
UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 07087740 2

LA

BIBLIOTHÈQUE

DES

PRÉDICATEURS

PAR

LE R. P. VINCENT HOUDRY,

De la Compagnie de Jésus.

NOUVELLE ÉDITION,

Complètement revue et améliorée dans la disposition des matières,

PAR M. L'ABBÉ V. POSTEL,

Du Clergé de Paris, Docteur en théologie, Chanoine honoraire,

Missionnaire apostolique.

TOME DEUXIÈME.

MORALE II.



PARIS,

ADOLPHE JOSSE, ÉDITEUR,

31, RUE DE SÈVRES, 31.

1866.

LA BIBLIOTHÈQUE
DES PRÉDICATEURS.

SUJETS DE MORALE.

B.

BAPTÊME.

OBLIGATIONS CONTRACTÉES
Nom de chrétien; Devoirs qu'il impose.

AVERTISSEMENT.

Il faut remarquer, sur cette matière du Baptême et des obligations qu'on y contracte, qu'il y a des choses dont les chrétiens doivent être instruits, mais qui sont plus propres à un catéchisme ou à un prône qu'à un sermon. Telles sont les cérémonies qui se pratiquent avant et après ce sacrement, les dispositions que les adultes qui le reçoivent y doivent apporter; qui en doit être le ministre, et quelle en est la matière et la forme : toutes choses qui regardent plutôt les théologiens que les prédicateurs. Nous supposerons donc que les fidèles sont instruits de tout cela, et nous n'en dirons que ce qui est nécessaire pour en tirer quelque vérité ou quelque instruction morale.

Nous ne nous étendrons pas même autant sur la nécessité *de ce sacrement, que les Pères appellent l'entrée au christianisme, le fondement ou la base sur laquelle tout le reste est établi, ni sur son* excellence, *que sur* les devoirs *auxquels il nous engage, sur la qualité de chrétien qu'on y reçoit, et enfin sur l'obligation de soutenir ce glorieux nom et cette incomparable dignité par l'innocence et la sainteté de notre vie : et nous assemblerons tout ce que nous avons trouvé de plus propre sur ce sujet.*

§ I.

Desseins et Plans.

I. — *Des obligations attachées à la qualité de chrétien que nous recevons au Baptême.* Les trois avantages que nous procure cette qualité nous imposent des devoirs qui doivent avoir du rapport avec ces avantages.

1°. La qualité d'*enfants de* Dieu, que nous recevons dans le Baptême, nous oblige à l'estimer beaucoup, à y répondre par notre conduite, à avoir une grandeur d'âme admirable, qui nous fasse regarder avec une sainte fierté tout ce qui est moins que Dieu; à nous estimer plus honorés de la qualité de chrétien, que de toute autre, quelque élevée qu'elle soit, à l'exemple de S. Louis, qui prenait le nom du lieu de son baptême, s'estimant plus relevé par la qualité de chrétien que par celle de roi. Elle nous oblige à ne la pas laisser avilir par des sentiments bas, par des actions honteuses et criminelles, qui nous rendent esclaves du démon. Enfin, nous faisant souvenir que Dieu est notre père, elle nous fait regarder le ciel comme notre patrie, apres laquelle nous devons soupirer, et la terre comme un lieu d'exil où nous devons continuellement gémir.

2°. La qualité de *membres de* Jésus-Christ, que nous recevons dans le même Baptême, nous engage à conserver, à quelque prix que ce soit, l'union que nous acquérons avec lui par la foi et par la grâce, à être toujours animés du même esprit que lui, à avoir les mêmes sentiments que lui, à vivre de la même vie que lui, en sorte que nous puissions dire avec S. Paul : « C'est Jésus-Christ qui vit, qui veut, qui pense, qui agit en moi ; » à éviter tout ce qui peut ou rompre ou affaiblir cette union ; à vivre de la vie de la foi, puisque nous ne sommes fidèles que par-là ; à ne pas déshonorer notre corps par des vices honteux, nous souvenant que nous sommes les membres de Jésus-Christ, et que l'impureté dans un chrétien devient une espèce de sacrilége.

3°. En devenant chrétiens par le Baptême, nous devenons *les temples du* Saint-Esprit. Nous devons donc nous regarder comme quelque chose de saint, comme quelque chose de consacré. Aussi S. Paul appelle-t-il les chrétiens du nom de *saints.* Si la profanation des temples et des vases sacrés est un si grand crime, si Dieu l'a puni d'une maniere si terrible, avec quelle rigueur ne nous traitera-t-il pas si nous profanons par le péché nos âmes, qui sont les temples du Saint-Esprit? S'il est si jaloux de l'honneur des temples matériels, que sera-ce des temples spirituels. *Si quelqu'un*, dit S. Paul, *profane le temple de* Dieu, Dieu *le perdra : car le temple de* Dieu *est saint, et vous êtes ce temple* (II Cor. 3). Si le Saint-Esprit réside en nous, il est en quelque façon l'âme de notre âme : nous devons

donc suivre ses mouvements; nous devons craindre de l'étouffer, ce que nous faisons quand nous résistons à ses grâces pour obéir à nos passions. (*Ce dessein est tiré des Réflexions chrétiennes du P. Nepveu, t. II, second jour*).

—

II. — Comme l'effet principal du Baptême est de conférer la grâce, qui nous rend agréables aux yeux de Dieu, d'odieux que nous étions et enfants de colère, comme parle S. Paul, on peut prendre pour sujet d'un discours : — 1°. L'estime que nous devons faire de cette grâce, qu'on appelle sanctifiante ou justifiante, parce qu'elle nous rend saints et justes, de criminels que nous étions. Grâce qui, d'abord, nous élève à la dignité d'enfants de Dieu. (Expliquer comment se fait cette adoption divine.) En second lieu, elle nous délivre du péché originel, en nous appliquant la vertu du sang d'un Dieu. (S'étendre sur les dons et les vertus infuses qui suivent cette grâce.) Enfin, montrer le droit qu'elle nous donne à l'héritage du ciel.

2°. Le soin que nous devons prendre de conserver cette grâce : et les moyens nécessaires pour cela sont l'observation exacte des promesses que nous avons faites dans notre baptême.

—

III. — 1°. Comme le Baptême est un bain où nous avons été lavés de la tache du péché d'origine et de toutes les autres souillures si nous en avions contracté avant que de le recevoir, nous devons éviter avec soin les péchés actuels qui nous souillent ensuite et qui nous font perdre la grâce baptismale.

2°. Comme nous devenons une nouvelle créature par cette régénération, nous devons quitter les inclinations du vieil homme, et vivre d'une vie toute spirituelle et toute sainte.

—

IV. — Par la grâce du Baptême, nous devenons enfants de Dieu et tout ensemble enfants de l'Église : et ces deux qualités peuvent faire le partage d'un discours.

1er *Point*. Nous sommes devenus, par le Baptême, enfants du Père céleste, qui nous a adoptés, et ensuite destinés à être les héritiers de son royaume et les cohéritiers de Jésus-Christ son propre Fils : sur quoi on peut faire voir la ressemblance qu'il y a entre la filiation divine du Sauveur et la nôtre; et ensuite la différence qui est entre l'adoption de ceux que Dieu choisit pour ses enfants, et celle des hommes dans les lieux où ces adoptions sont en usage. Car celle-ci ne nous rend pas plus parfaits, au lieu que l'adoption de Dieu nous rend saints, nous comble de ses dons, et fait de nous les plus considérables de toutes les créatures.

2e *Point*. Nous sommes en même temps enfants de l'Église, qui nous reçoit dans son sein et qui nous compte au nombre des fidèles et de ses enfants. Nous devons donc lui obéir comme à notre mère, suivre ses

sentiments, accomplir ses préceptes, et nous y laisser entièrement gouverner, comme des enfants obéissants et parfaitement soumis.

—

V. — Un chrétien qui ne mène pas une vie conforme à la profession qu'il a faite au Baptême,

1°. Est un monstre dans l'Église, ayant un chef si saint, et lui menant une vie si déréglée.

2°. Il est le scandale de tous les véritables fidèles, qu'il déshonore par sa conduite et par ses mœurs.

3°. Il expose sa foi et son culte à la risée des païens et des libertins.

—

VI. — *Sur les mauvais chrétiens, qui ne vivent pas selon les maximes de la foi qu'ils ont reçue au Baptême.*

1°. Ils montrent par leurs actions qu'ils n'ont pas plus de foi que les païens, qui s'obstinent à ne rien croire, malgré tant de preuves convaincantes de la vérité de la religion.

2°. Ils renoncent à leur foi et la désavouent après l'avoir reçue, comme les hérétiques qui ont malheureusement apostasié.

3°. Par leurs désordres et leurs déréglements, ils persécutent leur foi plus cruellement que les tyrans les plus animés à sa ruine.

—

VII. — Sur *le nom de Chrétien* que nous avons pris au Baptême, il faut montrer :

1°. Que l'obligation qui est inséparablement attachée à cet illustre nom est la sainteté de la vie; en sorte que celui qui ne s'efforce pas de devenir saint est un chrétien équivoque, qui ne mérite pas de le porter.

2°. En quoi consiste cette sainteté.

—

VIII. — 1°. Le Baptême étant la mort de tous les péchés, en le recevant nous devons mourir à tous les vices, à toutes nos passions déréglées, et à toutes les inclinations vicieuses dont nous portons encore le principe en nous-mêmes, la concupiscence, qui nous est restée après le Baptême.

2°. C'est une nouvelle vie, une nouvelle naissance, et, comme parle l'Écriture, une régénération, qui nous engage à vivre par les mouvements de la grâce et selon les maximes de l'Évangile, contraires à celles du monde, auxquelles nous avons renoncé.

—

IX. — Un chrétien qui s'est enrôlé par le Baptême sous les étendards de Jésus-Christ doit — 1°. Combattre et vaincre tous ses vices et ses passions déréglées, qui sont les restes du péché originel.

2°. Suivre et imiter son chef, qui est Jésus-Christ, au service duquel il s'est entièrement consacré.

—

X. — Puisque par le Baptême nous avons fait une profession publique

de suivre et d'imiter le Fils de Dieu le plus parfaitement qu'il sera possible, nous devons le représenter :

1°. *Dans sa naissance temporelle*, par la régénération spirituelle que nous avons reçue et dont le Baptême est une image, comme nous l'avons marqué. Nous devons donc mener une vie toute spirituelle, et conforme à l'état et à la dignité où nous sommes élevés par cette naissance.

2°. *Dans sa mort*, dont le Baptême est une vive représentation, selon ces paroles de S. Paul ; *Quicumque baptizati sumus, in morte ipsius baptizati sumus* (Rom. 6). Nous devons donc être morts au monde et crucifiés comme lui, c'est-à-dire insensibles à tous les plaisirs de la terre, porter notre croix, et enfin mener une vie semblable à la sienne par une parfaite mortification.

—

XI. — Ce que nous devons à Dieu pour la grâce du Baptême, que nous avons reçue à l'exclusion de tant de peuples et de tant de milliers de personnes qui n'en étaient pas plus indignes que nous.

1°. Nous devons au Fils de Dieu une parfaite reconnaissance de la grandeur de ce bienfait, et de tous les autres que nous recevons dans ce sacrement.

2°. Nous lui devons une exacte et généreuse fidélité à exécuter le dessein pour lequel il nous a fait part de son esprit et de la lumière de la foi : savoir, afin de connaître sa doctrine et de suivre ses exemples. Dessein auquel nous nous sommes engagés par des serments solennels.

3°. — Nous lui devons une mort mystique, c'est-à-dire un renoncement parfait à tout ce qui peut nous empêcher de recevoir les impressions de sa grâce. (Le P. Texier, *Carême*.)

—

XII. — Un chrétien, élevé par le Baptême à la dignité d'enfant de Dieu, doit faire trois réflexions importantes sur le bonheur qu'il possède.

1°. Il doit être persuadé que ce bonheur incomparable lui vient de la bonne volonté de Dieu ; et, par conséquent, il doit faire un aveu sincère et fidèle qu'il entre dans l'adoption divine par la pure charité de Dieu, et concevoir de grands sentiments d'humilité et de reconnaissance.

2°. Haute estime des avantages qu'il rencontre dans cette adoption.

3°. Résolution généreuse de vivre conformément à l'excellence de cette adoption.

—

XIII. — Sur l'excellence de la grâce que l'on reçoit dans le Baptême, ou dans la seconde justification par la Pénitence.

S. Thomas dans l'un de ses Opuscules, assigne à la grâce sanctifiante que l'on reçoit trois effets que l'âme communique au corps qu'elle anime : la vie, le mouvement et le sentiment. De même, que la grâce donne à l'âme :

1°. La vie surnaturelle de la charité, dont il faut faire voir l'excellence.

2°. Le mouvement vers Dieu : l'âme d'elle-même ne pouvant l'aller chercher ni s'élever jusqu'à lui, il faut pour cela un principe surnaturel.

3°. Le goût et le sentiment des choses de Dieu. (Le P. Texier, *Mystères de Notre-Seigneur).*

—

XIV. — La théologie, avec S. Thomas, reconnaît trois principaux effets du baptême, dont nous pouvons tirer de belles instructions morales, et faire le sujet et la division d'un discours.

Le premier est la rémission du péché originel dans les enfants, et de tous les autres péchés actuels dans les adultes, avec toutes les peines qu'ils méritaient. Quel bienfait! combien ce remède est doux et efficace à la fois! Quelle reconnaissance à Dieu pour cet incomparable bienfait!

Le second, l'infusion de la grâce sanctifiante, avec les dons du Saint-Esprit et les vertus infuses qui l'accompagnent.

Le troisième, l'impression du noble caractère dont l'âme est marquée pour distinguer le fidèle d'avec l'infidèle.

—

XV. — Trois propositions qui peuvent fournir la matière d'un discours :

1°. La grâce du baptême est une grâce précieuse, qui ne peut être trop estimée et qui mérite une reconnaissance toute particulière;

2°. Nous devons penser souvent aux engagements que nous avons contractés en recevant une si précieuse grâce dans le Baptême;

3°. Ces engagements cependant ne doivent point nous effrayer, parce que le Fils de Dieu nous accorde ensuite de puissants secours pour nous en acquitter.

—

XVI. — On peut encore prendre pour dessein d'un discours, *la qualité de chrétien* que l'on reçoit dans le Baptême, et les devoirs auxquels on s'engage. Ce qu'on peut tourner en différentes manières : par exemple : — 1°. La grâce du christianisme et la fidélité à y répondre; — 2°. Ce que Dieu a fait pour nous, et ce que nous devons faire pour Dieu; — 3°. Ce que nous avons reçu au Baptême et ce que nous avons promis, etc.

—

XVII. Nous pouvons encore considérer dans un chrétien :

1°. La naissance par le Baptême;

2°. Les droits qu'il a dès-lors sur le royaume du ciel;

3°. Ses devoirs et ses exercices.



§ II.

Les Sources.

[Les SS. Pères]. — S. Augustin a fait un livre sur le Baptême des enfants. — IV contre les Donatistes, 25, il parle encore des effets du baptême sur les mêmes enfants. — Il en parle encore contre les Pélagiens, serm. 14.

Le même a fait un Sermon pour ceux qui ne se faisaient baptiser que dans une griève maladie et dans un danger de mort: *Serm.* 164 *de temp.* — I contre Julien, c. 2, il parle des dons que l'on reçoit dans le Baptême. — I *de peccat. merit.*, de la nécessité du Baptême et de l'Eucharistie. — Dans l'*Enchiridium*, c. 119 et 120, de l'efficacité du Baptême. — Traité 5e. sur S. Jean, du Baptême de Jean-Baptiste et de celui de Jésus-Christ. — Le même, XIII de la Cité de Dieu, ch. 7, du Baptême de sang, qui supplée à celui de l'eau. — IV *De Bapt.*, des autres espèces de Baptême, savoir celui du feu, qu'on appelle *baptismus fluminis.* — Dans l'*Enchiridium*, il montre comment le Baptême représente la mort du Sauveur.

S. Jérôme, *Epist.* 831 *ad Oceanum*, prouve, par plusieurs raisons, qu'il était convenable à la nature et à la vertu du Baptême que l'eau fût choisie de Dieu pour en faire la matière de ce sacrement.

S, Ambroise, *De initiandis*, exhorte ceux qui reçoivent le Baptême à s'acquitter fidèlement des promesses qu'ils y font. — Id. au l. Ier des *sacrements.*

S. Cyprien, *De duplici martyrio, ad Fortunatum,* parle du crime de ceux qui, après avoir reçu le Baptême, renoncent à leur foi. — Il a un discours sur le Baptême de Jésus-Christ.

Le même, Epitres 67, 70, 73, 76.

S. Basile a un Sermon sur le saint Baptême.

S. Grégoire de Nazianze, *Orat.* 40, parle des effets du Baptême et des desseins de Dieu sur nous en nous y appelant.

S. Chrysostôme, a une exhortation aux nouveaux baptisés, où il les instruit de la vertu de ce sacrement.

Le même, exhort. 3e. sur le 3e chap. de S. Matthieu, fait voir qu'ensuite du Baptême un chrétien doit mépriser tous les biens de ce monde comme étant indignes de lui, et rendre sa vie conforme à sa foi.

Tertullien a fait un livre du Baptême, et en parle dans son Apologétique.

S. Cyrille de Jérusalem, dans la Bibliothèque des Anciens Pères, a plusieurs instructions sur ce sujet, sous le titre de *Baptizatorum Catecheses.*

S. Bernard en parle, *Serm. de tempore, in Cœna Domini.*

S. Bernadin, Serm. 14.

[Les Livres spirituels et autres Auteurs]. — Pacianus Barchinonensis, *Biblioth. veterum Patrum.* t. 3.

Josephus Vicecomes a fait un excellent volume des anciennes cérémonies du Baptême, où il a ramassé tout ce qu'il y a de doctrine sur cette matière

Petrus Canisius, t. 3, ch. 2.

Joannes Vitalis, *Speculum morale.*

Raynerius de Pisis en a fait un long traité, *In Pantheol.*

Le P. Cotton, dans son *Institution Catholique,* traité des Sacrements, c. 26, parle de la nécessité du Baptême.

Jacobus Marchantius, *hortus Pastorum, tract.* I, *lect.* I. fait un discours sur l'excellence du nom de chrétien. — Il parle fort au long de tout ce qui regarde le sacrement du Baptême dans le *Candelabrum mysticum,* tract. 2.

Remarques sur divers sujets de religion et de morale, tome I.

De Sainte-Marthe, *Avis sur le renouvellement des promesses du Baptême.*

La Morale Chrétienne sur le Pater traite, en trois articles, l'excellence de notre régénération, la dignité où nous élève le Baptême, et la libéralité de Dieu à notre égard dans ce sacrement.

Le livre intitulé. *Le pur et parfait christianisme,* du P. Louis Camaret, parle, dans le ch. 3, du péché originel et de ce qui nous reste du péché d'origine après le Baptême.

Le P. Bonal, dans le livre intitulé. Le chrétien du Temps, l. 3, ch. 6, montre par quels degrés la force de l'esprit chrétien et du Baptême s'affaiblit dans le Christianisme.

[Les Prédicateurs]. — Le P. Matthias Faber, Sermon sur la fête de la Trinité, traite des obligations du Baptême. — *Item* dans la seconde partie du Sermon 8e sur le 3e Dim. de l'Avent ; et dans le Serm. 6 du 4e dimanche. Le même parle des devoirs du chrétien qui a reçu le Baptême, *Sermon* 5e, pour *S. André, et* 7e *Serm. sur la Circoncision.*

Le P. Texier, Sermon pour le vendredi de la 1re semaine de Carême, parle des obligations que nous contractons au Baptême. — Dans le Sermon pour le Dim. de la Pentecôte, traité de la seconde naissance du chrétien et de la dignité de son adoption divine.

Molinier, Sermon pour le 2e Vendredi de Carême, fait une comparaison de la piscine avec le Baptême et la Pénitence.

Lambert, Homél. 75e sur l'Évangile de la Trinité.

Sarazin, dans son Avent, discours 25e, de l'esprit de religion, etc., parle des vœux et des promesses du Baptême.

Sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne. Sermon 13e de l'Avent, parle du nom de chrétien et des obligations qu'il nous impose.

Le P. le Jeûne, de l'Oratoire, a fait 4. Sermons: le premier, sur la nécessité du Baptême; le second, sur les cérémonies qu'on y observe, le 3o. sur la matière et la forme de ce sacrement; le 4e sur l'adoption divine à laquelle il nous élève.

[Recueils]. — Louis de Grenade, *Baptismus.*
Berchorius.
Labatha, etc.

§ III.

Passages, exemples et applications de l'Écriture.

Euntes, docete omnes gentes, baptizantes eos in nomine Patris et Filii et Spiritûs-Sancti. Matth. XXVIII. 19.

Allez, instruisez toutes les nations, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit.

Effundam super vos aquam mundam, et mundabimini ab omnibus inquinamentis vestris, et dabo vobis cor novum, et spiritum novum ponam in medio vestrî. Ezech. XXXVI, 25.

Je répandrai sur vous une eau pure, et vous serez purifiés de toutes vos souillures; et je vous donnerai un cœur nouveau, et je placerai un esprit nouveau au milieu de vous.

Qui crediderit et baptizatus fuerit salvus erit. Marci XVI, 16.

Celui qui croira et qui aura été baptisé sera sauvé.

Fuit Joannes in deserto baptizans, et prædicans baptismum pœnitentiæ in remissionem peccatorum Id. I, 4.

Jean était dans le désert, baptisant et prêchant le baptême de la pénitence pour la rémission des péchés.

Nisi quis renatus fuerit ex aquâ et Spiritu-Sancto, non potest introire in regnum DEI. Joan. III, 5.

En vérité, je vous dis que, si un homme ne renaît de l'eau et de l'Esprit-Saint, il ne peut entrer dans le royaume de DIEU.

Ego quidem baptizo vos in aquâ...., ipse vos (Christus) *baptizabit* SPIRITU-SANCTO. Matth. III, 11.

Pour moi, je vous ai baptisés dans l'eau (*dit S. Jean*); mais, pour lui, il vous baptisera dans le SAINT-ESPRIT.

Videte qualem charitatem dedit nobis Pater, ut filii DEI *nominemur et simus.* I Joan. III, 1.

Considérez quel amour le Père nous a témoigné, de vouloir que nous soyons appelés, et que nous soyons, en effet, enfants de DIEU.

Pœnitentiam agite, et baptizetur unusquisque vestrûm in nomine JESU-CHRISTI, *in remissionem peccatorum.* Act. II, 38.

Faites pénitence, et que chacun de vous soit baptisé au nom de JÉSUS-CHRIST, pour obtenir la rémission de vos péchés.

Numquid aquam quis prohibere potest ut non baptizentur hi qui SPIRITUM-SANCTUM *acceperunt sicut et nos.* Ibid. X, 47.

Peut-on refuser l'eau du Baptême à ceux qui ont déjà reçu le SAINT-ESPRIT comme nous?

Et nunc quid moraris? exurge et

Qu'attendez-vous donc; levez-vous, et

baptizare, et ablue peccata tua, invocato nomine ipsius (Christi). Ibid. XXII, 16.

recevez le Baptême, et lavez vos péchés, en invoquant le nom du Seigneur.

An ignoratis quia, quicumque baptizati sumus in Christo JESU, *in morte ipsius baptizati sumus.* Roman. VI, 3.

Ne savez-vous pas que nous tous, qui avons été baptisés en JÉSUS-CHRIST, nous avons été baptisés en sa mort ?

Consepulti sumus cum illo per Baptismum, in mortem, ut, quomodò Christus surrexit à mortuis in gloriam Patris, ità et nos in novitate vitæ ambulemus. Ibid. VI, 4.

Nous avons été ensevelis avec lui par le Baptême, pour mourir au péché; afin que comme JÉSUS-CHRIST est ressuscité d'entre les morts, pour la gloire de son Père, nous marchions aussi dans une nouvelle vie.

Hoc scientes, quia vetus homo noster simul crucifixus est, ut destruatur corpus peccati. Ibid. VI.

Sachons bien que notre vieil homme a été crucifié avec lui, afin que le corps du péché soit détruit.

Et hæc quidem fuistis; sed abluti estis, sed sanctificati estis, sed justificati estis in nomine Domini nostri JESU-CHRISTI, *et Spiritu* DEI *nostri.* I Cor. VI, 11.

C'est ce que quelques-uns de vous ont été autrefois; mais vous avez été lavés, vous avez été sanctifiés, vous avez été justifiés au nom de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, et par l'esprit de notre Dieu.

Ut illam (Ecclesiam) *sanctificaret, mundans lavacro aquæ, in verbo vitæ, ut exhiberet ipse sibi gloriosam Ecclesiam, non habentem maculam aut rugam, aut aliquid hujusmodi, sed ut sit sancta et immaculata.* Ephes. V, 26.

Afin de la sanctifier (l'Église), après l'avoir purifiée dans le Baptême de l'eau, par la parole de vie, pour la faire paraître devant lui pleine de gloire, n'ayant ni tache ni ride, ni rien de semblable, mais étant simple et irrépréhensible.

Quicumque enim in CHRISTO *baptizati estis* CHRISTUM *induistis.* Galat. III, 27.

Vous tous qui avez été baptisés en JÉSUS-CHRIST, vous avez revêtu JÉSUS-CHRIST.

Non omnes qui ex Israël sunt, ii sunt Israëlitæ; neque qui semen sunt Abrahæ, omnes filii. Roman. IX, 4.

Tous ceux qui descendent d'Israël ne sont pas pour cela de vrais Israélites; tous ceux qui sont de la race d'Abraham ne sont pas pour cela ses vrais enfants.

Eramus naturâ filii iræ, sicut et cæteri. Ephes. II, 3.

Nous étions tous, par la nature, enfants de colère, comme les autres.

Omnes peccaverunt et egent gloriâ DEI. Roman. III, 23.

Tous ont péché, et ont besoin de la gloire de DIEU (*de sa miséricorde*).

Gratias agentes DEO *Patri, qui dignos nos fecit in partem sortis sanctorum in lumine.* Coloss. I, 12.

Rendons grâces à DIEU le Père, qui, en nous éclairant de sa lumière, nous a rendus dignes d'avoir part à l'héritage des saints.

Non ex operibus justitiæ quæ fecimus nos, sed secundùm suam misericordiam, salvos nos fecit, per lavacrum regenerationis et renovationis SPIRITUS-SANCTI. Tit. III, 5.

JÉSUS nous a sauvés, non à cause des œuvres de justice que nous avons faites, mais par sa miséricorde, par l'eau de sa renaissance, et par le renouvellement du SAINT-ESPRIT.

Unus Dominus, una fides, unum baptisma. Ephes. IV, 5.

Il n'y a qu'un Seigneur, qu'une foi, qu'un baptême.

Impossibile est eos qui semel sunt illuminati, etc., et prolapsi sunt, rursùs renovari ad pœnitentiam. Hebr. VI, 6,

Il est impossible que ceux qui ont été une fois éclairés et baptisés, qui ont goûté le don du Ciel, etc., et qui après cela sont tombés, se renouvellent par la pénitence (*c'est-à-dire par le Baptême*).

Voluntariè peccantibus nobis post acceptam notitiam veritatis, jàm non relinquitur pro peccatis hostia. Ibid. X, 26.

Si nous péchons volontairement après avoir reçu la connaissance de la vérité, il n'y a plus désormais d'hostie pour les péchés.

Joannes quidem baptizavit aquâ, vos autem baptizabimini SPIRITU - SANCTO, *non post multos hos dies.* Act. I, 5.

Jean a baptisé dans l'eau; mais, dans peu de jours, vous serez baptisés dans le SAINT-ESPRIT.

Voluntariè genuit nos verbo veritatis, ut simus initium aliquod creaturæ ejus. Jac. I, 18.

Par le mouvement de sa propre volonté, il nous a engendrés à la parole de vérité, afin que nous soyons comme les prémices de ses créatures.

Quod et vos nunc similis formæ salvos facit Baptisma; non carnis, depositio sordium, sed conscientiæ bonæ interrogatio in DEUM, *per resurrectionem* JESU-CHRISTI. I Petri III, 21.

Ce qui était la figure à laquelle répond maintenant le Baptême, qui, ne consistant pas dans la purification des souillures de la chair, mais dans la promesse que l'on a faite à DIEU de garder une conscience pure, nous sauve par la résurrection de JÉSUS-CHRIST.

Melius erat illis non cognoscere lumen justitiæ, quàm post agnitionem retrorsùm converti ab eo. II Petri II, 21.

Il leur eût été meilleur de n'avoir point connu la lumière de la justice que de retourner en arrière après l'avoir connue.

Satagite ut per bona opera certam vestram vocationem et electionem faciatis. Ibid. I, 10.

Efforcez-vous d'affermir votre vocation à la foi et votre élection par les bonnes œuvres.

Per quem maxima pretiosa nobis promissa donavit, ut per hæc efficiamini divinæ consortes naturæ. Ibid.

Par lequel DIEU nous a communiqué de grands et de précieux dons, pour vous rendre participants de la nature divine.

Vos verò genus electum, regale sacerdotium, gens sancta, populus acquisitionis. I Petr. II, 9.

Vous êtes la race choisie, l'ordre du sacerdoce royal, la nation sainte, le peuple conquis.

Tres sunt qui testimonium dant in terrâ : spiritus et aqua et sanguis. I, Joan. V, 8.

Il y en a trois qui rendent témoignage sur la terre : l'esprit, l'eau et le sang.

EXEMPLES DE L'ANCIEN-TESTAMENT.

Le Baptême étant le premier sacrement de la nouvelle loi, il n'en est parlé dans l'ancienne que par des figures qui l'ont représenté; dont voici les principales.

[La Circoncision]. — La première est la circoncision, que DIEU ordonna à Abraham et à toute sa postérité, pour marque de l'alliance qu'il voulait contracter avec lui, et comme le caractère qui devait distinguer son peuple de toutes les autres nations. Le précepte que DIEU en fit était de même necessité que l'est à présent le Baptême, quoiqu'il ne justifiât pas celui qui était circoncis, mais bien la foi des parents à l'égard des enfants, et pour les adultes la foi actuelle qu'ils avaient au Messie attendu, qui devait naître de la race d'Abraham. *Masculus cujus præputii caro circumcisa non fuerit, delebitur anima illa de populo meo, quia pactum meum irritum fecit.*

[Le déluge]. — S. Pierre nous assure que le déluge a été aussi une figure du Baptême: *Quod et vos,* dit-il, *similis formæ salvos facit baptisma*

(I Pet. 3). Ce déluge fut universel, il purgea la terre de toutes les ordures dont elle avait été fouillée, et fit comme un monde nouveau. Ce qui représente ce bien qui se passe dans le Baptême, que quelques SS. Pères appellent *diluvium peccatorum.*

[Le passage de la mer Rouge]. — S. Paul témoigne encore que le passage de la mer Rouge est une figure du Baptême, et l'on peut dire avec S. Augustin que, lorsque nous sommes présentés à l'église pour y recevor le Baptême, nous sommes semblables à ces anciens Israélites poursuivis par les Egyptiens. Dieu avait affermi les eaux comme des murailles, de part et d'autre, pour leur donner le passage ; ils traversèrent cette mer à pied sec, et leurs ennemis y demeurèrent ensevelis. Les ennemis qui nous poursuivent sont le démon et nos péchés, et ils nous poursuivent jusqu'à la mer Rouge, c'est-à-dire, selon ce grand docteur, jusqu'aux eaux du Baptême. consacrés par le sang du Sauveur. Lorsque nous y sommes arrivés, nous passons en assurance, et nos péchés y demeurent ensevelis, comme ces Egyptiens dont il ne resta pas un seul : *Unus ex eis non remansit.*

[La guérison de Naaman]. — Si quelqu'un demande une figure marquant encore plus clairement les effets du Baptême, il n'a qu'à considérer ce que l'Écriture, au IVe liv. des Rois, 5, rapporte de la guérison de Naaman de Syrie, lequel, s'étant lavé sept fois dans les eaux du Jourdain, fut si parfaitement guéri de sa lèpre, que sa chair ressemblait à celle d'un enfant. Ce qu'il y a de plus à remarquer sur ce sujet est la réflexion qu'un de la suite de ce seigneur lui fit faire, lorsqu'il négligeait d'éprouver un remède qui lui semblait ne valoir pas la peine de l'être venu chercher si loin : « Seigneur, lui dit-il, si le prophète vous avait ordonné une chose plus difficile, certes vous ne devriez pas seulement délibérer s'il est à propos de l'exécuter : Pourquoi donc douter si vous accomplirez une chose qui vous coûtera si peu, qui est de vous laver sept fois dans les eaux du Jourdain? » Sur quoi l'on doit admirer la miséricorde de Dieu, de nous avoir donné un moyen si facile et si efficace d'effacer nos péchés.

[Autres figures]. — Enfin, l'on ne peut douter que l'eau salutaire du Baptême n'ait été figurée par ces eaux auxquelles le Prophète Isaïe invite avec tant de zèle tous ceux qui ont soif de venir boire ; — par celle qu'Ezéchiel vit en esprit couler du Temple, — et par cette fontaine qui, selon Zacharie, était préparée pour tous ceux de la famille de David.

FIGURES ET EXEMPLES DU NOUVEAU-TESTAMENT

[La Piscine de Bethsaïde]. — Quelques Pères de l'Église, et entr'autres S. Ambroise, S. Augustin et S. Chrysostôme, disent que la piscine, dont il est parlé dans l'Évangile de S. Jean, ch. 5, était une figure des fonds

sacrés du Baptême. En effet, cette multitude de malades qui étaient sur le bord de cette piscine nous représentent tous les hommes malades par le péché d'origine, lesquels doivent recevoir la guérison par les eaux salutaires du Baptême ; l'ange qui donnait la vertu à l'eau est Jésus-Christ lui-même. Mais il y a pourtant cette différence, que cette piscine ne guérissait que le premier qui descendait dedans après le mouvement de l'eau, — tandis que l'eau du Baptême, plus efficace mille fois, coule pour tout le monde : *Omnes sitientes, venite ad aquas.* (Is. 55). Et, ce qui est sans doute à remarquer, c'est que cette piscine, au rapport de Tertullien, a cessé d'être une source de miracles après la mort du Sauveur : étant raisonnable que l'eau qui ne guérissait que les corps tarît lorsque celle qui guérit les âmes a commencé à répandre ses bénédictions. C'est ainsi qu'en parle Tertullien contre les Juifs : *Piscina Bethsaïda, usquè ad adventum Christi curando invaletudines, desiit à beneficiis.*

[Le baptême du Fils de Dieu]. — Depuis que le Sauveur eut reçu lui-même le Baptême dans le Jourdain, par le ministère de son précurseur le grand S. Jean-Baptiste, l'eau, par l'attouchement de son corps très-pur et très-saint, fut consacrée à l'usage du Baptême. Le Fils de Dieu, qui était la sainteté même, n'avait pas besoin du baptême pour être lavé des souillures du péché, puisqu'il était incapable d'en contracter aucune : il se soumit cependant à cette cérémonie, parce qu'il avait pris l'apparence d'un pécheur. Il faut d'ailleurs savoir que le baptême de S. Jean n'avait de soi-même aucune vertu pour remettre ou effacer les péchés, qu'il était seulement une disposition à recevoir celui que le Messie devait instituer, comme S. Jean lui-même en avertit les Juifs : *Ego quidem baptizo vos aquâ, ille vero baptizabit vos in* Spiritu-Sancto *et igne.* (*Marci.* I.).

[L'eunuque de la Reine Candace]. — Il est parlé, dans les Actes des Apôtres, particulièrement de trois personnes dont le Baptême a été accompagné de quelques circonstances considérables, par lesquelles la miséricorde infinie de Dieu a davantage éclaté. Le premier fut l'ennuque de la reine Candace, baptisé par le diacre S. Philippe, de la manière qu'il est rapporté au ch. 8. La lecture d'un passage du prophète Isaïe que cet eunuque n'entendait pas donna occasion au disciple du Sauveur de l'instruire des mystères de la religion chrétienne, Le Saint-Esprit opéra intérieurement dans le cœur du catéchumène. Un ruisseau se trouva à propos dans leur chemin pour le baptiser, et lui accorder la grâce qu'il souhaitait ; et le disciple disparut après s'être acquitté de sa fonction. Que de réflexions il y aurait à faire sur cette rencontre, qui paraît fortuite, mais que la Providence avait ménagée pour le salut de cet homme, qui ne pensait à rien moins !

[Corneille le centurion]. — Le baptême de Corneille le centurion n'est pas moins admirable, par l'avertissement qu'un ange lui donne de faire appe-

ler l'apôtre S. Pierre afin de se faire instruire de ce qui était nécessaire pour être sauvé, et par la vision mystérieuse qu'eut S. Pierre de ne point rebuter les gentils, que Dieu voulait appeler à la connaissance de l'Évangile. Cette vocation à la foi, et ce baptême sont une de ces grâces et de ces faveurs singulières que Dieu fait à quelques âmes choisies et prédestinées, auxquelles il ménage les moyens et les secours nécessaires pour leur salut.

[Le baptême de S. Paul]. — Mais rien n'est plus admirable sur ce sujet que la vocation et ensuite le baptême de S. Paul. Ce furieux persécuteur de la religion, dont il a été ensuite le plus ferme appui et l'Apôtre par excellence, fut appelé par le Fils de Dieu lui-même, sur le chemin de Damas, lorsqu'il était le plus animé contre les chrétiens, et ne respirait que le sang et le carnage. Il fut renversé par terre, et aveuglé pour un temps; mais ce fut pour être ensuite éclairé des vives lumières de la foi. Il recouvra la vue par le Baptême, et une humeur épaisse lui tomba des yeux comme des écailles, pour marque de l'aveuglement profond dont il était sorti, afin d'éclairer lui-même une infinité de nations: aussi a-t-il été celui qui a le plus fait valoir la vertu du Baptême et qui en a parlé le plus noblement.

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES.

Spiritus Dei ferebatur super aquas. (Gen. I, 2). — Le texte sacré assure qu'à la naissance du monde, l'Esprit-Saint était porté sur les eaux, qu'il rendait fécondes pour la reproduction d'une infinité de créatures qui naissent dans cet élément. Tertullien dit que c'est parce qu'il prévoyait que le monde devait être lavé de ses souillures par les eaux du Baptême. Il y a bien de l'apparence que ce divin Esprit donna alors à cet élément la puissance de produire tant de créatures, pour disposer les hommes à croire qu'il pouvait les changer eux-mêmes en de nouvelles créatures dans le Baptême, en produisant la grâce dans leurs âmes, et par une régénération toute céleste et toute spirituelle.

Omnis populus per arentem alveum transibat. (Josué, 3). — A la vérité, S. Augustin et quelques autres Pères nous assurent que le passage du Jourdain a été une figure du Baptême; mais ce qui donne plus de sujet d'en faire une juste application, c'est que, comme Josué conduisait les Israélites à travers ce fleuve, qu'il les obligea de passer pour entrer dans la terre promise, de même le Fils de Dieu conduit au ciel, par les eaux du Baptême, ceux à qui il a destiné cet heureux héritage. C'est une réflexion que fait *Cornelius à lapide* sur cet endroit.

Et ecce aperti sunt ei cœli. (Matth. 3). — S. Augustin demande pourquoi les cieux s'ouvrirent au baptême du Sauveur sur les bords du Jour-

dain : et il répond que ce qui se fit visiblement au baptême du Fils de Dieu, qu'il voulut bien recevoir de la main de son précurseur, se fait spirituellement et invisiblement au baptême de chaque chrétien : car c'est alors que le ciel est ouvert pour lui, qu'il a droit d'y prétendre en vertu du sang et de la mort du Sauveur, qui lui sont appliqués : d'où vient que ce sacrement est appelé par plusieurs SS. Pères la porte du ciel, la voie qui y conduit et qui nous y donne entrée. Le même S. Augustin remarque que, de son temps, les chrétiens nouvellement baptisés prenaient garde avec une grande précaution de toucher la terre en aucune manière, non pas même des pieds en marchant, et cela durant huit jours entiers, pour marquer par-là que toutes leurs pensées et leurs affections se tournaient vers le ciel.

Populum istum formavi mihi. (Isaiæ, 43,21). — C'est-à-dire, j'ai choisi ce peuple pour être particulièrement dévoué à mon service et à tous mes intérêts. C'est ce que Dieu peut dire maintenant du peuple chrétien, qu'il a appelé à son service par le Baptême, qu'il a consacré, et qui est comme son héritage, sa conquête, lui appartenant par un titre tout particulier : ce que S. Pierre exprime par ces paroles : *Vos autem genus electum, regale sacerdotium, gens sancta, populus acquisitionis.* (Petri, 2).

Non fecit taliter omni nationi. (Ps. 147). — Paroles que tous les chrétiens devraient souvent avoir sur les lèvres, par un sentiment de reconnaissance. Le Baptême est une grâce et une faveur qu'il n'a pas faite à une infinité de nations qu'il n'a pas éclairées des lumières de la foi, qu'il n'a pas reçues dans le sein de son Église, en un mot, qu'il n'a pas appelées à la connaissance de la vérité. D'où il suit que, lui ayant des obligations toutes particulières, nous sommes obligés à une plus grande reconnaissance, à une fidélité plus exacte, à des vertus plus élevées, et enfin à une vie plus sainte et plus digne d'enfants adoptifs du Très-Haut.

Quicumque in Christo baptizati estis, Christum induistis. (Galat. 3, 27). — Vous qui avez reçu le Baptême, vous avez tous été revêtus de Jésus-Christ. Ces paroles ne s'adressent pas seulement aux religieux, mais à tous ceux qui ont reçu le Baptême, à tous les chrétiens sans exception. Tous donc, sans aucune réserve, doivent être revêtus de Jésus-Christ. Or, on ne voit pas ce qui est revêtu dans notre corps, mais seulement l'habit qui le couvre : c'est donc Jésus-Christ seul qui doit être vu dans les chrétiens : ainsi, il ne faut pas tant les regarder en eux-mêmes qu'en Notre-Seigneur.

In Christo nova creatura.... facta sunt omnia nova. (II. Corr. 5, 17). — Nous avons deux sortes de naissance : l'une dans la corruption du péché, l'autre dans la sainteté de la grâce. Nous tirons la première d'Adam, nous

recevons la seconde de Jésus-Christ. De-là vient que, dans l'Apocalypse, il est appelé le commencement de la créature de Dieu. Le christianisme est une nouvelle naissance: quiconque est baptisé, est une nouvelle créature en Jésus-Christ; c'est pourquoi il naît de nouveau; c'est-à-dire, comme le remarque un savant interprète, qu'il faut être refondu comme un vase infecté et pénétré partout de venin, qu'il faut avoir un nouvel être, une nouvelle vie, mourir à tout ce que l'on est pour vivre en Jésus-Christ.

§ IV.

Passages et pensées des SS. Pères.

Baptizandi potestatem sibi tenuit, servis ministerium dedit. August. v in Joannem.

Le Fils de Dieu s'est réservé le pouvoir de donner la grâce du Baptême; mais il en a commis l'office et le ministère à ses serviteurs.

Baptismatis munus contrà originale peccatum donatum est, ut quod generatione attractum est, regeneratione detrahatur. Id. Enchir. 64.

Le Baptême nous a été donné pour remède au péché originel, afin que, nous l'étant attiré par notre naissance, il nous soit remis par cette régénération.

Generat filium pater moriturus successurum: generat Deus *de Ecclesiâ filios non successuros, sed secum mansuros.* Id, xii, in Joan.

Un père qui doit mourir met au monde un fils pour lui succéder: le Fils de Dieu donne à l'Église des enfants, non pour être ses successeurs, mais pour demeurer éternellement avec lui.

Optimè putant christiani baptismum nihil aliud quàm salutem esse. Aug. i De peccat. merit.

Les chrétiens croient avec juste raison que le Baptême n'est autre chose qu'un moyen nécessaire au salut.

Baptismus, id est salutis aqua, non est salutis nisi Christi nomine consecrata, qui pro nobis sanguinem suum in cruce fudit: ideò cruce ipsius aqua signatur. Id., vel incertus auctor. De util. pœnit.

Le Baptême, c'est-à-dire l'eau qui opère le salut, n'est point une eau de salut, si elle n'est consacrée par le nom de Jésus-Christ, qui a versé son sang pour nous sur la croix: c'est pourquoi on se sert de cette eau en faisant sur elle le signe de la croix.

Sicut nativitas ex utero non potest repeti, ità nec nativitas ex Baptismo. Id. xii in Joan.

Comme personne ne peut naître deux fois du ventre de sa mère, on ne peut de même renaître deux fois spirituellement par le Baptême.

Quamvìs multi ministri baptizent, sive justi sive injusti, non tribuitur tamen sanctitas Baptismi nisi Christo. Id. vi in Joan.

Quoique plusieurs ministres, justes ou pécheurs, confèrent le sacrement de Baptême, toutefois l'effet et la sainteté n'en sont dus et ne se peuvent attribuer qu'à Jésus-Christ seul.

Non est Baptismus impar propter ministros, sed par est et æqualis prop-

Le Baptême n'est point différent par la différence des ministres de ce sacrement;

ter Christum, de quo dictum est : Hic est qui baptizat. August. ibid.

mais il est toujours le même et produit le même effet, à raison de JÉSUS-CHRIST, dont il est dit : *C'est lui qui baptise.*

Nemo fit membrum Christi, nisi aut Baptismate in Christo aut morte pro Christo. Id. De animâ et ejus origine, 9.

Personne ne devient membre de JÉSUS-CHRIST, s'il n'est à lui ou par le Baptême en son nom ou en souffrant la mort pour lui.

Baptismus extrà Ecclesiam quidem esse potest : nisi in Ecclesiâ prodesse non potest. Id., vel incert. auct. De fide ad Petrum.

Il peut y avoir un baptême hors de l'Église ; mais le Baptême ne peut être utile au salut que dans l'Église.

Mater Ecclesia tibi aliorum pedes accommodavit ut venires, aliorum cor ut credas, aliorum linguam ut fatearis; et, quoniam alio peccante prægravatus eras, alio pro te confitente salvaveris. August. x De verb. Apost.

Vous êtes entré dans l'Église par le moyen de ceux qui vous y ont porté pour recevoir le Baptême ; l'Église, cette bonne mère, vous a prêté le cœur et la langue d'autrui pour croire et pour confesser la foi, afin que, comme vous étiez coupable d'un péché commis par un autre, vous fussiez sauvé par la confession d'autrui.

Qui veraciter meminit se esse christianum, eo animo accessit ad fidem, ut huic seculo non solùm verbis renuntiaret. Id. Epist. 89.

Celui qui se souvient qu'il est véritablement chrétien a embrassé la foi à dessein de renoncer aux vanités du siècle, non pas seulement en paroles.

Non facit generatio sed regeneratio christianos. Id. III, De peccat. merit. 9.

Ce n'est pas la naissance qui nous fait chrétiens, mais la régénération.

Accedit verbum ad elementum, et fit sacramentum. Undè ista tanta virtus aquæ, ut corpus tangat et cor abluat, nisi faciente verbo, non quia dicitur, sed quia creditur? Id. in quâd. homil.

On joint la parole à l'élément de l'eau, et le sacrement se fait. Qui est ce qui donne une telle vertu à cette eau, qu'en touchant le corps, elle lave et nettoie le cœur, si ce n'est cette parole puissante, non parce qu'elle est proférée, mais parce qu'elle est crue ?

Christiani nomen ille frustrà sortitur qui Christum minimè imitatur : quid enim tibi prodest vocari quod non es, et nomen usurpare alienum? Sed si christianum te esse delectat, quæ christianitatis sunt gere, et meritò tibi nomen christiani assume. Id. De vit. Christ.

En vain celui-là porte le nom de chrétien qui n'imite pas JÉSUS-CHRIST; car de quoi peut servir d'être appelé tel, ne l'étant pas véritablement, et de se glorifier d'un nom qu'on a usurpé? Mais si vous voulez être chrétien, remplissez les devoirs du christianisme, et alors portez le nom de chrétien : vous le méritez.

Sicut per primum hominem in peccato et morte nascimur, ità per Christum in justitiâ et vitâ æternâ, in Baptismo, renascimur. August. De Baptismo.

Comme par le premier homme nous naissons dans le péché et la mort, nous renaissons, au Baptême, par les mérites de JÉSUS-CHRIST, dans la justice et avec le droit à la vie éternelle.

Sancto Baptismo consona sit vita christiana, nec cuiquam homini, si utrumlibet defuerit, vita promittitur æterna. Id. De fide et oper.

Il faut qu'une vie toute chrétienne réponde à la profession du saint Baptême : car on ne promet à personne la vie éternelle, si l'un ou l'autre vient à manquer.

Fiunt, non nascuntur christiani. Hier. Epist. ad Let. Tertul. in Apolog.

On ne naît pas chrétien, on le devient.

Detegeris et deprehenderis, ô christiane, quandò aliud agis, aliud profiteris; fidelis in nomine, aliud demonstrans

Vous qui portez le nom de chrétien, vous vous faites connaître, en agissant de toute autre manière que ne marque votre

in opere; renuntiâsti diabolo et operibus ejus. Non hominibus sed Deo *et angelis conscribentibus, tenetur in cœlo chirographum tuum : renuntiato non solùm vocibus, sed etiam moribus; non solùm sono linguæ, sed et actu vitæ.* August. De Symb.

profession : fidèle de nom, vous faites voir le contraire par vos actions. Vous avez renoncé au démon et à ses œuvres; et votre obligation à laquelle Dieu, les hommes, les anges ont souscrit, est gardée dans le ciel. Renoncez non-seulement de paroles, mais par vos actions et par votre manière de vivre.

Nemo christianus verè dicitur nisi qui Christo moribus, prout valet, coæquatur. Cyprian. xii, De abusib.

Personne ne peut vraiment être appelé chrétien, sinon celui qui se rend, autant qu'il est en son pouvoir, semblable à Jésus-Christ.

Baptismus mors criminum, vita virtutum. Id. Epist. ad Donat.

Le Baptême est la mort de tous les crimes et la vie de toutes les vertus.

Confessus es bonam confessionem in Baptismo, renuntiando sæculo et pompis ejus, coràm multis testibus, coràm sacerdotibus vel ministris, virtutibusque cœlestibus. Hieron. in i, Timoth.

Vous avez fait, en recevant le Baptême, une profession publique de renoncer au siècle, à ses pompes et à ses vanités; et cela devant plusieurs témoins, prêtres, ministres, et en présence des esprits célestes.

Si christianus es, Christum Deum *imitare : noli vacuum ferre nomen atque inane, sed plenum. Tanti mensuram nominis imple; imple, inquam, operibus nomine dignis.* Greg. Nyss. De nomin. et profess. christ.

Si vous êtes véritablement chrétien, imitez Jésus-Christ vrai Dieu : ne portez pas un nom vide, mais remplissez un si grand et si glorieux nom par des œuvres qui vous en rendent dignes.

In Baptismo, sic omnia et originalia delicta et perperàm commissa mundantur, ut illi nos restituat puritati in quâ Adam dicitur esse procreatus. Cass. in Ps. 5.

Dans le Baptême, tous les péchés, soit l'originel, que nous avons contracté par notre naissance, soit ceux que nous avons commis par notre volonté propre, sont tellement remis et effacés, qu'il nous remet dans la pureté et l'innocence, où nous savons qu'Adam fut créé.

Baptismus est per quem primitias spiritûs accepimus et principium alterius vitæ, ut sit nobis regeneratio, et sigillum, et custodia, et illuminatio. Joan. Damasc. iv, Sentent.

Par le Baptême nous avons reçu les prémices de l'esprit et le commencement d'une vie nouvelle, de sorte que c'est une régénération, un sceau authentique, une sauvegarde et une lumière pour nous conduire.

Quis fidelium nesciat Baptisma virtutum esse vitam, criminum mortem, nativitatem immortalem, cœlestis regni comparationem, innocentiæ portum, peccatorum naufragium? Optatus contrà Parmenianum.

Qui est-ce, entre les fidèles, qui peut ignorer que le Baptême est la vie de toutes les vertus, la mort de tous les vices, une naissance pour l'immortalité, l'acquisition du royaume du ciel, un port assuré pour l'innocence, où tous les péchés font naufrage.

Nos, pisciculi, in aquâ nascimur, nec aliter quam in aquâ permanendo salvi sumus. Tertull. De Baptismo.

Nous sommes comme des poissons, qui prenons naissance dans l'eau, et qui ne pouvons nous sauver autrement qu'en demeurant dans l'eau (de la pénitence).

Ab hâc fide vita nostra censetur : justus enim ex fide vivit. Id. De monogam.

Nous ne sommes censés vivre que depuis que nous avons reçu la vie au Baptême : car c'est de la foi que vit le juste.

Christiani non sunt aliundè noscibiles nisi de emendatione vitiorum pristinorum. Id. ad Scapul. 2.

On ne peut connaître par d'autres marques qu'un homme est chrétien que par l'amendement de ses anciens vices.

Dùm sacramentum Baptismi impenditur corpori, corpus consecratur immortalitati. Id. De Baptismo.

Lorsque l'on applique sur le corps le sacrement de Baptême, ce corps est consacré à l'immortalité.

In Baptismo, rex, sacerdos, propheta efficimur. Chrysost. Homil. 3, in Epist. ad Corinth.

Par le Baptême le chrétien devient roi, prêtre, prophète tout ensemble.

Exhibe vires (christiane), fortiter dimica, considera pactum, conditionem attende, militiam nosce, pactum quod spopondisti, conditionem quâ accessisti, militiam cui nomen dedisti. Verè delicatus es miles, si putas te posse sine pugnâ vincere, sine certamine triumphare. Tertull. Serm. de Martyr.

O chrétien, employez ici tout ce que vous avez de forces; combattez généreusement : considérez l'accord que vous avez fait et à quelle condition vous vous êtes engagé; connaissez en quel genre de milice vous vous êtes enrôlé. Vous êtes un soldat bien délicat, si vous croyez pouvoir vaincre sans combattre, et triompher sans être entré dans la mêlée.

Christus baptizatus est, non mundari volens, sed mundare aquas, ut, ablutæ per carnem Christi, quæ peccatum non cognovit, Baptismatis vim haberent. Ambros. II, in Luc.

Jésus-Christ a été baptisé, non pour être nettoyé de quelque souillure, mais pour purifier les eaux, afin que, purifiées elles-mêmes par la chair pure et innocente du Sauveur, elles reçussent la vertu de sanctifier dans le Baptême.

Religionis mysterium ingressus es : repete quod interrogatus sis, recognosce quid responderis. Renuntiâsti diabolo et operibus ejus, renuntiâsti mundo et luxuriæ ejus et voluptatibus ejus : non est fallere, non est negare. Id. De iis qui initiantur.

Vous êtes entré dans les mystères de la religion : repassez dans votre esprit les demandes qu'on vous a faites, et ce que vous y avez répondu. Vous avez renoncé au démon et à ses œuvres, au monde et à ses plaisirs : il n'y a plus moyen de s'en dédire, ou d'user de fourberie.

Tenetur vox tua, non in tumulo mortuorum, sed in libro viventium. Id., ibid.

On tient votre parole, et elle est écrite, non dans le tombeau des morts, mais dans le livre des vivants.

Memor esto sermonis tui, et nunquàm excidat tuæ series cautionis. Id., ibid.

Souvenez-vous de garder votre parole, et de n'oublier jamais l'étendue de votre promesse.

Per aquam Baptismi transitus est de peccato ad vitam, de culpâ ad gratiam, de inquinamento ad sanctificationem; qui per hanc aquam transit non moritur, sed exsurgit. Ambros. De Sacram. (sive quis alius auct.)

En passant par les eaux du Baptême, on passe de la mort du péché à la vie de la grâce, et des souillures à la sanctification de l'âme; celui qui passe par ces eaux salutaires ne meurt point éternellement, mais ressuscite pour la gloire.

Illa piscina in figurâ fuit, ut credas quòd in fontem Baptismatis vis divina descendat. Id. De iis qui initiantur.

La piscine a été une figure pour nous faciliter la croyance qu'une vertu toute divine descend sur les fonts du Baptême.

Agnosce, ô christiane, dignitatem tuam et, divinæ consors factus naturæ, noli in pristinam vilitatem degeneri conversatione redire. Memento cujus capitis et cujus corporis sis membrum; reminiscere quia, erutus de potestate tenebrarum, translatus es in Dei *lumen et regnum.* Leo, Serm. de Nativ.

Reconnaissez, ô chrétien, la noblesse de votre élévation, et, devenu participant d'une nature toute divine, ne retournez point à votre ancienne bassesse, par une vie qui dégénère du rang où vous êtes élevé. Souvenez-vous de quel chef et de quel corps vous êtes le membre; souvenez-vous qu'ayant été retiré de la puissance des ténèbres, vous avez été transféré à la lumière et au royaume de Dieu.

Christus originem quam sumpsit in utero virginis posuit in fonte Baptismatis. Id. Serm. 2 De Nativ.

Jésus-Christ a attaché aux fonts baptismaux la naissance qu'il a prise dans le sein de sa bienheureuse Mère.

Christus dedit aquæ quod dedit Matri; obumbratio Spiritus-Sancti, *quæ fecit ut Maria pareret Salvatorem, facit ut regeneret unda credentem.* Id. ibid.

Jésus a communiqué à l'eau le privilége qu'il a donné à sa Mère : le Saint-Esprit, qui lui servit d'ombre et qui lui donna la vertu de concevoir le Sauveur, fait que l'eau régénère celui qui a la foi.

Quo Spiritu de intemeratæ Matris visceribus nascitur Christus, hoc de sanctæ Ecclesiæ utero nascitur christianus. Id. ibid.

Par la même vertu du Saint-Esprit par laquelle Jésus-Christ est sorti du sein de sa très-pure Mère, par la même vertu le chrétien naît du sein de l'Église.

Nihil in hâc vitâ lex Christi non adjuvat, quin potius accusat, quòd, sub lege positi, contrà legem omnia faciamus. Salvian. 9.

La loi de Jésus-Christ (que nous avons embrassée par le Baptême) ne nous sert de rien sans une sainte vie, mais plutôt elle est une juste condamnation pour nous qui, soumis à une loi si sainte, faisons tout le contraire.

Omninò nihil prodest nomen habere sanctum sine moribus, quia vita à professione discordans abrogat illustris tituli honorem, per indignorum actuum vilitatem : cùm utiquè hoc ipso magìs per nomen sacratissimum rei simus qui à sancto nomine discrepamus. Id. in De provid.

Il ne sert de rien de porter un nom si saint, si l'on ne mène une vie sainte, parce que la vie qui ne répond pas à notre profession nous rend indignes d'un si glorieux titre, par la bassesse et l'indignité des actions que nous commettons : un nom si saint nous rend plus coupables, lorsque nous nous montrons si peu dignes de le porter.

Christiani à Christo nomen acceperunt, et operosum est, ut, sicut sunt hæredes nominis, ità sint imitatores virtutis. Bernard. Sentent.

Les chrétiens ont tiré leur nom de Jésus-Christ, et c'est une grande charge qu'ils ont à soutenir : héritiers de son nom, ils doivent aussi imiter sa vie et ses vertus.

Antè omnia, scientes quia hanc aquam (scilicet Baptismi) nec effundere licet nec rursùs haurire. Zeno Veron. Invit. 1 ad font.

Il faut être persuadé, sur toutes choses, que, comme il n'est pas permis de répandre l'eau du Baptême (sur des sujets indignes et mal disposés), il n'est pas non plus licite de la puiser une seconde fois (et de réitérer ce sacrement).

Cùm omnium aquarum natura sit talis, ut, cùm in profundum susceperit vivos, evomat mortuos, aqua nostra suscipit mortuos et evomit vivos, ex animalibus veros homines factos, ex hominibus in angelos transituros. Id. ad Neoph. post Baptism. Serm. 2.

C'est le propre de toutes les eaux, que ceux qu'elles reçoivent vivants dans leurs abîmes, elles les rejettent morts : l'eau du Baptême, par un effet contraire, nous reçoit morts et nous rend vivants; d'êtres grossiers elle nous rend hommes véritables, et hommes qui doivent se transformer en anges.

Quis illa pacta custodit ad quæ se in Baptismo voluntariè obligavit? Renuntiâsti diabolo, et ecce solum diabolum sequeris; renuntiâsti omnibus pompis ejus, et ecce solùm mundi pompis intendis. Bonavent. Serm. 16 de S. Stephan.

Qui est-ce qui observe le pacte qu'il a fait avec Dieu, et la condition à laquelle il s'est volontairement obligé par le Baptême? Vous avez renoncé au démon, et c'est lui seul que vous suivez; vous avez renoncé à ses pompes et à ses vanités, et vous ne recherchez que la pompe mondaine.

Per Baptismatis sacramentum Spiritus-Sancti *factus es templum. Noli tantum habitatorem pravis de te actibus effugare, et diaboli iterùm te sub-*

Par le sacrement du Baptême, vous êtes devenu le temple du Saint-Esprit. Prenez garde de chasser un tel hôte de chez vous par vos désordres, et de vous

jicere servituti, quia pretium tuum sanguis est Christi. Leo, Serm. 2 in Nativ.

assujettir une seconde fois à la servitude du démon : car le prix dont vous avez été racheté est le propre sang de Jésus-Christ.

An ad hoc christianus factus est, ut in sæculo floreres? August. Prœstat. in enarrat. 2.

Vous êtes-vous fait chrétien afin de briller et de prospérer dans le siècle?

Tibi esse christianum scimus omni gloriâ gloriosius, et omni sublimitate sublimius. Id. Epist. 96.

Être chrétien, nous savons que cette qualité est au-dessus de toute gloire, qu'aucune grandeur n'en approche.

§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[Définition]. — Quoique les docteurs donnent plusieurs définitions du Baptême, il n'y en a point de plus propre et de plus naturelle que celle qui se tire des paroles de Notre-Seigneur même dans S. Jean, et de celles de S. Paul dans l'Épître aux Éphésiens. Car lorsque Notre-Seigneur dit : *Si un homme ne renaît de l'eau et de l'esprit, il ne peut entrer dans le royaume de* Dieu, et S. Paul, parlant de l'Église, *qu'elle est purifiée par le Baptême de l'eau, par la parole de vie ;* ils nous donnent lieu de définir le Baptême : « Le sacrement de la régénération, qui se fait dans l'eau par la vertu de la parole. » Ce qui fait dire à S. Augustin, que la parole jointe à l'élément, fait le sacrement.

[Différents noms]. — Les SS. Pères ont usé de différentes expressions pour marquer ce sacrement. S. Augustin l'appelle le Sacrement de la foi, parce que ceux qui le reçoivent y font profession de la foi chrétienne. D'autres l'ont appelé le Sacrement d'illumination, parce qu'on y est éclairé des lumières de la foi. S. Chrysostôme, dans l'exhortation aux nouveaux baptisés, l'appelle tantôt le Sacrement de la purification, et tantôt le Sacrement de la sépulture de Jésus-Christ; quelquefois le sacrement par lequel nous sommes entrés sur Jésus-Christ, et d'autres fois le Sacrement de la croix de Jésus-Christ : en quoi il a suivi S. Paul, qui donne lieu dans son Épître aux Romains à toutes ces expressions.

Ce sacrement étant nécessaire à tout le monde pour obtenir la vie éternelle, rien ne pouvait être plus propre pour être la matière que l'eau, parce qu'elle est commune et qu'on peut en avoir facilement partout; en second lieu, parce qu'elle marque parfaitement l'effet du Baptême, puisque, de même que l'eau nettoye les taches du corps, c'est aussi par la grâce

du Baptême que sont effacées les taches que l'âme a contractées par le péché.

[Quand il a été institué]. — S. Thomas (3e part., quest. 66e. art. 2) dit que le Baptême, en tant que sacrement, a été institué lorsque Jésus-Christ fut baptisé par son précurseur S. Jean, comme S. Augustin nous l'enseigne; car alors le Baptême reçut la vertu de produire son effet et de conférer la grâce, quoiqu'il n'ait été nécessaire aux hommes, de nécessité de salut, qu'après la passion et la résurrection de Jésus-Christ, soit parce que, dans la passion de Jésus-Christ, tous les sacrements de l'ancienne loi et leurs cérémonies ont été terminés et accomplis, et que le Baptême et les autres sacrements de la loi nouvelle leur ont succédé; soit parce que, par le Baptême l'homme est rendu conforme non-seulement à la passion de Jésus-Christ, en tant qu'il meurt au péché, mais encore à la résurrection, en tant que par le Baptême l'homme commence à vivre de la vie nouvelle de la justice.

[Le Baptême traité d'alliance]. — Le Baptême est un traité d'alliance que nous faisons avec Dieu, par lequel nous ratifions celui que Notre-Seigneur a fait pour nous sur la croix. C'est ce que nous apprenons des Pères de l'Église, et particulièrement de S. Grégoire de Nazianze dans le discours qu'il a fait sur ce sacrement. « Le Baptême, dit-il, est un pacte que nous faisons avec Dieu de mener une seconde vie, dans un état plus pur et plus parfait. » C'est ce qui nous a été représenté en figure dans le premier traité que Dieu fit avec le peuple juif, par l'entremise de Moïse, et qui est appelé le premier, l'Ancien-Testament, c'est-à-dire la première ou l'ancienne Alliance.

[Marque et caractère]. — Lorsque Dieu institua la circoncision, voici ce qu'il dit à Abraham : « J'établirai mon pacte par une alliance éternelle entre moi et vous, et ceux qui descendront de vous : et par-là vous me reconnaîtrez pour votre Dieu, vous et vos descendants, et je vous reconnaîtrai pour mon peuple. » Or, ce que les Juifs faisaient par la circoncision, nous le faisons par notre baptême. La circoncision était une marque par laquelle ils se retranchaient et se séparaient pour toujours de la société des gentils, et, renonçant au culte des idoles, protestaient tacitement de ne vouloir désormais adorer que le seul vrai Dieu; et Dieu, réciproquement, leur promettait de les reconnaître pour son peuple, de les protéger contre leurs ennemis, et de veiller sur eux par une particulière providence. Le baptême est particulièrement l'alliance spirituelle que nous faisons avec lui, par laquelle nous nous donnons entièrement à lui, et lui de son côté tout à nous : de sorte qu'il imprime un caractère ineffaçable dans l'âme du chrétien, qui se consacre à Dieu d'une façon particulière. Ce caractère est le caractère d'enfant de Dieu et de brebis de Jésus-Christ :

caractère d'honneur et de gloire dans le ciel pour les chrétiens prédestinés qui en auront rempli avec fidélité les devoirs pendant leur vie; mais caractère de confusion, d'ignominie et de désespoir dans l'enfer pour les chrétiens réprouvés.

Comme le texte sacré nous assure que, par le Baptême, nous devenons les enfants adoptifs de Dieu, pour bien concevoir cette éminente dignité, il faut remarquer qu'il y a trois différences entre l'adoption divine et l'adoption humaine, dans les lieux où elle est en usage. — La première : l'adoption humaine ne met aucune qualité réelle et physique dans celui qui est adopté, et ne fait aucun changement dans sa personne; au lieu que l'adoption divine renferme l'infusion de la grâce sanctifiante et de la charité, qui nous attache le Saint-Esprit, lequel est lui-même le don du Très-Haut. — La seconde est que l'adoption humaine n'est introduite parmi les hommes que pour remédier aux désavantages de la fortune, et pour suppléer au défaut de la stérilité du père : *Adoptio in remedium fortunæ ;* mais l'adoption divine procède de l'excès de la bonté de Dieu : de manière que cette adoption ne regarde pas le soulagement de celui qui adopte, mais le bien et le bonheur de celui qui est adopté. — La troisième différence enfin est que, dans l'adoption humaine, le fils ne peut succéder au père que le père ne soit mort, parce que les héritages de la terre sont si bornés et de si peu de valeur qu'ils ne peuvent suffire à l'un et à l'autre : mais l'adoption divine ne demande point de succession, parce que c'est une participation d'un bien infini. — Voilà le bienfait de cette adoption que le chrétien reçoit du Père éternel dans le Baptême.

[Trois sortes de baptêmes]. — Outre le baptême ordinaire de l'Église, qui s'opère par l'eau et l'esprit, il y a deux autres baptêmes, dont parle S. Thomas (art. 11e de la question 66e) : l'un de sang, qui est le martyre, et l'autre d'amour et de charité. Ce saint docteur le prouve par l'autorité des Pères et par des exemples de l'Écriture. Il suffit de savoir que ces deux derniers suppléent au défaut du premier, supposé qu'on ne le puisse recevoir, et produisent la grâce et la rémission de tous les péchés; mais, n'étant point sacrements, ils n'impriment point ce caractère; et, comme ils sont contenus dans le baptême d'eau et d'esprit, cela fait qu'il n'y a qu'un seul baptême sacrement.

[La Sainte Trinité]. — Lorsque le Fils de Dieu a institué ce sacrement, il a voulu qu'il se fît au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, et que toutes les personnes fussent nommées lorsqu'il s'agirait de faire un chrétien; en sorte que, si l'une était omise, le sacrement serait nul et de nul effet. C'est pourquoi il a été ordonné, dans divers Conciles, que ceux qui auraient été baptisés par différents hérétiques, qui avaient des sentiments contraires à ceux de l'Église catholique touchant la Sainte Trinité, et qui, agissant conformément à leurs erreurs, usaient de certaines formules dif-

férentes de celles des orthodoxes, seraient rebaptisés : parce que toute la Sainte TRINITÉ intervient en ce mystère, et que le Père, le Fils et le Saint-Esprit veulent unanimement, et d'un commun accord, avoir part à notre régénération spirituelle, comme au commencement du monde tous trois indivisiblement coopérèrent à notre première création.

[Dispositions nécessaires]. — Outre le désir de recevoir le Baptême que doivent avoir les personnes raisonnables qui le demandent, la foi leur est nécessaire. C'est ce que le Sauveur nous enseigne par ces paroles : *Qui crediderit et baptizatus fuerit, hic salvus erit.* De plus, ce désir et cette foi doivent encore être accompagnés du regret de tous leurs péchés passés, et de la résolution de n'en plus commettre à l'avenir. C'est pourquoi celui qui demande le Baptême, et qui en même temps n'est pas dans la volonté de quitter ses habitudes criminelles, ne doit point être admis à ce sacrement. Que si quelqu'un le recevait sans cette disposition, il ne laisserait pas d'en recevoir le caractère, pourvu qu'en le recevant selon les formes, et avec les cérémonies de l'Église, il eût dessein de se soumettre à ce que l'Église fait en administrant ce sacrement : mais il n'en recevrait pas le principal effet, qui est la justification.

[Les effets du Baptême]. — La théologie, avec S. Thomas, reconnaît quatre principaux effets du Baptême. — 1. La rémission de tous les péchés, de l'originel et de l'actuel, du mortel et du véniel, dans les adultes qui le reçoivent, quant à la coulpe qui rend l'âme l'objet de la haine de DIEU. — 2. La rémission de ces mêmes péchés quant à la peine qui leur est due. — 3. L'infusion de la grâce habituelle et sanctifiante, avec les dons du SAINT-ESPRIT et les autres vertus qui l'accompagnent. — 4. L'impression du noble caractère dont l'âme est marquée pour distinguer le fidèle de l'infidèle. Nous comprenons ordinairement tous ces bienfaits sous le nom de *Filiation divine*, ou d'adoption des enfants de DIEU : car c'est principalement dans ce mystère que s'accomplit la parole de S. Jean : *Dedit eis potestatem filios* DEI *fieri.* (Ces effets du Baptême sont expliqués plus au long dans le Catéchisme du Concile de Trente, lorsqu'il parle de ce sacrement).

[La concupiscence]. — Il faut reconnaître avec le Concile de Trente, que la concupiscence demeure dans les personnes baptisées; mais elle n'est pas proprement péché. Car, comme dit S. Augustin, la coulpe de la concupiscence est remise dans les enfants baptisés, quoique cette même concupiscence leur soit laissée pour les exercer. Or, la concupiscence qui vient du péché n'est autre chose qu'un penchant et un mouvement de l'âme vers le bien sensible, qui n'est point proprement péché, lorsqu'il n'est pas accompagné du consentement de la volonté, ou de négligence. Ainsi, lorsque S. Paul dit : *Je n'aurais point connu les mauvais désirs de la concupiscence, si la loi ne m'avait dit : Vous n'aurez point de mauvais désirs;* il n'a

pas voulu marquer par ces paroles la concupiscence en elle-même, mais le vice de la volonté.

[Cérémonies du Baptême]. — Il est bon de remarquer les cérémonies du baptême, parce qu'il n'y en a aucune qui n'exprime l'obligation que nous avons de nous sanctifier, et de vivre ensuite en véritables chrétiens. — 1°. On interroge d'abord le catéchumène ou l'enfant dans la personne des parrains : Que demande-t-il? Et il répond qu'il demande la foi et d'être reçu dans l'Église, pour avoir un jour la vie éternelle. On lui répond que, pour être sauvé et pour vivre dans la foi, il faut garder les commandements de Dieu et de l'Église; et il promet de le faire; — 2°. On imprime la marque du chrétien, qui est le signe de la croix, sur son front et sur son cœur, pour lui apprendre que ses sentiments et ses actions doivent être conformes à la loi d'un Dieu crucifié; — 3°. On lui met du sel bénit dans la bouche, pour lui dire qu'il doit renoncer aux fausses maximes de la sagesse charnelle et ne goûter que les vérités que la sagesse du ciel lui enseignera; — 4°. On touche avec la salive ses oreilles et ses narines, pour signifier que ses oreilles doivent être ouvertes pour entendre la parole de Dieu, et qu'il doit mener une vie si exemplaire, qu'on puisse dire de lui qu'il est la bonne odeur de Jésus-Christ; — 5°. On lui applique l'onction du chrême sur la poitrine; sur les épaules et sur la tête, pour lui faire part de l'onction du Saint-Esprit, comme à un généreux athlète, qui doit combattre les ennemis de Dieu et qui doit préparer ses épaules à porter le doux joug de sa loi; — 6°. On emploie les exorcismes et les malédictions de l'Église contre le démon, afin de le chasser et de l'éloigner pour jamais du cœur de ce chrétien, et que Jésus-Christ seul le possède tout entier; — 7°. Il est revêtu d'une robe blanche, pour marquer l'innocence qu'il a reçue, et qu'il doit s'efforcer de conserver, en se dépouillant du vieil homme pour se revêtir du nouveau; — 8°. On lui met un cierge allumé à la main, pour être la figure du flambeau de cette foi vive qu'il doit toujours conserver ardente, par le feu de la charité, accompagnée de l'éclat du bon exemple; — 9°. Mais surtout remarquez qu'on ne donne point le baptême à ce catéchumène ou à cet enfant, et qu'on ne lui ouvre point la porte de l'Église, qu'il n'ait, à la face des autels, renoncé au démon, à la chair, au monde et à ses pompes. Qu'il y a de belles réflexions morales à faire sur tout cela!

[Promesses du Baptême]. — S. Thomas et plusieurs théologiens, et même quelques conciles, après S. Augustin, appellent les promesses que l'on fait au baptême des *vœux* : et c'est aujourd'hui un langage commun, auquel on ne doit pas s'opposer, comme ont fait quelques savants docteurs, poussés par un bon zèle contre les hérétiques des derniers siècles, qui, pour combattre et anéantir les vœux monastiques, ont tellement élevé ceux du baptême qu'ils ont soutenu que c'étaient les seuls qui fussent dans la reli-

gion chrétienne, et que les autres étaient des abus et des superstitions, qui ne distinguaient point l'état des religieux du commun des fidèles. Pour éviter ces deux extrémités, il faut tomber d'accord que les promesses que l'on fait à Dieu au baptême peuvent s'appeler des vœux, mais non pas avec la même rigueur que ceux des religieux; que c'est une sainte dévotion de les ratifier ou de les renouveler souvent, comme des promesses faites à Dieu, selon la louable coutume introduite depuis quelque temps, mais que c'est une erreur de les confondre avec ceux que l'on fait dans la profession religieuse, et de croire qu'il n'y en a point de plus parfaits. Car si le vœu, selon S. Thomas, est une consécration de l'homme au service de son Créateur, il est constant que la consécration que les religieux font d'eux-mêmes est plus entière, plus étendue, en un mot plus parfaite, que celle du commun des chrétiens, puisque les promesses qu'ils font à Dieu les obligent à une toute autre renonciation que les autres, lesquels ne sont obligés qu'à une renonciation de cœur aux richesses, aux pompes et aux plaisirs du monde, au lieu que les religieux s'engagent à s'en détacher d'effet et de volonté; sans parler des autres différences que les théologiens trouvent dans la nature de ces deux sortes de vœux. De manière que c'est une erreur de dire que les promesses des personnes religieuses ne les engagent point à de nouveaux devoirs, ni à des lois particulières, outre celles du baptême.

[Observation]. — L'opinion de quelques docteurs, que les Apôtres, en administrant ce sacrement, se contentaient de dire : « *Je te baptise au nom de* Jésus-Christ, » n'est pas communément reçue, n'étant appuyée que sur des raisons peu solides. Ce qui lui pourrait donner quelque sorte de probabilité, c'est ce qui est dit aux Actes des Apôtres que quelques-uns furent baptisés au nom de Jésus-Christ : *Jussit eos baptizari in nomine Domini* Jesu. A quoi ces mêmes docteurs ajoutent que ce qui obligeait les Apôtres et les premiers disciples de parler de la sorte, c'était de rendre plus célèbre ce saint et adorable nom, que les ennemis de la religion chrétienne s'efforçaient de décrier et de rendre méprisable : qu'ils n'eussent pu le faire cependant sans une dispense particulière de Jésus-Christ même; mais ce n'est qu'une conjecture assez faible, puisqu'il n'en est fait nulle mention. Je laisse les raisons dont les autres docteurs réfutent solidement cette opinion, pour répondre, après eux, que, quand il est dit aux Actes des Apôtres, que quelques-uns furent baptisés au nom de Jésus-Christ, cela veut dire du baptême institué par Jésus-Christ, pour le distinguer de celui que S. Jean avait conféré, et que quelques fidèles avaient déjà reçu.

[Les effets du baptême]. — Le baptême efface les taches de l'âme, ce qui est signifié par l'eau, qui nettoie les ordures du corps ; mais, comme ce n'est pas le seul ni le plus noble effet de ce sacrement, les paroles qui en sont

la forme marquent qu'il lie heureusement celui qui le reçoit aux trois Personnes de l'adorable TRINITÉ, d'une manière et d'une relation toute particulière, exprimée en ces paroles : *Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit* : de sorte qu'il nous fait les enfants adoptifs du Père, les membres vivants de JÉSUS-CHRIST son Fils, les temples et le sanctuaire du SAINT-ESPRIT.

1°. DIEU nous a choisis entre tant d'infidèles qu'il a laissés dans le paganisme, lesquels l'eussent mieux servi et qui lui eussent rendu plus de gloire que nous ne lui en rendrons jamais : nous ne devons donc pas en être ingrats en vivant en païens ; — 2°. Il nous a sanctifiés en nous faisant chrétiens : nous ne devons donc pas nous souiller tout de nouveau par les actions criminelles et honteuses ; — 3°. Nous avons reçu la foi et la connaissance du vrai DIEU et des mystères du christianisme : nous devons donc en pratiquer les vérités ; — 4°. DIEU nous a faits en même temps l'objet de son amour et de sa complaisance, en nous adoptant pour ses enfants : nous ne devons donc pas irriter sa colère par nos péchés ; — 5°. Enfin, il nous a donné droit à l'héritage du ciel : nous ne devons donc pas y renoncer, mais travailler à le mériter et à l'acquérir.



§ VI.

Endroits choisis des Livres spirituels et des Prédicateurs.

[Souvenir de ce bienfait]. — Quiconque aura lu avec soin les Épîtres de S. Paul reconnaîtra en même temps l'importance de rappeler aux fidèles le souvenir du bienfait incomparable d'avoir été appelés au christianisme et d'avoir reçu l'adoption divine par le moyen du Baptême, pour les exciter, à vivre en chrétiens et à soutenir par la sainteté de leur vie la gloire de cette nouvelle naissance. Ce grand apôtre, pour rendre recommandables les effets tout divins que produit ce sacrement, qui est, selon lui, l'image de la mort, de la sépulture et de la résurrection de JÉSUS-CHRIST, dont il veut que toute notre vie soit une vive expression, non-seulement nous en renouvelle souvent la mémoire, mais il n'en parle qu'en des termes pleins de majesté et tout remplis de l'esprit de DIEU. Il semble même qu'il ne trouve rien de plus puissant pour animer les fidèles à faire réflexion sur eux-mêmes, et à considérer avec attention si leur vie et leurs mœurs sont telles que doivent être celles de personnes qui font profession d'être de véritables chrétiens ; mais surtout pour admirer la bonté infinie de DIEU, qui a bien voulu, par un pur effet de sa miséricorde, présenter aux hommes, qui en étaient si indignes, un don aussi divin et aussi précieux que celui

du Baptême, et faire concevoir à ceux qui en sont honorés combien leur vie doit être pure et éloignée de tout crime. Car, par ce moyen, ils verront clairement que l'état du christianisme, dont ils font profession, demande d'eux qu'ils passent chaque jour de leur vie dans les mêmes sentiments de piété et de religion que s'ils avaient reçu ce jour-là la grâce du Baptême. (*Catéchisme du Concile de Trente*, 2e Partie).

[Y correspondre]. — Tâchons de conserver la naissance illustre que nous avons reçue par notre Baptême. Si un roi de la terre vous avait trouvé pauvre et mendiant, et vous avait tout d'un coup adopté pour son fils, vous ne penseriez plus à votre misère passée ni à la bassesse de votre cabane, quoique d'ailleurs il n'y ait pas une fort grande différence entre ces deux choses. Ne pensez donc plus à votre première condition, puisque l'état où vous avez été appelés est sans comparaison plus illustre que la dignité royale : car celui qui nous a appelés est le Seigneur des anges, et les biens qu'il nous destine ne sont pas seulement au-dessus de toutes paroles, mais même au-delà de toute pensée. Il ne vous fait point passer de la terre à la terre, comme ce roi pourrait faire; mais il vous élève de la terre au ciel et d'une vie mortelle à une gloire et à une vie immortelle et ineffable, qui ne sera bien connue de nous que lorsque nous la posséderons. Comment donc, étant admis au partage de ces grands biens, nous souvenons-nous encore des richesses de la terre, et comment nous amusons-nous encore à des fantômes, et à des images vaines? Quelle excuse vous restera-t-il, ou plutôt quelle punition ne souffrirez-vous point, si, après avoir reçu une si grande grâce, vous ne retournez au premier état d'où vous étiez si heureusement sorti? Vous ne serez pas puni simplement comme un homme qui pèche, mais comme un enfant de Dieu qui lui est rebelle; et l'éminence de la dignité à laquelle vous étiez élevé ne servira qu'à faire croître votre supplice. (*Sermon* 12e *de* S. Chrysostôme, *sur S. Matthieu*).

[Les promesses]. — Il est vrai qu'un chrétien, qui a été enseveli avec Jésus-Christ par le Baptême, et qui a reçu par ce sacrement une vie nouvelle, dont l'Esprit du même Jésus-Christ est l'âme et le principe, doit être mort au monde, à ses biens, à ses honneurs, à ses affaires et à ses plaisirs; mais il suffit, pour satisfaire à ses devoirs, qu'il y renonce par la disposition de son cœur; et, bien qu'il lui soit permis d'en conserver la possession et l'usage, il doit néanmoins en être tellement dégagé, par un sentiment intérieur, qu'il soit pauvre dans l'abondance, chaste dans le mariage, tempérant dans la bonne chère, et appliqué à Dieu dans le commerce que la nécessité de sa condition l'oblige d'avoir avec les hommes. (*L'abbé de la Trappe, De la sainteté et des devoirs de la vie monastique*, 3).

Pour s'acquitter des obligations que nous avons contractées au Baptême, il faut faire ce que dit S. Grégoire lorsqu'il fait le portrait d'un véritable

chrétien, en disant que c'est celui qui renonce aux voluptés des sens, qui foule aux pieds tous les désirs et toutes les inclinations terrestres par l'observation d'une discipline sainte, qui n'écoute rien de ce qui lui est inspiré par le sang et par la chair, et qui souffre sans peine tout ce qui combat et qui peut détruire une vie charnelle : *Qui, renuntians voluptatibus carnis, cuncta sua desideria per cœlestis disciplinæ custodiam calcat, nil jàm quod caro blanditur libeat, nihil quod carnalem vitam trucidat, spiritus perhorrescat.*

Faites un peu d'attention sur ce que vous devez à Dieu en qualité de chrétiens. Vous vous êtes engagés, par le Baptême, à servir uniquement Jésus-Christ, à rendre votre vie conforme à la sienne, à l'imiter, à le suivre en toutes choses, comme un disciple qui s'attache aux sentiments de son maître, comme un enfant qui obéit à la volonté de son père : c'est pour cela que vous avez renoncé au monde, à ses pompes, à ses vanités, à ses plaisirs, que vous avez en même temps déclaré la guerre au démon, comme à un ennemi irréconciliable. Vous êtes-vous acquittés de tous ces devoirs? Avez-vous gardé à Dieu la fidélité que vous lui avez promise? Avez-vous répondu au dessein que vous n'avez pu ignorer qu'il avait sur vous, au choix et à la destination qu'il avait faits de votre personne. N'avez-vous écouté en rien la voix de vos passions? Votre cupidité n'a-t-elle point eu de part à votre conduite? L'orgueil, qui domine d'une manière si absolue dans le cœur de tous les hommes, n'a-t-il point agi dans le vôtre? Enfin, avez-vous observé les règles de l'Évangile avec l'exactitude et la religion d'un serviteur fidèle? (Le même, *Conférences*).

[La dignité du chrétien]. — Qu'est-ce qu'un chrétien? C'est un homme qui a un rapport particulier avec Dieu, dont il devient le fils par le Baptême. Quoi de plus élevé, quoi de plus grand! Ce que Jésus-Christ est par nature, le chrétien l'est par l'adoption. Il reçoit, par la régénération spirituelle, la ressemblance de ce que le Verbe reçoit par la génération éternelle. *Nous avons reçu*, dit S. Paul, *l'esprit des enfants d'adoption, en vertu duquel nous osons appeler* Dieu *notre Père, comme étant véritables enfants de* Dieu *et ses héritiers.* « La naissance de Jésus-Christ dans Marie, dit S. Augustin, est le modèle de notre renaissance qui se fait par le Baptême. Elles ont le même principe, qui est le Saint-Esprit : l'une se fait dans le sein de Marie, qui est vierge et mère, et l'autre se fait dans le sein de l'Église, qui est pure et féconde. Le terme de la première est le Christ, c'est-à-dire un Homme-Dieu; le terme de la seconde est un chrétien, c'est-à-dire homme divin. » Dieu, dit S. Jean, pouvait-il pousser son amour et notre gloire plus loin que de faire que nous soyons véritablement enfants de Dieu? Pouvons-nous pousser notre ingratitude et notre indignité plus loin que de déshonorer cette glorieuse qualité par une conduite également criminelle et honteuse?

Un chrétien est un homme qui a un rapport essentiel à Jésus-Christ.



dont il est un membre par le Baptême : quoi de plus glorieux? Tous les chrétiens, dit S. Paul, ne sont qu'un corps dont Jésus-Christ est le chef, et dont ils deviennent les membres par ce sacrement, qui les unit avec lui par une union très-véritable, puisqu'elle fait un article de foi; très-réelle, puisque le Saint-Esprit en est le principe; union très-intime, puisque nous sommes animés de l'Esprit de Jésus-Christ, nous vivons de la même vie que lui; union enfin sublime, puisque le Sauveur la compare lui-même à l'union qu'il a avec son Père : *Tu in me, et ego in illis*. De sorte que, comme dit S. Pierre, nous devenons par-là participants de la nature divine. Si Jésus-Christ, qui nous procure tous ces avantages, ne nous en assurait lui-même, pourrions-nous les croire? Mais, si nous les croyons, pouvons-nous n'avoir pas des sentiments élevés, et une conduite conforme à notre croyance?

Un chrétien, par le Baptême, devient temple du Saint-Esprit. Ne savez-vous pas, dit l'Apôtre, que vos corps sont les temples du Saint-Esprit, qui réside en vous? Aussi se sert-on des mêmes cérémonies dans le Baptême que dans la consécration des temples : on chasse le démon par l'exorcisme de l'âme de celui qu'on fait chrétien, on le consacre par le chrême, figure de l'onction de la grâce par laquelle le Saint-Esprit se répand dans son cœur; il en prend possession par ce souffle mystérieux du ministre du Baptême : il devient ensuite le principe et l'objet du culte que le fidèle lui rend dans ce temple, par les actes de foi, d'espérance et de charité : c'est cet Esprit-Saint qui prie dans lui, par des gémissements si efficaces. Et c'est pour cela qu'elles sont d'un grand mérite, qu'elles nous peuvent donner un droit certain à la possession de Dieu. Dieu pouvait-il honorer l'homme davantage que de le faire enfant de Dieu, membre et frère d'un Homme-Dieu, et temple du Saint-Esprit? Aussi S. Jean nous dit-il que, par le Baptême, nous entrons en société avec le Père et le Fils, et conséquemment avec le Saint-Esprit. Quelle glorieuse société! quelle élévation! quel bonheur! (Le P. Nepveu, *Réflexions chrétiennes*).

[Seconde naissance]. — Il faut renaître pour entrer dans le royaume de Dieu et pour être mis au nombre de ses fidèles sujets : car nous naissons dans l'esclavage et sous la puissance du démon. Dieu, par sa miséricorde, nous a donné le pouvoir de changer de condition et de devenir ses enfants : mais peut-on le devenir sans une seconde naissance, que ni les désirs de la chair ni la volonté de l'homme ne sauraient donner? *Ce qui est né de la chair et du sang ne saurait être que chair et sang*, dit Jésus-Christ; et pour devenir esprit il faut naître de l'esprit. Or, nous recevons cette seconde naissance dans le Baptême, où l'esprit de Dieu, par le moyen de quelques paroles et de quelques gouttes d'eau, fait dans une âme ce que ne sauraient faire toutes les eaux de la mer et toutes les forces de la nature. Ensuite, nous pouvons faire croître comme par degrés cette vie surnatu



relle comme la lumière va croissant depuis le lever du soleil jusqu'au jour parfait; et, s'il arrive malheureusement que nous perdions une vie si sainte, nous la pouvons recouver par la pénitence, comme par un second baptême.

La première chose que l'Église exige de ceux qui demandent le Baptême est qu'ils promettent de changer de vie, par le triple renoncement qu'elle leur fait faire. « Car, sans une vie chrétienne, dit S. Augustin, le nom de chrétien sera le sujet de notre condamnation. » Ces étoiles qui tomberont à la fin du monde sont les chrétiens, dont on peut dire ce que S. Paul disait des Israélites qu'ils ne l'étaient que selon la chair et non pas selon l'esprit. Tous les chrétiens portent le caractère du Sauveur, mais tous n'en portent pas la ressemblance; tous sont sujets de Jésus-Christ, mais tous ne seront pas les cohéritiers de Jésus-Christ.

Un Souverain-Pontife dit un jour de S. François, voyant son corps tout entier dans le tombeau longtemps après sa mort : « Ce grand saint était comme mort pendant sa vie, et il est comme vivant après sa mort. » Il faut qu'un chrétien, qui par le Baptême doit porter la ressemblance du Fils de Dieu mort et enseveli dans le tombeau, selon S. Paul, un chrétien, dis-je, doit mourir au monde et à soi-même durant tout le cours de sa vie, afin qu'après sa mort il vive éternellement. Nous prenons tant de peines et nous faisons tant de choses pour entretenir la vie sensuelle et la vie civile : une vie sainte et divine, que la profession du christianisme nous oblige de mener, mérite-t-elle moins notre application ? La vie naturelle ne nous vient que de l'âme vivante du premier Adam, pour parler le langage de S. Paul, et la vie spirituelle nous vient de l'esprit vivifiant du second : *Factus est primus homo Adam in animam viventem, novissimus Adam in spiritum vivificantem.* (I Cor. xv, 8). (Le P. Dozennes, *La morale de J.-C.*).

[Imiter J.-C. sainteté du chrétien]. — Nous ne sommes point de véritables chétiens, si nous n'imitons Jésus-Christ, et si nous ne travaillons continuellement à nous rendre semblables à lui. Car enfin, qu'est-ce qu'un chrétien, sinon un disciple de Jésus-Christ, c'est-à-dire un homme qui fait profession de le suivre? « Personne, dit S. Cyprien, ne mérite de porter le nom de chrétien, s'il n'est, autant qu'il le peut, le parfait imitateur de Jésus-Christ : *Christianus nemo dicitur rectè, nisi qui Christo moribus, quoàd valet, coæquatur.* » C'est pour nous marquer cette obligation, que nous contractons en qualité de chrétiens, que S. Paul nous dit que tous ceux qui sont baptisés sont en même temps revêtus de Jésus-Christ : *Quicumque enim in Christo baptizati estis, Christum induistis* (Gal. 3). C'est pour cela encore qu'on nous oblige, dans le Baptême, de renoncer au démon et à ses œuvres, au monde et à ses pompes, pour ôter les obstacles qui pourraient nous empêcher de nous unir à Jésus-Christ par un amour sincère et une parfaite imitation. Il ne faut donc pas s'imaginer que quelques

gouttes d'eau qu'on nous verse sur la tête dans le Baptême nous fassent mériter la qualité de chrétiens : cela est nécessaire, mais cela ne suffit pas. (Le P. Nepveu, *Esprit du christianisme*).

[Honorer sa religion]. — Un homme qui a de bons sentiments n'oublie pas le caractère noble et distingué qu'il a à soutenir. Une dignité qui l'expose aux yeux du public le soumet aux bienséances qui lui conviennent. Une place honorable dans la maison et dans les bonnes grâces du prince ne lui permet pas de se démentir jusqu'au point de tomber en des bassesses indignes. Quelle que soit la conduite d'un magistrat, il ne saurait presque perdre de vue la robe qui le fait environner de tant de suppliants, qui lui attire tant de marques de respect. L'officier de guerre, dans la tranquillité même de la plus oisive mollesse, ne laissera pas évanouir de son esprit le pouvoir qu'il a de commander. Un titre qui nous sépare des autres, qui nous élève au-dessus d'eux, ne s'efface jamais dans notre pensée, pour nous faire négliger toute la considération qui lui est due, et tous les égards que nous lui devons nous-mêmes. Vous connaissez, chrétiens, la majesté, la sainteté, la grandeur de votre religion : pensez s'il peut y avoir en vous rien de si élevé que le caractère auguste de chrétien et de fidèle. Vous êtes disciples et enfants d'un Dieu qui s'est fait homme, qui répand ses faveurs sur vous, qui vous traite comme ses favoris, qui vous a marqué une place dans son royaume. Je n'ai garde de vous reprocher que vous estimiez rien tant sur la terre que l'honneur de lui appartenir. Si vous faisiez plus de cas d'une dignité méprisable, qui vous assujettit d'autres hommes, que de ce nom précieux qui l'oblige à vous regarder comme son héritier, et comme son frère, je serais forcé de ne plus vous considérer comme chrétiens. Mais, si vous êtes persuadés qu'être chrétien c'est votre plus grande gloire, comment pouvez-vous oublier que vous l'êtes?

Le chrétien est comme une monnaie qui porte l'image de Dieu. Il y a des monnaies de divers métaux, plus ou moins précieux. Il y a des chrétiens d'une sainteté inégale ; mais tout chrétien doit montrer les traits de la sainteté de Dieu, comme toute monnaie doit représenter l'image du prince. Sans cette image, il ne reste aux monnaies que leur prix naturel ; point de cours dans le commerce : sans les traits de la sainteté, il ne reste au chrétien que les qualités d'un infidèle ; il dément le caractère de son baptême. Quel rang doit-il tenir sur la terre? Quelle place pourrait-il avoir dans le ciel?

On était si persuadé, dans les premiers temps de l'Église, de l'obligation, attachée au baptême, de mener une sainte vie, que ceux qui ne voulaient point sitôt rompre leurs attachements le recevaient le plus tard qu'ils pouvaient. « Vous nous pressez, disaient-ils, de nous faire baptiser : pourquoi nous interdire les plaisirs de la vie, dans le temps que nous pouvons les goûter, et que nulle loi ne nous les défend ? Nou savons quelle doit être la régularité d'un fidèle, combien son caractère doit nous éloigner de toute

licence. Laissez-nous vivre au gré de nos passions, tant qu'il nous est permis de les contenter sans scandale : nous connaissons notre faiblesse, et nous ne voudrions pas déshonorer le nom de chrétien. Il vaut mieux retarder l'honneur qu'on nous veut faire que de vous faire repentir de nous l'avoir fait. Nous voulons soutenir la dignité du baptême par nos vertus, et nous ne sommes pas encore disposés à quitter nos vices. » Le catéchumène risquait son salut par le délai du baptême, plutôt que de s'exposer à vivre mal après l'avoir reçu. Il ne pouvait pas exprimer plus fortement la nécessité d'être saint, dès qu'on est baptisé. Le luxe, la mollesse, les délices, l'amour du monde, lui paraissaient si incompatibles avec la profession de chrétien, qu'il craignait de le devenir, de crainte de hâter des renoncements indispensables.

Le christianisme est un état où l'on fait profession de sainteté : la sainteté que l'on y professe est marquée dans les commandements de Dieu et dans l'Évangile : elle est par conséquent très-pure et invariable, et tous les fidèles sont obligés de la pratiquer. Cela est incontestable. Quelques fidèles voudraient réduire les préceptes qu'ils ont à observer à un point qui pût convenir aux mondains : ils interprètent, ils adoucissent les maximes sur lesquelles ils doivent régler leur conduite, et leur dessein est d'altérer leurs obligations sans changer leur croyance. Or, je le demande, est-il permis à des particuliers qui ont pris parti dans une condition, dans un état, d'en changer la forme et les principes, d'exiger de ceux qui ont le même engagement qu'ils s'en tiennent à leurs idées? Ou n'est-ce pas aux particuliers à suivre les règlements qu'ils trouvent sagement établis et religieusement observés par leurs semblables? Quel renversement! si un artisan, après avoir embrassé un métier, s'avisait de prescrire à ses compagnons des méthodes différentes de celles des maîtres et contraires à la fin que leur propose leur état ; si un soldat, dès qu'il serait sous les drapeaux, entreprenait de combattre les règles sûres et expérimentées de l'art militaire, et d'en substituer de nouvelles toutes propres à faire périr les armées, etc.

Le chrétien peut être de toute profession, mais dans toute profession il a à honorer sa foi par ses vertus. Pas un moment dans la vie où il puisse, sans blesser son caractère et s'éloigner de sa fin, démentir sa croyance, violer ses lois ; point d'affaire où le détour puisse donner atteinte à sa droiture ; point de divertissement qui lui permette le dérèglement ; point de succès qui puisse déconcerter sa modestie et son humilité ; point de peine que sa patience ne doive essuyer sans s'effaroucher. Tout doit se sentir en lui de sa croyance, sa croyance doit dominer sur toute sa conduite, et sur tous ses événements. Les fidèles qui prétendent avoir des ressources aux événements dans les tours injustes d'une industrie intéressée, une équité arbitraire pour le service d'un ami ou pour la ruine d'un ennemi, des égards, des distinctions, des tempéraments selon les

besoins de leurs penchants, ces fidèles savent-ils ce que c'est qu'être chrétien ? ils ne le savent pas : le sont-ils ?

Le baptême est un engagement, que nous contractons, auprès de Dieu, de mener une vie pure et sainte : tout ce qu'on en peut dire par rapport à notre conduite, est exprimé par-là. Sans avoir égard aux lois qui nous sont imposées, aux vérités que nous devons croire, aux espérances que nous pouvons concevoir, aux maximes sur lesquelles nous devons nous régler, aux mystères que nous avons à adorer, sans autre considération, sans autre réflexion, dès-là que nous avons le bonheur d'être baptisés, nous avons l'obligation de vivre saintement. Ne promît-on point de récompense à nos vertus, n'y eût-il point de châtiment pour nos crimes, ne fussions-nous point séparés du reste des hommes par les principes de notre croyance et par les cérémonies de notre culte, nous ne pouvons nous dispenser d'étudier et de pratiquer la sainteté, parce que nous avons été régénérés à la grâce par les eaux salutaires du baptême. Nous y avons pris une naissance nouvelle, un corps et un esprit nouveaux ; nous y avons été marqués d'un caractère divin, qui nous soumet à un chef, à un maître, à un père, à qui nous appartenons et qui ne peut nous reconnaître qu'à notre innocence. Tout fidèle sait cela. D'où vient donc qu''il a besoin d'être persuadé en tant de manières qu'il viole son engagement s'il ne s'efforce de devenir saint ? Il faut lui rappeler dans l'esprit sa foi, sa loi, son éternité, tous les effets les plus touchants de la justice et de la miséricorde de Dieu, comme s'il était nécessaire de faire ressouvenir un soldat qu'il doit porter les armes et combattre.

Nous ne naissons ni fidèles ni chrétiens sans qu'il en coûte ; c'est à nous de devenir chrétiens par notre travail. Le christianisme est comme une science dont il faut étudier les principes, les règles et les conséquences pour l'acquérir, comme une profession qu'il est nécessaire de pratiquer pour s'y rendre habile. On se plaint quelquefois de ce qu'on n'arrive à la sainteté que par la peine et par une violence constante : on voudrait être naturellement au-dessus des passions et des sentiments humains. Par cette plainte et par ce désir, on déclare que l'on sent l'obligation de se faire des mœurs pures et innocentes : mais en même temps on marque une idée bien basse, bien indigne de la vertu chrétienne. Nous sommes tous très-peu disposés à la sainteté ; nous en avons même un grand éloignement ; nous avons à forcer nos inclinations pour y arriver ; sans de rudes combats, sans une éternelle vigilance, sans une succession de victoires toutes pénibles, toutes fatigantes, nous ne devons pas espérer de l'atteindre : et ce sera à nous un sujet d'étonnement et d'impatience, si l'indolence et l'oisiveté, si le déréglement même et le vice, ne nous conduisent pas à la sainteté ! Rien de si accompli et de si difficile que d'être chrétien. Pécheurs à notre naissance, portés dans la suite de nos années à être toujours pécheurs, prétendons-nous que le hasard, l'indifférence, l'oubli, la cupi-

dité, l'amour du monde, nous rendent saints? Si nous ne le devenons, nous ne le serons jamais. *Fiunt, non nascuntur christiani*, dit S. Jérôme.

Le baptême est comme le sceau de Dieu, par lequel il nous distingue de ceux qui n'ont pas l'honneur de lui appartenir et d'être de sa maison. De quelque manière que soit un cachet, quelque main qui l'imprime, il laisse la même figure sur la cire. Comment connaîtrez-vous à l'empreinte, s'il était d'or, d'argent ou de plomb, s'il a été appliqué par une personne noble ou roturière, savante ou ignorante, vertueuse ou méchante? elle représente toujours la même image et les mêmes traits. Qui que ce soit qui nous marque du sceau de Dieu en nous conférant le baptême, s'il le fait avec les conditions communes et aisées qu'il doit y apporter, nous voilà véritablement baptisés. Si Dieu nous rend si facile un sacrement qui est comme le fondement de notre salut, pourrions-nous douter du désir qu'il a de notre salut? Pourrions-nous croire qu'il voulût nous refuser les grâces qui doivent soutenir une grâce si inestimable? C'eût été une grande miséricorde de Dieu de nous favoriser d'un si grand bienfait, quelque choix qu'il eût fait du ministre qu'il eût voulu employer: mais une des plus précieuses faveurs que nous puissions recevoir de lui, il l'a mise entre les mains de toutes sortes de personnes indifféremment, pour la faire tomber sur nous de leurs mains. *(Remarques sur divers sujets de religion et de morale)*.

[Conditions du Baptême]. — Pourquoi pensons-nous, quand on nous a enrôlés dans la milice de Jésus-Christ, qu'on nous ait fait renoncer à Satan et à ses pompes, qu'on nous ait imprimé sur toutes les parties de notre corps le signe de la croix, qu'on nous ait oints de l'huile sacrée, si ce n'est pour nous faire entendre que nous avons cessé d'être au démon pour appartenir à Jésus-Christ, que la joie du siècle n'est point faite pour des chrétiens, que cette vie doit être pour nous une vie de croix et de souffrances, mais que, pour les supporter avec mérite et avec joie, le Seigneur nous donnera la force et l'onction de sa grâce? C'est donc en vain que nous nous scandalisons quand toutes ces choses nous arrivent: ne devons nous pas nous y attendre? Nous a-t-on trompés en nous les dissimulant? C'est à cela que nous sommes appelés: *In hoc positi sumus, in hoc vocati estis*. (I Thessal. 3. — Petri. 4). (Monmorel, *Homélie dans l'octave de l'Ascension)*.

[La dignité où nous élève le Baptême]. — Un chrétien est dédié et consacré à Dieu par son baptême; on le tire de l'esclavage du démon pour le faire entrer en possesssion du Seigneur, qui s'en saisit et qui le regarde comme sien. Les chrétiens, dit S. Pierre, sont des personnes que Dieu a choisies pour lui, des gens qui composent une espèce de sacerdoce royal, qui sont prêtres et victimes tout ensemble; une nation sainte, un peuple d'acquisition, pour la conquête duquel Dieu a répandu jusqu'à la dernière goutte

de son sang. De plus, le chrétien est saint par l'infusion de la grâce sanctifiante, et, qui plus est, du SAINT-ESPRIT qui en est le principe. Je suppose toutes ces vérités, qui sont incontestables, pour en tirer cette conséquence, que les péchés des chrétiens sont plus griefs que ceux des païens, et par conséquent plus punissables, parce qu'ils sont plus élevés en dignité qu'eux. C'est la raison de l'éloquent Salvien, qui semble avoir triomphé sur cette matière. « Il est constant, dit-il, que plus l'état d'un homme est élevé, plus les fautes qu'il commet sont grandes : *Criminosior culpa est ubi honestior status;* et plus la personne qui se rend coupable est honorée, plus son péché a de dégrés d'énormité : *Si honoratior est persona peccantis, peccati quoque major invidia.*

Il faut souvent rappeler la mémoire de ce qui s'est fait à notre égard au jour de notre baptême, qui a été celui de notre adoption et de notre régénération spirituelle. Ce jour est passé, mes frères : et qui de vous se représente les engagements que vous avez contractés alors, pour faire par vous-mêmes ce qui n'a été fait que par la volonté d'autrui, et promis par une bouche étrangère? C'est une sainte pratique de renouveler souvent ces promesses, pour reprendre l'esprit de religion et pour vous engager entièrement à lui. Quand un enfant est porté sur les fonts, c'est un enfant de ténèbres ; mais, quand il a reçu la grâce du baptême, c'est un enfant de lumière. C'est pourquoi S. Denys appelle ce sacrement un sacrement de lumière : et S. Paul, écrivant aux Éphésiens et voulant faire allusion à ce qui s'est passé au jour de leur baptême, leur dit ces belles paroles : *Eratis aliquandò tenebrœ, nunc autem lux in Domino.* Si vous saviez, mes frères, le changement qui s'est fait de vos personnes depuis le jour de votre baptême, vous en seriez surpris : avant que vous fussiez baptisés, vous n'étiez que ténèbres et obscurité, et maintenant que vous avez reçu ce sacrement, vous êtes tout changés, et, intimement unis au Verbe divin, qui est la splendeur substantielle, vous êtes des enfants de lumière. (Joly).

[La vocation du chrétien]. — La vocation du chrétien est une vocation à la sainteté dans le dessein de DIEU, et un engagement à la sainteté dans la conduite de l'homme, par la grâce qui lui a été donnée par son baptême : grâce qui est la source de toutes les bénédictions spirituelles, et qu'on ne compte presque pour rien. Car qui est-ce qui, pour ranimer sa foi languissante, la ramène quelquefois à son origine? Qui est-ce qui, se modérant dans les prospérités de la vie, se souvient que son jour heureux est celui où il devint enfant de DIEU? Qui est-ce qui, pour mieux connaître et punir plus sévèrement les infidélités qu'il a faites à DIEU, rappelle en son esprit ou renouvelle les promesses qu'il lui a faites? Nous portons le nom de chrétien sans réflexion et sans mérite ; c'est un avantage que la piété de nos pères nous a procuré, et que nous n'avons pas soutenu par la nôtre ; l'innocence que nous y avions reçue n'a duré qu'autant que la faiblesse de l'âge nous a tenus dans l'impuissance de la perdre ; les passions se sont



saisies de notre âme; l'esprit du monde a prévalu dès que nous avons été en état de nous conduire, et nous avons cessé d'être fidèles sitôt que nous sommes devenus raisonnables. (**Fléchier**, *Sermon pour le jour de la Toussaint*).

[Baptême chrétien, baptême juif]. — Le baptême des chrétiens est bien différent de celui des Juifs, comme l'a remarqué S. Zénon de Vérone. Le Juif, qui, selon l'Apôtre, a été comme baptisé au passage de la mer Rouge, ne fut point mouillé de son eau; il marcha toujours à pied sec; la terre promise était la fin de son voyage : il la devait avoir continuellement présente. Mais, dans le baptême chrétien, où nous sommes faits enfants de Dieu, on nous lave dans les eaux. Piscine merveilleuse, où tous les objets de la terre paraissent dans une espèce de renversement : on y renonce à la vie du péché, pour ne plus vivre qu'à la vie de la grâce ; on y est dépouillé du vieil homme, pour s'y revêtir de l'homme nouveau; et sans violer son serment, on ne peut plus s'attacher au monde. (*Les actions chrétiennes.)*

[Le prix du baptême]. — Comme il n'est point de bien en cette vie qui ne soit corrompu par le mélange de quelque défaut, ni de condition si avantageuse qui n'ait quelque disgrâce, je puis dire qu'il nous arrive comme à ceux qui sont riches de naissance : parce qu'ils ne savent pas ce que vaut et ce que coûte le bien, ils sont ordinairement plus prodigues que ceux qui ont fait leur fortune par leur travail. De même, parce qu'on nous a donné la grâce du Baptême sans que nous fussions en état de la demander, et que nous avons trouvé le christianisme sans le chercher, nous n'en connaissons point, ce semble, la valeur, et il y en a bien peu parmi nous qui s'appliquent avec soin à en faire un bon usage.

S. Chrysostôme dit que ce qu'est le sein de la mère pour former le corps d'un enfant, dans sa première naissance, le Baptême l'est, dans la seconde régénération, pour former l'esprit du chrétien. Ou bien, comme dit S. Léon, Jésus-Christ a mis dans les fonts sacrés du Baptême une fécondité admirable, semblable en quelque façon à celle dont le Saint-Esprit a honoré le sein de la bienheureuse Vierge : *Christus originem quam sumpsit in utero Virginis posuit in fonte Baptismatis.* La fécondité de Marie nous donne un Sauveur, dit ce saint Pape, et la fécondité du baptême nous donne des fidèles destinés au salut; celle-là produit le premier des prédestinés, celle-ci produit les membres du corps mystique de Jésus-Christ, et lui donne des frères : *Dedit aquæ quod dedit Matri : obumbratio* Spiritus Sancti, *quæ fecit ut Maria pareret Salvatorem, facit ut regeneret unda credentem : quo Spiritu de intemeratæ Matris visceribus nascitur Christus, hoc de Sanctæ Ecclesiæ utero nascitur Christianus.* (Serm. de Nativ).

« Croyez-moi, mes frères, dit le même S. Léon, ce don excède tous les autres dons, et nous ne pouvons rien concevoir de plus grand que cette

grâce, qui fait que Dieu appelle l'homme son fils, et que l'homme peut prendre la liberté d'appeler Dieu son père : *Omnia dona excedit hoc donum, ut* Deus *hominem vocet filium, et homo* Deum *nominet patrem.* » Quel honneur, dit S. Augustin, que l'enfant adopté soit destiné à être où est le Fils unique et naturel, et, quoiquu'il ne lui soit pas égal dans sa divinité, qu'il soit néanmoins son compagnon et son cohéritier dans l'éternité! Quel honneur qu'en vertu de cette adoption il ait part à la même couronne et qu'il possède la même félicité! Hé Dieu! qu'il y a peu de chrétiens qui reconnaissent cette grâce, puisqu'il y en a si peu qui connaissent les grandes choses que Dieu a faites en leur faveur quand il les a faits chrétiens! Qu'il y en a peu qui entrent dans les sentiments du grand S. Louis, qui faisait plus d'état de l'honneur qu'il avait reçu ayant été enfant de Dieu par le Baptême, que de la gloire d'être fils de roi et légitime successeur du plus florissant royaume du monde! Qu'il y a de chrétiens qui pensent, avec des complaisances criminelles, à la noblesse de leur sang et à la gloire de leurs ancêtres, et qui s'abusent même par des généalogies trompeuses! mais qu'il y en a peu qui se souviennent avec joie qu'ils ont l'honneur, en qualité de chrétiens, d'être d'une extraction divine, d'être princes du sang de Jésus-Christ, et enfin d'être ses frères et ses cohéritiers, s'ils veulent, dans sa gloire!

Qu'est-ce qu'être chrétien? Nous l'avons déjà dit: c'est être enfant adoptif de Dieu et membre du corps mystique de Jésus-Christ. Eh quoi! en qualité d'enfants, ne sommes-nous pas obligés à porter sur nous les traits de la ressemblance de notre père? *Imitatores* Dei *estote, sicut filii charissimi.* En qualité de membres du Fils de Dieu, si nous ne voulons déshonorer notre chef et faire un monstre de son corps mystique, ne devons-nous pas être vivifiés de la vie de sa grâce, et dans toutes nos actions, agir par le ministère de son esprit? *Qui dicit se in ipso mañere debet, sicut ille ambulavit, et ipse ambulare.* O devoir du christianisme, que tu es mal entendu!

Souvenons-nous que, dans le Baptême, nous avons été faits chrétiens. Or, qu'est-ce, je vous prie, qu'être chrétien? C'est faire profession de la foi et de la loi de Jésus-Christ: en voilà assez pour nous confondre sur cette obligation. Cette foi et cette loi sont toutes saintes; nous faisons profession de vouloir aimer Dieu de tout notre cœur, et le prochain comme nous-mêmes; nous embrassons cette morale pure et élevée que l'Évangile nous enseigne, cette vertu héroïque qui ne donne rien à la chair ni au sang. Vous reconnaissez Jésus-Christ pour votre maître, et vous êtes engagés à suivre sa doctrine: faites réflexion sur les devoirs auxquels cette sainte profession vous oblige, (Le P. Texier, *vend. de la 1re sem. de Car.*)

[De ceux qui renoncent à la foi]. — Nous lisons dans l'histoire qu'un diacre de l'Église de Carthage, ayant appris avec beaucoup de douleur, dans la prison où il avait été mis pour la foi, qu'un jeune chrétien nommé Elpido-

phore, qu'il avait tenu sur les fonts du Baptême, avait malheureusement renoncé au christianisme pour retourner à son ancienne idolâtrie, et ne pouvant pas l'aller trouver, il se persuada qu'au jour de son martyre cet apostat serait dans l'assemblée de ceux qui assisteraient à son suplice, et qu'alors il pourrait lui faire des reproches. Le jour donc de sa mort étant venu, il prit sous son manteau la robe blanche dont il avait revêtu Elpidophore au jour de son baptême; et, ayant aperçu l'apostat, il lui montra cette robe en lui disant : « *Hœc sunt linteamina quæ te accusabunt, dùm majestas veniet judicantis :* Voilà, malheureux, voilà, perfide, la robe dont tu fus revêtu, quand tu fus fait enfant de Dieu ! ce sera cette robe qui te fera ton procès, et qui te confondra devant le souverain Juge. » Ces paroles furent prononcées avec tant de force, que ce renégat en fut saisi d'effroi, écumant et hurlant comme un démoniaque. Eh Dieu ! si un homme sur l'échafaud et sur le point de mourir confond si puissamment un pécheur, que sera-ce d'entendre la voix tonnante de Jésus-Christ qui nous reprochera notre ingratitude et notre infidélité ? Que répondrons-nous quand il nous accusera d'avoir violé les serments de notre baptême, et d'avoir foulé aux pieds toutes les grâces de ce sacrement ?

Cette seconde naissance, que le chrétien reçoit dans le Baptême, et par laquelle il devient enfant de Dieu, est un mystère au-dessus de tous les efforts de la raison humaine. Ce n'est pas seulement le docteur de la loi, Nicodème, qui en a été surpris lorsque le Fils de Dieu lui fit cette proposition : *Oportet nasci denuò,* il faut naître une seconde fois; ceux-là mêmes que Jésus-Christ a plus particulièrement instruits de cette naissance ont reconnu la difficulté qu'il y avait de bien entendre la grâce que Dieu nous a voulu faire. C'est pour cette raison que S. Augustin, réfléchissant sur le premier chapitre de S. Jean, a observé que le bien-aimé disciple y traite de trois mystères ineffables, qui s'éclaircissent et qui s'autorisent l'un l'autre. Le premier est la génération éternelle du Verbe dans le sein de son Père ; le second est la génération temporelle du Verbe dans le sein de sa Mère ; la troisième est la génération spirituelle que les hommes reçoivent dans les eaux du Baptême. Car S. Jean, prévoyant bien qu'on aurait de la peine à la croire, autorise cette régénération de l'homme par un autre plus difficile : *Et Verbum caro factum est, et habitavit in nobis :* le Verbe a été fait chair, et il a demeuré parmi nous. « Pourquoi vous étonnez-vous, dit sur cela S. Augustin, de ce que les hommes renaissent de Dieu ? Considérez que Dieu reçoit une seconde naissance de l'homme : *Quid miraris quia homines à* Deo *nascuntur ? attende ipsum* Deum *natum ex hominibus ?* »

Vous remarquerez une judicieuse différence que l'Apôtre a mise entre le premier et le second Adam : *Factus est primus homo Adam in animam viventem, novissimus Adam in spiritum vivificantem* (I Cor. 15). Lorsque le premier Adam fut formé de la terre, l'Écriture nous enseigne qu'il reçut une âme vivante, c'est-à-dire immortelle ; mais, quand le second Adam

est venu au monde, non-seulement il est venu au monde avec un esprit vivant pour lui seul, mais encore capable de donner la vie aux autres. « Et voilà le ravissant commerce de la chair et de l'esprit qui s'est fait en la personne de Jésus-Christ, » dit S. Athanase. Le Fils de Dieu a voulu prendre de nous la chair, afin que nous reçussions son esprit.

Pensez-vous quelquefois que la charité que Dieu a répandue dans vos cœurs vous donne la liberté de vous unir intimement à Dieu? Sommes-nous chrétiens tout de bon, c'est-à-dire avec connaissance de notre christianisme? Nous le sommes, parce que nous sommes baptisés, parce que nous entrons dans l'Église, nous assistons au sacrifice de l'autel, nous nous acquittons de certaines cérémonies au-dehors: màis avons-nous un entendement chrétien, une volonté chrétienne? Pensons-nous, raisonnons-nous en chrétiens? aimons-nous en chrétiens?

S. Augustin, dans la *Cité de* Dieu, remarque, après un auteur profane, que les grands hommes des siècles passés se glorifiaient d'être descendus des dieux, et que cette imagination, toute fausse qu'elle fût, leur était avantageuse: *Ut humanus animus, velut divinæ stirpis fiduciam gerens, res magnas aggrediendas præsumat audaciùs, agat vehementiùs, et ob hoc, impleat ipsâ securitate feliciùs.* Ils se flattaient de cette pensée, afin que, leur âme, se tenant assurée d'une naissance divine, eût la hardiesse d'entreprendre de grandes choses, les exécutât avec plus de chaleur, et les accomplît avec d'autant plus de bonheur qu'ils en croyaient le succès infaillible... Vanité, fantôme, illusion, je l'avoue: mais, si cette croyance d'une dignité prétendue et imaginaire a fait tant d'impression dans l'esprit des princes, quel sentiment n'inspirerait pas cette vérité de foi établie dans l'esprit d'un chrétien! « Je suis enfant de Dieu, et je dois posséder un jour tout le royaume de Dieu.» C'est le motif dont se servaient les Pères et qu'ils suggéraient à ceux qui recevaient le Baptême.

Je me dois souvent demander à moi-même où est ma foi, où est la sainteté de ma vie. Qui est-ce qui a des sentiments dignes du christianisme? qui a cette résolution forte et sincère, constante et généreuse, d'honorer par la sainteté de sa vie la filiation divine qu'il a reçue dans le Baptême? Que de lâcheté! que d'indifférence! que de mépris pour celui que nous devons reconnaître pour notre Père! et qu'il pourrait justement renouveler l'ancienne plainte qu'il faisait par son Prophète: *Filios enutrivi et exaltavi, ipsi autem spreverunt me* (Is. 1). Je leur ai donné la vie et la naissance, je les ai élevés jusqu'à la participation de mon être; mais, à mesure qu'ils ont crû, ils n'ont eu pour moi que de la froideur et du mépris. En effet, quelle reconnaissance, quel respect, quelle tendresse, quel empressement avez-vous pour lui plaire? A quoi pourra-t-il connaître que vous êtes ses enfants? (Le P. Texier.)

[La concupiscence après le Baptême]. — Quoique la concupiscence soit comme passée en nature et qu'elle rende le péché si difficile à vaincre, néanmoins

Dieu la laisse dans l'âme des fidèles après le Baptême, pour exercer leur vertu, pour dompter leur orgueil, et pour leur rendre toujours présent le souvenir de leur malheur. Pendant l'heureux état de l'innocence, la vertu était si naturelle à l'homme, qu'elle ne trouvait point de résistance : il faisait le bien avec plaisir, et la grandeur du mérite n'était point mesurée par la difficulté de l'ouvrage; ses passions étaient obéissantes à la raison, ses sens étaient fidèles à l'esprit, et le corps n'avait point d'autres mouvements que ceux de son âme. L'exercice de la piété n'était point encore un combat; la continence et la force n'étaient point contraintes de donner des batailles pour remporter des victoires. Aussi faut-il confesser que, si l'homme avait plus de repos, il avait moins de gloire que nous, et que, s'il goûtait plus de douceur, il n'espérait pas tant de récompense : car maintenant toute notre vie se passe dans l'exercice et dans le combat toutes nos vertus sont austères et toujours environnées d'ennemis. Ainsi, c'est pour combattre que nous nous sommes enrôlés par le Baptême sous les étendards du Fils de Dieu : c'est le chef que nous devons suivre. Mais souvenons-nous que cette inclination au mal, cet ennemi domestique et cette rébellion intérieure que nous éprouvons, sont la matière de nos combats et de nos triomphes. (Le P. Senault, *l'homme criminel, XI*e *discours.*)

[Effets du Baptême]. — Si, pour être chrétien, il ne s'agissait que de prononcer les promesses de son baptême; s'il suffisait de s'acquitter extérieurement de quelques devoirs de religion, de croire les vérités révélées, d'acquiescer à tout ce que l'Église catholique propose comme article de foi, de se faire même dans l'idée un devoir de les défendre au péril de sa vie, j'ose dire, Messieurs, que le nombre des vrais chrétiens serait aussi grand qu'il est aujourd'hui petit; que, quelque étroite que soit la voie du ciel, une infinité de gens y marcheraient; qu'il n'y aurait point de secte ni plus universellement répandue ni plus fidèle à ses obligations que la nôtre. Mais, quand je me représente que cette qualité de chrétien nous engage à des devoirs presque infinis, qu'à proportion de l'excellence de notre grâce on nous demande d'excellentes vertus, je tremble pour vous et pour moi, trouvant dans l'arche de Noé moins d'hommes que d'animaux, dans l'Église moins de véritables fidèles que de faux chrétiens.

Le Baptême, qui nous fait chrétiens, est, dit S. Grégoire de Nazianze, un lien qui nous attache à Jésus-Christ et qui nous rend, avec lui, étrangers sur la terre; un dégagement de notre servitude, où nos chaînes sont rompues, pour nous rétablir dans une vraie liberté; en un mot, c'est le plus excellent don de Dieu et le plus saint épanchement de sa lumiere. Cette grâce du christianisme reçoit différents noms, par rapport aux différents fruits qu'elle produit. *Don :* elle nous est donnée indépendamment de nos mérites. *Baptême :* nos âmes y sont purifiées. *Onction :* nous y sommes consacrés prêtres et rois. *Illumination :* une invisible clarté se

répand dans nos âmes, qui en sont toutes pénétrées. *Vêtement incorruptible :* notre ignominie et notre nudité sont cachées. *Sceau et caractère* : nous y appartenons à Dieu, c'est le signe de sa domination sur nous. Quand on confère ce Sacrement, les cieux s'en réjouissent, les anges en célèbrent la solennité avec d'autant plus de joie que la gloire qui nous y est communiquée nous approche d'eux.

Le renouvellement de l'homme s'est fait dans le Baptême, dit S. Grégoire de Nazianze. C'est là que, comme par un déluge universel, tous nos péchés sont noyés; c'est là que les impuretés et les taches que nous avons contractées par le vice de notre origine nous sont ôtées : et, comme nous sommes composés de deux parties, d'une partie visible et d'une partie invisible, de corps et d'âme, qu'a fait Dieu ? Il a voulu que deux choses dans le Baptême y répondissent : l'eau, qu'on y emploie d'une manière visible et naturelle, et l'esprit, dont la vertu produit son effet d'une manière spirituelle et invisible. Ce que l'eau fait au-dehors, l'esprit le fait au-dedans; l'eau lave le corps, mais l'esprit céleste donne à l'âme les secours dont elle a besoin dans l'état où elle se trouve. (*Diction nair moral.*)

[Devoirs du christianisme]. — Dans le monde, la plupart des hommes s'imaginent que le christianisme ne consiste qu'en quelques cérémonies extérieures, quon appelle Religion, et que toutes les obligations qu'il impose ne sont point du tout essentielles à la qualité de chrétien. On appelle religion certaines pratiques particulières, dont on se fait une loi de s'acquitter tous les jours, pendant qu'on omet toutes les autres : ce n'est point là une religion, c'est une illusion. Le devoir d'un chrétien, c'est d'exercer toutes les vertus, et celles principalement qui sont nécessaires à son état et à la destruction de ses vices et de ses passions. Vous assistez régulièrement au service divin ; vous communiez tous les mois, vous faites tous les jours quelques aumônes : tout cela est bon. Mais si, avec cela, vous êtes tranquillement vindicatif, ambitieux, envieux, médisant, vous n'avez que le superficiel de la religion. Le dirai-je? vous n'êtes pas un véritable chrétien. On ne fait point précisément ce qu'on est obligé de faire, et l'on veut pourtant se distinguer par tout ce qui fait du bruit; on ne prend les dehors de la religion que pour être plus en droit de réformer les autres; c'est un voile sous lequel le vice repose en sûreté, et sous lequel il veut jouir des priviléges de la vertu. On laisse le capital de la vertu pour les apparences.

Il faut qu'un chrétien considère son état comme un état de mort, qui lui ouvre le chemin du ciel et qui lui ferme celui du monde. Et comme le premier homme, sorti du paradis terrestre, ne put jamais y rentrer, parce que le chérubin que Dieu avait mis à la porte en défendait l'accès; ainsi, par une raison différente, mais par un effet tout semblable, le chrétien, s'étant par son baptême séparé du monde, qui est le paradis de l'homme

terrestre, Dieu ne veut pas qu'il y rentre, ni de pensée ni d'affection, et encore moins par ses actions. Son corps peut bien être sur la terre, mais son âme doit être en Dieu, et ne doit être appliquée qu'à Dieu. Il doit se souvenir de cette parole de l'Apôtre : « Soit que nous vivions, soit que nous mourions, quoi que nous fassions, nous sommes à Dieu. » (*Discours chrétiens.*)

La première obligation d'un chrétien qui a reçu le Baptême, c'est d'être mort avec Jésus-Christ; c'est-à-dire de se considérer, dans toutes les choses de la terre, comme une personne morte, qui n'y a plus de part et qui n'en doit plus avoir de sentiment, regardant indifféremment les biens et les maux du monde, et n'en étant non plus touché qu'un mort du bien ou du mal qu'on voudrait faire à son corps. C'est pourquoi, il faut considérer, premièrement, combien cette insensibilité à toutes les choses du monde est une haute perfection, et combien il y a peu de personnes qui soient vraiment mortes à tout ce qui n'est point Dieu. Cependant, c'est une perfection à laquelle généralement doivent tendre tous les chrétiens, comme étant essentielle au christianisme, puisque c'est le premier engagement où l'on est entré dans le Baptême, comme S. Paul le marque expressément par ces paroles ; *Quicumque baptizati sumus, in morte ipsius baptizati sumus* (Rom. 6). On doit donc avoir du moins un vrai désir d'y satisfaire autant qu'on le peut, si on ne le peut pas faire autant qu'on le doit.

Nous avons été ensevelis avec lui par le Baptême, pour mourir au péché, dit l'Apôtre. Ce qui nous apprend, ce semble, que ce n'est pas assez à un chrétien qui a été baptisé, d'être mort avec Jésus-Christ, s'il n'est, de plus, enseveli et renfermé dans le sépulcre avec lui. Or, la différence qu'il y a entre une personne morte et celle qui est dans le sépulcre, c'est que l'une est encore, en quelque sorte, parmi les vivants, et l'autre en est entièrement séparée; que l'une n'a plus de part avec le monde, mais que le monde en a encore avec elle, en ce que l'on s'occupe auprès d'elle pour lui rendre les derniers devoirs; au lieu que l'autre est tellement retranchée du commerce des hommes, qu'on n'a plus rien à lui faire, et qu'on ne pourrait plus même la regarder sans horreur. Ainsi l'état où doit être une personne baptisée est d'être non-seulement morte au monde, n'ayant aucun sentiment de ses biens et de ses maux, mais encore de vouloir bien que le monde la traite comme une personne morte et déjà dans le tombeau, qu'il a mise en oubli, dont il s'est entièrement séparé, et qu'il a rejetée de lui comme une chose qu'il ne peut souffrir. C'est l'état ou était S. Paul lorqu'il dit que le monde était crucifié pour lui, et qu'il était crucifié pour le monde : *Mihi mundus crucifixus est, et ego mundo.*

Comme S. Paul dit que si Jésus-Christ n'était point ressuscité d'entre les morts, notre foi et notre espérance seraient vaines, nous pouvons dire aussi que ce serait en vain que le Baptême nous aurait donné part à la mort et à la sépulture de Jésus-Christ, s'il ne nous avait aussi donné

part à sa résurrection et à sa nouvelle vie. C'est d'où naît la plus grande obligation d'un homme qui a reçu le Baptême, qui ne doit mourir au monde que pour vivre en Dieu; qui ne doit être insensible à toutes les choses temporelles que pour être touché de l'amour des choses éternelles; qui ne doit s'ensevelir avec Jésus-Christ que pour se dérober aux yeux et à la conversation des hommes; qui ne doit abandonner la demeure de la terre que pour habiter dans le ciel en qualité de ressuscité. (De Sainte-Marthe, *Traité de piété*.)

[Oubli trop général]. — Tout chrétien baptisé est essentiellement obligé de garder toute la loi : c'est ce qui nous fait voir que beaucoup de chrétiens ne satisfont point à leurs engagements, et qu'il y en a un très-grand nombre qui sont assez malheureux pour violer les vœux et les promesses de leur baptême : car ceux qui ne suivent qu'une partie des commandements, et ne font pas difficulté de transgresser plusieurs préceptes, sont manifestement des prévaricateurs. Ensuite, ceux qui ont la témérité d'expliquer la loi de Dieu selon leur sens, qui l'interprètent par rapport à leur intérêt et à leurs inclinations, sont encore évidemment des enfants rebelles, qui agissent directement contre ce qu'ils ont promis. C'est, par exemple, un devoir essentiel de la religion chrétienne de porter la croix et de se mortifier : toutes les cérémonies du Baptême nous font voir de quelle importance il est d'obéir à ce commandement. Vous ne pouvez ignorer que, quand vous avez reçu ce bienfait, le prêtre ne vous ait annoncé en plusieurs manières l'obligation de porter la croix; il vous l'a marquée par les signes et par les cérémonies, en imprimant le signe de la croix sur votre front, et ensuite sur votre poitrine. Est-il nécessaire de vous faire entendre ce que veulent dire ces cérémonies ? Si vous voulez encore entendre l'apôtre S. Paul, il vous apprendra que la vie chrétienne est une vie de crucifiement : *Qui sunt Christi, carnem suam crucifixerunt cum vitiis et concupiscentiis* (Galat. 5). Or, il suit de-là qu'il n'y a rien de plus opposé à la sainteté du Baptême, à ses engagements, à la vie chrétienne, que d'aimer les plaisirs, de les rechercher, de vouloir se satisfaire, et d'enflammer la cupidité en lui accordant ce qu'elle désire.

Grand Dieu ! en faisant attention à la miséricorde que vous nous avez faite lorsque vous nous avez marqués de votre sceau et que vous nous avez mis au rang de vos enfants, que nous avons sujet d'entrer dans de grands sentiments de confusion ! Vous nous avez fait une grâce dont le prix est inestimable : et cependant nous l'avons presque oubliée ; à peine y avons-nous pensé ; au lieu que nous aurions dû ne pas passer un seul jour de notre vie sans nous souvenir de vos grandes miséricordes. Combien de jours se sont écoulés sans que nous ayons fait aucune réflexion sur ce que nous étions, et sur ce que nous sommes devenus par la grâce du saint Baptême ? Si nous méditons les promesses que nous vous avons faites et les lois que vous nous avez prescrites, nous avons

encore beaucoup plus sujet de nous confondre en votre présence. Les avons-nous tenues, ces promesses? Avons-nous obéi à vos commandements? Infidèles que nous sommes, nous avons servi celui auquel nous avons renoncé, et notre vie a été une suite continuelle de désobéissances à vos saintes lois. Nous avons donc besoin de considérer nos premiers engagements, pour être convaincus de nos infidélités. Que ferons-nous, Seigneur, pour effacer des fautes si criminelles? Vous nous avez appris qu'il y a un second baptême, que vous avez institué par un excès de miséricorde pour ceux qui ont perdu la grâce du premier. Il n'y a que le baptême de larmes qui puisse nous rétablir dans l'heureux état d'où nous sommes tombés. (Lambert, *Homélie pour la Trinité*).

[Égalité entre chrétiens]. — Tous les chrétiens sont égaux en un sens: *Il n'y a parmi nous,* dit l'Apôtre, *qu'un corps, qu'un esprit, qu'une même espérance, qu'un Seigneur, qu'une foi, qu'un Baptême.* Ce qui doit faire notre principale gloire se trouve également dans tous les chrétiens. S'il y a quelque différence, elle doit être fondée sur les principes de la religion: si un chrétien doit avoir une prérogative au-dessus d'un autre, ce ne peut être que parce qu'il suit avec plus de fidélité les lois de l'Évangile. Le riche qui se conduit suivant les maximes de Jésus-Christ est au-dessus du pauvre, non parce qu'il est riche, mais parce qu'il est fidèle à Jésus-Christ. Le pauvre qui se sanctifie dans son état est infiniment au-dessus du riche qui mène une vie contraire à l'Évangile. En un mot, il n'y a rien de plus grand sur la terre, que le nom de chrétien.

Un chrétien, pour le définir exactement, est un homme qui, ayant été baptisé, prend l'Évangile pour règle de sa conduite et Jésus-Christ pour modèle, qui travaille continuellement à devenir la copie vivante de ce divin original, à en exprimer tous les traits en sa personne, afin, comme dit l'Apôtre, que la vie de Jésus-Christ paraisse dans lui: *Ut et vita* Jesu *manifestetur in corporibus nostris* (II Cor. IV, 10): de sorte qu'en le voyant on croie voir quelque chose de Jésus-Christ, et que ce chrétien puisse dire, avec S. Paul, qu'il vit de la vie de Jésus-Christ, ou plutôt, que Jésus-Christ vit en lui. Voilà le portrait d'un véritable chrétien: est-ce le vôtre? Vous reconnaissez-vous à ces traits, et pouvez-vous répondre que vous êtes chrétiens? Sondez votre cœur, examinez votre conduite sur cette règle, et puis répondez. (Le P. Nepveu, *Esprit du Christianisme*).

[Conserver l'innocence baptismale]. — Les chrétiens devraient travailler avec tous les soins imaginables à conserver l'innocence qu'ils ont reçue au Baptême. Mais ce qui est déplorable, c'est que la plupart n'y pensent point. On voit par expérience qu'ils dégénèrent de la pureté de leur divine régénération, presque aussitôt qu'ils atteignent l'usage de raison; et plus ils ont de connaissance, plus l'innocence et la simplicité chrétienne décroissent et diminuent en eux, la malice et le péché prenant tous les jours dans

leurs âmes de nouveaux accroissements et y jetant de plus profondes racines. A qui doit-on attribuer cette perte de l'innocence baptismale dans les enfants qui manquent de fidélité à Dieu presque aussitôt qu'ils se connaissent? Certes c'est à la corruption du siècle et à la négligence des pères et des mères, par le soin desquels, selon l'ordre de Dieu, la grâce devait se conserver et croître dans ces petites créatures : car, comme les pères et les mères ne vivent pas toujours chrétiennement, mais selon la corruption du siècle, et qu'ils n'ont pas soin de les bien instruire, il ne faut pas s'étonner si leur mauvais exemple fait prendre aux enfants de mauvaises habitudes, et les engage peu à peu dans le vice.

Les infirmités du corps, les maladies, les douleurs, les mouvements de la concupiscence, nous sont laissés après le baptême, afin de servir de matière à notre vertu, et que, ayant plus d'occasion de l'exercer, nous puissions acquérir aussi une plus grande gloire et une plus ample récompense dans le ciel. Ce fut cette raison qui fit que Dieu, après avoir délivré les Israélites de la servitude des Égyptiens, Pharaon et toute son armée ayant été submergés dans les eaux de la mer Rouge, ne les fit pas néanmoins entrer aussitôt dans cette terre heureuse et promise; mais il les exerça auparavant par plusieurs et différents événements fâcheux. Et même lorsque, dans la suite, il les eut mis en possession de cette terre, il en chassa bien la plupart des nations qui l'habitaient; mais il en laissa quelques-unes qu'ils ne purent détruire, afin qu'étant obligés de leur faire la guerre, ils eussent toujours des occasions d'exercer leur force et leur courage.

[Bonheur des enfants adoptifs de Dieu]. — Si les enfants de Dieu ont cela de commun avec Jésus-Christ, qui est le premier-né de toutes les créatures, que Dieu les a, pour ainsi dire, conçus dès l'éternité par sa pure volonté et par le seul motif de son amour, ils ne lui sont pas moins semblables quant à leur renaissance spirituelle, par la conformité qu'ils ont avec lui dans le mystère de son incarnation. Car ce Père tout-puissant et tout sage, voulant obliger ceux qu'il adopte pour ses enfants à se rendre conformes à son Fils par l'imitation de ses vertus et de sa sainteté, veut qu'ils renaissent spirituellement, comme il l'a fait naître temporellement. Chacun sait que Jésus-Christ a eu deux naissances, l'une éternelle dans le sein de son Père, et l'autre temporelle dans le sein de sa mère. Nous avons aussi deux naissances, l'une naturelle dans le sein de nos mères, l'autre surnaturelle dans le sein de l'Église : et celle-ci, dit S. Augustin, s'appelle, non génération ou naissance simplement, mais régénération ou renaissance, parce que la génération nous fait ennemis de Dieu et esclaves du démon, mais la régénération nous fait chrétiens et enfants de Dieu.

La profession que vous avez faite au baptême, dit S. Éphrem, est écrite dans les registres de l'éternité, et ce sera cette même profession qui vous

sera redemandée au jour de votre mort, et représentée au dernier jugement. Car alors on présentera à chacun le sceau de son baptême, pour voir s'il n'aura point été rompu ni violé. On verra si la fidélité sera demeurée entière, si la robe blanche de la première innocence n'aura point été souillée ni déchirée, si l'on n'aura point faussé cette belle protestation qu'on avait si généreusement prononcée, en présence de tant de témoins. Les anges écrivirent cette protestation à l'heure du baptême, et la représenteront à l'heure de la mort. Ainsi, nous aurons devant les yeux toute la conduite de notre vie, nos pensées, nos desseins, nos paroles et nos actions : on confrontera tout cela avec la promesse que nous avons faite et l'on verra si tout se trouvera conforme, et si nous avons été fidèles ou perfides. Cette confrontation, sans doute, sera terrible et pleine de confusion pour plusieurs chrétiens, qui n'ont rien de l'esprit du vrai christianisme, mais dont la vie est toute païenne.

C'est en ce point qu'il y a sujet d'admirer avec quelle magnificence Dieu nous traite, et à quel excès va sa libéralité : nous nous donnons à lui, et nous nous consacrons à son service : hélas! peut-être seulement de parole. Nous lui promettons de l'aimer parfaitement et de lui être fidèles le reste de nos jours : et lui, se confiant en nous, reçoit notre promesse, et nous récompense, dès le moment de notre baptême, comme si déjà il avait reçu nos services, quoiqu'il voie bien que la plupart ne lui tiendront point parole; et pour une simple promesse, dont il voit le violement et la rupture à la première occasion, il ne laisse pas de nous faire des largesses réelles et véritables. Il nous donne ses grâces, mais avec une si grande profusion, qu'il n'est pas seulement libéral ou magnifique, mais même prodigue de son amour, de ses trésors et de lui-même; il n'épargne rien pour faire un chrétien, et l'élever à un degré de grandeur incomparable.

Le Baptême est appelé par S. Pacien, évêque de Barcelone, *le Sacrement de la passion de* Jésus-Christ, parce qu'en ce sacrement le Fils de Dieu se plaît à répandre tout le mérite de son précieux sang et tout l'abîme de sa divine miséricorde sur les âmes des baptisés : en sorte que, étant toutes plongées et noyées dans cette mer de grâce, elles sont entièrement renouvelées, et reçoivent cette parfaite innocence qui nous est représentée par cette robe blanche que l'on donnait autrefois à chacun des nouveaux baptisés, ensuite de leur baptême. Car l'Église, dans cette cérémonie, leur faisait entendre, par la bouche de ses ministres, qu'ils doivent tellement régler la conduite de leur vie et veiller si exactement sur leurs paroles et sur leurs actions, qu'ils conservent cette première grâce, par laquelle ils sont renouvelés, et cette innocence baptismale dont ils sont revêtus pure et entière jusqu'au jour du Seigneur, devant le tribunal duquel nous serons obligés de paraître tous. (*La morale du* Pater).

[Jonas]. — Autrefois Jonas, endormi au fort d'une tempête, fut éveillé

par la voix d'un pilote éperdu : « *Cujus es tu ? quæ est terra tua? quod opus, et quò vadis ?* De quel pays venez-vous? quelle est votre patrie, votre profession? et où prétendez-vous aller? » Le prophète ne fit point d'autre réponse à une interrogation si peu convenable au temps du danger : « *Servus* Dei *sum ego, et* Deum *cœli ego colo :* Je suis le serviteur de Dieu, et j'adore le Dieu du ciel. » Comme s'il eût voulu dire : Ma profession, ma vocation, la fin de mon voyage, se réduit à adorer le Dieu du ciel. Ah! messieurs! permettez-moi de vous faire ici la même demande : *Cujus es tu?* d'où avez-vous pris votre origine? j'entends votre origine spirituelle. N'est-ce pas du ciel, quand vous avez reçu le Baptême? Songez-vous à y retourner? *Quodnam est opus tuum?* Quelle est donc votre occupation pour cela? Vous êtes chrétiens, vous êtes serviteurs du vrai Dieu, et vous l'adorez : est-ce en esprit et en vérité? (Anonyme).

[Démentir sa foi]. — La plupart des chrétiens démentent leur foi et leur nom par leur conduite. Embarrassés dans les maximes du siècle, ils combattent les maximes de leur foi; plongés dans les désordres, ils déshonorent la sainteté du christianisme, et, enivrés de la cruelle cupidité des choses de la terre, ils étouffent la charité. Comme personne n'est exempt des obligations du christianisme, il n'est permis à personne d'en retrancher quoi que ce soit : c'est la robe sans couture que les ennemis du Seigneur n'ont pu partager. Mais ce que les bourreaux n'ont osé entreprendre à l'égard de cette robe, les enfants de l'Église ont la témérité de le faire à l'égard de cette robe mystique; et je puis dire, avec le Prophète, que les vérités sont aujourd'hui diminuées parmi les hommes; chacun se donne la liberté d'en faire un partage, selon ses dérèglements et ses passions. (Massillon).

[Les premiers chrétiens]. — Avec la foi des mystères, les vertus les plus éminentes et les pratiques les plus pénibles se sont répandues par toute la terre. Les disciples de Jésus-Christ l'ont suivi dans les voies les plus difficiles : souffrir tout pour la vérité a été parmi eux un exercice ordinaire; et, pour imiter leur Sauveur, ils ont couru aux tourments avec plus d'ardeur que les autres n'ont fait aux délices. On ne peut compter les exemples des riches qui se sont appauvris pour aider les pauvres, ni des pauvres qui ont préféré la pauvreté aux richesses, ni des vierges qui ont imité sur la terre la vie des anges, ni des pasteurs charitables qui se sont faits tout à tous, toujours prêts à donner à leur troupeau non-seulement leurs veilles et leurs travaux, mais leur propre vie. L'Église n'est pas moins riche en exemples qu'en préceptes, et sa doctrine a paru sainte en produisant une infinité de saints. Dieu, qui sait que les plus fortes vertus naissent parmi les souffrances, l'a fondée par le martyre, et l'a tenue durant trois cents ans dans cet état, sans qu'elle eût un seul moment pour se reposer. (Bossuet, *Discours sur l'Histoire universelle*).

[Le baptisé enfant de Dieu]. — Considérez, dit le disciple bien-aimé, jusqu'où Dieu a porté sa bonté à notre égard, et quel amour il nous a témoigné, de vouloir que nous soyons appelés et que nous soyons effectivement les enfants de Dieu : *Videte qualem charitatem dedit nobis* Deus, *ut filii* Dei *nominemur et simus* (I Joan. III, 1). Car enfin, n'eût-ce pas toujours été trop pour nous quand il nous aurait seulement permis de prendre cette qualité? Et ne nous aurait-il pas infiniment plus obligés que nous ne méritons si, par une condescendance amoureuse, il avait voulu souffrir que nous l'appellassions notre Père? Mais sa bonté và bien plus loin : car non-seulement il consent qu'on nous appelle ses enfants, *Ut filii* Dei *nominemur*, mais il prétend que nous le sommes en effet, *Nominemur et simus*. Non-seulement il veut qu'on nous en fasse l'honneur au-dehors, mais il veut que nous en recevions toute la gloire et tous les avantages au-dedans. Nous nous glorifions, et nous avons sujet de le faire, dit S. Paul : *Gloriamur in spe filiorum* Dei (Rom. 5). Et de quoi, grand Apôtre? De l'espérance des enfants de Dieu. C'est lui, dit S. Jacques, qui, par le mouvement de sa pure volonté, nous a engendrés par la parole de sa vérité : *Ipse enim genuit nos verbo veritatis;* qui nous a appelés à la lumière, qui a fait passer jusqu'à nous, par le privilége de son adoption, un écoulement de la filiation de son Fils, afin que nous soyons comme les prémices de ses créatures : *Ut simus initium aliquod creaturæ ejus* (Jac. 1). Loin donc d'ici les noms pompeux que l'antiquité a donnés à ses héros! Loin ces titres magnifiques de grand, de conquérant, dont on se fait honneur! loin ces rangs distingués ou ces qualités personnelles qui nous attirent l'estime et le respect des hommes! Tout cela, quelque grand et quelque auguste qu'il soit, n'est rien, à beaucoup près, en comparaison de la qualité d'enfant de Dieu : et un homme, quelque pauvre, quelque méprisable qu'il soit par sa naissance et par ses emplois, est infiniment plus grand devant Dieu, dès qu'il est chrétien, que ne l'ont jamais été tous les souverains et tous les empereurs païens, parce que, dit S. Cyrille, « c'est être arrivé au faîte et au plus haut point de la vraie grandeur et de la vraie noblesse, que d'être mis au nombre des enfants de Dieu : *Fastigium nobilitatis est inter Filios* Dei *computari.* »

N'est-il pas étonnant que, le nom de chrétien étant le plus beau et le plus grand des noms, il soit le plus méprisé? que la qualité d'enfant de Dieu, que nous avons reçue au Baptême, étant la plus souhaitable, soit celle dont on se soucie le moins? Car enfin, avec quelle ardeur ne se porte-t-on pas à conserver les autres, et avec quelle fureur n'en soutient-on pas les droits? ne s'allarme-t-on pas quand on nous les conteste? et, pour une ridicule préséance qu'on nous dispute, des familles entières ne se divisent-elles pas? Mais, hélas! qu'on est tranquille sur ce qui regarde la qualité d'enfant de Dieu! on l'abandonne sans aucune peine à celui qui s'en veut faire honneur. Qu'on soit riche, qu'on soit distingué par sa naissance, qu'on ait de la considération dans le monde, qu'on y soit élevé par un bel

emploi, c'est ce qu'on fait valoir dans ses titres : mais, pour ce qui est de la grâce du christianisme, de l'adoption divine et de la qualité d'enfant de Dieu, c'est ce que l'on méprise, ou du moins dont on se met peu en peine de faire valoir les avantages, et de remplir les devoirs.

Si je considère le chrétien par rapport à Jésus-Christ, je trouve qu'il a l'honneur d'être un de ses membres, sur lequel Jésus a une influence de gloire et de grandeur qui le met au-dessus de toutes choses. Mais, pour concevoir la force de cette vérité, dont S. Paul nous est garant, il faut savoir que Jésus-Christ a deux corps : l'un naturel, qu'il a pris dans le sein de sa sainte Mère; l'autre mystique, qu'il s'est associé, et dont il a voulu être effectivement le chef. Et ainsi, comme par le Baptême nous entrons dans l'Église, qui est le corps mystique du Fils de Dieu, pour en être une partie; et que d'ailleurs Jésus-Christ, qui par sa mort a engendré cette Église, a voulu en être le chef; ne devons-nous pas inférer que, un chrétien faisant partie de ce tout, nous tenons de près à cet illustre chef, et que chacun en particulier est un de ses membres? *Vos autem estis corpus Christi, et membra de membro,* dit le grand Apôtre (I Cor. 6). Vous lui êtes tous unis, et cette union que vous avez avec lui, qui vous est si glorieuse, est de telle nature, qu'elle est parfaite et intime. C'est l'effet de la prière que le Fils de Dieu fit à son Père peu de temps avant sa mort : « Je vous demande que ceux qui doivent croire en moi soient en moi et moi en eux, de même que vous êtes en moi et moi en vous, par l'union qui nous lie éternellement. »

Pouvions-nous monter plus haut ? et Dieu, après nous avoir unis à son Fils comme des membres à leur chef, pour ne faire qu'une même chose avec lui, pouvait-il nous honorer davantage? Et néanmoins, quelque éclatante que soit cette gloire que nous tirons de cette étroite alliance contractée par le Baptême avec Jésus-Christ, quel avantage en retirerons-nous, si nous ne la soutenons par nos bonnes œuvres? On nous appelle chrétiens, et lorsqu'on nous donne ce beau nom, on nous fait entendre que c'est pour nous donner à Jésus-Christ et pour être ses membres; nous nous en flattons même, et nous regardons cette qualité comme le fondement de toutes les grâces que nous recevons de son infinie miséricorde. Nous sommes à lui, et nous sommes comme divinisés en sa personne : et, avec tout cela, nous nous relâchons dans la pratique de nos devoirs, nous oublions nos obligations les plus essentielles, et sous une vaine espérance nous nous figurons que ce seul nom nous sauvera. Eh ! d'où vient que nous nous trompons ainsi nous-mêmes, et que nous imposons aux autres? Qu'un homme entre dans notre famille, et qu'il se trouve uni à nous par les liens du sang, nous ne pouvons le souffrir lorsqu'il nous déshonore par sa méchante conduite : et nous croirons que Jésus-Christ, cet illustre chef dont nous sommes les membres, soit moins sensible aux injures qu'il reçoit de nous, et que nous prétendons excuser parce que nous lui appartenons de si près ? Aveugles, qui ne voyons pas

que c'est par-là même que nous sommes plus coupables, que c'est par-là que nous attirons notre réprobation ; en un mot, que la différence qu'il y a entre nos actions et notre qualité, entre notre vie et nos titres, nous rend plus criminels, par le plus grand outrage que nous faisons à DIEU.

« Ne savez-vous pas que vos corps sont les membres de JÉSUS-CHRIST, » écrivait autrefois S. Paul aux Corinthiens, pour leur donner toute l'horreur qu'ils devaient avoir de l'impureté : *Nescitis quia corpora vestra membra sunt Christi? Lui arracherez-vous donc ses propres membres, pour les faire devenir les membres d'une prostituée?* Disons à peu près la même chose du chrétien qui ne répond pas par sa conduite à la sainteté de la religion qu'il a embrassée par le Baptême. Nous y sommes faits les membres du Fils de DIEU : *Nescitis quia membra vestra membra sunt Christi?* Les déshonorerez-vous, ces membres ? les profanerez-vous ? les ôterez-vous à JÉSUS-CHRIST par une vie sensuelle et païenne, pour les consacrer à la volupté? Ah ! quel outrage, mon aimable Sauveur, ne serait-ce pas pour vous et pour nous ? Quelle horrible confusion, de trouver tant de disproportion entre les membres et le chef ? Mais oserai-je à l'avenir me faire honneur du glorieux nom de chrétien, quand je me considérerai par rapport à vous, quand j'appliquerai la règle de votre vie sur la corruption de la mienne, quand je concevrai l'excellence de l'état auquel vous m'avez élevé, par votre union, avec la misère et la confusion où mes désordres m'ont jeté ?

C'est un autre principe qui donne une nouvelle grandeur au chrétien, qu'outre que nous sommes les membres de JÉSUS-CHRIST, nous sommes encore les temples du SAINT-ESPRIT. Et ne croyez pas que je parle seulement de nos âmes. Qui doute que, réconciliées à DIEU par le Baptême, elles ne soient le palais et le sanctuaire du SAINT-ESPRIT ? je parle même du corps du chrétien : ce n'est qu'après le grand Apôtre que j'avance cette vérité: écoutons comme il s'en explique : Est-ce que vous ignorez, dit-il, que votre corps, et les membres qui le composent, sont le temple du SAINT-ESPRIT, qui réside en vous, et que vos yeux, votre langage, vos pieds et vos mains, doivent servir au SAINT-ESPRIT et lui être consacrés ? *Nescitis quia membra vestra templum sunt* SPIRITUS-SANCTI, *qui in vobis est?* Et qu'au même moment que nous recevons la grâce du Baptême, qui est comme la forme qui nous fait chrétiens, le SAINT-ESPRIT, qui autrefois ne pouvait demeurer dans l'homme parce qu'il était chair, descend maintenant invisiblement au-dedans de nous pour y faire son séjour, si-tôt que la consécration en est faite dans l'auguste cérémonie de notre baptême ? C'est pour cela que ce sacrement est appelé régénération, rénovation, création, justification ; c'est pour cela que S. Augustin a dit que nous sommes faits chrétiens par le même Esprit qui a sanctifié la Sainte Vierge en la rendant Mère de DIEU, et que, comme cette admirable créature a porté un DIEU dans son sein par l'opération du SAINT-ESPRIT, nous devons le por-

ter dans nos corps, que l'ESPRIT-SAINT qui réside en nous a choisis pour ses temples. (Anonyme).

[Autres considérations]. — Ce n'est pas sans sujet que le grand Apôtre s'écrie, parlant aux fidèles : Prenez garde à votre vocation ; ou bien : considérez votre vocation : car c'est ce que l'on ne peut assez considérer. Il est vrai que les grandeurs de cette vocation ne paraissent pas à ceux qui regardent les choses par les yeux de la chair. La vie des chrétiens est cachée avec JÉSUS-CHRIST en DIEU ; elle est cachée au monde : car, à l'extérieur, elle est humble, petite, abjecte ; elle est cachée avec JÉSUS-CHRIST, comme sa vie l'a été, et le monde ne l'a pas connu. C'est pourquoi, dans les premiers siècles, on regardait les chrétiens comme la lie du peuple, gens sans esprit, sans conduite, qui, sous prétexte de biens imaginaires (c'est comme parlaient les infidèles), se privaient malheureusement de toutes les commodités de la vie, et souffraient toutes sortes de maux. Cependant, si tous les artisans apprennent les règles de leur art, et tous les disciples la science que leur enseigne leur maître, à plus forte raison le chrétien doit-il s'instruire de son état et des obligations de son état.

« La connaissance de JÉSUS-CHRIST, dit l'éloquent Salvien, ne doit pas être stérile, mais produire un amour effectif, en sorte que le nom de chrétien, sans la pratique de ce qu'il signifie, n'est rien. » (De gub. Dei, III). C'est donc une obligation très-étroite de vivre conformément à ce que le Fils de DIEU nous a enseigné. C'est pourquoi, pendant que tous les peuples étaient étonnés des miracles qu'il faisait, il disait à ses disciples : Mettez, vous autres, mes paroles dans vos cœurs. » Ces paroles s'adressent aux véritables chrétiens, qui, dans la primitive Église, étaient appelés *saints*. Je dis véritables chrétiens : car il y en a qui vivent comme s'ils n'avaient aucune connaissance de DIEU et de JÉSUS-CHRIST : c'est comme s'exprime cet homme apostolique ; et c'est ce que nous avons sujet de dire aujourd'hui à la plupart des chrétiens, à ce peuple qui a vu une grande lumière, appelée par S. Pierre une lumière admirable ; à ce peuple éclairé des lumières de la foi, instruit des maximes d'un Homme-DIEU, qui a bien daigné se faire son maître. Et cependant ces chrétiens, si nous jugeons de leur croyance par leurs actions, demeurent assis dans les ténèbres et au milieu des ombres de la mort. Que si on me répond qu'il n'y eut jamais de siècle plus éclairé, que jamais la parole de DIEU n'a été plus commune et ne s'est fait entendre plus loin, on a sujet de se plaindre que les chrétiens se contentent d'une connaissance stérile.

Après la révélation qu'il a plu à DIEU, tout bon et tout miséricordieux, de nous faire des vérités chrétiennes, nous sommes inexcusables si nous ne les connaissons pas ; mais quelle terrible attente du jugement de DIEU si, les ayant ignorées, la grâce de notre vocation demeure inutile en nous par les ténèbres volontaires de notre esprit ? Malheur à nous qui, dans le plein midi des beaux jours de la grâce, et lorsque le soleil de justice, s'é-

tant levé, nous environne de toutes parts, marchons encore dans les ténèbres de la mort! Faut-il que, par notre aveuglement volontaire, les plus grandes grâces de Dieu nous servent de justes sujets d'une plus grande condamnation? Faut-il que le chrétien, qui est élevé à un état tout divin, se ravale jusqu'à être semblable aux bêtes par le péché? Faut-il qu'ayant été honoré de la qualité d'enfant de Dieu et de membre d'un Homme-Dieu, ayant participé à la nature divine, ayant été destiné à une couronne immortelle, il se prive de toutes ces faveurs et de tous ces avantages, par une vie si peu conforme à sa profession et à sa dignité?

Dans le monde, on réduit le christianisme à ne point tomber dans des péchés honteux, qui ôtent la réputation d'honnête homme, comme sont les péchés d'impureté, d'ivrognerie, d'injustice et autres semblables; à des pratiques extérieures, à assister aux saints mystères, à entendre quelquefois la parole de Dieu, et enfin à s'acquitter de certains devoirs extérieurs de religion. Toutes ces choses sont bonnes et excellentes, et, bien loin de les improuver, je voudrais pouvoir exhorter tout le monde à les pratiquer: mais la grâce du christianisme ne se réduit pas à ces exercices. Et à quoi donc? demandez-vous. L'apôtre S. Paul nous l'apprend, en nous expliquant la nature et le mystère du Baptême: et il dit que nous avons été ensevelis avec Jésus-Christ, par le Baptême, pour mourir avec lui, afin que, comme il est ressuscité, nous marchions dans une nouvelle vie, puisqu'il est certain que, si nous sommes entés sur lui (ce sont les paroles de l'Apôtre) par la ressemblance que nous avons eue à sa mort, nous le serons aussi dans sa résurrection. Ces vérités regardent tous les chrétiens, puisque l'Apôtre les applique à tous ceux qui ont été baptisés. Tous ceux donc qui ont reçu le Baptême sont morts au péché; ayant été baptisés dans sa mort, tous ont été ensevelis avec lui, tous ont été entés sur lui. Nous devenons donc un corps avec lui, comme la branche devient une avec l'arbre où elle est entée: voilà la grâce de notre vocation, qui nous est enseignée par le Saint-Esprit même parlant par l'Apôtre. Mais il est rare de trouver des chrétiens qui connaissent la grandeur et les devoirs de cette vocation, et qui se regardent comme une même chose avec Jésus-Christ; car il suit de-là qu'ils doivent vivre comme il a vécu, puisqu'ils doivent être saints dans toute leur conduite, comme celui qui nous y a appelés est saint; qu'ils doivent mener une vie toute ressuscitée, rechercher les choses qui sont en haut, et non pas ce qui est sur la terre. *(Le chrétien inconnu).*

Aut muta nomen, aut muta mores, disait un ancien à un soldat lâche qui portait un nom illustre. Changez de nom ou changez de vie; ou cessez de vous appeler chrétien, ou vivez conformément à la dignité du titre que vous portez. Car enfin, pendant que vous n'aurez l'Évangile qu'à la bouche et que votre vie ne répondra point à cette doctrine, vous aurez beau prendre la qualité de disciple du Sauveur: il ne sera point votre maître, ni votre père, ni votre modèle. *(Discours moraux).*

[Obligations du baptême]. — Tertullien appelle les obligations que l'on contracte au baptême. « *Pondus Baptismi.* » J'avoue que sa pensée, au sens qu'il emploie ces paroles, n'était pas conforme au sentiment de l'Église, parce qu'il prétendait par-là nous faire voir les obligations fâcheuses et étroites que nous imposait le Baptême, et, par la vue de ses difficultés, nous persuader de ne le recevoir qu'à la mort. *Si illi Baptismi pondus cognoscerent, fortassè consecutionem timerent potiùs quam dilationem.* J'avoue qu'en cela son sentiment n'était point orthodoxe, puisqu'il autorisait un abus qui se commettait en ce temps-là. Mais j'avoue, d'autre part, qu'il avait raison en ce qu'il dit que le Baptême est un grand poids : non pas que ce poids soit difficile à porter ; car le Fils de Dieu dit lui-même que son joug est doux ; mais parce que l'obligation en est étroite, et qu'il nous accablera un jour de son poids ; et, si nous sommes du nombre des réprouvés, il fera notre plus grande confusion. (Bourdaloue).

Il me semble que le Sauveur crie du haut de la croix à tant de mauvais chrétiens, qui portent son nom et qui le prononcent insolemment au milieu de leurs désordres : « Misérables, ne profanez pas davantage le nom que j'ai porté avec tant de gloire ; quittez, quittez ce nom, plutôt que de souffrir qu'il soit honteusement profané en vos personnes ! Avec ce nom j'ai défait l'enfer entier, et vous n'avez pas le courage de surmonter une passion ; avec ce nom, j'ai humilié les démons et réprimé leur insolence, et vous n'avez pas le courage de résister aux moindres ennemis de votre salut ; avec ce nom je me suis soumis toutes les créatures, et vous en affaiblissez tellement la force, que vous me rendez esclave de vos péchés : *Servire me fecistis iniquitatibus vestris.* (Fromentières, *La Circoncision*)

[Le chrétien réprouvé]. — Oui, je confesse, dira ce chrétien infortuné, que je suis coupable, et que la miséricorde du Sauveur, par moi si indignement outragée, ne m'a laissé aucun moyen de me justifier. Les païens qui ne l'ont point connu, les Juifs qu'il a abandonnés, tant de peuples barbares qui n'ont jamais ouï son nom, pourraient peut-être avoir quelque sorte d'excuse de ce que leur vie n'a pas été sainte : mais moi, qui suis né dans le grand jour du christianisme, moi qui ai été régénéré dans les eaux du Baptême et lavé avec le sang de mon Dieu, moi pour qui il s'est fait homme, pour qui il a pleuré, prié tant de fois, moi pour qui il a souffert des supplices atroces et une mort si cruelle, moi pour qui il a institué des sacrements comme autant de sources de grâces et de bénédictions, pour qui il a envoyé son Saint-Esprit, pour qui il a laissé son corps comme une viande céleste, et sa parole pour me servir de règle et de loi, je ne saurais justifier mes déréglements par aucune ombre de raison. L'ignorance ne me peut servir d'excuse, puisque je ne saurais que trop ce que j'étais obligé de faire. Ce n'est ni par impuissance ni par faiblesse que j'ai péché, ayant eu beaucoup plus de grâces qu'ils n'en fallait pour résister aux tentations. Je pouvais, dans la nécessité, recourir aux remèdes de l'É-

glise; je pouvais trouver des forces dans la prière; je pouvais m'exciter par l'exemple des saints et d'une infinité de personnes de piété. Mais, au lieu de profiter de toutes ces choses, au lieu d'être retenu par tant de considérations si justes et si raisonnables, j'ai lâchement abandonné mon âme au démon, j'ai tâché d'éteindre les lumières de la foi pour pécher plus librement; j'ai renoncé aux espérances de l'immortalité bienheureuse pour jouir des plaisirs de cette vie. (Anonyme).

Le pécheur, non-seulement en qualité d'homme, mais en qualité de chrétien, prononcera assez hautement l'arrêt contre lui-même, lorsque, découvrant l'état de son âme, il y trouvera deux choses aussi opposées que le sont une croyance toute sainte et une vie toute criminelle. Qu'est-ce que j'ai cru, et qu'est-ce que j'ai fait? Étais-je chrétien? ne l'étais-je pas? A en juger par les connaissances que j'ai eues, je l'étais; mais à consulter la conduite que j'ai tenue, je ne l'étais pas. Que dis-je, hélas! je l'étais: le titre de pécheur ne m'avait point dépouillé du saint caractère que j'avais reçu dans mon baptême. La qualité de réprouvé ne me le fait pas même perdre maintenant: je l'ai porté et je le porte encore, mais à ma confusion. J'étais chrétien, mais je l'étais pour trahir l'Évangile et pour déshonorer la foi que je professais, pour déchirer le sein de l'Église où j'avais été formé, pour en profaner les sacrements par de sacriléges abus, ou pour les abandonner par une impiété affectée; je l'étais pour vivre en sage politique. Je l'étais, et je le suis toujours: c'est-à-dire que je suis tout à la fois un chrétien et un ennemi de Dieu, un chrétien et un infracteur de sa loi, un chrétien et un vaisseau de colère, un sujet d'abomination. Étaient-ce là les fruits qu'il fallait attendre d'un nom si saint et si auguste? (Le P. Giroust, *Sermon sur le jugement dernier)*.

[Un chrétien doit être mortifié]. — Tous les noms que l'Évangile donne au chrétien montrent assez qu'il est obligé de vivre dans une mortification continuelle de ses sens. Tantôt le chrétien est appelé un homme crucifié, tantôt un homme mort, tantôt un voyageur: en quelque état qu'on le considère, soit dans l'état de crucifié, soit dans l'état de mort, soit dans l'état de voyageur, il est tout visible qu'il ne peut se dispenser de la mortification chrétienne. Un homme crucifié est élevé au-dessus de la terre: il a des yeux, mais il ne voit rien de tout ce qui éblouit les autres; il a des mains, mais elles sont immobiles; il a un cœur, mais il est insensible. Un homme mort n'a que l'apparence d'un homme, il n'en a ni l'esprit ni le cœur; il en a le dehors, mais il n'en a pas le dedans. Figure admirable d'un chrétien! Il est élevé au-dessus de la terre, ses sens deviennent insensibles, rien ne le frappe, rien ne le touche; il n'a que l'apparence et le dehors de l'homme d'Adam; il a le dedans de Jésus-Christ. Enfin, un voyageur qui fait un voyage fort difficile, fort pressé et fort dangereux, ne s'arrête pas à contenter ses sens; il ne s'arrête dans aucun lieu avec plaisir,

et il ne pense qu'à éviter les dangers qui le menaçent dans sa course précipitée. *(Essais de Sermons pour le Carême).*

[Le chrétien mondain]. — Je me sens souvent pressé de m'écrier avec le grand S. Léon pape : « O chrétiens, connaissez la dignité à laquelle vous êtes élevés ! » Nous sommes obligés de le répéter souvent, la plupart des chrétiens ne savent ce que c'est que d'être chrétien. Que l'on considère ce qui se passe parmi les hommes : on verra généralement, parmi toutes les nations, une sensibilité extrême à l'égard de la qualité que l'on tire de sa naissance; c'est où l'on met le haut point d'honneur, c'est ce dont on se glorifie; on plaide, on donne des combats, on s'expose à tout, pour soutenir cet honneur : mais quelle estime faisons-nous de la qualité glorieuse de chrétien, nous qui, pour parler le langage de l'Écriture, sommes la race choisie, la nation sainte, le peuple que Dieu s'est acquis; qui sommes des rois dont la royauté surpasse incomparablement celle des plus grands monarques du monde dont les grandeurs finissent avec la vie, à la différence du royaume des chrétiens, qui n'aura jamais de fin? Insensibilité de la plupart des chrétiens, qui ne sont pas plus touchés de ces grandes et glorieuses qualités, qui nous sont révélées par le Saint-Esprit même, que si c'étaient de pures fables! Que fait-on pour les soutenir dignement, et pour n'en pas dégénérer honteusement, et d'une manière tout-à-fait indigne de l'excellence de votre état? Qu'il serait aisé de mépriser le point d'honneur du monde, si l'on connaissait la véritable gloire de la noblesse chrétienne! C'est de cette noblesse que le chrétien doit se glorifier, puisqu'il ne doit pas prendre part à la gloire du monde, sa qualité de chrétien l'élevant incomparablement au-dessus. (*Le chrétien inconnu*).

Puis-je dire avec sincérité que je suis disciple de Jésus-Christ? Ce divin Maître me reconnaîtra-t-il pour tel? Porté-je ses livrées? Le monde n'a-t-il pas droit de m'avouer pour sien? Quels sont mes sentiments sur le mépris des honneurs, sur le vide des plaisirs, sur la fragilité des biens créés, sur la victoire des passions, sur toutes les maximes de l'Évangile? On a renoncé en notre nom à toutes les vanités et à toutes les maximes du monde dans notre Baptême : avons-nous ratifié ce contrat solennel et sacré ? Notre conduite ne dément-elle pas notre foi? Nos mœurs font-elles l'éloge de notre religion? Nous sommes chrétiens : Jésus-Christ est donc notre législateur, notre chef, notre guide : d'où vient que nous avons besoin de faire tant de réflexions pour nous déterminer à le suivre? d'où vient que c'est toujours avec violence, ou du moins avec nonchalance, que nous le suivons? (Croiset, *Retraite*).

[Le vrai chrétien]. — Un chrétien régénéré dans les eaux du Baptême est

comme planté sur la mort de Jésus-Christ et enté sur la croix : *Complantati similitudini mortis ejus.* Mais ce qui se fait de la sorte dans l'ordre de la grâce est bien différent de ce qui se passe dans celui de la nature. Dans la nature, en entant une petite branche sur un sauvageon, on lui fait porter des fruits doux et agréables : et, dans la grâce, un chrétien enté sur la croix, ou la croix dans un chrétien, n'en produit que d'amers. Il n'y a ni fleurs ni fruits en cette vie pour un chrétien; il n'en peut attendre que dans l'autre : point de plaisir pour lui, il n'y a que des larmes : *Beati qui lugent;* point d'abondance ici-bas pour lui : Jésus n'a appelé bienheureux que ceux qui sont pauvres d'esprit et de cœur. (*Dictionnaire moral*).

[Renoncer au monde]. — Vous avez renoncé au monde et à ses pompes par votre baptême. C'est une promesse solennelle que vous avez faite à la face des saints autels : votre foi en a été le garant, l'Église en est la dépositaire, et vous n'avez été admis et marqué au nombre des fidèles que sur le serment que vous avez prêté, que jamais vous n'aimeriez le monde ni rien qui vienne de lui. Si vous aviez répondu au prêtre, sur les fonts sacrés, que vous vous réserviez encore le droit d'aimer encore tant soit peu le monde et ses maximes, l'Église n'aurait eu garde de vous admettre dans son sein, de vous associer à la communion des fidèles, de vous donner la qualité de chrétien, et elle vous eût laissé vivre de la sorte parmi les infidèles, qui n'ont que le monde à servir, qui n'attendent leur récompense que de lui, et qui ne connaissent ni Jésus-Christ ni l'avantage de sa sainte religion. Comme ils ne connaissent que le monde, il leur est permis de n'adorer que lui : et voilà pourquoi les catéchumènes différaient leur baptême jusqu'à la mort, et n'osaient se résoudre, pendant leur vie, à prendre des engagements qu'il est si terrible de violer! Vous êtes donc obligés de le haïr, ce monde, c'est-à-dire de ne pas vous conformer à lui ni à ses déplorables maximes; si vous conservez encore de l'inclination pour ses biens et ses plaisirs, de l'attache à ces objets, si vous suivez encore ses lois, ses usages, ses coutumes, vous violez vos promesses et vous abjurez votre foi. (Massillon, *Sermon sur le petit nombre des élus*).

[La dignité du chrétien]. — Le chrétien est autant au-dessus de l'homme que l'homme est au-dessus de tous les êtres insensibles ou irraisonnables. Plus qu'un homme : un homme surnaturel, s'il est permis de parler de la sorte, dont toutes les vues, toutes les affections doivent être surnaturelles, comme toutes les vues, toutes les affections de l'homme doivent être raisonnables. Un homme qui n'aurait jamais que des vues et des affections sensuelles et animales ne mériterait pas la qualité d'homme : et un chrétien qui n'a presque jamais que des vues, que des affections humaines et purement raisonnables, ne mérite pas la qualité de chrétien. La foi est la

lumière surnaturelle du chrétien, comme la raison est la lumière de l'homme. Or, un homme qui ne consulte que sa raison dans toutes ses affaires, qui n'agit que par des motifs humains, qui n'a en vue que de s'élever, de s'enrichir, d'acquérir de la gloire, de l'estime, et de l'honneur, suit-il les lumières de la foi? Est-ce la foi qui lui ouvre les yeux pour lui faire voir l'illusion et la vanité du monde? Est-ce la foi qui l'éclaire et qui le conduit dans ses intrigues, dans ses prétentions intéressées, dans la poursuite d'une fortune temporelle, dans la recherche de ses plaisirs? A-t-il en cela d'autre guide que la raison humaine? A-t-il même toujours pour guide la raison? Ne l'abandonne-t-il pas en mille rencontres, pour ne suivre que ses sens? A peine cet homme est-il homme: comment serait-il chrétien? (Le P. le Valois, *Exhortation sur la présence de* Dieu).

BÉATITUDE

BONHEUR ÉTERNEL, PARADIS, DÉSIR DU CIEL,

Gloire des bienheureux, etc.

AVERTISSEMENT.

Autant ce sujet est ample et commun, autant il est difficile à traiter. Tous ceux qui en ont le mieux parlé avouent que cette gloire est inexprimable, et ceux-là mêmes qui jouissent de ce bonheur ne le peuvent comprendre. Mais, comme une infinité d'auteurs, nonobstant cet aveu, en disent assez pour nous donner une haute idée de cette gloire et nous animer à l'acquérir, son incompréhensibilité ne m'a pas empêché de recueillir ce que j'ai trouvé de plus sensible et de plus propre à mettre en œuvre dans un discours sur le Paradis.

Il faut seulement remarquer que, en parlant du ciel et de la gloire du ciel, on ne prétend point parler expressément de la sainteté, qui est le moyen de l'acquérir, ni du soin que nous devons prendre de notre salut, parce que ce sont d'autres sujets, dont nous parlerons ailleurs : quoique plusieurs prédicateurs, dans la fête de Tous les Saints, les joignent ensemble pour rendre leur sermon plus moral, et que d'autres traitent seulement de la sainteté, ou de l'exemple que les saints nous ont donné de travailler pour parvenir à un sem-

blable bonheur. Par quelque endroit qu'on envisage les saints, soit la gloire qu'ils possèdent, soit les moyens qu'ils ont pris pour y arriver, le discours qu'on en fait ne peut manquer d'être édifiant et fructueux, et il est libre d'en user comme on juge à propos ; mais l'étendue de la matière m'a obligé de la partager, et de traiter ces sujets séparément.

Je crois cependant qu'il est nécessaire d'avertir qu'on trouvera dans ces matériaux assez de morale pour empêcher qu'un discours ne soit trop spéculatif, trop théologique, ou chargé de raisonnements trop abstraits, puisqu'on y traite aussi du désir d'aspirer à ce bonheur, de la pensée du ciel, dont notre esprit devrait être sans cesse occupé, et même des efforts que nous devons faire pour mériter cette récompense, qui sera grande à proportion du travail et du mérite de chaque bienheureux.

Enfin, comme l'on distingue communément la béatitude en celle qu'on appelle essentielle, *qui est le propre de l'âme, et l'*accidentelle *qui regarde le corps, que l'on peut mêler ou séparer selon le dessein qu'on aura pris, nous fournirons assez de matière pour l'une et pour l'autre dans ce recueil.*

§ I.

Desseins et Plans.

I. — *Vidi turbam magnam quam dinumerare nemo poterat, etc., et palmæ in manibus eorum* (Apocal. 7). Ces paroles sont consolantes, et c'est par-là que le disciple bien-aimé semble adoucir les maximes sévères de l'Évangile de son Maître : *Multi vocati, pauci electi. Regnum cœlorum vim patitur. Quàm arcta via est quæ ducit ad vitam !* et d'autres semblables. Or, quoique de-là je ne prétende pas conclure qu'il est facile d'aller au ciel et d'augmenter le nombre des bienheureux, puisque l'Évangile semble dire le contraire, je veux du moins vous convaincre que cela n'est pas impossible, et même que cela ne tient qu'à nous, puisque ce disciple a vu dans le ciel une troupe innombrable de saints de tout pays, de tout état et de toute profession. — C'est ce qu'on peut faire voir dans le premier point ; et, dans le second, que nous n'assurerons notre bonheur au ciel qu'à proportion de notre travail sur la terre et de notre sainteté.

Premier Point. — Le libertinage est assez bizarre dans ses sentiments : car la plupart des gens du monde se représentent le ciel si difficile à acquérir, qu'ils désespèrent d'en venir à bout, et se servent de ce prétexte même pour se dispenser d'y travailler ; et, lorsqu'on leur dit qu'on peut le mériter par les actions même les plus communes, ils ne peuvent croire que Dieu donne une si grande récompense pour si peu de chose. Il faut

donc montrer, dans ce premier point : — 1°. Qu'il est indispensable d'y travailler, parce que, comme dans le ciel il y a différents degrés de gloire, il y a aussi différents degrés de mérites, et qu'il ne faut pour cela que s'acquitter des devoirs qui sont attachés à notre condition. C'est ce que prouvent ces paroles de l'Évangile : *Vidi turbam magnam quam dinumerare nemo poterat.* Car qui sont ceux que le disciple bien-aimé a vus parmi ces bienheureux? C'est un Abraham à la tête de ceux qui ont gouverné une famille dans la crainte de Dieu, qui ont bien élevé leurs enfants, résolus de les sacrifier plutôt que désobéir aux ordres du Seigneur. C'est un Isaac, qui a tenu la même conduite; un Jacob, qui, par la patience d'un pénible travail et par sa fidélité, s'est rendu ami de Dieu. C'est Joseph, un ministre d'État, qui a administré prudemment les finances d'un grand prince, et qui en a usé pour le bonheur d'un peuple. C'est Josué et Gédéon, des conquérants, qui, des mêmes mains dont ils ont remporté des victoires, se sont ensuite élevés au ciel, en se confondant parmi la foule, pour s'acquitter des devoirs de la religion. Et, en parcourant les principaux des anciens patriarches pour servir de modèle en chaque état, il faut conclure que, pour aller au ciel et être saint, il n'est pas absolument nécessaire de pratiquer de grandes austérités ou de faire de grandes aumônes, mais de remplir les devoirs de l'état auquel Dieu nous a appelés.

2°. Il ne faut pas nous décourager dans cette entreprise, pour nos défauts ou pour nos péchés, ou pour notre naturel : car les saints ont eu leurs défauts, leurs imperfections et leurs obstacles; mais ils les ont généreusement vaincus, et c'est par la victoire de leurs passions qu'ils ont mérité et emporté le ciel. Si l'Église, en cette fête, ne nous mettait devant les yeux que les anachorètes et les martyrs, nous pourrions dire que nous ne pouvons pas nous élever si haut; mais Dieu a mis ce bonheur, et la sainteté qui est le moyen de l'acquérir, plus à portée, et il n'y a personne qui ne puisse y atteindre, puisque ni nos péchés passés, ni nos défauts présents, ni nos vices, ni nos passions, ne doivent nous empêcher d'y aspirer.

3°. De plus, Dieu exige-t-il trop de nous s'il nous demande que nous fassions pour le ciel ce que nous faisons pour le monde? Que ne fait point un courtisan pour gagner les bonnes grâces de son prince, un artisan pour gagner sa vie, un marchand pour se mettre à son aise, etc. ? Aussi les réprouvés, au jugement de Dieu, n'apporteront-ils point pour excuse qu'ils n'ont point eu de grâces ni de moyens, ils seraient convaincus qu'il n'a tenu qu'à eux; mais ils s'accuseront eux-mêmes, en voyant les saints dans la gloire : *Nos insensati vitam illorum æstimabamus insaniam,* etc. (Sap. v, 4).

Second Point. — Nous n'aurons de droit au ciel, et à la gloire des saints, qu'autant que nous aurons travaillé à acquérir la sainteté, qui est le moyen de l'obtenir. La raison est que le ciel est une récompense qui ne se donne qu'au mérite et à ceux qui ont travaillé. Sur quoi il faut remarquer qu'il

y a des personnes qui n'aspirent pas aux premières places du ciel, qui, sous ce prétexte, ne font rien du tout, mènent une vie oisive, jouissent de tous les plaisirs, s'imaginant qu'il suffit d'être chrétien pour avoir droit au ciel et à la gloire : c'est un étrange aveuglement, qu'il faut tâcher de guérir : — 1°. En faisant envisager ce que le Fils de Dieu a fait et souffert pour mériter ce bonheur. Sera-t-il donc vrai que nous aurons pour rien ce qui a coûté tant de sueurs, tant de travaux, tant de sang au Sauveur, à qui cette gloire était due par tous le titres imaginables ; — 2°. Il faut considérer ce que les saints ont fait, leurs combats, leurs travaux, leurs pénitences et leurs mortifications : *Tu non poteris quod isti et istæ ?* — 3°. Il faut réfuter ceux qui se retranchent sur l'essentiel et qui se contentent de garder les préceptes, sans se mettre en peine des conseils : c'est ce qui trompe une infinité de personnes, qui n'arrivent pas même à faire ce qui est nécessaire, etc.

—

II. — On peut en quelque manière exprimer le bonheur des saints dans le ciel, par cette pensée de S. Augustin, qui nous assure que l'amour des choses que nous aurons le plus chéries ou le plus ardemment souhaitées sur la terre sera consommé et perfectionné dans le ciel. Car, sur ce principe ;

1°. Comme ils ont aimé la vérité en ce monde, ils en auront une parfaite connaissance, par la vue de Dieu ;

2°. Parce qu'ils ont aimé et recherché la paix, ils jouiront d'une paix inaltérable et éternelle ;

3°. Parce qu'ils se sont efforcés de détruire le corps de péché qui fait partie de nous-mêmes, et qu'ils ont travaillé pour le soumettre à l'esprit, ils auront un corps glorieux, dont tous les sens seront entièrement satisfaits.

Ainsi, il y aura perfection *dans l'entendement* par la connaissance de la vérité, perfection dans *la volonté* par la jouissance d'une paix et d'une joie éternelle, perfection *dans le corps* par les avantages d'une glorieuse résurrection.

—

III. — L'Évangile nous représente le ciel sous le nom, sous l'idée d'un royaume, pour s'accommoder à notre manière de penser et de juger des choses de ce monde : parce que, dans la possession d'un royaume, sont comprises des richesses immenses, une gloire capable de satisfaire notre ambition, et enfin tous les plaisirs. En sorte que nous ne concevons rien en cette vie de plus grand, de plus glorieux ni de plus agréable. Or sur cette idée ;

1°. Le ciel est un royaume dont nous aurons la possession, mais un royaume où toutes les richesses, toute la gloire et tous les plaisirs imaginables se rencontrent : *Gloria et divitiæ in domo ejus.* (Ps. 3);

2°. C'est un royaume de paix : rien n'est capable de troubler la paix dont on y jouit, ni le bonheur qu'on y possède.

3°. C'est un royaume éternel, qui ne sera point sujet aux révolutions de la terre : *Regni ejus non erit finis*. (Luc. 1).

—

IV.— On peut encore, sous la même idée d'un royaume, qui est le nom que le Fils de Dieu donne le plus ordinairement au bonheur et à la récompense qu'il nous promet, considérer trois choses :

1°. L'assurance de tous les biens qui seront capables de remplir tous nos désirs, et par conséquent de nous rendre parfaitement heureux ;

2°. La beauté du lieu et la charmante compagnie qui rendront ce jour délicieux.

3°. La paix et l'assurance de ne perdre jamais le bonheur dont nous serons une fois en possession.

—

V. — On peut juger combien sera grande la gloire que Dieu a préparée aux saints dans le ciel par ces trois choses :

La première, qu'elle remplit de grands désirs, tels que ceux du cœur humain, dont la capacité est infinie ;

La seconde, qu'elle couronne de grands travaux, tels que ceux du Fils de Dieu et des saints dont elle est la juste récompense ;

La troisième, qu'elle est l'effet de la magnificence divine, qui éclate particulièrement dans le ciel : *Ibi magnificus est Dominus*. (Is. xxxiii, 21).

—

VI. — On peut diviser son discours en deux parties, en donnant, dans la première, une idée de la grandeur de la béatitude du ciel, et faisant voir dans la seconde l'insensibilité des hommes pour cet incomparable bonheur.

Première Partie. — On fera juger de la grandeur du bonheur que nous posséderons dans le ciel : — 1°. Parce qu'il est ineffable, et qu'on ne le peut ni exprimer ni concevoir : *Nec oculus vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascendit*, etc. (I Cor. 2) ; — 2°. Parce que le bien que nous posséderons fait la béatitude de Dieu même ; — 3°. Parce que c'est le dernier effort de la libéralité de Dieu envers les hommes.

Seconde Partie. — Il faut faire voir l'insensibilité que les hommes ont pour le ciel : — 1°. Puisque toutes les misères de cette vie ne sont pas capables de nous faire penser à cet heureux séjour, d'où les maux sont bannis et où se trouve l'affluence de tous les biens ; — 2°. Ni l'inclination naturelle que nous avons d'être heureux, de nous faire prendre les moyens d'arriver au véritable bonheur : nous le cherchons en ce monde, où il ne peut être ; — 3°. Ni les charmes de ce lieu de délices, de nous y faire tourner nos vues et nos désirs.

—

VII. Comme on peut parler de la béatitude des saints dans le mystère

de la transfiguration, qui en est une image, on y peut aussi trouver trois rapports, qui peuvent faire le partage d'un discours :

1°. Le ciel est le séjour des bienheureux, qui nous est représenté par la montagne du Thabor. Et l'on peut s'étendre sur la beauté, les richesses et les délices de cet heureux séjour.

2°. Comme sur le Thabor il paraît transfiguré et découvre un rayon de sa gloire, Dieu la découvrira tout entière dans le ciel par la claire vue de son essence.

3°. On verra dans le ciel l'humanité du Sauveur, qui est comme le vêtement de la Divinité. Ce qui est figuré par ces vêtements transparents, et ce qui fera la plus grande béatitude accidentelle des bienheureux.

—

VIII. — 1°. Le paradis est un lieu de gloire : mais nous ne pouvons y entrer que par l'humilité, à l'exemple des saints et du Fils de Dieu même, puisque cette gloire est la récompense de son humilité.

2°. C'est un lieu d'abondance, plein de richesses, et qui renferme tous les biens qui peuvent contenter nos désirs : mais le moyen de l'acheter, c'est la pauvreté d'esprit et le détachement de cœur de tous les biens de la terre.

3°. C'est un lieu de plaisirs et de délices : mais où la pénitence qu'on pratique en cette vie, et la mortification des sens et des passions, nous conduisent.

—

IX. — Notre souverain bonheur dans le ciel est de ressembler à Dieu autant que la créature en est capable, et cette ressemblance consiste en trois traits :

Le premier est *la lumière*, qui bannit toutes les ténèbres de l'esprit dans ce bienheureux séjour.

Le second est *une sainteté parfaite*, qui ne souffre aucune tache dans l'âme, et qui nous donnera une parfaite ressemblance avec Dieu.

Le troisième est *une joie immuable*, qui rendra la volonté et les appétits incapables d'aucune tristesse.

—

X. — Le bonheur du ciel peut être considéré dans sa nature, dans sa jouissance et dans sa durée :

1°. Dans sa nature, ou dans son essence. C'est un bonheur — véritable, — solide, — universel, — capable de nous contenter parfaitement.

2°. Dans sa jouissance. Il est sans dégoût et accompagné d'une joie toujours nouvelle.

3°. Sa durée est éternelle et n'aura jamais de fin.

—

XI. — Trois choses font le bonheur des bienheureux dans le ciel :

1°. La grandeur et l'excellence de l'objet qui fait leur béatitude : c'est Dieu : ce que les théologiens apellent la béatitude objective.

2°. La capacité du cœur humain, qui est infini dans ses désirs et que toutes les créatures ne peuvent remplir, mais qui est parfaitement content dans la jouissance de Dieu.

3°. Le goût et la réflexion que les bienheureux font sur l'état où ils se trouvent. *(4e Sermon de Joly sur le Paradis).*

—

XII. — On peut tourner ce dessein d'une autre manière : savoir, par trois considérations, qui nous feront concevoir une haute idée du bonheur dont on jouit dans le ciel :

La première est de l'étendue du cœur humain, qui doit être parfaitement rempli : c'est le sujet qui doit être bienheureux.

La seconde est la nature du bien qui le doit remplir, qui est Dieu même, qui fait la béatitude de l'homme dans cet heureux état.

La troisième est la manière dont il sera rempli de Dieu ; savoir, en le voyant tel qu'il est et en l'aimant éternellement. (*Carême du* P. Texier, *second Dimanche).*

—

XIII. — Ces paroles de S. Bernard peuvent faire le sujet et le partage d'un discours, sur le bonheur qu'on possèdera dans le ciel : Deus *erit rationi plenitudo lucis, voluntati plenitudo pacis, memoriæ continuatio æternitatis. Primum faciet veritas* Deus, *secundum charitas* Deus, *tertium summa potestas* Deus.

1°. Dieu éclairera l'*entendement* de l'homme, et l'élèvera par la lumière de gloire, pour le rendre capable de le voir face à face : ce sera la plénitude de lumière.

2°. Il remplira *la volonté* de l'homme d'une plénitude de paix, en l'embrâsant de son amour, parce qu'il possèdera par ce moyen le souverain bien, qui le rendra parfaitement content.

3°. Il remplira *sa mémoire* du souvenir de l'éternité que doit durer son bonheur.

—

XIV. — Ces deux pensées peuvent faire le sujet d'un sermon sur les plaisirs du ciel.

La première : — Les plaisirs du ciel sont si grands, qu'ils ne nous doivent inspirer que du mépris pour ceux de cette vie.

La seconde : — Les plaisirs de cette vie nous sont si funestes, que ce n'est que par leur mépris que nous pouvons jouir de ceux du ciel.

—

XV. — 1°. Le paradis est la Cité des bienheureux, d'où le péché étant banni, il n'y aura nulle des peines qui sont dues au péché.

2°. Comme le paradis est la récompense de ceux qui ont saintement vécu en cette vie, il n'y aura nulles bornes dans les récompenses qui sont promises à la vertu. (De la Colombière, *Fête de Tous les Saints*).

—

XVI. — Sur ces paroles : *Merces vestra copiosa est in cœlis.*

1°. C'est une récompense *certaine* et qui ne peut manquer : en cela différente de celle qu'on attend des grands de la terre, et dont on est souvent frustré.

2°. Une récompense *abondante*, qui surpasse nos désirs et nos espérances. Hé ! que nous peuvent donner les princes et les grands du monde pour récompense de nos services ?

3°. Cette récompense est encore *éternelle*, et non de peu de durée.

—

XVII. — Nous pouvons considérer cette gloire des bienheureux en trois manières ; — 1°. En elle-même. Quel bonheur d'avoir un esprit capable de jouir de Dieu, et de le posséder ! — 2°. Par comparaison à tous les biens de la terre, qui ne sont pas comparables, ni pour leur excellence, ni pour leur douceur, ni pour leur utilité ; — 3°. Par rapport aux travaux dont cette gloire est la récompense. (Biroat, *Second sermon pour le second Dim. de Carême).*

—

XVIII. — On peut renfermer dans ces trois propositions, ou ces trois vérités, le bonheur des saints dans le ciel.

Première : — Ils voient ce que nous croyons, c'est-à-dire les vérités qui font l'objet de notre foi sur la terre.

Seconde : — Ils aiment ce que nous craignons, c'est-à-dire Dieu, leur amour n'étant plus mêlé de cette crainte qui fait que nous appréhendons ou de perdre Dieu ou de l'avoir perdu.

Troisième : — Ils possèdent ce que nous désirons, c'est-à-dire un bonheur éternel, capable de contenter tous nos désirs.

—

XIX. — Le bonheur que les saints possèdent dans le ciel est grand :

1°. Parce qu'il remplit la vaste étendue du cœur de l'homme.

2°. Parce que Dieu y satisfait lui-même l'amour qu'il porte aux hommes, et le désir qu'il a de les rendre éternellement heureux.

—

XX. — Dans le ciel on jouit :

1° D'un bonheur parfait, où se trouve la plénitude de tous les biens, sans mélange d'aucun mal ;

2°. D'un bonheur éternel, sans inquiétude et sans crainte de le perdre jamais.

—

XXI. — 1°. La vérité de la récompense que Dieu nous destine et nous promet dans le ciel : ce n'est point une promesse vaine :

2° Sa grandeur et son incompréhensibilité ;

3°. Son éternité.

§ II

Les Sources.

[Les SS. Pères]. — S. Augustin, dans la lettre qu'il écrit à Janvier, fait une peinture de l'état des bienheureux et parle de leur action et de leur repos. — Dans la lettre 205e, il rapporte ce qui lui arriva à la mort de S. Jérôme, qu'il avait un peu auparavant consulté sur la gloire des bienheureux. — Dans ses *Soliloques*, ch. 35e, il décrit les avantages de la vie bienheureuse qu'on mène dans le ciel. — *Cité de* Dieu , xx, il montre que le bonheur des saints sera éternel, et la grandeur de ce bonheur au liv. 22e et 24e.

Le même, dans l'exposition du Ps. 32e, du désir que tout le monde a d'être heureux. — Sur le Ps. 85e, la joie et le plaisir des bienheureux; — et sur le 36e, la paix dont ils jouiront. — XII, *de Genesi ad litteram* en quoi consiste le bonheur des saints dans cette patrie céleste. — *De Symbol.* 12, que dans le ciel il y aura une exemption générale de tout mal. — Sermon 37 *de Sanctis*, il fait un long discours du bonheur et de la gloire des saints, et exhorte puissamment à l'acquérir. — Traité 67e sur S. Jean, qu'il n'y aura nulle envie dans le ciel, mais que chacun sera parfaitement content. — *De spiritu et animâ*, ample discours sur le bonheur des saints, et sur le désir dont tout chrétien doit être animé de le posséder.

Le même, sur ces paroles du Ps. 41e, *Sitivit anima mea ad* Deum *vivum. Quemadmodùm desiderat cervus, etc.*, explique quel doit être l'ardeur de ce désir. Il en parle encore dans l'exposition du Ps, 83e. *Quàm dilecta tabernacula tua ;* et sur ces paroles du Ps. 86e : *Fundamenta ejus, etc.* Sur ces paroles du Ps. 118e. *Defecit in salutare tuum anima mea.* — Il en parle encore sur la 1re Epître canonique de S. Jean, et dans une infinité d'autres endroits. Il suffit d'avoir marqué ceux où il parle plus au long du ciel et du désir de l'acquérir.

S. Cyprien, *De mortalitate*, parle du ciel comme de notre partie, où nos proches et nos amis nous attendent.

S. Jérôme, dans l'oraison funèbre de Ste Paule, parle du bonheur des saints. Dans l'exposition du Ps. 41e et dans l'exposition du 2e chapitre de l'Épître aux Éphésiens. — L. 3e sur le prophète Zacharie, ch, 14, — et dans sa lettre à Dardanus, quelles seront les délices dont on jouira dans ce saint lieu. — Dans la lettre du 27e *ad Eustochium*, il s'étend sur les louanges de Ste Paule, et sur le désir qu'elle avait de mourir pour voir Dieu dans le ciel.

Le même parle de ce désir dans l'exposition du Ps. 41e, en expliquant ces paroles : *Quemadmodùm desiderat cervus ad fontes aquarum.* Dans la

lettre 22[e], *ad Eustochium*, et dans la 1[re] *ad Demetriadem*, il les exhorte à penser souvent au ciel, et à méditer le bonheur dont on jouit en cet heureux séjour.

S. Grégoire, au liv. IV de ses morales, chap. 32[e] et dans l'Homélie 22[e] sur Ezéchiel, parle du bonheur des saints dans l'autre vie. Il traite encore ce sujet sur le Ps. 7[e] Pénit.

Le même, l. 18[e] sur Job, ch. 28[e], explique de quelle manière nous verrons DIEU dans le ciel. Et dans le même endroit il explique la peinture que ce saint fait de cette heureuse cité. — IV sur Job, 32, il montre que les saints se souviendront de leurs péchés, pour louer la miséricorde dont DIEU a usé à leur égard.

Sur le 4[e] Ps. pénit, il fait voir que la gloire qui fait le bonheur des saints est tout à la fois une récompense de leurs travaux et un effet de la miséricorde de DIEU. — Homélie 4, in *Evang.*, il tâche de faire concevoir la grandeur de ce bonheur. — I. VIII[e] de ses *Morales*, expliquant ces paroles du chap. 7[e] de Job, *Desperavi, nequaquàm ultrà vivam ;* et au IX[e] des mêmes Morales, chap. 15; au liv. 18, chap. 19, et dans l'exposition du 3[e] Ps. de ceux qu'on appelle Pénitentiaux, il montre de quelle manière nous devons aspirer au ciel.

Le même, l. IV[e] de ses *Morales*, sur ces paroles de Job : *Qui ædificant tibi solitudines ;* — Au l. 8[e], sur ces autres paroles de Job, *Et sicut mercenarius præstolatur finem operis sui,* et en plusieurs autres endroits saints, il montre combien il est utile et salutaire de penser souvent au bonheur du ciel.

S. Chrysostôme, Homélie 6[e] sur le 4[e] chapitre de l'Épître aux Hébreux, montre que tous les biens se trouvent dans le ciel, et que tous les maux en sont bannis. — Dans l'Épitre 5[e], *ad Theodorum lapsum*, il apporte plusieurs conjectures pour faire voir la grandeur du bonheur dont on y jouit. — Homél. 24[e] sur l'Épître aux Hébreux, il montre que tous les saints de l'Ancien-Testament se sont regardés comme des étrangers sur la terre, et que tous les justes doivent aspirer au ciel.

Le même, dans l'exposition du Ps. 41[e], montre quelle doit être l'ardeur de ce désir, sur l'exemple du saint Roi David. — Exposition de l'Épitre aux Hébreux, il fait voir que tout ce que nous pouvons faire et ce que nous pouvons souffrir pour mériter le ciel est peu de chose. — Dans la lettre à *Theodora*, bonheur dont on jouit au ciel, comparé aux maux de cette vie. — Homél. 24, sur S. Mathieu: Si l'espérance d'une récompense souvent imaginaire adoucit les plus grands travaux, que ne doit point faire l'espérance certaine d'une éternité bienheureuse qui nous est promise ?

S. Basile, *De spiritu et animâ*, exprime les avantages de la vie future, par rapport aux dangers et aux misères de la vie présente, dont on est délivré pour jamais. — Homélie 12[e], sur le Ps. 45[e], expliquant ces paroles : *Fluminis impetus lætificat civitatem* DEI; Homél. 16[e], sur le Ps. 114[e],

il fait une belle peinture du bonheur des saints ; et dans le livre qui a pour titre *De regulis fusiùs disputatis*, il tâche de dépeindre la beauté du ciel.

S. Grégoire de Nazianze, *Éloge* de *S. Athanase*, parle du bonheur de l'autre vie.

Origène, Homél. 23e sur le ch. 28e du Liv. des Nombres, traite le même sujet.

S. Bernard, Sermon ve pour la veille de Noël; — Sermon 2e sur la Fête de Tous les Saints; — *De diligendo* Deo; — Serm. 21e sur les Cantiques; — Sermon 33e et 59e sur les mêmes Cantiques; — Sermon sur S. Martin; — Sermon *De fallaciâ præsentis vitæ*.

[Les livres spirituels]. — S. Thomas, Opuscul. 63.

Grenade, La guide des pécheurs, ch. 9, etc.

Canisius, tome 3, ch. dernier.

L'Imitation de Jésus-Christ, iii, 47e et 48e.

Drexellius, Traité *De œternâ felicitate sanctorum.*

Bellarmin, dans l'un de ses Opuscules.

Le P. Rapin a aussi fait un livre qui a pour titre *La vie des prédestinées dans la bienheureuse éternité.*

Essais de Morale, tome 4e.

Le P. Antoine de S. Martin de la Porte, livre des *Conduites de la grâce*, 4e partie, Traité 6e de la grâce consommée, qui est la gloire.

Le P. Nepveu, premier et second tome de ses *Réflexions.*

Le P. Croiset, *Retraite spirituelle pour un jour de chaque mois :* méditations pour le mois d'Avril.

[Les prédicateurs]. — Faber, *Conc.* vii *in Domin.* ii *Quadragesimæ.* — 1er et 2e Sermon sur la Fête de Tous les Saints.

Grenade, sur la Fête de Tous les Saints.

Reina, *Conc.* 10 *et* 39 *Quadrages.*

Joly a fait sur ce sujet quatre sermons.

Mainbourg,, 2e Dimanche de Carême.

Biroat, Panégyrique de tous les Saints. — Sermon pour le 2e Dim. du Carême, 2e partie.

Le P. Texier, Sermon pour le 2e Dimanche de Carême.

Le P. de la Colombière, Sermon pour la Fête de Tous les Saints. — *Réflexions chrétiennes.*

Le P. Duneau, Sermon pour le 2e Dim. de Carême.

Les *Essais de Sermons* de l.Abbé de Bréteville même Dimanche.

Dans le premier tome du *Dictionnaire moral*, il y a deux sermons sur la Béatitude, avec plusieurs refléxions.

[Recueils]. — Labatha a ramassé en 23 propositions, qui font autant de chapitres, tout ce qu'il a recueilli sur cette matière.

Busée, livre *des différents états,* a un traité sur l'état de la gloire des saints.

Reynerius, *Pantheologia titul. Beatitudo,* rassemble en théologien tout ce qu'il a lu sur ce sujet.

Lohner, *Bibliotheca manualis,* en a aussi fait un ample recueil.

L'Hortus Pastorum, livre assez connu, condense en trois propositions beaucoup de matières, sur le dernier article du *Credo*.

§ III.

Passages, exemples et applications de l'Écriture.

Ego protector tuus sum, et merces magna nimìs. Genes. XV, 1.

Je suis votre protecteur et votre récompense infiniment grande.

(Moyses): ostende mihi gloriam tuam. Respondit: Ego ostendam omne bonum tibi. Exodi, XXXIII, 18.

Faites-moi voir votre gloire. Et le Seigneur lui répondit: Je vous ferai voir tout le bien.

Pro nihilo habuerunt terram desiderabilem. Ps. 105.

Ils n'eurent que du mépris pour une terre si désirable.

Satiabor cùm apparuerit gloria tua. Ps. 16.

Je serai rassasié lorsque vous m'aurez fait contempler votre gloire.

Inebriabuntur ab ubertate domûs tuæ; torrente voluptatis potabis eos. Ps. 35.

Ils seront enivrés de l'abondance qui est dans votre maison, et vous les rassasierez d'un torrent de volupté.

Apud te est fons vitæ, et in lumine tuo videbimus lumen. Ibid.

La source de la vie est en vous, et nous verrons la lumière même dans celle que vous nous préparez.

Quàm dilecta tabernacula tua, Domine virtutum! Concupiscit et deficit anima mea in atria Domini. Ps. 83.

Seigneur des armées, que vos tabernacles sont aimables! Mon âme désire ardemment d'habiter les parvis du Seigneur.

Quid mihi est in cœlo, et à te quid volui super terram? Ps. 72.

Qu'y a-t-il pour moi dans le ciel? et que désiré-je sur la terre, sinon vous?

Qui replet in bonis desiderium tuum. Ps. 102.

Le Seigneur remplit votre désir en vous comblant de ses biens.

Adimplebis me lætitiâ cum vultu tuo. Ps. 15.

Vous me comblerez de joie en me montrant votre visage.

Replebimur in bonis domûs tuæ. Ps. 64.

Nous serons remplis des biens de votre maison.

Unam petii à Domino, hanc requiram: ut inhabitem in domo Domini. Ps. 26.

J'ai demandé au Seigneur une seule chose, et je la chercherai uniquement: c'est d'habiter dans la maison du Seigneur.

Beati qui habitant in domo tuâ, Domine! in sæcula sæculorum laudabunt te. Ps. 83.

Heureux ceux qui demeurent dans votre maison, Seigneur! ils vous loueront dans tous les siècles.

Sitivit anima mea ad DEUM *fortem, vivum : quandò veniam et apparebo ante faciem* DEI*?* Ps. 41.

Mon âme est toute brûlante de soif pour le DIEU fort et vivant. Quand viendrai-je et quand paraîtrai-je devant la face de mon DIEU ?

Educ de custodiâ animam meam ad confitendum nomini tuo : me expectant justi donec retribuas mihi. Ps. 141.

Tirez, Seigneur, mon âme de la prison où elle est, afin que je bénisse votre nom : les justes sont dans l'attente de la justice que vous me rendrez.

Dominus in cœlo paravit sedem suam. Ps. 102.

Le Seigneur a préparé son trône dans le ciel.

Gloriosa dicta sunt de te, Civitas DEI. Ps. 86.

On a dit de vous des choses glorieuses, ô Cité de DIEU !

Sancti tui benedicent tibi, gloriam regni tui dicent, et gloriam magnificentiæ regni tui. Ps. 144.

Vos saints vous béniront : ils publieront la gloire de votre règne et la gloire magnifique de votre royaume.

Transibo in locum tabernaculi admirabilis, usquè ad domum DEI Ps. 42.

Je passerai dans le lieu du tabernacle admirable, jusqu'à la maison de DIEU.

Pars mea DEUS *in æternum.* Ps. 72.

Vous êtes mon partage pour toute l'éternité, ô DIEU !

Fulgebunt justi, et tanquàm scintillæ in arundineto discurrent; judicabunt nationes, et dominabuntur populis; et regnabit Dominus illorum in perpetuum. Sapient. III, 7.

Les justes brilleront, ils étincelleront comme ces feux qui courent au travers des roseaux; ils jugeront les nations, et ils domineront sur les peuples, et leur Seigneur règnera éternellement.

Justi in perpetuum vivent, et apud Dominum est merces eorum : ideò recipient regnum decoris et diadema speciei de manu Domini. Ibid. V, 16.

Les justes vivront éternellement, et le Seigneur leur réserve leur récompense : ils recevront de la main du Seigneur un royaume admirable et un diadème de gloire.

Filii sanctorum sumus, et vitam illam expectamus quàm daturus est eis qui fidem suam nunquàm mutant ab eo, Tob. II, 18.

Nous sommes les enfants des saints, et nous attendons cette vie que DIEU doit donner à ceux qui ne violent jamais la fidélité qu'ils lui ont promise.

A sæculo non audierunt neque auribus perceperunt; oculus non vidit, DEUS, *absque te, quæ præparâsti expectantibus te.* Isaiæ, LXIV, 4.

Depuis le commencement du monde, les hommes n'ont point entendu et l'œil n'a point vu, hors de vous, mon DIEU, ce que vous avez préparé à ceux qui mettent en vous leur espoir.

Solummodò ibì magnificus est Dominus noster. Id. XXXIII, 21.

C'est en ce lieu-là seulement que notre DIEU fait éclater sa magnificence.

Lætitia sempiterna super caput eorum; gaudium et lætitiam obtinebunt, et fugiet dolor et gemitus. Is. XXXV, 10.

Ils seront remplis d'une allégresse éternelle; le ravissement de leur joie ne les quittera point; les gémissements et la douleur en seront bannis pour jamais.

Regem in decore suo videbunt oculi ejus. Is. XXXIII, 17.

Ses yeux contempleront le Roi dans l'éclat de sa beauté.

Non esurient, neque sitient, et non percutiet eos æstus et sol, quia miserator eorum teget illos, et ad fontes aquarum potabit eos. Id. XLIX, 10.

Ils n'auront plus ni faim ni soif, la chaleur et le soleil ne les brûleront plus, parce que celui qui est plein de miséricorde pour eux les protégera et les fera boire aux sources des eaux.

O Israël, quàm magna est domus DEI, *et quàm ingens locus possessionis ejus!* Baruch, III, 24.

O Israël ! que la maison de DIEU est grande ! et combien étendu est le lieu qu'il possède !

Tunc justi fulgebunt sicut sol in regno Patris eorum. Matth. XIII, 43.

Alors les justes brilleront comme le soleil dans le royaume de leur Père.

Possidete paratum vobis regnum à

Possédez le royaume qui vous a été

constitutione mundi. Matth. XXV, 34.

préparé dès le commencement du monde.

Gaudete et exultate, quoniam merces vestra copiosa est in cœlis. Id. V, 12.

Réjouissez-vous et tressaillez de joie, parce que votre récompense est grande dans les cieux.

Euge, serve bone et fidelis : quia super pauca fuisti fidelis, super multa te constituam : intra in gaudium Domini tui. Matth. XXV, 23.

Courage, bon et fidèle serviteur : parce que vous avez été fidèle en peu de choses, je vous établirai sur beaucoup d'autres : entrez dans la joie de votre Seigneur.

Ut sedeatis super thronos, judicantes duodecim tribus Israël. Lucæ, XXII, 30.

Vous serez assis sur des trônes pour juger les douze tribus d'Israël.

Regnum cœlorum vim patitur, et violenti rapiunt illud. Matth. XI, 12.

Le royaume des cieux se prend par violence, et ce sont les violents qui l'emportent.

Amen dico vobis quòd faciet illos discumbere, et transiens ministrabit illis. Lucæ, XII, 37.

Je vous dis en vérité qu'il les fera mettre à table, et que, passant devant eux, il les servira.

Ego dispono vobis, sicut disposuit mihi Pater meus regnum. Id. XXII, 29.

Je vous prépare le royaume, comme mon Père me l'a préparé.

Beatus ille servus quem, cùm venerit Dominus, invenerit sic facientem! Amen dico vobis quoniam super omnia bona sua constituet eum. Matth. XXIV, 46.

Heureux le serviteur que son maître, en arrivant, trouve veillant de la sorte! Je vous dis en vérité, qu'il l'établira sur tous ses biens.

In domo Patris mei mansiones multæ sunt. Joan. XIV, 2.

Il y a plusieurs demeures dans la maison de mon Père.

Regni ejus non erit finis. Lucæ, I, 33.

Son règne n'aura point de fin.

Non sunt condignæ passiones hujus temporis ad futuram gloriam quæ revelabitur in nobis. Rom. VIII, 18.

Les souffrances de la vie présente n'ont point de proportion avec cette gloire qui sera un jour découverte en nous.

Unusquisque propriam mercedem accipiet secundùm suum laborem. I Cor. III, 8.

Chacun recevra sa récompense particulière selon son travail.

Videmus nunc per speculum, in ænigmate, tunc autem facie ad faciem. Ibid. XIII, 12.

Nous ne voyons maintenant que comme dans un miroir et en énigme : mais alors nous verrons DIEU face à face.

Habemus domum non manufactam, æternam, in cœlis; nàm et in hoc ingemiscimus, habitationem nostram, quæ in cœlo est, superindui cupientes. II Cor. V, 2.

Nous avons dans le ciel une maison qui n'est point faite par la main des hommes, et qui durera éternellement. C'est ce qui nous fait soupirer après cette maison céleste, dans le désir d'être revêtus de la gloire.

Quæ videntur temporalia sunt, quæ non videntur æterna. II Cor. IV, 18.

Les choses visibles sont temporelles, les invisibles sont éternelles.

Oculus non vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascendit, quæ præparavit DEUS iis qui diligunt illum. I Cor. II, 9.

L'œil n'a point vu, l'oreille n'a point entendu, et le cœur de l'homme n'a jamais conçu ce que DIEU a préparé à ceux qui l'aiment.

Quod in præsenti est momentaneum et leve tribulationis nostræ, suprà modum, in sublimitate, æternum gloriæ pondus operatur in nobis. II Cor. IV, 17.

Le moment si court et si léger des afflictions que nous souffrons en cette vie produit en nous le poids éternel d'une souveraine et incomparable gloire.

Nos verò omnes, revelatâ facie, gloriam Domini speculantes, in eamdem imaginem transformamur. Ibid. III, 18.

Nous tous, n'ayant plus de voile qui nous couvre le visage, et contemplant la gloire du Seigneur, nous sommes transformés en la ressemblance de DIEU.

Illi ut corruptibilem coronam acci-

Les athlètes gardent une exacte tem-

piant, nos autem incorruptam. I Cor. IX, 25.

pérance, et cela pour une couronne corruptible, au lieu que, nous, nous en attendons une qui est incorruptible.

Non est regnum DEI *esca et potus, sed pax et gaudium.* Rom. XIV, 17.

Le royaume de DIEU ne consiste pas dans le boire et le manger, mais dans la justice, dans la paix et dans la joie.

Percipietis immarcessibilem gloriæ coronam. I Petri, V, 5.

Vous recevrez une couronne de gloire, qui ne se flétrira jamais.

In reliquo, reposita est mihi corona justitiæ, quam reddet mihi Dominus in illâ die, justus judex : non solùm autem mihi, sed et iis qui diligunt adventum ejus. II Tim. IV, 8.

Il ne me reste qu'à attendre la couronne de justice qui m'est réservée, que le Seigneur, comme un juste juge, me rendra en ce jour ; et non-seulement à moi, mais encore à tous ceux qui aiment son avénement.

Ut sit DEUS *omnia in omnibus.* I Cor. XV, 28.

Afin que DIEU soit tout en nous.

Reformabit corpus humilitatis nostræ, configuratum corpori claritatis suæ. Philip. III, 21.

Il transformera notre corps, tout vil et abject qu'il est, et le rendra conforme à son corps glorieux.

Non coronatur nisi legitimè certaverit. II Tim. II, 5.

Personne ne sera couronné qu'après avoir combattu selon l'ordre et la loi des combats.

Ut impleamini in omnem plenitudinem DEI. Ephes. III, 19.

Afin que vous soyez comblés de toute la plénitude des dons de DIEU.

Ut sciatis quæ sit spes vocationis ejus, et quæ divitiæ gloriæ hereditatis ejus in sanctis. Ephes. I, 18.

Afin que vous sachiez quelle est l'espérance à laquelle il vous a appelés ; quelles sont les richesses et la gloire de l'héritage qu'il destine aux saints.

Expectantes beatam spem, et adventum gloriæ magni DEI *et salvatoris nostri.* Tit. II, 13.

Étant toujours dans l'attente de la béatitude que nous espérons, et de l'avénement glorieux du grand DIEU et Sauveur JÉSUS-CHRIST.

Coarctor, desiderium habens dissolvi et esse cum Christo. Philipp. I, 23.

Je suis pressé par le désir que j'ai d'être avec JÉSUS-CHRIST.

Expectabat fundamenta habentem civitatem, cujus artifex et creator DEUS. Hebr. XI, 10.

Abraham attendait cette cité bâtie sur un ferme fondement, dont DIEU même est le créateur et l'architecte.

Non habemus hìc manentem civitatem, sed futuram inquirimus. Ibid. XIII, 14.

Nous n'avons point ici de cité permanente, mais nous cherchons celle où nous devons habiter un jour.

Beatus vir qui suffert tentationem, quoniam, cùm probatus fuerit, accipiet coronam vitæ quam repromisit DEUS *diligentibus se.* Jacob. I, 12.

Heureux celui qui souffre patiemment la tentation (et les maux de cette vie), parce que, lorsque sa vertu aura été éprouvée, il recevra la couronne de vie que DIEU a promise à ceux qui l'aiment.

Ut in revelatione gloriæ ejus gaudeatis exultantes. I Petr. IV, 13.

Afin que vous soyez comblés de joie dans la manifestation de sa gloire.

Scimus quoniam, cùm apparuerit, similes ei erimus, quoniam videbimus eum sicuti est. I Joan. III, 12.

Nous savons que, lorsque JÉSUS-CHRIST se montrera dans sa gloire, nous serons semblables à lui, parce que nous le verrons tel qu'il est.

Vincenti dabo edere de ligno vitæ quod est in paradiso DEI *mei.* Apocal. II.

Je donnerai au victorieux à manger du fruit de l'arbre de vie, qui est au milieu du Paradis de mon Dieu.

Qui vicerit, dabo ei sedere mecum in throno meo. Ibid. III, 21.

Quiconque sera victorieux, je le ferai asseoir avec moi sur mon trône.

Et palmæ in manibus eorum. Ibid. VII, 9.

Ils tenaient tous des palmes dans leurs mains.

Absterget (Deus) *omnem lacrymam ab oculis eorum, et mors ultrà non erit; neque luctus, neque clamor, neque dolor erit ultrà, quia prima abierunt.* Ibid. XXI, 4.

Dieu essuiera les larmes de leurs yeux, et la mort ne sera plus; les pleurs, les cris et les travaux cesseront, parce que ce qui a précédé sera passé.

Nox ultrà non erit, et non egebunt lumine lucernæ neque lumine solis, quoniam Dominus Deus *illuminabit illos, et regnabunt in sæcula sæculorum.* Ibid. XXII, 5.

Il n'y aura plus là de nuit, et ils n'auront point besoin de lampe ni de la lumière du soleil, parce que c'est le Seigneur qui les éclairera, et ils règneront dans les siècles des siècles.

EXEMPLES DE L'ANCIEN-TESTAMENT.

[La terre promise]. — Lorsque les espions que Moïse avait envoyés dans la terre promise eurent fait leur rapport de ce qu'ils y avaient vu, de la situation du lieu, des qualités des habitants et de la bonté du pays, et qu'ils eurent exposé en vue à tout le camp d'Israël le cep de vigne et la grappe de raisin soutenue par deux hommes qui la portaient sur leurs épaules pour servir de montre de la fertilité de cette terre, ce récit inspira un tel courage à toute l'armée, et une telle ardeur dans les chefs qui la conduisaient, qu'ils se recrièrent qu'il en fallait faire la conquête à quelque prix que ce fut: *Ascendamus, et possideamns terram, quoniam poterimus obtinere eam.* (Num. 13). Ce fruit qu'ils voyaient était comme un gage de la promesse, que Moïse leur avait faite, de les introduire dans une terre où ils verraient couler le lait et le miel, et où ils trouveraient toutes les douceurs et l'abondance d'une vie tranquille et heureuse: d'où ils conclurent qu'elle valait bien la peine qu'on essuyât tant de fatigues pour s'en mettre en possession. Ils étaient en résolution de tenter tout pour venir à bout de ce dessein; mais des gens lâches et sans cœur troublèrent cette favorable disposition par leurs murmures, en représentant les difficultés et les obstacles qu'ils trouveraient dans cette conquête: *Terra devorat habitatores suos.* Ils s'imaginèrent avoir à combattre contre des géants, à forcer des villes impénétrables, et se figurèrent autant de monstres terribles qu'il y avait d'habitants. Leur courage se ralentit, les sentiments furent partagés, la division se mit parmi eux, et peu s'en fallut qu'une entreprise heureusement commencée par les ordres du Seigneur n'échouât entièrement. — Peut-on trouver une peinture plus naturelle des lâches chrétiens d'aujourd'hui! Nous sommes appelés et destinés à la conquête du ciel, qui est la terre promise; nous en avons des gages, nous en goûtons déjà les fruits; on nous en fait concevoir la beauté par les ouvrages de Dieu que nous admirons dans la nature; nous avons les forces et les moyens pour en venir à bout: mais les difficultés nous en détournent.

[Le festin d'Assuérus]. — Le somptueux et magnifique festin que fit Assué-

rus à tous les grands de son royaume est une autre figure du paradis, d'autant plus juste et plus naturelle, que la gloire que Dieu a préparée à ses amis est souvent représentée dans l'Écriture sous le symbole et l'appareil d'un superbe festin. Ce monarque, le plus puissant de l'Asie, dont l'empire s'étendait sur cent vingt-sept provinces, ouvrit les portes de son palais, de ses jardins et de ses vergers, où, durant cent quatre-vingts jours, on vit des tables couvertes de toutes sortes de mets exquis et de vins délicieux, dans une abondance surprenante ; sans parler de la somptuosité des meubles, des peintures, des tentes, des lits précieux, selon la coutume de ce temps-là, ni des allées parquetées de jaspe, d'albâtre et de porphyre, où les tables étaient rangées selon les rangs et la distinction des personnes : rien n'y manquait de tout ce que la nature peut fournir et l'industrie de l'art inventer pour étaler la magnificence, les richesses et la gloire de ce grand roi. C'est, dis-je, une figure du festin que le roi du ciel et de la terre a préparé à ses saints, puisque l'Écriture ne trouve rien de plus grand pour exprimer les délices, la joie, la magnificence et la gloire qu'il leur destine que de leur dire qu'il les fera asseoir à sa table et qu'il les y servira lui-même.

[La Reine de Saba]. — L'étonnement dont fut frappée la reine de Saba après avoir vu la sagesse, la gloire et l'ordre admirable que Salomon faisait observer dans son palais, nous peut donner quelque idée et quelque conjecture de l'admiration où seront les bienheureux durant toute l'éternité, à la vue de la sagesse et de la magnificence de celui qui est infiniment plus grand que Salomon. Si cette reine fut tellement transportée de ravissement en voyant tant de gloire et de majesté dans un prince de la terre, quel ravissement sera-ce que celui du bienheureux quand il verra le véritable Salomon, dont l'autre n'était que la figure, dans le palais de sa gloire, qui est le ciel ! « J'avoue, dira-t-il comme cette princesse, que tout ce qu'on m'avait dit dans le pays que je viens de quitter, c'est-à-dire sur la terre, ne peut entrer en comparaison avec ce que je vois. Non, rien n'est comparable à la magnificence de vos grandeurs, ô mon Dieu, ni à l'abondance des délices de votre cœur. » Et, comme cette reine estimait le bonheur du moindre des serviteurs de Salomon préférable au sien, un saint trouvera les habitants de ce royaume plus grands et plus heureux que les plus grands rois qui aient jamais régné sur la terre.

[Exemples divers]. — On trouve, dans l'ancienne loi même, des exemples d'un désir ardent du bonheur éternel que nous espérons dans le ciel : car, quoique ce peuple charnel eût plus en vue les récompenses temporelles et la graisse de la terre que la rosée du ciel (pour m'exprimer en termes de l'Écriture), il ne laisse pas d'y avoir eu des cœurs plus éclairés, qui se sont regardés comme des étrangers sur la terre, et qui, entièrement détachés des choses de ce monde, ont ardemment soupiré après le ciel. Les psaumes

de David sont pleins de ces traits vifs et enflammés, et nous en avons rapporté les principaux. Nous en voyons dans les prophètes, et particulièrement dans Isaïe. La mère des Machabées en était pénétrée, et tâchait de les inspirer à ses enfants, afin de les animer à souffrir constamment pour la défense de la loi. Mais je ne puis omettre l'exemple de Daniel, ce prophète favori pour ainsi dire, à qui Dieu fit part de ses lumières dès les premières années de son enfance. Il avait si bien vu le néant des plus grands royaumes du monde, qui se détruisaient les uns les autres par leur succession, dans la prophétie qu'il en fit à Nabuchonosor, qu'il ne s'occupait plus que du royaume du ciel, dont il se regardait comme citoyen. Il n'avait l'esprit plein que des grandeurs de l'autre vie : tout le reste était devant ses yeux comme s'il n'était déjà plus.

EXEMPLES DU NOUVEAU-TESTAMENT.

[La transfiguration]. — Dans la nouvelle loi, le Fils de Dieu ne s'est point contenté d'être venu sur la terre pour apprendre aux hommes le chemin du ciel, de leur avoir représenté ce Royaume sous différentes figures, et d'en avoir fait le sujet le plus ordinaire de ses entretiens : il a encore voulu faire paraître quelque éclat et quelque rayon de la gloire que nous y posséderons, dans sa transfiguration sur le Thabor. Car, voyant l'aversion que ses Apôtres avaient alors des souffrances et des humiliations, qui sont la voie du ciel, et le scandale qu'ils prendraient de sa croix et de l'ignominie de sa passion, il voulut faire briller à leurs yeux quelques rayons de la gloire qu'il leur destinait pour récompense de leur fidélité, afin de les animer dans les souffrances par un de ces traits de lumière qui était comme un avant-goût de celle qu'il leur promettait. Mais ce qu'il y a de plus particulier à remarquer, c'est que S. Pierre en fut tellement ravi, qu'il s'écria tout hors de lui-même : *Faciamus hic tria tabernacula* (Matth. 17) : Demeurons ici, et y établissons trois tabernacles : ne sachant ce qu'il disait, tant il était transporté de joie.

[Ce que S. Paul dit du ciel]. — On sait de quelle manière parle S. Paul de la béatitude du ciel, où il avait été ravi. Il avait vu des choses surprenantes; mais, au lieu de nous en instruire, il dit qu'il ne lui est pas permis d'en parler. Et certes, quand cela lui aurait été permis, il ne l'aurait pu faire, puisqu'il assure lui-même que ni l'œil n'a vu, ni l'oreille entendu, ni le cœur compris ce que Dieu a préparé à ceux qu'il aime. Aussi, quand l'Évangile en parle, il se contente de se servir de noms de gloire, de royaume, de trône, et de semblables expressions, pour nous dire que cette récompense surpasse tout ce que notre esprit peut concevoir de grand, de magnifique, d'éclatant, de capable, en un mot, de remplir la vaste étendue de notre cœur.

APPLICATIONS DE L'ÉCRITURE.

Ego ero merces tua magna nimìs (Genès. xv, 1). — Dieu sera notre récompense dans le ciel, parce que ce sera de lui-même immédiatement que nous recevrons tout le bien que nous possèderons durant toute l'éternité Ce qui fait dire à l'Apôtre, lorsqu'il parle de la béatitude : « *Cùm evacuaverit omnem principatum et virtutem :* Lorsqu'il aura détruit tout empire, toute domination, toute puissance (I Cor. xv). » C'est-à-dire qu'une grande partie du bien que Dieu nous fait en cette vie, il le fait par le ministère des créatures du ciel, de la terre, des astres et des anges, qui sont destinés à cet emploi : mais alors il ne se servira plus des anges ni des autres créatures, il nous comblera de biens par lui-même; il sera notre joie, notre bonheur, notre héritage, notre récompense : *Ego ero merces tua magna nimìs.*

Altitudinem cœli et latitudinem terræ, profundum abyssi, quis dimensus est? (Eccl. i, 2). — Le cardinal Hugues explique ces paroles dans un sens allégorique, mais tout-à-fait ingénieux. Il dit que, par la hauteur du ciel, il faut entendre la récompense que Dieu donne aux justes, laquelle est au-dessus de nos pensées et de nos espérances; par l'étendue de la terre sont représentés les biens de cette vie, qui ne sont que comme la terre est à l'égard du ciel; et enfin, par la profondeur de l'abîme, les supplices inconcevables de l'enfer. Ce sont des choses que peu de personnes savent mesurer comme il faut : *Quis dimensus est ?* Pour moi, je crois que mesurer la hauteur du ciel n'est autre chose que prétendre égaler par des discours humains la grandeur et la magnificence divines qui éclatent dans ce lieu.

Vocavit vos in suum regnum et gloriam (I Thessal. ii, 12). — C'est-à-dire qu'il nous a appelés et destinés à la possession de son royaume tout entier et de toute sa gloire. Or, quel prince a jamais promis ou donné tout son royaume pour récompense à ceux qui ont exposé leur vie pour son service? Le plus grand excès où un souverain ait porté sa libéralité envers un sujet, c'est celui d'Assuérus envers la reine Esther, de lui en offrir la moitié : *Etiamsi dimidiam partem regni mei petieris, impetrabis ;* et la promesse qu'Hérode, pris de vin, fit à Hérodias, dans un festin où cette fille mondaine parut répandre une nouvelle joie sur la fête : *Quidquid petieris dabo tibi, etiam dimidium regni mei.* Voilà jusqu'où les rois de la terre ont porté leurs promesses, et aucun d'eux n'en est même venu jusqu'aux effets. Mais Dieu nous promet et nous donne son royaume tout entier, sans réserve et sans partage : *Vocavit vos in suum regnum et gloriam.*

Momentaneum et leve tribulationis.... æternum gloriæ pondus operatur in

nobis. (II Cor. IV). — On pourrait s'étonner de voir que l'Apôtre appelle la gloire un poids; ce que le SAINT-ESPRIT appelle, en d'autres endroits de l'Écriture, un soulagement, un repos, un rafraîchissement éternel. Mais c'est que cette gloire est immense, et tellement au-dessus des forces naturelles de la créature, et même au-dessus de tous nos mérites, que, si l'esprit d'un bienheureux n'était élevé et soutenu d'une lumière surnaturelle, il ne pourrait le supporter, et en serait accablé comme d'un poids infini.

Intra in gaudium Domini tui. (Matth. xxv, 21). — C'est avec raison que les Pères et les interprètes nous font remarquer la force de cette expression. Car on ne dit pas à un bienheureux que la joie entre dans son cœur, mais que son cœur entre dans la joie, comme dans un océan où il est plongé et abîmé. Encore ne dit-on pas simplement qu'il entre dans la joie propre d'une créature, quoiqu'elle aille quelquefois jusqu'à tel excès que l'esprit en est tout hors de soi; mais qu'il entre dans la joie du Seigneur: *Intra in gaudium Domini tui.* Il faut donc que DIEU étende pour ainsi dire ce cœur, afin de la pouvoir contenir, comme il élève l'esprit, par la lumière de gloire, pour le rendre capable de la claire vue de DIEU même.

Mensuram bonam, et confertam, et, coagitatam, et supereffluentem, dabunt in sinum vestrum. (Luc. 6). L'Écriture sainte dit que la récompense est donnée aux Saints par mesure: *Mensuram bonam.* Que c'est une mesure surabondante: *Mensuram supereffluentem.* Mesure sans mesure, a fort bien dit S. Bernard: *Mensuram sine mensurâ,* puisque DIEU ne mesure pas la récompense de ses Saints, ni précisément à leurs travaux, mais à l'étendue de leurs désirs, et à la capacité de leur cœur.

Mensuram bonam, et confertam, et coagitatem, et supereffluentem, dabunt in sinum vestrum. (Luc. VI, 38). On versera dans votre sein une bonne mesure qui sera pressée, entassée, comblée. — C'est dans la personne, ou, pour mieux dire, dans l'État des saints glorifiés, que cette promesse du Sauveur trouve à la lettre son accomplissement. Mais, prenant la chose dans un sens encore plus moral, et par conséquent plus propre à faire sentir la grandeur de la récompense qui nous est promise dans le ciel, j'appelle récompense pleine et abondante une récompense capable par elle-même de remplir le vide ou plutôt la vaste étendue des désirs de l'homme, capable de rendre l'homme heureux, et dont il peut enfin être content: c'est ainsi que S. Augustin l'a conçue dans l'exposition des béatitudes évangéliques.

Non sunt condignæ passiones hujus temporis ad futuram gloriam quæ revelabitur in nobis. (Roman. VIII, 18). — Les saints, en travaillant pour DIEU, ont souffert, je le sais; leur vie sur la terre a été une vie austère, péni-

tente, mortifiée; mais, au milieu de leurs austérités, de leurs pénitences, de leurs mortifications, ils ont eu l'avantage de pouvoir dire, aussi bien que le grand Apôtre: *Non sunt condignæ passiones*, etc. Nous souffrons, il est vrai; mais, outre que nous souffrons pour la justice, ce qui pourrait maintenant nous tenir lieu de récompense; outre que nous souffrons pour Dieu, et que cela seul est déjà pour nous une béatitude anticipée: ce que nous souffrons n'a rien qui soit comparable à cette gloire que Dieu nous prépare; et notre grande ressource est que le moindre degré de cette gloire que nous attendons nous dédommagera pleinement et avec usure de tout ce qu'il y a de plus laborieux et de plus pénible dans la voie du ciel.

Ego ero merces tua magna nimis. (Genes. xv, 1). Oui, moi-même, dit Dieu à son serviteur Abraham, moi-même je suis ton Seigneur et ton Maître; je serai ta béatitude et ta récompense. Hors de moi, rien ne pourrait l'être, et toute ma gloire, sans moi, ne serait pas assez pour toi. Il fallait moi-même pour te rendre heureux : et c'est pourquoi je ne te promets point d'autre récompense que moi-même; c'est moi que tu posséderas: *Ego merces tua.* Or, il est aisé de concevoir comment la possession d'un Dieu peut opérer dans l'homme l'effet divin que David s'efforçait d'exprimer par cette parole: *Satiabor cùm apparuerit gloria tua.* (Ps. 16). Voilà, mes chers auditeurs, tout le secret de cette félicité incompréhensible dont jouiront les saints dans le ciel : ils posséderont Dieu, ils seront pleins de Dieu. *Inebriabuntur ab ubertate domûs tuæ:* ils seront enivrés, ô mon Dieu! de l'abondance qui remplit votre maison: *Et torrente voluptatis tuæ potabis eos.* Ils boirent à longs traits dans le torrent de vos délices, dont ils seront inondés. Il en donne la raison: *Quoniam apud te est fons vitæ*, parce que c'est en vous qu'est la source de la vie.

Torrente voluptatis potabis eos. (Ps. 35). — Si une consolation intérieure, si une grâce d'en-haut, fait goûter des douceurs ineffables dans cette région de pleurs, jusqu'à ôter toute l'amertume de nos peines et à rendre légères les plus pesantes croix, jusqu'à faire trouver aux martyrs un vrai plaisir au milieu des plus cruels supplices, que doit-ce être dans le ciel, où les consolations, les délices spirituelles ne se donnent pas goutte à goutte, mais par torrents? C'est un Dieu, à qui l'univers n'a coûté qu'une parole, qui emploie sa toute-puissance pour rendre une âme parfaitement heureuse. Disons que le bienheureux nagera dans les torrents de délices, qu'il en sera investi, pénétré, comme enivré: faibles expressions! idée incomplète! Nous pouvons dire tout ce que l'esprit pense de cette félicité incompréhensible; mais nous n'avons rien dit de ce qu'elle est. Quand est-ce, ô mon Dieu, que ces réflexions embraseront mon cœur du feu de votre amour? Aurai-je un jour le bonheur de goûter les douceurs ineffables de la félicité que je médite, et que je ne saurais exprimer? Vous ne m'avez

créé que pour cela, vous m'en donnez tous les moyens: j'y ai droit en vertu de la mort du Rédempteur. Eh quoi, Seigneur! n'y aura-t-il que ma mauvaise volonté qui m'en prive? Ah! la vue de cette récompense anime mon espérance, ma confiance et mon courage. Accordez-moi, Seigneur, votre grâce pour la mériter.

Pro nihilo habuerunt terram desiderabilem. (Ps. 105). Ils ont eu pour rien une terre si souhaitable, dit le Prophète-Roi, parlant des Israélites: tous les travaux qu'ils ont essuyés pour ce sujet doivent être comptés pour rien. En effet, la vie chrétienne paraît-elle aux bienheureux trop austère? trouve-t-on dans le ciel que le chemin qui y mène soit trop étroit, que le joug du Seigneur soit trop pesant, que l'Évangile soit trop sévère? Se plaint-on alors qu'il en coûte trop pour être saints? que le ciel est à trop haut prix quand on ne le donne qu'à ceux qui se sont fait violence (1).

Domine, jube me ad te venire. (Matth. xiv, 28). — Un chrétien, dans le désir ardent de voir son Dieu, plein d'une sainte confiance et brûlant d'une sainte impatience, devrait s'écrier avec le prince des Apôtres: « Commandez que j'aille à vous, mon Dieu, puisque c'est mon unique désir; je suis embarqué sur la mer orageuse de ce monde, je soupire après le port d'une éternité bienheureuse. » Le Juif fend les eaux de la mer pour marcher vers la terre de Chanaan, pendant que le chrétien, marchant sur les eaux pour se joindre à Jésus-Christ, foule aux pieds le monde entier, tant il a d'empressement à posséder le souverain bien.

Torrente voluptatis potabis eos. Et apud te est fons vitæ. (Ps. 35). — La joie des saints dans le ciel est exprimée tantôt par le nom de torrent, et tantôt par celui de fontaine, pour exprimer deux avantages qui semblent ici-bas contraires dans ces deux symboles, mais qui se trouvent ensemble dans cet heureux séjour: c'est un torrent de plaisirs pour l'abondance qui inonde le cœur des bienheureux, et c'est une fontaine pour sa perpétuité, puisque la source ne s'en épuise jamais. Le torrent se répand avec impétuosité, mais il est bientôt à sec: la source et la fontaine ne tarissent point, mais elles ne donnent qu'un filet d'eau. Dans le ciel, ce torrent de joies et de délices est un torrent qui ne s'épuise point, et une fontaine abondante et continuelle.

Egredere de terrâ tuâ et de cognatione tuâ, et veni in terram quam monstrabo tibi. (Gen. 12): Sortez de la terre où vous avez pris naissance, quit-

---

(1) Le sens donné à ce verset du psaume est ici accommodatice: car, d'après le contexte et littéralement, il faut lire: *Les Israélites n'ont aucune estime pour une terre si souhaitable* (Édit.).

tez la maison de votre père, dites adieu à toute votre parenté, et venez habiter la terre que je vous montrerai. — C'est ce que DIEU dit autrefois à Abraham. Abraham obéit avec une promptitude admirable aux ordres et à la voix de DIEU, et essuya de grands travaux et de grandes fatigues dans ce changement de demeure, dans la vue que cette terre que DIEU lui montrait devait être l'héritage de sa postérité. DIEU lui recommanda surtout de la parcourir d'un bout à l'autre, et d'en prendre toutes les dimensions : *Perambula terram in longitudine et latitudine, quia tibi daturus sum eam.* (Gen. 13). Il n'est pas difficile de faire l'application de ces paroles au ciel, qui est la véritable terre promise. Quittons, au moins de cœur et d'affection, cette terre où nous vivons et où nous avons des possessions, des maisons, des parents ; transportons-nous en esprit dans cette terre des vivants, où DIEU nous invite et où le Fils de DIEU nous a frayé le chemin ; prenons les dimensions de cette terre, qui doit être notre patrie et où nous devons régner un jour avec lui. Il y a des travaux et des fatigues à essuyer ; mais ils nous doivent être bien doux, puisqu'après cela nous y trouverons un éternel repos.

---

§ IV.

Passages et pensées des SS. Pères.

Faciliùs possumus dicere quid ibì non sit (in cœlo) *quàm quid sit.* August. III, de Symbol.

Il est plus aisé de dire ce qui n'est point dans le ciel que ce qui y est (et ce qui fait le bonheur de cet heureux séjour).

Non est ibì mors, non est ibì luctus, non est ibì lassitudo; non est infirmitas, non est fames; nulla sitis, nullus æstus, nulla corruptio, nulla indignatio, nulla tristitia. Id. ibid.

La mort ne trouve nul accès en ce lieu ; il n'y a ni pleurs ni gémissements, nulle fatigue, nulle maladie ; il n'y a ni faim ni soif, ni chaud ni froid ; nulle tristesse, nulle indignation ni colère, entre les habitants de cet heureux séjour.

Non erit aliqua invidia disparis claritatis, quoniam regnabit in omnibus unitas charitatis. Id. sup. Joan.

Il n'y aura dans le ciel ni envie, ni jalousies pour les différents degrés de gloire qui s'y trouvent, parce que tous les bienheureux seront étroitement unis par les liens de la charité.

Hæreditas Christi, quâ cohæredes sumus, non minuitur copiâ possessorum, nec fit angustior numerositate cohæredum; sed tanta est multis quanta paucis; tanta singulis quanta omnibus. Id. in Ps. 49.

L'héritage de JÉSUS-CHRIST, qui nous fait ses cohéritiers, est possédé de tous sans partage, sans être amoindri par la multitude des possesseurs, ni rétréci par la quantité des cohéritiers; il est tout entier à chacun ; aussi grand et aussi ample dans un grand que dans un petit nombre.

Cùm accepta fuerit ineffabilis illa visio, perit quodammodò humana mens, et fit divina. August. in Ps. 35.

Lorsque nous jouissons de l'ineffable et béatifique vision de Dieu, l'esprit de l'homme, tout absorbé en Dieu, perd en quelque sorte ce qu'il a d'humain, et est divinisé.

Si pulchra sunt hæc, quid ipse? Si hæc magna sunt, quantus est ipse? Id. in Ps. 84.

Si tant d'objets que nous voyons dans le monde nous charment et nous ravissent, que sera-ce de celui qui en est l'auteur? et s'ils sont si grands dans notre idée, combien sera-t-il grand lui-même?

Homo quærit requiem non in regione suâ. Id. Ps. 48.

L'homme cherche son repos et son bonheur dans un séjour qui n'est pas le sien.

Qui non gemit ut peregrinus non gaudebit ut civis. Id. in Ps. 145.

Celui qui ne gémit pas sur la terre, comme un étranger n'aura pas la joie réservée au citoyen (de cette céleste patrie).

Beatitudo vera non est de cujus æternitate dubitatur. August. II, De civit. Dei.

On ne peut trouver de véritable bonheur dans un bien dont l'éternité est douteuse.

Ipse (Deus) *finis erit desideriorum nostrorum, qui sine fine videbitur, sine fastidio amabitur, sine fatigatione laudabitur.* Id. ibid XXII, 30.

Dieu sera le terme et le comble de tous nos désirs : on le verra éternellement, on l'aimera sans dégoût, on le louera sans jamais se lasser.

Quid beatius eo qui fruitur inconcussâ et incommutabili veritate? Id. II, De lib. arbit.

Qu'y a-t-il de plus heureux que celui qui jouit de la vérité immuable, éternelle (qui ne peut être ni affaiblie ni ébranlée)?

Ecce venale est regnum Dei : *eme si vis; tantùm valet quantùm habes. Noli quærere quod habeas, sed qualis sis; res ista valet tantùm, quantùm es tu. Te da, et habebis illam.* August. De spiritu et animâ.

Le royaume de Dieu est mis à prix : il ne tient qu'à vous de l'acheter : il vaut ce que vous avez pour le payer. Ne soyez point en peine combien vous aurez pour cela, mais de ce que vous êtes : il est de même prix que vous : Donnez-vous en échange, et vous l'obtiendrez.

Ibì vacabimus et videbimus, videbimus et amabimus, amabimus et laudabimus : ecce quod erit in fine, sine fine. Nàm quis alius noster est finis, nisi pervenire ad regnum cujus nullus est finis? Id. XXII, De civit. Dei.

Là, nous n'aurons point d'autre occupation que de voir cet objet ravissant : en le voyant nous l'aimerons, en l'aimant nous le louerons : voilà ce que nous ferons éternellement, à la fin de notre vie. Car quelle autre fin pourrait être la nôtre, sinon de parvenir à ce royaume qui n'aura point de fin?

Nemo est qui non exspectet beatitudinem : quis enim unquàm vel potest vel potuit vel poterit inveniri, qui nolit esse beatus? Id. in Ps. 118.

Il n'y a personne qui ne s'attende à être heureux : car qui peut, ou qui a pu, ou qui pourra jamais trouver un homme qui ne le veuille pas être?

Omnem sermonem atque omnem sensum humanæ mentis excedit decus illud, illa pulchritudo, illa gloria, illa magnificentia, illa majestas. August. Serm. 37 De Sanctis.

Cette gloire, cette beauté, cette magnificence, cette majesté, qui sera notre béatitude, est au-dessus de toutes nos paroles, de tous nos sens et de toutes nos pensées.

Quod Deus *parat diligentibus se, fide non comprehenditur, spe non attingitur, charitate non capitur, desideria et vota transgreditur; acquiri potest, æs-*

Ce que Dieu a préparé à ses amis surpasse tout ce qu'on en peut croire; l'espérance ne peut s'étendre jusque-là; la charité ne le peut comprendre; cela va

timari non potest. Id. Serm. 253, De Sanctis.

au-dessus de nos vœux et de tous nos désirs : on peut bien acquérir ce bonheur, mais on ne peut l'estimer à son prix.

Si tanta facis nobis in carcere, quid ages in palatio? Si tanta solatia in hâc die lacrymarum, quanta conferes in die nuptiarum? Id. Solil. 21.

Si vous faites, mon Dieu, tant pour nous dans la prison de ce monde, que ferez-vous quand nous serons dans votre palais? Si vous nous comblez de tant de consolations dans ces jours de larmes, de quelle joie nous remplirez-vous au jour des noces éternelles?

Regnum Dei *pariter ab omnibus totum et à singulis possidetur; regnum* Dei, *crescente possessorum numero, non minuitur, quia non dividitur; unicuique integrum est, quia concorditer habetur à multis.* Id. Serm. 18. De verb. Domini.

Le royaume de Dieu est la possession de tous en général, et de chacun en particulier ; il ne diminue point par le grand nombre de ceux qui le possèdent, parce qu'il ne se partage point, et il est tout entier à chacun, parce qu'on le possède dans l'union de la charité.

Beatam vitam quæritis in regione mortis : non est hìc : quomodò enim beata vita ubi nec vita? August. IV. Confess. 12.

Vous cherchez dans la région de la mort une vie heureuse : elle ne se trouve point là ; comment une vie heureuse serait-elle là où la vie n'est point?

Beata vita gaudium de veritate. Id. ibid. 23.

La vie bienheureuse c'est la joie de la vérité possédée.

Erit rerum omnium scientia sine errore vel labore, ubi Dei *sapientia de ipso suo fonte potabitur.* Id. XXXI, De civit. Dei, 24.

Dans le ciel, on aura la connaissance de toutes choses sans travail et sans pouvoir être trompé, parce qu'on s'y abreuvera de la sagesse de Dieu dans sa propre source.

Ibi nec desiderium pœnam generat, nec satietas fastidium parit. Id.

Là, le désir ne cause ni peine ni inquiétude, et la jouissance n'engendre point le dégoût.

Tantæ dignitatis est cor humanum, ut nullum bonum præter summum ei sufficere possit. Id.

Le cœur de l'homme est si noble et si grand, que nul autre qu'un bien souverain et infini ne le peut contenter.

Quidquid hìc quærebas, quidquid pro magno habebas, illìc tibi erit. Id.

Tout ce que vous recherchez ici avec tant d'empressement, et tout ce que vous teniez pour grand et précieux, vous le trouverez dans le ciel.

Uno perfruemur, sed ipsum unum omnia nobis erit. Id.

Dans le ciel, nous ne posséderons qu'un seul bien, mais ce bien seul nous sera toutes choses.

Ibi beata vita in fonte suo bibitur : aliquid hic humanæ vitæ aspergitur. Id.

Là, on puise dans la source même tout ce qui fait le bonheur de la vie : ici-bas quelques gouttes seulement sont répandues.

Verum gaudium comparari hic potest, possideri non potest. Id. Serm. 8, de temp.

On peut ici-bas mériter la véritable joie, on ne saurait la posséder.

Si vis sustinere laborem, attende mercedem, Id. in Ps. 36.

Si vous voulez ici souffrir patiemment, pensez à la récompense.

Pro quanto labore quantam mercedem accipimus! Id. in Ps. 75.

Considérez combien la récompense sera grande pour un peu de travail.

Hæc omnia (nempe divitiæ et voluptates) miserorum sunt damnatorumque solatia, non præmia beatorum. Id. XXII. De Civit. Dei, 24.

Tous les biens de cette vie sont le partage et la consolation des misérables reprouvés, et non pas la récompense des bienheureux.

Quid dabit iis quos prædestinavit ad vitam, qui hæc dedit etiam eis quos prædestinavit ad mortem? Id., ibid.

Que donnera-t-il à ceux qu'il a destinés à la vie éternelle, puisqu'il donne en abondance aux réprouvés même, destinés à la mort, les biens que nous regardions comme quelque chose de grand?

Quantùmlibet sis avarus, sufficit tibi Deus. Id. in Ps. 55.

Quelque avare que vous puissiez être, Dieu vous suffira.

Illùc parantur corda nostra, in omnibus hujus vitæ tribulationibus. Noli mirari quia in laboribus pararis: ad magnum aliquid pararis. Id. in Ps. 36.

On dispose nos cœurs pour le ciel par toutes les tribulations et les disgrâces de la vie. Ne vous étonnez pas si on vous dispose par de grands travaux : on vous dispose à quelque chose de grand.

O regnum beatitudinis sempiternæ, ubi juventus nunquam senescit, ubi decor nunquam tepescit, ubi sanitas nunquam marcescit, ubi gaudium nunquam decrescit, ubi vita terminum nescit! Id. Solil. 15.

O royaume du bonheur éternel, où la jeunesse ne vieillit point, où la beauté ne se flétrit point, où la santé ne s'altère jamais, où la joie ne diminue point, où la vie n'a point de fin!

Si considerentur quæ nobis promittuntur in cœlis, vilescunt omnia quæ habentur in terris : terrena namque substantia, supernæ felicitati comparata, pondus est, non subsidium. Gregor. Homil. in Evang.

Si l'on fait attention à ce qui nous est promis dans le ciel, tout ce qu'il y a sur la terre paraîtra digne de mépris : car enfin tout le bien d'ici-bas, comparé à la félicité éternelle, est plutôt une charge qu'un secours.

Quid non videbunt qui videntem omnia videbunt? Id.

Que ne verront point les bienheureux dans le ciel, puisqu'ils verront celui qui voit tout?

Ad magna præmia perveniri non potest nisi per magnos labores. Id. ibid.

On ne peut mériter une grande récompense que par de grands travaux.

Quid hoc bono melius, quid hâc felicitate felicius : vivere Deo, *vivere de Deo?* Ambros. de offic.

Quel bien supérieur à ce bien, quelle félicité supérieure à cette félicité : vivre de Dieu, vivre pour Dieu?

Omnia bona in uno bono. Id. Epist. 11, lib. 3.

Tous les biens sont renfermés dans un seul et souverain bien.

Nullus labor durus, nullum tempus longum videri debet, quando gloria æternitatis acquiritur. Hieron. Épist.

Nul travail n'est trop rude, nul temps de trop longue durée, quand il s'agit d'une gloire qui ne doit jamais finir.

Summa merces hæc est, ut Deo *fruamur.* Id. de Trinit. 33.

La récompense souveraine, c'est de jouir de Dieu.

Nemo beatus est qui eo quod amat non fruitur. Id. ibid. 9.

Nul n'est heureux qui ne jouit pas de ce qu'il aime.

Quotiescumquè te vana seculi delectaverit ambitio, quotiès in mundo videris aliquid gloriosum, ad paradisum mente transgredere, esse incipe quod futura es. Id. Epist. 22, ad Eustoch.

Toutes les fois que l'ambition mondaine vous portera à vous élever, toutes les fois que vous verrez dans ce monde quelque gloire où il vous semble que vous devez aspirer, portez vos vues vers le ciel, et commencez à devenir ici-bas ce que vous serez un jour là-haut.

Respice quod promissum est: omne opus leve solet fieri, quandò ejus pretium cogitatur, et spes præmii solatium est laboris. Hieron. Epist. ad Demett.

Ayez les yeux fixés sur ce qui vous est promis : il n'est rien qui ne paraisse léger et très-facile quand on songe à la récompense, et l'espérance du prix console de la peine.

Qualis illa cælestium regnorum voluptas, sine timore moriendi, et cum æternitate vivendi! quàm summa et perpetua felicitas! Cyprian. De mortalit.

Quel bonheur d'être sans crainte de mourir dans l'assurance de vivre éternellement! Bonheur suprême et perpétuel!

Non possunt cœlum aspicere quorum mens humi defixa est. Lactant. I, De vitâ beatâ.

Ceux-là ne peuvent lever les yeux au ciel, dont l'esprit se colle à la terre.

Quàm speciosa debet esse cœlestis Jerusalem, si sic fulget Roma terrestris ! Si in hoc seculo datur tanti honoris diligentibus vanitatem, qualis præstabitur sanctis diligentibus veritatem? Fulgentius.

Combien admirable doit être la céleste Jérusalem, puisque la magnificence brille de la sorte à Rome, qui n'est qu'une ville de la terre ! Si dans ce siècle il y a tant d'honneur et de gloire pour ceux qui aiment la vanité, que ne réserve-t-on point aux saints qui aiment la vérité !

Non totum gaudium intrabit in gaudentes, sed toti gaudentes intrabunt in gaudium Dei : *sic gaudebunt toto corde ut totum cor non sufficiat plenitudini gaudii.* Anselmus.

Toute la joie (dans cet heureux séjour) n'entrera point dans le cœur de ceux qui se réjouissent ; mais ceux qui se réjouissent entreront dans la joie de leur Dieu : ainsi, leur cœur sera de telle sorte rempli de joie, qu'il ne suffira pas pour en contenir la plénitude.

Merces sanctorum tàm magna est quòd non potest mensurari, tàm copiosa quòd non potest finiri, tàm pretiosa quòd non potest æstimari. Bernard. De Considerat.

La récompense des saints est si grande qu'on ne peut en prendre les dimensions, si abondante qu'elle n'a point de fin, si précieuse qu'on ne peut assez l'estimer.

Plenitudo quam expectamus non erit à Deo *nisi de* Deo. Id. Serm. 11 in Cantic.

La plénitude des biens que nous attendons ne vous serait pas donnée de Dieu, si elle ne contenait Dieu même.

Quid poterat dare seipso melius vel ipse ? Id.

Qu'est-ce que Dieu, tout Dieu qu'il est, nous pouvait donner de meilleur que lui-même ?

Promittit mundus temporalia et parva, et servitur ei aviditate magnâ : ego promitto summa et æterna, et torpescunt mortalium corda. Imit. Christi, III, 3.

Le monde promet des biens temporels et légers, et on le sert avec ardeur : je promets des biens infinis, et le cœur humain s'endort.

Vel sic intelligamus quantùm debeat desiderari vita illa quam per vulnera et inæstimabiles labores videmus inquiri, quam cognoscimus pretio sanguinis comparari. Euseb. Emisen. in natal. Apostol.

Concevons avec quel ardent désir nous devons souhaiter cette vie bienheureuse en voyant les saints s'efforcer de la mériter par tant de souffrances et de travaux, l'acheter au prix de leur sang.

Avidi et semper pleni, quod habent esuriunt beati. Petri-Damiani, hymn. de paradiso.

Les bienheureux désirent toujours ce qu'il possèdent ; ils ont faim et sont rassasiés en même temps.

Ipse erit omnia in omnibus, rationi plenitudo lucis, voluntati plenitudo pacis, memoriæ continuatio æternitatis. Bernard. Serm. 11 in Cantic.

Dieu sera toutes choses à tous, il sera la plénitude de la lumière à l'entendement, la plénitude de la paix à la volonté, et dans la mémoire une éternité toujours présente.

§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie

[Définition]. — La béatitude du ciel, qu'on appelle la gloire des bienheureux et le bonheur éternel, est, selon Boëce, un état parfait, qui renferme tous les biens et où ils se rassemblent tous : *Status omnium bonorum aggregatione perfectus.* S. Thomas a adopté cette définition comme la plus juste. C'est, selon les autres, un état éternel, assuré et immuable, affranchi de toutes sortes de maux et rempli de toutes sortes de biens, de nature, de grâce et de gloire. C'est, selon S. Augustin, un état bienheureux, où l'âme raisonnable possède tout ce qu'elle désire, et ne veut rien que de bien. C'est enfin, selon S. Bernard, un état où rien de ce que nous ne souhaitons pas ne se trouve, et où il y a un heureux assemblage de tout ce que nous pouvons souhaiter. — Toutes ces définitions nous en donnent la même idée, et nous font conclure que, ce bonheur ne se trouvant point en cette vie, quoiqu'en aient dit les anciens philosophes, c'est uniquement dans le ciel que nous devons le chercher et l'attendre, en travaillant pour l'acquérir.

[Distinction]. — Ce bonheur et cette gloire se divise en béatitude *essentielle*, et béatitude *accidentelle*. L'essentielle consiste dans la possession de Dieu par la claire vue de son essence, ou par l'amour ou par la joie et le goût de ce souverain bien, ou par tout cela ensemble: ce qui est en contestation dans l'École, et inutile de décider dans la chaire : il est seulement constant que tout cela conspirera à nous rendre parfaitement heureux. La béatitude accidentelle, c'est-à-dire, qui est une suite et un apanage de cet heureux état, consiste dans les qualités de l'esprit et du corps, et dans toutes les autres circonstances qui peuvent rendre ce bonheur accompli de tout point.

Ce bonheur est destiné et préparé aux justes et aux prédestinés de toute éternité, comme le Fils de Dieu le dit lui-même dans l'Évangile : *Venite, benedicti Patris mei ; possidete paratum vobis regnum à constitutione mundi.* (Matth. 25). Mais il est inutile d'entrer dans la question si c'est devant ou après la prévision de leurs mérites que cette gloire leur est destinée. Ce qu'on ne peut mettre en question et ce qu'on doit supposer comme incontestable, c'est que personne, entre les adultes, ne la possédera sans l'avoir méritée par les bonnes actions, puisque c'est une récompense de nos travaux: *Merces vestra copiosa est,* et que S. Paul l'appelle une couronne de justice. Ce qui n'empêche pas que ce ne soit aussi un héritage que Jésus-

Christ nous a acquis par son sang, mais qui ne nous est promis qu'à condition que nous travaillerons pour l'obtenir.

[Bonheur du paradis]. Le bonheur des saints, à le considérer par l'endroit qui est le plus visible à notre égard, consiste en ce qu'ils ne sont plus ce que nous sommes. Nous ne connaissons point du tout les biens dont ils jouissent; mais nous ressentons les maux dont ils sont exempts, et ainsi, pour nous exciter à désirer le bonheur, il est plus avantageux de nous représenter les misères dont ils sont délivrés que les biens qu'ils possèdent. Et si la connaissance obscure que nous avons de ces richesses ineffables ne suffit pas pour nous faire tourner tous nos désirs vers le ciel, l'espérance d'être exempts de tant de maux dont nous sommes accablés sur le terre nous fera sans doute soupirer après cet heureux séjour. Comme la manière la plus sûre de connaître Dieu en cette vie est de considérer les imperfections dont sa nature est incapable, de même la voie la plus courte et la plus efficace de nous faire connaître la félicité des saints c'est de considérer les misères dont ils sont exempts.

Je ne sais pas ce que sera le paradis; mais je sais qu'on y sera plongé dans la joie, qu'on y verra Dieu en lui-même, que Dieu ne paraît jamais plus Dieu que dans ce lieu de délices; que tous les ornements dont il a paré le ciel et la terre, tout ce que l'art peut ajouter à la nature pour nous causer du plaisir et charmer nos sens, que tout cela n'est qu'une ombre en comparaison du paradis. Je ne sais pas ce qu'il y aura; mais je sais ce qui n'y sera pas; nul mal, ni moral, ni physique; nul péché, nul vice, nulle jalousie, nul intérêt, nulle inconsistance; plus de vertu même qui nous coûte de la peine, plus de foi, car elle sera changée en évidence; plus de crainte, plus d'espérance, plus de douleur, ni de repentir.

La joie, dit Aristote, est l'accomplissement et la dernière perfection des mouvements de l'esprit, et le repos du cœur qui a trouvé son centre, ou qui s'imagine l'avoir trouvé: *Gaudium est complementum motuum animi, et ultima perfectio*. D'où il suit que c'est principalement par la joie que nous trouvons notre plénitude et notre souverain bien. Ainsi l'on peut dire qu'il n'y a point de vraie béatitude sans la joie, qui est proprement une satisfaction de l'esprit se répandant sur le corps et sur tous les sens par la possession de ce qu'on aime, parce que c'est un amour qui jouit de ce qu'il a désiré. Mais, comme toutes les joies de la terre n'ont ni rapport ni proportion à celle des bienheureux, qui est entièrement complète, il faut inférer qu'il n'y aura jamais de joie pure que dans le ciel, et qu'on ne sera parfaitement content que là, où l'on trouvera l'accomplissement de toutes ses espérances et le rassasiement universel de tous ses désirs.

Il est vrai que dans le ciel il y a divers degrés de gloire, comme il y a différents degrés de grâce et de mérite sur la terre; que les bienheureux diffèrent en gloire, comme les étoiles diffèrent en clarté, et que, selon la parole de Jésus-Christ, il y a plusieurs demeures dans la maison du Père

céleste : mais cela n'empêche pas que les bienheureux ne possèdent toute la plénitude de la Divinité, selon les degrés de la vision béatifique, plus ou moins sublimes, auxquels ils seront élevés. Tous ces vaisseaux d'élection, placés dans les tabernacles du Seigneur, seront remplis de ce torrent de volupté ; toutes les beautés de Dieu, ses merveilles, ses grandeurs, ses richesses, seront possédés par les prédestinés, et il n'est aucune partie de sa félicité à laquelle ils ne participent. Non-seulement ils posséderont Dieu, mais ils le posséderont de la manière la plus noble et la plus parfaite : par la connaissance la plus pure et la plus élevée, par l'amour le plus ardent et le plus enflammé ; et ce qui rendra leur bonheur parfait, c'est qu'il ne sera point troublé par la crainte de le perdre.

[Deux choses nécessaires pour être heureux]. — Deux choses sont essentielles à la félicité de l'homme : l'action et la possession. S'il possède sans agir, il est insensible, il n'est pas heureux puisqu'il ne connaît pas son bonheur ; s'il agit sans posséder, il est encore moins heureux, puisqu'il n'a pas ce qu'il désire. Or, c'est en Dieu que l'âme agit et possède, qu'elle désire toujours le bien dont elle jouit, et qu'elle jouit toujours du bien qu'elle désire. Ce qui fait dire à S. Augustin : *Videbis, amabis, vacabis.* C'est ainsi que ce saint docteur nous représente cette félicité vive et agissante, qui, dans le sein de Dieu, est toujours dans un mouvement agréable et dans une tranquillité parfaite. L'âme, délivrée des passions qui l'aveuglent et des voiles que les créatures mettent entre Dieu et elle, verra Dieu par la lumière de Dieu : cette lumière divine, dont elle sera pénétrée, la fortifiant, l'élèvera jusqu'à la vue de la divinité, dont l'éclat l'éblouit quand elle veut la soutenir avec les faibles lumières de la nature : *Videbis.* La vue de Dieu entraîne l'amour, et il est impossible que l'un ne soit dans le même degré que l'autre : *Amabis ;* que cette vue et cet amour ne produisent la joie, et cette plénitude de satisfaction dans laquelle la véritable félicité consiste : *Vacabis.*

[Bonheur du ciel expliqué]. — Les théologiens demandent comment il se pourra faire qu'un même objet nous contente toujours, sans jamais nous dégoûter ni nous lasser : ce qu'ils expliquent en plusieurs manières. Les uns disent que Dieu s'accommode à la nature de notre esprit, qui n'a point d'autre remède pour le dégoût que la variété ; qu'il ménagera tellement ses beautés dans le ciel, qu'il les manifestera à l'âme successivement, les unes après les autres ; et, comme il a des beautés infinies, il en a successivement pour nous occuper durant toute l'éternité. Cette manière d'expliquer ce rassasiement sans dégoût est condamnée par S. Augustin, qui dit que nos pensées dans le ciel ne seront point inconstantes, et qu'elles ne passeront point d'objet en objet, comme elles sont sur la terre, et que nous verrons en Dieu tout à la fois ce que nous verrons toujours. S. Thomas l'explique autrement : « Pendant, dit-il, que l'esprit est dans

l'extase et le ravissement, il n'est capable ni d'ennui, ni de dégoût, parce que l'admiration donne du plaisir, et qu'elle excite la curiosité de l'esprit à considérer ce qu'il admire : or, les bienheureux sont toujours dans l'admiration et dans le ravissement. » Les autres, enfin, disent que toutes les beautés et toutes les bontés créées nous donnent bientôt du dégoût dans la douceur que nous y trouvons, parce qu'elles sont vides, légères et finies, et par conséquent incapables de donner une pleine satisfaction à une âme raisonnable dont les désirs vont à l'infini. Mais le souverain bien nous contentera toujours, parce qu'il nous mettra toujours en possession de tout.

[De la lumière de gloire]. — Comme notre souveraine béatitude dans le ciel consiste particulièrement dans la claire vue de l'essence divine, la théologie nous apprend que cette claire vue se fait à la faveur de la gloire, qui élève l'entendement humain et le rend capable de soutenir les éclairs de la divinité, pour ainsi parler : ce qu'il ne pourrait jamais faire par ses propres forces. De manière que, comme dans cette vie, sans la grâce et la charité, on ne peut l'aimer d'un amour surnaturel et comme il faut pour être saint et agréable aux yeux de Dieu, on ne peut, de même, sans la lumière de gloire, voir Dieu parfaitement, et de cette vue qu'on appelle intuitive. Or, cette lumière de gloire est une particulière participation de la lumière incréée et éternelle par laquelle Dieu se connaît, se contemple et se comprend parfaitement lui-même.

[La fin de l'homme]. — Ce qu'il y a plus particulièrement à remarquer sur ce sujet est ce que la raison et la foi nous enseignent, que nous sommes créés pour le ciel et pour posséder Dieu. C'est ce que quelques philosophes païens ont seulement entrevu par la lumière de la raison. Et certes, ce flux et reflux de soins, d'inquiétudes et de mouvements qu'on se donne pour être heureux, fait assez entendre, à ceux qui ne peuvent douter de l'immortalité de leur âme, que nous sommes faits pour quelque chose de grand : d'où il suit que, puisque de tant d'objets qu'il y a dans ce monde visible il n'y a rien qui nous contente ni parfaitement, ni longtemps, il faut nécessairement chercher ce bonheur dans la possession d'un bien qui puisse remplir notre cœur et satisfaire tous nos désirs, selon l'expression de S. Augustin. Mais la foi nous instruit distinctivement de ce que la raison ne nous apprend que confusément et en général, que nous sommes créés pour voir, pour aimer et pour posséder Dieu, et être éternellement heureux par cette possession, que nous devons acquérir et mériter en cette vie.

§ VI.

Endroits choisis des Livres spirituels et des Prédicateurs.

[L'homme souhaite d'être heureux]. — L'homme désire Dieu naturellement : de-là vient que le cœur le demande toujours, sous le nom de souverain bien. Il ne se trompe jamais, ce cœur, mais il est trompé par notre entendement, qui lui présente des voluptés et de faux biens comme étant ce bien pour lequel il soupire. Il ne se trompe pourtant point : car il n'a pas plus tôt embrassé ce faux bien, qu'il témoigne par son inquiétude que ce n'est pas ce qu'il demande, qu'on a mal interprété ses désirs. On lui offre des richesses, et on l'assure que c'est là sans doute ce qu'il cherche : il le croit, et cette croyance produit cette ardeur et cette empressement qu'il fait paraître pour les acquérir : mais, à peine les a-t-il enfin possédées, qu'il reconnaît qu'on s'est encore trompé, et demande qu'on lui cherche quelque autre chose : *Inquietum est cor nostrum, donec requiescat in te :* ce qui me persuade que dans la vérité il cherche Dieu sans le savoir, par un instinct que Dieu lui a donné en le créant. Mais, comme les créatures se présentent en foule aussi bien que Dieu, et que nos sens prennent les créatures pour le Créateur, ils lui présentent ce qu'il ne cherche pas. (Le P. de la Colombière, *Réflexions chrétiennes)*.

[Désir du ciel]. — Immortalité glorieuse, quand pourrons-nous te posséder ? Devons-nous pleurer ou triompher dans le souvenir de tes délices et de tes grandeurs ? Devons-nous gémir en nous voyant aussi loin de toi que la terre l'est du ciel ; ou nous devons-nous plutôt réjouir en nous voyant aussi près de toi que nous le sommes du terme de notre exil ? Dieu pouvait nous y faire naître, nous y porter tout d'un coup, s'il souhaitait si fort de nous en faire part. Il le pouvait, mais il a voulu que nous eussions le plaisir et la gloire de l'avoir mérité. Est-il possible que des hommes, qui souffrent de si grands travaux pour avoir de si petits biens, courent le hasard de perdre le comble de tous les biens, si on laisse à leur liberté de l'acquérir ou de le négliger ? N'est-ce pas assez qu'on vous l'offre ? voudriez-vous qu'on vous forçât à le recevoir ?

[Magnificence de l'ancienne Rome comparée avec celle du Ciel]. — Vous avez ouï parler mille fois de la grandeur de l'ancienne Rome : il est vrai qu'on n'a jamais rien vu qui ait égalé ni la majesté de son sénat ni la magnificence des ses bâtiments, ni la splendeur de ses triomphes, ni le luxe de ses jeux et de ses fêtes publiques. On ne saurait dire combien de provinces on avait dépouillées pour embellir cette seule ville ; on y avait apporté tout ce qu'il y

avait de rare et de précieux dans tout le reste du monde; ses citoyens étaient parvenus à un si haut degré de puissance, qu'ils s'estimaient autant que des rois. S. Augustin confesse qu'une des choses qu'il aurait souhaitée avec plus de passion, c'aurait été de voir cette capitale de l'univers en un état si florissant. Mais pourquoi tant de gloire, tant de richesses? pourquoi une si grande prospérité? Tout cela, Messieurs, si nous en croyons le même S. Augustin, était pour récompenser je ne sais quelles vertus morales dont quelques-uns d'entr'eux avaient donné des exemples. Ces vertus n'étaient, pour la plupart, que des vices spécieux, et tout au plus des ombres et des fantômes de vertus, n'étant point animés de la grâce. Cependant vous voyez avec quelle profusion de biens temporels Dieu a payé des actions si imparfaites : que fera-t-il donc quand il voudra récompenser de véritables vertus, et des vertus surnaturelles et héroïques? (*Le même, Sermon sur la Toussaint*).

[Pensée de l'éternité]. — Rien n'est plus capable d'affermir le cœur de l'homme, dans les misères dont il est environné, que la pensée de l'éternité. Car on devient en quelque façon invincible à toutes les disgrâces, dès qu'on peut ouvrir les yeux à la lueur de cette gloire, qui efface tous les objets de la terre, pour ne plus laisser voir que le ciel. Toute autre consolation est froide, en comparaison de celle qu'on reçoit d'une si sainte considération, et ce ne peut être que la vue de la lumière de l'autre vie qui puisse donner la force de porter paisiblement les ténèbres de celle-ci.

N'est-ce pas une espèce de présomption d'entreprendre de vous entretenir d'un sujet tellement relevé, qu'il n'est pas même permis à l'homme d'en parler, comme nous le dit l'Apôtre? En effet, où prendre des paroles pour exprimer des choses au-dessus de toutes les idées qu'on s'en peut former? Quel moyen de dire ce que l'œil n'a point vu, ce que l'oreille n'a point entendu et ce que l'esprit n'a point conçu? Et comment oser prétendre découvrir quelque trait des beautés de ce palais admirable duquel les SS. Pères, qui sont les organes dont Dieu se sert d'ordinaire pour s'expliquer aux hommes, ne parlent eux-mêmes qu'avec des termes qui en diminuent la grandeur ?... La théologie même, qui est la science de notre religion, avec tous ses raisonnements et toutes ses lumières, ne fait que bégayer sur un sujet si profond. Serait-il croyable, dit le Prophète, que les merveilles que Dieu opèrera dans la splendeur de l'autre vie puissent être connues dans les ténèbres de celle-ci? On pourrait ajouter à tout cela notre ignorance, la faiblesse de nos expressions, et la bassesse de nos termes, dans une matière tellement au-dessus de nos connaissances.

Cette insensibilité du cœur de l'homme pour les choses du ciel ne vient, dit S. Grégoire-le-Grand, que de l'attachement qu'il a pour les choses de la terre. Les hommes, dit-il, prévenus de l'amour des choses

temporelles et passagères, ne comprennent rien dans les éternelles, ou n'en ont que du mépris après les avoir comprises: au lieu d'élever les yeux vers cette céleste lumière et de soupirer après cette divine patrie qui leur est destinée, ils s'affectionnent à leur exil et à ce misérable bannissement auquel ils sont condamnés, recherchant dans leur propre aveuglement le plaisir qu'ils devraient prendre dans la considération des choses éternelles. Voilà l'état des gens du monde, occupés de leur vanité, et la disposition de leur cœur à l'égard de l'autre vie : ils n'ont d'empressement que pour les choses présentes, et que de l'indifférence et de la langueur pour les choses futures. Cette ignorance, après tout, et cette insensibilité ne viennent que de l'assoupissement mortel où l'ensorcellement de l'amour du siècle plonge l'esprit de l'homme. C'est en cela que consiste la misère de son aveuglement : car enfin Dieu par une conduite digne de sa sagesse, ne fera naître dans nos cœurs les pensées du ciel, que quand nous y aurons détruit les pensées de la terre.

C'est de ces fréquentes méditations sur l'éternité que naissent les saints empressements du fidèle pour la jouissance de la gloire qui lui est promise; c'est de ces grandes images de l'avenir bienheureux que naissent ces désirs et ces impatiences que ressentait S, Paul lorsqu'il disait, dans l'ardeur la plus vive et la plus tendre de son amour : *Coarctor, desiderium habens dissolvi et esse cum Christo:* Je ne souhaite rien tant que d'être entièrement détaché de mes liens, pour être avec Jésus-Christ. Car, le moyen de ne pas soupirer après ce bienheureux repos, dans l'agitation, et le trouble d'une vie aussi orageuse qu'est celle que nous menons sur la terre ?

C'est ce qui fait regarder au chrétien la terre comme un lieu de bannissement, qui l'éloigne de sa chère patrie ; et c'est dans cette vue que, semblable à un voyageur, il n'a nulle attention ni nul attachement aux lieux par où il passe: tout lui est indifférent, parce qu'il ne regarde que le terme du voyage, qui est le ciel, après lequel il soupire comme un esclave après sa liberté. Mais il n'y a que la foi dont les lumières soient assez vives et assez pures pour nous faire entrer dans les sentiments de ces vérités. Ce n'est qu'elle qui est capable de nous faire ouvrir les yeux sur la fausseté des choses humaines, pour en détromper nos esprits : ce n'est qu'elle qui nous fait sentir comme il faut cette rapidité inconcevable avec laquelle la figure de ce monde passe, sans laisser aucune trace de ces biens frivoles que les hommes recherchent avec tant d'ardeur.

Dieu est si parfait du fond de son essence, que les beautés des créatures les plus parfaites, réunies ensemble dans le dernier degré de leur perfection, ne pourraient être que des images très-défectueuses des souveraines perfections de cet Être infini. Ces créatures même si charmantes et si accomplies, dont les hommes sont si éperdûment touchés, ne seraient tout au plus que des crayons fort grossiers et de faibles traits de cette suprême beauté, échappés, pour ainsi dire, par hasard à sa toute-puissante main;

et, s'il se trouve dans les moindres ouvrages de Dieu et dans les créatures les plus imparfaites tant d'excellences et de perfections, combien en a-t-il lui-même, lui qui en est l'auteur et le principe, comme parle S. Augustin? *Si pulchra sunt hæc, quid ipse? Si hæc magna sunt, quantus est ipse?* (Le P. Rapin, *La vie des prédestinés*).

[La vision béatifique]. — La claire vue de Dieu ne sera pas de ces lumières stériles que nous ressentons souvent en cette vie, où nous connaissons Dieu sans l'aimer. Ce sera une connaissance féconde, qui nous fera goûter ce que nous sentirons, et qui, après s'être répandue dans notre esprit par l'effusion de ses lumières, remplira nos cœurs, par l'épanchement de son amour, de toutes les douceurs de son onction. De sorte que non-seulement nous connaîtrons Dieu, en voyant cette beauté qui est la source de toutes les beautés, mais nous l'aimerons souverainement. Et cet amour, tout parfait qu'il sera, se perfectionnera encore de plus en plus, à mesure que nous entrerons dans la jouissance de Dieu pour pénétrer la vérité de ses mystères. L'ardeur de nos cœurs croîtra à proportion des lumières dont nos esprits seront éclairés, et nous entrerons dans toutes les douceurs de son amour en entrant dans tous les secrets de sa sagesse.

Quels seront les transports de cet amour tout céleste, quelles en seront les délices, puisqu'un Dieu revêtu de toutes ses perfections en sera l'objet, et que la manière dont on l'aimera en sera toute divine! Quel plaisir d'aimer quelque chose de si parfait, et de l'aimer si parfaitement, c'est-à-dire par tout ce qu'il y aura de plus tendre et de plus ardent dans les mouvements ineffables de l'onction du Saint-Esprit? O douceur, ô délices de l'amour des bienheureux, que vous êtes incompréhensibles! C'est alors que le prédestiné, abandonnant son cœur à la joie, s'abandonnera lui-même au ravissement et à l'admiration : et toute l'éternité se passera dans des transports si doux, sans craindre rien qui puisse ou les arrêter ou les suspendre.

Posséder Dieu, c'est posséder tous les biens réunis ensemble; il les comprend tous, et il les partagera tous avec les bienheureux, comme le dit S. Paul; il sera tout, et tiendra lieu de tout à tous : *Ut sit omnia in omnibus*. Cela ira encore plus loin, puisque sa joie, son plaisir, sa béatitude, sera la joie, le plaisir, la béatitude du prédestiné, auquel il dira : Entrez dans la joie de votre Seigneur. Ce ne sera point la joie, ni la béatitude des anges, et des puissances célestes dont Dieu fera part au bienheureux, ce seront la sienne propre : il sera heureux comme l'est Dieu, puisqu'il le sera de la joie de Dieu. Enfin, Dieu lui-même, avec toute la grandeur de sa magnificence et avec toutes ses perfections, sera le comble du bonheur du prédestiné, et sa récompense, comme il le déclara à Abraham, quand il lui dit : Ce sera moi qui serai le prix de tes services et ta récompense : *Ego ero merces tua magna nimis*.

Du reste, n'allons point nous figurer, dans le détail de ce palais céleste,

ces vains ornements dont le luxe et la vanité des hommes s'occupent à parer les maisons des grands; n'allons point nous imaginer un amas confus de ces richesses de la terre dont on embellit leurs demeures : ces appartements enrichis de tout ce que veut l'orgueil de la somptuosité peut inventer de précieux : tout cela n'est que terrestre, corruptible, et peu digne de la grandeur de Dieu. Les idées même les plus éclatantes que les SS. Pères nous donnent de la beauté de ce palais n'ont rien que de vil et de sombre, en comparaison de ce qu'il doit être : c'est-à-dire l'ouvrage le plus achevé de la puissance de Dieu, où il doit étaler tout ce qu'il y a de plus riche dans ses trésors. Ce sera une architecture d'un autre ordre et d'un autre esprit que celui des hommes, l'édifice le plus superbe qu'on puisse imaginer; la demeure d'un palais que Dieu, qui a fait toutes les beautés de ce monde visible et de ce grand objet qui depuis tant de siècles fait notre admiration de la gloire du Créateur, que ce somptueux ouvrage, et le chef-d'œuvre, pour ainsi dire, de la toute-puissance, qui ne s'est encore proprement déclarée que par de petits rayons et par des écoulements imparfaits de son pouvoir, lequel éclatera alors dans sa plénitude, et tout répondra à la beauté de cette admirable demeure. (Le P. Rapin, *ibid.*).

[Des habitants du ciel]. — Cette compagnie sera l'assemblée la plus belle, la plus choisie, la plus accomplie, la plus nombreuse qui ait jamais été. Elle sera composée d'autant de rois que de prédestinés, qui seront les sujets d'un roi éternel, comme l'assure S. Jean : car il n'appartient qu'à Dieu de n'avoir pour sujets que des rois et des têtes couronnées. Ce seront tous les gens de bien de tous les siècles, réunis dans une même société, tous les hommes vertueux qui ont vécu dans le monde, les saints de toutes les nations de la terre, et l'assemblée générale de tous les élus choisis de la main de Dieu. Cette multitude presque infinie d'anges et d'esprits glorieux qui environnent le trône du Très-Haut : nombre si grand, que S. Denys, au livre de sa *Hiérarchie*, le croit innombrable, et que S. Thomas prétend ne pouvoir pas même être supputé. C'est aussi ce que disait le prophète Daniel, que la cour céleste était composée de mille, de dizaines, de centaines de millions d'anges qui servaient le Seigneur.

Ce doit être aussi un des bonheurs de cette assemblée, que l'union admirable de ceux qui la composeront. Ils jouiront tous d'une paix inaltérable, sans nul différend, et sans contestation aucune, et dont celle que le prophète promettait au peuple de Dieu n'était que l'ombre, dans toute l'abondance et dans toute la richesse qu'il la promettait. La paix de ce divin royaume étant, comme dit S. Augustin, une union réglée et parfaite pour posséder tranquillement Dieu, et pour se posséder les uns les autres en Dieu, ils s'aimeront souverainement, ils seront tous unis comme les pierres vivantes d'un même édifice (ainsi que parle un apôtre) qui s'entre-supportent, étant posées sur un même fondement pour former ensemble un temple où Dieu soit éternellement honoré. L'âme de chacun sera à

découvert à tous, d'une manière où ils ne verront aucune diversité de sentiments, de désirs, de desseins, d'intentions, sans nul ombrage et sans nul soupçon, parce qu'ils seront tous animés d'un même esprit.

Heureux les sujets d'un État si calme et si tranquille, où l'on jouira d'un repos éternel! Eh! quelle gloire, pour le prédestiné, de se trouver au milieu de ces vases d'honneur que Dieu formera de sa main pour servir à l'ornement de ce palais admirable, où il fera éternellement sa demeure, puisqu'au sentiment de S. Augustin, chaque prédestiné ressentira toute la joie d'un autre prédestiné, et qu'il aura autant de compagnons de cette joie qu'il y en a de sa béatitude? Mais, outre cette paix générale qui unira éternellement les cœurs des bienheureux, il y aura encore une paix particulière de chacun avec lui-même, par le moyen de laquelle il se possèdera, en devenant maître de lui et de tous les mouvements de son âme. Ce sera une paix du corps et de l'esprit, des facultés de l'un et des puissances de l'autre; une paix du cœur, de ses désirs, de ses espérances et de tous ses sentiments; et cette paix entre le corps et l'esprit comblera les sens d'une satisfaction universelle en toutes choses. Ainsi, il n'y aura plus de dérèglement dans la volonté, plus de résistance dans l'appétit, plus d'inquiétude dans l'imagination, plus de trouble dans l'entendement, plus de désordre dans le sens extérieur : car le péché, qui est la source de tous ces défauts, ne sera plus. (*Le même*).

[Vue des desseins providentiels]. — Quel sujet d'admiration et d'étonnement, pour le prédestiné, de voir l'ordre éternel de son salut et l'enchaînement merveilleux des moyens dont Dieu s'est servi pour l'attirer à lui; de voir jusqu'à ses propres défauts et à ses péchés mis en œuvre pour sa sanctification! Et quand il reconnaîtra que cette souveraine sagesse de Dieu aura tiré de ses égarements les moyens de le faire revenir dans la voie de la vertu, que ce sera par l'orage qu'il l'aura mené au port, et qu'il se sera servi de la blessure même du péché pour sa guérison! Quelle satisfaction au patriarche Joseph de connaître, dans l'ordre de cette divine sagesse, que ce n'est que par la haine de ses frères, par sa prison et par ses disgrâces, qu'il est parvenu à cette élévation de fortune qui l'avait fait si grand! Il verra alors jusqu'à quel point d'abaissement il avait fallu creuser les fondements de la grandeur où Dieu l'avait élevé, pour en faire un bâtiment solide; il connaîtra combien il était nécessaire que sa vertu fût éprouvée par la longueur d'une patience invincible, et que son humiliation fût assez profonde pour soutenir tout le poids de la gloire que le ciel lui destinait.

Ce sera parmi les lumières de ces brillantes clartés de l'éternité que le prédestiné entrera, en quelque manière, dans le sanctuaire le plus secret de la divine Sagesse, pour y admirer l'enchaînement des grâces dont la bonté de Dieu l'a prévenu, et pour y découvrir les ressorts admirables de sa conduite. Cette admiration, jointe aux louanges et aux bénédiction

continuelles qu'on donnera à ce Dieu de miséricorde, en action de grâces de tant de faveurs, sera une des plus grandes occupations des bienheureux, De quelles louanges, ou plutôt de quelle admiration ce divin Sauveur ne paraîtrait-il point digne à ses élus, qui trouveront sa conduite adorable jusque dans les moindres circonstances de leur salut, lorsque le mystère s'en développera, où tout leur paraîtra merveilleux dans les mouvements les plus secrets de cette importante affaire, dans laquelle tout est de conséquence, parce qu'elle a relation avec l'éternité ! (Le P. Rapin, *ibid.*).

[L'éternité bienheureuse]. — Dans l'éternité, rien ne change, rien ne passe, rien ne se détruit, tout y étant dans une parfaite consistance, par ce point fixe dans lequel le futur et le passé sont présents, comme dit S. Augustin ; dans lequel il n'y a ni passé, ni avenir. Tout y est présent, parce que tout y est, comme Dieu y est lui-même, dans une situation toujours la même, sans vicissitude aucune ni sans aucun, changement. C'est aussi cet état constant et invariable qui redouble le prix des biens et des plaisirs de l'autre vie, lesquels, étant infiniment agréables par la qualité de leur état et par eux-mêmes, le sont encore plus par l'assurance, que donne cette bienheureuse éternité, qu'ils ne finiront point. Que peut-on imaginer de comparable pour la satisfaction et pour la tranquillité d'esprit, qui sera content avec une entière certitude de l'être toujours? Ainsi, n'attendons point de beaux jours en cette vie, ni de moment heureux, que celui qui nous ouvrira l'éternité.

Quelle consolation au chrétien de ce que l'éternité doit entrer dans le prix de la récompense que Dieu lui destine pour la moindre de ses actions! Mais que d'éternités perdues tous les jours, auxquelles il pouvait prétendre s'il eût été plus vigilant? et, si la récompense pour les plus petites choses sera si considérable, que doit-on espérer des grandes? Si une larme, un soupir, un mouvement de cœur vers Dieu, peuvent mériter une gloire qui ne finira point, quelle attention ne devrions-nous pas avoir, dans le détail de notre vie pour en ménager tous les moments, puisqu'il n'y va pas moins que d'une éternité, dont la moindre de nos œuvres est la semence, comme dit S. Bernard.

« Que votre palais est aimable, ô Dieu tout-puissant! Mon âme se consume du désir d'entrer dans la maison du Seigneur. » Ce sont les saints transports et les amoureuses impatiences du Roi-Prophète ; mais ce doivent être celles du chrétien qui n'aspire qu'à être bientôt affranchi de la servitude du péché pour entrer dans la gloire et y posséder Dieu. Et celui qui ne gémit pas sur la terre comme un étranger, dit S. Augustin, n'aura pas la joie de parvenir au ciel comme un citoyen de cette divine patrie. En effet, quel déplorable endurcissement est-ce de soupirer si peu pour un état si heureux, quand on est parvenu à en connaître le prix et à en concevoir l'importance? « Est-ce, dit S. Grégoire, que nous avons le cœur si dur et l'esprit si superbe et si attaché à la vanité, que nous ne pouvons

nous résoudre à quitter de notre plein gré ce que nous perdons tous les ours malgré nous, ou par l'âge qui nous consume, ou par les divers accidents de la vie auxquels nous sommes sujets?... Heureux mille fois, si je puis m'occuper d'une si sainte pensée le reste de mes jours! Tout ce qui est passager et temporel ne fera plus d'impression sur moi. Je n'aurai de souhait ni de prétentions que pour ce qui durera toujours; je n'aimerai que cette beauté qui est la source de toutes les beautés, et m'oublierai plutôt moi-même que d'oublier jamais cette divine et céleste Jérusalem, qui doit être ma demeure éternelle, l'objet de ma joie et le terme de tous mes désirs et de toute mes espérances. (Le P. Rapin).

[Conquête du ciel]. — Il faut que l'homme s'élève au ciel pendant que le poids de sa nature l'entraîne vers la terre, qu'il combatte, qu'il triomphe et qu'il ne soit point vaincu, qu'il terrasse une infinité d'ennemis, qu'il passe par-dessus mille et mille obstacles, qu'il évite les piéges que tout l'univers lui tend à chaque pas. Car parents, amis, état, demeure, affaires, emplois, retraite, tout porte son poison, et il n'y a rien où nous ne puissions trouver une occasion de péché. Ciel! est-il chemin plus étroit! et pouvait-il y avoir une voie plus difficile que celle qu'il faut tenir pour arriver à cet heureux terme? Oui, Seigneur, vous avez fait de ce glorieux séjour une place de conquête, qu'il faut emporter de vive force. Aussi, dites-vous vous-même que vous n'êtes point venu nous apporter la paix, et vous nous avez engagés dans une cruelle guerre.

Si je pouvais vous faire un détail de tous ceux qui sont maintenant dans cet heureux séjour, je n'en trouverais pas un seul à qui le ciel n'ait coûté infiniment, du moins parmi les adultes. Les uns ont été martyrisés, c'est-à-dire qu'ils ont expiré au milieu des tourments : car il n'est point de supplices imaginables que les tyrans n'aient fait endurer à ces héros du christianisme; c'est même à leur occasion qu'on en a inventé une infinité, qui avaient été jusqu'alors inconnus dans le monde. Les autres ont été apôtres, c'est-à-dire que, l'espace de plusieurs années, ils ont travaillé sans relâche, sué, fatigué, pour instruire des peuples grossiers, sauvages qu'ils sont allés chercher jusqu'aux extrémités de la terre, malgré les dangers de la mer. Ceux-ci ont été de fervents religieux, c'est-à-dire qu'ils ont jeûné, couché sur la dure, macéré leur chair innocente, dit un éternel adieu aux plaisirs et aux commodités de la vie ; qu'ils ont refusé à tous leurs sens les moindres libertés, qu'ils n'ont soupiré qu'après les croix, les humiliations, les austérités. Ceux-là ont été des anachorètes, c'est-à-dire qu'ils se sont ensevelis tout vivants dans des rochers affreux, qu'ils n'ont eu aucun commerce avec les hommes, qu'ils ont mené une vie qui n'était à proprement parler qu'une mort continuelle, tant ils étaient occupés à détruire et anéantir leur corps.

Spectateurs oisifs de la gloire des saints, nous sommes si éloignés de les imiter, qu'il s'en faut peu que nous n'écoutions leurs actions comme

de pures histoires, comme des choses auxquelles nous ne devons prendre aucune part. Il semble que la solennité de ce jour demande seulement de nous quelques légères démonstrations d'une joie passagère, ou tout au plus quelques marques d'un culte extérieur. Eh quoi ! ne pourrions-nous point ranimer notre foi à la vue de ces objets célestes, élever notre espérance par le souvenir de ce qu'ils ont été et de ce qu'ils sont, et conclure ce que nous devons être à notre tour ? (Anonyme).

[L'espérance du ciel]. — Je crois, mon Dieu, que, si je vous sers fidèlement en cette vie, je serai éternellement heureux après ma mort, et que vous me ferez entrer dans le palais de votre gloire, où il y aura tout ce que je désire et où il n'y aura rien de ce que je crains ; où le bien est sans mal, le plaisir sans douleur, la gloire sans confusion, la paix sans guerre, la joie sans tristesse, le repos sans trouble, et la vie sans fin. J'espère que dans le ciel je vous verrai, je vous aimerai, je vous possèderai, je jouirai de vous ; que je verrai la première vérité, que j'aimerai l'essentielle beauté, que je posséderai la souveraine bonté, que je jouirai de la bienheureuse éternité. Je crois que dans vous, mon Dieu, je verrai tout ce qu'il y a de beau, que j'aimerai tout ce qu'il y a de bon, que je posséderai tout ce qu'il y a de riche, que je goûterai tout ce qu'il y a de doux, que j'entendrai tout ce qu'il y a de mélodieux et d'agréable.

Hélas ! que vous vous donnez de peine à amasser du bien ! que vous vous tourmentez le corps et l'esprit pour réussir dans vos affaires ! que vous passez de mauvais jours et de mauvaises nuits à rêver comment vous sortirez de l'embarras où vous êtes ! Pourquoi tant souffrir inutilement? Si vous travailliez pour le ciel, chaque moment de vos souffrances produirait un poids de gloire éternelle. Mais, parce que vous travaillez pour le monde, vous travaillez beaucoup, et vous ne gagnez rien ; vous semez du vent, et vous ne recueillez que des tempêtes. Tout ce que vous avez fait et souffert ne vous servira de rien ; tous vos projets ridicules s'en iront en fumée, toutes vos œuvres sont mortes, et vous mourrez avec elles. (Le P. Crasset, *Traité de la Foi victorieuse*).

[Insensibilité pour le ciel]. — La plupart des hommes sont du nombre de ceux, qui, comme parle le prophète, ont résolu de ne regarder que la terre, et de ne lever jamais les yeux au ciel, où est leur vraie félicité : *Oculos suos statuerunt declinare in terram.* (Ps. 16). Ils comptent pour rien ce séjour de délices, qui devrait être l'unique objet de leurs désirs. Ils sont quelquefois frappés des terreurs de l'enfer, mais ils ne sont jamais attirés par les douceurs du paradis. Appesantis par le corps, attachés au monde par mille affections terrestres comme par autant de racines, chargés des liens de l'iniquité et courbés sous le fardeau de leurs crimes vers la créature, ne sentant dans leur âme, devenue toute charnelle et animale, aucun mouvement vers son centre, se trouvant dénués de ces ailes de colomb

que Dieu donne aux âmes pures pour voler sur la montagne sainte, ils regardent avec un désespoir secret ces espaces immenses qui séparent le ciel d'avec la terre, et perdent, avec l'espérance, le désir de leur souverain bonheur: ils ne pensent plus qu'il y en ait d'autre pour eux que dans ce monde: *Pro nihilo habuerunt terram desiderabilem.* (Ps. 105).

Le premier mouvement de l'âme est le désir de la félicité; mais, outre cela, l'Esprit divin fait sentir à l'homme raisonnable qu'il est créé pour une fin digne de la noblesse de son être, et que, ne trouvant rien dans l'univers qui puisse remplir l'étendue de ses désirs, il doit soupirer pour un objet d'un ordre supérieur à tout ce qui est dans l'ordre des choses créées. Cette puissance insatiable, qui le porte toujours à souhaiter quelque chose au-delà de ce qu'il possède, ne peut être une chose inutile en lui. Il ne saurait l'avoir reçue de la nature, sans qu'il y ait effectivement un bien dont l'excellence, proportionnée à sa vaste capacité, la puisse remplir; ce penchant si naturel et si fort, par lequel il cherche même la félicité dans le péché qui l'en éloigne le plus, doit avoir un terme réel et effectif qui lui réponde, et son cœur sera toujours dans un état violent et inquiet tant qu'il sera hors de son centre, ou de la voie qui l'y peut conduire.

Souvenez-vous que vous êtes étrangers et bannis sur la terre, et que, dans les endroits les plus délicieux du désert, vous devez soupirer pour la terre promise. Ces tentes mystérieuses sous lesquelles les Israélites habitèrent, cette fête des Tabernacles qu'ils célébraient tous les ans avec tant de solennité, cet agneau pascal qu'ils mangeaient, les reins ceints et le bâton à la main, avec promptitude, la Pâque qui signifie passage: toutes ces choses sont de belles et admirables figures de cet état d'exil où nous sommes sur la terre, comme des voyageurs qui passent sans s'arrêter et tendent toujours à leur patrie. De-là vient que Dieu nous rend le voyage pénible et laborieux, de peur que nous ne prenions la voie pour le terme: il permet que nous ne goûtions aucun plaisir sans mélange d'amertune sur la terre, pour nous mettre dans l'heureuse nécessité de chercher le vrai bonheur qu'il nous destine. Il faut donc porter avec patience le poids du jour et de la chaleur dans le chemin, pour goûter la douceur du repos lorsque nous serons arrivés au terme.

Ces moissons de gloire que les saints doivent recueillir dans le ciel, après avoir semé sur la terre dans les larmes; cette couronne de justice que le Juge équitable promet à la fin de la course; ces brillantes et riches descriptions de la Jérusalem céleste dans l'Apocalypse, cette sérénité inaltérable qui règnera dans ce séjour de gloire, ce beau jour qui ne sera jamais troublé d'aucun nuage; ce cantique éternel que les millions d'anges qui environnent le trône de l'Agneau répèteront sans fin: toutes ces vives images, que sont-elles autre chose, dit S. Augustin, que des échelles spirituelles pour élever l'esprit à Dieu par l'impression des sens? C'est là comme l'aliment du feu sacré de l'amour divin, qui en fait monter les

étincelles jusqu'à Dieu, par ces désirs ardents de le posséder. De-là viennent les gémissements de la tourterelle, dont la voix se fait entendre dans la solitude; ces plaintes tendres et amoureuses des âmes, qui souhaitent, avec S. Paul, d'être délivrées de leurs liens pour se voir avec Jésus-Christ ; ces vives impatiences de voir sans nuages et sans voile cette beauté divine dont les rayons passagers, qui ont brillé si souvent à leurs yeux dans la contemplation, leur ont découvert l'excellence; ces élancements de leur volonté vers Dieu qui les séparent de toutes les choses créées, et, les conduisant pour ainsi dire jusqu'aux portes du ciel, les font pleurer tristement sur les fleuves de Babylone, à la vue de la céleste Sion ; ces agitations violentes, et, si j'ose parler ainsi, ces convulsions de l'âme, qui, déjà toute purifiée, s'élève comme une flamme subtile vers le ciel, et, se trouvant arrêtée sur la terre par les liens du corps, tombe dans cette langueur de l'amour divin qui en est la dernière épreuve.

De quelles vives expressions David ne se sert-il point pour représenter la véhémence du désir qu'il a de posséder Dieu! Un cerf altéré qui court vers les fontaines, une terre aride et entr'ouverte par la chaleur qui demande la rosée à un ciel d'airain et de bronze, n'en sont que de faibles peintures. Tantôt il demande qui lui donnera des ailes de colombe pour voler et pour se reposer en Dieu; tantôt il dit que ses larmes lui tiennent lieu de pain nuit et jour, pendant qu'il s'en voit séparé; là il préfère la maison de Dieu aux riches palais des pécheurs ; ici il ne veut qu'une chose du Seigneur, et il la demande jusqu'à ce qu'il l'ait obtenue, et c'est d'habiter dans sa maison pendant l'éternité. Toute la violence de ce désir amoureux et de cet amour transporté pour son objet n'est-elle pas représentée par ses paroles : *Ah ! Seigneur, que vos tabernacles sont aimables ! Mon âme tombe dans la langueur et la défaillance à force de les désirer... Je me suis réjoui en entendant les choses que l'on m'a dites de vous, ô sainte Jérusalem ! Nous irons dans la maison du Seigneur.* Ne vous semble-t-il pas voir une âme sainte qui, par des saillies amoureuses et redoublées, se jette entre les bras de Dieu? (Du Jarry, *Sermon pour la Toussaint*).

[Dieu notre récompense]. — Le Sauveur demandant un jour à S. Thomas d'Aquin quelle récompense il désirait de ses travaux, il lui répondit : « Seigneur, je n'en veux point d'autre que vous-même : *Non aliam quàm teipsum.* » Vous êtes la béatitude de toutes les puissances de mon âme : mon entendement ne veut point d'autres lumières, ma volonté d'autres flammes, mon cœur d'autre félicité : *Non aliam quàm teipsum.* Vous êtes le centre de tous mes désirs et le comble de tous mes vœux : je ne veux point d'autres richesses, d'autre couronne, d'autre béatitude que vous : *Non aliam quàm teipsum.* Aussi n'y en a-t-il point d'autre; et j'ose dire, mon Sauveur, que vous êtes réduit à cette nécessité, ou de me donner trop ou de me donner trop peu. Si vous vous donnez vous-même, j'avoue que c'est trop pour mes services; mais, si vous me donnez autre chose que

vous, pour grande qu'elle soit, ce n'est pas assez pour mes désirs. Vous êtes mon unique et souverain bien : sans vous je ne serai jamais content. (Nouet, *L'homme d'oraison*).

[Les chrétiens sont les enfants du Royaume]. — N'avez-vous jamais remarqué pourquoi les chrétiens sont appelés dans l'Évangile les Enfants du Royaume, *Filii Regni?* J'ai souvent pensé que c'était comme les enfants d'Israël, qui, encore qu'ils eussent été longtemps en captivité dans Babylone, avaient cependant un désir extrême de retourner en Judée. Voilà, à mon sens, pourquoi les chrétiens sont appelés les Enfants du royaume du ciel, *Filii Regni* : c'est que, encore qu'ils soient nés sur la terre et qu'ils y soient comme dans un lieu d'exil et de bannissement, ils ont pourtant sans cesse leurs désirs portés dans le ciel, qui est leur aimable patrie. C'est la raison pour laquelle on les appelle les Enfants du Royaume. Je sais bien qu'on peut dire qu'ils sont appelés de ce nom parce que le Sauveur leur a acheté ce royaume au prix de son sang : mais je ne dois point craindre de dire qu'ils sont particulièrement appelés de ce nom, parce que JÉSUS-CHRIST veut que nous l'achetions par nos soupirs et par nos gémissements : *Christianus perenniter gemit*, dit un saint Père. Si nous en sommes là, chrétiens, si nous vivons sur la terre dans les soupirs et les gémissements continuels pour le ciel, nous sommes les enfants de ce royaume. (Fromentières, *Sermon pour l'Ascension*).

[Attachement à la terre]. — Il est difficile que, dans cet accablement de soins où nous sommes ici-bas, on puisse avoir la liberté d'esprit qu'il faut pour penser au ciel, comme il paraît dans le peuple d'Israël, lequel ne pouvait autrefois écouter Moïse, qui lui parlait de la terre promise, par l'oppression du travail et par l'accablement d'esprit où la servitude l'avait réduit. C'est inutilement qu'on parle au chrétien de l'autre vie, lorsqu'il gémit sous les nécessités de la vie présente : car l'esprit de l'homme, étant en quelque façon esclave du corps et se trouvant quelquefois accablé sous ce poids, ne peut s'élever vers le lieu de son corps éternel : et c'est par ce misérable attachement à la terre qu'on se désaccoutume insensiblement de lever les yeux vers le ciel pour penser à cette céleste patrie, où sont les désirs et les espérances des véritables fidèles.

C'est dans cet heureux séjour que cette immensité de l'esprit de l'homme, qui est la marque la plus grande de la noblesse et de la royauté de son âme, sera entièrement rassasiée; c'est alors que l'inquiétude naturelle de son esprit, qui cherche à se satisfaire de tout et qui ne se contente de rien, sera apaisée, et que l'avidité de son cœur sera remplie, parce que DIEU sera lui-même sa récompense : car il remplira de la plénitude de ses perfections cette vaste capacité de nos âmes, qui trouveront en lui seul tout ce qu'elles désirent, et il tiendra lieu de toutes choses aux bienheureux, dit l'Apôtre, parce qu'il les remplira de lui-même, dit S. Bernard : *Pleni-*

tudo quam expectamus à Deo *non erit nisi de* Deo. (Le P. Rapin, *livre de l'importance du salut*).

[Prendre plaisir à entendre parler du ciel]. — Nous prenons plaisir à écouter des personnes qui ont vieilli dans les voyages, qui savent et qui rapportent exactement la distance, la situation, la grandeur et les particularités des villes qu'ils ont vues: et cependant voyageurs en cette vie, en marche vers le ciel, nous ne nous mettons pas seulement en peine de savoir combien nous en sommes éloignés. Si nous nous négligeons dans le chemin qui mène à Dieu, nous en sommes infiniment plus éloignés que la terre l'est du ciel; mais si nous nous hâtons d'aller à cette cité bienheureuse, nous nous trouverons bientôt à ses portes: car cet éloignement ne vient point de la distance des lieux, mais de la disproportion de notre vie. (S.Chrysostôme, *Sur S. Mathieu*).

[Tout est au ciel]. — Qu'est-ce qu'on peut souhaiter sur la terre, que peut-on rechercher et estimer en cette vie, qui soit comparable à ce que nous espérons dans le ciel? La santé qui se consume, la vigueur de l'âge qui s'use par elle-même, la réputation qu'on acquiert quelquefois sans mérite, et que l'on perd aussi quelquefois sans démérite, des louanges que le mensonge donne à la vanité, et que la vanité ne récompense que par le mensonge; un esprit qui s'appesantit et s'épuise par sa propre faiblesse; une protection qu'on donne par hasard et qu'on ôte par caprice; une fortune qui, élevée avec beaucoup de peine, tombe tout d'un coup; des richesses qu'on consume soi-même, et qu'on a la douleur de se voir ravir; des amis qui ne servent que par intérêt, et qui sont indifférents quand on est moins heureux, semblables à ces oiseaux de passage, qui vont chercher dans un autre climat un air plus doux et une saison plus tempérée: ah! pensez avec quel avantage vous jouirez de tout cela dans le ciel, où la santé sera inaltérable, la réputation hors des atteintes de la calomnie. (Fléchier, *Sermon sur la félicité*).

[Idée de la béatitude du ciel]. — Pour savoir quelle est la grandeur du bien que Dieu nous a préparé dans le Ciel, adressons-nous, dit S. Bernard, à celui-là même qui a pris le soin de nous préparer ces biens. *Dic nobis, tu qui præparas, quid præparâsti ? — Ego merces tua magna nimis.* Ce sera le sein de ma divinité qui vous servira de palais; ce sera ma propre couronne qui sera votre diadême; ce sera ma propre essence qui sera le fond de votre domaine; ce seront ma puissance, ma sagesse, ma bonté, ma justice, ma miséricorde et toutes mes perfections, qui seront vos possessions et votre héritage. *Super omnia bona sua constituet eum.* (*Matth.* 14). Écoutez ce que dit la vérité même dans l'Évangile à tous les prédestinés. « Mes chers élus, je vous assure que je vous prépare la même félicité que mon Père m'a préparée, à moi qui suis son propre Fils: *Ego*

dispono vobis, sicut disposuit mihi Pater meus, regnum. Je vous promets que, pour rassassier pleinement votre âme, je vous ferai asseoir à ma table: *Ut edatis et bibatis super mensam meam.* » Comme donc DIEU ne peut être rassasié que de soi-même, qu'il faut une vérité infinie pour nourrir son entendement, et une bonté infinie pour contenter son cœur, ce seront cette même vérité et cette même bonté qui seront la nourriture des bienheureux. (Le P. Texier, *Carême*).

[Le chrétien enfant des promesses]. — C'est une excellente et admirable qualité que l'Apôtre donne aux chrétiens, de les appeler les enfants de la promesse: *Filii promissionis æternæ.* Mes frères, dit-il, nous sommes les enfants de promesse des plus insignes faveurs que DIEU puisse jamais faire à une créature raisonnable, en nous promettant de se donner un jour lui-même pour notre héritage et notre possession éternelle: et, par conséquent, souvenons-nous de l'obligation que nous avons de nous rendre dignes de telles promesses, et de nous comporter comme des personnes destinées, après les misères de cette vie présente, à la jouissance d'une glorieuse éternité future: *Ad futuram gloriam quæ revelabitur in nobis.* Oui, pour parler dans le sentiment de ce même apôtre, nous sommes des créatures qui attendent que DIEU se communiquera un jour à nous d'une manière ineffable, en nous découvrant son essence divine et toutes les beautés de sa gloire: nous en avons maintenant des promesses et des gages, et nous en attendons l'accomplissement et l'effet. *Nàm expectatio creaturæ revelationem expectat.* (Le P. Antoine de la Porte, *Carme réformé, traité* 6).

[Vivre dans cette attente]. — Voilà, chrétiens, ce que vous croyez touchant votre dernière fin et votre bonheur éternel; mais quand est-ce que votre vie et vos mœurs répondront à votre croyance? quand vivrez-vous comme une personne qui aspire à une éternité de gloire? quand est-ce que le ciel sera l'unique objet de vos vœux, et que le monde vous déplaira autant qu'il est méprisable? Réservez-vous de vivre à l'avenir pour celui avec lequel vous devez toujours vivre; laissez les vanités èt la terre à ceux qui ne connaissent et qui n'aiment que la terre, comme si ce devait être leur demeure éternelle. Que si vous avez un désir si ardent des richesses, des grandeurs, des commodités et des plaisirs, soyez piqués d'une plus noble et d'une plus sainte ambition; tournez vos désirs vers le ciel. Il y a là des richesses inestimables, des rangs, des trônes, des plaisirs capables de remplir tous vos désirs, et de vous rendre éternellement heureux.

Quelle ardeur et quel courage n'inspire point l'espérance d'une récompense assez légère? On va à l'assaut et à la brèche d'une muraille à travers le feu et le fer; on s'expose aux périls des tempêtes et des naufrages; on essuie les fatigues et les travaux d'un long voyage, sur l'espé-

rance d'un petit intérêt ou d'un honneur mondain. Et vous, pour acquérir une couronne immortelle, des délices et des biens qui dureront autant que Dieu même, vous vous mettrez si peu en peine, vous plaindrez ce peu de travail, cette gêne et cette contrainte que Dieu demande à son service ? vous ne daignerez pas même travailler pour le ciel, et pour celui qui le donne en récompense ? Que dites-vous à cela, mon cher auditeur ? croyez-vous qu'il y ait un paradis ? qui vit en votre cœur : le ciel ou la terre, le temps ou l'éternité ? Vous croyez cette récompense, dites-vous, vous l'espérez, vous y aspirez : car c'est à quoi vous oblige la religion que vous professez : rapportez donc vos actions à l'éternité ; faites voir par votre conduite que vous ne bornez pas vos espérances à cette vie, que vous êtes fait pour quelque chose de plus grand que tout ce qu'il y a en ce monde. (*Le même.*)

[Peinture du paradis]. — De tous les éloges que le Saint-Esprit fait du paradis en divers endroits de l'Écriture, celui qui m'en donne le plus d'idée c'est le nom de Cité sainte que je trouve dans l'Apocalypse. S. Jean n'oublie rien en cet endroit, pour nous faire une peinture avantageuse de cette céleste Jérusalem : il y emploie tout ce que la nature a formé de plus précieux, tout ce que l'art, tout ce que l'imagination peut ajouter à la nature. Il n'est pas, dit-il, jusqu'aux fondements de cette grande ville qui ne soient composés d'émeraudes et de saphirs ; tous les édifices y sont de cristal et de fin or ; l'or y brille jusque sous les pieds des habitants, les les rues et les places publiques en sont pavées. Elle est coupée, en divers endroits, d'un canal d'eau vive, bordé d'arbres toujours fleuris et toujours verts, lesquels portent tous les mois de nouveaux fruits. Enfin, un astre infiniment plus beau que le soleil y répand partout une lumière également douce et brillante, qui, sans blesser les yeux, relève admirablement l'éclat de tant de richesses. Cet astre y produit un jour éternel, un jour toujours serein, toujours calme ; il n'est jamais couvert de nuages, il ne se retire jamais pour faire place à la nuit : *Nox enim non erit illic* (Apocal. xxi, 25) : Car, en ce beau lieu, il n'y aura plus de nuit, plus de ténèbres. Voilà sans doute un admirable séjour, et je ne sais comment il nous reste encore quelque amour pour la terre, pour cette demeure sombre et infecte, pour cet égout de l'univers, après avoir jeté les yeux sur une région si délicieuse et si riante. Mais ce n'est que pour s'accommoder à la portée de nos esprits que S. Jean parle de la sorte, puisqu'il n'y a rien dans le ciel de tout cela, mais quelque chose d'infiniment plus beau et plus magnifique, que l'œil n'a point vu, ni l'oreille entendu, et qui ne peut même tomber dans l'esprit humain. (Le P. de la Colombière, *Sermon pour la Toussaint.*)

C'est un si grand bonheur que celui que Dieu nous promet pour la récompense de nos travaux, que tout ce qu'il y a de plus éclatant au monde n'est que nuit et obscurité, et n'a point du tout de lumière pour

nous en faire connaître le prix et la beauté. Ce qui a fait dire à l'Apôtre, qui l'avait vu dans son extase : *Oculus non vidit, etc.* Tout ce qui peut se voir au monde de charmant, tout ce qui se peut dire au monde de merveilleux, tout ce que la liberté de l'imagination se peut figurer, tout ce que l'entendement peut concevoir, n'est rien du tout de ce qu'il faut pour nous faire comprendre la grandeur de la récompense que Dieu nous prépare : il faut, pour nous en former une image, que nous allions au-delà de tout le monde, dans Dieu même, pour y trouver de quoi nous éclairer, et nous faire entrevoir, à la faveur de ses clartés, ce que rien ne nous peut montrer hors de lui, selon cette parole du Psalmiste : *In lumine tuo videbimus lumen* (Ps. 35).

Non sunt condignæ passiones hujus temporis ad futuram gloriam quæ revelabitur in nobis (II Cor. 4). Parmi les souffrances et les travaux qui sont inséparables de la vie chrétienne, élevez vos yeux et votre cœur au ciel ; regardez le terme durant tout le chemin, le prix au bout de la carrière, la couronne après le combat, et toute cette infinité de gloire que Dieu vous prépare après les souffrances de cette vie. Quand il faudrait toute une éternité de peines et de travail pour un seul moment de la gloire qu'il vous propose, cette éternité serait peu, parce que, cette gloire étant Dieu même, il n'y peut jamais avoir de proportion entre elle et tout ce qui se peut faire ou souffrir pour l'acquérir. Que sera-ce donc, maintenant qu'il ne faut qu'un moment de peine pour nous assurer la possession de cette gloire durant toute l'éternité ? *Momentaneum et leve tribulationis nostræ æternum gloriæ pondus operatur in nobis.* Éternité, moment ! Éternité, que tu es grande ! et moment, que tu es petit ! Que cette petitesse produit de grandeur ! et que cette grandeur doit être ardemment désirée et poursuivie de tous les hommes, puisqu'elle se donne pour si peu ! *Momentaneum et leve! Æternum gloriæ pondus!* Un moment de peine, une éternité de gloire ; la croix en cette vie, et Dieu qui fera mon bonheur tant que lui-même sera Dieu. Il n'y a plus, après cela, mon Dieu ! de croix et de souffrances dans la vie chrétienne, parce que les souffrances et les croix deviennent bonheur et délices, par l'assurance que vous nous donnez qu'elles nous acquièrent la jouissance d'une gloire infinie. (Maimbourg, *Carême*).

[Ce que c'est que le paradis]. — Qu'est-ce que c'est que le paradis? C'est l'invention la plus admirable de la sagesse d'un Dieu, le dernier effort de sa toute-puissance, le terme de sa libéralité et de sa magnificence, le digne prix du sang d'un Dieu : un bien si grand, que Dieu, tout-puissant qu'il est, ne peut rien nous donner de meilleur : car c'est lui-même qui se donne aux bienheureux dans le ciel, et peut-il donner quelque chose de meilleur que lui-même? *Quid enim poterat dare seipso melius vel ipse ?* dit S. Bernard. On ne nous demande, pour acquérir ce bonheur, qu'un peu de violence à nos passions, qu'un soupir d'un cœur contrit et humilié,

qu'un verre d'eau donné pour son amour : est-ce trop? et si nous le refusons à ce prix, ne méritons-nous pas bien d'en être privés pour jamais?

Le paradis est un grand bien, puisqu'il est le dernier effort de la magnificence d'un DIEU. DIEU paraît riche et libéral dans les autres dons; mais il n'y a que dans le ciel, dit le prophète, où il paraît magnifique. La terre, la mer, les cieux, les astres, et tous les ouvrages si admirables du Seigneur que nous voyons, font connaître sa gloire; mais il n'y a que le paradis qui fasse éclater sa magnificence. Tous les autres biens que DIEU nous communique en cette vie ne sont que des gouttes de ce torrent de délices qui inondera les bienheureux : il les laisse, pour ainsi dire, échapper, pour faire comprendre à ses serviteurs que, si dans le lieu de misère on goûte quelquefois tant de douceurs, que sera-ce dans le lieu de la béatitude? que, si ce lieu d'exil a quelquefois tant d'agrément, que sera-ce de la patrie? Malheur à nous si nous préférons le lieu de notre exil à notre patrie! Nous méritons bien notre misère, si nous sommes assez aveugles pour l'aimer. (Nepveu, *Réflexions chrétiennes*).

[Le ciel et le Thabor]. — Si nous avions été du temps que le Sauveur du monde conversait sur la terre, il n'y a personne de nous qui n'eût tenu à singulière faveur de l'accompagner sur la montagne du Thabor, pour être témoin de sa transfiguration. Mais une sainte mort nous fera monter sur la sainte montagne de Sion; elle nous élèvera sur tous les cieux, où nous verrons bien d'autres merveilles que les apôtres n'en virent sur la sainte montagne. Car non-seulement nous y contemplerons ce glorieux Sauveur plus resplendissant que le soleil et dont le vêtement sera plus éclatant que la neige, mais nous serons nous-mêmes transfigurés et revêtus de gloire. Les trois apôtres qui jouirent de ce beau spectacle ne virent que deux prophètes : nous y verrons tous les prophètes, tous les patriarches, tous les apôtres et tous les saints dans leur triomphe. Les apôtres ne virent ce rayon de gloire qui coula de l'âme bienheureuse du Sauveur sur son corps que comme un éclair, et ne jouirent qu'un moment de ce plaisir céleste; car ils descendirent aussitôt la montagne, et furent exposés à de nouveaux combats et à de nouvelles misères : mais nous monterons au ciel pour n'en descendre qu'au jour de sa résurrection, et y demeurer ensuite éternellement. Nous n'aurons plus de combats à soutenir, plus d'ennemis à vaincre, plus de dangers à essuyer.

Nous regardons comme une insigne faveur que DIEU fit à S. Jean, de lui faire voir la gloire, les richesses et les divines beautés de la Jérusalem nouvelle; mais ce que ce disciple bien-aimé ne vit alors qu'en songe et en vision, DIEU nous le fera contempler en effet et en vérité. Entendons maintenant la voix du Seigneur, qui nous crie du haut du ciel, comme il fit autrefois à son disciple bien-aimé : *Veni et vide ;* viens et vois! Viens, serviteur fidèle; je te montrerai ma cité pompeuse et triomphante; je te ferai voir le palais de ma gloire, et toute la grandeur et la magnificence de

mon royaume : *Veni et vide.* Viens, et rends-toi digne d'entrer en ce lieu, et je déploierai devant toi mes plus riches trésors et mes plus précieuses couronnes. Viens, et je ferai couler devant tes yeux le fleuve d'eau vive qui sort de mon trône, et les voluptés éternelles qui découlent de ma face, que je te ferai voir à découvert. Et je ne te ferai pas voir tous ces divins trésors, toute cette gloire céleste et toutes ces délices évangéliques seulement en songe ou en vision de nuit, ou par quelque extase, par quelque saint transport, ou par quelque ravissement prophétique; mais je te les ferai contempler en effet et en vérité, à la faveur d'une lumière plus pure et plus éclatante que celle du soleil; et non-seulement je te ferai voir et contempler à loisir tout cela, mais je t'en ferai jouir éternellement, comme d'un bien qui t'appartiendra en propre.

Il n'y a que la récompense des justes qui ne se passe point, parce que les justes, dit l'Écriture, vivront éternellement, et que leur récompense est en Dieu, qui ne peut changer : *Justi autem in perpetuum vivent, et apud Dominum est merces eorum* (Sapient. 5). Il n'y a que cette récompense des élus qui est immuable, invariable, inaltérable, parce qu'elle consiste, dit Jésus-Christ, dans le bonheur qu'ils ont de voir Dieu, d'aimer Dieu, de posséder Dieu. Or, éternellement ils le verront, éternellement ils l'aimeront, éternellement ils le possèderont. Comme le tourment des damnés sera d'être à jamais privés de Dieu, et d'avoir éternellement à sentir la perte de Dieu, la béatitude des saints sera de ne pouvoir plus perdre Dieu, de ne pouvoir plus être séparés de Dieu, et d'être unis pour jamais à Dieu : *Ecce merces sanctorum.* Voilà, et c'est l'Église même qui le chante, voilà la récompense de ceux qui s'attachent à Dieu et qui le servent. Un royaume leur est préparé, mais un royaume éternel, où il n'y aura ni succession ni révolution; une couronne les attend, mais une couronne dont le privilége, incommunicable à toute autre couronne du monde, est la perpétuité. Ils règneront, mais leur règne, aussi bien que celui de Dieu, sera le règne de tous les siècles : *Ecce merces sanctorum.*

Dans quelque accablement donc que nous soyons de souffrances et de peines, consolons-nous par ce qui consolait S. Paul, et appliquons-nous le sentiment dont il était pénétré quand il disait : *Momentaneum hoc et leve tribulationis nostræ, æternum gloriæ pondus operatur in nobis.* Ce moment si court des adversités présentes de cette vie, qui sont si légères, c'est-à-dire cette maladie que Dieu m'envoie, cette injustice que l'on me fait, ce mauvais office que l'on me rend, cette persécution que l'on me suscite, cette perte de biens que le malheur des temps m'attire, cette humiliation qu'il me faut essuyer : car tout cela, dans l'idée de l'Apôtre, n'est censé qu'un moment court et facile à passer, quelque suite qu'il ait : *Momentaneum hoc et leve;* toutes ces afflictions temporelles produiront en moi le poids éternel d'une souveraine gloire : *Æternum gloriæ pondus operatur in nobis.* Voulez-vous un motif pressant, touchant, convaincant, pour vous animer à la patience chrétienne? Ai-je pu vous en donner un qui

eût toutes ces qualités dans un plus éminent degré que celui-ci : je veux dire, l'éternité de cette gloire qui doit être la récompense des élus? C'est par-là que les saints ont triomphé du monde, c'est par-là qu'ils ont été invincibles dans les combats.

La vue de la gloire du ciel a détaché les saints de la terre: il faut qu'elle opère en nous le même effet. La foi en l'immortalité les a conduits à la sainteté : il faut que nous y parvenions par la même voie. Et c'est, ô Bienheureux prédestinés, vous tous dont nous honorons en ce jour la glorieuse mémoire, ce que nous vous demandons, ou ce que nous vous conjurons de demander à Dieu pour nous. Vous avez été ce que nous sommes, et nous espérons être un jour ce que vous êtes; vous avez senti nos misères, nous soupirons après votre béatitude? Quoique pécheurs, nous sommes vos frères; quoique séparés de vous, nous sommes unis à vous par le lien de la plus étroite et de la plus intime société, qui est la communion des saints; quoiqu'habitants de la terre, nous ne laissons pas d'être, en qualité de fidèles, vos concitoyens et les serviteurs de Dieu; quoique pauvres et gémissants dans cette vallée de larmes, nous ne prétendons pas moins être, comme vous, les enfants de Dieu, vos cohéritiers et les cohéritiers de Jésus-Christ. Regardez-nous donc comme revêtus de ces titres, et par-là comme ses sujets, dignes de votre charité; regardez-nous comme ceux qui doivent remplir avec vous le nombre des élus, et dont la sanctification est désormais la seule chose que vous puissiez désirer. Écoutez favorablement nos prières, et présentez-les à celui dont vous environnez le trône, puisqu'il se plaît même à vous exaucer. Recevez nos hommages et nos vœux, étendez sur nous votre protection et votre zèle; soyez nos patrons et nos intercesseurs, comme nous voulons être vos imitateurs. Jouissez de votre félicité, mais souvenez-vous de nos besoins et de notre indigence. (Anonyme).

[La terre insuffisante]. — Il est difficile que l'homme, considérant ces espaces immenses où brillent tant de corps merveilleux, ne conçoive l'idée d'une région plus heureuse que celle qu'il habite; qu'il n'entrevoie au-delà de ces espaces un séjour plus digne de lui que le séjour où il se trouve renfermé. Il espère en quelque manière, malgré lui, une vie à venir; et, quand il suit les impressions de cette espérance, il lève la tête par un mouvement naturel pour regarder le ciel. Tous les biens que la terre lui offre ne sauraient l'empêcher de souhaiter, d'attendre quelque chose de plus. Ces biens lui échappent les uns après les autres; ils se succèdent mutuellement pour le conserver, et, après les avoir sentis se dérober à lui successivement, il se sent tomber lui-même : de sorte que, et par l'inconstance de ces objets divers destinés à son entretien et par sa propre fragilité, il est contraint de chercher de quoi espérer en attachant ses regards au ciel. (*Remarques sur divers sujets de religion et de morale*).

[L'espérance de la récompense]. — C'est l'espérance de cette récompense que nous attendons dans le ciel qui a rendu tant de saints capables de tout faire, et de tout entreprendre, et de tout souffrir pour la mériter. *Patior*, disait l'un d'entr'eux, plein de cette force héroïque que la foi d'une vérité si consolante lui inspirait; c'était S. Paul: *Patior, sed non confundor*: Je souffre; mais bien loin de m'en affliger, je m'en glorifie: et pourquoi? *Scio enim cui credidi, et certus sum quia potens est depositum meum servare in illum diem :* Parce que je sais, ajoute-t-il, quel est celui à qui j'ai confié mon dépôt, et que je suis assuré qu'il n'est que trop puissant pour le garder jusqu'à ce grand jour où chacun recevra selon ses œuvres. Qu'entendait-il par son dépôt ? Le fond des mérites qu'il s'était acquis devant Dieu, c'est-à-dire ce qu'il avait fait pour Dieu, ce qu'il avait enduré pour Dieu et dans l'espérance de la gloire dont il savait que ses travaux apostoliques devaient être récompensés. J'ai combattu, disait-il encore dans la même Épître à Timothée, j'ai achevé ma course, j'ai été constant dans la foi : il ne me reste que d'attendre la couronne de justice qui m'est réservée, et que le Seigneur en ce jour-là me donnera comme juste Juge: *In reliquo reposita est mihi corona justitiæ, quam reddet mihi Dominus, in illâ die, justus Judex.* (II Tim. 4). Ainsi parlait l'Apôtre de Jésus-Christ, et ainsi a droit de parler, après lui, tout homme chrétien, puisqu'il reconnaissait lui-même que cette couronne de justice n'était pas seulement réservée pour lui, mais généralement et sans exception pour tous les serviteurs de Dieu: *Non solùm autem mihi, sed et iis qui diligunt adventum ejus.*

Il est de la foi que la récompense que Dieu nous réserve dans le ciel remplira toute la capacité et même toute l'immensité de notre cœur; il est de la foi que nous trouverons en elle l'accomplissement de tous nos désirs; il est de la foi qu'elle sera pour nous une béatitude consommée, à laquelle il ne manquera rien, et qui nous tiendra lieu de tout ; en un mot, il est de la foi qu'avec cette récompense, tout insatiables que nous sommes, nous serons contents: *Satiabor, cùm apparuerit gloria tua,* disait à Dieu cet homme selon le cœur de Dieu: Je serai rassasié, quand vous me découvrirez votre gloire. Comme s'il eût dit: Jusque-là, Seigneur, quoi que le monde fasse pour moi, je serai toujours affamé et altéré; jusque-là, ennuyé de ce que je suis, je voudrai toujours être ce que je ne suis pas; jusque-là mon cœur, plein de vains désirs et vide de biens solides, sera toujours dans l'agitation et dans le trouble: mais quand vous m'aurez fait part de votre gloire, mon cœur rassasié commencera à être tranquille. Je ne sentirai plus cette soif ardente de la cupidité qui me brûlait; je n'aurai plus cette faim avide d'une ambition secrète qui me dévorait ; tous mes désirs cesseront, parce que je trouverai dans votre gloire la plénitude du bonheur, la plénitude du repos, la plénitude de la joie ; parce que cette gloire, quand je la posséderai, sera pour moi l'affranchissement de tout mal et la jouissance de tout bien. (Bourdaloue, *Avent*).

[Bonheur du ciel]. — Le bonheur des saints dans le ciel est tel qu'on n'en peut assez dire pour le faire connaître, ni assez faire pour le mériter. Rien ne peut ici bas nous faire concevoir les biens immenses dont ils jouissent; mais nous ne connaissons que trop les maux dont ils sont exempts. Voulez-vous comprendre quelque chose du bonheur de l'autre vie ? Pensez qu'elle est affranchie de toutes les misères de celle-ci. Douleur, tristesse, maladies, craintes, inquiétudes, chagrins, tout cela est banni du séjour des bienheureux; rien de fâcheux n'approche de cette sainte cité; une joie pure et pleine, un calme inaltérable, règne dans la Jérusalem céleste. Hé, Seigneur! qui peut comprendre sur la terre les douceurs ineffables que goûtent les élus dans le ciel ? Non-seulement on y a tout ce que l'on désire, mais encore tout ce qu'il faut pour ne plus rien désirer. Le cœur est plein, l'âme est rassasiée. C'est un torrent, c'est un océan de délices pures, dont les bienheureux sont inondés : ce ne sont pas seulement tous les biens ensemble, c'est la source même de tous les biens, c'est la possession de Dieu même, qui fait le fond de cette félicité inimaginable. Ce n'est pas proprement la joie du Seigneur qui entre dans le cœur des saints, l'espace serait trop étroit, elle y serait trop resserrée : c'est l'âme des bienheureux qui entre, qui se perd délicieusement, pour ainsi dire, dans la joie du Seigneur, c'est-à-dire dans les délices, dans la béatitude de Dieu même.

Ce sera Dieu même qu'on verra dans le ciel, non plus à travers les ténèbres de la foi, mais dans la clarté du jour et dans le plus bel éclat de sa majesté; non plus en énigmes et dans l'éloignement, mais de plus près et face à face. Depuis la création du monde, les anges ne cessent point de le contempler, et ce serait le souverain malheur pour eux que d'être privés un moment de sa présence. Comprenez, s'il est possible, quelle joie produit cette vue claire et distincte, cette vue intime de Dieu, et d'un Dieu ami, d'un Dieu père ; quelle impression elle fait sur une âme, et comment l'âme en est tellement occupée, ravie, transportée..... La possession des biens créés dégoûte, parce que tout ce qui plaît en eux est limité, et à peine les possède-t-on qu'ils cessent de plaire. Dieu étant d'une perfection infinie, plus on le possède et plus il plaît. Nul dégoût dans le séjour des bienheureux, le rassasiement aiguise l'appétit.

Imaginez-vous, sur la terre, tout ce qui peut contribuer à faire un homme parfaitement heureux; rassemblez tous les trésors de l'univers, toute la magnificence du siècle, tous les honneurs et tous les plaisirs; réunissez toutes les couronnes du monde pour faire un seul monarque d tout l'univers ; éloignez même de cette idée de félicité tout ce qui peut chagriner, quelque inséparable qu'il soit de la vie : vous n'en pourrez jamais séparer la certitude de mourir un jour, et de voir finir, par la mort, une vie si heureuse. Mais, dans le ciel, on est parfaitement heureux, et on est assuré de ne jamais cesser de l'être : le monde finira, et il y aura des mille et des millions de siècles qu'il aura fini, et il ne se sera pas écoulé un

seul moment de cette éternité bienheureuse. Mon Dieu! qu'il est doux de vous posséder, sans crainte de vous jamais perdre! que cette pensée est délicieuse, qu'elle est consolante! Je suis heureux, et je le serai toujours! j'ai tout ce que je puis désirer, et rien ne peut désormais troubler mon bonheur! mon cœur nage dans une joie pure et parfaite, et cette joie ne doit jamais finir! Enfin, je suis sauvé, je suis saint, je le serai éternellement. (*Le même*).

Que d'écueils, que de tempêtes sur cette mer orageuse du monde où les mortels sont engagés! Les saints dans le ciel, comme du milieu du port, se ressouviennent avec joie des dangers qu'ils ont courus dans leur vie, et voient, avec un plaisir d'un nouveau goût, avec quelle bonté le Seigneur les a conduits comme par la main jusque dans le port. Il n'est pas jusqu'aux ennemis du salut qui ne servent de quelque chose à la félicité des saints. Que de combats a-t-il fallu donner, que d'assauts à soutenir, quelle vigilance, quelles études contre les ruses du tentateur, que de violence pour réprimer la passion! Le poison était délicieux, la contagion était répandue partout; une lâcheté, un peu trop de complaisance pour de faux amis, un respect humain, allait leur coûter la victoire. Oh! s'ils eussent été assez immortifiés pour préférer leur plaisir à leur devoir, ou assez lâches pour se laisser vaincre! Mais aidés de la grâce du Rédempteur, ils ont résisté, ils ont vaincu, ils ont été reçus en triomphe dans le ciel; les fruits de leur victoire sont éternels. Dieu a fait d'eux ses favoris; toute la terre admire leur sagesse, honore leur mémoire, implore leur secours, et porte envie à leur bonheur. Est-il doux pour les saints de penser qu'on a pu ne pas être heureux, et qu'on l'est en effet!

Le ciel est ma véritable patrie: je ne suis donc sur la terre que comme un étranger, comme un passant. Un voyageur se met peu en peine de ce qu'on fait sur la route: plaisirs, coutumes, agréables campagnes, superbes édifices, délicieux objets, rien ne l'arrête; il prend seulement le nécessaire: le souvenir et le désir de sa patrie l'occupent entièrement. Il faut avoir l'âme bien basse et le cœur bien gâté pour se plaire dans le lieu de l'exil, quelque vil que soit l'emploi qu'on y fait pour vivre, et s'y plaire jusqu'à perdre le goût et le souvenir de sa patrie, quoiqu'on y doive être avec éclat et que le séjour en soit charmant. Ne sommes-nous point dans cette disposition? La terre nous plaît, quoiqu'elle soit la région des pleurs: et le ciel, ce bienheureux séjour, le ciel, centre de tous les biens et d'une félicité durable et éternelle, nous est indifférent! Oh! que nous nous épargnerions de chagrins, que nous trouverions du moins, dans les chagrins et les misères de cette vie, une consolation bien douce, si, nous regardant comme futurs citoyens de sa sainte cité, comme enfants adoptifs du Dieu vivant, comme héritiers présomptifs de la gloire éternelle, nous nous souvenions que nous ne sommes dans cette vie que pour être un jour des saints, et éternellement heureux dans le ciel! (Croiset, *Retraite spirituelle*).

[Penser, aspirer au ciel]. — Il y a un paradis, c'est un article de notre foi : mais le croit-on ? Car, si on le croyait, si l'on pensait un peu à cette vie heureuse et éternelle qui nous attend, à cette couronne qui nous est préparée, mon DIEU ! que ne feraient point pour aller au ciel ces personnes qui se plaigent sans cesse de l'avarice, du peu de reconnaissance et de la dureté du maître qu'elles servent ! Que ne feraient point, pour aller au ciel, ceux qui craignent si fort de mourir, ceux qui, pour vivre un peu plus longtemps, renoncent presque à toutes les douceurs de la vie ! Mon DIEU ! vous nous offrez une vie bienheureuse et éternelle, et, comme si nous nous défions de vos promesses, ou que nous oubliassions nos désirs les plus naturels, nous continuons de vivre comme s'il n'y avait point de vie à espérer après celle-ci.

Méprisé, haï, persécuté, nul jour sans inquiétude, nulle voie sans écueils, ne vivre jamais que les armes à la main ; trouver partout des piéges tendus à l'innocence ! mon esprit m'est suspect, mon propre cœur, d'intelligence avec les sens, se révolte : quelle vie, Seigneur, plus triste et plus dégoûtante ! Un peu de patience : le paradis doit être le terme de tous ces pénibles travaux ; DIEU lui-même sera ma récompense. Je gémis, je souffre, je combats depuis plusieurs années : il me reste encore quelques jours à souffrir, et une félicité pleine et parfaite, une félicité éternelle, est mon partage. Je suis pauvre, il est vrai, mais je serai bienheureux ; je suis humilié, maltraité, je l'avoue ; mais je serai éternellement dans la gloire ! Oh ! que cette pensée, soutenue d'une grande confiance en la miséricorde de DIEU, est consolante !

O le doux moment que celui qui, terminant les misères de cette vie, commence la bienheureuse éternité ! Quelle impression fait dans une âme, à ce premier moment, la vue claire et distincte d'un DIEU, et tout ce qu'elle découvre dans le céleste séjour ! Bon DIEU ! quelle joie, quels transports, quand, réfléchissant sur ses propres sentiments, elle se dit à elle-même : « Je suis sauvée ! pleurs, travaux, tristesses, combats, tout est passé ; joie, repos, vie heureuse, que je goûte maintenant, vous ne passerez point ! Je suis sauvée ! » Que ce moment est doux ! Mais tous les autres moments ressemblent à ce premier.

Est-il possible, Seigneur, que, souhaitant tous nécessairement d'être heureux, et ne travaillant même que pour cela, nous soyons si attachés à tout ce qui nous empêche de le devenir ! On nous promet un bonheur infini et éternel, et nous le négligeons : quelle contradiction ! et un homme raisonnable, un homme qui n'est pas ennemi de lui-même, en est-il capable ? Je ne l'ai que trop été jusqu'ici, ô mon DIEU ! Mais maintenant le désir ardent que j'ai de le posséder me fait regretter mon insensibilité passée. Vous me l'avez mérité, cet heureux séjour : ne permettez pas que je m'en rende indigne. C'en est fait, je ne soupire plus que pour le ciel. Aveugles partisans du monde, attachez-vous à un fantôme qui s'évanouit et qui vous joue ; laissez-vous prendre à une figure aussi vide

qu'elle est spécieuse et apparente; suivez l'attrait que vous présente les sens : pour moi, conduit par la foi, je m'élève bien plus haut; une sainte ambition me fait aspirer jusqu'au royaume de Dieu; je n'ai de goût que pour une gloire éternelle, et la possession de Dieu peut seule me rassasier. Eh ! d'où vient, mon Dieu, que nous sommes si froids et si lâches ? Les biens que vous nous promettez, sont-ce des biens à mépriser ? cette précieuse immortalité, ce doux et delicieux séjour, cette possession inadmissible d'un Dieu, qui n'épargne rien pour rendre une âme heureuse ? Et je soupire pour autre chose que pour le ciel, et je m'occupe de vains amusements ! Non : le ciel est ma chère patrie : je ne regarderai plus la terre que comme le lieu de mon exil. *(Le même)*.

[Soupirs vers le ciel].—Les Psaumes ne sont que des soupirs et des gémissements vers la céleste patrie, et un cœur touché s'abandonne avec plaisir à des sentiments qui lui rappellent tout ce qu'il aime. Que j'ai versé de larmes, disait le Prophète, et que j'en répands tous les jours, quand on me demande où est le Dieu que je sers ! Hélas ! que je suis à plaindre d'être si longtemps exilé et d'être relégué parmi les habitants de Cédar, où l'on ne connaît point les solennités de Jérusalem ! Je suis assis à Babylone, sur le bord d'une rivière qui est l'image de l'inconstance et de la rapidité de ses vaines joies : mais je ne m'y souviens que de la sainte montagne de Sion, et ce souvenir me fait fondre en larmes. Mon cœur et ma chair attendent avec impatience que le Dieu vivant se manifeste à moi. Mes yeux cherchent à découvrir son visage, et je n'aurai jusqu'à la mort que cette occupation, de le chercher. On me commande d'espérer que je le verrai, on m'assure que j'entrerai dans sa maison : et ces heureuses nouvelles me comblent de joie. Je le verrai dans la lumière inaccessible qui le cache, parce qu'il deviendra lui-même ma lumière, et je serai plongé dans un torrent de délices, qui naît de lui et qui s'abîme en lui.

En cela nous avons infiniment dégénéré de la vertu des premiers chrétiens, qui n'étaient occupés que de l'espérance des biens immortels, de la venue de Jésus-Christ et de son attente : *Exspectantes beatam spem et adventum gloriæ magni* Dei *et Salvatoris nostri* Jesu-Christi; qui se hâtaient d'aller au-devant de lui, pour jouir plus tôt de sa présence : *Exspectantes et properantes in adventum diei Domini;* qui comptaient les jours, et qui se consolaient à proportion de ce qu'il en restait moins entre eux et le terme : *Consolantes, et tantò magis quantò videritis appropinquantem diem;* qui se réjouissaient, comme d'un grand bonheur, de ce que le salut était moins éloigné d'eux, après trois ou quatre ans qui s'étaient écoulés depuis leur conversion : *Nunc propior est salus quàm cùm credidimus.* Cette parole, « le royaume de Jésus-Christ est proche », avait fait sur leur cœur l'impression qu'elle devrait faire sur le nôtre. Ils se regardaient comme déjà sauvés par l'espérance : *Spe salvi facti sumus;*

comme étant déjà dans le ciel, où Jésus-Christ était entré comme leur précurseur; comme déjà assis avec lui sur le trône et revêtus de sa gloire; comme délivrés d'un siècle corrompu, où ils ne prétendaient rien, et qu'ils considéraient comme déjà condamné. Ils avaient ajouté au détachement des anciens patriarches et à leur espérance l'activité et l'ardeur que donne le voisinage du terme. Ils ne saluaient pas de loin, comme eux, les biens promis, ils en étaient en possession pour une partie, et touchaient à l'autre. (*Traité de la prière publique*).

[Combien difficile de parler de la béatitude du ciel]. — S'il y a tant de difficulté à faire connaître la grandeur du bonheur des saints, il ne faut pas s'en étonner, puisque parler de ce bonheur c'est parler d'une chose invisible et incompréhensible; et si l'apôtre S. Paul, qui avait été élevé jusqu'au troisième ciel, a déclaré qu'il y apprit des oracles qu'il n'est pas permis de découvrir : *Audivi arcana verba quæ non licet homini loqui;* si ce disciple de l'empirée a confessé qu'il a vu des merveilles qu'on ne peut exprimer que par l'étonnement et par le silence; s'il a cru que c'était assez de nous dire que l'œil n'a jamais vu de si belles choses, que l'oreille n'a jamais ouï parler de spectacles si charmants, et que le cœur de l'homme n'a jamais conçu de pensées qui exprimassent le nombre et l'excellence des biens que Dieu a préparés à ceux qui l'aiment et qui le servent fidèlement : après cela, je serais un téméraire si j'entreprenais de découvrir les délices du paradis, et de vous expliquer les merveilles de la gloire éternelle. Mais ce que je puis vous dire, c'est de promener les yeux de votre esprit et de votre imagination par tout cet univers : vous y verrez une infinité de choses admirables et surprenantes : cependant tout cela n'est rien en comparaison de la félicité des Saints.

La félicité des saints consiste dans la possession de Dieu, qui est la souveraine vérité : c'est dans cette connaissance et dans cette contemplation qu'elle consiste : *Hæc est vita æterna, ut cognoscant te* Deum *verum.* Tant que l'homme est dans ce monde, il ne peut connaître cette vérité parfaitement, et il ne la peut contempler. Dieu habite dans un abîme de lumière, que les éclairs et les brillants rendent inaccessible : *Qui habitat lucem inaccessibilem* (I Tim. 6) : de sorte que l'esprit ne peut le regarder sans être ébloui. On ne peut l'avoir parfaite; les sens ne peuvent nous en donner aucune idée; la raison nous en peut faire connaître quelque chose : c'est pour cela que le grand apôtre S. Paul dit que, par la vue des créatures, nous nous élevons à la connaissance des choses invisibles qui sont en Dieu : *Invisibilia* Dei *à creaturà mundi, per ea quæ facta sunt, intellecta conspiciuntur* (Rom. 1). Mais cette connaissance est obscure; elle ne fait voir que l'existence divine, elle n'en découvre pas l'essence; et c'est pour cette raison que les Pères ont dit que les créatures sont des ombres de la divinité. Comme par les ombres on juge de la grandeur des corps qu'elles représentent, on juge de Dieu par les créatures qui en sont les images ainsi l'âme voit quelques caractères de Dieu dans les créatures; mais,

pour en voir clairement la vérité, il faut être dans le ciel. (Mascaron.)

[Honneur rendu aux saints]. — Dieu fait éclater la gloire des saints dans le pouvoir admirable qu'il leur donne sur toutes les créatures, dans les miracles qu'il opère par eux et dans l'honneur qu'il leur fait rendre partout où il est connu et adoré. On expose leurs reliques sur les autels, on y montre leurs chaînes, on met les morceaux de leurs croix et les instruments de leurs supplices dans les trésors de l'Église ; les cilices dont ils se sont couverts sont plus estimés que la pourpre des empereurs ; les malades viennent chercher la vie et la santé dans les cendres de leur mortalité ; les peuples accourent à leurs tombeaux, et les princes de la terre y mettent bas leurs sceptres et leurs couronnes pour leur rendre hommage et reconnaître le grand crédit qu'ils ont auprès de Dieu. O Seigneur, que vous êtes grand, puisque vous élevez vos serviteurs à un si haut point de gloire au-dessus de toutes les grandeurs mortelles ! *Nimìs honorificati sunt amici tui, Deus.* (Le P. Nouet.)

[Désirer le ciel]. — Le Seigneur, qui connaissait parfaitement toutes les inclinations du cœur qu'il a formé, ne nous a représenté le ciel sous des des idées brillantes que pour exciter notre ambition, passion la plus noble de celles qui nous dominent. Afin donc de tourner à bien cette inclination pour la gloire, qui de sa nature serait capable de nous entraîner en d'affreux désordres, le Seigneur lui fournit un objet innocent. Il donne un aliment permis à notre ambition, il veut que, sans être coupables, nous tournions cette avidité que nous sentons pour l'honneur du côté d'une gloire qui, seule, est capable de contenter nos désirs. De-là ces expressions si brillantes de Jésus-Christ et de ses apôtres, quand ils nous parlent du paradis. C'est, disent-ils, une gloire immense qui se déploiera sur nous : *Ad futuram gloriam quæ revelabitur in nobis.* C'est le poids immense d'une gloire sans bornes : *Æternum gloriæ pondus.* C'est un royaume qui nous est préparé, et dont la conquête nous est destinée : *Paratum vobis regnum.* Ce sont des couronnes qu'on nous destine après le combat : *Coronabitur qui legitimè certaverit.* Ce sont des palmes que les victorieux doivent porter à la main : *Et palmæ in manibus eorum.* Ces figures nous marquent assez que le paradis doit être pour nous le terme d'une gloire solide, et qui n'aura rien de la vanité de la fausse gloire du monde. (Le P. Catrou, *Manuscrit*).

Oh ! qu'il est vrai que toutes les souffrances, toutes les afflictions de la vie présente n'ont aucune proportion avec la gloire future qui éclatera en nous ! Heureuses adversités, croix précieuses de cette vie, joug du Seigneur doux et léger, puisque vous nous produisez un poids éternel de gloire dans un si haut degré d'excellence, au-delà de toute mesure ! Joie vaine, frivole complaisance que celle que produit un bien créé ! Mais réjouissez-vous, dit le Sauveur, de ce que vos noms sont écrits dans le

ciel : *Gaudete et exultate*. Ce n'est pas assez d'une joie ordinaire, il faut être transporté d'un plaisir indicible et tressaillir de joie, en pensant à la grandeur de la récompense qui nous est préparée dans la gloire des bienheureux. (Croiset, *Méditations*).

[La conquête du ciel]. — Dans l'Écriture, le royaume du ciel est comparé tantôt à un trésor, tantôt à la terre promise, tantôt à la couronne d'un soldat, tantôt au salaire d'un mercenaire, tantôt au gain d'un marchand, tantôt au trône d'un conquérant, tantôt au port d'un pilote, et tantôt à la patrie d'un voyageur. S'il ne fallait rien souffrir, rien entreprendre pour l'acquérir, à quel prix pourrait-on l'obtenir? C'est un trésor : *Simile est regnum cœlorum thesauro abscondito :* il faut donc vendre pour l'acheter; il faut donc fouiller bien avant dans la terre, suer sang et eau pour le trouver. C'est la terre promise : il faut donc soutenir avec vigueur et avec persévérance tous les efforts des ennemis qui s'opposent à sa conquête. C'est la couronne d'un soldat : il faut donc bien combattre, dit S. Paul, et ce n'est qu'après ce combat que cette couronne de justice est donnée. C'est le salaire d'un mercenaire : il faut donc, conclut le saint homme Job, porter le poids de la chaleur et du jour. C'est la manne du désert : mais S. Jean m'apprend que cette manne ne se donne qu'à celui qui a vaincu. C'est le trône d'un conquérant : mais le même m'avertit aussi que nul ne peut être assis avec l'Agneau si, par son adresse et par sa force, il n'a remporté de grandes victoires. C'est le port d'un pilote : mais auparavant il faut avoir évité les écueils et surmonté les dangers d'une si fâcheuse navigation. Enfin, c'est la patrie d'un voyageur : mais il faut avoir marché avec ardeur et achevé sa course, dit l'Apôtre, pour y arriver. Accordez à présent tout cela avec la vie oisive et inutile que mènent la plupart des hommes, et dites qu'elle n'est pas opposée à la jouissance de la béatitude; dites qu'on peut trouver un trésor sans peine, vaincre sans combattre, remporter son salaire sans travail, monter sur un trône sans difficulté, se trouver dans sa patrie sans lassitude et sans fatigues : dites tout cela, et je vous accorderai qu'on peut emporter le ciel sans se faire violence. (Joly, *Prône, 2e Dim. de Carême*).

La voie du paradis, dût-elle être encore plus étroite que ne s'imaginent quelques chrétiens lâches et imparfaits, dès que c'est la seule voie qui mène au ciel, y a-t-il à délibérer si l'on en prendra une autre? Et certes en peut-il trop coûter lorsqu'il s'agit d'une éternité, lorsqu'il s'agit de tout gagner ou de tout perdre, lorsqu'il s'agit d'un bonheur ou d'un malheur éternel? Il s'agit cependant de tout cela, et il en coûte peu. Ah! quand il en devrait coûter la vie, l'honneur, la santé et tous les biens de cette vie, c'est avoir tout gagné que de gagner le ciel, même par la perte de tout le reste. (Anonyme).

[Suivre l'exemple des saints]. — Les saints ont été ce que nous sommes, et

nous pouvons être ce qu'ils sont. Fut-il jamais un sort plus heureux que le leur? tel peut être le nôtre. Leurs désirs, quelque vastes qu'ils aient pu être, sont abondamment rassasiés : ils ont tous les biens qu'ils peuvent souhaiter; ils possèdent la source même de tous les biens; leur bonheur est parfait, leur félicité est consommée, il ne leur reste plus rien à désirer. Les saints sont heureux; ils savent qu'ils le seront, et ils sont sûrs qu'ils ne cesseront jamais de l'être. Délivrés pour toujours de ces importunes inquiétudes qui nous fatiguent et de ces cuisants chagrins dont nul n'est exempt, à l'abri de toutes les tempêtes, loin des écueils, ils jouissent, dans le port, de cette inaltérable tranquillité qui leur fait goûter une joie si pure et si pleine. Ce n'est pas proprement la joie du Seigneur qui entre dans les saints, elle serait trop rétrécie : ce sont les saints eux-mêmes, selon l'expression de l'Évangile, qui entrent dans la joie du Seigneur comme dans un océan de délices sans fond et sans bornes, puisque leur bonheur est parfait et éternel. *Semper pleni et semper avidi,* disait S. Augustin : toujours rassasiés, parce qu'ils ont la plénitude du bonheur, et toujours avides et affamés, parce qu'ils trouvent toujours dans leur bonheur même un nouveau plaisir, en y trouvant toujours un nouveau goût.

Nous ne pouvons pas comprendre ce bonheur; mais nous ne manquons pas de grâces pour le mériter; les saints sont le sujet de notre admiration, quand seront-ils le modèle de notre conduite? Nous envions leur sort, et il ne tient qu'à nous d'être un jour ce qu'ils sont. Les palmes dont ils sont chargés naissent dans la région où nous vivons; nos ennemis ont été les leurs, nous avons l'avantage de savoir comment ils les ont défaits, et nous avons les mêmes secours et les mêmes armes; nous avons la même carrière; ils l'ont remplie avec honneur : il ne tient qu'à nous de suivre leurs traces. Quelle gloire plus digne de notre ambition que la leur? La couronne qu'ils ont méritée est la même qu'on nous propose pour récompense de nos travaux; nous servons tous le même maître : si nous voulons avoir le même sort, nous n'avons qu'à suivre leurs exemples.

Quelque généreux, quelque fervents qu'ils aient été, il est certain qu'ils n'en ont pas trop fait pour être saints. Il en est même peu qui n'aient craint, et qui n'aient eu sujet de craindre, de n'en avoir pas même assez fait pour Dieu, qui mérite tout et pour qui on ne peut jamais assez faire. Retraite, sacrifices, austérités, dévotions, tout est inférieur à la grandeur de la récompense. Et nous qui ne faisons rien de pareil, qui faisons même tout le contraire de ce que les saints ont fait pour le devenir, serons-nous saints? Sans parler de tant de millions de martyrs qui n'ont pas cru en faire trop en donnant leur sang et leur vie, en souffrant les plus horribles tourments pour sauver leur âme, quelle foule innombrable de saints de tout âge, de tout sexe et de toutes sortes d'états, qui ont passé leurs jours dans la pratique exacte de toutes les vertus et dans les pénibles exercices de la plus austère pénitence? Ces personnes si sages et si éclairées s'étaient-elles égarées en suivant une route si différente? Pourquoi

marcher par un chemin si étroit, s'il y a une voie plus large et aussi sûre?... Ces grandes âmes étaient-elles d'une autre religion? avaient-elles un autre Évangile que nous? JÉSUS-CHRIST avait-il fait des préceptes particuliers pour elles? attendaient-elles une autre récompense? Instruits à la même école et sous le même maître, nous croyons tout ce que les saints ont cru; notre morale n'est en rien différente de la leur; nous craignons les mêmes châtiments, nous attendons la même récompense; mais notre vie est-elle semblable à la leur?

Depuis quand est-ce que le ciel coûte si cher aux uns, et se donne pour rien aux autres? Ceux-là, dans l'exercice d'une vie pénitente, observent avec une exacte ponctualité toute la loi; et ceux-ci la violent dans tous les chefs, passent leurs jours dans la mollesse et dans les plaisirs : et par des voies si opposées ils prétendent arriver au même terme! Certainement les saints ont fait beaucoup pour le ciel; mais, encore une fois, ont-ils dû en faire moins? Quel homme sage, fût-ce même un païen, sachant qu'il s'agit d'acquérir un bonheur éternel et d'éviter un éternel malheur, ne s'étonnerait plutôt qu'on n'en ait pas fait davantage? Ils ont passé leurs jours dans l'exercice de la pénitence et dans les croix; mais, pour entrer dans le ciel, avaient-ils un autre chemin à prendre? Ils ont eu le monde et ses maximes en horreur : mais pouvaient-ils être disciples de JÉSUS-CHRIST et les suivre? Ils ont tout sacrifié pour DIEU : mais, à l'égard d'un DIEU, y a-t-il des ménagement à garder et des refus à faire?

Comment pouvons-nous regarder tranquillement et de sang-froid ces grands modèles? Il n'y en a pas un qui ne nous reproche l'horrible disproportion qui se trouve entre notre vie et la leur. Par quel privilége avons-nous été dispensés des préceptes communs à tous? En vain s'excuse-t-on sur la faiblesse et sur la malignité du cœur humain : les saints étaient hommes; le monde était alors, comme il est encore à présent, l'ennemi des gens de bien; rien de plus séduisant que ses maximes. Il y avait des impies et des libertins. Les saints avaient les mêmes obstacles que nous : nous n'avons pas moins de secours qu'eux, et nous avons, pardessus eux, le secours de leurs bons exemples. Ils ont cru ce que nous croyons, et ils ont fait ce que nous sommes indispensablement obligés de faire : leur exemple doit-il être regardé avec des yeux indifférents? leurs conseils sont-ils à mépriser? nous repentirons-nous jamais de les avoir pris pour guides et pour modèles?

Non poteris quod isti et istæ ? Juste sujet de nous piquer d'honneur à la vue de ces héros chrétiens; de nous dire à nous-mêmes, pleins d'une sainte confiance en la grâce : Pourquoi ne pourrais-je pas faire ce que ces personnes, si illustres par leur naissance, si distinguées par leur rang, si occupées par les devoirs de leur état; ce que ces jeunes personnes de tout sexe, à la fleur de leur âge, ont fait pour mériter le ciel? Avaient-ils plus d'intérêt que moi d'être saints? ai-je moins de raisons qu'eux de ne me pas perdre? Plusieurs, sortis d'un sang illustre, ont renoncé à tous les

avantages de la naissance; comblés des biens de la fortune, ils se sont réduits à une extrême disette; revêtus des plus belles dignités du monde, ils se sont cachés dans la plus profonde obscurité; des jeunes vierges, avec les dons de la nature et tous les agréments du sexe, ont préféré le cloître à la fausse liberté des filles du siècle, et le voile à la plus riche couronne de l'univers; le ciel était l'objet de tous leurs vœux : ces grandes âmes regardaient toutes ces actions héroïques comme des devoirs, et tout leur regret était de ne pouvoir faire pour Dieu de plus grands sacrifices. Ce n'était point erreur; ils voulaient être saints. N'avaient-ils pas raison de dire, avec l'Apôtre, que toutes les afflictions du temps présent n'ont aucune proportion avec la gloire future qui éclatera en nous? (Le P. Croiset, *Réflexions spirituelles*).

[Le ciel selon les mérites]. — Il y a plusieurs places dans la maison du Père céleste; mais les unes sont plus élevées que les autres. Ce qui fait cette distinction, ce n'est ni la puissance humaine ni la fortune, ni les dignités, ni les emplois, ni l'esprit, ni la doctrine, ni la faveur, ni le crédit. Nous servons un maître qui n'a égard qu'à la sainteté des œuvres. Par conséquent, c'est sur mes œuvres que je dois compter; plus je jetterai dans la terre de ce bon grain, plus la moisson sera fertile pour moi; plus je combattrai, plus je remporterai de victoires, et plus j'aurai de couronnes. Donnons tout à Dieu, faisons tout pour Dieu, puisque rien de tout ce qu'on lui donne, de tout ce que l'on fait pour lui, n'est perdu; sanctifions-nous sans mesure, si je puis parler de la sorte, afin qu'il nous glorifie sans mesure. (Le P. Giroust, *Carême*).

[Le salut facile à qui veut]. — Un état où il ne reste plus rien à désirer, où l'on n'a rien à craindre, est le seul qu'on puisse appeler heureux. Nul heureux du siècle, nul grand du monde, nul souverain de la terre, qui ne voulût changer son sort avec celui d'un saint dans le ciel. Cependant il ne tient qu'à nous d'avoir le même sort; le souverain Maître nous a donné les fonds nécessaires et suffisants pour cela : c'est à nous de les faire valoir. A quoi tient-il que nous ne fassions la même fortune? Quelle disproportion entre le bonheur et la gloire dont les saints jouissent dans le ciel, et toutes les grandeurs mondaines de la terre! Les grandes âmes, ces héros du christianisme, l'ont sentie, cette disproportion, eux qui ont tout sacrifié pour avoir ce trésor caché, pour trouver cette pierre précieuse. Les uns, chargés des biens de la fortune, s'en sont généreusement dépouillés; les autres, flattés par tout ce que les plaisirs ont de plus tentant, ont préféré la croix à toutes les douceurs de la vie. Plusieurs sont descendus du trône, et n'ont pas cru acheter le ciel trop cher par le renoncement à la souveraineté; et, après avoir tout sacrifié, honneurs, dignités, grandeurs, richesses, nul saint qui n'ait cru avoir pour rien cette éternelle félicité.

On se consume à force de courir après une ombre, une chimère : il n'en coûte pas tant pour être éternellement heureux; et, en dût-il coûter beaucoup, un bonheur éternel peut-il être à un trop haut prix? Il est vrai cependant que ce qu'on appelle fortune dans le monde coûte bien davantage. On aime la gloire : pourquoi donc ne pas chercher la véritable? On s'aime soi-même : et quand cherchera-t-on ses véritables intérêts? (Croiset, *Réflexions chrétiennes*).

[L'âme vraiment chrétienne]. — Une âme chrétienne selon sa première impression doit vivre sur la terre comme si elle n'y était pas. Son esprit ne doit s'occuper que des choses spirituelles; tous ses mouvements doivent tendre vers Dieu; ses démarches doivent être tournées vers son bienheureux terme; ses pensées ne doivent être que pour l'autre vie : son trésor est dans l'éternité, et son cœur doit être où est son trésor. Si elle cesse de soupirer vers sa bienheureuse patrie, elle ne mérite pas d'y entrer; si elle se plaît dans son exil, elle est indigne de l'héritage céleste, qui lui était destiné. Sa joie doit être les pensées qu'elle élève vers son Dieu; ses inquiétudes doivent être bannies et dissipées par ses désirs vers sa félicité; sa consolation doit être les promesses de son Dieu, et elle ne doit la trouver que dans l'attente où elle est de la possession de son bonheur. (Massillon, *Sermon sur la prospérité*).

[Élévation à Dieu]. — Vous ne vous contentez pas, Seigneur, de nous faire voir des yeux de la foi les biens infinis que vous préparez à ceux qui vous aiment : vous y élevez encore notre cœur par l'espérance, qui est un avant-goût de la béatitude et un plaisir passager qui précède le plaisir éternel. Mais comment, Seigneur, revêtus de tant de misères, oserons-nous élever nos yeux et nos cœurs vers cette Jérusalem céleste qui est votre trône, nous qui habitons sur la terre qui est votre marchepied ? Cependant comme vous avez bien voulu, par votre miséricorde infinie, nous faire pour le ciel, nonobstant les infirmités de la chair, qui nous empêchent de participer autant qu'il serait nécessaire à la sainteté de votre esprit, vous nous avez commandé de l'espérer, de quelques misères que nous fussions revêtus. Le même esprit qui nous fait demander votre grâce nous fait espérer en vous, et, comme c'est moins nous qui espérons que votre Esprit-Saint qui nous fait espérer, nous devons avoir une entière confiance. Tout ce que vous avez fait pour nous, tout ce que vous nous faites faire pour vous, tout ce que vous nous avez promis, sont des motifs très-puissants pour espérer votre lumière divine, parmi les ténèbres et les ombres de la mort, dans lesquelles nous vivons en ce séjour mortel. Et nous devons l'espérer avec d'autant plus de fermeté, qu'il vous a plu de nous engager votre parole de nous l'engager avec serment, et de nous revêtir des mérites infinis de Jésus-Christ, votre Fils. (Anonyme).

[Désirs et soupirs d'un chrétien]. — Nous avons dans les Israélites captifs à Babylone une image de ce que doivent faire les chrétiens qui sont sur la terre, et de ce que sont tous les saints. Ils la regardent comme les Israélites regardaient Babylone, et ils regardent le ciel comme les Israélites regardaient la montagne de Sion et la ville de Jérusalem, et, dans cette vue, ils ne peuvent prendre part aux joies du monde. Ils soupirent continuellement après le paradis : il n'y a que cette seule pensée qui puisse les arrêter et les satisfaire : *Infelix ego homo!* disait l'apôtre S. Paul, *quis me liberabit de corpore mortis hujus?* Malheureux que je suis! qui est-ce qui me fera la grâce de rompre les chaînes qui m'attachent à ce corps mortel? *Desiderium habens dissolvi et esse cum Christo :* le plus ardent, l'unique de mes désirs est la séparation de mon corps d'avec mon âme, et de me réunir avec mon Sauveur; et, en attendant que la mort donne la liberté à mon âme, d'aller jouir de mon Dieu, que les souffrances continuelles détachent mon cœur de la terre, et portent tous mes soupirs vers le ciel!

Je dis hardiment, après S. Bernard, que tous ces hommes à qui le ciel est indifférent, qui disent souvent, mais du bout des lèvres, qu'ils quitteraient volontiers la terre pour le ciel, et dont cependant le cœur n'est pas sensiblement touché du désir d'y entrer; que tous ceux-là, dis-je, sont en danger de n'y arriver jamais. Car, comme dit le même Père, le désir est un amour commencé, et est à l'égard d'un amour parfait ce qu'est la foi, qui est une connaissance obscure, à l'égard d'une connaissance parfaite : et, comme la foi est le chemin de la parfaite connaissance de Dieu, aussi le désir est le chemin de la parfaite charité : *Sicut fides ducit ad plenam cognitionem, sic desiderium ad perfectam dilectionem; et sicut dicitur* « *Nisi credideritis, non intelligetis* », *sic, si non desideraveritis, non perfectè amabitis* (Bern. Epist. 18). Le désir, dit S. Augustin, dilate insensiblement le cœur, pour le rendre assez large pour posséder le ciel; et quiconque ne l'a pas désiré toute sa vie a le cœur trop étroit pour le posséder. (Le P. Vaubert).

[Désirs de la céleste patrie]. — Arbitre souverain de notre éternelle destinée, je ne puis m'empêcher de soupirer après vous. Il y a longtemps que je languis dans cette terre étrangère : hélas! que mon exil est long et ennuyant! Je vis parmi les habitants de Cédar, parmi les amateurs du monde : voyez l'état humiliant où je suis, et daignez m'en retirer. O céleste séjour de la bienheureuse éternité, qui n'est pas seulement une suite de jours fortunés, mais un jour qui ne finira jamais et qui sera toujours heureux! O jour de l'éternité, toujours très-clair et très-serein, que jamais la nuit n'obscurcit, et que la lumière de l'éternelle vérité éclaire sans cesse! Plût à Dieu que ce beau jour fût déjà commencé! plût à Dieu que le soleil qui le fait se fût déjà levé sur notre horizon, et que toutes ces choses temporelles eussent pris fin! En attendant ce moment heureux,

la vie présente ne me sera plus qu'un objet de patience: et vous aurez toute seule tous mes désirs, ô bienheureuse éternité! Heureux séjour, état trop souhaitable, dans tous les habitants de cette divine demeure jamais il n'y aura qu'une seule volonté, inséparable de celle de Dieu; il y sera toujours le souverain bien, la source de tous les biens, tous les biens, dans tous en général et dans chacun en particulier. Quand y entrerons-nous, ô mon Dieu! Tout ce qui me reste de vie sur la terre ne sera plus pour moi qu'un continuel désir, jusqu'à ce que je me voie hors de ce lieu d'exil. O terre, que tu m'es insupportable! je ne puis vivre ici-bas exempt de péché. Faites, ô mon Dieu! la grâce à ce pauvre pécheur de quitter au plus tôt un lieu qui lui est si funeste, puisqu'il n'y peut vivre sans vous offenser; et qu'étant habitant de votre palais éternel, il n'y pourra plus vivre que de la vie de la grâce. (Anonyme.)

Nous n'avons point ici de cité permanente et durable; mais nous pensons incessamment à la Jérusalem céleste, qui doit être notre demeure éternelle: *Non habemus hic civitatem manentem, sed futuram inquirimus.* Les Apôtres et les Pères de l'Église étaient si bien entrés dans cette pensée, et la jugeaient si importante, qu'ils nous l'ont donnée pour la règle des mouvements de notre cœur. *Obsecro vos, tanquàm advenas et peregrinos,* nous dit S. Pierre, parlant aux fidèles (I Petr. 11): comportez-vous dans le monde comme des étrangers et des voyageurs: leur corps est dans le chemin, et le cœur est déjà dans leur patrie. C'est pour cela que S. Augustin recommande si expressément de ne nous servir de toutes les commodités de la vie que comme on se sert des meubles des hôtelleries. Et, en effet, y a-t-il rien de plus capable de détacher notre cœur de la terre que cette pensée? Quel est l'homme assez insensé pour entreprendre de faire bâtir un palais dans un lieu d'exil, pour attacher son cœur et son affection dans toutes les villes où il ne fait que passer pendant un long voyage? Non-seulement cette pensée nous fait regarder la terre d'un œil indifférent, mais encore elle doit allumer dans nos cœurs un grand désir du ciel, puisqu'il est notre patrie.

Considérez un peu l'état où était le peuple de Dieu quand il se vit captif en Babylone; *Super flumina Babylonis, illic sedimus, et flevimus cùm recordaremur Sion.* La pensée de Sion et de Jérusalem, se présentant toujours à leur imagination, les empêchait de prendre part à aucun divertissement: ils ne daignaient pas seulement jeter les yeux sur tout ce qu'il y avait de plus superbe dans ces grandes et riches villes où ils étaient en captivité; mais, préférant la retraite et la solitude à toutes les compagnies, tantôt sur le bord d'une rivière, *Super flumina,* tantôt dans un bois écarté, *in salicibus,* s'entretenant doucement de leur patrie, ils grossissaient les rivières des torrents de leurs larmes, et faisaient retentir les bois de leurs plaintes et de leurs soupirs: *Illic sedimus, et flevimus dùm recordaremur tuî, Sion.* Ceux qui les avaient emmenés captifs avaient beau les prier de prendre part à leur joie et de leur chanter quelques-uns

de ces airs de leur pays: *Hymnum cantate nobis de canticis Sion*. Hélas! disaient-ils, le moyen de chanter dans une terre étrangère? *Quomodò cantabimus canticum Domini in terrà alienâ?* Tantôt ce peuple, tout ravi au seul souvenir de la beauté ds son pays: « Que je m'oublie moi-même, s'écriait-il, si je viens à oublier Jérusalem! que ma langue se sèche dans ma bouche, si je cesse de publier ses louanges! » (Le P. Vaubert).

O sainte Jérusalem! que mon âme sera heureuse si une fois je mérite de voir votre gloire, votre beauté, votre splendeur, vos portes et vos murailles, vos places publiques et vos maisons qui sont sans nombre, vos illustres citoyens et votre Roi dans la grandeur et la magnificence de sa cour! Auguste assemblée de tous les saints, je vous conjure, par la charité de celui qui vous a élevés dans la gloire où vous êtes, qui vous rend immortels par son immortalité, et qui vous comble de joie par la claire vue de ses divines perfections, de nous secourir dans les malheurs qui nous environnent de tous côtés, dans l'exil où nous vivons si éloignés de vous, afin que, par votre moyen, nous soyons reçus dans votre sainte compagnie pour chanter éternellement les louanges de notre Dieu, et goûter ensemble la suavité ineffable de ses infinies douceurs. (Le P. Nouet, *Méditations*).

[Le royaume du ciel]. — La principale raison pour laquelle le lieu où sont les saints s'appelle le Royaume des cieux est que, dans le ciel, ils sont tous rois, qu'il n'en est aucun qui ne possède tous les avantages de la royauté. Bien qu'ils soient les serviteurs de Dieu, ils ne laissent pas de régner; et c'est pour cela que, dans l'Apocalypse, où S. Jean dit que les serviteurs de Dieu le serviront, il dit aussi qu'il règneront dans tous les siècles. (Apoc. 26). Mais les bienheureux ne sont pas seulement serviteurs de rois: ils sont aussi serviteurs et enfants du même Maître et du même Père, suivant ces paroles: *Quiconque aura la victoire aura tous ces biens: je serai son Dieu et je le tiendrai pour mon fils.* » Comme donc ils peuvent être tout ensemble et serviteurs et enfants, rien n'empêche qu'ils ne soient en même temps et serviteurs et rois. Ils sont serviteurs, parce qu'étant créatures ils doivent obéissance à celui qui les a créés; mais, avec cela, ils peuvent être et enfants de Dieu, comme ayant eu le bonheur de renaître de l'eau et du Saint-Esprit, et rois comme ayant part à la royauté du Sauveur, qui les a associés à son empire. (Bellarmin, *Traité du bonheur éternel des saints*).

O céleste Jérusalem, où règne la charité, figurée par l'or le plus fin et par le cristal le plus net et le plus luisant; Jérusalem, dont les citoyens, toujours tranquilles et pleins de joie, n'ont tous qu'un cœur et une âme, je soupire sans cesse après vous! Parmi les peines de cette vie, où l'on est environné de faux frères, au milieu d'une méchante nation, dans un monde qui n'est que péché, qu'y a-t-il de plus consolant que de pouvoir monter en esprit dans un lieu où est le règne de la charité et de la paix?

Oh ! quand pourrai-je y arriver? quand me sera-t-il permis de paraître devant la face de mon Dieu ? quel contentement et quelle douceur c'est à une âme qui aime Dieu que de le voir, et d'en être regardée d'un œil favorable, en sorte qu'il demeure en elle, et elle en lui ! J'avoue, ô sainte cité, que c'est une extrême hardiesse à un homme qui n'est que terre et poussière de prétendre s'élever jusqu'à vous : c'en est une encore moins excusable à une âme pécheresse, de vouloir s'unir pour jamais à son créateur et jouir de lui dans sa gloire ; mais j'espère obtenir de sa bonté le pardon de mes offenses, par les mérites de Celui qui a bien voulu prier son Père que tous les hommes ne soient qu'un, et que, comme le Père est dans le Fils et le Fils réciproquement dans le Père, ainsi nous soyons dans le Père et dans le Fils une même chose.

Oh! si nous savions quelle est la gloire et quelle est la joie dont le Fils de Dieu comblera ses serviteurs durant toute l'éternité, si nous l'avions bien compris, nous nous sentirions pleins de ferveur, et, quelque difficulté qui se présentât, nous nous tiendrions heureux de nous consumer de travail à son service. S'il venait un pauvre nous prier de le secourir dans sa misère, bien loin de le regarder d'un œil dédaigneux, nous l'embrasserions avec charité, et l'assisterions comme notre frère: nous nous souviendrions de la parole du Sauveur: *Quod uni ex minimis meis fecistis, mihi fecistis*... Mais que signifie cette parole du Sauveur : « le maître dira à ses serviteurs de se mettre à table. » Il veut nous faire entendre que ces serviteurs qui auront été reçus dans la maison du Père céleste pourront jouir en toute assurance des biens dont cette maison est remplie. Car nul ne pourra, ni par force ni par artifice, les troubler dans la possession qu'ils en auront prise. Quand il ajoute que le maître les servira après avoir relevé sa robe, et qu'il ira tantôt d'un côté tantôt de l'autre, c'est pour nous marquer qu'il se trouvera partout, qu'il sera lui-même le principal mets du festin, puisqu'il est le pain vivant et la fontaine d'eau vive, et aussi cette manne cachée que personne ne connaît qu'il n'en ait mangé. Le Sauveur, dans cette maison de son Père céleste, se présente à tous, il se donne à tous ; il sert à tous une viande qui remplit et ne charge point, qui rassasie et ne cause point de dégoût. (Bellarmin, *Opuscules*).

[La vue et l'amour de Dieu]. — Quand nous ne serions pas menacés de tourments horribles après cette vie, la seule crainte de nous voir exclus pour toujours de la maison de Dieu et privés des délices ineffables dont elle est remplie, ne doit-elle pas nous faire tout entreprendre et tout souffrir pour nous rendre dignes d'y rentrer, quand même la porte en serait cent fois plus étroite qu'elle n'est, et que pour en approcher il fallût passer non-seulement sur les épines, mais même au travers des flammes? Plût à Dieu que nous comprissions dès à présent quel malheur c'est que d'être privé de la béatitude éternelle. Nous le connaîtrons un jour, mais trop tard, et lorsqu'il n'y aura plus pour nous d'espérance d'y parvenir. Nous

regretterons alors inutilement la perte d'un si grand bien; et, semblables aux vierges folles qui ne furent point reçues dans la salle du festin, nous aurons beau crier à la porte : « *Domine, Domine, aperi nobis* », on nous répondra comme à elles : « *Amen dico vobis, nescio vos* ». Faisons donc maintenant de dignes fruits de pénitence, si nous désirons parvenir un jour à la béatitude et au bonheur des saints, de crainte que, passant la vie dans les plaisirs et les délices, comme les gens du monde, sans faire aucune démarche pour le ciel, nous n'en trouvions à la mort la porte fermée, sans aucune espérance d'y pouvoir jamais entrer.

Le premier et le plus excellent avantage dont jouiront les saints, dans le céleste séjour, sera un ardent amour pour Dieu et pour le prochain par rapport à Dieu, un amour constant et qui durera autant que Dieu même. L'amour donne aux choses les plus aimables toujours de nouveaux attraits et de nouveaux agréments. Celui qui aime trouve parfaitement beau et parfaitement bon ce qu'il aime. Il y a même des gens que l'amour aveugle de telle sorte, qu'ils s'attachent à des personnes fort laides et fort dégoûtantes, sans jamais pouvoir les quitter, quoi qu'on leur dise pour leur en faire voir les défauts. Quel plaisir donc, quelle douceur sera-ce pour les saints de voir Dieu, de se voir les uns les autres, de vivre ensemble n'ayant qu'un cœur et qu'une âme, possédant au plus haut degré tout ce qui peut rendre aimable, et sachant certainement que jamais rien ne sera capable de les séparer ! — Un autre avantage dont jouiront encore les bienheureux, c'est une paix et une tranquillité inaltérable, en sorte que rien ne les troublera, et qu'ils seront toujours contents et toujours rassasiés de délices, et cela cependant sans aucun dégoût. Maintenant on ne voit personne qui n'ait à souffrir dans sa condition, qui ne se plaigne de son sort, et qui ne désire beaucoup de choses qu'il ne peut obtenir. De-là vient que le monde est plein de gens inquiets, affamés, plaintifs, ennuyés de vivre. Et il ne faut pas s'en étonner : car le cœur humain ne peut être rempli que par un bien infini et éternel. Et qui ne sait que toutes les choses créées ont des bornes et ne peuvent subsister longtemps ? Quelle doit donc être la joie d'une personne qui est dans un lieu et dans un état où elle n'aura jamais rien à désirer, rien à craindre, rien à rechercher, parce qu'elle sera toujours pleinement contente ! O paix souveraine, où les sens ne peuvent atteindre, que le monde ne saurait donner, et qui ne se trouve que dans la céleste Jérusalem, nous soupirons après vous dans ce lieu de dissension et de guerre, bien persuadés que, sans être au nombre de vos heureux citoyens, nous ne jouirons jamais d'un véritable repos.

Le souvenir des choses passées donnera une indicible joie et une grande consolation aux bienheureux. Car pourront-ils, sans une extrême satisfaction, rappeler en leur mémoire, d'un côté, les biens infinis que Dieu leur a faits, et par rapport au corps et par rapport à l'âme, et de l'autre les dangers presque continuels dont il les a délivrés, dans tous les temps,

dans tous les emplois, dans tous les états de leur vie ? Pourront-ils penser à la bonté qu'il a eue de les garantir du péché mortel et des peines de l'enfer, en tant d'occasions où ils étaient prêts d'y tomber ? pourront-ils jamais y penser sans lui en rendre mille actions de grâces ? Mais n'y penseront-ils pas éternellement, et ne s'en feront-ils pas dans tous les siècles un sujet de réjouissance ? S'ils étaient capables de l'oublier, le prophète s'écrierait-il : *Misericordias Domini in æternum cantabo?* et S. Augustin pourrait-il dire, que dans la cité de Dieu il n'y aura rien de plus charmant que ce cantique, rien qui relève davantage la grâce du Fils de Dieu notre Rédempteur ? Mais, de plus, que dirons-nous de la vicissitude des temps, qu'ils auront toujours présente à l'imagination et à l'esprit ? Ne sera-ce pas une chose bien agréable pour eux, dans la vision béatifique, que de voir en Dieu tout ce qui se sera passé jusqu'alors dans le monde ? tant d'événements divers que la divine Providence aura opérés ou permis, et qu'elle aura su diriger immanquablement à ses fins ? N'est-ce point là ce fleuve impétueux dont parle David, qui coule toujours et duquel il dit : *Fluminis impetus lætificat civitatem* Dei, le cours de ce fleuve réjouit la cité de Dieu ? Peut-on mieux représenter les révolutions des siècles que par ce fleuve, dont le cours est très-rapide, et qui ne s'arrêtera point jusqu'à ce qu'il se décharge et se perde dans la grande mer, qui n'est autre chose que l'éternité ?

Il est rapporté, dans la vie de S. Fulgence, qu'un jour ayant vu dans Rome la magnificence, la splendeur et la majesté du Sénat, il s'écria : « Oh ! que la céleste Jérusalem doit être belle, puisque Rome brille de la sorte sur la terre ! et si l'on rend tant d'honneur à des hommes amateurs de la vanité, quel honneur doit-on rendre aux saints, qui contemplent la vérité. » Demandons à S. Augustin quelle est sa pensée là-dessus. Cet homme si sage et si éclairé ne craint point de dire qu'il est, sans comparaison, plus souhaitable de goûter pendant un jour les plaisirs du ciel que de jouir pendant des millions d'années de ceux de la terre. Voici ses paroles : — « La vue de la lumière éternelle est quelque chose de si charmant, que, bien que l'on n'en pût jouir qu'un seul jour, il faudrait préférer cet avantage à toutes les délices du monde, et l'acheter par la perte de tous les biens temporels, quand on les devrait posséder durant une infinité de siècles (*De lib. arb.* III). » Si ce saint docteur dit vrai, comme on n'en peut douter, n'est-il pas temps que nous commencions à nous détromper des erreurs du siècle ? Nous avons cru jusqu'ici qu'il faut mépriser les biens de la terre parce qu'ils sont périssables, et rechercher ceux du ciel parce qu'ils sont éternels : mais ce saint Père va bien plus loin, puisqu'il dit que, quand les biens de la terre seraient éternels et que ceux du ciel seraient passagers, il ne faudrait pas hésiter à préférer ceux-ci aux autres.

Figurons-nous toutes les richesses, tous les honneurs et tous les plaisirs de cette vie, toute la gloire de Salomon et toutes les joies des personnes

les plus heureuses qui furent jamais, et qui seront jusqu'à la fin des siècles ; supposons même que tous ces biens peuvent s'acquérir sans travail et se conserver sans crainte, et que ceux qui en jouiront ne pècheront ni ne mourront, quoiqu'absolument parlant ils ne soient pas incapables de pécher et de mourir. Voilà sans doute l'état le plus avantageux qu'un homme mortel puisse souhaiter. Ce n'est pourtant rien au prix des seuls biens du ciel. Et la raison en est manifeste, puisque, en tout cela, n'y ayant rien que de fini et de limité, le cœur de l'homme, qui ne peut être rempli que par un bien infini, n'y saurait trouver l'accomplissement de tous ses désirs. C'est pourquoi il est toujours vrai de dire ce que S. Augustin rapporte au commencement de ses *Confessions*, que Dieu nous a faits pour lui, et que notre cœur est inquiet jusqu'à ce qu'il soit parvenu à se reposer en lui. C'est aussi ce qui faisait dire au prophète : « *Satiabor, Domine, cùm apparuerit gloria tua* (Ps. 16) : Seigneur, je serai parfaitement content, quand vous m'aurez découvert votre gloire. » Or, un cœur dans l'inquiétude et dans des désirs continuels ne peut être que misérable, et, s'il est misérable, il ne saurait être heureux.

S. Jean nous dépeint le royaume céleste sous la figure d'une grande ville, dont les murailles sont de jaspe, les maisons d'un or très-pur, et les fondements de diverses pierres précieuses. Ce n'est pas que la céleste Jérusalem soit en effet ou bâtie ou revêtue et enrichie de ces pierres et de ces métaux que nous prisons tant en ce monde ; mais le Saint-Esprit, pour s'accommoder à nos idées basses et grossières, ne nous parle d'autre chose parce que nous ne voyons rien ici-bas de plus éclatant et de plus beau. Nous ne doutons pas cependant qu'il n'y ait infiniment plus de différence, pour la beauté et pour les richesses, entre la sainte cité qui est le séjour des élus de Dieu, et nos villes les plus superbes, qu'il n'y en aurait entre une ville bâtie d'or et de diamants, et les cabanes des bergers faites de boue et de paille. Levons donc les yeux au ciel, et considérons de quel prix doivent être les biens qui y sont, puisque tout ce que nous avons de plus précieux sur la terre n'est rien en comparaison ; outre que notre or, notre argent et nos pierreries, qui font toutes nos richesses, s'usent peu à peu et périssent avec le temps, au lieu que les biens du ciel sont incorruptibles et ne se perdent jamais. (Bellarmin, *Opuscules.*)

[Aspirations pieuses]. — Que vos tabernacles sont aimables, ô Dieu des armées ! mon âme languit et se consume du désir d'entrer dans la maison du Seigneur : *Quàm dilecta tabernacula tua, Domine virtutum !* Et comment avons-nous été jusqu'à présent si peu sensibles à un si grand bonheur, qu'il ne tient qu'à nous d'obtenir ? Comment nous sommes-nous exposés si souvent au danger de le perdre ? Car, hélas ! c'est cette même félicité que j'ai sacrifiée à ma passion, toutes les fois que j'ai voulu la satisfaire. Faut-il que j'aie été assez aveuglé pour me laisser conduire par les charmes trompeurs de la volupté, que j'ai préférée à ces

torrents de délices dont les âmes des bienheureux sont comme inondées dans le ciel? Revenu de cet aveuglement fatal où j'ai été si longtemps, je ne soupire plus qu'après ma céleste patrie. Quand sera-ce, Seigneur, que j'aurai le bonheur de vous voir! *Quandò veniam et apparebo ante faciem Domini.* (Ps. 41) ? Quand est-ce que je vous aimerai sans mesure, que je vous louerai sans interruption, et que je vous posséderai sans crainte de vous perdre? Mais quel excès de libéralité, ô mon Dieu! de donner pour une légère peine, pour le travail d'un moment, une gloire éternelle ? *Momentaneum et leve tribulationis nostræ.... æternum gloriæ pondus operatur in nobis.* Que toutes les choses de la terre me paraissent méprisables quand je regarde le ciel! Que tous les travaux et toutes les souffrances de cette vie sont peu considérables, quand on les compare avec le bonheur dont Dieu veut bien les récompenser! plus nous y pensons, plus nous devons soupirer après cet heureux moment qui doit nous unir à Dieu. Car quelle abondance de joie ne doit point remplir nos cœurs quand nous envisageons le bonheur qu'il nous promet, si nous sommes fidèles à garder sa sainte loi? Oui, Seigneur, quelque répugnance, quelque difficulté que je trouve à vaincre cette mauvaise habitude qui m'entraîne, et à rompre cette liaison dangereuse qui a pour moi tant de charmes, je vous en fais un sacrifice volontaire. C'est là la croix que vous voulez que je porte pour entrer dans le ciel: je l'embrasse de tout mon cœur; c'est acquérir un bonheur éternel à bas prix. (*Considérations chrétiennes*).

[Le vide du cœur comblé]. — Ce ne sera que dans le séjour des bienheureux que nous jouirons en même temps de nos désirs et de leur objet. Alors l'âme tout entière ne pourra suffire, malgré toute son ardeur, aux désirs mêmes qu'excitera encore en elle l'objet dont elle jouira. Mais ici-bas elle est réduite à borner son bonheur à ses espérances. Ainsi, plus nous les grossirons, plus nous ajouterons à son bonheur; plus le bien que nous lui présenterons à acquérir sera considérable, plus il redoublera son empressement. Le chercherons-nous, ce bien, parmi les créatures, ou plutôt ne nous lasserons-nous pas de nous séduire en leur faveur? Jusqu'à quand, toujours trompés et toujours prêts à l'être, bornerons-nous des désirs infinis à des projets chimériques, vains enfants de notre imagination? jusqu'à quand prêterons-nous des armes, contre nous-mêmes, aux objets sensibles qui nous environnent, et répandrons-nous sur eux des agréments qui n'y furent jamais? Notre intérêt est-il donc si grand à nous tromper? comme si nous ne devions pas un jour, mais trop tard, nous apercevoir de notre erreur, et que de cette surprise ne dussent pas naître nos remords et notre désespoir. Mais, sans vouloir encore pénétrer dans l'avenir, ces retours infaillibles que nous éprouvons tous les jours ne suffisent-ils pas pour nous rendre malheureux? L'imagination lassée se refuse à la fin aux fictions vaines qui l'ont abusée tant de fois. Les

désirs qui n'ont plus d'objet tournent toute leur vivacité contre le cœur qui les a fait naître, et le déchirent cruellement.

Ouvrez-vous, portes éternelles! laissez-nous entrevoir un moment la félicité qui nous attend. De combien de plaisirs un si grand spectacle va-t-il nous être le présage! Naissez à cette vue, désirs ardents dont la vivacité seule fait ici-bas notre bonheur. Et vous, illusions d'un monde trompeur, disparaissez : votre éclat va s'obscurcir devant le Soleil de justice. Les plaisirs qui jusqu'alors avaient pu nous séduire n'auront plus rien qui nous touche, et les peines qui nous avaient alarmés se changeront pour nous en plaisirs. La mort même, ce passage terrible, va faire nos espérances les plus chères, et, pleins d'une sainte confiance, nous revêtirons, pour ainsi dire, les horreurs du tombeau de cet éclat infini de gloire qui est promis aux justes. *(Discours à l'Académie*, 1707).

[Espérance des biens futurs]. — Quelle folie! nous attendons des félicités et des biens que l'œil n'a jamais vus, que l'oreille n'entendit jamais, qui jamais n'entrèrent dans le cœur de l'homme : et toutefois, non-seulement nous en différons la jouissance, mais nous la craignons; nous en avons de l'horreur. Et pourquoi la crainte de la mort ne serait-elle pas honteuse, puisque S. Paul ne souffrait la vie qu'avec impatience et qu'il déclare, dans l'Épître aux Romains, que, bien qu'il eût reçu les prémices de l'esprit, il gémissait avec le reste des créatures : ce qu'il ne disait point par mépris des choses présentes, mais par un ardent désir des choses futures? J'ai goûté un bien, dit-il, dont je ne puis plus souffrir l'absence; j'ai pénétré les nues; je suis entré dans une gloire ineffable, et je sais par expérience combien la terre me dérobe de contentements. Voilà le sujet de mes gémissements et de mes plaintes. (S. Chrysostôme, Ve *Homélie au peuple d'Antioche*).

[Nous sommes des étrangers sur la terre]. — *Estis cives sanctorum.* Quel heureux sort! quel précieux avantage! mais qu'il est peu connu! qu'il est même négligé de plusieurs qui semblent n'avoir aucune attache à la terre! *Vous êtes des habitants de la céleste Jérusalem!* donc nous sommes des étrangers, nous ne sommes que des passants, des voyageurs sur la terre. Le ciel est donc notre patrie, et la terre ne doit être considérée que comme le lieu de notre exil. Tous nos vœux, tous nos désirs, tous nos pas, ne doivent tendre qu'à ce céleste séjour. Nous sommes de la cité des saints : que cette vérité est consolante, qu'elle remplit l'âme qui en est persuadée d'une paix profonde, d'un indicible contentement! Quels avantages ne sont point attachés à cette haute dignité! que le monde tâche de nous éblouir par ses dehors éclatants, par ses riantes avenues; que les sens soient d'intelligence avec lui pour nous imposer et pour nous éblouir; que notre amour-propre nous fasse trouver des illusions dans les honneurs qui fascinent l'esprit, dans l'éclat qui éblouit les yeux, dans ces

plaisirs superficiels et séduisants qui nous font ordinairement oublier les maximes de l'Évangile : nous devons être vivement persuadés de cette vérité, que tout ce qui nous charme sur la terre n'est que vanité; qu'étant les citoyens du ciel, nous ne devons tendre qu'à ce seul but, étant véritablement des étrangers, des exilés sur la terre. Que penserait-on d'un voyageur, d'un exilé, qui, rencontrant un ami dans un pays étranger, mais un mauvais pays, s'amuserait à se réjouir, à se donner du bon temps, sans penser aucunement à ses parents, à sa patrie abondante en tous biens, et où il a tout lieu d'attendre une charge, un emploi avantageux, un établissement, une alliance même honorable! qu'aurait-on lieu de penser de lui si, au lieu de se faire des amis auprès de son prince pour ménager son retour, et pour être rétabli avec avantage dans ses emplois, il ne pensait qu'à se procurer quelque établissement dans ce mauvais pays où il se trouve engagé parmi des peuples incivils et intraitables? On aurait tout sujet de traiter cet homme d'insensé et d'extravagant. C'est là notre portrait, et l'on peut à bon droit nous faire le même reproche, en voyant avec quelle avidité nous courons après ces vains fantômes de plaisirs que le monde nous présente, avec quelle passion nous amassons trésors sur trésors, avec quelle ambition nous briguons les charges, les emplois, les honneurs, qui tous périssent avec nous et passent avec le monde. Faisons donc réflexion à ce glorieux et magnifique avantage qui nous est destiné, pour peu que nous voulions nous donner la peine de l'acquérir. Nous sommes les citoyens des saints, devons-nous dire : donc ce n'est point ici notre patrie; nous sommes des habitants du ciel : nous sommes donc ici des exilés qui ne doivent avoir d'autre désir, d'autre souhait, d'autre pensée, que de nous mettre en état de retourner en notre pays et de reprendre les emplois qui nous y attendent.

Nous sommes créés pour connaître Dieu, pour l'aimer et pour le servir, et par-là pour être éternellement heureux, d'une félicité surabondante, inaltérable. L'œil n'a jamais rien vu, dit l'Apôtre qui n'en avait encore goûté qu'une fort légère teinture, l'œil n'a jamais rien vu qui égale ce que Dieu prépare à ses élus. L'oreille n'entendra jamais de semblables merveilles; l'esprit ne peut pénétrer si avant ni monter si haut. Disons que le bienheureux dans le ciel, enveloppé pour ainsi dire dans l'immensité divine, nagera dans des torrents de délices ineffables. Disons avec le prophète qu'il en sera investi, pénétré, enivré. Faibles expressions, idées très-inférieures à la réalité, images peu ressemblantes. Nous avons dit tout ce que l'esprit pense de cette félicité incompréhensible : mais nous n'avons encore rien dit de ce qu'elle est. Rien ne peut ici-bas nous faire concevoir les biens immenses dont jouissent les saints dans le ciel : mais nous ne connaissons que trop les maux dont ils sont exempts. (Le P. Croiset, *Exercices de piété*).

[Penser continuellement au ciel]. — La félicité qui nous est offerte est incom-

préhensible : mais est-il plus aisé de comprendre l'indifférence qu'ont la plupart des chrétiens pour cette éternelle félicité? Créés pour jouir éternellement de la source de tous les biens, nés pour le ciel, appelés au bonheur éternel, citoyens de la céleste patrie : quel devrait être l'objet de leur sainte ambition? quels devraient être leurs désirs et leur empressement pour cette cité des saints, pour cette céleste patrie? Exilés sur la terre, devraient-ils en estimer les faux biens, en goûter les trompeuses douceurs, en aimer le séjour si plein d'amertume? Ne devraient-ils pas languir continuellement dans cette région de pleurs, et soupirer sans cesse après leur délivrance? Quelle envie ne devraient-ils pas porter à ceux qu'ils voient terminer leur bannissement? Devraient-ils regarder les adversités de la vie comme des malheurs? ne devraient-ils pas envisager les maladies comme une démolition de leur prison, la pauvreté comme une diminution de leurs liens, et la mort comme leur délivrance? C'est ainsi qu'ont pensé, qu'ont raisonné, qu'ont agi tous les saints. Pensons-nous, agissons-nous, raisonnons-nous aujourd'hui de la même manière? Bon Dieu! quel est notre dérangement! quel est le dérèglement du cœur humain! qu'il est rempli de ténèbres! Nous multiplions tous les jours les liens qui nous attachent à la terre. Le monde, quelque ingrat, quelque injuste, quelque dur qu'il soit, voit croître tous les jours le nombre de ses esclaves. Nous n'estimons, nous n'aimons, nous ne recherchons que ce qui nous éloigne du ciel; nous n'avons de goût que pour les biens créés, quelque amertume que nous y trouvions. La mort, la seule pensée de la mort, a de quoi nous épouvanter, cette seule pensée nous est terrible. O religion! ô raison! quel usage faisons-nous aujourd'hui de vos lumières? les chrétiens ne sont-ils pas aussi ingrats, aussi dépourvus de raison, aussi criminels, que ces Israélites qui n'avaient que du mépris pour cette heureuse terre qui leur avait été destinée, et qui était si digne de leurs désirs : *Et pro nihilo habuerunt terram desiderabilem :* et ils ont regardé avec dédain cet admirable pays que Dieu leur avait promis (Ps. 105). Eh quoi! nous avons de l'ambition, nous souhaitons avec ardeur de faire fortune : et quel objet, bon Dieu! plus digne d'une grande âme, plus capable de remplir tous les désirs de notre cœur, que le ciel? Et quelle plus haute fortune à espérer? Nulle autre, Seigneur; et dès ce moment, je vous le déclare, je ne veux plus soupirer qu'après le ciel. Faites, ô mon Dieu! que par votre grâce je ne m'en rende pas indigne.

La sainteté seule peut nous procurer une demeure stable, une demeure exempte de tout danger. Cette demeure est bien au-dessus de la terre, et par conséquent à l'abri de toutes les tempêtes, exempte de toutes les vicissitudes, affranchie de la mort même. Céleste Jérusalem, vous êtes notre patrie; la terre est notre exil. *Ibi non erit fletus neque luctus.* C'est là le seul séjour où les brouillards ne sauraient parvenir, d'où les pleurs et les chagrins sont bannis pour toujours. Heureuse cité, délivrée de tout ce qui effraie, de tout ce qui fait gémir les hommes! Il est étonnant que, nous

aimant au point que nous nous aimons, nous ne soupirions pas sans cesse après cet heureux séjour; il est étonnant que nous ambitionnions une autre fortune. Douleur, tristesse, maladie, crainte, inquiétudes, chagrins, tout cela est banni du séjour des bienheureux. Rien de fâcheux n'approche de cette sainte cité. Une joie pure et pleine, un calme inaltérable règne dans la céleste Jérusalem : et cette ville doit être notre demeure! Qui peut comprendre sur la terre les douceurs ineffables que goûtent les élus dans le ciel? et nous ne mettons pas toute notre étude pour mériter ce bonheur! nous en avons les moyens, nous en savons le chemin, nous n'avons qu'à suivre la voie que les saints ont tenue : et nous prenons une route toute contraire! (Le P. Croiset, *Exercices de piété*).

[Le ciel héritage]. — Le nom d'héritage que l'on donne au bonheur qui nous est destiné dans le ciel ne doit pas nous faire croire que nous puissions y arriver sans fatigue. Car ce bonheur n'est pas comme les héritages de ce monde, qui viennent souvent à ceux qui les méritent le moins, qui ne se les sont pas procurés, qui n'y ont pas même pensé. Il faut le mériter, ce bonheur, pour en jouir. Jésus-Christ, tout Fils de Dieu par nature qu'il était, n'a pu entrer dans sa gloire que par la voie des souffrances : *Oportuit pati Christum, et ità intrare in gloriam suam.* Et nous, qui ne sommes enfants de Dieu que par adoption, nous voudrions posséder le ciel pour rien! Si nous voulons régner avec Jésus-Christ, voici une condition essentielle pour cela : c'est de souffrir avec lui : *Si tamen compatimur, ut et conglorificemur.* (Le P. Ségneri, *Méditations*).

[La récompense des saints]. — La récompense des saints est sans mesure, elle est sublime, elle est éternelle. Elle est *sans mesure,* c'est-à-dire qu'elle est infiniment au-dessus de ce que nous pouvons faire pour la mériter : car, quoique le Seigneur doive rendre à chacun selon ses œuvres, il ne faut pas croire, pour cela, que nous n'aurons de joie dans le ciel qu'autant que nous aurons été affligés sur la terre : non, les afflictions présentes ne sont rien en comparaison des joies futures : mais nous participerons cependant plus ou moins à ces joies ineffables, à proportion que nous aurons plus ou moins souffert. Elle est *sublime,* cette récompense, c'est-à-dire qu'elle ne consiste pas en des biens fragiles, tels que nous en avons sur la terre; mais dans un bonheur immuable, où l'homme est élevé au-dessus de sa condition mortelle et inaccessible à tous les maux: *Sustollam te super altitudines terræ* (Is. 58). Enfin, cette récompense est *éternelle,* c'est-à-dire que, pour avoir été quelques moments dans l'affliction, nous ne cesserons jamais d'être dans la joie. Joie surabondante! joie pure et inaltérable! joie éternelle! quel fond de consolation pour moi, au milieu de toutes les peines qui sont attachées à cette vie mortelle!

Les bienheureux, dans le ciel, possèdent tous les biens imaginables, non pas successivement, mais tous à la fois. Ajoutez que, pour comble de

bonheur, ils les possèdent sans inquiétude, et qu'on ne peut ni les leur ravir ni leur en disputer la jouissance. De plus, la possession des biens du ciel est tout-à-fait différente de celle des biens de la terre, qu'on ne possède jamais qu'imparfaitement, soit à cause que les sens sont mal disposés, ou que l'esprit est occupé de pensées fâcheuses : mais la béatitude des saints est toujours entière et sans nul empêchement; la joie qu'elle cause pénètre jusque dans le fond de l'âme, et lui fait goûter toute sa douceur. Il ne s'y mêle ni peine, ni trouble, parce que l'âme est toujours très-bien disposée pour en jouir, et que son objet est toujours présent. C'est pour ce sujet qu'un célèbre philosophe disait que l'éternité est une vie toute pleine, et sans mélange de rien de mortel. Cela ne se trouve que dans le ciel, où rien ne meurt de ce qui peut mourir ici-bas, et où les saints sont en possession d'une vie qui ne finit point, d'une béatitude accomplie en toutes manières, d'une heureuse éternité, d'un jour fixe où sont compris tous les jours, toutes les années, tous les siècles, et généralement tous les temps; ou, pour mieux dire, d'un jour fixe qui est au-dessus et au-delà de tous les temps.

C'est donc avec beaucoup de raison que David s'écrie : *Heureux ceux qui habitent votre maison, Seigneur!* Peut-on en dire autant de ceux qui demeurent dans le palais des grands? Au contraire, ils y sont souvent plus malheureux que partout ailleurs, parce que la gène et la servitude sont presque inséparables de leur état. La maison du Seigneur a seule ce privilége, de faire de tous ceux qui l'habitent autant d'heureux : *Beati qui habitant.* Nous qui n'habitons ici-bas que *des maisons de boue,* ne formerons-nous jamais de désirs pour le ciel? ne dirons-nous jamais, avec les mêmes sentiments que le Prophète-Roi? *Que vos tabernacles sont aimables, ô* Dieu *des armées! Mon âme ne saurait plus soutenir l'ardeur avec laquelle elle soupire après la demeure du Seigneur.* Il est vrai que la maison du Seigneur est remplie de toutes sortes de biens, et que quiconque y habite est heureux : mais ce n'est pas néanmoins pour cela précisément que le prophète envie le sort des habitants de Sion; un motif plus relevé lui fait dire : *Heureux ceux qui habitent votre maison, Seigneur!* Eh! pourquoi sont-ils heureux? *C'est qu'ils n'ont point d'autre occupation que de vous louer.* (Le P. Ségneri, *Méditations*).

[Bonheur de l'espérance du ciel]. — Outre les deux sortes de félicité dont nous avons parlé, il en est une autre qui tient, pour ainsi dire, le milieu : et c'est celle qui nous dispose non-seulement à parvenir aux biens du ciel par voie de mérite, mais qui commence à nous les faire goûter comme par essai. Cette félicité est le fruit des vertus qui nous sont marquées sous le nom des huit béatitudes. Car l'âme qui possède dans un éminent degré ces vertus, éprouve les délices spirituelles qui sont propres aux bienheureux dans le ciel. Et c'est encore ici la pensée de S. Jacques, dont les paroles regardent plus particulièrement les parfaits observateurs de l'Évan-

gile. Les saints non-seulement doivent jouir du bonheur éternel dans la vie, à cause de leurs bonnes œuvres; ils y trouvent même dès à présent leur bonheur; ils puisent dans la parfaite observation de la loi la paix la plus douce et le contentement le plus solide : *Beatus in suo facto erit.* On peut donc dire, en quelque sorte, de ces hommes d'une vertu rare, qu'ils sont effectivement heureux sur la terre : non qu'ils soient déjà plongés dans les torrents des saintes délices du paradis, mais parce qu'il en rejaillit au moins quelque chose sur eux. Quoi qu'il en soit, les saints, les chrétiens fervents, sont beaucoup plus heureux que le commun des justes, parce que l'espérance des bons est bien plus grande que celle des autres : les saints voient déjà la fleur des fruits qu'ils attendent, les autres ne voient encore aux arbres, pour ainsi dire, que des feuilles, c'est-à-dire de faibles gages de notre félicité : aspirons à la sainteté même, qui nous donne des fleurs, c'est-à-dire des arrhes sûres de la gloire qui doit être le fruit de nos œuvres. (Le P. Ségneri).

[Bonheur ineffable]. — S. Augustin rapporte, dans une de ses lettres, qu'au temps que S. Jérôme mourut, il pensait à lui écrire pour lui demander son sentiment sur la félicité des saints, et qu'occupé de cette pensée il fut environné d'une grande lumière, accompagnée d'une merveilleuse odeur, et qu'il entendit une voix qui lui adressa ces mots : « *Augustine, quid quæris?* Augustin, que cherchez-vous? Que prétendez-vous savoir? Donnerez-vous des bornes à ce qui n'en peut avoir, par vos pensées faibles et limitées? Il faut croire un paradis : on peut l'acquérir, on doit le posséder; mais on ne saurait le concevoir, et beaucoup moins l'exprimer. » Ne soyons donc pas si téméraires que de vouloir comprendre le bonheur des saints dans le ciel, et pénétrer plus avant que ce sublime génie dans ce comble de tous biens. Avouons que notre esprit est trop borné pour parler de la gloire, et encore plus pour la comprendre. Ce sera un grand sujet de joie pour nous d'espérer une félicité infiniment plus élevée que nous ne la pouvons imaginer : nous nous consolerons aisément de notre faiblesse, si nous faisons réflexion que ce lieu de délices que Dieu nous a préparé, passe, d'un intervalle infini, la portée de nos esprits, et que, malgré la bassesse de notre nature, il ne tiendra qu'à nous d'être ce que sont nos frères dans le ciel, comme ils ont été ce que nous sommes sur la terre. (Le P. de la Pesse).

[Posséder Dieu]. — L'amour que les bienheureux auront pour Dieu ressemblera à l'amour que Dieu a pour lui-même. Pénétrés des grandeurs et des charmes de cet Être souverainement aimable, ils n'aimeront que lui, ils n'aimeront que pour lui, ils aimeront tout en lui. Jamais distraits, jamais languissants, jamais rassasiés : tous les mouvements de leur cœur viendront de Dieu et retourneront à Dieu. « Les bienheureux, dit S. Bernard, vivront en quelque manière de Dieu même : *Præmium nostrum est*

videre DEUM *et vivere de* DEO.» Ils se nourriront de DIEU, ils en seront animés; la vue de son essence les remplira de lui si abondamment, qu'il sera le principe et le terme de toutes leurs actions. Telle sera la récompense de la vertu. Mais je me trompe, et je vous en impose en même temps : car on ne saurait en dire rien qui puisse véritablement la représenter. DIEU lui-même ne peut nous en tracer une juste idée autrement qu'en nous en rendant les possesseurs. O DIEU inaccessible! DIEU de majesté! DIEU de bontés sans bornes! c'est bien vouloir nous forcer à vous servir que de nous promettre un ciel que vous donnez et que vous faites vous-même; car qui voudrait risquer de le perdre s'il a quelque teinture de religion.

Il y a cette différence entre les biens de ce monde terrestre et les biens éternels, que ceux-là perdent leur prix quand on les possède, et que ceux-ci les rehaussent par la possession. On estime toujours trop ce qui ne fait que passer et n'a nulle stabilité : mais ce qui doit toujours durer se fait toujours avec justice estimer de plus en plus. On court après les richesses de la terre, on essuie bien des fatigues, on court d'une extrémité de l'univers à l'autre : les tient-on, elles ne remplissent pas le cœur; on ne laisse pas de s'ennuyer. On néglige les richesses immenses de la cité de DIEU, et quand on en est possesseur, on s'y attache toujours plus ardemment : *Æternum ardentiùs diligitur adeptum, quàm desideratum* (Aug. *Doct. christ.*, 38). N'en doutez nullement : si nous avons le bonheur d'entrer dans la gloire, nous y rencontrerons des biens infiniment plus grands, que tous les biens que nous pouvons imaginer, et que nous espérons y trouver. Comment se peut-il donc faire que nous pensions si peu à les acquérir, nous qui éprouvons chaque jour le néant du monde? D'où vient que nous ne sommes point effrayés du danger d'être privés pour jamais de ces biens, nous qui sommes dégoûtés, en tant de manières, des choses mêmes que nous avons cherchées avec le plus d'empressement? (*Le même*).

[Désirs du ciel]. — Paradis, ô terme heureux de tous les souhaits, abondante satiété de tous nos désirs! ineffables délices! éternelle gloire! quand vous possèderons-nous? Mais plutôt, serons-nous un jour en possession de tous vos biens? O mon DIEU, aurai-je le bonheur de vous voir? Source infinie de tous les biens, me sera-t-il permis de vous approcher? L'enfer n'a rien de plus affreux que d'être privé de vos divins regards, ô mon souverain bien! Que faut-il faire pour n'en être point privé? Faut-il tout quitter, tout souffrir, vivre et mourir dans les ténèbres, dans la solitude, dans la douleur et dans les larmes? Vous n'en demandez pas tant : il ne s'agit que de nous détacher des choses qui nous arrêtent ici-bas, qui nous amusent par leurs faux attraits, et de nous attacher à vous. Car quelle comparaison peut-il y avoir entre vous et vos créatures? entre le temps et l'éternité? entre le ciel et la terre? Quoi, le monde, avec sa fragilité, ses injustices, ses cruautés, ses mépris, ses misères, nous retiendra-t-il

davantage dans ses fers? Nous fera-t-il perdre DIEU? Non, frivoles amusements de mon âme, funeste obstacle de mon immortalité! vous ne gagnerez rien sur mon cœur! (Anonyme).

[Joies du paradis]. — Durant cette vie, la miséricorde de DIEU répand ses douceurs dans l'âme de ses serviteurs, pour ainsi dire goutte à goutte, parce que cette vie n'est point encore le temps de leur récompense : douceurs cependant qui les enchantent, qui les transportent, et qui leur rendent insupportables les attraits les plus touchants des créatures. Après cette vie, c'est un torrent de douceurs qui les inondera de toutes parts : torrent de joie, dit S. Bernard, torrent de gloire, torrent de paix : *Torrens inundans lætitiæ, flumen gloriæ et flumen pacis.* Torrent de joie : les sécheresses et les désolations intérieures que DIEU permettait autrefois pour éprouver la vertu de ses serviteurs seront passées; les affaires, les événements, les obstacles, les contradictions, ne pourront plus interrompre son plaisir. En un mot, plus de peines à prévoir et à prévenir. Ils seront toujours libres dans la possession de tous les biens imaginables. Torrent de gloire : ils seront loués de toute envie, de toute critique, de toute censure; les réprouvés même admireront leur droiture, leur sagesse, leur force, leur foi; ils seront loués de tout le monde et approuvés de DIEU même; l'élévation de ces âmes bienheureuses leur attirera les respects et la vénération de toutes sortes d'esprits. Torrent de paix : dissimulation, détours, jalousie, intérêt, antipathie, malignité, rien ne sera capable de jeter dans cette compagnie sainte la moindre étincelle de dissension. (La Pesse).

[La vue de Dieu]. — S. Jean nous assure que la claire vue de DIEU se fera dans un degré de connaissance si parfait, qu'elle nous rendra semblables à DIEU. Ce sont ses paroles : *Lorsque* DIEU *se montrera dans sa gloire, nous serons semblables à lui, parce que nous le verrons tel qu'il est.* Voilà la plus grande parole et la plus sublime expression qui soit dans l'Écriture pour relever la gloire du bienheureux, et pour donner la plus haute idée qu'on puisse se former de la vision béatifique. Car enfin, dès que je verrai DIEU, dès que la majesté de son essence et toute la grandeur de sa divinité se montreront à moi à découvert, je serai semblable à lui, ce qui se fera d'une manière inexplicable. S. Augustin prétend que, par une espèce de destruction, tout ce qui est mortel dans l'homme se consumera à la vue de DIEU, et que ce vide se remplira de DIEU même. S. Denys, au chapitre septième de la *Hiérarchie*, dit que, par un écoulement de la Divinité dans l'âme du bienheureux, il se fera un changement par lequel l'homme deviendra semblable à DIEU, parce qu'il sera transformé en lui. Ainsi l'âme, pénétrée qu'elle sera de DIEU, s'imprimera de son image et recevra sa ressemblance, conformément à ce que dit S. Pierre, que nous deviendrons participants en quelque façon de la nature divine. S. Bonaventure dit à peu près la

même chose, mais en d'autres termes, quand il s'écrie dans un transport d'admiration sur l'effet merveilleux de cette vue de Dieu : *O amour, quelle est votre puissance, de transformer l'homme, qui n'est que boue, en* Dieu*?*

C'est dans le Verbe qu'on verra la vérité toute nue, et sans ces voiles qui ne nous la laissent jamais voir ici toute pure et à découvert. Il ne restera alors dans le ciel plus de doute, plus d'incertitude, plus d'ombres, plus de ténèbres, ni plus d'obscurité. Tout se manifestera à la lueur de cette divine lumière, tout sera dévoilé, et ce qui est aujourd'hui impénétrable aux esprits les plus sublimes dans le ciel sera découvert par la manifestation du Verbe aux âmes les plus simples des bienheureux, tout ignorantes qu'elles étaient sur la terre. Ce sera par la lumière de ce Verbe que l'homme, qui ne se connaît pas lui-même, et qui se perd dans la considération des moindres ouvrages de la nature, aura la force de voir, sans se troubler, toute la grandeur et toute la majesté de Dieu, devant laquelle les puissances du ciel s'humilient de frayeur jusqu'aux abîmes, en couvrant leur face, par la profondeur de leur respect.

Ce sera dans le Verbe que le prédestiné verra, comme dans un admirable miroir, ce grand spectacle du monde se développer dans le détail de chaque affaire. Ce sera là qu'il apprendra la suite des conseils éternels de Dieu dans les intérêts de sa gloire: car le Verbe est ce livre qui a été autrefois fermé, dit le prophète Daniel, et qui sera alors ouvert à tous les élus, pour leur découvrir le mystère de la foi de la vie future, dont la connaissance est un des fruits de la venue de Jésus-Christ, qui n'a paru au monde, comme il dit lui-même, que pour enseigner la vérité et pour en rendre témoignage à toute la terre. Quels secrets, quels mystères ne saurons-nous point alors, puisque nous verrons, dans le Fils, tout ce que le Père y voit lui-même, ce Fils étant essentiellement destiné à représenter toutes choses ? Nous y découvrirons d'un même regard le présent, le passé et l'avenir, et nous marcherons, à la faveur de cette lumière, dans les voies immenses de l'éternité, sans nous y égarer et sans nous y perdre. (Le P. Rapin, *Vie des prédestinés*).

[Le corps glorieux aussi]. — Après la résurrection, ce qu'il y a de matériel dans le corps de l'homme, bien loin d'appesantir son esprit comme il le fait maintenant, suivra les mouvements les plus saints de l'âme avec une admirable félicité. Car, de pesant et de massif qu'il est en son état naturel, par le don d'agilité, qui sera un des attributs de cette glorieuse résurrection, il deviendra spirituel à sa manière. Ce n'est pas à dire qu'il change de nature ou qu'il doive devenir un esprit, observe S. Paulin, mais parce que, s'élevant par sa propre vertu, comme s'éleva le corps du Sauveur ressuscité quand il monta au ciel, il parcourra les différentes régions du firmament aussi promptement et aussi aisément qu'un esprit pur, comparable en cela par sa vitesse à un aigle qui fend l'air : et cette vitesse sera si grande, qu'elle égalera en quelque façon celle de l'esprit, au sentiment

de S. Bernard. Pour comprendre en peu de mots ce qui regarde les perfections des corps glorieux dans le ciel, il faut dire que toutes les perfections corporelles que l'homme a reçues dans sa première création, lorsqu'il sortit si accompli des mains du Créateur, recevront à la résurrection un nouveau degré de perfection, comme l'enseigne S. Prosper : car le Fils de Dieu, ainsi que parle l'Apôtre, *transformera notre corps*, tout vil et abject qu'il est, afin de le rendre conforme à son corps glorieux, par cette vertu qui le rend maître de toutes choses. Et ces qualités admirables, dont le corps du prédestiné sera revêtu, ne serviront qu'à le rendre un sujet plus capable et plus disposé à goûter mieux tous les avantages de la gloire dont il sera comblé, pour en jouir, par une pureté des sens et une vivacité bien plus parfaite que celle qui leur était naturelle : un corps enfin qui ne connaîtra plus de besoin, n'étant plus sujet aux infirmités humaines, depuis qu'il est revêtu des dons de la gloire. (Rapin, *Vie des prédestinés*).

[Mystère de la prédestination dévoilé]. — Rien ne touchera davantage le cœur du bienheureux, ni le rendra plus attentif à la considération des bontés de Dieu, que la manifestation qui se fera au ciel du mystère incompréhensible de la prédestination, qui se développera dans le détail de toutes ses circonstances. Quel sujet de consolation pour lui, quand il verra l'ouvrage admirable de son salut commencé et achevé par cette douceur et cette force de la sagesse divine à laquelle rien n'a résisté, et dont Salomon ne parle qu'avec étonnement ? Car c'est par les secrets ressorts d'une conduite si divine, que ce Père des miséricordes mène infailliment les élus au point de grâce et de gloire qu'il leur destine, sans faire de violence à leur liberté. Mais aussi quel sujet d'admiration et d'étonnement au prédestiné, de voir, dans les ordres éternels de son salut et dans l'enchaînement merveilleux des moyens dont Dieu s'est servi pour l'attirer à lui, de voir, dis-je, jusqu'à ses propres défauts et à ses péchés mis en œuvre pour sa sanctification, et, quand il reconnaîtra que cette souveraine sagesse de Dieu aura tiré de ses égarements les moyens de le faire revenir dans la voie de la vertu, que ce sera par l'orage qu'il l'aura mené au port, et qu'il se sera servi de la blessure même du péché pour sa guérison ! Quelle joie au bienheureux d'entrer dans tout le détail de cet ordre suprême des conseils éternels, pour y voir la suite du grand ouvrage de sa prédestination, et pour découvrir la source de son bonheur dans sa propre misère ! Quel plaisir et quel sujet d'admiration de se voir élevé, dans les desseins de son souverain, par ses propres inperfections et par ses disgrâces ! Imperfections désirables et salutaires à l'homme, dont Dieu s'est servi pour en faire le fondement de la béatitude qu'il lui destine.

Ce n'est qu'au ciel qu'il faut espérer de trouver la vérité et de jouir du plaisir de l'avoir trouvée. Le prédestiné commencera à goûter un plaisir infini par la jouissance du précieux trésor qu'il trouvera dans la contem-

plation continuelle de la vérité souveraine. Il n'y aura plus de nuages pour lui dans ce qui lui arrivera; et, quand il sortira de cette malheureuse vie par une heureuse mort, le jour de l'éternité, ce jour qui ne sera suivi d'aucune nuit, s'ouvrira pour lui d'une telle manière, que les ombres et les ténèbres qu'il a souffertes ici-bas finiront entièrement; que le néant des grandeurs de la terre disparaîtra, et que ce vide des plaisirs de cette vie passagère sera rempli par tout ce qu'il y a de réel et de solide dans les plaisirs éternels. Il n'y aura plus d'images, plus de figures, plus de doute, plus d'incertitude, plus d'obscurité, plus de ténèbres. Tout enfin sera dévoilé, et il n'y aura rien que de vrai et de réel dans la vie qu'on mènera au ciel, où toutes les imaginations de l'esprit terrestre de l'homme et toutes les vaines idées de la raison finiront: on ne s'arrêtera qu'à la vérité, pour la contempler, l'adorer, s'y soumettre, et en faire tout son bonheur. Toutes les faussetés qui règnent en cette vie, et qui enveloppent nos esprits, se dissiperont, et nous verrons la vérité de toutes choses dans sa source. Ce sera vous, encore une fois, mon Sauveur, vous qui nous avez apporté en terre ce précieux don de la vérité qu'on ne connaissait point avant que vous fussiez venu au monde, ce sera vous qui nous la ferez goûter au ciel dans toute sa plénitude, et qui serez notre lumière, comme dit le prophète, dans une vie si délicieuse. En quoi ce sera une des plus grandes béatitudes du prédestiné: car son esprit, lassé des courses qu'il a faites sur les faux objets dont cette vie est environnée, se reposera dans les véritables. C'est aussi ce qui engageait David à dire qu'il ne serait pleinement satisfait que quand il verrait entièrement à découvert cette éternelle vérité dans la pureté de sa gloire, sans les ombres et sans les ténèbres de cette vie. (*Le même*).

[Aspiration au ciel]. — Maison céleste, que vous êtes charmante! tentes du Seigneur, que vous êtes aimables! cité de mon Dieu, qu'on a dit de vous d'admirables choses! Quand éprouverai-je par moi-même la vérité de ce que j'en ai appris? Ma joie m'emporte; me voilà debout, soupirant après vous, ô Jérusalem céleste, et attendant avec impatience l'heureux jour de l'accomplissement des promesses qu'on m'a faites. *Stantes erant pedes nostri in atriis tuis, Jérusalem.* Déjà les tribus du Seigneur y sont montées: ses amis, témoins irréprochables, qui m'assurent de la fidélité de sa parole, ont pris possession de ce royaume, et me disent que j'y entrerai comme eux, pour y célébrer à jamais la gloire de son saint Nom. (Le P. Ségneri, *Méditation*).

[Force puisée dans l'espérance du ciel]. — Quand un chrétien, détrompé des grandeurs et des plaisirs de cette vie, commence à goûter les véritables douceurs de l'autre en méditant jour et nuit, comme le prophète, l'heureux avenir; quand il se nourrit de ces grandes vérités que lui propose la foi sur l'éternité, c'est alors qu'oubliant les disgrâces de cette vie mortelle,

il fait tout son trésor et le sujet le plus ordinaire de sa consolation d'une si sainte méditation. Les souffrances, les peines, les afflictions, ne peuvent plus ébranler son cœur, parce que Dieu l'occupe de la douceur de ses promesses ; et, possédé qu'il est de l'amour et du désir du ciel, il n'a plus que du dégoût pour la terre. C'est alors que la foi lui fait dire que tout ce qu'il y a au monde de trésors et de richesses, qui n'est pas Dieu, n'est qu'une véritable pauvreté, comme le disait S. Augustin, pénétré d'un sentiment profond des vérités éternelles.

Rien n'a plus d'effet sur le cœur du chrétien, pour l'affermir dans l'orage où l'expose l'état de cette malheureuse vie, que la pensée de l'éternité. Il ne s'élève point de trouble en son esprit qui ne se dissipe au seul rayon de cette sainte espérance ; tout devient calme dès qu'il lève les yeux vers le ciel. Il n'y a point de plainte que cette pensée n'étouffe, point d'inquiétude qu'elle ne calme, point d'impatience qu'elle ne surmonte, point de peine qu'elle n'adoucisse, point de douleur qu'elle ne soulage, point de larmes qu'elle n'essuie, point de murmure auquel elle n'impose silence; quelque affliction qui puisse arriver à l'homme dans les tribulations de cette vie, il n'y a rien d'amer qui ne devienne doux, dans l'attente des biens éternels, et cette attente est un remède à tout ! témoin la sainte mère de ce martyr dont nous parle l'histoire ecclésiastique, qui, pour encourager son cher fils dans les tourments, lui disait sans cesse : *Mon fils, lève les yeux au ciel pour y voir ta récompense* (1). (Le P. Rapin).

[Union et paix des bienheureux]. — Ce doit être un des bonheurs de l'assemblée des saints, dans ce glorieux séjour, que l'union admirable entre ceux qui la composeront. Ils jouiront tous d'une paix inaltérable, sans nul différend et sans contestation aucune avec qui que ce soit, et dont celle que le prophète promettait au peuple de Dieu n'est que l'ombre, dans toute l'abondance et dans toute la richesse qu'il la promettait. Ce sera cette paix toute céleste qui sera une des béatitudes de l'autre vie. La paix de ce divin royaume étant, comme la définit S. Augustin, une union réglée et parfaite pour posséder tranquillement Dieu et pour se posséder les uns les autres en Dieu, ils s'aimeront souverainement, parce qu'ils seront remplis de Dieu, qui sera, comme dit l'Apôtre, tout en tous, et leur tiendra lieu de toutes choses. Ils seront tous unis comme les pierres vivantes d'un même édifice, ainsi que parle le saint Apôtre, qui s'entre-supportent, étant posées sur un même fondement, pour former ensemble un temple où Dieu soit éternellement honoré. L'âme de chacun sera à découvert à tous, d'une manière où ils ne verront aucune diversité de sentiments, de désirs, de desseins, d'intentions, sans nul ombrage et sans nul soupçon,

---

(1) Paroles de la mère de S. Symphorien, d'Autun, martyrisé l'an 178 : *Nate, memento vitæ æternæ, cœlum suspice, regnantem intuere.* V. Hist. de l'Église par M. l'abbé V. Postel, 3e édit., p. 66 *(Édit.)*.

parce qu'ils seront tous animés d'un même esprit, étant possédés et remplis de l'amour de Dieu. Or quelle consolation aux bienheureux d'avoir tous les mêmes désirs, les mêmes inclinations, les mêmes sentiments ! et, si la vie des premiers chrétiens était si douce, parce qu'ils n'avaient tous qu'un même cœur et qu'une même âme, comme dit S. Luc, combien plus agréable sera celle des prédestinés, qui seront tous animés d'un même esprit! Ah! que n'ai-je des expressions asssez tendres et assez fortes pour décrire la douceur de ces amitiés chastes et spirituelles qui auront lieu dans le ciel, où l'on ne s'aimera que par l'esprit, et pour expliquer ces tendresses toutes saintes que les bienheureux auront les uns pour les autres!

Si une amitié sincère, honnête, fidèle, innocente, fait souvent toute la douleur de cette vie, quel fruit tirera-t-on de ces amitiés d'esprit, accompagnées de toutes ces circonstances? et si un ami sûr et fidèle peut faire ici-bas un autre homme heureux, quel sera le bonheur de la vie éternelle, où tous les bienheureux seront de véritables amis! Heureux les sujets d'un État si calme et si tranquille, où l'on jouira d'un repos éternel! et quelle gloire pour le prédestiné de se trouver au milieu de ces vases d'honneur que Dieu formera de sa main pour servir à l'ornement de ce palais admirable où il fera éternellement sa demeure, puisque, au sentiment de S. Augustin, chaque prédestiné ressentira toute la joie d'un autre prédestiné et qu'il aura autant de compagnons de cette joie qu'il en a de sa béatitude!

Outre cette paix générale qui unira éternellement les cœurs, il y aura encore une paix particulière de chacun avec lui-même, par le moyen de laquelle il se possèdera, en devenant maître de lui et de tous les mouvements de son âme. Ce sera une paix de corps et d'esprit, des facultés de l'un et des puissances de l'autre; une paix du cœur, de ses désirs, de ses espérances et de tous ses sentiments : et cette paix entre le corps et l'esprit comblera les sens d'une satisfaction universelle en toutes choses. Ainsi, il n'y aura plus de dérèglement dans la volonté, plus de résistance dans l'appétit, plus d'inquiétude dans l'imagination, plus de trouble dans l'entendement, plus de désordre dans le sens extérieur : car le péché, qui est la source de tous ces défauts, ne sera plus. Tout sera nouveau dans ce royaume de gloire, et d'une nouveauté qui en perfectionnera le prix. Comme toutes les joies de la terre n'ont ni rapport ni proportion à celle des bienheureux, qui est entièrement complète, parce qu'elle renferme en elle-même toutes les autres joies, on peut dire qu'il n'y aura de joie pure que dans le ciel, et qu'on ne sera parfaitement content que là, parce que là seulement on trouvera l'accomplissement de toutes les espérances et le rassasiement universel de tous les désirs: une joie, enfin, accomplie dans toutes ses circonstances par l'éloignement de toute sorte de mal, et par la jouissance de toute sorte de bien. Le Fils de Dieu en parle de la sorte à ses disciples : *afin que votre joie soit pleine*. (Le P. Rapin, *ibid.*)

[Acheter le ciel]. — Souvenons-nous bien que rien ne sanctifie tant le chrétien, et ne purifie davantage ses mœurs, que la méditation du souverain bien et la continuelle occupation des choses éternelles, dont il ne peut avoir l'esprit plein qu'il ne conçoive un grand dégoût et un grand mépris pour les choses passagères et temporelles : mais surtout n'aspirons à ce glorieux repos de l'autre vie qu'après nous être exercés dans les fatigues de celle-ci : car ce n'est qu'en portant paisiblement les ténèbres de la vie mortelle qu'on entre dans les lumières de l'immortalité; ce n'est que par le combat qu'on va à la gloire, et que par la croix qu'on parvient au salut. Le Fils de Dieu a porté sa croix toute sa vie : ce n'est que par la croix qu'il veut qu'on le suive, et ce n'est qu'à ce prix qu'il a mis la vie éternelle. Ce fut au sortir de la croix et du sépulcre qu'il parut glorieux à ses Apôtres, afin qu'ils comprissent qu'on ne mérite la récompense que par-là, et qu'il n'avait point d'autre voie à leur montrer. Il n'a bu le calice que pour nous apprendre à le boire comme lui : et le moyen de ne le pas faire, après qu'on a appris de ce divin Maître qu'il faut haïr son âme pour la conserver? Ce n'est, en effet, que par les souffrances qu'on remporte le prix de cette victoire où nous devons aspirer : et qui oserait prétendre aller à la gloire par une autre voie que par celle où le Fils de Dieu y est allé? Faisons pour une couronne qui ne se flétrira jamais ce que faisaient autrefois les païens dont nous parle l'Apôtre pour une branche de laurier qui séchait sur leur front, dès qu'ils l'avaient méritée. La magnanimité du chrétien porte son ambition bien plus loin, et aspire bien plus haut. C'est ce mépris qu'il fait de la terre, dans la vue du ciel, qui lui élève le cœur, et qui le rend invincible à tout ce que le siècle a de grand et d'agréable. Et c'est là, dit l'Apôtre, la victoire de la foi, qui triomphe, elle seule, du monde et de ses grandeurs, en faisant voir au chrétien ce qui passe comme déjà passé, et ce qui doit venir comme déjà présent, en lui rendant vil et méprisable ce qui est temporel, par la comparaison qu'elle lui en fait faire avec ce qui est éternel. Ce fut là l'esprit de l'Église dans les premières années de sa naisssance; c'étaient là ses sentiments, et elle ne commença à diminuer en vertus que quand elle commença à croître dans l'amour des richesses de la terre, oubliant celles du ciel.

A quel comble de perfection ne s'élève pas cette magnanimité du fidèle, quand, détrompé des choses vaines et dégoûté des faux plaisirs, il ne soupire qu'après les véritables! Occupé de la pensée du souverain bien qu'il médite jour et nuit, qu'il a sans cesse devant les yeux pour s'encourager à la persévérance de sa fidélité, il ne peut plus se résoudre à aimer une vie pareille à celle-ci, où l'on n'est pas assuré d'un moment dont on puisse jouir avec quelque sorte de tranquillité! et, dans cette vue, les faibles rayons de toutes les splendeurs humaines s'évanouissant dans son cœur; il n'a plus de désirs que pour ce repos éternel, qui le fera jouir de Dieu dans tous les siècles, sans crainte de déchoir de cette bienheureuse

jouissance, après que la foi lui a appris que les biens de cette vie sont des maux, et les maux des biens, à ceux que Dieu aime pour l'éternité. (Le P. Rapin).

[Trésor de la vie éternelle]. — Ils jetteront tous leurs couronnes aux pieds de l'Agneau, et non-seulement les leurs, mais celles de tous les autres, parce qu'ils ne glorifieront pas seulement Dieu dans eux-mêmes, mais qu'ils le glorifieront dans tous les saints, en lui chantant pendant l'éternité : *Mirabilis* Deus *in sanctis suis.* O gloire vraiment solide des élus de Dieu ! gloire qui n'a pas un éclat passager, gloire stable et éternelle, gloire qui n'est pas renfermée dans un petit nombre de personnes ignorantes et envieuses, mais qui aura autant de témoins qu'il y aura de citoyens dans la céleste Jérusalem ! gloire qui ne consiste pas dans l'approbation inutile et téméraire de gens qui ne nous connaissent pas et qui ne se connaissent pas eux-mêmes, mais qui consiste dans la joie d'un nombre innombrable d'âmes saintes, qui verront le fond de nos cœurs dans la lumière de la vérité !

Comme toutes les perfections de Dieu sont infiniment au-dessus de nos idées et de la faible portée de nos esprits, ainsi la béatitude qu'il nous promet est infiniment au-dessus de tout ce que nous en pouvons penser et dire. Plus nous nous efforçons de la découvrir, et plus, ce semble, elle nous est inconnue. Elle ressemble à un trésor, dit le Fils de Dieu, mais c'est à un trésor caché : *Simile est regnum cœlorum thesauro abscondito.* C'est une manne, dit S. Jean, mais c'est une manne cachée : *Manna absconditum.* C'est une abondance de douceurs, dit le prophète, mais ce sont des douceurs cachées. C'est une plénitude de joie, dit S. Pierre, c'est une joie qu'on peut sentir sans pouvoir l'expliquer. « En quelle étrange nécessité sommes-nous donc réduits ! dit S. Augustin : nous ne pouvons jamais dire ce c'est que ce bien de l'homme, et cependant il ne nous est pas permis de nous taire ; nous ne le pouvons pas comprendre, et cependant nous sommes obligés d'en parler, et de le proposer aux fidèles, comme la récompense promise par le Fils de Dieu à leurs travaux. » (*Réflexions morales*).



L'article CHARITÉ se trouve au premier volume, sous les deux titres AMOUR DE DIEU, AMOUR DU PROCHAIN. Voir aussi AUMONE.

C.

CHRISTIANISME.

RELIGION CHRÉTIENNE

Son excellence; son établissement; motifs de crédibilité; persécutions, martyrs et miracles.

AVERTISSEMENT.

Il n'y a point de sujet qu'il soit plus à propos de séparer de plusieurs autres qui y ont du rapport. Parler de l'établissement du christianisme, de la religion chrétienne, de l'Église, de la foi et de la loi de Jésus-Christ, *c'est parler de la même chose en des termes différents. Cependant, la religion chrétienne, la foi, l'Église et la loi de l'Évangile sont des sujets qu'on ne doit pas confondre, à moins de prendre un cadre trop ample et plus propre à un livre qu'à un discours. Ainsi, en parlant du christianisme ou de la religion chrétienne, nous nous bornerons à son établissement, à son progrès et aux motifs de crédibilité, pour en faire voir la vérité et l'obligation où sont tous les hommes de l'embrasser. Car, pour ce qui est de la vocation au christianisme, du nom et des devoirs du chrétien, nous en avons déjà parlé en traitant des obligations du Baptême.*

Or, dans ce sujet, ainsi restreint et limité, ce que le prédicateur doit avoir en vue, c'est de confirmer ses auditeurs dans la vérité de cette religion, de leur faire connaître et admirer la bonté de Dieu *à leur égard de les avoir fait naître dans un temps auquel la religion est établie, de leur donner une*

bonne idée de son excellence et, de sa sainteté, et par ce moyen, de les engager à répondre par la sainteté de leur vie à cet incomparable bienfait.

Ce qu'il y a donc à observer dans un sermon sur cette matière, c'est de ne point empiéter sur les autres, comme serait de parler de la nature et des conditions de la foi, de s'étendre sur les marques de la véritable Église, ou sur les obligations du christianisme, qui sont d'autres sujets qu'il ne faut pas confondre avec celui-ci, lequel fournit assez de quoi faire un discours solide et fructueux.



§ Ier.

Desseins et Plans.

I. — On peut faire un beau discours sur l'excellence de la religion chrétienne, en faisant voir qu'elle est la seule qui perfectionne et qui élève l'homme, et le conduise sûrement à sa fin, celle d'être éternellement heureux. Pour cela, il ne faut que se souvenir que deux facultés distinguent l'homme de tous les autres animaux, savoir l'entendement et la volonté. Or, la religion chrétienne conduit et perfectionne l'un et l'autre. Elle conduit sûrement l'entendement par les vérités qu'elle enseigne; elle règle parfaitement la volonté par la morale qu'elle prescrit. C'est ce qui fera le partage du sermon.

1°. — Pour ce qui est de conduire l'entendement, de l'élever et de l'ennoblir, comparaison avec quatre sortes de sectes opposées : païens, Juifs, athées, hérétiques. Les païens la détruisent par une multiplicité monstrueuse de divinités; les Juifs l'obscurcissent par leurs figures; les hérétiques l'altèrent par leurs bizarreries, n'en croyant que ce qui leur plaît; les athées l'étouffent et n'en ont point du tout. Mais ni les uns ni les autres ne trouveront jamais ni sûreté ni repos d'esprit que dans la religion chrétienne. — 1°. Pour les païens, qui n'ont suivi que leurs imaginations, quelle confusion de langage dans cette tour de Babel! pas une nation qui n'ait ses dieux différents, et Rome, qui les a tous reçus, a exclu la seule véritable religion. Quelle erreur et quel aveuglement dans les plus sages mêmes du paganisme? Le premier et le plus ancien philosophe a été un visionnaire; celui qu'ils ont appelé le Divin est quelquefois moins qu'homme; le plus grand de leurs génies, après avoir disputé et reconnu qu'il n'y avait qu'un Dieu, conclut que chacun pouvait adorer ceux qu'il lui plairait. — 2°. Les Juifs ont eu, à la vérité, la religion véritable; mais ce n'étaient que des figures et des ombres : et maintenant, que la vérité a succédé, ils s'aveuglent dans le grand jour de la lumière de l'Évangile; ils

attendent celui qui est déjà venu, et méconnaissent celui qui les a éclairés. — 3°. Les athées combattent plus que tous les autres la religion chrétienne; mais quelle opiniâtreté de ne pas se rendre à des raisons qui convainquent le reste des hommes! Il n'y a que la religion chrétienne qui éclaire l'entendement, en chasse l'erreur, et nous fait trouver ce que nous cherchons inutilement dans toutes les autres religions. — 4°. Les hérétiques croient une partie de nos mystères; mais dans quelle incertitude ne vivent-ils point! quelle inconstance d'opinions! Dans une année ce ne sont plus les mêmes, et à peine en trouvez-vous deux qui s'accordent : c'est que la raison est trop faible en matière de religion. Il n'y a que la religion que les prophètes ont prédite plusieurs siècles auparavant, que les Apôtres ont prêchée par tout le monde, que les martyrs ont scellée de leur sang et qui s'est conservée jusqu'à maintenant, malgré les persécutions, les schismes et les hérésies. (Et, après s'être un peu étendu sur chacune de ces preuves, il faut conclure qu'elle éclaire notre entendement par les lumières de la foi qu'elle a apportée au monde).

2°. — Elle règle notre volonté par sa morale toute sainte. Suivre le même ordre que dans le premier point : en la comparant : — 1°. Avec la morale des païens. Je ne dis pas seulement avec la vie qu'ils ont menée, puisqu'ils ont consacré les vices en adorant des dieux vicieux, mais encore avec leurs préceptes, puisqu'ils n'ont cherché qu'à régler une république en politiques, et non pas à perfectionner l'homme par de véritables vertus : aussi n'ont-ils été vertueux qu'en apparence et par ostentation. — 2°. Les Juifs étaient charnels et grossiers, et il leur a fallu permettre bien des choses dont la perfection n'était réservée qu'à la morale chrétienne. — 3°. Les athées n'ont que de l'impiété, et n'ont embrassé ce parti que pour s'abandonner impunément à leurs voluptés brutales. — 4°. Les hérétiques n'ont d'autre dessein que de s'exempter des obligations que la véritable religion leur impose.— Mais quelle est la sainteté de la morale chrétienne? y a-t-il rien de plus élevé, de plus parfait, de plus innocent dans ses préceptes et dans ses conseils? de quel bonheur jouirait le monde, s'il se gouvernait par ses maximes? Les princes n'auraient que de la tendresse pour leurs sujets, les sujets que de l'amour pour leurs princes; quelle fidélité dans les mariages! que de bonne foi dans les artisans! que de modestie et d'honnêteté dans toutes les femmes! que de piété et de conscience dans la justice! quelle république plus heureuse! quelles lois plus saintes et plus justes! Mais, hélas! faut-il que les chrétiens se joignent ici avec les païens, les athées, les Juifs et les hérétiques pour combattre la morale chrétienne? car, pour justifier leurs passions, ils pratiquent celles de toutes les sectes : ce qu'on peut faire voir par une belle induction.

—

II. — La religion chrétienne est l'image de Dieu :

1°. Parce qu'elle a éclairé le monde, et l'a délivré de l'aveuglement inconcevable où l'idolâtrie l'avait plongé durant tant de siècles;

2°. Parce qu'elle a changé les mœurs des hommes, détruit les vices, aboli les coutumes les plus abominables, et fait pratiquer des vertus qui étaient auparavant inconnues ;

3°. Parce qu'elle a triomphé de toutes les forces humaines unies pour la détruire et pour s'opposer à son établissement.

—

III.—Que c'est une religion toute divine et qui ne peut venir que de Dieu :

1°. Pour la hauteur des mystères et des vérités qu'elle nous découvre, et que l'esprit humain n'aurait jamais pu imaginer ;

2°. Pour la sainteté des mœurs qu'elle a introduite dans le monde, qu'elle a purgé des vices et des abominations qui s'y commettaient ;

3°. Pour la manière de son établissement, le temps, les lieux où elle s'est introduite, et la qualité des personnes qu'elle a attirées.

—

IV. — C'est l'ouvrage de Dieu, si nous considérons les obstacles qu'il a fallu vaincre pour l'établir et la persuader aux hommes :

1°. Les premiers viennent du dedans : savoir, la répugnance et les révoltes de l'esprit contre des vérités surprenantes, et dont les plus sages n'avaient jamais entendu parler, et les difficultés qu'éprouvait la volonté à se rendre à des lois sévères et si contraires aux inclinations les plus naturelles;

2°. Les seconds venaient du dehors : les persécutions cruelles qu'on faisait à cette religion naissante, la fureur des tyrans animés à sa ruine, et qui avaient conspiré sa perte, les tourments horribles et affreux qu'on exerçait sur ceux qui embrassaient cette nouvelle religion, tourments capables d'effrayer et d'ébranler les plus fermes et les plus intrépides, s'ils n'eussent été soutenus par une force divine.

—

V. — Tous les hommes doivent embrasser la religion chrétienne, pour peu qu'ils suivent les lumières de la raison et du bon sens :

1°. Parce que c'est la mieux établie, ayant été reçue du consentement des plus sages et des plus grands génies du monde, qui se sont rendus aux preuves et aux convictions manifestes qui en font voir la vérité :

2°. Parce qu'elle est la plus conforme à la raison, en nous enseignant la noble fin pour laquelle les hommes sont créés, et nous donnant les moyens d'y parvenir ;

3°. Parce qu'elle est la plus propre à conserver le bon ordre des États et des familles.

—

VI. — Pour établir la religion chrétienne, Dieu a employé *la force* et *la faiblesse* tout à la fois :

1°. La force de son bras a paru visiblement dans les prodiges et les miracles qu'il a faits pour en montrer la vérité, et qui ont obligé les plus opiniâtres à se rendre à des preuves si évidentes;

2°. Il a employé les moyens les plus faibles, et qui semblaient avoir le moins de rapport à une si haute entreprise : savoir, les Apôtres grossiers, ignorants, sans armes, sans finances; ensuite sa croix, ses humiliation. *Infirma mundi elegit ut confundat fortia.*

—

VII. — 1°. La religion chrétienne vient de Dieu : on n'en peut douter. La manière dont elle s'est établie, son progrès, les moyens dont il s'est servi, les oppositions qu'on y a faites, et les succès qu'elle a eus, en sont des preuves manifestes. — 2°. Elle nous mène et nous conduit à Dieu par la sainteté de vie qu'elle nous prescrit et par les vérités qu'elle nous enseigne.

Premier point. — Ne pas croire et embrasser la religion chrétienne, c'est le dernier aveuglement, puisqu'elle est fondée sur les preuves les plus incontestables, qui sont : 1°. Les prophéties, qu'on voit si visiblement accomplies; 2°. Les miracles opérés en sa faveur, que ses ennemis même les plus déclarés n'ont osé contester; 3°. Et enfin le consentement unanime des plus grands hommes du monde.

Second point. — Ne pas vivre selon ses lois, ses préceptes et les vérités qu'elle nous enseigne, c'est la dernière imprudence et la plus haute témérité qu'on puisse imaginer, puisque c'est s'exposer à être éternellement malheureux.

—

VIII. — Sur l'établissement du christianisme. Montrer que c'est le doigt de Dieu, puisqu'il s'est répandu par tout le monde :

1°. Quelque incroyables que parussent les mystères et les vérités qu'il propose;

2°. Quelque impossibles que parussent les lois et les préceptes qu'il impose à ceux qui l'embrassent;

3°. Quelque impuissants et disproportionnés que fussent les moyens dont on s'est servi pour l'établir.

—

IX. — La vérité de la religion peut se prouver invinciblement par son étendue et le progrès qu'elle a fait, si l'on a égard à quatre circonstances.

La première est la qualité de la doctrine qu'elle enseigne.

La seconde, les personnes qui l'ont prêchée.

La troisième, la disposition des peuples auxquels on l'a annoncée.

La quatrième, la résolution et le courage de ceux qui l'ont embrassée les premiers.

—

XI. — La religion chrétienne a trois avantages qui l'élèvent au-dessus de toutes les autres, et qui l'ont fait recevoir de tous les peuples.

Le premier est qu'elle est *la plus raisonnable* et la plus conforme au bon

sens et à la droite raison : ce qui peut se prouver par la comparaison qu'on en fait avec les autres.

Le second : c'est *la plus véritable*, puisqu'elle vient de Dieu, et qu'elle inspire des sentiments plus dignes de la majesté divine.

Le troisième : elle est *la plus sainte*, puisqu'elle élève l'homme à une plus haute perfection, en bannissant tous les vices et portant à toutes les vertus.

—

XII. — 1°. Il fallait être Dieu pour établir la religion chrétienne, contre tous les efforts des puissances de la terre, contre les erreurs enracinées du paganisme, dont tout le monde était prévenu, contre l'autorité et les raisonnements de tous les philosophes et de tous les savants.

2°. La religion chrétienne prouve réciproquement la divinité de son auteur par la sublimité de sa doctrine, la sainteté de sa morale, la gloire qu'elle rend à Dieu.

XIII. — La religion chrétienne est la seule véritable et la seule qu'il faut embrasser :

1°. Parce qu'elle est établie de Dieu, et qu'un Dieu seul en a pu être l'auteur ;

2°. Parce qu'elle seule rend à Dieu l'honnneur qui lui est dû et le culte qu'il exige de ses créatures, qui est la fin de la religion;

3°. Parce qu'elle seule enseigne et donne à l'homme les moyens infaillibles pour parvenir à sa fin.

—

XIV. — Les obstacles qu'il a fallu surmonter pour établir la religion chrétienne montrent qu'elle est toute divine :

1°. Obstacles du côté de la religion païenne qu'il fallait détruire nonobstant les préjugés de la naissance, les coutumes établies depuis tant de siècles et si universellement reçues, et enfin nonobstant les exemples des souverains et de tous les sages de l'antiquité.

2°. Obstacles du côté de la religion qu'il fallait établir : l'esprit s'y opposait, car c'étaient des vérités inconcevables, des mystères impénétrables à la raison humaine ; la volonté n'y avait pas moins de répugnance, c'étaient des maximes contraires à nos inclinations les plus naturelles.

3°. Obstacles enfin du côté des souverains et des puissances de la terre : on sait les persécutions sanglantes contre l'Église.

—

XV. — L'établissement de la religion chrétienne est le plus grand de tous les miracles.

1°. Fonder cette religion était un projet qui ne pouvait s'exécuter naturellement, quelques moyens humains qu'on eût pu y employer : et par conséquent l'exécution de ce projet est un miracle tout visible ;

2°. On n'y a employé nul moyen humain : c'est ce qui rend le miracle plus surprenant;

3°. On y a employé des moyens tout contraires, des moyens qui, dans l'ordre naturel, devaient être des obstacles invincibles : c'est le comble des merveilles.

—

XVI. — Pour être persuadé que l'établissement de la religion chrétienne est un ouvrage tout divin, il faut :

1°. Examiner le caractère et l'esprit de cette religion qu'il fallait établir, et tracer le plan de cette grande entreprise;

2°. Voir quels furent les ouvriers qui ont travaillé sur ce plan;

3°. La manière dont ils y ont travaillé;

4°. Les fruits étonnants de leur travail.

Ainsi, dans cet ouvrage, nous trouverons tout à la fois le projet le plus difficile, les ouvriers les plus faibles, les moyens les plus impuissants, et cependant le succès le plus prompt et le plus prodigieux.

—

XVII. — 1°. Le dessein du Fils de Dieu, dans l'établissement de la religion chrétienne, a été tout divin.

2°. Les moyens dont il s'est servi pour l'exécuter n'ont rien eu d'humain.

3°. Le succès et l'effet de cette entreprise a été plus qu'humain.

—

XVIII. — Notre religion renferme deux avantages qui ne se trouvent aujourd'hui dans aucune autre :

Le premier, *la vérité :* toutes les autres étant non-seulement fausses, mais encore extravagantes et contraires au bon sens. C'est pourquoi nous devons la soumission de nos esprits à tout ce qu'elle nous enseigne.

Le second est *la sainteté,* qui ne se trouve point dans toutes les autres. C'est pourquoi nous devons vivre selon ses maximes.

—

XIX. — Deux sortes de personnes se sont partagées, et se partagent encore aujourd'hui, à l'égard de la religion :

Les premières ne la veulent pas recevoir, comme les athées, les idolâtres et les libertins, de peur d'être obligées de pratiquer ses maximes et de vivre conformément à cette loi.

Les secondes la reçoivent à la vérité, mais la déshonorent par leurs mœurs et par les désordres de leur vie.

—

XX. — *Hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra.* — Double victoire de la religion chrétienne sur le paganisme, qui montre qu'elle est la seule véritable, et que son auteur n'a pu être qu'un Dieu.

La première est sur toute la force et la puissance humaine, qui s'est inutilement armée pour la détruire.

La seconde sur l'esprit, la science et la subtilité des philosophes les plus prévenus contre elle et les plus animés à la combattre.

—

XXI. — 1°. Tout fidèle doit apprendre quel est le bonheur d'être appelé à la véritable religion ;

2°. Tout fidèle doit apprendre les moyens qu'il y a de demeurer dans la véritable religion.

—

XXII. — Cette religion que le Sauveur a établie porte tout le caractère de Dieu et est marquée de son sceau, pour deux raisons qui en prouvent invinciblement la vérité :

1°. Parce que jamais dessein n'a été plus traversé et plus combattu que celui de fonder la religion chrétienne.

2°. Parce que, malgré tous les obstacles qu'on a formés pour en ruiner le dessein, il n'y en a jamais eu dont le succès ait été plus heureux. Une religion fondée malgré toutes les oppositions des puissances de la terre les plus formidables, une religion victorieuse de toutes les contradictions faites par toutes les plus redoutables puissances de la terre.

§ II.

Les Sources.

[Les SS. Pères]. — S. Augustin a fait un livre, *De verâ religione*, où il y a quantité de choses qui viennent à ce sujet. — Au livre *De utilitate credendi*, il parle des superstitions des païens et de la sainteté de la religion chrétienne, et des motifs que nous avons de l'embrasser. — Il en parle encore au liv. 22, de la Cité de Dieu, ch. 7 et 8. — Sur le Ps. 32, il parle des merveilles qu'ont faites les Apôtres, en leur appliquant ces paroles du prophète : *Verbo Domini cœli firmati sunt, et spiritu oris ejus omnis virtus eorum.* — Sur le Ps. 44, en expliquant ces paroles de S. Matthieu : *Sedebitis super sedes judicantes duodecim tribus Israel*, il montre que cette récompense que Dieu a réservée aux Apôtres répond à leurs grandes actions et aux importants services qu'ils ont rendus à la religion. — Sur ces paroles du Ps. 96, *Ignis ante ipsum præcedet et inflammabit in circuitu inimicos ejus*, il montre comment les Apôtres, embrasés du feu du Saint-Esprit, ont parcouru tout le monde et embrasé du même feu les cœurs des ennemis du nom chrétien.

S. Chrysostôme *Homil. 2 in Epist. ad Roman.*, expliquant ces paroles:

Quoniam fides vestra annuntiatur in universo mundo, parle du prodigieux changement de mœurs qu'a fait dans le monde la religion chrétienne.

Le même, *Homil.* 8, *in Epist.* II *ad Corinth.*, prouve la puissance de Dieu d'avoir fait de si grandes choses avec de si faibles instruments. — *Homil. 32, in Genesim*, il s'étend sur ce prodige de voir le monde converti par douze pauvres pêcheurs. — Dans le livre qui a pour titre *Adversùs Gentiles*, il fait un long discours pour montrer que la religion chrétienne ne peut être que l'ouvrage de la puissance de Dieu, et prouve par là la divinité de Jésus-Christ. — Homél. 34, sur S. Matthieu, expliquant ces paroles: *Ecce ego mitto vos sicut oves in medio luporum*, il montre comment les Apôtres, sans appréhender ni les puissances de la terre, ni les plus effroyables supplices, ont porté la foi par tout le monde. — *Homil. 7, in* I *Cor.*, comment, nonobstant tous les obstacles et toutes les forces de l'univers, ces mêmes Apôtres ont établi la religion, et ce qu'ils ont souffert pour cela.

Les Apologies de S. Justin, d'Athénagore, de Tertullien, contiennent de belles choses en faveur de la religion, ainsi que les ouvrages de Minutius Félix.

[Les Théologiens]. — Je cite en cette matière les théologiens, parce qu'ils ont traité ce sujet plutôt par des faits constants que par de longs raisonnements. Les principaux sont :

S. Thomas, dans le livre *Contrà gentes*.

Lessius, *De verâ religione capescendâ*.

Savonarola, *Triumphus fidei*.

Bagotius, *Apologeticus fidei*.

Le P. Pétiot, *Démonstrations théologiques* pour établir la religion chrétienne.

[Les livres spirituels et autres]. — Grenade dans son *Catéchisme*, 2e partie, traite en dix ou douze chapitres des excellences de la religion chrétienne.

Le P. Caussin, II de la *Cour sainte*, parle d'abord contre les athées, et prouve la vérité de la religion.

Abadie, 2e partie du *Traité de la religion chrétienne*, ch. 5 de la 4e section, montre que Jésus-Christ a été marqué fort clairement par les anciens oracles. — Ch. 6, 7, 8, 9, jusqu'au 14e, il montre que les prophètes ont exactement marqué le temps de la venue du Messie, et prouve dans tout son livre la vérité de la religion.

Le P. Mauduit, Traité de la religion, contre les athées.

Il y a un livre intitulé *De la vérité de la religion chrétienne*, imprimé en l'an 1687, sans le nom de l'auteur, où il est parlé de tout ce qui regarde la religion, et particulièrement des miracles qui l'ont confirmée.

Le livre de Grotius sur la vérité de la religion chrétienne est assez

connu, et il semble que c'est sur le plan qu'il en a tracé que plusieurs autres ont travaillé.

Huet en a traité doctement et amplement au livre *De demonstratione Evangelicâ.*

Morel, docteur en théologie de la société de Sorbonne, en a fait un traité intitulé. *Démonstration de la vérité de la religion chrétienne.*

De Pianesse en a aussi fait un beau traité en italien, traduit en français par le P. Bouhours.

[Les Prédicateurs]. — Le P. Texier, Sermon pour le mardi de la 3e semaine du Carême ; — *Dominicale,* 2e Dim., de l'Avent : preuves de la divinité de Jésus-Christ.

Le P. de la Colombière, Serm. 43, pour le second dim. de l'Avent : établissement du christianisme. — Le même en traite encore dans ses *Réflexions chrétiennes.*

Le P. Giroust, dans son Avent, prouve par cet établissement miraculeux, la vérité de la religion.

Le P. d'Orléans traite aussi ce motif de crédibilité, dans le sermon sur la religion.

L'auteur des *Sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne* a aussi un sermon sur ce sujet, où il prétend prouver la vérité de notre religion par son établissement merveilleux.

§ III.

Passages, exemples et applications de l'Écriture - Sainte.

In omnem terram exivit sonus eorum, et in fines orbis terræ verba eorum. Ps. 18.

Leur bruit s'est répandu dans toute la terre, et leurs paroles se sont fait entendre jusqu'aux extrémités du monde.

Plantâsti radices ejus, et implevit terram; operuit montes umbra ejus; extendit palmites suos usquè ad mare, et usquè ad flumen propagines ejus, Ps. 79.

Vous avez planté et affermi ses racines, et elle a rempli la terre ; son ombre a couvert les montagnes ; elle a étendu ses branches jusqu'à la mer, et ses rejetons jusques au fleuve.

Testimonia tua credibilia facta sunt nimìs. Ps. 92.

Vos témoignages, Seigneur, sont dignes de foi au-delà de toute parole.

Quàm magnificata sunt opera tua, Domine! nimis profundæ factæ sunt tiones tuæ. Ps. 91.

Que vos ouvrages, Seigneur, sont grands et magnifiques ! que vos pensées sont profondes et impénétrables !

Omnes gentes quascumque fecisti venient, et adorabunt coràm te, Domine. Ps. 85.

Toutes les nations que vous avez créées viendront se prosterner devant vous et vous adorer.

Non fecit taliter omni nationi, et judicia sua non manifestavit eis. Ps. 117.

Il n'a point traité de la sorte toutes les nations, et il ne leur a point manifesté ses préceptes.

A Domino factum est istud, et est mirabile in oculis nostris. Ps. 117.

C'est le Seigneur qui a fait cela, et c'est ce qui paraît admirable à nos yeux.

Quare fremuerunt gentes, et populi meditati sunt inania ? adstiterunt reges terræ, et principes convenerunt in unum, adversùs Dominum et adversùs Christum ejus. Ps. 2.

Pourquoi les nations se sont-elles soulevées avec un grand bruit, et les peuples ont-ils formé de vains desseins? Les rois de la terre se sont levés et les princes se sont assemblés contre le Seigneur et contre son Christ.

Initio cognovi de testimoniis tuis, quia in æternum fundâsti ea. Ps. 118.

J'ai connu dès le commencement que vous avez établi pour toute l'éternité les témoignages de votre loi.

Populus qui habitabat in tenebris vidit lucem magnam; habitantibus in regione umbræ mortis lux orta est eis. Isaiæ, IX, 2.

Le peuple qui marchait dans les ténèbres avec une grande lumière, et le jour s'est levé sur ceux qui habitaient dans la région de l'ombre de la mort.

Educam cæcos in viam quam nesciunt, et in semitis quas ignoraverant ambulare eos faciam; ponam tenebras coràm eis in lucem, et prava in recta. Id. XLII, 16.

Je conduirai les aveugles dans une voie qui leur était inconnue, et je les ferai marcher dans des sentiers qu'ils avaient ignorés jusqu'à présent. Je ferai que les ténèbres devant eux se changeront en lumière, et que les chemins tortueux seront redressés.

Beati sumus, quia quæ Deo *placent manifesta sunt nobis* Baruch. IV, 4.

Nous sommes heureux, parce que nous avons eu la manifestation de ce qui est agréable à Dieu.

Euntes docete omnes gentes, baptizantes eos, in nomine Patris, etc. Matth. XXVIII.

Allez et instruisez tous les peuples, les baptisant au nom du Père, et du Fils et du S.-Esprit.

Ite, prædicate Evangelium omni creaturæ. Marc. XVI.

Allez par tout le monde, prêchez l'Évangile à toutes les créatures.

Illi profecti, prædicaverunt ubiquè, Domino cooperante, et sermonem confirmante sequentibus signis. Ibid.

Et eux étant partis prêchèrent partout, le Seigneur coopérant avec eux, et confirmant sa parole, par les miracles qui l'accompagnaient.

Confitebor tibi, Pater, quia abscondisti hæc à sapientibus, et prudentibus, et revelâsti ea parvulis. Matth. XI, 25.

Je vous rends gloire, mon Père, de ce que vous avez caché ces choses aux sages et aux prudents, et que vous les avez révélées aux simples et aux petits.

Lumen ad revelationem Gentium. Luc. II.

C'est la lumière qui éclairera toutes les nations.

Præcepit nobis Dominus prædicare populis, et testificari quia ipse est qui constitutus est à Deo *judex vivorum et mortuorum.* Act. X, 42.

Le Seigneur a commandé de prêcher, et de rendre témoignage devant le peuple que c'est lui qui a été établi de Dieu juge des vivants et des morts.

De sectâ hâc notum est nobis quia ubiquè ei contradicitur. Act. XXVIII, 22.

Ce que nous savons de cette secte, c'est qu'on la combat partout.

Fides vestra annuntiatur in universo mundo. Rom. I, 8.

Votre foi est annoncée partout le monde.

Sermo meus non in persuasibilibus humanæ sapientiæ verbis, sed in ostensione spiritûs et virtutis. I. Cor. II, 4.

(Lorsque je suis venu vers vous pour vous annoncer l'Évangile), je n'ai point employé les discours persuasifs de la sagesse humaine, mais les effets sensibles de l'esprit et de la vertu de Dieu.

Quæ stulta sunt mundi elegit Deus,

Dieu a choisi les moins sages selon le

ut confundat sapientes, et ea quæ non sunt, ut ea quæ sunt destrueret, ut non glorietur omnis caro in conspectu DEI. I. Cor. I, 27.

monde, pour confondre les sages, et ce qui n'était rien pour détruire ce qu'il y a de plus grand, afin qu'aucun homme ne se glorifie devant lui.

Quia in DEI *sapientiâ non cognovit mundus per sapientiam* DEUM, *placuit* DEO *per stultitiam prædicationis salvos facere credentes.* I. Cor. I, 21.

DIEU voyant que le monde, avec la sagesse humaine, ne l'avait pas reconnu dans les ouvrages de sa sagesse divine, il lui a plu de sauver, par la folie de l'Évangile, ceux qui croiraient en lui.

Quod stultum est DEI *sapientius est hominibus, et quod infirmum est* DEI *fortius est hominibus.* I. Cor. I, 25.

Ce qui paraît en DIEU une folie est plus sage que la sagesse de tous les hommes, et ce qui paraît en DIEU une faiblesse est plus fort que la force de tous les hommes.

O insensati Galatæ! quis vos fascinavit non obedire veritati? Galat. III, 1.

O Galates insensés! qui vous a fascinés pour vous rendre ainsi rebelles à la vérité?

State, et nolite iterùm jugo servitutis contineri. Galat. V, 1.

Demeurez fermes et ne vous remettez point sous le joug de la servitude.

Contestante DEO *signis et portentis, et variis virtutibus.* Hebr. II, 4.

DIEU a rendu témoignage à notre doctrine par les miracles, par les prodiges, par les différents effets de sa puissance.

Hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra. I. Joan. V, 4.

La victoire par laquelle le monde est vaincu, c'est notre foi.

EXEMPLES PRIS DE L'ÉCRITURE.

[Figures et prophéties]. — Dans l'ancienne loi, qui ne contenait que des figures de nos mystères et de ce qui devait s'accomplir en effet dans la nouvelle, rien n'est plus souvent ni plus clairement prophétisé et figuré que l'établissement, le progrès, l'étendue de la foi et de la nouvelle religion que le Messie devait faire publier, comme on peut le voir par les passages que nous avons rapportés : de sorte que les prophéties accomplies si précisément, dans le temps et dans les lieux qui y sont marqués, sont un des principaux motifs de crédibilité de la religion chrétienne, puisque c'est par-là que l'on convainc invinciblement les Juifs d'erreur et d'illusion, que le Messie promis et attendu depuis tant de siècles est venu, et que les figures et les prophéties sont visiblement accomplies dans la personne et dans la religion de JÉSUS-CHRIST.

Les combats que le peuple de DIEU donna, et les victoires qu'il remporta pour faire la conquête de la terre promise, sont aussi une figure des combats qu'il a fallu donner et soutenir, des difficultés qu'il a fallu surmonter, des obstacles qu'il a fallu vaincre et des victoires qu'il a fallu remporter pour détruire le paganisme, et pour soumettre à l'empire de JÉSUS-CHRIST tant de nations si différentes, les unes barbares et les autres polies et civilisées, qui n'ont pas moins coûté de peines et de travaux les unes que les autres.

Les persécutions contre les prophètes, lorsqu'ils ont voulu réformer les mœurs des peuples et qu'ils les ont menacés de la colère de DIEU, repré-

sentent aussi les persécutions suscitées contre les Apôtres qui ont prêché aux peuples les vérités de l'Évangile, et contre les premiers chrétiens qui les ont observées. C'est ce que le Fils de DIEU lui-même reprochait aux Juifs, et ce que l'Église a éprouvé durant plus de trois siècles.

[Jésus fondateur de l'Église]. — Comme la nouvelle religion que nous appelons le Christianisme a été fondée par JÉSUS-CHRIST même, et qu'elle contient les mystères, les vérités et la doctrine qu'il nous a enseignés, c'est aussi de là qu'on tire la principale et la plus forte preuve de la vérité de cette religion, parce qu'il a clairement fait voir qu'il était Fils de DIEU, le Messie qu'on attendait et le souverain législateur : et cela par la multitude et la grandeur des miracles qu'il a opérés, que les ennemis même les plus déclarés de notre religion n'ont pu contester. Or, ces miracles ayant été faits en confirmation de sa mission, de sa divinité et de sa doctrine, on ne peut révoquer en doute que la religion qu'il a établie ne soit véritable.

[Les Apôtres]. — Les premières conquêtes que fit cette nouvelle religion furent dans Jérusalem même, où elle avait pris naissance, lorsque les Apôtres sortirent du cénacle, où ils avaient reçu le SAINT-ESPRIT, tout embrasés de ce feu divin, et qu'ils commencèrent à prêcher, en sorte que, gens auparavant grossiers et ignorants, ils furent tellement éclairés des lumières de ce divin Esprit et animés d'une telle ardeur, qu'ils parurent en public et furent entendus en toutes sortes de langues, publiant sans crainte les merveilles du Seigneur et la divinité de leur Maître qu'ils avaient vu ressuscité. Ce fut alors que commencèrent proprement la nouvelle loi et cette nouvelle religion; et S. Pierre, dans les deux premières prédications qu'il fit, convertit jusqu'à huit mille personnes, qui furent les prémices des conquêtes que les Apôtres firent dans la suite.

La nouvelle Église et la nouvelle religion étant fondées dans Jérusalem, S. Pierre fut envoyé pour baptiser Corneille, centurion romain; et DIEU fit connaître à cet Apôtre que la grâce et la prédication de l'Évangile devait être répandue sur les gentils. Ce fut par une mystérieuse vision d'un grand vase en forme de linceul, où étaient différentes espèces d'animaux, d'oiseaux, serpents et insectes, que S. Pierre eut horreur de manger, comme une voix du Ciel le lui ordonnait; mais DIEU lui fit entendre par-là qu'il n'y aurait plus de distinction de nation ni de personne, et qu'il voulait réunir tous les peuples dans une même religion, en lui adressant pour ce sujet Corneille, centurion, né et élevé dans le paganisme, mais où, à cela près, il menait une vie innocente, craignant DIEU, faisant de grandes prières et de grandes aumônes : et ce fut le premier des gentils appelé au christianisme.

[Les persécutions]. — Une sanglante persécution s'éleva bientôt contre les

nouveaux chrétiens, suscitée par les Juifs : car, quoiqu'ils vissent les miracles que faisaient les Apôtres, ils n'en furent pas plus touchés ou convaincus que de ceux du Fils de Dieu, dont ils avaient été les témoins. Le zèle de conserver leurs anciennes traditions les porta jusqu'à la fureur contre S. Étienne, dont le martyre est décrit dans les Actes des Apôtres. C'est le premier qui a donné l'exemple, et inspiré le courage à une infinité d'autres, de répandre leur sang pour la défense de la foi. Aussi a-t-il eu l'honneur d'être le premier martyr, et d'avoir souffert la mort pour Jésus-Christ par ceux de sa nation.

[S. Paul]. — La religion chrétienne ne s'étendit guère que dans la Judée, jusqu'à la vocation miraculeuse de S. Paul, qui, en étant auparavant le persécuteur déclaré, en devint le grand apôtre, et celui qui dans l'apostolat a plus travaillé que tous les autres, puisque c'est à lui que la religion est redevable de ses plus grands progrès.

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES DE L'ÉCRITURE.

Sæpè expugnaverunt me à juventute meâ, et enim non potuerunt mihi (Ps. 128). — C'est S. Augustin qui fait ainsi parler l'Église aux chrétiens. « Mes enfants, nous dit cette mère, j'ai été bien combatue dès mes premières années; mais les plus puissantes attaques n'ont eu aucun succès contre moi, et je suis toujours demeurée victorieuse. Les tyrans pouvaient bien ôter la vie aux martyrs, mais les cœurs de ces saints étaient toujours à moi : on déchirait leurs membres et on brûlait leurs corps, mais leurs persécuteurs ne pouvaient leur faire tendre les bras pour présenter de l'encens aux faux dieux. » C'étaient alors des temps de paix; mais présentement, au milieu de la paix, sans tyrans, sans bourreaux, sans supplices, où en suis-je? où en êtes-vous? combien se trouve-t-il de personnes qui démentent par leurs actions leur religion, après l'avoir confessée de bouche : *Sæpè expugnaverunt me :* j'ai bien eu des assauts à repousser; mais les ennemis que j'ai maintenant à vaincre sont d'autant plus dangereux qu'ils le paraissent moins.

Quid faciemus hominibus istis ? (*Act.* IV) disaient les Juifs, dans le conseil qu'ils tinrent pour empêcher les progrès de la religion, qui ne faisait alors que commencer. Quelle sorte de gens est-ce ici? que ferons-nous pour les arrêter, et empêcher que le mal ne s'étende plus loin? nous travaillons à leur avancement et à leur multiplication en voulant les opprimer. Certes, on pouvait dire des chrétiens persécutés par les tyrans ce qui est dit, dans l'Exode, du peuple de Dieu affligé en Égypte par Pharaon : *Quantò plùs opprimebat eos, tantò magìs multiplicabantur et crescebant :* ils croissaient et se multipliaient par la persécution. Ce qui a fait dire à Tertullien que le sang des chrétiens était une semence de chrétiens; et l'on peut ajouter

que la religion est encore aujourd'hui semblable à ces grosses rivières, qui, perdant d'un côté quelque partie de leur lit, s'étendent en même temps d'un autre côté.

Jàm securis ad radicem arborum posita est. (Luc. III, 9). — A peine ce nouvel arbre est-il formé qu'on met la cognée à la racine pour l'abattre et le renverser par terre ; on le taille, on le coupe de toutes parts, on y applique le feu, on allume tout autour un bûcher capable de consumer une forêt tout entière : et cet arbre ne laisse pas de subsister. Que dis-je, il subsiste ? il se fortifie sous les coups qu'on lui donne, il se nourrit dans cet horrible incendie, il y croît de telle sorte, qu'en peu de temps il peut donner retraite aux oiseaux du ciel et couvrir toute la terre de son ombre. Les tyrans ont péri malheureusement, les empereurs sont morts, les empires mêmes sont tombés : nul soin, nulle force n'a pu les en garantir : et la religion qu'ils ont si cruellement persécutée, à la ruine de laquelle ils ont travaillé avec tant d'ardeur, durant tant d'années, la religion, dis-je, fleurit au milieu de tant de ruines ; elle triomphe et triomphera éternellement.

Ab Oriente adducam semen tuum et ab occidente congregabo te. Dicam Aquiloni : Da ; et Austro : Noli prohibere ; affer filios meos de longinquo, et filias meas ab extremis terræ. (Is. XLIII, 6). — DIEU l'avait ainsi prédit, et l'avait promis par son prophète. Prenez confiance : je dirai à l'Orient qu'on m'amène des enfants ; je ferai le même commandement à l'Occident ; j'ordonnerai au Septentrion et au Midi qu'on les laisse venir. Tout s'assemblera sous mes ordres, et conspirera à former mon Église. DIEU ne dit pas : J'armerai l'Orient et l'Occident, je ferai marcher en bataille le Septentrion et le Midi. De tels moyens peuvent bien être nécessaires dans les entreprises humaines : mais c'est le Seigneur tout-puissant qui préside à celle-ci : il ne faut que le bras du Seigneur pour l'exécuter.

A Domino factum est istud, et est mirabile in oculis nostris. (Ps. 117). — C'est de la sorte que l'on peut s'écrier en voyant l'exécution d'une si grande entreprise par de si faibles moyens, la conversion du monde par douze pauvres pêcheurs ignorants et grossiers. Est-ce donc là cette troupe choisie qui doit paraître avec confiance devant les plus augustes sénats, et faire trembler les juges de la terre jusque sur les tribunaux où ils sont assis, qui doit soumettre les grands, instruire les rois, enseigner les philosophes, convertir le monde ? Oui, Seigneur : voilà les ouvriers que vous avez destinés à cette œuvre merveilleuse : mais ils sont encore trop forts, puisque vous voulez, mon DIEU, vous joindre à eux et seconder leurs travaux. Aussi ne leur fallait-il pas un secours moins puissant que le vôtre, et, sans un coup extraordinaire, je ne dis pas seulement de votre doigt, mais de votre bras, à quoi auraient abouti tous leurs soins, et qu'en pouvaient-ils

tirer autre chose qu'une connaissance et une preuve sensible de leur faiblesse? Quand donc je les vois, dans leurs courses apostoliques, faire autant de conquêtes qu'ils visitent de provinces, et, dans l'espace de quelques mois, tout au plus de quelques années, bâtir des temples, ériger des autels, former des Églises, et grossir sans cesse le troupeau de Jésus-Christ, j'adore, mon Dieu, votre providence, qni éclate toute entière dans ce miracle, et je m'écrie avec le prophète : *A Domino factum est istud, et est mirabile in oculis nostris.*

In novissimo dierum erit mons domûs Domini, præparatus in vertice montium ; et fluent ad eum populi. (Mich. IV, 1). — La maison du Seigneur, c'est-à-dire l'Église et la religion, sera comme une maison placée sur le sommet des plus hautes montagnes et vers laquelle toutes les nations doivent couler. Quelle façon de s'exprimer ! on peut bien couler dans une vallée, et se laisser aller au penchant d'une colline ; mais qui a jamais entendu dire que du pied des montagnes on coulât jusqu'à la cîme ? Voici le mystère : la maison du Seigneur, c'est la religion chrétienne : elle est infiniment au-dessus des autres religions, et par l'élévation et par la pureté de sa morale. Pour parvenir à cette montagne évangélique, il faut faire effort et grimper : cependant, tout élevée qu'elle est, l'impression a été si forte, qu'on a vu les peuples y venir en foule, et avec tant de précipitation qu'on eût dit qu'on n'y montait pas, mais qu'on y coulait et qu'on y descendait. C'est-à-dire que, quoique cette loi soit sévère, on s'y soumet néanmoins, et qu'on court dans la voie des commandements de Dieu, comme parle le prophète royal.

---

§ IV.

Passages et pensées des SS. Pères.

Quomodò credidissent philosophi, nisi rei quæ non videbatur evidenter miracula fecissent fidem? August. 22. Liv. 7.

Comment les philosophes eussent-ils ajouté foi à nos mystères, dont ils n'avaient nulle évidence, si les miracles qu'ils voyaient ne les leur eussent persuadés?

Quisquis adhùc prodigia ut credat inquirit, magnum ipse prodigium est, qui, mundo credente, non credit. Id.

Celui qui (après la conversion du monde) demande encore des miracles pour croire, est lui-même un prodige d'opiniâtreté, de ne pas croire une chose dont tout l'univers a été convaincu.

Si per Apostolos, ut eis crederetur, etiam ista miracula facta esse non creduntur, hoc nobis unum grande mira-

Si on ne croit pas que les Apôtres aient fait des miracles pour faire croire les vérités qu'ils prêchaient, cela même se-

culum sufficit, quòd terrarum orbis sine miraculis credidit. Id. Liv. 22.

Quid factum est de tot mortibus martyrum, nisi ut, tanquàm irrigatâ terrâ sanguine testium Christi, pullularet ubiquè seges? Id.

Ut mirabilior esset gratia et potentia Dei, *quæ de tàm duris animis, tàm tenebrosis mentibus, tàm inimicis cordibus faceret fidelem populum et subditum.* S. Prosper.

Sanguis martyrum semen christianorum; quotiès metimur, plures efficimur. Tertull. Apol. c. ultimo.

Exquisitio quoque pœnæ illecebra est. Id.

Sola vobis templa relinquimus : adeò omnia vestra implemus. Id.

Incarcerabantur, torquebantur : multiplicabantur. Id.

Christi regnum et nomen ubiquè creditur, ab omnibus gentibus colitur, ubiquè regnat, ubiquè adoratur. Id.

Nisi verum esset Evangelium, nunquàm sanguine defenderetur. Hieron. Epist. 150 ad Hebid.

Sola Ecclesia persecutionibus stetit, martyriis coronata est. Id.

Magister suspensus et servi vincti sunt : et quotidiè religio crescit. Id.

Domine, si quod credimus error est, à te decepti sumus : nàm ea quæ credimus confirmata signis et prodigiis fuêre, quæ non nisi per te facta sunt. Richard. à S.-Vict. De Trinit. II, 2.

Esset omnibus signis mirabilius, si ad credendum tàm ardua, ad operandum tàm difficilia, ad sperandum tàm alta, mundus absque mirabilibus signis inductus fuisset. Thomas, contra Gentes I, 6.

Magna insania Evangelio non credere, cujus veritatem sanguis martyrum clamat, Apostolicæ resonant voces, prodigia probant, ratio confirmat, elementa loquuntur, dæmones confitentur; sed

rait un grand et suffisant miracle, que toute la terre ait cru sans miracle.

Qu'est-il arrivé de la mort de tant de martyrs, sinon que la terre, arrosée du sang de ces illustres témoins, a produit une ample moisson ?

C'est afin que la grâce d'un Dieu et son pouvoir divin parussent avec plus d'éclat que, de cette multitude d'esprits si opiniâtres dans leurs sentiments, si aveuglés dans leurs erreurs, de cœurs si endurcis et si ennemis de la foi, il en a fait un peuple fidèle et docile à l'Évangile.

Le sang des martyrs est comme une semence de chrétiens : plus on nous moissonne, plus nous nous multiplions.

La grandeur des supplices qu'on invente pour nous épouvanter est pour nous un attrait.

Nous ne vous laissons plus que vos temples : tous vos autres lieux sont remplis de chrétiens.

On les emprisonnait, on leur faisait souffrir des tourments inouis : et tout cela ne servait qu'à les multiplier.

On croit aujourd'hui Jésus-Christ, par toute la terre; son royaume est étendu partout, partout on l'adore, partout il règne.

Si l'Évangile n'était véritable, on ne le défendrait pas au prix de son sang.

La seule Église, entre toutes les sociétés, s'est affermie par les persécutions, et a trouvé sa couronne dans le nombre de ses martyrs.

L'auteur de cette religion a été crucifié ; ses sectateurs ont été enchaînés comme des criminels : et nonobstant cela cette religion croît et fleurit tous les jours de plus en plus.

Seigneur, si ce que nous croyons est une erreur, c'est vous-même qui nous avez trompés, parce que tout cela est autorisé par des signes et des prodiges qu'il n'y a que vous qui puissiez opérer.

Ce serait une chose plus surprenante que tous les miracles, si, pour croire des choses si élevées, si difficiles à pratiquer, et pour espérer de si hautes récompenses, le monde y eût été poussé sans prodiges.

C'est une grande folie de ne pas croire à l'Évangile, dont le sang de tant de martyrs publie si hautement la vérité, que la voix des Apôtres a fait retentir partout, que des prodiges ont établie, à laquelle

longè major insania si, de veritate Evangelii non dubitans, viveres tamen quasi de ejus falsitate non dubitares. Picus Mirandul. Epist. 2.

la raison est obligée de se rendre, à laquelle les éléments ont rendu témoignage, et que les démons même sont forcés d'avouer, mais c'est bien une plus grande folie, de ne douter nullement de la vérité de l'Évangile, et de vivre néanmoins, comme si on ne doutait point qu'il ne fut faux.

In Asiâ propè jàm desolata esse templa deorum, eo quòd christiana religio non tantùm civitates sed etiam vicos occupâsset. Plinius Junior, Epist. ad Traj.

On nous fait savoir que, dans l'Asie, les temples de nos dieux sont presque déserts, parce que la religion chrétienne remplit non-seulement les villes, mais même les bourgades et les villages.

§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[Ce que c'est que la religion chrétienne]. — La religion chrétienne est celle qui a été établie par JÉSUS-CHRIST, et qui, outre un seul DIEU en trois personnes, tout-puissant, créateur du ciel et de la terre, reconnaît ce même JÉSUS-CHRIST pour vrai DIEU et pour vrai homme, qui est venu au monde pour racheter tous les hommes au prix de son sang et de sa mort. Les articles de cette religion sont compris dans l'Évangile, qui est appelé la nouvelle loi, qui contient des faits, des mystères et des préceptes, que tous ceux qui l'ont embrassée dans le Baptême sont obligés de croire et d'observer, en vivant conformément aux maximes de cette loi.

[Une religion est nécessaire]. — Comme il est évident, par la seule lumière naturelle, qu'il y a un DIEU créateur de cet univers, il n'est pas moins clair, par la même lumière, qu'il le faut servir et adorer : car, dès qu'on reconnaît un souverain Être, créateur de toutes choses, on se sent obligé de lui obéir, de lui offrir des prières et des actions de grâces, parce qu'il nous a faits ce que nous sommes par sa toute-puissance, et qu'il nous conserve par sa bonté. C'est une loi imprimée si nettement et si profondément dans tous les esprits, que les sages du paganisme, sans autre lumière, ont avoué que les honneurs souverains lui sont dus, et que l'on ne peut refuser, sans crime, de les lui rendre. Or, ce culte qu'on lui rend, et la loi qui l'ordonne, qui le règle et qui l'explique, s'appelle Religion. Mais, comme la plupart des hommes se sont attachés, par un amour déréglé, aux choses de la terre, ils ne se sont aussi formés que des divinités qui favorisaient leurs passions, et ensuite leur ont rendu leurs hommages selon leur caprice. Comme donc les païens n'ont point connu le vrai DIEU, ils

n'ont point aussi été instruits de la manière dont il fallait l'honorer : d'où il suit qu'il n'y a point d'homme de bon sens qui, connaissant Dieu tel que nous le connaissons, puisse douter qu'il ne doive suivre et embrasser la religion qu'il lui a prescrite, et, s'il veut rechercher quelle est cette religion, qui ne reconnaisse aussitôt que c'est la seule religion chrétienne, toutes les autres étant ou abolies comme la religion juive, ou fausses et susperstitieuses comme la religion mahométane et celle des païens.

[La religion chrétienne est la véritable]. — Il n'y a rien de plus constamment vrai, et même de plus évident, que la seule religion chrétienne est la véritable, celle de la volonté de Dieu : parce qu'elle ne publie que des mystères de sa sagesse, de sa bonté et de sa puissance, qu'elle ne parle que de ses jugements incompréhensibles, qu'elle ne contient rien qui ne soit en tout conforme à la raison et aux bonnes mœurs, qu'elle a été approuvée et confirmée de Dieu par les oracles de ses prophètes et par une infinité de miracles, et qu'elle a produit une infinité de saints personnages, aussi illustres par leur science que par leur sainteté. Tout cela est visible à ceux qui veulent ouvrir les yeux à toutes ces marques de vérité, et considérer tous les traits que cette religion porte d'une institution toute divine.

[Sainteté de son enseignement]. — On voit que la seule religion chrétienne nous apprend ce qui de soi est évident par la lumière de la raison : qu'il y a un seul Dieu, qui a tiré cet univers du néant, qui nous a donné une âme immortelle avec l'empire sur toutes nos actions, et qui a un soin particulier de nous par sa Providence ; et que, comme il a une parfaite justice, ou pour mieux dire qu'il est la justice même, il doit enfin récompenser les gens de bien et punir les méchants. On voit, en particulier, que la seule religion chrétienne nous commande ce que nous dicte la raison comme le premier et inviolable devoir : qu'il faut aimer Dieu par-dessus toutes choses, et le servir fidèlement, sans jamais souffrir que l'honneur qui lui appartient soit déféré à un autre, ou qu'aucune chose au monde nous sépare de son amour et de son service. On voit qu'elle seule prescrit, conformément à la raison, que l'homme doit aimer son prochain ainsi que soi-même, lui faire tout le bien qu'il peut, sans lui faire jamais aucun mal, et qu'elle donne cette règle si juste, de ne point faire, non pas même à notre ennemi, ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fît. On voit qu'elle nous commande de suivre partout la vertu, et de fuir le vice ; qu'elle défend non-seulement de faire le mal, quel qu'il puisse être, mais même d'en avoir le désir et la pensée ; en un mot, qu'elle instruit suffisamment tous les hommes sur ce qu'ils doivent savoir pour se retirer du vice et pour vivre saintement. On voit enfin que la seule religion chrétienne enseigne, selon la raison aussi bien que selon la foi, que Dieu seul est le souverain bien, qui peut remplir le cœur de l'homme et le rendre bienheureux, et qu'il doit rapporter tous ses desseins et toutes ses actions à sa

gloire. Qui est donc celui qui, considérant tout cela, ne conclura aussitôt qu'elle est toute divine et croyable d'elle-même?

[Le changement de mœurs qu'elle a opéré]. — Si l'on doit juger de la cause par les effets, cette religion n'a pas plus tôt été prêchée par toutes les nations et par toutes les parties du monde, qu'elle a converti un nombre infini d'hommes qui menaient une vie criminelle, et détestable, dans les abominations de l'idolâtrie, dans les impiétés des arts magiques, dans les infamies, dans les violences et dans les homicides: et l'on voit encore tous les jours qu'elle produit les mêmes effets dans les pays barbares et sauvages où elle est annoncée. Car ces peuples, qui menaient une vie brutale dans une longue habitude de vices, n'ont pas plus tôt été instruits des vérités chrétiennes, qu'ils ont quitté leurs mauvaises coutumes, et sont entrés dans l'exercice de toutes les vertus et de la piété.

[Est-ce donc une imposture]. — On ne peut sans extravagance attribuer à un imposteur une religion si parfaite dans sa naissance, qu'on n'y peut rien ajouter qui n'en diminue la perfection; une religion qui propose ses mystères sans adoucissement, avec autorité et avec confiance, qui ramène les hommes des sens à l'esprit, qui anéantit la corruption, qui rétablit les principes de la droiture dans notre âme, qui nous enseigne à glorifier Dieu aux dépens de la volupté et de l'amour-propre, à élever Dieu et à nous abaisser nous-mêmes, à nous soumettre à Dieu qui est plus que nous, et à nous élever au-dessus des choses qui nous sont assujetties; contraire à la politique mondaine, et encore plus à la corruption, élevant la raison et consolant le cœur, et étant aussi admirable à l'un que salutaire à l'autre.

[La religion chrétienne procure la gloire de Dieu]. — La fin de la religion étant d'honorer Dieu et de sanctifier l'homme, il est hors de doute que la religion chrétienne fait l'un et l'autre de manière à faire concevoir d'abord qu'elle est l'ouvrage de Dieu, et qu'il n'y en peut avoir de plus parfaite. Nous avons déjà vu comment elle élève l'homme à une haute sainteté; mais il n'est pas moins constant qu'elle procure avantageusement la gloire de Dieu, puisqu'elle fait connaître sa nature, découvre ses divines perfections, et nous en donne une plus noble idée que celle que tous les philosophes et les esprits les plus pénétrants s'en sont jamais formée. Elle nous le représente bon et aimable aussi bien que grand et juste; elle apprend aux hommes qu'il gouverne tout par sa providence, qu'il fait servir le mal à notre bien, qu'il pourvoit à nos besoins par sa bonté, que sa fidélité et sa justice ne lui permettent point de supporter nos déréglements, et que néanmoins sa miséricorde n'a point de bornes. Ensuite, elle nous porte à l'aimer, à l'honorer, à le servir; elle nous enseigne même la manière de le faire; et, comme c'est la fin, elle apprend aux hommes à rendre à Dieu la gloire qui lui est due.

[Témoignages en sa faveur]. — On peut dire que les témoignages qui ont été rendus à la personne du Fils de Dieu l'ont été pareillement à sa doctrine, à la vérité de l'Évangile, et conséquemment à la religion qu'il a établie. Voici les principaux. — Le premier est celui des prophètes qui en rendent témoignage en foule, par une longue et perpétuelle succession d'oracles, plus clairs les uns que les autres, qui parlent de ce Messie et de sa loi. — Le second est celui de Jean-Baptiste, témoignage d'autant plus certain qu'il avait été prédit dans l'Ancien-Testament, et que Jésus-Christ même et ses disciples ne cessent de ramener les Juifs à ce témoignage, d'autant plus considérable que Jean-Baptiste ne pouvait être soupçonné ni de complaisance ni d'intérêt. — Le troisième est celui des Apôtres, témoins éprouvés par la rigueur des tourments, et qui, n'ayant nul intérêt d'abuser les hommes, ont soutenu et défendu la vérité aux dépens de leur vie, et résisté à la force de supplices capables d'arracher l'aveu des plus grands crimes, s'ils se fussent sentis coupables de la moindre fourberie dans le témoignage qu'ils rendaient de la personne et de la doctrine de leur Maître. — Le quatrième est le témoignage du Père éternel, par une voix qui se fit entendre du ciel, dans la transfiguration du Sauveur : *Hic est Filius meus, in quo mihi benè complacui : ipsum audite.* — Le cinquième, enfin, est celui des ennemis mêmes de la religion : les Juifs et les Gentils en ont rendu un aveu favorable ; la conduite de la Providence et la force de la vérité leur ont fait reconnaître, en mille occasions, que cette religion était la plus sainte et la plus raisonnable, lors même qu'ils s'en sont montrés les plus implacables ennemis.

[Établissement et progrès du christianisme]. Rien ne prouve si bien la puissance de la Divinité que les effets produits par des causes qui n'ont pas par elles-mêmes la vertu de les produire, ou qui ont même une vertu tout opposée. C'est ainsi que Jésus-Christ a prouvé sa divinité en établissant sa loi et sa religion, en se servant de l'ignorance pour combattre les savants, de vérités dures et incompréhensibles pour détruire des erreurs plausibles, favorables à la nature et à la corruption ; de la mort, afin de se faire reconnaître pour Dieu, et en obligeant les plus éclairés du monde à confesser que jusqu'à lors ils s'étaient trompés. Quand, pour venir à bout de cette entreprise, on aurait employé les armes, la politique, l'éloquence, ce serait un prodige de valeur, un miracle de prudence, et l'effet d'une éloquence toute divine ; mais c'est le miracle des miracles de l'avoir fait avec des moyens qui, selon les règles ordinaires, étaient des obstacles à ce dessein.

Cette religion a fait de grands progrès, et fort rapides dans ses commencements, et de là on tire une preuve convaincante que c'est uniquement l'ouvrage de Dieu, si nous considérons tous les grands obstacles qui s'opposaient à cet établissements. On sait qu'ils étaient naturellement insurmontables de la part de ceux qui prêchaient cette doctrine, de ceux à qui

on la prêchait, de la part des princes et des souverains qui s'y opposaient, et de cette doctrine même qui choquait également l'esprit et la volonté, dans les vérités qu'elle proposait et qu'elle obligeait d'embrasser. Qui ne croira donc que c'est ici le doigt de DIEU, quand il considèrera que cette religion, qui a commencé dans un coin de la Judée, s'est étendue jusqu'aux extrémités de la terre habitable, qu'elle a pénétré en divers endroits de l'Afrique, au fond de l'Orient, et enfin dans le Nouveau-Monde: ce qui paraît principalement dans ses premiers commencements et dans le succès du ministère des Apôtres, puisqu'il n'a fallu qu'une seule prédication pour la conversion de quatre mille âmes, selon le nombre des auditeurs : ce qui n'aurait rien de surprenant si les vérités qu'on publiait eussent été favorables à la nature, plausibles, et qu'on eût obligé par la force des armes à les recevoir.

[Les miracles]. — C'est particulièrement des miracles que les Apôtres se sont servis pour prouver les mystères et les vérités qu'ils annonçaient aux peuples : ce sont les moyens qu'ils ont employés pour détruire l'idolâtrie et pour convertir le monde. En effet, les historiens même profanes, et les tyrans qui faisaient mourir les martyrs, avouent que les premiers chrétiens et les martyrs faisaient des prodiges qui surpassaient les forces de la nature : c'est pourquoi ils les appelaient des magiciens. Sur quoi l'on peut faire ce dilemme : — Ces choses prodigieuses étaient faites ou par la vertu de DIEU ou par celle des démons. On ne peut pas dire que ceux dont la vertu était admirée même de leurs ennemis eussent quelque intelligence avec le démon ; outre que le démon eût agi contre lui-même et détruit son propre empire en favorisant une religion qui déclarait la guerre à tous les vices, et qui le chassait lui-même de tous les lieux dont il avait pris possession. C'est donc DIEU qui a parlé par ces miracles, et qui a montré, par les aveugles éclairés et les morts ressuscités, que cette nouvelle religion était l'ouvrage de ses mains ; et, comme il est impossible que DIEU puisse autoriser l'imposture et le mensonge, un seul miracle fait en faveur de cette religion en prouve invinciblement la vérité.

Ou bien, dit S. Augustin, la religion chrétienne s'est établie par des miracles, ou bien elle s'est établie sans miracles. S'il y a eu des miracles dans cet établissement, c'est incontestablement la véritable religion, parce que les miracles ne peuvent venir que de DIEU qui les opère, ou par lui-même ou par ses ministres, et qui en est toujours le principe, comme auteur et maître de la nature: les miracles sont donc proprement la parole et le témoignage de DIEU : or, DIEU, la première et la souveraine vérité, peut-il porter témoignage à l'erreur, et ne serait-ce pas se contredire lui-même et se démentir ? Mais, si cet admirable établissement s'est fait sans miracles, il n'en est que plus miraculeux ; car qui peut se figurer qu'un tel dessein, conduit par de tels ouvriers, et avec de tels moyens, ait eu un succès si prompt, si constant, si parfait, sans sortir des voies communes ?

Quelque incrédule ou quelque impie pourrait dire que les miracles de Jésus-Christ et des Apôtres ne sont pas toujours des marques certaines d'une vocation divine, puisque, au sentiment de l'Écriture, un faux prophète est capable d'en faire, comme Moïse (Deuteron. 3) en avertit le peuple d'Israël, et comme les magiciens de Pharaon en firent en sa présence, et que, dans l'Évangile, le Fils de Dieu lui-même nous avertit que l'Antechrist et de faux prophètes feront de grands signes et de grands miracles, jusqu'à séduire les élus s'il était possible. Mais, outre que ces faux miracles ne sont que des prestiges dont le temps découvre et a découvert la fausseté, et que ceux de Jésus-Christ et des Apôtres ont un caractère que la magie et l'art des démons ne veut pas contrefaire, il faut remarquer que nous ne nous contentons pas de dire que Jésus-Christ a fait de grands et de véritables miracles, mais qu'il les a faits avec toutes les marques d'une sagesse irréprochable, qu'il a déclaré expressément qu'il les faisait pour rendre témoignage à sa doctrine ; et nous voyons, par leurs diverses circonstances, qu'ils se rapportent tous à cette fin. La déclaration de Jésus-Christ est donc véritable, il mérite d'être cru préférablement à tout autre sur un sujet de cette nature : car, en ces occasions, Dieu ne pourrait autoriser de faux miracles qui porteraient des caractères si visibles de la vérité.

Les miracles que Jésus-Christ a faits en confirmation de la vérité de sa doctrine n'ont pas été des miracles faits en cachette, sans circonstances et sans témoins ; ils ont été publics, notoires à tout le monde, bien circonstanciés ; il ont eu souvent tout un peuple pour témoin : moyen facile d'en découvrir la vérité ou la fausseté. Par exemple, il n'y avait rien de si facile que de savoir si Jésus-Christ, avait ressuscité véritablement Lazare. Le miracle était arrivé à un homme de qualité, connu dans la ville de Jérusalem : on y devait donc savoir publiquement qu'il était mort et qu'il avait été trois ou quatre jours dans le sépulcre : aussi ne l'ignorait-on pas, puisque plusieurs des plus qualifiés de la ville vinrent consoler les sœurs du défunt. On ne pouvait ignorer non plus qu'il ne fût ressuscité à la parole de Jésus-Christ, puisque les mêmes personnes qui doutaient auparavant du pouvoir que le peuple attribuait à ce nouveau prophète, en furent témoins, et que cet homme ressuscité par un miracle si public et si authentique vécut longtemps ensuite, et paraissait comme auparavant dans la ville ; jusque-là que les scribes et les pharisiens pensèrent à lui ôter la vie, pour étouffer le bruit que faisait ce miracle parmi le peuple, qui, au retour de Béthanie, alla au-devant du Sauveur, et le reçut comme en triomphe. Jamais miracle n'a été mieux circonstancié, plus public et plus reconnu pour tel. On peut en dire autant de celui de l'aveugle-né et des autres, à la réserve de ceux de sa naissance, qui n'ont été connus que de Marie et de Joseph.

[Disproportion des moyens avec le but]. — Les esprits-forts, les libertins et les athées, se plaignent de ce que la religion défend aux chrétiens de rai-

sonner sur les vérités de la foi et leur ordonne de se soumettre aveuglément à ce qui leur a été révélé. Mais je leur permets de raisonner sur l'établissement de cette religion ; je les somme même de répondre au raisonnement que je leur fais. Lorsque l'instrument dont on se sert pour agir n'a aucune vertu porportionnée pour produire l'effet, il faut nécessairement recourir à la cause principale, et dire que c'est elle qui l'a produit : par exemple, un pinceau qui ne se remue point n'est pas capable de donner tous les traits et toutes les beautés à un tableau ; il faut dire que c'est la main savante du peintre qui fait cet ouvrage. La boue qu'on met dans les yeux d'un aveugle-né n'est pas propre assurément à lui donner la vue : donc ce miracle ne doit pas être attribué à la boue, mais à la main toute-puissante de celui qui s'en sert. Or, est-il que dans les douze Apôtres, destitués de crédit, d'argent, de force, de science et d'éloquence, il n'y a point de vertu proportionnée pour produire cet effet prodigieux du renversement de toutes les idoles et de l'établissement d'une croyance si incompréhensible et si difficile dans sa morale, malgré les oppositions de toutes les puissances du monde, et la résistance de presque tout le genre humain ? donc il faut attribuer cet effet à une cause principale, qui est secrète et cachée. Or, cette cause cachée ne peut être que Dieu.

Si le Fils de Dieu nous oblige à croire des mystères qui sont au-dessus de la raison, ce n'est qu'après nous avoir fait voir qu'ils sont croyables, et qu'ils n'ont rien qui choque le bon sens et la raison. Sur quoi S. Augustin, liv. XXII de la *Cité de Dieu*, 7 et 8, fait ce dilemme qui doit convaincre les incrédules et les libertins d'aujourd'hui. Les mystères du christianisme proposés par les Apôtres dans des siècles savants et polis paraissaient croyables en eux-mêmes, ou bien incroyables. S'ils paraissaient croyables à des philosophes qui avaient vécu dans l'idolâtrie, ils le doivent assurément paraître davantage à tous ceux qui sont nés et élevés dans la religion chrétienne : pourquoi donc ne les croiriez-vous point, aujourd'hui qu'ils sont éclaircis, examinés et approuvés par les plus savants hommes et les plus grands génies qui aient jamais été? *Cum philosophis credentibus iste infidelis non credet?* dit ce saint docteur. Que si ces mystères et ces vérités ne paraissent pas croyables en eux-mêmes, il faut donc qu'ils aient été rendus croyables par quelque autre voie : ce qui ne s'est pu faire que par les miracles : autrement, ce serait un grand miracle que tout le monde eût cru sans miracle une chose qui paraissait incroyable. *Quomodò credidissent, nisi rei quæ non videbatur evidenter miracula fecissent fidem?*

Quel égarement est celui des incrédules et des libertins de notre temps! Ils veulent s'instruire de la religion, car ils en parlent et en disputent souvent ; mais comment est-ce qu'ils s'y prennent ? ils commencent l'examen par ce qu'elle a de profond et d'obscur, ils s'attachent d'abord aux mystères, et, y trouvant des difficultés qui les leur rendent incompréhensibles, ils concluent à la rejeter. Les mystères sont obscurs, il est vrai, et,

si jamais vous n'envisagez dans la religion que les mystères, vous ne vous y soumettrez pas. Mais, au lieu d'envisager les mystères, envisagez la révélation. Si vous l'examinez à loisir, attentivement et de bonne foi, elle vous paraîtra, comme elle est, sûre, indubitable, certaine ; et, la révélation admise, vous vous soumettrez sans peine aux mystères, vous les respecterez, vous les adorerez, et vous emploierez votre raison à les croire sans les comprendre.

[La raison]. — La raison nous dit que nous ne devons pas trop déférer à nos vues naturelles et à ses connaissances ; que, dans les choses de Dieu, il faut avoir recours à des lumières supérieures et moins trompeuses, et que, quelque éclairée que puisse être la raison, la foi et l'autorité de Dieu doivent l'emporter sur elle. C'est ce que la raison nous dicte : de sorte que, quand nous lui permettons de critiquer et de censurer les points de notre foi, nous lui donnons non-seulement plus qu'elle ne demande, mais encore ce qu'elle ne demande pas.

§ VI.

Endroits choisis des Livres spirituels et des Prédicateurs.

[La religion chrétienne conforme à la raison]. — On ne peut embrasser la véritable religion, que Dieu même a établie, sans prendre le meilleur parti en toutes manières, et sans suivre les plus pures lumières de la raison. Car enfin, Dieu ne saurait porter les hommes qu'à ce qui est le plus excellent ; et la doctrine d'un maître également bon et sage, qui se sert de la nature et de la révélation pour nous instruire, doit se soutenir partout, et avoir des principes qui ne se démentent jamais : et, si la nécessité d'une religion est fondée sur la lumière naturelle, ne faut-il pas que la vraie religion y soit conforme elle-même, non-seulement dans la substance, mais aussi dans ses suites et dans ses effets ? Outre cela, comme la connaissance d'un Dieu est le principe de toutes les vertus morales, et comme, dès qu'on nie la divinité, on s'abandonne à toutes sortes de vices, ainsi, la vraie religion étant la connaissance de Dieu la plus parfaite qu'on puisse avoir en cette vie, on doit y trouver ce qui perfectionne la nature raisonnable.

Où trouvera-t-on des lumières et des motifs capables de nous assujettir à la raison, comme il y en a dans le christianisme ? Il porte sur son frontispice le grand principe de la nature, de ne faire point à autrui ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fît, et de faire aux autres ce que nous voudrions qui nous fût fait à nous-mêmes. Il ne permet pas la moindre

chose contre le droit naturel ; il condamne les défauts les plus légers, et ceux-mêmes qui ont été presque inconnus à toutes les autres religions et aux sectes les plus austères des philosophes. Il promet de grandes récompenses à la vertu, il menace le vice de châtiments effroyables. Il nous excite fortement à l'une, et il emploie toutes sortes de moyens pour nous détourner de l'autre; jusque-là qu'il s'efforce d'en retrancher toutes les occasions et d'en arracher toutes les racines. Il nous commande la continence, et par ce seul commandement il bannit du monde une infinité de divisions, de désordres et de malheurs. Il nous commande le mépris des plaisirs, des pompes et des grandeurs de la terre. Il nous défend la vaine gloire et l'orgueil ; il nous ordonne de nous appliquer sérieusement à la connaissance de nous-mêmes, et par-là ôte toutes les jalousies, les querelles et tous les procès. Il chasse tous les vices avec tous les maux qui en sont inséparables, et il introduit toutes les vertus avec tous les biens qui les accompagnent.

Si le christianisme était une religion fausse, et s'il y avait de l'erreur et de la fausseté dans ses principes ou de la contradiction, comment se peut-il faire qu'une multitude innombrable de savants personnages, tant grecs que latins, et nés parmi les nations les plus polies, que tant d'esprits si subtils et si pénétrants n'aient pas découvert, dans l'espace de tant de siècles, la fausseté de cette religion, avant de l'embrasser ou après l'avoir embrassée? Dites - moi, je vous prie, pourquoi ils l'ont professée, pourquoi ils s'y sont attachés si constamment. Plusieurs d'entre eux avaient été nourris dans des religions différentes, et avaient sucé presque avec le lait la haine du christianisme. Il y en a eu qui, pour en faire profession, ont été obligés de perdre les biens qu'ils possédaient et le rang qu'ils tenaient dans le monde ; d'autres ont été contraints de perdre la vie. Où a-t-on jamais vu un homme qui ait choisi une erreur si incommode et si fâcheuse?

Il n'y a rien de si vain ni de si sacrilége que l'idolâtrie, qui naquit longtemps après la création du monde, et qui se partagea en tant de sectes diverses, unies seulement dans le culte impie de plusieurs dieux et d'une infinité d'idoles, à la honte éternelle du genre humain. Tout ce qu'il y a eu de grands hommes dans cette religion, ou plutôt dans cette superstition, se sont déclarés contre elle, et s'en sont moqués. Il ne faut que lire ce qu'en ont dit Socrate, Aristote, Cicéron, Sénèque, Épicte, et tant d'autres philosophes, et on verra l'estime qu'ils en faisaient. Je ne parle point des crimes de ces divinités prétendues, de l'institution de leurs sottes cérémonies et des ordures de leurs fêtes abominables : mais qui ne s'étonnera qu'ils aient adoré jusqu'à des insectes et à des animaux? On ne peut même y penser sans horreur, ou sans gémir sur un tel aveuglement. (Pianesse).

[Religion surnaturelle et révélée]. — Il était nécessaire que, la félicité parfaite

de l'homme étant dans une autre vie, la vraie religion portât ses vues au-delà du raisonnement naturel qui est renfermé dans les bornes de la vie présente, pour nous proposer notre dernière fin, avec les moyens assurés qui y conduisent. Or, qui ne voit qu'il était impossible qu'on rendît à la Majesté divine le culte qui lui est dû, si elle n'en déclarait la forme elle-même, et si l'obéissance de l'homme ne fait le prix et la meilleure partie de ce culte? Les plus petits princes de la terre ne peuvent être bien servis, s'ils ne font entendre auparavant comment ils veulent qu'on les serve. Il était donc nécessaire, pour cela, que la religion nous fût révélée, qu'elle fût établie sur l'infaillibilité de la divine parole, afin que, se mettant à couvert d'un côté de la subtilité des doctes, et s'accommodant de l'autre à la faiblesse des ignorants, elle fût de la sorte proportionnée à tout le monde. Donc, la raison humaine étant aussi infirme que nous l'expérimentons tous les jours, elle ne pouvait être le fondement de la religion véritable, et il fallait de nécessité que la révélation divine le fût, elle qui est appuyée sur l'autorité de Dieu même, et qui est au-dessus du raisonnement naturel.

Tout ce que nous connaissons suffisamment comme vérité de Dieu ne peut être que très-vrai, et doit être cru, sans qu'on puisse raisonnablement y contredire; on n'y peut même rien trouver qui choque la bienséance ou la raison, quoi qu'en dise ou qu'en puisse dire l'esprit humain, si sujet à se tromper et si prompt à décider, si faible en ses connaissances et si hardi à défendre ses opinions. Or, la religion chrétienne a des marques qui nous font connaître suffisamment qu'elle est révélée de Dieu : donc les choses qu'elle enseigne sont toutes adorables, toutes très-vraies, et doivent être reçues comme telles selon les règles d'un juste raisonnement: elles excluent aussi, par une conséquence nécessaire, toute fausseté et toute contradiction. (*Le même*).

[Du mahométisme]. — Que dirons-nous du mahométisme, qui est venu tant de siècles après les autres religions, et qui, pour cette seule raison, doit être rejeté des personnes de bon sens? Outre la croyance en un seul Dieu, qu'il a apprise des chrétiens et des juifs, il n'enseigne presque rien qui n'ait été tiré de leurs livres avec peu de fidélité, ou qui n'ait peu de conformité avec la raison, ou enfin qui n'enveloppe des contradictions, et qui ne se détruise soi-même. Il publie pour ses révélations des choses qu'il a prises, qu'il a altérées du Nouveau-Testament, et qui étaient écrites plusieurs siècles avant qu'il naquit. Celui qui en est l'auteur se déclare prophète, et ne dit rien de l'avenir. Il fait état de la loi de Moïse, et il en prend la circoncision sans savoir pourquoi. Il reconnaît Jésus pour prophète, pour le Messie, pour le plus saint des hommes, sans prendre garde que, s'il n'avait pas été en même temps Dieu, ainsi qu'il s'est déclaré, il aurait été, si je l'ose dire, le plus scélérat, le plus téméraire et le plus insensé de tous les hommes d'avoir voulu se faire passer pour Dieu. Le

mahométisme, enfin, loue la religion chrétienne qui l'a précédé; il honore les prophètes et les saints de l'un et de l'autre Testament, et admet l'Évangile comme ayant été révélé de Dieu à Jésus-Christ, sans s'apercevoir que ce même Évangile, annoncé par la souveraine vérité qui ne peut mentir, assure que les hommes ne se sauveront que par l'observation de ce qu'il enseigne, et que par conséquent l'Alcoran, que Mahomet fait succéder à l'Évangile, est inutile et faux tout ensemble. (*Le même*).

[Établissement miraculeux de l'Église]. — Peut-on concevoir une manie ou une fureur égale à celle d'un homme qui prétendrait, sans le secours de la puissance divine, établir les vérités qu'enseigne notre religion, et non-seulement persuader à ses disciples une doctrine si incroyable, mais les obliger à la persuader eux-mêmes aux autres, aux dépens de leur propre vie, après avoir vu mourir leur maître sur une croix? Qui a jamais ouï dire, qui a jamais imaginé une chose plus ridicule, que de se mettre en tête qu'on pourra tromper les hommes jusqu'à ce point, et par une voie si grossière, si disproportionnée et si extravagante en apparence? Et cependant cette extravagance, cette folie ont été appuyées et soutenues, de sorte que toute la sagesse humaine n'a pu les confondre, ni les convaincre de la moindre fausseté. C'est cette folie prétendue qui a détruit l'empire des démons, qui a renversé les idoles, dont le culte était si ancien et si enraciné dans le monde; c'est elle qui, après avoir aboli les superstitions profanes et les lois impies du paganisme, a établi la connaissance et l'adoration du vrai Dieu, que tous les peuples de la terre ne connaissaient point, si vous en exceptez les Juifs; c'est elle enfin qui a réformé les mœurs et les coutumes, qui a introduit l'humanité, la douceur, l'humilité, parmi les nations les plus fières et les plus barbares. Est-il croyable que celui qui a fondé une telle religion ait été un furieux et un insensé, comme il faudrait l'avouer, s'il n'avait point été Dieu, et que les autres n'eussent point été inspirés de Dieu?

A la naissance de l'Église, pour établir le christianisme sur les ruines de l'idolâtrie et des autres sectes qui avaient corrompu le monde, le don des miracles fut accordé libéralement aux hommes, comme étant alors absolument nécessaire. Mais, depuis l'établissement et la confirmation de la foi, Dieu, qui ne fait rien d'inutile, ne l'a pas communiqué avec la même abondance, et sa conduite en ce point a été conforme à celle des hommes, qui n'ont pas les mêmes soins d'un arbre quand il a jeté de profondes racines et poussé de fortes branches, que quand il ne fait que d'être planté. Mais, si vous me dites que, n'ayant point vu ces miracles des siècles passés, vous ne pouvez en être touché, je vous répondrai que, si vous voulez ouvrir les yeux, vous les verrez encore dans la suite du christianisme. Ces temples si anciens, qui, après avoir servi au culte impie des idoles, ont été consacrés à celui de Dieu; ces masses de pierres et ces colonnes de marbre que le temps n'a pu encore consumer, ces mo-

numents si augustes et si vénérables qui subsistent depuis tant de siècles, vous parlent continuellement et vous annoncent que c'est par la vertu de ces opérations miraculeuses qu'ils ont été ou bâtis ou purifiés ; que les choses dont on voit encore durer les effets ne sont pas des contes ni des fables.

Pour peu qu'on veuille s'en éclaircir, on ne peut ignorer que la religion chrétienne ne s'est étendue en tant de lieux et parmi tant de personnes que par la voie des miracles, n'ayant pu le faire ni par la force des armes comme le mahométisme, ni par le déréglement des mœurs comme le paganisme, ni par la subtilité du raisonnement ou par les artifices de l'éloquence comme les sectes des philosophes et des sophistes. On me peut opposer que les gentils ont aussi leurs miracles. Du moins leurs auteurs, auxquels nous ajoutons foi en d'autres choses, rapportent des événements merveilleux, tirés des histoires anciennes et écrites du temps des fables. Mais, si le paganisme a eu des miracles, pourquoi ne les a-t-il pas opposés à ceux du christianisme, dans le temps qu'il lui faisait une si cruelle guerre ? Et pourquoi les gentils ont-ils embrassé la religion chrétienne, qui n'avait point de preuve plus commune ni plus forte que les miracles qu'elle employait pour les convertir. De plus, si ceux des païens venaient de Dieu, qui seul en fait de véritables, pourquoi Dieu permettrait-il qu'il s'en fît en faveur des chrétiens, et que les miracles du christianisme l'emportassent sur les autres, pour le nombre, pour la qualité, pour l'évidence et pour l'efficace, comme les prodiges de Moïse l'emportaient sur les enchantements des magiciens de Pharaon ? Donc, ou il n'y a point eu de miracles parmi les païens, ou ces prétendus miracles n'ont été que l'ouvrage des démons, indignes d'être comparés avec ceux de Dieu qui les a détruits. (Pianesse).

[Sommaire des preuves]. — Qu'on ne dise point que la religion mahométane et les autres sectes ont eu de grands succès dans le monde. Car enfin, les différences qui se rencontrent entre le christianisme et le mahométisme, et qui sont assez visibles, prouvent la vérité de l'un et la fausseté de l'autre. Ne sait-on pas que les violences, les intrigues, les voluptés, les intérêts, sont les principes et les fondements de la religion mahométane, aussi bien que des autres sectes qui ont corrompu une partie du christianisme ? Il ne faut que lire les histoires pour en être entièrement convaincu. Car n'est-il pas vrai que la loi de Mahomet commença à se répandre dans une nation grossière et barbare; que, pour ne trouver point d'obstacles, elle s'accommoda en quelque façon aux dogmes et aux cérémonies des religions qui l'avaient précédée, comme il paraît par la circoncision qu'elle a prise des Juifs, par l'honneur qu'elle rend à Jésus-Christ et l'estime qu'elle fait du christianisme, sans donner à connaître les raisons qu'elle a eues de s'en éloigner ? Elle n'a point enseigné des choses sublimes, capables d'étonner l'esprit humain. L'impie Mahomet a été un usurpateur

et un tyran, qui a planté sa loi avec l'épée, qui, au lieu de raisons, n'a employé que l'injustice et la violence pour étendre et établir ses conquêtes. D'un autre côté, il a adouci les contradictions et les absurdités de sa loi par je ne sais qu'elle apparence de bien public, et par tout ce qui peut flatter les sens: de sorte qu'elles ne pouvaient être d'abord ni découvertes ni réfutées parmi des peuples ignorants. De plus, quelles persécutions a-t-elle souffertes? Qu'a-t-elle de commun avec l'Église, qui s'est multipliée par la mort de ses enfants, et qui, toute faible qu'elle était, a triomphé de la puissance de ses ennemis?

Les preuves de la religion chrétienne consistent dans la conformité de ses maximes et de ses préceptes avec la lumière naturelle; dans la convenance qu'il y a entre la grandeur de ses mystères et celle de Dieu; dans les secours qu'elle donne, dans les récompenses qu'elle propose à la vertu; dans les remèdes qu'elle applique aux vices, dans les châtiments dont elle les menace; dans la pureté de vie et dans la perfection éminente où elle conduit ceux qui suivent exactement les règles de sa morale. Ajoutez à cela l'idolâtrie abattue, la réforme des mœurs introduite partout; la conversion de tant de peuples différents et des plus savants hommes, qui, après l'avoir longtemps examinée, vaincus enfin par la force de la vérité, se sont faits chrétiens.

Pour nous, qui le sommes et qui avons connu ces divines vérités presque aussitôt que nous avons eu les yeux ouverts, quels sentiments de gratitude ne devons-nous point avoir pour une faveur si insigne, que Dieu a refusée à tant de sages et à une infinité d'hommes qui faisaient profession de vivre selon les principes de l'honnêteté naturelle? Comment une si douce pensée ne nous fait-elle pas fondre tout en larmes? Reconnaissons cette foi, qui nous distingue des Juifs, des idolâtres et des mahométans, pour le trésor le plus précieux qui nous puisse venir du ciel; embrassons-la de tout notre cœur; mais surtout faisons-en la règle de nos actions et de toute notre conduite. Car, si c'est une si grande opiniâtreté de fermer les yeux à la vérité du christianisme, c'est une folie bien plus grande, et qui sera punie beaucoup plus sévèrement, de croire cette doctrine vraie, et de vivre, après l'avoir reçue, comme si on ne doutait point qu'elle ne fût fausse.

Si la doctrine de l'Évangile est véritable, et surtout si elle est prouvée par des choses aussi fortes et aussi touchantes que le sont tous les grands miracles qui lui servent de fondement, il est visible qu'il faut vivre comme elle nous l'ordonne, quelque difficulté qu'on y trouve. La raison de cette conséquence se tire de la félicité inconcevable que la religion chrétienne nous propose. De tous les motifs qui peuvent nous porter au bien, on n'en conçoit point de plus puissant que l'espérance d'une gloire et d'une béatitude éternelles. Ni les biens, ni les maux de cette vie n'ont rien qui puisse entrer en comparaison avec elle; ce qui fait que nous y trouvons tout ce qui est nécessaire pour résister aux charmes et aux menaces du monde, et

pour combler une âme de cette joie inénarrable et glorieuse qui surpasse toute intelligence, et qui la remplit de force et de courage. Il n'y a rien, après cela, de si fâcheux ni de si contraire à nos inclinations, dans la pratique la plus sévère et la plus exacte des préceptes de l'Évangile, qui ne devienne doux et aisé par l'espérance d'une si grande récompense. Il n'y a rien aussi qui nous doive être trop cher ou trop difficile, lorsqu'il s'agit de faire ou de souffrir quelque chose pour s'en assurer la possession et la jouissance. La mort qui, sans cela, serait un mal extrême et sans ressource, n'a rien que d'heureux, lorsqu'elle est soufferte pour la profession de l'Évangile et de notre religion. (Anonyme).

[Le grain de sénevé]. — L'Église, ou la religion chrétienne, que Jésus-Christ compare à un grain de sénevé pour les justes rapports qui se trouvent entre l'un et l'autre, est un ouvrage si digne de la puissance de Dieu, que je puis dire que jamais elle ne s'est fait sentir avec plus d'éclat que lorsqu'il s'est agi de fonder son Église sur les ruines des idoles qui étaient adorées partout. C'est un miracle dans la nature qu'il sorte un arbre d'une semence aussi petite que l'est le grain de senevé, et étende tellement ses branches que les oiseaux du ciel viennent s'y reposer : mais n'est-ce pas un autre prodige, dans la grâce, que Dieu, voulant réunir les hommes pour en faire son peuple et son royaume, se soit servi de la prédication de l'Évangile, et que cette parole émanée de son esprit et annoncée par les Apôtres, semée dans un champ comme une riche semence, ait tellement crû en peu de temps, que les têtes couronnées et les puissances de la terre se soient estimées heureuses de venir s'y reposer pour y trouver le salut? (Anonyme).

[De la prédication apostolique]. — Si l'on eût proposé aux infidèles des vérités si claires et si évidentes qu'ils eussent pu en tomber d'accord à la seule exposition qu'on leur en eût faite ; si on leur eût ouvert un chemin aisé qui les eût conduits au bonheur dont on flattait leur espérance pour l'autre vie ; si, ne pouvant convaincre leur esprit indocile, on se fût servi de paroles flatteuses pour gagner leur volonté ; si on eût employé les charmes de l'éloquence pour adoucir les rigueurs d'une loi qui les révoltait, parce qu'elle déclare la guerre aux plus tendres inclinations de la nature, peut-être la merveille ne serait pas si étonnante qu'ils se fussent rendus, et qu'ils eussent embrassé cette religion. Mais non : on ne cherche aucun de ces détours et de ces ménagements pour prévenir les infidèles : on prend même tout le contrepied. Accoutumés à des idoles qu'ils voient et qu'ils touchent, on ne leur parle que d'un Dieu invisible, d'un Dieu renfermant trois personnes dans une seule essence, d'un Dieu incarné, d'un Dieu fait enfant et assujetti à toutes les faiblesses d'un enfant. On leur prêche une morale austère, rebutante, sévère, qui abaisse l'esprit, révolte le cœur, qui désarme les passions, qui donne la mort aux sens,

qui met tout l'homme dans un état violent, qui apprend aux avares, aux orgueilleux, aux sensuels qui ont vieilli dans le vice, le mépris du monde, le désintéressement, l'humilité, le renoncement à soi-même : quel miracle donc n'a-t-il point fallu pour leur faire embrasser cette religion !

De quels moyens se servira Dieu pour l'exécution d'un si pénible et si magnifique dessein ? A votre avis, prendra-t-il pour ses ministres les princes et les grands de la terre ? Non : on aurait attribué les merveilles de la morale chrétienne au désir de retenir les peuples dans leur devoir, en les obligeant de s'unir par la charité. *Non hos elegit Dominus.* Choisira-t-il les philosophes ? Non : on aurait attribué le désintéressement dont le christianisme fait profession à la sublimité des sentiments que la philosophie peut inspirer. *Non hos elegit Dominus.* Choisira-t-il les orateurs pour persuader de si grandes vérités, mais qui leur paraissent incroyables ? Non : car on aurait cru qu'ils avaient séduit les hommes par les charmes de leur éloquence. *Neque hos elegit.* Sur qui donc a-t-il arrêté les yeux pour une si grande et si laborieuse entreprise ? Sur de timides pêcheurs, personnes simples, sans richesses, sans armes, sans autorité, sans secours humain. C'est que Dieu, voulant montrer que la prédication de sa Loi est son ouvrage, a voulu triompher de l'orgueil de l'homme par la bassesse, et se servir des moyens les moins propres, les moins sages selon le monde, et les plus faibles en effet, pour confondre ce que le monde a de plus sage, de plus grand et de plus puissant.

Si vous voulez savoir quel a été le succès d'une si grande entreprise, je vous dirai ces paroles de l'Évangile qui furent dites à une autre occasion : *Veni et vide.* Venez et voyez quel en fut le prompt et rapide cours, contre toutes les idées que s'en fussent formées les sages et les politiques du monde. Ces douze pêcheurs, qui n'avaient jamais appris ni lettres, ni sciences, attaquent le monde idolâtre, confondent les sages, instruisent les grands, convertissent les peuples, brisent les idoles, renversent leurs temples et leurs autels, et assujettissent toute la terre à l'empire d'un Dieu crucifié. *Veni et vide.* Venez et voyez les idoles, qu'on avait adorées dans tous les siècles passés, foulées aux pieds, brisées ou fondues, le culte du démon aboli ; l'Évangile, cette loi si rigoureuse et si contraire aux inclinations de la nature, reçu et approuvé ; un homme crucifié avec la dernière ignominie cru et reconnu pour véritable Dieu. *Veni et vide :* Venez et voyez. Quoi ! le changement universel du monde, ses mœurs corrompues à l'excès devenues toutes saintes, les vices les plus invétérés détruits, les rois et les empereurs adorant la croix, qui avait paru un scandale aux Juifs et une folie aux gentils. (Anonyme.)

[Persécutions contre les chrétiens]. — Si les supplices cessaient, la haine et les mépris ne cessaient jamais ; il était toujours permis de dire des injures aux chrétiens, de parler et d'écrire contre eux, de s'en moquer, de s'en

jouer en plein théâtre : tout cela était non-seulement impuni, mais approuvé et autorisé, et les seuls passages de Celse rapportés par Origène suffisent pour faire voir avec quelle indignité ils étaient traités; ils ne pouvaient éviter de voir tous les jours les cérémonies profanes des païens, de rencontrer partout des statues infâmes et des lieux publics de débauches, d'entendre de toutes parts des discours impies et dissolus. Il fallait sans doute de la force et de la fermeté de cœur, pour conserver, au milieu de tant d'obstacles, une foi si vive et des mœurs si pures. (Fleury, *Mœurs des chrétiens*).

[Établissement de la religion]. — Ce ne fut point l'éloquence des Apôtres qui établit la foi et la religion : leur langage était simple et sans fard : *Non in sapientiâ verbi*. Ce ne fut pas la facile croyance de leur doctrine : c'était un Dieu crucifié qu'ils prêchaient : *Prædicamus Christum, et hunc crucifixum*. Ce ne fut pas l'indulgence de leur morale : car ils ne parlaient, comme leur Maître, que de croix, que de pauvreté, que de patience : *Qui non accipit crucem suam... Qui non renuntiaverit omnibus quæ possidet*. Et comment le monde entier s'est-il donc rendu à une prédication si nouvelle et si étrange? Tant de gens habiles auraient-ils pu soumettre leur esprit à des vérités si inconcevables? Tant de personnes, noyées dans la volupté, auraient-elles pu se résoudre à embrasser tant de mortifications, si les Apôtres, porteurs des ordres de Dieu, n'avaient été les instruments de sa puissance, et si ces nuages divins n'avaient étonné toute la terre par leurs éclairs avant que de l'arroser par leurs pluies.

N'admirez-vous pas la hardiesse avec laquelle douze pauvres pêcheurs se partagent le monde entre eux? Il est vrai que les successeurs d'Alexandre le partagèrent; mais c'était un monde tout conquis; au lieu que les disciples du Sauveur se le partagent à conquérir. L'un se charge de subjuguer l'Asie, l'autre l'Égypte, un autre les Indes, et des pays où la puissance des plus grands empires ne parvint jamais. Ce qu'il y a de plus surprenant, tous viennent à bout de leurs expéditions, et par quels moyens? c'est encore ici la merveille : par une doctrine contraire aux sens et à la raison, du moins en apparence, en prêchant un Dieu crucifié. (Fromentières.)

[Les Apôtres]. — Si les Apôtres n'eussent pas été convaincus de la vérit de ce qu'ils prêchaient, qu'aurait-il importé à quelques pauvres abusés que les gentils connussent ou ne connussent point le vrai Dieu? à de faux témoins, que les hommes ne fussent ni fourbes ni menteurs? à des gens haïs et détestés, que les hommes s'aimassent les uns les autres? à des victimes de la haine publique, que leurs ennemis se réconciliassent avec Dieu? Qui croira que ces hommes aient voulu être méchants, pour nous rendre gens de bien? tromper tout le genre humain, pour faire de la fidélité une loi sacrée et inviolable? devenir ennemis de leur nation, pour nous

rendre charitables envers tout le monde, et que par la plus signalée de toutes les impostures et le plus grand de tous les crimes, on se proposât d'établir une religion qui va à sanctifier le genre humain ? (Abadie, *Vérité de la religion.*)

Rien ne paraît plus admirable, dans le dessein que Jésus-Christ avait de conquérir le monde, que les instruments dont il s'est servi pour l'exécuter. Il méditait le renversement des empires, la ruine des idoles, la défaite des démons : il semblait que, pour achever de si grands desseins, il fallut amasser quantité d'argent et de troupes, qui, engagées par l'espérance du butin, se portassent à une entreprise si difficile. Cependant, dans le choix qu'il fait de douze pêcheurs, il leur commande de renoncer au peu de bien que leur naissance leur a donné, leur défendant de porter les armes, de faire aucune provision, et, en cet équipage extraordinaire, il les envoie à la conquête de l'univers. Chose étrange ! il veut que leur faiblesse abatte la puissance des rois, que leur bassesse confonde la grandeur des monarques ; et de peur, dit S. Ambroise, que l'on ne croie qu'il a acheté le monde et qu'il ne l'a pas conquis, il veut que tous ses soldats soient pauvres. *Non divites sed piscatores Christus elegit, ne mundum redemisse divitiis videretur.* (Fromentières, *Panég. des Saints de l'ordre de S. Benoît*).

[Du témoignage des martyrs]. — Il y a quelques religions qui peuvent avoir eu leurs martyrs ; mais quels martyrs ! des superstitieux qui s'exposent à la mort sans savoir ce qu'ils font, comme ces barbares qui se jettent en foule au-devant de leur idole, afin que ce colosse les écrase sous ses roues en passant. On ne trouvera point d'autre religion que la religion chrétienne qui ait été confirmée par le sang d'une multitude de martyrs éclairés, qui souffrent pour défendre ce qu'ils ont vu ; qui, de vicieux qu'ils étaient, sont devenus saints par la foi qu'ils ont en leur Maître, et qui enfin, répandus en tous lieux, mourant sans que leur nombre diminue, et se perpétuant en quelque sorte par la mort, souffrent avec joie, par la certitude qu'ils ont d'être couronnés après leur mort, certitude qu'ils tirent de ce qu'ils ont vu pendant leur vie. (Abadie).

[Excellence de la morale chrétienne et de nos mystères]. — Pour peu qu'on pénètre dans le fond des autres religions, on trouve qu'elles tendent à détruire les principes de droiture que Dieu a mis dans l'âme de tous les hommes et à flatter leur corruption. Celui qui considérera la religion chrétienne trouvera, au contraire, qu'elle tend à détruire la corruption, et à rétablir ces principes de droiture dans nos âmes. Les païens flattent leurs passions jusqu'à leur bâtir des autels. Mahomet aime la prospérité temporelle jusqu'à en faire la fin et la récompense de la religion. Les gnostiques s'imaginent que, lorsqu'ils sont arrivés à un degré de connaissance qu'ils appellent l'état de perfection, ils peuvent commettre toutes sortes d'action

sans scrupule, et que ce qui serait péché pour les autres ne l'est point pour eux. Quels égarements! quelle impiété! et combien la religion chrétienne est-elle admirable, lorsque, seule entre toutes les religions, elle nous fait connaître notre corruption et la guérit par des remèdes aussi salutaires à l'esprit qu'incommodes à la chair! Les autres religions ont voulu que la divinité portât l'image de l'homme : et par-là ceux qui les ont instituées n'ont pu manquer de représenter la divinité faible, misérable et souillée de vices, comme tous les hommes les ont : au lieu que la religion chrétienne nous enseigne que l'homme doit porter l'image de Dieu, ce qui nous engage à nous rendre parfaits, comme nous concevons que Dieu est saint et parfait. Si le désordre paraît effroyable, peut-on s'empêcher de reconnaître que le rétablissement est divin?

Avant la religion chrétienne, on n'avait jamais su qu'il fallait porter sa croix, estimer bienheureux les pauvres d'esprit et ceux qui souffrent persécution pour la justice ; qu'on dût aimer ses ennemis et prier pour ceux qui nous persécutent ; qu'il fallût non-seulement se consoler au milieu des maux et des traverses, mais se réjouir d'être affligé, et regarder la mesure de ses souffrances comme la mesure de sa gloire et de son bonheur. Les hommes n'avaient jamais eu de telles pensées. Les paradoxes des stoïciens le cèdent beaucoup à ceux-ci, et nous voyons avec surprise que des pêcheurs simples et grossiers dans leur langage ont eu des maximes aussi élevées au-dessus de la portée de l'esprit qu'elles se trouvent contraires au penchant du cœur.

Les mystères que Dieu nous a révélés dans sa religion ressemblent à cette colonne de nuée qui conduisait les enfants d'Israël dans le désert : ils ont, comme elle, un côté lumineux et un côté obscur. Nous ne les voyons pas en eux-mêmes, ni par les lumières de la raison ; ils n'ont pas cette évidence que nous demandons dans les démonstrations métaphysiques : mais la révélation en est claire, et les motifs qui nous obligent à les croire ont toute l'évidence morale qu'on peut désirer, et, en les considérant par cet endroit, qui a pourtant quelque obscurité puisque nous ne les connaissons que par la foi, ils sont grands, sublimes, conformes à la nature des choses, dignes de Dieu, et très-étroitement liés avec les principes les plus inviolables de notre cœur et de notre esprit.

[Des oracles païens]. — Que les païens nous apprennent pourquoi leurs oracles se sont tus à point nommé, lorsque les Apôtres ont annoncé le mystère du Christianisme, et comment, le son de ces saints hommes étant allé jusqu'au bout de l'univers, il a imposé un éternel silence à des oracles qui avaient si longtemps parlé : ce qui a mis les auteurs païens dans la nécessité de rechercher la cause de ce silence si inopiné. Car de dire, comme Julien-l'Apostat, que les oracles se sont tus aussi parmi les Juifs, cela ne fait rien pour leur défense, puisque nos prophètes avaient prédit que le

don de prophétie serait aboli; mais où est-ce que ces oracles des païens avaient prédit leur propre silence? (Abadie).

[Il ne peut y avoir d'illusion]. — Il est difficile de se persuader que des gens, qui ont une étincelle de bon sens, renoncent à leurs biens et souffrent courageusement la mort pour défendre une cause, s'ils n'avaient de puissantes raisons de la croire bonne, comme ont fait les martyrs. Car ce ne sont pas seulement ici des gens qui, étant nés chrétiens, suivent aveuglément le préjugé de la naissance et de l'éducation: il s'agit d'une infinité de personnes qui, de païens, se sont faits chrétiens, et qui, exempts des préjugés favorables de la naissance et de l'éducation, et en ayant de tout contraires à la religion chrétienne, meurent pour elle après l'avoir connue. Des gens qui sont nés et qui vivent paisiblement dans une religion peuvent croire aveuglément ce qu'on y croit; mais celui qui connaîtra tant soit peu le cœur de l'homme ne pourra s'imaginer que des gens renoncent à ces préjugés et fassent violence à leurs plus chères inclinations pour embrasser une religion persécutée par les puissances et poursuivie par le feu, sans l'examiner auparavant et sans savoir bien pourquoi ils l'embrassent.

Qui s'imaginera, si c'était une illusion, qu'elle ait été reçue comme de concert par tout l'univers, et qu'elle se trouve jointe avec cette morale si belle, si sublime, si pleine d'équité, que les ennemis mêmes de notre religion ont toujours estimée, et qu'enfin toutes les vertus naissent de l'erreur, et, pour ainsi parler, du sein de cette folie qui change le monde et sanctifie le genre humain, accomplissant les oracles qui avaient prédit la vocation des gentils? Que si ces hommes ne se trompent pas eux-mêmes, encore moins peut-on moins les soupçonner de vouloir tromper les autres.

C'est une chose bien remarquable, que toutes les religions se sont établies à la faveur de prospérités éclatantes, comme le Mahométisme et le Paganisme, ou par l'adresse de personnes élevées en dignité, et que le Christianisme, au contraire, se soit rendu le maître, en un si petit espace de temps, du cœur et de l'esprit des hommes, lorsqu'il n'était accompagné que de misères et d'opprobres, et que les princes de la terre employaient toute leur adresse à l'anéantir dès sa naissance, et inventaient pour cet effet des supplices qu'aucun autre intérêt n'a jamais pu inventer. (*Le même*).

La mort de son auteur lui a donné la vie, et ceux qui ont été choisis pour l'établir n'ont eu que les miracles pour armes, et pour trompettes la parole de l'Évangile; ils ont payé de leurs personnes à la défense de cette religion, et le sang qu'ils ont répandu pour la maintenir lui a plus acquis de sujets que leur prédication peut-être n'en a fait. Où trouver une façon plus surprenante de fonder un état et une religion, par le meurtre de son auteur, par la mort de ses plus considérables têtes, par le martyre de ses

propres sujets ? De plus, comment s'est-elle répandue, par où a-t-elle fait ses progrès ? Aurait-elle pu tenir tête, armée seulement de patience et de vertu, à la puissance des armes, à la sagesse des philosophes, à l'éloquence des orateurs, si elle n'eût eu quelque chose de divin. Aurait-elle pu subsister parmi tant d'ennemis qui l'attaquaient de tous côtés, malgré tant de si violentes et de si continuelles persécutions ? (Anonyme).

[Témoignage des païens]. — Le témoignage que les païens ont été contraints de rendre à la religion chrétienne n'est pas un des moindres avantages qui en relève la gloire. Tout le monde sait celui que lui rendit l'un de leurs magistrats, qui, pour obéir à l'ordre qu'il avait reçu de l'empereur, de faire une exacte recherche de la vie des chrétiens et des crimes dont on les accusait, écrivit en ces termes à l'empereur Trajan que, outre la ferme résolution de ne point sacrifier aux dieux, « il n'avait point appris autre « chose de leur religion, par la déposition même de leurs renégats, « sinon qu'ils avaient coutume de s'assembler à certains jours pour « chanter ensemble des hymnes à Jésus-Christ comme à un Dieu, et pour « s'obliger par serment, non pas à faire quelque crime, mais à fuir les « larcins, les vols, les adultères, les fraudes et les perfidies. » Voilà le témoignage que les ennemis mêmes du christianisme ont été contraints de lui rendre : car, après s'être informés de sa doctrine et de ses maximes, ils déclarent, à leur honte, ce qu'ils devraient cacher pour leur honneur, que son crime consiste en ce qu'il a tous les crimes en horreur et qu'il défend d'en commettre aucun. On peut bien en croire les païens, quand ils parlent à l'avantage de la religion chrétienne, qu'ils ont condamnée et qu'ils ont fait gloire de persécuter. Personne ne ment pour se couvrir d'infamie : et cependant ces infidèles, éblouïs de la lumière qui frappait leurs yeux, ont pris la vérité et la vertu pour le mensonge et pour le vice, et justifié les chrétiens en les accusant de ce qu'ils faisaient profession ouverte d'une doctrine qui les obligeait à éviter tout mal, et qui ne leur permettait pas de faire une action criminelle. (Morel, *Vérité de la religion*).

[Les incrédules et les libertins]. — Je voudrais bien que ces gens-là nous disent sincèrement s'ils ont jamais médité avec application sur l'esprit de la religion chrétienne, sur celui qui en est l'auteur, sur ceux qui l'ont premièrement annoncée aux païens, sur le grand progrès que les Apôtres et leurs disciples ont fait en si peu de temps, et sur ce nombre presque infini de martyrs qui ont souffert les plus cruels supplices durant trois siècles entiers. Ont-ils comparé ces choses les unes avec les autres ? se sont-ils demandé à eux-mêmes comment il est possible qu'une religion si contraire à toutes les autres religions du monde, dans sa morale, dans ses mystères, dans ses promesses, et si opposée aux préjugés et aux passions des hommes, ait été embrassée par tant de personnes, qui ont renoncé pour elle à tout ce qu'il y a d'éclatant et d'agréable dans le monde ? Si ces

messieurs y ont pensé sérieusement, d'où vient qu'ils n'en n'ont pas conclu que les faits principaux dont nous nous servons pour démontrer la vérité de notre religion sont certains et incontestables? car enfin, il me semble que tout cela saute aux yeux de tous ceux qui y veulent faire attention.

La religion chrétienne renverse toutes les religions qui étaient avant elle dans le monde: elle condamne le paganisme pour sacrilége et extravagance; si elle reçoit les points fondamentaux du judaïsme, elle soutient qu'il est corrompu par mille fausses traditions; elle abolit ce qu'il y avait d'éclatant et de pompeux dans le culte, pour ne s'attacher qu'à une adoration spirituelle; elle ne parle que de mortification, de pénitence, de renoncement aux plaisirs et à soi-même. Et quelle récompense nous promet-elle pour un si grand sacrifice? Des biens infinis et éternels à la vérité; mais on ne les goûte point ici bas, on ne les sent point. Elle nous fait espérer la résurrection des morts, la chose du monde la plus incroyable aux païens: car, quand S. Paul en voulut parler dans l'Aréopage et aux philosophes d'Athènes, on se moqua de lui et on le traita de discoureur. Enfin, pour avoir part aux promesses de la religion chrétienne, il faut mettre toute sa confiance en Jésus-Christ crucifié: et n'est-ce pas là ce qui fait le scandale des Juifs et ce qui paraît une folie aux gentils? On doit encore se préparer à souffrir en ce monde tous les maux imaginables, à être haï, persécuté et maltraité durant toute sa vie. Qu'y avait-il donc dans cette religion qui pût attirer les gens? (Anonyme).

[Grandeur de l'entreprise d'établir cette religion]. — Il fallait confondre toute la prudence du siècle, convaincre les plus habiles politiques de fausseté et de mensonge, et leur faire avouer à tous leur ignorance et l'illusion qui les trompait. Il fallait anéantir en quelque sorte toute la puissance humaine, rendre inutiles tous les efforts des grands du monde, résister aux empereurs, et triompher de toute la fureur des tyrans. Enfin, il fallait livrer autant de combats et remporter autant de victoires qu'il y avait d'hommes. Ce n'était pas même par l'endroit le plus faible qu'il fallait commencer, mais par l'état le plus florissant du monde, par l'Empire Romain, par Rome même. Après avoir démoli, il fallait, sur les ruines de l'idolâtrie, bâtir et élever, quoi la religion de Jésus-Christ, ce saint édifice, que ni les plus longues révolutions des temps ni les plus violents orages ne devaient jamais abattre, ni même ébranler. Il s'agissait, dis-je, de publier dans le monde et d'y faire recevoir une foi toute opposée à nos vues les plus ordinaires et aux opinions les plus établies parmi les philosophes, les maîtres alors et les oracles du peuple. Il y a plus: il s'agissait de faire agréer aux hommes, naturellement sensibles sur l'honneur, une loi qui portait un caractère d'ignominie et de honte, depuis que Jésus-Christ son auteur avait été publiquement accusé et crucifié. Quel sujet de scandale pour les païens! et quelle occasion de dire, ce qu'en effet ils dirent plus d'une fois, que la religion chrétienne était la religion des scélérats,

puisque le docteur même et le chef des chrétiens avait été condamné au plus infâme supplice? Pour moi, il me paraît que ce plan, tel que je vous le propose, renferme dans l'exécution des difficultés insurmontables : et une religion qui s'élèvera de la sorte sur le débris de toutes les autres, malgré la sublimité de ses mystères et la sévérité de sa morale, doit sans doute avoir quelque chose de surnaturel, et ne peut venir que de Dieu.

Euntes, docete omnes gentes, baptizantes eos, etc. Les Apôtres obéissent à ce commandement : ils se partagent, ils partent, disons mieux, ils volent de l'Orient à l'Occident, du Midi au Septentrion; ils parcourent les plus vastes régions. Il ne fallait pas qu'ils s'arrêtassent longtemps dans une même contrée : ils devaient seulement s'y montrer, et de là se transporter dans une autre; autrement, ils n'auraient pu fournir toute la carrière, ni remplir, dans toute son étendue, leur vocation. Chaque royaume, chaque empire, ne les retient qu'autant qu est nécessaire pour qu'ils s'y fassent écouter, et pour y annoncer la religion qu'ils prêchent; dès qu'ils ont parlé, leurs paroles percent les cœurs, et tout en ressent l'efficace. *Illi autem, profecti, prædicaverunt ubiquè.*

Oui, Seigneur, voilà les ouvriers que vous aviez destinés à une œuvre si merveilleuse. Mais ils étaient encore trop forts, puisque vous vouliez, mon Dieu, vous joindre à eux et seconder leurs travaux Aussi il ne leur fallait pas un secours moins puissant que le vôtre; et, sans un coup extraordinaire, je ne dis point seulement de votre doigt, mais de votre bras, à quoi auraient abouti tous leurs soins, et qu'en pouvaient-ils retirer autre chose qu'une connaissance et une épreuve sensible de leur faiblesse? Quand donc je les vois, dans leurs courses apostoliques, faire autant de conquêtes qu'ils visitent de provinces, et, dans l'espace de quelques mois, tout au plus de quelques années, bâtir des temples, ériger des autels, former des Églises, et grossir sans cesse le troupeau de Jésus-Christ, j'adore, mon Dieu, votre providence, qui éclate tout entière dans ce miracle, et je m'écrie avec votre prophète que c'est vous seul qui l'avez fait : *A Domino factum est istud, et est mirabile in oculis nostris.*

Quels partis et quelles intrigues, quels mouvements excita dans le monde la religion chrétienne, dès que les Apôtres commencèrent à la publier! Tout conjura contre elle, tout s'intéressa à sa perte, mais, à en juger par le succès, il semble que tout ait travaillé pour elle, et se soit intéressé à sa conservation. Les Romains, si jaloux de l'honneur de leurs dieux, furent les premiers et les plus ardents à l'attaquer, et bientôt leur exemple fut suivi de toutes les autres nations. Dès que Pierre veut parler à Rome, il est chargé de fers ; S. Paul reçoit, après, le même traitement. Parmi tous les peuples, c'est un déchaînement universel et des grands et des petits contre l'Évangile et contre ceux qui le prêchent. On leur dresse partout des piéges; on les accable de coups, on leur suscite de fausses accusations, on les tient étroitement resserrés dans des cachots : mais efforts inutiles! la religion qu'ils annoncent n'en avance pas moins; elle

vole dans les villes et dans les bourgades ; elle se fait entendre dans des maisons particulières et dans les places publiques, elle entre dans les palais des princes, et elle s'insinue jusque dans celui même de Néron, de ce tyran si odieux au reste des hommes et si fameux par ses barbares cruautés. Les empereurs ont porté des édits sanglants contre les sectateurs de cette religion naissante ; on en a fait de fréquentes perquisitions; on a bâti des prisons pour eux, et on les y a renfermés : qu'est-il arrivé ? Les lieux destinés pour être la demeure des criminels sont devenus la demeure des saints. (Le P. Giroust, *Avent*).

[Même sujet]. — Choisissons, dit S. Augustin, quelque grand politique et quelque génie du premier ordre, qui fasse le plan de la religion à laquelle tous les hommes doivent se soumettre. Le paganisme est établi : il le faut détruire; il faut mettre une digue à ce torrent de l'idolâtrie qui inonde tout l'univers ; il faut abattre les idoles et leurs temples, et faire changer le monde entier et l'esprit et de vie. Prenons le plan de cette religion, sur ces paroles du Ier chapitre de S. Jean : *In principio erat Verbum*, *et* Deus *erat Verbum... Et Verbum caro factum est :* car voilà toute la religion renfermée dans ces paroles : *Au commencement était le Verbe*, *et le Verbe était* Dieu. Quelles étonnantes et incroyables vérités pour servir de plan et d'entrée à une religion nouvelle, d'ailleurs si contraire à toutes les inclinations de la nature ! Cependant l'établissement de cette religion si incroyable, si inouïe, si rebutante, est l'ouvrage de douze hommes grossiers, pauvres, sans pouvoir, sans art, sans éloquence, sans force, sans argent, calomniés, persécutés, tourmentés et mis à mort partout où ils veulent prêcher cette doctrine. Celui qui est à la tête de ces douze hommes n'est pas un prince accompagné de puissance et de majesté ; il a mis, dit S. Augustin, toute sa puissance, non dans le fer, mais dans le bois honteux de la croix : *Domuit mundum non ferro, sed ligno.* Voilà quels chefs et quelles armées ce roi de gloire a choisis pour se faire reconnaître le Dieu du ciel et de la terre ! Eh ! mon Dieu ! non-seulement les caractères de votre doigt divin sont imprimés visiblement dans ce grand ouvrage, mais on voit qu'il a fallu déployer toute la force de votre bras pour délivrer Israël de la servitude d'Égypte, et pour établir la religion chrétienne sur les ruines de l'idolâtrie : *Fecit potentiam in brachio suo.*

Lex Domini immaculata, convertens animas (Ps. 18). Les autres religions n'ont pas la vertu de faire des saints; c'est le privilége de la seule religion chrétienne, et c'est la fin pour laquelle Dieu l'a établie. Nous lisons dans les Apologies des premiers chrétiens ce qu'ils étaient et ce que nous devons être. Les païens ne trouvaient point de motifs plus puissants pour se convertir que le témoignage que la sainteté des premiers fidèles rendait à la vérité de leur religion ; mais cette religion est autant déshonorée par ceux qui violent ses lois qu'elle est honorée par ceux qui les suivent. Ainsi ses intérêts sont entre nos mains ; nous en sommes les dépositaires. Quel

motif plus pressant voulez-vous, pour vous obliger à la sainteté, que de penser qu'il est en votre pouvoir de couvrir la religion ou de gloire ou d'opprobre ? C'était la raison dont se servait S. Paul pour exhorter les premiers chrétiens à observer fidèlement leur loi. *Ut verbum* DEI *non scandalizetur in vobis.*

Après tant de motifs de crédibilité et de réflexions sérieuses sur la vérité de notre religion, regardons avec horreur ce système affreux qui, en les approuvant toutes, n'en reconnaît aucune. Monstrueuse invention du libertinage, qui cherche à se ménager une funeste tranquillité dans ses désordres ! Athéïsme déguisé, sous lequel une infinité d'impies cachent l'horreur de l'apostasie secrète, où leurs déréglements les ont précipités, etc. (Anonyme).

[Judaïsme et paganisme]. — Il n'y a jamais eu que deux religions au monde qui aient précédé la venue de JÉSUS-CHRIST : celle du vrai DIEU professée par les Juifs, et celle des faux dieux qui était suivie par les gentils. Cependant le Sauveur avait à combattre et à vaincre l'une et l'autre pour établir la sienne sur la ruine de toutes les deux. Or, comment eût-il pu faire s'il n'eût pas été le vrai DIEU? Le DIEU tout-puissant qui avait établi celle de Moïse, et qui avait conservé la religion des Juifs durant tant de siècles, malgré l'effort de toutes les puissances humaines qui avaient tenté tant de fois de l'exterminer, aurait-il souffert que JÉSUS l'eût abolie ? qu'il eût changé le sacrifice, point essentiel de la religion ? qu'il eût abrogé les cérémonies légales, commandées en termes exprès dans la loi de DIEU ? Qui peut changer ce que DIEU a établi de plus essentiel dans la religion par laquelle il veut être honoré, si ce n'est DIEU lui-même ? Or, JÉSUS-CHRIST l'a fait, et le DIEU tout-puissant qui avait établi cette religion l'a autorisé par de grands miracles, et la religion judaïque est devenue la religion chrétienne par l'autorité de JÉSUS-CHRIST. D'un autre côté, comment aurait-il pu exterminer la religion des faux dieux, s'il n'avait été le vrai DIEU, puisqu'elle avait pour appuis l'enfer et les démons, qu'elle était soutenue par toutes les puissances souveraines qui régnaient au monde, presque tout l'univers étant attaché à la superstition des idoles, avec ce zèle ardent que l'on ressent pour la religion ? Comment est-ce que JÉSUS-CHRIST, qui paraissait un homme infirme, aurait été plus fort que tout l'enfer, que toutes les puissances des empires, plus fort que la multitude innombrable des idolâtres, pour leur arracher du cœur une religion qu'ils chérissaient, et leur en faire embrasser une autre pour laquelle ils avaient une extrême horreur ? Le moyen qu'un homme eût exécuté ce grand dessein, s'il n'avait été un DIEU tout-puissant ! (Le P. d'Argentan, *capucin, Conférences théologiques*).

[Gloire de la religion]. — C'est un problème de savoir lequel des deux fait plus d'honneur à la croyance du christianisme, ou d'être suivie de ceux

qui la suivent ou d'être combattue de ceux qui la rejettent. S'il est glorieux à la religion d'avoir trouvé de la soumission en tant d'âmes pures, innocentes, chastes, tempérantes, équitables, il ne lui est guère moins honorable que des cœurs corrompus, injustes, plongés dans l'ordure des sales plaisirs, s'élèvent contre ses maximes et ne se soumettent pas à sa foi. Car ces libertins sont des gens qui, élevés dans les principes de la religion, ne se sont avisés d'en vouloir douter que depuis qu'ils sont vicieux. Le libertin est un homme qui veut douter, et douter de sa religion, non pas pour en examiner une autre qui lui ait paru plus sûre ou plus sensée ou plus parfaite, mais précisément pour douter de la vérité de la sienne. (Le P. d'Orléans).

[Certitude de la foi]. — Quand je paraîtrai devant Dieu, si par impossible j'avais été trompé dans le choix de ma religion, je lui dirais, avec un grand saint, qu'il a donné un tel caractère de vérité à notre foi, et des marques si incontestables de la certitude de la révélation qu'il a faite de tous nos mystères, que, si j'ai été trompé, c'est lui-même qui nous a trompés : *Domine, si decepti sumus, à te decepti sumus*. Mais de plus, Seigneur, si j'ai été trompé, ce n'a été que dans la pensée que je vous plaisais. J'ai envisagé tous ceux qui faisaient profession de vous adorer, et, de tant de différentes espèces de culte qu'on vous rendait, j'ai fait choix de celui qui m'a paru le plus raisonnable et le plus saint. Si je me suis trompé dans ce choix, du moins ce n'a pas été par mes passions, puisque cette religion est la seule qui les combat, et qui détruit jusqu'aux mouvements intérieurs. Par quel motif pourrais-je y avoir été poussé, que par celui de vous plaire? Par l'amour des biens? elle les méprise, elle conseille de s'en dépouiller, elle défend absolument d'y avoir quelque attache. Par l'amour des plaisirs? elle les retranche, elle donne des bornes très-étroites à ceux qu'elle permet, etc. (Le P. de la Colombière, *Réflex. chrét.*).

[Le monde à la naissance du christianisme]. — Lorsque nous considérons l'état où le monde s'est trouvé par les troubles et les dissensions qu'on a vu naître à l'occasion de l'Évangile, nous ne trouvons point d'images plus capables de nous le représenter que l'état où était le monde lorsqu'il n'était encore qu'un chaos. La terre était vide et sans forme ; les principes de la vie y combattaient contre les principes de la mort; la lumière y était mêlée avec les ténèbres ; ce n'était là que désordre et que confusion. Mais l'esprit de Dieu se mouvait sur la face de l'abîme, et préparait les causes secondes pour faire sortir la lumière des ténèbres, la paix du sein de la guerre, et cet univers si parfait et si régulier du milieu de ce désordre et de ce déréglement apparent. Tel a été l'état et la confusion où le monde s'est trouvé à l'occasion de l'Évangile : la lumière a combattu contre les ténèbres, la vie a été mêlée avec la mort, le ciel a combattu contre la

terre, et le feu du SAINT-ESPRIT a été mêlé avec la chair et le sang. On a vu les divisions naître entre les familles, dans les États, dans les républiques; il semble que tout fût en confusion. Le père qui aime son fils avec tendresse ne croit plus voir en son fils devenu chrétien qu'un fils dénaturé; le serviteur qui avait du respect et de la soumission pour son maître, non-seulement se croit dispensé de la fidélité qui lui est due, mais croit être dans l'obligation de le trahir; les princes qui aiment le repos de leurs sujets, les empereurs les plus cléments, sont ceux qui répandent le sang des chrétiens avec plus de joie: ainsi se divisent les puissances qui étaient unies par les liens les plus sacrés; les pères et les enfants, les serviteurs et les maîtres, le prince et les sujets, les magistrats et les peuples, sont partagés.

Représentez-vous les chrétiens qui fuient partout et qu'on chasse partout, qui cherchent un exil et qui n'en trouvent point. C'est peu de les bannir de la société des hommes, on ne veut pas même les laisser vivre parmi les bêtes sauvages. Les ours et les tigres des forêts les épargnent, mais les hommes les traînent aux supplices; la pitié est éteinte pour eux dans le cœur des hommes, et le peuple, qui voit presque toujours avec quelque mouvement de compassion les plus grands criminels sur l'échafaud, solennise publiquement les souffrances des chrétiens par des cris d'allégresse. On dresse partout des gibets et des roues; on les déchire par le fer, on les consume par le feu, on leur fait souffrir une longue suite de morts, en leur coupant tous les membres l'un après l'autre. On ménage avec cruauté les moments qui leur restent à vivre; on les arrache aux supplices pour les faire servir dans les théâtres au divertissement du peuple. Leurs corps tout déchirés sont exposés aux bêtes sauvages. (*Les caractères du chrétien*).

[Des incrédules et des infidèles de ce temps]. — Il se trouve encore de ces esprits incrédules qui, après l'accomplissement de tout ce qui a été prédit, après avoir vu la consommation des mystères de JÉSUS-CHRIST, l'excellence de son Évangile, la manifestation de ses dons, la sagesse de ses maximes, la vanité des pompes du siècle, la destruction des idoles, la confusion de la puissance des Césars, les efforts même de tout l'univers contre lui, doutent encore de la vérité de la religion, demandent encore des prodiges nouveaux, et entreprennent eux seuls de contredire ce que les travaux apostoliques ont établi, ce que la prudence de tant de prédicateurs a augmenté, ce que tant de miracles ont confirmé, ce que la pureté de tant de vierges a honoré, ce que les austérités de tant d'anachorètes ont scellé, ce que le sacrifice et le détachement de tant de serviteurs de JÉSUS-CHRIST ont autorisé, ce qu'enfin les exemples de tant de grands hommes ont inspiré. C'est ce qu'une religion de dix-sept siècles consécutifs, toujours la même et toujours uniforme, si universellement reçue dans l'esprit de tous les peuples, semble suffisamment autoriser. Car, Messieurs, au milieu

du triomphe de la religion, il s'élève encore en secret des enfants de révolte, que le Seigneur a abandonnés à la vanité de leurs folles pensées, à l'égarement de leur raison et à la corruption de leurs sens, qui blasphêment ce qu'ils ignorent, qui nient ce qu'ils ne comprennent pas ; des hommes impies qui changent la grâce de Dieu en inspirations mondaines, sa lumiere en ténèbres ; des hommes rebelles, qui méprisent toute domination, qui rejettent toute autorité, hors la leur, qui corrompent toutes leurs voies comme des animaux sans raison, et qui sont réservés à souffrir un jour la peine de leurs blasphèmes au juste jugement de Dieu.

La loi de Jésus - Christ a trouvé tout l'univers docile et soumis à ses maximes : les Césars à qui elle défendait les plaisirs, les peuples à qui elle commandait la dépendance, les ambitieux à qui elle prêchait l'humilité, les voluptueux à qui elle prêchait les souffrances, les riches à qui elle prêchait le dépouillement, des pauvres à qui elle ordonnait d'aimer leur indigence, et tous les hommes, à qui elle prêchait la mortification, la pénitence, le renoncement à soi-même et des violences rebutantes. Cette foi cependant et cette religion, prêchée par douze pauvres pêcheurs sans science, sans talent, sans autorité, sans appui, sans faveur, a soumis l'univers entier, qui a reconnu ses incompréhensibles mystères, et la folie de la croix alors a été plus sage aux yeux du monde même que la sagesse du siècle. Que dis-je, mes Frères? tout se tourne contre elle, et tout cela ne sert qu'à la multiplier. Être fidèle et être martyr était la même chose : et plus les persécutions qu'elle souffrait étaient violentes, plus la force augmentait, et le sang des martyrs devenait une semence féconde de chrétiens. (Massillon).

[Sublimité de nos mystères]. — Pour peu que les fidèles fussent disposés à être touchés des mystères de notre religion, ils ne se lasseraient jamais de les considérer. Tout y est grand, sublime, véritable, surprenant, merveilleux; et la réflexion y découvrirait des nouveautés qui réveilleraient la reconnaissance, l'émulation, la magnanimité, l'amour de la véritable gloire. Un Dieu naissant, vivant et mourant, des grands devenus anachorètes, des martyrs chantant au milieu des flammes, des morts ressuscités, des pêcheurs apôtres et soumettant toute la terre, des miracles de toute espèce, et opérés par toutes sortes de personnes, des prophéties justifiées par une infinité d'événements admirables, etc. Ce sont là des spectacles qui n'imposent point à la raison par la fiction, par le déguisement, par des incidents amenés et ménagés avec art, par des dénouements étudiés.

Les autres législateurs ont accommodé leurs préceptes à leur religion, et, comme les religions différentes, qui ont été et qui sont encore, n'ont point les mêmes cérémonies et le même culte, elles n'ont point aussi la même morale, à certaines maximes près, que la nature seule enseigne. Encore s'est-on déclaré contre ces maximes, selon le caprice des passions

qui avaient plus ou moins d'empire sur les esprits. Il n'y a que la loi chrétienne qui ait défendu tous les péchés sans aucune restriction, qui commande une sainteté absolue et universelle, qui exige de ses sectateurs une pureté et une intégrité sans tache. Le Dieu qu'elle adore a une sainteté parfaite et infinie, qui ne saurait rien souffrir de ce qu'il condamne nécessairement. N'est-ce pas là une preuve invincible que seule elle enseigne la vérité? Il y a une liaison indissoluble entre la vérité et la vertu : une erreur peut s'allier avec un vice, et un vice avec une erreur : la religion, qui ne peut rien souffrir de mauvais, ne peut rien souffrir de faux. La loi chrétienne porte plus loin sa sainteté, elle coupe chemin au mal jusque dans sa source. Il est commandé au chrétien de régler son intérieur, ses pensées, ses désirs, ses craintes, ses espérances, ses affections et ses aversions. (Anonyme).

[Nous serons jugés sur notre religion]. — Pensée touchante, mais surtout pensée terrible! C'est sur ma religion qu'on me jugera! Ah! chrétiens, la grande parole! Comprenons en toute l'étendue et toute la force. C'est ma religion qui me jugera : cette religion si sainte, si pure, si irrépréhensible; cette religion si ennemie de mon amour-propre, si contraire à mes inclinations, si opposée à l'esprit du monde dont je suis rempli; cette religion aussi exacte et aussi sévère dans ses maximes que Dieu l'est dans ses jugements, ou plutôt dont les maximes ne sont autre chose que le jugement de Dieu même : c'est sur elle que Dieu décidera de mon sort éternel, c'est sur elle que roulera l'examen de ma vie : et il ne sera point en mon pouvoir de la récuser, et je n'aurai point droit de demander que mes actions soient pesées dans une autre balance, et je ne serai point reçu à me justifier sur d'autres principes que les siens. Quelque excuse que j'allègue à Dieu, il me rappellera toujours à cette religion, et m'obligera à répondre sur autant d'articles qu'elle m'aura enseigné de vérités; il n'y en aura pas une qui ne soit pour moi la matière d'une discussion rigoureuse. Pour éviter, chrétiens, celle qu'on en fera un jour, prévenons-là, en la faisant maintenant nous-mêmes. (Le P. Giroust).

[Prédication des Apôtres]. — Lorsque je vois Pierre entrer dans Rome et dans les palais des grands, un étranger, un inconnu, sans aucun talent naturel, sans éloquence, sans livres, sans argent, sans amis, sans protecteur, je m'étonne de sa hardiesse; et si je lui demande où il va et ce qu'il prétend faire, que me répond-il? — Je m'en vais, dit-il, renverser les temples des idoles, changer la religion du monde, détruire la superstition païenne, et mettre la croix de Jésus-Christ sur la tête des rois et des empereurs. — Quelle chimère! quelle vision! Cependant quelques années après, je vois ces temples renversés, ces idoles foulées aux pieds, cette superstition détruite, cette croix sur la tête des rois et des empereureurs. Est-ce là un effet de la politique des hommes? Non, sans doute, ce ne peut pas être

un effet de la politique des hommes, mais de la toute-puissance de Dieu, et un caractère de la vérité et de l'excellence de notre religion.

Je ne puis m'empêcher de concevoir de l'indignation contre ces libertins et ces prétendus esprits-forts, qui regardent le christianisme comme une invention de la politique pour retenir les peuples dans le devoir. Il est vrai que, de toutes les sectes, il n'y en a aucune où la police soit mieux observée, où les princes soient plus fidèlement servis, où toutes les lois de l'équité et de l'humanité soient plus exactement observées que dans la nôtre, comme disait autrefois Tertullien aux idolâtres : mais c'est manquer à tous les préceptes de la raison et du bon sens que de croire que des gens tels qu'on sait qu'ont été les Apôtres, sans pouvoir, sans lettres, sans science, sans argent, sans protection, aient pu d'abord l'établir contre la sagesse des politiques, la mollesse du siècle et la fureur des tyrans. Non, non, dit Minutius Félix, cela ne se peut; il n'y a qu'une souveraine intelligence qui ait pu conduire cet ouvrage (Anonyme).

[Le changement que le Christianisme a opéré dans les mœurs]. — Comme la religion chrétienne a fait changer de face à l'univers, il semble qu'elle ait aussi fait changer de nature à l'homme. La plupart des désordres qui étaient les suites de l'idolâtrie ayant cessé, le genre humain prit une nouvelle face. Mais ce ne fut pas seulement au dehors qu'il se fit un changement surprenant : à peine une âme était-elle pénétrée des sentiments de la foi, qu'elle devenait toute différente d'elle-même, perdant d'abord les inclinations naturelles à l'homme : elle haïssait la gloire, elle méprisait la vie, et, bien loin d'aimer le plaisir, elle s'assujettissait sans peine aux mortifications d'une vie pénitente, et s'exposait sans crainte aux douleurs d'une mort cruelle. (*Pièces présentées à l'Académie Française, en 1689*).

Avec la foi des mystères, les vertus les plus éminentes et les pratiques les plus pénibles se sont répandues par toute la terre; les disciples de Jésus-Christ l'ont suivi dans les voies les plus difficiles. Souffrir tout pour la vérité a été parmi les enfants un exercice ordinaire, et, pour imiter le Sauveur, ils ont couru aux tourments avec plus d'ardeur que les autres n'ont fait aux délices. On ne peut compter les exemples des riches qui se sont appauvris pour aider les pauvres, ni des pauvres qui ont préféré la pauvreté aux richesses, ni des vierges qui ont imité sur la terre la vie des anges, ni des pasteurs charitables qui se sont faits tout à tous, toujours prêts à donner à leur troupeau non-seulement leurs veilles et leurs travaux, mais leur propre vie. La vie de S. Jean-Baptiste, qui paraît si surprenante aux Juifs, est devenue commune parmi les fidèles : les déserts ont été peuplés de ses imitateurs. (Bossuet, *Discours sur l'histoire universelle*).

COLÈRE

EMPORTEMENT : DOUCEUR, MANSUÉTUDE, etc.

AVERTISSEMENT

Le mal et le remède ne sont pas plus l'objet de la science du médecin qu'il n'est du devoir du prédicateur qui veut inspirer de l'horreur de la Colère *de parler en même temps de la* Mansuétude *et de la* Douceur, *qui la répriment et la modèrent. Aussi les joindrons-nous ensemble, parce qu'il serait inutile de représenter les excès et les désordres de cette passion sans en suggérer le remède: comme il servirait de peu à un pilote de connaître les causes qui excitent la tempête, les présages qui l'annoncent et le péril où elle met le vaisseau, s'il ne savait l'art d'éviter le naufrage dont il est menacé.*

Ce n'est pas qu'on ne puisse faire un discours particulier sur la Douceur chrétienne; *mais alors on parlera de la* Colère *comme de son contraire, afin que la peinture affreuse qu'on en fera serve à relever la plus aimable de toutes les vertus. Ainsi, de quelque côté que l'on veuille prendre ce sujet, on ne peut guère le bien traiter, sans y faire entrer ces deux choses si opposées, qui se font mutuellement connaître par leur opposition. Je crois néanmoins qu'en parlant à un grand auditoire, comme il est plus ordinaire de s'élever contre les vices que d'exciter aux vertus les plus parfaites, il sera plus à propos d'insister davantage sur le déréglement de la* Colère, *et de ne parler de la douceur et de la mansuétude que comme d'un moyen d'arrêter et de modérer les excès de cette impétueuse passion. Mais, quelque parti qu'on veuille prendre, nous mêlerons ici l'une avec l'autre, et nous donnerons ce que nous avons recueilli sur cette matière, qui a été le principal sujet de la morale des anciens philosophes, et qui peut être encore d'un plus grand usage dans la morale chrétienne, et d'un plus grand fruit dans la chaire.*

§ Ier.

Divers desseins et plans de discours sur ce sujet.

I. — Quoique la *Colère*, considérée comme passion, ne soit ni vice ni vertu, et même qu'elle soit donnée à l'homme par l'auteur de la nature pour le porter aux plus grandes et aux plus nobles actions, il faut avouer néanmoins que, depuis la corruption de notre nature, elle n'est pas tellement indifférente au bien et au mal, qu'elle ne penche plutôt du côté du mal que du bien, et que, dans son dérèglement, elle ne soit ordinairement la cause des plus grands maux et des plus grands crimes. Il en est comme de la concupiscence, qui se prend toujours en mauvaise part, et que même l'Apôtre appelle péché : non qu'elle le soit en effet, mais parce qu'elle nous porte au péché, et qu'elle est la source et le principe de tous les péchés, et que Dieu l'a laissée à l'homme, après même que le péché originel est effacé, pour lui servir d'exercice en lui résistant, en l'affaiblissant, et en tâchant de la détruire autant qu'il lui est possible. Il en est, dis-je, de même de la colère, qui est la principale passion de l'appétit irascible, qui porte son nom. Si elle était demeurée dans l'ordre et dans l'état où Dieu l'avait créée d'abord, soumise à la raison et à la loi de Dieu, je n'aurais garde de vous exhorter à la réprimer et à la dompter ; mais, dans le dérèglement où elle est maintenant et auquel elle nous porte, j'ai dessein de vous représenter les maux qu'elle cause : — 1°. A celui qui se laisse aller à cette impétueuse passion ; — 2°. A celui qui l'a excitée ou qui en est l'objet ; — 3°. Les maux et les effets funestes qu'elle fait voir et ressentir partout. — D'où je prétends conclure qu'il faut travailler à la réprimer, et, si l'on ne peut pas la détruire absolument, ne s'en servir du moins qu'aux usages pour lesquels elle est faite, en lui donnant un juste et saint objet. C'est le sujet et le partage de ce discours.

Premier Point. — Le mal qu'elle cause à celui qui se laisse aller à cette violente et furieuse passion est : — 1°. De lui faire perdre la raison, et ensuite la ressemblance qu'il a avec Dieu en tant qu'homme. On sait assez à quelle folie et à quelle extravagance en vient un homme dans la fougue de la colère : aussi dit-on qu'il ne se possède pas, qu'il n'est pas dans son bon sens et qu'il a perdu la raison ; aussi a-t-il honte de lui-même, quand il est revenu de son emportement ; et, s'il est sage, il fait des excuses à ceux qui l'ont vu en cet état. Mais, pendant qu'il y est, il n'est capable ni d'avis ni de remontrance ; il ne distingue ni parents, ni amis ; en un mot, c'est le sentiment de tous les sages, que la colère est une courte folie, qui prive pour un temps de l'usage de la raison ; — 2°. Elle lui ravit la paix,. par le trouble qu'elle met dans toutes les puissances de son âme, et qu'on

fait assez paraître par les mouvements déréglés du corps. (Sur quoi on peut faire la peinture d'un homme en colère, de l'émotion de son cœur, de l'agitation de son esprit, de la confusion de ses pensées, qui tendent toutes à tirer vengeance de l'injure qu'il a reçue, et qui est souvent imaginaire). — 3°. Elle lui fait perdre la grâce, puisque la colère qu'on ne réprime pas est un péché grave, et même du nombre des péchés capitaux. Mais, quoique cet effet lui soit commun avec tous les autres péchés mortels, ce que la colère a de particulier est qu'elle fait commettre une infinité de péchés qui rendent un homme plus criminel et plus éloigné de l'amitié de Dieu.

Second Point. — Pour le mal qu'elle cause au prochain et à celui qui en est l'objet, c'est assez de savoir que, selon l'idée et la notion que l'on donne de la colère, c'est un désir de tirer vengeance de quelque injure, et par conséquent qu'elle est entièrement opposée à la charité envers le prochain, puisque, loin de lui faire tout le bien que l'on peut, on lui fait, ou on lui souhaite tout le mal que la fureur nous inspire, les calomnies et les médisances les plus atroces, les affronts les plus insensibles, les insultes, les mauvais traitements, et souvent la mort même.

Troisième Point. — Les maux qui suivent la colère, et qui sont les effets de cette passion, sont les plus pernicieux : les divisions, les querelles, les guerres, des inimitiés irréconciliables. Que de sang elle a répandu ! Combien de villes elle a réduites en cendres ! Quelle désolation n'a-t-elle point causée dans les provinces et dans les royaumes, etc.

Conclusion. — Tous ces maux et tous ces désordres doivent inspirer de l'horreur d'une passion si furieuse : mais, si nous ne pouvons la déraciner entièrement, tâchons du moins de la réprimer, quand elle se soulève malgré nous, de la dompter par la douceur et la modération chrétienne, et même d'en faire un bon usage en l'employant à réprimer les injustices, les abus et les désordres que nous voyons commettre, et surtout contre nous-mêmes dans la pénitence que nous ferons de nos péchés.

—

II. — Rien n'attire davantage la colère de Dieu que la colère des hommes. En voici trois raisons qui feront le partage d'un discours ;

Première Raison. — Parce qu'il n'y a point de péché plus opposé à Dieu, dont la nature, comme parle l'Écriture, est la bonté même, la miséricorde et la douceur. C'est en cela qu'il veut que nous lui soyons semblables ; c'est la vertu que le Fils de Dieu a voulu que nous apprissions de lui-même : *Discite à me quia mitis sum. Apparuit humanitas Salvatoris nostri.* Il semble même que ce soit la nature de l'homme, et que l'humanité et la mansuétude le distinguent des autres animaux. Ainsi la colère est le vice qui est le plus opposé à Dieu et à l'homme même, et qui offense le plus l'un et l'autre.

Seconde Raison. — Parce qu'il n'y a point de vice qui fasse commettre plus de péchés, et de plus grands, et en moins de temps, et par conséquent

qui offense davantage la souveraine Majesté, et qui attire plus tôt les effets de sa justice.

Troisième Raison. — Parce qu'il n'y a point de péché plus contraire à la charité envers le prochain, que le Fils de Dieu a tellement à cœur. En effet, quand une personne est en colère contre une autre, il n'y a point de mal, de tort, d'injure, d'insulte, qu'elle ne lui fasse ou qu'elle ne lui souhaite.

—

III. — 1°. C'est le péché le plus indigne d'un homme, puisqu'il le dégrade et le met au rang des bêtes, en lui faisant perdre la raison, la prudence, le discernement, et le rend incapable de conseil;

2°. Le plus outrageux à Dieu, à qui l'on s'en prend par des jurements, des blasphêmes et des imprécations, qu'il a souvent punis d'une manière éclatante dès ce monde;

3°. Le plus insupportable aux hommes, envers lesquels on perd tout respect et toute charité.

—

IV. — S. Grégoire, au v[e] livre de ses *Morales*, dit que la colère fait perdre à l'homme trois choses, qui peuvent faire le partage d'un discours:

1° *La raison*, et ensuite le discernement, ce qui est le cachet propre de l'homme.

2° *La justice: Ira viri justitiam non operatur.* On peut montrer combien elle est souvent injuste dans son principe, dans sa conduite et dans ses effets.

3° *La paix* et la douceur de la société civile.

—

V. — 1° La douceur, la mansuétude chrétienne, est le moyen de réprimer notre colère propre, puisqu'elle naît de la mortification de nos passions.

2° C'est le moyen de calmer et d'appaiser la colère d'autrui : *Responsio mollis frangit iram*, comme dit l'Écriture.

3° C'est enfin le moyen de fléchir celle de Dieu, qui en usera à notre égard de la même manière que nous en aurons usé envers les autres.

—

VI. — 1° Quoique cette passion soit donnée à l'homme pour réprimer l'injustice, il n'y en a point d'ordinaire de plus injuste dans son principe et dans sa conduite, puisqu'elle s'emporte pour les plus légers sujets.

2° Quoiqu'elle doive nous porter et nous exciter aux vertus héroïques, elle est sujette aux grands et aux plus blâmables excès, si on ne la règle et si on s'y laisse emporter.

3° Quoiqu'elle soit nécessaire pour les plus grandes et les plus saintes actions, cependant elle gâte les meilleures et en empêche le succès, si on ne sait la modérer et la régler.

—

VII. — La douceur, la mansuétude chrétienne, nous procure trois avantages incomparables :

Le premier est qu'elle nous rend maîtres de notre propre cœur, de nos passions et de tous les mouvements de notre âme : *Beati mites, quoniam ipsi possidebunt terram...In patientiâ vestrâ possidebitis animas vestras.*

Le second : elle nous rend maîtres des cœurs de tous les hommes, rien n'étant plus capable de nous acquérir l'amitié de tout le monde que la douceur, qui en effet nous rend aimables.

Le troisième : elle nous rend maîtres du cœur de Dieu, qui appelle bienheureux ceux qui possèdent cette vertu. C'est par ce moyen que Moïse et David ont gagné le cœur de Dieu.

—

VIII. — Hugues de S.-Victor a dit que l'orgueil nous ôte Dieu, l'envie le prochain, et que la colère nous dérobe à nous-mêmes ; mais il me semble qu'on pourrait dire avec juste raison que la colère nous ôte et nous ravit tous les trois.

1° Elle nous fait perdre Dieu en l'offensant d'une manière particulière.

2°. Elle nous fait perdre l'amitié et l'affection du prochain, à qui l'on se rend odieux.

3° Elle nous dérobe en quelque manière à nous-mêmes, en nous ôtant la lumière de la raison.

—

IX. — Que la colère est opposée aux principales vertus du christianisme :

1° A la justice : *Ira viri justitiam non operatur.* Il est aisé de faire voir en quoi et comment;

2° A la charité, par les insultes et les outrages envers le prochain ;

3° A la douceur et à l'humilité, qui sont les vertus que le Fils de Dieu a voulu que nous apprissions de lui-même.

—

X. — La difformité de ce vice consiste en ce que :

1° Il nous ôte et nous fait perdre la ressemblance que nous avions avec Dieu, dans la nature et dans la grâce ;

2° La ressemblance avec Jésus-Christ, que tout chrétien doit prendre pour modèle;

3°. Il nous rend dissemblables à nous-mêmes, pour nous rendre semblables aux bêtes et au démon même.

—

XI. — 1°. La colère détruit l'homme raisonnable;

2°. Elle détruit l'homme chrétien.

—

XII. — 1°. Il faut réprimer et arrêter sa propre colère;

2°. Il faut céder à celle d'autrui.

—

XIII. — 1°. Dans le 1er point, expliquer comment et en quelles rencontres on pèche par colère;

2°. Les remèdes à ce péché.

—

XIV. — Pour travailler utilement à déraciner la colère, il faut la considérer en trois temps différents :

1°. Avant qu'elle soit excitée, pour la prévenir;

2°. Dans le temps qu'elle dure, afin de l'étouffer aussitôt, et de ne lui pas permettre d'exciter sa violence;

3°. Quand elle est passée, afin de réparer le mal qu'elle a fait.

—

XV. — 1°. La colère est criminelle et déplaît à Dieu;

2°. Elle est odieuse aux hommes et ennemie de la vie civile.

§ II.

Les Sources.

[Les SS. Pères]. — S. Augustin, Épître 115 *ad Nebridium*, explique la nature de cette passion, et comment on se fâche même contre les choses insensibles. — Sur le Ps. 4, expliquant ces paroles du prophète, *Irascimini et nolite peccare*, il montre qu'il y a une colère juste et sainte, comme celle de se fâcher contre ses propres péchés dans la pénitence. — Serm. 16, *de verbis Domini*, et dans la 40e homélie des 50, il montre la différence qu'il y a entre la colère et la haine; — et au liv. premier *De serm. Dom. in monte*, il fait voir que l'une se change aisément en l'autre.

Le même, *Epist.* 149 *ad Profuturum*, prouve qu'il vaut mieux ne se point fâcher du tout que de se fâcher avec raison. — Sur le Ps. 25, il montre qu'il ne faut pas garder sa colère jusqu'au lendemain, et donne une belle explication des paroles de l'Apôtre : *Sol non occidat super iracundiam vestram.* — Livre Ier, ch. 19, *de serm. Dom. in monte*, par quels degrés la colère croît et devient un grand péché. — Sur le Ps. 30, *serm.* 2, *exposit.* 2, qu'il faut résister d'abord à la colère, et ne pas la laisser vieillir.

Le même, IV, 16, *De Civit. Dei* : la nature de cette passion.

S. Grégoire, V de ses *Morales*, ch. 30 de Job, fait un long discours sur la colère, où il fait une ample description d'un homme dans l'emportement de cette passion, et ensuite en explique les symptômes, les degrés, les

différences, les effets, etc. — XXI des *Morales*, sur le 4e ch. de Job, il explique les paroles du Fils de DIEU : *Qui irascitur fratri suo*, etc. — Livre Ve, il explique en détail les maux que la colère cause à celui qui s'y laisse aller. Il donne encore plusieurs sages conseils sur la manière dont il faut la réprimer.

Le même, dans sa *Pastorale*, 3e part., 17, dit encore plusieurs belles choses sur cette passion. — VIII *Epist.*, 51, *Leontio ex-consuli*, il donne à ce seigneur plusieurs préceptes pour dompter la colère, et l'instruit des sujets et des occasions où elle est permise.

S. Ambroise, I, ch. 21 de ses *Offices*, montre comment il faut se précautionner contre les mouvements de la colère ou les adoucir, et s'abstenir de dire des paroles choquantes. — Sur le Ps. 36e, il fait voir les violences que les personnes en colère exercent pour se venger. — *In precat. ad Miss.* : effets de cette même passion sur le corps de ceux qui en sont possédés.

S. Jérôme, II *Comment. in Epist. ad Ephes.*, explique ces paroles de S. Paul : *Nolite locum dare diabolo*. — XI *in cap.* 36 *Isaiæ*, il montre qu'il faut se donner de garde d'aigrir et d'irriter davantage ceux qui sont en colère. — II *in cap.* 12 *Proverb.*, expliquant ces paroles : *Fatuus indicat statim iram suam*, il donne plusieurs sages avis sur ce sujet.

Le même, sur ces paroles du ch. 29e des Proverbes, *Totum spiritum suum profert stultus* : différente manière dont l'homme sage et l'insensé usent de la colère. — *Apologie contre Rufin*, et II sur les ch. 12, 18 et 19 des *Proverbes* ; I sur le ch. 4 de Michée.

S. Chrysostôme, *Homil.* 58 *in Genesim*, fait voir quelle est la violence de la colère, et comment il la faut calmer dans les autres. — *Homil.* 3 *in* I *Epist. Joannis* : quand on se sent ému de colère, il faut l'étouffer au plus tôt et ne la point fomenter. — Homél. 47 *sur S. Jean* : sages conseils sur ce qu'on doit faire quand on nous donne sujet de nous mettre en colère. — Homél. 17 sur les *Actes des Apôtres* : discours sur la colère, où il touche éloquemment tout ce qui regarde ce sujet. — Homél. 39 et 41 sur ces mêmes *Actes*, même sujet.

Le même, au livre *De Componctione cordis*, blâme ce vice et montre combien il est indigne d'un homme. — Homél. 29 au peuple d'Antioche : il vaut mieux vivre avec les bêtes qu'avec un homme colère.

S. Basile, *Homel.* 10 *ex variis*, traite à fond ce sujet.

[Les livres spirituels]. — Cassien, II *Instit.*

Louis de Grenade, *Guide des pécheurs*, l. 2.

Louis du Pont en parle aussi dans sa *Guide spirituelle*.

Jacobus Alvarez, tom. 2 *de Perfect.* Ire part. ch. 9 et 10.

S. François de Sales, *Introduction à la vie dévote*, IIIe part., ch. 8.

Le Cardinal Bona, dans son livre des *Voies qui conduisent au ciel*, traite solidement cette matière.

Bernardus Rossignolius, *Disciplina Christi*, II.

Le P. Nepveu, l'*esprit du christianisme*, traité 5, parle de la douceur et de la colère, et dans ses *Réflexions chrétiennes*.

Le P. Croiset, *Réflexions spirituelles*.

Lobétius a fait un traité de la colère, où il explique la nature et les effets de cette passion.

Canisius, *De justitiâ Christi*, § 8.

Vega, *De virtut. et vitiis*, 5.

Le P. Théophile Raynaud.

Le P. Senault, *De l'usage des passions*.

Le P. Caussin, dans la *Cour Sainte*, traité des passions.

Velasquez, sur l'Épître de S. Paul aux Philippiens.

Sénèque, Plutarque et Pétrarque en ont fait des traités.

[Les prédicateurs]. — Matthias Faber, *Conc.* 5, 6 *et* 7, *in Domin.* 5 *post. Pent.*

Marchantius, *Hort. Past.*, *Tub. Sacerd. tract.* 6.

Le Dictionnaire moral a deux sermons sur ce sujet, avec plusieurs réflexions.

Le P. le Jeune, de l'Oratoire.

Essais de sermons, Lundi de la 3e sem. de Carême.

Le P. Texier, 5e Dim. ap. la Pentecôte.

Chenart, Discours.

Les Pères Segneri et Albrizi, prédicateurs italiens.

[Recueils]. — Busée, *Panarium*. V. *Ira*. — *Viridarium*, V. *Mansuetudo*.

Labatha,
Mansi,
Berconius,
Summa Prædicantium,
} Verb. *Ira*.

§ III.

Passages, exemples et applications de l'Écriture.

Desine ab irâ, et derelinque furorem Ps. 36.	Cessez de vous irriter, et laissez la colère.
Irascimini, et nolite peccare. Ps. 4.	Mettez-vous en colère; mais gardez-vous de pécher.
Non te superet ira. Job, XXXVI, 18.	Que la colère ne vous surmonte point.

Verè stultum interficit iracundia. Id. v, 2.	La colère tue vraiment l'insensé.
Mansueti hæreditabunt terram, et delectabuntur in multitudine pacis. Ps. 36.	La terre tombera en partage à ceux qui sont doux, et ils se verront comblés de joie dans l'abondance de la paix.
Spiritum ad irascendum facilem quis poterit sustinere? Prov. XVIII, 14.	Qui pourra souffrir un esprit prompt à s'emporter ?
Impetum concitati ferre quis poterit? Prov. XXVII, 4.	Qui pourra soutenir la violence d'un homme emporté ?
Vir iracundus provocat rixas; qui patiens est mitigat suscitatas. Prov. XV, 18.	L'homme colère excite des querelles; celui qui est patient apaise celles qui étaient déjà nées.
Qui ad indignandum facilis est, erit ad peccandum proclivior. Prov. XXIX, 22.	Celui qui se fâche aisément sera plus prompt à pécher.
Noli esse amicus homini iracundo, neque ambules cum viro furioso. Prov. XXII, 24.	Ne soyez point l'ami d'un homme colère, et ne vivez point avec un homme furieux.
Responsio mollis frangit iram, sermo durus suscitat furorem. Prov. XV, 1.	Une parole douce dompte la colère; la parole dure excite la fureur.
Qui provocat iras producit discordias. Prov. XXX, 33.	Celui qui excite la colère fait naître la discorde.
Ira et furor, utraque execrabilia sunt. Eccli. XXVII, 33.	La colère et la fureur sont toutes deux exécrables devant DIEU.
Noli esse sicut leo in domo tuâ. Eccli. IV, 35.	Ne soyez pas comme un lion dans votre maison.
Ne sis velox ad irascendum. Eccl. VII, 10.	Ne soyez point prompt à vous mettre en colère.
Aufer iram à corde tuo. Eccl. XI, 10.	Bannissez la colère de votre cœur.
Filî, in mansuetudine serva animam tuam. Eccli. X, 31.	Mon fils, conservez votre âme dans la douceur.
Homo homini reservat iram, et à DEO *quærit medelam!* Eccli. XXVIII, 3.	L'homme nourrit sa colère contre l'homme, et il ose demander à DIEU d'être pardonné !
Homo iracundus intendit litem. Eccli. XXVIII, 1.	L'homme en colère allume les querelles.
Memorare timorem DEI, *et non irascaris proximo.* Eccli. XXVIII, 8.	Ayez la crainte de DIEU devant les yeux, et ne vous mettez point en colère contre le prochain.
Omnis qui irascitur fratri suo reus erit judicio. Matth. V, 22.	Quiconque se met en colère contre son frère, méritera d'être condamné par le jugement.
Beati mites, quoniam ipsi possidebunt terram. Id. V, 4.	Bienheureux ceux qui sont doux, parce qu'ils posséderont la terre.
Discite à me quia mitis sum et humilis corde. Matth. XI, 29.	Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur.
In patientiâ vestrâ possidebitis animas vestras. Luc. XXI, 19.	C'est par votre patience que vous posséderez vos âmes.
Date locum iræ. Rom. XII, 19.	Ne résistez point à celui qui s'emporte contre vous.
Sol non occidat super iracundiam vestram; nolite locum dare diabolo. Ephes. IV, 26.	Que le soleil ne se couche point sur votre colère, ne donnez point d'entrée en vous au démon.
Omnem ostendentes mansuetudinem ad omnes homines. Ad Titum, III, 2.	Témoignez votre douceur à l'égard de tous les hommes.
Sit homo tardus ad iram. Jacobi, I, 19.	Que l'homme soit lent à se mettre en colère.

Ira viri justitiam Dei *non operatur.* Ibid.	La colère de l'homme n'accomplit point la justice de Dieu.
Obsecro vos... per mansuetudinem Christi. II Corinth. x, 1.	Je vous conjure par la douceur et la mansuétude de Jésus-Christ.
Si prœoccupatus fuerit homo in aliquo delicto, vos qui spirituales estis, hujusmodi instruite in spiritu lenitatis. Galat. vi, 1.	Si quelqu'un est tombé par surprise en quelque péché, vous qui êtes spirituels, ayez soin de le relever dans l'esprit de douceur.

EXEMPLES TIRÉS DE L'ANCIEN-TESTAMENT.

[Jacob]. — Il est dit dans l'Écriture qu'il faut donner le temps à la colère de passer et de s'éteindre d'elle-même. Jacob, pour calmer l'esprit de son frère, aima mieux céder, et, suivant les conseils de sa mère, il se bannit volontairement de sa propre maison, de peur d'aigrir par sa présence l'esprit d'Ésaü, qui était envenimé contre lui ; il attendit que sa colère fut ralentie : et Dieu approuva son procédé. Il se servit encore de toutes sortes de moyens pour adoucir son frère et pour gagner son amitié ; il lui fit de grands présents, pour lui ôter le souvenir et le chagrin de la faute qu'il avait faite en perdant la bénédiction de son père. Voilà les mesures qu'il faut garder pour apaiser la colère de ceux qui sont animés contre nous ; si l'on ne peut la guérir par raison, il faut avoir recours à l'artifice ; la patience est d'un grand secours, et le temps ralentit les passions les plus violentes. (*Ceci est pris du liv.* 1 *des* Offices *de S. Ambroise, ch.* 21).

[David]. — Avec quelle douceur David supporta-t-il la malignité et l'insolence de Séméï ! Injurié, et outragé injustement, il se regarde, non comme un roi qui peut sans rien craindre faire mourir ceux qui ont l'insolence de le mépriser (et il n'avait qu'à laisser faire ceux qui, animés d'un juste zèle, s'offraient à tirer vengeance de cet outrage fait à l'oint du Seigneur), mais comme un homme sourd qui n'entend rien des injures qu'on lui dit ; ou plutôt comme un pénitent qui reçoit cette humiliation et cet affront de la main de Dieu. « C'est le Seigneur, dit ce prince pacifique, qui a suscité Séméï pour dire des injures à David. » Quand il s'entendit nommer homme injuste et cruel, il n'en parut point ému ; il le souffrit patiemment et s'humilia, et crut mériter toutes les injures qu'on lui disait. Ainsi, qu'un homme vous dise toutes les extravagances qu'il voudra, ne faites pas semblant de les entendre. C'est ici une bonne école pour vous apprendre la patience ? Si vous ne paraissez point touché de ce qu'on vous dit, c'est une marque que vous êtes maître de vous-même, si ce qu'on dit vous alarme, renfermez du moins votre chagrin en vous-même, et empêchez que le trouble de votre cœur ne paraisse au-dehors (*Tiré de S. Basile*).

[Exemples des colères saintes]. — Il ne faut qu'ouvrir les livres saints pour y remarquer qu'il y a des colères justes, raisonnables et saintes, que Dieu même a inspirées, approuvées et même commandées. Moïse, qui était le plus doux de tous les hommes, anima les lévites au massacre de ses frères, pour les punir du crime d'idolâtrie. *Que chacun de vous,* dit-il, *prenne une épée, et allez de porte en porte, faites le tour du camp; que chacun tue son frère et son voisin.* Et, après qu'ils eurent obéi à ses ordres, il leur dit : *Vous avez aujourd'hui consacré vos mains à* Dieu, *en les baignant dans le sang de votre enfant et de votre frère, afin que vous receviez la bénédiction.* Qu'est-ce qui a mérité de si grands éloges à Phinéès, si ce n'est l'indignation qui l'anima contre deux personnes impudiques, qu'il tua de sa propre main dans l'action infâme qu'elles commettaient? Phinéès était fort humain de son naturel; mais il ne put souffrir cette impudence, et se laissa aller au juste mouvement de sa colère en poignardant les deux coupables. Samuël, transporté d'un juste courroux, tua en présence de tout le monde Agag, roi d'Amalec, que Saül avait épargné contre les ordres de Dieu. Élie fit condamner à la mort quatre cent cinquante prêtres qui abusaient de leur ministère, et quatre cents hommes qui servaient aux sacrifices et qui mangeaient à la table de Jézabel. Ce qui fait voir que la colère peut aider quelquefois à faire des actions légitimes. Mais, comme c'était ici par l'ordre de Dieu ou par inspiration divine, cela n'autorise pas les souverains à punir ou à venger leurs injures par eux-mêmes.

[Excès où porte la colère injuste]. — Pour les excès où en sont venus ceux qui se sont laissés emporter à une injuste colère, souvent même pour les plus légers sujets, le texte sacré nous en fournit tant d'exemples, qu'à peine peut-on les compter. En voici quelques-uns des principaux. Le premier, la colère qui transporta Saül lorsqu'il entendit les chants de triomphe dans lesquels il crut qu'on lui préférait David en valeur et en mérite : *Saül percussit mille, et David decem millia.* Car à quelles violences cette colère ne le porta-t-elle pas ensuite contre David, qu'il ne put jamais voir de bon œil et qu'il ne cessa de persécuter?

La colère où entra Nabuchodonosor contre les trois enfants qui refusèrent d'adorer sa statue alla au-delà de toutes bornes, puisqu'elle le porta jusqu'à les faire aussitôt jeter dans une fournaise ardente, dont les flammes s'élevaient de quarante-neuf coudées au-dessus : ce qui montre l'excès de la fureur dont il était lui-même embrasé.

Celle du superbe Aman, dont il est parlé au livre d'Esther, ne fut guère moins violente, et pour un sujet encore plus léger, puisque, pour venger un mépris imaginaire qu'il crut que Mardochée faisait de sa personne, en manquant de le saluer, il prit la barbare résolution de faire massacrer tous les Juifs qui se trouveraient dans les États d'Assuérus, et fit préparer pour Mardochée une croix haute de cinquante coudées, à laquelle Aman lui-même fut attaché, par une juste punition du ciel.

Celle de l'impie Antiochus contre ceux qui refusèrent de renoncer à la loi du vrai Dieu et d'adorer les idoles, est spécialement marquée dans l'Écriture, et l'on sait à quelles cruautés inouïes elle le porta contre les Machabées, qui ne voulurent point déférer à ses édits impies et sacriléges.

[La prudence d'Abigaïl]. — La prudence d'Abigaïl est louée dans l'Écriture, pour avoir calmé l'esprit de David, extrêmement aigri et irrité contre Nabal, son époux. David, pour quelque refus qu'il avait reçu, venait à dessein de mettre tout à feu et à sang dans la maison de Nabal; mais cette femme adroite, étant allée au-devant de lui lorsqu'il était le plus animé, sut si bien l'adoucir et ménager son esprit par sa soumission, par ses paroles respectueuses, par ses humbles remontrances et par ses présents, qu'elle fit rentrer David en lui-même : de sorte que, revenu de son emportement contre le mari, il loua l'adresse et la sagesse de la femme qui avait su si bien s'insinuer dans son esprit, et l'empêcher de commettre des violences dont il ne se fût pas abstenu dans la colère où il était : « Béni soit le Dieu d'Israël, s'écria-t-il, qui a envoyé cette femme à ma rencontre pour arrêter la main qui allait répandre tant de sang, et tirer une cruelle vengeance d'une injure qu'il valait mieux dissimuler ! et vous, femme, je vous souhaite les bénédictions du Ciel pour m'avoir empêché de commettre un crime dont je me serais repenti. Retournez en paix dans votre maison : David a oublié sa douceur pour cette fois, mais il vous en donnera des preuves à l'avenir. »

EXEMPLES TIRÉS DU NOUVEAU-TESTAMENT.

[Le Fils de Dieu]. — Quand on écrit ou qu'on parle contre la colère, on entend toujours parler de celle qui est injuste ou trop violente : car ce n'est point pécher contre la douceur et la mansuétude que de témoigner de la colère contre les crimes et les désordres, particulièrement ceux que nous avons obligation de corriger ou droit de punir : mais il ne faut jamais que cette colère aille jusqu'à l'emportement. Ainsi, nous voyons dans l'Écriture que non-seulement Moïse et David, si recommandables pour leur douceur, se sont mis plusieurs fois en colère, mais que le Sauveur même, qui a été le plus parfait modèle de cette vertu et qui a voulu que nous l'apprissions de lui, a employé cette passion, mais sans en ressentir le trouble ni l'émotion, pour venger les outrages de son Père, en armant de fouets et de cordes ses mains adorables, et faisant paraître sur son visage le juste ressentiment de cette injure. Pour cette seule fois, du reste, qu'il a fait paraître de la colère, combien d'exemples de sa douceur et de son invincible patience !

Aussi, le prophète Isaie, voulant tracer le caractère du Messie, sans parler de sa doctrine ni de ses miracles, ni de toutes ses autres vertus,

apporte seulement les charmes de sa douceur : *Il ne sera,* dit-il, *ni chagrin, ni emporté ; il ne contestera point ; on n'entendra point les éclats de sa voix au-dehors ; il ne brisera point un roseau cassé ; il n'achèvera point d'éteindre la mèche qui fume encore.* Quoiqu'il eût à vivre avec des gens aussi grossiers qu'étaient ses disciples, qui, par leur rusticité, donnèrent si souvent de l'exercice à sa patience, manqua-t-il jamais de douceur pour eux ? Avec quelle condescendance ne s'accommoda-t-il pas à leurs faiblesses ! Avec quelle bonté n'instruisit-il pas leur ignorance ? Avec quelle patience ne souffrit-il pas leurs défauts ? S'il fut obligé de les reprendre quelquefois, ne fut-ce pas toujours avec beaucoup de charité et de douceur ? Que n'eut-il pas à souffrir du zèle indiscret de ces mêmes disciples, comme lorsque quelques uns voulurent faire descendre le feu du ciel sur une ville, pour se venger de l'incivilité des habitants qui n'avaient pas voulu les recevoir, où de l'importunité du peuple lorsqu'ils le fatiguaient par des demandes extravagantes et par des questions inutiles ! Mais les pharisiens mirent sa patience et sa douceur à une plus rude épreuve par les piéges qu'ils lui tendirent, par les questions captieuses qu'ils lui proposèrent, par les insultes qu'ils lui firent, par les calomnies horribles qu'ils lui suscitèrent. Quoiqu'il eût une horreur infinie pour le péché, en eut-il moins de charité et de douceur pour les pécheurs ? En rebuta-t-il jamais un seul ? Ne les rechercha-t-il pas avec empressement ? Ne les accueillit-il pas avec une extrême douceur ? Plus ils étaient misérables, plus il paraissait aimable pour eux ; et la grandeur de leurs maux, bien loin de le dégoûter, ne faisait que redoubler les mouvements de sa compassion. — Mais le théâtre où il fit particulièrement éclater sa patience et sa douceur fut le temps de sa passion, dont le détail serait trop long et nous porterait trop loin.

[La colère d'Hérode]. — Nous avons dans l'Évangile l'exemple de la colère la plus emportée qui fut jamais, dans la personne d'Hérode l'Ascalonite, lequel, alarmé de la nouvelle de la naissance du Messie, qu'il croyait lui devoir ôter la couronne, et trompé par les Mages qui étaient venus de l'Orient pour adorer le nouveau roi sous la conduite d'une étoile, entra dans une si furieuse colère, qu'il fit massacrer tous les enfants qui se trouvèrent dans la bourgade de Bethléem et aux environs, afin d'envelopper dans ce massacre le Messie nouveau-né, par une cruauté qui n'avait point eu d'exemple : ce qui fait voir qu'il n'y a point d'excès dont ne soit capable un esprit ambitieux, quand il est irrité.

[Les Pharisiens]. — Comme la colère n'est différente de la haine que par la durée, qui vit jamais une haine plus furieuse et une colère plus opiniâtre que celle des Pharisiens contre Jésus-Christ, qu'ils persécutèrent avec fureur jusqu'à la mort avec toutes les cruautés imaginables ? *Hæc audientes pharisæi, indignati sunt,* dit l'Évangile ; *repleti sunt irâ, hæc audientes.*

Cette colère alla jusqu'à la fureur : car ils le cherchèrent souvent pour lui ôter la vie ; ils excitèrent le peuple contre lui, jusqu'à vouloir le lapider, et le traîner avec violence sur le haut d'une montagne à dessein de le précipiter. Ce qui obligea souvent le Fils de Dieu de se retirer, d'autres fois de se tenir caché et quelquefois même de se rendre invisible, pour se mettre à couvert de leur violence. Mais, quand le temps marqué par les ordres de son Père fut venu et qu'il eut donné main-levée à la haine et à la fureur de ses ennemis, ils conspirèrent sa mort, qui fut l'effet de la rage et de la haine la plus envenimée qui fut jamais.

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES DE L'ÉCRITURE.

Impii quasi mare fervens. (Isaiæ, 57,20). — Le prophète Isaïe compare l'homme dans l'emportement de sa colère à la mer lorsqu'elle est agitée des vents et des tempêtes. Cette idée renferme une grande instruction. Rien ne représente mieux le ciel que la mer. Quand elle est calme, c'est comme un grand miroir qui reflète tous les mouvements des cieux, et dans lequel les astres et les étoiles semblent se reproduire ; mais dès lors que l'orage a troublé le calme des eaux, toutes ces images célestes disparaissent. Tel est l'homme raisonnable : tant que le calme est dans son cœur, la Divinité semble être représentée dans son âme ; mais, aussitôt que l'orage a troublé ce calme, l'image divine disparaît, et cet homme n'est plus que le portrait du démon, dont il représente les blasphèmes et les fureurs.

Nonne ardorem refrigerabit ros? (Eccli. 18,16). — Il en est de la colère comme d'un vase rempli de quelque liqueur, lequel bouillonne auprès d'un grand feu, et dont un peu d'eau froide rabat aussitôt les bouillons. Ainsi quelque emportement de colère dont un homme puisse être prévenu, aussitôt qu'on lui répond doucement, il est contraint de se remettre, et de calmer les fougues de cette dangereuse passion, « Ne me dites point, dit S. Chrysostôme, que ce que vous répondrez à cet homme passionné ne sera que pour éteindre sa colère: car je vous avertis qu'il en est de la colère comme d'un incendie : tout ce qu'on jette dessus ne sert que de matière à un plus grand embrasement. »

Discite à me quia mitis sum. (Matth. 11,29). — Cette belle vertu parut en toute sa perfection dans le Sauveur du monde : on n'entendit point sa voix dans les places publiques, dit le prophète ; il renvoyait les plus grands pécheurs avec des paroles de paix et de consolation ; il se laissa conduire à la mort comme une innocente brebis qui se tait devant celui qui lui ôte sa toison ; il répondit aux disciples, qui voulaient faire descendre le feu du ciel sur un peuple ingrat, qu'ils ne savaient de quel esprit ils étaient, voulant leur faire comprendre que l'esprit de la douceur devait être le leur, comme il était le sien : il pria pour ses bourreaux

et il tâcha d'excuser leur crime ; et si pendant la vie il fit des corrections dures et sévères aux scribes et aux pharisiens, c'est qu'il voyait leurs cœurs plein d'envie, de fiel, d'animosité, et des autres passions contraires à cette divine vertu de la douceur, sans laquelle toutes les observations extérieures de la loi ne servaient qu'à nourrir leur orgueil,

Benignitas et humanitas apparuit Salvatoris nostri Dei. (Ad Tit. 3). S, Paul, pour dire que le Verbe s'est incarné, dit que l'humanité, c'est-à-dire, la mansuétude et la bénignité de Dieu a paru aux yeux des hommes ; comme si tout Jésus-Christ n'était que douceur, et s'il ne s'était fait homme que pour nous faire voir la clémence de Dieu, enfin, comme si toute l'économie de l'Incarnation n'était qu'une démonstration évidente de l'ineffable débonnaireté de Dieu. On n'avait, dit S. Bernard, que trop de connaissance de son pouvoir infini, de sa sagesse et des rigueurs de sa justice redoutable ; mais on ne savait pas encore les excès de sa clémence. *Dites à la fille de Sion que ce Roi de mansuétude vient :* comme si les hommes n'attendaient rien d'un Dieu incarné, que de la clémence et de la douceur.

Qui irascitur fratri suo reus erit judicio. (Matth. 5). Tout ce que font ces personnes emportées, en cet état de fureur volontaire, tout ce qu'elles disent et tout ce qu'elles pensent, n'est que pour satisfaire leur humeur violente ; et, parce qu'elles la devraient reprimer et dompter au lieu de lui obéir, tout ce qu'elles font pour la fomenter au lieu de la détruire devient pour elles autant de chefs d'accusations devant le souverain juge. Mais, avant de paraître à ce redoutable jugement, tous ces pécheurs impatients, qui ne veulent rien souffrir de tout ce qui leur déplaît ; se trouvent coupables de tout ce qu'ils méditent pour contenter leur passion, de tout ce qu'ils ont résolu de faire contre leur prochain, de toutes les injures qu'ils disent, de toutes les médisances et calomnies qu'ils font, de toutes les querelles qu'ils suscitent, de toutes les hâines et inimitiés qu'ils font naître et qu'ils nourrissent dans leurs cœurs,

Usquè hùc venies, et hic confringes tumentes fluctus tuos. (Job. 38). Quand quelque mouvement de colère s'élève malgré nous dans notre cœur et sans que nous l'ayons prévu, sitôt que nous nous en apercevons, il faut que la volonté fasse le même commandement à cette passion fougueuse que Dieu fit autrefois à la mer : *Usquè hùc venies, et hìc confringes tumentes fluctus tuos* : Vous viendrez jusque-là, et vous ne passerez pas plus avant. Ce grain de sable fut comme la barrière que Dieu mit aux flots, et qu'il leur défendit de franchir. De même, vous ne pouvez pas quelquefois empêcher la colère de s'élever, ni prévoir cette tempête qui s'excite dans votre âme ; mais, sitôt qu'elle arrive à la raison, qui est de cette loi naturelle que Dieu a écrite de son doigt : *Hùc usquè venies*, il faut qu'elle s'arrête là, que la volonté lui intime ses ordres, et qu'usant de la puissance

qu'elle a reçue de Dieu, elle apaise ces mouvements qui l'ont troublée.

Date locum iræ. (Roman. 12). — C'est l'apôtre S. Paul qui, de la part de Dieu, nous dit ces paroles, auxquelles on peut donner ce sens : « Arrêtez-vous, colère humaine, et faites place à celle de Dieu, qui veut bien vous faire justice et venger l'injure qu'on vous a faite. » Il ne vous appartient pas d'en tirer vengeance ; c'est à lui que la gloire en est due : *Scriptum est enim,* ajoute ici l'Apôtre: *Mihi vindictam, et ego retribuam, dicit Dominus.* Dieu s'est réservé l'honneur de vous venger, en combattant celui qui vous offense et en terminant, lui seul, une querelle qui autrement causerait d'étranges désordres ; n'usurpez rien sur ses droits, dont il est extrêmement jaloux, et ne lui ôtez pas l'honneur qu'il veut avoir de vous défendre sans second. *Quem enim honorem litabimus* Deo, *si nobis arbitrium defensionis arrogaverimus?* dit Tertullien.

§ IV.

Pensées des SS. Pères.

Ira hominis est perturbatio animi concitati. August. 124 in Joan.

La colère dans l'homme est le trouble et l'émotion d'un esprit ému et violemment agité.

Nulli irascenti ira sua videtur injusta. Id. lib. De verâ innoc., 319.

Personne ne croit que la colère soit injuste et déraisonnable.

Nondùm odimus eos quibus irascimur; sed, ista ira, si manserit et non citò evulsa fuerit, crescit et fit odium. August. in psal. 30, serm. 2, exposit. 2.

Nous n'avons pas encore conçu une haine formée contre ceux qui ont excité notre colère : mais, si cette colère demeure quelque temps dans le cœur, elle devient une véritable haine.

Ira hominis turbida est, et non sinè cruciatu animi. Aug, II, quæst. ad simpl. quæst. 2.

La colère de l'homme est tumultueuse, et ne s'émeut pas sans causer une grande peine à l'esprit.

Ira est libido vindictæ, quæ inveterata fit odium. August. 50 Homil. homil. 42.

La colère est un désir de vengeance, qui, conservé, se change en haine.

Non fratri irascitur qui peccato fratris irascitur. Qui ergò fratri, non peccato, irascitur, sinè causâ irascitur. Id. Retract. 19.

Celui qui s'irrite contre le péché de son frère ne se met pas pour cela en colère contre sa personne. Celui donc qui se fâche contre son frère, au lieu d'être fâché de son péché, n'a nul sujet de se mettre en colère.

A verbis durioribus parcite, quæ, si emissa fuerint ex ore vestro, non pigeat ex ipso ore proferre medicamenta, ex quo facta sunt vulnera. Id. Epist. 109 ad Monachos.

Abstenez-vous de paroles dures et piquantes, et, s'il vous en échappe quelqu'une, n'ayez pas de peine d'y appliquer le remède de la même bouche, qui a fait une si sensible plaie.

Salubrius est etiam iræ justè pulsanti non aperire penetralia cordis, quàm admittere non facilè recessuram. August.

Il vaut mieux ne point ouvrir la porte de son cœur à une colère même juste, que de ne la pouvoir chasser qu'avec peine après lui avoir donné entrée.

Quæ iracundia sanari potest, si patientiâ Filii Dei *non sanetur?* Id. De agone Christ. 11.

Qui peut guérir la colère, si la patience du Fils de Dieu ne la guérit pas?

In disciplinâ christianâ non tàm quæritur utrùm pius animus irascatur, sed quarè. De Civit. Dei, IX, 5.

Dans l'école du christianisme, on ne s'informe pas tant si une âme pieuse s'est mise en colère que du sujet pour lequel elle s'y est mise.

Quidquid ulcerato animo dixeris, punientis est impetus, non charitas corrigentis. August. in c. 6, Galat.

Tout ce que vous direz pendant que votre esprit est aigri sera plutôt l'effet d'un désir de punir ou de tirer vengeance que de la charité qui veut corriger le coupable.

Qui citò irascitur, quia citò motus est, desinit irasci alteri; qui autem iram suam vult probare justam plus inflammatur. Ambros. I, Offic.

Celui qui est prompt à se mettre en colère, comme il s'est bientôt emporté, il s'apaise aussi bientôt; mais celui qui veut justifier sa colère s'irrite et s'enflamme davantage.

Iram, quam homo prævenire non potest, mitigare potest. Id. ad Vercell. Episc.

Si un homme ne peut pas prévenir la colère qui s'excite en son cœur malgré lui, il peut du moins l'apaiser.

Contrà iracundiæ malum opponimus suavissimum patientiæ bonum. Ambros.

Au mal fâcheux de la colère nous opposons un bien infiniment doux et souhaitable, la patience.

Ira, si ultrà modum efferbuerit, atrociter mentem exulcerat, sensum hebetat, linguam immutat, oculos obumbrat, totumque corpus perturbat. Id., in Præc. ad Miss.

Si la colère passe les bornes, elle fait une cruelle plaie à l'âme qui s'y laisse emporter, émousse le sentiment, épaissit la langue, trouble la vue, et met en révolution tout le corps.

Resiste iræ, si potes, cede, si non potes. I. Offic. 21.

Résistez à l'homme colère, si vous pouvez; si vous ne pouvez pas, cédez-lui.

Per iram sapientia perditur, ut quid quove ordine agendum sit nesciatur. Greg. V, Moral.

On perd la sagesse et la prudence dans la colère, on ne sait plus ce qu'on doit faire ni de quelle manière le faire.

Plerumquè per silentium clausa ira intrà mentem vehementiùs æstuat, et clamosas tacita voces format. Ibid.

Il arrive souvent que la colère qu'on couvre sous un morne silence s'enflamme davantage dans le cœur, et qu'en se taisant au-dehors elle crie bien haut au-dedans.

Janua vitiorum omnium iracundia est: quâ clausâ virtutibus intrinsecùs dabitur quies; apertâ verò, ad omne facinus armabitur animus. Hieronym. in Prov. III. 29.

La colère est la porte de tous les vices: quand cette porte est fermée, toutes les vertus sont en repos au-dedans; mais, si elle est ouverte, l'âme est comme armée pour tous les crimes.

Mansuetudo imaginem Dei *in nobis servat, sed ira dissipat.* August.

La douceur conserve en nous l'image de Dieu; la colère l'efface et la dissipe.

Ira, si vehementiùs inflammetur, hominem de mentis statu dejicit. Nazianz. Deplorat. calam. animæ suæ.

Si la colère s'enflamme outre mesure, elle met l'esprit hors de sa situation légitime.

Irasci hominis est, iram non perficere christiani. Salvianus Epist. 9.

C'est la nature de l'homme de se laisser prévenir par la colère; mais c'est le propre du chrétien de ne point exécuter les choses auxquelles elle nous porte.

Una ira omnibus armata est criminibus. S. Paulinus, Epist. 2.

La seule colère est, pour ainsi dire, armée de tous les crimes.

Vehemens ira brevi momento res nefandas molitur. Chrysost. Homil. 3, in Joann.

Un violent emportement fait faire d'étranges choses et commettre de grands crimes en peu de temps.

Feræ potiùs quàm iracundo homini cohabitandum est. Id. Homil. 29, ad pop. Antioch.

Il vaut mieux habiter avec une bête farouche, qu'avec un homme sujet à la colère.

Priorem semetipsum punit et castigat intrà semetipsum tumens, adversùs se pugnans et exardescens. Ibid.

L'homme en colère se punit tout le premier, en s'élevant et combattant contre lui-même.

Ira hominem in ferarum rabiem perducit, et dracone sæviorem efficit. Id. Homil, 4, in Matth.

La colère conduit l'homme jusqu'à la fureur des bêtes, et le rend plus cruel qu'un dragon.

Ira voluntarius dæmon, insania spontanea. Homil. 46 de diversis.

La colère est un démon auquel nous nous soumettons de notre plein gré ; c'est une folie volontaire.

Nescio quis possit regnum DEI *possidere, cùm is qui irascitur à regno separetur.* Hieron. in cap. 5 Galat.

Je ne sais qui pourra posséder le royaume du ciel, puisque celui qui se met en colère en est exclu.

Quid refert inter provocantem et provocatum, nisi quòd ille prior in maleficio deprehenditur, iste posterior? Tertull. De patient. x.

Quelle différence y a-t-il entre celui qui attaque et celui qui se défend de la même manière, sinon que l'un est le premier à faire le mal, et l'autre le suit ?

Ira vincitur lenitate, mansuetudine furor extinguitur. Chrysost. serm. 58.

La douceur calme la colère, et la mansuétude apaise et éteint la fureur d'un homme emporté.

Hæc est natura iræ, ut dilata languescat et pereat, prolata verò magis ac magis conflagret. Beda, sup. Parad. 11.

C'est le propre de la colère de se ralentir et de s'éteindre tout-à-fait quand on temporise, et de s'enflammer davantage quand on la prolonge et qu'on l'entretient.

Non irasci ubi irascendum est, peccatum est; plus verò irasci quàm irascendum est, peccatum peccato addere est. Bernardus, in Epist.

Ne se point mettre en colère quand il est nécessaire de s'y mettre, c'est péché : mais s'émouvoir et s'emporter plus qu'on ne doit quand il faut s'y mettre, c'est ajouter péché sur péché.

Superbia mihi aufert DEUM, *invidia proximum, ira me ipsum.* Hugo à S.-Victore.

L'orgueil me fait perdre DIEU, l'envie le prochain, et la colère me ravit à moi-même.

[*Utendum est irâ ut milite, non ut duce.* Senec. IV, irâ. 4.

Il faut se servir de la colère comme d'un soldat pour obéir, et non comme d'un chef qui commande.

Iracundiam qui vincit, hostem superat maximum. Id.]

Celui qui surmonte la colère est victorieux du plus terrible ennemi.

§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[Distinction]. — Il faut remarquer d'abord qu'il ne s'agit pas ici de la colère en tant qu'elle est une passion naturelle, qui non-seulement est sans péché lorsqu'elle est conduite par la raison, mais qui est même nécessaire pour les grandes et héroïques actions, et d'un grand secours pour toutes les vertus où il se trouve quelque difficulté à vaincre et quelque puissant obstacle à surmonter : mais il est question du vice de la colère, qui emporte l'âme à de grandes violences, et souvent à des extrémités où elle ne garde plus de mesure, dans l'exécution de ses desseins, contre ceux qu'elle attaque. Car alors ce n'est plus une passion humaine, qui produit en nous un mouvement de promptitude qui trouble et dont les premiers mouvements sont pardonnables, mais une fureur qui porte à d'étranges excès, à des crimes horribles.

[Définition]. — S. Thomas (2.-2., *quæst.* 48, *art.* 1) dit que ce n'est autre chose qu'un désir et un appétit de vengeance, laquelle en quelques occasions peut être justement recherchée ; d'où ce saint docteur conclut que cette passion, du côté de son objet, n'est pas mauvaise, quoiqu'elle le puisse être par excès ou par défaut : c'est-à-dire, lorsqu'on se courrouce plus que la raison ne le permet, ou qu'on ne s'irrite pas quand il est nécessaire, savoir quand il s'agit de l'intérêt de DIEU ou de la justice. S. Augustin en donne une idée un peu différente, et veut que ce soit « un mouvement impétueux et turbulent de l'appétit pour détruire les obstacles qui nous empêchent d'agir avec toute la facilité que nous souhaiterions. » Cette définition est en effet plus générale, et s'étend jusqu'aux choses privées de raison, insensibles, contre lesquelles nous nous mettons souvent en colère. Mais, pour en donner une idée juste et entière, qui en explique la nature et les effets, il faut dire que c'est une ardente passion qui, sur l'apparence de nous venger, nous anime au ressentiment d'un mépris ou d'une injure, qu'on croit qui nous est faite, à nous ou à ceux que nous chérissons, et qui nous porte à rompre les obstacles qui s'opposent à nos desseins.

[La douceur]. — La douceur et la mansuétude, qui est opposée à la colère, n'est point une passion, mais une vertu. Elle réprime ou modère la colère contre ceux de qui nous avons reçu injure ou affront. Elle est différente de la *clémence*, comme le remarquent S. Ambroise et après lui S. Thomas, en ce que la clémence consiste proprement à modérer la peine et le châtiment extérieur que mérite un criminel, ou celui qui nous a offensés injustement:

mais la mansuétude et la douceur, modèrent, calment, apaisent ou répriment entièrement la passion de la colère : ce qui fait que ces deux vertus sont différentes dans leur objet et dans leurs effets, quoiqu'on les confonde assez souvent.

[Différence de l'indignation et de la colère]. — La colère et l'indignation, qui sont deux termes dont on se sert en cette matière, et que l'on confond aussi ordinairement, sont pourtant différentes de nom et d'effet : Car l'indignation est un mouvement et une espèce d'aiguillon vif et subit, qui surprend la raison, et qui n'est pas libre : d'où vient que c'est proprement la première émotion de la passion de la colère, qui s'excite à la vue ou au récit de quelque chose qui choque ou la raison ou notre inclination : et par la colère on entend proprement une tristesse plus volontaire et plus constante que l'on fomente, et qui conserve le désir de se venger à l'occasion. Or, on pèche en ces deux manières : — la première, en ne réprimant pas ce mouvement subit, après que la raison a fait une suffisante réflexion sur l'injustice de notre colère, ou sur l'excès où elle nous emporte ; — la seconde, en fomentant le désir de la vengeance qu'elle nous inspire, en attendant le temps de la faire éclater.

[Quand la colère est péché]. — La colère, dit encore S. Thomas, est quelquefois péché, et quelquefois elle ne l'est pas. Car, si elle passe les bornes de la raison ou qu'elle agisse contre ses ordres, la voilà condamnée par l'Apôtre et mise au rang des péchés ; mais, si elle garde la mesure et la règle de la raison, elle ne peut être péché : il n'y a point de péché qui ne soit contraire à la raison. Pour savoir maintenant quelle sorte de péché c'est, ce même saint docteur dit : — 1°. que le mouvement déréglé de la colère, considéré par rapport à son sujet, est péché mortel de sa nature, parce qu'il recherche une injuste vengeance, et agit en même temps contre la justice de la charité ; — 2° qu'il peut arriver que le mouvement déréglé de cette colère, de la part de son objet, qui n'est autre que la vengeance, ne sera qu'un péché véniel et léger, si l'acte est imparfait : ce qui arrive lorsque ce mouvement prévient la raison, ou qu'on recherche une vengeance légère.

[Différentes espèces de colère]. — Le déréglement de cette passion, selon ce même Ange de l'École, peut se prendre de trois chefs : — ou de la disposition d'un naturel ardent et bilieux, qui nous porte à nous irriter facilement ;— ou de la durée de la colère, lorsque l'injure reçue, demeurant fortement imprimée dans notre esprit, nous cause une tristesse qui nous rend fâcheux et insupportables à nous-mêmes ; ou — bien de la vengeance recherchée avec un désir opiniâtre. De-là est venue cette division, qui partage la colère en trois espèces, — savoir : colère *aiguë* ou prompte, colère *amère*, colère *difficile*. Au premier rang sont ceux qui s'irritent

pour des sujets très-légers, et presque à tout moment ; les moindres choses les emportent ; une parole, un geste, une mine froide, un léger accident suffisent pour cela. Au second rang est cette amertume même que S. Paul nous commande de bannir de nos cœurs : *Omnis amaritudo et ira tollatur à vobis* (Eph. 4). C'est la colère de ceux qui ne font autre chose que de se ronger eux-mêmes, et qui, étant dans l'impuissance de se venger, en conservent toujours un furieux désir, qu'ils couvrent sous les froideurs d'un visage pâle et défait. Enfin, au troisième rang, sont les furieux qui écument, qui enragent, et qui, paraissant avec un visage farouche, ressemblent à de véritables énergumènes.

Notre colère est criminelle au-dehors : — 1°. lorsqu'elle éclate en paroles aigres, amères, piquantes, accompagnées même d'injures, de médisances, de calomnies, d'imprécations, de jurements et de blasphèmes ; — 2°. lorsque non-seulement elle a enflammé le cœur et répandu son venin dans la bouche ; mais encore lorsqu'elle paraît dans nos actions par le dommage que nous faisons à notre prochain, dans son bien, dans son honneur ou dans la vie, pour satisfaire notre vengeance. Cette passion peut encore être considérée d'une autre manière, non pas tant comme un désir déréglé de vengeance que comme une sensibilité excessive, une délicatesse d'esprit, qui fait que, dans les maux qui nous arrivent, nous nous abandonnons à une tristesse désordonnée. C'est ce que nous appelons *impatience*, qui nous porte aux plaintes et aux murmures, bien souvent même contre Dieu.

[Le commandement qui défend la colère]. — Dans ce commandement, on voit clairement la différence qu'il y a entre la loi et l'Évangile : la loi défendait seulement l'homicide, mais l'Évangile défend même la colère, comme passion portant à l'homicide. Ainsi, le Fils de Dieu ajoute cette perfection à la loi de Moïse par la loi qu'il est venu établir, parce que, au lieu que, selon l'explication des docteurs de la loi ancienne et des pharisiens, elle ne défendait que l'action extérieure du meurtre et de l'homicide, il veut, par la nouvelle, en ôter le principe, la cause, et pour ainsi dire en arracher la racine.

Cependant, les théologiens, examinant les paroles dans lesquelles est conçu le prétexte de ne nous point mettre en colère contre nos frères (*Omnis qui irascitur fratri suo*), remarquent qu'autre chose est de se mettre en colère contre son frère, et autre chose de se mettre en colère contre les vices de son frère. C'sst une chose louable de se mettre en colère contre les vices de son frère, mais non pas contre son frère même. Nous devons aimer la personne de notre frère, parce qu'il est une créature de Dieu, comme nous ; mais nous devons haïr son péché, parce que c'est l'ouvrage du démon. Or, parce qu'il y a danger de tomber dans le malheur de haïr la personne qui pèche en pensant seulement haïr son péché,

le meilleur est de concevoir plutôt de la douleur de la chute du prochain que de la colère et de l'indignation.

[Remèdes contre la colère]. — Comme on ne peut guérir un mal sans en connaître la cause, il faut examiner quels sont les principes de la colère, pour y appliquer les remèdes qui leur sont opposés : car, si la colère est d'un tempérament ardent, d'un esprit bouillant, le remède est alors de s'appliquer sérieusement à vaincre cette humeur, à dompter et à mortifier ses passions, et de se faire une loi de n'agir et parler jamais quand on se sent de l'émotion, quelque raisonnable qu'elle paraisse. — Si la colère vient d'un fond d'orgueil, qui fait croire que tout nous est dû et qu'on ne nous rend pas assez d'honneur, ou que l'on nous méprise, le remède sera de nous efforcer d'acquérir l'humilité : car c'est sans doute pour cela que le Fils de Dieu veut que nous apprenions de lui-même l'humilité avec la douceur, parce qu'un homme humble est toujours doux et modéré. — Que si enfin la colère vient de l'attachement que nous avons à certains biens, dant nous ne pouvons souffrir qu'on nous prive sans emportement, le remède est de modérer nos désirs et de renoncer à ces attachements déréglés.

[De la douceur : d'où elle naît, et ses effets]. — La douceur est une vertu à l'épreuve de tous les maux, de toutes les injures et de tous les accidents de cette vie : en sorte que rien ne nous trouble, rien ne nous irrite, rien ne nous peut mettre en colère. Elle est l'effet d'une invincible patience, d'une profonde humilité, d'une mortification continuelle de nos passions, qu'elle tient si assujetties à la raison, qu'elle ne leur permet pas le moindre mouvement déréglé ; c'est une vertu qui renferme ou suppose presque toutes les vertus. Il ne faut donc pas s'imaginer que ce soit l'effet d'un esprit lent, d'un naturel heureux, d'une bonne éducation ou d'une honnêteté naturelle, quoique tout cela soit de grandes dispositions pour l'acquérir. C'est une effusion du Saint-Esprit dans une âme. Il n'y a qu'un chrétien, et un parfait chrétien, qui puisse avoir cette vertu, et on n'est point véritablement chrétien, quand on ne l'a pas.

La douceur ne détruit pas tout-à-fait la colère, puisque celle-ci peut être juste, qu'elle est souvent un effet du zèle et un remède aux défauts qu'il veut corriger ; mais la douceur modère et règle la colère ; elle fait qu'on ne s'y met ni souvent ni aisément, et qu'on ne s'y met que pour de grandes raisons. Elle souffre que la colère soutienne quelquefois la raison, mais non qu'elle la prévienne ou la trouble ; elle empêche les emportements et les mauvais traitements ; elle bannit les paroles aigres et outrageuses ; si elle permet quelques reproches, elle ne souffre pas qu'ils soient offensants ; elle veut qu'ils soient un effet de la charité et du zèle, et non de la passion.

§ VI.

Endroits choisis des Livres spirituels et des Prédicateurs.

[La colère juste et raisonnable]. — Quand on s'élève avec tant de chaleur contre la colère, on entend toujours parler de celle qui est injuste et violente ; qui, après avoir troublé la raison, nous porte à ces excès dont nous rougissons nous-mêmes, après que notre esprit a repris sa situation ordinaire : car on ne peut nier que cette passion ne soit nécessaire pour les grandes actions. C'est elle qui excite les vertus languissantes, qui donne de l'ardeur à celles qui combattent, et qui leur inspire ce beau feu dont elles doivent être animées. Sans le secours de cette passion, les plus excellentes vertus se relâcheraient à tout moment : la justice ne se porterait pas à la vengeance des crimes avec tout le zèle qu'elle doit ; la valeur ne produirait pas ces grandes et héroïques actions qui la font admirer, et qui la rendent redoutable, si elle n'était sollicitée par une juste colère ; sans elle, nous n'aurions pas cette noble indignation que l'âme conçoit pour les choses injustes ; ce vertueux chagrin et cette sainte impatience qui nous prennent à la vue des vices et des désordres, ainsi que le ressentait le saint roi David, ne nous feraient pas dire avec lui : *Tabescere me fecit zelus meus, quia obliti sunt verba tua* (Ps. 118) : Mon zèle m'a flétri le cœur et fait sécher sur mes pieds, lorsque j'ai vu cet oubli presque général de votre loi, ô mon Dieu ! C'est donc cette juste colère, conduite par la raison, qui sert d'aiguillon à toutes les vertus, pour nous faire avancer vers le ciel. C'est d'elle que prend sa naissance ce juste dépit dont l'âme se sent piquée à la rencontre des obstacles qui la traversent dans l'accomplissement des volontés de Dieu, et dont elle tire les forces nécessaires pour les surmonter. C'est, en un mot, cette juste et raisonnable colère qui a formé les Phinéès, les Élie, les Josias, les Jean-Baptiste, les Ambroise, les Chrysostôme, et tous ces grands zélateurs de la gloire de Dieu qui ont exposé leur vie et employé des paroles de feu pour confondre et détruire le vice. Cette passion donc, ménagée et conduite par la raison, est bonne ; et, lorsqu'elle suit les mouvements du Saint-Esprit, elle fait les bons juges, les zélés prédicateurs et les saints pénitents. (Le P. Texier, *Dominicale*).

[De la douceur]. — La douceur, qui doit réprimer ou modérer la colère, est une vertu qui nous porte à parler doucement et amiablement à ceux qui nous attaquent, qui nous contrarient et qui nous offensent par leur paroles ou par leurs actions ; qui fait que, selon les principes de l'Évangile, nous rendons le bien pour le mal, nous prions pour ceux qui nous

persécutent, nous effaçons, autant qu'il nous est possible, le souvenir du tort qu'on nous a fait. C'est un divin écoulement de la suavité de l'esprit de Dieu dont il est parlé dans la Sagesse : *Spiritus suavis benefaciens, benignus, stabilis* (Sap. 7), qui nous donne une modération d'esprit que l'amertume du dehors n'aigrit point, une tranquillité d'âme qui ne peut être altérée ni troublée. Cette mansuétude est comme l'éclat de la divine charité, qui nous donne une conversation facile et affable avec tout le monde, et qui fait que nous regardons et que nous supportons les défauts du prochain sans rebut, sans aigreur, et avec compassion. (*Le même*).

[La colère vice très-commun]. — Quoique la colère soit si pernicieuse, il n'y a point néanmoins de passion plus commnne ; et il semble que la nature, pour nous punir de tous nos crimes, ait voulu, que, comme une furie vengeresse, elle persécutât tous les hommes. Il ne se voit point de nation qui n'en ressente la fureur, et, de tant de peuples différents en coutumes, en habits et en langage, il ne s'en est point encore trouvé qui soit exempt de cette cruelle passion. Nous avons vu des peuples entiers qui se sont défendus contre le luxe, à la faveur de la pauvreté, et qui ont conservé leur innocence pour n'avoir jamais connu les richesses. Nous en savons qui, pour n'avoir point de demeure arrêtée, sont dans un perpétuel mouvement, et changent de lieu quand ils ne trouvent plus de quoi vivre dans celui où ils sont. Nous en connaissons d'autres qui possèdent tout en commun, ne savent point disputer pour une partie, et ne connaissent point les injustices que l'avarice a fait naître parmi nous. Mais il ne s'en est point encore trouvé qui soit exempt de la colère : elle règne parmi les peuples civilisés aussi bien que parmi les barbares ; elle commande en tous les lieux de la terre. (Le P. Senault, *De l'usage des passions*).

[Effets de la colère dans le monde]. — Cette passion produit d'étranges effets dans le monde. Elle en a mille fois changé la face depuis sa naissance ; il n'y a point de province où elle n'ait fait quelques dégâts, et l'on ne trouve point de royaume qui ne se ressente encore de sa violence. Ces ruines, qui ont autrefois été les fondements de quelque superbe ville, sont les restes de la colère ; ces monarchies qui gouvernaient autrefois toute la terre, et que nous ne connaissons plus que par l'histoire, ne se plaignent pas tant de la fortune que de la colère ; ces grands princes dont l'orgueil est réduit en poudre soupirent dans leurs tombeaux et n'accusent que la colère de la perte de leur vie et de la ruine de leurs États. Les uns ont été assassinés dans leur lit ; les autres, comme des victimes, ont été immolés auprès des autels ; les uns ont fini malheureusement leurs jours au milieu de leurs armées, et tant de soldats qui les environnaient ne les ont pu défendre de la mort ; les autres ont perdu la vie sur leur ruine, sans que cet éclat qui brille sur le visage des rois pût étonner leurs meurtriers ; les uns ont vu leurs propres enfants attenter à leur personne, les autres

ont vu répandre leur sang par la main de leurs esclaves : mais, sans se plaindre de leurs parricides, ils ne se plaignent que de la colère, et, oubliant leurs propres désastres, ils ne condamnent que cette passion qui en est la source féconde et malheureuse. (*Traduit de* Sénèque).

Nous serions perdus si la colère était aussi opiniâtre qu'elle est prompte à se soulever, et la terre ne serait plus qu'une solitude, si cette passion avait autant de durée qu'elle a de chaleur. La nature ne pouvait mieux nous faire paraître le soin de notre conservation qu'en donnant des bornes étroites à la plus farouche de toutes les passions. Encore ne laisse-t-elle pas de causer beaucoup de malheurs en ce peu de temps qu'elle dure : car, outre qu'elle trouble l'esprit de l'homme, qu'elle altère sa couleur, qu'elle allume des flammes dans ses yeux, qu'elle met des menaces dans sa bouche et qu'elle arme ses mains de tout ce qu'elle rencontre, elle produit de plus les étranges effets que nous venons de rapporter.

Cette passion veut toujours paraître raisonnable, même dans ses excès : car elle cherche des excuses à ses crimes. Quoiqu'elle répande le sang humain, qu'elle immole des victimes innocentes, qu'elle renverse des villes entières, et que sous leurs ruines elle ensevelisse leurs habitants, elle veut que l'on croie qu'elle est raisonnable ; souvent elle reconnaît elle-même l'injustice de ses ressentiments : néanmoins elle persévère sans raison, de peur qu'on ne s'imagine qu'elle a commencé sans sujet. Son injustice la rend opiniâtre ; elle veut que son excès soit une preuve de sa justice, et que tout le monde s'imagine qu'elle a puni justement ses ennemis, parce qu'elle les a punis sévèrement. Voilà ce que la colère a de plus insolent que les autres passions, qui, dans leur dérèglement, sont aveugles ; celle-ci abuse impudemment de la raison, et l'emploie pour excuser ses crimes, après s'en être servie pour les commettre.

Elle est la cause de tous les maux, et il ne se commet point de crimes dont elle ne soit coupable. Il n'y a rien de plus fâcheux que les inimitiés : n'est-ce pas la colère qui les entretient ? Y a-t-il rien de plus cruel que le meurtre ? eh ! qui le conseille, que la colère ? Quoi de plus funeste que la guerre ? mais ignore-t-on que c'est la colère qui l'allume ? Elle étouffe même toutes les autres passions, quand elle règne dans une âme, et elle est si absolue en sa tyrannie, qu'elle change l'amour en haine, et la pitié en fureur. On a vu des avares trahir leurs inclinations pour contenter leur colère ; il s'est trouvé des ambitieux qui ont refusé les honneurs qu'on leur présentait, et qui ont foulé aux pieds les diadèmes, parce que la colère, qui occupait toute leur âme, y avait éteint les désirs de leur gloire.

Ce qu'il y a de plus fâcheux dans cette fougueuse passion, c'est qu'elle tire sa naissance de toutes choses. Car, encore qu'elle se répande comme les embrasements, il ne faut qu'une étincelle pour l'allumer : elle est si facile à s'émouvoir que souvent ce qui devrait l'apaiser l'irrite, et ce qui pourrait la satisfaire l'offense. La négligence d'un serviteur met un homme

en fougue; la liberté d'un ami le jette dans le désespoir, et la raillerie d'un ennemi l'engage dans le combat. Avec tous ces malheurs, la colère serait supportable, si elle pouvait prendre conseil; mais elle est si violente dans sa naissance même, qu'elle est incapable de recevoir les avis qu'on lui donne: car elle ne croît pas successivement, comme les autres passions; elle ne fait pas son progrès avec le temps; il ne lui faut pas des mois pour jeter des racines dans notre cœur: un moment lui suffit pour se former, elle a déjà toutes ses forces quand elle naît. (Le P. Senault, *Ibid*).

[Il est malaisé de se bien servir de la colère]. — Il n'est rien de plus malaisé que de bien user de la colère, et elle est si farouche qu'il est plus facile de l'éteindre que de la régler, et de la bannir tout-à-fait de notre âme que de la modérer; car elle est si violente qu'on ne peut la réprimer, et elle est si soudaine qu'on ne la saurait prévenir. Ses premiers mouvements ne sont pas en notre pouvoir, et, dès lors qu'ils sont élevés, elle a fait la plus grande partie de ses ravages. Les autres passions sont redoutables en leur progrès, comme les scorpions, qui portent leur venin à la queue. Une haine naissante peut se guérir; mais, quand elle s'est accrue avec le temps, elle défie tous les remèdes; une envie qui n'est pas encore bien formée peut s'effacer, mais, quand elle a pris toutes ses forces, il faut que le ciel fasse des miracles pour l'étouffer; un amour qui n'a pas encore passé des yeux dans le cœur s'éteint aussitôt qu'il s'est allumé, mais, quand il a pénétré dans le fond de l'âme, qu'il a porté ses flammes dans la volonté, il faut bien du temps pour l'amortir, et si la haine, le dépit et la jalousie ne viennent au secours de la raison, elle aura bien de la peine à triompher d'un si puissant ennemi. Mais la colère a toutes ses forces dans son berceau; elle est grande aussitôt qu'elle est formée; et, comme si elle était de la nature des esprits, elle n'a point besoin du temps pour s'accroître: de sorte qu'elle est difficile à vaincre, dès lors qu'elle commence à combattre, et, contre la nature des autres passions, elle est plus à craindre dans sa naissance que dans son progrès.

Sans chercher tant de remèdes à un mal si dangereux, nous pouvons user de la colère contre nous-mêmes avec assurance, et permettre à cette passion de punir les crimes dont nous sommes les seuls coupables: l'amour-propre empêchera bien son excès, et, sans consulter tant de maîtres, le soin que nous avons de nous conserver nous défendra bien de l'excès de cette passion. C'est contre nous qu'il est raisonnable de l'exercer, puisque tant de justes motifs nous y convient. C'est dans la pénitence que nous la pouvons employer légitimement, sans craindre que son excès nous fasse perdre la douceur, ou que sa violence nous fasse oublier la charité: car il semble que cette vertu, qui punit le crime, ne soit qu'une colère adoucie, et que le pénitent qui se fait la guerre ne soit qu'un homme irrité contre soi-même, comme parle S. Augustin: *Quid est homo*

pœnitens, nisi sibi irratus homo ? (Homil. IV, 50). Il peut être son juge, sa partie, son témoin, et, sans offenser la justice, il peut exécuter les arrêts qu'il a prononcés contre lui-même. Heureuse colère, qui n'offense que l'homme pour apaiser DIEU, et qui, par de légères peines, se délivre des supplices éternels, et se prépare la félicité des anges ! (*Le même*).

[S'opposer au commencement]. — Le grand secret pour dompter la colère, c'est de l'étouffer dans ses premiers commencements, selon cet avertissement de l'Apôtre : *Sol non occidat super iracundiam vestram :* que le soleil ne se couche point sur votre colère ; c'est-à-dire, ne permettez pas que votre raison, qui doit être le soleil de votre âme, se laisse surprendre et éclipser par votre emportement ; et ne donnez pas le temps au démon, par une colère précipitée, de prendre possession de votre âme : *Nolite locum dare diabolo.* « La colère, dit S. Chrysostôme, c'est une bête féroce : vous ne la pouvez dompter, si vous ne l'adoucissez, et si vous ne vous en rendez le maître dès qu'elle commence à naître. » Il est marqué, au livre des Rois, que David prenait les ours et les lions par la tête pour les étouffer : figure qui nous apprend que nous ne pouvons dompter ce lion furieux de la colère (car c'est ainsi que l'Écriture l'appelle), si nous ne l'attaquons dans son commencement et dans ses premiers mouvements.

Son premier effet est d'ôter le repos à celui qui l'a fait naître. C'est un monstre cruel qui commence par dévorer son propre père, et par lui déchirer le cœur. On peut juger de l'intérieur d'un homme en colère par l'extérieur ; on peut voir ce qui se passe dans son âme par ce qui se passe sur son visage. Son cœur n'est pas moins dans l'agitation que ses yeux et sa langue ; et, quelle que soit sa furie, elle lui fait beaucoup plus de mal à lui-même qu'à ceux qu'il menace et qu'il frappe. Ce fut sans doute pour cela que DIEU défendit qu'on tuât Caïn : il voulut que la colère, qui l'avait fait le bourreau de son frère, devint le sien propre, et que les peines cruelles qui accompagnent cette passion, fussent les malheureux commencements des supplices qui lui étaient préparés dans l'enfer. (*Essais de sermons pour la dominicale*).

[La colère, espèce de folie]. — Quelle passion plus odieuse, plus indigne d'un honnête homme et d'un chrétien ! Les peuples un peu civilisés, quoique païens, en ont eu horreur ; les plus barbares l'ont réprouvée dès qu'ils sont devenus fidèles. La colère est une frénésie, courte à la vérité, mais qui n'en tient pas moins de la folie : elle est toujours accompagnée de fureur et d'une espèce d'aliénation d'esprit. Que signifient ces émotions imprévues de l'âme, qui ne lui laissent pas le temps de délibérer, toutes ces saillies impétueuses ressemblant à des accès de fièvre et à des redoublements ? Que signifie ce visage altéré, ces regards furieux, ces paroles offensantes, ces emportements violents, toujours prêts à fondre en orages ? Sont-ce des marques d'un homme sage ? Tout le monde convient qu'on ne

doit pas attendre la raison d'un homme en colère; nulle passion ne montre et ne prouve tant de faiblesse d'esprit que celle-ci : *Ira in sinu stulti requiescit.* (Ecc. 7). C'est la brutalité des animaux qui leur fait suivre les mouvements de leur colère: de quelle source vient celle qui rend les hommes si peu raisonnables? Éducation, beau naturel, politesse, belles manières, bon cœur, tout disparaît, tout s'éclipse, dès que ces convulsions reviennent; on dirait que ce n'est plus le même homme. On oublie ses propres intérêts; on s'oublie soi-même : mais que de troubles! quel dégât! quels funestes effets de ces emportements!

Quelle autorité peut conserver dans sa famille, ou dans son domestique, une personne qui ne sait pas maîtriser sa mauvaise humeur, ni régler ses premiers mouvements? Ces airs toujours chagrins, ces tons éternellement menaçants, ces torrents d'injures, adoucissent-ils fort les esprits? gagnent-ils les cœurs? Devient-on fort respectable à force de paraître colère et toujours prêt à prendre feu à la moindre étincelle? en est-on plus aimé? Pour être heureux, il faut faire en sorte que ceux avec qui on vit le soient avec nous.

Il est étrange que les tristes effets de cette effrénée passion ne servent qu'à la décrier sans l'affaiblir. Querelles sanglantes, procès mal à propos intentés, inimitiés immortelles, perte de biens, accidents, coups funestes, malheurs que la mort même ne termine pas : ce sont les fruits amers de la colère. On gémit, on se repent, on se lamente; mais que sert de retenir la main, quand la pierre est jetée? Le feu éteint ne laisse que des cendres. On avoue qu'on est emporté; on déteste sa violence; mais que sert cet aveu? Le calme ne dure pas longtemps, l'intempérie de l'humeur cause bientôt de nouveaux accès, et les nuages de nouvelles tempêtes. (Le P. Croiset, *Réflexions chrétiennes*).

[La colère rend pire que les bêtes]. — S. Chrysostôme, adressant son discours à ceux qui se laissent emporter à la colère, leur dit à peu près ces paroles, dans l'Homélie 4e, sur S. Matthieu. « Les bêtes, quoique naturellement farouches, s'apprivoisent par l'artifice des hommes; mais vous, qui les rendez douces, de sauvages qu'elles étaient, comment pouvez-vous vous excuser, puisque vous vous dépouillez de la douceur qui vous était naturelle, pour vous revêtir de la cruauté des bêtes, après avoir forcé les bêtes à quitter leur cruauté naturelle pour imiter la douceur des hommes? Vous apprivoisez le lion et le rendez traitable, et vous devenez vous-mêmes plus furieux et plus intraitables que les lions! Quelle excuse vous restera-t-il donc, de voir que vous forcez en quelque manière un lion à devenir homme, pendant que vous ne vous mettez pas en peine de ce qu'étant homme vous agissez en lion? Vous donnez à l'un ce que la nature lui refuse, et vous ôtez à l'autre ce que la nature lui avait donné. Vous élevez les bêtes farouches à la dignité de l'homme, et vous vous dégradez vous-mêmes, pour vous rabaisser à l'état de bêtes. Ce serait sans doute une

chose étonnante, et que tout le monde regarderait comme un prodige, si l'on voyait une bête tenir un homme lié, le traîner partout où elle voudrait, et se rendre maîtresse absolue de celui à qui elle doit obéir. Le monde est rempli de ces gens qui sont dominés par la colère, qui, comme une bête furieuse, les entraîne liés après elle : et néanmoins personne ne s'en étonne, personne n'y prend garde ; et, ce qui est plus déplorable, ce spectacle est si commun, qu'on ne s'en aperçoit pas même. »

Le déréglement de l'âme passe jusqu'au corps : car, quand un homme est embrasé du feu de la colère, on voit que son corps tremble ; il écume de la bouche ; le feu lui monte au visage ; ses yeux étincellent ; il devient méconnaissable à ceux mêmes qui le connaissent le mieux, il est peu différent d'un homme possédé du démon. Il ne faudrait faire, pour donner horreur de ce vice, que ce que faisaient ces anciens peuples pour donner horreur de l'ivrognerie à leurs enfants. Ils leur faisaient considérer un esclave, qu'ils enivraient exprès ; ils leur faisaient remarquer les postures indécentes qu'il prenait en cet état, les actions ridicules, les mouvements irréguliers du corps, les paroles déshonnêtes qu'il proférait, et les autres déréglements qui sont une suite nécessaire de l'ivrognerie. Il n'en fallait pas davantage pour leur donner horreur d'un vice si brutal et si indigne d'un homme. De même, pour donner aversion de la colère, il ne faut que considérer un homme possédé de cette passion ; remarquer ses actions, ses mouvements, ses paroles, ses yeux, sa bouche, son visage, pour voir le déréglement de son âme, et concevoir ensuite l'horreur que ce vice mérite. (Le P. Lejeune).

[La colère est un torrent]. — Quand il fait quelque grand orage, un torrent paraît tout-à-coup, qui roule avec beaucoup d'impétuosité ses eaux enflées par les pluies, par les ruisseaux et par les ravines. Si vous entreprenez de l'arrêter en opposant quelque obstacle à son cours, il fait un effroyable bruit, il s'élève, il écume, il pousse des flots qui, se précipitant et se roulant les uns sur les autres, se répandent par toute la campagne voisine où ils font un épouvantable ravage. Otez les digues, laissez-le passer : dans peu d'heures l'orage ayant cessé, il aura déchargé sans dommage toutes ses eaux et toute sa fureur dans la mer, où il va se perdre. Un homme est en colère, et, durant l'orage de cette passion qui fait une horrible tempête dans son âme, et trouble toute sa raison, il se décharge comme un furieux en injures et en outrages : vous lui résistez fortement, vous vous opposez à sa violence par la vôtre ; vous lui répondez d'un ton encore plus fier et d'un air plus impérieux que le sien : qu'arrive-t-il ? il en devient plus furieux, il s'emporte, il se perd, il ne sait plus ce qu'il dit ni ce qu'il fait. Ne dites rien, retirez-vous, cédez-lui pour un peu de temps, donnez passage à ce torrent : en peu de temps, sa colère étant passée et l'orage apaisé, il sera honteux de tant de faiblesse, et n'aura plus que le regret de s'être emporté contre vous, et la volonté de vous satisfaire.

Notre intérêt particulier nous oblige à céder à la violence d'autrui, quand il est en colère, parce que, en voulant nous défendre par les mêmes armes, nous perdons la paix, et nous nous rendons aussi criminels que celui dont nous nous plaignons. Nous sommes même plus odieux à Dieu, en ce que d'un mal nous en faisons deux, et que celui que nous ajoutons au premier n'est pas moindre que celui-ci. C'est la pensée de Tertullien : *Hoc quidem loco, malitia displicet* Deo, *quòd malum duplicat.* « Car enfin, poursuit ce Père, quelle différence pouvons-nous mettre entre celui qui attaque et celui qui se défend de la même manière, sinon que l'un est le premier à faire le mal, et l'autre le suit? *Quid refert inter provocantem et provocatum, nisi quòd ille prior in maleficio deprehenditur, iste posterior ?* » Or, on n'a point égard à l'ordre dans le désordre, et ceux que la ressemblance des mœurs a mis en même rang ne sont point distingués par la différence de celui qu'ils gardent en commettant le crime. (Maimbourg, 4e *mardi de Carême*).

[Effets de cette passion]. — Les personnes sujettes à cette furieuse passion sont comparées dans l'Écriture aux bêtes, parce qu'elles imitent leur malignité, et que ceux qui sont dans la disposition de faire toutes sortes de maux peuvent à bon droit être mis au nombre des bêtes féroces et envenimées, qui portent une haine naturelle aux hommes : la légèreté de la langue, les paroles inconsidérées, la violence des mains, les calomnies, les reproches, les injures, les coups, et tous les autres désordres qu'il est impossible de raconter, sont les effets et les fruits de la colère. C'est cette passion qui aiguise les épées, qui fait que les hommes s'entre-tuent, que les frères ne s'entre-connaissent plus les uns les autres, que les pères et les enfants étouffent tous les sentiments que la nature leur inspire. Un homme irrité ne se connaît plus lui-même; il ne respecte ni la vieillesse, ni la vertu, ni le sang; il oublie les bienfaits, et n'est point touché de ce qu'il y a de plus sacré parmi les hommes.

La colère est une frénésie d'un moment; ceux qui en sont transportés se négligent eux-mêmes pour se venger, et s'exposent à toutes sortes de périls. Le souvenir des injures qu'on leur a faites est comme un aiguillon qui les pique; leur esprit agité n'a point de repos jusqu'à ce qu'ils aient causé quelque grand chagrin ou fait quelque tort considérable à ceux qui les ont offensés, quand ils devraient s'en faire à eux-mêmes, comme il arrive assez souvent. (S. Basile, *sur la colère, cité par Bellegarde*).

[La colère ordinairement injuste]. — Nul, dit S. Augustin, ne croit sa colère injuste, et il n'est point pourtant de plus injuste passion. Elle l'est ordinairement dans son principe : car souvent c'est une bagatelle, une parole dite sans réflexion, une imagination, un soupçon sans fondement, une action très-innocente prise de travers, qui met une personne hors d'elle-même, et la porte quelquefois aux dernières extrémités. Elle

est injuste dans sa conduite : remédie-t-on à un mal par un plus grand mal, ou plutôt par le plus grand de tous les maux, qui est le péché? Corrige-t-on bien une faute légère, et souvent imaginaire, par une faute très-réelle, et souvent très-griève? Le mal dont on veut se venger approche-t-il de celui qu'on se fait à soi-même? En se laissant emporter à la colère, on perd la raison, la paix, la charité et la grâce. Celui contre qui vous vous irritez, que vous regardez comme votre ennemi, peut-il jamais vous faire autant de mal que vous vous en faites à vous-même? Enfin, la colère est très-injuste dans ses suites : quels péchés et quels désordres ne cause-t-elle pas? L'homme colère, quand il est transporté de cette passion, ne dit pas une parole, il ne fait pas une démarche, il ne forme pas un mouvement qui ne soit un péché, et, lors même qu'il paraît punir avec justice, il est injuste par la manière emportée dont il le fait, et encore plus par le peu de proportion qui se trouve ordinairement entre la faute prétendue qu'il veut punir et la peine qu'il lui impose. (Le P. Nepveu, *Esprit du christ.*).

[Les remèdes]. — La colère est dans quelques-uns l'effet d'un tempérament ardent, d'un esprit vif et d'une humeur bouillante. Le remède est alors de s'appliquer sérieusement à vaincre son humeur, à dompter et à mortifier ses passions; se souvenant que la vertu ne consiste pas à n'avoir point de passions, mais à savoir les combattre et les vaincre; que se laisser dominer par son humeur, non-seulement ce n'est point agir en chrétien, mais pas même en homme; que la raison et la grâce doivent être les règles de la conduite d'un chrétien, et non pas la passion; que c'est en cela que consiste ce renoncement à soi-même et cette sainte violence sans laquelle on ne peut emporter le ciel; et enfin que toute dévotion qui n'aboutit pas là est une pure illusion; que les saints n'ont point été saints pour n'avoir pas eu de passions, mais pour avoir su les vaincre, puisque les plus grands saints ont été quelquefois ceux qui ont eu les passions les plus fortes, et que c'est par l'extrême violence qu'ils ont été obligés de se faire qu'ils sont parvenus à une si éminente sainteté.

Un autre remède est de se faire une loi de n'agir et de ne parler jamais quand on se sent dans l'émotion, quelque raisonnable qu'elle paraisse, surtout quand elle est un peu forte. Il est plus aisé de se taire que de parler sans aigreur et sans emportement. Quand on se sent ému, une parole d'aigreur qui échappe augmente l'émotion du cœur, et l'enflamme au lieu de le soulager, ou de le calmer en le soulageant, comme on se l'imagine; on passe alors de l'aigreur à la colère, et de la colère à l'emportement. Lors même qu'on se sent obligé de reprendre une faute, il faut, autant qu'on peut, ou réprimer sa colère, ou suspendre la correction; il faut calmer son cœur pour être en état de régler le cœur des autres et de remédier à leurs faiblesses. La passion ne guérit point la pas-

sion, mais elle l'aigrit; il faut être maître de soi-même pour être maître des autres.

Un homme vain croit toujours qu'on lui doit tout et qu'on ne lui rend jamais assez; la moindre apparence de mépris le met hors de lui; et on n'est guère colère que parce qu'on est orgueilleux. C'est pour cela sans doute que le Fils de Dieu joint l'humilité avec la douceur, parce qu'elle en est la cause. Un homme humble est toujours doux et modéré : comme il croit que rien ne lui est dû, on lui en rend toujours trop; plein de mépris pour lui-même, il est persuadé qu'on lui rend justice quand on le méprise; et ainsi il ne croit pas avoir droit de s'emporter, ni même de se plaindre; comme son humilité lui fait prendre ordinairement la dernière place, il ne trouve personne qui la lui dispute ni qui lui donne sujet de se mettre en colère.

La colère vient quelquefois de l'attache excessive à certains biens : d'où il arrive que nous ne pouvons ensuite souffrir sans emportement qu'on nous en prive; la seule appréhension que nous avons de les perdre nous met dans l'émotion et nous dispose à l'emportement, dès que nous nous voyons en quelque danger de les perdre. Si on veut donc éviter les désordres de la colère, il faut régler ses désirs et modérer ses attachements : car on supporte sans impatience et sans emportement la perte d'un bien qu'on possédait sans grande attache.

Notre colère n'ira pas loin si nous ne la laissons jamais impunie. Imposons nous toujours quelque peine proportionnée à notre faute, soit en demandant pardon aux personnes contre qui nous nous sommes emportés, si elles nous sont ou supérieures ou égales, soit en réparant les paroles dures et emportées par des paroles douces et obligeantes, si elles nous sont inférieures, soit enfin en nous condamnant nous-mêmes à quelque aumône ou à quelqu'autre peine. Il n'est guère de colère qui pût tenir contre ces remèdes, si on était fidèle à s'en servir.

La douceur modère le zèle, de peur qu'il n'aille jusqu'à l'emportement, et qu'il ne devienne indiscret ou amer par trop d'ardeur; elle adoucit tellement les réprimandes, qu'elle fait sentir au coupable, pour peu de raison et d'équité qu'il lui reste, qu'on en veut plus à sa faute qu'à sa personne, et qu'on veut le corriger et non pas l'aigrir et le fâcher. Que si on est obligé d'en venir quelquefois jusqu'à le punir, la douceur fait qu'on le punit toujours avec peine, qu'on le ménage en le punissant, et que la peine est toujours moindre que la faute : de sorte que le coupable est obligé de reconnaître, s'il ne veut pas s'aveugler, que les peines qu'on lui impose sont plutôt les effets d'une charité pleine de tendresse et de compassion que d'une passion aveugle ou emportée. (*Le même*).

[Les hommes les plus sujets à ce vice]. — Ceux qui mènent une vie commode et qui jouissent des douceurs et des plaisirs de ce monde sont sujets à s'emporter; la moindre chose qui trouble leur repos les irrite et leur devient

insupportable. Bien loin de réprimer alors les mouvements d'une colère naissante, ils s'y abandonnent sans réflexion; et leur esprit, comme endormi dans le sein de l'oisiveté et de la volupté, ne fait aucun effort pour résister aux premières saillies : car quelle apparence qu'une âme délicate modère une colère qu'elle ressent, et qu'elle fasse ce que les esprits les plus courageux peuvent à peine faire! Ils veulent se satisfaire en autant de manières qu'ils peuvent aimer de différents objets; mais comme ces satisfactions, qui sont en grand nombre, ne peuvent guère se rencontrer en même temps, et dès que le moindre accident vient à déranger cet ordre de plaisirs, aussitôt leur colère éclate et fait d'étranges ravages. Ici c'est un serviteur qu'on accuse de malpropreté ou de bêtise; là, c'est un artisan qu'on traite d'incommode et d'importun; tantôt, c'est un voisin contre lequel on se déclare; tantôt, c'est un parent ou un étranger à qui l'on dit mille duretés. Ces sortes d'esprits prompts s'échauffent à la moindre contradiction; un petit mépris, une raillerie, un clin d'œil, tout les irrite et les fait sortir hors d'eux-mêmes. (*Dictionnaire moral*).

[Combien la colère est à craindre]. — La colère est une passion turbulente, précipitée, ardente; disons mieux, c'est un vice remuant, impétueux, qui ne sait ce que c'est que se renfermer dans les bornes de la raison et de la justice : caractère qui fait sa différence d'avec les autres. L'envie se cache, le jugement téméraire se fait en secret, l'avarice n'ose se produire, la médisance prend ses précautions pour ne pas éclater; mais la colère, sans garder ces mesures, se produit avec insolence et scandale. Quand l'Écriture parle de cette colère, elle la compare tantôt au tonnerre, qui porte la terreur et la consternation partout, et tantôt à un incendiaire qui met le feu dans une forêt ou dans une maison.

La colère qui rappelle le souvenir des injures qu'on a reçues est une passion de se venger, une prompte émotion de bile, une violente et précipitée inflammation de cœur, un mouvement plein d'amertune, une saillie subite qui trouble toutes les puissances de l'âme et qui la rend toute difforme. Cette colère est une haine de la justice, la peste des vertus, ver qui ronge l'esprit; c'est un éloignement de toute amitié, une douleur qui, quoique sensible et cuisante, ne laisse pas d'être accompagnée d'une fausse douceur à satisfaire sa passion : c'est l'idée que S. Jean Climaque s'en forme.

Ce même Père la compare à un abcès qui corrompt la partie malade où il est, et n'y laisse qu'un amas d'ordures : elle se forme insensiblement dans le cœur par les soupçons, par les rapports et les mauvais services; mais, quand elle éclate et qu'elle crève, c'est un égout par où le péché se décharge, et dont il est très-difficile de détourner le cours. Ce n'est pas tant un emportement pardonnable qu'une fureur criminelle; ce n'est pas tant une brusquerie qui passe qu'un opiniâtre ressentiment; ce n'est pas tant un dépit qui a prévenu la raison qu'une indignation dure et cruelle qui se porte aux derniers excès. (*Dictionnaire moral*).

[La colère grossit les injures]. — Ignorez-vous que, lorsqu'on est emporté de colère, les moindres choses paraissent insupportables, et ce qui est le moins injurieux se grossit à nos yeux et paraît un outrage sanglant ? Ce que vous appellez un petit mot a souvent causé des meurtres et ruiné des villes entières. Comme, lorsque nous aimons quelqu'un, les choses les plus insupportables nous semblent légères, de même, lorsque nous haïssons, les choses légères nous paraissent insupportables : quoiqu'une parole soit dite sans dessein, nous voulons croire qu'elle vient d'un cœur envenimé contre nous, S. Paul dit : « Que le soleil ne se couche point sur votre colère » ; il craint que la nuit, trouvant seule la personne offensée, n'envenime ses plaies. Durant le jour, cette passion se dissipe par les distractions et le commerce du monde ; mais durant la nuit, lorsqu'on est seul et qu'on s'entretient de l'injure qu'on a reçue, il s'excite dans l'âme des mouvements plus violents, et la passion s'aigrit davantage. S. Paul, prévenant ce mal, veut qu'on se réconcilie avant que le soleil se couche, afin que le démon ne prenne point occasion du repos de la nuit pour rallumer notre colère, et pour la rendre plus vive et plus forte. (S. Chrysostôme, *Homél.*).

[De la douceur]. — Il n'y a point d'esprit si farouche que la douceur ne gagne, point de si emporté qu'elle n'apaise. « La plus violente colère, dit le Saint-Esprit, ne peut tenir contre une parole douce et obligeante. » Quelque force qu'ait le zèle, la douceur en convertit plus que lui. Combien a-t-elle emporté de cœurs qui avaient résisté au zèle ? le zèle du Sauveur effraya les profanateurs du temple, mais il n'est point marqué qu'il les changea ; il les punit, mais sans les convertir. Au contraire, les plus endurcis ne purent se défendre des charmes de sa douceur. Les publicains, les Madeleines et les plus grands pécheurs furent obligés de s'y rendre. Le moyen de ne pas aimer un homme qui, bien loin de rendre le mal pour le mal, ne dit pas même une parole aigre ; qui ne défend pas même la vérité avec trop de chaleur, qui ne soutient pas ses droits avec opiniâtreté, qui aime mieux perdre son bien que sa douceur, et qui ne répond aux injures que par de bons offices ? C'est une vertu qui renferme ou qui suppose presque toutes les autres vertus ; c'est une effusion de l'onction du Saint-Esprit dans une âme ; c'est la marque la plus sensible de la plénitude de Jésus-Christ dans un cœur. Il n'y a qu'un chrétien, et un parfait chrétien, qui puisse avoir cette vertu : mais on n'est point véritablement chrétien quand on ne l'a pas, parce qu'on n'a pas l'esprit de Jésus-Christ. Vos impatiences si ordinaires, vos aigreurs et peut-être vos emportements, ne font-ils pas voir que vous n'êtes point un véritable chrétien, étant si peu semblable à celui qui s'est donné pour modèle de cette vertu ? *Discite à me quia mitis sum et humilis corde.* (Le P. Nepveu).

Qui a rendu, je vous prie, les Apôtres les princes du monde et les maitres de l'univers, si ce n'est la mansuétude et la douceur ? Allez, leur dit

le Sauveur du monde : je vous envoie comme des brebis innocentes parmi des loups ravissants. Pour toute arme il ne leur donne que la mansuétude d'un agneau, et, pour établir S. Pierre son vicaire sur la terre, ne le fonda-t-il pas sur cet article, en lui commettant le gouvernement de ses brebis, et en l'examinant tout à la fois sur la tendresse de la charité? En effet, S. Antonin assure que S. Pierre pleurait sans cesse, non pas tant à cause de son péché que du souvenir qu'il avait de la douceur de son bon Maître. Vit-on jamais un cœur plus bénin que celui de S. Paul, qui avait été un persécuteur furieux, écumant de colère et de rage contre le troupeau de Jésus-Christ? mais, après avoir éprouvé la douceur de la miséricorde d'un Dieu mort pour son amour, il devint un agneau. Ce grand apôtre n'a jamais mieux fait que quand il a agi par douceur et par esprit de mansuétude, comme il nous conseille de faire. Sa douceur a été plus efficace que son pouvoir, et ses anathèmes lancés contre les pécheurs n'ont jamais eu plus d'effet que quand il les a lancés contre lui-même, c'est-à-dire que quand, par un excès de bonté, il a voulu être anathème pour les plus cruels ennemis qu'il eût au monde. (Anonyme).

[Quelques avis de S. Ambroise]. — Il faut s'accoutumer à faire toutes ses actions avec un esprit tranquille; un long usage peut corriger le naturel le plus farouche. Mais, parce que plusieurs ont l'humeur si impétueuse et si violente qu'il est assez difficile qu'ils se changent entièrement, il faut qu'ils fassent des réflexions sur les sujets qui peuvent les mettre en colère, pour se guérir peu à peu par la raison. Quand la colère les surprend et qu'elle prévient toutes leurs réflexions, il faut du moins tâcher de l'adoucir, si on ne peut pas en être absolument le maître. Il est quelquefois à propos de résister fortement à la passion; il faut quelquefois aussi se relâcher, tandis que les premiers transports s'évaporent. Comme il est marqué dans l'Écriture, donnez le temps à la colère de passer et de s'éteindre d'elle-même. Il ne faut pas de plus grands efforts pour s'empêcher de se mettre en colère que pour se modérer quand on y est. L'un est l'effet du tempérament, et l'autre de la raison. Ces petites saillies, qui ont plutôt de l'agrément que de l'aigreur, sont innocentes dans les enfants : ils s'échauffent et s'apaisent dans un moment, et se réconcilient avec plus de plaisir; il ne faut point avoir de honte de les imiter, après cet oracle du Sauveur du monde : *Si vous ne devenez semblables à de petits enfants, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux.* Ne répondez jamais avec emportement à un homme en colère : s'il dit des extravagances, pourquoi voulez-vous faire la même faute que lui ? Quand deux pierres se choquent, il en sort des étincelles.

Si l'on ne peut guérir la colère par les moyens que la raison peut nous fournir, il faut avoir recours à l'artifice. La patience est d'un grand secours, et le temps ralentit les passions les plus violentes. Si on se trouve exposé à la bizarrerie d'un homme qui nous aigrit de plus en plus par des

réponses impertinentes, et si nous n'avons pas assez d'empire sur notre esprit pour le modérer, ayons-en du moins assez sur notre langue pour ne rien dire. C'est un avis que l'Écriture nous donne, de retenir notre langue et d'empêcher qu'elle ne parle mal à propos et ensuite de chercher la paix et de prendre tous les moyens possibles pour l'établir. Nous en avons un bel exemple dans la conduite de Jacob. Son premier soin fut de se tenir dans une situation tranquille, et d'empêcher les premiers mouvements de la colère. Si votre force et votre vertu ne vont pas jusque-là, mettez un frein à votre langue, de peur qu'elle ne s'échappe en paroles d'aigreur. Quand vous aurez apporté toutes ces précautions, il faut encore faire quelques démarches pour vous réconcilier.

Voulez-vous savoir comment il en faut user quand on vous fait quelque affront ? il ne faut point rendre le mal pour le mal ; il ne faut point avoir égard à la malice des autres, ni être méchant parce qu'ils le sont. Ayez soin de sauver votre vertu, et ne faites rien que vous puissiez vous reprocher à vous-même. Les païens nous citent sans cesse une belle parole d'un de leurs philosophes, et qui mérite assurément des louanges. Un de ses fermiers lui avait déplu ou fait quelque injustice ; « Malheureux, lui dit-il, que je te punirais sévèrement, si je n'étais pas si en colère ! » David fit à peu près la même chose : il se retint dans le temps qu'il était prêt de se venger, et il fut tellement le maître de sa colère, qu'il ne répondit pas une seule parole aux injures qu'on lui disait. Abigail, par sa prière, calma aussi ce prince débonnaire, qui était à la tête de ses troupes pour se venger des insultes de Nabal.

C'est la marque d'une âme bien faite de se laisser fléchir par de justes prières, et d'accorder avec plaisir tout ce qu'on nous demande. David eut beaucoup de joie d'avoir pardonné à ses ennemis, et il loua l'adresse de cette femme qui sut si bien s'insinuer dans son esprit qu'elle obtint tout ce qu'elle souhaitait. Ce prince n'était cependant pas insensible aux affronts qu'on lui faisait. Je suis touché, disait-il, de ce que font contre moi des personnes mal intentionnées ; si je ne consultais que ma colère, j'aurais beaucoup de plaisir à me venger du chagrin qu'ils me causent. Mais ce prince pacifique, revenant à lui : « Qui me donnera, disait-il, des ailes comme à une colombe ? Je m'éloignerai de mes ennemis pour avoir la paix. » Et malgré toutes leurs insultes, il préférait le repos à la vengeance. Il avait dit dans un autre endroit : *Irascimini, et nolite peccare :* mettez-vous en colère et ne péchez point. » C'est un précepte de morale, pour tempérer par la raison un mouvement naturel qu'on ne peut entièrement étouffer. (S. Ambroise, *Offices)*.

[L'homme emporté]. — C'est un des plus dangereux effets de la colère, de troubler la mutuelle intelligence par laquelle Dieu a voulu unir les esprits des hommes, de faire comme une espèce de schisme dans le corps civil, et de violer toutes les lois d'une douce et agréables société. Voici ce qu'en

dit l'Ecriture, selon la version de S. Grégoire : *Vir animosus parit rixas, et vir iracundus effundit peccata.* (Prov. 15). Un homme emporté ne sème que des querelles ; et celui qui suit les mouvements de sa colère répand des péchés partout où il se rencontre. Quelle est, à votre avis, cette effusion de péchés ? Et comment est-ce que la colère fait dans la société civile ce déluge de maux qui la détruisent ? Il en est à peu près des mouvements de cette furieuse passion comme de ces monstres marins qui, durant l'orage, sortent du sein de la mer, où ils semblaient être endormis pendant son calme, et qui, en étant sortis, avalent, engloutissent tout ce qu'ils rencontrent.

Quand l'Écriture parle des déréglements de la colère, elle la regarde comme une passion séditieuse, qui animé les autres au combat, comme celle qui leur ôte la honte et la crainte de paraître, qui relève leur faiblesse et leur langueur, qui les rend féroces, insolentes, impatientes, inhumaines, et qui les fait sortir de son sein pour mettre tout en alarme par une malheureuse effusion de péchés : *Effundit peccata.* Si l'on n'entend que querelles, que reproches, qu'imprécations, que blasphèmes, si l'on ne voit que duels et que meurtres, n'en cherchons point d'autres causes que la colère, qui, semblable à Béhémot, dit S. Grégoire, jette feu et flammes, et rallume par son haleine ensouffrée les passions à demi éteintes, comme autant de charbons sur lesquels elle souffle. Et, en effet, ce monstre est si terrible et si fécond en même temps, qu'il produit, ce semble lui seul, toutes les sortes de monstres dont on a jamais ouï parler, et qu'il est capable de détruire non-seulement la société civile, mais tous les royaumes, et de dissoudre même, s'il lui était possible, toute la machine de l'univers. (*Discours moraux*).

[Combattre cette passion]. — Je ne parle qu'après S. Paul, qui vous donne cet important avis : « Que votre colère ne dure pas au-delà du coucher du soleil, *Sol non occidat super iracundiam vestram.* » Il ne veut pas seulement vous dire de ne point attendre à réprimer votre colère quand le soleil naturel s'éclipsera pour vous à l'heure de votre mort, et de remettre à ce temps une douceur feinte et des réconciliations forcées. Hélas ! dit S. Jérôme, si Dieu ne peut souffrir qu'on demeure un seul jour en colère, que feront au jour du jugement ceux qui s'y seront mis pendant tant d'années sans avoir travaillé à s'en corriger ? Il ne veut pas seulement vous dire que, si vous vous êtes mis en colère le matin, il ne faut pas attendre plus tard que le soir à vous apaiser ; il veut vous apprendre qu'il ne faut pas que ces premiers emportements, qui ne sont point de votre choix, éteignent le soleil de votre raison, dont vous pouvez, avec le secours de la grâce et un peu de contrainte, devenir les maîtres. (*Discours moraux*).

[La colère source de maux]. — La colère, l'emportement est une source

funeste de divisions parmi les hommes, qui les portent souvent à tremper leurs mains dans le sang de leurs frères, et à se détruire impitoyablement les uns les autres. Le SAINT-ESPRIT dit que la colère d'un roi est un avant-coureur de la mort : *Indignatio regis nuntius mortis* (Prov. 16). Mais, quoique cela soit plus ordinaire dans les rois, qui ont le pouvoir de faire tout ce qu'il leur plaît, il ne laisse pas de l'être encore souvent parmi le commun des hommes, dont la passion l'emporte au-dessus de la sévérité des lois. C'est pourquoi le Fils de DIEU, afin de prévenir les maux que la colère est capable de produire, la condamne très-rigoureusement par ces paroles : *Omnis qui irascitur fratri suo reus erit judicio :* quiconque se mettra en colère contre son frère, sera condamné par le jugement, non-seulement par le jugement des hommes, mais encore par le jugement de DIEU même, qui est infiniment plus rigoureux. Le Sauveur ne dit pas : « Celui qui tuera ou qui frappera son prochain, ou qui lui fera quelque injure considérable, sera digne de châtiment ; » mais il dit que celui qui se mettra seulement en colère contre son frère sera condamné par le jugement. Les lois humaines ne sont pas si exactes, ni si rigoureuses : comme elles ne règlent que la police extérieure, elles ne punissent que les emportements qui font effectivement tort au prochain. Mais la loi de DIEU est sainte et parfaite ; elle va jusqu'à régler l'intérieur ; elle défend non-seulement de tuer ou de frapper, mais elle ne permet pas même de se mettre en colère. Ce vice est néanmoins et fort ordinaire et fort dangereux. Il est ordinaire : car il se trouve peu de personnes qui en soient exemptes, et qui ne se laissent quelquefois emporter au mouvement impétueux que cette passion excite en nous. Il est fort dangereux : car on a toujours le pouvoir de s'y laisser aller ; et, quoiqu'on n'ait pas toujours celui de tuer ou de frapper son prochain, il n'y a néanmoins aucun moment où l'on ne puisse se mettre en colère contre lui. Il est donc d'une extrême importance de le combattre et de tâcher de le déraciner de nos cœurs. (Le P. Lejeune, *de l'Oratoire*).

[Éviter les occasions]. — Un des avis les plus importants que l'on puisse donner à une personne qui aime la paix est d'éviter, autant qu'il lui sera possible, la rencontre et la familiarité de ceux qui sont faciles à s'émouvoir et à se mettre en colère, de peur qu'elle ne s'y mette aussi. C'est le SAINT-ESPRIT lui-même qui nous donne cet avis : *Noli esse amicus homini iracundo, neque ambules cum viro furioso* (Prov. 22). N'ayez point de familiarité avec un homme sujet à la colère, et n'ayez rien à démêler avec un furieux, de peur que vous ne lui deveniez semblable, et que, par une certaine communication contagieuse, vous ne preniez son vice. S'il arrive néanmoins, par une nécessité indispensable, que vous soyez obligé de converser ou de demeurer avec des personnes de ce caractère, apportez une grande vigilance sur vous-mêmes afin de ne leur pas donner le moindre sujet de s'émouvoir. Croyez que la divine Providence vous a

procuré cette occasion pour vous accoutumer à devenir maître de votre colère, et afin de perfectionner votre patience. C'est de cette manière que vous pourrez ou éviter ou prévenir la colère.

Un autre moyen excellent, c'est de se retirer promptement du lieu où nous trouvons des objets qui nous peuvent exciter à cette passion, et dont la présence ne ferait que nous irriter davantage. Mais si, comme il arrive souvent, on ne peut se retirer tout de suite du lieu où la colère nous prend, il faut prendre garde de rien dire ou de rien faire, ou de croire aucune chose, pendant que nous sommes émus. Nous devons alors tenir pour suspect tout ce que l'esprit animé nous suggère, quoiqu'il paraisse très-conforme à la raison, et différer et le jugement de ce dont il s'agit et l'exécution, jusqu'à ce que les bouillons de la colère soient apaisés. Le plus excellent remède, dit un ancien sage, pour apaiser la colère, c'est le retardement. Ce serait trop demander d'abord, qu'elle pardonne ; dans sa première ardeur, elle est trop résolue à la vengeance ; mais seulement qu'elle se donne la patience de juger et de faire quelque réflexion. Un avis très-important pour une personne sujette à la colère, c'est, lorsqu'on s'aperçoit qu'on est ému, de ne rien précipiter, de se donner du temps pour examiner toutes choses ; faire cependant quelque élévation d'esprit à Dieu, lui demandant la lumière pour se conduire selon la raison, et non selon l'instinct de cette furieuse passion. (*Le même.*)

[La colère trouble le jugement]. — Un homme qui se laisse dominer par la colère n'est pas plus raisonnable que les bêtes. Sa raison est entièrement obscurcie : elle est comme une maison sur laquelle est tombé le tonnerre, qui y a mis tout en feu, où l'on ne peut plus rien discerner, parce que tout y est en désordre et en confusion. Le feu de cette fureur, qui y est allumé, cause une si épaisse obscurité dans l'âme de celui qui en est possédé, qu'il est incapable d'écouter aucun bon conseil ni de le suivre. Les ténèbres que cause cette rage font une telle ombre dans l'âme de ce pauvre possédé, que, dans cet excès, il ne sait à qui il en a ; il est absolument incapable de faire aucun discernement ; il est frappé d'un tel aveuglement, qu'il s'attaque à son ami, à son parent, à son frère même, aussi bien qu'à son ennemi, et que, dans le transport qui l'enlève à lui-même et, ce semble, à toutes connaissances d'objets, il ferait aussi bien la guerre à Dieu qu'à toutes ses créatures. (Anonyme).

[Après la colère]. — Il est bon de remarquer ici qu'après que la colère est passée il y a encore quelques avis à pratiquer. Il est vrai qu'il n'y a plus de remède pour celle à laquelle on s'est laissé surprendre ; mais elle doit servir de précaution afin de n'y plus retomber dans la suite. Il en doit être de cet excès passé comme des péchés des personnes vertueuses, qui leur servent de préservatifs pour l'avenir, et font qu'elles se tiennent plus soigneusement sur leurs gardes pour ne s'y pas laisser surprendre une

autre fois. C'est pourquoi, après que ces mouvements impétueux sont assoupis, il est bon de se représenter combien le sujet pour lequel on s'est si fort échauffé était vil et de peu de conséquence ; le tort que l'on a eu de faire tant de bruit, et de se laisser aller à une telle colère pour si peu de chose. Et nous verrons, quand nous serons rentrés en nous-mêmes, que ce n'était qu'une bagatelle qui nous avait si fort émus ; nous connaîtrons alors que la passion nous troublait, qu'elle nous faisait voir la chose plus grande qu'elle n'était : au lieu que maintenant, notre passion étant apaisée et notre colère assoupie, nous voyons clairement que la faute du prochain qui nous a tellement transportés ne valait pas la peine que nous en fussions le moindrement émus.

Le moyen, et en même temps le motif le plus pressant et le plus efficace, pour nous porter à retenir notre colère, c'est d'avoir souvent devant les yeux les exemples de patience et de douceur que le Sauveur du monde nous a donnés tant de fois pendant son séjour sur la terre, et surtout dans sa sainte Passion. Ne nous dit-il pas, dans l'Évangile, d'apprendre de lui qu'il est doux et humble de cœur, et qu'en suivant cet exemple nos âmes trouveront du repos et de la paix ? et l'apôtre S. Pierre ne dit-il pas du Fils de Dieu que, lorsqu'on lui donnait des malédictions, il n'en rendait point, que, quand on le menaçait, il n'usait point de menaces ? *Cùm malediceretur, non maledicebat : cùm pateretur, non comminabatur.* Et c'est ce que le prophète Isaïe nous a voulu insinuer, lorsqu'il dit qu'il n'a point ouvert sa bouche lorsqu'on l'a mené à la boucherie. Si, après ces divins exemples, nous ne sommes point retenus dans les bornes de la raison lorsque nous souffrons quelque injure, quelque dommage de la part du prochain, si nous nous abandonnons encore aux excès de la colère, les morts mêmes, ressuscitant pour nous venir enseigner la douceur, ne seraient pas capables de nous faire changer de conduite. (Le P. Le Jeune).

COMMANDEMENTS DE DIEU

AVERTISSEMENT.

Nous ne parlons ici de la loi de Dieu *que par rapport aux commandements qu'elle contient et à l'obligation de les observer. C'est pourquoi nous ne touchons point à l'obéissance en général, dont nous parlerons en son lieu, ni aux maximes de l'Évangile, quoique la plupart soient aussi des commandements. Ce sujet paraît vague d'abord, comme plusieurs autres ; mais il est assez déterminé et restreint, dès-lors qu'on ne parle point de chaque commandement en particulier, si ce n'est pour servir d'exemple ou pour expliquer ce qui est commun à tous les autres. Ainsi, on peut faire un discours instructif sur l'observation des Commandements de* Dieu *ou sur l'obéissance qu'on doit à la loi, comme on en fait sur les passions, sur la pénitence, et sur les autres sujets, qu'on peut considérer en général, quoiqu'ils aient plusieurs membres dont chacun peut fournir la matière d'un sermon particulier.*

Il faut aussi remarquer qu'encore que les catéchismes prennent ordinairement le Décalogue ou les Commandements de Dieu *et de l'Église pour sujet de leurs instructions familières, comme étant les premiers éléments du christianisme qu'on doit enseigner aux enfants, cela n'empêche pas qu'on ne puisse parler en prédicateur d'une matière si importante, qu'on ne saurait trop rebattre, puisque, sans l'observation des Commandements, les adultes ne peuvent être sauvés, et que l'infraction de ces lois sacrées est l'unique cause de leur damnation. Ajoutez qu'il n'y a presque point de sermon où ce sujet n'ait quelque part, s'il n'en fait pas le principal dessein, parce que c'est sur cela que roule presque toute la morale chrétienne.*

§ I.

Plans et Desseins.

I. — *Hic est Filius meus dilectus, ipsum audite.*

Jamais Dieu ne s'est fait voir avec plus de majesté que lors qu'il a été question d'intimer et d'autoriser sa loi sur le mont Sinaï. Quelle terreur, quel appareil ! Sur le Mont du Thabor, il se pare de sa gloire, son visage est plus éclatant que le soleil; Moïse et Élie sont à ses côtés, l'un son grand Législateur, et l'autre le zélateur contre les infracteurs de sa loi.

Deux sortes de personnes s'opposent à l'observation de la loi de Dieu : les uns la violent impunément, ce sont les libertins ; et les autres la négligent, ce sont les chrétiens lâches, amateurs d'eux-mêmes et peu fervents. Les uns l'accusent d'injustice, de gêner leur liberté et de leur en défendre l'usage, et les seconds l'accusent de trop de sévérité, de leur faire un devoir d'une vie rude, fâcheuse et incommode. Contre ces deux sortes de personnes, j'avance ces deux propositions, qui feront le partage de ce discours : — La première, que la loi de Dieu est juste et l'équité même ; — la seconde, qu'elle est facile, aisée à observer : — qu'ainsi nous y sommes obligés et par justice et pour notre propre intérêt.

—

II. — *La loi de* Dieu *est juste.* En voici quelques raisons : — 1°. Du côté de Dieu, il est juste qu'il fasse des lois, afin d'établir son indépendance et son souverain domaine. Un roi ne fait jamais mieux voir sa souveraine grandeur qu'en faisant observer ses volontés et en intimant ses lois : car alors il montre qu'il a le pouvoir de se faire obéir. Ainsi Dieu ne se fit jamais mieux connaître, et n'imprima jamais une plus haute idée de sa majesté à son peuple, que quand il lui donna l'ancienne loi. N'est-il pas juste qu'étant souverain il soit obéi, et que les hommes le reconnaissent en cette qualité ? *Constitue legislatorem super eos, ut sciant gentes quoniam homines sunt.* (Ps. 9). — 2°. Ses lois mêmes sont justes, et il n'y a rien de plus équitable ; et par ses lois nous entendons ses dix commandements. Car autant ce principe est vrai, qu'il y a un Dieu, un premier être, souverain, indépendant, maître absolu de l'univers, autant ces conséquences sont-elles justes : Donc il le faut honorer et servir, respecter son nom, avoir des temps et des jours réglés pour lui rendre son culte. Et dans la seconde table, ce principe est la première règle de l'équité, qu'il ne faut pas faire à autrui ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fît à nous-mêmes. D'où il suit qu'il ne faut point ravir le bien d'autrui, lui ôter sa réputation, souiller sa couche. Toutes ces lois sont fondées sur l'équité naturelle ; les nations les plus barbares les connaissent ; les philosophes,

avec tous leurs raisonnements, n'ont rien inventé de plus parfait. — Les conséquences que nous devons en tirer sont. — 1°. Que nous sommes obligés de les conserver ; — 2°. Qu'il punit éternellement ceux qui les violent, parce qu'ils offensent un Dieu qu'ils connaissent; — 3°. Que nous ne pouvons témoigner que nous sommes soumis à Dieu autrement que par l'observation de ses lois.

III. — *La loi de* Dieu *est facile.* Cette proposition n'est point du nombre de ces paradoxes dont l'esprit n'est jamais content, quelque raison qu'on lui en apporte ; c'est une vérité fondée sur la parole de Dieu : *Et mandata ejus gravia non sunt.* (I Joann. 5). En voici les raisons : — 1°. L'infraction en est plus fâcheuse que l'observation. Pensez aux craintes et aux remords de conscience, quand on les viole, aux inquiétudes d'esprit, quand il s'agit de commettre un crime ; combien un misérable plaisir cause de chagrins ; 2°. Les lois de Dieu ne sont pas plus difficiles que celles du monde. Considérez ce que font souffrir les lois de la bienséance, les lois de l'avarice : que de serviles complaisances auxquelles il faut s'assujettir pour complaire aux hommes ! les impies mêmes les reconnaissent : *Ambulavimus vias difficiles, lassati sumus in viâ iniquitatis.* (Sapient. 5). — Dieu adoucit la peine par l'onction qu'il verse sur le joug qu'il nous oblige de porter : *Jugum meum suave est, et onus meum leve.* (Mattht 11). — La conséquence à tirer est qu'il en faut observer ces lois sans adoucissement, parce que cela nous expose à les violer, et qu'on les viole effectivement en les interprétant et les modifiant, comme on peut faire voir pour chaque commandement. Il faut finir par les malédictions que Moïse donne à ceux qui violeront la loi de Dieu.

—

II. — 1°. L'observation des commandements de Dieu fait la gloire d'un chrétien : parce que servir Dieu c'est régner, et que le plus essentiel service que nous sommes obligés de lui rendre, c'esî d'observer ses préceptes et de lui obéir ;

2°. Cette observation exacte et fidèle fait notre sainteté, puisque c'est en cela qu'elle consiste principalement, de ne l'offenser jamais et de ne jamais nous détourner des sentiers de la justice;

3°. Elle fait son mérite, sa couronne et le sujet de sa récompense : c'est ainsi que parle S. Paul : *Corona justitiæ.* Dieu pouvait nous obliger à le servir gratuitement; mais il est si magnifique, qu'il récompense d'un poids de gloire nos moindres services.

—

III, — 1°. Il faut s'appliquer à connaître la loi que Dieu a intimée : savoir, ce qu'elle commande et ce qu'elle défend : car le prétexte de l'ignorance ne peut excuser un chrétien à qui on l'enseigne dès son enfance, et qui a tant de moyens de s'en instruire;

2°. Il faut la pratiquer et l'observer inviolablement. En vain alléguerons-nous la difficulté, puisque nous en avons le pouvoir, et que Dieu ne nous commande rien au-dessus de nos forces, et qu'elle n'est pas si

difficile que quelques-uns se l'imaginent, étant infiniment adoucie par la grâce.

—

IV. — Trois choses s'opposent en nous à l'observation de la loi et des préceptes que Dieu nous impose; mais, malgré ces trois difficultés qui nous paraissent insurmontables, nous pouvons et nous devons les observer :

1°. Notre raison aveuglée par la passion, qui demande pourquoi Dieu a ordonné ceci et cela, et qui trouve toujours à redire à ses ordres;

2°. La corruption de notre cœur, ou la malice de notre volonté, qui se révolte contre cette loi, parce qu'elle est contraire à nos inclinations et au penchant de notre nature;

3°. Une délicatesse effroyable de notre amour-propre, qui ne peut souffrir la moindre gêne ni la moindre contrainte : *Confregisti jugum, et dixisti : Non serviam* (Jérém. 2).

—

V. — On peut faire un discours sur l'excellence de la loi que Dieu a donnée aux hommes, et des commandements qu'il les a obligés d'observer afin de les engager et de les exciter par là à y être fidèles :

1°. Cette excellence se prend de la dignité de leur auteur, puisque c'est Dieu qui a écrit cette loi de son propre doigt, et qui a donné ces commandements aux hommes;

2°. On peut juger de la perfection de ces commandements par leur substance, c'est-à-dire par les choses qu'ils contiennent, puisqu'il n'y a ni vertu qui n'y soit commandée, ni vice qui n'y soit défendu;

3°. Par la dignité de leur fin, puisqu'ils ont pour but, non un bien caduc et périssable, mais un bonheur éternel.

—

VI. — Voici trois manquements considérables que les hommes commettent dans l'observation de la loi de Dieu :

1°. La loi de Dieu doit nous réformer, c'est-à-dire nous rendre plus saints et plus parfaits : et nous voulons la réformer nous-mêmes par nos adoucissements;

2°. La loi de Dieu doit être observée entièrement : et nous ne l'observons qu'à demi; nous en retranchons toujours quelque partie à laquelle nous ne voulons point nous soumettre, sans faire réflexion que manquer en quelque point, c'est se rendre coupable de l'infraction de toute la loi;

3°. La loi de Dieu doit demeurer telle que Dieu l'a intimée : et nous l'altérons et la corrompons par nos fausses traditions, comme faisaient les scribes et les pharisiens.

—

VII. — Ces trois propositions peuvent faire le partage d'un discours :

1°. On ne peut être sauvé sans l'exacte et constante observation des commandements de Dieu;

2°. Il est en notre pouvoir de les observer, et DIEU nous donne les grâces et les forces nécessaires pour cela ;

3°. Il est même facile de les observer, et par conséquent tout prétexte et toute excuse sont inutiles pour s'en dispenser.

—

VIII. — 1°. Il y va de l'intérêt de DIEU de donner des lois aux hommes, et de les obliger à observer ses commandements, puisque, sans cela, son autorité souveraine, sa justice, sa providence, n'auraient pas lieu de paraître;

2°. Il y va du bien et de l'intérêt des hommes de garder ses lois et ses commandements. Leur salut et leur bonheur éternel y sont attachés; ils évitent les châtiments de sa justice, et ils attirent pour cette vie mille bénédictions du ciel.

—

IX. — 1°. Les uns accusent la loi de DIEU d'injustice de leur avoir fait des commandements qu'il leur est impossible de garder;

2°. Les autres de trop de sévérité, de leur avoir fait des commandements si rudes et si difficiles. C'est à ces deux accusations quil faut répondre, en montrant, 1° l'équité de cette loi, 2° sa douceur.

—

X. — 1°. DIEU veut qu'on obéisse à sa loi, par une obéissance *soumise*, sans raisonner sur les commandements qu'il nous fait;

2°. Par une obéissance *généreuse :* il ne veut point de lâches qui se rebutent des moindres difficultés;

3°. Par une obéissance *fidèle et générale,* qui s'étend à tous les préceptes sans exception, et sans prétendre s'en dispenser pour quelque occasion et sous quelque prétexte que ce soit.

—

XI. — 1°. Ce ne peut être l'*ignorance* qui nous empêche d'observer la loi de DIEU, parce que DIEU, en nous donnant la loi, nous a donné toutes les lumières nécessaires pour la reconnaître parfaitement.

2°. Ce ne peut être *la faiblesse* parce qu'en nous l'imposant il nous a donné toutes les force, tous les secours et toutes les grâces absolument nécessaires pour pouvoir pleinement l'accomplir.

—

XII. — Les avantages des commandements de la nouvelle loi sur ceux de l'ancienne. Ils sont compris en ces trois paroles de S. Augustin : *Mandata facta sunt pauciora, faciliora, feliciora.*

1°. Le nombre en est plus petit, puisque le Sauveur nous a déchargés de tant de préceptes de l'ancienne loi;

2°. Ils sont plus faciles, parce que la grâce est plus abondante ;

3°. Le fruit en est plus prompt, et la récompense plus ample.

—

XIII. — 1°. Quoique les commandements de DIEU nous soient évidents,

souvent nous feignons de les ignorer, de crainte d'être obligés de les observer;

2°. Quoique nous en connaissions l'obligation, nous négligeons de les garder, faute de connaître le malheur que nous nous attirons en les violant.

—

XIV. — 1°. La loi de Dieu est *un frein* pour nous empêcher de faire le mal, par les rigoureux châtiments dont elle menace ceux qui la violent;

2°. C'est *un flambeau* qui nous guide, et qui nous conduit pour faire le bien : *Præceptum Domini lucidum, illuminans oculos. Lucerna pedibus meis verbum tuum.*

—

XV — Il faut trois choses pour rendre une loi indispensable, et lui donner autorité sur l'esprit des hommes.

1°. Une autorité souveraine et absolue, autrement on ne s'y soumettra pas;

2°. Que cette loi soit intimée, connue et publiée, en sorte que personne ne puisse prétendre cause d'ignorance;

3°. Enfin, que cette loi soit juste et équitable, et que le public et le particulier ait intérêt à l'observer. — Tout cela se rencontre dans la loi de Dieu.

—

XVI. — 1°. *La liberté* de la loi de l'Évangile est opposée à l'esclavage de la loi du monde;

2°. *La douceur* de la loi de l'Évangile est opposée à la rigueur de la loi du monde;

3°. *La sainteté* de la loi de l'Évangile est opposée à l'impureté de la loi du monde.

—

XVII. — Les chrétiens commettent trois attentats contre la loi de Dieu, et les mêmes que le Fils de Dieu reprenait dans les pharisiens.

Le premier était la tradition contre la loi : *Irritum fecistis mandatum* Dei *propter traditiones vestras.* Le monde a une infinité de lois qui semblent avoir prescrit contre la loi de Dieu.

Le second est la fausse interprétation de la loi. En effet, chacun l'interprète à sa mode, et l'on donne des sens détournés aux préceptes les plus clairs.

Le troisième est l'observation extérieure et superficielle de la loi, sans en avoir l'esprit.

§ II.

Les Sources.

[Les SS. Pères]. — S. Augustin, *De naturâ et gratiâ*, 69, prouve que Dieu ne fait point de commandements impossibles, parce qu'il est juste, mais que, dans les choses difficiles, nous devons implorer son secours, et que tout est facile à la charité. — Id. Sermon 6, *De tempore*, et sur le Ps. 67. — *De Genesi ad litteram*, 8, il rend raison pourquoi Dieu défendit à Adam de manger d'un fruit qui était dans le paradis terrestre. — Id. 2 in ps. 70.

Le même, 14 *De Civit.*, parle de la désobéissance d'Adam et du commandement que Dieu lui fit. — Sur le Ps. 118e, *Conc.* 5, expliquant ces paroles : *Ne repellas me à mandatis tuis*, il montre que, sans le secours de la grâce, nous ne pourrions de nos propres forces accomplir tous les commandements de Dieu, et il répète la même doctrine sur ce même texte, *Conc.* 17. — L'exposition du Ps. 43, il montre que les commandements de Dieu sont doux et faciles aux personnes spirituelles, et au contraire fort rudes aux personnes charnelles et attachées au monde. — Sur le Ps. 118, expliquant ces paroles : *Non abscondas à me mandata tua*, il montre qui sont ceux qui ne connaissent point ces commandements, quoiqu'ils soient clairs et évidents à tout le monde. — Dans l'exposition du Ps. 57, il parle amplement de la loi naturelle que Dieu a écrite dans nos cœurs.

S. Jérôme, expliquant ces paroles : *Si non audieritis me ut ambuletis in lege meâ*, rapporte les menaces que Dieu fait à ceux qui ne gardent pas sa loi.

Le même, dans ce qu'il a écrit à Étésiph., et dans les trois livres contre les pélagiens, montre que les commandements de Dieu sont possibles, mais que la grâce est nécessaire pour les observer. — Sur le 23e chap. de S. Matthieu, il explique les paroles de la loi de Moïse, qui commandaient aux Juifs de porter les commandement de Dieu liés dans la main et devant les yeux ; et ce saint dit que les porter dans sa main c'est les accomplir, et que les avoir devant les yeux c'est les méditer sans cesse. — *Epist.* 26 *ad Pammachium*, il montre que Dieu nous laisse la liberté d'observer les conseils évangéliques, et ce qui est d'une plus haute perfection. — Id, Épitre à Démétriade.

Le même, *Epist*, 14 *ad Celantiam, de ratione piè vivendi :* qu'il n'y a que ceux qui observent les préceptes qui font la volonté de Dieu; et par conséquent que ce sont ceux-là seuls qui entreront dans le ciel. — II *cont. Pelagianos:* que le Fils de Dieu appelle ses commandements légers, par comparaison à la superstition des pharisiens, qui ajoutaient tant de céré-

monies à ceux que la loi prescrivait, que personne ne les pouvait accomplir.

Le même, *Epist.* 11 *ad Demetriadem:* qu'il faut accomplir tous les préceptes, et non pas faire choix de quelques-uns pour les préférer aux autres.

S. Cyprien, *De baptismo Christi*, montre que la loi de Dieu n'a rien d'impossible, de trop rude ni de trop austère.

S. Léon, *Serm.* 5 *de Epiph.:* combien le joug du Sauveur est doux. — *Serm.* 11 *de Quadrag.:* que c'est par la règle des commandements de Dieu que nous devons examiner notre vie, et que Dieu l'examinera un jour.

Tertullien, II *ad uxorem*, 1, explique la différence qu'il y a entre les préceptes et les conseils.

Origène, sur l'Épître de S. Paul aux Romains, chap. 8, *Quis nos separabit à charitate Christi*, montre qu'il faut observer les commandements de Dieu préférablement à tout le reste. — *Homil.* 16 *in cap.* 26 *Levitici :* bénédictions que Dieu répand sur ceux qui gardent les commandements. — III *in cap.* 3 *Epistolæ ad Roman.:* qu'il faut accomplir les préceptes avant les conseils, et préférablement aux inspirations particulières.

S. Basile, II *De bapt.:* si ceux qui sont négligents à observer les commandements de Dieu sont punis, que sera-ce de ceux qui les violent ou qui manquent à les observer ?

S. Chrysostôme, *De compunctione cordis* : les commandements de Dieu sont faciles. — *Homil.* 10 *in* 2 *Corinth.:* la peine et la difficulté qu'il y a à garder les préceptes vient uniquement de notre lâcheté. — *Homil.* 34 *in Matth.:* il est facile de garder les commandements, par l'exemple de ceux qui les ont exactement observés. — *Homil.* 19 *ad Popul. Antioch.*, il se plaint de ce que le monde commande à ses esclaves des choses plus difficiles que Dieu ne fait à ses serviteurs.

Le même, *Homil. in illud Pauli : Salutate Priscam et Aquilam* : différence des préceptes et des conseils. — *Homil.* 57 *in Matth.;* — *homil.* 28 *operis imperfecti;* — *homil.* 1 et 9 *in* 1 *ad Corinth.;* — *homil.* 16 *in Epist. ad Hebræos;* — et sermon sur la charité.

[Les livres spirituels et autres].—Canisius, *in opere catechistico,* fait un long traité pour montrer que les préceptes ne sont pas impossibles.

Le *Catéchisme du Concile de Trente,* 3 part, § 1, parle des commandements de Dieu en général.

S. Bernard, *Tract. de Præcepto et dispensatione.*

S. Bonaventure, *in opusculis.*

S. Thomas, *opusculo,* 4.

Cajetanus, *in opusculis.*

Joannes Vitalis, *in Speculo morali.*

Dandinus, *in Ethicis sacris*, part. 4, l. 42.

Hortus Pastorum, *Tract.* 2, *Lect.* 1 et 2.

Richelieu, *Instruction du chrétien*, leçon 7.

Grenade, *Guide des pécheurs*, 1, 22, parle des avantages de ceux qui observent la loi de DIEU.

[Les prédicateurs]. — *Essais de morale* pour le Carême, tome II, Mercredi de la 3e. semaine.

Le P. Giroust, dans son Avent, a un sermon sur l'observation de la loi. — Sermons attribués au P. de la Rue, Mercredi de la 3e semaine de Carême.

Sermons de Bourdaloue.

Peraldus, Labatha, Busée, v. *Obedientia.*

§ III.

Passages, exemples et applications de l'Écriture.

Benedicentur in semine tuo omnes gentes terræ, eò quòd obedierit Abraham voci meæ, et custodierit præcepta et mandata mea. Genes. XXVI, 4.

Toutes les nations de la terre seront bénies dans celui qui sortira de vous, parce qu'Abraham a obéi à ma voix et qu'il a gardé mes préceptes et mes commandements.

Usquequò non vultis custodire mandata mea et legem meam? Exod. XVI, 28.

Jusqu'à quand refuserez-vous de garder mes commandements et ma loi?

Si in præceptis meis ambulaveritis et mandata mea custodieritis et feceritis ea, dabo vobis pluvias temporibus suis, etc. Levitic. XXVI, 3.

Si vous marcher selon mes préceptes, si vous gardez et si vous pratiquez mes commandements, je vous donnerai les pluies propres à chaque saison.

Custodi præcepta ejus atque mandata quæ ego præcipio tibi, ut benè sit tibi, et filiis tuis post te. Deuter. IV, 40.

Gardez ses préceptes et les commandements que je vous prescris aujourd'hui, afin que vous soyez heureux, vous et vos enfants après vous.

Custodite et facite quæ præcepit Dominus DEUS *vobis : non declinabitis neque ad dexteram neque ad sinistram.* Ibid. V, 32.

Observez et exécutez ce que le Seigneur vous a commandé, sans vous détourner ni à droite ni à gauche.

Erunt verba hæc, quæ ego præcipio tibi hodiè, in corde tuo; et narrabis ea filiis tuis, et meditaberis in eis, sedens in domo tuâ et ambulans in itinere. Ibid. VI, 6.

Ces paroles et ces ordonnances que je vous prescris aujourd'hui seront gravées dans votre cœur; vous les raconterez à vos enfants; vous les méditerez, assis dans votre maison et marchant dans le chemin.

Dominus elegit te hodie ut sis ei populus peculiaris et custodias omnia præcepta illius. Deuter. XXVI, 18.

Le Seigneur vous a choisis aujourd'hui afin que vous soyez son peuple particulier et que vous observiez ses préceptes.

Si audire nolueris vocem Domini DEI

Si vous ne voulez point écouter la voix

tui, venient super te maledictiones istæ et apprehendent te; maledictus eris in civitate, maledictus in agro. Ibid. XXVIII, 15.

du Seigneur votre DIEU, toutes ces malédictions viendront fondre sur vous; vous serez maudit dans la ville, maudit dans les champs, etc.

Mandatum hoc, quod ego præcipio tibi hodiè, non suprà te est neque procul positum. Deuteron. XXX, 11.

Ce commandement que je vous prescris aujourd'hui n'est point au-dessus de vous, il n'est point éloigné de vous.

Signatum est super nos lumen vultûs tui, Domine. Ps. 118.

La lumière de votre visage a été répandue sur nous, Seigneur.

Tu mandâsti mandata tua custodiri nimìs. Ps. 11.

Vous avez ordonné que vos commandements soient gardés exactement.

Beatus vir qui timet Dominum, in mandatis ejus volet nimìs. Ps. 111.

Heureux l'homme qui craint le Seigneur, et qui a une volonté ardente d'accomplir ses commandements! (Ou bien : Qu'il s'avance de plus en plus dans cette fidélité !)

In corde meo abscondi eloquia tua, ut non peccem tibi. Ps. 118.

J'ai caché vos paroles au fond de mon cœur, afin que de ne point pécher devant vous.

Deus meus, volui, et legem tuam in medio cordis mei. Ps. 39.

C'est, mon DIEU, ce que j'ai voulu, et je ne désire que votre loi au fond de mon cœur.

Qui fingis laborem in præcepto? Ps. 93.

Pourquoi feignez-vous de croire que la loi est pénible à observer?

Inclinavi cor meum ad faciendas justificationes tuas in æternum, propter retributionem. Ps. 118.

J'ai incliné mon cœur à accomplir éternellement vos ordonnances pleines de justice, à cause de la récompense que vous y avez attachée.

Pax multa diligentibus legem tuam. Ibid.

Ceux qui aiment votre loi jouissent d'une grande paix.

Ambulabam in latitudine, quia mandata tua exquisivi. Ibid.

Je marchais au large, parce que j'ai recherché vos commandements.

Præceptum Domini lucidum, illuminans oculos. Ps. 18.

Le précepte du Seigneur est tout rempli de lumière, et il éclaire les yeux.

In quo corrigit adolescentior viam suam? in custodiendo sermones tuos. Ps. 118.

Comment celui qui est jeune corrigera-t-il sa voie? ce sera en se réglant sur votre parole.

Maledicti qui declinant à mandatis tuis. Ibid.

Ceux-là sont maudits qui se détournent de vos préceptes.

Beati immaculati in viâ, qui ambulant in lege Domini. Ibid.

Heureux ceux qui se conservent sans tache dans la voie, qui marchent dans la loi du Seigneur.

Beatus vir... in lege Domini voluntas ejus, et in lege ejus meditabitur die ac nocte. Ps. 1.

Heureux l'homme dont la volonté est attachée à la loi du Seigneur, et qui médite jour et nuit cette loi.

Beati qui scrutantur testimonia ejus, in toto corde exquirunt eum. Ps. 118.

Heureux ceux qui s'efforcent de connaître les témoignages de la loi et qui le cherchent de tout leur cœur.

Tunc non confundar, cùm perspexero in omnibus mandatis tuis. Ibid.

Je ne serai point confondu, lorsque j'aurai toujours devant les yeux vos préceptes.

Viam mandatorum tuorum cucurri, cùm dilatâsti cor meum. Ibid.

J'ai couru dans la voie de vos commandements, lorsque vous avez élargi mon cœur.

Da mihi intellectum, et scrutabor legem tuam, et custodiam illam in toto corde meo, Ps. 118.

Donnez-moi l'intelligence, et je m'appliquerai à connaître votre loi, et je l'observerai de tout mon cœur.

Meditabar in mandatis tuis quæ dilexi. Ibid.

Je méditais sans cesse vos commandements, qui font ma joie.

Memor fui nocte nominis tui, Domine, et custodivi legem tuam. Ibid.

Je me suis souvenu, Seigneur, de votre nom durant la nuit, et j'ai gardé votre loi.

Portio mea, Domine, dixi custodire legem tuam. Ibid.

Seigneur, mon partage je l'ai dit, est de garder votre loi.

In toto corde meo scrutabor mandata tua. Ps. 118.

Pour moi, je chercherai de tout mon cœur vos commandements.

Lex tua meditatio mea est. Ibid.

Votre loi est le sujet de ma méditation.

Omnia mandata tua veritas. Ibid.

Tous vos commandements sont la vérité même.

Salvum me fac, quoniam justificationes tuas exquisivi. Ps. 118.

Sauvez-moi, car j'ai recherché vos ordonnances qui sont pleines de justice.

Quomodò dilexi legem tuam, Domine! totâ die meditatio mea est. Ibid.

Seigneur, que j'ai aimé votre loi! elle est le sujet de ma méditation du matin au soir.

Super omnes docentes me intellexi, quia testimonia tua meditatio mea est. Ibid.

J'ai eu plus d'intelligence que tous ceux qui m'instruisaient, parce que les témoignages de votre loi étaient le sujet de ma méditation.

A judiciis tuis non declinavi, quia tu legem posuisti mihi. Ps. 118.

Je ne me suis point écarté de vos jugements, parce que vous m'avez prescrit une loi.

Lucerna pedibus meis verbum tuum, et lumen semitis meis. Ibid.

Votre parole est une lampe qui éclaire mes pieds, une lumière dans les sentiers où je marche.

Da mihi intellectum, ut sciam testimonia tua. Ibid.

Donnez-moi l'intelligence, afin que je connaisse les témoignages de votre loi.

Exitus aquarum deduxerunt oculi mei, quia non custodierunt legem tuam. Ps. 118.

Mes yeux ont répandu des ruisseaux de larmes, parce que les hommes n'ont pas gardé votre loi.

Longè à peccatoribus salus, quia justificationes tuas non exquisierunt. Ibid.

Le salut est loin des pécheurs, parce qu'ils n'ont point recherché la justice de vos commandements.

Vide quoniam mandata tua dilexi, Domine. Ibid.

Considérez, Seigneur, que j'ai aimé vos commandements.

Iniquitatem odio habui, legem autem tuam dilexi. Ps. 118.

J'ai haï l'iniquité, et j'ai aimé votre loi.

Servavi mandata tua et testimonia tua, quia omnes viæ meæ in conspectû tuo. Ibid.

J'ai observé vos commandements et les témoignages de votre loi, parce que toutes mes voies sont en votre présence.

Omnia mandata tua æquitas. Ibid.

Tous vos commandements sont l'équité même.

Filî, serva mandata mea, et vives, et legem meam quasi pupillam oculi tui... scribe illam in tabulis cordis tui. Prov. VII, 1.

Observe, mon fils, mes commandements, et tu vivras : garde ma loi comme la prunelle de ton œil ; écris-la sur les tables de ton cœur.

DEUM *time et mandata ejus observa ; hoc est enim omnis homo.* Eccle. XII, 13.

Craignez DIEU et observez ses commandements : c'est là le tout de l'homme.

Quis permansit in mandatis ejus et derelictus est ? Eccli. II, 12.

Qui est l'homme demeuré ferme dans les commandements de DIEU, et qui ait été abandonné ?

Qui timent Dominum custodiunt mandata illius. Ibid.

Ceux qui craignent DIEU gardent ses commandements.

DEUS *ab initio constituit hominem, et reliquit illum in manû consilii sui ; ad-*

DIEU, dès le commencement, a créé l'homme, et l'a laissé dans la main de

jecit mandata et præcepta sua. Ibid. xv, 14.

son conseil; il lui a donné, de plus, ses commandements et ses préceptes.

Si volueris mandata servare, conserbunt te. Ibid. xv, 16.

Si vous voulez observer les commandements, ils vous conserveront.

Qui credit Deo *attendit mandatis.* Eccli. xxxii, 28.

Celui qui croit en Dieu est attentif à ce qu'il ordonne.

Utinàm attendisses mandata mea! facta fuisset sicut flumen pax tua. Isaiæ, xlviii, 18.

Oh! si vous vous fussiez appliqué à mes préceptes! votre paix serait abondante comme un fleuve.

Dabo legem meam in visceribus eorum, et in corde eorum scribam eam. Jerem. xxxi, 33.

J'imprimerai ma loi dans leurs entrailles, et je l'écrirai dans leur cœur.

Sacrificium salutare est attendere mandatis. Eccli. xxxv, 2.

C'est un sacrifice salutaire que d'être attentif à garder les commandements (et de se retirer de toute iniquité).

Computrescet jugum à facie olei. Isaiæ. x, 27.

Son joug, qui vous accablait, s'est amolli par l'huile (de la grâce).

Væ vobis, viri impii, qui de reliquistis legem Domini altissimi. Eccli. xli, 11.

Malheur à vous, hommes impies, qui avez abandonné la loi du Dieu très-haut.

Altiora te ne quæsieris... sed quæ præcepit tibi Deus, *illa cogita semper.* Eccli. iii, 22.

Ne recherchez point ce qui est au-dessus de vous; mais pensez toujours à ce que Dieu vous a commandé.

Hic liber mandatorum Dei, *et lex quæ est in æternum: omnes qui tenent eam pervenient ad vitam; qui autem dereliquerunt eam, in mortem.* Baruch. iv, 1.

C'est ici la loi des commandements de Dieu et cette loi subsiste éternellement: tous ceux qui la gardent arriveront à la vie, et ceux qui l'abandonnent tomberont dans la mort.

Irritum fecistis mandatum Dei *propter traditiones vestras.* Matth. xv, 6.

Vous avez rendu inutile le commandement de Dieu par vos traditions.

Si vis ad vitam ingredi, serva mandata. Matth. xix, 17.

Si vous voulez entrer en la vie, gardez les commandements.

Irritum facitis præceptum Dei, *ut traditionem vestram servetis.* Marc. vii, 9.

Vous détruisez le commandement de Dieu pour garder votre tradition.

Euntes, docete omnes gentes... docentes eos servare omnia quæcumque mandavi vobis. Matth. xxviii, 19.

Allez, et instruisez tous les peuples en leur apprenant toutes les choses que je vous ai recommandées.

Hoc fac, et vives. Luc. x, 28.

Faites cela, et vous vivrez.

Magister bone, quid boni faciam ut habeam vitam æternam? qui dixit ei... Si vis ad vitam ingredi, serva mandata. Matth. xix, 16.

« Bon maître, qu'ai-je de bon à faire pour obtenir la vie éternelle? » Jésus lui répondit: « Si vous voulez parvenir à la vie, gardez les commandements. »

Non veni solvere legem, sed adimplere. Matth, v, 17.

Ne pensez pas que je sois venu détruire la loi; je suis venu l'accomplir.

Jugum meum suave est et onus meum leve. Matth. xi, 30.

Mon joug est doux, et mon fardeau léger.

Non enim auditores legis justi sunt apud Deum; *sed factores legis justificabuntur.* Rom. ii, 13.

Ce ne sont point ceux qui écoutent la loi qui sont justes, mais ceux qui la gardent.

Præcipio tibi coràm Deo, *qui vivificat omnia, et Christo* Jesu... *ut serves mandatum sine maculâ, irreprehensibile.* I Tim. vi, 13.

Je vous ordonne devant Dieu, qui fait vivre tout ce qui vit, et devant Jésus-Christ, de garder les préceptes, sans tache et sans reproche.

Qui servat mandata, ejus, in illo manet, et ipse in eo. I Joan. iii, 24.

Celui qui garde les commandements de Dieu demeure en Dieu, et Dieu en lui.

Hæc est charitas Dei, *ut mandata ejus*

L'amour que nous avons pour Dieu

custodiamus : et mandata ejus gravia non sunt. I Joan. v, 3.

consiste à garder ses commandements et ses commandements ne sont point pénibles.

In hoc scimus quoniam cognovimus eum, si mandata ejus observemus. Ibid. II, 3.

Ce qui nous fait savoir que nous le connaissons, c'est si nous gardons ses commandements.

Qui dicit se nosse eum, et mandata ejus non custodit, mendax est, et in hoc veritas non est. Ibid. III, 4.

Celui qui dit qu'il le connaît, et qui ne garde pas ses commandements, est un menteur, et la vérité n'est point en lui.

Qui offendit in uno factus est omnium reus. Jacob. II, 10.

Celui qui viole la loi en un seul point est coupable comme l'ayant violée tout entière.

Qui habet mandata mea et servat ea, ille est qui diligit me. Joan. XIV, 21.

Celui qui a mes commandements et qui les garde, c'est celui-là qui m'aime.

EXEMPLES DE L'ANCIEN-TESTAMENT.

[Adam]. — Adam le premier a reçu de Dieu un commandement, et le premier l'a violé. Sur quoi l'on pourrait faire bien des questions que ce n'est pas ici le lieu de développer. Par exemple, pourquoi Dieu imposa une loi à celui qu'il avait établi pour commander à tous les animaux et pour être comme le roi de toutes les créatures ; comment ce premier homme, doué de tant de sagesse et dont l'esprit était éclairé de si belles lumières, se laissa persuader de violer le commandement de son Créateur, qu'il reconnaissait pour l'auteur de sa vie, et qui l'avait menacé de la mort en cas de désobéissance ; et comment enfin ce commandement violé a été la cause de la perte de toute sa postérité, et de tous les maux qui depuis ont inondé la terre. — Laissons toutes ces questions pour répondre seulement à la première. Dieu donna une loi à Adam pour lui apprendre qu'il avait un souverain de qui il dépendait et à qui il devait obéir ; outre que, Dieu voulant qu'il méritât le bonheur éternel pour lequel il l'avait créé, il ne le pouvait mériter par un moyen plus juste et plus conforme à son état que par la soumission aux ordres de son souverain. Mais la punition que Dieu tire de la rébellion de ce premier homme, qui était le chef-d'œuvre de ses mains, montre quels châtiments doivent attendre ceux qui auront l'audace et la témérité de violer les lois et les commandements de ce Dieu vengeur.

[Abraham]. — Comme Adam est le premier qui par l'exemple de sa désobéissance a porté les hommes à violer les lois du Seigneur, Abraham est proposé aux hommes comme le premier et le plus illustre modèle de l'obéissance due au souverain Maître de l'univers. En effet, il n'y en a point, après le Fils de Dieu, dont la fidélité ait été éprouvée par de plus rudes commandements. Il reçut l'ordre de quitter son pays et le lieu de sa naissance, pour aller s'établir dans un autre qui était pour lui un exil, et il obéit sans réplique. Il se soumit à la loi de la circoncision, que Dieu lui

ordonna de commencer par lui-même. Enfin, ce qui a signalé l'obéissance de ce saint patriarche, ce qui a attiré toutes les bénédictions du Ciel sur lui et sur sa postérité, c'est de s'être tenu prêt à obéir à Dieu dans la chose qui lui devait être la plus rude et la plus sensible, celle de faire un sacrifice de son propre fils, l'espérance de la nombreuse postérité que Dieu même lui avait promise par le moyen de ce même fils. Il n'écouta point là-dessus les sentiments de la nature, et ne s'arrêta point à la contradiction apparente qu'il voyait entre le commandement et la promesse. Les lois que Dieu a depuis faites à tous les hommes n'ont rien de si rude, à beaucoup près.

[Moïse]. — Ce grand homme, dont Dieu se servit pour délivrer son peuple de la captivité de l'Égypte, porte le nom de législateur parce que ce fut lui qui intima l'ancienne Loi à ce peuple indocile qui ne se conduisait que par la crainte. Aussi cette loi fut-elle donnée sur le mont Sinaï, dont la vue effroyable des éclairs qui en sortaient, le bruit terrible des tonnerres et le son effrayant des trompettes qui retentissaient de toutes parts, empêchaient le peuple d'approcher. Ce fut ainsi que Dieu publia les dix commandements qui sont contenus dans cette loi, et qui seront jusqu'à la fin des siècles la règle de notre vie, en sorte qu'on ne les peut violer sans commettre un crime et se rendre coupable de rébellion contre la divine Majesté. On ne peut douter que Moïse, qui fut choisi de Dieu pour être le héraut de cette loi, n'en ait été aussi le plus fidèle observateur: car, s'il obéit aux ordres particuliers que Dieu lui donna, comme d'aller trouver Pharaon, de conduire son peuple à travers les flots de la mer Rouge, et à d'autres commandements semblables, où il eut besoin de la plus ferme et de la plus constante résolution, il faut croire que, Dieu s'étant servi de lui pour faire garder sa loi aux autres, il fut aussi le plus fidèle à la garder lui-même, puisqu'il punit ensuite si rigoureusement ceux qui la violèrent, et qu'il n'y a menaces qu'il n'ait faites et malédictions qu'il n'ait fulminées contre ceux qui la violeront.

[Autres exemples]. — Il serait inutile de ramasser ici une multitude d'exemples, soit de ceux qui ont observé fidèlement la loi de Dieu, soit de ceux qui ont été sévèrement punis pour l'avoir violée, puisque tous les justes de l'Ancien-Testament n'ont mérité ce nom, et ne l'ont été effectivement, que pour avoir été exacts observateurs de la loi, et que tous les crimes qui ont été commis depuis la naissance du monde n'ont été que des infractions à la loi naturelle ou à la loi écrite; comme les bénédictions et toutes les faveurs temporelles et spirituelles, dont Dieu a comblé les anciens patriarches et les prophètes, ont été des récompenses de leur fidélité en ce point. Mais je ne puis omettre trois personnes qui ont été plus religieux observateurs de la loi de Dieu, et à qui l'Écriture donne cet éloge plus particulièrement.

Le premier est le saint homme Job. Quoique placé sous la loi de nature, il est appelé juste et craignant Dieu; et lui-même, dans la plainte qu'il fait à Dieu dans l'amertume de son cœur, le prend à témoin de son innocence. Ce qui fait qu'Origène dit de lui qu'il a observé toute la loi, avant même que la loi fût portée : *Ante legem et extrà legem, adimplevit omnia.*

Le second est le saint roi David, à qui le texte sacré rend ce témoigage : *Inveni David, virum secundùm cor meum, qui faciet omnes volontates meas* (Act. xiii, 22). Ce grand roi s'oublia pourtant une fois en commettant un adultère et un homicide, crimes expressément défendus par la loi : mais sa pénitence est aussi connue que ses crimes, qu'il répara par une infinité d'actions de justice, jusque-là qu'il n'y eût aucun de ses psaumes où il ne parle de sa fidélité à observer la loi de Dieu, et le 118e est tout entier sur ce sujet.

Le troisième enfin est Tobie, à qui l'Écriture rend pareillement ce glorieux témoignage, d'avoir observé avec une fidélité inviolable la loi de Dieu dès son enfance, et de s'être distingué par-là entre tous ceux de sa nation, puisque, étant du nombre des captifs, ni les menaces d'un puissant roi, ni l'exemple de ses compatriotes, ni les reproches de sa femme, ne purent jamais le détourner de son devoir et de l'obéissance qu'il devait à Dieu : ce qu'il recommanda ensuite à son fils comme le plus précieux héritage qu'il lui pût laisser.

EXEMPLES DU NOUVEAU TESTAMENT.

[Jésus-Christ]. — Le Fils de Dieu, Sauveur du monde, est l'auteur de la nouvelle loi, qui n'a rien changé dans le décalogue, et ce qu'il y a ajouté a été pour faire observer chaque commandement dans une plus haute perfection, en donnant plus d'étendue au précepte de la charité, et retranchant jusqu'à la racine et à la source de ce qui pourrait causer une criminelle infraction à la loi. Il est vrai qu'il a déchargé les chrétiens de toutes les cérémonies légales et des autres observances qui étaient bonnes et saintes en ce temps-là, mais qui, n'étant que des figures, devaient cesser sitôt que la vérité aurait paru. Pour nous porter à nous soumettre à ce qui était essentiel dans la loi ancienne pour la conduite de notre vie, le Fils de Dieu s'y est voulu assujettir lui-même : *Non veni solvere legem, sed adimplere.* De sorte que son exemple ne doit pas moins avoir de force sur nos esprits que les commandements qu'il a autorisés et renouvelés. C'est ce qu'il dit à S. Jean-Baptiste, en se présentant à lui pour recevoir son baptême : *Decet nos implere omnem justitiam.* Ces paroles ne peuvent signifier autre chose, sinon : Comme je suis venu pour être le législateur des lois saintes et parfaites, qui sont celles de l'Évangile, j'en veux aussi être l'observateur; et en cela j'accomplirai toute la justice, laquelle ne consiste

que dans l'observation de ces lois, que pesonne n'observera sans être juste et parfait.

[Les saints]. — A l'exemple de Jésus-Christ il faudrait joindre celui de tous les saints de la nouvelle loi, puisque la véritable sainteté consiste à observer les lois et les commandements de Dieu, et que ceux-là ont été les plus saints qui les ont observés le plus parfaitement. C'est ce que signifie le nom de *justes*, que l'Évangile leur donne, comme à S. Joseph, au saint vieillard Siméon, et à quelques autres; et toutes les fois qu'il est parlé des justes dans l'Écriture, il faut entendre ceux qui ont été fidèles à observer les lois et les commandements du Seigneur.

Constitue legislatorem super eos, ut sciant gentes quoniam homines sunt (Ps. 9). C'est, ce me semble, un beau sens que l'on peut donner à ces paroles de David : — Il considère cette liberté effrénée des païens qui les faisait vivre sans loi et sans dépendance. Dans cet état, il faut qu'ils se croient ou des dieux ou des bêtes, Dieu est trop grand pour être réglé par une loi supérieure, la bête est trop stupide pour être réglée par une obéissance raisonnable. Quiconque veut vivre sans loi s'élève ou s'abaisse à l'un de ces degrés, et dans tous les deux il n'est point homme. Mais, grand Dieu! envoyez leur un législateur qui les place dans leur véritable rang, et qui, leur faisant voir qu'ils ne sont pas des bêtes, puisqu'ils ont la raison pour être conduits, qu'ils ne sont pas non plus des dieux, parce qu'ils ont trop de faiblesse pour se conduire eux-mêmes, leur apprenne par conséquent qu'ils sont hommes libres, à la vérité, mais libres avec une loi : *Constitue legislatorem super eos.* (Mascaron, *dans une de ses Oraisons funèbres*).

Quicumque totam legem servaverit, offendat autem in uno, factus est omnium reus (Jacob. II). Quiconque, ayant gardé toute la loi, la viole en un seul point est coupable comme s'il l'avait violée tout entière. La sainteté chrétienne doit se former de la pratique et de l'observation de toute la loi. C'est ce que l'on doit conclure des paroles de cet apôtre, qui ne se contente pas de dire qu'on est coupable de l'infraction de toute la loi pour en avoir violé un seul article : mais il le prouve. Celui, dit-il, qui a dit *Ne commettez point d'adultère*, dit aussi *Ne tuez point.* Si vous tuez, quoique vous ne commettiez point d'adultère, vous êtes violateurs de la loi. Ces paroles prouvent qu'un chrétien ne peut choisir une loi particulière, mais que toutes ensemble doivent former sa sainteté. Non qu'il faille entendre ces paroles en ce sens que celui qui, n'étant pas adultère, est homicide soit aussi coupable que celui qui est tout ensemble homicide et adultère, c'est-à-dire que celui qui ne pèche que contre une loi soit en effet transgresseur de chacune en particulier : ce n'est point là le sens de l'Apôtre, mais bien qu'en violant une seule loi on est trangresseur de toute

la loi, ou à cause qu'en violant cette loi toute seule on est dans la dispositions de violer toutes les autres, ou parce qu'en la transgressant toute seule on pèche contre la charité, d'où dépend toute la loi et les prophètes, et on est ainsi en quelque façon transgresseur de toute la loi.

Fili, serva mandata, et vives, et legem quasi pupillam oculi (Prov. VII). Le Sage ne pouvait nous exprimer plus vivement avec quel soin nous devons garder la loi de DIEU que de la comparer à la prunelle de l'œil, qui est la chose du monde que nous conservons avec le plus de soin, parce qu'elle peut être facilement blessée, et toutes les blessures en sont dangereuses, pour être infiniment délicates. C'est pourquoi la nature a eu soin de l'entourer, afin de la défendre. On peut dire la même chose de la loi de DIEU, qu'il est facile de violer, parce que, pour cela, il ne faut qu'une pensée, qu'un regard, qu'un acte de la volonté, quoiqu'il ne passe point au-dehors; et d'ailleurs, il vaudrait mieux s'arracher les yeux, comme parle le Sauveur, que souffrir qu'ils nous scandalisent par la vue de quelque objet qui nous porte à violer la loi de DIEU.

Præceptum Domini lucidum, illuminans oculos (Ps. 18). — La loi de DIEU et les préceptes qu'elle contient ne peuvent être mieux comparés qu'à un flambeau qui nous éclaire et qui nous conduit parmi les ténèbres de cette vie, parce que c'est par ce moyen que nous découvrons les piéges qu'on nous tend et les embûches qu'on nous dresse. Dans la voie par laquelle nous marchons durant cette nuit obscure, c'est-à-dire dans l'ignorance de ce qui est bien ou mal et dans le danger de prendre l'un pour l'autre, nous découvrons, à la faveur de ce flambeau, la route qu'il faut suivre, les écueils qu'il faut éviter. Nous jugeons ce qui est bien par la conformité avec cette loi, et nous connaissons ce qui est mal quand il y est contraire. De manière que, comme la loi du péché, ainsi que parle l'Apôtre, nous aveugle ou nous met un voile devant les yeux pour nous empêcher de discerner le bien d'avec le mal, la Loi de DIEU, tout au contraire, nous ouvre les yeux, et nous éclaire pour découvrir les précipices qui nous environnent, et par ce moyen nous empêche d'y tomber. C'est pourquoi le même prophète royal l'appelle encore une lumière et un flambeau qui conduit nos pas : *Lucerna pedibus meis verbum tuum.*

§ VI.

Pensées et passages des SS. Pères.

Non erat undè se homo habere Dominum cogitaret, nisi et aliquid ei juberetur et aliquid prohiberetur. August. in Genes.

L'homme n'aurait pas eu sujet de croire qu'il eût un souverain au-dessus de lui, si on ne lui eût commandé et défendu quelque chose.

Conforta me, Domine, ut possim; da quod jubes, et jube quod vis. Id. Conf. 10, 19.

Seigneur, donnez-moi la force d'accomplir ce que vous commandez, et commandez alors tout ce qui vous plaira.

Deus non impossibilia jubet, sed jubendo monet et facere quod possis, et petere quod non possis. August. De naturâ et gratiâ, 43.

Dieu ne commande point de choses impossibles : mais, en commandant, il vous avertit de faire de votre part ce qui est en votre pouvoir, et de lui demander ce qui n'y est pas.

Sicut obedientia secundi hominis eò prædicabilior quia factus est obediens usquè ad mortem, ità inobedientia primi hominis eò detestabilior quò factus est inobediens usquè ad mortem : Id. Civit. Dei. 14.

Comme l'obéissance du second Adam a été d'autant plus louable, qu'il s'est fait obéissant jusqu'à la mort, de même la désobéissance du premier a été d'autant plus blâmable et plus criminelle qu'il a été désobéissant jusques à mériter d'être puni de mort.

Ubi magna est inobedientiæ pœna proposita, et res à Creatore facilis imperata, quisnam satìs explicet quantum malum sit non obedire in re facili, et tantæ potestatis imperio, et tanto terrenti supplicio? Id. Ibid.

Voyant qu'on a menacé la désobéissance d'un si grand châtiment, et que ce que le Créateur commandait était si facile à exécuter, qui peut dire quel mal c'est de désobéir en une chose si aisée, après un commandement fait avec une telle autorité, et sous peine d'un si redoutable châtiment?

Si quis unum mandatum custodiat et aliud prævaricatur, nihil ei prodest. August. De parad.

Si quelqu'un observe un des commandements, et est prévaricateur dans un autre, l'observation du premier ne lui servira de rien.

Non est amicus recti quandò, si fieri posset, mallet id quod rectum est non juberi. Id. in Ps. 66.

Celui-là n'aime pas le bien, qui, pouvant le faire, aimerait mieux qu'il ne lui fût pas ordonné de faire ce qui est juste.

Mandata in novâ lege facta sunt pauciora, faciliora, feliciora. August.

Dans la nouvelle loi, les préceptes sont devenus moins nombreux, plus faciles, plus avantageux.

Præcepta dominica et multa sunt et unum : multa per diversitatem operis, unum in ratione dilectionis. Id. Homil. 19 in Evang.

Les préceptes du Seigneur sont en nombre et ne font qu'un seul : plusieurs par rapport à la diversité des choses, et un seul dans la charité, racine d'où ils naissent tous.

Data est hominibus conscripta lex, non quia in cordibus scripta non erat, sed quia tu fugitivus eras cordis tui : ab illâ comprehenderis, et ad te ipsum revocaris. August. in Ps. 57.

On a donné aux hommes une loi écrite, non qu'elle ne fût déjà gravée dans leurs cœurs, mais parce qu'on se cache à son propre cœur, et qu'on s'enfuit devant elle : elle nous arrête, et nous rappelle à nous-mêmes.

Nulla est anima, quamvìs perversa,

Il n'y a point d'homme si méchant et si

quæ tamen ratiocinari possit, in cujus conscientiâ non loquatur DEUS. *Quis enim in cordibus hominum scripsit legem naturalem, nisi* DEUS? Id. De serm. in monte, 15.

abandonné, pourvu qu'il puisse raisonner, à qui DIEU ne parle au fond de la conscience : car qui a écrit au fond du cœur humain la loi naturelle, si ce n'est DIEU même?

Manu formatoris nostri, in ipsis cordibus nostris veritas scripsit : Quod tibi non vis fieri, alteri non feceris. *Hæc, et antequàm lex daretur, nemo ignorare permissus est, ut esset undè judicarentur et quibus non esset data lex.* August. in Ps. 57.

C'est la vérité même qui a écrit dans nos cœurs, par la main du Créateur, cette loi : *ne faites point à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît à vous-même.* Avant que cette loi fût intimée, il n'était permis à personne de l'ignorer, et elle suffisait pour condamner ceux-mêmes qui n'ont pas reçu la loi.

Mandatis DEI *rectis atque arduis humana non contemperatur infirmitas, nisi preveniens ejus adjuvet charitas.* Id. in Ps. 118, serm. 5.

L'infirmité humaine n'est pas d'elle-même assez droite pour observer les commandements de DIEU, également justes et difficiles, si elle n'est aidée et prévenue par la charité du Seigneur.

Si aliquid jusserit DEUS *quod secundùm homines videatur injustum, justum credatur et fiat, cujus voluntas est sola vera justitia.* August. De singul. cleric. 16.

Si DIEU commande quelque chose qui semble injuste au jugement des hommes, il faut croire cette chose juste et l'exécuter : car sa volonté seule est la véritable justice.

Æquo jure mandatur omnibus, nullus ab hoc imperio liber est. Hieron. Epist. ad Celantiam.

Les commandements sont faits pour tout le monde, et personne n'en est exempt.

In quovis proposito, in quovis gradu, æquale peccatum est vel prohibita admittere vel jussa non facere. Id. Epist.

Quelque chose qu'on vous propose, et en quelque degré de perfection que ce soit, le péché est égal ou d'agir contre ce qui est ordonné, ou d'omettre ce qui est commandé.

Non præcepisset hoc qui bonus et justus est, nisi etiam facultatem quà id faceremus fuisset largitus. Basil. Regul. brev.

Celui qui est essentiellement bon et juste ne nous aurait pas commandé telle chose, s'il ne nous avait donné la force et le moyen de l'exécuter.

Exsecramur blasphemiam eorum qui dicunt aliquid homini à DEO *esse præceptum ut mandata* DEI, *non à singulis, sed ab omnibus in commune possent servari.* Hieron. symb. (ad Damasum).

Nous avons en exécration le blasphème de ceux qui disent que DIEU, à la vérité, a fait des commandements à l'homme, mais que ces commandements ne peuvent être gardés de chacun en particulier, que c'est seulement afin qu'ils puissent être gardés de tous en commun.

Ad naturam obsequii prior est voluntas imperantis quàm utilitas obsequentis. Tertull.

Il est de nature de l'obéissance que la volonté de celui qui commande passe avant l'intérêt de celui qui obéit.

Si quis dixerit DEI *præcepta, homini etiam justificato et sub gratiâ constituto, esse ad observandum impossibilia, anathema sit.* Concil. Trid. Can. 18.

Si quelqu'un ose dire qu'il est impossible à un homme même justifié et maintenu en grâce, de garder les commandements de DIEU, qu'il soit anathème.

Jugum meum suave est et onus meum leve, ait Dominus : et nos, è contrà, gravia efficimus quæ ille levia constituit, et quæ ille suavia posuit nos facimus amara peccando. Chrysost. De compunct. cordis.

Mon joug est doux, et mon fardeau léger, dit le Seigneur ; et nous au contraire, nous rendons rude et pesant ce qu'il a fait léger, et ce qu'il a fait doux et agréable, nous le rendons amer en péchant.

DEUS *jussit, et audes interrogare si le-*

DIEU commande, et vous osez deman-

gem implere est possibile! Id. Homil. 8 ad popul. Antioch.

der s'il est possible d'accomplir sa loi!

Justè nobis instat præcepto qui præcurrit auxilio. Leo, serm. 16 De pass. Domini.

Le Fils de DIEU est en droit de nous presser d'accomplir ses préceptes, après qu'il nous en a donné le moyen par sa grâce.

Lex DEI *lex semper, lex ad omnes, à cujus observatione nulla potest esse exemptio,* Guill. Parisiensis.

La loi de DIEU est une loi éternelle, qui oblige tout le monde, et qui n'admet, ni ne peut admettre d'exemption.

Naturæ lege homo scire compellitur, sive pravum sive rectum sit quod operatur. Greg. in cap. 27 Jobi.

L'homme doit savoir par la loi naturelle si ce qu'il fait est bien ou mal.

Tunc decalogi mandata perficimus cùm quatuor libros Evangelii custodimus. Id. Homil. 16 in Evang.

Nous observons les préceptes du décalogue lorsque nous observons les quatre livres de l'Évangile.

Gravia mandata non sunt electis, quia, dùm æternæ vitæ gloriam magno desiderio appetunt, præcepta evangelica gratanter ferunt. Id. V, in Reg.

Les commandement ne sont pas difficiles pour les prédestinés, parce que, aspirant à la gloire éternelle, ils se soumettent volontiers aux préceptes évangéliques.

§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[Loi et commandement]. — Quelque indifférence que l'on mette entre la *loi* et le *commandement,* il est contant que l'un et l'autre doivent être faits par une autorité légitime, et avoir pour but de conduire nos actions à une fin louable, honnête et conforme à la raison, soit en nous excitant à faire une chose par voie d'empire et de commandement, soit en nous interdisant l'usage d'une autre par le pouvoir d'établir et d'ordonner des peines et des récompenses

[Du Décalogue]. — Le mot de *Décalogue* signifie une loi qui comprend dix commandements, les plus excellents, les plus justes et les plus conformes à l'équité naturelle qui puissent être au monde, soit que nous considérions leur auteur, qui est DIEU même ; soit l'excellence de leur fin, puisqu'ils ont pour but, non un bien caduc et périssable, mais un bonheur éternel; soit enfin que nous envisagions les choses qu'ils contiennent, puisqu'il n'y a ni vertu qui n'y soit commandée, ni vice qui n'y soit défendu. S. Augustin dit que c'est l'abrégé de toutes les lois. (*Quæst.* 401, *sup. Exod*).

En effet, quoique DIEU eût fait plusieurs commandements aux Israélites, nous voyons néanmoins qu'il se contenta de donner à Moïse les deux

tables qu'on appelle les tables de la loi, et qu'il ordonna de les mettre dans l'arche pour être, dans tous les siècles à venir, les témoins de sa volonté. Ainsi, si l'on examine les choses exactement, on verra que tous les autres commandements sont renfermés dans les dix de ces deux tables ; de même, ceux-ci sont compris dans ceux de l'amour de Dieu et de l'amour du prochain, dans lesquels, comme Jésus - Christ l'enseigne, toute la loi et les prophètes sont renfermés. Il faut seulement remarquer que, lorsque Dieu a donné à Moïse sa loi, il ne lui a pas tant donné une lumière nouvelle pour la conduite des hommes qu'il n'a rétabli et rendu plus éclatante celle qu'il avait imprimée dans leur âme, et qui était obscurcie par la corruption invétérée de leur cœur ; de peur que, entendant dire que la loi de Moïse est abolie, on ne s'imagine qu'on n'est plus obligé d'observer les commandements de ces deux tables. Car il est certain que ce qui oblige d'obéir à ces commandements, ce n'est pas qu'ils aient été donnés par Moïse, mais c'est qu'ils sont comme imprimés naturellement dans le cœur de tous les hommes, et que le Fils de Dieu les a lui-même confirmés et expliqués dans l'Évangile.

[Pourquoi Dieu a donné cette loi]. — Dieu en créant le monde, imprima au cœur des hommes une loi naturelle, c'est-à-dire une lumière et une connaissance par laquelle son instinct naturel lui dicte ce qu'il doit faire ; depuis, considérant que le penchant au péché et l'habitude qu'ils en avaient prise avaient comme effacé de leur cœur cette loi, et que la malice de plusieurs leur faisait feindre de l'ignorer, afin de justifier sa conduite devant le monde, il résolut, par sa bonté, de leur en mettre une devant les yeux qui les obligeât, par un nouveau titre, d'observer ce qui d'abord avait été écrit dans leur cœur, Or, cette loi, qu'il a ainsi donnée aux hommes par Moïse, est divisée en deux tables, par rapport à la diversité de son objet, qui est Dieu et le prochain, parce que son but est de sauver l'homme en lui faisant rendre à Dieu et au prochain ce qu'il leur doit. Dans la première est contenu tout ce que nous devons à Dieu ; dans la seconde, la manière dont nous devons nous gouverner avec le prochain.

[De la loi éternelle, naturelle, divine, etc]. — Quoique cette loi, comprise et renfermée dans ces dix commandements, s'appelle communément la *loi ancienne*, la *loi écrite*, ou la *loi de Moïse*, on l'exprime encore par d'autres noms qui signifient la même chose, et qui nous en font seulement concevoir l'excellence. Car on l'appelle quelquefois *loi naturelle*, en tant qu'elle est connue de tout homme raisonnable, et qu'il n'y a point de peuple si barbare, qui, par la seule lumière de la raison, ne connaisse ce qui est bien ou mal fait; d'autrefois on lui donne le nom de *loi éternelle*, quoiqu'elle n'en soit qu'un rayon et une participation. C'est ainsi qu'en parle le Prophète Royal : *Signatum est super nos lumen vultûs tui ;* et quelques philosophes païens sont demeurés d'accord qu'il n'y avait point de loi juste et

raisonnable qui ne tirât point son origine de la loi éternelle, qui est dans Dieu même. Cette loi, de plus, s'appelle *divine, positive* et *écrite*, parce que Dieu, qui en est véritablement l'auteur, ne s'est pas contenté de l'intimer de paroles, mais l'a écrite de son doigt, comme parlent les SS. Pères, et elle est passée jusqu'à nous après avoir été renouvelée, ratifiée et confirmée par Jésus-Christ, le nouveau législateur.

[Différence de la loi nouvelle et de l'ancienne]. — S. Thomas (12, *Quæst.* 98, *art.* 1) dit qu'il est constant et indubitable que l'ancienne loi était bonne, et l'Apôtre dit qu'elle est sainte et que ses préceptes sont saints, bons et justes, outre qu'elle était très-conformée à la droite raison, puisqu'elle réprimait la concupiscence et défendait les péchés qui sont manifestement contraires à la droite raison. Mais elle était imparfaite en ce qu'elle n'était pas de foi suffisante, et capable de conduire les sujets qu'elle gouvernait à leur dernière fin, parce qu'elle ne leur conférait pas la grâce, sans laquelle on ne peut obtenir la béatitude éternelle, et cette grâce était réservée à la loi de Jésus-Christ. De sorte que cette ancienne loi défendait le péché, mais n'avait pas droit de l'effacer, ce privilége étant réservé au sang de Jésus-Christ ou à sa grâce. Donc, comme la loi ancienne, par la défense qu'elle faisait du péché, opérait quelque chose pour l'acquisition de la félicité éternelle, c'est en cela qu'elle était bonne : mais, parce qu'elle ne conférait pas la grâce, c'est en cela qu'elle était imparfaite, selon l'Apôtre. Voilà ce qu'en dit S. Thomas.

[Préceptes affirmatifs et négatifs]. — Il est bon, en cette matière, de ne pas oublier la différence qu'il y a entre les préceptes *affirmatifs*, qui ordonnent de faire une chose, et ceux qu'on appellent *négatifs*, qui défendent de la faire. Ceux-ci obligent toujours, en tout temps, en toutes les rencontres. Par exemple, le précepte qui défend de prendre le bien d'autrui, ou de médire de son prochain, est pour toujours. Au lieu que les préceptes affirmatifs, par exemple, de faire l'aumône ou d'exercer quelque œuvre de charité, n'obligent qu'en certaines circonstances et en certaines rencontres. Mais il arrive assez souvent que le négatif est renfermé dans l'affirmatif, par exemple le commandement que nous avons d'aimer notre prochain nous oblige en même temps de ne le haïr jamais.

[Précepte et conseil]. — En parlant des *commandements* de Dieu, il est tout-à-fait nécessaire de ne les pas confondre avec les *conseils*, afin de ne pas outrer les vérités qu'on avance. La différence s'en peut aisément remarquer par la seule signification des termes, puisqu'il n'y a personne qui ne conçoive assez que commander et conseiller sont deux choses tout-à-fait différentes : car celui qui commande veut absolument que la chose se fasse, au lieu que celui qui la conseille seulement, laisse la liberté de la faire ou de l'omettre : outre que ce que Dieu commande, et dont il fait un précepte

absolu, est moins parfait et plus facile à exécuter que ce qu'il conseille simplement ; que le conseil est d'un tout autre mérite, et sera tout autrement récompensé. — Mais voici trois choses qui nous feront connaître si une chose est de précepte ou seulement de conseil. La première, lorsque l'Écriture use du mot de *commander*, parce que cette expression d'autorité marque une nécessité précise d'obéir. La seconde, quand elle menace de l'enfer, parce que cette condamnation marque une infraction formelle à la loi. La troisième, quand l'exécution est ordonnée à tous absolument et indifféremment, parce que c'est la marque d'une obligation constante et indispensable.

[La loi nous est connue]. — Tout le monde le sait, afin qu'une loi oblige ceux qui y sont soumis à l'observer, elle doit être connue, en sorte qu'on ne puisse point prétexter qu'on l'a ignorée : car il serait injuste de punir une personne pour n'avoir pas obéi à la volonté d'un souverain qu'elle n'a pu connaître. De sorte qu'il est constant que nulle loi n'a la force de lier et d'obliger, si elle n'est suffisamment publiée, et que la promulgation de la loi est du moins une condition nécessaire sans laquelle elle n'a point de pouvoir. C'est pourquoi Dieu, qui a voulu être obéi de ses créatures, n'a pas manqué de faire connaître ses volontés à l'homme en quelque état qu'il ait été. Dans l'état de nature, il a imprimé la loi naturelle au fond de son âme. Avec quelle cérémonie n'a-t-il point fait publier l'ancienne loi qu'il a donnée à son peuple ! Celle de l'Évangile a été portée et prêchée par tout le monde ; et les nations barbares qui n'en ont point ouï parler, ont pour règle de leur conduite la loi naturelle, qu'elles ne peuvent ignorer sans une stupidité qui les rende incapables de raison. C'est pourquoi, tous les hommes sont obligés d'observer la loi divine, prise en général.

Il faut distinguer ces préceptes naturels en trois ordres. Il y en a de primitifs et d'universels, dont la connaissance se tire du sens que les termes seuls présentent à notre esprit; tel que celui-ci : *Il ne faut pas faire à autrui ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fît.* Il y en a d'autres qui ne sont pas d'une si vaste étendue qu'on infère immédiatement des précédents, comme des conclusions de leurs principes ; tels que les préceptes du Décalogue. Il y en a enfin qu'on infère à la vérité des mêmes premiers principes, mais par des conséquences plus éloignées et plus obscures, et par de longs raisonnements. Pour les préceptes du premier ordre, il est constant qu'il n'y a personne qui ait l'usage de raison qui les puisse ignorer, puisque la nature les a profondément gravés dans nos cœurs : comme on ne peut douter de ce principe spéculatif, que le tout est plus grand que sa partie. Pour ceux du second ordre, c'est l'opinion commune, et celle de S. Thomas, que quelqu'un pourrait, du moins pour un peu de temps, en avoir une ignorance invincible et involontaire, mais non pas pour une durée de temps fort considérable (2-2, 9-94, art. 4-6), parce qu'il n'est pas pos-

sible, quand le vice n'a point obscurci la raison, qu'on ne vienne enfin à tirer la conséquence naturelle et nécessaire du principe que l'on connaît évidemment : par exemple, qu'il ne faut ni outrager personne, ni lui ravir son bien, quand on sait qu'il ne faut pas faire à autrui ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fît. Pour les préceptes du troisième rang, il est aisé et même ordinaire de voir des personnes dans une ignorance invincible, parce que, sans instruction ou sans une grande pénétration, il est difficile de voir toutes les conséquences si éloignées des premiers principes, qu'on ne tire que par de longs raisonnements.

[Nécessité de garder les commandements]. — Rien n'est plus capable de convaincre de l'obligation de garder les commandements de Dieu que la nécessité de les observer pour être sauvé : *Si vis ad vitam ingredi, serva mandata.* Et on ne peut trop insister sur cette vérité, parce qu'il se trouve encore aujourd'hui des gens assez impies et assez aveuglés pour soutenir que, soit que les commandements de Dieu soient faciles ou difficiles à observer, l'observation n'en est pas nécessaire au salut. Ce qui renverse toutes les maximes du christianisme et tous les fondements de la religion. En effet, quoiqu'un homme, avant que d'accomplir toutes les œuvres de la loi, puisse être justifié et devenir bon d'impie qu'il était auparavant, il n'est pas possible néanmoins que celui qui a l'usage de la raison puisse quitter son impiété et devenir juste, s'il n'est dans la disposition de garder tous les commandements de Dieu.

[Ils ne sont pas impossibles]. — C'est une étrange illusion que celle de certains hérétiques, que le salut est impossible à quelques-uns, et qu'il y a des commandements de Dieu que l'on ne peut observer. On sait bien que le paralytique ne peut combattre, ni un mort marcher, si on ne rend la santé à l'un et la vie à l'autre : ainsi sans doute, un pécheur ou un infidèle ne peut accomplir la loi de Dieu, s'il n'a rien pour cela que sa nature malade et son franc-arbitre, sans secours ; mais, si Dieu est toujours prêt à lui donner sa grâce, comme il ne la refuse jamais, du moins quand on l'en sollicite et qu'on la lui demande, qu'est-ce qu'il y a d'impossible en cela ? C'est pourquoi, dès-lors que Dieu nous oblige à observer sa loi, il faut conclure que l'observation n'en est pas impossible. La justice et la bonté de Dieu ne peuvent permettre qu'il nous oblige à rien au-dessus de nos forces.

[La loi de Dieu supérieure à tout]. — La loi de Dieu ne souffre point de comparaison avec celle des hommes ; et dès que celle des hommes choque l'intérêt de la religion et la blesse, nous en sommes dispensés par un titre plus ancien et plus juste, puisqu'il vient de Dieu, à qui nous sommes obligés, avant de l'être aux hommes.

§ VI.

Endroits choisis des Livres spirituels et des Prédicateurs.

[La loi nouvelle est douce]. — S. Pierre, parlant de l'ancienne loi, l'appelait un joug, non pas un joug léger et doux, comme celui de Jésus-Christ, mais tellement pesant, disait-il, que ni nos pères ni nous ne l'avons pu porter. Vous vous récriez quelquefois, chrétiens, sur la multitude de vos obligations : que serait-ce si vous vous trouviez encore assujettis à toutes ces cérémonies dont la loi de Moïse faisait autant de préceptes, et dont l'usage est aboli dans le christianisme? que diriez-vous de tant d'observances et de pratiques différentes? Il fallait dompter par-là l'indocilité des Juifs, et tenir ces esprits grossiers et intraitables dans la dépendance et la contrainte. Aussi était-ce un temps de servitude, et Dieu, souverain seigneur et maître absolu de toutes choses, gouvernait alors son peuple beaucoup plus par la crainte que par l'amour. Mais, vous que j'ai rassemblés dans le sein de mon royaume, poursuit le Seigneur, ce n'est ni par la terreur des menaces, ni par la violence des coups que je veux vous forcer de vous tourner vers moi; ce n'est ni par la rigueur ni par le nombre de mes commandements. Ce n'est pas tant un fardeau dont je vous ai imposé en vous la donnant, cette loi nouvelle, qu'un fardeau que je vous délivre en faisant cesser la loi que Moïse, mon serviteur, avait reçue sur la montagne. Dans cette loi, si étendue par ses devoirs, et non moins rigoureuse dans ses châtiments, j'étais pour les autres un juge plein de sévérité; je serai pour vous un père plein de douceur. J'ai exercé sur eux tout mon empire : j'exercerai envers vous toute ma miséricorde, soit en abrégeant ma loi, soit en vous la facilitant par une grâce plus abondante.

Merveilleux effets de la grâce! Plus on veut faire pour Dieu, plus on trouve de forces; plus le poids dont on se charge paraît dur et accablant, plus il devient aisé à porter, parce que, moins on s'épargne soi-même, plus Dieu répand libéralement sa grâce, et qu'il n'est rien dans une vie chrétienne de si rigoureux que la grâce ne puisse adoucir. Il est vrai que la loi de Jésus-Christ est plus parfaite que les autres : mais en est-elle pour cela plus difficile? Non : car au degré de perfection où la loi nous appelle répond une égale mesure de grâces pour nous aider à y parvenir.

Dieu ne nous a pas donné sa loi pour la négliger, comme il ne vous en recommande pas aussi l'observation pour ne vous en point récompenser. Souverain législateur et seigneur, il pouvait vous demander une obéissance parfaite, sans autre fruit pour vous que de rendre à son souverain domaine, l'hommage qui lui est dû; et vous-mêmes, touchés de ses bienfaits, vous

devriez vous soumettre à ses ordres, sans autre dessein que de lui marquer votre reconnaissance; et il sait combien notre propre intérêt nous anime. Il y a eu tout l'égard que vous pouvez attendre d'un maître également libéral et puissant. Tous ses trésors vous sont ouverts, et tous ses trésors sont à vous, pour peu que vous vous fassiez de violence afin de garder la loi qu'il vous a donnée. (Le P. Giroust, *Avent*).

[Même sujet]. — La loi de Dieu n'est pas une loi qui nous charge, ni qui opprime ou affaiblisse notre liberté; au contraire, elle la perfectionne et la conserve : d'où vient que l'apôtre S. Jacques nomme cette loi de Dieu une loi de parfaite liberté : *Qui perspexerit in legem perfectam libertatis et permanserit in eâ.* C'est-à-dire que, nous soumettant au joug de cette loi, nous expérimenterons la vérité que Jésus-Christ nous enseigne, qui est que, pour être véritablement libre, il faut prendre son joug, qui est doux et agréable, qui donne un parfait repos à nos âmes. Il semble que ce soit un paradoxe de dire qu'un fardeau allége et qu'un joug donne la liberté et le repos : c'est néanmoins une vérité avouée par tous ceux qui ont voulu en faire l'épreuve. Voilà, mes frères, dit S. Augustin, la différence qu'il y a entre le joug de Jésus-Christ et le joug des autres maîtres, quels qu'ils soient : *Alia sarcina premit te, Christi sarcina sublevat te ; alia sarcina pondus habet, Christi sarcina pennas habet* (Augustin., Ps. 39). Les autres charges nous abaissent, nous accablent, mais celle de Jésus-Christ, qui est la loi qu'il nous impose, nous élève et nous soutient; les autres fardeaux ont de la pesanteur, celui du joug de Jésus-Christ a des ailes : *Christi sarcina pennas habet.* Si vous ôtez les ailes à un oiseau, il semble que vous le déchargez : cependant il est vrai que vous le mettez dans un état où il ne peut plus s'élever, et il se sent bien plus pesant que lorsqu'il avait ses ailes. Rendez-lui la charge que vous lui avez ôtée, c'est-dire ses ailes, il se trouvera plus léger et il volera : *Redeat onus, et volat.* Voilà quel est le fardeau de la loi de Dieu. Comme l'oiseau qui n'a point d'ailes paraît plus déchargé, et néanmoins est plus pesant, puisqu'il ne peut plus s'élever de terre, ainsi l'âme qui a secoué le joug de la loi de Dieu semble plus déchargée que celle qui est sous le joug : cependant il est constant qu'elle est plus appesantie, plus accablée, plus attachée à la terre par ses convoitises; et au contraire celle qui porte le joug de Jésus-Christ est élevée par son propre fardeau : *Christi sarcina pennas habet.*

Vous vous trompez, pécheurs, lorsque, devenus idolâtres de votre liberté, ou pour mieux dire de votre libertinage, vous secouez le joug de la loi de Dieu, et dites que vous ne servirez pas : *Confregisti jugum meum et dixisti : Non serviam.* Il n'est point de créature indépendante; vous servirez malgré vous : si vous ne servez pas Dieu, vous servirez le démon; si vous ne voulez pas porter le joug de Jésus-Christ, il faudra prendre celui du monde; si vous n'êtes pas sous la loi de la grâce, vous gémirez sous la loi du péché. Ne savez-vous pas, dit l'Apôtre, que vous demeurez

esclaves de celui à qui vous obéissez? *An nescitis quia servi estis ejus cui obeditis, sive peccati ad mortem, sive obeditionis ad justitiam?* Oui, en vérité, nous le savons et nous le sentons, et il n'est point de pécheur si idolâtre de ses passions qui ne soit contraint d'avouer qu'il connaît par son expérience le déplorable état où s'engagent ceux qui abandonnent la loi de Dieu. (Le P. Texier, *Dominicale, 7e Dim. ap. la Pent.*).

[Malédiction contre les violateurs]. — Comme ceux qui marchent dans la voie des commandements de Dieu y trouvent non-seulement leur véritable gloire, mais encore la protection singulière de Dieu sur leur personne, sur leur famille et sur leurs biens, que Dieu promet de bénir et de multiplier, tout au contraire, à moins de démentir l'Écriture-Sainte, il faut avouer que le mépris habituel de la loi de Dieu, cette infraction à ses commandements, attire toute sorte de malédictions sur ceux qui en sont coupables. Il faut que cette juste menace de Dieu s'accomplisse. Si vous refusez d'obéir à la voix du Seigneur, vous attirerez sur vous toutes ces terribles malédictions. Vous serez maudit en vos biens, maudit en vos enfants, maudit aux champs, maudit à la ville, etc. *Maledicti qui declinant à mandatis tuis.* (Ps. 118).

Le Fils de Dieu même nous assure que quiconque dit qu'il a la charité, et qui ne garde point ses commandements, est un imposteur : *Qui dicit se nôsse eum, et mandata ejus non custodit, mendax est.* Et ailleurs : « Si vous voulez montrer que vous m'aimez, gardez mes commandements : *Si diligitis me, mandata mea servate.* » Sans cette exacte obéissance, quelques bonnes œuvres que nous fassions, Dieu nous regarde comme des rebelles et comme ses ennemis. C'est donc mal à propos que ces personnes se persuadent que Dieu couronnera les présents d'un ennemi, et qu'il recevra le tribut de quelques aumônes, et de quelques jeûnes ou de quelques prières, de ceux qui refusent de lui payer le principal tribut qu'il demande, qui est celui de leur amour et de leur cœur, lequel ne peut être à Dieu s'il ne lui est obéissant et s'il ne garde sa loi et ses commandements. (*Le même*).

[Les vrais observateurs sont rares]. — *In lege Domini voluntas ejus* (Ps. Ier). Voilà la dévotion solide, qui consiste dans cette sainte résolution de mourir plutôt que de violer la loi de Dieu. Mais qu'il y en a peu parmi nous dans cet état, qui est cependant d'une nécessité absolue pour être sauvé! Si nous examinons bien notre cœur, nous trouverons que notre volonté n'est pas dans la loi de Dieu, mais plutôt dans la loi de nos propres passions, dans la loi de la chair, dans la loi du monde. La loi de Dieu défend la vengeance; la loi du monde la commande; la loi de Dieu défend la mollesse, l'adultère, la luxure; la loi de la chair y porte et y engage ceux qui la suivent. La loi de Dieu défend le larcin et l'usure : avare et usurier public, qui, par des contrats usuraires, par des concussions, par mille

sortes d'injustices, enlèves l'héritage de la veuve et de l'orphelin, où est ta volonté? La loi de DIEU défend les excès de bouche, les débauches, les ivrogneries : où est votre volonté, voluptueux qui n'avez point d'autre dieu que votre ventre, et qui cherchez, par toutes sortes de voies, la satisfaction de vos sens? Poursuivez cet examen, et vous trouverez que votre volonté n'est point attachée, comme elle devrait, à la loi de DIEU, mais engagée malheureusement dans les vanités et les pompes du siècle, dans les désirs et les passions déréglées de la chair. (Texier, *ibid.*).

[Le devoir du chrétien]. — Le devoir le plus essentiel du chrétien c'est de connaître, de retenir, d'aimer et de pratiquer exactement les commandements du Seigneur. C'était la disposition du Prophète, quand il demandait à DIEU *l'intelligence de sa loi,* ou quand il lui disait *qu'elle était présente non-seulement à sa mémoire,* mais *qu'elle était cachée dans le fond de son cœur;* et tantôt, enfin, *que son âme a gardé les témoignages de sa loi, et les a aimés très-ardemment.* Mais qui croirait qu'il y a des chrétiens qui ne sont point instruits de la loi de DIEU, qui ne la connaissent point, et qui refusent de la connaître, parce qu'ils ne veulent point s'y soumettre? d'autres qui s'en occupent si peu, qu'elle n'est jamais présente à leur esprit? plusieurs qui, au lieu de l'aimer, n'ont que de l'aversion pour elle, parce qu'elle les contraint dans leurs inclinations qu'ils veulent suivre absolument? une infinité qui, bien loin de vivre dans l'obéissance à la loi de DIEU, vivent dans une rébellion continuelle à ses ordres? Que chacun s'examine et rentre en soi-même, pour approfondir s'il n'ignore pas entièrement la loi du Seigneur, ou s'il ne la viole pas tous les jours malgré ses propres lumières : car tout le mal que nous faisons vient ou de ce que nous ignorons ce que nous devons savoir, ou de ce qu'approuvant le bien, nous ne laissons pas de commettre le mal.

Au lieu d'avoir cette charité qui consiste dans l'observation des commandements de DIEU (*Hæc est charitas* DEI *ut mandata ejus custodiamus*), nous en accomplissons quelques-uns et nous transgressons les autres : comme si la transgression d'un seul ne nous rendait pas coupables de la transgression de tous! Assez soumis pour obéir au Seigneur dans les choses que le cœur ne réclame point, mais toujours disposés à la révolte s'il exige de nous le sacrifice de la passion favorite. En quoi nous sommes aussi coupables que Saül, qui, malgré l'ordre qu'il avait reçu du Seigneur de marcher contre les Amalécites, de les tailler en pièces, de passer tout au fil de l'épée, sans faire grâce à aucun des ennemis, épargna le roi des Amalécites, et mérita, par cette réserve, d'attirer sur lui la colère et la vengeance de DIEU. (Monmorel).

[La loi facile à l'amour]. — La loi de DIEU nous paraît-elle difficile : c'est que nous avons peu d'amour. La loi de DIEU est douce, en tout ce qu'elle contient, à celui dont le cœur est plein de charité. L'*amour,* dit S. Jean,

consiste à garder ses commandements, et ses commandements ne sont point pénibles. Ils ne sont point pénibles quand l'amour les fait garder : s'ils vous paraissent pénibles, c'est que votre cœur est plein de l'amour du monde et de vous-même, et vide de l'amour de Dieu. S. Augustin fait parler le Seigneur, et lui met dans la bouche ces paroles et ces plaintes, qui sont si raisonnables : L'avarice commande les choses les plus dures; voyez ce que j'ordonne, et faites-en la comparaison; l'avarice commande de passer les mers, d'aller dans les pays inconnus, de s'exposer à mille périls; l'avarice est obéie, toutes mes lois sont rejetées. N'est-il pas honteux que le monde ait plus d'autorité que Dieu? qu'on oppose de continuelles difficultés quand c'est Dieu qui parle, qu'on en surmonte tous les jours de plus considérables quand il est question de plaire au monde?

C'est un principe général : dans tout ce que Dieu ordonne, ce qu'il demande en premier lieu, c'est le cœur. Dieu vous commande-t-il de faire l'aumône? il veut que vous la fassiez de cœur, et il vous déclare qu'il aime celui qui donne avec joie. Dieu nous demande-t-il des œuvres, des hommages extérieurs, des témoignages de notre dépendance : il nous fait entendre que, si ces œuvres ne partent du cœur, il nous rejettera avec ce peuple hypocrite qui l'honore des lèvres, pendant que son cœur est très-éloigné de lui. Ceux-là donc déplaisent à Dieu qui désavouent de cœur les actions qu'ils sont obligés de faire par des raisons de bienséance ou d'autres considérations humaines. Ceux-là n'obéissent pas comme ils doivent à ses lois qui obéissent en murmurant, avec chagrin et avec défiance. C'était le défaut du peuple juif, qui a tant de fois irrité Dieu par ses défiances et par ses murmures. J'entends le Seigneur qui s'en plaint d'une manière si touchante : *Jusqu'à quand ce peuple impie et ingrat murmurera-t-il contre moi?* (Num. 10). Et vous savez comment ce peuple en a été châtié et quelle rigueur Dieu a exercé contre lui. (Lambert, *Discours ecclésiast.*).

[Obéissance entière]. — S. Augustin se fait un adversaire qui lui objecte l'injustice apparente qui se trouve dans le commandement que Dieu fit à Adam. Il y avait, dit l'impie qui trouve à redire au précepte que Dieu lui imposa, il y avait dans le paradis terrestre un arbre, et cet arbre était ou bon ou mauvais : s'il était bon, pourquoi Dieu défendait-il à Adam de manger de son fruit? et s'il était mauvais, que faisait-il dans le paradis? *Si arbor bona est, quarè non tango? si mala, quid facit in paradiso?* « Cet arbre, mon frère, était bon, mais il n'était pas permis d'en manger, répond S. Augustin. *Te obedientem volo*, je veux être obéi. » C'est la réponse que Dieu fait à toutes nos demandes sur cet article. *Te obedientem volo.* Je suis le tout, et tu es le néant; je suis le souverain, et tu es une créature : Deus *sum, et tu fumus.* Voilà toutes les raisons qu'on doit rendre dans le christianisme. Dieu est le maître, et vous êtes le serviteur. Dieu dit « Je le veux, » et vous n'avez point, dit Tertullien, d'autre raison à

demander à Dieu. *Quid vis?* Deus *præcepit;* c'est un Dieu qui commande, rendez-vous à un Dieu qui parle, et qui ne veut point qu'on lui demande de raison, comme lui-même n'a point coutume d'en rendre : *Sit pro ratione voluntas.*

Nobis curiositate non est opus post Christum, nec inquisitione post Evangelium, dit Tertullien. Depuis que la loi de Dieu a parlé, il ne nous est plus permis de chercher, de demander, et de nous informer davantage, parce que c'est un Homme-Dieu qui nous a imposé cette loi. En effet, dans toutes les questions naturelles, ou de morale ou de droit, peut-on aller plus avant que le premier principe? Or, ce premier principe, c'est la volonté de Dieu; c'est donc la dernière raison et la première règle; et l'on ne peut aller plus avant. Dans la politique, quand le souverain a donné un arrêt, et qu'il a ajouté au bas « Car tel est notre plaisir, » il n'y a plus à représenter, il faut obéir, et la raison est la volonté. (Anonyme.)

[Volonté de Dieu]. — La première et la plus puissante raison qui nous oblige à garder la loi et les commandements de Dieu, c'est de considérer que Dieu même en est l'auteur : car, quoique, selon le témoignage de l'Apôtre, la loi ancienne ait été donnée par les anges, on ne peut néanmoins douter que ce ne soit Dieu même qui en soit l'auteur : non-seulement les paroles du législateur sont une preuve incontestable de cette vérité; elle est encore confirmée par un nombre presque infini de passages de l'Écriture. Mais, de plus, il n'y a personne qui n'expérimente en soi-même que Dieu a gravé dans son cœur une loi secrète qui lui fait discerner ce qui est bon de ce qui est mauvais, ce qui est honnête de ce qui est honteux, ce qui est juste de ce qui est injuste. Comme donc cette loi n'est de sa nature en rien différente de celle qui a été écrite, on ne peut douter que Dieu ne soit l'auteur de cette loi écrite, comme il l'est de cette loi naturelle.

La pensée donc que c'est Dieu qui est l'auteur de cette loi est très-puissante pour persuader qu'on y peut obéir : car, d'une part, on ne peut douter de sa sagesse et de sa justice dans ce qu'il ordonne, et de l'autre on doit être persuadé qu'on ne peut se soustraire au pouvoir absolu qu'il a de punir notre désobéissance. Aussi voyons-nous que, lorsque Dieu recommande à son peuple par ses prophètes de garder sa loi, il leur représente toujours qu'il est leur seigneur et leur Dieu. C'est ce qui paraît par ces premières paroles du Décalogue : *Je suis le Seigneur votre* Dieu; et par celles-ci du prophète Malachie : *Si je suis votre Seigneur, où est la crainte que vous me devez?*

Il ne faut pas omettre ici une chose qui fait voir la grandeur de la miséricorde de Dieu et la plénitude des richesses de sa bonté envers les hommes : qui est que, bien qu'il eût pu nous obliger de le servir et de le glorifier sans espérance d'aucune récompense, néanmoins il a tellement

joint notre propre utilité à sa gloire, qu'il a voulu que ce qui servirait à sa gloire nous fût aussi utile et avantageux. C'est ce que le prophète n'a pas manqué de marquer par ces paroles : *Il y a de grandes récompenses pour ceux qui gardent ses commandements.* Car non-seulement DIEU promet à ceux qui les gardent de les bénir et de les rendre heureux dans ce monde, en les remplissant de toutes sortes de biens; mais il leur promet encore une grande récompense dans le ciel, et une mesure pressée, tassée, et qui se répandra par-dessus. (*Catéch. du Concile de Trente*).

[L'homme obéit à Dieu librement]. — Tertullien remarque qu'il y a cette différence entre la création de l'homme et la production du reste de l'univers, que les autres créatures ont été faites par une voix du commandement, *fiat*, pour montrer que ces créatures portaient, par la manière même de leur création, le caractère de leur dépendance; au lieu qu'il fit l'homme de ses propres mains, sans y employer de commandement ni aucune parole impérieuse, pour montrer la liberté qu'il avait en lui-même et le domaine qu'il devait avoir sur le reste de l'univers. Mais, si DIEU n'usa pas de ce commandement en le créant, il s'en servit après l'avoir créé; et, pour essayer sa première fidélité, il lui défendit de manger du fruit de vie. Ce fut pour lui dire qu'il ne lui avait donné sa liberté et son empire qu'afin qu'il obéit plus glorieusement à ses lois. (Biroat, *Panégyrique de S. Maur.*)

[Les créatures insensibles]. — N'avez-vous jamais vu la mer en courroux, poussant les flots contre le rivage, et semblant ne vouloir plus faire qu'un élément de l'eau et de la terre? Mais, comme si elle lisait la loi de DIEU écrite sur le sable, et comme se repentant de sa hardiesse et de sa témérité, elle se retire et n'avance pas seulement d'un pas au-delà des limites que DIEU lui a prescrites. *Ut divinas leges,* dit Tertullien, *tantò magìs homo custodiret, quantò etiam illas elementa servâssent.* Eh! d'où vient que nous n'apprenons pas, par cet exemple, à obéir à DIEU, cet élément étant si prompt à exécuter ses ordres, quoiqu'il soit insensible? *Tempestates,* dit S. Jérôme, *verbum* DEI *faciunt, et tu non facis?* Les tempêtes obéissent à DIEU; la mer, nonobstant ses fougues, s'arrête au lieu que DIEU lui a marqué; tous les éléments ont, comme dit le prophète, une obéissance exacte pour tous ses ordres : *Exquisita in omnes voluntates ejus* (Ps. 110) : et l'homme seul, qui est le plus obligé de rendre obéissance à DIEU, la lui refuse! La mer rompt l'impétuosité de sa furie, et l'homme ne pourra arrêter les saillies de son cœur! Les éléments se font violence pour exécuter les ordres de leur Créateur, et l'homme, à cette haute voix qui remue tout, demeure immobile! (Reina, *Serm.* 3.)

[Il faut garder tous les commandements]. — Quelle idée doit-on avoir de ces

gens dont la vie est mêlée de bien et de mal, et qui se flattent que le mal est excusé et justifié par le bien qu'ils font? car, quand ils ne seraient coupables que d'un seul péché, et qu'ils observeraient toute la loi de Dieu, à ce péché près, cette seule loi négligée et violée aura toujours plus de force devant Dieu que toutes leurs vertus et leurs bonnes œuvres. Car tant s'en faut que le bien qu'ils font excuse leurs péchés, que leurs péchés au contraire, quand il n'y en aurait qu'un seul, gâte et corrompt tout le bien qu'ils font; et l'on peut dire de ce péché ce qu'on a dit autrefois d'un ancien capitaine qui fit mourir un homme sage parce qu'il avait pris la liberté de lui remontrer qu'il ne devait pas exiger ni souffrir qu'on lui rendît les honneurs divins : cette action est le crime éternel d'Alexandre, parce qu'on l'opposera toujours à toutes les autres et qu'elle obscurcira éternellement la réputation de ses victoires: *Crimen æternum Alexandri, quod nulla virtus, nulla bellorum felicitas redimit.* Vous me dites qu'il n'y a rien de si honnête, de si obligeant ni de si charitable que ce jeune homme : mais il est certain qu'il a un méchant commerce. Il n'est rien de si dévot que cette femme, on la voit souvent dans les hôpitaux et dans les prisons; mais, avec tout cela, elle est un peu sujette à la médisance, et ne s'en corrige point. Vous me dites que cet officier est un homme d'exemple, d'une grande probité et intégrité, qu'il rend justice exactement à tout le monde : tout cela va bien jusque-là, mais vous ne dites pas qu'il ne pardonne jamais à ceux qui l'ont offensé; il n'en faut pas davantage pour rendre inutile tout le bien qu'il fait. Ce n'est pas assez de garder un précepte, il faut les garder tous. (*Essais de morale.*)

[Les grands du monde]. — Le prophète Jérémie, affligé de voir qu'il n'y avait personne parmi le peuple de Jérusalem qui ne violât impunément la loi de Dieu, ayant trouvé que les magistrats y étaient injustes, les marchands usuriers, les pauvres même impatients et envieux, se résolut enfin de s'adresser aux grands et aux puissants de l'État, croyant sans doute que, plus ils avaient reçu de Dieu, plus ils seraient soumis à ses ordres. *Ibo ad optimates.* Mais hélas! qu'il fut trompé dans son espérance! *Et ecce hi magis confregerunt jugum.* Il trouva qu'ils avaient encore secoué le joug avec plus de liberté. Je crains qu'en cherchant parmi les grands la soumission, que je ne trouve pas parmi le peuple pour les commandements de Dieu et de l'Église, je la trouve encore moins parmi eux, parce qu'ils s'imaginent qu'un des priviléges de leur condition c'est de les mettre au-dessus de toutes les lois, et que tout ce qui les borne ou les contraint est un attentat à leur rang et à leur puissance. Le peuple, qui ose peu de chose, ne se tire souvent de la règle qu'en tremblant; mais les grands, n'ayant rien qui les arrête, rompent hardiment tous les liens dont la religion voudrait retenir leurs inclinations et réduire à l'obéissance leur convoitise : *Ruperunt vincula.* (Fromentières, *Sermon sur la Purification.*)

[Les commandements sont justes]. — Dieu, n'enseignant que la vérité, ne commande aussi rien qui ne soit juste et bon. S'il nous commande d'aimer Dieu, est-il rien de plus juste, et n'est-ce pas un grand bonheur pour l'homme de pouvoir aimer Dieu? S'il nous commande d'aimer notre prochain, n'est-il pas juste qu'un frère aime son frère? S'il nous défend la vengeance, n'est-ce pas avec justice? Les membres du corps mystique de Jésus-Christ doivent-ils avoir moins d'amour que les membres du corps naturel? Un bras ferait-il du mal à l'autre? Une main qui aurait reçu quelque plaie de l'autre se vengerait-elle? Enfin, Dieu nous défend le mal, et, nous commandant de faire le bien, peut-il nous faire des commandements plus justes? Mais la nature répugne à pardonner à un ennemi, à faire du bien à ceux qui sont offensés? Si la nature était bien réglée, elle n'aurait pas ces répugnances, qui lui viennent du péché. Abraham ne balança point lorsque Dieu lui commanda de lui sacrifier son fils; il obéit sans répugnance, sans murmure et sans plainte, parce qu'il savait que Dieu est juste dans tout ce qu'il commande. Mais quel bonheur et quelle félicité ne promet-il pas à ceux qui lui seront fidèles?

L'hommage légitime et indispensable que nous devons rendre à Dieu, c'est une exacte observation de sa loi. « Voulez-vous entrer dans la vie, observez les commandements : *Si vis ad vitam ingredi, serva mandata.* » C'est par là que Dieu trouve la double fin qu'il a eue en créant des êtres raisonnables, capables de le connaître, de le servir et de l'honorer : puisque son intention a été de les rendre heureux eux-mêmes, et en même temps d'en tirer une gloire extérieure qui, sans rien ajouter à la félicité essentielle qu'il trouve en lui-même, ne laisse pas de la rendre plus parfaite. Ce Dieu de grandeur et de majesté se répand tout entier dans une âme fidèle par l'effusion de sa grâce, et les hommes qui sont l'objet de l'amour et de la complaisance de Dieu sont les fidèles observateurs de sa loi, qui lui rendent, autant qu'ils peuvent, le tribut de leur soumission et de leur obéissance; qui emploient pour lui tout ce qu'ils ont reçu de lui, et qui consacrent à son service tous les biens qu'ils tiennent de sa libéralité.

On se trompe quand on s'imagine que c'est perdre la liberté que de se soumettre à Dieu en observant ses commandements. Il est aisé de faire voir que la volonté de l'homme n'est jamais plus libre que lorsqu'elle est soumise à la volonté de Dieu : *Voluntas nunquam est magis libera quàm cùm est magis ancilla*, dit S. Augustin. Dans la nature, les choses ne sont jamais dans un état plus doux que lorsqu'elles sont dans l'ordre. Le corps n'est jamais plus tranquille que lorsqu'il est soumis à l'empire de l'âme, parce que c'est l'ordre du corps d'être inférieur à l'âme; et, dès-lors qu'il voudra sortir de cette dépendance, il ne sera plus libre, mais dans un état violent. Ainsi, l'âme n'est jamais plus tranquille que lorsqu'elle est plus soumise à Dieu, parce que c'est l'ordre de l'âme d'être assujettie à Dieu, et, si elle ne veut pas être dans un état inquiet et violent,

elle n'a qu'à ne sortir jamais de cette soumission et de cette dépendance, en s'attachant inviolablement à l'observation de la loi. *Voluntas nostra vaga, instabilis, inquieta,* dit S. Prosper : La volonté de l'homme est inconstante, vague et inquiète ; elle ne peut être fixée ni en repos que par la loi de Dieu, qui la met dans l'ordre. Qu'appelle-t-on mettre un homme en liberté dans le monde ? n'est-ce pas le tirer de prison, et le délivrer de la captivité ? La loi de Dieu fait cela : elle délivre un pécheur de la captivité où ses passions le tenaient. (Anonyme.)

[C'est un joug léger]. — Le Fils de Dieu, qui regarde ses préceptes et ses lois comme un joug, nous assure en même temps qu'il est léger. Ne méprisez point le soin de votre salut, comme s'il était aisé de s'en mettre en possession, car il faut se charger d'un joug pour y parvenir ; mais ne vous laissez point rebuter pour les difficultés, comme si elles étaient insurmontables, car c'est un joug léger. La grâce, qui régénère l'âme, rend les préceptes doux et faciles. Et comme les vapeurs et les exhalaisons, toutes pesantes qu'elles sont, s'élèvent facilement à la moyenne région de l'air, lorsque le soleil les attire, il n'y a que les parties les plus grossières qui retombent ; ainsi les affections que le Saint-Esprit anime s'élèvent au ciel et s'attachent à Dieu ; la grâce rétablit tous les jours nos forces qui déchoient ; et comme le démon présente continuellement de nouveaux instruments du péché, l'esprit de Dieu fournit de son côté de nouveaux secours qui soutiennent l'âme et la rendent victorieuse. (*Traité de la Conscience.*)

Ah ! que les lois du monde, du démon et de nos passions exigent de nous des choses bien plus rudes et plus pénibles ! Que le joug que ces cruels maîtres nous imposent est bien plus dur et plus pesant que celui de Dieu ! Voyez ce qu'anciennement le démon a exigé des idolâtres, dans le détestable culte qu'il s'est fait rendre. Il les a obligés à lui immoler leurs propres enfants et à verser eux-mêmes le sang de ces victimes innocentes sur les autels, ou à les livrer à des prêtres plus inhumains que des tigres, qui les jetaient en leur présence dans des flammes ardentes. Cependant, avec quelle promptitude et quelle aveugle soumission des rois mêmes ont-ils observé ces lois barbares, malgré les tendresses de la nature ! A-t-on jamais vu, dans les peuples qui ont adoré le vrai Dieu, une obéissance à ses lois semblable à celle que ces infidèles ont rendue à des lois si tyranniques et si cruelles ? Voyez encore ce que le monde fait endurer à ceux qui font profession de le suivre. Que de peines, de chagrins, et d'inquiétudes leur causent-elles ! que d'alarmes et de soupçons ! que de contrainte, et de violence ! Combien de fois faut-il qu'ils trahissent leurs sentiments et combattent leurs plus secrètes inclinations ! Combien faut-il qu'ils courent de risques et de hasards ! qu'ils éprouvent de veilles et de lassitudes ! qu'ils essuient d'injures et de rebuts, pour acquérir ou pour ne pas perdre les bonnes grâces d'un grand seigneur ! Cependant, avec quelle volonté se soumet-on à des lois si dures ! Avec quelle ardeur embrasse-t-on

les choses les plus pénibles qu'elles imposent! Allègue-t-on, pour s'en dispenser, sa faiblesse et son impuissance, comme on fait à l'égard des choses prescrites par la loi de DIEU, pour peu qu'on les trouve amères à son goût? Enfin, voyez quel pouvoir ont sur nous les lois tyranniques de nos passions. Que demandent-elles, que ceux qui s'en sont rendus esclaves ne soient prêts de leur accorder? Ne dit-on pas tous les jours à l'ambition, à l'avarice, à l'amour profane: *quid me vis facere*? Fallût-il fouler aux pieds les lois les plus inviolables de la raison et de la nature, fallût-il remplir de sang et de carnage sa patrie, exposer sa vie et sa liberté à mille périls, entreprendre les choses les plus difficiles et endurer les plus fâcheuses, on ne craint ni ces peines, ni ces dangers pour contenter les désirs des passions dont on est possédé. Bon DIEU! quel renversement, quel désordre, que votre légitime autorité soit moins reconnue que celle de tous les tyrans! (De la Font, *Entretiens ecclés. pour le Carême)*.

[S'examiner souvent]. — S. Jacques nous avertit que ce ne sont pas ceux qui auront écouté la loi qui seront justifiés devant DIEU, mais ceux qui l'auront pratiquée. C'est pourquoi il ajoute que ceux qui l'écoutent et qui ne l'observent pas ressemblent à un homme qui, en passant, se regarde dans un miroir, sans faire aucune attention aux taches qui sont sur son visage: voulant dire par-là que la loi de DIEU doit être le miroir dans lequel nous nous regardons, non en passant et avec négligence, pour oublier aussitôt ce que nous sommes, mais comme font les femmes, qui ont presque toujours leur miroir devant elles et s'y regardent à tout moment. Et c'est, dit S. Grégoire, la raison pour laquelle Moïse ordonna que ce grand vaisseau plein d'eau, qui devait être à l'entrée du tabernacle, où les prêtres devaient se laver, fût composé de miroirs d'airain dont se servaient les femmes qui demeuraient à l'entrée du tabernacle, afin qu'en se lavant ils se regardassent et se souvinssent d'effacer les ordures qu'ils remarquaient sur leurs personnes, et qu'il n'y eût rien en eux qui fût indigne de la majesté de DIEU. (*Homil.* 17, *in Evang.*). Ce saint pape dit que ces miroirs étaient la figure des divins préceptes, dans lesquels les âmes saintes se doivent incessamment considérer, afin de découvrir les défauts qui pourraient insensiblement se glisser dans leurs actions. (*Morale chrétienne sur le* Pater).

[Il y a peu de fidèles]. — Où sont maintenant observés les commandements de DIEU, et par qui? Attachons-nous à quelques points généraux et plus importants. Est-ce parmi le grand nombre que sont exactement suivies les règles les plus inviolables de la pudeur et de l'honnêteté chrétienne? Quelle innocence dans les pensées? Quelle pureté dans les sentiments? Quelle modestie dans les paroles? Quelle retenue dans les actions? Où la trouverons-nous désormais, cette belle vertu? Chez les petits? mais c'est là que le vice domine, avec d'autant plus d'empire qu'il se trouve souvent secondé par l'intérêt. L'intérêt triomphe de tout; et, quand une fois il persuade le

crime, il y a peu de résolutions si bien affermies qui tiennent longtemps contre une si dangereuse tentation. Chez les grands ? tout y inspire la mollesse : tant de parures, tant d'habillements immodestes, l'oisiveté, la bonne chère, le jeu, les compagnies, les spectacles ! Dans les conditions médiocres ? il est vrai qu'on y a vu plus longtemps de la régularité et de l'ordre ; mais peu à peu la contagion a gagné par tout. (Le P. Giroust, *Avent*).

[Illusions]. — Souvent, pour défendre ses vices et se fortifier dans ses erreurs, on donne aux paroles de la loi un faux sens ; et, comme si la souveraine Vérité pouvait se tromper ou tromper les autres, on met tout en usage pour faire combattre la loi contre la loi même. Le juste l'étudie avec une grande droiture d'intention, pour voir les choses telles qu'elles sont en elles-mêmes : la vanité des grandeurs du monde, la fausseté de ses espérances, la fourberie de ses promesses ; et, comme il la cherche avec une grande simplicité de cœur, il se remplit de ses lumières : *Qui quærit legem replebitur ab eâ.* (Eccli. 32). Mais le libertin, qui la veut accommoder à ses passions, n'en prend qu'une occasion de chute et de scandale : *Qui insidiosè agit scandalizabitur in eâ.* C'est là cependant le caractère des gens du monde, de vouloir tout réduire à leur sens, d'examiner d'un air critique les vérités de la religion, ou souvent même d'en négliger l'étude, pendant qu'on est habile en une infinité d'autres choses. (*Dictionnaire moral*).

Pour accomplir parfaitement la loi divine, il faut se convaincre fortement que Dieu en est l'auteur. J'ai reconnu, Seigneur, dit le prophète royal, que vous avez fondé, de toute éternité, les témoignages de votre sainte et irrévocable volonté déclarée aux hommes dans les articles de la loi : *Initio cognovi, de testimoniis tuis, quia in æternum fundasti ea.* Car, lorsqu'on est véritablement persuadé de ce grand principe de la religion, il répand, pour ainsi parler, sur tout le cours de notre vie une exactitude respectueuse à observer la loi de Dieu dans toutes les occasions qui s'en présentent. Les hommes retranchent de cette loi ce qui leur plaît ; ils l'expliquent selon leurs intérêts, leurs passions ; ils font prendre à cette loi inflexible, dit S. Augustin, les plis tortueux de leurs désirs déréglés, mais, Seigneur, votre loi divine demeure toujours droite, pendant que nous nous efforçons de la fléchir, et de la tourner selon nos inclinations corrompues. Le souverain juge, qui est le seul interprète de la loi, nous jugera et nous condamnera par la loi même : alors disparaîtront tous ces adoucissements, toutes ces dispenses injustes, tous ces faux prétextes dont on se sert pour colorer les transgressions de la loi ; et les pécheurs seront les premiers à reconnaître l'équité de cette loi qui les condamnera : *Justus es, Domine, et rectum judicium tuum.* (Anonyme).



COMMUNION

PRÉPARATION A LA COMMUNION

Bonne et mauvaise communion; — fréquente communion, etc.

AVERTISSEMENT.

Nous ne parlerons ici du sacrement de l'Eucharistie qu'en tant qu'il est reçu par les fidèles, ce qui s'appelle proprement Communion *; et nous réservons pour le tome des mystères qui regardent le Fils de* Dieu *ce que nous avons recueilli sur son institution et son excellence, sur la présence réelle du corps et du sang du Sauveur, sur l'amour qu'il nous y témoigne et sur la grandeur du présent qu'il a fait aux hommes. J'ai cru en devoir user de la sorte dans un sujet si ample, et qui peut fournir de matière à plusieurs discours. Ainsi, nous n'avons placé sous le présent titre que ce qui peut nous porter à recevoir dignement le Fils de* Dieu *: la préparation qu'il y faut apporter, soit nécessaire, soit de bienséance; les défauts qu'il faut éviter ; les sentiments que nous devons exciter en nous-mêmes en possédant ce riche trésor ; l'outrage qu'on fait à ce* Dieu *immolé pour notre amour en le recevant indignement ; le fréquent usage de la Communion et le fruit que nous en devons retirer : en un mot, tout ce qui peut aider à faire une bonne et sainte Communion.*

Ce qu'il y a à remarquer pour ceux qui se serviront de ce recueil, c'est que, entre tant d'auteurs qui ont parlé de ce sujet, chacun à leur manière et par rapport à leur profession, théologiens, casuistes, controversistes, catéchistes, livres spirituels et sermonnaires, je n'ai choisi que les plus connus, et ce que j'y ai trouvé de plus propre pour la chaire, sans descendre dans un détail trop particulier, ni aux pratiques pour bien communier, lesquelles sont arbitraires, et aussi différentes qu'il y a de personnes qui communient.

§ Ier.

Desseins et Plans.

Trois considérations nous peuvent infiniment aider à faire une bonne et fructueuse communion, et nous instruisent en même temps de la manière dont il faut s'y prendre.

1°. Nous recevons un Dieu saint, la sainteté même: il faut donc approcher de ce divin sacrement *avec une conscience pure* et exempte de tout péché mortel. C'est une disposition absolument nécessaire, et l'on peut s'étendre sur les moyens qu'il faut employer pour cela : savoir, un examen sérieux de toutes ses actions, une confession exacte de ses péchés, une douleur sincère d'avoir offensé la divine Majesté, avec une résolution ferme de quitter le péché et l'affection qu'on y avait.

2°. C'est une majesté infinie qui daigne bien venir à nous et dans nous-mêmes: il faut donc le recevoir *avec humilité* et avec les sentiments du plus profond respect, à l'exemple du centurion de l'Évangile, dont l'Église a retenu les paroles: *Domine, non sum dignus ut intres sub tectum meum.* Les motifs qui peuvent exciter ces sentiments se prennent de la grandeur de celui qui se donne à nous, et de notre bassesse, de notre indignité, laquelle serait capable de nous éloigner éternellement de ce sacrement, si Jésus ne nous commandait d'en approcher, sous peine d'encourir sa disgrâce et de n'avoir jamais de part à son royaume, comme il en menaça S. Pierre.

3°. Nous recevons, dans la communion, un Dieu libéral, qui vient à nous pour nous combler de biens, autant qu'il nous trouvera capables de les recevoir : il faut donc y apporter de notre part *des actions de grâces*, des sentiments de reconnaissance; lui offrir et lui donner réciproquement ce que nous savons qu'il souhaite de nous avec plus de passion : notre cœur, notre amour, la victoire sur nos vices et nos passions. Surtout, comme il est dans la disposition de répandre sur nous toutes ses faveurs, il ne faut pas manquer de lui demander ce qu'il juge lui-même nous être le plus nécessaire, et ce qui peut contribuer à nous rendre plus parfaits et plus agréables à ses yeux.

—

II. — Sur les dispositions pour bien communier.

1°. C'est une nouriture: et, par conséquent, pour la prendre, il faut être vivant, puisque la nourriture dans la bouche d'un mort ne fait que s'y corrompre et le corrompre lui-même. Il faut vivre de la vie de la grâce : le précepte que nous en avons y est exprès, et les menaces qu'on nous fait,

si nous la recevons en état de mort, sont terribles. C'est le sacrement des vivants, et non pas des morts ;

2°. Il faut avoir faim pour recevoir cette divine nourriture, c'est-à-dire en avoir un grand désir, si nous voulons qu'elle nous profite ; et nous devons témoigner un empressement de recevoir le Fils de Dieu, égal à celui qu'il a de se donner à nous : *Desiderio desideravi hoc pascha manducare vobiscum.*

3°. Il faut prendre souvent cette nourriture céleste et divine pour entretenir la vie de nos âmes, comme on use souvent de la nourriture matérielle pour conserver la vie du corps.

—

III. — Le Fils de Dieu donne lui-même à son corps, dans ce divin Sacrement, le nom de *pain*, pour nous marquer les deux principaux effets qu'il a sur nos âmes, par rapport à ceux du pain matériel et ordinaire sur nos corps.

Le premier est de nous conserver la vie. C'est pourquoi il s'appelle *panis vitæ* et *panis vivus*. Il augmente et conserve la vie de la grâce, et la donne même en certains cas, et enfin il nous donne droit à la vie éternelle.

Le second, c'est de nous fortifier et de nous soutenir. C'est pourquoi l'Écriture en parle en ces termes : *Robur panis, panis confortans*. Ce pain céleste soutient l'âme dans ses faiblesses et ses défaillances, lui donne la force pour résister à tous ses ennemis, le monde, la chair et le démon.

—

IV. — Sur les qualités de Celui que nous recevons dans la communion.

1°. — Nous devons le recevoir comme notre *Médiateur* et notre Sauveur : il faut lui préparer les voies ;

2°. — Comme notre *Médecin* qui nous doit guérir ; il faut lui découvrir nos misères ;

3°. — Comme notre *Juge*, qu'il faut gagner, etc.

—

V. — Sur la préparation que l'on doit apporter pour communier dignement, en faisant voir, dans la 1re partie, les motifs qui nous y obligent, et dans la 2e, quelle doit être en particulier cette préparation.

1°. Le premier motif est pris de la dignité de Celui qui vient à nous. Car ce n'est pas seulement un prince de la terre, mais le souverain de la terre et du ciel. Dieu ne s'est jamais communiqué aux hommes, qu'il n'ait demandé comme une condition nécessaire que les hommes se préparassent à le recevoir, comme dans l'Incarnation.—Le second motif est la manière dont il se donne à nous, comme une nourriture pour faire avec nous une même chose par la plus étroite de toutes les unions. Il faut donc mettre du rapport entre ces deux termes, Dieu et l'homme : ce qui ne se peut faire que par la sainteté. — Le troisième est la fin pour laquelle il vient à nous, qui est de nous communiquer par lui-même ses dons et ses grâces.

Or, jamais Dieu n'a accordé de faveur extraordinaire aux hommes qu'il n'ait voulu qu'ils se disposassent de leur part à la recevoir ; à plus forte raison veut-il qu'on le fasse pour recevoir ce divin sacrement, qui est le plus excellent de tous les dons qu'il ait faits aux hommes.

2°. La meilleure disposition que nous puissions apporter à le recevoir, c'est d'imiter la manière dont il se donne à nous. Voyez, pour cela, ce qu'il fait dans le Cénacle pour instituer ce sacrement. Mais on peut réduire ces dispositions à deux principales. La première, à l'exemption de toute souillure mortelle, représentée par le lavement des pieds : il faut laver ses péchés dans le sacrement de pénitence. La seconde est de bienséance, et consiste dans les actes et dans la pratique des vertus que nous pouvons exercer avant d'approcher de cet auguste mystère : savoir, d'un ardent désir de le recevoir, d'une profonde humilité, de confiance et d'amour, etc.

—

VI. — 1°. L'idée d'une bonne communion dans la réception que les disciples du Sauveur lui firent à son entrée dans Jérusalem, peu de jours avant sa Passion.

2°. — L'idée d'une communion indigne et sacrilége dans la réception que lui font les pharisiens. (*C'est le dessein de Bourdaloue dans le sermon pour le Dim. des Rameaux.*)

—

VII. — Sur l'accueil que nous devons faire au Fils de Dieu en le recevant en nous ;

1°. En quoi consiste cet accueil? A peu près comme celui que l'on ferait à un ami que nous chérissons tendrement, et qui a essuyé mille fatigues et mille travaux pour venir nous rendre visite : — 1. Lui marquer la joie de le voir : mais quel accueil froid la plupart des chrétiens font-ils au Fils de Dieu, et avec quelle indifférence le reçoivent-ils ! — 2. Embrasser tendrement celui qui s'unit si intimement à nous dans ce mystère ; et, après avoir examiné l'étroite union que le Fils de Dieu contracte avec nous, nous unir à lui par une ardente charité. — 3. Faire de cœur ce que l'on fait à ses amis par pur compliment; lui faire offre de nous-mêmes et de tout ce que nous avons. En un mot, comme il se donne tout à nous, nous donner entièrement à lui.

3°. Les avantages qui nous reviendront de ce bon accueil que nous lui aurons fait, si nous savons bien ménager les heureux moments de sa présence : — 1. On peut faire des progrès admirables dans son amitié, en faisant sa cour à ce prince du ciel et de la terre. — 2. C'est le temps le plus favorable pour obtenir de lui des grâces et des bienfaits. — 3. C'est alors que nous pouvons plus particulièrement ménager et assurer l'affaire de notre salut.

—

VIII. — Du fruit que nous devons retirer de la communion :

1°. C'est un remède préservatif pour *les pécheurs,* qui sortent et se

relèvent de l'état du péché, et qui font leurs efforts pour n'y plus retomber ;

2°. C'est un mets et une nourriture pour *les justes* : elle les fait croître en vertu, et les rend plus forts et plus robustes ;

3°. C'est un festin délicieux pour *les parfaits :* ils y goûtent des joies inexplicables.

—

IX. — Ce que le Fils de Dieu nous donne dans une bonne et sainte communion :

1°. Il nous donne *son cœur,* pour l'unir étroitement avec les nôtres par des marques sensibles de son amour ;

2°. Il nous donne *son esprit,* pour nous faire entrer dans une parfaite conformité de sentiments et d'inclination avec lui ;

3°. Il nous donne *son corps* comme une nourriture, pour l'incorporer en quelque manière avec les nôtres.

—

X. — Du fruit que nous devons retirer de la communion.

On peut rapporter tous ces fruits à un seul, *la sainteté :* car la fin du Fils de Dieu en se communiquant à nous dans ce sacrement est de nous sanctifier. Or cette sainteté consiste :

1°. Dans la pureté de l'âme, comme l'enseigne S. Thomas ; c'est-à-dire dans l'éloignement du péché et de toute affection déréglée aux choses de la terre : et c'est à quoi ce sacrement nous porte, et où un chrétien peut parvenir par son moyen ;

2°. Dans une union ferme et constante avec Dieu, c'est-à-dire l'attachement à son service et à toutes ses volontés. Or c'est par le bon usage de l'Eucharistie que l'on peut acquérir cet état.

—

XI. — Sur l'Évangile dans l'octave du Saint-Sacrement : *Homo quidam fecit cœnam magnam.*

1°. Ce festin est véritablement grand. — 1. Par rapport à celui qui l'a préparé, et qui nous y invite. — 2. Pour la multitude des conviés : *Vocavit multos.* — 3. A raison des mets qu'on y sert, qui sont le corps et le sang d'un Dieu.

2°. Le malheur de ceux qui s'en excusent : *Amen dico vobis, nemo virorum illorum gustabit cœnam meam.*

—

XII. — Il y a trois sortes de personnes qui ne reçoivent point les grâces et les bénédictions que Dieu nous destine dans le festin de l'Eucharistie :

Les premiers sont ceux qui s'en approchent rarement, et qui se privent eux-mêmes des fruits qu'ils en pourraient retirer par des communions plus fréquentes.

Les seconds sont ceux qui n'en approchent pas avec la robe nuptiale,

c'est-à-dire en état de grâce; et qui, bien loin d'y recevoir des grâces, y trouvent leur condamnation.

Les troisièmes, ceux qui s'en approchent avec tiédeur, et qui conservent l'affection et l'attachement à des péchés véniels d'habitude, et en matière dangereuse.

—

XIII. — On peut aussi considérer dans les deux points d'un discours :

1°. La charité immense du Fils de DIEU, qui invite tout le monde à ce grand festin;

2°. L'indifférence criminelle de ceux qui refusent de s'y trouver.

—

XIV. — *Sur la fréquente communion.* Les faux prétextes qui nous en éloignent.

Premier : On s'en éloigne sous un faux prétexte *de piété* et de respect envers ce divin sacrement; mais au fond c'est par une véritable indévotion.

Second : Une plus grande *préparation*, mais en effet c'est par un véritable libertinage.

Troisième : *Affaires* et occupations nécessaires; mais au vrai c'est une négligence insupportable de son salut.

—

XV. — Deux sortes de gens s'éloignent de la communion, par deux sortes d'abus, qu'on peut réfuter dans les deux parties d'un discours.

Les premiers sont les pécheurs qui s'en jugent indignes, mais qui, au lieu de s'efforcer de se rendre dignes d'en approcher, s'en retirent pour persévérer dans leurs désordres et de crainte d'être obligés de quitter leurs mauvaises habitudes.

Les seconds sont ceux qui s'en abstiennent parce qu'ils n'en deviennent pas meilleurs : et il faut leur faire voir que le véritable moyen de le devenir est de s'en approcher souvent avec la préparation nécessaire, comme au contraire c'est devenir pire que de s'en éloigner ou de la différer un temps trop considérable.

—

XVII. — On peut renfermer ce qu'il y a de plus important sur le sujet de la *fréquente communion* dans le retour de ces deux propositions : 1°. que la vraie piété nous porte à communier souvent; 2°. que la fréquente communion nourrit et affermit la vraie piété.

1°. Quoiqu'on ne puisse blâmer qu'on s'abstienne quelquefois de communier par respect, selon S. Augustin, cependant la confiance et la charité sont préférables à ce respect : et il semble que ce point doive être hors de toute contestation, puisque la véritable piété nous porte à ce fréquent usage. En effet, la véritable piété peut se considérer par rapport à trois choses qui portent les chrétiens aux bonnes actions : — 1. A l'esprit de pénitence : car le Fils de DIEU ne se comporte pas autrement aujour-

d'hui envers les pécheurs, qu'il faisait lorsqu'il vivait sur la terre : or, il invitait les pécheurs pénitents, il conversait avec eux; et, loin de les rebuter, il mangeait à leur table; — 2. L'esprit de religion nous porte aussi à communier souvent, puisque par-là on honore Dieu; et le respect consiste à s'en approcher dignement; — 3. L'esprit de la charité et de l'amour de Dieu nous y porte, parce que cet amour tend à l'union la plus étroite.

2°. Afin d'affermir la véritable piété, trois choses sont nécessaires : — 1. Il faut un engagement qui nous y porte; — 2. Il faut un motif; — 3. Il faut un moyen. Or, ces trois choses se trouvent dans l'usage fréquent de la communion.

—

XVII. — Les motifs qui doivent nous porter à communier souvent:

1°. Nous devons communier souvent, parce que le Fils de Dieu lui-même nous y invite; et l'on peut dire que ç'a été son dessein en donnant son corps aux hommes comme une nourriture;

2°. Nous devons communier souvent, parce que l'Église nous y exhorte : on sait assez quelle était la pratique des premiers chrétiens, et comme l'Église s'est déclarée sur ce point dans le concile de Trente;

3°. Nous devons communier souvent, parce que notre besoin et notre propre intérêt nous en pressent.

—

XVIII. — En présupposant toujours qu'il ne faut point séparer ces deux choses, communier souvent et communier dignement, on peut avancer ces deux propositions, pour sujet et pour partage d'un discours.

Première : Que la principale cause des communions indignes est qu'elles sont trop rares : — 1. Parce qu'on laisse fortifier les habitudes dans le péché; — 2. Qu'on marque évidemment par cette conduite qu'on ne veut pas changer de vie; — 3. Qu'il y a danger de ne s'examiner pas assez exactement, et ensuite de faire une mauvaise confession, qui rendrait la communion sacrilége.

Seconde : Qu'il est aisé de communier dignement en communiant souvent : — 1. Parce qu'en communiant souvent on s'unit davantage à Dieu; — 2. Qu'on fait de bonnes actions ponr s'y disposer; — 3. Qu'une communion sert de disposition à une autre; — 4. Parce qu'on reçoit des faveurs, pour conserver la grâce et pour acquérir de nouveaux mérites, qui nous rendent plus dignes d'approcher de la sainte Table.

—

XIX. — On peut prendre pour sujet d'un discours de réfuter et détruire trois autres prétextes que quelques-uns allèguent pour se dispenser de communier souvent :

Le premier, « Je ne suis pas digne d'approcher du Saint des Saints. » Il est aisé de réfuter ce prétexte : car il s'ensuivrait qu'il ne faudrait jamais communier : car quand en serez-vous digne? etc.

Le second : L'abus que plusieurs font des communions fréquentes. Mais quand cela serait, est-ce une excuse raisonnable pour se priver d'un bien, parce que plusieurs en abusent ?

Le troisième n'a pas plus de fondement que les deux autres : savoir que c'est une coutume qui s'est introduite depuis peu et ignorée de nos pères, qui étaient aussi gens de bien que nous. Il est aisé de réfuter ce prétexte, et de montrer tout le contraire.

—

XX. — On peut aussi partager cette matière (de la fréquente communion) en deux points :

1°. Que c'est une sainte pratique et un conseil infiniment utile, de communier souvent et dignement;

2°. Que tous les prétextes qu'on apporte ordinairement pour s'en dispenser, sont vains et frivoles;

Les preuves du premier point sont prises des effets de la nourriture, qui sont : — 1. De conserver la vie; — 2. De donner la force et la vigueur; — 3. De nous faire croître en se changeant en notre propre substance. Conclure de-là qu'il faut donc prendre souvent l'Eucharistie, nourriture des âmes.

Les preuves du second point sont de réfuter en particulier les prétextes qui sont assez connus, et que nous avons déjà rapportés.

—

XXI. — On peut aussi montrer, en deux points différents :

1°. Que c'est la piété et la dévotion qui ont introduit la fréquente communion;

2°. Que c'est le libertinage et l'indévotion qui ont aboli la fréquente communion.

—

XXII. — *Sur les communions sacriléges.* — On peut faire voir les abîmes d'iniquité où elles conduisent :

1er point. — Il suffit à un homme de rompre indignement ce pain de vie pour tomber insensiblement dans l'infidélité;

2e point. — Il doit craindre de devenir bientôt un impie et un homme sans religion;

3e point. — Il doit appréhender de se voir bientôt un impudique. — En trois mots : perdre la foi, n'avoir horreur d'aucune impiété, se plonger dans toutes sortes d'ordures, sont trois effets presque inévitables d'une mauvaise communion.

—

XXIII. — Ce divin sacrement, qu'on appelle communément un sacrement de vie, devient un sacrement de mort à l'égard de la plupart :

1°. A l'égard du Fils de Dieu, que l'on fait mourir au-dedans de soi;

2°. A l'égard de nous-mêmes.

—

XXIV. — Autre dessein sur la communion mauvaise et sacrilége :

1er point. — La grandeur et l'énormité de ce crime qui renferme : 1°. Une ingratitude monstrueuse; 2°. Une perfidie horrible; 3°. Une profanation sacrilége de la chose du monde la plus sainte;

2e point. — Les suites et les effets ordinaires de cet horrible crime : — 1°. L'aveuglement d'esprit, qui fait qu'on ne voit point le danger évident de damnation auquel on s'expose; — 2°. L'endurcissement du cœur, que rien n'est capable d'amollir, témoin celui de Judas; — 3°. Le désespoir et l'impénitence : car, à la mort, quelle espérance peut-on avoir en ce Dieu qu'on a trahi, et qu'on a fait mourir d'une manière plus cruelle que ne firent les Juifs?

—

XXV. — Sur le même sujet, il faut montrer · — 1°. Que c'est un grand péché; — 2°. Que c'est le péché de bien des gens; — 3°. Que c'est le péché dont Dieu tire une plus terrible vengeance.

Pour le 1er point : C'est outrager le Fils de Dieu dans son propre corps, et profaner la chose la plus sacrée. Voyez comme Dieu veut qu'on traite les choses saintes, les temples, les autels. C'est se rendre coupable de son sang et de sa mort;

Pour le 2e : C'est le péché de bien des gens, et souvent de ceux qui crient le plus haut contre les communions indignes; et l'on pourrait dire de plusieurs ce que le Sauveur dit à l'occasion de Judas : *Ecce qui intingit mecum manum in catino. Ecce :* c'est ce juge inique et corrompu. *Ecce :* c'est ce débauché et ce voluptueux, qui n'est pas résolu à renoncer à ses débauches et à quitter l'occasion; c'est cette mondaine, cette hypocrite, etc.

Pour ce qui est du 3e, rien n'est plus aisé que de le justifier par les terribles châtiments que Dieu exerce sur eux dans le temps et dans l'éternité, sur l'âme et le corps, etc.

—

XXVI. — Sur la mauvaise communion :

1er point : — Comme rien n'honore plus Dieu qu'une bonne communion, rien aussi ne le déshonore davantage qu'une communion mauvaise et sacrilége;

2e point : — Il n'y a point de crime qui offense Dieu plus outrageusement;

3e point : — Il n'y en a point que Dieu pardonne plus difficilement.

§ II.

Les Sources.

[Les SS. Pères]. — *S.* Cyprien, *Serm. de Lapsis,* parle de l'énormité du crime de ceux qui communient indignement.

S. Augustin, *Epist.* 118, *ad Januarium,* déclare nettement son sentiment sur les communions rares et fréquentes, et donne de judicieuses règles sur cela. — Le même, ou l'auteur des sermons *ad Fratres in Eremo, serm.* 3, montre avec quelle pureté on doit recevoir ce sacrement par l'exemple des prêtres païens d'Éthiopie.

Origène, Homél. 15e sur le Lévitique : disposition avec laquelle on doit recevoir l'Eucharistie. — Homél. 35e sur S. Matthieu : ceux qui la reçoivent avec un mauvais dessein.

S. Basile, *Homil.* 1 *de Baptismo :* contre ceux qui reçoivent le corps du Sauveur en mauvais état ; avec quelles dispositions il faut le recevoir.

S. Jérôme, dans l'Apologie contre Jovinien, dit son sentiment sur la coutume, qui était à Rome de son temps, de communier tous les jours.

Le même, II *in cap.* 9 *Zachariæ,* expliquant ces paroles *Quid bonum ejus et quid pulchrum ejus nisi frumentum electorum,* parle des effets propres de cette divine nourriture.

S. Ambroise, dans les livres *de Sacramentis,* et particulièrement dans le ve liv., dit de belles choses sur les dispositions qu'il faut apporter à ce sacrement, sur ses effets et sur la fréquente communion.

S. Grégoire, III *in cap.* 4, I. *Regum,* sur ces paroles, *Percussit autem Dominus de viris Bethsamitis, eò quòd vidissent arcam Domini,* parle fort au long de ceux qui traitent indignement ou peu respectueusement les saints Mystères.

S. Bernard, *Sermo de Cœnâ Domini,* fait voir les effets de ce sacrement, et comme nous lui sommes redevables de la victoire sur nos vices et nos passions.

S. Chrysostôme, Homél. 61, montre que celui qui ne veut pas recevoir la communion ne mérite pas d'assister aux prières communes des fidèles.

Le même, Homél. 3 sur l'Épître aux Éphésiens, montre que nous devons approcher avec respect de la sainte Table, et que nous ne devons point refuser de nous y trouver. — Homél. 17 sur l'Épître aux Hébreux : qui sont ceux qui s'en doivent approcher plus souvent ou plus rarement. — Homél. 7 sur le ch. 2 de S. Matthieu, il compare ceux qui communient en état de péché à Hérode, qui feignit de vouloir adorer le Messie après que les mages l'auraient trouvé. — Homél. 45 sur S. Jean, après

avoir établi que c'est le pain de vie, il parle des effets qu'il a et de la force qu'il nous communique, etc. — Homél. 24 sur l'Épître aux Corinthiens : avec quelle disposition il faut en approcher. — Homél. 28 : énormité du crime de ceux qui communient indignement. *Id.* au sermon 3 sur l'Épître aux Éphésiens. — Homél. 60 au peuple d'Antioche : avec quelle pureté nous devons approcher de cet auguste sacrement. — Homél. 5 sur la 1re à Timothée : pour approcher de la sainte Table, il faut moins avoir égard à la longueur du temps que l'on a communié qu'à l'état de la conscience.

[Les livres spirituels]. — Thomas à Kempis, l. IV de l'Imitation de JÉSUS-CHRIST.

Denys-le-Chartreux, *in Operibus Minor.*, tom. 2.

Louis de Grenade.

Alphonse Rodriguez, *De la perfect.*, traité 7, 2e partie.

Louis Du Pont, *De la Perfect.*, traité 4.

S. François de Sales, *Introduction à la vie dévote*, part. 2, ch. 20 et 21.

Recupitus, *De signis prædest.*, etc., X.

Le P. Nouet, *Méditations sur la vie de* JÉSUS-CHRIST *dans le Saint-Sacrement.*

Le P. Nepveu, *Entretiens* durant l'octave du Saint-Sacrement. — *Réflexions chrétiennes*, tome 2 et tome 4.

Le P. Croiset, *Réflexions chrétiennes*, parle des dispositions nécessaires pour communier tous les jours.

Le P. Caussin, dans la *Cour Sainte*, liv. III, sect. 12, traite de la pratique de la communion.

Le P. Vaubert, *Traité de la communion :* excellent ouvrage.

Le *Catéchisme du concile de Trente*, sacrement de l'Eucharistie.

[Les prédicateurs]. — Le P. Castillon, dans son octave sur les desseins de JÉSUS-CHRIST dans l'institution du Saint-Sacrement de l'Autel, a un sermon sur la fréquente communion.

Le P. de la Rue, sermon pour le jour des Rameaux. — Octave, dernier sermon.

Le P. de Lingendes, 2e sermon de son Octave écrite en latin, parle des effets de ce sacrement, d'où il conclut que c'est un sacrement d'amour. — Dans le 7e sermon, explique l'union qui est entre le corps du Fils de DIEU et celui qui le reçoit.

Le P. Texier a aussi dans son Octave quelques sermons sur ce sujet.

[Recueils]. — Louis de Grenade, Titul. *Eucharistia*, dans ses *lieux communs.*

Busée a mis en ordre, dans six chapitres de son *Viridarium*, tout ce qu'il a pu trouver sur la communion, Tit. *Eucharistia*.

Labatha s'est encore plus étendu sur ce sujet, Tit. *Eucharistia*.

Raynerius de Pisis, Tit. *Eucharistia*.

Lohner, Tit. *Eucharistia*.

§ III.

Passages, exemples et applications de l'Écriture.

Panis cor hominis confirmet. Ps. 102.

Que ce pain fortifie le cœur de l'homme.

Calix meus inebrians quàm præclarus est! Ps. 22.

Que mon calice, qui a la force d'énivrer, est admirable !

Calicem salutaris accipiam, et nomen Domini invocabo. Ps. 115.

Je prendrai le calice du salut, et j'invoquerai le nom du Seigneur.

Edent pauperes et saturabuntur, et laudabunt Dominum qui requirunt eum; vivent corda eorum in sæculum sæculi. Ps. 21.

Les pauvres mangeront, et ils seront rassasiés ; et ceux qui cherchent le Seigneur le loueront ; leurs cœurs vivront dans toute l'éternité.

Et ambulavit in fortitudine cibi illius quadraginta diebus et quadraginta noctibus. III Reg. 19.

Élie étant fortifié par cette nourriture, marcha quarante jours et quarante nuits.

Venite, comedite panem meum, et bibite vinum quod miscui vobis. Prov. IX, 5.

Venez, mangez le pain que je vous donne, et buvez le vin que je vous ai préparé.

Angelorum escâ nutrivisti populum tuum, et paratum panem de cœlo præstitisti illis sine labore, omne delectamentum in se habentem, et omnis saporis suavitatem. Sapient. XVI, 20.

Vous avez donné à votre peuple la nourriture des Anges ; vous avez fait, pour lui, pleuvoir du ciel un pain préparé sans aucun travail, qui renfermait en soi tout ce qui peut être agréable au goût.

Quid enim bonum ejus est, et quid pulchrum ejus, nisi frumentum electorum et vinum germinans virgines? Zachar. IX, 17.

Qu'est-ce que le Seigneur a de beau et d'excellent, sinon le froment des élus et le vin qui fait germer les vierges ?

Haurietis aquas in gaudio de fontibus Salvatoris. Isaiæ, XII, 3.

Vous puiserez avec joie les eaux salutaires de la grâce dans les sources du Sauveur.

Coinquinabar in medio eorum. Ezech. XXII. 26.

J'étais déshonoré honteusement au milieu d'eux. (N.-S.)

Ecce ego vobiscum sum omnibus diebus usquè ad consummationem sæculi. Matth. XXVIII, 20.

Je serai toujours avec vous jusqu'à la consommation des siècles.

Nisi manducaveritis carnem Filii hominis et biberitis ejus sanguinem, non habebitis vitam in vobis. Joan. VI, 54.

Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme et ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en vous.

Panis quem ego dabo caro mea est, pro mundi vitâ. Ibid.

Le pain que je donnerai, c'est ma chair, que je dois immoler pour la vie du monde.

Hic est panis de cœlo descendens, ut, si quis ex ipso manducaverit, non moriatur. Joan. VI.

Voici le pain qui est descendu du ciel, afin que celui qui en mange ne meure point.

Qui manducat meam carnem et bibit meum sanguinem habet vitam æternam, et ego ressuscitabo eum in novissimo die. Ibid.

Celui qui mange ma chair et boit mon sang a la vie éternelle, et je le ressusciterai au dernier jour.

Caro mea verè est cibus, et sanguis meus verè est potus. Ibid.

Ma chair est véritablement une nourriture, et mon sang est véritablement un breuvage.

Si quis manducaverit ex hoc pane, vivet in æternum. Ibid.

Celui qui mangera de ce pain vivra éternellement.

Probet autem seipsum homo, et sic de pane illo edat, et de calice bibat. I Cor. XI, 28.

Que chacun donc s'éprouve soi-même, pour manger de ce pain et boire de ce calice.

Quotiescumque manducabitis panem hunc et calicem bibetis, mortem Domini annuntiabitis, donec veniat. Ibid.

Toutes les fois que vous mangerez ce pain et que vous boirez ce calice, vous annoncerez la mort du Seigneur, jusqu'à ce qu'il vienne.

Quicumque manducaverit panem hunc vel biberit calicem Domini indignè, reus erit corporis et sanguinis Domini. Ibid.

Quiconque mangera de ce pain ou boira de cette coupe indignement sera coupable de crime contre le corps et le sang de JÉSUS-CHRIST.

Qui manducat et bibit indignè, judicium sibi manducat et bibit, non dijudicans corpus Domini. Ibid.

Celui qui en mange et en boit indignement mange et boit sa condamnation, faute de discerner le corps du Seigneur.

Calix benedictionis cui benedicimus nonne communicatio sanguinis Christi est? et panis quem frangimus nonne participatio corporis Domini est? I ad Corinth. X. 16.

N'est-il pas vrai que le calice de bénédiction que nous bénissons est la communion du sang de JÉSUS-CHRIST ? et que le pain que nous rompons est la communion du corps du Seigneur?

Non potestis calicem Domini bibere et calicem dæmoniorum; non potestis mensæ Domini participes esse et mensæ dæmoniorum. Ibid.

Vous ne pouvez pas boire le calice du Seigneur et le calice des démons, vous ne pouvez pas participer à la table du Seigneur et à la table des démons.

Sicut misit me vivens Pater, et ego vivo propter Patrem; et qui manducat me, et ipse vivet propter me. Joan. VI, 58.

Comme mon Père qui m'a envoyé est vivant, et que je vis par mon Père, de même celui qui me mange vivra aussi pour moi.

Erant perseverantes in communicatione fractionis panis. Act. II, 42.

Ils persévéraient dans la communication de la fraction du pain.

Irritam quis faciens legem Moysi sine ullâ miseratione moritur, quantò magìs putatis deteriora mereri supplicia, qui Filium DEI *conculcaverit, et sanguinem testamenti pollutum duxerit?* Hebr. X, 28.

Celui qui viole la loi de Moïse est condamné à mort sans miséricorde : combien donc croyez-vous que celui-là sera digne d'un plus grand supplice qui aura foulé aux pieds le Fils de Dieu, et tenu pour une chose vile et profane le sang de l'alliance ?

Anima nostra jàm nauseat super cibo isto levissimo. Numer. XXI, 5.

Notre âme est déjà dégoûtée de cette viande si légère (l'aliment terrestre).

Panem nostrum quotidianum da nobis hodiè. Luc. XI.

Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour.

Aruit cor meum, quia oblitus sum comedere panem meum. Ps. 101.

Mon cœur s'est desséché, parce que j'ai oublié de manger mon pain.

EXEMPLES OU FIGURES DE L'ANCIEN-TESTAMENT.

[La manne]. — Tout le monde sait que la manne a été une des principales figures de l'Eucharistie ; le Fils de DIEU même l'insinue, lorsqu'il donne la préférence au pain céleste et vivant, qu'il veut donner aux hommes dans la nouvelle loi, sur cet ancien pain fait de la main des Anges. La ressemblance de ces deux mets célestes se trouve particulièrement dans leurs effets, en tant que la manne avait toutes sortes de goûts, comme a maintenant l'Eucharistie : l'une pour le corps, et l'autre pour l'esprit; mais le Sauveur y a mis cette différence, que la manne ne garantissait point les Israélites de la mort, au lieu que l'Eucharistie donne droit à nos corps de ressusciter un jour, et à nos âmes, de vivre de la vie de la grâce et de la gloire : *Patres vestri manducaverunt manna et mortui sunt : qui manducat hunc panem vivet in æternum.*

[L'arche d'alliance]. — L'arche de l'ancienne alliance a aussi été la figure du sacrement de la nouvelle. Cette arche était la consolation des peuples, leur refuge et leur force, lorsqu'ils étaient pressés par leurs ennemis : cependant elle causa la perte des Bethsamites; et DEU en extermina plus de cinquante mille, parce qu'ils la regardèrent avec peu de révérence. Oza fut aussi frappé de mort, dans l'instant même, parce qu'il eut la témérité d'étendre la main pour la soutenir ; mais Obédédom la vit dans sa maison avec un sort bien différent, et le Seigneur le combla de bénédictions et de prospérités, pour récompenser la piété et la religion avec laquelle ce saint Israélite l'avait reçue. Ce sont des instructions pour nous. Car, si DIEU a traité avec tant de rigueur ceux qui n'ont pas rendu à la figure tout le respect qui lui était dû, de quelle sévérité n'usera-t-il point à l'égard de ceux qui n'auront pas pour la réalité cette religion profonde qu'elle exige de tous ceux qui en approchent? et que n'est-on pas obligé de faire pour ne pas changer en un poison funeste ce qui nous est donné pour le remède de tous nos maux, et pour ne point trouver malheureusement la mort dans la source de la vie?

[Le festin d'Assuérus]. — Le festin d'Assuérus dura la moitié d'une année sans discontinuer ; et l'Écriture remarque que cette dernière circonstance fit admirer la magnificence de ce prince par toute la terre. Le festin de JÉSUS-CHRIST dans l'Eucharistie ne durera pas un an, mais il durera jusqu'à la consommation des siècles : *Ecce ego vobiscum sum usquè ad consummationem sæculi.* Quelque magnificence qu'il y eût dans le festin d'Assuérus, et qu'il puisse y avoir dans ceux que l'on fait en ce monde, il faut toujours avouer que leur peu de durée en rend la joie fort imparfaite : il n'en est pas ainsi du festin du Fils de DIEU, puisqu'il durera jusqu'à la fin des siècles. S'il ne durait qu'un jour, on pourrait peut-être dire que le

temps est passé et qu'il n'est plus permis d'y revenir ; il recommence tous les jours, et il est en notre pouvoir de nous servir de cette divine nourriture.

[L'agneau paschal]. — L'agneau paschal a été une autre figure de ce divin sacrement, et qui n'est pas moins connue que la première. On sait avec quelles cérémonies il était premièrement immolé, et ensuite mangé avec des pains sans levain : ce qui représente l'Eucharistie, en qualité de sacrifice, de sacrement et de nourriture : en quoi cette figure paraît plus noble que les autres, puisqu'elle représente tous les rapports sous lesquels on peut considérer l'Eucharistie.

[Le buisson ardent]. — Quand Dieu se manifesta la première fois sous l'image d'un buisson ardent, Moïse, étonné de cet objet, voulut s'en approcher pour en reconnaître plus particulièrement la merveille : mais dans ce moment il entendit une voix : *Solve calceamenta pedum tuorum : locus in quo stas terra sancta est.* Dieu arrête le mouvement téméraire et précipité qui porte Moïse vers le buisson; parce que, quand il s'agit de sa présence, l'homme ne saurait jamais apporter trop de précaution ni agir avec trop de retenue; et, quant au commandement qu'il lui fit de déchausser ses souliers, il est constant que, sous la figure de cette action corporelle, il voulut lui commander une sanctification intérieure : car c'est comme s'il lui eût ordonné de se dépouiller de tout ce qu'il pouvait avoir de bas et de terrestre, et de se purifier de ses anciennes souillures. Ce qui nous apprend avec quelle pureté nous devons approcher de l'Eucharistie, où le Fils de Dieu est présent d'une manière tout autre que dans le buisson, puisque son corps et son sang y sont réellement et véritablement présents, et ensuite sa personne et sa divinité. D'où l'on doit juger combien il est nécessaire de le recevoir avec le recueillement de toute notre âme et l'élévation de toutes nos pensées au-dessus des choses terrestres.

[Le pain que mangea Élie]. — Souvenons-nous de ce qui arriva au prophète Élie. Il fuyait les persécutions de la cruelle Jézabel; et, après avoir erré dans une solitude affreuse sans nul rafraîchissement, fatigué du chemin, épuisé de forces, il se coucha par terre pour prendre un peu de repos. N'est-ce pas là une peinture naïve de l'état où se trouvent tous les jours une infinité de chrétiens ? A peine ce prophète fut-il endormi qu'un ange le réveilla en lui criant : « Levez-vous et mangez. » Il obéit, et sitôt qu'il eût goûté d'un pain cuit sous la cendre qu'il trouva auprès de sa tête, ses forces revinrent; il marcha sans peine jusqu'à la montagne d'Oreb. On peut dire la même chose aux âmes faibles et languissantes : « Levez-vous; prenez et mangez ce pain céleste de l'Eucharistie, dont le pain d'Élie n'était que la figure, et vous vous sentirez fortifiées; vous marcherez à grands pas dans les sentiers de la vertu; vous vous élèverez à la plus sublime perfec-

tion, représentée par cette montagne, dont le nom signifie vision de Dieu. Il est vrai que ce prophète, après avoir mangé la première fois de ce pain, retomba dans son assoupissement, mais l'Ange lui ordonna d'en manger de nouveau : pour nous apprendre que, si une communion ne rehausse pas entièrement notre cœur, nous devons la réitérer jusqu'à ce que nous ayons rallumé notre première ferveur.

[Quelques autres figures]. — Nous voyons dans le Lévitique que celui qui, étant immonde, avait la hardiesse de participer aux victimes sanctifiées par l'offrande que les enfants d'Israël en avaient faite au Seigneur, était condamné à mort : *Omnis homo qui accesserit ad ea quæ consecrata sunt, et quæ obtulerunt filii Israël Domino, in quo est immunditia, peribit coràm Domino.* (Levit. 22). Nous lisons dans les Nombres que les enfants d'Aaron, pour avoir porté sur l'autel un feu étranger, furent consumés par une flamme vengeresse qui en sortit. Nous trouverons dans le IIe des Rois qu'Oza, pour avoir eu la hardiesse de toucher l'arche n'étant pas prêtre, fut mis à mort par le Seigneur qui ne put souffrir des mains si hardies, quoiqu'elles ne se fussent étendues que pour le soutien de l'Arche qui chancelait, combien donc plus justement méritent la mort ceux qui participent indignement, non à la chair morte des agneaux et des taureaux, mais à la chair vivante, immortelle et divine de Jésus-Christ ! .

EXEMPLES OU PARABOLES DU NOUVEAU-TESTAMENT.

[La robe nuptiale]. — Pour assister à ce festin céleste et communier dignement, il faut être en grâce et avoir la charité. Nous en avons une belle figure dans la parabole de l'Évangile, où celui qui était entré au festin des noces sans avoir la robe nuptiale en fût chassé honteusement. Le roi, ne pouvant souffrir l'insolence qu'il avait eue de se présenter à sa table en si mauvais état, commanda qu'on l'en arrachât avec violence et qu'on le jetât, mains et pieds liés, dans les ténèbres extérieures. C'est la charité qui est cette robe nuptiale dont il faut se revêtir pour entrer dans la salle du céleste banquet, si l'on ne veut encourir l'indignation de celui qui nous y invite, et s'exposer aux plus terribles châtiments. Et il n'est pas nécessaire qu'elle soit parfaite pour être admis à cette table. — C'est ce que le Sauvaur nous enseigne, quand, sous la parabole d'un père de famille qui invite à son festin les malades, les aveugles et les boiteux, il appelle à sa sainte table ceux mêmes qui sont encore imparfaits; c'est ce que nous enseigne l'ancienne pratique de l'Église, qui donnait la communion aux petits enfants et à tous les adultes, le jour même qu'ils étaient baptisés, et aux hérétiques le jour qu'ils étaient réconciliés; car il est évident que ni les uns ni les autres n'étaient encore arrivés à une haute perfection; et, quand on la différait à certains pécheurs longtemps après leur confession, ce n'était point que l'Église jugeât qu'il fallût avoir une

perfection extraordinaire pour communier, mais c'était pour s'assurer de la sincérité de leur conversion, et pour leur donner, par une si rigoureuse punition, plus d'horreur de leurs crimes.

[Juda].— Le malheureux Judas est un exemple terrible pour ceux qui communient indignement: *et post buccellam introivit in eum Sathanas.* Il n'eut pas plutôt reçu indignement le corps de son maître, qu'il fut livré à la puissance du démon, qui en prit une nouvelle possession. Avant ce péché, le Fils de Dieu lui avait donné de puissantes inspirations pour le retirer de l'avarice à laquelle il était enclin; il lui avait donné le pouvoir de faire des miracles; il l'avait comblé de ses faveurs et de ses grâces: mais, dès qu'il eut l'insolence de manger son corps et de boire son sang en état de péché, il fut livré au pouvoir de Satan. Le Fils de Dieu permit que le démon s'emparât de lui, et qu'il le portât ensuite à trahir son maître, et le poussât enfin dans le désespoir, pour faire comprendre à tout le monde la grandeur de son crime par la grandeur de son châtiment.

APPLICATIONS DE L'ÉCRITURE.

In quocunque die comederis ex eo, morte morietis. (Genes. II). — Le démon tient à notre égard une conduite opposée à celle qu'il a tenue avec tant de succès à l'égard de nos premiers parents. Dieu leur ayant défendu, sous peine de mort, de manger d'un certain fruit, le démon entreprit de leur persuader qu'au lieu de mourir en le mangeant ils deviendraient des dieux, et par malheur il ne réussit que trop bien dans son entreprise. Mais le Sauveur, pour nous attirer à la communion, nous assure que ce pain céleste nous communiquera une vie immortelle et divine, et nous menace de la mort si nous n'en usons. Or, que fait le démon pour s'opposer en tout aux desseins du Fils de Dieu ? il fait accroire à plusieurs que, s'ils le mangent, ils y trouveront la mort, parce qu'ils ne sont pas dignes d'en approcher. C'est une remarque de l'abbé Rupert.

Le démon tenta encore nos premiers pères en leur disant: « Mangez ce fruit et vous serez comme des dieux : *Eritis sicut dii.* » Ils le crurent préférablement à la parole de Dieu même, qui les avait menacés de la mort au moment où ils en goûteraient. Pour remédier à ce désordre, le Sauveur nous tente à son tour et nous dit: « Mangez mon corps, buvez mon sang, et vous deviendrez des dieux. » En effet, ce pain céleste est d'une nature bien différente de celle du pain ordinaire. Nous ne le changeons pas en notre substance quand nous le prenons; c'est lui, au contraire, qui nous change : ce qui se doit entendre moralement, dans ce sens qu'il nous rend semblables à lui. C'est la pensée de S. Augustin, qui fait dire au Sauveur: *Non ego mutabor in te, sed tu mutaberis in me.*

Exi à me, quia homo peccator sum. (Luc. v). — Ce furent les paroles de

l'Apôtre S. Pierre quand il se défendit, par une humilité hors de saison, de l'honneur que son Maître lui voulait faire en lui lavant les pieds. Ce sentiment est bon et juste dans un chrétien que le Fils de Dieu invite à sa table ; mais il ne doit pas le détourner d'en approcher et d'y recevoir son Sauveur ; autrement, ce serait s'exposer à la menace qu'il fit à ce même Apôtre: *Si non lavero te, non habebis partem mecum.* Jugeons-nous toujours indignes de cette grâce; mais, quand nous pouvons la recevoir, ne nous en privons pas.

Qui manducat meam carnem et bibit meum sanguinem, in me manet et ego in eo. (Joann. vi). — Il faut conclure de ces paroles que cette viande et ce breuvage sont bien autrement unis à notre substance que ne le sont nos aliments ordinaires. Car, quoique l'on dise que celui qui prend quelque nourriture l'a au-dedans de soi, on ne s'est jamais avisé de dire qu'il demeure dans cette nourriture; on parlerait même improprement, si l'on disait que cette nourriture demeure en lui, puisqu'elle est corruptible et qu'elle se convertit en sa substance.

Adhùc escæ eorum erant in ore ipsorum, et ira Dei *ascendit super eos.* (Ps. 77). — On peut dire de ceux qui communient indignement ce que le Prophète royal dit des Israélites lorsque, dégoutés de la manne que Dieu leur avait donnée pour les nourrir dans le désert, ils demandèrent d'autres viandes et regrettèrent celles qu'ils avaient quittées dans l'Égypte: savoir, que la colère de Dieu éclata sur eux, quand ils avaient encore dans la bouche les viandes qui leur avaient été envoyées par un miracle. En effet, dans l'instant même où l'on reçoit en état de péché mortel ce mets sacré, on mange son jugement et sa propre condamnation. Vous diriez que, comme les choses qui nous servent de nourriture s'incorporent et s'unissent si étroitement à nous, qu'il est impossible ensuite de les en séparer; ainsi la colère de Dieu, dont notre jugement et notre condamnation sont l'effet propre, demeure comme attachée à notre propre personne par une communion sacrilége.

Caro mea verè est cibus, et sanguis meus verè est potus. (Joan. vi). — S. Ambroise (au liv. v des *Sacrements*, ch. 4), fait mention de deux sortes de transmutations dans cet adorable mystère, et même prétend que l'une sert de preuve à l'autre. La première est un changement miraculeux de la substance du pain et du vin en la substance du corps et du sang de Jésus-Christ, et la seconde, qui, pour n'être que morale, ne laisse pas d'être miraculeuse et au-dessus des forces de la nature, est un changement du vieil homme en l'homme nouveau, puisqu'après une bonne communion on change de mœurs, de conduite, de désirs, d'affections ; on quitte ses vieilles habitudes, et on en prend de toutes contraires : ce qui a fait dire à S. Augustin : *Perit quodam modo humana mens, et fit divina.* (In Ps. 35).

Voici encore quelques passages de l'Écriture, dont on peut faire une heureuse application à ce sujet :

Si vel vestimentum ejus tetigero, salva ero. (Marc. v).

Qui intingit mecum manum in paropside, hic me tradet. (Matth. XXIX, 29).

Ecce tetigit hoc labia tua. (Isai. VI).

---

§ IV.

Pensées et passages des SS. Pères.

Dùm caro corpore et sanguine Christi vescitur, de DEO *anima saginatur.* Tertul. De resurrect. carn. 8.

Pendant que notre chair est nourrie du corps et du sang de JÉSUS-CHRIST, l'âme est pour ainsi dire engraissée de DIEU même.

Hunc panem dari quotidiè postulamus, ne, dùm, absentes et non communicantes, à cœlesti Pane prohibemur, à Christi corpore separemur. Cyprian. de Orat. dominicâ.

Nous demandons tous les jours à DIEU ce pain, de peur qu'en étant séparés, et ne le recevant point dans la communion, nous ne soyons en même temps séparés du corps mystique de JÉSUS-CHRIST.

Timendum est et orandum ne, dùm quis abstinens separatur à Christi corpore, procul remaneat à salute, comminante ipso et dicente : « Nisi manducaveritis carnem Filii hominis, non habebitis vitam in vobis. » Ibid.

Il y a à craindre que celui qui s'abstient de la communion, et se sépare du corps du Sauveur, ne s'éloigne en même temps du salut éternel : car lui-même nous menace et déclare que, si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, vous n'aurez point la vie en vous.

Mens deficit quam recepta Eucharistia non erigit. Cyprian. Epist. 30.

Il faut que l'âme soit dans une entière défaillance, lorsque la divine Eucharistie ne l'excite et ne la relève pas.

Quos excitamus et hortamur ad prælium non inermes nudosque relinquimus, sed protectione corporis et sanguinis Christi munimus. Id. Epist. 45 ad Cornel.

Nous n'exposons pas sans armes et dénués de tout secours ceux que nous exhortons à combattre (contre les tyrans et les persécuteurs), mais nous les munissons de la protection du corps et du sang de JÉSUS-CHRIST.

Eucharistia fidelem à se alienat, et ex terreno facit cœlestem. Id. II. Epist. 3. ad Cæcil.

L'Eucharistie élève le fidèle au-dessus de lui-même, et d'un homme terrestre fait un homme tout céleste.

Qui sumit Eucharistiam indignè reus est carnis dominicæ, ac si Dominum occidisset et sanguinem ejus fudisset. Id. Tract. de lapsis.

Celui qui reçoit indignement l'adorable Eucharistie est coupable de la chair du Seigneur, comme s'il lui avait donné la mort et s'il avait versé son sang.

Quomodò morietur cui cibus vita est? Ambros. serm. 18 in Ps. 118.

Comment celui-là pourrait-il mourir éternellement, à qui la vie même sert d'aliment ?

Ille panis vitæ æternæ qui animam nostram fulcit. Ambros. in Ps. 118.

C'est le pain de la vie éternelle qui nourrit et soutient notre âme.

Christus mihi cibus, Christus mihi

JÉSUS-CHRIST est mon aliment, JÉSUS-

potus : non jàm ad satietatem meî annuos exspecto proventus; Christus mihi quotidiè ministratur. Id. ibid.

Christ est mon breuvage ; je n'ai pas besoin de revenus chaque année pour me rassasier, puisqu'on me donne tous les jours Jésus-Christ pour nourriture.

Vivificat corpus Christi, et ad incorruptionem suâ participatione perducit. Cyrill. Alex. in Joan. III, 37.

Le corps de Jésus-Christ est vivifiant, et rend incorruptibles ceux qui y participent.

Christus in hoc sacramento sævientem membrorum legem sedat, collisos redintegrat, perturbationes animi extinguit. Id. IV, in Joan. 17.

Jésus-Christ, dans ce sacrement, réprime la loi des membres qui se révoltent contre l'esprit, rétablit les forces de ceux qui sont affaiblis, et calme les troubles de l'esprit.

Quemadmodùm si quis igne liquefactam ceram alteri ceræ similiter liquefactæ ità miscuerit, ut unum quid ex utrisque factum videatur, sic communicatione corporis et sanguinis Christi, ipse in nobis est et nos in ipso. Id. X, 13.

Comme quand on mêle une cire fondue et liquéfiée par le feu avec une autre toute semblable, en sorte que des deux il ne s'en fait qu'une, de même, par la communion du corps et du sang de Jésus-Christ, il est dans nous et nous dans lui.

Communicare per singulos dies et participare de sacro corpore et sanguine Christi, pulchrum est et valdè utile, ipso manifestè dicente : « Qui manducat meam carnem et bibit meum sanguinem, habet vitam æternam. » Basil. ad Cæsariam patriciam.

Communier tous les jours et participer au corps et au sang de Jésus-Christ, c'est une chose bonne et très-utile, puisque lui-même nous dit expressément : « Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang a la vie éternelle. »

Quid est proprium eorum qui manducant panem et bibunt poculum Dei? *Ut jam non sibi vivant, sed ei qui pro ipsis mortuus est.* Id.

Quelle est l'obligation particulière de ceux qui mangent le pain et qui boivent la coupe du Seigneur? C'est de ne plus vivre pour eux, mais pour celui qui est mort en leur faveur.

Convenistis frangentes panem unum, qui pharmacum immortalitatis est, antidotum ne moriamur, sed vivamus semper in Jesu-Christo. Ignatius martyr, Epist. ad Ephes.

Dans les assemblées des fidèles vous rompez un seul et même pain, qui est le remède pour obtenir l'immortalité, et l'antidote qui, nous préservant de la mort, nous fait vivre éternellement en Jésus-Christ.

Dedi eis usum corporis mei, ipse et cibus et conviva. Hieronym. in cap. II Oseæ.

J'ai donné aux hommes mon propre corps pour aliment, et suis tout ensemble leur mets et leur convive.

Corpus nostrum consequitur immortalitatem, corporis Christi immortalitati conjunctam. Greg. Nyss. Orat. catech. 37.

Notre corps acquiert l'immortalité, lorsqu'il est uni à l'immortalité du corps de Jésus-Christ.

Deifica communio. Dionys. de eccles. Hierarch. I.

La communion rend l'homme tout divin.

Æternæ vitæ esca. Hilarius de Trinit.

C'est un mets qui donne la vie éternelle.

Punici christiani sacramentum corporis Christi nihil aliud quàm vitam *vocant.* August. De merit. et remiss. 24.

Les chrétiens de Carthage ne donnent point d'autre nom au sacrement du corps de Jésus-Christ que le nom de *Vie*.

Corpore et sanguine quo quotidiè in Ecclesiâ pascimur et potamur, participes unius summæ charitatis efficimur. August. ibid. 14.

Par le corps et le sang qui nous servent tous les jours de mets et de breuvage dans l'Église, nous sommes faits participants d'une charité toute divine.

Non quod videtur sed quod creditur pascit. Id. contra Faustum.

Ce n'est pas ce que nous voyons, ce qui tombe sous nos sens, qui nous nourrit dans l'Eucharistie, mais ce que nous croyons (ce qui est caché).

Ille non audet honorando sumere, et ille honorando non audet ullum diem prætermittere : contemptum solum non vult cibus iste. August. 60, in Joann.

Celui-là n'ose recevoir ce sacrement par respect, et celui-ci n'ose passer aucun jour sans le recevoir : ce mets sacré n'improuve que celui qui le méprise.

Peccata si non tanta sunt ut excommunicandus quisque videatur, non debet se à quotidianâ medicinâ dominici corporis separare. Id. Ibid.

Si les péchés qu'on a commis ne sont pas tels qu'on doive exclure une personne de la communion, il ne faut pas la priver du remède journalier de ses défauts en la séparant du corps du Seigneur.

Quotidiè Eucharistiæ communionem percipere nec laudo nec reprehendo : omnibus tamen dominicis diebus suadeo et hortor, si tamen mens sine voluntate peccandi sit. Auct. lib. De Eccles. dogmat. qui tribuitur Augustino.

Je n'approuve ni ne blâme la communion de tous les jours ; mais je conseille et j'exhorte d'approcher tous les dimanches de ce divin sacrement, pourvu qu'on soit sans péché et dans la résolution de ne point pécher.

Accipe quotidiè quod quotidiè tibi prosit; sic vive ut quotidiè merearis accipere. Qui non meretur quotidiè accipere non meretur post annum accipere. Ibid.

Recevez tous les jours ce qui vous peut être utile tous les jours ; vivez de telle sorte que vous vous rendiez digne de le recevoir tous les jours. Celui qui n'est pas digne de le recevoir chaque jour n'est pas digne de le recevoir au bout d'une année.

Datum nobis est pignus in quo sentimus ejus dulcedinem, et desideramus ipsum vitæ fontem, ubì sobriâ ebrietate inundamur. Talis ebrietas non evertit mentem, sed rapit sursùm, et oblivionem præstat omnium terrenorum. August. De agone christiano.

On nous a donné un précieux gage où nous ressentons déjà la douceur qui nous fait souhaiter la source de la vie, et où, sobrement enivrés, nous goûtons une sainte joie. Car cette ivresse ne trouble point l'esprit, mais l'élève au-dessus de lui-même, et lui fait oublier toutes les choses de la terre.

Dominus Angelorum factus est homo, ut panem Angelorum manducaret homo. Id. serm. 13. De temp.

Le Seigneur des Anges s'est fait homme afin que l'homme mangeât le pain des Anges.

Illud bibere, quid est nisi vivere? manduca vitam, bibe vitam. Id. Homil. De verbis Dom.

Boire ce saint breuvage, qu'est-ce autre chose que de vivre d'une vie sainte et divine? Mangez, buvez la vie même.

Cùm cibo et potu id appetant homines ut non esuriant neque sitiant, hoc verò non præstat nisi ille cibus et potus qui eos à quibus sumitur incorruptibiles facit et immortales. August. 26. in Joann.

Comme les hommes, par les aliments et la boisson, ne prétendent autre chose qu'à ne plus ressentir ni la faim ni la soif, c'est ce qu'ils ne peuvent faire que par le moyen de ce mets divin et par ce breuvage sacré, qui rendent ceux qui les reçoivent incorruptibles et immortels.

Cibus sum grandiorum : cresce, et manducabis me : nec tu me mutabis, sicut cibum carnis, in te; sed tu mutaberis in me. Id. 7 Confess.

Je suis la nourriture des grands : mangez-moi donc, et vous croîtrez; et vous ne me changerez pas en vous, comme on fait les autres viandes; mais vous serez transformés en moi.

In Christi corpore vita nostra consistit ; mutet ergo vitam qui vult accipere

Notre vie spirituelle se soutient et subsiste par le corps de JÉSUS-CHRIST. Que

vitam; si non mutet vitam, ad judicium accipiet vitam. Id. Serm. De temp.

celui là donc change de vie qui veut recevoir la vie : car, s'il ne change de vie et de conduite, il reçoit pour sa condamnation ce pain de vie.

Panis iste famem interioris hominis requirit. August.

Ce pain céleste veut être pris et mangé avec la faim spirituelle de l'homme intérieur.

Calix tuus inebrians quàm præclarus est! Hoc calice inebriati erant martyres quandò, ad passionem euntes, suos non agnoscebant. Id. Ps. 35.

Que ce calice qui enivre saintement est admirable! les martyrs en étaient enivrés, lorsqu'allant avec joie aux supplices ils ne connaissaient ni leurs proches ni leurs amis.

Sacramento corporis Domini subjugatus est mundus. August. ad Januarium.

C'est par le sacrement du corps adorable du Seigneur que le monde a été vaincu et soumis.

Si, quotiès effunditur sanguis, in remissionem peccatorum funditur, debeo illum semper accipere, ut semper mihi peccata dimittantur. Qui semper pecco, semper habere debeo medicinam. Ambros. De sacramentis.

Si, toutes les fois que le sang de Jésus-Christ est versé, c'est pour la rémission des péchés, ne dois-je pas le recevoir toujours, puisque je suis toujours pécheur? et, si je suis toujours malade, ne suis-je pas toujours obligé de recevoir le médecin?

Hic sanguis animæ nobilitatem non sinit languescere, hic sanguis facit ut imago in nobis regni floreat. Chrysostom. Homil. 45, in Joann.

Le sang du Sauveur qui coule avec le nôtre ne souffre pas que la noblesse de notre âme soit sans courage; ce même sang fait refleurir en nous l'image du royaume de Jésus-Christ.

Tanquàm leones ignem spirantes ab hâc mensâ recedamus, diabolo facti terribiles. Id. Homil. 61 ad pop. Antioch.

Nous devons sortir de cette table comme des lions animés d'un feu divin et terribles au démon même.

Dùm huic nos unimur, efficimur unum Christi corpus et una caro. Id. Homil. 83, in Matth.

Lorsque nous nous unissons à Jésus-Christ dans ce sacrement, nous ne faisons plus qu'un même corps et une même chair avec lui.

Non minùs detestabile est in os pollutum quàm in sterquilinium mittere Dei *Filium.* Chrysost.

Ce n'est pas une chose moins détestable de recevoir dans une bouche souillée le corps de Jésus-Christ, que de le jeter dans un fumier.

Non est audacia sæpè accedere, sed indignè vel semel. Id.

Ce n'est point présomption de s'approcher souvent de la communion, mais c'en est une horrible de s'en approcher, même une fois, indignement.

Quemadmodùm frigida accessio periculosa est; ita nulla mysticæ hujus cœnæ participatio pestis est et interitus. Id. Hom. 24 super I Cor.

Il est dangereux de communier dans un état de tiédeur; ne communier jamais c'est la peste et la mort de l'âme.

Spem nobis de futuris præbet, quippè qui nobis hìc seipsum tradidit multò magìs id faciet in futuro. Chrysost. Homil. 6, ad pop. Antioch.

Dieu nous donne l'espérance dans ce sacrement de ce qu'il nous promet pour l'avenir : car celui qui s'est livré tout à nous en ce monde se donnera à plus forte raison dans l'autre.

Quis pastor oves proprio pascit cruore?... ipse autem nos proprio pascit sanguine, et per omnia nos sibi coagmentat. Id. Homil. 83, in Matth.

Quel est le Pasteur qui nourrit ses brebis de son propre sang? mais le Fils de Dieu nous nourrit du sien, pour nous unir en toutes manières et faire de nous une même chose avec lui.

Parentes filios sæpè aliis tradunt alen-

Il arrive souvent que les parents don-

dos : ego autem, ait Christus, *non ità; sed carnibus meis alo et me ipsum vobis appono.* Id. Homil. 61, ad pop. Antioch.

nent à des étrangers leurs enfants à nourrir : mais moi, dit le Fils de DIEU, je n'en use pas de même ; je les nourris de ma propre chair, et je me donne moi-même pour être votre aliment.

Unicuique fidelium se Christus per mysterium commiscet. Chrysost. Hom. 83, in Matth.

JÉSUS-CHRIST, par ce mystère, s'unit et s'incorpore à chaque fidèle en particulier.

Unum corpus efficimur, membra ex carne ejus et ex ossibus ejus; ut autem non tantùm charitate hoc fiamus, verùm etiam ipsâ re in illam commisceamur carnem, hoc per escam efficitur quam nobis largitus est. Id. Homil. 61, ad popul. Antioch.

Nous devenons un même corps avec le Sauveur, membres composés de sa chair et de ses os ; mais, afin que cela ne se fasse pas seulement par charité, mais réellement et effectivement, il a voulu que ce fût par le moyen de la nourriture qu'il nous a donnée dans son propre corps.

Os spirituali igne repletum. Id. Homil. 83, in Matth.

La bouche qui reçoit le corps de JÉSUS-CHRIST est toute remplie d'un feu divin.

Nemo nauseans accedat, nemo remissus; sed excitati, incensi, ac ferventes omnes accedant. Id. in Matth.

Que nul ne vienne à ce sacrement avec dégoût, avec tiédeur, tout languissant; que tous en approchent avec ferveur, et ardents d'amour pour DIEU.

Non aliud agit participatio corporis et sanguinis Christi, quàm ut ad id quod sumimus transeamus. Leo, De pass. Dom.

La participation du corps et du sang du Sauveur ne tend à opérer autre chose en nous qu'un changement de nous-mêmes en la nourriture que nous prenons.

Cibus ejus ipse sum : Christus Dominus, cùm pascit, pascitur. Bernard.

Je suis le mets et la nourriture de JÉSUS-CHRIST. Lorsqu'il nous nourrit, il veut que nous le nourrissions réciproquement (des vertus que nous pratiquons).

Duo illud sacramentum operatur in nobis : ut videlicet et sensum minuat in minimis, et in gravioribus peccatis tollat omninò consensum. Id. Serm. in cœnâ Domini.

Ce divin sacrement opère deux choses en nous : il diminue le sentiment et le plaisir dans les péchés légers, et il empêche le consentement aux plus graves.

Spiritalis insitio. . . Si ejus sacratissimæ inseramur vitæ, consortes DEI, *divinorumque participes reddimur.* Dionys. Hierarch. eccles.

Nous sommes spirituellement entés sur cet Homme-DIEU; et, si nous vivons de sa vie toute sainte, nous sommes participants de sa nature divine et de tout ce qu'il y a de divin.

Accedere indignè horrendum judicium; non accedere, ex notabili negligentiâ, vel contemptu, damnabile est. Bonaventura, De præp. ad miss. 4.

Communier indignement, c'est s'attirer une éternelle condamnation ; ne pas communier, par négligence ou par mépris, c'est se perdre.

Terretur adversarius dùm videt christiani labia Christi cruore rubentia : agnoscit enim præsto esse suæ perditionis indicium et divinæ victoriæ, quâ captivatus et obrutus est, non tolerat instrumentum. Petrus Damian. opusc. De instit. monast.

Le démon notre ennemi prend la fuite, effrayé de voir les lèvres d'un chrétien teintes et rougies du sang de JÉSUS-CHRIST : ce spectacle lui met devant les yeux le signe de sa défaite, et il ne peut souffrir la vue de l'instrument, dont on s'est servi pour le vaincre, l'abattre et l'enchaîner.

Notissimum futuræ felicitatis indicium, ac divinæ miserationis præsagium certum. Laurent. Justinian. serm. de Euch.

Ce mystère est le signe et le gage de notre bonheur futur, et un présage certain de la miséricorde divine envers nous.

Totiès homo Angelorum manducat pa-

L'homme mange autant de fois le pain

nem, quotiès corporis et sanguinis Christi percipit sacramentum : nàm, quantumvis non eodem modo quo illi, eumdem tamen manducat cibum. Id. ibid.

des Anges qu'il reçoit de fois le sacrement du corps et du sang de Jésus-Christ : car, quoiqu'il ne le mange pas de la même manière que font les Anges, c'est cependant le même mets.

Spiritualis dulcedo tanquàm in proprio fonte gustatur. D. Thomas, opus. 57.

En recevant ce sacrement, on goûte dans la source la douceur spirituelle dont Dieu favorise les âmes saintes.

Si in mortali cibo tanta vis inest, ut quotidiè vitam labentem reparet, viresque restituat, idem sentiendum de hoc immortali cibo, in quo vita etiam præstatur. Paschas. De corp. et sang. Christi.

Si l'aliment corporel a cette vertu de réparer la vie et de rétablir les forces qui diminuent et s'affaiblissent chaque jour, nous devons admettre le même effet dans ce mets immortel et tout divin, qui nous donne la vie même.

Concorporei et consanguinei Christi facti estis. Cyrill. Jerosolym. serm. catech.

(Par un effet merveilleux de ce sacrement) on peut dire que vous êtes devenus un même corps et un même sang avec Jésus-Christ.

Amabile futuræ jucunditatis præludium. Matth. Wormatiensis.

C'est un aimable prélude de la joie que nous goûterons un jour.

Antidotum quo à peccatis mortalibus præservamur. Concil. Trid. sess. 13, 2.

C'est un antidote qui nous préserve des péchés mortels.

Panem vitæ æternæ et calicem salutis perpetuæ. Canon. missæ.

Nous prenons le pain de la vie future, et le calice de la vie éternelle.

Incassùm assistimus altari, si nullus est qui communicet; si non es hostiâ dignus, nec oratione. Chrysost. in Timoth. homil. 5.

C'est en vain que nous assistons à l'autel, si personne n'y reçoit la communion : si vous n'êtes pas digne de recevoir votre Dieu immolé pour vous, vous n'êtes pas digne non plus de le prier.

Hoc est quod universa perturbat quia non munditiâ animi, verùm intervallo temporis longiore, constare meritum putas. Ibid.

Voilà ce qui renverse tout : on règle la disposition qu'il faut apporter à ce sacrement, non sur la pureté de l'âme, mais sur l'intervalle de temps qu'on ne s'en est approché.

Et nos ille possideat, et nos illum possideamus. August. tract. 2 in Joann.

Possédons Jésus-Christ, et que Jésus-Christ nous possède à son tour, dans ce sacrement.

Quomodò non exultet anima, quæ se sentit dignam effectam divini Verbi præsentiâ. Laurent. Justin. De Cast. 22.

Comment une âme chrétienne ne sent-elle point une extrême joie, dans la pensée que le Verbe divin la juge digne de sa présence?

Cogita quali sis insignitus honore, quali mensâ fruaris. Chrysost. Hom. 60 ad popul. Antioch.

Pensez quel honneur vous recevez en ce divin sacrement, et à quelle table vous êtes admis.

Per cibum istum sacratissimum in suam nos Christus traducit naturam, Deiformesque nos reddit. Dionys. De cœlesti hierarch.

Par cet aliment sacré Jésus-Christ nous transforme en sa propre nature, et nous rend en quelque manière des dieux,

Ipse conviva et convivium, ipse comedens et qui comeditur. Hieron. Epist. 150, ad Helbid.

Il est en même temps le festin et celui qui y invite, le mets qui y est servi et celui qui le mange.

Qui amat hanc carnem non est amicus carnis suæ. Greg. Nyssen.

Celui qui aime cette chair divine ne peut être ami de sa propre chair (ni la traiter avec trop de délicatesse).



§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[Communion et communier]. — On exprime ordinairement la réception du corps adorable du Fils de Dieu dans l'Eucharistie par le nom de *Communion*, pour se conformer à ces paroles de l'Apôtre: *N'est-il pas vrai que le calice de bénédiction que nous bénissons est la communion du sang de* Jésus-Christ, *et que le pain que nous rompons est la communication du corps du Seigneur?* parce que, selon S. Jean de Damas, ce sacrement non-seulement nous unit à Jésus-Christ et nous rend participants de sa chair et de sa divinité, mais il nous unit les uns aux autres dans le même Jésus-Christ, et nous y incorpore pour ainsi dire, afin de ne faire tous qu'un corps avec lui. De manière que communier c'est recevoir le corps et le sang d'un Dieu fait homme, qui, voulant s'unir à nous étroitement et nous donner les dernières marques de son amour, se met sous les apparences du pain et du vin, afin de se faire par ce moyen notre nourriture.

[Nécessité de recevoir ce sacrement]. — La nécessité de recevoir le corps du Sauveur n'est qu'une nécessité de précepte, et encore à l'égard des adultes qui sont baptisés, lorsqu'ils le peuvent. C'est pourquoi S. Thomas conclut que l'usage et la réception actuelle du sacrement de l'autel, considérée en elle-même, n'est pas de nécessité de salut: soit parce que celui qui ne peut le recevoir actuellement peut avoir la grâce et le salut par le saint désir de recevoir ce sacrement, comme un catéchumène peut obtenir le salut par le baptême d'amour et le désir; soit parce que, pour obtenir le salut, il suffit de participer à l'unité de l'Église ou du corps mystique de Jésus-Christ, par la foi et par la charité.

On peut dire cependant que l'Eucharistie est le plus efficace et le plus nécessaire de tous les moyens que le Fils de Dieu nous ait laissés pour nous rendre participants de son immortalité. Il suffit, pour en être convaincu, de savoir que le Sauveur nous a déclaré, en la personne de ses disciples, que la vie éternelle n'est point pour ceux qui ne mangeront pas sa chair et qui ne boiront pas son sang : *Nisi manducaveritis carnem Filii hominis et biberitis ejus sanguinem, non habebitis vitam in vobis.* Cette exclusion est si expresse, qu'il est impossible de douter de l'obligation. C'est une grâce qui est attachée à ce grand mystère, et l'on ne peut s'en éloigner qu'on ne se prive de l'effet qu'il opère dans ceux qui s'en approchent.

[Les autres sacrements reçoivent leur vertu de celui-ci]. — Il est vrai que le Baptême confère la vie de la grâce et que la Pénitence la rend à ceux qui ont

eu le malheur de la perdre; mais il est vrai aussi que ces deux sacrements ne reçoivent cette vertu que du corps et du sang de JÉSUS-CHRIST comme de leur source. C'est sa mort qui en a été le véritable principe; c'est l'effusion de son sang qui a obtenu de DIEU et qui a mérité cet avantage; mais cette vie nous est communiquée par le sacrement de sa mort d'une manière plus excellente, plus noble et plus abondante. Le Baptême donne le commencement à cette vie, la Pénitence la répare, mais la participation du corps et du sang de JÉSUS-CHRIST la nourrit, la soutient et la fortifie; elle lui donne la perfection, et nous savons qu'elle la préserve d'une infinité de dangers auxquels elle est exposée.

[En quel sens l'Eucharistie communique la grâce]. — Quand on dit que l'Eucharistie communique la grâce, ce n'est pas qu'il ne soit nécessaire qu'on ait auparavant reçu la grâce; mais c'est, 1°. parce que la première grâce, sans laquelle personne ne doit recevoir ce sacrement, y reçoit un merveilleux accroissement, et que, comme le corps n'est pas seulement conservé par la nourriture corporelle, mais même en reçoit une nouvelle augmentation de forces, de même aussi l'Eucharistie, qui est la nourriture spirituelle de l'âme, n'entretient pas seulement sa vie spirituelle, mais lui donne encore de nouvelles forces. 2°. Ce sacrement contient l'auteur de la grâce; et, comme JÉSUS-CHRIST, venant au monde visiblement, a donné la grâce, ainsi, venant en nous sacramentellement par la communion, il opère en nous la vie de la grâce. 3°. Quoique, selon le sentiment de tous les théologiens, ce sacrement ne confère pas la grâce justifiante, dans l'intention première de son divin instituteur, parce qu'il est un sacrement des vivants, qui suppose en nous la vie, il opère néanmoins cette grâce en nous, dans la commune opinion des mêmes théologiens, quand on est coupable de quelque péché mortel qu'on ne connaît pas, et qu'on reçoit la communion de bonne foi croyant être en grâce, avec un acte d'attrition.

Le Sauveur, non content de nous avoir donné la vie par la communion, s'en sert encore pour nous fortifier contre nos ennemis, pour guérir nos langueurs et nos maladies spirituelles, et pour élever nos âmes, comme par degrés, à la perfection de la charité. Car, selon S. Thomas, la nourriture spirituelle produit, par rapport à la vie de l'âme, les mêmes effets que la nourriture corporelle par rapport à la vie du corps: celle-ci conserve et répare les forces du corps, et celle-là perfectionne les forces spirituelles de l'âme.

Il est encore à remarquer qu'outre la grâce universelle attachée à tous les sacrements, chacun d'eux en a une qui lui est propre: par le Baptême nous recevons la première de toutes les grâces; par la Confirmation, elle se fortifie en nous; par la Pénitence, nous guérissons nos blessures; par l'Extrême-Onction, nous nous munissons contre les attaques de la mort; mais, par l'Eucharistie, nous sommes nourris et vivons de DIEU. Nous devenons enfants de DIEU par le Baptême; nous demeurons inébranlables

dans la foi par la Confirmation; nos péchés nous sont remis par la miséricorde de DIEU dans la Pénitence; mais nous contractons avec DIEU une nouvelle union par l'Eucharistie.

[Union avec Jésus-Christ]. — Il faut distinguer, avec les Pères et les théologiens, deux corps dans JÉSUS-CHRIST : un corps naturel et un corps mystique. Il s'est revêtu du premier dans le sein de la Sainte-Vierge, mais il a formé le second de tous les fidèles. Or, par la digne réception de son corps naturel, nous devenons les membres de son corps mystique, d'une manière plus excellente que par les autres sacrements. Le corps mystique de JÉSUS-CHRIST, dit S. Thomas, c'est l'Église, dont il est le chef; tous les fidèles en état de grâce en sont les membres, et c'est par la communion que nous y sommes incorporés.

[Dispositions]. — La première disposition où il faut être pour recevoir dignement le sacrement de l'Eucharistie est de faire le discernement qu'il y a entre cette table sacrée et les tables profanes, entre ce pain céleste et le pain commun et ordinaire : et c'est ce que l'on fait, lorsque l'on croit que c'est le vrai corps et le vrai sang de Notre-Seigneur, que les Anges adorent dans le ciel : car il faut se contenter d'admirer la profondeur de ce mystère, sans vouloir, par des recherches trop curieuses, en pénétrer la manière. La seconde disposition est d'examiner soigneusement notre conscience, et si nous ne sommes point souillés de quelque péché mortel, afin de l'effacer par la contrition et la confession. Car le concile de Trente a défini que personne ne peut sans crime recevoir l'Eucharistie en péché mortel, s'il ne s'est auparavant purifié par la confession, lorsqu'il peut avoir un prêtre pour se confesser, quand même il lui semblerait en avoir de la contrition. La troisième est d'examiner si nous sommes en paix avec le prochain, et si nous ne conservons point d'aigreur ou quelque animosité secrète contre lui. Car le Fils de DIEU a expressément ordonné de quitter l'autel pour aller se réconcilier, si on reconnaît avoir quelque chose à se reprocher sur ce chapitre. Voilà les dispositions absolument nécessaires, sans parler des autres de bienséance de corps et d'esprit que l'on sait assez.

[Communier souvent]. — Nous devons communier souvent, 1°. Parce que le Fils de DIEU nous y invite. Nos faiblesses n'y sont point un obstacle, pourvu qu'elles nous déplaisent. Il invite à ce divin banquet les infirmes mêmes, les aveugles et les boîteux, pour marquer qu'on n'en est point exclu pour n'avoir pas une santé parfaite. — 2°. Nous devons communier souvent, parce que l'Église nous en presse. Elle nous témoigne ce sentiment par le consentement unanime des Pères, qui sont ses interprètes; elle a inspiré ce sentiment aux premiers chrétiens; et, tant que ses enfants ont suivi une si sainte pratique, ils ont été de véritables saints. — 3°. Nous

devons communier souvent, parce que notre intérêt nous y engage : on ne peut exprimer les avantages que l'on retire de ce fréquent usage.

Voici à peu près les règles qu'on doit observer sur ce point : — 1°. La communion fréquente est par elle-même préférable à la communion rare ; — 2°. C'est une témérité de blâmer absolument la fréquente communion, après la déclaration du concile de Trente là-dessus ; — 3°. La communion doit être plus ou moins fréquente à proportion du besoin qu'on en a, des dispositions qu'on y apporte et du fruit qu'on en retire ; — 4°. La disposition absolument nécessaire pour la communion est celle que demande le concile de Trente, laquelle consiste dans une confession entière des péchés mortels, un regret sincère de les avoir commis et une ferme résolution de ne les plus commettre ; — 5°. Prétendre cependant que ceux qui n'ont que cette seule disposition puissent ou doivent communier tous les jours, c'est un sentiment contraire à la raison, au sentiment de tous les Pères et à la pratique des plus sages directeurs ; — 6°. Ceux qui ne commettent jamais de péché véniel de propos délibéré, et qui sont fort détachés du monde et d'eux-mêmes, ne peuvent communier trop souvent.

S. Thomas demande s'il peut être permis de communier tous les jours, et il conclut : — 1°. Que, si le Saint-Sacrement est considéré dans ce qu'il contient, dans sa vertu et son efficace, rien n'empêche qu'il ne soit pris tous les jours : et même il le doit être, afin que chaque jour nous en puissions recueillir les fruits avantageux ; et c'est pour cela que S. Augustin l'appelle pain quotidien ; — 2°. Que celui qui tous les jours est en état de recevoir ce divin sacrement peut communier tous les jours : ce qui fait dire à S. Augustin que nous devons vivre si saintement, que nous soyons tous les jours en état de le faire ; — 3°. Qu'il n'est pas utile à tous de communier tous les jours, mais seulement lorsqu'ils se trouvent saintement disposés.

[L'Eucharistie remet les péchés véniels]. — C'est l'opinion de S. Thomas, et de tous les théologiens après lui, que les péchés véniels sont remis par la vertu du Saint-Sacrement reçu en état de grâce. Le pape Innocent assure outre cela que le même sacrement nous préserve à l'avenir des péchés mortels, par la force qu'il nous donne de nous maintenir dans la grâce : parce que, dit ce saint docteur, comme l'aliment corporel nous fortifie et répare en nous les esprits qui se consument et se dissipent à toute heure, ainsi la nourriture spirituelle de ce divin sacrement répare en nous, par son usage, les forces de l'esprit atténuées et dissipées par la concupiscence ou par les péchés véniels. A quoi l'on peut ajouter que, comme les péchés véniels diminuent en nous la ferveur de la charité, pour la rallumer et la rendre plus ardente, il importe de s'approcher souvent, de l'Eucharistie avec dévotion et révérence, puisque c'est un remède journalier contre nos infirmités journalières : ainsi parle S. Ambroise.

[Effet sur l'âme et sur le corps]. — Sur ce que dit le Fils de DIEU dans l'Évangile, que celui qui mangera son corps et qui boira son sang aura la vie éternelle, les théologiens demandent, avec S. Thomas, si l'acquisition de la vie éternelle est l'effet de la communion : et ils répondent que oui, parce qu'il y a deux choses à considérer dans le sacrement de l'autel. La première est celle d'où ce sacrement emprunte son efficace et sa vertu, qui est JÉSUS-CHRIST même, et sa mort que ce sacrement représente; la seconde est la chose par laquelle ce sacrement a son effet, qui est la communion. A l'égard de la première, JÉSUS-CHRIST, par sa mort et ses souffrances, nous a, selon l'Apôtre, ouvert la porte du ciel, acquis la possession de la gloire et le droit d'y prétendre; à l'égard de la seconde, nous possédons, dès cette vie, quoiqu'encore imparfaitement, l'unité de la charité, qui sera, selon S. Augustin, parfaitement possédée dans la vie future de la gloire : d'où il suit aussi que l'acquisition de la gloire est l'effet du sacrement de l'autel.

Quelques théologiens demandent aussi si nos corps reçoivent une impression particulière de l'usage de l'Eucharistie, pour avoir en eux un germe de l'immortalité. On ne peut dire qu'il communique à nos corps quelque qualité, qui par sa vertu puisse leur rendre la vie : car ce serait les mettre en état de ressusciter avant le temps; mais on peut répondre qu'ayant été consacrés par la liaison qu'ils ont eue avec le corps du Sauveur, cette union et cette affinité agissent moralement : c'est-à-dire qu'elles sollicitent le Sauveur à ressusciter les prédestinés qui ont en eux comme un précieux reste de l'Eucharistie; au lieu qu'un réprouvé n'a plus ce solliciteur du rétablissement de sa vie, parce qu'il a perdu sa consécration par ses crimes et par les désordres de sa vie déréglée, à peu près comme nos églises sont polluées quand on y commet de certains crimes. Si ce sentiment de quelques théologiens peut être combattu, il ne saurait être condamné, puisqu'il ne choque aucun article de notre foi, qu'il a pour garant.

[De l'union du Fils de Dieu avec nous]. — Comme le Fils de DIEU nous a assuré que sa chair était vraiment viande et son sang vraiment breuvage, il semble avoir attaché notre idée à ce qui se fait par la nourriture de nos corps : c'est-à-dire, de devenir une même chose avec celui qui la mange et qui la change en sa propre substance; ce qui semble même être autorisé par les expressions de plusieurs SS. Pères, particulièrement de S. Chrysostôme et de S. Cyrille de Jérusalem. Mais la théologie, qui examine les choses à la rigueur, nous enseigne qu'il ne faut pas prendre ce divin aliment comme un de ceux de la terre, qui conservent et qui font croître nos corps, en se changeant en eux et s'identifiant avec eux. Non : cette chair sacrée ne devient pas une même chose, c'est-à-dire une même nature, ou une même substance avec notre chair; autrement nous serions tous unis personnellement au Verbe par la communion : pensée qui a flatté

autrefois quelques âmes dévotes, et qui leur a paru capable de les consoler, mais qui a été rejetée de l'École comme ayant des suites et des conséquences choquantes et opposées à ce que nous devons croire de ce mystère. Cet Homme-Dieu est reçu, à la vérité, et renfermé dans notre corps, mais c'est pour servir de nourriture à notre âme, non pas à ce corps grossier et matériel. Mais aussi ce n'est pas une simple présence locale, c'est quelque chose de plus, et tous les Pères disent que le corps adorable s'unit aux nôtres, non-seulement durant les moments qu'il est en nous réellement, mais même après qu'il cesse d'être sous les espèces; et, comme ils veulent que cette union ne soit pas seulement morale, il est difficile de l'expliquer à moins de dire qu'elle est toute particulière : savoir, qu'elle est morale en soi, mais fondée sur l'union réelle et naturelle qui a précédé.

[Effets et fruits de l'Eucharistie sur les âmes]. — 1°. L'Eucharistie produit toujours, dans les âmes bien disposées, quelque nouveau degré de grâce sanctifiante, et fait croître les habitudes de foi, d'espérance et de charité. 2°. Elle perfectionne les dons du Saint-Esprit. 3°. Elle augmente les vertus morales et infuses : la prudence, la force, la tempérance, la justice. 4°. Elle nous excite, par des grâces actuelles, à produire des actes de toutes les vertus. 5°. Elle apporte une douceur, une onction et une joie, dont l'âme est souvent pénétrée.

Les fruits de l'Eucharistie sont à peu près les mêmes que ses effets, et peuvent se réduire à quatre. Le premier est l'augmentation de la grâce sanctifiante et des vertus infuses. Le second est le renouvellement de la ferveur et de la rémission des péchés véniels. Le troisième est cette douceur que le Sauveur nous fait goûter par ses grâces actuelles, et qui nous facilite la pratique des vertus chrétiennes. Le quatrième consiste dans les secours que le Sauveur nous donne en vertu de ce sacrement, pour conserver la vie de l'âme, pour vaincre nos ennemis, et pour faire tous les jours de nouveaux progrès dans la vie spirituelle.

Le Sauveur, suivant l'opinion de quelques théologiens, augmente à tout moment, durant tout le temps qu'il est réellement présent dans nos cœurs, les grâces qu'il nous confère en vertu de ce sacrement, à mesure que l'âme, après l'avoir reçu, perfectionne ses premières dispositions : comme un soleil qui va toujours croissant, et qui répand à chaque moment de plus belles et plus vives lumières : mais c'est un soleil de justice, qui n'augmente ses libéralités qu'à mesure que l'âme s'en rend digne et qu'elle se les attire par un plus ardent amour.

[Des communions tièdes] — Personne n'ignore combien une communion sacrilége est un crime horrible; mais tout le monde ne fait pas réflexion sur les biens dont on se prive par une communion tiède, sans dévotion et avec dissipation d'esprit. S. Thomas, dans son commentaire sur les

Épîtres de S. Paul, après avoir dit qu'il y a plusieurs espèces de communions indignes, compte la seconde pour une de celles qui se font sans dévotion. Ce défaut de dévotion, dit ce saint docteur, n'est quelquefois qu'un péché véniel; comme quand on communie avec un esprit distrait et occupé d'affaires séculières, quoique l'on conserve habituellement le respect dû au sacrement. Il ne nous rend pas coupables du corps et du sang de Jésus-Christ de la manière dont S. Paul l'entend; mais il nous prive des principaux fruits de l'Eucharistie; et l'on peut dire que c'est une des principales raisons qui empêchent les âmes d'avancer dans la vie spirituelle.

§ VI.

Endroits choisis des Livres spirituels et des Prédicateurs.

[Dessein du Fils de Dieu en se donnant à nous]. — A parler en général, on peut dire que ce dessein est grand : sans cela, le Fils de Dieu aurait-il, pour l'exécuter, opéré tant de miracles, et changé les lois ordinaires de la nature, en détruisant la substance du pain et du vin, en renfermant son corps, son sang, son âme, sa divinité, dans un si petit espace, et en cachant, sous des voiles si vils et si obscurs, tout l'éclat de sa majesté? S'il avait seulement prétendu, par ce sacrement, produire la grâce sanctifiante. était-il nécessaire qu'il se trouvât présent en personne dans celui-ci? Ne pouvait-il pas la donner avec un morceau de pain dans l'Eucharistie, de même qu'il la confère avec un peu d'eau dans le Baptême? Mais quel est ce grand dessein, qui relève si fort ce sacrement au-dessus des autres, et qui en fait le caractère particulier? Personne ne peut mieux nous en instruire que celui qui en est l'auteur. Voici comment il s'en explique. *C'est ici le pain qui est venu du ciel : si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement; le pain que je donnerai, c'est ma chair, pour la vie du monde*, etc. (Joan. 6). Remarquez, avec S. Chrysostôme, que le Sauveur, toutes les fois qu'il parle de l'Eucharistie, nous promet toujours de nous donner la vie. Pourquoi cela, si ce n'est pour nous apprendre que c'est là son effet propre. Mais quelle sorte de vie? On ne peut douter, dit S. Anselme, qu'en prenant cette nourriture céleste nous ne cherchions plutôt la vie de l'âme que la vie du corps. Or, la charité est la vie de l'âme raisonnable; et par conséquent la vie que Dieu nous veut communiquer est une vie divine et toute d'amour. (P. Vaubert, *traité de la communion*).

[Sentiment de reconnaissance]. — Mon Sauveur, vous êtes véritablement mon Père, puisque vous me donnez la vie dans ce mystère, et une vie toute

divine : vous êtes dans le ciel, assis à la droite de votre Père, sur un trône de gloire; mais vous ne dédaignez pas, ô bonté infinie! de descendre tous les jours plusieurs fois sur la terre, pour visiter vos enfants, pour les combler de grâces et de bienfaits; ou plutôt, vous les aimez si tendrement, que vous voulez vivre éternellement parmi eux pour leur donner et leur conserver la vie. Que n'ai-je donc aussi un cœur de fils à votre égard, d'un fils rempli de respect et de tendresse! Fut-il jamais un Père comparable à vous? Vous m'avez donné la vie par l'effusion de tout votre sang : mais quelle vie? une vie sainte, une vie immortelle, une vie divine : et pour l'entretenir, cette admirable vie, vous me donnez votre corps à manger, et votre sang à boire. Où est le père qui ait jamais rien fait de pareil? On a vu des pères et des mères assez barbares pour se nourrir de la chair de leurs enfants : mais en a-t-on vu d'assez charitables pour nourrir leurs enfants de leur chair? Les mères, à la vérité, les nourrissent de leur lait; mais souvent elles s'en dispensent, et ce lait n'est qu'une légère partie de leur substance. Vous seul, ô le plus aimable de tous les pères! vous seul donnez votre corps, votre sang, votre âme, votre divinité, tout ce que vous êtes, pour nous nourrir durant toute notre vie.

Je ne puis, mon divin Sauveur, vous exprimer la vive douleur dont je suis pénétré, quand je pense que je me suis rendu si souvent indigne de cette excessive bonté. Combien de fois me suis-je éloigné de vous, plus ingrat et plus dénaturé que l'enfant prodigue? Mais, si je l'ai suivi dans ses égarements, je reviens, à son exemple, auprès de vous, tout couvert de confusion, et j'espère que vous voudrez bien me recevoir avec la même tendresse que son père le reçut. Je pourrais dire avec plus de vérité que lui, que je ne mérite pas d'être mis au rang de vos enfants : mais je connais votre cœur, et, depuis que vous avez bien voulu me faire manger à la table des Anges, à votre table, j'ose me promettre que vous voudrez bien me regarder encore comme votre enfant. (*Le même*).

[Leçons et secours dans ce sacrement]. — Pourquoi le Sauveur détruit-il la substance du pain et du vin, sans se mêler avec elle? c'est pour nous apprendre l'obligation que nous avons, après la communion, de détruire en nous tout ce qu'il y a de terrestre et toutes les inclinations de la chair et du sang. Pourquoi conserve-t-il les apparences du pain et du vin? c'est pour nous apprendre que nous pouvons encore nous acquitter des fonctions ordinaires de la vie humaine, agir, parler, boire, manger, vaquer à nos affaires. Mais, comme ce n'est plus le pain qui soutient ces accidents, de même ce n'est plus la nature ni la raison humaine qui doit être l'âme et le principe de nos actions naturelles et civiles, mais la grâce. Pourquoi est-il environné de ces accidents, sans y être attaché, comme l'était leur substance naturelle? C'est pour nous apprendre que, tandis que nous sommes occupés des affaires temporelles et des biens de cette vie, nous n'y devons avoir aucun attachement, nous en devons être parfaitement

détachés de cœur et d'affection. Enfin, ces accidents, qui reçoivent l'impression des créatures, qui peuvent être rompus et divisés sans que le corps du Sauveur en soit ni changé ni altéré, nous apprennent que, tandis que les hommes et les divers événements de la vie changent la face de nos affaires, nous devons voir tous ces changements sans les sentir, ou du moins sans en être intérieurement agités ni inquiétés. Oh! qu'un chrétien qui serait dans ces dispositions serait parfaitement mort à tout ce qui est sensible, et qu'il imiterait parfaitement ce divin modèle!

Les enfants croissent en mangeant, et, à mesure qu'ils croissent, ils font paraître plus de raison et de sagesse dans leur conduite. Jésus-Christ, en nous donnant si souvent son corps et son sang pour nourrir notre âme, attend que nous croîtrons en vertu, et que nous ferons paraître dans nos mœurs plus de sainteté; et, quand nous y manquons, nous l'offensons sensiblement. Considérez toutes les merveilles qu'il opère dans ce sacrement : remettez-vous devant les yeux les miracles de sa puissance, l'excès de ses libéralités. Croyez-vous le pouvoir frustrer impunément de tant et de si insignes témoignages de son amour? Or, un chrétien qui approche souvent de la sainte table, sans en devenir plus saint, offense personnellement Jésus-Christ par un endroit qui lui est infiniment sensible; il donne lieu de douter des merveilleux effets qu'on lui attribue; il fournit aux mondains un spécieux prétexte de s'en éloigner; il fait dire aux tièdes que, puisqu'on n'en devient pas meilleur, il est inutile d'en approcher si souvent. Je tremble quand j'entends S. Basile dire en termes exprès que non-seulement celui qui communie indignement, mais celui qui communie inutilement et sans fruit, l'outrage : *Otiosè et inutiliter edens.*

Encore que le Sauveur ait dessein de nous élever par le sacrement de l'Eucharistie à l'état le plus sublime de la perfection, il ne faut pas s'imaginer que ce soit l'ouvrage d'un jour, et qu'on y arrive par une seule communion. Il agit dans l'ordre de la grâce à peu près comme dans l'ordre de la nature. Les enfants ne croissent que peu à peu et en prenant souvent de la nourriture; ainsi les âmes n'avancent en vertu qu'à mesure qu'elles se nourrissent de ce pain céleste. La vie spirituelle, aussi bien que la vie naturelle, a pour ainsi dire ses différents âges, et le Sauveur proportionne ses opérations à l'état où il trouve les personnes qui le reçoivent. Il est le lait des enfants, le médecin des malades et la nourriture solide des âmes parfaites. Mais, dans quelque état que nous soyons, ce n'est pour l'ordinaire que par degrés et par de saintes communions qu'il nous communique une éminente sainteté.

Quand on dit qu'il faut profiter de la communion, c'est mal à propos que certaines consciences timorées se troublent, s'alarment, et se retirent même quelquefois de la sainte table, à cause qu'elles ne remarquent dans leur vie aucun changement considérable. Pourvu que ces personnes conservent toujours le désir de se donner entièrement à Dieu, qu'elles l'offen-

sent plus rarement, que la violence de leurs passions diminue, qu'elles évitent plus soigneusement les occasions de pécher, et qu'elles soient plus régulières à s'acquitter de leurs devoirs, leurs communions ne sont pas inutiles, et ce serait imprudence d'en diminuer le nombre. Il leur arrive à peu près la même chose qu'à ceux qui sont enfermés dans un vaisseau et qui voyagent sur mer : ils font souvent bien du chemin sans s'en apercevoir. (*Le même*).

[Préparation à la communion]. — Si nous ne devions communier qu'une fois dans la vie, nous devrions employer tous les moments de la vie à nous y préparer; et, quelque application que nous y apportassions, quelques efforts que nous fissions, nous n'en ferions pas trop, et nous pourrions dire avec autant de vérité que l'humble centenier : *Seigneur, je n'en suis pas digne.* Cette seule pensée, « Je dois communier un jour », devrait nous tenir dans un respect et un tremblement continuels, dans une attention continuelle à Dieu et dans une vigilance extraordinaire sur tous les mouvements de notre cœur, de peur qu'il lui échappât rien de contraire à la pureté nécessaire pour recevoir un Dieu qui est la pureté même; mais, comme lui-même a la bonté de nous accorder la grâce de communier plus souvent, et que notre faiblesse ou l'embarras de nos affaires ne nous permet pas d'employer tout notre temps à cette grande action, il faut au moins que nous ne bornions pas, comme font plusieurs, notre préparation au peu de temps qui précède immédiatement la communion, que nous commencions du moins à nous y préparer dès la veille.

La majesté et la sainteté de celui qui vient à nous, les grands desseins pour lesquels il vient, les grands miracles qu'il opère pour accomplir ses desseins, et enfin notre bassesse et notre indignité, nous engagent à faire tous nos efforts, à mettre tout en œuvre, pour nous préparer à le recevoir. Si le sacrement de l'Eucharistie est le plus saint et le plus auguste de nos sacrements, la communion qui nous y fait participer est la plus grande et la plus importante action de notre vie. Que si nous n'employons pas autant de temps à nous préparer à la communion que le demanderait la grandeur de celui que nous y recevons, nous devons au moins suppléer par notre ferveur à la longueur du temps qui nous manque, et, par un saint empressement à faire ce que nous pouvons, aux grands apprêts que la dignité de celui que nous recevons exigerait de nous. Quand nous emploierions toutes les forces de notre âme, toute l'application de notre esprit, toute la tendresse de notre cœur, à nous préparer à une action si sainte, nous ne devrions pourtant approcher de ces divins mystères qu'avec une grande confusion, dans la vive persuasion de notre indignité : ce sont là les sentiments des plus grands saints. Quels doivent donc être les nôtres ! et quelles doivent être notre confusion et notre crainte, quand nous osons approcher de ces redoutables mystères avec un esprit dissipé, des sens égarés, un cœur partagé! etc. (Le P. Nepveu, *Réflex. chrét.*)

La manière dont communient la plupart des chrétiens ne doit-elle pas faire gémir tous les gens de bien? On croit que c'est assez d'avoir confessé ses péchés, sans examen, sans douleur et sans un regret véritable; on court du confessionnal à la sainte table, sans autre motif que de s'acquitter promptement d'un devoir qui gêne l'esprit, l'imagination : de manière qu'au lieu d'y recevoir le pain de vie, on y reçoit, dit S. Cyprien, le poison d'une communion précipitée : *Præcipitatæ communicationis Christi venenum.* Il ne faut pas, à la vérité, donner dans l'erreur de ceux qui, par un faux zèle, poussent si loin cette préparation, que personne presque n'y peut atteindre, et ne font que détourner les fidèles d'un si juste devoir; mais aussi il faut bien se donner de garde de l'autre extrémité, qui est de se contenter d'une préparation assez légère, et de n'apporter pas la circonspection nécessaire à ce festin que le Fils de Dieu nous a préparé avec tant d'appareil. (Anonyme).

[L'eucharistie corrige nos défauts]. — S. Thomas explique cet effet de l'Eucharistie en nous par la comparaison d'une greffe entée sur un arbre sauvage. C'est le propre, dit-il, du rejeton d'un bon arbre, quand il est enté sur un sauvageon, de prévaloir par sa vertu naturelle, et de communiquer sa vertu au sauvageon, en lui ôtant son amertume et en lui faisant porter de bons fruits, semblables aux siens : de même, le corps de Jésus-Christ, étant comme enté en nous, corrige nos défauts, nous communique sa bonté et la vertu de produire des feuilles, des fleurs et des fruits de justice, semblables à ceux qu'il produit lui-même.

Le Sauveur, par le moyen de la communion, nous rend semblables à lui : ce que S. Thomas (Opuscule 58e, ch. 20) explique par la comparaison d'un cachet appliqué sur la cire molle, où il imprime sa figure. Quand nous recevons la communion, dit ce saint docteur, Jésus-Christ applique son corps comme un cachet sur nos cœurs brûlants de l'amour de Dieu, purifiés par la pénitence, attendris par l'amour du prochain : non pour être changé en nous, car il est immuable, mais pour nous transformer en lui, en imprimant dans nos âmes l'image de sa bonté et de ses perfections. Lorsque l'époux du Cantique invite l'épouse à le mettre comme un cachet sur son cœur et sur ses bras, c'est le Fils de Dieu, suivant l'explication d'un grand maître de la vie spirituelle, qui nous exhorte à la communion, pour imprimer sa ressemblance dans notre âme : par cette impression, il y retrace Celui qui est la figure de la substance de son Père, l'image de Dieu effacée par le péché, et lui communique une beauté toute divine. (Le P. Vaubert).

[Joie et délices]. — S. Thomas parle des plaisirs que Dieu fait quelquefois ressentir aux âmes fidèles. C'est, dit-il, lorsque le Fils de Dieu fait sentir sa présence par une connaissance expérimentale. Ce n'est plus la suavité de la grâce, mais la douceur de la Divinité même unie à l'humanité du Sau-

veur, que l'on goûte; ce n'est plus simplement par la foi que l'âme connaît qu'elle possède son Dieu, mais elle le sent, pour ainsi dire, elle le touche, elle l'embrasse spirituellement. Ces moments sont courts, dit S. Bernard, mais ils sont infiniment délicieux : *Felix hora, sed brevis mora.* Ce sont, dit un autre Père, d'aimables préludes de la félicité éternelle : *Futuræ felicitatis amabile prœludium.*

Il est encore à remarquer que ces délices spirituelles sont comme une propriété attachée à la communion : car Dieu, en y renfermant la vive source de toutes les consolations célestes, n'a pas seulement prétendu nous conférer la grâce sanctifiante, mais exciter aussi dans nos cœurs les plus tendres sentiments de dévotion, de manière que, quand une âme bien disposée ne recevrait aucune augmentation de grâce, elle ne laisserait pas de ressentir la douceur de cette délicieuse nourriture. On dira peut-être : Bien des gens communient sans ressentir nulle douceur. Mais n'est-ce pas un grand sujet de joie, quand il n'y en aurait point d'autre, qu'une âme fidèle fasse réflexion qu'elle reçoit, en communiant, un trésor où toutes les richesses du ciel sont renfermées; qu'elle reçoit le véritable médecin des âmes, qui guérira toutes ces maladies? Cette seule pensée, sans autre considération, ne doit-elle pas être consolante à une âme fidèle, convaincue de ces vérités? Outre qu'il arrive aussi que la communion répand dans l'âme des joies sensibles, lorsque le Sauveur fait goûter la douceur de la grâce. Car, dans ce moment, l'âme, charmée de ce goût délicieux, embaumée de ce parfum céleste, s'enflamme des saintes ardeurs de l'amour divin, chante les louanges du Seigneur, se dévoue à son service, éclate en tendres soupirs, se confond, se liquéfie en dévotion, et jouit, dans cet amoureux entretien, d'un bonheur inexplicable (*Le même*).

[Accueil à N.-S.]. — Un ami, allant rendre visite à son ami entre chez lui le cœur plein de tendresse, le visage épanoui, les bras ouverts, et prêt à l'embrasser : si son ami le reçoit d'un air indifférent, et qu'au lieu de venir à lui il s'entretienne avec d'autres personnes, ou qu'occupé de quelque bagatelle, il daigne à peine le regarder, en vérité y a-t-il rien au monde de plus capable de déconcerter ce bon ami, et de lui glacer le cœur? Mais si, au contraire, celui qui reçoit la visite répond aux démonstrations d'amitié de celui qui la fait, s'il court au-devant de lui avec empressement, l'amour peint dans ses yeux, s'il le caresse et l'embrasse, quelle est la douceur qu'ils goûtent, tant qu'ils se tiennent embrassés! Leur silence, leurs paroles, leurs manières, tout contribue à enflammer de plus en plus leurs cœurs; et, durant ces heureux moments, quelles grâces peuvent-ils se refuser l'un à l'autre? Voilà la peinture de ce qui se passe dans la communion.

Le Sauveur est cet ami fidèle, qui descend du ciel pour nous rendre visite : il entre chez nous, le cœur brûlant d'amour et les mains pleines de grâces et de bienfaits : mais, hélas! avec quelle indifférence, avec quel

froid, le reçoivent des âmes ou actuellement distraites et occupées de toute autre chose, ou attachées par des affections volontaires à des bagatelles et à des riens? Faut-il donc s'étonner si une réception si froide lui resserre le cœur et lui ferme les mains? (Le P. Vaubert).

[Union avec N.-S.]. — S. Cyprien assure que, quoique cette union n'arrive pas jusqu'à l'unité de substance, elle va jusqu'à une liaison très-étroite, et pareille à celle qui est entre deux frères : *Hæc unitas non quidem usquè ad consubstantialitatem Christi, sed tamen usquè ad germanissimam quamdam societatem pervenit.* Le Fils de Dieu passe plus avant, et assure que ceux qui mangent sa chair lui seront unis comme il est uni à son Père : *Sicut misit me vivens Pater, et ego vivo propter Patrem.* De sorte que S. Hilaire se sert de cet argument contre les ariens pour leur prouver la consubstantialité du Verbe avec le Père éternel. Car, supposant comme un principe assuré que nous demeurons une même substance, une même chair et un même corps avec Jésus-Christ, il en tire cette conséquence : qu'il faut donc aussi avouer que le Père et le Fils sont la même chose, et qu'il n'y a point d'autre distinction entre eux que celle des personnes. (Anonyme).

[Il faut communier dignement]. — La grande maxime qui doit servir de règle à un chrétien est de ne séparer jamais ces deux vérités : l'une que le Fils de Dieu lui commande de manger son corps, l'autre qu'il lui défend de le manger indignement; l'une, qui lui dit que la chair de son Dieu doit être la nourriture de son âme, l'autre, qu'il faut prendre cette nourriture en bon état; l'une, qu'il est impossible de conserver la vie surnaturelle sans cet aliment, l'autre, que cet aliment est nuisible quand l'âme est mal disposée : c'est-à-dire qu'on ne peut avoir la vie de la grâce sans la participation de l'Eucharistie, et que cette Eucharistie est extrêmement préjudiciable quand on la reçoit en péché mortel. Si un pécheur s'attache à l'une de ces vérités sans prendre l'autre, il s'égare : au contraire, s'il les embrasse toutes les deux, il trouvera un admirable éclaircissement. Jésus-Christ me défend de manger sa chair quand le péché règne en moi : il ne faut donc pas que je présume alors de la manger. Si je ne la mange, je n'aurai pas la vie éternelle : il faut donc que je sorte de l'état où je suis, pour me rendre digne, ou plutôt pour ne me pas rendre indigne de la manger : car je ne puis me dispenser d'obéir à ces deux commandements. Si je communie avec indignité, je deviens coupable de la profanation du corps de Jésus-Christ : voilà l'intérêt de Jésus-Christ, qui me fait me retirer; mais, si je ne communie pas, je deviens homicide de moi-même : voilà mon intérêt, qui m'oblige de m'approcher. Si je ne mange pas la chair de mon Dieu, je ne puis vivre; si je la mange indignement, je mange mon jugement : reste donc un seul parti à prendre, qui est de renoncer à mon

péché et de corriger mes désordres, pour me mettre en état de manger ce pain de vie. (Bourdaloue, *sermon sur la fréquente communion*).

[Force des martyrs]. — C'était un spectacle digne d'admiration, durant le temps des persécutions de l'Église, de voir une jeune personne, d'une naissance distinguée, dans la fleur de l'âge, favorisée de la nature et de la fortune, une Agnès, une Catherine, et tant d'autres, rebuter les alliances les plus illustres et braver les plus affreux supplices; de voir un père environné de sa famille et de ses amis pénétrés de douleur, prosternés à ses pieds, qui le conjuraient, par tout ce que la nature et l'amitié ont de plus tendre et de plus touchant, de ne les point plonger dans les derniers malheurs en les abandonnant, monter cependant avec des yeux secs et avec un air tranquille sur l'échafaud où il allait expirer; de voir un jeune homme, étendu sur des brasiers ardents et tenaillé par des bourreaux impitoyables, demeurer ferme dans la foi, sans être plus touché que s'il eût eu un cœur de marbre et un corps de fer. D'où leur venait, je vous prie, une si prodigieuse constance? d'un breuvage merveilleux, répondent les Pères, du sang de Jésus-Christ, que l'Église leur donnait à boire pour les disposer à de si rudes combats.

Le même Sauveur, qui a répandu son sang sur la croix pour donner aux martyrs la force de verser le leur, nous donne ce même sang pour nous soutenir dans ce martyre non sanglant que les persécutions du monde, les afflictions présentes, la pauvreté, les maladies et les mépris, nous font endurer. Mais, après tout, gardons-nous bien de croire que le Sauveur opère tout seul ces admirables effets, et qu'après avoir communié nous n'ayons plus rien à faire. L'Eucharistie nous donne du courage et des armes pour vaincre nos ennemis; mais elle ne nous dispense pas de les combattre; elle les affaiblit, mais elle ne les détruit pas entièrement; Jésus-Christ nous fortifie dans les souffrances, mais il ne prétend pas nous en exempter. Car enfin, l'Eucharistie ne rendait pas les martyrs invulnérables, ni insensibles, mais elle les rendait victorieux au milieu des plus horribles tourments (Le P. Vaubert).

[Vertu]. — Mes Frères, dit S. Bernard, si quelqu'un de vous trouve du changement dans sa vie et dans son esprit, si vous n'avez plus d'ardeur ni de passion pour les choses du monde; si la colère, si l'envie, si la sensualité, si les autres vices, sont amortis peu à peu, s'ils n'ont pas tant de force ni ne font plus tant d'impression sur vos cœurs, ne vous donnez point la vanité de ces victoires, rendez grâces à Jésus-Christ dans ce sacrement : *Quoniam virtus Sacramenti operatur in vobis,* dit ce saint. C'est la force et la vertu de cet adorable sacrement qui métamorphose des hommes de chair et de terre, et fait des esprits célestes.

Pour parler à ceux qui, après avoir communié, retombent presque incontinent dans le péché mortel, je les conjure de considérer avec quel zèle les

SS. Pères se sont élevés contre ces rechutes, et en quels termes ils en représentent et l'indignité et les terribles suites. Retourner, après la communion, à ses premiers déréglements, c'est, disent-ils, profaner le temple du SAINT-ESPRIT; c'est déshonorer le corps mystique de JÉSUS-CHRIST; c'est, à l'exemple de Judas, le trahir et le livrer lui-même à ses ennemis. « On vous a confié le corps de JÉSUS-CHRIST, dit S. Athanase; vous êtes son domicile, il demeure chez vous : que dis-je? vous êtes devenu un membre de son corps : faites-lui donc honneur par vos vertus, ou du moins ne le trahissez point comme Judas. » En combien d'endroits S. Chrysostôme a-t-il déployé son éloquence pour recommander aux fidèles la pureté de vie après la communion, et pour faire sentir l'énormité spéciale qui se trouve dans ces rechutes? (Le P. Castillon).

[Communions sacriléges]. — Ceux qui communient indignement sont les profanateurs du corps et du sang du Seigneur, qui mangent et boivent leur jugement, selon S. Paul, et qui trouvent la mort dans l'usage d'un sacrement qui leur devrait apporter un accroissement de grâce et de vie. Chose étonnante! ce mystère, qui est le trône le plus auguste de la divine miséricorde, est en même temps le siége le plus redoutable de sa justice. Je vois sortir en même temps, de la même bouche du Fils de DIEU, un arrêt de vie et de prédestination en faveur des justes qui s'en approchent avec la pureté, la charité et les dispositions qu'il faut, et un arrêt de mort et de réprobation contre les pécheurs qui ont la témérité de s'en approcher avec une conscience impure et souillée de quelque crime.

Je souhaiterais pouvoir vous donner une vive idée de l'énormité de cet attentat: car on n'en connaît pas assez la grandeur; on ne comprend pas combien c'est faire une atroce et sanglante injure à JÉSUS-CHRIST de recevoir son corps en état de péché mortel. Ah! sans doute, les indignes communions seraient plus rares qu'elles ne sont, si on comprenait que c'est faire outrage et violence au corps du Seigneur, que c'est un attentat commis en la personne du même Fils de DIEU. Si on était bien pénétré de cette pensée, on trouverait peu de gens assez abandonnés de DIEU, assez esclaves de leurs passions, pour se porter jusqu'à ce point de fureur. Savez-vous donc ce que c'est, selon S. Paul, que de faire une communion sacrilége? C'est faire à la personne même du Fils de DIEU le plus grand outrage qu'il soit capable de recevoir, depuis que l'état glorieux où il est entré l'a rendu inviolable aux atteintes des créatures. C'est se rendre coupable, dit cet Apôtre, de son corps adorable et de son sang : *Reus erit corporis et sanguinis Domini*. Vous savez qu'il y a grande différence entre manquer de respect et de soumission pour la loi d'un prince, et l'insulte et l'outrage à sa personne même. Ces derniers attentats sont bien plus horribles et plus énormes. Voilà cependant jusqu'où ceux qui communient indignement en viennent: ils ne s'arrêtent pas à violer ses ordonnances; on s'en prend même à sa personne, en traitant indignement

un mystère qui renferme réellement son corps et son sang. (Lafont, *Entret. ecclésiast*).

[Endurcissement]. — Avant une communion sacrilége, on ne pèche qu'en tremblant, on n'étouffe qu'avec peine les remords de la conscience; mais, quand on s'est approché de sang-froid, sans les dispositions nécessaires, de la table de la communion, on tombe alors dans l'abîme de l'iniquité, on étouffe toutes les lumières et la voix secrète de la conscience; et il se fait un malheureux silence au milieu du cœur des pécheurs, plus funeste à leur âme que le sacrilége même. Toutes les barrières qui semblaient retenir un pécheur sont rompues; rien n'est plus capable de l'arrêter. Il est retenu par des habitudes plus fortes dans le crime, il renoue ses intrigues avec plus de passion, il s'engage avec plus de fureur dans ses désordres, son cœur devient plus endurci : et ainsi il devient la proie du démon. (*Sermon attribué au* P. Bourdaloue).

[Communion indigne]. Selon S. Isidore de Damiette, le démon n'attaque qu'avec précaution un pécheur qui n'ose, par respect, s'approcher de la sainte table : mais, quand il a communié indignement, le démon ne garde plus de mesure avec lui; il s'empare de son cœur comme de celui de Judas, et, regardant une action si détestable comme le dernier degré de folie et de stupidité, il le juge capable de tout. Considérez ce qui arriva à Judas : c'est une remarque de S. Cyprien : Le démon ne prit point possession de son âme tant qu'il ne mangeait que l'agneau paschal; mais, au même instant que ce traître eut reçu le pain sacré, il quitte la compagnie, de son maître, il court au désespoir et à la mort.

En considérant l'affreuse peinture du crime et de la punition de ceux qui communient indignement, ne tremblez-vous pas? Coupables d'un homicide, vous seriez infailliblement condamné, et, après avoir outragé si cruellement Jésus-Christ, vous croiriez pouvoir échapper à la condamnation que S. Paul a prononcée contre ceux qui reçoivent dans un cœur souillé son corps adorable? Au reste, quand je me sers des noires couleurs que les Pères me fournissent pour représenter l'horrible attentat de ceux qui communient indignement, et les épouvantables châtiments dont ils sont menacés, je proteste, après S. Chrysostôme, que ce n'est pas pour éloigner les fidèles de la communion, mais pour les empêcher de s'en approcher sans préparation. (Le P. Vaubert).

Quand S. Paul parle de ces sortes de personnes, il déclare qu'en buvant le sang et en mangeant la chair de Jésus-Christ ils boivent et mangent leur jugement. Il ne se contente pas de dire qu'ils reçoivent leur jugement, il dit qu'ils le mangent et le boivent: pour montrer que leur condamnation n'est pas moins inséparable de cette mauvaise action que la boisson et l'aliment le sont du corps qui s'en nourrit, et auquel ils s'unissent inséparablement: ou plutôt, pour nous faire comprendre que leur

péché est si énorme, que leur perte et leur condamnation sont alors aussi certaines que si elles étaient prononcées par la bouche du Dieu même qu'ils offensent. En un mot, de même que ce saint nous assure que celui qui ne croit pas est déjà jugé, S. Paul nous apprend que celui qui communie indignement est dès à présent condamné.

Il ne faut pas s'étonner que ce corps adorable, qui a été l'instrument et la cause de notre salut, devienne le principe et pour ainsi dire l'arrêt de notre condamnation; il ne faut pas s'étonner que ce sang précieux et saint, qui a lavé tous nos crimes et payé toutes nos dettes, nous rende débiteurs de la justice de Dieu, souille nos âmes au lieu de les purifier : leur vertu n'est pas moindre sur l'autel que sur la croix. Mais, comme ce sang fut versé sur le Calvaire pour le bonheur de ceux qui crurent en Jésus-Christ et pour le malheur de ceux qui l'outragèrent et le crucifièrent, il est bu sur les autels pour la justification de ceux qui le reçoivent en honorant Jésus-Christ, et pour la réprobation de ceux qui l'offensent en le recevant.

Dieu mit un chérubin avec un glaive de feu à l'entrée du paradis terrestre, afin qu'il empêchât Adam de manger du fruit de vie après son péché. Le paradis terrestre était la figure de l'Église, et le fruit de vie, la véritable image de l'Eucharistie. Pourquoi ne dirons-nous pas, avec l'abbé Paschase, que Dieu, en défendant au premier pécheur de se nourrir du fruit de vie, fit connaître à tous les pécheurs obstinés qu'ils doivent s'abstenir de manger le pain eucharistique, et que, par le glaive de feu qui intimida Adam, il nous apprit que la crainte de la mort et des flammes éternelles, dont nous sommes menacés, si nous communions indignement, devait nous empêcher de prendre le corps de Jésus-Christ lorsque nous sommes en état de péché. Ce n'est qu'à celui qui a vaincu, dit Dieu dans l'Apocalypse, que je permets de manger de l'arbre de vie : ce n'est aussi qu'à celui qui a vaincu le péché que je permets de prendre mon corps, qui donne la vie éternelle. (Grenier, *De l'usage de la communion*).

[Communion fréquente]. — Il est vrai que les Pères ont parlé avec beaucoup de force contre les communions sacriléges, mais jamais contre les communions fréquentes; qu'ils nous invitent souvent à approcher de l'autel avec beaucoup de respect, mais jamais à nous en retirer par respect : et j'ose dire qu'on n'en peut citer un seul qui conseille cette manière d'humilité. Les conciles eussent-ils fait paraître un si grand désir de voir cet usage rétabli parmi les fidèles, s'il y avait plus de vertu, plus de mérite, plus d'honneur pour Dieu, à nous éloigner qu'à nous approcher de la sainte table? S'il y avait quelque irrévérence à s'y présenter avec les dispositions nécessaires, on aurait sujet de nous en détourner : mais bien loin de là.

On prétend s'excuser de communier plus souvent sur ce qu'on ne vit pas assez saintement; mais c'est ce qui m'étonne, que, pouvant vivre assez

bien pour obliger notre Dieu à descendre tous les jours dans nous et à venir réellement et corporellement dans notre sein, nous aimions mieux nous priver d'un si grand bien que de nous y disposer par la réformation de nos mœurs. Mais comment croirons-nous que vous différez votre communion sur la considération de votre indignité, tandis que nous verrons que vous ne laissez pas de vous en rendre tous les jours plus indignes par la multiplication des mêmes fautes qui vous obligent à la différer? Si vous aviez des sentiments d'une vénération si profonde pour le corps adorable du Sauveur, ne songeriez-vous point davantage à vous rendre dignes de le recevoir souvent qu'à vous en priver parce que vous en êtes indignes? Que si vous êtes véritablement résolus de vous réformer, vous méritez de communier dès demain ; mais, si vous voulez continuer de vivre comme vous avez vécu jusqu'à présent, pouvez-vous douter que, dans un an ou deux, vous mériterez encore moins de participer aux saints mystères? Ou commencez dès maintenant à purifier votre cœur pour communier la première fois avec plus de révérence, ou cessez de dire que le terme que vous prenez est un effet du respect intérieur que vous avez pour le corps du Sauveur. Il est bien étrange de vouloir faire passer pour vertu l'attache que nous avons à nos habitudes vicieuses.

C'est l'amour d'une fausse liberté, qui se trouverait trop gênée par des communions fréquentes. On craint de rentrer si souvent dans une conscience impure, on craint l'humiliation de la confession, on craint que les plaisirs ne soient pas seulement interrompus pour un jour, mais encore troublés pour longtemps, par les saintes pensées qui ont coutume d'accompagner les saintes actions. En un mot, il faut se retirer du désordre ou de la table sainte : et on aime mieux se priver de celle-ci que d'être obligé de vivre en chrétien. Mais nous voulons faire accroire que nous faisons par zèle de notre avancement spirituel ce qui est un effet visible de notre tiédeur et du peu d'envie que nous avons de nous convertir. Car on ne manque pas de dire qu'on craint, en communiant si souvent, de s'y accoutumer de telle sorte qu'on n'en retire plus le fruit espéré. Disons plutôt qu'en communiant souvent nous en retirerions plus de fruit que nous ne souhaiterions.

Qu'est-ce, je vous prie, qui entretient ces sortes de gens dans une si grande indifférence pour ce divin sacrement? Ce n'est pas précisément qu'ils se croient indignes d'y participer : c'est qu'ils se croient hors d'état de faire ce qui pourrait les en rendre dignes. C'est peut-être qu'ils craignent même d'en devenir dignes en y participant plus souvent. Je m'explique : on sent que, si l'on multiplie les confessions et les communions, il faudra modérer le jeu, donner des bornes au luxe, retrancher beaucoup de commerces qu'on avait avec le monde, que l'usage des sacrements demande nécessairement cette réforme, qu'il la produit même insensiblement, comme malgré nous ; on prévoit le combat qu'on aurait à soutenir contre Dieu, les reproches qu'il faudrait essuyer de la part de sa conscience si

l'on prétendait allier une vie tiède avec des communions si souvent réitérées. (Le P de la Colombière).

Ceux qui communient rarement se mettent dans un très-évident danger de communier indignement, et s'y exposent beaucoup plus, dans un sens que ceux qui communient souvent. Si, dans ce long intervalle d'une communion à une autre, vous travailliez à combattre vos passions et à arracher peu à peu ces funestes liaisons que vous aviez au monde ; si vous cherchiez les moyens propres pour déraciner tantôt un vice et tantôt un autre; si vous employiez la meilleure partie du temps à rechercher les péchés auxquels vous connaissez être attachés depuis tant d'années : si cela était, approchez hardiment de la communion, vous dirais-je, et que ce délai que vous avez apporté ne vous fasse point de peine. Mais on n'a presque jamais ces vues : si l'on diffère de communier, c'est à cause qu'on ne veut pas se corriger ; si l'on s'éloigne de la sainte table, c'est qu'on aime mieux vivre dans ses anciennes habitudes que d'y renoncer pour jamais. (*Sermons moraux*).

[De la communion Paschale]. — Il y a quelquefois de mauvais chrétiens qui croient se tirer d'affaire en disant qu'il vaut mieux ne communier pas à Pâque, que de communier indignement. Cela est vrai ; mais l'un et l'autre ne laisse pas d'être une étrange abomination. C'est un grand crime de communier en mauvais état ; mais je ne sais si c'en est un moindre de négliger de se mettre en bon état pour communier au temps que l'Église l'ordonne si expressément. Car, outre le mépris qu'on fait alors de l'autorité de l'Église, il faut nécessairement qu'un pécheur conçoive alors une nouvelle résolution de persévérer dans le mal, et d'y persévérer longtemps ; et une résolution ferme, prise de sang-froid, avec une parfaite connaissance et une délibération entière ; une résolution formée dans le temps même qu'il est averti de son devoir, qu'on le sollicite, qu'on le presse, qu'on le menace d'excommunication. Quelle plus noire malice? Quelle plus diabolique obstination?

Souffrez que je vous dise la vérité, pécheurs, si vous ne la voulez pas dire. Voilà ce qui vous empêche de communier : *Villam emi, juga bovum emi quinque*. En vain vous vous servez d'un prétexte de vertu pour couvrir vos péchés ; DIEU voit le fond de votre cœur ; il sait que vous l'outragez en faisant semblant de le respecter. Hé ! que sert l'artifice et le déguisement avec celui qui a formé le cœur et qui voit tout ce qui s'y passe? S'il n'était question que de ne pas paraître devant les hommes, je vous permettrais de cacher votre libertinage sous l'apparence des plus belles vertus ; votre hypocrisie aurait au moins cela de bon, qu'elle empêcherait le scandale de vos péchés : mais il s'agit principalement d'être saint devant DIEU, qui voit tout, qui sait tout, et à qui rien n'est caché. (*Essais de Sermons*).

[Communion fréquente]. — Qu'est-il besoin de raisons quand l'expérience

parle? je dis l'expérience de tous les temps, l'expérience de toutes sortes de personnes, enfin, mon cher auditeur, votre expérience propre. Rappelons ces premiers temps de l'Église naissante, où les chrétiens se faisaient un devoir de participer tous les jours aux divins mystères. Quelle innocence de vie et de mœurs! quel détachement des choses de la terre! quelle paix ! quelle charité florissait alors parmi les fidèles! mais surtout, quelle constance dans la foi! quelle fermeté dans la grâce, jusqu'à aimer mieux souffrir la perte de leurs biens, l'exil, les chaînes, la mort et les supplices les plus cruels, que de feindre un moment, que d'offrir un grain d'encens aux idoles! *Erant perseverantes in communicatione fractionis panis.* C'était du constant usage de la communion qu'ils tiraient leurs forces, leur courage, leur magnanimité, leur persévérance. De là descendons jusqu'à ces malheureux temps où nous sommes : jugeons, Messieurs, quelle différence. On s'est éloigné peu à peu du Sacrement; le fréquent usage ne s'en est conservé que dans les cloîtres et parmi un petit nombre de personnes dignes encore de l'ancienne Église; les fidèles n'ont plus communié que trois ou quatre fois l'année; beaucoup se sont contentés de la communion annuelle de Pâques. Qu'est-il arrivé? Les mœurs se sont corrompues, la discipline s'est relâchée, le sel de la terre a perdu sa force, les coutumes des païens ont été rappelées; l'intérêt, l'ambition, la discorde ont éteint la charité; un torrent de vices et de scandales ont désolé la face du monde chrétien. Tant il est vrai que la pureté des mœurs et la conservation de l'innocence dépendent du fréquent usage de l'Eucharistie, et que les crimes se multiplient suivant que les communions deviennent plus rares.

Si vous avez jamais eu l'habitude de communier souvent, mon cher auditeur, et qu'ensuite vous l'ayez perdue, comparez-vous vous-même à vous-même dans ces différents états: et vous reconnaitrez par votre expérience la vérité de ce que je dis. Quel étiez-vous quand vous faisiez si exactement vos dévotions tous les mois, tous les quinze jours, à toutes les fêtes considérables? Quelle était votre crainte de Dieu, dans ces temps heureux? quelle horreur n'aviez-vous point du péché mortel? Votre délicatesse allait jusqu'au scrupule. Vous avez quitté dans la suite une coutume si salutaire : qu'avez-vous fait? Vous pouvez bien dire avec le Prophète royal: *Aruit cor meum, quia oblitus sum comedere panem meum:* que votre cœur s'est desséché, parce que vous avez oublié de manger le pain qui vous soutenait. La tentation vous ayant trouvé faible, vous avez bientôt succombé; vous vous êtes apprivoisé avec le péché; vous le commettez sans remords; vous vous perdez. Heureux pourtant si, profitant de votre malheur, vous repreniez une pratique dont votre expérience vous fait bien voir la nécessité! (Anonyme).

[Communion sacrilége]. — Vous savez, messieurs, que la nourriture est inséparable de celui qui la prend. J'ai mangé du pain : cet aliment se change

en mon sang et en ma chair, en sorte qu'il n'y a plus moyen de les diviser, et il ne devient qu'un avec moi. Celui qui a communié indignement a mangé son jugement, et il l'a comme converti en lui-même. Vous diriez que l'Apôtre fait allusion à la coutume de ces peuples, ou plutôt de ces juges anciens, qui faisaient avaler aux criminels l'arrêt de leur condamnation, pour marquer qu'il était irrévocable. Ah! messieurs, m'expliqué-je assez, et concevez-vous assez la force de cette expression : *Judicium sibi manducat et bibit ?* Ah! Dieu! si le jugement était seulement écrit sur le papier, on pourrait le rompre et le déchirer; s'il était prononcé simplement, on pourrait le révoquer; si on ne le mettait que dans la bouche, on pourrait le rejeter; mais on le mange, il passe dans nos veines, dans la moëlle de nos os, comme parle le prophète, et dans notre propre substance; il s'incorpore à nous : et comment le rappeler? Faites que le coupable et le jugement ne soient pas la même chose : Dieu réprouvera l'un, et fera grâce à l'autre; mais, comme ils sont confondus, ils ne se distinguent plus. Pitoyable sort de ceux qui communient indignement!

Lorsque j'entreprends de faire sentir au pécheur, qui, par une communion indigne, se rend coupable du corps et du sang de Jésus-Christ, toute l'énormité de sa profanation, je ne parle pas de ces âmes noires qui viennent de sang froid se présenter à la table sacrée pour fouler aux pieds la sainteté de nos mystères; je ne parle point de ces lâches qui, portant les mystères de la foi dans une conscience toute souillée, ne viennent au pied des autels que pour cacher l'horreur de leur impiété, et qui aiment mieux se charger de toutes les malédictions du Ciel que d'encourir les disgrâces et les censures des hommes. Il faudrait de vrais carreaux, et non pas des discours, pour foudroyer de telles abominations, il ne faudrait leur parler que comme S. Pierre parla à Ananie et à Saphire, pour les faire servir, par leur mort précipitée, d'exemple à tous les fidèles, jeter la terreur dans les cœurs des impies et consoler les âmes justes. Ce n'est point à ces sortes de pécheurs que je parle. Je ne parle qu'à ces esprits mondains que la coutume ou la bienséance attire au pied des autels; à qui la conscience ne reproche ni crimes cachés, ni feinte, ni dissimulation; qui observent les dehors de la pénitence et de la modestie, mais qui portent toutes leurs passions au fond de leur cœur; qui, toujours pleins d'amour-propre et vides de l'amour de Dieu ne s'approchent jamais des sacrements que pour les profaner.

Le pécheur, par une communion indigne, fait descendre jusque dans la corruption d'une conscience souillée l'auteur même de toute pureté. Quelle union plus ignominieuse, quelle alliance plus monstrueuse, que celle du péché avec la sainteté même et la présence de Dieu dans un cœur? Quoi de plus injurieux que d'élever, dans un même lieu, un autel à Jésus-Christ et à Bélial; de joindre des passions honteuses, des intérêts sordides, avec la participation du mystère de pureté et de charité; d'incorporer la chair de son Dieu avec une chair corrompue de péchés? Voilà ce

que fait la communion indigne. Le pécheur s'attaque au corps même de Jésus-Christ par cette mauvaise communion, au lieu que les autres crimes sont étrangers à ce divin corps. Quelle horreur! Un Dieu saint et terrible sort du sanctuaire, pour venir habiter dans l'âme du pécheur, et se transformer en sa substance. Où sont vos foudres, ô Dieu redoutable, pour venger l'ignominie de cet affront, et punir l'énormité d'un si grand outrage? — Si ce crime est affreux, par l'union intime qui se fait de la sainteté de Dieu avec la corruption du péché, il ne l'est pas moins par rapport au Saint-Sacrement et au sang de Jésus-Christ, qu'il profane. Comme Jésus-Christ s'immole réellement dans ce mystère, et qu'il ne fait que renouveler l'oblation sainte qu'il offrit sur la croix à son Père, de même les fidèles qui participent à ce sacrement annoncent chaque jour la mort du Seigneur, jusqu'à ce qu'il vienne; et ils ne peuvent le faire qu'en se conformant à l'esprit de Jésus-Christ sacrifié et immolé pour les péchés de son peuple. Or, le pécheur qui communie en état de péché est bien éloigné de la sainteté de Jésus-Christ, qu'il a étouffée dans son cœur. Il ne communie donc que pour renouveler la mort de Jésus-Christ, comme les bourreaux, en se rendant coupable de son corps et de son sang, et encore d'une manière plus cruelle.

Après avoir fait ce pas et une si funeste démarche, tous les crimes ne coûtent plus rien : au sortir des saints mystères profanés, on est prêt à livrer Jésus-Christ à ses ennemis et à tout entreprendre. C'est pourquoi, de tous les pécheurs les plus désespérés sont ceux qui font des communions indignes : on n'est point, après cela, vicieux à demi : le sacerdoce dans une âme souillée devient la désolation de l'abomination : point de prêtre qui soit médiocrement corrompu; tout est outré et sans modération. Il y a, enfin, une espèce de malédiction dans la communion indigne qui ne s'efface presque jamais. Une âme qui pousse jusque-là sa malice peut bien sortir des déréglements les plus grossiers de sa vie par quelques considérations humaines; mais elle est en évident danger de mourir dans l'impénitence. Un tel homme est d'ordinaire sans regret du passé, sans précaution pour l'avenir, sans larmes ni douleur pour le présent; de-là on le voit plus hardi et plus effronté pour commettre toute sorte de crimes. Avant sa communion sacrilége, il lui restait quelques principes de religion et de piété, quelque sentiment de salut : mais a-t-il franchi ce pas, tout est éteint, tout est anéanti. Avant de communier, il lui restait quelques désirs de conversion, excités par la proximté des fêtes et le bon exemple des fidèles; mais, le devoir pascal accompli, tout est dissipé; ce trouble qui remuait sa conscience ne parle plus; tous les remords s'apaisent, et il est dans une dangereuse sécurité. (Anonyme).

[Exhortation]. — Tout ce qui me reste, c'est de vous adresser ces paroles de Moïse, si convenables à ce sujet, paroles qu'il adressait aux Juifs après leur avoir proposé le bien ou le mal, la vie ou la mort, la bénédiction ou

la malédiction : *Testes invoco hodiè cœlum et terram, quòd proposuerim vobis vitam et mortem, benedictionem et maledictionem :* J'atteste aujourd'hui le ciel et la terre qu'en ce jour je vous ai proposé la vié et la mort, le comble de tous les biens et l'excès de tous les maux. En vous invitant à une communion sainte, je vous ai représenté ce qui peut rendre la vie plus heureuse; au contraire, en vous montrant le crime de ceux qui communient indignement, je vous ai proposé, d'un côté, la source de tous les biens, et de l'autre la source de tous les maux. J'en atteste donc le ciel et la terre : un jour viendra où ce ciel et cette terre répondront à mes vœux; un jour où, sortant de cette vie pour paraître devant votre juge, ils vous reprocheront les bienfaits que Dieu vous propose par ma bouche, si vous n'avez eu le soin d'en profiter. (Le P. de la Rue, *Sermon pour le jour des Rameaux*).

[Jésus sur l'autel]. — Rien ne devait être si propre à dédommager le Fils de Dieu des ignominies de sa passion et de toutes les indignités qu'il avait souffertes durant sa vie mortelle, que sa demeure sur les autels. Ce n'est plus au milieu d'un peuple révolté et ennemi, ce n'est plus au milieu d'une nation dépravée et pervertie qu'il habite; c'est dans les temples des chrétiens, c'est parmi ses propres enfants; c'est au milieu d'un peuple qui le reconnaît pour son Rédempteur, qui fait profession de l'aimer et de le servir, au milieu d'un peuple fidèle. Quel hommage de tous les cœurs, quel culte plus respectueux que celui qu'on lui rend sur ces autels! et à quels honneurs ne doit-il pas s'attendre? Mon Dieu, que de reproches nous fait là-dessus notre raison, notre conscience, et qu'il est affreux de comparer notre conduite avec notre créance sur ce point! (Le P. Croiset, *Retraite spirit.*).

[Fréquente communion]. — « Communiez souvent, dit l'incomparable évêque de Genève; communiez souvent, parce qu'il vous faut apprendre à bien recevoir Jésus-Christ; et l'on ne fait guère bien une action à laquelle on ne s'exerce pas souvent : parce que, ou vous en avez la commodité, si vous êtes délivré des embarras du siècle, ou vous en avez nécessité, supposé que vous soyez accablé d'affaires; parce qu'étant fort, vous ne deviendrez point faible, et étant faible vous deviendrez fort. Comme faible, comme fort, comme malade, comme imparfait, vous avez besoin de communiquer souvent avec celui qui est votre force, votre perfection, votre médecin. » Voilà le sentiment de ce grand saint. En effet, quoi de plus digne d'une âme dévote, que de prévenir ses misères et ses infirmités, qui sont comme les apanages de notre nature; que de se mettre en état, au milieu du tumulte de la famille et de la société civile, de se conserver ferme et stable; que de s'instruire à manger dignement ce corps et ce sang d'un Dieu fait homme?

Faut-il s'étonner si les premiers chrétiens, en sortant de ces

lieux saints, couraient au martyre? En vain les tyrans étalaient à leurs yeux, biens, plaisirs, honneurs, dignités, et ce qui peut flatter le cœur humain; en vain les bourreaux préparaient les chevalets, dressaient les roues et les gibets, allumaient les feux, creusaient les fosses, préparaient les chaudières bouillantes; en vain une femme par ses pleurs, des enfants par leurs caresses, des parents par leurs prières, des amis par leurs reproches, voulaient arrêter ces généreux athlètes; plus il y avait à surmonter, plus il y avait à sacrifier, plus il y avait à souffrir, plus ils s'animaient au combat; et semblables à des lions étincelants de feu, ils sentaient leur grand cœur prendre de nouvelles forces à mesure que le danger augmentait : *Ut leones,* ce sont les paroles et la comparaison de S. Chrysostôme, *ut leones, flammas spirantes, sic ab hâc mensâ discedimus.* (Anonyme.)

[Dispositions du cœur]. — Si c'est un Dieu infiniment saint qui veut s'unir à nous, il faut donc qu'un fidèle qui participe à ces divins mystères ait une pureté de cœur parfaite et angélique : car c'est la disposition la plus naturelle et la plus conforme aux desseins de Jésus-Christ et à la dignité de cet auguste sacrement. Je ne prétends point vous expliquer ici de quelle union le Sauveur des hommes s'unit à ceux qui le mangent : il suffit pour mon dessein de dire qu'elle est si grande et si intime, que les SS. Pères assurent que, dans la communion, Jésus devient en quelque manière la même chair avec nous : *Nos in unam,* dit S. Chrysostôme, *cum illo massam reducimur, Christi corpus unum et caro una facti sumus.* Or, quand ce Dieu vivant voulut se faire un corps mortel, Marie seule, c'est-à-dire la plus pure et la plus sainte de toutes les créatures, la Vierge des vierges, mérita cet honneur; et encore S. Ambroise ne croit point faire du tort à la Mère en adressant au Fils ces paroles : *Tu ad liberandum suscepturus hominem, non horruisti Virginis uterum.* Quelle pureté de cœur, quelle netteté d'âme demanderait donc d'un chrétien ce véritable Agneau! Il faudrait qu'il fût mort au péché, au monde et à soi-même, et qu'il ne vécût plus que pour Dieu seul; il faudrait qu'il fût parvenu à une application constante et invincible aux choses du ciel, qu'il fût uni étroitement à son Créateur; il faudrait, en un mot, qu'il fût parfait et irréprochable : c'est-à-dire qu'il faudrait que son cœur fût libre de toute attache, et son esprit vide du souvenir et de l'idée des créatures.

S'il est vrai qu'une des meilleures dispositions pour profiter d'une viande matérielle est de la manger avec appétit, disons que brûler d'une sainte impatience et avoir un grand empressement d'approcher de la table du Seigneur, c'est y apporter une des meilleures et des plus sûres préparations que l'on puisse avoir pour bien communier, puisque le corps de Jésus-Christ, dans cet auguste sacrement, est à nos âmes ce que le pain est à nos corps. C'est le raisonnement des SS. Pères et principalement de S. Ambroise, qui veut que nous sentions en nous-mêmes ces saints em-

pressements dont étaient animés les patriarches de l'ancienne loi, et que nous disions, avec bien plus de raison qu'eux : *Veni, Domine, et noli tardare!* que nous nous regardions comme malades, dès que nous n'avons pas pour ce pain de vie la même faim et le même appétit que nous avons pour le pain qui sustente nos corps.

Les mérites de Jésus-Christ nous sont, dans les autres sacrements, appliqués par parties et pour quelques fins particulières; au lieu qu'ici c'est la source des grâces qui nous est communiquée, et dont les effets sont presque infinis. C'est pourquoi quelques SS. Pères l'ont appelé une extension et une continuation du mystère de l'Incarnation. Là, il avait uni sa divinité à la nature humaine, il continue ici d'unir son humanité sainte à notre chair; et la théologie enseigne qu'il laisse à nos corps un droit et un titre à l'immortalité; car ils ne peuvent être les membres d'un corps immortel, s'ils ne jouissent du même privilége.

L'humilité est de toutes les dispositions la plus nécessaire pour approcher de vous, mon Seigneur et mon Dieu, puisque votre majesté y est abaissée et votre divinité anéantie d'une nouvelle façon. Vous étiez quelque chose dans l'Incarnation quoique vous fussiez anéanti; mais, dans ce sacrement, vous n'êtes presque rien par les diminutions de votre condition humaine. Vous ne cachiez que le Dieu, et vous nous laissiez voir l'homme dans ce premier état; mais, dans celui-ci, vous dérobez à nos yeux l'homme et le Dieu tout ensemble. Vous ne pouviez vous approcher de nous qu'en vous anéantissant, et c'est à proportion de vos anéantissements que vous vous êtes plus approché de nous. Vous vous êtes fait homme, Verbe auguste de Dieu, afin de faire de nous des dieux par imitation. (Anonyme).

[Le peu de fruit que l'on retire de la communion]. — Jésus-Christ touche de sa main un malade, et il le guérit; la femme qui avait touché le bord de sa robe recouvre la santé : je n'en suis pas surpris; mais ce qui m'étonne, c'est qu'approchant si souvent de nos sacrés mystères, nous soyons toujours les mêmes. Ce n'est plus le bord de la robe du Sauveur qu'on a le bonheur de toucher maintenant; c'est le corps, c'est le sang adorable de Jésus-Christ qu'on touche, qu'on reçoit et qu'on mange : et on reste aussi languissant, aussi malade, que si on n'en avait jamais approché. Quelle passion vaincue après tant de communions? Quel vice corrigé? Quelle vertu acquise? Une seule communion peut suffire pour faire un saint : j'en puis compter cent et au-delà, et je suis aussi imparfait, peut-être même plus vicieux que je n'étais avant que j'eusse le bonheur de recevoir cette divine nourriture. Le dégoût que nous avons de cette manne céleste signifie-t-il beaucoup de santé? La langueur, la faiblesse, les infirmités spirituelles que nous sentons après tant de communions ne nous présagent-elles pas une mort prochaine? Et nous sommes tranquilles, et nous n'y pensons pas! (Le P. Croiset, *Retraite*).

Si les disciples qui allaient à Emmaüs en la compagnie de Jésus-Christ ressentirent très-vivement que ses paroles embrasaient leurs cœurs d'un feu extraordinaire, quel embrasement se doit faire dans le nôtre, lorsque non-seulement le Verbe divin nous parle, mais qu'il devient notre nourriture et qu'il habite en nous? Le moyen de vivre de feu sans en être consumé entièrement et sans être tout transformé en feu? C'est par l'amour que nous communiquons avec Jésus-Christ; c'est par l'amour que nous nous en nourrissons, et c'est cet amour, quand il est parfait, qui détruit tout ce que nous sommes, et qui nous change si parfaitement en tout ce qu'il est, que nous ne sommes plus qu'un même corps et un même esprit avec lui.

La vie spirituelle, comme celle du corps, a ses âges différents. Elle a son commencement, son progrès et sa perfection. Nous naissons et nous devenons les enfants de Dieu par la grâce du Baptême ou par celle de la Pénitence; nous croissons et nous avançons dans cette vie par les bonnes œuvres, qui sont les opérations du Saint-Esprit; et puis, en participant à la divine Eucharistie, nous sommes unis et incorporés pleinement à Jésus-Christ; et nous devenons plus parfaitement les membres du corps dont il est le chef, nous croissons en lui et par lui, jusqu'à l'âge de l'homme parfait. (De Sainte-Marthe, *Traité de la Communion*).

Nous avons l'avantage, Seigneur, de vous recevoir dans notre sein par la participation aux saints Mystères, et au sortir de cette action toute divine, nous nous trouvons tels que nous étions auparavant. Chacun reprend ses soins et ses affaires accoutumées, ses occupations, ses habitudes, ses amusements, sans qu'il paraisse aucun changement dans sa vie. On est sec, dissipé, indiscret dans ses paroles, injuste dans ses desseins, sujet à ses passions; enfin on ne dirait pas à notre conduite que nous ayons eu la moindre part aux grâces que vous nous avez accordées. Que peut-on inférer, Seigneur, d'une si grande indifférence, sinon que, selon la prophétie du saint vieillard Siméon, vous êtes la mort des uns et la résurrection des autres? *Ecce positus est hic in ruinam et in resurrectionem multorum.* (L'abbé de la Trappe, *Réflexions morales sur l'Évangile de S. Luc*).

COMPAGNIES ET CONVERSATION

BONNES ET MAUVAISES COMPAGNIES,

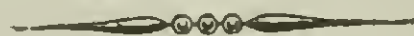
Conversation inutile, dangereuse, bons et mauvais entretiens, fréquentation des méchants.

AVERTISSEMENT.

Il n'est pas nécessaire d'avertir que ce titre, sous lequel on traite de la conversation chrétienne et des bonnes et mauvaises compagnies, a du rapport et même quelque liaison avec d'autres titres qui le renferment ou qui le supposent : par exemple, avec l'amitié et le choix des amis, la fuite des occasions du péché, le bon et le mauvais exemple, et même avec la charité ou le zèle pour le salut du prochain : mais je crois que le prédicateur doit prendre garde de ne pas confondre tellement ces différents sujets, qu'il dise de l'un tout ce qui est propre et particulier aux autres. Il est aisé d'éviter ce défaut, puisque chacun de ces titres fournit assez de matière pour en faire autant de discours. Ainsi, je tâcherai de les démêler moi-même, et je ne réunirai que ce qui convient naturellement aux bonnes et aux mauvaises compagnies : *savoir, le fruit qu'on peut retirer de la couversation avec les gens de bien, et le danger où l'on s'expose dans le commerce des méchants, les bons discours dont on doit s'entretenir, les défauts qu'il faut éviter dans la conversation et le bien qu'on y peut faire.*

Si cependant le plan du discours que le prédicateur s'est tracé obligeait à s'étendre sur quelqu'une des matières qui y ont une connexion assez grande, on pourra consulter les autres titres dont nous avons déjà parlé, et que nous rapporterons à leur endroit. Je crois, de plus, que ce n'est pas un avis inutile de faire attention que, dans ce titre de Compagnie *et de* Conversation, *qui semble un peu vague, on peut se borner à la fuite des mauvaises compagnies, ou bien au danger auquel on est exposé dans la fréquentation des méchants, à l'avantage qu'on retire du commerce avec les gens de bien, ou même aux seuls bons discours qu'on doit faire entrer dans les conversations. J'ai néanmoins*

jugé à propos de joindre tout cela ensemble, pour ne pas multiplier les titres, et cependant suggérer plusieurs desseins à ceux qui voudront travailler sur cette matière.



§ Ier.

Desseins et plans.

Quelle doit être la conversation des chrétiens: sur ces paroles de S. Paul: *Nostra autem conversatio in cœlis est.* (Philipp. 3).

L'Apôtre, en ce peu de paroles, a renfermé et prescrit la manière dont les chrétiens doivent converser les uns avec les autres, et en général avec le prochain. Le sens des paroles de S. Paul est que nous vivons déjà en quelque façon dans le ciel, que nous en sommes comme les citoyens, par la vive espérance d'y arriver, et par la croyance certaine de la fin pour laquelle nous sommes créés, qui est de posséder un jour le royaume céleste: d'où l'on peut inférer que nos conversations doivent avoir quelque ressemblance avec celles des bienheureux dans le ciel: avantage que nous nous procurerons:

1°. En conversant et cherchant à lier compagnie avec des personnss saintes, en réputation d'une haute vertu.

2°. En ne tenant que des discours de piété, pour nous instruire des moyens qui conduisent au ciel et pour les apprendre à ceux avec qui nous conversons;

3°. En pratiquant la charité, l'union, et toutes les vertus qu'on peut exercer dans cet heureux commerce.

De cette manière, notre conversation sur la terre sera dans le ciel et pour le ciel; et nous en ferons un moyen de nous animer à travailler pour l'acquérir et le mériter. Cela peut servir de division et de partage d'un discours, en faisant dans chaque point l'opposition des conversations chrétiennes avec celles que l'on peut appeler mondaines, indifférentes et criminelles: 1°. Qui se lient avec des personnes vicieuses, avec qui l'on est en évident danger de se pervertir et de se corrompre; 2°. Où l'on ne tient que des discours inutiles, où tout roule sur les nouvelles du temps, sur les différents intérêts des princes, ou bien sur le prochain, que l'on met en jeu, et dont on fait des médisancès et des railleries, et enfin, sur des bagatelles. Il faut faire voir combien ces discours sont peu dignes d'un chrétien, lequel, étant déjà habitant du ciel, en doit tenir le langage; 3°. Il faudra marquer les défauts et les péchés les plus ordinaires qui se commettent dans les entretiens des méchants; s'étendre ensuite sur les

vertus qui doivent assaisonner, pour ainsi dire, nos conversations, et montrer le fruit qu'on y peut faire et qu'on en peut retirer.

—

II. — Sur la compagnie des méchants.

Trois choses nous engagent ordinairement dans la compagnie des méchants, et ces trois choses nous imposent aussi trois sortes de devoirs et d'obligations différentes.

La première est notre propre inclination, qui nous porte souvent à les fréquenter : et il y a pour cela même une obligation indispensable de les fuir, et de se retirer au plus tôt de leur compagnie, quand on s'y est engagé sans les connaître ; tout cela, de crainte de les imiter et de devenir comme eux.

La seconde est la nécessité, quand nous y sommes contraints par les engagements de notre état et de notre condition, ou de notre naissance, engagements qu'il n'est pas permis de rompre : et en ce cas il faut prendre soin de profiter même de la compagnie des méchants, en souffrant leurs saillies avec patience, en nous confirmant toujours davantage dans l'aversion contre le vice, par la vue des maux où il jette et le sentiment désagréable qu'il nous cause.

La troisième enfin est la charité, qui parfois nous pousse à les aller même chercher : et alors nous devons travailler à les rendre meilleurs, par notre exemple et par nos salutaires avis.

—

III. — Compagnie des personnes vertueuses. On peut examiner : — 1°. L'utilité qu'on en retire pour devenir homme de bien, en profitant de leurs instructions, de leurs conseils, de leurs bons exemples : ce qui est immanquable;

2°. La douceur et le plaisir qu'on y trouve, puisque l'on traite avec des gens en qui l'on peut prendre confiance, qui ont de la charité pour nous et du zèle pour nos véritables intérêts;

3° La gloire qui nous revient de ne fréquenter que des gens d'honneur et d'une probité reconnue : car on ne peut manquer d'acquérir la réputation nécessaire de gens qui du moins souhaitent de bien vivre. Insensiblement nous prenons les mœurs de ceux avec qui nous conversons, et rien de tout ce que nous apprenons de ceux-ci ne nous peut-être qu'honorable.

—

IV. — 1° Il faut fuir et éviter *les mauvaises compagnies*. Les raisons en sont évidentes. En premier lieu, on s'y pervertit, quand on est innocent. En second lieu, on se confirme et on s'autorise dans ses désordres, quand on a commencé d'être vicieux. En troisième lieu, on court même sort et même fortune que les méchants avec lesquels on est lié;

2°. Quels sont les pécheurs dont on doit plus particulièrement éviter la conversation et la compagnie? — 1° Ceux qui font ouvertement profession

de libertinage et d'impiété, d'hérésie et de débauche ; — 2°. Ceux qui ne nous portent pas directement au mal, mais qui nous détournent de faire le bien et de nous acquitter de nos devoirs ; — 3°. Ceux qui veulent nous engager dans leur parti, qui ont une doctrine suspecte ; qui ne nous portent pas ouvertement au mal, qui semblent même nous inspirer une sévérité de mœurs non commune, mais qui, dans le fond, sont des guides passionnés et aveugles qui voudraient nous précipiter avec eux.

—

V. — Quand il est permis de converser avec les méchants, et quand on est obligé de se retirer de leur compagnie.

Il est constant qu'il y a toujours du danger à demeurer dans une mauvaise compagnie ; et d'ailleurs il n'est pas moins certain qu'il y en a dont on ne peut se séparer, et par conséquent que la loi chrétienne ne nous oblige pas de les éviter toutes ; en certaines occasions, elle se contente d'une séparation de cœur et de volonté. Or, les occasions où l'on peut demeurer, en gardant les précautions nécessaires, avec les personnes vicieuses, et les occasions où l'on doit s'en éloigner puisqu'on le peut, feront les deux parties d'un discours instructif et pratique.

Les occasions où l'on n'est pas obligé de se retirer d'une compagnie mauvaise sont prises : — 1°. De la naissance : un fils ne peut pas quitter la maison de son père, où il a de mauvais exemples devant les yeux et des personnes vicieuses avec lesquelles il est obligé de vivre. Ce qu'il doit faire alors, pour n'être pas infecté de cet air contagieux, est de se tenir sur ses gardes, de songer qu'il a un Père au ciel à qui il doit bien davantage ; — 2°. De l'état où l'on s'est engagé par l'ordre la Providence : comme quand une femme a un mari débauché, impie, adonné à toutes sortes de vices : elle ne doit point le quitter, mais s'efforcer de le gagner par sa douceur et ses complaisances ; — 3°. On peut demeurer quelque temps dans la compagnie des pécheurs, quand on voit quelque espérance de les ramener à leur devoir.

Les occasions où il est défendu de rester uni plus longtemps avec les méchants, les libertins et les impies sont : — 1°. Quand, dans leur compagnie et les conversations fréquentes qu'on a avec eux, on donne lieu de croire ou de soupçonner qu'on favorise le libertinage, ou qu'on est d'intelligence avec ceux qu'il faut éviter, qu'on entre dans leurs desseins et dans leurs pensées ; — 2° Quand, bien loin de voir qu'il y ait quelque espérance de les convertir, il y a danger d'être perverti soi-même : car alors il faut tout risquer pour mettre en assurance son salut ; — 3°. Quand on donne par-là occasion de scandale aux autres, qui sont excités ou autorisés par ce moyen à fréquenter des personnes vicieuses et déréglées.

—

VI. — La conduite qu'il faut observer, quand on est obligé de vivre en société, et de converser avec les méchants.

1°. Il faut s'éloigner, du moins de cœur et d'affection, de leurs désordres

et de leurs manières d'agir ; et, s'il n'est pas permis de haïr leurs personnes, non plus que de s'en séparer d'effet et de corps, il faut du moins s'en séparer d'esprit et de volonté, en haïssant leurs vices et leurs déréglements;

2°. Il faut souffrir constamment leurs persécutions, leurs railleries, leurs nsultes, sans se désister pour cela de s'acquitter de ses devoirs;

3°. Il faut s'efforcer de les gagner, par les bons exemples qu'on leur donnent de patience et de charité.

—

VII. — Sur les compagnies en général:

1°. Il faut fuir les mauvaises compagnies, comme une occasion de péché, et la cause la plus ordinaire de la perte des hommes;

2°. Il faut se rendre complaisant aux compagnies des personnes vertueuses, de peur de les rebuter, et de ne retirer aucun fruit de leur conversation;

3°. Il faut s'efforcer de donner bonne édification dans toutes les compagnies où le hasard nous fait trouver, afin de s'y rendre utile.

—

VIII. — Sur la compagnie et la conversation des gens de bien :

1°. Il faut la rechercher comme un asile à la vertu et à l'innocence, qui est banni de tout le reste du monde;

2°. Il faut en tirer du fruit et du profit, comme d'une école de piété, de vertu et de sainteté, où l'on se perfectionne toujours, non-seulement pour la politesse de la vie civile, mais encore pour l'exactitude de la vie chrétienne.

—

IX. — Sur la conversation entre personnes de différent sexe, qu'on ne peut absolument interdire, pourvu qu'elle ait ces deux conditions :

La première, qu'elle soit innocente. c'est-à-dire que l'intention n'en soit point criminelle, mais bonne et sainte.

La seconde, qu'elle soit honnête et modeste, sans se rien permettre qui choque la pudeur, soit en paroles, soit en actions.

—

X. — Ce qu'il faut pour faire une conversation chrétienne :

1° Dieu n'y doit pas être oublié : c'est-à-dire que les discours en doivent être de choses pieuses et qui aillent à l'édification de ceux qui conversent et qui s'entretiennent;

2°. Le prochain n'y doit point être offensé par des médisances, des railleries piquantes, des contentions et des querelles;

3°. Ceux qui conversent n'y doivent point paraître dissipés, ni se laisser aller à des immodesties indignes ou de leur profession ou de leur caractère.

—

XI. — Des bons discours dans les conversations :

1°. L'intérêt de la religion et de la profession que nous avons embrassée nous obligent à ne tenir que des discours édifiants;

2°. Le zèle et la charité doit nous faire embrasser cette occasion comme le moyen le plus propre de porter le prochain à la vertu.

—

XII. — Des compagnies et des conversations mondaines:

1°. Elles corrompent et pervertissent peu à peu les âmes les plus innocentes, et dont le naturel est porté au bien et à la vertu;

2°. Elles scandalisent, avec juste sujet, celles qu'elles ne pervertissent pas;

3°. Elles empêchent celles qu'elles ont perverties de penser à leur conversion, de crainte d'en être raillées et de servir de sujet d'entretien.

—

XIII. — Sur les compagnies et les conversations en général :

1°. Il faut examiner et étudier l'humeur, le naturel et les inclinations de ceux avec lesquels on veut vivre en société et entrer ordinairement en conversation, parce que de-là dépendent les bonnes ou mauvaises mœurs;

2°. Il faut se défier des charmes et du plaisir que l'on trouve dans la conversation de ceux avec qui on est entré en commerce;

3°. On doit modérer l'inclination et le désir qu'on a de voir les compagnies, par un désir contraire de s'en priver, quand on le pourra, et par un amour de la retraite qui est la marque d'un esprit aimant les choses de Dieu.

—

XIV. — Pourquoi il est si dangereux à la jeunesse de fréquenter de mauvaises compagnies :

1°. A cause de la faiblesse de l'âge, susceptible de toutes les mauvaises impressions; écueil le plus dangereux qui se trouve dans la vie, et auquel les saints exhortent les pères et les mères et ceux qui sont commis à la conduite de cet âge, à faire grande attention;

2°. Parce qu'il n'est pas facile de les retirer de ce danger, quand ils ont formé leurs habitudes;

3°. Parce que, naturellement, ils imitent plutôt le mal que le bien, et que les premières impressions qu'ils prennent dans les mauvaises compagnies leur demeurent toute leur vie.

—

XV. — Le Fils de Dieu, dans la vie qu'il a menée parmi les hommes, nous apprend particulièrement trois choses :

La première : la manière de converser utilement avec les hommes, en obligeant tout le monde, en instruisant les uns, montrant l'exemple aux autres, et faisant du bien à tous;

La seconde : supporter les défauts de ceux avec qui l'on est obligé de vivre, comme il supportait la grossièreté de ses disciples, etc.;

La troisième : la force avec laquelle il faut résister aux mauvais exemples et se déclarer pour la vertu.

§ II.

Les Sources.

[Les SS. Pères]. — S. Ambroise, liv. I des *Offices* : conduite à tenir à l'égard des personnes bizarres et incommodes. — Chap. 45 du même livre : utilité qu'apportent la société et la liaison avec les gens de bien. — Sur S. Luc, liv. IV, et dans le sermon sur la Chaire de S. Pierre : danger qu'il y a de se trouver en la compagnie des méchants.

S. Augustin, liv. II, ch. 9 de ses *Confessions*, rapporte avec douleur combien la mauvaise compagnie des libertins de son âge lui fut contagieuse. — Au liv. III, chap. 8 et 9, il confesse qu'il n'eût osé commettre les péchés dont il s'accuse, s'il eût été seul, et que les mauvaises compagnies les lui faisaient commettre.

S. Jérôme, Épître 4 *ad Furiam*, lui ordonne de fuir les compagnies des jeunes gens, et particulièrement des libertins. — Épître à S. Damase : sur ces paroles d'Isaïe, 6, *In medio populi polluta labia habentis habito,* il montre combien il est important d'éviter les mauvaises compagnies. — Il traite encore ce sujet dans l'Épître 47.

Origène, sur le livre de Job, loue ce saint homme particulièrement de ce que, vivant parmi les gentils, il demeura fidèle au vrai Dieu, et ne se laissa point corrompre ni infecter de leurs mœurs.

S. Basile, *In Regulis fusiùs disputatis, quæst.* 6, montre par plusieurs passages de l'Écriture, combien la compagnie et la conversation des méchants est pernicieuse aux gens de bien. — Même sujet dans l'Homélie 9e.

S. Chrysostôme, Homélie 24e, *De conversatione optimâ.*

S. Grégoire, liv. I. sur Job, ch. 1, montre l'utilité que l'on peut retirer de la société avec les méchants qu'on ne peut fuir ni quitter. — Il traite encore fort au long le même sujet dans l'Homélie 9e sur Ézéchiel. — *In Psalm.* I *pœnitentialem,* expliquant ces paroles du prophète royal, *Discedite à me, omnes qui operamini iniquitatem,* il montre qu'il ne faut point contracter de société avec les méchants.

[Les livres spirituels et autres]. — Trithemius, liv. I *ad Monach.*, a une homélie entière qui a pour titre *De pravorum consortio fugiendo.*

Le P. Suffren, *Année Chrétienne*, a fait un ample et solide traité de la Conversation, où il a réuni presque tout ce qui s'en peut dire.

Le P. Nepveu, *Réflexions chrétiennes*. — Dans sa *Retraite*, il a aussi une considération très-utile sur ce sujet.

Livre intitulé *Instructions de la jeunesse en la piété chrétienne*, par M. Gobinet.

Le P. Crasset, *Le chrétien en solitude*, 6e Considération.

Matthias Faber, part. 3 *Operis tripartiti, in variis concionibus.*

Engelgrave, *in Cœlo empireo, fest. Epiphan.*

[Les prédicateurs]. — L'auteur des *Sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne* en a un sur la fréquentation des méchants et des mauvaises compagnies; Dominicale, 5e Dimanche après l'Épiphanie.

Le même, Mystères de la Sainte Vierge, sermon sur la Visitation, parle des discours qu'on doit tenir dans les visites et dans les conversations, et de la manière dont on s'y doit comporter.

[Recueils]. — Louis de Grenade, dans ses *Lieux communs*, verb. *Societas.*

Busæus, in *Panario.* verb. *Societas mala.*

Drexelius, in *Niceta*, I, 9.

Stapleton, in *Promptuario morali, variis in locis, præcipuè domin.* 16 *post Pentecosten*, punct. I.

Berchorius, } verbo *Societas.*
Labatha, }

§ III.

Passages, exemples et applications de l'Écriture.

Recedite a tabernaculis hominum impiorum, et nolite tangere quæ ad eos pertinent, ne involvamini in peccatis eorum. Num. XVI, 26,

Retirez-vous des tentes de ces hommes impies, et ne touchez à rien qui leur appartienne, de peur que vous ne soyez enveloppés dans leurs péchés.

Beatus vir qui non abiit in concilio impiorum, et in viâ peccatorum non stetit, et in cathedrâ pestilentiæ non sedit. Ps. I.

Heureux l'homme qui ne s'est point laissé aller à fréquenter les impies, qui ne s'est point arrêté dans la voie des pécheurs, qui ne s'est point assis dans la chair pestilente des libertins.

Non sedi cum concilio vanitatis, et cum iniqua gerentibus non introibo. Ps. 25.

Je ne me suis point assis dans l'assemblée de la vanité et du mensonge, et je ne m'unirai point avec ceux qui font le mal.

Commixti sunt inter gentes, et didicerunt opera eorum. Ps. 105.

Ils se mêlèrent parmi les nations, et ils apprirent à les imiter dans leurs œuvres.

Discedite à me, maligni. Ps. 118.

Éloignez-vous de moi, vous tous qui commettez l'iniquité.

Declinate à me, maligni. Ps. 118.

Retirez-vous de moi, vous qui êtes pleins de malignité.

Non adhæsit mihi cor pravum; declinantem à me malignum non cognoscebam; detrahentem secretò proximo suo, hunc persequebar, superbo oculo et insatiabili corde, cum hoc non edebam. Ps. 100.

Je marchais dans l'innocence de mon cœur; je ne connaissais point celui qu'une conduite maligne éloignait de moi; je détestais celui qui médisait en secret de son prochain; je ne mangeais point avec ceux dont l'œil est superbe et le cœur insatiable.

Vidi prævaricantes, et tabescebam. . . Super inimicos tuos tabescebam. . . Tabescere me fecit zelus meus. Ps. 118.

J'ai vu les prévaricateurs, et je séchais de douleur... Je séchais d'indignation à la vue de vos ennemis... Mon zèle ne se consolait pas.

Ecce quàm bonum et quàm jucundum habitare fratres in unum. Ps. 132.

Ah! que c'est une chose bonne et agréable que les frères soient unis ensemble!

Filî mî, si te lactaverint peccatores, ne acquiescas eis... ne ambules cum eis, prohibe pedem tuum à semitis eorum: pedes enim illorum ad malum currunt. Prov. I, 10, 15.

Mon fils, si les pécheurs vous attirent par leurs caresses, ne vous laissez point aller à eux; empêchez votre pied de marcher dans leurs sentiers, car leurs pieds courent au mal.

Qui cum sapientibus graditur sapiens erit; amicus stultorum similis efficietur. Prov. XIII, 20.

Celui qui marche avec les sages deviendra sage: l'ami des insensés leur ressemblera.

Ne æmuleris viros malos, nec desideres esse cum eis. Prov. XXIV, 1.

Ne portez point envie aux méchants, et ne désirez point d'être avec eux.

Abominantur justi virum impium, et abominantur impii eos qui in rectâ sunt viâ. Prov. XXIX, 27.

Les justes ont en abomination le méchant, et les méchants ont en abomination ceux qui marchent dans la voie droite.

Noli esse amicus homini iracundo, neque ambules cum viro furioso, ne fortè discas semitas ejus, et sumas scandalum animæ tuæ. Prov. XXII, 24.

Ne soyez point l'ami d'un homme colère, et ne vivez point avec l'homme furieux, de peur qu'il ne vous apprenne à vivre comme lui, et que vous ne donniez à votre âme le scandale qui la tuerait.

Cum viro sancto assiduus esto, quemcumque cognoveris observantem timorem Dei. Eccli. XXXVII, 15.

Tenez-vous sans cesse auprès de l'homme saint, lorsque vous en aurez connu un qui craigne vraiment Dieu.

Qui tetigerit picem inquinabitur ab eâ: et qui communicaverit superbo induet superbiam. Eccli. XIII, 1.

Celui qui touche la poix en sera sali: celui qui se joint au superbe deviendra superbe.

Cave ne cum habitatoribus terræ illius jungas amicitias quæ sint tibi in ruinam. Exod. XXXIV, 12.

Prenez garde de jamais faire amitié avec les gens de cette terre, ce qui ne servirait qu'à attirer votre ruine.

Omnis homo simili suî sociabitur. Eccli. XIII, 20.

Tout homme s'unit avec son semblable.

Discede ab iniquo, et deficient mala abs te. Eccli. VII, 2.

Éloignez-vous du méchant, et le péché se retirera de vous.

Recedite, recedite, exite exindè; pollutum nolite tangere; exite de medio ejus. Isaiæ. LII, 11.

Retirez-vous, retirez-vous, sortez de Babylone; ne touchez rien d'impur; sortez du milieu d'elle.

Egredimini de Babylone, fugite à Chaldæis. Isaiæ, XLVIII, 20.

Sortez de Babylone, fuyez les Chaldéens.

Recedite de medio Babylonis, et de terra Chaldæorum egredimini. Jerem. L, 8.	Fuyez du milieu de Babylone, sortez du pays des Chaldéens.
Ubi duo vel tres congregati fuerint in nomine meo, ibì sum in medio eorum. Matth. XVII, 20.	En quelque lieu que se trouvent deux ou trois personnes assemblées en mon nom, je m'y trouve au milieu d'eux.
Quarè cum publicanis et peccatoribus manducat Magister vester? Matth. IX, 11.	Pourquoi votre Maître mange-t-il avec des publicains et des gens de mauvaise vie?
Hic peccatores recipit et manducat cum illis. Luc. XV, 2.	Cet homme reçoit des gens de mauvaise vie et mange avec eux.
Modicum fermentum totam massam corrumpit. I Corinth. V, 6.	Un peu de levain aigrit toute la pâte.
Quæ participatio justitiæ cum iniquitate, aut quæ societas lucis ad tenebras? quæ autem conventio Christi ad Belial? II Cor. VI, 14.	Quelle union peut-il y avoir entre la justice et l'iniquité? quel commerce entre la lumière et les ténèbres? quel accord entre JESUS-CHRIST et Bélial?
Omnis sermo malus ex ore vestro non procedat, sed si quis bonus, ad ædificationem fidei, ut det gratiam audientibus. Ephes. IV, 29.	Qu'aucun mauvais discours ne sorte de votre bouche; mais qu'il n'en sorte que de bons et d'édifiants, afin qu'ils inspirent la piété à ceux qui les écoutent.
Corrumpunt mores bonos colloquia mala. I Cor. XV, 33.	Les mauvais entretiens corrompent les bonnes mœurs.
Nostra conversatio in cœlis est. Philipp. III, 20.	Pour nous, notre conversation est déjà dans le ciel.
Scripsi vobis : Ne commisceamini fornicariis, etc. Cùm ejusmodi nec cibum sumere. I Corinth. V, 9, 11.	Je vous ai écrit dans une lettre que vous, n'eussiez point de commerce avec les fornicateurs, que vous ne mangiez pas même avec eux.
Nolite communicare operibus infructuosis tenebrarum, magìs autem redarguite. Ephes. V. 11.	Ne prenez point de part aux œuvres stériles des ténèbres, mais au contraire reprenez les actes condamnés.
Ne commisceamini cum eo, ut confundatur. II Thessalon. III, 14.	N'ayez point de commerce avec une personne rebelle, afin qu'elle ait de la confusion et de la honte.
Denuntiamus vobis, fratres, in nomine Domini nostri JESU-CHRISTI, *ut subtrahatis vos ab omni fratre ambulante inordinatè.* II Thessal. III, 6.	Nous vous ordonnons, mes frères, au nom de Notre Seigneur JÉSUS-CHRIST, de vous retirer de tous ceux d'entre vos frères qui se conduisent d'une manière déréglée.
In omni conversatione sancti sitis, I Petr. I, 15.	Soyez saints dans toute la conduite de votre vie.
Conversationem vestram inter gentes habentes bonam. I Petri, II, 12.	Conduisez-vous parmi les gentils d'une manière pure et sainte.
Exite de illâ, populus meus, ut ne participes sitis delictorum ejus, et de plagis ejus non accipiatis. Apocal. XVIII, 4.	Sortez de Babylone, mon peuple, de peur que vous n'ayez part à ses péchés, et que vous ne soyez enveloppé dans son châtiment.

EXEMPLES DE L'ANCIEN-TESTAMENT.

[Hénoch]. — Le monde commençait déjà à se corrompre du temps d'Hénoch, et, la corruption croissant de jour en jour, ce saint patriarche, qui était toujours demeuré fidèle à DIEU, et qui avait conservé son innocence

jusqu'alors, eût été en danger de la perdre, s'il fût resté plus longtemps parmi tant de criminels dont il ne pouvait éviter le commerce et la compagnie. C'est pourquoi, par une insigne faveur du ciel, il fut enlevé tout d'un coup d'entre les hommes, de peur, dit l'Écriture, que, par ce commerce, la malice des autres ne passât jusques à lui, et ne gatât cet esprit droit et cette âme innocente. Dieu fit en sa faveur une chose assez singulière, qu'on n'avait point encore vue, qui fut de le retirer de ce monde sans subir la loi commune de la mort. Tant il est vrai que la société des méchants est contagieuse à l'innocence, et capable de corrompre la vertu la plus solide et la mieux établie.

[Loth]. — Loth, en quittant la compagnie d'Abraham, le plus saint de tous les hommes qui fussent alors au monde, alla choisir sa demeure parmi le peuple le plus corrompu qui fût sur la terre. Or, quoique quelques SS. Pères remarquent que la divine Providence destinât ce saint homme aux Sodomites, afin que la vue de son innocence les fit rougir de leurs infâmes désordres et les portât à se convertir, le peu de fruit que ce peuple retira de son exemple fait assez connaître que la compagnie des gens de bien a moins de force pour porter les méchants à la vertu que le commerce avec les méchants n'en a pour pervertir les plus saints. Loth se soutint néanmoins parmi les abominations de Sodôme; il voyait la corruption générale de tout ce peuple, mais il la voyait avec horreur et en gémissait : aussi le miracle que Dieu fit en sa considération marque assez le soin que la Providence prend des justes. Il le retira, cet homme de bien, et l'arracha, comme par violence, lui et sa famille, du milieu de ces scélérats, sur lesquels il allait faire éclater sa vengeance. Il attendit que Loth fût sorti et conduit en lieu de sûreté : et alors le feu du ciel réduisit en cendres cette ville infâme. — Dans cette retraite forcée de Loth, on peut voir, comme dans un exemple sensible, que Dieu non-seulement protége les bons, mais encore diffère, en leur considération, de punir les méchants; car Abraham, à qui Dieu avait fait connaître le dessein qu'il avait pris de détruire cette ville à cause des abominations qui s'y commettaient, conjura le Seigneur de ne pas confondre les innocents avec les coupables, en vint jusqu'à lui faire promettre que, s'il se trouvait seulement dix justes parmi tant de criminels, il suspendrait l'effet de sa colère, et pardonnerait aux coupables en faveur de ce peu d'innocents.

[Job]. — Voici l'éloge par où l'Écriture commence la vie du saint homme Job, qui était recommandable par tant d'autres endroits: *Vir erat in terrâ Hus, justus et simplex*. C'était un homme de bien, qui vivait dans une terre infidèle, appelée Hus. Quoi donc! pourrait-on demander, est-ce un si grand miracle de voir un homme juste dans tout un pays ? Combien y en avait-il d'autres sur la terre dont on ne parlait pas? Mais avoir été fidèle au milieu des idolâtres dont cette terre était le séjour, être demeuré juste

parmi tant d'impies, c'est une gloire singulière, et qui l'a rendu illustre devant Dieu et devant les hommes.

[Tobie]. — En quelque société qu'on se rencontre, quand c'est par l'ordre de la Providence et non pas par le propre choix, on peut toujours imiter le jeune Tobie, qui, dans son pays comme dans la captivité, n'eut jamais de part à la corruption de ceux avec qui il était obligé de vivre. S'il était dans son pays, lorsque les autres allaient adorer les veaux d'or, il fuyait leur compagnie et se retirait dans le temple du vrai Dieu, pour lui offrir ses vœux et ses sacrifices : *Solus fugiebat consortia omnium ; sed pergebat in Jerusalem, ad templum Domini.* A Ninive, esclave d'un vainqueur infidèle, lorsque toute sa tribu mangeait les viandes profanes des gentils, il conserva l'innocence de son âme, et ne se souilla jamais de leur nourriture, et moins encore de leurs vices. D'où il faut conclure que, si l'on ne peut corporellement éviter la compagnie des hommes mauvais, on le peut spirituellement, et que, si nous ne pouvons éloigner le monde de nos yeux, nous pouvons l'éloigner de notre cœur.

[Les bons empêchent la perte des méchants]. — S. Ambroise demande pourquoi Dieu différa si longtemps d'abîmer le monde par un déluge universel : et il répond qu'il avait souffert avec patience tant de crimes horribles dont les hommes se souillaient tous les jours, alors que quelques justes qui vivaient encore sur la terre ne participaient point à l'iniquité des autres; mais, quand toute chair eut corrompu la voie de la justice et qu'il n'y eut plus que Noé et sa famille exempts de cette corruption générale, rien ne fut capable d'arrêter la colère divine, de l'empêcher de détruire son ouvrage. Le Seigneur ouvrit les cataractes du ciel, et purgea le monde, souillé de tant d'ordures, par un déluge d'eau, ne réservant que le juste Noé avec les siens, pour repeupler la terre et y faire un monde nouveau.

[Danger de vivre avec les méchants]. — Nous lisons dans l'Écriture une chose assez surprenante : c'est que, quand il fut question de rappeler les Israélites, et de les retirer de Babylone, après une captivité de plus de soixante ans, il y eut un combat entre les deux anges tutélaires de ces deux peuples : l'un demandait à Dieu qu'ils sortissent au plus tôt, de crainte qu'ils ne se corrompissent par le mélange de ces infidèles; l'autre priait qu'ils y demeurassent pour le salut et la conversion des Babyloniens, qui étaient commis à sa conduite; chacun avait ses intérêts différents, chacun ses craintes, chacun ses vues. D'où vient cela ? C'est que, s'il y a du danger pour les bons à vivre avec les méchants, il y a du profit pour les méchants à vivre avec les bons.

[Fuir les méchants]. — Dieu a toujours défendu aux justes tout commerce avec les méchants, de peur qu'ils ne fussent infectés de leurs vices, et

qu'attirés par leur exemple ils ne quittassent les sentiers de la justice. Ainsi, nous lisons dans la Genèse qu'il commande à Abraham d'abandonner son pays, sa demeure et tous ceux avec qui il était lié par la proximité du sang et par les alliances les plus étroites, pour aller dans une autre contrée, et là y faire d'autres habitudes : comme si, tout ami de Dieu qu'il était, il y avait à craindre qu'il n'eût pas continué toujours de l'être dans un pays qui lui était ennemi. Dans l'Exode, ch. 34, Dieu ne voulut pas que son peuple contractât des alliances avec des femmes étrangères, de peur qu'elles ne le détournassent du culte du vrai Dieu : comme il arriva depuis à Salomon, quoiqu'il fût le plus sage des hommes. Et nous voyons dans le livre de Josué, ch. 23, avec quelles menaces il réitère cette même défense, et fait connaître à ce même peuple à quels crimes ces alliances l'engageraient, et de quels malheurs elles seraient suivies.

[Les méchants protégés par les bons]. — Cependant nous apprenons, dans le même texte sacré, que, quand, par les ordres de la divine Providence, les bons ont été obligés de vivre et d'habiter avec les méchants, il a fait du bien à ceux-ci en considération de ceux-là. Ainsi, il augmentait les biens de Laban à cause de Jacob qui était son gendre, pendant tout le temps qu'il fut à son service; et il bénit la maison de Putiphar en faveur de Joseph. Saul prophétisa dans la compagnie des prophètes, et Dieu a souvent fait miséricorde à son peuple en considération d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. Ce qui a fait dire à S. Chrysostôme que les saints, non-seulement ceux qui sont dans le ciel, mais encore ceux qui vivent sur la terre, sont les protecteurs et les défenseurs des villes, des provinces et des royaumes, en y attirant les bénédictions du ciel.

Depuis la naissance du monde, les bons et les méchants ont toujours été mêlés et confondus ensemble, par un ordre spécial de la Providence, et cela, non-seulement dans les villes, mais même dans les familles particulières, afin que les bons servissent d'exemple aux méchants, et les méchants d'exercice à la vertu des bons. Dans la première famille du monde, qui fut celle d'Adam, Abel et Caïn vécurent assez longtemps ensemble. Entre les enfants de Noé, qui étaient entrés dans l'Arche, l'un manque de respect à son père et en est maudit. Dans la famille d'Abraham, Ismaël, après avoir été quelque temps avec Isaac, mérita d'être chassé de la maison. Dans celle de Jacob, de douze enfants qu'il y avait, Joseph, qui était le plus innocent, fut vendu par les onze autres, et il s'en fallut peu qu'ils ne lui ôtassent la vie.

[Conduite de Dieu]. — Dieu a gardé une autre conduite à l'égard des justes qui, d'eux-mêmes et contre ses ordres, se sont mêlés parmi les méchants ou se sont associés avec eux : car il a permis que les uns se soient pervertis, comme les enfants de Seth, qui étaient d'abord instruits dans le culte et dans la crainte du vrai Dieu, mais qui ne tardèrent guère à se cor-

rompre par l'alliance qu'ils contractèrent avec les enfants de Caïn, héritiers de l'impiété de leur père. D'autres ont reçu de grandes réprimandes de la part de Dieu, comme le saint roi Josaphat, pour avoir lié amitié et fait une étroite union avec l'impie Achab : et d'autres enfin ont été sévèrement punis, comme le vaillant Judas Machabée, qui fût vaincu et mis à mort, pour avoir recherché l'alliance des Romains et fait un traité de confédération avec eux.

EXEMPLES DU NOUVEAU-TESTAMENT.

[S. Jean-Baptiste]. — Le grand précurseur du Fils de Dieu est loué par l'Église de ce que, dès ses plus tendres années, il se retira dans un désert, et y demeura jusqu'à ce qu'il fallût annoncer la venue du Messie, sans aucun commerce avec les hommes, de peur d'être infecté par l'air contagieux du monde et par la compagnie des pécheurs. De manière qu'il est regardé comme le patriarche et le modèle des solitaires, c'est-à-dire de ceux qui vivent séparés des hommes, qui pourraient par leurs exemples et par leurs discours les entraîner dans le déréglement.

[Pélerins d'Emmaüs]. — L'exemple des pélerins d'Emmaüs nous apprend quelle force ont les bons et pieux discours pour inspirer la ferveur et ranimer ceux qui se sont relâchés dans le service de Dieu : car, de chancelants dans la foi qu'étaient ces deux disciples du Sauveur, consternés de la mort de celui qu'ils avaient suivi comme leur maître, le Fils de Dieu ne se fut pas plus tôt joint de compagnie et entretenu avec eux quelque temps, que ces flambeaux éteints et encore fumants se rallumèrent aux premières approches du feu divin qu'il leur inspira, et s'en retournèrent à Jérusalem tout embrasés d'une nouvelle ardeur : *Nonne cor nostrum ardens erat in nobis, dùm loqueretur in viâ, et aperiret nobis Scripturas ?* (Luc. 24).

[La chute de S. Pierre]. — Dieu permit la chute du premier et du chef de ses Apôtres, non-seulement pour lui faire connaître sa faiblesse et le punir de sa présomption, mais encore, au sentiment de quelques SS. Pères, pour s'être engagé dans une mauvaise compagnie, en se mêlant parmi les gardes et les serviteurs du pontife qu'on avait envoyés pour se saisir du Sauveur dans le jardin des Olives.

[S. Paul]. — Il arrive assez souvent que Dieu arrête sa colère et suspend les châtiments qu'il tirerait des méchants, sans les égards qu'il a pour les justes, qu'il ne veut pas envelopper dans leur malheur. Ainsi, nous lisons aux Actes des Apôtres, ch. 27, que, S. Paul étant dans le vaisseau qui le devait conduire à Rome, une si furieuse tempête s'éleva, que tous ceux qui étaient dans le navire, au nombre de deux cent soixante-seize per-

sonnes, désespérèrent de leur vie et crurent leur perte infaillible : mais l'ange du Seigneur, étant apparu à S. Paul, l'assura qu'en sa considération aucun de ceux qui l'accompagnaient dans ce voyage ne périrait. Voilà ce que leur valut la compagnie de ce grand Apôtre : *Ecce donavit tibi* DEUS *omnes qui navigant tecum.* (Act. 20).

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES DE L'ÉCRITURE.

Charitas patiens est, benigna est, etc. — La charité est tout-à-fait nécessaire dans les conversations, pour empêcher qu'elles ne soient mauvaises et pour les rendre saintes : et c'est une chose assez remarquable, que toutes les conditions et les effets que S. Paul attribue à la charité, dans ce fameux passage, n'ont jamais plus lieu et ne sont de plus d'usage que dans les conversations. Car elle en bannit l'orgueil, l'intérêt, la colère, les soupçons désavantageux sur le prochain et les contestations, qui en troublent toute la douceur. Comme, au contraire, la patience, l'affabilité, la complaisance, et les autres vertus qui accompagnent la charité, y trouvent leur place et en font l'agrément. On y doit faire gloire de se laisser vaincre plutôt que de contester opiniâtrément ; on n'y doit offenser personne, et ne s'offenser de rien ; on doit s'efforcer de plaire à tout le monde, mais de manière qu'on ne déplaise point à DIEU. Ainsi, savoir l'art de bien converser, c'est mettre en pratique la charité dans toutes ses parties.

Auferte malum ex vobis (1 ad Corinth. v). Le savant auteur du commentaire qui est dans les œuvres de S. Ambroise explique ces paroles de l'Apôtre en deux manières : la première, bannissez un méchant homme de votre compagnie ; et la seconde, éloignez et bannissez de vous le péché, qui est le seul mal qui soit au monde : *Auferte malum ex vobis.* Mais, en quelque sens qu'on prenne ces paroles, l'un revient à l'autre : car l'Apôtre nous avertit d'éloigner un méchant homme de notre compagnie, comme d'éloigner tout péché de notre cœur, parce que nous ne pouvons fréquenter les personnes vicieuses sans péché, et sans offenser DIEU qui nous défend de nous mettre en danger de les imiter et de participer à leurs désordres.

Ne commisceamini cum illo. (II *Thessal.* 3). — Ces termes dont se sert l'Apôtre pour nous porter à éviter la fréquentation d'un méchant homme sont remarquables : car il ne dit pas seulement *Ne liez point de conversation avec lui,* mais *Ne vous mêlez point avec lui.* L'eau qui est pure ne se corrompt pas, quoiqu'elle soit proche d'une eau gâtée, mais elle se corrompt, si on lès mêle ensemble, et le mélange fait ce que la proximité ne peut faire. Si l'on versait la moitié d'un verre d'eau chaude avec la moitié d'un verre d'eau froide, leurs qualités ne se mêleraient pas moins que leurs substances ; l'eau chaude perdrait une partie de sa chaleur, l'eau

froide perdrait une partie de sa température. La même chose n'arriverait pas si on mêlait de l'eau pure avec de l'eau sale : l'eau pure deviendrait sale par ce mélange, mais l'eau sale ne se nettoyerait pas. — Vous fréquentez souvent un libertin; vous lui rendez et il vous rend plusieurs visites : ce ne sont pas là de simples approches, c'est un mélange, selon l'Apôtre; mais malheureux mélange! Ce méchant ne se convertit ni par vos avertissements ni par vos exemples; vous vous rebutez de le reprendre, vous n'osez pas le faire : cette eau demeure aussi corrompue qu'elle l'était. Il n'en est pas de même pour votre part : vous perdez votre innocence; les vices surmontent vos résolutions, comme vos avertissements et vos exemples; vous étiez comme l'eau la plus claire, vous vous gâtez, comme elle, par ce mélange.

Si te lactaverint peccatores, etc. (*Prov.* 1.) — Rien ne nous exprime mieux la manière dont le vice s'insinue dans la conversation des personnes vicieuses, que la comparaison que le Sage en fait avec le lait : soit qu'il veuille dire par là que le vice se coule doucement, avec agrément et avec plaisir, par manière de divertissement; comme les nourrices communiquent, avec le lait, leurs mœurs et leurs inclinations aux enfants qu'elles nourrissent; soit parce que, au rapport des médecins, le poison n'est jamais plus dangereux et ne donne plus tôt la mort que quand il est pris dans le lait. Ainsi, les pécheurs les plus pernicieux sont ceux qui inspirent le vice et la corruption avec plus d'adresse et plus agréablement, dans des conversations enjouées.

Excutite pulverem de pedibus vestris, etc. (Matth. 10). — On est en peine de savoir d'où venait cette coutume parmi les Juifs, de secouer la poussière de ses souliers en sortant d'un lieu où l'on avait été mal reçu, et ce que le Seigneur voulait enseigner par là à ses Apôtres, quand on leur aurait refusé l'entrée des villes où ils se seraient présentés pour y prêcher l'Évangile. Le savant cardinal Cajétan dit que, c'est pour montrer par là qu'on ne veut rien avoir de commun avec les pécheurs dont on désespère; qu'on ne veut rien prendre d'eux, non pas même un grain de poussière; et, comme ils ne veulent pas recevoir de nous le bien et les vertus qu'on leur veut inspirer, on ne veut pas aussi être souillé de leur part, puisque c'est tout ce qu'on pourrait remporter de leur compagnie et des entretiens qu'on aurait avec eux.

Major serviet minori (Genes. 25). — C'est ce que l'Écriture dit d'Ésaü et de Jacob, que l'aîné serait serviteur du cadet. *Serviet*, comme l'interprète S. Augustin : non-seulement il lui sera soumis, comme on l'explique communément, mais il lui servira, comme on dit d'un homme qu'il nous a servi en pensant nous nuire, qu'il a procuré notre bien et avancé

nos affaires lorsqu'il croyait les ruiner entièrement : *Serviet, non obsequendo, sed vexando.*

Modicum fermentum totam massam corrumpit (I Cor. 5). — Un peu de levain aigrit toute la pâte. L'Apôtre, en parlant de la sorte, suppose qu'un seul méchant homme peut corrompre toute une masse composée de saints : combien plus maintenant toute une multitude de méchants peut-elle perdre et corrompre une seule âme! Aussi y a-t-il cette différence entre notre siècle et celui de S. Paul, qu'au lieu qu'alors on séparait les méchants d'avec les bons, il faut au contraire, aujourd'hui, que les gens de bien se séparent de ceux qui ne le sont pas : alors il y avait peu de méchants parmi les chrétiens et beaucoup de bons, et qu'aujourd'hui il y a si peu de bons et une infinité de méchants. Mais, dans cette séparation d'avec les méchants, il faut toujours garder dans le cœur l'union et la charité; et, si l'on s'en sépare de corps, il faut simplement que ce soit pour renoncer à leur vie et pour n'avoir de commerce avec eux que le moins que l'on peut, sans blesser la prudence et la charité : *Si ab iniquis recedere non potes, recede ab iniquitate,* dit S. Augustin. (*In ps.* 99.)

§ IV.

Pensées et passages des SS. Pères.

Ad instructionem, jungi bonis multùm prodest, et ad probitatis testimonium. Ambros. I Offic. 45.

Le commerce avec les gens de bien nous est extrêmement utile pour notre instruction, et pour servir de témoignage à notre probité et à notre vertu.

Ostendunt adolescentes se imitatores esse quibus adhœserint : ea convalescit opinio, quòd ab iis acceperint vivendi similitudinem cum quibus conversandi hauserint cupiditatem. Ibid.

Les jeunes gens suivent les exemples de ceux avec qui ils se lient : et c'est une opinion qu'on ne peut s'ôter de l'esprit, qu'ils ressemblent à ceux qu'ils fréquentent, et avec qui ils ont le désir de se confondre.

Gratulandum est cùm mali de Ecclesiâ separantur, ne columbas, ne oves Christi sœvâ suâ, et venenatà contagione prœdentur. Cyprianus. De simpl. prœlat.

Il faut se réjouir, lorsque les méchants sont séparés de l'Église, de peur que, par leur venin contagieux, ils ne gâtent ou n'enlèvent les colombes et les brebis de Jésus-Christ.

Fuge personas in qùibus potest malœ conversationis esse suspicio. Hieron. Epist. ad Geruntiam.

Fuyez ceux dont on a sujet de soupçonner que leur conversation est pernicieuse.

Proclivis est malorum imitatio, et quorum virtutes assequi nequeas citò imiteris vitia. Id. Epist. 7.

On sent une grande pente à suivre l'exemple des méchants, on imite bientôt les vices de ceux à la probité et à la vertu desquels on ne saurait arriver.

Quid tibi necesse est in eâ versari domo in quâ necesse habeas aut perire aut recedere? quis mortalium juxtà viperam securos somnos carpit? Hieron. Epist. 147.

Quelle nécessité avez-vous de demeurer dans une maison qu'il vous faut nécessairement quitter sous peine de périr? quel est l'homme qui puisse dormir en assurance auprès d'un serpent?

In solitudine citò obrepit superbia. Id. Epist. 4.

L'orgueil se glisse bientôt dans l'esprit de celui qui mène une vie solitaire.

Tales habeto socios quorum consortio non infameris. Hieron. Epist. ad Nepot.

Joignez-vous à la compagnie des personnes dont la société et la fréquentation ne vous puissent causer de confusion.

Præceps ibam tantâ cæcitate, ut inter coætaneos meos me puderet minoris dedecoris, cùm audirem eos jactantes flagitia sua, et tantò gloriantes magìs quantò magìs turpes essent. August. II Confess. 9.

Je courais dans la voie de l'iniquité avec un tel aveuglement, que j'avais honte de n'être pas aussi vicieux que mes compagnons, lorsque je les entendais faire gloire de leurs crimes, et en tirer d'autant plus de vanité qu'ils étaient plus déréglés.

Libebat malum facere, non solùm libidine facti, sed etiam laudis. Ibid.

Je voulais faire le mal, non-seulement pour le plaisir que j'avais de le commettre, mais par le désir d'en être loué.

Ne puteris gratis malos esse in hoc mundo, et nihil boni de illis agere DEUM : *omnis malus aut ideò vivit ut corrigatur, aut ut per illum bonus exerceatur.* August. in Psal. 54.

Ne pensez pas que les méchants soient dans le monde sans un dessein providentiel, et que DIEU n'en tire aucun bien : tout méchant est laissé dans ce monde, ou bien afin qu'il se corrige, ou bien afin d'exercer la vertu des bons.

Tu scis, Domine, dùm talia loqueretur, ut mundus nobis inter verba vilesceret. (De matre suâ) Id. Confess.

Vous savez, Seigneur, combien, pendant que cette sainte femme tenait ces pieux discours et parlait du ciel, nous avions de mépris et de dégoût pour les choses de ce monde.

Nihil ità persequitur vitam justorum ut vita iniquorum; non dùm cogitur imitari quod displicet, sed dùm cogitur tolerare quod videt. August.

Rien n'afflige tant les bons que la vie des méchants, non qu'ils soient contraints d'imiter ce qui leur déplaît, mais parce qu'ils sont obligés de supporter ce qu'ils voient.

Coràm pio vivens impiè, etsi non obligat consentientem, cruciat tamen sentientem. Id.

L'homme méchant, en vivant mal en présence de l'homme de bien, quoiqu'il ne l'oblige pas de consentir au mal qu'il le force à voir, afflige néanmoins le bon cœur de ce juste.

Non eas conversationis habenas immittit (Paulus) *ut, quoniam necesse est convivere, et compeccare possimus : licet convivere, commori non licet.* Tertull. De idolol.

S. Paul ne lâche point la bride à la conversation ; il ne nous permet pas de pécher avec les hommes, parce que nous ne pouvons par nous empêcher de vivre avec eux : nous pouvons vivre en leur compagnie, mais non nous perdre comme eux.

Pensate, quæso, ubi erit patientia, si deest quod toleretur! Ego Abel non suspicor, qui Caïn non habuerit : boni enim, si fuerint sine malis, perfecti esse boni non possunt quia minimè purgantur. Greg. IX. Epist. 39.

Que deviendra, je vous prie, la vertu de patience, si l'on n'a rien à souffrir? Je ne regarde point comme un autre Abel celui n'a pas un Caïn pour frère ; car les bons ne peuvent être parfaits sans être exercés par les méchants : seule chose qui les peut purifier.

Ipsa malorum societas purgatio bonorum est. Ibid.

La seule compagnie des méchants purifie les bons de ce qu'ils ont d'imparfait.

Vitari societas malorum debet, ne, si fortassè corrigi non valent, ad imitationem trahant, et, cùm ipsi non mutentur, eos qui sibi conjuncti fuerint pervertant. Id. Homil. 9 in Ezech.

Il faut éviter la compagnie des méchants, de peur que, demeurant incorrigibles, leur exemple ne nous porte à les imiter ; et qu'en restant tels qu'ils sont, ils ne pervertissent ceux qui les fréquentent.

Sicut malus aer, assiduo flatu tractus, inficit corpus, ità perversa locutio assiduè audita infirmantium inficit animos, ut tabescant delectatione pravi operis, assiduitate curiosi sermonis. Greg. Ibid.

Comme le mauvais air qu'on attire en respirant infecte le corps, les discours mauvais gâtent et corrompent l'esprit des faibles qui les entendent : en sorte que, par la curiosité d'écouter de mauvais discours, ils achèvent de se corrompre en faisant le mal qu'ils ont appris.

Non valdè laudabile est bonum esse cum bonis, sed bonum esse cum malis : sicut enim gravioris culpæ est inter bonos bonum non esse, ità immensi præconii est bonum etiam inter malos exstitisse. Greg. Moral. 1.

Ce n'est pas une grande affaire d'être bon avec les bons ; mais c'en est une singulière d'être bon avec les mauvais : car, comme c'est une chose plus blâmable de n'être pas homme de bien parmi les bons, c'est de même un grand fond d'éloge d'être vertueux parmi les personnes vicieuses.

Bonus sic malo connectitur, ut aut pares reddantur, aut citò ab invicem separentur; amicitiæ enim pares aut quærunt aut faciunt. Chrysost. Matth.

C'est le sort de ces liaisons entre un homme de bien et un homme de mauvaises mœurs, qu'il faut de nécessité ou qu'ils prennent les mêmes inclinations ou qu'ils cessent au plus tôt d'avoir commerce ensemble : parce que les amitiés ne cherchent qu'à unir des cœurs qui se trouvent déjà semblables entre eux, ou, si elles font tant que d'unir deux cœurs différents, de les rendre bientôt semblables.

Rerum natura est ut, quotiès bonus malo conjungitur, non ex bono malus melioretur, sed ex malo bonus contaminetur. Ibid.

Le monde est ainsi fait, que, si un homme de bien est lié d'amitié avec un méchant, le méchant ne deviendra pas meilleur par cette liaison, mais plutôt l'homme de bien se gâtera par le commerce avec le méchant.

Melius est habere malorum odium quàm consortium. Sicut bona multa habet communis vita sanctorum, sic plurima mala affert societas malorum. Isid. II Colloq.

Il vaut mieux être dans la haine des méchants que dans leur compagnie : car, comme c'est un grand bien de vivre avec les saints, de même la société des méchants est cause de bien des maux.

Inter bonos, bonum esse, salutem habet, inter malos verò, laudem. Illud tantæ felicitatis est quantæ etiam securitatis, hoc autem tantùm habet virtutis quantùm difficultatis. Bern. Epist.

Être bon parmi les bons, c'est être assuré de son salut; mais être bon parmi les méchants mérite une louange plus particulière : l'un est l'effet d'un aussi grand bonheur que cette assurance dont il est la source ; et l'autre d'une vertu plus grande à proportion de la difficulté qui s'y trouve.

Bonos in consilio, bonos in obsequio, et bonos habeas contubernales, qui vitæ et honestatis tuæ custodes sint et testes. Ibid.

Ne prenez conseil que des gens de bien ; n'en prenez point d'autre à votre service ; ne vivez qu'avec des personnes de ce caractère qui soient les gardiens et les témoins de votre vertu.

Remedium est quem converti velle

Voici le remède contre la contagion des

non videris vitare, si possis. Cassiod. in Ps. 19.

méchants : c'est de fuir, si vous pouvez, ceux en qui vous ne voyez aucune envie de conversion.

Hi veraciter boni sunt qui in bonitate persistere, etiam inter malos, possunt. Gregorius, Moral.

Ceux-là sont véritablement bons et vertueux, qui conservent leur innocence même parmi les méchants.

[*Omnium societatum nulla præstantior, nulla firmior est, quàm cùm viri boni, moribus similes, sint familiaritate conjuncti.* Seneca, Epist. II.

De toutes les sociétés humaines, il n'y en a point de plus excellente ni de plus ferme que celles des gens de bien, semblables en vertus, qui vivent ensemble familièrement et qui sont liés d'une étroite amitié.

Nulla res magìs animos inhonestos et in pravum inclinabiles revocat ad rectum, quàm bonorum virorum conversatio: paulatim enim descendit in pectora, et vim præceptorum obtinet frequenter aspici, frequenter audiri. Ibid.

Rien n'est capable de remettre dans le bien des esprits portés au mal, comme la conversation des gens de bien : elle agit peu à peu sur les cœurs; et voir et entendre souvent des personnes de vertu tient lieu des préceptes les plus efficaces.

Cùm iis conversare qui te meliorem facturi sunt; illos admitte quos tu potes facere meliores. Ibid.

Liez conversation avec ceux qui peuvent vous rendre meilleur et plus vertueux, et recevez en votre compagnie ceux que vous pouvez vous-même rendre meilleurs.

Sumuntur à conversantibus mores; et ut quædam in contactos corporis vitia transeunt, ità animus vitia sua proximus tradit. Id. III. De ira.

On prend les mœurs et les manières de ceux avec qui l'on converse ; et, comme il y a des maladies du corps qui se communiquent, de même l'esprit transmet ses vices à ceux que l'on fréquente.

Nemo vitiosus non aliquod nobis vitium aut commendat, aut imprimit, aut allinit. Id. Epist. 7.]

Il n'y a point de personnes vicieuses qui, lorsqu'on les fréquente, ne nous inspirent l'estime du vice, ou ne nous en impriment l'amour, ou ne nous en laissent du moins une teinte.

§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[Société, compagnie, conversation]. — *Société,* selon S. Thomas (*Opusc. contrà impug. Religionem,* 5), à prendre ce terme dans son sens le plus propre, est une union de deux ou de plusieurs personnes qui vivent ou qui habitent ensemble, pour leur utilité commune ou pour une plus grande commodité de la vie et de leur emploi. Mais, comme nous traitons ici plus particulièrement de la *conversation,* qui a une autre fin et autre motif, je crois que l'on peut dire que c'est une société, ou une union, prise dans un sens plus étendu, de personnes qui s'assemblent ou qui se rencontrent par hasard, pour s'entretenir des choses qui se présentent et qui d'ordinaire

ne sont ni préméditées ni concertées. De-là vient que la conversation est différente par rapport aux personnes, aux discours qu'on y tient et à la fin qu'on s'y propose. Ainsi elle est bonne ou mauvaise, sérieuse ou enjouée, utile ou dangereuse, honnête, scandaleuse, indifférente, selon ces différentes circonstances. Et comme la fin qu'on s'y propose ordinairement est de passer agréablement le temps, on ne doit pas proprement donner le nom de conversation à une assemblée de magistrats qui délibèrent d'une affaire où le public est intéressé, ni à une consultation de médecins qu'on appelle pour dire leur avis sur une maladie, ni à un conseil où des juges s'assemblent pour décider d'un procès, mais seulement à une société d'amis ou de personnes d'un commerce aisé, qui se voient, qui se visitent à dessein de s'entretenir et de contribuer mutuellement à la douceur et à la perfection de la vie, suivant que l'occasion peut s'en présenter.

[L'homme se plaît à la société]. — L'homme étant né sociable, il se plaît naturellement, dit Aristote, à la Société et à la conversation, et l'on peut dire que la société est nécessaire dans tous les états de la vie humaine. L'homme s'y porte comme à une chose qui le désennuie et qui lui convient. Elle sert même beaucoup à la vertu, dit S. Jérôme, parce que la sainteté du prochain nous instruit et nous humilie. Mais, pour rendre utile cette société que nous aimons, il faut en user avec beaucoup de modération et de prudence. Comme la solitude a quelque chose de triste et d'affreux, la foule du monde n'est pas moins incommode que dangereuse. L'état le plus souhaitable est un milieu entre l'une et l'autre, dans le commerce de quelques personnes choisies, que l'on pratique pour éviter tout à la fois l'ennui de la retraite et l'accablement de la multitude.

[De la vie solitaire]. — Quoique la vie solitaire se passe plus innocemment que celle qu'on mène dans un continuel commerce avec les hommes, on ne peut nier cependant que la vie sociable n'ait des avantages considérables sur la solitude, puisque l'homme solitaire ne peut exercer quantité de vertus que peut pratiquer celui qui converse avec le monde. Car quelle charité exercera le premier envers le prochain malade ou affligé, s'il ne voit personne? Quelle patience, si personne ne lui résiste ou ne lui fait de la peine? Quelle obéissance ou quelle soumission, si personne ne lui commande et n'est au-dessus de lui? Tout au contraire, dans la vie sociale, on a sans cesse occasion de pratiquer beaucoup de vertus, quand ce ne serait que de suppporter les défauts des autres; outre que les exemples de vertu de ceux avec qui l'on converse sont de grands et puissants motifs pour nous porter au bien et nous animer à les imiter.

Tous les hommes entretiennent les uns avec les autres une certaine société générale et universelle, fondée sur la ressemblance de nature; les habitants d'une même ville en ont entre eux une, fondée sur de communs

intérêts; les amis particuliers, sur une sympathie d'humeurs et sur de bons offices réciproques; les parents, sur des liaisons encore plus fortes et plus étroites : mais les chrétiens font un corps qui doit être animé de la charité, charité qui doit aussi être le principal motif de leurs conversations.

[Choix des amis]. — Comme nous sommes plus portés à imiter les vices et les mavaises qualités des autres que leurs vertus, il faut se donner de garde de fréquenter les mauvaises compagnies; et c'est le sentiment commun, que nous devenons d'ordinaire semblables à ceux que nous hantons. C'est pourquoi, nous devons toujours nous souvenir de l'avertissement que S. Paul donne aux chrétiens de Corinthe, que les mauvais entretiens corrompent les bonnes mœurs, comme les bons entretiens font un effet tout contraire. Si bien que la conversation a des effets opposés, et que, selon qu'on la prend, elle peut guérir ou causer de grands maux. Il faut donc faire choix des personnes avec lesquelles on veut converser ordinairement, et fuir la conversation de celles qui peuvent nous gâter et nous corrompre.

C'est une règle et une maxime que nous donnent les SS. Pères, que, pour mener une vie sainte et spirituelle, on doit, autant qu'il est possible, et que notre état et notre condition le permettent, pencher plutôt du côté de la retraite que du côté de la conversation : en sorte que ce ne soit qu'avec peine qu'on quitte sa solitude, et par le désir d'un plus grand bien. Cela fera qu'on sera moins dissipé, quand on se trouvera dans les compagnies, et qu'on ne s'épanchera pas tant au-dehors. Et, en général, pour apprendre à bien converser avec le monde, il faudrait que notre conversation, comme celle de l'Apôtre, fût ordinairement dans le ciel, avec les saints et avec Dieu même, afin d'inspirer aux autres, dans l'occasion, les bons sentiments que nous aurions puisés dans cette conversation céleste.

[Des méchants]. — Quoique Dieu, dans l'Écriture, nous ordonne de fuir la compagnie et la conversation des méchants, il ne faut pas néanmoins espérer pouvoir les fuir absolument, non plus que de vivre en aucun lieu du monde où il ne s'en trouve jamais. Ce mélange des bons et des méchants a été sagement établi, par l'ordre de la divine Providence, pour le bien des uns et des autres, afin que les méchants profitassent de la compagnie des bons, et que les bons ne manquassent jamais d'occasions de pratiquer la patience et d'autres héroïques vertus. C'est pourquoi Dieu ne défend pas aux justes de vivre et de demeurer avec les pécheurs, quand on n'est point en danger de se pervertir dans leur compagnie; et souvent la charité nous oblige de les rechercher, quand il y a espérance de leur être utile et de les convertir.

On ne disconvient pas qu'on ne puisse parler, voyager, trafiquer, et

avoir d'autres commerces indifférents, avec toutes sortes de personnes; qu'on ne puisse demeurer quelque temps dans une compagnie où l'on aura trouvé et où il surviendra un méchant homme; qu'on ne puisse lier conversation avec lui, quand on ne le connaît pas, ou qu'on a conçu quelque espérance de le ramener à son devoir. Il faudrait se résoudre à un entier divorce avec tout le monde, s'il fallait se séparer de tous ceux qui ne vivent pas selon Dieu. S. Paul a tiré lui-même cette conséquence. L'Église nous permet de parler familièrement à ceux qu'elle a séparés de son corps pour leur vie scandaleuse, quand ils ne sont pas dénoncés; elle nous permet de les voir et d'agir avec eux, si nous en espérons quelque avantage; et même, pour ceux qu'elle ne tolère pas, quoique à cet égard elle nous prescrive des règles très-sévères qu'il faut savoir et observer, elle ne nous défend pas, dans des occasions de nécessité, de charité même, d'avoir avec eux encore quelque reste de léger commerce. Mais ce que l'Apôtre nous ordonne, c'est de nous retirer de la conversation d'une personne particulière, quand nous avons reconnu les désordres de sa vie, et que nous avons éprouvé que nos avertissements, nos exemples et nos prières ne font rien sur son esprit.

Quand un méchant homme nous sollicite au péché par son mauvais exemple, si de plus il ajoute les promesses, les présents, les caresses, les menaces, s'il se sert de son autorité et du pouvoir qu'il a sur nous pour nous y obliger, on est obligé alors de se retirer, le plus tôt qu'il est possible, d'une compagnie si dangereuse, d'une conversation et d'un commerce qui nous mettent en danger manifeste d'être éternellement séparé de Dieu. Et si quelque raison, jugée suffisante par un directeur éclairé et vertueux, nous contraint d'y demeurer pour quelque temps, ou qu'on ne puisse s'en retirer sans blesser la charité et sans causer un mal plus grand, il faut nous résoudre à la quitter le plus tôt qu'il nous sera possible; il faut, en attendant cette heureuse occasion, nous en éloigner de cœur, prier Dieu avec ardeur pour eux et pour nous, nous servir de toutes les industries que notre esprit, que la charité nous pourront suggérer pour exécuter la résolution que nous avons prise de nous retirer.

[Différent sexe]. — La conversation entre les personnes de différent sexe n'est pas absolument mauvaise ni défendue; elle est même autorisée par l'exemple de plusieurs grands saints; souvent la charité y oblige, et on ne la peut blâmer, quand l'âge, la profession et l'emploi la mettent hors de tout soupçon. Cependant, elle doit être réglée par la prudence, en sorte qu'on ne donne nulle occasion d'en parler ou d'en juger mal. Mais on ne peut assez blâmer ces conversations enjouées, qui ne sont presque jamais innocentes, ces tête-à-tête qui marquent une trop grande familiarité, et qui donnent juste sujet de croire qu'il y a de la passion de part et d'autre, particulièrement dans un âge qui n'en est que trop susceptible.

Comme les mauvaises compagnies sont mises au nombre des occasions

prochaines, au moins à l'égard de quelques-uns, puisque c'en est une espèce, et même l'une des plus dangereuses et des plus ordinaires, il est évident que tout ce qui se dit de l'une peut se dire de l'autre, pour ce qui regarde l'obligation de les fuir, de s'en retirer, quand on s'aperçoit du péril, et pour le risque, que l'on y court, de son salut. C'est pourquoi nous réservons à un article particulier ce qu'il y a de commun entre ces deux sujets.



§ VI.

Endoits choisis des Livres spirituels et des Prédicateurs.

[Dangers de la compagnie des méchants]. — On se damne communément dans la compagnie des méchants, et on peut en apporter deux principales raisons. La première est la complaisance qu'on affecte dans la vie civile et dans la société, et la seconde est un faux sentiment d'honneur, qui fait qu'on s'imagine qu'il y aurait de la honte à ne pas faire comme les autres. S. Augustin déplore cette fatale complaisance, qui fait que, pour ne pas déplaire à ceux avec qui nous vivons, nous approuvons et nous faisons ce qu'ils font : complaisance en effet qui lui avait fait commettre à lui-même une infinité de péchés. « O amitié trop ennemie! s'écrie-t-il; ô tromperie inconcevable de l'âme! Par complaisance et par divertissement, sans désir de profiter ni de nuire, sans passion et sans intérêt, on fait un mal que l'on n'aime pas : et cela, parce que plusieurs que l'on aime le font. Dès qu'on entend seulement dire : Allons, faisons; on a honte de n'être pas impudent : *Cùm dicitur : Eamus, faciamus ; pudet non esse impudentem* (Confess., II, 9). » De combien de relâchements et de désordres est cause, dans toute sorte d'états, le désir de plaire à ceux avec qui l'on vit! Selon les lois de cette fausse complaisance, combien de fois est-on contraint de faire violence à son esprit et à son cœur, pour faire ce que font les autres, et pour ne pas choquer la compagnie? *Pudet non esse impudentem.* Fut-il jamais une telle lâcheté contre Dieu, ou plutôt contre soi-même, que de tyranniser son propre naturel pour agréer aux autres?

La complaisance va jusqu'à nous persuader qu'il y va de notre honneur de faire comme les autres; on s'imagine que c'est une honte de pratiquer la vertu, lorsqu'on la pratique tout seul... Combien en voyons-nous qui ne sont pas méchants, et qui font semblant de l'être pour n'être pas traités d'êtres singuliers? Ils seraient bons, s'ils pouvaient l'être sans s'exposer à

la haine et à la raillerie de leurs compagnons; mais il faut qu'ils trahissent leur bon naturel, et qu'ils forcent leur inclination à la vertu pour contrefaire le vice, et pour avoir part à la fausse gloire de commettre hardiment le péché. N'est-ce pas ce qui engage les hommes à se glorifier même des péchés dont ils ne sont pas coupables? Rien n'est plus touchant que la manière dont S. Augustin pleure ce malheur, où il était tombé dans sa jeunesse. Je me précipitais avec un tel aveuglement, dit-il, que, parmi ceux de mon âge, j'avais honte de n'avoir pas tant de choses honteuses à dire que les autres. J'entendais qu'ils se vantaient de leurs crimes, et qu'ils en faisaient d'autant plus de gloire qu'ils étaient plus infâmes : j'avais alors envie, non d'avoir le plaisir de commettre des péchés, mais d'être loué de les avoir commis. Qu'y a-t-il qui mérite d'être blâmé, que le vice? Et cependant je me rendais plus vicieux, de peur qu'on ne me blamât, et, quand je n'avais pas de quoi m'égaler aux plus grands pécheurs, je feignais d'avoir fait ce que je n'avais pas fait, pour ne paraître pas d'autant plus déshonoré que j'étais plus innocent, et pour ne pas me rendre plus méprisable parce que j'étais plus chaste. Est-il possible que le démon puisse obliger des chrétiens non - seulement à résister à la grâce, mais à contraindre leur naturel, et à violenter leur tempérament pour se damner malgré eux - mêmes? Étrange illusion de cet ennemi du genre humain! lorsqu'il voit que l'homme ne trouve plus de plaisir au péché, il lui fait y trouver de l'honneur!

De là vient que les âmes se précipitent dans l'enfer par troupes, ainsi qu'il est écrit dans l'Évangile que l'ivraie est jetée dans le feu par faisceaux : *Alligate ea in fasciculos ad comburendum.* Et l'on peut dire que, si l'on voit une si grande foule de chrétiens qui se perdent dans la voie large et spacieuse qui conduit à la mort, ce qui les assemble est cette société de méchants par laquelle et dans laquelle ils sont liés et comme enchaînés les uns avec les autres, comme les anneaux d'une même chaîne se suivent lorsqu'on en tire un seul. De sorte que la plupart de ceux qui se damnent tombent en enfer comme ceux qui périssent ensemble dans un naufrage; plus ils s'embrassent et s'attachent les uns aux autres, plus ils contribuent à leur mort. (*Essais de sermons.*)

[Nécessité de la conversation]. — De quelques dangers que la conversation menace l'innocence, quelques piéges que la vertu ait sujet de redouter quand elle approche des hommes, quand elle parle et qu'elle agit avec eux, les besoins du corps et de l'âme ne nous permettent pas de vivre dans une retraite perpétuelle. Ceux qui s'ensevelissent dans les solitudes avec la plus ferme et la plus constante résolution, ne peuvent quelquefois se dispenser de se séparer pour quelque temps du commerce des anges, de revenir avec les hommes et de recevoir d'eux les secours dont ils ne peuvent se passer, et que les rochers et les forêts ne peuvent pas leur fournir. C'est ce qui obligeait les solitaires, autrefois, à conserver du

moins entre eux quelque société, et était cause que plusieurs ne pouvaient s'en dispenser avec les autres hommes, pour les besoins de la nature et de la conscience. Mais c'est ce qui oblige tous les hommes à apprendre à se bien gouverner, dans un commerce qu'ils ne peuvent éviter : et cette étude est d'autant plus nécessaire que notre conduite peut être aussi pernicieuse aux autres que celle des autres nous peut être dommageable, et que le danger est égal de l'une et de l'autre part. (Le P. Héliodore de Paris, *capucin.*)

[Des mauvaises compagnies]. — Vous étiez éloigné du péché; vous aviez de l'horreur de tout ce qui pouvait déplaire à Dieu, et, quelque penchant que la convoitise conservât pour le crime, la grâce l'emportait sur ces restes du péché, et elle vous soutenait contre les inclinations de la nature : mais les mauvaises compagnies ont agi sur vous, avec la nature et avec la convoitise, et vous ont gagné le cœur, et l'ont enfin engagé à prendre le parti du vice en quittant celui de la vertu. La joie qui paraissait sur le visage et dans les actions, quoiqu'elle ne fût pas dans le cœur d'un libertin, ses manières, ses discours, vous ont fait concevoir quelque ombrage de la religion, qui est embarrassante et incommode à la nature corrompue, et vous ont donné du goût pour des sentiments qui laissent offenser Dieu sans chagrin. De sorte que, trompé par de fausses apparences, vous vous êtes trouvé insensiblement dans le libertinage, pour ne vous être pas éloigné de cette mauvaise compagnie, comme Dieu vous l'ordonnait.

Je veux que, jusqu'ici, vous n'ayez pas encore péché, par la grâce de Dieu : vous ne laisserez pas d'être puni pour avoir fréquenté cette mauvaise compagnie, parce que, si vous aviez eu l'éloignement que Dieu vous ordonne d'avoir de ces péchés, vous ne vous en seriez pas approché de si près; et si vous eussiez estimé la grâce autant que Dieu vous le commande, vous ne vous seriez pas exposé à la perdre. Vous n'avez pas commis les mêmes péchés que ces personnes dont vous avez recherché la compagnie; mais vous en avez commis d'autres en les fréquentant, contre l'ordre de Dieu, qui vous avait défendu ce commerce. Vous avez offensé Dieu, non pas peut-être par des péchés de même espèce que les leurs, mais par plusieurs autres péchés, par un grand nombre de visites, ou reçues, ou rendues : et Dieu veuille que vous n'ayez pas commis les mêmes péchés, du moins par la volonté!

Faites réflexion, je vous prie, aux paroles pressantes dont se sert l'Apôtre S. Paul pour nous obliger à quitter une mauvaise compagnie où nous nous serions trouvés par hasard : *Exite de medio eorum, et separamini, dicit Dominus, et immundum ne tetigeritis* (II Cor. 6). Sortez au plus tôt d'avec ces personnes, dit le Seigneur, séparez-vous de ces pécheurs, et ne touchez point à ce qui est impur : et je vous recevrai, et je serai votre père, et vous serez mes enfants, dit le Seigneur tout-puissant.

Remarquez de quelle importance est cette retraite. Cet Apôtre ne se contente pas de l'autorité que Jésus-Christ lui a donnée, il cite Moïse, il cite Isaïe et Jérémie; il fait parler Dieu lui-même; il dit deux fois que c'est Dieu qui parle et qui commande de se retirer d'avec les méchants; il fait répéter deux fois ce commandement à Dieu; il cite un passage d'Isaïe, où ce précepte est répété quatre fois différentes, et il nous fait souvenir que c'est le Tout-Puissant qui nous donne cet ordre.

Dieu nous oblige encore davantage à nous retirer des mauvaises compagnies, quand elles nous poussent au mal, comme il arrive souvent, et vont à nous faire tomber : car alors le danger de nous perdre est le plus grand; nous nous fatiguons nous-mêmes de notre résistance. Nous sommes quelquefois si ébranlés par ces coups redoublés et par notre propre faiblesse, nous sommes quelquefois si peu sur nos gardes, qu'après nous être défendus contre plusieurs attaques, nous nous laissons renverser par le moindre souffle; et une parole en fera plus dans ce mauvais instant que tous les efforts précédents n'en ont pu faire. Comment donc Dieu pourrait-il nous permettre de demeurer dans un poste si dangereux, lui qui nous défend de demeurer dans un moins redoutable? Comment ne nous obligerait-il pas de nous retirer d'un lieu, où nous avons beaucoup plus à craindre que dans plusieurs autres d'où il nous commande de sortir?

L'obligation de vous retirer de la compagnie d'un méchant est encore bien plus forte, si ses crimes sont devenus publics, si sa vie est scandaleuse, si le monde est informé de ses désordres; et vous ne pouvez continuer de le voir sans contribuer à l'entretenir dans le péché, sans vous rendre suspect de ses crimes, sans devenir coupable des effets du scandale qu'il donnera. Peut-être un reste de pudeur contraindrait plusieurs personnes scandaleuses à réformer leur vie, si on avait assez de courage et de fidélité pour se retirer de leur compagnie et pour n'avoir plus de commerce avec elles. Cet éloignement leur ouvrirait les yeux, et leur ferait connaître l'horreur qu'elles doivent avoir d'une conduite dont personne ne peut supporter l'infamie; leur cœur se soulèverait contre une corruption dont l'odeur même est insupportable à ceux qui les approchent. Vos visites leur font croire qu'elles ne sont pas si décriées, puisque vous n'appréhendez pas de les voir, et que l'infection n'est pas si grande, puisque vous ne la sentez pas, et qu'au moins vous n'en faites rien paraître. C'est une raison que S. Paul apporte pour nous presser de nous en retirer : N'ayez point de commerce avec celui qui mène une vie déréglée, afin qu'il rougisse d'une conduite dont l'infamie éloigne de lui ceux qu'il croyait être ses meilleurs amis. Que la honte guérisse un esprit qui considère moins Dieu que les hommes, et que l'affront et le déplaisir d'être abandonné des hommes lui apprennent à craindre d'être éternellement séparé de Dieu.

Il est impossible que vous ne perdiez votre réputation, si vous conti-

nuez de fréquenter une mauvaise compagnie. Car enfin, le moyen que le monde croie que vous haïssez des vices que vous voyez si souvent et de si bon œil? Le moyen qu'il juge qu'ils vous déplaisent, puisque vous aimez mieux exposer votre réputation que de vous abstenir de voir ceux qui font une profession publique de les commettre? Le moyen que votre santé ne soit pas suspecte, quand on sait que vous allez si souvent et que vous demeurez si longtemps dans un lieu contagieux et avec des personnes infectées? Vous n'êtes pas peut-être un libertin, plongé dans des débauches honteuses, comme celui que vous hantez; mais vous donnez occasion, dit S. Chrysostôme, de croire que vous y êtes livré; vous scandalisez votre prochain, et vous êtes cause qu'il vous juge aussi méchant que ceux que vous fréquentez.

Quelles sont ces suites, et que peut-il arriver de ces scandales? Ces scandales seront cause que plusieurs prendront, comme vous, la liberté de voir les méchantes compagnies, mettront l'honneur et la conscience sous les pieds, comme vous; en attireront d'autres, comme vous; leur persuaderont de sacrifier leur réputation à leur plaisir, comme vous; ils seront cause que les uns et les autres se perdront et qu'ils en perdront d'autres, comme vous; que vous répondrez à Dieu de leur perte et de la vôtre, puisqu'ils ne se sont égarés qu'en vous suivant, et que Dieu vous avait défendu de leur montrer ce chemin de perdition par votre exemple.

Un arbre produit le même fruit que la branche entée sur une des siennes, et vous produisez les mêmes méchants effets avec les mauvaises compagnies que vous hantez. Vous en serez donc puni avec ces méchantes compagnies. La justice punit ceux qui accompagnent les voleurs, quoique les nouveau-venus n'aient peut-être encore rien pris: elle ne les punit pas à cause qu'ils avaient dessein de voler, car les lois humaines ne punissent pas d'ordinaire la seule volonté de commettre le crime; la justice les punit parce qu'ils aidaient en effet à voler, que leur présence seule effrayait les passants et rendait les voleurs plus hardis. Vous êtes en mauvaise compagnie; et, quand vous n'auriez pas commis les mêmes crimes, vous contribuez à les faire commettre par l'assurance que vous donnez aux coupables, et par le scandale que vous donnez à ceux qui vous connaissent. (*Le même*).

[Difficile de converser avec les hommes sans offenser Dieu]. — Qu'il est difficile de converser avec les hommes sans offenser Dieu et sans blesser la conscience! Il faut être un homme parfait, dit S. Jacques, pour ne point pécher en parlant. Mais aussi, ajoute-t-il, celui qui ne peut gouverner sa langue se trompe lui-même, s'il croit être un véritable chrétien. « Je n'ai jamais été parmi les hommes, disait un ancien, que je n'en sois revenu moins homme, » c'est-à-dire moins homme de bien. N'est-il pas vrai que vos conversations sont la matière la plus ordinaire de vos confessions?

C'est donc sur quoi nous devons veiller particulièrement et être davantage sur nos gardes.

Il y a plusieurs défauts à éviter dans la conversation, mais le plus ordinaire est l'inutilité. Car quel est le sujet de l'entretien de la plupart des femmes, même de celles qui passent pour dévotes? Des bagatelles, de vrais riens. Y parle-t-on jamais de Dieu? on passerait pour ridicule. Rien fait-il mieux comprendre la corruption des chrétiens? rien nous doit-il mieux faire sentir combien nous aimons peu Dieu? Si nous vous aimions, mon Dieu! nous penserions souvent à vous, et si nous y pensions, nous en parlerions: si vous n'êtes point dans notre bouche, c'est que vous n'êtes point dans notre cœur. Et comment y pourriez-vous être? comment pourriez-vous vous y accorder avec le monde qui y règne? mais, si les conversations inutiles sont à condamner, que sera-ce de celles qui sont dangereuses et criminelles, qui sont remplies de vains discours ou de paroles médisantes et impures?

Quelle est la matière la plus ordinaire de l'entretien des plus honnêtes gens, de ceux qui passent pour les moins déréglés? Tout y roule sur l'estime des richesses, des honneurs et des plaisirs. Sur ces principes, on y débite une infinité de maximes contraires à l'Évangile, et par conséquent fausses, sans que personne se récrie. Si quelqu'un avançait des propositions contraires aux vérités spéculatives de l'Évangile, pour peu qu'on eût de sentiment de religion, on s'élèverait contre une telle impiété; mais qu'on débite des maximes contraires aux vérités morales de l'Évangile, on y applaudit: et après tout, sont-elles moins de la foi? Cependant, un chrétien qui n'aurait point d'autres défauts à se reprocher dans ses conversations se saurait bon gré, et croirait qu'on lui en devrait tenir compte; mais n'en rendra-t-il point compte lui-même devant ce tribunal rigoureux où l'on jugera même les paroles oiseuses?

N'est-il pas encore plus déplorable de voir des chrétiens profaner, par des discours malhonnêtes et impurs, une langue si souvent teinte du sang de Jésus-Christ? de voir des femmes qui ont la pudeur et la modestie pour partage, et qui se disent chrétiennes, souffrir dans les autres des paroles libres et équivoques, les exciter par le plaisir qu'on s'aperçoit qu'elles y prennent, et se les permettre même? On compte pour rien ces paroles; on traite cela d'enjouement: et cependant l'Apôtre les met parmi les péchés qui nous bannissent du ciel; et cependant elles souillent la conscience de ceux qui les disent, et perdent souvent les âmes de ceux qui les entendent! Hélas! à combien de jeunes personnes une parole équivoque, une parole impure, a-t-elle fait perdre l'innocence! Cette parole équivoque fait naître une mauvaise pensée; une mauvaise pensée est suivie d'un mauvais désir, et un mauvais désir fait périr une âme en la rendant criminelle: quel cruel enjouement, qui aboutit à perdre des âmes que Jésus-Christ a rachetées de son propre sang! Malheur à vous, si vous y avez quelque part! si vous ne le pleurez maintenant, quelles larmes ne

vous faudra-t-il pas verser un jour! (Le P. Nepveu, *Réflex. chrétiennes*).

[Conversation honnête et chrétienne]. — Pour bien converser, il faut un grand sens, qui discerne ce qu'il faut dire et ce qu'il faut faire, selon les circonstances des temps, des lieux et des personnes: car, quand même la chose serait belle de soi, ce n'est pas un grand ornement de discours quand elle n'est pas dite en son temps; comme les vases les plus riches ne sont pas tant des ornements de cabinet qu'un embarras, quand ils ne sont pas mis à leur place. Il faut de la bonté pour se rendre égal à ceux qui conversent avec nous, sinon quant à la condition, au moins dans la familiarité. Il faut de l'honnêteté dans les actions et dans les paroles, parce que, si nous conversons en hommes, nous respectons les yeux et les oreilles de ceux qui sont avec nous; si nous conversons en chrétiens, nous devons respecter notre conscience. Il faut une humeur agréable, parce qu'il n'y a rien qui se communique si aisément que l'humeur: si elle est triste, nous attristons les autres; si elle est gaie, nous les divertissons; si elle est plaintive et mécontente, nous leur inspirons notre chagrin. C'est elle qui fait la pluie et le beau temps dans la conversation, et, pour dire tout en deux mots, la conversation demande une familiarité sans bassesse, un respect sans crainte, un épanchement sans indécence, et une honnêteté sans contrainte.

Il faut éviter la manière impérieuse et l'ascendant, parce que cela marque une âme fière, dont on a naturellement de l'aversion. Il ne faut pas y parler d'une manière décisive: car c'est ôter aux autres la liberté d'examiner et de juger par leurs propres lumières; c'est une domination injuste, capable d'exciter dans nos égaux un désir secret de contredire et de résister, plutôt que de se laisser persuader. Si on ne peut avoir la conformité de sentiments, à cause que ce privilége n'est que pour les grands amis, il faut du moins conserver les devoirs de la civilité humaine, en s'abstenant de contester avec opiniâtreté, et de vouloir l'emporter à quelque prix que ce soit: car il est difficile autrement de conserver la paix, et de ne pas donner occasion à des querelles. On peut raisonner avec ceux qui s'opposent à nos sentiments; mais il faut se donner de garde de témoigner de l'aigreur dans son raisonnement, parce que ceux qui ne sont pas convaincus par nos raisons ne seront pas ébranlés par notre dépit ni par l'éclat de notre voix: et pour l'ordinaire ce ne sont pas tant nos sentiments qui choquent, que la manière de les proposer. Ainsi, quand on voit que la contradition est plus capable d'exciter l'aigreur que la curiosité, un chrétien et un homme honnête doivent s'en abstenir, et réfuter par leur silence ce qu'ils n'ont pu réfuter par leurs raisons. Dans les répréhensions qu'on est quelquefois obligé de faire, il faut éviter un air impérieux, hautain et chagrin, qui ne sert souvent qu'à nous attirer un secret mépris de ceux que nous voulons corriger; et, dans les avis qu'on est obligé de donner, il ne

faut jamais mêler de raillerie piquante, qui fait qu'on les reçoit en mauvaise part. (*La conduite du Sage*, ch. 12).

Comme les personnes vertueuses avec lesquelles on lie conversation n'exigeront jamais rien de nous qui soit contraire à notre devoir, nous ne pouvons avoir pour elles qu'une complaisance innocente, et nous ne devons pas appréhender de déplaire à Dieu en nous conformant à des compagnies qui n'ont point d'autre prétention que celle de lui plaire. Mais, dans les conversations indifférentes avec les personnes que le hasard nous fait rencontrer, la complaisance chrétienne ne s'étend point jusqu'aux paroles et aux actions qui déplaisent à Dieu. Une compagnie s'entretient aux dépens du prochain, on déchire l'absent, on le condamne sans l'entendre; une compagnie s'entretient de discours libres, peu honnêtes ou tout-à-fait impies: nous ne pouvons pas témoigner de la complaisance dans ces occasions, sans trahir notre conscience et la fidélité que nous devons à Dieu; nous ne pouvons pas nous abandonner à des jeux excessifs, dans des parties de débauches, sans abandonner le parti de Dieu, et cette facilité est indigne du nom de complaisance, qu'elle déshonore quand elle le prend. (Anonyme).

[Compagnies mondaines]. — Le monde, que le Fils de Dieu a maudit et réprouvé, où se trouve-t-il, que dans ces compagnies et ces assemblées où le méchant devient pire, et où le juste est tenté de se corrompre; dans ces assemblées où paraissent en triomphe la mollesse et le luxe, où, sous un extérieur honnête, se disent des mots équivoques et à double sens; où toute l'occupation n'est que de plaire, et de se faire distinguer par quelque endroit; où la réputation la mieux établie n'est pas sans flétrissure, ni l'innocence la plus pure sans tentation? Ce sont ces compagnies qu'un chrétien doit éviter, s'il veut éviter les malédictions du Fils de Dieu: car vouloir accorder la profession du christianisme, ou, ce qui est encore plus injuste, la dévotion même, avec la fréquentation de ces compagnies et des personnes de ce caractère, c'est se faire de nouvelles maximes et un nouvel Évangile. (*Dictionnaire moral*).

Les gens de piété même traitent souvent des affaires de Dieu d'une manière tout humaine. On les commence assez par le mouvement du Saint-Esprit; mais on les continue et on les finit par les mouvements de la nature; on s'y recherche, et on veut être écouté; on veut être applaudi, on veut que ses sentiments prévalent; et il n'y a rien de plus ordinaire que de voir des entretiens de piété devenir des contestations, ou dégénérer en conversations inutiles, vaines et curieuses. C'est ce qui a fait que le prophète s'est observé de si près, et qu'il s'est quelquefois abstenu de parler des choses saintes: *Obmutui, et silui à bonis.* (L'Abbé de la Trappe, *Devoirs de la vie monastique*).

[Danger des mauvaises compagnies]. — Les personnes d'une complexion faible ne s'exposent pas à tous les climats; ceux dont le poumon est altéré appré-

hendent de respirer un air trop subtil: et nous, qui portons la grâce dans un vase fragile, qui connaissons notre faiblesse par une suite d'expériences, qui ne sommes jamais sortis d'une compagnie comme nous y sommes entrés, nous irons partout, entendrons tout, parlerons de tout, et croirons conserver notre innocence, pendant que les vertus les plus robustes sont énervées? Erreur, abus tout visible! Nous nous engageons avec imprudence: nous nous comporterons avec lâcheté; nous n'en sortirons enfin qu'avec confusion. (*Actions chrétiennes, par le* P. Simon de la Vierge).

[Fruit spirituel]. — Une conversation particulière est quelquefois plus touchante et plus profitable qu'une prédication fort animée. C'est là qu'une personne prend pour elle-même ce que vous lui dites, parce que vous ne parlez point à d'autres; et c'est là que, n'étant point sur ses gardes, un discours auquel elle ne s'attendait pas est un coup de flèche imprévu qui lui pénètre le cœur; outre que la conversation, étant plus douce et plus complaisante, s'insinue plus agréablement dans l'esprit: car nous voulons être ménagés, et nous nous laissons gagner à la douceur.

Il faut que nous parlions aux hommes comme Dieu a coutume de nous parler à nous-mêmes: *Si quis loquitur, quasi sermones* Dei. (I Petri, 4). — Or, quand Dieu nous parle au cœur, c'est en particulier, et de quelque chose qui nous touche personnellement; c'est à l'improviste, et toujours avec attrait, lors même qu'il nous fait des reproches et des menaces. Si la parole de Dieu, comme l'expérience le montre, est si puissante dans un bon livre, combien sera-t-elle plus animée dans la bouche d'un homme de bien? S. Paul nous le fait entendre par la liaison de ces paroles: *Sermo* Dei *vivus et efficax*. Cette divine parole est comme sans âme sur le papier; mais la voix lui donne de la vie et de la force.

Fuyez particulièrement les entretiens qui blessent la charité, que Jésus-Christ nous a tant recommandée, et ceux qui peuvent lui donner la moindre atteinte. La contradiction douce et modérée sert quelquefois à entretenir la conversation, qui sans cela viendrait à languir; mais, quand on se pique de l'emporter, et qu'au défaut de la raison, le cœur s'aigrit et la voix s'élève jusqu'à dire quelque chose de désobligeant, c'est ce qui est indigne d'un homme sage, et ce que le Saint-Esprit a traité de folie: *Labia stulti miscent se rixis, et os ejus jurgia provocat* (Prov. xviii, 6). Imitez donc les Apôtres, qui parlaient selon que le Saint-Esprit les faisait parler, et, ne vous contentant pas d'éviter les mauvais discours, ayez soin d'en introduire de bons.

Les saints et les personnes vertueuses ne doivent pas toujours s'éloigner du reste des hommes: car ils sont le sel de la terre pour empêcher la corruption, et la lumière du monde pour en dissiper les ténèbres. Il y a dans la conversation bien des discours inutiles; mais aussi il y a dans la retraite un silence dont on doit rendre compte à Dieu, comme des paroles, parce que la conversation est l'un des plus puissants moyens d'attirer le

prochain au service de Dieu et de l'animer à la pratique de la vertu. Il faut donc, entre ces deux extrémités, prendre un certain tempérament, où Dieu soit glorifié; il faut monter sur la montagne pour converser avec lui, mais il en faut descendre pour traiter avec les hommes; il faut enfin imiter Moïse, qui levait le voile de dessus son visage quand il traitait avec Dieu, et qui l'abaissait quand il traitait avec les Israélites, par condescendance à leur faiblesse, parce qu'ils ne pouvaient soutenir l'éclat qui sortait de sa face et de ses yeux. (Le P. Dozenne, *Morale de J.-C.*).

[Conversation avec les femmes]. — Les jeunes gens se sont mis aujourd'hui sur un certain pied de libertinage, qu'ils n'ont presque plus d'honnêteté pour le sexe, et ne gardent presque plus de mesure. Ils n'ont plus cet air de civilité, d'honnêteté et de respect avec lequel on traitait autrefois les femmes; ils en usent au moins pour la plupart d'une manière tout opposée. Car ils n'épargnent point la pudeur du sexe; ils les traitent cavalièrement; ils se piquent d'être libres avec les filles; on les voit, insolents en actions et en paroles, dire et faire des choses dont ils devraient rougir eux-mêmes, s'ils avaient un peu de christianisme. De sorte que la sagesse d'une fille chrétienne et vertueuse est de fuir avec soin ces personnes d'un caractère si malhonnête, et la prudence d'une mère chrétienne est d'éloigner tous ceux qui deviennent suspects par des conversations et des visites trop fréquentes.

On peut converser avec les femmes qui ont une piété solide, une conversation douce et agréable; qui sont des académies célèbres de vertu, comme S. Jérôme parle de S. Paul, et S. Pierre dit que la bonne et louable conversation des dames était nécessaire pour le progrès de l'Évangile: mais il faut y apporter de la modération.

Je ne dirai point que ces manières trop libres et trop enjouées soient entièrement opposées à la modestie chrétienne, que l'Apôtre recommande aux personnes du sexe; mais je dirai que l'entêtement où elles sont, pour la plupart, de se persuader qu'elles ne seraient jamais recherchées en mariage, si elles n'allaient, pour ainsi dire, rechercher ceux qui les doivent prévenir, que cette mauvaise opinion trahit bien souvent leur fortune, parce que, pour n'être pas assez rares, on les estime trop communes; et, quelque retenue qu'on ait à porter un jugement sur leur manière d'agir, le peu de scrupule qu'elles se donnent de prendre toutes sortes de libertés les fait passer, dans l'esprit des personnes de bon sens, pour des personnes licencieuses et pour des libertines. En effet, l'expérience fait voir que ces filles riantes et coquettes, qui prennent le grand air, qui sortent souvent, qui aiment le grand jour, qui cherchent les compagnies, les régals, les tête-à-tête, les cadeaux, qui souffrent qu'on leur en conte, sont ordinairement plus poursuivies qu'elles ne sont recherchées, qu'on les flatte plus qu'on ne les estime. On les loue en public, et on les blâme en secret; on s'en moque, on s'en divertit, et elles deviennent la fable du public et le jouet de tout le monde. Car, quand même elles seraient sages, le monde

est fait de telle manière, qu'il n'estime que ce qu'il voit rarement; et, dès le moment qu'une personne fréquente souvent, on se familiarise, et on passe, comme on dit, de la familiarité au mépris. (Fénelon, *De l'éducation des filles*).

[Prudence]. — Il faut apporter bien des soins pour nous tenir en garde, dans les conversations, contre ceux qui nous poussent, qui nous aigrissent, et qui disent des choses capables d'allumer le feu de notre colère. Quand on se trouve donc embarqué avec des gens bizarres, qui ne gardent point de mesure, et qui nous disent en face des choses très-choquantes et dures à digérer, il faut se retrancher dans le silence, et le meilleur parti, c'est de ne point répondre à des gens si déraisonnables. Ceux qui nous outragent, qui nous traitent brutalement, souhaitent qu'on leur réponde avec dépit; le silence qu'on affecte alors les désespère, et ils ne peuvent empêcher que leur chagrin ne paraisse; ils font tout ce qu'ils peuvent pour nous aigrir et nous faire parler : mais la meilleure méthode pour les déconcerter, c'est de ne rien dire et de les abandonner à leur emportement. Cette fierté les désarme, et leur fait connaître qu'on les néglige ou qu'on les méprise : mais, si vous vous engagez à répondre, ils croient que vous êtes défait.

Ceux qui veulent élever leurs enfants en pères vraiment chrétiens doivent avoir grand soin d'éloigner tous les obstacles à la vertu. Or, ils ne peuvent ignorer que la fréquentation des compagnies libertines est le plus grand et le plus pernicieux de ces obstacles; ils doivent donc les en séparer absolument, et les en retirer avec toute l'autorité que Dieu et la nature leur ont donnée sur leurs personnes et sur leur conduite, et user du même pouvoir sur ces enfants, que si, par une imprudence ou par caprice, ils voulaient se mêler parmi des pestiférés, ou s'exposer à une grêle de flèches, puisqu'il est constant que les mauvaises compagnies ne sont pas moins dangereuses et contagieuses qu'un hôpital de pestiférés aux personnes saines. Il s'en trouve cependant d'assez barbares pour les abandonner à ces dangereuses et pernicieuses compagnies, sous espérance de les en retirer, ou par un mariage, ou par une charge, ou par quelque emploi qui leur donnera assez d'occupation : sans faire réflexion qu'ils les laissent frapper plus dangereusement de la contagion des vices, et recevoir des plaies plus profondes, qui deviennent incurables dans la suite. (S. Ambroise, *Offices. V*).

[Éviter les mauvaises compagnies]. — Pour ce qui regarde le choix des compagnies que nous devons fréquenter, S. Paul nous défend de prendre même notre repas avec les méchants, si ce n'est pour leur faire du bien, de peur d'imiter ou d'approuver leur conduite : mais, si le zèle de leur salut nous oblige de traiter avec eux, la charité nous enseignera le temps et la manière de le faire sans préjudice pour nous et sans scandale pour

le prochain. A l'égard de la familiarité qui rend les conversations plus fréquentes, il n'en faut avoir, autant qu'on peut, qu'avec ceux qui ont pour la vertu les mêmes inclinations que nous : s'il ne s'en trouve point, il sera bon de se rendre honnête, doux, affable à tout le monde, et de n'être familier avec personne. C'est une grande vertu de savoir souffrir et se taire, sans laquelle on ne peut posséder la paix intérieure, qui est surtout nécessaire lorsqu'on est obligé de conférer avec des personnes dont les mœurs, la condition et les manières sont différentes des nôtres. Voir et dissimuler sans cesse des choses qui déplaisent, et qu'on désapprouve avec raison, est une des plus fâcheuses choses de la vie, particulièrement pour les gens de bien, lorsque Dieu les attire à lui, et qu'il les élève par la communication de son esprit, au-dessus des sentiments humains et des vues grossières de la chair et du sang. (*Souffrances de Notre-Seigneur*).

[Vanité dans la conversation]. — Si l'on faisait une sérieuse attention à tout ce qui se dit de froid, de vain et de puéril dans les entretiens ordinaires, on aurait honte de parler ou d'écouter, et on se condamnerait peut-être à un silence perpétuel, qui serait une chose pire dans le commerce que les discours inutiles. Il faut donc s'accommoder à tous les esprits, permettre quelquefois le récit des fausses nouvelles, les vagues réflexions sur le gouvernement présent, et le débit des beaux sentiments qui reviennent toujours les mêmes, en étudiant le temps et l'occasion de faire entrer quelque discours plus utile, ou de ramener les entretiens les plus différents à quelque conclusion instructive et salutaire, qui est proprement l'art de converser chrétiennement. (La Bruyère, *Caractères*).

[Conversations dangereuses]. — Si un ministre de la parole de Dieu crie contre ce désordre ou s'élève contre ces conversations dangereuses, on le prend pour un homme qui vient d'un autre monde, qui s'effarouche de son ombre, et on traite ces familiarités et ces privautés de bagatelles. Que je dise à cette dame qu'elle s'expose au péril. « Moi ! me dira-t-elle, j'en suis bien éloignée; on m'arracherait plutôt la vie qu'un consentement qui me déshonore : c'est mon parent, c'est mon ami, pour lequel je n'ai que des sentiments d'honneur. » Vous le dites, vous le pensez, et peut-être vous est-il impossible de n'avoir pas ces sentiments : car enfin, on ne passe pas aisément d'une extrémité à l'autre. Il y a en nous un certain naturel de pudeur, qui ne se perd que par un certain enchaînement de péchés : ce n'est d'abord qu'honnêteté, que civilité, complaisance, amitié, bienséance. Mais quand David, aussi saint que vous, allait se promener sur la terrasse de son palais, avait-il dessein de tomber dans l'impureté ? Et cependant cette légère occasion, fournie par hasard, fut suivie d'un adultère ; et si je vous disais tout ce que les historiens nous apprennent des suites de ces conversations familières, vous frémiriez d'horreur.

Les pécheurs, dans l'Écriture, sont comparés à deux sortes de sépul-

cres. Les uns sont appelés des sépulcres blanchis : *Sepulchra dealbata* : ce sont les hypocrites, qui ont de belles paroles et de mauvaises affections. Mais les autres sont comparés à des sépulcres ouverts : *Sepulchrum patens est guttur eorum*. Ce sont ceux qui ne profèrent que de mauvaises paroles, dont la bouche est plus sale et plus corrompue que des sépulcres ouverts. Du moins, dit Origène, il reste aux premiers quelque espèce de pudeur; ils sont impurs, mais ils cachent tellement leur corruption, que l'infection qu'ils contiennent ne passe point à d'autres : ce sont des sépulcres fermés ; on ne sent point l'odeur des cadavres qu'ils renferment. Mais les seconds veulent communiquer leur corruption à ceux qui les approchent; ils versent le poisson à pleine bouche dans leur conversation, et se familiarisent tellement avec les paroles impures, qu'ils les débitent, sans honte, à tous ceux qui les veulent écouter.

Quoique ces obscénités, ces paroles et ces impudiques entretiens soient moins criminels que les actions, ils sont néanmoins de grands péchés. J'appelle obscénités ces galanteries, ces mots nouvellement inventés pour exprimer les démarches d'un impudique, ces portraits des mondains et des efféminés du siècle, ces poésies tendres, ces mots à double entente : tous ouvrages que la cupidité écoute avec plaisir, que la cupidité fait apprendre, et qu'une bouche impure récite avec passion et exprime avec vivacité dans les conversations : ouvrages, dis-je, trop funestes, qui portent la mort dans les âmes et les rendent impures, aussi bien que celles qui les conçoivent. La langue est comme le canal dont l'esprit se sert pour corrompre le cœur des hommes. Les paroles qu'un impudique a une fois proférées allument ensuite peu à peu une flamme dans le cœur de ceux qui les ont écoutées, et qu'on ne peut éteindre qu'avec un torrent de larmes. Pernicieux commerces de la langue avec le cœur et l'esprit, qui ne sont, ce semble, d'intelligence que pour nous faire périr avec plus de facilité ! malheureuse intelligence, dont nous ne ressentons que trop les funestes effets ! (Anonyme).

Fuyez le commerce de ces hommes dévoués au mal, qui n'ont que leurs passions pour guides : les discours qu'ils tiennent, les exemples qu'ils donnent, les actions qu'ils font, mineront bientôt la délicatesse de votre conscience. Si vous vous laissez gagner par leurs caresses empoisonnées, et si vous n'avez pas la force de .rompre une société aussi funeste, vous aurez bientôt la complaisance de faire tout ce qu'ils font : c'est mettre votre vertu à une épreuve trop dangereuse. Pour peu que vous les pratiquiez, votre expérience vous apprendra bientôt de quoi ils sont capables. Les fourberies, les violences, les perfidies, les trahisons, les plus grands crimes, ne leur coûtent rien, et ils vous engageront malgré vous à être complices de leurs désordres : ils ne garderont point de mesure dans leurs emportements, sans avoir nul égard pour les bienséances, sans se soucier de leur réputation, sans chercher même des prétextes pour sauver les apparences, et pour pallier les injustices.

Quelle vertu ne faut-il pas avoir pour ne pas suivre des exemples qu'on a toujours devant les yeux ! Le penchant de la nature corrompue nous porte à imiter plutôt le mal que le bien : quand ce penchant est fortifié par les mauvais discours et par les mauvais exemples de ceux que nous fréquentons, on se sent comme entraîné, sans qu'on puisse résister à ce torrent. Voilà la source de tant de malheurs où se plonge une jeunesse inconsidérée, qui ne s'aperçoit de son désordre que quand il n'y a plus de ressource, parce que la voie des méchants est pleine de ténèbres; ils vont d'abîme en abîme et de précipice en précipice, sans connaître leur égarement; au lieu que les gens de bien marchent dans une voie lumineuse, où ils n'ont point à craindre de s'égarer. (Bellegarde).

[Conversations enjouées; et trop libres]. — Il est d'une extrême importance d'éviter ces sortes de conversations où le cœur s'épanche par excès, l'intérieur se dissipe, la concupiscence s'allume. Bien qu'alors on ne s'aperçoive d'aucun danger, néanmoins on n'ira pas loin sans ressentir de très-mauvais effets : car, à la première occasion, la nature, qui est déjà comme préparée au mal par cette conversation libre et enjouée, succombera bien plus aisément. Ainsi, l'on tombe peu à peu dans un abîme de maux, dont on a bien de la peine à sortir, rien n'étant plus rare et plus difficile que de revenir de ces sortes d'égarements, et de rompre des habitudes dans lesquelles on a malheureusement vieilli durant le cours de plusieurs années. Il importe donc infiniment de fuir les commencements d'un mal qui a de si fâcheuses suites. (Fléchier. *Panégyrique de Ste Madeleine*).

[Avis aux jeunes gens]. — Qui me donnera des paroles assez puissantes pour faire comprendre combien les mauvaises compagnies sont un grand obstacle au salut, et pour mettre clairement devant les yeux la multitude de jeunes gens qui se perdent tous les jours par la fréquentation des méchants? C'est là le piége où le démon attend ordinairement la jeunesse; et, quand il ne peut les perdre par le défaut d'instruction, par l'indulgence des parents ou par l'indocilité de leur esprit, par l'inconstance ou par la honte de faire le bien, il les pervertit par la fréquentation des personnes vicieuses. Leurs discours et leurs exemples lui servent d'instrument pour corrompre les plus saints, et pour renverser l'état d'une bonne conscience; et souvent, par l'un de ces moyens, il a jeté dans d'étranges désordres des âmes qui avaient presque ignoré le péché, et qui avaient conservé la vertu parmi les plus dangereuses tentations. O Dieu ! est-il possible que cet ennemi des hommes ne trouve point d'instrument plus puissant pour perdre les hommes que les hommes mêmes, et qu'il faille que les hommes lui servent de ministres pour lui faire exercer contre leurs propres frères la rage qu'il a conçue contre eux ! Je ne sais lequel des deux je dois déplorer davantage, ou ceux qui contribuent par leurs discours et par leur exemple à la perte des autres, ou ceux qui se

laissent pervertir par eux, faute de les fuir et d'éviter leur conversation plus que celle des pestiférés.

Les personnes dont la conversation est si pernicieuse à l'innocence des autres ne sont-elles pas bien misérables, de perdre ceux pour qui Jésus-Christ est mort, et, comme si ce n'était pas assez qu'ils se damnent eux-mêmes, d'être encore la cause de la damnation de leurs propres frères, d'être les auteurs de leur dépravation et des péchés qu'ils commettent, d'être les instruments de la malice du démon, et de faire par eux-mêmes le propre office de cet ennemi de Dieu, qui est de pousser les hommes au péché et de les précipiter dans les enfers. Malheureux Caïn! vous répondrez de l'âme de vos frères; la voix de leur sang que vous avez répandu, c'est-à-dire de leur salut que vous avez perdu, crie à Dieu vengeance contre vous; il le recherchera de votre main; vous lui en rendrez compte, âme pour âme: *Sanguinem ejus de manû tuâ requiram.*

D'un autre côté, n'est-ce pas un aveuglement déplorable que celui de ceux qui se laissent pervertir par la conversaton des méchants? Car ce n'est pas faute d'avoir été souvent avertis qu'il n'y a rien de plus dangereux que les mauvaises compagnies, que c'est l'écueil de la vertu. Tant de personnes font des naufrages irréparables, et souvent même après en avoir fait l'expérience par elles-mêmes! Après cela, ne pas se garder de ce précipice, aller librement et sans crainte dans ces compagnies qu'ils devraient fuir comme la mort, ô Dieu! quel aveuglement! O amitié, s'écrie S. Augustin, trop ennemie du bien des âmes! ô aveuglement d'esprit qui fait faire le mal par la seule imitation, et pour complaire aux autres! (Gobinet, *Instruction de la jeunesse*).

[Des conversations pieuses]. — Ceux qui aiment le Fils de Dieu reçoivent ordinairement trois dons signalés du Ciel: le premier est de parler à Dieu, le second d'écouter Dieu, et le troisième de parler de Dieu. Si vous ne vous plaisez pas à parler du Sauveur, c'est un signe manifeste que vous avez peu d'amour pour lui: car la bouche parle de l'abondance du cœur; les hommes parlent volontiers de ce qu'ils aiment, et réciproquement ils prennent plaisir qu'on leur parle de ce qu'ils ont continuellement dans la pensée. S. Augustin, racontant le discours qu'il eut avec sa mère touchant la félicité des saints, dit que cette conférence le combla d'une si grande joie, que tout ce qu'il y a de charmant et d'agréable dans le monde ne lui semblait digne que de mépris. C'est une promesse qu'a faite le Fils de Dieu, qu'en quelque lieu que deux ou trois personnes assemblées en son nom se rencontrent, il se trouvera au milieu d'elles. C'est ce qui arriva effectivement à deux de ses disciples qui allaient à Emmaüs: comme ils s'entretenaient, sur le chemin, de la passion du Sauveur et de sa résurrection, il se joignit à eux, et remplit leur cœur d'une si douce consolation, qu'ils s'entredisaient au retour: *Nonne cor nostrum ardens erat in nobis, dùm loqueretur in viâ?*

Le Fils de Dieu étant venu sur la terre pour traiter avec nous des choses divines et pour décrier les maximes du monde, il lui eût été messéant de parler d'autre chose : son origine était du ciel, ses paroles devaient donc être toutes célestes ; son office était de sauver les âmes, de les retirer du chemin de perdition, et de leur apprendre celui du ciel ; ses discours devaient donc être proportionnés à son emploi. Il est la parole du Père éternel et l'image de ses perfections : de quoi nous devait-il donc parler, que des grandeurs de son Père et de l'honneur que nous lui devons ? Je suis entré au monde, Dieu m'a mis dans son Église pour rendre témoignage à la vérité : je ne dois donc point m'éloigner de ma fin, ni m'occuper ni m'entretenir des vanités du monde. Il est messéant à un chrétien, qui est né du Saint-Esprit, de se plaire à des entretiens inutiles : il n'est point un homme du monde, il ne doit donc point parler le langage du monde. Il est encore plus messéant à un religieux, qui est tout dévoué et consacré au service de Dieu, de le faire ; tout doit être divin en sa personne ; tout y doit respirer la sainteté, jusqu'à la moindre parole.

Si votre état vous oblige à converser parmi les hommes, entrez, à la bonne heure, dans le commerce du monde ; mais ne vous mêlez pas avec les gens du monde, ne prenez pas leur esprit, ne suivez pas leurs manières de vie. *Non utiquè transire in Ægyptum criminosum est, sed transire in mores Ægyptiorum,* dit S. Ambroise. Ce n'est pas un crime de passer en Égypte, mais c'est un crime de passer dans les mœurs des Égyptiens. Moïse alla en Égypte, et ne s'y perdit pas, parce qu'il ne se mêla point parmi les Égyptiens, et ne se laissa point corrompre par leurs exemples et par leurs discours. (Le P. Nouet, *Méditations*).

[Des visites]. — Il y a trois sortes de visites ordinaires parmi les gens du monde. Les unes sont nécessaires, pour des affaires de conséquence, les autres de bienséance, telles que celles des amis et des proches ; et les autres celles que l'on fait pour passer le temps. Je n'ai rien à dire des premières, qui sont souvent indispensables, ou bien auxquelles la charité nous engage. Celles qui sont de bienséance doivent être rares, courtes, utiles et modestes. Pour ce qui est des troisièmes, il faut absolument les retrancher, et ne pas être du nombre de ces personnes qui passent une grande partie de leur vie à recevoir et à rendre des visites, comptant pour rien la perte du temps, qui ne leur a été donné que pour travailler à leur salut. Que gagnerez-vous à visiter ? on ne voit presque dans les compagnies que de mauvais exemples, on n'y entend que de mauvais discours. N'y a-t-il point, dans ces visites et dans ces conversations, de danger pour l'innocence ? L'exemple est puissant, la nature est fragile. Comment résisterez-vous au torrent de la coutume et de l'exemple ? Avez-vous assez de résolution pour empêcher les médisances, pour arrêter les mauvais discours, et pour en substituer de bons ? qui pourra vous souffrir dans les compagnies, si vous ne pouvez rien souffrir ? et en conscience

pouvez-vous souffrir que Dieu soit offensé en votre présence? (Anonyme).

[Jeunes filles].—Ce soin doit être d'autant plus grand, que tout parle dans une conversation, la contenance, le geste, les regards, les habits ; et tout y est à craindre. Un jeune homme lie une conversation avec une personne d'un autre sexe : il en loue la beauté ou l'esprit; il lui dit des paroles équivoques, mais qui, tout équivoques qu'elles sont, signifient beaucoup de choses; il sonde de quel côté elle penche; il chante auprès d'elle; il lui applique les mots de ses chansons, et lui fait connaître par mille signes ce qu'il n'oserait lui dire à découvert : *Loquitur nutibus, et quod metuit dicere significat affectibus.* Cette fille, quelque sage et modeste qu'elle soit d'abord, commence à s'apercevoir qu'elle a quelque avantage au-dessus des autres, et en recevant, quoique froidement, les compliments qu'on lui fait, elle s'en sert comme d'autant de preuves pour se persuader qu'elle est belle. De-là vient ce soin de s'ajuster, pour plaire davantage et se faire remarquer dans les compagnies; de-là cette affectation d'avoir beaucoup d'ornements ; ce soin de se parer, de se poudrer, etc.

Apprenez de-là, pères et mères, que vous répondrez un jour, au jugement de Dieu, de ces libertés que vous donnez à vos enfants de voir toutes sortes de compagnies. Vous dites que vous ne laissez aller cette fille qu'avec ses parents ; mais prenez-vous garde si ces parents n'ont point l'esprit du monde, et si ils n'entretiennent pas de dangereuses habitudes? Ste Thérèse dit que peu s'en fallut qu'elle ne se perdît en la compagnie de sa cousine-germaine. Sa mère lui pouvait honnêtement refuser l'entrée de sa maison ; mais, parce que cette cousine aimait la galanterie, elle avoue que, sans une grâce particulière du Ciel, elle se serait pervertie avec elle. (Le P. de la Colombière.)

[Examen personnel]. — Dites moi, s'il vous plaît: dans ces grandes compagnies, dans ces longues conversations que vous avez avec certaines gens, avec des hommes et des femmes qui ne songent qu'à se divertir et à passer le temps agréablement, avez-vous quelquefois passé un jour tout entier sans faire quelque détraction, ou du moins sans en entendre, sans vous divertir aux dépens de votre prochain, ou sans prendre plaisir aux railleries qu'on en a faites? Je ne parle point des mauvais désirs que vous avez inspirés aux autres, et dont les soins que vous prenez de plaire, de vous habiller à votre avantage, ne vous rendent que trop coupable; mais oseriez-vous dire que vous avez toujours rapporté des assemblées un cœur aussi chaste, aussi libre, une imagination aussi pure, que vous les aviez portés? O Dieu! peut-on douter qu'il est difficile de vivre innocemment dans ces compagnies où l'on voit que toutes les difficultés qui peuvent s'opposer à l'innocence sont visiblement rassemblées. (*Le même*).

[Assemblées mondaines]. — Les assemblées des gens du monde sont le grand

théâtre du luxe et de tout ce qu'on appelle mondanité. Chacun y joue chaque jour son rôle, et il y en a peu de ceux qui y assistent, qui n'y soient joués. Tel croit y être l'admiration du cercle, qui lui fait pitié. La dissimulation y prend le nom de bienséance; à la faveur de cette politesse étudiée dont chacun se pique, une assemblée devient une vraie comédie, d'où chacun sort très-satisfait de soi-même et toujours mécontent d'autrui. Là règnent un luxe poli, qui devient tous les jours plus contagieux; un raffinement de plaisirs qui est si fort du goût de tout le monde, une vie molle, autorisée par l'exemple, un air mondain qui impose; là règnent ces maximes du monde, si contraires à celles de Jésus-Christ; là toutes les passions s'insinuent doucement dans le cœur et le corrompent. Et certes, quelle vertu à l'épreuve de tant de piéges? Quelle innocence persévérera au milieu de tant de périls?

Rien de plus fastueux, rien de plus brillant que ces sortes d'assemblées. L'envie que chacun a d'y primer fait qu'on n'oublie rien pour y plaire; l'art s'épuise en ajustements, et le cœur en vains désirs: chacun y va pour se faire admirer. L'esprit du monde, qui préside à ces assemblées, y étale toutes ses maximes, comme autant de lois. Quelque dures et quelque gênantes qu'elles soient, il n'est pas permis d'y trouver à dire. Tout ce qui plaît à cette multitude de mondains qui composent le cercle, en matière de luxe, de spectacle, de divertissement, est reçu comme un oracle. On dirait que le monde est l'idole de l'assemblée, du moins il ne s'y trouve personne qui ne le serve en esclave.

On veut que, parmi tant d'objets, qui plaisent en effet, le cœur, conduit par les yeux, soit assez maître de lui-même pour ne s'y pas attacher! On veut que tout soit innocent dans ces conversations, où tout le discours roule d'ordinaire sur la galanterie, et où l'on ne se fait nul scrupule de mille façons de parler, toutes propres à infecter l'esprit! Tout y est plein d'écueils; l'air même y est contagieux; le poison entre par les oreilles et par les yeux: et qui l'empêchera de pénétrer jusqu'au cœur? Tout y éblouit, tout y tente, tout y séduit. Nul préservatif contre un mal si présent; nul secours, nul remède. On veut que tout soit innocent dans ces assemblées mondaines, et l'on demande froidement quel mal il y a dans ces rendez-vous du beau monde. Ceux qui le demandent ne le savent que trop.

Fussiez-vous né pour la vertu, eussiez-vous eu l'éducation la plus chrétienne, il n'y a point de si heureux naturel, point de si bons principes, que le monde, dans ces assemblées, n'altère bientôt. Il dissipe une âme, il la flatte, il l'éloigne de Dieu, il la corrompt, et, si elle rentre quelquefois en elle-même, c'est pour se voir livrée à de rudes repentirs. Un esprit perverti par les déréglements du cœur, des mœurs corrompues par la fréquentation des libertins, un reste d'éducation de christianisme presque éteint, font regretter à bien des gens ces jours heureux et innocents, où l'âge les éloignait de ces contagieuses assemblées, et où une vie réglée les mettait à couvert de tant de périls.

Si c'est un mal que ces assemblées, que penser de ceux chez qui elles se font? Que n'aura-t-on pas à leur reprocher, et quel compte n'auront pas à rendre ces personnes si obligeantes qui veulent bien se perdre pour procurer aux autres des plaisirs; qui font de leurs maisons des rendez-vous publics de tout ce qu'on appelle beau monde; chez qui à peine ose-t-on se dire chrétien, et d'où toute vertu semble proscrite? Quels piéges ces personnes ne tendent-elles pas à l'innocence, en assemblant chez elles tout ce qui fait naître et nourrit les passions; et qui, faisant de leurs maisons une académie de plaisirs, en font en même temps le théâtre de la plus licencieuse mondanité et l'école du luxe? Ce n'est pas seulement du mal qui s'y fait que ces personnes doivent répondre au souverain Juge: à quels autres désordres leurs assemblées ne donnent-elles pas occasion? Mais, si ces assemblées mondaines ne sont pas pleines de tant d'écueils, elles n'en sont pas moins contagieuses. La seule oisiveté qui y règne ne les rend elles pas illicites? A la vérité, l'innocence n'y est pas toujours attaquée à force ouverte; mais on y est vaincu par la mollesse avant même que de combattre, et l'on peut dire que l'esprit de piété s'y éteint même par la seule inaction. On s'y rend tous les jours pour passer le temps, parce que, dit-on, on ne sait que faire ailleurs: comme si un chrétien, qui a tant de devoirs à remplir, pouvait trouver quelque jour, quelques heures, où il n'ait rien à faire.

Que fait-on dans les conversations qui passent pour les plus innocentes des honnêtes gens? on s'entretient de nouvelles, de ce qui se passe dans une ville, des bruits qui courent, et en un mot de bagatelles. Tantôt c'est une partie de jeu, et tantôt une historiette, qui fait le fond de ces vives et spirituelles conversations. Voilà de quoi s'entretiennent, dans ces assemblées du beau monde, ces gens qui se piquent de bel esprit et de bon goût; ces grands génies qui se flattent d'être seuls les dépositaires du bon sens; ces gens enfin qui traitent de petits esprits les personnes pieuses, et qui regardent en pitié tous ceux qui, plus chrétiens, sont moins oisifs qu'eux. D'ailleurs, c'est la médisance qui soutient la conversation et qui désennuie la compagnie: sans cette pointe, tout languit, et c'est d'ordinaire aux dépens de ceux qui font partie de ces sociétés que les autres s'entretiennent. Le mal et le bien y sont également un sujet de raillerie: tout dépend de savoir donner aux meilleures choses un tour malin, et ce n'est guère que dans cette malignité d'expressions et de pensées que consiste ce bel esprit qui brille dans les conversations.

La religion ne condamne pas toutes sortes d'assemblées et de visites. Il y en a de chrétiennes: il y en a donc qui sont permises; mais elles ne sont jamais telles, dès qu'il y a du danger. Il faut que la charité, ou du moins le devoir d'une obéissance chrétienne, en soit le motif. Les affaires domestiques, et encore moins celles du salut, ne doivent jamais souffrir du temps qu'on y met. Toute assiduité marque quelque attachement dangereux, ou une oisiveté criminelle. Chacun y doit être exemplaire, et se comporter de

telle sorte dans ces visites et dans ces assemblées, qu'on ne se repente jamais d'y avoir été.

Si le monde est une grande mer pleine d'orages, les assemblées mondaines en sont les plus dangereux écueils. On ne s'en défie pas, parce que tout y rit, tout y paraît tranquille ; mais il y a des tempêtes sans éclat. On ne périt pas seulement par un coup de vent; les naufrages qui arrivent dans un grand calme sont plus tristes; et on périt toujours sans ressource, quand on périt sans avoir prévu le danger. Que de personnes en pourraient rendre un témoignage d'autant plus recevable qu'il serait moins suspect, et combien de gens doivent à ces assemblées de plaisirs leur dernier malheur ! La douceur du poison fait qu'on l'avale avec complaisance. Tout y est en danger, mais tout y charme : et c'est ce qui fait qu'on se fâche contre ceux-mêmes qui font apercevoir le danger. (Croiset, *Réflexions chrétiennes*).

[Mélange ici-bas des bons et des mauvais]. — Vous laissez en ce monde, Seigneur, vos serviteurs mêlés avec vos ennemis, et vous voulez qu'ils vivent et qu'ils soient ensemble, comme s'ils n'avaient pas des pensées et des sentiments différents et tout contraires. Vous en différez la séparation jusqu'au temps de la moisson : *Sinite utraque crescere usquè ad messem :* c'est-à-dire jusqu'à ce jour auquel vous devez faire cette grande division, si certaine et si attendue, lorsque vous viendrez dans les nuées, tout brillant de l'éclat de votre majesté divine, pour rendre aux hommes, par un jugement universel, ce qu'ils auront mérité de votre justice ou de votre miséricorde : condamnant à des peines éternelles ceux qui se seront attiré votre colère par le mépris de vos saintes lois, et récompensant la fidélité de ceux qui auront préféré à toutes choses le bonheur et la gloire de vous servir : *Colligite primùm zizania, et alligate ea in fasciculos.*

[Il n'est pas permis de fréquenter les impies]. — Hors des termes de la nécessité et de la justice, quand les choses sont dans la liberté de notre choix, chercher les impies et entretenir avec eux des habitudes volontaires, des amitiés mondaines et profanes, des familiarités dont le prétexte est le seul plaisir, et que nulle raison ne justifie, je dis que c'est aller directement contre les ordres de Dieu, et je le dis après le grand Apôtre. Car voilà comment il le déclarait aux chrétiens de Thessalonique : *Denuntiamus vobis ut subtrahatis vos ab omni fratre ambulante inordinatè* (II Thess. 3). Nous vous ordonnons, leur disait-il, au nom du Seigneur, de vous retirer de tous ceux d'entre vos frères qui tiennent une conduite déréglée, et de garder ce précepte comme l'un des plus importants et des plus essentiels de la loi de Dieu. De-là vient que David s'en faisait un point de conscience et de religion : *Non sedi cum concilio vanitatis, et cum iniqua gerentibus non introibo; odivi ecclesiam malignantium :* Ma maxime a toujours été de n'avoir point d'union avec les partisans du vice, et de ne me point mêler

avec ceux qui font gloire de commettre l'iniquité; d'aimer leurs personnes, parce que la charité le commande, mais de haïr leurs assemblées, de fuir leurs intrigues, d'abhorrer leurs conversations, parce qu'une charité plus haute, qui est celle que je dois à DIEU et que je me dois à moi-même, m'empêche d'y avoir part.

N'avez-vous jamais pris garde, chrétiens, à une chose assez particulière, que nous marque S. Jean en parlant de la dernière cène que JÉSUS-CHRIST fit avec ses Apôtres la veille de sa mort? Au même temps que Judas sortit pour aller exécuter son dessein détestable, le Sauveur du monde entra dans une espèce d'extase et s'écria : *Nunc clarificatus est Filius Hominis!* c'est maintenant que le Fils de l'Homme est glorifié! D'où lui venait cette gloire? demande S. Augustin. Ce n'était pas de la vision bienheureuse de DIEU, car il la posséda dès l'instant même de sa conception; ce n'était pas de la résurrection de son corps, car il n'était pas encore ressuscité; mais elle lui vint de la sortie de ce traître, qui avait été jusque-là présent avec les autres disciples, et c'est la raison qu'en rapporte le texte sacré : *Cùm ergò exîsset, dixit* JÉSUS : *Nunc clarificatus est Filius Hominis.* Tandis que Judas était dans sa compagnie, c'était en quelque sorte comme une tache pour lui; mais, quand il s'en vit séparé, quoique cette séparation dût être bientôt suivie de tous les opprobres de la croix, il ne laissa pas de s'en faire une gloire : *Nunc clarificatus est Filius Hominis.* Or, si la gloire du Fils de DIEU ne pouvait être complète, tandis qu'il souffrait un réprouvé auprès de lui, jugez, chrétiens, si vous pouvez être saints et justes devant DIEU, lorsque vous vivez avec les pécheurs, et que vous vous tenez volontairement au milieu d'eux.

Quand DIEU commande à Josué de faire mourir Acham, qui était un homme scandaleux au milieu de son peuple, il ne s'en explique point à lui autrement que par ces paroles : *Surge, sanctifica populum :* Je veux que demain tu sanctifies mon peuple. — Et que ferai-je pour celà, Seigneur? réplique Josué. — Tu extermineras Acham, qui est un sacrilége; tandis qu'il demeurera parmi les tribus, je n'y puis demeurer moi-même; mais retranche cette âme criminelle, et alors tout le peuple sera sanctifié. Vous diriez, chrétiens, que la séparation des méchants est comme un sacrement d'expiation pour les bons. En effet, il ne faudrait rien davantage pour sanctifier les familles, des communautés, des ordres tout entiers : ôtez d'une maison un domestique vicieux qui l'infecte, vous en ferez une maison de piété; ôtez d'une communauté un esprit brouillon qui la divise, vous en ferez une assemblée de saints; ôtez de la cour d'un prince quelques athées qui y dominent, vous en ferez une cour chrétienne. Il y a tel homme dans une ville qui a perdu plus d'âmes que jamais un démon n'en pervertira, et vous connaissez peut-être certaines femmes dont la société fait plus de libertins que les plus contagieuses leçons de ceux qui autrefois ont tenu école de libertinage. Otez donc un petit nombre de ces hommes et de ces femmes, et vous rétablirez presque partout le culte de DIEU.

Oui, mon cher auditeur, vous lier avec des libertins et des impies que vous connaissez pour impies et pour libertins, c'est mépriser Dieu. Et qu'appelez-vous en effet mépris de Dieu, si ce n'est pas de s'unir avec ses ennemis? et qui sont les ennemis de Dieu, si ce ne sont pas les pécheurs, surtout certains pécheurs déclarés? Que penserait-on d'un fils lié d'affection et de cœur avec les persécuteurs de son père, avec ceux qui attenteraient aux droits et à l'honneur de son père? N'en auriez-vous par horreur comme d'un monstre de nature? Or, voilà ce que vous faites en vivant avec les impies. Tant qu'ils sont dans le désordre de leur péché, il y a entre Dieu et eux une haine irréconciliable. Consultez les livres sacrés, et lisez le reproche qu'eut à soutenir Josaphat, roi de Juda, prince du reste très-religieux. Il s'était allié avec l'impie Achab, roi d'Israël. Il n'avait pas manqué de raisons d'État pour s'engager à cette alliance, et tout son conseil y avait poussé : mais son conseil était en cela réprouvé de Dieu. « Prince, lui dit Jéhu avec toute la liberté d'un prophète, vous êtes prévaricateur; vous avez donné secours à un roi criminel, et vous avez reçu dans votre amitié ceux qui ont conjuré contre votre Dieu et le mien : vous méritez la mort : *Impio præbes auxilium, et his qui oderunt Dominum amicitiâ jungeris; idcircò iram merebaris* (I Paralip. 19). Les bonnes œuvres de Josaphat, et sa bonne foi l'excusèrent; mais vous, chrétiens, que pouvez-vous alléguer pour excuse? (Bourdaloue, *Dominicale*).

[Circonspection]. — C'est une très-bonne chose, sans doute, et même très-nécessaire, d'éviter la compagnie des méchants, parce que, comme dit l'Écriture, celui qui manie de la poix ne manquera pas d'en être taché, et celui qui a communication avec l'orgueilleux contractera l'orgueil. Il ne faut avoir de commerce avec les pécheurs que par nécessité ou par charité. Si on peut les faire revenir de leur égarement, c'est une bonne œuvre de les voir, pour travailler à leur conversion. Mais, s'il n'y a rien à gagner avec eux, il ne faut point les voir; et même, si l'on sent qu'on a assez de faiblesse pour se laisser corrompre par eux, il faut se contenter de prier Dieu pour leur salut, et ne pas s'exposer au danger de se perdre soi-même en les fréquentant. Cet avis est de la dernière importance: et ceux dont le fond est bon, mais qui ont l'esprit facile, ne peuvent choisir avec trop de soin les personnes qu'ils ont à fréquenter. (Le Tourneux, *Année chrétienne*).

[Les mauvaises compagnies]. — Il n'est point de tentation plus dangereuse que celle des mauvaises compagnies. Il se peut faire qu'avec le secours de la grâce on résistera la première fois qu'on s'y trouve : mais, comme le retour dépend de notre choix, il est moralement impossible que nous ne succombions à une tentation si attrayante. Quand des discours irréligieux, libertins et quelquefois impies, sont encore soutenus par l'exemple, il est bien difficile, qu'un cœur tout disposé, tout préparé à la séduction ne soit pas sé-

duit. Dans les mauvaisescompagnies, le relâchement, l'indévotion, l'impiété, et assez souvent même quelque chose de pire, entrent dans l'âme qui n'est pas sur ses gardes, et par les yeux et par les oreilles; et, fût-on saint à faire des miracles, on en revient toujours moins dévot. Combien de gens doivent leur damnation aux mauvaises compagnies? Quelle autre source de la plupart des malheurs des jeunes gens! que de mauvaises affaires! que d'accidents fâcheux, dont elles sont toujours, pour le moins, l'occasion! tout y est contagieux. Quelle horreur, quelle aversion un homme d'honneur, un homme de bon sens, ne devrait-il pas avoir d'une société, où il ne se trouve personne pour qui il ne doive avoir un souverain mépris! Quel mal ne font pas ces pestes lorsqu'elles se glissent jusque dans des communautés qui sont par elles-mêmes l'asile de la vertu! Comme les imparfaits et les irréguliers sont toujours plus hardis, plus effrontés et plus insolents! Ils n'oublient rien pour gagner ces jeunes et innocentes âmes qui ne se défient point du piége qui leur est tendu. Ils emploient flatteries, louanges, services et présents, pour grossir leur pernicieuse société, et attirer ces âmes dans le précipice. Avec quelle hauteur y dogmatisent-ils? Quelles fades plaisanteries sur la régularité des fervents, sur le zèle même des supérieurs, sur les minuties des règles, taxant les uns de puérilité, les autres d'ignorance, d'observer avec tant de scrupule un si grand nombre de bagatelles, très-inutiles, disent-ils, au salut! Là règnent les murmures, les médisances, les détractions. Faut-il être surpris, si tant de jeunes personnes s'y trouvent perverties, presqu'avant qu'elles se soient aperçues des secrètes menées de ces âmes perdues? (Croiset, *Exercices de piété*).

[De la conversation et de ses périls]. — La conversation et les compagnies, qui sont l'avantage de l'homme dans la vie civile, ne font pas toujours le bonheur et la sainteté du chrétien dans l'ordre de la grâce. Souvent ce qui le porterait à la pratique de la vertu, s'il en conservait une juste idée, sert à l'en éloigner, par de fâcheuses peintures qu'il en reçoit ou qu'il en donne. Souvent ce qui lui ferait haïr le vice, si on le lui représentait dans sa difformité naturelle, ne contribue qu'à irriter davantage sa cupidité, par la cruelle complaisance et les honteux ménagements de ceux avec lesquels il converse. Quand je parle de la sorte, je ne veux pas dire qu'il faille fuir généralement toutes les compagnies, en sorte que la retraite et le silence soient les seuls asiles de l'innocence chrétienne; mais je dis qu'il y a beaucoup à craindre dans les sociétés humaines, et qu'on ne saurait être trop circonspect, ni dans les paroles ni dans le choix qu'il faut faire de ceux que l'on veut fréquenter : je dis que comme, dans un temps de peste, il faut s'assujettir à un certain régime de vie et s'empêcher d'ailleurs de voir certains amis que l'on voudrait bien voir, il faut se réduire de même à de certaines règles, pour bien parler dans les compagnies, et s'éloigner surtout de ces personnes qui, avec un air

complaisant et flatteur, n'exhalent qu'une vapeur infecte qui corrompt tout ce dont elles approchent.

Donnez-vous de garde de votre prochain, nous dit Dieu par la bouche de Jérémie, et ne vous fiez pas indifféremment à toutes sortes de personnes : votre propre frère vous supplantera, et vous serez trompés par celui que vous croyez votre meilleur ami. Il ne nous dit pas : Ne faites aucune habitude dans le monde ; renoncez à la conversation de vos parents et de vos amis, cherchant dans la retraite un asile que vous ne pouvez trouver dans la corruption du siècle. Ce n'est pas ce que Dieu nous dit. Nous pouvons conserver notre vertu au milieu des méchants : Abraham conserva la sienne avec des peuples incirconcis. Josué et Moïse, qui, par leurs emplois, devaient vivre dans le grand monde, n'y souffrirent aucune atteinte de leur sainteté. Que nous dit donc ce prophète ? Défiez-vous de votre prochain ; réglez vous-mêmes vos paroles ; et, si vous ne pouvez empêcher qu'on ne vous parle, faites un judicieux discernement de ceux avec lesquels vous converserez. Car enfin, vous demeurez dans le centre de la fourberie et de la corruption : *Habitatio tua in medio doli* (Jerem. 9). La langue de ceux qui vous approchent est comme une flèche aiguë, qui vous blessera à mort si vous ne vous en donnez de garde : *Sagitta vulnerans lingua eorum* (Ibid.), ils vous disent des paroles qui vous plaisent et qui vous engagent : mais ce sont autant de piéges qu'ils vous tendent en secret, pour vous perdre. *In ore suo pacem cum amico loquitur, et occultè ponit ei insidias* (Ibid.).

Une âme a besoin d'une grande vertu et d'une grâce particulière pour conserver son innocence au milieu des dangers qui se rencontrent dans les conversations du monde ; et, moralement parlant, il est comme impossible que des paroles envenimées ne lui fassent de mortelles blessures. Tout parle dans une conversation : la contenance, le geste, les regards, les présents, les habits ; tout y est à craindre, Eh quoi ! un S. Paul réduit son corps en servitude, et demande à être délivré de cette prison mortelle, à cause de l'ange de Satan, qui le tourmente toujours nonobstant la rigueur de ses mortifications. Un solitaire tremble dans le fond de son désert, et, quoiqu'il gourmande sa chair de longues abstinences, quoiqu'il soit éloigné du monde, il ne peut presque éloigner l'idée importune qui lui en reste : et vous voulez que, ce que l'ombre d'un ennemi sollicite de faire, la présence même ne le fasse ? Vous prétendez être insensibles à ces louanges qu'on vous donne, à ces soumissions qu'on vous rend, à ces caresses et à ces civilités qu'on vous témoigne ? Qui vous a donné cette intrépidité ? Est-ce votre conscience ? Mais n'en connaissez-vous pas la corruption ? Ne savez-vous pas que la volupté amollit une âme, fût-elle de fer et de bronze, principalement quand elle attaque de jeunes personnes, qui succombent d'autant plus aisément que la concupiscence est vive en elles, ardente et ingénieuse à les tromper, par la douceur d'un plaisir dont elles ne connaissent pas encore les dangers ? Est-ce la réso-

lution que vous avez prise de ne jamais rien faire qui blesse l'honnêteté et la pudeur ? Elle est louable ; mais DIEU en est-il satisfait, lui qui, outre la pureté du corps, demande encore celle du cœur, qui vous avertit que celui qui regarde une femme pour la désirer est déjà tombé en adultère ? On peut encore ajouter à toutes ces raisons précédentes qu'il y a quelquefois plus de dangers dans toutes ces conversations, surtout entre des personnes de différent sexe, qui paraissent honnêtes, que dans les autres. Les grands péchés, dit Tertullien (*De Idolol.* 11), effraient d'abord une âme, et, quand le péril est évident, on s'arme de toute sa vertu et de toute sa vigilance pour y résister. Mais souvent, dans les autres occasions, on n'a ni cette vigilance ni cette attention sur soi : et de là vient que, soit orgueil, soit simplicité, on périt dans le danger que l'on aime. Si c'est l'orgueil, on mérite d'être abandonné de DIEU, qui souvent permet que l'enflure de l'esprit soit humiliée par les péchés de la chair ; et, si c'est fragilité, on reconnaît enfin son imprudence. (*Discours moraux.*)

[Même sujet]. — Prenez une ferme et constante résolution de faire un divorce éternel avec les compagnies dangereuses, de les fuir comme autant d'ennemis irréconciliables et d'émissaires du démon, qui est le prince du siècle. Éloignez-vous de leurs maximes, qui sont directement opposées à celles de l'Évangile. Évitez les mauvais exemples et les scandales qu'elles vous donnent : *Proclivis est malorum imitatio*, dit S. Jérôme, *et quorum virtutes assequi nequeas, facilè imitaris vitia.* Nous avons un malheureux penchant à imiter le mal, et nous suivons sans peine les vices de ceux dont nous ne pouvons pas pratiquer les vertus. Fuyons surtout les occasions du péché, qui ne se trouvent que trop fréquemment dans la conversation avec les méchants : car personne n'est longtemps en sûreté, s'il est près du danger : *Nullus enim diù tutus est, periculo proximus*, (Id. ad Panimach.) (Nouet, *Méditations*).

Qu'aurez-vous à répondre, que ferez-vous, lorsque, venant à comparaître au tribunal du Sauveur, il vous reprochera tant de visites inutiles, dangereuses et criminelles, que vous avez faites pour contenter vos passions déréglées ; tant de rebuts que vous avez essuyés pour vous insinuer dans ces maisons dont mille obstacles vous fermaient l'entrée ; tant de lâches artifices que vous avez employés pour percer cette foule importune qui vous rendait la personne des grands inaccessible ? Les hôpitaux vous étaient ouverts, dira-t-il, je vous y attendais dans la personne de tous les affligés, qui avaient besoin de votre secours ; j'aurais reconnu cette marque de votre souvenir par des consolations qui vous auraient fait trouver plus de douceur dans cet exercice de charité que dans les plus doux passe-temps du monde : mais vous n'avez pas daigné faire un pas pour me chercher. Que répondrez-vous à des plaintes si justes ? quel sera le recours d'un pécheur, lorsque DIEU, ne s'arrêtant pas

à ces reproches, lui fera connaître, toucher, sentir, pénétrer tout le fond, toute la grandeur, toute la malice de son insensibilité? (Du Jarry.)

CONFESSION

SACREMENT DE PÉNITENCE.

AVERTISSEMENT

La première chose qu'il est à propos de remarquer sur ce sujet, c'est que quoique le sacrement de Pénitence *soit toujours joint avec la vertu qui porte ce même nom de Pénitence, il ne faut pas cependant le confondre avec elle, parce que ce sont deux sujets qu'on doit traiter séparément, et qui peuvent fournir assez de matière à des sermons différents. De même, quoique la conversion du pécheur commence par une entière et sincère confession de ses péchés, ce n'est pas non plus sous ce rapport qu'il faut considérer ici la* Confession, *mais en tant que sacrement et que remède institué pour obtenir la rémission des péchés commis après le Baptême: car ce serait une matière infinie, si l'on voulait comprendre ici tout ce qui regarde la Pénitence en général. Il faut donc se borner à ce qui est propre au sacrement de Pénitence: son institution, l'obligation qu'ont les pécheurs de s'y soumettre; aux parties qui le composent: la douleur d'avoir offensé la divine Majesté; au ferme propos de ne plus commettre le péché; à la déclaration entière et sincère des péchés qu'on a commis, et à la satisfaction qu'on nous ordonne d'en faire.*

La seconde chose à laquelle il est bon de prendre garde est que, la Confession *étant un sacrement de la nouvelle loi, ou (si l'on aime mieux donner tout d'un temps ici à ce nom la signification plus particulière qu'il a coutume d'avoir), étant une partie de ce sacrement, tout ce que nous trouvons dans l'Ancien-Testament qui tombe sur le même nom se doit entendre de l'aveu que* Dieu *a toujours voulu que les pécheurs lui fissent de leurs crimes, avant de leur en accorder le pardon: sens plus général, dans lequel les SS. Pères parlent souvent de la Confession, quoiqu'en d'autres endroits ils parlent clairement de celle qui est faite au prêtre ayant la puissance d'absoudre. Mais, comme la confession faite aux ministres du Seigneur est censée faite à* Dieu *même, ce ne sera point détourner de leur sens propre les passages des Pères et de l'Écriture que de les appliquer à notre sujet.*

La troisième chose enfin, dont j'ai cru qu'on devait être averti, c'est que nous ne rapporterons sur cette matière que ce qui peut entrer dans un sermon, sans parler en détail de ce qu'on apprend dans les catéchismes ou dans les instructions familières, nous contentant d'avertir qu'un prédicateur ne doit pas laisser d'exhorter, dans l'occasion, les personnes même les plus éclairées, de rappeler de temps en temps dans leur esprit ces instructions plus familières, soit en les lisant dans des livres, soit en réveillant là-dessus l'exercice de leur mémoire, pour ne pas tomber dans les défauts qui peuvent si facilement rendre la confession ou inutile ou sacrilége.



§ I.

Desseins et plans.

I. — Il y a trois choses qui ont coutume de détourner les pécheurs d'approcher du tribunal de la Confession, et de se servir d'un remède si salutaire et indispensable : savoir, la peine de la préparation qu'il y faut apporter, la honte de découvrir ses péchés et les plus secrètes pensées de son cœur, et enfin la difficulté qu'on a de rompre les attachements au péché. Ce sont les trois choses qu'on peut combattre dans les trois parties d'un discours, en faisant voir qu'elles ne doivent nullement nous détourner d'avoir recours à cet heureux remède.

Premièrement. — Il y a de la peine à examiner ses péchés, à rappeler dans sa mémoire tant d'affreuses images, à entrer dans la discussion de tant de pensées honteuses, de desseins infâmes : on ne veut point débrouiller ce chaos, ou plutôt on s'imagine qu'on n'en viendra jamais à bout. Mais qu'est-ce à dire : Je ne puis rentrer dans moi-même, ni me souvenir de tant d'actions criminelles? C'est-à-dire que vous voulez continuer d'offenser Dieu. Qu'est-ce à dire, que vous avez horreur seulement de penser à la confession, sinon que vous cherchez un prétexte spécieux pour ne point sortir de l'état où vous êtes ? Mais. — 1°. Vous n'éviterez pas cette discussion, qu'il vous faudra faire un jour nécessairement, ou bien mourir dans l'impénitence finale, qui est le dernier des malheurs; — 2°. Plus vous différerez, plus vous trouverez de difficulté à faire cet examen, parce que vous accumulerez toujours de nouveaux péchés. Vous êtes semblables à ces malades qui ont horreur des remèdes, mais qui enfin sont obligés de les prendre, de crainte de mourir ; ils souffrent la peine de l'aversion qu'ils ont, du danger qu'ils courent et du remède qu'ils ont tant de difficulté à prendre ; — 3°. La peine est incomparablement plus grande de porter ce fardeau, par cela même qu'on ne veut point s'en

décharger. Car comptez-vous pour rien les remords de conscience, la crainte de mourir dans le péché, de penser qu'on est ennemi de Dieu et que sa justice nous poursuit? Il y a cent fois moins de peine à se décharger une bonne fois de ses péchés, qu'à les garder plus longtemps, parmi tant de remords qui nous déchirent le cœur.

Secondement. — La honte de confesser ses péchés donne de l'aversion pour la Confession : car, en effet, ceux qui ont le moins de honte à commettre le péché en ont souvent le plus à le déclarer. On exagérera cette confusion et cette peine ; mais, après tout, elle n'est qu'imaginaire, ou du moins elle est infiniment adoucie par la considération de la personne à qui nous déclarons nos péchés. C'est à un homme pécheur, comme nous, qui a souvent besoin du même remède, qui a plus de compassion de nos misères que d'horreur de nos personnes, qui doit plus admirer le courage avec lequel nous avons passé par-dessus cette honte que la faiblesse qui nous a fait succomber au péché, qui est obligé à un secret inviolable et qui ne peut jamais se servir, pour quelque raison que ce soit, de la connaissance que vous lui donnez de l'état de votre vie, et que vous obligez à être votre ami par la confidence que vous lui faites, et par le choix que vous avez fait de sa personne pour lui confier ce que vous avez au monde de plus secret. Tout ce que vous avez si bien ménagé, ô mon Dieu! pour nous faciliter cette Confession, prouve que vous en êtes l'auteur.

Troisièmement. — La peine et la difficulté de quitter les attachements qu'on a au péché, à ses divertissements, à ses plaisirs ; les efforts qu'il faut faire pour rompre ses mauvaises habitudes, et pour changer de vie et de conduite. Mais si nous considérons : — 1°. Que nous ne devons point espérer de salut ni de miséricorde, si nous ne prenons cette ferme résolution, et que c'est une condition qui est essentiellement attachée au pardon que Dieu nous accorde ; —2°. Que la grâce du sacrement applanit et facilite cette démarche, que nous craignons tant de faire ; — 3°. Que c'est bien la moindre chose que Dieu puisse exiger de ceux qui l'ont si outrageusement offensé : — si nous considérons, dis-je, ces trois choses, nous expérimenterons, comme S. Augustin, que tout ce grand amas de difficultés sont des fantômes qui nous effraient, et que nous trouverons moins de peine au service de Dieu que nous n'en trouvions auparavant à vivre dans le désordre et à contenter nos passions.

—

II. — On peut faire un discours fort utile sur le *silence criminel* par lequel on cèle ses péchés au sacrement de Pénitence. — Il y a trois causes de ce silence, qui en font comme trois espèces, dont un chrétien se doit donner de garde, et qui feront le partage du Sermon ; — 1°. Un silence d'*ignorance* : on manque à déclarer ses péchés, parce qu'on ne les connaît pas ; — 2°. Un silence de *crainte et de honte*, qui fait qu'on n'ose les déclarer ; — 3°. Un silence *de malice* : on ne veut pas les dire, ou bien on

cèle, de dessein formé, les circonstances nécessaires pour en faire connaître la nature et l'énormité.

Pour le silence d'ignorance, on peut se servir de ces paroles du prophète : *Misericordia et veritas obviaverunt sibi.* Lorsque la vérité sort de la bouche du pécheur, la miséricorde sort de la bouche de Dieu, qui pardonne le péché : mais le silence de l'homme met obstacle à cette miséricorde, quand ce silence vient d'une ignorance grossière, affectée, et par conséquent criminelle. Et, suivant S. Bernard, cette ignorance est causée par le peu de soin qu'on prend de s'examiner, *sciendi incuria*; par la négligence de s'instruire de ce qui est péché et de ce qui ne l'est pas, *desidiâ discendi*, etc.

Il faut ensuite faire voir, par rapport au silence de crainte et de honte, combien c'est une chose indigne : — 1°. De n'avoir point de honte, quand il s'agit de commettre le péché, et d'en avoir tant, dès qu'il s'agit de le déclarer ; — 2°. D'appréhender une confusion passagère, et de n'en point craindre une éternelle, qu'on sera obligé de subir un jour ; — 3°. De ne pas voir que cette confusion n'est qu'imaginaire ; car celui à qui nous découvrons nos péchés est pécheur lui-même, et connaît par sa propre expérience la faiblesse et la misère de l'homme.

Pour ce qui regarde le silence de malice, ou celui par lequel on cèle volontairement des péchés griefs, il faut faire voir dans quel labyrinthe on se jette, et de quel abus criminel on se charge. On ne fuit pas la confession, on n'y cache pas son péché par crainte et par honte : au contraire, on est plus hardi; on ne veut pas que ce soit un péché, au moins de quelque conséquence, et par là on veut être en droit de n'en pas parler. Ou bien on prétend dire ses péchés, mais n'en subir pas pour cela la honte; — 1°. On en excuse la grièveté par mille prétextes, et on use de mille tours artificieux pour les déguiser; — 2°. On s'en accuse en général sous des noms qui n'en font point comprendre la malice : par exemple, on s'accusera d'immodestie, de légèreté, de curiosité, et sous ces noms on fera passer des péchés honteux qu'on cache par ce silence artificieux.

III. — *L'utilité que nous retirons de la Confession.*

Nous pouvons considérer l'homme dans deux états : — 1°. Dans l'état *du péché*, auquel nous avons besoin de remède; — 2°. Dans l'état *de grâce*, où nous avons besoin d'être affermis.

Pour le premier état; la Confession, le plus souverain et le plus efficace de tous les remèdes, fait en nous trois choses : — 1°. Elle nous humilie à la vue de nos péchés : ce qui est une grande disposition pour en obtenir le pardon : *Cor contritum et humiliatum*, Deus, *non despicies;* — 2°. Elle excite en nous un regret et une douleur sincère de nos péchés ; — 3°. Elle nous en fait faire pénitence.

Pour le second, qui est de nous empêcher de retomber : — 1°. Elle nous fait prendre une ferme résolution d'être plus fidèles à Dieu à l'avenir;

— 2°. Elle nous oblige à éviter les occasions qui nous ont fait tomber; — 3°. Elle nous soumet à des peines qui nous retiennent dans le devoir et dans la crainte d'offenser Dieu.

—

IV. — 1°. La Confession est une loi à laquelle tous les pécheurs sont obligés de se soumettre : loi divine, instituée par le Fils de Dieu même; loi juste, loi sage.

2°. C'est une loi à laquelle tous les pécheurs ont intérêt à se soumettre : loi favorable autant que sévère, et dont la rigueur est accompagnée de tant de douceur et de miséricorde.

—

V. — Pour faire une bonne confession, trois principales conditions, dont on peut faire autant de points d'un discours :

1re condition : La recherche de nos péchés doit être exacte. Expliquer sur quoi et comment il faut examiner sa conscience.

2e. L'accusation et la déclaration que nous faisons de nos péchés doit être sincère, sans s'excuser, sans accuser le prochain, sans déguiser, ni rien imposer à celui que le Fils de Dieu a établi pour juge dans ce tribunal.

3e. La résolution de quitter le péché et de changer de conduite doit être ferme et constante. Expliquer bien cela, de même.

—

VI. — Sur les deux principaux défauts qui rendent mauvaises ou défectueuses la plupart des confessions :

1°. Le défaut *de sincérité* rend la plupart de nos confessions mauvaises. On déguise ses péchés; on n'en dit pas les circonstances aggravantes; on en oublie une partie faute, d'examen; on se prépare légèrement, au lieu de dire avec le prophète : *Recogitabo omnes annos meos in amaritudine animæ meæ.*

2°. Le défaut *de douleur* fait que nous ne retirons aucun fruit de nos confessions. Il faut expliquer les qualités et les conditions de cette douleur, et surtout comme, avec le regret du passé, elle renferme la résolution de changer de vie et de renoncer à tous les attachements criminels.

On peut partager cela autrement, en déchargeant le premier point de ce qui ne fait pas si directement partie de la sincérité, et le proposer dans les termes suivants :

—

VII. — Les raisons pour lesquelles la confession, qui est un remède s souverain, est le plus souvent inutile :

1°. Défaut de lumière dans l'examen des péchés;

2°. Défaut de sincérité dans l'accusation et la manifestation qu'on en fait au confesseur;

3°. Défaut de repentir et de douleur.

—

VIII. — Un autre sujet, qui a beaucoup de rapport avec le précédent, est de rechercher *les causes* pour lesquelles on tire souvent peu de fruit de la confession :

La première est qu'on n'approche pas de ce sacrement avec les dispositions nécessaires.

La seconde, parce qu'on ne s'accuse pas comme il faut de ses péchés.

La troisième, parce qu'on ne met pas en pratique les bonnes résolutions qu'on a faites et les salutaires avis que le confesseur nous a donnés.

—

IX. — On peut proposer deux questions pour partage et pour sujet d'un discours: — 1°. Ce que c'est que la confession, et en quoi elle engage un chrétien qui va s'accuser de ses péchés ; — 2°. Quelles en sont les parties ou les conditions absolument nécessaires. En deux mots : quelle est la nature et l'essence de la confession sacramentelle, quelles en sont les règles et les conditions.

1°. — La confession consiste : — 1. A se déclarer pécheur aux pieds d'un prêtre ; — 2. A se déclarer non-seulement pécheur en général, mais en particulier, dans le nombre et dans l'espèce sur chaque article ; — 3. A expliquer encore les engagements, les liaisons et les occasions de ses péchés.

2°. — Trois vertus ou trois qualités sont nécessaires pour une bonne confession : — 1. Une sainte simplicité à s'accuser de ses péchés, sans déguisement et sans excuse ; — 2. Une profonde humilité pour s'anéantir devant Dieu ; — 3. Une douleur surnaturelle.

—

X. — Se proposer d'adoucir les peines et les difficultés qu'on trouve dans la confession, qui sont : — 1°. De renoncer à son secret, en découvrant à un confesseur ce qu'on a de plus caché ; — 2°. De renoncer à son honneur, en manifestant ses désordres ; — 3°. D'abandonner sa propre justification, en soi-même. Contre ces trois difficultés, il faut faire voir :

1°. — Qu'on assure son secret en le déclarant, puisque le secret de la confession est inviolable ;

2°. — Qu'on conserve son honneur et sa réputation, au lieu de se déshonorer dans l'esprit d'un confesseur qui admire notre humilité et notre courage lorsque nous lui découvrons nos faiblesses.

3°. — Qu'en s'accusant et en se déclarant criminel, on est justifié devant Dieu. Ainsi, l'on assure son secret pour la confidence qu'on en fait ; on trouve son honneur en déclarant son infamie, et enfin sa justification dans l'accusation de ses crimes : ce qui ouvre un assez beau champ pour parler de la confession d'une manière non commune.

—

XI. — On peut prendre pour sujet et pour division *les avantages que*

nous retirons de la confession, et *les conditions qu'on exige pour la rendre bonne et fructueuse:*

1°. — Pour les avantages, on les peut prendre de ces paroles de S. Ambroise, dont l'explication fera le plan de la première partie : *Confessio peccata remittit ; confessio merita restituit; confessio vermis aciem obtundit:* La confession remet les péchés ; elle nous rétablit dans nos droits et nous rend tous les mérites de nos bonnes actions, que le péché nous avait ravis ; elle émousse la pointe du ver de conscience.

2°. — Pour les conditions qu'il y faut apporter afin de la rendre bonne et parfaite : — 1. Elle doit être précédée d'un sérieux examen ; — 2. Elle doit être une déclaration sincère et entière de tous nos péchés ; — 3. Elle doit être accompagnée d'une véritable douleur et d'un ferme propos de se corriger.

—

XII. — Pour faire une bonne confession, et afin qu'elle ait tout l'effet pour lequel elle a été instituée, trois choses sont nécessaires :

La première : Il faut nous reconnaître coupables au tribunal de notre conscience, afin d'éviter la condamnation, sans cela inévitable, du Juge souverain.

La seconde : Il faut concevoir une vive douleur de nos péchés, si nous voulons en obtenir le pardon.

La troisième : Il faut nous punir nous-mêmes, par une juste satisfaction et qui soit proportionnée à nos crimes, pour éviter la sévère punition que Dieu en fera un jour.

—

XIII. — Les défauts des confessions de la plupart des chrétiens :

1°. — On confesse ses péchés *sans douleur* de les avoir commis ;

2°. — On les confesse *sans résolution* de les quitter et de s'en corriger à l'avenir.

3°. — *Sans dessein de les expier* par une digne satisfaction.

—

XIV. — On peut prendre pour division ces paroles du prophète royal : *Cor contritum et humiliatum,* Deus, *non despicies.*

1°. — Approchons-nous de ce sacrement avec *un cœur contrit*, et nous passerons par-dessus toutes les difficultés qui ont coutume de rebuter tant de chrétiens, et qui les éloignent de ce sacrement.

2°. — Approchons-en *avec humilité*, et nous en éviterons tous les défauts, où tant de chrétiens ne laissent pas de tomber, par le mauvais usage qu'ils font de ce sacrement. C'est en ce sens que Tertullien appelle la Pénitence *Prosternendi atque humilificandi hominis disciplina.*

—

XV. — La confession doit être considérée comme un remède à nos péchés : or, on connaît la bonté d'un remède à ces trois marques : 1°. S'il

agit sûrement ; 2e. s'il agit promptement ; 3o. s'il agit doucement. — Pour un pécheur donc et pour une âme criminelle et malade :

1o. — Le sacrement de Pénitence est un remède *sûr*. C'est le Fils de Dieu même qui l'a institué, et par conséquent il est aussi infaillible que l'est la parole divine ;

2o. — C'est un remède *prompt*. Il nous guérit sur l'heure. Nous sommes justifiés, sitôt que nous avons confessé nos péchés et que nous en avons reçu l'absolution ;

3o. — C'est un remède aussi *doux* qu'il est efficace, quelque rigueur que quelques-uns y trouvent et quelque peine qu'ils aient à s'y soumettre.

XVI. — Ce même sacrement de Pénitence peut être aussi considéré comme un jugement, tel qu'il l'est en effet, dans lequel on doit remarquer trois choses qui lui sont essentielles :

La première est le Pénitent qui s'accuse. Quelle est la manière dont il le doit faire pour obtenir miséricorde et la rémission de ses péchés ?

La seconde, le Juge qui prononce : quels sont ses devoirs, son pouvoir et ses obligations ?

La troisième est la sentence : en combien de sens nous est-elle favorable ?

—

XVII. — Sur ces paroles du Sauveur : *Quorum remiseritis peccata, remittuntur eis, et quorum retinueritis retenta sunt.* Il me semble qu'on y trouve trois choses clairement exprimées, et dont on peut faire le partage d'un discours :

La première: — Qu'il y a un sacrement de Pénitence institué par le Fils de Dieu même, puisque c'est des paroles de l'institution qu'on infère qu'il y en a un, et par conséquent que la confession entière de tous nos péchés est de droit divin.

La seconde est l'efficacité de ce sacrement, de remettre tous les péchés, de quelque nature qu'ils soient, et pour énormes qu'ils puissent être.

La troisième, sa nécessité, et l'obligation de nous y soumettre, mais nécessité qui nous est infiniment avantageuse.

—

XVIII. — La confession nous fournit tout l'avantage possible pour faire une véritable pénitence de nos péchés :

1o. — Elle humilie le pécheur, qui est l'état où Dieu le veut et la première réparation que la justice divine exige de lui : parce que, par le péché, il s'est élevé contre Dieu : *Prosternendi atque humilificandi hominis disciplina,* comme nous avons dit que l'appelle Tertullien ;

2o. — Elle lui inspire de la douleur de ses péchés et un esprit de componction ;

3o. — Elle lui donne le moyen d'expier ses péchés par une satisfaction qui, jointe avec le sacrement, est infiniment efficace.

—

XIX. — On peut encore considérer le sacrement par rapport à trois sortes de personnes qui y contribuent et qui y interviennent, savoir :

1°. — Par rapport au Fils de Dieu, qui en est l'auteur, et qui a institué la Confession pour satisfaire en même temps sa miséricorde et sa justice;

2°. — Par rapport au prêtre, qui en est le ministre, qui fait en même temps l'office *de juge* pour connaître des péchés et les remettre ; *de médecin* pour guérir les plaies de notre âme et y appliquer le remède; *d'ami* pour donner des avis salutaires;

3°. — Par rapport au pécheur, qui doit apporter à ce sacrement les dispositions et les conditions nécessaires.

—

XX. — Sur les effets d'une bonne et sincère confession :

1°. — Elle change Dieu à notre égard; d'ennemi qu'il était, elle le rend notre ami, par une parfaite réconciliation; elle change sa haine en amour, et sa justice en miséricorde ;

2°. — Elle change le pécheur, par une parfaite conversion : de coupable et de criminel qu'il était, elle lui rend son innocence ; le rend juste et agréable aux yeux de Dieu, de souillé et d'odieux qu'il était, etc ;

3°. — Elle change le péché et la peine qui lui était due.

—

XXI. — On peut considérer dans le sacrement de pénitence :

1°. — *Son institution*, qui est de droit divin, et qui oblige tous les pécheurs à soumettre leurs péchés aux clefs de l'Église ;

2°. — *Son utilité* et le fruit que les hommes en reçoivent;

3°. — *La manière* dont il faut s'acquitter de ce devoir.

—

XXII. — Les causes de l'inutilité ou du peu de fruit de la Confession en général :

1°. — C'est qu'on n'en approche pas avec les dispositions nécessaires, et quelles doivent être ces dispositions;

2°. — C'est qu'on ne s'accuse pas comme il faut, et quels sont les défauts que l'on commet dans la manifestation de ses péchés ;

3°. Parce qu'on ne met pas en pratique les bonnes résolutions qu'on a faites, et quelles sont les sources de cette inconstance.

—

XXIII. — Nous tombons ordinairement en deux erreurs dans nos confessions, erreurs qui empêchent qu'elles ne soient suivies d'une véritable conversion :

La première, c'est que nous nous croyons plus innocents que nous ne sommes, faute de bien sonder le fond de nos consciences;

La seconde, que nous nous croyons vraiment pénitents, lorsque nous ne le sommes point du tout.

—

XXIV. — Du crime de céler un péché grave en confession :

Dans *la 1re partie* on fera voir combien ce silence est funeste dans ses effets;

Dans *la seconde,* combien il est déraisonnable dans ses causes.

—

XXV. — On ne doit point craindre l'infamie, ni appréhender de perdre sa réputation, en confessant ses péchés :

1°. Dans l'estime de Dieu, puisque la véritable gloire, auprès de lui, c'est d'être dans sa grâce et dans son amitié;

2°. A l'égard du prêtre qui entend vos désordres, puisqu'il voit en même temps vos larmes, votre humilité, votre changement, les témoignages de votre pénitence;

3°. Du côté de ceux qui vous voient dans cette action si humilante, et qui ne peuvent en être qu'édifiés.



§ II.

Les Sources.

Sans parler ni des théologiens scolastiques, ni des casuistes, ni des controversistes qui traitent ce sujet, chacun à leur manière, non plus que d'une infinité de livres qui contiennent des formulaires de confession ou des instructions familières pour se bien confesser, voici ceux qui peuvent être d'un meilleur usage aux prédicateurs.

[Les SS. Pères]. — S. Ambroise, l. II de la *Pénitence,* montre combien il est inutile de tenir nos péchés cachés et de n'oser les déclarer. — Chap. 7 du même livre, il exhorte les fidèles à confesser leurs péchés, et à prévenir par ce moyen la manifestation que le souverain Juge en fera un jour.

S. Grégoire-le-Grand, liv. II. de ses *Morales,* ch. 19, parle de la sincérité que nous devons apporter dans la confession. — Il traite ce même sujet sur le ch. 36. de Job, et au liv. XXVI. de ses *Morales,* ch. 26. — Au liv. XXII. de ses *Morales,* expliquant ces paroles de Job, *Si abscondi, quasi homo, peccatum meum,* il montre que la confession est un grand acte d'hu milité. — Sur le ch. 31. de Job : combien les excuses que nous apportons pour défendre ou pour diminuer nos péchés irritent Dieu, et l'offensent souvent plus que nos péchés mêmes. — Sur ces paroles du Ps. 32, *Nec est in spiritû ejus dolus;* un esprit droit, sincère et sans artifice, est celui qui ne dissimule point ses péchés, mais qui les découvre ingénument.

S. Augustin, sermon 49 *De verbis Domini,* montre combien la confession de nos péchés est nécessaire pour obtenir miséricorde. — Sur ces paroles du bon larron, *Neque tu times, qui in eâdem damnatione es,* il montre que c'est augmenter ses péchés que de les excuser, et qu'il les faut confesser sans déguisement. — Exposition du Ps. 66, il parle fort au long de la confession sincère qu'on doit faire de ses péchés. — Et au liv. xx de la *Cité de Dieu,* ch. 9.

Le même en parle encore au livre *De verâ et falsâ pœnitentiâ.* — Sur ces paroles du Ps. 36, *Revela Domino viam tuam, et spera in eo;* — sur le Ps. 84, *Veritas de terra orta est;* — et sur le Ps. 95.

Le même, sermon *De confessione,* marque la différence de la confession que la justice humaine contraint les criminels de faire, et de celle que l'on fait à Dieu et à ses ministres. — Sur le Ps. 117, il rapporte les deux différentes explications du mot de *confession,* qui se prend quelquefois dans l'Écriture pour la louange qu'on donne à Dieu, et quelquefois pour la déclaration qu'on fait de ses péchés.

S. Chrysostôme, *serm. de Confess. peccat.,* fait une longue exhortation aux pécheurs de confesser les péchés qu'ils ont commis, et leur en apporte les plus puissants motifs. — x *in Genesim,* il exalte la miséricorde de Dieu de se contenter de notre confession.

Le même, Homél. 31 sur l'Épître aux Hébreux, fait un ample discours sur l'utilité que nous retirons de la confession. — Homél. 3 sur la Pénitence, il montre combien il est important de vaincre la honte et la crainte que nous avons de nous déclarer coupables. — *Homel. de Pœnit. et remissione.* — Sur le Ps. 106, *Confitemini Domino quoniam bonus :* que c'est un plus grand péché de refuser de se confesser que de violer la loi.

Origène, Homél. 3 sur le Lévitique. montre qu'il ne faut point rougir de confesser les péchés qu'on a commis, mais seulement de les commettre. — Il établit la même vérité sur les chapitres 12 et 13 du même livre du Lévitique. — Il en parle encore dans l'Homél. 2 sur le Ps. 37, et dans l'Homélie 1 sur le Ps. 36, et dans l'Homélie 8 sur les ch. 12 et 13 de S. Luc.

S. Bernard, Epist, 113, expliquant ces paroles du Ps. 95, *Confessio et pulchritudo in conspectû ejus,* montre combien la confession sincère de nos péchés plaît à Dieu. — Dans ses *sentences,* rapporte les quatre choses qui empêchent de faire une bonne confession : la honte, la crainte, la présomption et le désespoir. — *Id.,* 1er serm. sur la Circoncision; — sermon sur S. André; — Traité *Ad milites Templi.*

Hugues de S.-Victor, au ch. 8 du Traité, *De remissione peccatorum,* établit la nécessité de la confession. — Au livre des *Œuvres mélangées,* il distingue trois sortes de silence, et trois choses dans lesquelles consiste la confession. — Au titre 100, il marque sept degrés que la confession doit avoir pour être parfaite.

S. Laurent Justinien, traité de la *Mort spirituelle de l'âme,* parle des

avantages et de la nécessité d'une bonne confession; — ce qu'il fait encore plus amplement dans un autre traité de la *Perfection religieuse.*

Guillaume de Paris, traité du *Sacrement de Pénitence*, donne de très-utiles instructions sur ce sujet, et combat fortement l'erreur de ceux qui soutiennent qu'il ne faut se confesser qu'à Dieu.

[Les livres spirituels]. — Le P. Louis de Grenade, *Traité de la Pénitence*, donne sept avis pour faire une bonne confession, et marque les défauts qui ont coutume de la rendre nulle.

Le P. Croiset, *Réflexions chrétiennes.*

Le Pédagogue chrétien, part. 2, ch. 15.

Fulvius Andrarius en a fait un livre entier.

Nicolaus Lancicius, opusc. 12, fol. 146 et 285. — *Opuscul.* XIII, 12.

Canisius, in *Opere catechistico.*

Le P. Caussin, dans la *Cour Sainte*, liv. III, section 9 et 10, traite de la nécessité et de la pratique de la confession.

Le cardinal de Richelieu, livre de la *Perfection du chrétien*. ch. 12 et les suivants, où il parle de l'institution, de la nécessité, de l'utilité de la confession.

[Les prédicateurs]. — Molinier, sur le 5e dimanche de Carême,

Matthias Faber, *In Domin.* 3 *Advent., Conc.* 6 et 7. — *Domin.* 3 *post Epiph., Conc.* 3. — *Domin.* 3 *Quadr., Conc.* 6 et 7. — *Domin.* 4 *Quadr., Conc.* 3 et 4. — *Domin.* 13 *post. Pentec., Conc.* 9.

Le P. Texier, Serm. pour le 3e Dim. de Carême.

Le P. Lejeune.

Le P. Masson, Sermon 15 de l'Avent.

Le P. de la Colombière, au commencement du tome IV de ses *Sermons*, et de plus dans ses *Réflexions chrétiennes.*

Joly, Prône pour le 5e dimanche de Carême, où il parle de la communion pascale.

Le P. d'Orléans, Sermons et Instructions chrétiennes sur diverses matières.

Le P. Maimbourg, Sermon pour le 2e vendredi de Carême.

Le P. Duneau, Sermon pour le 4e vendredi de l'Avent.

Le P. Giroust, Avent.

Le *Dictionnaire moral*, a deux sermons sur ce sujet.

Discours chrétiens, Serm, pour le 11e dimanche après la Pentecôte.

Discours moraux, Sermon sur ce sujet.

De la Font, Prône pour le dimanche des Rameaux.

[Recueils]. — Grenade, dans ses *Lieux communs*, Tit. *Pœnitentia et Confessio.*

Raynerius de Pisis, Panthologia, Tit. *Confessio.*
Labatha, Tit. *Confessio.*
Lohner, Tit. *Confessio.*

§ III.

Passages, exemples et applications de l'Écriture.

Vir, sive mulier, cùm fecerint ex omnibus peccatis quæ solent hominibus accidere, et per negligentiam transgressi fuerint mandatum Domini atque deliquerint, confitebuntur peccatum suum. Numer. v, 6.

Lorsqu'un homme ou une femme auront commis quelqu'un des péchés qui arrivent d'ordinaire aux hommes, qu'ils auront violé par négligence le commandement du Seigneur et qu'ils seront tombés en faute, ils confesseront leur péché.

(Leprosus) adducetur ad sacerdotem, vel ad unum quemlibet filiorum ejus. Levit. XIII, 2.

Tout lépreux sera présenté au prêtre ou à quelqu'un de ses enfants.

Filî mî, da gloriam Domino DEO *Israël, et confitere atque indica mihi quid feceris, ne abscondas. Et dixit ei : « Verè ego peccavi. »* Josue, VII, 19.

Mon fils, rendez gloire au Seigneur DIEU d'Israël; confessez votre faute et déclarez-moi ce que vous avez fait, sans rien cacher. Et Achan lui répondit : C'est la vérité, j'ai péché.

Si abscondi, quasi homo, peccatum meum, et celavi in sinu meo iniquitatem meam. Jobi, XXXI, 33.

Si j'ai tenu mon péché secret, comme les hommes font d'ordinaire, et si j'ai caché mon iniquité dans mon sein...

Sacrificium DEO *spiritus contribulatus; cor contritum et humiliatum,* DEUS, *non despicies.* Ps. 50.

Un esprit brisé de douleur est un sacrifice digne de DIEU : vous ne mépriserez pas, Seigneur, un cœur contrit et humilié.

Iniquitatem meam annuntiabo, et cogitabo pro peccato meo. Ps. 37.

Je déclarerai mon iniquité, et je serai toujours occupé de la pensée de mes péchés.

Recogitabo tibi omnes annos meos in amaritudine animæ meæ. Isaiæ, XXXVIII, 15.

Je repasserai devant vous toutes les années de ma vie, dans l'amertume de mon âme.

Præoccupemus faciem ejus in confessione. Ps. 94.

Hâtons-nous de nous présenter devant DIEU, pour célébrer ses louanges et confesser nos péchés.

Dixi : Confitebor adversùm me injustitiam meam Domino; et tu remisisti impietatem peccati mei. Ps. 31.

J'ai dit : Je déclarerai au Seigneur et je confesserai contre moi-même mon injustice : et vous m'avez remis l'impiété de mon péché.

Delictum meum cognitum tibi feci, et justitiam meam non abscondi. Ibid.

Je vous ai fait connaître mon péché, et je n'ai point caché mon injustice.

Qui abscondit scelera sua non dirigetur; qui autem confessus fuerit, et reliquerit ea, misericordiam consequetur. Prov. XXVIII, 13.

Celui qui cache ses crimes ne réussira point : mais celui qui les confesse, obtiendra miséricorde.

Ante mortem confitere. Eccli. XVII, 26.

Rendez-vous à la vérité avant votre mort.

A mortuo, quasi nihil, perit confessio. Confiteberis vivens, vivus et sanus confiteberis, et laudabis DEUM, *et gloriaberis in miserationibus illius.* Eccli. XVII, 26.

La louange de DIEU, ni la confession de ses propres crimes, ne sont point pour les morts; elles leur sont inutiles. Confessez vos iniquités et les grandeurs du Seigneur pendant cette vie, et vous vous glorifierez dans ses miséricordes.

Pro animâ tuâ non confundaris dicere verum: est enim confusio adducens peccatum, et est confusio adducens gloriam et gratiam. Eccli. IV. 24.

Ne rougissez point de dire la vérité, lorsqu'il s'agit de votre âme : car il y a une confusion qui fait tomber dans le péché, et il y en a une qui attire la gloire et la grâce.

Non confundaris confiteri peccata tua. Id. 31.

Ne rougissez point de confesser vos péchés.

Creavi fructum labiorum, pacem. Isaiæ, LVII, 19.

J'ai créé la paix, et elle sera le fruit de vos lèvres (c'est-à-dire d'une humble confession).

Colligata est iniquitas Ephraim, absconditum peccatum ejus : dolores parturientis venient ei. Oseæ, XIII, 12.

Toutes les iniquités d'Ephraïm sont liées ensemble, son péché est réservé dans mon secret ; il sera comme une femme surprise par les douleurs de l'enfantement.

Quodcumque ligaveris super terram, erit ligatum et in cœlis; et quodcumque solveris super terram, erit solutum et in cœlis. Matth. XVI.

Tout ce que vous lierez sur la terre, sera lié dans les cieux ; et tout ce que vous délierez sur la terre, sera aussi délié dans les cieux.

Vade, ostende te sacerdoti, et offer pro emundatione tuâ. Luc, V, 14.

Allez vous montrer au prêtre, et offrez pour votre guérison ce que Moïse a ordonné.

Ite, ostendite vos sacerdotibus. Luc, XVII, 14.

Allez vous montrer aux prêtres (*dit* JÉSUS-CHRIST *à des lépreux*).

Ecce sanus factus es : jàm noli peccare, ne deterius tibi aliquid contingat. Joannis, V, 14.

Vous voilà guéri : gardez-vous de retourner à vos péchés, de peur qu'il ne vous arrive quelque chose de pis.

Sicut misit me Pater, et ego mitto vos. Hæc cùm dixisset, insufflavit et dixit eis : Accipite SPIRITUM SANCTUM ; quorum remiseritis peccata, remittuntur eis, et quorum retinueritis retenta sunt. Id. XX, 22.

Je vous envoie, comme mon Père m'a envoyé. Après avoir parlé de la sorte, il souffla sur eux, en disant : *Recevez le* SAINT-ESPRIT ; *les péchés que vous remettrez seront remis, et ceux que vous ne remettrez pas ne seront pas remis.*

Multi credentium veniebant, confitentes et annuntiantes actus suos. Act. XIX, 18.

Plusieurs de ceux qui avaient cru venaient confesser et déclarer ce qu'ils avaient fait de mal.

Si confiteamur peccata nostra, (DEUS) *fidelis est et justus ut remittat nobis peccata nostra, et emundet nos ab omni iniquitate.* I Joan. I, 9.

Si nous confessons nos péchés, DIEU est fidèle et juste pour nous les remettre, et pour nous purifier de toute iniquité.

FIGURES OU EXEMPLES DE L'ANCIEN-TESTAMENT.

[Les lépreux]. — Nous lisons dans le Lévitique que celui qui était couvert de lèpre était obligé d'avoir ses vêtements décousus, afin de faire paraître son infirmité : ce qui est une belle figure de ce que doit faire celui dont

l'âme est couverte de lèpre ; c'est-à-dire qui est couvert de péchés. Il ne faut point qu'il se fasse de vêtements pour couvrir la honte de ses crimes; il faut au contraire qu'il les découvre et qu'il les confesse. Cacher ses plaies, c'est ne vouloir point guérir; et ne vouloir point guérir, c'est vouloir mourir. Si donc le silence et le secret en cette conjoncture nous causent la mort, il faut conclure, au contraire, que la confession et la déclaration des péchés nous rendent la vie et nous font renaître d'une manière extraordinaire.

C'était au souverain prêtre de l'ancienne loi à juger de ceux que l'on voyait atteints de la lèpre corporelle : et cela les obligeait de se montrer à lui, quoiqu'il ne pût les en guérir; et c'est à cette loi que le Fils de Dieu fit allusion quand il envoya, pour se montrer aux prêtres, les dix lépreux qui s'adressèrent à lui pour être guéris : *Ite, ostendite vos sacerdotibus.* Maintenant, dans la nouvelle loi, les prêtres sont les juges et tout ensemble les médecins de la lèpre spirituelle, et il n'y en a point qu'ils ne puissent guérir, puisqu'ils ont entre les mains le remède souverain du sang de notre Sauveur. Nous devons donc avoir d'autant moins de honte de leur découvrir tout ce qu'il y a de corrompu en nous, qu'il n'y a d'incurable que ce que l'orgueil et l'amour-propre nous feraient cacher.

[Naaman]. — Quand Élisée fit dire à Naaman de se baigner sept fois dans le Jourdain et qu'il serait guéri de sa lèpre, Naaman méprisa d'abord cet avis, et crut que le prophète se moquait de lui. « Mais, seigneur, lui dit-on, lorsqu'il se disposait déjà à s'en retourner, si le prophète demandait de vous une chose difficile, il en faudrait passer par-là, et il n'y a rien à quoi vous ne dussiez vous assujettir pour trouver le remède que vous cherchez. Or, puisqu'il vous est seulement ordonné de vous baigner dans le Jourdain, pourquoi négligez-vous un remède aussi aisé, et que vous coûtera-t-il d'en faire l'épreuve? » Naaman suivit ce conseil, et tout-à-coup il recouvra la santé. — On pourrait dire quelque chose de semblable au sujet de la confession sacramentelle. S'il fallait passer les nuits en de longues et pénibles veilles, s'il fallait vous dépouiller de tous vos biens et en faire des aumônes, s'il fallait traverser les mers, livrer votre corps à toute la rigueur du fer et du feu, pour obtenir le pardon de vos crimes, vous devriez en passer par où on voudrait, et subir toutes les conditions les plus rudes : à plus forte raison, quand il ne s'agit que de confesser vos péchés avec une sincère douleur.

[Dieu exige l'aveu]. — C'est une chose remarquable que, dans la loi de nature et dans la loi écrite, Dieu a toujours exigé des pécheurs l'aveu et la confession de leurs crimes avant de leur en accorder le pardon. C'est pour cela qu'au sentiment de quelques SS. Pères, quand il interrogea Adam et Ève après leur transgression, ce n'était pas qu'il ignorât leur crime, mais c'est qu'il voulait qu'ils le confessassent eux-mêmes, dans la vue de leur

remettre toutes les peines dont il les avait menacés, si, au lieu de le cacher et de l'excuser, comme ils firent, ils l'eussent avoué de bonne foi. Les mêmes SS. Pères disent la même chose de Caïn. De même, nous voyons dans la loi écrite que, quand le peuple de Dieu a reconnu et confessé son infidélité, il en a aussitôt accordé le pardon, et fait cesser les fléaux de sa justice. Comme quand, après leurs murmures contre Moïse, il envoya des serpents dont la morsure causait une douleur semblable à celle que cause le feu, et dont plusieurs mouraient, ce peuple eut recours à Moïse, confessa le tort qu'il avait d'avoir murmuré contre lui, et aussitôt le châtiment cessa. Il y a dans l'Écriture une infinité d'exemples de cette nature qu'il serait trop long de rapporter.

[David]. — Nous apprenons pourtant, de l'exemple de David, que, quoique Dieu pardonne le péché quant à l'offense, après une humble confession et une sincère douleur, il ne laisse pas de le punir par des peines temporelles. Ce prince, après l'adultère et l'homicide qu'il avait commis, fut repris et averti de la part de Dieu par le prophète Nathan. Il ne dissimula point ses crimes, quelque honteux et horribles qu'ils fussent; et aussitôt il entendit de la bouche de ce même prophète le pardon que Dieu lui accorda : *Translulit quoque Dominus peccatum tuum.* Mais ce fut avec cette restriction, que l'enfant conçu par un crime mourrait, et que les fléaux de la justice divine ne cesseraient point que les péchés de ce roi ne fussent entièrement expiés.

EXEMPLES OU FIGURES DE LA NOUVELLE LOI.

[Parmi les Juifs, il y avait une espèce de confession]. — Dans l'Évangile de S. Matthieu, chap. 3, et dans celui de S. Marc, chap. 1, il est rapporté que, S. Jean-Baptiste ayant prêché le baptême de la pénitence le long du Jourdain, les peuples accouraient au bruit de cette voix et confessaient leurs péchés : *Confitentes peccata sua :* quoique cette confession ne fût pas alors un sacrement qui n'était pas encore institué. C'est une preuve qu'il y avait parmi les Juifs une espèce de confession, lorsqu'ils voulaient se retirer de leurs désordres et faire pénitence. Mais, quand nous lisons dans les Actes que les pécheurs venaient se jeter aux pieds des Apôtres et confessaient les péchés qu'ils avaient commis, *Confitentes et annuntiantes actus suos,* ils mettaient alors en pratique, il n'y a pas de doute, le précepte que le Fils de Dieu avait fait de la confession; et les Apôtres exerçaient le pouvoir, qu'ils avaient reçu de Jésus-Christ, de remettre les péchés.

[Pénitence instituée par Jésus-Christ]. — L'institution de ce sacrement est authentiquement prouvée par ces paroles de Jésus-Christ, en S. Jean, chap. 20e : *Accipite* Spiritum-Sanctum : *quorum remiseritis peccata,* etc. Car, pour remettre les péchés en qualité de juges établis pour cela, et

pour distinguer ceux qu'il faut remettre ou retenir, comme parle le Fils de DIEU, il faut en avoir une pleine et entière connaissance ; et, pour les connaître, il faut de nécessité que les coupables les déclarent, en sorte qu'on juge de leur nature et de leur grièveté. C'est sur ce raisonnement invincible que l'Église a toujours exercé le pouvoir qu'elle a reçu du Fils de DIEU, de remettre les péchés, et qu'elle le communique aux prêtres de la nouvelle loi.

[La piscine probatique]. — La Piscine Probatique, dont il est parlé dans l'Évangile de S. Jean, a été une figure de ce sacrement, qui guérit celui qui y a recours, de quelque maladie spirituelle que ce soit, et quelque griève qu'elle puisse être. La grâce qui nous y arrive est exprimée par l'ange qui remuait cette eau, et dont le mouvement avertissait du temps qu'il fallait se jeter dedans. L'eau, dans laquelle il fallait se plonger, représente le sang du Sauveur, qui lave tous les péchés et guérit toutes les infirmités de l'âme. Les malades qui doivent s'y plonger sont les pécheurs qui cherchent et qui souhaitent leur guérison; et ce qui est à remarquer, c'est que ce prodige a cessé peu de temps après la mort du Fils de DIEU, comme pour dire que la figure était désormais inutile, depuis que la vérité avait paru, qui est l'institution de ce sacrement.

[La résurrection de Lazare]. — Les SS. Pères, et entre autres S. Augustin et S. Grégoire, reconnaissent une autre figure de la confession dans la résurrection de Lazare, que le Fils de DIEU fit sortir du sépulcre par la vertu de sa parole toute-puissante. Car le mort n'eut pas plus tôt reçu la vie, que le Sauveur commanda qu'on lui ôtât le suaire dont il était enveloppé, et les liens dont ses pieds et ses mains étaient attachés : *Solvite eum et sinite abire*. Ce qui, au sentiment de ces Pères, représente les pécheurs qui, appelés par la voix intérieure du Fils de DIEU et par l'inspiration divine, sortent de leurs péchés comme d'un tombeau où ils étaient ensevelis, et qui, par une bonne et sincère confession, sont déliés des chaînes et des liens qui les tenaient attachés, sitôt qu'ils ont reçu l'absolution du prêtre. Sur quoi on peut supposer, avec ces mêmes Pères, que ce fut aux Apôtres que le Sauveur s'adresssa pour délier ce mort ressuscité : figure du pouvoir, qu'il leur donna depuis, et, en leurs personnes, à tous leurs successeurs, de délier les pécheurs, appelés par la grâce divine, et sortis du tombeau par leur propre confession: *Solvite eum et sinite abire*. Que si ce fut à quelques-uns des autres Juifs qui étaient présents qu'il s'adressa, la commission que reçurent ceux-ci figurait toujours celle qui fut ensuite donnée aux Apôtres.

[L'enfant prodigue]. — En lisant dans l'Évangile le retour de l'Enfant prodigue, on y reconnaît le véritable portrait d'un pécheur pénitent, qui vient déclarer ses péchés à l'oreille d'un confesseur : *Pater, peccavi in*

cœlum et corâm te. Vous savez comment ce prodigue quitta la maison de son père. Après lui avoir demandé son partage, il s'en alla dans un pays éloigné, et là en peu de temps il dissipa tout. Que faire dans sa misère? à qui avoir recours? Il prend la résolution de revenir à son père: et vous savez de même comment il en fut reçu. De si loin que son père l'aperçut, il courut au-devant de lui, et, au lieu de lui faire des reproches, son cœur s'attendrit; il relève ce fils qui s'était jeté à ses pieds, l'embrasse, lui fait donner une robe neuve, lui fait un festin. Voilà une image sensible de la conduite de Dieu à l'égard d'un pécheur pénitent, qui n'a qu'à s'approcher du tribunal de la Confession pour rentrer dans tous ses droits, et qui n'a pas plus tôt achevé de s'accuser, que l'absolution suit, et que tous ses péchés lui sont pardonnés.

APPLICATIONS DE L'ÉCRITURE.

Beati quorum remissæ sunt iniquitates et quorum tecta sunt peccata: Bienheureux sont ceux dont les iniquités sont remises et dont les péchés sont couverts. — Mais qui peut les cacher? Ce ne sont ni les solitudes ni les lieux les plus écartés, puisque Dieu est partout et a toujours les yeux ouverts sur toutes nos actions; ce ne sont pas les ténèbres de la plus obscure nuit, puisque ces mêmes yeux percent les ténèbres les plus épaisses; ce n'est pas non plus la fidélité inviolable d'un ami discret, puisque toutes ces précautions sont inutiles à l'égard de Dieu, qui ne peut rien ignorer, et qui révèlera un jour tous ces mystères d'iniquité. Voulez-vous savoir le moyen de cacher, par un saint et heureux artifice, les péchés que vous cachez inutilement par votre dissimulation ou par votre orgueil? C'est, dit S. Ambroise, de les découvrir vous-même, en les confessant ingénûment: car par-là vous trouvez le moyen de les tenir si secrets, que jamais il n'en sera parlé. Les oubliez-vous? Dieu s'en souvient. Vous en souvenez-vous? Dieu les oublie. Les cachez-vous au prêtre? Dieu les manifestera. Vous en accusez-vous devant lui? Dieu n'en parlera pas plus que si vous ne les aviez jamais commis.

La foi est un sacrifice de la raison: manquer à croire à un seul article de foi, c'est n'en croire aucun. De même, l'Écriture appelle la confession le sacrifice des lèvres: retenir un seul péché mortel volontairement, ce n'est pas faire une confession, c'est un sacrilége. La contrition est le sacrifice du cœur; ce doit être un holocauste: s'il y a un seul péché que vous ne détestiez pas, cette réserve rend votre sacrifice non-seulement inutile, mais abominable. Il ne faut pas imiter Saül, qui ne voulut immoler à Dieu que ce qui était de plus vil, et épargna le roi Agag, à qui Dieu voulait faire sentir sa plus juste vengeance.

Si me justificare voluero, os meum condemnabit me (Jobi, 10). — Ces paroles se peuvent appliquer à ceux qui, en s'accusant de leurs péchés,

les excusent et veulent se justifier. Mais leur propre bouche les condamne : car, s'ils ne se sentent pas coupables de tels péchés, pourquoi s'en accusent-ils en confession ? On ne saurait excuser ces faux pénitents, dont l'orgueil, l'impiété et la honte de se déclarer coupables, empêchent les effets de la confession. Ils s'accusent et se condamnent en même temps, et de la même bouche dont ils prétendent se justifier.

Verebar omnia opera mea (Job, 9). — Plus j'examinais mes actions, plus j'appréhendais, parce que j'avais affaire à un Dieu qui ne me passera rien. Pour approcher dignement du tribunal de la Pénitence, il faut prendre tout le soin nécessaire pour se bien examiner, repasser dans l'amertume de son cœur toute sa vie, se citer au tribunal d'une conscience timorée qui ne fasse rien à la légère, parce qu'on doit être persuadé que, quand on se néglige et qu'on passe légèrement sur la discussion de ses désordres, Dieu punira cette négligence, et réformera nos jugements volages et précipités. Il faut donc faire, pour le plus important de tous les comptes, ce que nous faisons pour nos intérêts temporels.

Non parcam ori meo (Job, 7). — S. Grégoire applique ces paroles du saint homme Job à un parfait pénitent : car, comme dit ce Père, celui-là n'épargne pas sa bouche qui ne rougit point de confesser le mal qu'il a fait, parce que faire agir sa bouche en cette occasion n'est autre chose que l'employer à la confession de ses péchés : *Ori suo non parcit qui confiteri malum quod fecit non erubescit.*

Linguâ suâ mentiti sunt ei, cor autem eorum non erat rectum cum eo (Ps. 77). — On peut sans difficulté appliquer ces paroles à la confession : car la fausse pénitence qui se fait par l'abus des confessions est une pénitence trompeuse, dans laquelle on ment à Dieu même, lorsqu'on croit seulement abuser de la crédulité d'un homme. Et l'on peut ajouter que le cœur de ces faux pénitents n'a pas été droit en la présence de Dieu, parce que la première satisfaction que Dieu demande de nous est l'aveu et la condamnation de nos péchés : *Ecce confitebor adversùm me injustitiam meam Domino ;* comme dit ce même prophète.

Hominem non habeo (Joan. 5). — Ces paroles du pauvre paralytique, qui gémissait depuis trente huit ans sur le bord de la piscine, peuvent être mises dans la bouche d'un pécheur qui a croupi longtemps dans son péché, et qui, par malheur, rencontre un confesseur bizarre, sans zèle, sans compassion, qui rebute son pénitent au lieu de l'aider à décharger sa conscience et à se remettre bien avec Dieu ; ou bien qui tombe entre les mains d'un confesseur lâche, complaisant, intéressé, qui n'a rien moins en vue que l'intérêt du salut de l'âme d'un pénitent : car alors ce pécheur se perd et se damne plutôt par la faute du confesseur que par la sienne, et

peut bien dire qu'il n'a point trouvé un homme charitable qui lui donnât le secours dont il avait besoin : *Hominem non habeo.*

Sicut misit me Pater, et ego mitto vos. Hæc cùm dixisset, insufflavit et dixit eis: Accipite Spiritum-Sanctum: *quorum remiseritis peccata,* etc. (Joan. 20). Jésus-Christ envoie ses disciples comme son Père l'a envoyé lui-même. Or, comment est-ce que son Père l'a envoyé ? Ce n'a pas été en lui donnant le pouvoir de juger les hommes; mais de lier et de délier leurs péchés, selon les termes du Fils de Dieu même, c'est-à-dire de les remettre et de ne les pas remettre. N'est-ce donc pas là aussi la puissance qu'il a donnée à ses Apôtres, et à l'Église représentée dans les Apôtres ? — Quand Dieu proteste par son prophète qu'il a jeté nos péchés dans la mer, pour être entièrement ensevelis dans les eaux et pour ne plus paraître, ne dirait-on pas que ce prophète veut faire allusion à ce que dit Moïse après avoir passé la Mer Rouge à la tête du peuple de Dieu ? Les Israélites furent saisis de frayeur en se voyant poursuivis, au travers des flots, par une nombreuse armée : c'était Pharaon avec les Égyptiens. Sur cela, que fait le saint conducteur ? Il arrête le peuple, il lui reproche la défiance qu'il fait paraître : « Eh quoi ! vous craignez, et le sujet de votre crainte, ce sont les troupes qui viennent après vous ! mais tournez la tête; regardez-les : car dans un moment vous n'en verrez plus aucun : *Ægyptios, quos nunc videtis, nequaquàm ultrà videbitis.* » Pécheurs, vous pensez à vous convertir, mais le nombre de vos péchés vous épouvante, ce sont autant d'ennemis qui vous poursuivent; ne perdez pas pour cela confiance : regardez-les, et bientôt ils disparaîtront.

Non me demergat tempestas aquæ, neque absorbeat me profundum, neque urgeat super me puteus os suum. (Ps. 129). — Ce puits dont parle le prophète, c'est, dit S. Augustin, la profondeur de l'iniquité des hommes : celui qui y tombe tombe assurément de haut dans un abîme profond. Mais, si, étant tombé dans cet abîme par un malheur qui n'est que trop ordinaire, le pécheur confesse ses péchés, et s'il en a un véritable regret, Dieu ne ferme pas l'ouverture de ce puits sur lui, pour lui ôter toute espérance d'en sortir, selon cette autre parole du Psalmiste ; *De profundis clamavi ad te, Domine.* Au contraire, il lui tend la main, il lui présente son secours. Mais, si le pécheur, tombé de la sorte, vient à mépriser le secours que Dieu lui offre, alors Dieu ferme ce puits sur l'obstiné, parce que cet obstiné ferme sa bouche et refuse de confesser ses crimes. C'est l'explication que S. Augustin donne de ce passage du prophète.

§ IV.

Passages et pensées des SS. Pères.

Deus *noster, quia pius est et misericors, vult ut peccata confiteamur in hoc sæculo, ne pro illis confundamur postmodùm in futuro.* Augustin. Homil. 12, ex 50.

Parce que notre Dieu est bon et miséricordieux, il veut que nous confessions nos péchés en cette vie, afin qu'ils ne nous soient pas, dans l'autre, le sujet d'une éternelle confusion.

Non operui sed aperui peccata, ut tu operires; non celavi, ut tegeres : nàm, quandò homo detegit, Deus *tegit; cùm homo celat,* Deus *nudat; cùm homo agnoscit,* Deus *ignoscit.* Id. in Ps. 84.

Je n'ai point Seigneur, tenu mes péchés cachés, afin que vous les couvrissiez vous-même; je ne les ai point célés, afin que vous ne les fissiez point paraître. En effet, Dieu cache ce que l'homme découvre, et découvre ce que l'homme veut céler; les péchés que l'homme avoue et reconnaît humblement, Dieu les pardonne.

Non confitentis conscientia saniem collegerat, apostema tumebat, cruciabat te, requiescere non sinebat : adhibet medicus fomenta verborum; tu agnosce medici manum, confitere, peccatum exeat in confessione, et exeat sanies. August. in Ps. 60.

Faute de confesser votre péché, votre conscience blessée avait amassé de la pourriture et du pus, et fait une apostume qui vous causait de la douleur, et ne vous laissait point de repos. Le médecin de votre âme y applique le remède de sa parole salutaire : reconnaissez la main de ce médecin charitable; confessez-vous, et par cette confession faites sortir le pus avec le péché.

Si non confessus lateas, inconfessus damnaberis. Id. in Ps.

Si vous pensez vous cacher en ne confessant pas vos péchés, vous serez condamné pour ne vous en être pas accusé.

Cur confiteri erubescis peccata tua? Peccator sum, sicut et tu; homo sum; humani nihil à me alienum puto : confitere, homo, homini; homo peccator, homini peccatori. Ibid.

Pourquoi, ô homme, crains-tu d'avouer tes péchés? Je suis, comme toi, un pécheur; je suis homme; rien de ce qui est humain ne m'est étranger. Homme, confesse-toi à un homme; homme pécheur, à un homme qui l'est aussi.

O homo, quid times confiteri? Illud quod per conscientiam scio, minus scio quàm illud quod nescio. Id. serm. ad fratr. in eremo.

N'ayez point de peine à confesser vos péchés : ce que vous me dites par votre confession, je le connais moins que tout ce que j'ignore d'ailleurs.

Quid est infelicius, quid perversius, quàm de ipso vulnere, quod latere non potest, non erubescere, et de ligaturâ ipsius erubescere? August. De pœnit. medic. 3.

Quoi de plus malheureux et de plus coupable que de ne pas rougir d'une plaie qu'on ne saurait cacher, et d'avoir honte de la ligature qui la guérit?

In judicio, confundentur perniciosè qui modò nolunt confundi salubriter. August. in ps. 85.

Ceux-là seront malheureusement confondus, au jour du jugement, qui ne veulent pas souffrir maintenant une salutaire confusion.

Non te pudeat coràm uno dicere quod

Ne vous faites pas un sujet de honte de

non te puduit forsitàn coràm multis et cum multis facere. Id.

confesser en particulier, et à un seul, ce que vous n'avez point rougi peut-être de faire en public et avec des complices.

Ad hoc Deus *exigit confessionem, ut liberet humilem; ad hoc damnat non confitentem, ut puniat superbum.* August. in Ps. 66.

Dieu oblige le pécheur à confesser ses crimes, afin de sauver l'humble, et il condamne celui qui ne l'a pas fait, pour punir le superbe.

Melius est coràm uno aliquantulum ruboris ferre, quàm, in die judicii, coràm tot millibus hominum, gravi repulsâ denotatum tabescere. Id. II. De visit. infirm. 5.

Il vaut mieux souffrir un peu de confusion devant un seul homme, que d'être rejeté comme criminel au jour du jugement, et de sécher de honte devant tant de millions d'hommes.

Milliès peccasti, milliès pœnitere : assiduè infundo medicamenta. Chrysost. in Ps. 50.

Vous avez péché mille fois, ayez mille fois recours au sacrement de Pénitence; vous ne sauriez en épuiser la vertu médicinale.

Ascende tribunal mentis tuæ, esto ibì judex, torqueat te timor, erumpat confessio. August. Homil. 2 ex, 50.

Montez sur le tribunal de votre conscience, soyez votre juge vous-même : que la crainte vous mette à la torture pour tirer de votre bouche une sincère confession.

Oportet ut oderis in te opus tuum: alioquin non salvabit in te opus suum. Id. Tract. in Joannem.

Il faut haïr vos péchés, que vous aimiez auparavant comme votre ouvrage : autrement Dieu ne sauvera pas son ouvrage, qui est vous-même.

Damnaberis tacitus, qui posses liberari confessus. August.

Vous serez condamné pour vous être tû, vous qui pouviez être délivré en confessant vos crimes.

Reum constitue te ante te. Id.

Appelez-vous vous-même en jugement devant vous.

Quomodo potest medicus sanare quod ægrotus ostendere erubescit? Id.

Le médecin peut-il guérir une plaie que le malade a honte de découvrir?

Prævèniamus eum in confessione, antequàm veniat; nos confitendo damnemus quod fecimus, ut ille quod coronet inveniat, et non quod damnet. August. in Ps. 94.

Prévenons ce juge par une salutaire confession, avant qu'il vienne pour nous juger; condamnons ce que nous avons fait, en le confessant humblement, afin que, quand il viendra, il ne trouve rien en nous qu'il doive condamner, mais qu'il ait à nous récompenser.

Sanaberis si ostendas te medico : non quia ille non videt, si tu ei abscondas; sed ipsa confessio initium sanitatis est. Id. Homil. 12, ex 50.

Vous serez guéri, si vous découvrez votre mal à ce divin médecin : non qu'il ignore ce que vous voulez lui cacher; mais votre confession est le commencement de votre guérison.

Confitere modò quod tu fecisti in Deum, *et confiteberis quod tibi fecerit* Deus. *Quid fecisti? peccata; quid facit tibi* Deus *confitenti iniquitatem tuam? dimittit peccata.* Id. in Ps. 29.

Confessez ce que vous avez fait contre Dieu, et vous confesserez en même temps ce que Dieu a fait pour vous. Qu'avez-vous fait? bien des péchés : et que fait Dieu quand vous confessez ces péchés? il vous les remet, et les pardonne libéralement.

Qui confiteri vult peccata ut inveniat gratiam, quærat sacerdotem scientem ligare et solvere; ne, cùm negligens circà se exstiterit, negligatur ab eo qui eum misericorditer monet. Id. De verâ pœnit.

Celui qui veut confesser ses péchés pour recouvrer la grâce qu'il a perdue, qu'il cherche un prêtre sachant lier et délier, de crainte que, s'il est négligent en ce qui le touche de si près, il ne soit aussi pareillement négligé et rebuté de celui qui l'avertit par un pur effet de sa miséricorde.

Nemo sibi dicat : « Occultè ago apud Deum. » *Ergò sine causâ dictum est : « Quæ solveritis in terrâ erunt soluta in cœlo ? » Ergò sine causâ sunt claves datæ Ecclesiæ* Dei ? *Frustramus Evangelium, frustramus verba Christi ?* August. Homil. 49 ex 50.,

Que personne ne se flatte en disant : Je traite secrètement avec Dieu pour obtenir le pardon de mes péchés. » Quoi ! c'est donc en vain qu'il a été dit : « Tout ce que vous aurez délié sur la terre sera délié dans le ciel. » Ce sera en vain que l'Église a reçu le pouvoir des clefs ? convaincrons-nous de faux l'Évangile, et les paroles de Jésus-Christ ?

Qui peccata sua occultat et erubescit salubriter confiteri, Deum, *quem judicem habebit, habebit et ultorem.* Id. Serm. 66. De tempore.

Celui qui cache ses péchés et qui a honte de les confesser pour en recevoir le pardon, aura Dieu pour juge et aussi pour vengeur.

Tu factus es peccati tui defensor : quomodò erit Deus *liberator ? Ut ergò sit ille liberator, esto tu accusator.* Id. in Ps. 68.

Vous avez voulu vous disculper vous-même des péchés dont vous étiez coupable : comment Dieu sera-t-il votre libérateur ? Afin donc que Dieu vous absolve, soyez vous-même votre accusateur.

Præveniamus eum, ne ipse nos præveniat : post confessionem non afferet ultionem, si et tu post confessionem non repetas iniquitatem. Præveni, antequàm præveniaris. Id. in Ps. 34.

Prévenons le Seigneur, de crainte qu'il ne nous prévienne lui-même. Après la confession de vos péchés, il ne se vengera point, si vous ne retournez point à vos iniquités. Prévenez-le, avant qu'il ne vous prévienne.

Multi assiduè se dicunt peccatores, et tamen delectat eos peccare : professio est, non emendatio ; accusatur anima, non sanatur ; pronuntiatur offensa, sed non tollitur. August. serm. de Nativ. Domini.

Plusieurs se disent sans cesse grands pécheurs, et se plaisent néanmoins dans leurs péchés : c'est avouer ce que l'on est, et non pas s'en corriger ; l'âme s'accuse, mais elle n'est pas guérie pour cela ; on déclare son crime, mais on ne l'efface pas.

Nemo mihi dicat : Ago pœnitentiam in corde. Ut tibi cœlum aperiatur, aperi os tuum sacerdoti : hæc sola est porta paradisi. Id.

Que personne ne dise : Je fais pénitence dans le secret de mon cœur. Afin qu'on vous ouvre le ciel, ouvrez vous-même la bouche pour déclarer vos péchés à un prêtre. Là est la seule porte du ciel.

Ex misericordiâ præcepit Dominus, ut nemo pœniteat in occulto : in hoc enim quod per seipsum dicit sacerdoti, et erubescentiam vincit timore Dei *offensi, fit venia criminis.* Id. De verâ et falsâ pœnit.

C'est par un effet de la miséricorde que le Seigneur ordonne que personne ne se borne à une pénitence secrète du cœur : le pardon des crimes est accordé sur l'aveu qu'on en fait soi-même au prêtre et lorsqu'on surmonte la honte de faire cet aveu par la crainte d'un Dieu offensé.

Quid est peccatorum confessio, nisi quædam vulnerum ruptio? Greg. Homil. 4 in Evangel.

Qu'est-ce que la confession que l'on fait de ses péchés, sinon une ouverture aux plaies de la conscience pour en faire sortir le pus ?

Vulnera clausa plùs cruciant. Id. vii, Moral. 17.

Des plaies cachées et intérieures sont les plus dangereuses.

Adam et Eva requisiti fuerant ut peccatum, quod transgrediendo commiserant, confitendo delerent. Id. ii Moral.

Adam et Eve furent sollicités d'effacer par une sincère confession le péché qu'ils avaient commis en violant les ordres de Dieu.

Virus peccati salubriter aperitur in

On fait sortir par la confession, comme

confessione, quod pestiferè latebat in mente. Id. Homil. 40.

Hæc sunt veræ humilitatis testimonia : et iniquitatem suam cognoscere, et cognitam voce confessionis aperire. Id. XXII, Moral.

Plerumquè gravioris certam inisest commissa peccata perdere, quàm non admissa vitare. Gregor. Ibid.

Qui promereri vult quod expetit debet malum confiteri quod fecit : valdè enim facile est ut peccatorem se quisque fateatur, cùm nihil pro peccato suo patiatur. Id. VIII, Moral.

Qui corde non convertitur, quid prodest ei, si peccata sua confiteatur? Id. Pastorale.

Mirentur in sancto Job castitatis continentiam, mirentur integritatem justitiæ, mirentur viscera pietatis : ego in eo non minùs admiror confessionem humillimam peccatorum, quàm tot sublimia gesta virtutum. Gregor. XXII, Moral.

Peccatum tale debet esse in confessione quale fuit in operatione. Id. in II Reg. 14.

Qui se accusat, etiamsi peccator sit, justus esse incipit : cessat enim vindicta divina, si confessio præcurrat humana. Ambros. in ps. Beati immaculati in viâ.

Compendium omnium pœnarum confessio. Id.

Si vis justificari, fatere delictum tuum : solvet enim criminum nexus verecunda confessio peccatorum. Id. De Pænit. 6.

Si te ipse accusaveris, accusatorum nullum timebis, si te detuleris ipse, etsi mortuus fueris, revivisces. Ambros. II, De Pœnit. 2.

Qui jaces in tenebris conscientiæ et delictorum tuorum sordibus, exiforas, delictum proprium prode, ut justificeris : ore enim confessio fit ad salutem. Ibid.

Remedium nostrum sæpè triumphus diaboli. Ambros.

Erubescere debemus et emendare peccatum, non defendere, quoniam pudore culpa minuitur, defensione cumulatur. Ambros. De Caïn et Abel.

par une ouverture salutaire, le venin du péché qui eût infailliblement causé la mort, s'il fut demeuré dans le cœur.

Voici les marques évidentes d'une véritable humilité : reconnaître son péché et le découvrir en confession.

Il en coûte souvent de plus grands combats pour découvrir et déclarer ses péchés, que pour les éviter avant de les commettre.

Celui qui veut mériter le pardon de ses péchés, qu'il souhaite, doit avouer en confession le mal qu'il a fait : car il n'est pas malaisé de se déclarer pécheur, quand on n'encourt aucune peine pour avoir péché.

Que sert-il à l'homme de se confesser, si son cœur n'est pas tourné vers DIEU et entièrement détaché du péché ?

Qu'on admire dans le saint homme Job sa chasteté, sa justice, et toutes ses autres vertus : pour moi, je ne trouve rien de plus grand et de plus admirable en lui que la confession humble de ses péchés.

On doit déclarer dans la confession le péché tel qu'il a été commis.

Celui qui était pécheur commence à devenir juste lorsqu'il s'accuse de ses péchés : car la vengeance divine cesse lorsque la confession de l'homme la prévient.

La confession contient en abrégé toutes les autres peines.

Si vous voulez être justifié devant DIEU, confessez votre péché : un humble aveu de vos crimes les efface entièrement.

Si vous vous accusez vous-même, vous ne craindrez point d'être accusé ; et, quand même le péché vous aurait donné la mort, la confession de votre péché vous rendra la vie.

Vous qui languissez dans les ténèbres de votre conscience et dans l'ordure de vos péchés, sortez de là, faites voir vous-même votre faute afin d'être justifié : la confession procure le salut.

Souvent nous faisons de notre remède le triomphe du démon.

Nous devons rougir et nous confesser de nos péchés, et non pas les excuser et les défendre, parce que la honte qu'on témoigne d'avoir failli diminue la faute, au lieu que l'excuse l'aggrave et y met le comble.

Nihil homini utilius, nihil salubrius, quàm ut statim post peccatum confessionem peccati non differat. Hieronym. in Regul.

Il n'y a point de plus utile ni de plus salutaire remède au péché que de ne point différer de le confesser après l'avoir commis.

Opportet sacerdotem, cùm peccatorum audierit varietates, scire quid ligandum, quid solvendum sit. Id. in cap. 16, Matth.

Il est nécessaire qu'un prêtre, après avoir entendu les différents péchés de ceux qui s'accusent, sache ce qu'il faut lier et ce qu'il faut délier.

Quid hores fateri quod libenter ac properè commisisti? Id. Epist. 4.

Pourquoi avez-vous tant de peine à confesser ce que vous avez sitôt et si facilement commis?

Sententiam servi corriget Dominus, et pax ista periculosa dantibus, accipientibus nihil omninò profutura. Cyprian. De lapsis.

Le Seigneur corrigera la sentence d'absolution que son ministre aura prononcée, un pardon accordé de cette manière est dangereux pour celui qui l'accorde, et ne profite de rien à celui qui le reçoit.

Exomologesim faciunt conscientiæ, animi sui pondus exponunt. Ibid.

Les pécheurs font l'examen de leur conscience et exposent au prêtre le poids qui la charge.

Si erubescat ægrotus vulnus medico confiteri, quod ignorat medicina non curat. Hieron.

Comment guérir un malade, qui cache son mal? la médecine ne guérit pas ce qu'elle ne connaît point.

Tantùm relevat confessio delictorum, quantùm dissimulatio aggravat. Tertull. De Pœnit. 19.

La confession que le pécheur fait de ses péchés le soulage autant que le déguisement ou la réticence le charge.

Pœnitentia est humilifaciendi et prosternendi hominis disciplina. Ibid.

La pénitence est l'art d'abaisser et d'humilier l'homme devant Dieu.

Cum suâ erubescentiâ pereunt. Id. ibid.

Ils se perdent par leur mauvaise honte.

An melius est damnatum latere quàm palàm absolvi. Ibid. 10.

Vaut-il mieux être damné en secret que d'être absous avec un peu de honte?

Quid consortes casuum tuorum fugis? Ibid. 9.

Pourquoi craignez-vous de déclarer les chutes que vous avez faites à ceux qui sont sujets à en faire aussi bien que vous?

Exomologesis est quâ delictum Domino nostrum confitemur; non quidem ut ignaro, sed quatenùs satisfactio confessione disponitur. Id. De Pœnit.

On appelle *exomologèse* la confession par laquelle nous déclarons notre péché au Seigneur : non qu'il l'ignore, mais parce que cette confession nous met en état de le satisfaire.

Plerosque hoc opus, ut publicationem suî, aut suffugere aut de die in diem differre præsumo, pudoris magis memores quàm salutis. Ibid.

Je présume que plusieurs, qui ont plus de soin de ménager leur honte que leur salut, tâchent d'éviter ou de différer de jour en jour la confession de leurs péchés, qu'ils regardent comme une diffamation de soi-même.

Exomologesis est presbyteris advolvi, ut temporali afflictione æterna supplicia expungat : cùm igitur provolvit hominem, magìs relevat; cùm accusat, excusat; cùm condemnat, absolvit. Ibid.

Se confesser, c'est se jeter aux pieds d'un prêtre afin d'éviter, par une peine temporelle, un supplice éternel. Lors donc que cette confession abaisse de la sorte un homme, elle le relève; lorsqu'elle l'accuse, elle l'excuse, et lorsqu'elle le condamne, elle l'absout.

In forensibus judiciis, post confessionem, vita et mors: apud dominicum autem tribunal, post confessionem, criminum datur corona. Chrysost. serm. De pœnitentiâ.

Dans la justice humaine, dès qu'un coupable est convaincu, il est condamné ici, la confession du crime est suivie de l'absolution du pécheur.

Sacerdotibus non corporis lepram, verùm animæ sordes, non dico purgatas probare, sed purgare prorsùs, concessum est. Id. III, de Sacerdotio.

On a donné le pouvoir aux prêtres la nouvelle loi, non de juger si la lèpre du corps est véritable et de la nettoyer s'ils la jugent telle, mais de purger et de nettoyer les souillures de l'âme (qui sont les péchés).

Cùm nôsset Satanas quia peccatum verecundiam habet, pœnitentia fiduciam, ordinem reprobus commutavit et invertit; pœnitentiæ dedit verecundiam, fiduciam peccato. Id. Proœm. in Isaiam.

L'ennemi de notre salut, sachant que la confusion est attachée au péché et que la pénitence au contraire inspire une sainte hardiesse, il renverse cet ordre, il met de la honte dans la pénitence, et de la hardiesse dans le péché.

Illis non judex, sed advocatus est Christus, qui se propriâ confessione damnârunt. Cassiodorus, in Ps.

Jésus-Christ est non pas le juge, mais l'avocat et le défenseur de ceux qui se condamnent eux-mêmes par leur propre confession.

Confessio sanat, confessio justificat, confessio peccatis veniam donat : omnis spes in confessione consistit; in confessione locus misericordiæ est; nulla tàm gravis culpa quæ per confessionem non habeat veniam. Isidorus, I, 10.

C'est la confession qui guérit les maladies de l'âme; c'est elle qui nous justifie, qui obtient le pardon de nos péchés, qui fait toute l'espérance de notre réconciliation avec Dieu. C'est ce qui donne lieu à la miséricorde de Dieu; car il n'y a point de péché si énorme, qui ne soit remis par la confession.

Novum judicii genus, in quo reus, si excusatur, condemnatur; si accusat se, absolvitur. Zeno Veron. Ad neophytos.

Voici un jugement bien nouveau, dans lequel, si le criminel s'excuse, il est condamné; et s'il s'accuse, il est aussitôt absous.

Non remanet in judicio condemnandum quod fuerit confessione purgatum. S. Leo, in serm.

Ce qui a été une fois absous et purgé par la confession ne sera point condamné et puni au jugement de Dieu.

Proximum ad innocentiam tenet locum verecunda peccati confessio. Dalerius, in serm.

Après une vie innocente et exempte de tout péché, ce qui tient le second rang est l'humble confession de ses péchés.

Ex eo unusquisque justus incipit ex quo sui accusator exstiterit. Isidor.

Chacun commence à être justifié, dès lors qu'il s'accuse lui-même.

Quibus malum facere pudor non est, et pudor est confiteri. Chrysolog. serm. 34.

On n'a point honte de faire le mal, et l'on a honte de le confesser.

Eorumdem criminum accusatores et excusatores. Salvian. III. De Gubern.

Des personnes qui s'accusent à la fois et qui s'excusent des mêmes péchés.

Ex retentione et oppressione peccati nascitur cordis obstinatio. Petrus Blesensis.

Du silence dans la confession naît l'obstination du cœur.

Gehennam recordamini, quam vobis exomologesis extinguit. Pacianus, Parænesis ad pœnit.

Pensez aux supplices de l'enfer, dont la confession de vos péchés vous délivre.

Qui, claves regni cœlorum habentes ante diem judicii judicant. Hieronym. Epist. ad Heliodorum.

Ayant reçu les clefs du ciel, les prêtres sont établis juges avant le jour du jugement.

Omne quod remordet conscientiam confitere humiliter, purè, fideliter. Bernard. 16, in Cantic.

Confessez-vous humblement, exactement, fidèlement, de tout ce que votre conscience vous reproche (et dont vous vous sentez coupable).

Si fortè pudor est tibi uni homini et peccatori peccatum tuum exponere, quid

Si vous avez honte maintenant de confesser vos péchés à un seul homme pé-

facturus es in die judicii, ubi omnibus exposita tua conscientia patebit? Id. sentent.

cheur comme vous, que sera-ce donc au jour du jugement, où votre conscience criminelle sera exposée à la vue de l'univers ?

Confessiò peccatoris est vita, justi gloria; et necessaria est peccatori, et justum nihilo minùs decet. Id. Epist. 14.

La confession des péchés donne la vie au pécheur, fait la gloire du juste ; si elle est absolument nécessaire à l'un, elle est utile à l'autre.

O perversitas! non pudet inquinari, et ablui pudet! Bernard. Epist. 183.

O aveuglement de l'homme! Il n'a pas honte de se souiller, et il a honte d'être nettoyé !

Omnis spes veniæ et concordiæ est in confessione verâ : simulata namquè confessio non est confessio, sed duplex confusio. Id. Medit. 37.

Toute l'espérance que nous avons d'obtenir la miséricorde de Dieu et le pardon de nos péchés est fondée sur la sincère confession que nous en faisons : car, pour celle qui est feinte, c'est plutôt une double confusion qu'on aura à soutenir devant Dieu.

Cur te pudet peccatum tuum docere, quem non puduit facere? cur erubescis Deo *confiteri, cujus oculis non potes abscondi?* Id. sentent.

Pourquoi avez-vous honte, de déclarer un péché que vous n'avez pas eu honte de commettre? Pourquoi rougir de tout déclarer à Dieu, auquel il vous est impossible de vous cacher?

Sit veræ compunctionis indicium; opportunitatis fuga, subtractio occasionis. Id. serm. 1, de Resurrect.

Donnez pour marque de la douleur de vos péchés, le retranchement des moyens et la fuite des occasions d'y retomber.

Peccator debet seipsum diligenter excutere, et conscientiæ suæ sinus omnes et latebras explorare. Concil. Trid. Can. 5.

Un pécheur doit s'examiner avec soin, et fouiller dans tous les replis de sa conscience, pour voir en quoi il a offensé Dieu.

§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[Définition]. — La confession sacramentelle est une accusation que l'on fait de ses péchés, afin d'en obtenir le pardon, par la vertu des clefs qui ont été données à l'Église. On l'appelle une accusation, parce que, dans la confession, on ne doit pas dire ses péchés par manière d'ostentation, comme si l'on voulait en tirer de la gloire; ni par manière d'un récit, comme si on racontait une histoire : mais en s'accusant avec humilité et avec douleur de les avoir commis. Les SS. Pères ont suivi cette définition, quoiqu'ils l'aient exprimée en d'autres termes. Ainsi, S. Augustin définit la Confession « Une accusation que l'on fait d'un péché caché, dans l'espérance d'en obtenir pardon »; et S. Grégoire « Une détestation de ses péchés. »

[A qui se doit faire la confession]. — Il est évident, puisque le Fils de Dieu a donné aux prêtres la puissance de retenir et de remettre les péchés, qu'il les en a en même temps rendus les juges. Car, comme le concile de Trente l'a remarqué, on ne peut porter un jugement véritable de quoi que ce soit, si l'on n'en a une connaissance parfaite : et l'on ne peut garder les règles de la justice, dans les peines qu'on doit imposer aux criminels, si l'on ne connaît parfaitement la qualité de leurs crimes : et par conséquent il faut que les prêtres connaissent par la confession des pénitents tous leurs péchés en particulier, afin qu'ils en puissent juger et leur imposer des peines proportionnées.

[Nécessité du sacrement de Pénitence]. — Ce n'est pas assez de croire que Jésus-Christ a institué la confession : il faut encore être persuadé qu'il en a commandé l'usage comme absolument nécessaire, tout pécheur qui a commis un péché mortel ne pouvant recouvrer la vie de son âme que par ce moyen. C'est ce que ce même Sauveur nous a marqué clairement lorsqu'il a exprimé par les clefs du royaume du ciel la puissance d'administrer ce sacrement. Car, de même qu'on ne peut entrer dans un lieu fermé de toutes parts que par le moyen de celui qui en a les clefs, on ne peut non plus être admis dans le ciel, si le prêtre, à qui le Sauveur en a confié les clefs, n'en ouvre les portes : et, si cela se pouvait faire autrement, on ne voit pas que l'usage des clefs fût d'aucune nécessité dans l'Église, puisque ce serait inutilement que le prêtre, à qui la puissance en a été donnée, interdirait l'entrée du ciel. C'est ce qu'enseignent S. Augustin, Homél. 401, et S. Ambroise, l. II de la *Pénitence*, ch. 2.

[La confession délivre de la mort du péché]. — La confession sacramentelle délivre de la mort du péché, soit parce que, dans le sens le plus propre où nous la prenons ici, elle fait partie du sacrement de Pénitence qui délivre de cette mort, soit parce que c'est même plus particulièrement, suivant S. Thomas, dans cette confession que le pénitent fait de ses péchés à un prêtre, que ce sacrement non-seulement s'opère mais trouve son achèvement : *Pœnitentia, in quantùm est sacramentum, præcipuè in confessione perficitur :* savoir, en tant que par cet aveu le pécheur se soumet aux ministres de l'Église, qui peuvent l'absoudre, lui administrer le sacrement de vie, en lui imposant une satisfaction convenable, suivant la taxe qu'ils jugent eux-mêmes à propos d'en faire. — De plus, le sacrement de Pénitence confère la grâce d'où résulte la rémission de la coulpe. Il faut donc que la confession, qui a part au premier effet, coopère de même au second, et que, dans l'usage actuel qu'on fait d'elle en ce sacrement, elle remette effectivement la coulpe, supposé que celle-ci n'ait pas été déjà levée par la douleur seule : ce qui arrive lorsque la contrition précédente n'est qu'imparfaite, c'est-à-dire lorsqu'elle n'est qu'une simple attrition. Que si la coulpe a été remise par le moyen d'une contrition parfaite, alors la

confession actuelle augmente la grâce, pourvu qu'il n'y ait point d'obstacle de la part de celui qui se confesse. Et la même confession ne laisse pas d'être censée avoir contribué encore par avance, virtuellement, comme on dit, à cette rémission plus prompte de la coulpe, obtenue par l'effort d'une douleur pleine, parce qu'en ce cas la contrition n'a de force qu'autant qu'elle tient comme enveloppée dans son sein la confession même, par le désir qu'il faut qu'un pénitent vraiment touché ait de manifester son crime à un prêtre.

Pour les mêmes raisons, la confession a la force et la vertu de nous délivrer de la peine éternelle due au péché mortel, et de la changer en une peine temporelle, tellement diminuée et affaiblie, par l'efficacité merveilleuse de ce sacrement, qu'elle est rendue comme proportionnée aux forces et à la vertu de la personne convertie. Car, quoique cette dette, si on en réserve l'extinction jusqu'à l'autre vie, n'expose à rien de moins qu'à tous les feux du purgatoire, la vertu des clefs fait qu'on peut l'acquitter plus doucement en cette vie : ce qui se fait aussi par les jeûnes, par les prières, par les aumônes, par les mortifications, et par toutes les bonnes œuvres.

Si la confession est considérée simplement du côté du pénitent, qui se confesse et fait en cela un acte de vertu, elle délivre même d'une partie de la peine temporelle due aux péchés, à laquelle le sacrement laissait le pécheur obligé, en lui remettant son iniquité quant à la coulpe et à la peine éternelle : elle le fait, dis-je, parce qu'à raison de la honte elle passe pour une peine; et, comme toute peine volontairement acceptée peut être une diminution de cette dette qui restait, ayant la force de satisfaire, il résulte que, plus on se confesse souvent d'un même péché, remis par des confessions précédentes, plus aussi la peine qui était due à ce péché se trouve diminuée.

[La confession facilite le salut]. — C'est pour nous rendre le salut plus facile que le Fils de Dieu a établi la confession et le sacrement de Pénitence. Car, quoique l'on avoue que la contrition efface les péchés, néanmoins, comme tout le monde convient qu'il faut pour cela qu'elle soit si forte, si vive et si ardente, que la douleur qu'elle produit dans l'âme soit proportionnée à la grandeur des crimes, et que cependant il y a peu de personnes dont la douleur puisse arriver jusqu'à cette perfection, il y en aurait par conséquent très-peu qui pussent obtenir par cette voie le pardon de leurs crimes. Il a donc été nécessaire que Dieu, qui est infiniment bon et miséricordieux, pourvût au salut de tous les hommes par un moyen plus facile : et c'est ce qu'il a fait, d'une manière admirable, en donnant à l'Église les clefs du royaume du ciel. Car c'est une vérité de foi que celui qui a la douleur de ses péchés, et qui fait résolution de ne les plus commettre à l'avenir, en obtient la rémission par la vertu des clefs, après qu'il s'en est confessé au prêtre, quoique sa douleur ne fût pas telle qu'elle fût

suffisante par elle-même pour en obtenir le pardon. C'est la doctrine constante des SS. Pères, qui enseignent tous que c'est par les clefs de l'Église que le ciel nous est ouvert; et c'est de quoi on ne peut plus douter après que le concile de Florence a défini que la rémission des péchés est l'effet du sacrement de Pénitence.

[Institution divine et ecclésiastique]. — Que la confession sacramentelle soit nécessaire pour obtenir la rémission de ses péchés, et que ce soit Jésus-Christ qui l'a instituée, ce sont deux vérités qui ont été définies par le concile de Trente, et qui ont toujours été enseignées par l'Église catholique, comme il se voit par quantité de passages des SS. Pères, où ils déclarent distinctement que la loi de la confession sacramentelle, que quelques-uns d'eux appellent, selon l'explication grecque, *Exomologèse* ou *Exagèse*, doit être regardée comme une loi évangélique que Jésus-Christ a établie, à laquelle l'Église, de son autorité, a joint encore des cérémonies solennelles, qui, bien qu'elles ne soient pas essentielles, contribuent néanmoins beaucoup à en faire connaître l'excellence et la dignité, et disposent les pénitents, par la piété qu'elles leur inspirent, à obtenir de Dieu plus promptement le pardon de leurs péchés. Ces cérémonies sont de se présenter aux pieds du prêtre, la tête inclinée, les mains jointes, comme un suppliant, et en d'autres semblables postures, qui ne sont pas essentielles à la confession.

Sous la loi de nature, la confession se faisait seulement à Dieu. C'est pour cela, suivant la remarque de Tertullien, que Dieu interrogea nos premiers pères après leur péché : *Interrogavit* Deus, *quasi incertus, ut daret eis locum confitendi et hoc nomine relevandi*. Sous la loi écrite, la confession ne se faisait pas seulement à Dieu, mais encore aux prêtres, puisque, comme nous lisons dans le Lévitique, les pécheurs devaient offrir, par les mains des prêtres, des sacrifices différents selon la différence et la grièveté des péchés. Or, les prêtres n'eussent pas pu les connaître, si les pécheurs ne les eussent déclarés.

[S. Jean-Baptiste]. — Nous apprenons de S. Matthieu que les pécheurs qui, touchés par la prédication de S. Jean, s'adressaient à lui pour le baptême, avant de le recevoir, lui faisaient la confession de leurs péchés : *Baptizabantur ab eo in Jordane, confitentes peccata sua*. Il est certain néanmoins que, encore que le baptême de S. Jean fût donné, ainsi que porte l'Évangile, pour la rémission des péchés, *In remissionem peccatorum*, il ne conférait pas néanmoins la grâce ni ne procurait la rémission des péchés, parce qu'il n'était pas un sacrement, mais seulement une disposition aux sacrements que Jésus-Christ devait bientôt instituer. On peut dire la même chose de la confession que les peuples faisaient à ce grand saint : ce n'était point une confession sacramentelle, cette espèce de confession n'étant pas encore instituée : de sorte que S. Jean-Baptiste, non plus que

tous les prêtres de l'ancienne loi, n'avaient pouvoir que de prier Dieu pour les pécheurs, et de les exhorter à obtenir le pardon de leurs offenses par la contrition.

[Temps auquel on est obligé de se confesser]. — Le concile de Trente prononce anathème contre tous ceux qui diront que tous les fidèles ne sont pas obligés de se confesser une fois l'an : *Si quis dixerit ad confessionnem non teneri omnes Christi fideles semel in anno, anathema sit.* Or, quoique ce commandement de l'Église n'oblige en rigueur à se confesser qu'une fois l'an, néanmoins, si l'on veut assurer son salut, on ne doit pas manquer de se confesser ou toutes les fois qu'on se trouve en danger de mort, ou toutes les fois que l'on est obligé de faire quelque action incompatible avec le péché, comme lorsqu'on veut administrer ou recevoir quelque sacrement; mais surtout il n'y faut pas manquer quand on a commis quelque faute considérable, de peur de laisser le temps au démon et au péché de se retrancher et de s'établir, et aux passions de se fortifier, et de peur de s'attirer de la part de Dieu quelque grande punition, comme serait le refus de ses grâces, et d'autres peines spirituelles qui suivent l'attachement au péché, cette chaîne si dangereuse qui nous lie lorsqu'on y croupit, et fait qu'on y persévère malgré les remords de la conscience.

[Des circonstances du péché]. — Il ne suffit pas de confesser les péchés mortels, il faut encore marquer les circonstances qui accompagnent chaque péché, et qui en augmentent ou diminuent la malice. Car il y a des circonstances si considérables, qu'elles sont seules capables de faire qu'une action soit péché mortel. Ainsi, un homme qui en a tué un autre doit marquer si c'était un ecclésiastique ou un séculier; de même, lorsqu'on s'accuse d'un vol, il en faut marquer la qualité : car celui qui, par exemple, vole un écu est incomparablement moins coupable que celui qui en vole cent ou deux cents; et celui-là encore plus criminel qui vole une chose consacrée à Dieu. Il faut dire la même chose du temps et du lieu, quand ces circonstances augmentent le péché, de telle sorte qu'à en juger moralement, et suivant le sentiment le plus commun des hommes, il devient effectivement équivalent à deux ou plusieurs autres; soit que ces circonstances multiplient l'espèce, soit qu'elles ne fassent que comme multiplier considérablement le nombre. Il faut cependant remarquer qu'à l'égard des circonstances aggravantes qui changent l'espèce du péché, telle, par exemple, qu'est la qualité de la matière dérobée, quand ce qu'on dérobe est chose sacrée, circonstance qui fait que cette action n'est plus simplement un péché de larcin, mais un sacrilége, l'obligation ne souffre aucune dispute : tout pénitent doit les déclarer; le concile l'a décidé. Au lieu qu'à l'égard des autres circonstances, qui laissent l'action dans la même espèce, telles que celles d'un vol plus ou moins considérable par sa matière seule, il y a quelque difficulté. Si cependant on considère que ce

même concile n'exige pas moins qu'on déclare le nombre que l'espèce des péchés griefs, et qu'un larcin de cent écus en vaut lui seul plusieurs autres, comme il est visible, qu'on pourrait faire chacun à part, et qui tous pourraient encore être griefs dans l'étendue de cette même somme, on n'aura pas de peine à voir pourquoi, tout bien considéré, il n'y a pas de pénitent sincère qui, en ces cas-là, puisse effectivement bien se rassurer, à moins de dire à peu près les choses comme il les a faites : et cela non-seulement quand la différence est si grande, mais toutes les fois qu'elle l'est moralement assez pour rendre le péché plus grief (1).

[Il faut que la confession soit entière]. — Il faut sans doute que la confession soit entière et parfaite, c'est-à-dire qu'il faut découvrir au prêtre tous ses péchés mortels, quelque honteux et cachés qu'ils soient : car, pour les péchés véniels, qui ne font pas perdre la grâce de Dieu, et que l'on commet plus souvent, quoiqu'il soit très-utile de les confesser, comme la pratique des personnes de piété le fait assez voir, on peut sans péché ne s'en point accuser, et on peut les expier par plusieurs autres moyens. Mais de-là cependant naissent deux questions qu'il n'est pas inutile de toucher encore. — La première: si on est toujours obligé de déclarer expressément tous les péchés mortels qu'on a eu le malheur de commettre. A cela il est aisé de répondre que, hors certains cas de nécessité et souvent de vraie impossibilité, la confession doit être entière. — La seconde: si, dans les occasions, la maladie par exemple, le danger pressant, le défaut réel de mémoire empêche de pouvoir donner à la confession cette espèce d'*intégrité* que l'on nomme matérielle, il est permis au pénitent de se réduire à l'*intégrité* formelle, toujours tout au moins nécessaire, qui consiste à dire ce que l'on peut de ses péchés, avec une intention sincère de les accuser tous si on le pouvait. Dans ces occasions, on peut obtenir vraiment le pardon de tous les péchés graves que l'on ne dit pas, puisqu'il y en a que souvent on ne pense pas même détester, mais qu'on ignore absolument. La réponse à cette question est qu'il faut nécessairement que la douleur et le bon propos tombent au moins en général sur tous ces péchés, et qu'ainsi on ne saurait écouter avec trop de soin les théologiens lorsqu'ils nous avertissent de donner à notre douleur, autant que nous pouvons, les motifs les plus surnaturels, et par-là les plus étendus et les plus universels. Ce qui doit s'appliquer, à proportion, aux péchés

(1) Pour ne rien exagérer sur cette matière, il est bon de rappeler que S. Thomas d'Aquin, S. Antonin, S. Alphonse de Liguori ne considèrent pas comme absolument obligatoire l'accusation des circonstances simplement aggravantes, et qui ne changent pas l'espèce du péché S. Alphonse dit formellement : « *Sententia mihi probabilior negat esse obligationem confidenti circumstantias aggravantes.* » V. Mgr Gousset, *Théologie morale*, t. II, n° 420. (*Edit.*)

véniels eux-mêmes, si on veut à cet égard tirer de la confession tout le fruit qu'on en peut attendre.

[Des parties qui composent ce sacrement]. — Tout le monde sait assez que la confession, du côté du pénitent, demande nécessairement trois choses, sans lesquelles elle est nulle et souvent même sacrilége : 1°. Une douleur surnaturelle et une détestation de tous ses péchés, avec un ferme propos de ne les plus commettre ; 2°. Une déclaration entière et sincère de tous les péchés mortels ; 3°. La satisfaction, qui n'y entre que comme partie intégrante. Le reste regarde le confesseur.

[De la douleur ou contrition]. — La contrition est une douleur et une détestation des péchés commis, jointe à la volonté de ne les plus commettre à l'avenir. C'est ainsi que le concile de Trente l'a définie, sess. 14, et il ajoute, un peu après, en parlant du mouvement de la contrition : « C'est ainsi qu'elle prépare à recevoir la rémission des péchés, si elle est jointe à la confiance en la miséricorde de Dieu. » De-là il faut conclure que la contrition ne consiste pas seulement à ne pécher plus ou à former le dessein d'embrasser une vie nouvelle, ou même à l'embrasser effectivement, mais particulièrement à détester sa vie passée, et à prendre les moyens de l'expier. Or, quand le concile définit que la contrition est une douleur, il faut voir de quel fond il veut plus directement que cette douleur parte. Il ne demande pas nécessairement qu'elle soit extérieure et sensible : ce serait l'aller chercher dans les sens et dans les facultés intérieures qui en dépendent. C'est une action de la volonté, et il est certain que cette douleur doit être telle que l'on ne s'en puisse imaginer une plus grande. Nulle autre faculté n'en saurait fournir une de la force de celle que la volonté peut produire ; nulle n'est capable d'un si grand effort, ni ne peut porter ses actes si loin. La contrition parfaite est un acte de charité qui est formé par la crainte filiale. Il est évident qu'elle ne doit, par conséquent, point avoir d'autre mesure que la charité même, et que, comme Dieu doit être souverainement aimé, on doit aussi, autant qu'on peut, détester souverainement le péché. Or, quelle autre puissance dans l'homme peut faire cela, que la volonté ? Les autres facultés doivent bien agir, mais c'est par son mouvement et sa dépendance.

[De l'attrition]. — Comme on sait la différence entre *l'attrition*, qui s'appelle contrition imparfaite, et celle qui est parfaite, et qui s'appelle simplement *contrition*, il faut seulement remarquer que toute douleur du péché n'est pas suffisante, même avec le sacrement, si elle n'est conçue par un motif surnaturel, tel que l'est ordinairement de voir que le péché nous prive du bonheur éternel, et qu'il nous assujettit aux peines de l'enfer, ou enfin la difformité du péché même, comme contraire à la loi de Dieu. Cette douleur, au reste, doit exclure toute affection au péché, et

renfermer une résolution ferme et sincère de ne le plus commettre. De-là vient que de concevoir de la douleur de ses péchés, parce qu'ils nous privent des biens temporels ou qu'ils nous attirent des disgrâces de fortune, des maladies, ou de semblables châtiments, ce n'est pas une véritable attrition, ni qui dispose, dans le sacrement, à recevoir la grâce de la justification, ce que le concile de Trente attribue pourtant à l'attrition véritable.

[Péché caché en confession]. — Pour ce qui regarde l'accusation et la déclaration des péchés, qui est la seconde partie du sacrement, et qui lui donne le nom de *confession*, outre ce que nous en avons dit, il faut être bien persuadé que céler un péché mortel est non-seulement un obstacle à l'absolution, mais de plus un nouveau péché et un sacrilége, parce qu'on viole la sainteté de ce Sacrement, et qu'on en rend la signification fausse. Sur quoi il faut supposer deux choses : — La première que Dieu ne remet jamais un péché sans l'autre, parce que la grâce n'en peut souffrir aucun; — la seconde, qu'il ne remet jamais un péché s'il n'est confessé, supposé que l'on puisse s'en souvenir. Or, que fait-on, quand on retient un péché dans la confession ? on empêche l'absolution de ce péché, et de tous les autres par conséquent : car, s'il en demeure un seul, ils y restent tous, et l'on y en ajoute un plus grave que tous les autres.

[De la satisfaction]. — La satisfaction fait une partie du sacrement de Pénitence, quoique seulement intégrante, comme on l'appelle. Elle doit être imposée par l'ordre du prêtre, pour l'expiation des péchés du pénitent, qui la doit accepter dans la résolution ferme et constante de se corriger. La raison est que, quoique Dieu remette toujours, par l'absolution du prêtre, la coulpe du péché et la peine de la mort éternelle qui lui est due, toutefois il est certain qu'il ne remet pas toujours les restes du péché, ni les peines temporelles qui lui sont dues, comme le déclare le concile de Trente, et comme il est évident par plusieurs exemples de l'Écriture-Sainte. Outre qu'il y va de la justice et de la bonté de Dieu de ne pas permettre que nos péchés nous soient entièrement remis sans en faire aucune satisfaction, de crainte qu'on ne prenne sujet de-là de croire qu'ils sont moindres qu'ils ne sont en effet, et qu'on ne retombe dans de plus grands quand l'occasion s'en présentera. Or, on est obligé d'accepter la pénitence imposée par le confesseur, si on a la force de l'accomplir : car, s'il imposait des jeûnes trop rigoureux, qui ruinassent la santé ou des aumônes excessives qui incommodassent notablement, on peut représenter modestement sa situation, et demander une pénitence plus praticable.

Quand on dit que la satisfaction n'est qu'une partie intégrante du sacrement, il faut bien remarquer qu'on ne parle que de la satisfaction réelle et effective, ou, pour parler plus clairement, de l'exercice actuel

des œuvres satisfactoires. Car, à l'égard de la volonté de satisfaire à DIEU pour les péchés commis contre sa divine Majesté, et d'embrasser toutes les peines propres à cette fin, il est indubitable que cette volonté est aussi essentielle à la Pénitence que la douleur d'avoir offensé DIEU, cette volonté étant enfermée dans la douleur d'avoir péché. En effet, est-il concevable qu'une âme soit pénétrée d'une vive douleur d'avoir offensé DIEU, et que cette douleur n'excite pas en elle le dessein de lui satisfaire ? Non : ce serait une marque évidente qu'on n'est point touché d'un vrai repentir, et ce serait une preuve qu'on ne hait point son péché.

C'est une difficulté qui vient souvent dans la pratique, et que les casuistes ne manquent pas de proposer, si, pour donner l'absolution à un pécheur d'habitude, il suffit qu'il témoigne le désir de s'amender et de se servir des remèdes qu'on voudra lui ordonner. A cette question les théologiens répondent que, si l'habitude est invétérée, et que le prétendu pénitent ne se soit jamais mis en peine de chercher les remèdes contre cette habitude, ou si, ces moyens lui ayant été prescrits, il a négligé de s'en servir et n'a pas laissé d'approcher, en cet état, des sacrements, sans autre effet que d'augmenter ses désordres, il n'y a nul doute que le confesseur ne peut lui donner l'absolution. Le pécheur dit qu'il a de la douleur et une ferme résolution de changer de vie , il promet d'employer tous les remèdes qu'on voudra lui prescrire ; mais il a toujours tenu le même langage, lorsqu'il s'est présenté au tribunal de la Pénitence, autrement on ne lui aurait pas donné l'absolution : et néanmoins tous ces discours et ces belles promesses n'ont été suivis d'aucun effet. Comment donc un confesseur peut-il aujourd'hui compter sur la parole d'un homme qu'il voit n'en avoir jamais gardé aucune en pareille occasion ? Qu'y a-t-il, dans la promesse qu'il fait aujourd'hui, qui mérite plus de confiance que les précédentes ?

[Douleur et détestation du péché]. -- On confond communément, quand on parle de la contrition et de la pénitence, les mots de *douleur* et de *détestation* du péché. Il est vrai qu'elles ne sont jamais séparées dans la pénitence. Il y a néanmoins de la différence entre ces deux sentiments de l'âme : car la détestation signifie proprement la haine et l'horreur qu'on conçoit du péché après en avoir connu l'énormité ; et la douleur est une tristesse et une amertume de cœur qui, en suite de cette haine, naît dans l'âme coupable. De sorte que la douleur n'est qu'un effet et une suite de la haine qu'on lui porte ; et que par conséquent la pénitence, qui consiste particulièrement dans la contrition, consiste plutôt dans la douleur que dans la détestation de l'injure faite au Seigneur, puisque la contrition consiste elle-même à parler précisément dans cette douleur. Il est vrai cependant de dire, après S. Augustin, qu'il n'y a que la haine du péché qui fasse la vraie pénitence : *Pœnitentiam certam non facit nisi odium peccati*, parce

qu'il n'y a que la haine du péché qui produise ce regret et cette douleur de l'avoir commis.

Il faut, pour recevoir l'absolution des péchés mortels, les détester tous et sans réserve, soit qu'on les déteste distinctement et chacun en particulier, s'ils sont présents à la mémoire, soit qu'on les déteste seulement en général, s'ils n'y sont pas présents. La raison en est évidente : regretter et détester le péché, comme on le doit, par une vraie pénitence, c'est le détester en tant qu'il est une offense de DIEU et une injure qui lui est faite, et comme le souverain mal, qui nous prive de sa grâce et de son amitié. Or, cette considération trouve son fondement dans tous les péchés mortels : donc vous les devez également détester ; et si vous pensiez en détester quelqu'un et n'en pas détester un autre, cette distinction serait une preuve évidente que vous ne détesteriez pas en vue de DIEU, ni en sa considération, celui même que vous penseriez détester, et par conséquent votre douleur prétendue ne serait point un sentiment de pénitence. Il faut donc que la douleur soit universelle, et qu'elle tombe sur tous les péchés qu'on a commis.

[Du pouvoir des prêtres]. — Les SS. Pères, fondés sur le témoignage des saintes lettres, ont cru sans hésiter que le Fils de DIEU a donné aux prêtres le pouvoir d'absoudre de tout péché. S. Ambroise, écrivant contre les Novatiens : Ces gens-là, dit-il, prétendent honorer le Fils de DIEU en disant qu'il n'y a que lui qui puisse remettre les péchés: n'est-ce pas là ce que prêchent les hérétiques de notre temps ? Mais, bien loin de l'honorer, il le font passer pour menteur, qui est le plus grand outrage qu'on lui puisse faire. Personne, continue ce Père, ne le déshonore davantage que celui qui veut renverser l'ordre qu'il a établi et ruiner le pouvoir qu'il a donné à ses Ministres : car, puisqu'il a dit dans l'Évangile : *Recevez le Saint-Esprit : les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez ;* qui des deux lui rend plus d'honneur, ou celui qui défère à sa parole, ou celui qui s'y oppose et qui veut détruire ce qu'il a si sagement établi ? Les Novatiens disent qu'ils pardonnent les fautes légères ; mais le Sauveur, poursuit S. Ambroise, n'use d'aucune restriction ; il promet de faire grâce à tout le monde; il donne à ses prêtres le pouvoir d'absoudre de tout, sans rien excepter. Que peut-on dire de plus décisif ? » (XVII *De pœnit.* 2).

S. Jérôme, parlant des prêtres (*Epist.* 1 *ad Heliod.)*, dit que, comme ils sont les successeurs des Apôtres, ils ont les clefs du royaume, et jugent, en quelque manière, avant que le jour du jugement soit venu. S. Augustin, sur le Ps. 101e, fait cette ingénieuse réflexion : « Que servirait à Lazare de sortir de son tombeau, si l'on ne disait aux Apôtres : *Déliez-le et le laissez aller ?* Quand on vous dit qu'un homme se repent de ses péchés, il est déjà ressuscité, et quand on ajoute qu'en se confessant il découvre sa conscience, il est déjà sorti du tombeau comme Lazare ; mais

il n'est pas encore délié. Quand est-il délié, et qui sont ceux qui le délient? *Tout ce que vous délierez sur la terre*, dit le Sauveur, *sera délié dans le ciel.* » C'est donc avec raison que l'Église peut absoudre des péchés.

S. Chrysostôme, au sujet des paroles de Notre-Seigneur, *Les péchés seront remis à quiconque vous les remettrez :* « Où sont, dit-il, ceux qui prétendent qu'il n'appartient point aux hommes de remettre les péchés? Pierre les remet : il reçoit avec une grande joie les pénitents, et exerce cette puissance que Dieu a donnée à tous les prêtres » (*Serm.* 48). Le même, en un autre endroit, exprime son sentiment en ces termes, les plus clairs qu'on puisse souhaiter : « Les prêtres seuls, parmi les Juifs, pouvaient guérir la lèpre du corps, ou, pour parler plus exactement, ils pouvaient déclarer qu'elle était guérie. Nos prêtres sont bien plus puissants : car ils peuvent, je ne dis pas déclarer guérie, mais guérir effectivement la lèpre, non pas du corps mais de l'âme. C'est pourquoi ceux qui les méprisent sont, à mon avis, plus criminels que ne fut Dathan avec ses complices » (III *De Sacerd.* 4). C'est ainsi que parle ce Père, qui semble avoir eu dessein de condamner par avance les hérétiques de ces derniers siècles, qui disent que les prêtres ne remettent point les péchés, mais qu'ils déclarent seulement que les péchés sont remis.

[Conclusion]. — Il y a deux choses, dans le sacrement de confession, qui semblent difficiles à croire. L'une est que les hommes aient le pouvoir de remettre les péchés; l'autre, qu'il faille nécessairement les leur confesser, et que, sans cette condition, on ne puisse en être absous. Cela supposé, on peut raisonner de cette sorte contre les sectaires de notre temps. Les docteurs et les prélats les plus célèbres de l'antiquité, et les plus proches du temps des Apôtres, avec tous les peuples qu'ils avaient sous leur conduite, ont cru ces deux points : donc il faut que les Apôtres en aient instruit les fidèles de la primitive Église, qui les ont crus comme des articles de foi. Car si, après la mort des Apôtres, des gens sans nom et sans caractère eussent essayé d'en établir la créance, il se fût trouvé sans doute, parmi tant de milliers de chrétiens répandus dans toute la terre, beaucoup de personnes qui auraient désapprouvé et combattu une doctrine si nouvelle, si inouïe, et qui contenait des choses si difficiles à croire et malaisées à pratiquer : une nouveauté comme celle-là ne se serait pas introduite dans l'Église sans faire du bruit, et sans que plusieurs réclamassent et fissent tous leurs efforts pour l'étouffer dans sa naissance.

L'Église nous enseigne que nous avons deux voies pour contenter la justice de Dieu : l'une ordinaire, et l'autre extraordinaire; l'une facile, et l'autre difficile; l'une de rigueur, l'autre de privilége. La première se fait lorsque nous payons la peine qui reste ordinairement après la rémission de la coulpe, par une pénitence rigoureuse, par les macérations du corps, par la ferveur des oraisons et par la libéralité des aumônes. La seconde

voie est lorsque nous contentons la justice de Dieu par les satisfactions abondantes de Jésus-Christ, de la B. Vierge et des saints, qui nous sont appliquées par l'autorité du chef de l'Église, dans des jubilés et dans les indulgences plénières qu'il nous accorde.



§ VI.

Endroits choisis des Livres spirituels et des Prédicateurs.

[Utilité de la confession]. — Toutes les personnes de piété sont persuadées que tout ce que nous voyons que Dieu a conservé jusqu'ici dans l'Église de sainteté, de piété et de religion, doit être particulièrement attribué à la confession. C'est pourquoi il ne faut pas s'étonner si l'ennemi commun des hommes, ayant dessein de détruire entièrement la religion, d'introduire le libertinage, la corruption des mœurs et toutes sortes de désordres parmi les chrétiens, a fait tous ses efforts, au siècle passé, pour anéantir cette partie de la pénitence qui sert comme de défense et de bouclier à la vertu chrétienne. En effet, cette sainte pratique n'est pas seulement utile à maintenir la piété, elle l'est encore pour entretenir la société humaine, puisqu'il est constant que, si on abolissait la discipline ecclésiastique, la confession sacramentelle, non-seulement le monde serait rempli d'une infinité de crimes cachés, mais même les hommes, étant corrompus par l'habitude du péché, n'auraient plus de honte de le commettre publiquement, et de s'engager tous les jours dans de plus grands désordres. La honte qu'un homme a de se confesser est comme un frein qui arrête le désir et la liberté qu'il a de pécher, et qui réprime la malice de son cœur.

La confession doit être fréquente : car rien n'est plus utile à un homme qui se sent coupable de quelque péché mortel que de s'en confesser le plus promptement qu'il lui est possible, afin de prévenir les maux dont il est menacé. Et certes, quand même on pourrait se promettre une plus longue vie, ne serait-ce pas une chose bien honteuse qu'ayant tant de soin de la netteté de nos corps et de la propreté de nos habits, nous en eussions beaucoup moins pour empêcher que notre âme ne ternît sa gloire et sa beauté par les taches honteuses du péché? (*Catéchisme du Concile de Trente*).

[Alternative pour nos péchés]. — Il y a deux tribunaux où nos péchés doivent paraître : le tribunal de la Pénitence, et celui du Jugement général. Si nous les découvrons dans le premier, ils ne paraîtront point dans le second. L'une ou l'autre de ces deux hontes est inévitable; choisissez, et,

de peur de vous tromper dans le choix, faites comparaison de l'une et de l'autre. La honte que vous souffrez dans la confession est légère : vous découvrez votre péché à un confesseur discret, compatissant, charitable, qui adoucit votre peine tant qu'il peut, qui vous donne l'absolution et qui vous ouvre le ciel ; mais, au jugement, ah! quelle confusion ! votre péché ne sera pas révélé à un homme seul, mais à tout le monde ; non à un homme compatissant et charitable, mais à vos ennemis ; non à un homme qui vous console, mais à des hommes qui vous condamneront avec Dieu, et qui vous accableront de reproches ; à cet ami que vous avez trahi, à ce mari que vous avez trompé, à cet innocent que vous avez calomnié et dont vous avez déchiré la réputation. Si vous avez honte de découvrir maintenant ce péché secret, que sera-ce à ce jugement, où il sera impossible de vous cacher et où ce sera une peine intolérable de vous montrer ? Où irez-vous alors ? que deviendra cette langue qui n'aura point voulu parler, et ce visage qui aura si bien dissimulé ? Ne sera-ce point alors que vous direz aux montagnes de tomber sur vous, et que vous souhaiterez, mais en vain, que l'enfer s'ouvre pour vous cacher ? Vous pouvez maintenant, en confessant votre crime, prévenir cette confusion, et la faire retomber sur le démon qui en est l'auteur. (*Discours chrétiens.*)

[A quoi s'exposent ceux qui diffèrent à se confesser]. — Vous savez qu'étant en péché mortel vous êtes l'ennemi de Dieu et l'objet de sa haine et de sa colère : comment pouvez-vous en soutenir le poids, et demeurer un seul moment dans cet état? comment n'en appréhendez-vous point les suites, qui ne sont rien de moins qu'un malheur éternel ? Et cependant vous demeurez dans cet état, non pas des moments ni des jours, mais des années entières. Sachant qu'il y a un moyen d'apaiser ce souverain Maître et que ce moyen est également sûr et facile, savoir la confession ; qu'il ne faut qu'avouer vos crimes pour en obtenir le pardon ; que vous déclarer coupable pour vous justifier; sachant que Dieu même vous offre ce moyen, qu'il vous invite à vous en servir, vous délibérez si vous vous servirez de ce moyen, et vous différez des années entières à vous en servir, à vous réconcilier avec un aussi redoutable ennemi, et à vous mettre à couvert des effets d'une colère toute-puissante! Fut-il jamais conduite plus incompréhensible? c'est pourtant celle de tous ceux qui, ayant des péchés mortels sur la conscience, diffèrent d'approcher du sacrement de Pénitence. (Nepveu, *Réflexions chrétiennes*, tom. 2).

[La confession n'est point une invention humaine]. — La confession n'est point une invention humaine, mais elle est d'institution divine. En effet, si c'est un joug si pénible et si ce n'est pas Jésus-Christ qui l'a imposé, pouvons-nous comprendre que les hommes, dans la suite des temps, aient laissé établir une loi aussi rigoureuse que celle-là par d'autres hommes comme

eux, sans le remarquer, sans se récrier contre une pareille innovation et sans se plaindre ? Quoi ! les conciles n'en auraient point parlé, les histoires n'en auraient fait aucune mention ; on aurait passé sous silence un point si important ? Il est donc vrai, puisque nous ne voyons aucun temps où l'usage de la confession ait commencé depuis Jésus-Christ dans le christianisme, que c'est Jésus-Christ même qui l'a institué et de qui nous l'avons reçu ; *Quorum remiseritis peccata remittuntur eis, et quorum retinueritis retenta sunt.* (Giroust, *Avent*).

[Douceur de cette loi]. — Si, dans la justice humaine, il ne s'agissait, pour avoir la rémission de ses crimes, que de les déclarer, il ne faudrait plus de prison ni de tourments ; il n'y a pas un criminel qui n'achetât sa grâce à si peu de frais. Quand un prince, dit S. Chrysostôme, a été offensé, que de longueurs, que de négociations, que de soumissions pour l'apaiser ! Il faut laisser refroidir peu à peu sa colère ; il n'est pas encore temps de lui parler ; il faut le ménager. On gagne des gens qui approchent de sa personne ; on cherche de l'appui auprès des ministres ; on paie bien cher le témoignage d'un favori que l'on veut mettre dans ses intérêts. Cependant les années se passent à attendre, et quelquefois à attendre sans fruit. Mai dans la justice divine, à l'égard de Dieu, de ce grand et souverain Maître, disons mieux, de ce bon et favorable maître, il n'y a point tant de mesures à prendre : confiez-vous en lui ; vous pouvez avoir recours à lui quand vous le voudrez ; point d'autre médiateur que le premier ministre qui se présente à vous ; point d'autre dépense que la douleur de votre âme et quelques larmes de vos yeux. Sans même que les yeux pleurent, il suffit que le cœur soit touché et qu'il s'explique par la bouche.

Le sacrement de Pénitence est un remède qui ne peut opérer si sûrement ni si promptement qu'il ne travaille un peu le malade ; mais, s'il en coûte et s'il y a quelque effort à faire, on en est bien payé par l'onction que Dieu répand dans une âme et par le repos qu'il lui fait goûter. Ce qui nous en doit d'abord convaincre, c'est notre propre sentiment : quel calme, quelle suavité intérieure ne ressent-on pas quelquefois, après une confession ! Le pécheur éprouve bien que c'étaient de fausses idées qui l'en éloignaient, et une crainte vaine qui l'arrêtait. Quelle sainte liberté ! il semble qu'on est déchargé d'un fardeau pesant que l'on portait. M'en voilà quitte enfin ! j'ai parlé, j'ai jeté le venin que j'avais sur le cœur ! La grâce qui accompagne le sacrement agit d'une manière si insinuante, qu'on perd tout le souvenir des difficultés que l'on a eues à surmonter, et, si l'on a un reproche à se faire, c'est de ne s'être pas mis plus tôt en état de connaître le Seigneur, et de profiter d'un remède dont il sait si bien réparer l'amertume.

Quel plus grand avantage puis-je souhaiter, dans ce jugement, que d'être seul écouté et cru dans ma propre cause ? point d'autre témoin que moi. C'est par-là, mon Dieu ! c'est par ces innocents artifices, que vous

nous mettez à couvert de la calomnie. C'est seulement sur mon témoignage que l'on décide ; c'est à moi que l'on s'en rapporte sur le nombre, sur la qualité des faits, sur les vues et les intentions que je me suis proposées. Je m'adresse d'abord à mon juge : ce n'est point par violence que l'on m'y conduit, c'est moi-même qui le cherche ; tout se passe entre lui et moi, sans qu'il soit nécessaire que personne y soit appelé. Mais encore, quel est-il ce juge ! O homme, c'est un homme comme vous ; un homme faible et fragile comme vous ; pécheur comme vous ; connaissant ses propres infirmités, et engagé par-là même à compatir aux vôtres ; c'est un homme obligé par toutes les lois divines et humaines à un secret inviolable. Sa langue est tellement liée, que rien ne la peut délier, et j'avoue que je reconnais en cela un miracle perpétuel de la Pénitence. (*Le même*).

[De la honte de découvrir ses péchés]. — Hélas ! que sert de cacher pour un temps ce qu'on ne peut cacher pour toujours? que sert d'éviter une honte passagère, si l'on ne peut éviter une honte éternelle? Le prophète Osée nous avertit que, plus le pécheur cache ses iniquités en cette vie, plus il souffrira de confusion dans l'autre : *Colligata est iniquitas Ephraim, absconditum peccatum ejus : dolores parturientis venient ei.* La honte est une suite nécessaire du péché : si vous la souffrez en cette vie, elle sera salutaire pour vous ; mais si vous attendez à la souffrir dans l'autre, ce sera une honte pernicieuse et insupportable : *In judicio confundentur perniciosè qui modò nolunt confundi salubriter.* Nous avons une preuve de cette vérité dans la personne de David, qui reçut d'autant plus de honte de son crime qu'il avait plus pris de soin de le cacher : *Tu fecisti absconditè : ego autem faciam verbum istud in conspectu omnis Israël, et in conspectu solis.* Triste figure de la confusion que recevra le pécheur qui aura évité la sainte honte de la Pénitence? Etrange insensibilité du cœur de l'homme à l'égard de son salut éternel ! Si un criminel était assuré d'éviter la honte de son supplice en confessant seulement à un de ses juges, le démon aurait beau le tenter ; cet homme ne manquerait pas d'avouer ingénument son crime, et la honte de cette confession ne le toucherait pas. (*Essais de Sermons*).

J'avoue que cette déclaration de nos péchés les plus énormes et les plus secrets à un confesseur ne se peut faire sans en recevoir de la confusion ; mais je dis qu'il la faut accepter avec courage, et bénir Dieu de ce que, ayant mérité la confusion éternelle des damnés, il se contente de nous faire rougir deux ou trois moments devant un homme. Dieu pouvait-il demander aux criminels une satisfaction plus douce, pour les recevoir en grâce, que l'aveu et la confession de leurs crimes ? C'est le seul juge qui a agi de la sorte. La justice humaine n'attend que cet aveu pour prononcer des arrêts de mort; les juges de la terre pressent les criminels de leur dire s'ils sont coupables, non pour les absoudre, mais pour les punir ; les gibets, les roues, les chevalets, et plusieurs autres supplices, doivent suivre immédiatement cette confession de leurs fautes : mais le juge du ciel, dont

la justice en cette vie est toute remplie de miséricorde, n'agit pas de la sorte. (Texier, *Dominicale)*.

[Institution de ce Sacrement]. — Jamais sacrement n'a été institué par Jésus-Christ avec plus de solemnité et de clarté que celui de la confession. Jésus-Christ, après sa résurrection, appelle ses Apôtres et leur dit: « Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie: » c'est-à-dire, je vous envoie pour la même fin que mon Père m'a envoyé, qui est pour remettre les péchés : et parce que cet emploi surpasse infiniment les forces de l'homme, « recevez mon Saint-Esprit. » Ce sera par la vertu de cet Esprit que les péchés que vous remettrez seront remis, et ceux que vous retiendrez, c'est-à-dire que vous ne remettrez pas, ne seront pas remis. Voilà ce ministère de réconciliation donné aux Apôtres dont parle S. Paul; voilà le pouvoir de juger, dont il fait mention dans sa première Épître : *Nonne de iis quæ intùs sunt vos judicatis?* (II Cor. 5). Ce qui fait que S. Jérôme, considérant nos prêtres comme les successeurs des Apôtres, dit qu'ils jugent, en quelque façon, avant le jugement : *Qui, claves regni cœlorum habentes, ante diem judicii judicant.* (Épist. ad Thiod.). — (Texier).

[Du peu de fruit ordinaire]. — Nous ne voulons pas guérir, nos maladies nous plaisent, et nous aimons les maux qui nous accablent : voilà en deux mots la raison pourquoi le sacrement agit si peu, et qu'il y a si peu de conversions véritables. Nous ne faisons, la plupart du temps, que de vains efforts d'une volonté languissante, qui ne produit rien qu'un essai et une fausse image de Pénitence. Ce n'est jamais qu'un, *Je voudrais;* et, quand nous nous disons à nous-mêmes qne nous voulons, tout cela n'est qu'illusion; notre lâcheté peut convaincre aisément tout ce que nous disons d'imposture. De-là vient qu'on ne fait qu'une confession superficielle, qu'on craint de rentrer dans soi-même pour y sonder les plus secrets mouvements de son cœur, que nous n'avons pas une ferme résolution de rompre les attachements criminels qui empêchent que nous ne soyons entièrement à Dieu, et, enfin, que nous nous contentons de mettre un léger appareil sur les plaies de notre conscience. (Anonyme).

[Combien la confession est consolante]. — Il n'est rien de plus consolant dans la religion chrétienne que la confession. C'est par-là, dit S. Ambroise, que nous imposons silence aux remords importuns de notre conscience, et que, prévenant le jugement d'un Dieu sévère en nous accusant nous-mêmes, nous fléchissons sa rigueur et l'obligeons à nous pardonner : *Dixi: Confitebor adversùm me injustitiam meam Domino; et tu remisisti impietatem peccati mei.* Plus nous nous accusons rigoureusement, plus notre juge est prêt à nous excuser ; et, dans ce nouveau genre de jugement, le criminel qui confesse son crime est absous, et celui qui le dissimule est puni. La sagesse de Dieu a voulu attacher le pardon de nos crimes à cet aveu

humiliant, et faire de la confession de nos fautes comme l'entrée d'une vie chrétienne et pénitente: *Introite portas ejus in confessione.* La majesté de DIEU, qui a été offensée par l'insolence de la créature rebelle à ses lois, ne pourrait trouver une réparation plus digne d'elle que l'humiliation du pécheur prosterné, qui s'accuse comme coupable. C'est pour cela que Tertullien appelle la confession la science et le secret d'abattre l'orgueil de l'homme, et de réparer l'outrage fait à DIEU,

Combien y a-t-il de personnes qui vivent dans une négligence affectée de leur salut, et qui ne font jamais de réflexion sérieuse sur l'état de leur conscience; qui craignent d'en sonder les plaies et d'en percer tous les replis, pour n'y pas voir des désordres qu'ils veulent se cacher à eux-mêmes pour éviter la peine d'y remédier? L'ignorance de ces pécheurs, bien loin de les excuser, est un crime volontaire qu'ils ajoutent à tous les autres; c'est une ignorance de leur volonté, et non de leur entendement; ils ne voient pas ce qu'ils ne veulent pas voir; ils forment eux-mêmes le nuage qui leur cache la lumière. L'ignorance de ces pécheurs négligents vient de leur paresse : *Noluit intelligere ut benè ageret.* Ils ne veulent pas entendre cette voix secrète de leur conscience qui les accuse, et qui les presse de s'accuser eux-mêmes; ils tâchent d'en peu savoir, afin d'en peu déclarer; ils ne veulent pas examiner si ces contrats sont usuraires, de peur qu'on ne les oblige à restitution. (*Essais de sermons*).

[Confession sincère]. — Puisque DIEU vous pardonne sans déguisement, vous devez vous accuser sans artifice. Vous êtes le seul accusateur et le seul témoin qui puisse déclarer vos offenses, et DIEU n'emploie aucune autre gêne, pour tirer de votre bouche l'aveu de vos crimes, que les mouvements de sa grâce et les remords de votre conscience, dit Tertullien. Ainsi, plus vous serez un sévère accusateur de vous-même, plus vous trouverez un juge indulgent. Cependant on ne saurait s'imaginer les détours imperceptibles dont la plupart des pécheurs se servent pour déguiser leurs péchés, même en les confessant; ils se trompent les premiers, pour mieux tromper leur juge, et c'est d'eux que le prophète parle lorsqu'il dit que l'iniquité s'est mentie à elle-même : *Mentita est iniquitas sibi.* (*Les mêmes*).

Ama confessionem si amas decorem, dit S. Bernard : *bonum animæ ornamentum confessio :* Si vous aimez la beauté de votre âme, aimez la confession : c'est elle qui la peut orner, et retracer tous les traits de beauté qui y étaient effacés par le péché. Mais quoi? dira-t-on : DIEU a-t-il besoin d'une déclaration de bouche? ne lit-il pas dans nos cœurs? n'y voit-il pas ce qui s'y passe? Ah! dit un Père, il demande cet aveu, *non ut agnoscat, sed ut ignoscat,* non pas pour mieux nous connaître, car il voit jusqu'aux moindres replis de nos consciences, mais afin de nous pouvoir pardonner. Il lui suffit que nous lui découvrions nos péchés pour les couvrir lui-même; il suffit que nous nous accusions pour nous excuser; il lui suffit

que nous nous condamnions pour nous absoudre. La confession peut-elle avoir rien de plus avantageux? (Le P. Masson, *Avent*).

[Enfantement à la grâce]. — S. Chrysostôme appelle notre renaissance à la grâce *Partus spiritualis, partus ex gratiâ,* un enfantement spirituel qui a cela de commun avec l'enfantement corporel, qu'il ne se fait point sans douleur: car le seul rapport qu'il y ait entre ces deux enfantements, entre ces deux naissances, c'est que dans l'une et dans l'autre il y a à souffrir. On souffre pour faire naître un corps : il faut souffrir pour faire renaître une âme qui était morte par ses péchés : *Ibì dolores ut parturientis.* En effet, quelle peine n'a pas quelquefois une personne quand il lui faut déclarer un commerce secret, un commerce honteux ; quand il lui faut découvrir ce qu'il y a de plus caché au fond de son cœur, ses faiblesses, ses intrigues, ses complaisances, ses libertés criminelles; quand il lui faut sacrifier à l'oreille d'un homme sa réputation? *Ibì dolores ut parturientis*. On s'est caché souvent à soi-même pour commettre des choses qu'alors on révèle : on n'a plus de honte, parce qu'on n'a plus d'amour que pour Dieu ; et, abandonnant toute considération humaine, on fait voir tout ce que l'on est, surtout dans l'intérieur, pendant qu'à l'extérieur on paraît tout autre. J'avoue qu'il y a de la peine; mais c'est une peine qu'il faut surmonter. (*Le même*).

[Dessein de se corriger]. — Que cherche-t-on dans la confession? à changer de vie, à retourner sincèrement à Dieu, à lui demander la grâce de rompre pour toujours les liens qui nous attachent à la créature, à détester les péchés que l'on a commis, et à prendre toutes les mesures nécessaires pour n'en commettre plus qui méritent d'être détestés? Point du tout : on y cherche à s'acquitter extérieurement des devoirs de chrétien, à convaincre les autres et à se persuader à soi-même qu'on mène une conduite régulière, par l'exactitude avec laquelle on s'approche des sacrements; mais surtout on cherche à étouffer les remords de sa conscience, dont on ne veut point souffrir le reproche. Or, voici comment on parvient à se procurer cette tranquillité, qui est le but des désirs de tous les hommes. Nous sommes coupables de mille faiblesses sur lesquelles nous gémissons volontiers et que nous détestons d'assez bonne foi, et cette douleur apparente suffit pour nous persuader de la validité de notre confession. Mais il est un péché favori, l'enfant du cœur, la source de tous nos désordres, sur lequel on s'étourdit, dont on ne s'accuse que comme d'un péché de passage, au lieu de le faire connaître pour un péché d'habitude et invétéré. Et voilà pourquoi on change de confesseur, parce qu'on ne veut pas changer de péché : tantôt même on le supprime tout-à-fait, soit qu'aveuglé on ne voie point la difformité de ce péché, soit qu'on ne puisse se résoudre à confesser toujours un péché qu'on n'est point fâché d'avoir commis. Ainsi, à force de se tromper et de tromper un confesseur, on fait tant qu'on met

ce péché au nombre des choses permises, ou du moins indifférentes, et qu'on arrête les remords qui avaient inquiété longtemps. (Monmorel, 3e *dimanche de Carême*).

[De ceux qui diffèrent de se confesser]. — Pourquoi tant différer votre confession ? Plus vous différerez, plus vous aurez envie de différer, et plus vous aurez, ce semble, de raisons de le faire. Plus vous différerez, plus vous multiplierez les péchés, et plus ensuite vous aurez de peine à vous en souvenir. Mais, si vous les oubliez, croyez-vous pour cela que Dieu les oublie? Croyez-vous qu'un oubli que vous auriez pu éviter ou prévenir, et qui est l'effet d'une négligence volontaire et d'un retardement criminel, vous excuse devant Dieu? Si cela était, il ne faudrait qu'être négligent pour rendre sa confession plus aisée. Est-ce une bonne disposition pour se confesser que de le faire rarement? Apprend-on à faire une action en la pratiquant peu souvent? Acquerrez-vous de bonnes habitudes de pénitence en n'en pratiquant les actes qu'une fois l'an? Est-ce bien se disposer à la guérison que de différer toujours le remède, et de ne l'appliquer que quand le mal est invétéré, et qu'il est presque incurable? Croyez-vous que les difficultés diminuent par ce retardement, ou plutôt ne voyez-vous pas qu'elles augmentent? Les péchés s'enracineront, les habitudes se fortifieront, et la volonté s'affaiblira. (Le P. Nepveu, *Réflexions chrét.*).

[De la honte en confession]. — Le plus ordinaire moyen dont le démon se sert pour rendre les confessions imparfaites, et le lien le plus commun dont il lie leur langue, est la honte naturelle que nous avons de déclarer nos péchés ; invention d'autant plus dangereuse, que la crainte du déshonneur est une des plus violentes passions de notre nature, et des plus difficiles à surmonter. Dieu même nous avait donné la honte pour servir de frein à notre liberté, et pour nous détourner du péché : de-là cette difficulté naturelle que nous avons à l'offenser, lors même qu'il n'y a point de témoins. C'est cette louable pudeur qui fait rougir une personne innocente au premier abord d'un péché, s'il est tant soit peu honteux : comme si l'âme voulait se déguiser sous ce voile pour n'être pas aperçue en cet état. C'est cette honte qui fait chercher la solitude et la nuit pour commettre les crimes et les cacher aux yeux des hommes. Mais, hélas! que les démons ont bien renversé l'usage de cette passion, puisqu'ils font servir à nous rendre criminels ce que Dieu nous avait donné pour nous empêcher de l'être! Quand il faut offenser Dieu, le démon nous rend impudents; quand il faut confesser le péché, il nous rend timides : il nous ôte la honte quand il faut faire le mal, et nous la rend quand il faut prendre le remède. Aussi cruel quand il la rend que quand il l'ôte : comme si l'on ôtait les armes à un soldat alors qu'il doit se défendre de son ennemi, et si on les lui remettait entre les mains pour se tuer lui-même. Quoi donc! dira une âme coupable, faut-il que j'aille révéler dans une confession ce

qui s'est passé dans les ténèbres, cette trahison, cette lâcheté, cette impureté secrète, ce que je n'ose me dire à moi-même? etc.

Nous avons honte de paraître criminels au tribunal de la pénitence! Eh! ne savons-nous pas que, pour avoir notre grâce, il faut avouer notre péché? Nous craignons de découvrir cette plaie à un confesseur! Eh! n'avons-nous pas appris que, pour guérir un mal, il faut le dire? Certes, quand il n'y aurait autre chose que les gênes de la conscience dans un péché mortel, quand il demeure caché; ces remords, ces craintes, ces frayeurs, sont si épouvantables à un chrétien, que ce serait agir prudemment que de s'en délivrer au prix d'une petite difficulté, et d'immoler cette honte et cette confusion à la paix de sa conscience. Mais voyez un peu dans quelle perplexité se trouve un pécheur qui croit comme un article de foi la nécessité d'une confession entière. Il faut donc qu'il se confesse ou qu'il se damne; il n'y a point de milieu : la honte d'un moment, ou une éternité de supplices; un enfer ou une confession; rougir d'un peu de confusion, ou aller au feu éternel. Ne faut-il pas être bien insensé, dit un S. Père (Pacianus), de faire difficulté d'acheter un bonheur éternel par une confusion qui passe en un moment? *Peccator erubescet, perpetuam vitam præsenti pudore mercari?* (*Traité de la confession fréquente*).

[Défaut de l'examen]. — Il y a des personnes qui, dans l'examen qu'elles font d'elles-mêmes, ne vont point jusqu'au fond de l'âme, parce que dans ce fond elles entrevoient un amas de corruption qu'elles craigent de découvrir entièrement, de peur qu'une plus grande connaissance ne les oblige à se réformer. C'est pourquoi, on se contente de passer légèrement sur ce qu'on a fait depuis sa dernière confession; on s'attache aux fautes qu'on ne peut retrancher, sans donner atteinte à certain plan de vie qu'on s'est tracé à soi-même sur les règles du monde et de l'amour-propre, et qu'on n'a pas envie de changer ; et ce plan, auquel on ne touche point quand on s'examine, renferme mille maximes contraires aux maximes de Jésus-Christ. Cependant, de peur d'être obligé effectivement de changer de vie, ou de réveiller les reproches de la conscience, on ferme les yeux à tous ces désordres; on se persuade que ce n'est rien, et que, si l'on pèche quelquefois en vivant de la sorte, ce sont des effets de la fragilité plutôt que des occasions où l'on s'engage. (Le P. de la Colombière).

[Défaut de contrition]. — Jugez combien notre douleur est légère et notre résolution faible! Non-seulement on s'excuse, on déguise, on diminue ses péchés par des expressions faibles et ambiguës, mais encore, après les avoir à peine avoués, on dispute avec le confesseur pour un jeûne de deux ou trois jours, on se défend de faire une aumône, on ne peut consentir à se priver d'une légère satisfaction. Quel repentir est celui-ci? quelle résolution de renoncer au péché, puisqu'on ne peut se résoudre à ne prendre les moyens? On voit, à la vérité, quelquefois de vrais péni-

tents venir se jeter aux pieds d'un prêtre ; mais ils sont rares, et il est aisé de les distinguer. Car alors il me semble voir des malades qui ne peuvent plus supporter le mal qui les tue, et qui veulent guérir à quelque prix que ce soit; qu'on perce, qu'on coupe, qu'on brûle, pourvu qu'on me soulage ; il n'importe par quel tourment on mette fin à mon supplice. Mais il y en a d'autres qu'on a de la peine à faire rentrer en eux-mêmes, etc. (*Le même*).

[Quitter l'occasion prochaine]. — Qu'est-il nécessaire de chercher si loin des preuves de sincérité dans le propos que nous faisons de changer de vie, puisque, dans le temps même qu'on fait ce propos, on est encore bien souvent dans le désordre dont on s'accuse? Par exemple, vous avez chez vous une personne dont tout le monde est scandalisé, ou bien vous êtes dans une maison où vous avez une occasion prochaine d'offenser DIEU: vous dites que vous êtes dans le dessein d'ôter ce scandale, de sortir de ce péril ; mais pourquoi ne l'avez-vous pas fait avant de vous approcher de ce sacrement de Confession? Comment osez-vous paraître aux yeux de votre juge sans lui avoir donné cette preuve de votre repentir ? Comment osez-vous dire que vous ne retomberez plus dans le crime après vous être confessé, puisque vous ne le quittez pas même pour vous confesser? N'était-il pas plus à propos, n'y avait-il pas plus de bienséance, de commencer par vous réconcilier avec votre ennemi, par restituer ce bien mal acquis, par réparer le tort que vous avez fait à la réputation de votre frère ? Pourquoi voulez-vous attendre après la confession à vous acquitter de ces obligations indispensables ? Voulez-vous que je vous le dise? c'est parce que vous avez une volonté secrète de ne rien faire de tout cela. (*Le même*).

[Défauts en s'accusant]. — L'homme n'aime pas à se voir soi-même dans toute sa perversité, encore moins à se montrer aux autres. Nous tenons ce défaut d'Adam. Honteux de lui-même après son péché et insupportable à ses propres yeux, il s'alla cacher sous un arbre; et, sa honte le rendant ingénieux, il se fit un habit de feuilles. Mais enfin, contraint de paraître pour répondre de son péché, au lieu de le confesser humblement, il le déguise, il l'enveloppe, il en supprime les circonstances; il y ajoute des excuses; au lieu de dire, en un mot, « J'ai péché », il fait un discours où il ne marque que confusément son péché : *Mulier quam dedisti mihi dedit mihi de ligno, et comedi.* Au lieu de développer les péchés d'orgueil, de désobéissance, d'ingratitude, renfermés dans son intempérance, et tous plus grands que son intempérance même, il les enveloppe tous au contraire dans ce seul mot : *Comedi*, j'ai mangé. Combien de semblables confessions? Combien de gens qui, en de longs discours, confondent et enveloppent des péchés, qu'un confesseur ne voit qu'à demi? Combien qui en renferment plusieurs en des termes qui n'en marquent qu'un, qui n'est

souvent que le moindre? — J'ai mal parlé du prochain, dit l'un; — Je me suis mis en colère, dit l'autre; — J'ai trop joué, dit celui-ci : mais celui qui a mal parlé, dit-il que ç'a été la vengeance et la haine qui l'ont fait parler? dit-il que ce qu'il a dit sans douter et affirmativement n'est fondé que sur la témérité de ses soupçons? dit-il que ceux dont il a parlé en ont perdu leur réputation? Celui qui s'accuse de colère ajoute-t-il que cette colère lui cause de grands emportements, trouble la paix de sa famille, remplit de murmures ses domestiques, le rend insupportable à ses voisins? Celui qui se confesse d'excès au jeu confesse-t-il que ces excès vont à intéresser sa famille, à mal payer ses créanciers, à ruiner l'héritage de ses enfants, à le mettre hors d'état de faire l'aumône? etc. (Le P. d'Orléans).

[Qualités de l'aveu]. — Si le péniten doit avoir la vigilance et l'exactitude d'un bon juge dans l'examen de ses péchés, il doit avoir l'esprit et la passion d'un accusateur dans la confession qu'il en fait. Ce n'est pas assez qu'il les déclare au prêtre comme il raconterait l'histoire d'un autre : il faut qu'il fasse cette confession avec un zèle de justice et un esprit de vengeance contre soi-même : *Animo accusatoris,* dit le Concile de Trente, *ut ea in nobis vindicare cupiamus;* il faut qu'il s'en accuse dans la vue d'en porter la peine qui lui est due, et d'en offrir à Dieu une satisfaction convenable. Car de quoi servirait d'avoir fait un examen si rigoureux de sa conscience, s'il déguisait ensuite dans sa confession, s'il palliait de divers prétextes, s'il amoindrissait le mal qu'il a fait? C'est donc manquer à une des plus importantes conditions de la confession que de rejeter sur autrui une partie de la faute dont on s'accuse, d'alléguer toutes les excuses qui ont capables de l'amoindrir, et d'omettre les circonstances qui l'aggravent, et qui peuvent mieux découvrir le fond du cœur au confesseur. Agir de la sorte, n'est-ce pas plutôt vouloir se justifier que s'accuser sincèrement? Mais c'est se tromper, c'est se rendre indigne du pardon que l'on recevrait par un humble aveu ; c'est se fermer, selon les Pères, la porte de la divine miséricorde, de n'ouvrir pas assez son cœur.

Croyez-vous que Dieu exige trop de vous, après que vous l'avez offensé, de ne vouloir point vous pardonner qu'après que vous aurez fait une entière déclaration de vos péchés à ses ministres, sous le sceau inviolable du sacrement? Ah! si nous concevions comme il faut, l'énormité d'un péché mortel, combien effroyable est l'outrage qu'il fait à Dieu, combien les droits de sa justice sont immenses, combien toutes les réparations que nous pouvons faire de cet attentat sont disproportionnées quant à la satisfaction qui lui en est due, nous serions sans doute ravis de la bonté et de la condescendance ineffables de notre Dieu; nous ne saurions assez admirer qu'étant si grand, si puissant, si saint, si indépendant de ses créatures, après avoir été si indignement traité des hommes, il daigne pourtant nous recevoir en ses bonnes grâces et nous offrir le pardon de nos péchés,

pourvu que nous en ayons un vrai repentir et que nous en fassions une pleine déclaration à ses ministres.

Ah ! Seigneur ! c'est trop de bonté ; c'est un trop grand relâchement des droits infinis de votre justice, c'est une trop grande condescendance. Quand vous exigeriez de nous, pour l'expiation d'un péché mortel, les plus rigoureuses austérités; quand vous nous ordonneriez de passer le reste de notre vie dans les pleurs et les gémissements, dans le retranchement de toutes les aises, enfin dans tous les exercices de la pénitence les plus humiliants et les plus pénibles, encore serait-ce une grande miséricorde et un inestimable bonheur pour nous d'obtenir pardon de nos crimes de cette sorte. Mais, Seigneur, que votre miséricorde est bien plus grande à notre égard ! Je n'y saurais penser sans des transports d'admiration. (La Font, *Entret. ecclésiastiques)*.

[Charité du confesseur]. — Du côté du confesseur, il n'y a nul sujet de craindre qu'en lui découvrant les péchés qu'on a commis il ait mauvaise opinion de son pénitent. En même temps que le confesseur l'écoute, il se regarde lui-même, et, touché de compassion de la faiblesse d'autrui, il se représente qu'il serait tombé dans des désordres peut-être encore plus grands que ceux qu'on lui révèle, si Dieu l'avait abandonné à la corruption de sa nature. Frappé de cette pensée, il aime, il estime la candeur et l'humilité de son pénitent ; et, faisant de sérieuses refléxions sur lui-même, il apprend que, les hommes ayant presque tous les mêmes inclinations, il n'y a point de péchés qu'un homme, quel qu'il soit, ne commit, s'il était délaissé de celui qui est le Créateur de tous les hommes : *Nullum est peccatum quod non faciat homo, si deseratur ab eo à quo factus est omnis homo.* (Dictionnaire moral).

[Se condamner soi-même]. — La pénitence n'est autre chose qu'une espèce de jugement dont la forme est bien particulière. Car, si vous me demandez qui est celui qui préside à ce jugement, je vous réponds que c'est celui qui y paraît en qualité de coupable: c'est-à-dire le pécheur, qui fait tout à la fois deux fonctions, celle de juge et celle de criminel. *Ascendit homo adversùm se tribunal mentis suæ, atque, ità constituto adversùm se judicio, adest accusatrix cogitatio, testis conscientia, metus carnifex,* dit S. Augustin dans le livre des 50 Homélies. L'homme pécheur se fait un tribunal dans son cœur ; il se cite comme un criminel, il comparaît comme un coupable ; il écoute sa pensée comme une accusatrice, sa conscience comme un témoin ; et, animé du zèle de satisfaire à Dieu, il prononce un arrêt contre soi, et se condamne : ensuite il se va accuser, et faire une déclaration de tous ses péchés à un confesseur. (Bourdaloue).

[Bonté de Dieu]. — Goûtons la consolation de savoir que le Sauveur a laissé à son Église une infinité d'héritiers de sa douceur, ou, pour parler

avec S. Ambroise, tant de vicaires de son amour, que nous ne saurions manquer d'hommes qui nous distribuent partout son sang adorable, qui le fassent couler sur les pécheurs avec la même charité que lui-même l'a répandu pour eux. Quelle consolation de savoir que le prêtre est établi, dans le tribunal de la confession, DIEU de l'homme, non pour le perdre, mais comme le sauveur même des nations! Quelle confiance, enfin, ne devons-nous point avoir au sacrement de Pénitence, à l'administration duquel notre Sauveur n'a pas commis un ange, dont la sainteté et l'impeccabilité nous feraient trembler, mais des hommes capables de compâtir à notre infirmité, des pécheurs comme nous, qui ont eux-mêmes besoin de la miséricorde que nous leur demandons. Serions-nous maintenant comme le paralytique, qui manque d'homme pour le jeter dans la piscine? Mais les ministres de JÉSUS-CHRIST sont multipliés partout; nos églises sont ouvertes, nos tribunaux sont tout prêts; nos sacrements, ces ruisseaux sacrés, sont toujours pleins du sang de JÉSUS-CHRIST, pour nous laver et pour nous guérir. Que pouvons-nous donc alléguer pour notre excuse? et serons-nous assez malheureux pour ignorer que toutes ces bontés de DIEU doivent nous porter à la pénitence? (Fromentière, *De la Penitence*).

[S'humilier]. — Le commencement des bonnes œuvres, c'est la confession des mauvaises, dit S. Augustin. Regardez en vous ce que vous ne voulez pas que DIEU y regarde; mettez devant vous ce que vous voulez que DIEU mette derrière lui: *Sit ante te quod non vis esse ante eum.* Si DIEU couvre vos péchés, il les guérit; s'il les découvre, il les punit: faites ce que vous voulez l'empêcher de faire; découvrez-les afin qu'il les couvre, punissez-les afin qu'il les guérisse. Que gagnerais-je, mon DIEU! dit le même S. Augustin dans ses *Confessions*, si je ne me confessais pas à vous? Je ne me cacherais pas à vos yeux, mais je vous cacherais aux miens: je cesserais de vous connaître, et vous ne cesseriez pas de me voir: *Te mihi abscondam, non me tibi.* Mais, parce que mes pleurs parlent pour moi, et que je me déclare coupable, je vous connais, je vous aime, je vous désire. (Anonyme).

[Sincérité et douleur]. — Quoique la sincérité ne soit jamais plus recommandée, et le déguisement jamais plus criminel, que dans le sacrement de pénitence, où l'on doit faire connaître le nombre et la qualité de ses crimes, c'est cependant là où l'on use ordinairement le plus de dissimulation. Car n'est-il pas vrai que le soin de la plupart des pécheurs, lorsqu'ils se préparent à la pénitence et à la confession, c'est, non pas de connaître leurs maux pour en demander la guérison, mais d'étudier en quels termes ils les exposeront à un confesseur pour éviter une trop grande confusion? L'arrangement, les termes figurés, qui adoucissent l'horreur de leurs péchés, est presque la seule disposition qu'ils apportent à la confession, et être prêt à se confesser, c'est presque la même chose que d'avoir trouvé

cette méthode. On fait dans la confession des incidents qui rendent le pénitent plus coupable que les crimes mêmes qu'il déclare; on cherche des tours ingénieux qui cachent toute la honte de la corruption de notre cœur; on tâche d'inspirer de la compassion à un confesseur pour une passion favorite qu'on voudrait épargner; on apporte mille prétextes pour excuser ses désordres; on adoucit, on flatte, on pallie le crime; enfin, pour cacher les déplorables charmes d'une longue habitude qu'on ne veut pas quitter, on choisit un nouveau confesseur, on lui raconte ses faiblesses comme de nouveaux péchés, et on n'a garde de faire connaître le commerce qui dure depuis si longtemps et que tant de confessions n'ont encore pu rompre: on cache sous un dehors spécieux tout le venin de la passion.

Toutes les autres dispositions ne sont que des préparations extérieures; la douleur en est l'âme et fait le mérite. La vertu du sacrement peut suppléer aux autres défauts, lorsqu'on a une véritable détestation de tous ses péchés; mais rien ne peut suppléer au défaut de cette douleur: tout le reste peut être remplacé par la douleur; mais la douleur ne peut être remplacée par quelque chose que ce puisse être. Cependant, rien de plus rare dans les pénitents qui viennent à confesse que cette douleur à laquelle la rémission des péchés est attachée.

Pour ce qui est du motif de cette douleur, quoique le plus parfait soit d'avoir offensé un Dieu si bon et si miséricordieux, ce que nous appelons une contrition parfaite, et qu'il faille tâcher de concevoir cette douleur, cependant, comme il est peu de gens qui ne se conduisent plutôt par la crainte ou par l'espérance que par cet amour plus pur et désintéressé, Dieu, qui a eu égard à notre faiblesse, se contente, avec le sacrement, de la douleur moins parfaite, pourvu qu'elle soit excitée par un motif surnaturel, et qu'elle exclue entièrement l'attachement au péché, et qu'elle soit accompagnée de la résolution ferme de ne le plus commettre. Je sais, et c'est le Sage qui me l'apprend, que la crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse, et qu'il est toujours avantageux de percer des yeux de la foi les abîmes affreux de l'enfer, pour faire de ce spectacle un frein salutaire qui retienne le pécheur; je sais que c'est un motif de componction que l'Église reçoit, que les saints ont toujours eu devant les yeux, et dont on se sert dans les chaires chrétiennes pour troubler la fausse paix des pécheurs. Grand Dieu! si, malgré la vue de ces flammes dévorantes, malgré toute l'horreur de ces abîmes que vous avez creusés aux pécheurs, ils ne laissent pas de vous offenser, ah! que serait-ce si, ôtant cette digue à la témérité des pécheurs, nous les obligions de fermer les yeux à ce spectacle terrible? (Massillon).

[Observations diverses]. — S. Chrysostôme, dans la cinquième de ses Homélies sur l'Épître aux Corinthiens, demande d'où vient qu'au tribunal de la confession nous confessons nos crimes les plus cachés, et que sur cette

confession se fait notre jugement. Les juges de la terre n'en usent pas ainsi : car jamais ils ne jugent et ne prononcent leur jugement que sur des choses dont il y a une parfaite conviction. Mais, dit ce saint docteur, nous avons d'autres règles, que ces juges du monde n'ont pas : car nous ne faisons pas profession de punir, comme ils font, les criminels, et nous nous contentons de les soumettre à l'Église, laquelle les oblige de faire pénitence de leurs crimes.

Le Prophète royal, voulant prévenir la justice de Dieu et sa colère, lui demande grâce et miséricorde : *Miserere mei,* Deus, *secundùm magnam misericordiam tuam.* C'est ainsi qu'il s'écrie, et demande cette grande grâce et cette miséricorde, qui le lave et le purge, en sorte qu'il ne reste en lui aucune souillure de ses péchés : *Ampliùs lava me ab iniquitate meâ.* Et pourquoi cela ? parce qu'il avoue qu'il a péché, et qu'il reconnaît l'énormité de son crime : *Quoniam iniquitatem meam ego cognosco.* Quelle conséquence est-ce là ? demande S. Chrysologue : parce qu'il reconnaît la faute, il veut que Dieu lui pardonne ; cela est-il juste ? Cependant c'est ainsi que parle ce saint roi. Il est vrai, Seigneur, que la confession de mes crimes est une satisfaction légère ; mais, puisque vous vous en contentez, je ne vous en présente point d'autre, et je n'ai point d'autre voie que celle-là pour me réconcilier avec vous ; pardonnez-moi donc mes péchés, parce que je les reconnais ? *Quoniam iniquitatem meam ego cognosco.*

La confession est une source de grâces : *Haurietis aquas in gaudio de fontibus Salvatoris.* Mais que fait le démon, qui est ennemi mortel de notre salut ? Il voit que la confession de nos péchés est une source pure : il y met du venin pour l'infecter, par le mauvais usage qu'il en fait faire, ou la dessèche en nous empêchant de nous confesser ; et en cela il fait comme Holopherne fit autrefois à la ville de Béthulie, lequel fit rompre tous les canaux des fontaines des Israélites, pour les faire mourir de soif. C'est ainsi que le démon rompt le canal de ce sacrement, où le sang de Jésus-Christ coule dans nos âmes. Il nous donne du dégoût de la confession et nous en détourne ; il nous dit qu'il y a du danger que nous nous en servions mal, et nous représente le désavantage qu'il y a d'en mal user ; il nous dit qu'il n'en faut pas trop souvent approcher ; mais il ne dit pas qu'en approcher souvent, c'est bien fait ; il nous dit qu'en cela il faut témoigner un grand respect, mais il ne nous dit pas que l'usage en est bon quand il est accompagné de respect.

Outre la grâce qui est attachée au sacrement pour nous empêcher de retomber dans le péché, quel pouvoir n'a pas un confesseur sur les âmes qui ont entièrement résolu de se confier en lui ? qu'est-ce qu'il ne leur fait pas faire quand il a su les gagner, et à quoi ne les oblige-t-il pas pour ce qui regarde le salut ? quels commerces ne leur fait-il pas rompre, et quels engagements ne leur fait-il pas quitter ? quel soin, quand il est zélé, ne prend-il pas pour leur arracher les violentes passions du cœur ? quels ressentiments n'étouffe-t-il pas ? à quelle réconciliation ne porte-t-il pas

ceux qu'il voit avoir de l'inimitié les uns contre les autres? Ne rend-il pas les âmes désintéressées? ne leur fait-il pas renoncer aux injustices et aux usures? ne les oblige-t-il pas à restituer les biens mal acquis? C'est ce que produit la direction, et à quoi un confesseur doit s'appliquer.

Il faut ajouter que l'usage de la confession est un grand frein pour arrêter la conscience et la tenir dans la crainte et dans le devoir: en sorte qu'un homme n'a pas la pensée de passer outre dans le péché, quand il fait réflexion à la peine et à la honte qu'il aura de s'en confesser. Cette pensée produit à peu près les mêmes effets que la mort: car elle le fait souvenir qu'il faut qu'il paraisse devant le tribunal de la pénitence, comme s'il devait paraître devant Dieu pour être jugé. Que peut-on dire davantage? l'usage de la confession retire une âme des péchés, et la fortifie dans sa faiblesse pour résister aux tentations les plus fortes et les plus violentes, au lieu que ceux qui secouent le joug de la confession, ou qui ne se confessent que rarement, se laissent aller à toutes sortes de désordres et de péchés. (Bourdaloue, *Sermon sur la Confession*).

[Du sceau de la confession]. — Votre secret est sans doute plus assuré dans le cœur de votre confesseur que dans le vôtre: car vous avez la liberté d'en parler, et votre confesseur ne l'a pas; vous pouvez le découvrir quand il vous plaît, mais cela n'est pas permis à celui qui ne le sait que par le sceau de la confession. Une femme perdue comptera ses galanteries; elle se vantera du nombre funeste de ses conquêtes, et publiera ses crimes les plus cachés quand sa passion l'emportera, au lieu que la langue du confesseur est liée. Il doit même oublier tout ce que vous lui avez dit, et ne s'en souvenir jamais; il n'a pas même souvent des yeux pour vous connaître, ni de mémoire pour retenir les péchés que vous lui dites: de manière que les lui déclarer c'est comme ne les dire à personne. C'est en ce sens que je puis employer ces paroles de l'Écriture: *Secretorum scrutatores quasi non sunt.* (Isai. 40), Dieu a établi des juges sur la conscience des peuples, qui sont comme des dieux, ou plutôt qui sont comme s'ils n'étaient point.

Le Prophète royal avait bien raison d'appeler bienheureux ceux dont les péchés sont cachés: *Beati quorum tecta sunt peccata.* Tels sont ceux qui seront découverts dans la confession: *Nunquàm magis tecta quàm in confessione detecta,* dit un Père de l'Église: car Dieu ne juge pas deux fois une même cause. C'est donc bien cacher son secret que de le révéler: car c'est alors qu'une âme pénitente peut véritablement dire: *Secretum meum mihi*: mon secret est à moi; j'en suis assurée quand je l'ai découvert dans la confession: auparavant, je craignais qu'il ne fût manifesté; mais maintenant il n'y a plus de danger. Malheureux chrétien, qui veux cacher ton crime et qui prétends le mettre à couvert par tes sacriléges, sache que ta conscience l'a vu, qu'elle le sait, qu'elle en est témoin, qu'elle parlera à la fin, et découvrira ton secret à la face de toute la terre. Mais le moyen

d'éviter ce malheur, c'est de le découvrir sans attendre ces funestes extrémités. Découvrir son secret dans le sacrement de Pénitence, c'est l'arracher à la justice de Dieu, qui l'aurait infailliblement manifesté. Les péchés que nous révélons seront cachés pour toujours, et au contraire ceux que nous cachons seront infailliblement révélés: *Nihil opertum quod non reveletur.* (Luc. 12). Vous n'osez découvrir vos péchés; vous les cachez à un prêtre qui est obligé à un secret inviolable: et vous ne prenez pas garde qu'ils paraîtront un jour aux yeux des anges et à la face de l'univers, et que vous en recevrez alors toute la confusion que vous voulez éviter maintenant, toute légère qu'elle est! (Anonyme).

[Joie dans l'aveu]. — Il semble que Jésus-Christ, en établissant l'obligation de déclarer son péché au prêtre, ait voulu procurer au pénitent de la douceur et du soulagement. Disons-le de bonne foi: lorsque le repentir est sincère et que la douleur est véritable, n'est-il pas vrai qu'on ne sent plus de peine à avouer son crime? Je vous en prends à témoin, vous tous que le Seigneur a touchés quelquefois des traits d'une véritable componction. Alors, certes, alors un pénitent abîmé dans son affliction cherche soigneusement avec qui la partager; on est gros de son secret, on se sent affaibli sous un fardeau qui n'est devenu pesant que parce qu'on n'est soulagé de personne; on n'attend plus qu'un consolateur, dans le sein duquel on répande sa douleur. J'en ai connu qui ne trouvaient de la consolation qu'à faire part à un confesseur charitable des sentiments que la grâce leur avait fait concevoir. Avec quelle joie venaient-ils pleurer à mes pieds! qu'il leur était doux d'entendre cette consolante parole: *Vos péchés vous sont remis: allez, commencez à goûter la paix que le péché vous avait ôtée.* Avouons-le franchement: lorsqu'on accuse de trop de sévérité ou d'injustice l'obligation de confesser son crime, lors même qu'on sent de si fortes répugnances à le faire, souvent la douleur du péché est bien superficielle et la détestation légère. (Anonyme).

[L'horreur et la haine du péché]. — Combien en trouve-t-on, parmi les pénitents d'aujourd'hui, qui envisagent les désordres, et tout ce qui en a été la cause, avec horreur et avec haine? Ne conservent-ils pas, après leur confession et leur pénitence prétendue, les mêmes inclinations pour leur débauche et pour les occasions qui en ont été la cause? n'y pensent-ils pas avec la même complaisance? On ne demande pas d'eux une haine sensible, qui ne dépend point de nous; on ne parle que d'une haine formée dans la volonté, dont nous sommes les maîtres. Ne reprennent-ils pas, incontinent après les cérémonies extérieures de leur pénitence, la vie qu'ils semblaient avoir détestée? Quelle contrition est-ce là? est-ce là être animé d'une sainte haine contre le péché? est-ce là être pénétré d'une douleur sincère qui doit surpasser toutes les autres douleurs dont un homme est capable? est-ce là haïr et détester le péché au-delà de toutes

les peines qui lui peuvent arriver en cette vie? est-ce là être dans la résolution de tout souffrir et de tout perdre plutôt que de retourner à ses désordres? Si ces personnes ont fait quelque grande perte, si on leur a fait quelque déplaisir, ce sont des chagrins et des emportements, ce sont des ressentiments implacables contre ceux qu'ils s'imaginent en avoir été la cause et l'occasion: et par le péché ils ont perdu l'amitié de Dieu, ils ont perdu le droit à son héritage, et ils ne versent pas une seule larme: ils ont l'âme aussi tranquille que s'il ne leur était rien arrivé de fâcheux! Et je croirai que cette pénitence a été véritable et sincère? (Le P. Gégou, *L'usage du sacrement de Pénitence*).

[Deux extrémités dans l'examen]. — Quoique le peu de soin et d'exactitude soit le plus ordinaire et le plus dangereux de tous les défauts dans la discussion de la conscience et l'examen des péchés que l'on doit confesser, on ne laisse pas de manquer souvent en ce point par une extrémité toute contraire. Il se trouve tous les jours des âmes scrupuleuses, qui ne sont jamais contentes de leur examen; elles s'imaginent avoir toujours oublié quelque chose, et, dans cette crainte, elles ne cessent de s'inquiéter et de donner, pour ainsi dire, la torture à leur mémoire. C'est une grande illusion et un piége dangereux du démon. Car qu'arrive-t-il de là? qu'elles ne sauraient s'appliquer à autre chose, qu'elles laissent le plus important dans la pénitence; je veux dire la considération de la griéveté de leurs péchés, la douleur et le repentir de les avoir commis, l'étude des moyens de s'amender. Elles ne s'appliquent ni à la méditation, ni à la lecture, ni à aucun autre exercice que ce soit: tout leur esprit est appliqué à se souvenir de leurs fautes, dont la plus pernicieuse est ce trouble, qui les empêche de penser à la douleur. (*Le même*).

[Dieu exige des peines et des satisfactions volontaires]. — Si la rémission des péchés qui s'obtient par la Pénitence n'était accompagnée d'aucune peine ni suivie d'aucune satisfaction, si toutes les absolutions étaient autant d'indulgences plénières, le sacrement ne servirait aucunement à détourner le pécheur des fautes qu'il semblerait avoir détestées. Pourquoi? parce que rien n'est plus capable de produire cet effet que la crainte du châtiment qui suit le péché. Ainsi, retranchez le châtiment et la peine de la pénitence, vous lâchez la bride à toutes les passions, et détruisez par ce moyen la pénitence, laquelle, pour être véritable, doit être un préservatif contre le retour du péché. C'est là, au sentiment de S. Chrysostôme, la principale raison pourquoi Dieu ne manque jamais de tirer quelque punition du péché, même après avoir remis la faute au coupable.

Les conciles et les saints docteurs enseignent, d'un commun consentement, que les œuvres satisfactoires doivent être très-rigoureuses, et proportionnées aux péchés, que sans cela un grand pécheur ne doit jamais espérer d'arriver à une parfaite conversion, et que c'est détruire la péni-

tence d'en retrancher les travaux et les austérités proportionnées à la multitude et à la grièveté du péché. Il ne sert de rien, dit S. Grégoire-le-Grand, de confesser ses péchés, si la confession n'est suivie de la punition légitime du péché, et on ne doit tenir un pécheur pour véritablement converti que lorsqu'avouant son péché par ses paroles, il tâche de l'effacer et d'en arracher tous les restes par l'austérité de la pénitence; mais affliction et austérité qui soient proportionnées à la grandeur de ses fautes: *Cum dignâ afflictionis austeritate,* ajoute ce grand pape. Le Fils de Dieu maudit autrefois un arbre qui était revêtu de belles feuilles, mais qui ne portait point de fruit. De même, le Sauveur ne reçoit point ces belles apparences de pénitence; ce ne sont que des feuilles de cette plante salutaire: il demande des fruits, les mortifications, les austérités et les exercices laborieux de la pénitence, et qui soient dignes de cette vertu, c'est-à-dire proportionnés aux fautes du pénitent: *Facite fructus dignos pœnitentiæ.* Ce n'est pas la même chose, conclut enfin ce saint pape, d'un homme dont la vie a été toute déréglée et d'un autre dont les déréglements ont été moins considérables, de celui qui n'a commis que des fautes légères et de celui qui en a commis d'énormes. Il faut que chacun embrasse une pénitence proportionnée à ses fautes, et que celui qui en a fait de plus grièves embrasse aussi des exercices d'une vie plus austère, et plus rigoureuse: *Facite fructus dignos pœnitentiæ.*

« Malheur, s'écrie le prophète, à ceux qui mettent des coussins sous le coude des pécheurs, et des oreillers sous leurs têtes, pour les surprendre et pour les perdre! » En effet, n'est-ce pas laisser périr, par leur dissimulation et par leur condescendance, les âmes que Dieu leur a commises, et du salut desquelles ils doivent répondre? Non, encore une fois, ce n'est pas là travailler à leur guérison; c'est les tuer, comme parle le clergé de Rome écrivant à S. Cyprien. Mais si ces lâches confesseurs sont coupables, ces pénitents délicats le sont bien plus, qui négligent d'accomplir des pénitences si légères et si peu proportionnées à leurs péchés, et qui se dispensent des jeûnes, des aumônes ou des petites prières qui leur ont été enjointes; qui disputent contre leurs confesseurs et refusent d'accepter les moindres mortifications qu'on leur veut imposer: comme si, menant la même vie, et dans la jouissance des mêmes plaisirs, qui ne sont pas peut-être absolument vicieux; comme si, dans la recherche des divertissements de ce monde les plus honnêtes, il était possible de guérir les vieilles plaies de l'âme, quand même on n'en contracterait pas de nouvelles! Ne nous flattons donc point, chrétiens, en une matière si importante. Nous sommes coupables de tant de crimes! notre vie est si déréglée! il en faut faire pénitence, ou se résoudre à périr éternellement. Que ne fait-on pas tous les jours pour se délivrer de quelque accès de fièvre? On jeûne, on souffre des incisions, on se prive du commerce et des divertissements du monde: et pour arrêter les effets de la colère de Dieu, pour fléchir sa miséricorde, pour éviter les châtiments de sa justice, on refusera d'em-

brasser quelques mortifications et de se soumettre à une pénitence salutaire! (Le P. Gégou, *ibid*).

[Élévation à Dieu]. — Divin Sauveur, vous avez établi un trône de grâce dans votre Église, et vous m'assurez qu'il est dressé pour les pécheurs; vous me le découvrez par la lumière que vous daignez répandre dans mon esprit, et par le saint mouvement de confiance que vous imprimez dans mon cœur; vous m'y appelez par la bouche de vos flatteurs et de vos ministres et par vos inspirations secrètes. Vous me faites concevoir le désir de m'en approcher, me promettant de me faire éprouver combien vous avez de douceur et de bonté. Puis-je, après cela, ne pas espérer que vous achèverez l'œuvre de votre grâce, et qu'après m'avoir délivré de la mort vous me donnerez une vie toute nouvelle, afin que je chante éternellement vos miséricordes, comme parle votre prophète? Ainsi, je ne craindrai point de vous adresser les paroles de ce saint roi pénitent: *Ayez pitié de moi, Seigneur, selon la grandeur de votre miséricorde, et effacez selon la multitude de vos bontés l'iniquité que j'ai commise.* Cessez de considérer mes crimes, et perdez le souvenir de mes offenses. Ne me rejetez point de devant votre face, et ne retirez pas de moi votre Esprit-Saint. *Entretiens de l'Abbé Jean et du prêtre Eusèbe*).

CONFIANCE EN DIEU

AVERTISSEMENT.

La confiance en Dieu *peut faire le sujet d'un discours particulier, quoique souvent elle fasse partie d'autres sujets qui nous portent à cette vertu, et qui ont pour but de la faire naître dans nos cœurs. Tels sont* la miséricorde de Dieu, *quand il s'agit du pardon de nos péchés, d'obtenir les grâces nécessaires à notre salut; telle est encore la* Providence divine, *pour les nécessités temporelles et les besoins de cette vie. Nous parlerons en leur lieu de la miséricorde divine, et de la Providence en laquelle les hommes doivent mettre leur confiance; nous traitons ici de cette confiance en général, pour ce qui regarde particulièrement les besoins de cette vie.*

Il est si souvent parlé dans l'Écriture de cette confiance en Dieu, *dans*

le sens que nous la prenons, et les seuls Psaumes de David sont remplis de si beaux sentiments sur ce sujet, qu'on ne peut manquer de matière pour en faire un discours consolant, instructif et pathétique tout à la fois.



§ I.

Desseins et Plans.

I. — Trois propositions feront le partage de ce discours. *La première :* qu'il n'est rien de plus juste et de plus équitable que d'avoir une entière confiance en Dieu ; — *La seconde :* qu'il n'y a rien de plus glorieux à Dieu, ni qu'il ait plus à cœur, et qu'il demande avec plus d'empressement, que cette confiance ; — *La troisième :* qu'il n'y a rien de plus digne d'un cœur généreux que de s'y abandonner sans réserve.

1°. Il est aisé de prouver : — 1. Qu'il n'y a rien de plus juste et de plus équitable que de mettre sa confiance en Dieu. Car, s'il est impossible de vivre sans avoir confiance en quelqu'un, à qui voulez-vous qu'un enfant se fie qu'à son père, et à un père qui le chérit tendrement, qui est même si jaloux de ce titre, qu'il ne veut pas qu'un autre y prétende que lui seul, et qui possède toutes les qualités d'un père dans un souverain degré, l'amour, un soin paternel, une tendresse sans égale; un père enfin qui prend intérêt à tout ce qui nous regarde? — 2. A qui un ami se doit-il fier à plus juste droit qu'à son ami, dont il a éprouvé la fidélité en mille rencontres; qui ne lui a jamais manqué de parole, qui l'a secouru dans tous ses besoins, qui lui a rendu mille bons offices, et des services essentiels? — 3. Un débiteur peut-il se fier à personne plus justement qu'à celui qui s'est fait sa caution, qui a répondu pour lui de tout son bien? A qui voulez-vous enfin que la créature se fie, qu'à son Créateur qui lui a donné l'être, qui l'a conservée, et qui a tout fait pour elle? Dieu réunit tous ces titres, et une infinité d'autres, qui nous donnent droit d'avoir recours à lui dans toutes nos nécessités.

2°. — Rien n'est plus glorieux à Dieu et ne l'honore davantage : car c'est reconnaître son souverain domaine et l'entière dépendance que nous avons de lui. C'est pourquoi S. Basile parle de cette confiance comme du sacrifice, et soutient qu'on ne peut non plus mettre sa confiance en un autre qu'en Dieu que rendre à un autre le souverain culte que renferme le sacrifice : et nous pouvons ajouter à cette pensée que comme, par le sacrifice, on fait une protestation solennelle à Dieu, qu'on le reconnaît pour souverain, on lui rend un pareil hommage par la confiance. C'est un

serment de fidélité par lequel nous nous obligeons à ne dépendre que de lui. Or, qui doute qu'on n'honore Dieu et par ce serment et par ce sacrifice? Outre qu'il n'est rien qui honore Dieu davantage que les hauts sentiments que nous avons de lui, de sa bonté, de sa sagesse, de sa fidélité; et on ne peut mieux témoigner ces hauts sentiments qu'en mettant en lui toute sa confiance et en s'abandonnant entièrement à sa conduite.

3°. Rien n'est plus digne d'un cœur grand et généreux que cette confiance entière et sans réserve. Quoi de plus vrai encore? Comment pourrait-on, sans force extrême, s'élever au-dessus des sens et de tout ce qui est créé, pour s'attacher uniquement à Dieu et ne dépendre que de lui? Ne faut-il pas un courage plus qu'humain pour n'être point ébranlé par tous les accidents de cette vie, pour se raidir contre toutes les disgrâces de la fortune, et enfin pour espérer contre toute espérance? Comme l'esprit se met au-dessus de toutes les choses de la terre lorsqu'il en connaît l'inconstance et la fragilité, un cœur de même qui ne craint rien que Dieu, et qui a mis en lui toute sa confiance, défie tout ce qui est dans l'univers de lui pouvoir nuire. Et voilà ce qui a fait voir le courage et la grandeur d'âme des martyrs, et ce que le prophète royal a publié en tant d'endroits.

—

II. — *Les motifs de mettre notre confiance en* Dieu :

Le premier est *sa bonté* et l'amour qu'il a pour nous, qui le porte à faire du bien à ses plus grands ennemis, à des ingrats, à des infidèles, qui n'attendent rien de lui, et même qui se servent de ses propres bienfaits pour l'outrager. Quelle confiance ne doivent donc point avoir en lui ceux qui le servent, et qui n'attendent de secours que de lui dans tous leurs besoins!

Le second est *la fidélité de ses promesses* et de sa parole. Il s'est engagé, dans toutes les pages de l'Écriture, à nous secourir; il a même ajouté le serment à sa parole, afin, comme dit l'Apôtre, que notre confiance fût inébranlable.

Le troisième est *notre propre témoignage,* puisque nous avons déjà tant de fois éprouvé son assistance, en des occasions où tout semblait désespéré, et dans lesquelles nous eussions infailliblement succombé, s'il ne nous eût soutenus. Nous l'avons reconnu nous-mêmes, nous en avons été convaincus : pourquoi donc manquons-nous de confiance, dans les rencontres ou dans les besoins les plus ordinaires?

—

III. — *Les qualités ou les conditions que doit avoir la confiance en* Dieu :

1°. Elle doit être *entière* et sans réserve : c'est-à-dire qu'il faut s'appuyer sur lui en toutes choses. Car il y a des personnes qui, dans les choses spirituelles et qui regardent le salut, ont assez de confiance en la bonté divine, et bien souvent n'en ont que trop, mais qui en ont peu, ou

n'en ont point du tout, dans les choses temporelles et pour les nécessités de cette vie. Ce partage est infiniment injurieux à Dieu et indigne d'un chrétien;

2°. Elle doit être *prompte:* c'est-à-dire qu'on ne doit pas attendre à l'extrémité pour recourir à Dieu, ni après avoir éprouvé l'inutilité de tous les autres moyens : ce qui est ordinaire à plusieurs personnes, qui ne pensent à Dieu que quand tout le reste leur a manqué;

3°. Elle doit être *ferme* et inébranlable : en sorte qu'on ne se rebute pas pour les difficultés et les obstacles et lorsque l'on voit que les choses ne réussissent pas d'abord comme nous le souhaitions, mais qu'on persévère, et qu'on espère même contre toute espérance et contre toutes les apparences de réussite.

—

IV. — Voici deux propositions qui fourniront encore assez de matière pour un discours :

La première est qu'on ne peut témoigner à Dieu un plus grand amour que de mettre en lui toute sa confiance, comme on ne peut marquer plus d'affection à un ami que par la confiance qu'on lui témoigne. On fait voir par-là qu'on l'estime, ce Dieu de bonté, qu'on se repose sur sa fidélité; on lui ouvre son cœur; on met ses intérêts entre ses mains. Jamais on n'a douté que la confiance ne fût la première et la plus certaine marque d'une amitié pleine et sincère.

La seconde, que c'est aussi alors que Dieu, réciproquement, nous témoigne plus d'amour : car il ne refuse rien à ceux qui lui demandent quelque chose avec une parfaite confiance; il les protége et les défend envers tous et contre tous; il en prend un soin particulier. Cette confiance est la marque la plus certaine qu'une âme puisse avoir que Dieu a un amour spécial pour elle.

—

V. — 1°. La confiance en Dieu est une preuve convaincante de la grandeur de notre foi, et l'on peut dire que l'une est la règle et la mesure de l'autre;

2°. C'est la perfection de l'espérance, ou, pour mieux dire, le plus haut degré de cette espérance, quand on se confie sans réserve en Dieu;

3°. C'est la marque la plus assurée de notre charité, puisque plus on aime Dieu plus on a de confiance en lui.

—

VI. — En mettant sa confiance en Dieu, on participe à ses divines perfections :

1°. On participe à sa sainteté, parce qu'on se dégage par-là de toutes les choses de la terre, dont on n'attend rien, pour s'unir et s'attacher entièrement à Dieu, de qui on espère tout;

2°. En se dépouillant de sa propre faiblesse, pour la changer contre la force de Dieu, on participe à cette force inestimable, suivant le saint roi-

prophète : *Qui confidunt in Domino mutabunt fortitudinem* (Ps. 125). Aussi un homme qui se confie entièrement en Dieu ne craint que cet Être suprême et est à l'abri de tous les accidents de cette vie;

3°. On participe à son immutabilité, par l'assurance et la fermeté que cette confiance inspire. *Ego sum* Deus, *et non mutor* (Malach. 3).

—

VII. — 1°. *Motifs* qui nous obligent à mettre notre confiance en Dieu, opposés à ceux qui nous obligent à nous défier de nous-mêmes;

2°. *Manière* dont il faut se confier en Dieu : entièrement, sans réserve en toutes occasions : et, par rapport à nous, tout le contraire;

3°. *Fruit*, effets et avantages de cette confiance : les malheurs qui suivent trop de confiance en nous-mêmes.

—

VIII. — On dit communément que l'espérance est l'unique bien qui reste aux malheureux : mais j'oserais dire que ceux qui ont mis leur espérance et toute leur confiance en Dieu sont les plus heureux qui soient sur la terre:

1°. Parce qu'ils sont plus assurés d'obtenir ce qu'ils souhaitent dans la vie et demandent à Dieu avec confiance, qu'ils viennent plus infailliblement à bout de tout ce qu'ils entreprennent, et sont plus en assurance contre tous les accidents ordinaires et les disgrâces de la fortune que ceux qui se confient en leur crédit, en leurs richesses et en leur pouvoir;

2°. Parce qu'outre cela, ils sont plus sûrs d'être heureux dans l'éternité.

—

IX. — 1°. Nous ne saurions trop nous défier de nous-mêmes, à cause de notre faiblesse, de notre inconstance et de notre lâcheté;

2°. Il y a toujours à craindre que nous ne nous confions trop aux créatures, à nos amis, à nos richesses, à notre crédit, à notre dignité;

3°. Nous ne nous confions jamais assez en Dieu, dans toutes nos affaires.

—

X. — 1°. La fausse confiance est celle qui nous fait tout attendre de Dieu dans les affaires ordinaires, sans nous mettre en peine de rien; au lieu de faire réflexion que la vraie confiance n'exclut pas les moyens humains, mais seulement nous défend d'en attendre tout.

2°. La véritable confiance est celle qui nous fait tout attendre de Dieu dans les affaires désespérées, lorsqu'elles sont justes d'ailleurs.

—

XI. — Nous devons mettre notre confiance en Dieu :

1°. Comme dans le plus charitable de tous les pères;

2°. Comme dans le plus fidèle de tous nos amis;

3°. Comme dans le plus puissant de nos protecteurs.

—

XII. — Quoique la confiance en Dieu soit naturelle à l'homme, comme assure Tertullien, c'est pourtant :

1°. Ce qui distingue le véritable chrétien d'avec les infidèles et les idolâtres, comme le dit le Fils de Dieu dans l'Évangile ;

2°. C'est ce qui distingue le fervent chrétien et l'homme d'une haute vertu d'avec le commun des chrétiens.

—

XIII. — S. Bernard nous assure qu'il y a trois choses qui nous engagent à mettre notre confiance en Dieu : *Tria considero,* dit-il, *in quibus tota spes mea consistit:*

1°. *Charitatem adoptionis:* la charité qui a porté ce grand Dieu jusqu'à nous faire ses enfants adoptifs : car que nous peut-il refuser après cela ?

2°. *Veritatem promissionis* : la vérité de ses promesses, par lesquelles il s'est engagé tant de fois à nous secourir ;

3°. *Potestatem redditionis :* sa puissance infinie, par laquelle il peut exécuter tout ce qu'il a promis et à quoi il s'est engagé.

—

XIV. — 1°. Dieu s'est étroitement engagé à secourir ceux qui mettent en lui leur confiance ;

2°. Quand il ne s'y serait pas engagé lui-même, cette confiance l'y engagerait infailliblement.

—

XV. — L'homme a, de lui-même, deux choses qui l'obligent à recourir à Dieu avec confiance :

La première est l'*indigence* et la misère, qui l'obligent à mettre sa confiance en Celui qui peut pourvoir à tous ses besoins ;

La seconde est la *faiblesse* qui lui fait chercher de l'appui partout, pour le protéger et le soutenir contre tous ses ennemis, et il n'en peut trouver un plus assuré qu'en Dieu.

§ II.

Les Sources.

[Les SS. Pères]. — **S. Augustin**, II *de serm. Dom.* 23, 24 et 25, parle de la confiance en Dieu pour les choses temporelles. — Sur le Ps. 9, il montre combien vaine est l'espérance de ceux qui se confient en leurs richesses,

en leur puissance, en leur crédit, etc. — Sur le Ps. 30, expliquant ces paroles du prophète, *Odîsti observantes vanitates supervacuè*, il montre qu'il n'y a que ceux qui espèrent en Dieu qui ne soient pas attentifs à la vanité, c'est-à-dire aux choses périssables.

S. Jérôme, v, 18 du Prophète Isaïe, rapporte les malheurs qui arrivent à ceux qui se confient en d'autres qu'en Dieu. — III sur le ch. 4 des Lament. de Jérémie : dénombrement de ceux qui ont mal réussi pour n'avoir pas mis leur confiance en Dieu. — Sur Ézéchiel, liv. IV, 14 : confiance que l'on doit mettre en Dieu seul.

Origène, *Homil. 4 in Ps.* 36, sur ces paroles du prophète, *Spera in Domino et fac bonitatem*: Il ne faut mettre sa confiance qu'en Dieu. — Sur ces paroles du Ps. 36, *Eruet eos à peccatoribus, quia speraverunt in eo :* La raison pour laquelle Dieu protége les justes et les défend, c'est parce qu'ils espèrent en lui.

S. Chrysostôme, sur le Ps. 124, montre combien ceux qui espèrent en Dieu sont inébranlables.

S. Basile, *Orat.* 20, *de Principatû*, compare la confiance au sacrifice, qu'on ne doit offrir qu'à Dieu seul. — *De regulis fusiùs disputatis :* que ceux qui ne mettent pas leur confiance en Dieu ont tout à craindre.

S. Anselme, *De mensurâ crucis in lat.*, apporte sept raisons pour lesquelles nous devons toute notre confiance à Dieu.

S. Bernard, serm. 50 sur les Cantiques, montre que, quoique nous devions toujours nous défier de nous-mêmes, notre confiance en Dieu doit l'emporter sur la crainte. — Sur le Ps. *Qui habitat in adjutorio Altissimi*, il dit plusieurs belles choses sur ce sujet. — Dans le sermon 9, il rapporte les motifs de cette confiance, et dans les autres il en forme des actes et de beaux sentiments.

[Les livres spirituels]. — Le P. Louis de Grenade en parle en plusieurs endroits de sa *Guide.*

Alphonse Rodriguez, part. 3, traité 1, ch. 15, et les suivants.

Le P. Gaudier, chap. 17 du traité de la Conformité à la volonté de Dieu.

Jacobus Alvarez, tom. 2, l. 3, part. 2, ch. 4.

Franciscus Arias, in *Thesauro.*, *tract.*, 3.

Bernardius Rosignolius. *De perfectione disciplinæ christianæ*, III, 5.

Le P. du Sault en a fait un très-beau livre, où il a solidement traité tout ce qui regarde cette matière.

Le P. François Poiré, *de la science des saints*, traité 3, part. 2, chapitre 11.

Petrus Sanchez, *Regni Dei*, part. 4, ch. 5.

Theophilus Bernardinus, *De religiosæ persev. præsidiis*, v, 7.

Dyexelius, in *Heliotropio*. v, 1 *et sequentibus*. Idem in *Rosis*, *part.* 2, ch. 8.

[Les Prédicateurs]. — Matthias Faber, *conc.* 6 *in Dominic.* 18 *post Pentec.*

Jacobus Marchantius, in *Horto Past.* II, *tract,* 1.

Biroat, sermon sur la Providence, pour le 4e dim. de Carême.

Le P. Texier, Dominicale, Serm. pour le 5e dim. après les Rois.

Le P. de la Colombière, Serm. 68e. Ce sermon est tout entier sur la confiance en Dieu

La Font, Sermon pour le 4e dimanche après l'Épiphanie.

Joly, même jour.

[Recueils]. — Josephus Mansi, *Biblioth. moralis, tract,* 85.

Louis de Grenade, titulo *spes* et *Fiducia.*

Bûsæus, tit. *spes,* et *sperare.*

Peraldus, Traité de l'Espérance.

§ III.

Passages, exemples et applications de l'Écriture.

Ubi sunt dii eorum, in quibus habebant fiduciam? surgant et opitulentur vobis, et in necessitate vos protegant. Deut. XXXII, 37.

Où sont ces dieux dans lesquels ils avaient mis leur confiance ? Qu'ils viennent présentement vous secourir, et qu'ils vous protègent dans l'extrémité où vous êtes.

An speras in baculo arundineo atque confracto, Ægypto, super quem, si incubuerit homo, comminutus ingredietur manum ejus, et perforabit eam? IV Reg. 18, 21. (*Verba Rabsacis.*)

Est-ce que vous espérez du secours du roi d'Égypte? Ce n'est qu'un roseau faible et cassé ; et, si un homme s'appuie dessus, le roseau se brisera et lui entrera dans la main et la transpercera.

Deus *fortis meus, sperabo in eum; scutum meum et cornu salutis meæ, elevator meus, et refugium meum. Salvator meus, de iniquitate liberabis me.* Reg. 22. (in Cant. Davidis.)

Dieu est mon soutien; j'espèrerai en lui : il est mon bouclier, il est l'appui de mon salut : c'est lui qui me tient élevé en haut; il est mon refuge. Mon Sauveur, vous me délivrerez.

Etiamsi occiderit me, in ipso sperabo. Jobi, XIII, 15.

Quand même Dieu me tuerait, je ne laisserais pas d'espérer en lui.

Lætentur omnes qui sperant in te. Ps. 5.

Que tous ceux qui mettent en vous leur espérance se réjouissent.

Domine Deus *meus, in te speravi; salvum me fac ex omnibus persequentibus me.* Ps. 7.

Seigneur mon Dieu, c'est en vous que j'ai espéré : sauvez-moi de tous ceux qui me persécutent.

Sperent in te qui noverunt nomen tuum, quoniam non dereliquisti quærentes te, Domine. Ps. 9.

Que ceux-là espèrent en vous qui connaissent votre saint nom, parce que vous n'avez point abandonné, Seigneur, ceux qui vous cherchent.

Qui salvos facis sperantes in te. Ps. 16.

C'est vous qui sauvez ceux qui espèrent en vous.

DEUS *meus, adjutor meus : sperabo in eum.* Ps. 17.

Mon DIEU est mon aide, et j'espèrerai en lui.

Protector est omnium sperantium in se. Ibid.

Il est le protecteur de tous ceux qui espèrent en lui.

In te speraverunt patres nostri; speraverunt et liberâsti eos. Ps. 21.

Nos pères ont espéré en vous; ils ont espéré, et vous les avez délivrés.

Non erubescam, quoniam speravi in te. Ps. 24.

Ne permettez point que je rougisse, après avoir espéré en vous.

In Domino sperans non infirmabor. Ps. 25.

J'ai mis mon espérance au Seigneur : je ne serai point affaibli.

In te, Domine, speravi : non confundar in æternum. Ps. 30 et 70.

C'est en vous, Seigneur, que j'ai espéré : ne permettez pas que je sois confondu pour jamais.

Ad te levavi animam : DEUS *meus, in te confido, non erubescam.* Ps. 24.

J'ai élevé mon âme vers vous, Seigneur : je mets ma confiance en vous; ne permettez pas que je tombe dans la confusion.

Fiat misericordia tua, Domine, super nos, quemadmodum speravimus in te. Ps. 32.

Faites paraître votre miséricorde sur nous, Seigneur, selon l'espérance que nous avons eue en vous.

Si consistant adversùm me castra, non timebit cor meum. Ps. 26.

Quand des armées entières s'élèveraient contre moi, mon cœur n'en sera point effrayé.

Dominus illuminatio mea et salus mea : quem timebo? Dominus protector vitæ meæ : a quo trepidabo? Ibid.

Le Seigneur est ma lumière et mon salut : qui est-ce que je craindrai? Le Seigneur est le défenseur de ma vie : qui pourra me faire trembler?

Spera in eo, et ipse faciet. Ps. 836.

Ayez confiance en la bonté du Seigneur, et il fera lui-même ce qu'il faut pour vous.

In DEO *speravi : non timebo quid faciat mihi homo.* Ps. 55.

J'ai mis en DIEU mon espérance : je ne craindrai rien de tout ce que l'homme peut me faire.

Paratum cor ejus sperare in Domino. Ps. 111.

Il a toujours le cœur préparé à espérer au Seigneur.

Beatus vir cujus est nomen Domini spes ejus. Ps. 39.

Heureux l'homme qui a mis son espérance dans le nom du Seigneur.

Factus est mihi Dominus in refugium, et DEUS *meus in adjutorium spei meæ.* Ps. 93.

Le Seigneur est devenu mon refuge, et mon DIEU l'appui de mon espérance.

Super eum ridebunt, et dicent : « Ecce homo qui non posuit DEUM *adjutorem suum. »* Ps. 51.

Les justes se riront de lui, en disant : « Voilà l'homme qui n'a pas pris DIEU pour son protecteur. »

Dominus firmamentum meum et refugium meum. Ps. 17.

Le Seigneur est mon ferme appui et mon refuge.

Narrantes laudes Domini. . ., ut ponant in DEO *spem suam.* Ps. 77.

En racontant les merveilles du Seigneur..., afin qu'ils mettent en DIEU leur espérance.

Bonum est confidere in Domino quàm confidere in homine. Ps. 117.

Il vaut mieux mettre sa confiance dans le Seigneur que dans un homme,

In pace in idipsum dormiam et requiescam, quoniam, tu, Domine, singulariter in spe constituisti me. Ps. .4

Je dormirai en paix et je jouirai d'un parfait repos, parce que vous m'avez affermi, Seigneur, d'une manière singulière dans l'espérance.

In te confidit anima mea. Ps. 56.

Mon âme, Seigneur, a mis sa confiance en vous.

Tu es spes mea, DEUS. Ps. 90.

Vous êtes, ô mon DIEU! mon unique espérance.

Qui confidunt in Domino sicut mons Sion. Ps. 124.

Ceux qui mettent leur confiance dans le Seigneur sont inébranlables comme la montagne de Sion.

Quoniam in me speravit, liberabo eum; protegam eum, quoniam cognovit nomen meum. Ps. 90.

Parce qu'il a espéré en moi, dit DIEU, je le délivrerai; je serai son protecteur, parce qu'il a connu mon nom.

Habe fiduciam in Domino ex toto corde tuo, et ne innitaris prudentiæ tuæ. Proverb. III, 5.

Ayez confiance en DIEU de tout votre cœur, et ne vous appuyez point sur votre sagesse.

In timore Domini fiducia fortitudinis. Prov. XIV, 26.

Celui qui craint le Seigneur est dans une confiance pleine de force.

Scitote quia nullus speravit in Domino et confusus est... Quis invocavit eum; et despexit illum? Eccli. II, 11.

Sachez que jamais personne n'a espéré au Seigneur pour être confondu. Qui est-ce qui l'a invoqué et en a été méprisé?

Respiciens eram ad adjutorium hominum, et non erat. Eccli. LI, 10.

J'attendais des hommes quelque secours, et il ne m'en venait point.

Qui confidunt in nihilo et loquuntur vanitates. Isaiæ, LIX, 4.

Ils mettent leur confiance dans le néant, et ils ne publient que des mensonges.

Numquid oblivisci potest mulier infantem suum, ut non misereatur filii uteri sui? et si illa oblita fuerit, ego tamen non obliviscar tuî. Isaiæ, XLIX, 15.

Une mère peut-elle oublier son enfant, et n'avoir point de compassion du fils qu'elle a porté dans ses entrailles? Mais, quand même elle l'oublierait, pour moi je ne vous oublierai jamais.

Væ qui descendunt in Ægyptum ad auxilium, in equis sperantes, et habentes fiduciam super quadrigis..., et super equitibus... et non sunt confisi super Sanctum Israël, et Dominum non requisierunt! Isaiæ, XXXI, 1.

Malheur à ceux qui vont en Égypte chercher du secours, qui mettent leur confiance dans leurs chariots et dans leur cavalerie, et qui ne s'appuient point sur le Saint d'Israël et ne cherchent point l'assistance du Seigneur!

Dominus inclinabit manum suam, et corruet auxiliator, et cadet cui præstatur auxilium. Ibid. 3.

Le Seigneur étendra sa main, et celui qui donnait du secours sera renversé par terre; celui qui attendait ce secours tombera avec lui.

Qui sperant in Domino mutabunt fortitudinem. Isaiæ. XL, 31.

Ceux qui espèrent au Seigneur trouveront des forces toujours nouvelles.

Maledictus homo qui confidit in homine, et ponit carnem brachium suum, et a Domino recedit cor ejus. Jerem., XVII, 5.

Maudit est l'homme qui met sa confiance en l'homme, qui se fait un bras de chair, et dont le cœur se retire du Seigneur.

Bonus est Dominus sperantibus in illum, animæ quærenti illum. Thren. III, 25.

Le Seigneur est bon à ceux qui espèrent en lui, il est bon à l'âme qui le cherche.

Spem, quam sicut anchoram habemus animæ tutam ac firmam. Hebr. VI, 19.

Nous avons l'espérance pour servir à notre âme d'une ancre ferme et assurée.

Nolite amittere confidentiam, quæ magnam habet remunerationem. Hebr. X, 35.

Ne perdez pas la confiance que vous avez, qui doit être récompensée d'un grand prix.

Hæc est fiducia quam habemus ad eum, quia quodcumque petierimus secundùm voluntatem ejus, audit nos. I Joan. V, 14.

Ce qui nous donne de l'assurance envers DIEU est qu'il nous exauce, en tout ce que nous lui demandons de conforme à sa volonté.

Cogitate per generationem et generationem, quia omnes qui sperant in eum non infirmantur. I Machab. II, 61.

Considérez tout ce qui s'est passé de génération en génération, et vous trouverez que tous ceux qui espèrent en Dieu ne succombent point.

Si cor nostrum non reprehenderit nos, fiduciam habemus ad Deum. I Joan. III, 21.

Si notre cœur ne nous condamne point, nous avons de l'assurance devant Dieu.

Divitibus hujus sæculi præcipe... non sperare in incerto divitiarum, sed in Deo *vivo.* I Timoth. VI, 7.

Recommandez aux riches de ce monde de ne point mettre leur confiance dans des richesses incertaines et périssables, mais dans le Dieu vivant.

Benedictus vir qui confidit in Domino, et erit Dominus fiducia ejus. Jerem. XVII, 7.

Béni l'homme qui met sa confiance au Seigneur et dont le Seigneur est l'espérance.

Habe fiduciam in Domino Deo *tuo.* Proverb. III, 5.

Mettez votre confiance en la bonté du Seigneur votre Dieu.

Mihi adhærere Deo *bonum est, ponere in Domino* Deo *spem meam.* Ps. 72.

C'est mon avantage de demeurer attaché à Dieu, et de mettre mon espérance dans celui qui est le Seigneur mon Dieu.

Tua, Pater, Providentia gubernat. Sap. XIV, 3.

C'est votre providence, ô Père, qui gouverne toutes choses.

EXEMPLES DE L'ANCIEN-TESTAMENT.

[Abraham]. — S. Chrysotôme ne trouve point de paroles assez éloquentes pour faire l'éloge d'Abraham, dont la confiance ne put être ébranlée, quelque sujet qu'il eût de se troubler. Ce saint patriarche avait une femme stérile, et, de plus, son âge, qui était fort avancé, lui ôtait toute espérance d'avoir des enfants : cependant Dieu lui promit de peupler la terre de ses descendants. Il le crut sans peine, et bientôt après il fut confirmé dans sa foi par la naissance d'Isaac. Ensuite il reçut ordre d'égorger ce fils unique, et de l'offrir en sacrifice. Il se dispose à obéir, et ne laisse pas d'espérer une nombreuse postérité par ce même fils qu'il va sacrifier de sa propre main. Un si étrange commandement, et qui paraissait si peu conforme à ces promesses, ne donna point d'atteinte à la confiance d'Abraham; il espéra, dit l'Apôtre, contre toute espérance, et ne douta point que Dieu, étant tout-puissant, incapable de manquer à sa parole, tiendrait sa promesse, quand même il faudrait ressusciter, par miracle, Isaac, après l'avoir laissé sacrifier. Aussi l'effet répondit-il à son attente, et Dieu fut si honoré de la confiance de son fidèle serviteur, qu'il jura par diverses fois qu'il se souviendrait de ce qu'il avait si solenellement promis, qu'il le ferait grand sur la terre, qu'il multiplierait sa postérité au-delà des étoiles du ciel et des sables de la mer, et qu'il le comblerait de bénédictions.

[Job]. — Quelle raison pouvait avoir Dieu de permettre au démon de dépouiller, comme il fit, le saint homme Job de tous ses biens, puisque non-seulement il les possédait sans dérèglement, mais encore avec beaucoup de mérite, en les employant, comme il dit lui-même, à lui offrir des

sacrifices et à secourir les misérables ? Pourquoi est-ce donc que Dieu lui eût ôté des biens qui ne pouvaient tomber en meilleures mains ni être employés plus utilement, si ce n'est, ainsi que l'ont cru quelques SS. Pères, pour l'obliger à mettre toute sa confiance en lui, ou pour faire voir, par cette rude épreuve, qu'il espérait tout de lui, et que rien ne pouvait lui ravir cette espérance. Aussi ne s'est-il pas moins signalé par cette vertu que par son invincible patience; ou plutôt on peut dire que l'une a fait éclater l'autre. Il souffre que sa femme se révolte contre lui, qu'elle se moque de sa patience et de sa douceur ; il voit que ses meilleurs amis lui insultent, que ceux qui l'avaient considéré avec respect et qui avaient accoutumé de se tenir devant lui dans un profond silence, au lieu de le consoler dans son affliction et dans son malheur, l'accablent de reproches ; et, se voyant ainsi persécuté, pour ainsi dire, du ciel et de la terre, bien loin de donner la moindre marque d'impatience ou de désespoir, il fait une protestation solemnelle que, quand Dieu lui ôterait encore la vie, il ne laissera pas d'espérer en lui. Dans l'accablement des maux qu'il souffre il ne trouve sa consolation que dans l'espérance des biens de l'autre vie.

[Jacob]. — Presque toute la vie du saint patriarche Jacob est le modèle d'une continuelle confiance en Dieu. Pour en être persuadé, il ne faut que faire réflexion sur la manière dont il sortit de la maison de son père pour éviter la fureur de son frère Esaü. Son départ fut tellement précipité, que Rébecca, qui l'aimait uniquement, n'eût de loisir que ce qu'il lui en fallut pour le hâter de partir. Il se vit obligé de quitter son père et sa mère, avec lesquels il avait si doucement vécu durant un long espace de temps, avec peu d'apparence de les revoir jamais en vie. De plus il lui était bien fâcheux de quitter la terre de Chanaan qui était le lieu de sa naissance, et l'héritage promis à Abraham son aïeul, pour aller en un pays éloigné, dont il n'avait jamais ouï que le nom. Il se voyait privé tout-à-coup de l'assistance de ses proches, sans avoir personne de qui prendre conseil ou attendre le moindre support sur une terre étrangère. Il se voit obligé de partir sans train, sans suite, sans équipage, sans savoir comment il sera reçu dans le lieu où il va, ni comment il trouvera de quoi fournir à tous les besoins nécessaires à un étranger dans un pays inconnu. Dénué de tout, il n'a pour guide et pour compagne de son voyage que la confiance en Dieu, sur qui il se repose de tout. Fils d'Isaac et petit-fils d'Abraham, cette vertu, qu'il avait héritée d'eux, fut ce qui le soutint dans toutes les traverses de sa vie. Aussi Dieu ne l'abandonnait-il jamais, lui marquant en toutes rencontres une protection spéciale et lui en faisant ressentir les effets.

[Joseph]. — Voici encore un illustre exemple de la confiance en Dieu, en la personne du saint patriarche Joseph. On sait comment il fut trahi et vendu par ses frères, avec la dernière barbarie. Ensuite, ayant servi un

maître avec toute la fidélité imaginable, il fut accusé injustement par son impudique maîtresse, et jeté dans une étroite et obscure prison. Mais sa confiance ne fut pas plus ébranlée par ce nouvel accident que par le premier, quoiqu'il y demeurât pendant plusieurs années. Aussi Dieu montra bien qu'il ne l'avait pas oublié, car il le fit enfin sortir de cette prison, avec plus de gloire qu'il n'avait eu d'opprobre à y entrer; et ses frères, qui l'avaient vendu comme un esclave, s'appelèrent eux-mêmes depuis ses esclaves, et furent bien surpris de le voir commander presque en souverain à toute l'Égypte.

[David]. — On peut appeler David le panégyriste de la confiance en Dieu, puisque chaque verset de ses psaumes est ou un éloge de cette vertu, ou une vive exhortation à la pratiquer. Il ne se lasse point d'appeler Dieu à son secours, de le nommer son espérance, son unique appui, son refuge, son protecteur, l'unique fondement de ses espérances, son salut, la source de tout son bonheur. Tout le Ps. 77e et le 90e, d'où nous avons tiré tant de passages, sont composés sur ce thème, et semblent faits exprès pour réclamer le secours de ce Père céleste, et porter tout le monde à mettre en lui une entière confiance. Mais il fait encore plus beau voir ce saint et religieux prince dans la pratique que dans les discours de cette admirable vertu qui l'a rendu victorieux de tous ses ennemis, soutenu contre les persécutions les plus opiniâtres et les plus violentes, délivré de tous les dangers, et enfin élevé au-dessus de toutes les disgrâces de la fortune. N'étant encore qu'un petit berger, n'eut-il pas la hardiesse d'accepter le combat contre un géant armé de fer, qui défiait les plus braves de l'armée d'Israël; et, sans autres armes qu'une fronde, disons plutôt armé de sa seule confiance en Dieu, il le terrassa, et porta sa tête en triomphe. Ensuite, s'étant attiré par sa valeur la furieuse jalousie de Saül, ne sachant ni où fuir ni comment éviter la persécution violente et sans relâche que lui faisait ce prince animé contre lui, où trouva-t-il un plus sûr asile qu'en la confiance qu'il avait au Seigneur? Étant élevé sur le trône, se voyant poursuivi par son propre fils, qui, à la tête d'une armée de rebelles, lui voulait ravir le sceptre et la vie, trouva-t-il d'autre défense que la protection de Celui en qui il avait mis toute son espérance? Et dans tout le reste de sa vie, cette même confiance en Dieu ne l'a-t-elle pas mis à couvert de tous les hasards et de toutes les atteintes des accidents de ce monde, comme il l'a publié lui-même, avec de si nobles sentiments de reconnaissance?

[Josaphat]. — Le texte sacré, au chap. 20e du 2e livre des Paralipomènes, rapporte que le roi Josaphat, se voyant attaqué par une puissante armée d'Ammonites et de Moabites, qui était venue fondre sur lui tout d'un coup, sans qu'il eût des forces à lui opposer ni le temps d'en amasser, ne perdit pas courage pour cela; mais, se souvenant que son sort était entre les

mains de Dieu, et sans examiner les desseins de la divine Providence, quoique la partie fut si inégale qu'un des siens semblait avoir plus de mille des ennemis à combattre, il alla néanmoins, avec une confiance intrépide, se présenter à l'armée ennemie, après avoir fait à Dieu cette ardente prière : *Cùm ignoremus quid agere debeamus, hoc unum habemus residui ut oculos nostros dirigamus ad te.* (II Paral. 20). Seigneur, vous nous avez conduits jusqu'à présent avec tant de sagesse et de bonté, que nous nous reposons entièrement sur votre Providence de tout ce qui nous doit arriver à l'avenir. Nous ne saurions déviner les desseins qu'elle a sur nous ; et tout ce que nous pouvons faire c'est de lever nos yeux et nos cœurs au ciel, pour vous faire souvenir que nous sommes vos créatures, disposées à recevoir de vos mains tout ce qu'il vous plaira de nous envoyer ; avec cette confiance en votre bonté, qu'elle ne nous abandonnera jamais. Nous ne savons pas l'avenir, ni même ce que nous devons faire à présent ; mais nous mettons tous nos intérêts entre vos mains.

[Ézéchias]. — La confiance du saint roi Ézéchias est encore remarquable. Ce religieux prince, se voyant pressé par l'armée de Sennachérib, à laquelle il voyait bien qu'il ne pouvait résister, ne s'emporta point en plaintes et en murmures contre Dieu ; il n'eut point non plus recours aux princes étrangers, comme avaient fait quelques autres, pour repousser par la force des armes un si puissant ennemi : mais, sachant que le prophète Isaïe était dans sa ville, il se résolut de ne rien faire que par son avis, comme de celui qu'il savait le mieux instruit des volontés de Dieu, et le plus capable d'attirer sa miséricorde sur sa personne et sur ses États. Cependant il va au temple, revêtu d'un sac et en posture de pénitent, a recours aux prières, étend devant Dieu les lettres insolentes qu'il avait reçues de la part de son ennemi, et lui fait, dans l'effusion de son cœur et de ses larmes, cette ardente prière qui est rapportée dans l'Écriture. Elle fut exaucée de Dieu, qui lui donna par Isaïe des assurances de son secours. Ce prince ne savait d'où ce secours lui pouvait venir, et cependant il n'en douta point, et mit en Dieu toute sa confiance. Il ne fut pas trompé : car Dieu signala sa protection d'une manière qui a fait connaître à tous les siècles combien sa puissance est redoutable. Ce fut d'envoyer, durant le silence de la nuit, un ange exterminateur, qui immola tous les soldats de cette redoutable armée comme autant de victimes, pour faire comme une réparation d'honneur à Dieu des blasphêmes de leur chef, que l'ange n'épargna que pour voir cet orgueilleux survivre à sa confusion.

[Les plus grands pécheurs]. — Afin qu'on ne s'imagine pas qu'il n'y ait que les saints et les personnes d'une piété distinguée qui aient droit de recourir à Dieu et de mettre leur confiance en son secours, Manassès, quoique fils du meilleur et du plus pieux de tous les rois d'Israël, fut le plus cruel et le plus impie de tous ; et l'Écriture, qui fait le dénombrement de toutes

ses impiétés et de tous ses autres crimes, n'en parle qu'avec horreur. DIEU, après l'avoir fait souvent, mais inutilement, avertir par ses prophètes, le fit rentrer en lui-même par l'affliction. Il suscita Nabuchodonosor à lui déclarer la guerre par ses lieutenants, qui défirent ses troupes, le firent lui-même prisonnier, le chargèrent de chaînes et l'emmenèrent à Babylone. Le vainqueur usa insolemment de sa victoire : car, sans respecter la qualité royale, il le fit jeter dans un cachot. Le changement de la fortune de Manassès en fit un très-favorable dans son cœur ; car, en devenant malheureux, il cessa de l'être. Dans cet accablement de malheurs, il se souvint de tant d'excellents discours qu'il avait ouïs autrefois de son père Ézéchias touchant les miséricordes de DIEU envers ceux qui l'implorent avec confiance ; et alors, levant les yeux au ciel, il eut recours, non à ces idoles qu'il avait fait adorer, mais au DIEU de ses pères, l'invoqua avec des cris et des gémissements qui marquaient l'amertume de son cœur; et, comme l'Écriture dit en deux mots, *il fit une grande pénitence devant le* DIEU *de ses pères*. DIEU lui fit miséricorde et le rétablit sur son trône, où il employa le reste de sa vie à réparer le mal qu'il avait fait durant les premières années de son règne.

[Punition de Moïse]. — DIEU n'a pas épargné ses meilleurs serviteurs mêmes, lorsqu'ils ont manqué de confiance. Il faut bien dire que Moïse et Aaron lui témoignèrent de la défiance lorsque le peuple demanda de l'eau (au 24e chap. des *Nombres*), puisqu'il leur dit qu'ils n'auraient pas l'honneur de conduire son peuple dans la terre qu'il lui avait promise, qu'ils la verraient seulement de loin, mais qu'ils n'y mettraient pas le pied, parce qu'ils ne l'avaient pas sanctifié en présence du peuple.

[Punition du roi Asa]. — Asa, roi de Juda, avait tous les sujets du monde de mettre sa confiance en DIEU seul, dont il avait déjà éprouvé la fidélité en tant d'occasions, lorsqu'il avait imploré son secours; néanmoins, comme Basa, roi d'Israël, fut entré sur les terres, il eut recours à Bénadab, roi de Syrie, son ennemi, et fit la paix avec lui, sans se souvenir de DIEU. Ce qui irrita DIEU de telle sorte, qu'il lui envoya dire par un prophète : « Parce que tu t'es confié au roi Bénadab, et non pas à moi, tu as perdu l'occasion de détruire entièrement l'armée de Syrie. »

Ce serait une chose infinie de vouloir s'étendre sur tous les exemples que nous fournit l'Écriture d'une parfaite confiance en DIEU. En voici quelques-uns des plus signalés.

Les trois enfants dans la fournaise de Babylone.

Daniel dans la fosse des lions.

Suzanne faussement accusée.

Judith, qui entreprend d'aller couper la tête à Holopherne.

Tobie, qui ne perdit point cette confiance dans les fâcheux accidents qui lui arrivèrent.

EXEMPLES DU NOUVEAU-TESTAMENT.

[La Sainte-Vierge]. — Quoique toute la vie de la Sainte-Vierge ait été un exercice continuel de confiance en DIEU, elle en a cependant donné de plus éclatantes marques particulièrement en trois occasions. — La première fut lorsque S. Joseph son époux pensa à la quitter et à la renvoyer, avant d'être instruit du mystère adorable de l'Incarnation du Verbe éternel dans son sein ; — la seconde, quand, aux noces de Cana, le vin venant à manquer aux conviés, elle dit aux serviteurs. « Faites tout ce que mon Fils vous dira ; » quoique ce Fils tout-puissant eût semblé rebuter sa prière en lui disant que le temps de faire éclater son pouvoir par des miracles n'était pas encore venu; — et la troisième, lorsqu'après la mort de son Fils elle ne fut pas au sépulcre avec les autres femmes, mais attendit avec confiance que le Sauveur lui eût fait connaître sa résurrection.

[S. Joseph]. — Quelle plus ferme confiance que celle que témoigne S. Joseph, lorsqu'il reçut l'ordre du ciel de partir subitement pour conduire JÉSUS nouvellement né, avec sa mère, en Égypte, afin de soustraire l'Enfant à la persécution du cruel Hérode ! Il fallut partir de nuit, et entreprendre un long voyage, sans commodité, sans secours, dans l'indigence et dans la nécessité de tout. Il ne s'informa ni du terme de ce voyage en particulier, ni de la route qu'il devait tenir ; il ne délibéra point sur un ordre si précis, de crainte de surprise ou d'illusion, dans l'apparition d'un ange, qui lui avait parlé pendant son sommeil; mais il se confia entièrement en la protection de DIEU, qui saurait bien lui fournir les moyens d'exécuter l'ordre qu'il lui avait intimé.

[La Chananéenne]. — Jamais les hommes ne sont plus près d'éprouver le secours du Ciel que lorsqu'ils sont plus dépourvus du secours de la terre et des créatures. Telle fut la confiance de la Chananéenne. Quoique le Fils de DIEU la traitât de chienne, qu'il fît à toutes ses démandes des réponses qui semblaient marquer un refus, qu'il feignît quelquefois de ne la pas écouter et qu'il rebutât même ses Apôtres, quand ils voulurent intercéder en sa faveur, tous ces traitements ne purent éteindre en son cœur la confiance qu'elle avait conçue en sa bonté; et elle obtint enfin, par le mérite et la constance de sa foi et de sa confiance, la guérison de sa fille.

[Avertissement de N.-S. à S. Pierre]. — S. Pierre se jeta d'abord dans la mer avec courage, dès qu'il vit paraître son maître à l'autre bord, pour l'aller joindre; il marcha quelque temps sur cet élément liquide avec la même assurance que s'il eût marché sur la terre ferme: mais quand, étonné du danger auquel il s'était exposé et du vent impétueux qui s'éleva, il com-

mença à s'alarmer, il commença en même temps à s'enfoncer. Dieu retire de lui son secours et sa protection, à mesure que sa confiance diminue. Il n'en fut pas privé tout-à-fait, comme il paraît par le reproche de son maître, qui, blâmant son peu de foi, témoigna assez qu'il avait encore quelque confiance en son secours, quoique le grand cri qu'il jeta marquât aussi sa crainte et sa défiance : *Modicæ fidei, quarè dubitasti?*

Jésus étant entré dans une barque et ses disciples l'ayant suivi, il s'éleva sur la mer une si grande tempête, que la barque était couverte de vagues : et lui cependant dormait. Alors ses disciples s'approchèrent de lui et l'éveillèrent, en lui disant : « Seigneur, sauvez-nous, nous périssons ! » La faute dans laquelle tombèrent les Apôtres fut de n'avoir pas assez de confiance au Sauveur. Ils se troublèrent et s'agitèrent, doutant s'il pensait à eux : *Non ad te pertinet quia perimus ?* Et, loin d'avoir cette confiance ferme qu'ils devaient, d'un air ému et craintif ils éveillent ce divin Maître, dont le corps dormait, mais dont la divinité veillait. C'est pour cela que le Sauveur leur fait ce reproche : « Pourquoi êtes-vous timides, ô hommes de peu de foi ? » Il ne les reprend pas de ce qu'ils avaient recours à lui, puisqu'il exauce leurs prières, et qu'il commande, dans le même moment, aux vents et à la mer de s'apaiser ; mais il les reprend de n'avoir pas assez de confiance. « Il reprend justement, dit S. Ambroise, ceux qui craignent en sa compagnie. »

[La confiance de S. Paul]. — S. Paul marque assez la confiance qu'il avait en Dieu lorsqu'il s'en explique en des termes si forts, dans la 2e aux Corinthiens, chap. 1er : « Je suis bien aise, mes frères, que vous sachiez l'affliction qui nous est survenue en Asie, qui a été telle que la pesanteur des maux dont nous nous sommes trouvés accablés a été excessive et au-dessus de nos forces, jusqu'à me rendre même la vie ennuyeuse : et Dieu l'a permis afin que nous ne missions point notre confiance en nous, mais en Dieu, qui ressuscite les morts, et qui nous a délivrés d'un si grand péril, et qui nous en délivrera encore à l'avenir, comme nous l'espérons de sa bonté.

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES DE L'ÉCRITURE.

Omnis locus, quem calcaverit pes vester, vester erit. (Deuter, 24). C'est là une figure, dit S. Bernard, des effets que nous devons attendre de notre confiance en Dieu. Tout que nous attendrons de Dieu avec fermeté, sans douter et sans hésiter, est déjà comme à nous, parce que Dieu verse sur nous ses grâces, ses bénédictions, ses largesses, à proportion de la confiance que nous témoignons avoir en lui. Ce qui a fait dire à S. Cyprien que notre espérance est comme le pied que nous mettons en quelque lieu pour en prendre possession : *Pes vester utiquè, spes vestra est, et quantumcumque illa processerit, obtinebit.*

In verba tua supersperavi. (Ps. 74). — Ces paroles du prophète souffrent deux explications. — La première, qu'un homme de bien espère justement en Dieu, et d'une plus excellente façon que toutes les autres créatures, puisqu'il espère par l'estime qu'il a conçue de la fidélité de ses promesses; *supersperavi.* — La seconde, parce qu'il espère plus en Dieu qu'en tout le reste des créatures; à quoi l'on peut ajouter qu'il espère contre toute espérance, et que moins il y a apparence de réussir dans ses affaires, plus il conçoit d'espérance d'en venir à bout : ce qu'on peut appeler une espérance au-dessus de l'espérance même.

Spem, quam sicut anchoram habemus animæ, tutam ac firmam. (Hebr. 6). — S. Paul appelle l'espérance en général l'ancre de notre salut : pour dire que, comme l'ancre, s'enfonçant dans le sable ou dans la terre, arrête le navire contre la violence des flots et des tempêtes, de même l'espérance nous sert pour attacher notre confiance à Dieu ; pour attendre nos besoins et avoir l'effet des désirs de notre cœur.

Omnis caro fœnum. (Isaiæ, 40). — Tous les hommes, selon le prophète Isaie, sont comme ces herbes et ces fleurs des champs qui n'ont aucun appui. Apuyez-vous sur l'amitié des hommes; mettez votre espérance dans leur crédit et dans leur fortune, et vous verrez que tout votre appui n'est qu'une herbe faible et menue, qui plie, et qui n'est pas capable de vous soutenir. C'est ce qui fait dire à un autre prophète que le plus grand malheur d'un homme est de mettre sa confiance en un autre homme: *Maledictus homo qui confidit in homine.*

Tu es spes mea, Deus, (Ps. 90). — Le prophète veut marquer par-là que non-seulement il espère en Dieu, ou que c'est de lui qu'il attend tous les biens qui sont les objets de ses vœux et de ses désirs, mais que c'est Dieu même qui est l'objet de ses espérances, plutôt que tous les autres biens qu'il attend de Dieu ; puisqu'à proprement parler ce que nous attendons est bien plutôt notre espérance que ne l'est celui dont nous l'attendons : *Magis spes nostra dicitur quod speramus quàm in quo speramus.* Quand vous espérez de Dieu la santé, le succès de vos affaires, la prospérité temporelle, ce sont plutôt ces choses qui sont votre espérance que ne l'est celui dont vous les attendez. Ce n'est point alors Dieu qui est votre espérance, c'est-à-dire l'objet principal de vos vœux; ce sont plutôt ces biens et ces avantages temporels que vous prétendez obtenir de lui. Or, c'est lui-même que nous devons espérer; c'est la possession de ce souverain bien que nous devons principalement attendre de lui-même.

Deus refugium nostrum et virtus, dit le même prophète. S. Augustin, sur ces paroles, fait cette remarque, qu'il y a des asiles et des refuges auxquels nous pouvons avoir recours, mais qui n'ont pas la force de nous

mettre à couvert des insultes de nos ennemis et de nous défendre. Ces personnes en qui nous mettons notre confiance peuvent bien être appelées notre refuge, mais non pas notre force. Il n'y a que DIEU qui réunisse ces deux choses en lui-même. Il arrive souvent que nous avons recours à quelque homme puissant : il semble que, étant notre ami, il doit être pour nous un refuge et un asile assuré dans nos disgrâces : mais, comme toutes les choses humaines sont fragiles, bien loin d'être en assurance, alors que nous ne craignions auparavant que pour nous, maintenant nous craignons et pour nous et pour lui. *Sunt quædam refugia ubi non est virtus, quò quisque cùm fugerit, magìs infirmatur.* (Sur le Ps. 45).

§ IV.

Pensées et passages des SS. Pères.

Si spes mea in homine erit, titubante homine, titubabit spes mea : at in Domino sperans, non infirmabor. Augustin. in ps. 25.

Si je mets ma confiance en un homme, cet homme venant à chanceler, mon espérance est chancelante ; mais en la mettant dans le Seigneur je ne succomberai point.

Credis in DEUM, *et non credis ipsi Deo,* Id. in Ps. 38.

Vous croyez en DIEU, et vous ne croyez ni à DIEU, ni à sa parole en ne vous fiant point à lui !

Protegitur imperator scutatis, et non timet; protegitur mortalis à mortalibus, et securus est : protegitur mortalis ab immortali, et trepidabit? August. in ps. 26.

Un empereur se tient en assurance quand il est entouré de gens armés ; un homme mortel est bien défendu par un autre mortel comme lui, et un mortel tremblera, lorsqu'il a la protection d'un DIEU immortel?

Sunt quædam refugia, ubi non est virtus, quò, quisque cum fugerit, magìs infirmatur. Id. in ps. 45.

Il y a certains asiles qui ne sont pas assez forts pour nous mettre en assurance, et où quiconque se refugie est plus faible et plus en danger qu'il n'était auparavant.

Tu christiano, tu DEI *servo, tu bonis operibus dedito aliquid existimas defuturum? An, putas, terrena deerunt quibus cœlestia et divina tribuuntur? Undè hæc incredula cogitatio? quid facit in domo* DEI *perfidum pectus?* Idem.

Quoi ! vous pensez que quelque chose pourrait manquer à un chrétien, à un serviteur de DIEU, à un homme de bonnes œuvres? Croyez-vous que les biens de la terre manquent à celui à qui on donne les biens du ciel? D'où vient cette incrédulité et que fait dans la maison de DIEU un cœur si infidèle?

Væ qui habent spem in sæculo, et his sæculi rebus hærent! debet christianus uti mundo, non servire mundo, ut ha-

Malheur à ceux qui bornent toute leur confiance au siècle présent et qui s'attachent à ses biens! Un chrétien doit se

bentes sint tanquàm non habentes. Id. in ps. 95.

servir du monde, et non pas servir le monde en possédant les biens qui y sont comme s'il ne les possédait point.

Si maledictus homo qui spem suam ponit in homine, ergo nec in semetipso debet spem ponere, quia et ipse homo est. August. Epist. 52, ad Macedonianum.

Si celui-là est maudit qui établit son espérance dans un homme, on ne doit pas non plus la mettre en soi-même, puisque nous ne sommes que des hommes.

Si ponas spem in Deo *tuo, non confunderis, quia ille in quo posuisti fallere te non potest.* Id. in Ps. 36.

Vous ne souffrirez point de confusion si vous mettez votre espérance en Dieu, parce que celui en qui vous la mettez ne peut vous tromper.

Tota spes nostra in Deo *sit, nihilque de nobis, tanquàm de nostris viribus, præsumamus, ne nostrum facientes quod ab illo est, et quod habemus amittamus.* August. in ps. 70.

Que toute notre espérance soit en Dieu, et ne présumons point de nous-mêmes en nous appuyant sur nos propres forces, de peur que, nous attribuant ce qui est de lui, nous ne perdions même ce qui est à nous.

Ibì plùs auxilii, ubi plùs est periculi, quia Deus *est adjutor in opportunitatibus.* Ambros. De Josaphat. 5.

Où il y a plus de danger, là aussi il y a plus de secours à espérer, parce que Dieu nous assiste dans le temps auquel nous avons plus besoin de son assistance.

De divinâ miseratione tunc sperandum amplius est, cùm præsidia humana defecerint. Id. in Hexam.

Lorsque les secours humains nous manquent, c'est alors que nous avons davantage à espérer de la miséricorde divine.

In promissis veritatis nemo dubitet: sit homo qui esse debet, et mox ei addentur omnia, propter quem facta sunt omnia. Hieronymus, in cap. 6 Matthæi.

Que personne ne se défie des promesses de celui qui est la vérité même : que l'homme soit ce qu'il doit être, et tout lui sera accordé, puisque c'est pour lui que Dieu a tout fait.

Quanta sublimitas inter ruinas generis humani stare erectum! Cyprian. De mortal.

Quelle sublime élévation que celle de demeurer ferme et inébranlable parmi les ruines du genre humain !

In tuto est hæreditas quæ Deo *custode servatur.* Id. De eleem.

Un héritage est en assurance lorsque Dieu s'en fait le gardien.

O testimonium animæ naturaliter christianæ! Pronuntians hæc, non ad Capitolium, sed ad cælum respicit. Tertul. in Apolog.

Oh ! le grand témoignage d'une âme naturellement chrétienne, que de voir, dans les accidents subits et imprévus, lever les yeux, non vers le Capitole, mais vers le ciel !

[*Cui præter* Deum *fidere tutum est? an principatui, an gloriæ, an corporis bonis?* Philo Judæus, De Abraham].

[En qui peut-on en toute sûreté mettre sa confiance, sinon en Dieu? Est-ce dans notre pouvoir, dans notre gloire et dans notre crédit, ou dans les biens du corps ?]

Sibi ipsi fidere, non fidei sed perfidiæ est; nec confidentiæ, sed diffidentiæ magis in se ipso habere fiduciam. Bernard. serm. in vigil. Nativ. Christi.

Se fier à soi-même, ce n'est pas une marque de confiance ; mais plutôt de défiance de tout le reste, et de Dieu même.

Tria considero, in quibus tota spes mea consistit : charitatem adoptionis, veritatem promissionis, potestatem redditionis. Id. serm. 3, de 7 pan.

Je considère qu'il y trois choses qui me donnent un juste sujet de confiance : la charité, par laquelle nous sommes enfants adoptifs de Dieu ; la vérité des promesses divines, et le pouvoir où est Dieu de tenir les promesses qu'il nous a faites.

Si quid illi (nempè Deo) *impossibile vel difficile, quære alium in quo speres.* Id. serm. 9 in Ps. *Qui habitat.*

S'il y a quelque chose qui soit impossible ou difficile à Dieu, cherchez, à la bonne heure, quelqu'un en qui vous mettiez votre espérance !

Tu es, Domine, spes mea : hæc una mihi omnium promissionum causa, hæc tota ratio meæ expectationis. Bernard. ibid.

Vous êtes, Seigneur, toute mon espérance : voilà la cause de toutes les promesses que vous me faites, et de tout le bien que j'attends de vous.

Si tribulatio infertur, per te sperabo; si præmia præmittantur, per te obtinebo; si insurgat hostis, non nisi in te sperabo. Ibid.

S'il m'arrive quelque affliction, c'est de vous que j'attends ma consolation; si l'on me promet des récompenses, c'est par votre moyen que je les obtiendrai; si mon ennemi m'attaque, je n'ai de secours à attendre que de vous.

Sicut execrandus est ille homo qui spem suam ponit in homine,ità omni laude dignus qui ex Deo *totus pendet.* Basil. Orat. de virt. et vitio.

Comme celui-là est abominable qui met son espérance en un homme, de même celui-là mérite toute sorte d'éloges qui veut dépendre entièrement de Dieu.

Tantùm per nos operabitur Deus *quantùm se nostra in eum fiducia extenderit.* Id.

Dieu se servira de nous pour faire de grandes choses, à proportion de la confiance que nous aurons en lui.

Qui in propriis virtutibus gloriatur, ipse à se divinum repellit auxilium. Cœlestinus papa, Epist. ad Episc. gall.

Celui qui se fie en ses propres forces, ou qui se glorifie en sa vertu, éloigne de lui le secours de Dieu.

Istiusmodi ergà Deum *confidentia thesaurus est longè præclarissimus, facilè impetrat à* Deo *quidquid desiderat, cùm* Deum *in eo latere sauciet in quo tueri se non potest.* Blosius, in Farrag. instit. spirit.

Cette confiance en Dieu seul est un trésor inestimable, et celui qui le possède obtient de Dieu tout ce qu'il souhaite : car il attaque Dieu par l'endroit où Dieu ne peut se défendre.

Domine, quæ est fiducia mea quam in hâc vitâ habeo ? nonne tu, Domine Deus meus? Imitat. Christi. III, 59.

En qui, mon Dieu, ai-je mis toute la confiance que j'ai en cette vie? n'est-ce pas en vous, qui êtes mon Dieu et mon tout?

Qui Deo *non fidit in his caducis, quantò minùs in æternis.* Marcus, Anachor. in Vitis Patrum.

Celui qui ne se confie pas en Dieu pour les choses périssables de ce monde, combien moins aura-t-il de confiance pour les biens éternels de l'autre vie?

Omnia possumus in eo sine quo nihil possumus. S. Leo.

Nous pouvons tout dans celui sans lequel nous ne pouvons rien.

§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[Notion et définition]. — La confiance que nous devons avoir en Dieu ne consiste pas seulement en de hauts sentiments que la foi nous fait concevoir de sa providence et de sa bonté infinie ni en une simple espérance que nous pourraient donner ces sentiments, d'obtenir l'assistance et le secours que nous lui demanderons pour la conduite de nos affaires : mais c'est une certaine fermeté d'esprit, arrêtée et si fortement appuyée sur Dieu, que toutes les forces de l'univers ni toutes les disgrâces de la fortune ne

sauraient ébranler : Quelques théologiens prétendent que c'est cette vertu théologale que nous appelons l'Espérance, en tant que nous espérons de Dieu les biens temporels, qui viennent de sa main aussi bien que les biens éternels; mais, comme la confiance, au sens où nous la prenons ici, regarde uniquement les biens de cette vie et l'heureux succès des choses que nous entreprenons, il est plus probable qu'elle n'est qu'une vertu morale, mais distinguée de toutes les autres vertus de ce nom, comme l'est la pénitence. S. Thomas la rapporte à la magnanimité, qu'elle aide et qu'elle fortifie. D'ailleurs elle emprunte son nom de la foi, parce que se confier en quelqu'un c'est croire fermement qu'il nous donnera le secours que nous attendons de lui.

[Cette confiance est naturelle à l'homme]. — Il est bon cependant de remarquer que cette confiance et ce recours à Dieu viennent de Dieu et nous sont donnés avec l'être. Ce qui fait que Tertullien les appelle *Testimonium animæ naturaliter christianæ*, le témoignage d'une âme naturellement chrétienne. Il veut dire qu'elle naît avec nous, de manière qu'il faudrait cesser d'être pour cesser d'avoir cette impression placée dans le fond de notre nature. L'expérience nous en convainc, puisqu'un moment subit, naturel, avant que nous ayons le temps de réfléchir sur notre action ou de délibérer, nous porte à élever les yeux et la voix vers Dieu, quand même nous n'aurions jamais pensé à lui, dans toutes les attaques et les accidents dont nous sommes surpris, et que nous n'avons pas prévus. De manière qu'un barbare, qui n'a jamais entendu parler de Dieu, et un athée qui se sera efforcé d'en étouffer la croyance et tous les sentiments de piété, ne sauraient cependant s'empêcher, dans ces occasions, de regarder le ciel et d'avoir recours à celui qui y préside, quand ils sont menacés d'un malheur inévitable; parce que personne ne peut démentir ses premières inclinations et la voix de sa raison naturelle, qui lui dit que sa ressource est au ciel, et que c'est de-là qu'il doit attendre son secours.

[Biens temporels].—On ne peut mieux faire entendre quelle doit être notre confiance en Dieu pour les choses de cette vie que par la belle remarque de S. Thomas, lequel, après avoir dit que l'espérance chrétienne a trois principaux actes, dont le premier est d'espérer notre salut éternel, le second de nous confier que la miséricorde de Dieu, infiniment plus grande que notre malice, nous accordera le pardon de nos péchés si nous le lui demandons comme il faut; le troisième, celui par lequel nous espérons que Dieu nous soulagera dans nos nécessités temporelles et nous protégera dans les occasions : lequel, dis-je, après avoir mis ce fondement, ajoute que, pour les deux premiers actes, une foi commune et ordinaire suffit, mais qu'elle ne suffit pas pour le troisième. En effet, nous ne voyons guère de fidèles qui n'espèrent le ciel et le pardon de leurs péchés; les plus grands pécheurs sont en cela présomptueux, téméraires. Mais, pour

le troisième acte, par lequel nous nous confions que DIEU nous assistera dans nos besoins temporels, il faut avouer que ce n'est pas de même : nous ne voyons rien de plus rare. Il faut, pour cela, une foi vive et parfaite, qui se trouve peu parmi les chrétiens d'aujourd'hui. Et c'est cependant chose étrange que nous espérions plutôt que DIEU nous donnera tout le ciel qu'un petit bien, de si peu de conséquence pour le temps.

[Fondements de l'espérance]. — Albert le Grand dit que la confiance en DIEU est une persuasion certaine que la divine Majesté, qui est fidèle et toute-puissante, ne nous abandonnera jamais dans nos nécessités, conformément à la parole qu'elle-même nous en a donnée. Tellement que la puissance et la fidélité de DIEU sont les fondements de la confiance en DIEU ; et comme il ne se peut rien imaginer de si ferme que ces fondements, on ne saurait rien trouver de mieux appuyé que cette confiance.

[Propriété de la confiance en Dieu]. — S. Thomas, et après lui plusieurs théologiens, enseignent que cette confiance est le principe d'impétrer, comme la charité l'est de mériter, et que ceux qui prient avec confiance obtiennent de DIEU les faveurs qu'elles demandent, aussi infailliblement que ceux qui font leurs actions avec charité s'acquièrent une nouvelle grâce ; ce qu'il faut entendre cependant avec cette modification, que toutes les autres conditions qui rendent la prière efficace s'y rencontrent.

[Temporelles]. — Quand on parle du secours que Dieu donne à ceux qui se confient en lui, on doit toujours entendre celui qui leur est nécessaire, ou pour leur vie, ou pour leur emploi ou pour leur état, et non pas celui que la passion pourrait faire souhaiter pour réussir dans des affaires qui seraient préjudiciables à notre salut. Avez-vous jamais vu que DIEU ait manqué aux besoins des gens de bien ? que s'ils se figurent les besoins dont ils ne sont point en effet pressés, DIEU sait bien en juger lui-même et en faire le discernement; et, si la volonté de ces justes est bien sincère, il sait les dédommager du refus qu'il leur semble faire, et les faire acquiescer aux fins secrètes qui le meuvent.

[Les péchés contre cette vertu]. — On peut pécher contre cette vertu en deux manières : *par excès* et *par défaut*. On pèche par excès quand on s'appuye tellement sur le secours de DIEU, qu'on n'emploie aucun des moyens nécessaires pour réussir dans les entreprises ; qu'on attend que DIEU fasse tout lui seul, sans que nous nous en mêlions : cet excès s'appelle présomption, ou confiance téméraire. On pèche par défaut lorsqu'on n'a nulle confiance en DIEU, qu'on néglige d'implorer son secours, soit qu'on se fie sur sa propre industrie, sur ses forces, sur son crédit, soit qu'on attende tout du secours de ses amis ou de quelque protection puissante, soit qu'enfin on se laisse abattre.

[Différence entre l'espérance et la foi]. — S. Bernard veut que chacun de nous, par la vertu d'espérance, s'assure, espère fermement que c'est pour lui en particulier que Dieu a préparé les biens éternels destinés à ceux qui le servent. Voici ses paroles, par lesquelles il montre la liaison entre ces deux vertus. *La foi dit en nous: je crois que Dieu a préparé des biens ineffables à tous les fidèles :* voilà l'objet de la foi. *L'espérance dit en nous : Ces grands biens que Dieu réserve à ses fidèles serviteurs sont pour moi, et Dieu me les réserve.* (Serm. 17 in cantic.) Ces paroles font voir qu'il ne suffit pas, pour avoir une espérance vraiment chrétienne, de croire en général que Dieu a préparé de grands biens pour tous les fidèles: car c'est là l'objet de la foi, et non de l'espérance : mais ce qu'ajoute l'espérance à la foi en la supposant, comme elle fait toujours, sans bâtir jamais sur un autre fondement, ce qu'elle ajoute, dis-je, c'est qu'elle rend particulière une proposition qui était générale : *Mihi bona illa servantur,* comme explique ce saint docteur. Disons donc la même chose ici, à proportion, de la confiance, dans le sens où nous l'avons prise et les bornes que nous lui avons données.

§ VI.

Endroits choisis des Livres spirituels et des Prédicateurs.

[D'où vient le peu de confiance en Dieu]. — Les sages du monde s'appuient sur leur prudence, comme si elle était infaillible ; les riches comptent sur leur or, les jeunes gens sur leur âge, les personnes robustes sur leur santé, comme sur de solides fondements ; on fait un si grand fond sur la faveur des grands, sur l'autorité, sur les amis, qu'on croit avec cela pouvoir se passer de Dieu même. Nous expérimentons tous les jours l'impuissance et l'infidélité des créatures, sans que cela puisse donner nulle atteinte à la confiance que nous y avons. Nous ne laissons pas de retourner à ces roseaux qui ont plié, et qui se sont si souvent brisés entre nos mains. D'où vient donc que nos espérons si peu au Seigneur ; en lui, dis-je, dont le pouvoir est immense et la fidélité si éprouvée? D'où vient que, quoique la nature ait mis en nos cœurs des semences de cette vertu, comme il paraît dans les plus impies, qui, dans les grands périls et les accidents inopinés, ne peuvent s'empêcher de lever les mains au ciel et d'appeler Dieu à leur secours, d'où vient, dis-je, que, nonobstant cet instinct, nous avons tant de peine à mettre notre confiance au Créateur? Comme cela est tout-à-fait déraisonnable, il est impossible d'en rendre aucune raison. Ce que l'on peut dire, c'est que nous n'avons jamais bien considéré celles que nous aurions d'en user tout autrement.

Dieu a engagé sa parole, qui me répond de tout ce qu'il m'a promis, et qui rend ma confiance inébranlable. Après cette sûreté, toute autre précaution est inutile du côté de Dieu. Néanmoins, comme le serment est quelque chose de plus inviolable, parmi les hommes, que tous les autres engagements, le Seigneur a bien voulu l'ajouter à sa parole, afin de nous faire voir, dit S. Paul, avec plus de certitude la fermeté immuable de ses promesses, et qu'étant appuyés sur ces deux choses, par lesquelles il est impossible que Dieu nous trompe, nous concevions une espérance ferme et solide. « Quel bonheur pour nous, dit Tertullien sur ce sujet, que Dieu veuille bien jurer pour l'amour de nous ! Pourrait-il mieux faire entendre combien est sincère son désir de nous donner ce qu'il nous promet? *O nos beatos, quorum causâ* Deus *jurat! ô miserrimos, si nec* Deo *juranti credimus!* » Quelle doit donc être la fermeté de cette confiance appuyée sur de si puissants engagements! Quel calme, quelle tranquillité ne doivent pas produire en nos cœurs des espérances si bien fondées! Comment se peut-il faire qu'il y ait encore des accidents qui nous effraient? Cependant il n'est que trop vrai que la défiance et la crainte règnent presque universellement dans les cœurs.

Je suis si persuadé, mon Dieu, que vous veillez sur ceux qui espèrent en vous, et qu'on ne peut manquer de rien quand on attend de vous toutes choses, que j'ai résolu de me décharger à l'avenir sur vous de toutes mes inquiétudes : *In pace in idipsum dormiam et requiescam, quoniam tu, Domine, singulariter in spe constituisti me.* Les hommes peuvent me dépouiller et des biens et de l'honneur ; les maladies peuvent m'ôter les forces et les moyens de vous servir; je puis même perdre votre grâce par le péché; mais jamais je ne perdrai mon espérance ; je la conserverai jusqu'au dernier moment de ma vie, et tous les démons de l'enfer feront à ce moment de vains efforts pour me l'arracher. *Quis speravit in Domino, et confusus est?* (Eccli. 2). Je connais, hélas ! je ne le connais que trop, que je suis faible, fragile et changeant; je sais ce que peuvent les tentations contre les vertus les mieux affermies; j'ai vu tomber les astres du ciel et les colonnes du firmament : mais tout cela ne peut m'effrayer, tant que j'espèrerai. Je me tiens à couvert de tous les malheurs, parce que mon espérance sera inébranlable. Ainsi j'espère que vous me soutiendrez sur les penchants les plus rapides, que vous me défendrez contre les plus furieux assauts, et que vous ferez triompher ma faiblesse de mes plus terribles ennemis. (P. de la Colombière, *Sermon sur ce sujet*).

[Ne pas s'inquiéter]. — Le Seigneur nous défend de nous inquiéter où nous trouverons de quoi manger et de quoi nous vêtir, parce qu'il a dessein d'y pourvoir : que nous faut-il de plus? Pouvons-nous nous défier de sa parole, ou pensons-nous qu'elle ne soit pas suffisamment engagée? Quoi ! dit S. Chrysologue, un homme est obligé de tenir à un homme ce qu'il a promis sur un morceau de papier, et Dieu ne serait pas obligé de tenir ce

qui est contenu dans toutes les pages de son Écriture. » (*Homil.* 23 *in Matth.*) Faisons ce qu'il demande de nous; mettons en lui toute notre confiance, et soyons sûrs que nous ne manquerons de rien. « Dieu est votre père, dit le Sauveur, qui sait que vous avez besoin de toutes ces choses: *Scit enim Pater vester quia his omnibus indigetis.* » Et voilà ce qui doit entièrement calmer nos esprits, et nous déterminer à nous abandonner à lui, comme des enfants qui ne s'embarrassent point où ils trouveront de quoi manger et de quoi se vêtir, et qui s'en reposent entièrement sur leur père. Ayant donc un père tel que Dieu même, il ne pourra pas, sans doute, nous laisser souffrir, puisque les pères d'ici-bas ne sont pas capables de cette dureté.

Il y a lieu de s'étonner comment les disciples du Sauveur oubliaient si aisément les marques qu'il leur donnait de sa bonté et de sa puissance. Il faisait à tout moment des miracles à leurs yeux; il venait de guérir une infinité de malades; ils l'avaient vu changer l'eau en vin aux noces de Cana; et ils ne comprennent pas ce qu'il pourra faire pour donner un peu de pain au peuple qui le suit. Reconnaissons-nous à ce portrait, et rougissons du peu de confiance que nous avons en notre Dieu. Combien de fois nous a-t-il donné des secours imprévus et des marques visibles du soin qu'il a de nous! Combien de fois nous a-t-il tirés de tel ou tel péril! Combien de fois nous a-t-il fait sortir victorieux des piéges que nous tendaient nos ennemis! Et cependant, dès la première tribulation qui nous arrive, au lieu de réveiller notre foi endormie et de lui dire avec confiance: « C'est en vous, Seigneur, que j'ai espéré; ne permettez pas que je sois confondu; » au lieu de nous ressouvenir de toutes les grâces que nous avons reçues de lui et de nous en servir pour en espérer et pour lui en demander de nouvelles, tantôt nous nous élevons contre lui, tantôt nous tombons dans l'abattement et dans la défiance.

Dans les accidents fâcheux qui nous arrivent, il nous faut recourir à Dieu, et lui dire ce que les Apôtres dirent au Sauveur: *Sauvez-nous, Seigneur, nous périssons!* Il faut reconnaître sa puissance, n'avoir recours qu'à lui; bien loin de faire comme tant de mauvais chrétiens, qui, dans le temps de la tribulation, tombent dans l'abattement, ou ne se relèvent que pour courir aux moyens humains. Non qu'il faille les négliger, puisque Dieu veut que nous nous en servions; mais que ce soit toujours avec subordination et résignation aux ordres de Dieu. *Salva nos:* implorer sa miséricorde et sa bonté; le prier de venir à notre aide. Nous périssons, *perimus*: lui exposer nos besoins et le péril où nous sommes. Ainsi réduits quelquefois dans un état d'ennui et de désolation, accablés par la dureté de ce créancier, rebutés par la prévention de ce magistrat, abandonnés par la lâcheté de cet ami, prêts ou à tomber dans le désespoir ou à nous élever contre Dieu, ou à nous servir de moyens illicites pour nous tirer de cette misère qui nous accable, de cet ennui qui nous dévore, de cette injustice qui nous opprime, mettons toute notre espérance au Seigneur, et disons-lui avec le prophète: *J'ai été poussé si rudement, que j'ai été près de tomber;*

mais, Seigneur, vous m'avez soutenu; et j'ai espéré en vous, et je ne serai point confondu.

Il faut recourir à DIEU comme S. Pierre, et le prier avec confiance de nous tendre la main, pour nous soutenir, parce que nous enfonçons dans les eaux de l'iniquité. On vous a dit une injure, on vous a fait un sanglant affront; c'est un vent qui vous agite; vous êtes en colère (c'est S. Augustin qui parle de la sorte) ; le vent souffle, le flot s'élève, le vaisseau est en danger, votre âme est en péril : recourez au Seigneur, jetez l'ancre, fixez-vous par l'espérance, qui est l'ancre de votre salut; éveillez JÉSUS-CHRIST endormi, réveillez votre foi assoupie. Votre âme se tranquillisera, et votre vaisseau sera délivré. Car autrement, si vous vous appliquez à l'injure qu'on vous a dite, vous en tirerez vengeance; le flot entrera dans le fond de votre âme ; vous en serez submergé, et vous ferez infailliblement naufrage. La faute dans laquelle tombèrent les Apôtres fut de n'avoir pas assez de confiance au Sauveur; ils se troublèrent et s'agitèrent, doutant s'il pensait à eux: *Non ad te pertinet quia perimus?* (Marc. 2).

Quid timidi estis, modicæ fidei? C'est le reproche que le Sauveur fait à ses Apôtres. Il ne les reprend pas de ce qu'ils avaient recours à lui, puisqu'il exauce leur prière et commande dans le même moment aux vents et à la mer de s'apaiser : mais il les reprend de ce qu'ils n'avaient pas assez de confiance en lui. Il reprend justement ceux qui craignent en sa compagnie: car celui qui est attaché à JÉSUS-CHRIST par les liens de la charité peut bien être agité de l'orage, mais il ne peut point périr. Il les reprend avant que d'apaiser la tempête, pour nous apprendre, dit S. Chrysostôme, que souvent la crainte ne vient pas tant des maux étrangers que de notre faiblesse et de notre peu de foi : et nous devons être persuadés qu'avec cette confiance la mer même deviendra ferme sous nos pieds, et que, sans cette confiance, les plus solides appuis fondront sous nous. (Monmorel, *Passim*).

[Assurance quand on se confie en Dieu]. — Nous ne saurions trop nous défier de nous-mêmes ; nous ne saurions trop nous confier en DIEU. DIEU ne refuse rien à une ferme confiance : on peut autant qu'on espère; on peut tout, si on espère tout. Il a une puissance infinie ; si je m'appuie sur lui, puis-je tomber? Il a une sagesse infinie : si je suis sa conduite, puis-je m'égarer? Il a une bonté infinie : si je me fie à lui, peut-il me manquer? Il a une providence infinie : si je m'abandonne à lui, peut-il m'oublier ou me négliger? Seul, je suis la faiblesse même, et comment ne m'en pas défier? mais DIEU et moi, nous sommes bien forts; et comment ne m'y pas confier? La confiance m'unit à DIEU, et l'unit à moi. C'est pour cela que le prophète assure que ceux qui espèrent en DIEU changeront de force, c'est-à-dire qu'ils se dépouilleront de leur propre faiblesse pour se revêtir de la force de DIEU. Un homme plein de confiance devient en quelque façon fort de la force de DIEU même : peut-il succomber dans les plus grands travaux? Il devient puissant de la puissance de DIEU même ; peut-il s'é-

tonner des obstacles ? Il devient sage de la sagesse de Dieu même : peut-il manquer de moyens pour surmonter ces obstacles ? Il devient riche de l'abondance de Dieu même : quelle ressource n'a-t-il point dans ses besoins ?

La confiance en Dieu ne paraît jamais tant que lorsqu'elle fortifie tellement un homme, qu'il tire les motifs de son espérance de ce qui la doit renverser, et qu'à l'exemple d'Abraham il croit contre toute espérance. Un homme soutenu de cette vertu ne craint jamais moins que quand tout paraît à craindre ; il n'espère jamais tant que quand tout semble désespéré ; il ne s'abandonne jamais plus parfaitement à Dieu que quand tout le monde l'abandonne, que Dieu même semble l'abandonner, au moins sensiblement. C'est alors qu'il dit avec Job : *Etiamsi me occiderit, in ipso sperabo.* Oui, Seigneur, quand vous me donneriez le coup de la mort, j'espèrerais en vous et m'appuierais sur cette main qui me frapperait. Dieu, quand il serait le plus irrité, ne pourrait tenir contre une si vive confiance. (Nepveu, *Réflexions chrétiennes).*

[Réussite]. — Vous vous étonnez quelquefois que ceux qui sont sans nom, sans éclat et sans réputation dans le monde réussissent dans leurs entreprises, pendant que ceux qui ont des amis et du pouvoir auprès des grands sont presque toujours le jouet de la mauvaise fortune. En voici la raison : c'est que ceux-là ne mettent point leur confiance dans leurs richesses ni dans les créatures, mais seulement en Dieu, qui leur tient lieu de toutes choses, et que ceux-ci ne s'appuient que sur des choses fragiles, qui n'ont point de solidité, ou sur des personnes dont l'autorité ne peut les mettre à couvert des insultes d'un ennemi caché, dont ils ne peuvent prévenir les artifices. Retirez donc votre confiance de toutes les créatures, pour la mettre uniquement en Dieu ; ensuite, défiez tous vos ennemis et leur dites : Si Dieu est pour nous, qui de vous pourra nous nuire ? *Si* Deus *pro nobis, quis contrà nos ?* (Discours chrétiens).

[La confiance en Dieu met à couvert des ennemis]. — Si je suis auprès de vous, ô mon Dieu, disait le saint homme Job, je donnerai hardiment le défi à tous mes ennemis. Ne souffrez donc jamais que je me sépare de vous, et je suis sûr que, quelque cruels que soient leurs efforts, ils n'ébranleront jamais ma constance : *Pone me juxtà te, et cujusvis manus pugnet contrà me* (Job. 17). Pauvre veuve qui êtes sans secours et sans appui, qui êtes chargée d'enfants et peut-être de dettes, rebutée, méprisée, persécutée de tout le monde, que je vous plains ! Mais savez-vous bien ce que vous avez à faire ? une seule chose, qui est d'avoir recours à Dieu et de mettre en lui votre confiance. Il sera votre appui, votre protecteur, votre asile, votre consolation, votre force : si vos proches vous abandonnent, si vos enfants vous font de la peine, si les personnes charitables se lassent de vous faire du bien, si vos créanciers et vos ennemis vous poursuivent,

Dieu ne vous abandonnera jamais, et vous vous moquerez de tous leurs efforts. (Joly, *Prône pour le 3e dim. de l'Avent*).

[Confiance en Dieu rare]. — C'est une chose surprenante que la contradiction de la conduite des hommes avec leur croyance. Nous sommes tous persuadés que Dieu est l'auteur et la source de tous nos biens; que, comme nous tenons de lui notre être, c'est de lui que nous viennent aussi tous les autres biens qu'il a ajoutés à cet être, et qu'enfin c'est uniquement à sa bonté que nous sommes redevables de tous les dons, soit de la nature, soit de la grâce, que nous avons. Vous voyez assez la conséquence qui suit naturellement de cette croyance : c'est que nous ne devrions rien attendre que de Dieu seul, puisque nous recevons tout de lui, et qu'ainsi c'est manquer à la plénitude de confiance que nous devons avoir en lui que d'attendre d'ailleurs le secours et l'assistance dans nos besoins. Quand le prophète Jérémie maudit de la part de Dieu celui qui met sa confiance dans l'homme et qui se fait un bras de chair, il ne maudit pas seulement celui qui met toute son espérance dans l'homme, sans rien attendre du Seigneur, mais il maudit celui qui partage sa confiance, et qui en met partie en soi-même, dans son industrie, dans sa force, dans son crédit, partie dans les créatures, et partie dans le Seigneur : *Maledictus qui confidit in homine, et ponit carnem brachium suum* (Jerem. 17). Cependant, parmi la foule des fidèles, qui adressent tous les jours leurs vœux à Dieu et qui implorent son secours et son assistance, qu'il est rare d'en trouver qui mettent toute leur confiance en lui, qui se reposent entièrement sur les assurances de son secours !

Qu'on voit peu de personnes ne cherchant point d'autre appui, d'autre soutien ni d'autre support que celui de Dieu, lui disant avec le Prophète royal : *Firmamentum meum et refugium meum es tu !* Combien, tous les jours, qui, après avoir fait tous leurs efforts et employé tous les moyens humains dont ils ont pu s'aviser pour réussir dans leurs desseins, sans penser seulement à Dieu, n'ont recours à lui que quand ils voient tous leurs projets renversés, et que tout autre secours leur manque ! Combien en voit-on qui, ayant mis leur confiance en un bras de chair, n'attendent ce qu'ils désirent que de leur industrie, ou de leur esprit, ou du crédit d'un proche ou d'un ami, ou de leur faveur et de leurs richesses, sans jeter les yeux au ciel pour en recevoir le secours dont ils ont besoin, quoiqu'ils aient si souvent éprouvé combien tous ces appuis sont fragiles ! Combien en voit-on qui, ayant d'abord imploré le secours du ciel pour être guéris d'une maladie ou délivrés de quelque danger, quand ce secours ne leur vient pas au temps précis, ont recours à des superstitions où à d'autres moyens criminels ! Cependant, toutes ces espérances sont vaines et trompeuses, parce qu'elles ne sont pas fondées en Dieu, dans lequel seul l'homme doit mettre sa confiance, s'il ne veut pas être confondu, s'il veut avoir un ferme et solide appui.

Si je mets ma confiance entière dans le Seigneur, elle a un fondement sûr et inébranlable ; c'est un appui qui ne saurait jamais manquer : *in Domino sperans,* dit David, *non infirmabor.* Voilà mon unique appui, voilà tout le fondement de ma confiance. Soit qu'il s'agisse de m'engager dans quelque entreprise pénible, soit qu'il faille me tirer de quelque danger, soit qu'il m'arrive quelque accident fâcheux, je n'attends que de Dieu seul le secours qui m'est nécessaire : *Quidquid agendum,* dit S. Bernard, *quidquid tolerandum, quidquid declinandum, quidquid optandum, tu es, Domine, spes mea ; hæc una mihi omnium promissionum causa, hæc tota ratio meæ expectationis.* Après cela, dit encore S. Bernard, délibérez de renoncer à toutes les vaines espérances que nous pouvons avoir dans toutes les créatures. Combien de fois avons-nous éprouvé l'infidélité des amis, l'ingratitude de ceux que nous avons le plus obligés, l'inconstance des grands qui nous avaient le plus assuré de leur protection, le renversement des projets qui paraissaient les mieux concertés par une mort soudaine et imprévue, la fragilité des appuis qui nous semblaient les plus solides et les plus fermes !

Ce n'est pas qu'il ne soit permis d'espérer de Dieu des biens temporels, et même de lui demander les choses dont nous croyons avoir besoin : il nous a enseigné lui-même à lui demander notre subsistance de chaque jour ; il nous a promis de nous délivrer de tous les malheurs dont nous pourrions être accablés, si nous nous adressons à lui. Nous voyons une infinité d'exemples de saints qui n'ont point en vain eu recours à lui, soit pour leurs besoins, soit pour ceux des autres. Mais il faut prendre garde de ne faire point de ces choses visibles et temporelles le principal objet de notre espérance ; il faut chercher Dieu et sa justice avant toutes choses, et ne regarder tout le reste que comme un accessoire de ce que nous attendons de Dieu.

Notre confiance, pour être telle que Dieu la demande, doit être prompte, ferme, inébranlable, persévérante. C'est un grand défaut de n'avoir recours à Dieu, dans ses périls, dans ses besoins, dans ses disgrâces, qu'après avoir tenté en vain les moyens humains de s'en tirer. Comme il n'est rien qui attire plus promptement sur nous le secours de Dieu que la promptitude du recours que l'on a à lui, il n'est rien qui l'éloigne plus que quand on ne s'adresse à lui qu'après avoir employé inutilement tout ce qu'on a pu pour réussir, sans son secours, dans ses prétentions. (*Homil.* 6 *in* I *Tim*). Pourquoi pensez-vous, dit S. Chrysostôme que Dieu laissa si longtemps Joseph en prison, où l'imposture de sa maîtresse l'avait fait jeter ? C'est que, se fiant sur son innocence, il se hâta trop d'en sortir, et, que, pour avancer sa sortie, il mit une partie de sa confiance en cet échanson du roi Pharaon auquel il avait prédit son rétablissement dans la charge, en lui recommandant de se souvenir de lui et de s'employer pour sa délivrance. Dieu est jaloux d'avoir les prémices de toutes choses, et que nous ayons notre premier recours à lui. (Lafont, *Entretiens ecclésiastiques*).

[La plupart des chrétiens n'espèrent point en Dieu]. — Il faut avouer que ces chrétiens toujours tremblants et toujours défiants n'espèrent point en Dieu, mais qu'au contraire ils sont du nombre de ceux dont Dieu se plaint par Isaïe: *Qui confidunt in nihilo et loquuntur vanitates; conceperunt laborem et pepererunt iniquitatem; telas araneæ texuerunt;* bien éloignés d'espérer en Dieu et de s'appuyer sur l'immuable, ils mettent toute leur espérance et établissent tout leur appui sur le néant des créatures. Cet ambitieux, pour venir à bout de ses desseins, s'appuie sur le crédit d'un ami puissant à la cour, ou bien sur les ruses et sur les fourberies de sa politique mondaine; ce soldat sur sa bravoure et son courage; ce marchand sur son adresse dans le commerce; cet homme d'affaires sur ses intrigues; cette femme sur le pouvoir et l'industrie de son mari: et personne ne s'appuie sur Dieu. C'est pourquoi tous ces chrétiens sans espérance, connaissant par des expériences sensibles combien leurs appuis sont chancelants, que tout s'écroule sous eux et qu'ils sont toujours à deux doigts de leur chute, vivent, comme j'ai dit, dans des craintes continuelles. Ils voient bien que tout leur travail est comme une toile d'araignée qu'un souffle de vent peut emporter en un moment.

La plupart de ceux qui se disent fidèles ne regardent jamais le ciel dans leurs adversités, que quand la terre leur manque; ils n'ont jamais recours au Tout-Puissant, que quand la faiblesse des remèdes humains les y contraint. Tant qu'il paraît quelque rayon d'espérance parmi les créatures, ils ne font non plus d'état de Dieu et de son secours que s'il n'y en avait point du tout, ou que s'il ne leur était point nécessaire. Si Dieu ne les réduit à l'impossibilité et s'il ne leur ferme tous les passages du côté du monde, jamais, dans leurs afflictions, ils ne se tournent du côté de Dieu. C'est ce qui attire ordinairement la colère de Dieu, et qui l'oblige de détruire les objets de leur vaine confiance, faisant en sorte que les créatures sur lesquelles ils s'appuient leur manquent, ou soient les premières à les trahir. Dieu ordinairement brise ces faibles idoles à qui ils présentaient leurs vœux pour en obtenir du secours, ou s'en sert pour les perdre et les confondre : *Confundentur ab idolis quibus servierunt.* (Isaïæ, 29). (P. Texier, *Dominicale, 4e dim. ap. Epiph*).

Levavi oculos meos in montes, undè veniet auxilium mihi. Hélas! quelque persuadés que nous soyons de notre faiblesse et de l'impuissance de toutes les créatures, quelque conviction que nous ayons qu'il n'y a que Dieu qui puisse nous soulager dans nos maux, il est cependant celui à qui nous avons le moins recours. Déplorable condition de l'homme! ou plutôt malheureux enchantement de l'esprit et du cœur; battus d'une infinité d'orages, environnés d'abîmes et d'écueils, ne nous adresserons-nous jamais à Dieu, comme firent les disciples? Ne chercherons-nous point le calme que Dieu seul nous peut donner? *Domine, salva nos, perimus!* (*Essais de sermons*).

[Même sujet]. — O perversité de l'esprit des hommes! s'écrie un S. Père : on a confiance en tout ce qui est au monde, et on n'en a point en Dieu ! on la donne à tout ce qui ne la mérite pas, pour la refuser à celui-là seul à qui elle est due à tant de titres! car on se fie à la terre, qui est souvent ingrate et stérile ; on se fie à la mer et aux tempêtes, qui sont si funestes et qui causent tant de naufrages; on se fie à des âmes qui sont infidèles, à la fortune qui est inconstante, à la faveur des grands qui est si fragile, à notre esprit qui est si flottant et qui prend si souvent de fausses mesures : et, par un aveuglement déplorable, on ne se fie pas à celui, qui donne la fertilité à la terre, qui commande à la mer, à celui qui est l'arbitre souverain de la bonne et de la mauvaise fortune. (De Saint-Martin, 4e *dim. de Carême*).

La plupart de nos entreprises ne manquent de secours que parce que l'on manque de confiance en Dieu, et que l'on n'espère que dans les hommes. Il ne faut pas chercher ailleurs la cause de la plupart des malheurs qui nous arrivent. Dieu ne nous tend pas la main, parce que nous n'avons que de la défiance pour lui. Nous croyons que tout est perdu quand nous ne voyons pas de ressources humaines: et Dieu permet, pour cette raison, qu'elles nous manquent, et que nous enfonçions dans la mer, comme S. Pierre. Avec la confiance en Dieu, la mer même sera ferme sous nos pieds : sans la confiance en Dieu, les plus solides appuis fondront sur nous : car la solidité n'est pas dans la terre, elle est dans la puissance de Dieu qui l'affermit ; et cette même puissance peut affermir les eaux aussi facilement que la terre, pourvu que ce soit lui qui nous engage à marcher dessus. (*Essais de morale*).

[Légèreté des hommes sur ce point]. — C'est une faiblesse et une légèreté d'esprit assez ordinaire à quantité de gens, qui, après avoir éprouvé l'assistance de Dieu en plusieurs dangers et mauvaises rencontres où ils se sont trouvés, tombent dans le découragement et perdent toute confiance, au moindre accident qui leur arrive. Tels étaient les Israélites dans le désert, dont il est dit qu'ils parlèrent contre Dieu: « Pourra-t-il nous préparer à manger dans le désert ? » Ils doutent de la puissance de Dieu, ne se souvenant déjà plus du passage de la mer Rouge et des autres prodiges qu'il avait faits en leur faveur. Tels étaient aussi les Apôtres, quand ils dirent au Fils de Dieu que cent deniers d'argent ne suffiraient pas pour acheter du pain afin de nourrir une grande multitude de peuple qui l'avait suivi dans le désert. Après les preuves et les assurances qu'il leur a données de sa puissance et de sa divinité, par la multitude des miracles qu'il a faits en leur présence, quel sujet ont-ils de craindre en sa compagnie? Ne devaient-ils pas croire qu'il saurait bien trouver le moyen de pourvoir à leur subsistance. Après avoir vu de leurs yeux le miracle de la multiplication des cinq pains, comment, embarqués avec lui dans un même vaisseau, appréhendèrent-ils de périr par une tempête qui s'éleva,

comme s'il eût été moins puissant pour les secourir sur la mer que sur la terre? C'est le même aveuglement où sont encore la plupart des chrétiens, que l'on pourrait comparer à ces princes de l'armée de Syrie dont il est parlé au 3e livre des Rois, qui avaient déclaré la guerre à Achab, roi d'Israël. Comme ils virent que leur armée si puissante avait été défaite par un petit nombre d'Israélites, ils crurent devoir attribuer l'honneur de cette victoire, non aux Israélites, ce qui eût été à leur confusion, mais aux dieux des montagnes. C'est pourquoi, l'année suivante, ils résolurent de ne les plus attaquer sur les montagnes, mais dans les vallées, se promettant de les vaincre, s'ils ne recevaient aucun secours des dieux des montagnes. C'était bien avoir perdu le sens que de croire que la puissance divine augmente ou diminue selon les lieux. (*Homélies morales*).

[Confiance en Dieu seul]. — A qui voulez-vous que l'homme se fie, sinon à celui qui par excellence prend le titre de fidèle, et dont la fidélité a toujours surpassé la confiance que ses amis ont eue en lui? « L'homme sage, dit l'Ecclésiastique, se fie à la parole de Dieu, et sa parole lui est fidèle. » L'homme sage ne doit pas mettre sa confiance dans les princes de la terre; le prophète royal nous donne cet avis de la part de Dieu, parce qu'il n'y a point d'assurance en eux, et qu'ils ne sont pas assez puissants pour le garantir. L'homme sage ne se fie pas au reste des hommes, parce que, dit l'Écriture, ils ne sont que vanité et mensonge. L'homme sage ne se fie ni à sa force, qui n'est que faiblesse; ni à sa prudence, qui n'est que folie; ni à ses richesses, qui ne sont que boue; ni à son crédit, qui n'est que fumée. L'homme sage ne se fie donc qu'à Dieu seul, parce que la vérité même nous assure que, depuis la naissance des siècles, nul de ceux qui ont espéré en lui n'a été trompé; que son bras est aussi plein de force que son cœur l'est de bonté, pour nous secourir au besoin. La maison d'Israël s'est confiée en Dieu (c'est David qui parle), et il s'est déclaré son protecteur; la maison d'Aaron y a mis son espérance, et elle a pareillement ressenti son secours et sa protection. Tous ceux qui ont eu la crainte de Dieu se sont confiés en lui et ils s'en sont merveilleusement bien trouvés. En un mot, parcourez, dit l'Ecclésiastique, tout ce que le soleil éclaire, et voyez si, parmi tant de peuples et de différentes nations qui sont sur la terre, il s'est jamais trouvé un seul homme qui soit demeuré confus pour avoir mis sa confiance en Dieu.

Quelqu'un pourra peut-être s'imaginer qu'il n'y a que les saints et les amis de Dieu qui peuvent en toute assurance se confier en une bonté qu'ils ont fidèlement servie, qui ne se reprochent rien sur ce chapitre, et à qui le cœur rend ce fidèle témoignage, qu'ils peuvent sans crainte paraître devant sa divine majesté. Voilà en effet le fort où se retranche la défiance; mais il n'est pas difficile de le renverser et de le détruire. Car je vous prie de me dire si, parmi toutes les nations qui sont sur la terre, il s'est trouvé un seul homme qui ait été confondu après avoir mis son espérance en

Dieu, et si, parmi toutes ces nations, il ne s'est pas trouvé un seul homme qui n'ait été saint et ami de Dieu. Est-il possible que tous ceux qui se sont confiés en lui, depuis le commencement des siècles, aient fondé leur espérance d'être favorablement écoutés de Dieu, sur le témoignage que leur conscience leur rendait qu'ils étaient saints et amis de Dieu? Manassès, sans doute, n'avait pas ce sentiment. Mais c'est bien mal connaître les saints, de s'imaginer qu'ils aient établi sur leur sainteté la confiance qu'ils avaient en Dieu; eux, dis-je, qui n'eussent rien moins été que saints, s'ils eussent eu la présomption de croire qu'ils l'étaient, et qui avaient certainement bien d'autres sentiments d'eux-mêmes, puisqu'ils se regardaient comme le rebut du monde, et indignes de voir la lumière du ciel.

S'il n'est rien qui honore plus Dieu que les hauts sentiments que nous avons de lui, certes la confiance en forme de si relevés de sa puissance, de sa sagesse, de sa fidélité, qu'il n'est pas possible d'en concevoir de plus grands. Figurez-vous, s'il vous plaît, le saint homme Job, ce miracle de patience, sur son fumier, qui est comme l'école du monde, lorsque, dans cette foule de maux qui l'environnent, dans ce déluge d'ennuis qui l'accablent, au milieu de cette sombre nuit qui ne lui présente que des horreurs et des sujets de désespoir, il s'écrie néanmoins hautement : « Quand même il m'aurait massacré, j'espérerai en lui; et, s'il m'ôte la vie, il ne m'arrachera pas la confiance du cœur. » N'est-ce pas faire un aveu solennel qu'il mérite qu'on laisse plutôt tout que de manquer de confiance en la moindre de ses paroles?

Qui pourrait rapporter tous les éloges que les saints donnent à cette admirable vertu? La confiance, disent les uns, est une vertu conquérante, qui emporte tout ce qu'elle souhaite, et ce qu'elle demande. S. Bernard, qui en connaissait le prix, dit que ce fut en cette faveur que Dieu fit cette promesse à son peuple : « Vous posséderez toutes les terres où vous mettrez seulement le pied. » L'apôtre S. Jacques ajoute que, pour obtenir quelque grâce, il suffit de la demander sans hésiter. C'est un trésor, disent les autres, dont jamais nous ne saurons le prix que Dieu ne nous ait ouvert les yeux pour le connaître. « Surtout, mes frères, disait S. Paul, je vous conjure que, pour chose du monde, vous ne perdiez jamais la confiance. » C'était l'admirable leçon que le Sauveur faisait à ses disciples, lorsqu'il leur disait : « Quand je vous ai envoyés prêcher sans provision, sans argent, sans aucune commodité de la vie, vous y êtes allés sur ma parole : vous a-t-il manqué quelque chose? » C'est enfin, dit le prophète royal, un guide fidèle, qui nous conduit en assurance, parmi tous les dangers que nous courons dans la voie de cette misérable vie : *Deduxisti me, quia factus es spes mea.*

Je ne sais si vous avez jamais remarqué que, dans l'Écriture, on parle souvent d'un pauvre, d'un orphelin, d'une veuve, et vous diriez que ce n'est que sur eux, que viennent fondre toutes les bénédictions du ciel, et

qu'ils sont d'autant plus chéris de DIEU qu'ils sont plus abandonnés des hommes. « Ce pauvre a élevé sa voix et le Seigneur l'a aussitôt exaucé. » Faites réflexion que le roi prophète en parle sans l'appeler autrement que ce pauvre : *Iste pauper clamavit.* Mais qui ne voit qu'il est d'autant plus connu du ciel qu'il est plus inconnu sur la terre? Il assure, dans un autre endroit, que DIEU est le recours de l'orphelin; qu'il reçoit le pupille à bras ouverts; qu'il bénit la veuve et ses enfants de ses plus grandes bénédictions; et, lorsque celui qui est sans support veut avoir accès auprès de lui, il suffit qu'il lui fasse entendre qu'il est unique : *Unicus sum ego;* c'est-à-dire abandonné de tous. C'est ce qui nous apprend que la confiance est d'autant plus grande, plus pure, plus agréable à DIEU, que moins elle trouve d'appui hors de lui, et que le moyen le plus immanquable d'être bien reçu de la divine majesté, c'est d'être délaissé de tout le monde, et de mettre notre confiance en lui seul. (Le P. Poiré, *De la science des saints, traité* 3e).

[De la prudence humaine]. — Ce n'est pas mon dessein, en parlant de la confiance, de bannir la prudence humaine de nos affaires, d'entretenir l'oisiveté et la nonchalance des hommes, sous ce prétexte spécieux de mettre son espérance au Créateur. DIEU ne prétend pas rendre les lumières qu'il nous a données inutiles par le soin qu'il a de nous; mais il les a laissées faibles et insuffisantes pour nous obliger, en toutes nos entreprises, d'avoir recours à lui. Que les pensées des hommes sont timides et chancelantes! que nos vues et nos prévoyances sont courtes et mal assurées! Ce qui est déplorable, c'est de voir que la prudence humaine ne se contente pas de tenir son rang dans nos conseils, mais qu'elle en prend même toute la conduite, sans donner aucune place à la confiance. D'où il arrive que les hommes courent après les secours de la terre, comme s'ils n'en pouvaient recevoir d'ailleurs. « Ingrate créature! s'écrie Salvien à ce propos : penses-tu que ce soit pour t'abandonner dans tes besoins que DIEU se tient sans cesse à tes côtés? N'est-ce pas lui qui remplit le ciel et la terre, pour n'être pas éloigné de ceux qui réclament son secours? » A qui pouvons-nous donc recourir avec plus d'assurance qu'à cette bonté souveraine, qui nous soutient entièrement entre ses mains, et qui nous donne continuellement la vie, l'être et le mouvement?

Quoique DIEU ait souvent donné parole à ses plus grands amis de leur faire remporter la victoire sur leurs ennemis, il a cependant toujours voulu qu'ils prissent part à l'exécution du dessein qu'il avait sur eux; et, quand ils ont cessé de mettre la main à l'œuvre, ils ont aussi cessé de recevoir les effets de sa parole et le fruit de ses bénédictions. Il avait promis à Moïse et à Josué d'être avec eux et de les secourir dans les combats, d'en soutenir l'effort, et de jeter l'effroi et le désordre parmi leurs ennemis : mais ces grands hommes ne laissèrent pas d'apporter une extrême vigilance à la conduite de leurs armées, et d'user de stratagèmes de guerre pour sur-

prendre ceux que DIEU s'était obligé à livrer entre leurs mains. « C'est le glaive du Seigneur et celui de Gédéon qui font ces merveilles! » s'écrièrent un jour les soldats du peuple de DIEU, triomphants des Madianites. Dans un autre endroit il est fait mention d'une miraculeuse victoire, (II Paralip. 14), gagnée sur les Éthiopiens et sur d'autres peuples barbares, où DIEU donna tant de terreur à la présence du roi Asa, que les armes leur tombèrent des mains, de sorte qu'ils se laissèrent mettre en pièces et fouler aux pieds, presque sans résistance. Mais, afin qu'on ne crût pas que DIEU fit cet exploit sans que l'armée d'Asa s'en remuât, l'Écriture ajoute expressément ces paroles, que ce fut par les mains du Seigneur et par celles des Israélites qui combattaient avec lui que toute cette grande armée de barbares fut entièrement défaite.

Ubi sunt dii tui, quos fecisti tibi ? surgant! Est-ce maintenant le temps de venir à moi, lorsque vous ne savez plus où aller? N'avez-vous pas des dieux à qui vous vous adressez tous les jours, et par l'avis desquels vous vous gouvernez dans tous vos desseins? Ce sont ces dieux qui vous ont mis où vous êtes; ce sont eux qui vous conduisent et qui vous protégent; c'est sur eux que vous avez fondé vos espérances : allez donc implorer hardiment leur secours, et dites-leur qu'ils vous délivrent, s'ils veulent, des maux que vous souffrez : car, pour moi, je ne vous connais point. Et ailleurs : *Ubi sunt dii eorum, in quibus habebant fiduciam?* Où sont ces dieux dont ils vantaient tant la protection? Qu'ils se lèvent, s'ils peuvent, et qu'ils viennent promptement les secourir dans leurs besoins.

C'est un instinct naturel de recourir à DIEU, dans les accidents subits et imprévus. Les païens, même les plus passionnés pour le culte de leurs idoles, jusqu'à leur sacrifier la vie de leurs propres enfants, tant les charmes des prospérités temporelles les avaient aveuglés ne se souvenaient plus néanmoins de leurs dieux, sitôt qu'il se voyaient menacés des foudres, des déluges, des mortalités, et des autres accidents. Ces belles idoles, qu'ils avaient si souvent invoquées, encensées et couronnées de fleurs, demeuraient alors sans sacrificateurs, et tous ceux qui se voyaient assaillis tout à coup de ces accidents imprévus criaient merci au DIEU du ciel et de la terre, n'en reconnaissant plus d'autres, et oubliant le nom de ceux qu'ils avaient auparavant adorés, comme rapporte Lactance. Ils ne savaient plus ce que c'était que Jupiter, Mars et Mercure; mais, laissant là toutes ces vaines divinités, ils levaient les mains et les yeux au ciel, et imploraient le nom et le secours de celui-là seul qui pouvait les aider, en ces fâcheux accidents. Nous ne saurions donc douter que la nature, lorsqu'elle agit d'elle-même, ne recoure à son Créateur, et ne nous porte à nous jeter entre ses bras, par un mouvement nécessaire et que nous ne pouvons dissimuler.

O aveuglement de l'esprit humain! combien y a-t-il d'hommes au monde qui ne regardent jamais le ciel que quand la terre leur manque, et qui ne penseraient pas seulement à la toute-puissance du Créateur, si

la faiblesse des créatures ne les y obligeait? Nous pouvons dire en vérité que, comme toutes sortes de personnes recourent à DIEU avec ferveur pour trouver quelque assurance dans les soudaines frayeurs dont elles sont frappées, ou quelque soulagement dans la violence des maux qu'elles souffrent, il n'y a au contraire presque personne qui implore son secours hors de ces accidents : comme s'ils trouvaient assez de forces ailleurs, sans qu'il fût besoin d'en attendre d'en haut. C'est ce qu'on ne peut assez concevoir, que des âmes prévenues de tant de grâces du ciel, élevées avec tant de soins et de tendresse, lavées du sang d'un DIEU et nourries de son propre corps depuis tant d'années, qui savent qu'il y a une sagesse souveraine qui les gouverne, ne puissent encore, après tout cela, se fier à sa conduite ni s'adresser à elle que quand elles ne sauraient plus rien espérer d'ailleurs. (Le P. Du Sault, *traité de la Confiance en* DIEU, liv. Ier).

[Vanité du monde]. — Toutes les grandeurs humaines s'appellent, dans l'Écriture, illusion et enchantements : *Fascinatio nugacitatis;* et les hommes les plus sages et les plus puissants ne sont que vanité : *Universa vanitas omnis homo vivens.* A quoi S. Paul ajoute que la figure du monde passe et s'évanouit : d'où il tire cette conséquence, qu'il ne faut faire nul fond sur tout ce que nous y voyons; qu'il ne faut nullement s'y arrêter, comme sur une chose fragile, qui n'a point de consistance, qui tend à la fin par une défaillance continuelle. Les impies et les réprouvés l'avouent dans les enfers, et la réflexion qu'ils font sur leur imprudence de s'y être attachés comme à des objets qui devaient toujours durer fait un de leurs plus sensibles regrets, en s'écriant que tous leurs plaisirs sont passés comme l'ombre : *Transierunt omnia illa tanquàm umbra* (Sap. 5). Mais les impies qui vivent encore sur la terre ne le peuvent nier, après l'expérience qu'ils font tous les jours de l'inconstance, de l'infidélité et de la fragililé des choses dans lesquelles ils avaient mis leur plus ferme appui. Et ce qui est déplorable est qu'il ne peuvent revenir de leur entêtement, ni se désabuser d'une si grossière illusion; car ils ne peuvent s'empêcher de s'appuyer sur les choses mondaines, fragiles et passagères, plutôt que sur DIEU, de la fidélité duquel ils ont tant d'assurance.

Si vous me demandez quel mal c'est, ou quel péché on commet, en mettant sa confiance en tout autre qu'en DIEU, sans parler des malheurs qu'on s'attire et du mauvais succès des affaires qu'on entreprend indépendamment de lui, je dis que c'est lui faire un sensible outrage, puisqu'on ne peut marquer plus visiblement le peu d'état qu'on fait du secours qu'il s'est engagé de nous donner; qu'on se tient plus assuré de réussir par l'assistance de ses proches et de ses amis, que par celle qu'il nous a si solennellement promise; qu'on se fie davantage sur son industrie, sur son crédit, sur ses intrigues et sur son esprit, que sur la parole d'un DIEU. C'est croire qu'on est plus fortement appuyé sur un roseau brisé et sur

une eau coulante que sur cette main toute-puissante qui a créé cet univers et qui soutient tout par sa vertu ; c'est se persuader que nous n'avons besoin ni de sa faveur ni de son appui, puisque nous le trouvons, ou du moins que nous le cherchons ailleurs. N'y va-t-il pas de l'honneur et de l'intérêt de ce grand Dieu de confondre une telle présomption et de punir cette insolence ?

Outre les malheurs où s'engagent ceux qui commettent un péché, de quelque nature qu'il soit, le manque de confiance, qui ne peut être sans péché, en attire de particuliers sur leurs affaires temporelles. Car, le mépris qu'ils font du secours de Dieu fait qu'ils n'en trouvent nulle part ailleurs, et qu'ils en sont entièrement destitués, que les personnes en qui ils avaient le plus de confiance sont les premières à leur tourner le dos ou à les trahir. De plus, Dieu retire sa bénédiction des biens de ceux qui y sont attachés, et qui y mettent toute leur espérance. Il ôte à cette femme son mari, qui la rendait si fière et si orgueilleuse ; il charge cette famille d'enfants qui dissipent tout ; il fait naître dans un autre un procès qui la consume ; il fait tarir la source des biens qui semblaient fondre auparavant sur cette maison, et au contraire y fait multiplier les affaires, la dépense et les nécessités ; une année, la grêle ravage ses moissons et la sécheresse rend ses champs stériles ; dans une autre, les disgrâces se succèdent les unes aux autres, et le mauvais ménage achève de dissiper tout ce qui restait de bien et de revenu. Et voilà cet homme, qui avait mis son espérance en tout autre qu'en Dieu, devenu sans biens et sans ressource ! *Ecce homo qui non posuit* Deum *adjutorem suum!* (Le P. du Sault, *Ibid*).

[La confiance en Dieu rend une âme intrépide]. — La confiance en Dieu remplit une âme d'une certaine assurance, qui passe même la présomption la plus outrée des hommes les plus téméraires, puisqu'elle fait paraître les armées les plus formidables comme une armée de moucherons ou de fourmis. Témoin ce que nous lisons dans l'histoire ecclésiastique du saint évêque Babylas, qui, sachant qu'un tyran s'approchait à la tête de cinquante mille hommes à dessein de ravager sa ville et son Église, après avoir déjà désolé tout le pays voisin : ce saint homme eut bien la hardiesse d'aller au-devant de lui et de lui défendre, de la part de Dieu, de passer outre ; et, interrogé d'où lui venait cette assurance, il répondit qu'ayant mis toute sa confiance en Dieu, quand il aurait vu des millions d'hommes rangés en un corps de bataille, il n'en aurait pas eu plus de frayeur que de voir une campagne couverte de sauterelles et de fourmis. Et nous savons que d'autres, armés de la même confiance, ont protesté hautement que, quand le ciel tomberait en pièces sur leurs têtes, ou que la terre s'ouvrirait en abîmes et en précipices sous leurs pieds, quand les montagnes s'ébouleraient pour les ensevelir sous leurs ruines, que l'air s'allumerait de tous côtés de foudres et d'éclairs, et qu'en un mot toutes les créatures conspireraient et s'uni-

raient pour les perdre, ils n'auraient pas la moindre appréhension, étant sous la protection de DIEU. (Anonyme).

[Tentations et passions]. — Quand on a pris une ferme résolution de renoncer absolument au péché et de se donner entièrement à DIEU, il faut avoir une ferme confiance en DIEU, et lui adresser la prière que lui fit Judith pour s'encourager à couper la tête d'Holopherne, chef des ennemis d'Israël: *Confirma me, Domine* DEUS, *in hâc horâ :* Seigneur, soutenez ma main tremblante à ce moment qui va décider de votre gloire et du repos de votre peuple. Disons de même, sur le point d'immoler à DIEU une passion qui nous retient et qui nous empêche d'être à lui : *Confirma me, Domine* DEUS ! La voici venue pour moi, mon DIEU, cette heure du salut, où je dois vous sacrifier la victime que vous m'avez demandée tant de fois, et que j'ai toujours eu la lâcheté de vous refuser. Je rougis de me voir si faible contre un ennemi qui est le vôtre et le mien ; secourez-moi, Seigneur, fortifiez-moi : *Confirma me.* J'ai fait cent fois les plus belles réflexions du monde, j'ai formé les résolutions les plus fortes : mais, quand je viens au moment fatal de frapper le coup, toute ma vertu m'abandonne. (Le P. Cheminais, *Sermon sur la passion dominante*).

[Confiance en Dieu dans les dangers]. — Seigneur, tant que je vis sur la terre dans cette région de ténèbres, je me sens saisi de crainte et de tremblement. Quand je réfléchis sur la multitude innombrable des dangers qui me menacent, des ennemis qui me poursuivent et des misères qui m'environnent, si je ne comptais sur votre assistance, je tomberais dans le désespoir. Mais le souvenir des infinies miséricordes dont vous êtes rempli, et les bienfaits dont vous m'avez prévenu avant même ma naissance, me font respirer. O mon DIEU, qui n'êtes que douceur et bonté, les faveurs spéciales que vous répandez tous les jours sur moi me répondent des plus excellents dons que vous réservez à vos amis, réveillent ma confiance, et me donnent lieu de me réjouir en vous, qui êtes les plus chères et les plus tendres délices de mon âme. (Anonyme).

Quid timidi estis, modicæ fidei? Pourquoi craignez-vous, gens de peu de foi ! Vous devez au contraire l'invoquer de la plénitude de votre confiance, persuadés que celui qui commande aux vents et aux tempêtes, qui apaise les émotions de la mer, auquel toute la nature rend une obéissance si prompte et si entière, dissipera l'orage qui vous fait craindre ; qu'il sait l'état où vous êtes, la situation où sont vos affaires, les peines que vous souffrez, et qu'il est appliqué sans relâche aux besoins de ceux qui espèrent en lui et qui le servent : *Ecce non dormitabit neque dormiet qui custodit Israël* (Ps. 102). La garde de nos âmes et même de nos corps lui est trop chère et trop recommandée ; il veille, lorsque nous croyons qu'il est enseveli dans le sommeil; ses oreilles et ses yeux sont incessamment ouverts pour le secours de ceux donc son Père lui a commis la conduite. Profitons de ce

désordre où nous voyons aujourd'hui les disciples du Fils de Dieu : que leur foi toute chancelante rende la nôtre inébranlable ; que leur confiance si fortement attaquée donne à la nôtre une fermeté et une vigueur toute nouvelle. (L'Abbé de la Trappe, *Conférence pour le 4e dim. après les Rois)*.

[Dieu est avec nous]. — Quand Dieu ordonnait autrefois à ses amis de ne rien craindre, il n'en apportait point d'autre raison sinon qu'il était avec eux : *Noli timere, quia ego tecum sum.* C'est moi, le Créateur du ciel et de la terre, moi, la source de tous les biens, c'est moi qui suis en ta compagnie, et, tant que tu auras confiance en moi, je ne t'abandonnerai jamais. Se peut-il entendre rien de plus consolant que ces paroles ? Quelle consolation fut-ce à Jacob, quand Dieu l'envoya en Égypte avec cette promesse : *Ego descendam illùc tecum in Ægyptum?* Ne crains point de descendre en Égypte : car je t'y tiendrai compagnie ; et, si je suis avec toi, que peux-tu désirer davantage ? Quoi ! un roi de la terre, dit S. Augustin (In Ps. 26), est en assurance dans son palais, lorsqu'il est environné de ses gardes, qui veillent pour le défendre ; c'est un homme mortel, gardé par d'autres hommes mortels comme lui, et cependant il n'appréhende rien : et un homme mortel, gardé par un Dieu immortel et tout-puissant, tremblera de frayeur, et ne pourra prendre une heure de repos ? quel aveuglement ! *Protegitur imperator scutatis, et non timet ; protegitur mortalis à mortalibus, et securus est : protegitur mortalis ab Immortali, et timebit et trepidabit ?* (P. Du Sault).

« Ah ! que nous sommes misérables, dit Tertullien, si nous nous défions des promesses de la vérité éternelle ! » Il viendra un temps, pécheurs, que vous sentirez votre malheur ; mais hélas ! il sera trop tard, quand au lit de la mort vous serez obligés de quitter ces choses dans lesquelles vous aurez mis votre confiance. Alors vous aurez recours à Dieu après avoir irrité sa justice ; vous aurez recours à sa clémence, vous produirez mille actes d'espérance et d'amour : mais Dieu vous renverra à ces créatures, les funestes objets de vos espérances. Où sont ces dieux dans lesquels vous avez mis votre confiance ? qu'ils viennent présentement vous secourir ; que ces richesses, que vous adoriez comme le vrai Dieu, vous secourent dans l'extrémité où vous êtes ; que les injustices, que vous avez commises avec tant de plaisir, vous délivrent aujourd'hui ; que ces amis, que vous regardiez comme l'appui de votre fortune, vous soulagent?

Voulez-vous, chrétiens, que la protection de Dieu vous mette à couvert de tous les accidents de la mauvaise fortune? voulez-vous attirer sur vous et sur vos familles les bénédictions si nécessaires pour jouir d'une vie heureuse et tranquille, dans la condition où la providence vous a fait naître? Ayez confiance en Dieu, et vous éprouverez combien le Dieu d'Israël est bon envers ceux qui ont le cœur droit. S'il permet quelquefois que le juste soit éprouvé, il ne permet jamais qu'il soit abandonné ; il ne

souffrira point que ses enfants soient exposés aux malheurs d'une pauvreté honteuse. Sans cette protection, tous vos soins seront inutiles. En vain tâcherez-vous d'établir vos maisons sur de solides fondements : si le Seigneur ne bâtit avec vous, elles seront bientôt renversées. En vain préviendrez-vous le lever du soleil pour accumuler des biens, par les travaux infatigables d'une vie pénible et laborieuse : si vous ne mettez le Seigneur dans vos intérêts, tout l'édifice de votre fortune tombera par terre. (Anonyme).

[Humilité dans la confiance]. — S. Chrysostôme demande quelle est la source de la timidité qui se trouve dans les chrétiens : et il répond que c'est l'orgueil, parce que l'orgueil fait que nous mettons notre espérance en nous-mêmes, et non en Dieu. Et ensuite, comme nous venons à connaître le peu de force que nous avons pour nous soutenir, nous sommes saisis de frayeur, en voyant que l'appui sur lequel nous voulions nous établir nous manque. Ainsi, au lieu que l'orgueil est souvent le principe du courage dans les gens du monde, l'humilité, au contraire, est le principe du courage des chrétiens. C'est elle qui fait que nous ne nous appuyons plus ni sur nous-mêmes ni sur les hommes, puisque c'est s'appuyer, comme dit l'Écriture, sur un roseau qui se rompt dans la main de celui qui veut se soutenir par lui, et que nous ne nous appuyons plus que sur celui qui est le soutien du ciel et de la terre. C'est pourquoi, si nous avons de l'humilité, nous aurons de la confiance ; et si nous avons de la confiance, nous deviendrons forts et invincibles : car, comme dit excellemment S. Léon, nous pouvons tout dans celui sans lequel nous ne pouvons rien : *Omnia possumus in eo sine quo nihil possumus.* (Instructions chrétiennes).

[Soin raisonnable de nos affaires]. — L'Apôtre veut que nous ne nous inquiétions de rien, mais que, dans nos prières, nous exposions à Dieu ce que nous désirons, et que la paix de Dieu, qui passe tout entendement, garde nos cœurs et nos pensées en Jésus-Christ. Or, cet éloignement de toute inquiétude n'empêche pas le soin raisonnable, dans l'ordre de Dieu et comme Dieu le veut, avec douceur et tranquillité, faisant de son côté ce que l'on doit avec justice, mais toujours sans inquiétude et sans empressement, attendant tout le bon succès de la divine Providence, en laquelle seulement on doit mettre toutes ses espérances et sa confiance. Cette confiance doit être générale et sans réserve, aussi bien à l'égard des personnes qui nous touchent de plus près qu'à l'égard de nous-mêmes. Les pères et les mères, par exemple, ne doivent point s'inquiéter, non-seulement pour ce qui les touche, mais encore pour ce qui regarde leurs enfants. Elle doit être de plus, cette confiance, à l'égard de l'intérieur et de l'extérieur des états différents où l'on se trouve, au milieu de toutes sortes de peines, parmi toutes les contradictions des hommes et des démons, dans les épreuves qui viennent de Dieu : à l'égard généralement de toutes

choses, de toutes sortes de personnes, en toutes sortes de temps. (Boudon, *Le chrétien intérieur*).

[Présomption]. — Si le prince des Apôtres, au lieu de se confier en lui-même et de compter sur ses propres forces, eût eu recours au Sauveur, et qu'il lui eût demandé cette fermeté qu'il croyait avoir et qu'il n'avait pas, il eût été plus fidèle, et eût évité le malheur dans lequel il tomba. Le Sauveur l'eût soutenu; il l'eût porté, pour ainsi dire, entre ses bras, pour le préserver de cette chute si effroyable; et dans cette occasion malheureuse où il ne témoigna que la fragilité et la flexibilité d'un roseau, il aurait eu et fait paraître la fermeté d'un rocher. Vous permîtes, Seigneur, que ce malheur lui arrivât, premièrement, pour le punir de ce qu'il s'était estimé plus attaché à votre personne que le reste de ses frères, lorsqu'il dit avec assurance que, quand vous seriez un sujet de scandale pour tous les autres, vous ne le seriez pas pour lui; secondement, vous voulûtes qu'il reconnût son impuissance, pour le faire rentrer en lui-même, et l'établir dans une humilité profonde, afin de le rendre inébranlable dans la suite. (L'Abbé de la Trappe, *Réflex. morales sur S. Matthieu*).

[Notre faiblesse est forte avec Dieu]. — Ne craignez rien, âme de peu de foi: vous feriez une grande injure à Dieu, si vous vous défiez de sa bonté, et si vous n'aviez qu'une confiance en lui chancelante. Il sait mieux ce que vous pouvez et ce que vous êtes capable de porter que vous-même. Vous voyez assez tous les jours, par l'expérience de votre faiblesse, combien vous devez être désabusée de vous-même et de vos meilleures résolutions. A voir les sentiments où l'on est quelquefois, on croirait que rien ne serait capable de nous ébranler; et, après avoir dit avec S. Pierre. « Quand même il me faudrait mourir cette nuit avec vous, je ne vous abandonnerai point, » on fait comme lui: on a peur d'une servante, et on renie lâchement le Sauveur. Oh! que nous sommes faibles! mais autant notre misère est déplorable, autant l'expérience nous en est utile, pour nous ôter tout appui et toute ressource en notre propre vertu. Connaissons ce que nous sentons, je veux dire combien nous sommes faibles; mais que cette connaissance expérimentale ne nous décourage point. « Lorsque je suis faible, disait S. Paul, c'est alors que je suis fort. » Notre propre estime nous nuit plus que notre faiblesse. Ne tentons pas Dieu, mais mettons toute notre confiance en lui. Nous ne réussissons point, parce que nous voulons être toujours les artisans de notre fortune, ou du moins les principaux acteurs de nos projets. Ne nous décourageons jamais à la vue de nos défauts: pourvu que nous ne les aimions pas et qu'il n'y en ait aucun que nous ayons un secret désir d'épargner, nos défauts ne seront jamais un obstacle à notre bonheur. Il n'y a que les réserves qui arrêtent la grâce et qui font languir une âme, sans avan-

cer jamais vers DIEU. Si vous détestez véritablement toutes vos imperfections, et que vous les abandonniez toutes à l'esprit de DIEU, il les dévorera comme le feu dévore la paille; mais, avant de vous en délivrer, il s'en servira pour vous délivrer de vous-même; il les emploiera à vous humilier, à vous confondre, à vous crucifier, à vous arracher toute ressource et toute confiance en vous-même. Il brûlera les verges après vous en avoir frappé, pour vous faire mourir à l'amour-propre. Soyons souples et constants sous la main de DIEU. Nos prévoyances trop inquiètes sur l'avenir ne servent qu'à nous tourmenter en pure perte. (Croiset, *Exercices de piété*).

[Vanité des espérances humaines]. — J'ai vu, disait le prophéte, un homme déréglé dans ses mœurs, très-irrégulier dans sa conduite; un homme, qui ayant peu de religion, se faisait un bras de chair, et, retirant son cœur du Seigneur, ne s'appuyait que sur la protection des grands, sur le nombre de ses amis, sur son habileté, sur ses talents, sur son industrie; et, se mettant peu en peine du secours du ciel, mettait toute sa confiance en l'homme : *Vidi superexaltatum.* Je l'ai vu, cet homme, tout brillant de prospérités, élevé comme les cèdres du Liban, placé sur le plus haut degré de la fortune. Tout lui souriait, tout lui prospérait, tout lui promettait une continuité de prospérités sans mesure : *Et transivi, et ecce non erat.* Hélas! je n'ai fait que passer, et il n'était plus. Ce grand et ce superbe colosse était tombé dans un instant, et cette précieuse masse, cette idole de la félicité humaine, travaillée avec tant d'art, élevée avec tant de ressorts et tant de travail, soutenue par tant d'appuis, affermie, ce semble, contre la violence de toutes les tempêtes, s'est éboulée, s'est brisée, a été réduite en poudre dans un clin d'œil : *Et non est inventus locus ejus.* Et cet heureux du siècle a disparu avec tant de précipitation, que je n'ai pu même en trouver la place: *Et non est inventus locus ejus.*

Tel est le sort de ces heureux mondains, de ces artisans de leur fortune: *Ecce homo qui non posuit* DEUM *adjutorem suum*: Voilà l'homme qui a cru n'avoir pas besoin du secours du Ciel! *Sed speravit in multitudine divitiarum suarum:* il s'est confié en la faveur des grands, en la multiplicité de ses ressources, en la grandeur de ses richesses. Faibles appuis, bras de chair, fonds caduques! Qui n'eût cru cette famille à l'abri de tous les orages, supérieure à toutes les révolutions des temps? Les héritages fondaient sur la tête d'un si grand nombre d'héritiers; les substitutions allaient, pour ainsi dire, jusqu'au de-là des siècles; les trésors s'accumulaient tous les jours; tous les jours les nouvelles terres qu'on acquérait assuraient une fortune qui ne devait jamais vieillir et augmentaient les titres. *Transivi, et ecce non erat!* Des pieds d'argile d'une statue composée de tant de métaux (belle figure de la confiance qu'on met en l'homme) ont plié; il n'a fallu qu'une petite pierre pour renverser, pour réduire en poussière tout ce superbe colosse. Cette haute fortune, si prompte,

n'a pas attendu la seconde génération; on a vu tomber ces cèdres au premier coup de vent; on a vu les enfants pauvres d'une mère si riche.

Quel appui, pour charmer nos chagrins, qu'une ferme confiance en la bonté de notre Dieu! Quel crédit pour contenter un cœur insatiable! Tout l'appui des hommes n'est qu'un faible roseau, qui ne plie pas seulement, mais qui se casse. Quand leur volonté ne serait point changeante, rien n'est plus caduc que leur durée. Sont-ils les maîtres de leurs jours? La personne sur qui vous comptez ne peut point elle-même compter d'être demain en vie. Cet appui ayant une fois disparu, que deviennent toutes nos espérances? Dussions-nous survivre à tous nos maîtres et à tous nos patrons, quel secours peuvent-ils nous donner à l'heure de notre mort? Et quel bien peuvent-ils nous faire pour l'autre vie? Tout leur pouvoir, toute leur bonne volonté, se borne à ce peu de jours que nous avons à vivre : et quel service peuvent-ils nous rendre durant l'éternité? Il n'en est pas de même de la confiance que nous avons en Dieu, ni du secours et des avantages que nous trouvons à son service. Immuable, incapable de changement, exempt de passions, la sagesse, l'équité, la bonté même, il n'y a que notre pure malice qui le puisse faire changer, pour ainsi dire, à notre égard. Nous trouvons en lui, en tout temps, un fonds inépuisable de bonté et de pouvoir, qui n'est jamais sujet à l'humeur et au caprice. Seul maître de tous les événements, source de tous les biens, nous ne pouvons manquer d'être heureux, d'être contents, tant que nous sommes dans ses bonnes grâces. C'est donc en vain que nous mettons notre confiance dans les créatures; c'est de Dieu seul que nous pouvons attendre tous les secours nécessaires dans nos besoins.

Qu'elle est vaine, qu'elle est mal fondée, cette espérance que nous avons dans le secours des amis, des parents, de toutes les créatures! Les hommes ne sont-ils point sujets au changement? mais Dieu ne peut changer. Les hommes cessent d'être : Dieu subsiste éternellement. En lui nous trouvons en tout temps un protecteur tout-puissant, un ami tendre, libéral, bienfaisant; un maître indulgent, compatissant, un bon père. Il connaît tous nos besoins, et prévient nos prières pour y pourvoir. Il suffit que nous l'aimions, nous sommes assurés de sa tendresse. Et que ne peut pas l'amour qu'il a pour nous? Que toutes les créatures se déchaînent contre nous; que tout l'enfer nous déclare la guerre : nous n'avons rien à craindre tant que nous sommes sous sa protection. Au milieu des plus furieuses tempêtes, exposés aux orages les plus violents, il suffit que nous mettions notre confiance en Dieu : les vents et la mer lui obéissent. Nulle maladie qui ne soit un don de sa part; nulle adversité qui ne soit un présent de sa main; nul ennemi de notre salut qui ne soit le sien; enfin, nul événement qu'il ne fasse tourner à notre avantage. Ce n'est pas seulement durant cette vie que nous pouvons compter sur sa protection et sur sa bonté : lui seul est notre consolation à l'heure de la mort; et, lorsque tout

le monde nous est inutile, Dieu seul fait tout notre bonheur et notre consolation. (Croiset, *Exercices de piété*).

[Dieu est notre protecteur]. — L'homme, toujours plein de misères et toujours occupé du désir de se rendre heureux, ne peut trouver de sûreté ni de repos que dans la confiance en Dieu. Il cherche en vain à se délivrer de ses maux par ses propres forces ou par le secours de ses semblables : une funeste expérience lui fait bientôt connaître que de ces deux côtés sa condition est déplorable. S'il rentre au-dedans de lui-même, il n'y trouve qu'un fonds de faiblesses, qu'une source d'afflictions, que rien de créé ne peut remplir. Inquiet, irrésolu, livré à ses caprices, sujet aux altérations d'un tempérament qui le domine, esclave d'une imagination qui le joue, il exécute tous les jours, sur lui-même, l'arrêt que Dieu a prononcé contre l'homme qui prétend se suffire à lui-même. Si, convaincu de son insuffisance, il va chercher dans les créatures une force et un soutien qu'il n'a pu trouver dans son propre fonds, il ne sera pas longtemps sans éprouver qu'il n'a fait que passer d'aveuglement en aveuglement, et que s'appuyer sur le bras d'autrui n'est pas un meilleur moyen pour se procurer une situation heureuse que de s'appuyer sur soi-même. Quelle sera donc sa ressource? Quel parti prendra-t-il? La foi lui annonce qu'il n'y a que le Créateur qui puisse véritablement l'aider dans ses besoins, le relever de ses chutes, et le garantir de la fureur de ses ennemis.

Mettre sa confiance dans les créatures; croire que, sans le secours de Dieu, elles peuvent finir nos maux; s'applaudir soi-même de ses propres avantages, et se dire intérieurement : « Je me suis fait ce que je suis; ma gloire, ma fortune, mon rang sont l'ouvrage de mes mains, et non l'ouvrage des mains du Seigneur » : c'est ne connaître ni Dieu ni soi-même ni les créatures. En effet, qu'est-ce que l'homme? Définissons-le par les règles de la vérité, et sans nous laisser surprendre aux illusions de l'amour-propre. Tout grand qu'il est du côté de son origine et de la fin à laquelle il est destiné, nous pouvons dire que, par rapport à sa force temporelle, c'est une ombre qui passe, une vapeur qui se dissipe, une feuille qui est le jouet des vents; et que, quelque effort qu'il fasse pour s'élever au-dessus des disgrâces de la vie, abandonné à lui-même, il retombe toujours, par son propre poids, dans la tristesse et dans l'abattement. Et vous, appui étranger, puissance humaine, avez-vous quelque solidité? Nous serez-vous de quelque secours? Mais quel fonds ferions-nous sur un pouvoir toujours borné, sujet à des révolutions et à des alarmes perpétuelles? Sur un pouvoir que la mort menace à tout moment, et qui ne porte que sur des fondements ruineux?

En vain jetons-nous les yeux sur les créatures pour en tirer quelque secours dans nos peines, dans nos misères; en vain nous nous confions sur un bras de chair. Ceux à qui nous donnons le nom de puissants protecteurs sont-ils toujours disposés à nous secourir dans nos besoins? sont-

ils toujours sages et éclairés dans la distribution des richesses, des dignités et des emplois qui sont de leur dépendance? ont-ils toujours égard au mérite de la vertu, aux droits de l'amitié et à la fidélité de l'attachement qu'on a pour eux? Rendez gloire à Dieu, adorateurs du monde : j'atteste ici votre expérience : ne nous avouerez-vous pas qu'il n'y a d'ordinaire parmi les hommes ni foi, ni justice, ni reconnaissance, ni probité? Tels sont les appuis terrestres. Mais, en mettant sa confiance en Dieu, on n'a point à craindre ces inconvénients. Sa toute puissance nous répond du pouvoir qu'il a de nous délivrer de nos misères; sa sagesse nous annonce la vérité de ses jugements dans le discernement de nos vertus; sa justice nous garantit la certitude de ses promesses; sa bonté nous assure de l'infaillibilité de sa protection, lorsque nous n'espérons qu'en lui. En vain les incrédules prétendent que c'est dégrader Dieu, et lui donner une occupation indigne de sa grandeur, que de le rendre attentif à toutes nos actions et sensible à tous nos besoins : ce sont eux-mêmes qui le dégradent en lui ôtant la vigilance sur ses créatures, et l'attention à soulager quiconque implore son secours avec confiance.

Joseph est jeté par ses frères dans une citerne, où ils veulent le laisser périr : des étrangers, conduits par la Providence en cet endroit, offrent de l'acheter. La jalousie l'avait plongé dans cet abîme : l'avarice l'en retire. Il est mené en Égypte où de nouvelles infortunes et de nouveaux témoignages de la protection divine l'attendent. Mais par quelles routes, Seigneur, le conduisez-vous à la grandeur que vous lui destinez? Vous avez résolu de le rendre maître de ses frères, le sauveur de l'Égypte, la gloire d'Israël : et il est exilé, vendu, calomnié, chargé de fers : sont-ce là les degrés qui mènent à la grandeur? Taisez-vous, fausses maximes de la prudence humaine! Joseph est persécuté; mais Joseph est fidèle; il sera protégé. Son élévation doit être l'ouvrage de Dieu : car que peuvent tous les efforts des hommes contre la volonté du Tout-Puissant? Esther est exilée et captive : mais son exil et sa captivité ne servent qu'à ranimer sa foi. Elle devient reine : elle sauve le peuple juif, prêt à périr sous les cruautés d'Aman. Les habitants de Béthulie sont vivement pressés par une armée nombreuse et formidable; on les croit perdus : la vertu, la beauté, le courage d'une autre héroïne les délivrent.

Quand on met toute sa confiance en Dieu, toujours des ressources imprévues, toujours des secours inespérés, viennent soulager les fidèles dans les besoins pressants. Dieu s'est engagé solennellement à les protéger : sa gloire y est intéressée; ses paroles portent le caractère de son immortalité, et sa conduite est si conforme à ses promesses, que je puis défier les incrédules de nous montrer, dans tous les siècles et dans toutes les nations de la terre, un seul juste qui se soit en vain confié au Seigneur. Que de puissants motifs pour nous porter à recourir à Dieu en tous nos besoins, temporels et spirituels! Mais, comme il n'accorde son secours

qu'à de certaines conditions, c'est à nous d'étudier avec une mûre réflexion les dispositions où nous devons être pour l'obtenir.

Toute la morale chrétienne peut se réduire à ce principe : Dieu est le seul puissant, le seul bon, le seul parfait; et les créatures n'ont de force, de puissance, de perfection, que celles qu'il leur communique. D'où il suit que de s'adresser aux créatures sans remonter au Créateur, et de s'appuyer sur leur secours comme sur quelque chose de solide, non-seulement c'est chercher le soutien des roseaux, c'est bâtir sur un sable mouvant, mais, ce qui est le comble de l'aveuglement, c'est faire injure à Dieu même, puisque c'est rendre aux puissances de la terre le tribut de reconnaissance qui n'est dû qu'au Roi du ciel. Impies, qui osez commettre un tel attentat, ne craignez-vous pas que ce Dieu, jaloux de ses droits, offensé de vos injustes préférences, indigné de vos perfidies, ne rejette vos hommages, lorsque, méprisés, maltraités, abandonnés par les créatures, vous voudrez revenir à lui? Ne craignez-vous pas que, dédaignant un encens déjà rebuté, il ne vous fasse une espèce d'insulte, les mêmes reproches qu'il fit autrefois si souvent aux Israélites, lorsque, tournant le dos à Dieu, pour ainsi parler, ils idolâtraient, dès qu'ils venaient à manquer de la moindre chose?

Le principal devoir de la confiance chrétienne consiste à s'abandonner, sans réserve et sans partage, à la conduite de Dieu, et à ne considérer les créatures que comme des instruments dont il se sert dans le gouvernement du monde. Ainsi, ne comptez plus sur ma confiance, objets séduisants, puissances changeantes, honneurs frivoles, richesses périssables, beautés mortelles: vos promesses ne sont qu'illusion et mensonge. Laissez-moi reposer dans le sein de Dieu que j'adore. Lui seul peut fixer mes inquiétudes; lui seul peut charmer mes ennuis; lui seul peut être mon véritable soutien. (*Discours présentés à l'Académie Française en* 1711).

[Même sujet]. — Depuis que l'homme s'est révolté contre Dieu, il est destiné à souffrir dans tous ses différents âges. On pourrait compter ses jours par ses malheurs, et une longue suite de misères est inséparable de sa condition. Dès sa naissance, il est plongé dans un abîme de maux, qu'il ressent à proportion qu'il vient à se connaître; et, durant le cours de ses années, quelques plaisirs mêlés à ses peines ne servent qu'à les lui faire sentir plus vivement. Les douleurs, les infortunes, les disgrâces lui préparent la maladie et le conduisent à la mort. A juger de cette destinée par des vues humaines, ne dirait-on pas que la nature ne lui a donné la vie que pour lui en ravir l'usage d'une manière cruelle et barbare? Nous sommes donc malheureux; mais le sommes-nous nécessairement? Ne pouvons-nous changer notre sort? Ne nous reste-t-il d'autre espérance d'adoucir nos maux que de les porter avec patience? Ce serait nous fier sur nous-mêmes et sur nos seules forces: et cela, c'est une pure illusion qui nous séduit. Mais, si nous mettons notre espérance en Dieu, si nous

attendons son secours avec une ferme confiance, nous verrons surement ou finir ou se modérer nos peines: car c'est pour nous mettre dans cette heureuse nécessité de recourir à lui, de nous confier en lui, qu'il a voulu que notre fidélité fût le prix même de notre confiance.

Il suffit de connaître le monde pour savoir jusqu'à quel point la confiance que l'on a en lui est insensée. Qu'est-ce que le monde? c'est un lieu de trouble, où les passions dominent, où la cupidité commande, où la vanité sert de conseil, où l'injustice et la force tiennent le premier rang Sur cette idée, peut-on concevoir quelque fortune sans remords, sans crainte, sans revers! Adorons la Providence, qui rend la faveur du monde vaine et impuissante, afin que nous reconnaissions qu'il faut nécessairement recourir à Dieu ; que c'est en lui seul qu'il faut mettre notre confiance: *Nos autem in nomine Domini* Dei *nostri invocabimus,* dit le Psalmiste ; c'est dans la protection de Dieu seul que nous mettons notre confiance. En effet, tout ce qui est créé ne peut rien pour nous, si Dieu ne le permet: car de quel secours nous seraient toutes les forces du monde, si Dieu ne prend nos intérêts en main? et si nous mettons notre confiance en lui, si nous lui renvoyons la gloire des événements, qui n'appartient qu'à lui seul, quels ennemis avons-nous à craindre? quel dommage pouvons-nous recevoir de tout l'univers assemblé contre nous?

L'homme ne trouve en lui-même qu'un fonds de misères, bien loin d'y trouver le bonheur, qu'il ne doit chercher qu'en Dieu. S'il le cherche dans le monde, il en éprouve l'illusion, il en ressent l'amertume: et c'est un effet de l'amour que le Créateur a pour lui, dans le dessein qu'il a de l'arracher à tout ce qui serait capable de le séduire ici-bas. Si l'homme trouvait quelque repos sur la terre, il y fixerait ses espérances, et, prêt à passer même le Jourdain pour entrer dans la terre promise, il regarderait encore derrière lui, et, s'il ne souhaitait les oignons de cette Egypte, il voudrait au moins demeurer sur les bords de ce fleuve. Mais Dieu lui refuse cette fausse paix, qui lui donnerait la mort. Il lui envoie des maux sans consolation, pour le forcer à se détromper. Mais, s'il est fidèle à Dieu, s'il met sa confiance en lui, quel changement? La grâce remplit son cœur ; ses joies sont pures, et les maux qu'il souffre se convertissent en de vrais biens. S'il est privé des richesses périssables, c'est sans regret. Il se console à la vue des périls où l'opulence l'aurait exposé, et dont le plus sage des hommes ne put pas lui-même se garantir. Si les persécutions s'élèvent, il tourne son cœur vers Dieu, qui répand dans ce cœur une profonde paix. Il lui découvre un avenir heureux, où des maux légers et d'un moment seront suivis d'une immortelle gloire. Ainsi cet homme, plein de confiance en Dieu, souffre tout avec joie, il craindrait même qu'en le soulageant on n'exposât ou ne diminuât sa récompense. Il souffre bien des maux, et, si vous voulez, la mort même: son corps sert de victime à ses ennemis: mais son âme repose dans le sein de Dieu, et goûte des délices inaltérables.

Que l'homme est faible, quand il cherche un autre appui que la main toute-puissante de Dieu! Qu'il est aveugle; quand il suit un autre guide que cette lumière éternelle! Qu'il est insensé, quand il ne consulte point cette souveraine sagesse! Qu'il est ingrat, quand il oublie les bienfaits de cette bonté infinie! Qu'il est injuste, quand il partage son cœur entre ce seul bien, digne de son attachement, et les faux charmes du siècle! Si cependant cet homme, si méprisable par lui-même, jette un coup-d'œil sur l'honneur qu'il a de participer en quelque sorte à la nature divine, par rapport à sa réparation après la chute, par le titre de son adoption au nombre des enfants du Père céleste, et par le droit qui lui est acquis en cette qualité à son héritage éternel: qu'il trouvera sa condition glorieuse à la vue de tous ces avantages! et quelle doit être sa confiance en Dieu en les considérant! « Reconnais donc, ô homme! ta dignité, s'écrie en ce sens un Père de l'Église, et prends garde de n'en pas dégénérer. » L'homme se dégrade d'un si beau privilége en établissant sa confiance sur tout autre objet que sur l'Être increé; ou, s'il ne lui sacrifie pas toutes ses affections, il lui fait même outrage, et choque par-là et sa toute-puissance et sa tendresse.

L'homme rend à Dieu un honneur digne de lui, quand il se repose sur lui seul de sa destinée et qu'il se donne tout entier à lui. Car, outre qu'il s'acquitte, par ce premier tribut, de l'hommage qu'il lui doit comme à son unique souverain et au maître absolu de sa fortune, en reconnaissant devant lui sa faiblesse et le néant des créatures, il s'attire encore par-là sa bienveillance particulière, en lui immolant son premier né, qui n'est autre chose que son amour-propre. Il renonce, par ce dernier sacrifice, non-seulement à soi-même et à toutes les lumières de son esprit, mais encore au plus fort penchant de son cœur. Il n'est plus courbé, comme autrefois, vers les objets terrestres; il en sent le vide et l'instabilité. Il fait un divorce éternel avec leurs appas imposteurs; et, remontant jusqu'au principe de son origine, il y tend de toutes ses forces et de tous ses désirs, comme au souverain bien d'où dépend toute sa félicité; il s'y attache comme au centre de tout bonheur; il lui dévoue toutes ses affections; il met en lui tout son repos; il s'élève de plus en plus vers cet unique objet, et regarde avec mépris toutes les grandeurs de la terre, avec lesquelles il fait un divorce éternel. (*Les mêmes discours*).

[Confiance recommandée au pécheur]. — Une pleine confiance en la bonté de notre Dieu est une puissante ressource pour le succès de notre salut. L'homme le plus scélérat, le plus criminel et le plus corrompu, qui voudra sortir de ses désordres par la pénitence, trouvera dans la confiance en Dieu un remède efficace et souverain pour toutes ses misères. Qu'il s'afflige et qu'il espère: il sera sauvé. Dieu l'a dit, et il l'a promis: y a-t-il aucun lieu de douter de la parole et des promesses de celui qui est la vérité par essence? C'est pour ce sujet que l'on compare l'espérance à

l'ancre d'un vaisseau, et cette comparaison est consacrée par l'usage que l'Apôtre S. Paul en fait lui-même dans ses Épîtres. Qu'un vaisseau ait perdu tous ses agrès dans une tempête, s'il lui reste une ancre, il y a encore espérance qu'il pourra être préservé du malheur qui le menace. Il en est de même de la confiance en DIEU, et on peut dire que c'est faute d'y avoir eu recours que Caïn et Judas ont péri dans leurs crimes. Le premier avait irrité DIEU par la jalousie et par son cruel homicide: mais ce qui mit le sceau à sa réprobation, ce fut de dire avec désespoir : *Major est iniquitas mea quàm ut veniam merear :* Mon crime est trop grand pour en espérer le pardon. Le second se repentit de la honteuse trahison qu'il avait commise contre le Fils de DIEU. « Hélas! dit S. Chrysostôme, s'il eût pris confiance en la bonté de son divin Maître, s'il fut revenu à lui pour lui demander miséricorde, le divin Sauveur, qui pardonna à S. Pierre son infidélité et qui pria pour ses bourreaux, aurait sans doute reçu ce traître à la pénitence. » Cette confiance en DIEU a encore cet avantage, d'être une défense et une arme puissante contre les tentations. C'est ce que dit l'Écriture en termes précis: « Ce sera dans l'espérance que vous trouverez votre force; » et ailleurs: « J'espèrerai, et rien ne pourra m'affaiblir. » Effectivement, quoi de plus fort que celui qui se confie en DIEU? Se confier en DIEU, c'est se reposer sur lui, c'est prendre pour son secours sa bonté, sa vérité, sa puissance. Avec de telles armes, que peut-on craindre d'un ennemi qui ne peut prévaloir contre Dieu ? *Paratum cor ejus sperare in Domino, confirmatum est cor ejus; non commovebitur.* C'est dans cette confiance que l'on trouve la ferveur de la charité, comme il est aisé de le voir par la différence qu'il y a d'un amour défiant et timide avec celui qui est tel que l'Écriture le demande, qui bannit la crainte. De-là vient que le Sage compare celui qui est animé de la charité à un aigle qui vole avec rapidité et qui fend les airs sans obstacle. Et l'Apôtre ne dit-il pas aux premiers fidèles de servir DIEU avec ferveur, parce que pour y parvenir, dit-il, la joie et l'espérance sont les moyens les plus efficaces. (Anonyme).

[Consolation dans la confiance]. — Un des grands avantages que la confiance en DIEU produit, c'est une sainte joie, que nous tirons d'une consolation intérieure et solide à l'épreuve de tous les événements de la vie. Car comment vivre en ce monde, où tout ce qui nous environne est presque toujours pour nous un sujet continuel d'affliction, comment y vivre sans consolation? Cependant où la trouver cette consolation si nécessaire? Ce ne sera ni dans les honneurs, ni dans les biens, ni dans les plaisirs: tout cela est trop borné, trop faible, trop sujet au changement, pour nous procurer de solides plaisirs. Si on y trouve des consolations, ce ne sont que des consolations passagères, qui amusent le cœur, mais qui ne le remplissent pas. Combien même d'occasions affligeantes où ni les biens, ni les plaisirs, ni les amis ne peuvent apporter aucun soulagement?

Cela est réservé à la confiance en DIEU et à son amour. Car quelle solide consolation ! être aimé de DIEU, être l'objet de ses caresses et de ses complaisances ! Quelle consolation de savoir qu'il nous prépare une couronne que tout ce que la terre a de plus grand et de plus délicieux ne peut jamais égaler ! Quelle consolation de penser, de savoir, d'être assuré, qu'il nous y conduit par tous les événements de la vie ! que ceux qui paraissent les plus tristes, les plus affligeants, sont les moyens les plus efficaces qu'il emploie pour y réussir ! Quelle consolation, au milieu des tentations les plus rudes, de savoir que, si DIEU laisse au démon la liberté de nous attaquer, il ne lui donne de pouvoir qu'avec mesure et en proportion à nos forces, et que, lors même qu'elles paraissent nous manquer, ce DIEU fidèle qui, comme le dit S. Paul, ne permet pas que les tentations surpassent nos forces, nous donne, dans la tentation même, le moyen de la soutenir ! (Anonyme).

[Force dans les tentations]. — La confiance doit produire en nous le même effet et les mêmes sentiments que dans S. Paul, qui disait : *Scio cui credidi.* Je sais quel est celui à qui je me confie : je connais sa bonté, sa fidélité, sa miséricorde, et je suis assuré de n'être pas trompé dans ma confiance. Alors son amour, animé par ce motif, se croyait assez fort pour résister à toutes les épreuves les plus difficiles : il osait donner à tout l'univers un généreux défi de le séparer de la charité de son DIEU, dont il était transporté. C'est ce même effet que la confiance produit naturellement partout où elle se trouve. Je suis assuré de la fidélité de mon ami : et, quand je songe aux marques d'amitié qu'il m'a données dans des occasions difficiles et aux secours que j'en ai reçus, quand je vois ceux qu'il me destine pour le temps où je pourrai me trouver dans la peine, je sens redoubler mon attachement et mon amitié ; tout mon cœur s'épuise en sentiments pour lui. Je suis assuré de la bonté de mon Père : et quand je vois le riche héritage qu'il me prépare, la cordialité avec laquelle il me parle, m'instruit, me corrige, la facilité avec laquelle il me reçoit même après mes égarements, je sens redoubler pour lui toute ma tendresse. C'est ainsi, à plus forte raison, que, quand je pense à ce que mon DIEU fait pour moi, à ce qu'il peut faire, à ce qu'il promet, à ce qu'il donne, à ce qu'il souffre, à ce qu'il excuse, à ce qu'il m'a déjà donné, à ce qu'il me donnera bientôt, je me sens embrâsé d'une ardeur nouvelle, et c'est là ce que la confiance en sa bonté m'inspire. Et s'il y avait en moi la moindre froideur, je ne voudrais que le souvenir de sa miséricorde pour la confondre et pour me renouveler dans son amour. C'était ainsi qu'en jugeaient S. Ignace le martyr, cet homme divin qui devait si bien connaître les caractères et la force du saint amour dont il était si embrâsé, lorsqu'en écrivant aux Magnésiens il les félicitait de ce qu'ils montraient toute l'étendue de leur amour pour DIEU et pour JÉSUS-CHRIST, dans la plénitude de l'espérance qu'ils avaient en lui. Effectivement, c'est cette bonté miséricordieuse de notre

DIEU qui nous porte plus sensiblement à l'aimer; c'est la confiance qu'elle nous inspire qui donne à notre amour sa douceur et sa force C'est là, en un mot, cet esprit d'adoption dont parle S. Paul, que nous avons reçu en JÉSUS-CHRIST; qui nous apprend, non à trembler comme des esclaves, mais à aimer comme des enfants, à invoquer notre DIEU avec confiance, à le servir sans inquiétude, à attendre en paix le pain de la nourriture que sa tendresse nous destine: car nous n'avons pas reçu, dit cet Apôtre, un esprit de servitude et de crainte, mais l'esprit de l'adoption des enfants de DIEU, qui nous le fait appeler avec amour notre Père.

Ce que nous devons considérer attentivement, ce sont les fondements de cette tendre confiance qu'il est nécessaire d'inspirer à tous les justes. Quels sont ces fondements? C'est la vérité infaillible de DIEU, c'est la toute-puissance de DIEU, c'est la bonté infinie de DIEU. Notre confiance peut-elle trouver des appuis plus inébranlables? *Maledictus qui confidit in homine!* dit l'Écriture (Jérém. 17); et, entre les raisons qui rendent la confiance dans les créatures condamnable, on peut dire que c'est l'imprudence de cette confiance qui se repose sur un fondement trop fragile qui ne peut que tromper ses vaines espérances. Car quel bien et quel secours peut-on attendre de celui qui manque presque toujours ou de vérité ou de volonté ou de pouvoir? Tel est l'homme, en qui l'on se confie ici-bas: son cœur est plein de mensonge et de malignité; rarement veut-il faire du bien; il promet, et ses promesses sont fausses; s'il le veut sincèrement, ce n'est que faiblement; s'il le veut vivement, ce n'est pas constamment; et, quand il le voudrait sincèrement, vivement et constamment, que même il voudrait se donner toutes sortes de soins pour réussir, souvent sa bonne volonté est infructueuse: elle s'épuise en vains désirs, parce que son pouvoir trop borné ne suit pas son cœur; et, si son amitié n'a point de bornes, sa puissance en a de si étroites, qu'il ne peut pas faire beaucoup pour celui qu'il aime. Quelle folie, par conséquent, de mettre sa confiance en celui de qui on a si peu de secours à attendre! Or, ce qui manque à l'homme, c'est là précisément ce qu'on trouve en DIEU seul: une vérité éternelle, immuable et infaillible, qui est aussi éloignée du mensonge que du néant, et qui ne promet rien qu'il n'exécute avec plus de magnificence qu'il ne l'a promis; une puissance qui n'a point de bornes, à qui tout obéit dans le ciel, sur la terre et jusqu'aux enfers. (Houdry)

[Le Saint-Esprit nous exhorte à cette pleine confiance]. — Rien n'est plus marqué dans les livres saints que l'obligation d'ouvrir notre cœur à cette sainte confiance, et toute l'Écriture, ce semble, ne tend qu'à exciter en nous ce sentiment si juste et si consolant. Car pourquoi tant de portraits de la miséricorde et de la bonté infinie de DIEU, qui attend, qui reçoit, qui excuse le pécheur, qui pardonne à celui qui revient sincèrement à lui? Pourquoi tant d'assurances que DIEU nous aime tendrement; qu'il fait ses délices d'habiter parmi nous; qu'il veut nous sauver tous; qu'il ne veut

pas qu'aucun périsse; qu'il ménage les tentations, afin qu'elles ne soient pas au-dessus de notre faiblesse? Pourquoi toutes ces histoires, ces symboles, ces paroles si touchantes? Tantôt, c'est une mère qui tient son enfant entre ses bras et qui ne se lasse point de ses importunités; tantôt c'est un époux fidèle qui invite son épouse infidèle à revenir à lui après ses égarements, et qui lui promet de la recevoir; tantôt c'est un père qui prévient par ses caresses un fils prodigue et libertin; tantôt c'est un adultère, un publicain, un voleur, une femme de mauvaise vie, auxquels il pardonne leurs péchés et ouvre les portes du ciel. Pourquoi donc tant d'instructions, s'il nous est libre de rejeter la consolation qu'elles nous offrent? Et, puisque Dieu prend tant de soin d'exciter notre confiance, n'est-ce pas résister à ses desseins que de s'opiniatrer dans ses défiances et de se nourrir dans ses timidités? D'ailleurs, je vois dans l'Écriture non-seulement une loi d'espérer en Dieu, mais je vois même qu'elle attache les grâces et les récompenses à l'espérance, et à cette espérance consommée dont je parle. C'est à celui-là, dit-elle, qui aura cette sainte confiance, qu'est destiné l'héritage éternel, et c'est lui qui possédera la sainte montagne. Et encore : « Bienheureux celui qui met sa confiance au Seigneur : il sera comme un arbre planté sur le bord des eaux qui le rendent fertile; il portera des fleurs et des fruits selon la saison. La sécheresse ne lui nuira point, et il ne craindra point les orages. » Et encore ailleurs : « Parce que c'est en moi que vous mettez votre confiance, je vous délivrerai. » Et ce qui doit encore plus animer notre ferveur, c'est que le Saint-Esprit y répète mille fois qu'il le dit sans réserve, qu'il le dit même avec serment : que celui qui espère est heureux; qu'il est béni de Dieu; qu'il ne sera point trompé; qu'il ne rougira point; que sa confiance ne tournera point à sa confusion. Que faut-il davantage pour nous rassurer! Un Dieu qui parle, un Dieu qui promet, un Dieu qui assure, un Dieu qui fait un serment, fait-il tout cela en vain? Heureux l'homme, puis-je dire avec Tertullien, heureux l'homme à qui Dieu fait tant de promesses! Trop coupable, cet homme, s'il se rend incrédule même aux serments de son Dieu! (*Le même*).

[Trop peu de cœurs confiants]. — En vain le Sauveur du monde nous remontre que nous avons un Père dans le ciel, qui a soin de nourrir les petits oiseaux, sans qu'ils aient la peine de semer ni de moissonner; en vain répète-t-il que ce même Père donne aux lis de la campagne, qui ne savent ni travailler ni filer, de magnifiques habillements : il a beau dire; les chrétiens, pour la plupart, ont peu de confiance en lui; plusieurs même n'en ont point du tout; et dans les affaires fâcheuses ils comptent bien davantage sur leur adresse, et quelquefois sur de mauvais artifices, que sur les soins de la divine Providence. Si donc ils n'attendent point de la divine bonté des secours qu'elle ne refuse jamais aux plus petits animaux, et qu'elle a promis à ceux qui s'en reposent sur elle, c'est une marque

assurée que, dans le cœur, ils n'ont pas cette espérance qui est la marque des enfants de Dieu, et dont le terme et la récompense sont le royaume éternel. Cette espérance en la bonté divine étant donc une des portes du ciel, et sans elle nul ne pouvant se sauver, il s'ensuit manifestement que le nombre de ceux qui se sauvent ne peut être que très-petit.

L'espérance chrétienne nous enseigne et nous anime à renoncer aux biens présents, dans la vue des biens à venir. C'est elle qui nous fait donner aux pauvres tout ce que nous avons, en nous assurant que ce que nous aurons donné nous sera rendu avec usure, quoique, jusqu'ici, personne n'ait vu que de loin, et comme au travers d'une nuée obscure, les grands avantages qui nous sont promis dans l'éternité. Il est facile de persuader à un laboureur de semer, parce que l'expérience de plusieurs années lui a appris que, pour un grain que l'on jette en terre, on en recueille cent autres, et que, si l'on sème avec peine, on fait la moisson avec joie; mais on n'expérimente pas ici-bas que l'aumône qui se donne aux pauvres produise le centuple dans le ciel, où personne n'a été. De-là vient qu'on a tant de peine à quitter des biens visibles, dans l'espérance d'en obtenir d'invisibles. Il y a encore une autre preuve de la grande difficulté que nous avons d'avoir une ferme confiance en Dieu; c'est la multitude de malheureux que l'on voit partout gémir, crier, s'abandonner au chagrin et au désespoir. Cependant il est certain que Dieu ne délaisse jamais ceux qui se confient en sa divine Providence, et que, s'il ne les délivre pas de leurs misères, il leur donne au moins la patience nécessaire pour en profiter. Quelquefois même il les console tellement dans leurs afflictions, qu'ils peuvent dire, aussi bien que S. Paul : *Superabundo gaudio in omni tribulatione meâ.* La quantité donc de personnes qui se plaignent dans leurs misères est une preuve certaine que, si nous avons dans la bouche ces paroles du psalmiste, Deus *refugium nostrum et virtus*, il y en a peu qui les aient véritablement dans le cœur.

Dieu a voulu que, parmi les hommes, les uns fussent riches et les autres pauvres, afin que tous eussent occasion de pratiquer la vertu, et qu'ils demeurassent unis ensemble par les liens d'un amour mutuel. De cette sorte, les riches exercent la charité et la miséricorde, et les pauvres, d'autre part, la patience et l'humilité. Les riches ont besoin des pauvres, soit pour labourer leurs terres, soit pour nourrir leurs troupeaux, soit pour plusieurs arts mécaniques sans lesquels ils manqueraient des commodités de la vie. Les pauvres, réciproquement, ont besoin des riches, qui leur donnent de quoi subsister; et quoique avec ce secours ils ne laissent pas d'avoir beaucoup à souffrir, ils auraient tort de murmurer contre la divine Providence. Car Dieu, qui aime tous les hommes et qui connaît leurs nécessités, ne manque jamais de donner à chacun d'eux ce qui lui est le plus convenable pour gagner le ciel. Il en use, en cela, comme un sage médecin, qui, selon la disposition des malades, ordonne aux uns la

diète, aux autres de la nourriture. Combien y a-t-il de pauvres dans le ciel, qui, s'ils avaient été riches, n'y fussent jamais entrés ? (Bellarmin, *Opuscules*).

[Défiance de nous-mêmes]. — Que la défiance que nous avons de nous-mêmes est agréable au Seigneur. Nous nous en trouvons beaucoup mieux que de nous croire fermes et inébranlables, puisque Dieu confond ordinairement les âmes présomptueuses : *Vous humiliez, Seigneur, ceux qui présument d'eux-mêmes et qui se glorifient de leurs propres forces* (Judith, 6). Nous voyons, en effet, que plusieurs qui se confiaient en leur vertu ont lâchement succombé dans l'occasion de combattre : *Ils ont lâchement tourné le dos à leurs ennemis au jour du combat.* (Ps. 77). Au lieu que ceux qui craignaient se sont soutenus dans le temps de l'épreuve ; parce que la vue de leur fragilité les humiliait, les tenait sur leurs gardes, les faisait recourir à Dieu pour le jour de la tentation : *Lorsque je suis faible, c'est alors que je suis fort* (II Corinth.) Ne nous affligeons donc point, quand il nous semble que nous plierions si nous avions une violente attaque à repousser. Espérons alors seulement que nous résisterions, non avec nos forces présentes, dont nous connaissons trop l'insuffisance, mais avec le secours que Dieu ne manquerait pas de nous donner et de proportionner à notre besoin : *Dominus mihi adjutor.* (Le P. Ségneri, *Méditations*).

[Défiance et présomption]. — La confiance et la présomption sont deux choses bien différentes. La présomption, c'est d'espérer en Dieu au-delà des bornes qu'il nous a prescrites; la confiance, c'est d'espérer en lui dans les bornes qu'il nous a marquées. Or, les voici, ces bornes : c'est que, quand nous ne nous sentons point assez de force pour en venir à de grands combats, nous en désirions davantage, nous en demandions avec instance, nous nous préparions à ces grands combats par des combats plus légers, pour lesquels la grâce présente nous suffit : *Exercez-vous à la piété*, dit l'Apôtre. Mais, dans cet exercice, prenons garde de nous décourager, parce que nous sommes souvent vaincus, comme si ces petits désavantages nous rendaient indignes d'obtenir du Seigneur la grâce de remporter des victoires importantes. Perdre quelque chose en ces occasions, n'est pas toujours éloigner le secours de notre Dieu. Nous ne l'éloignons que lorsque nous succombons par pure lâcheté et faute de vouloir combattre, comme si Dieu seul devait combattre et vaincre pour nous. Voilà ce qui déplaît à Dieu, qui ne voit alors dans nous que de la présomption, et non une vraie confiance. En effet, puisque le Seigneur est notre appui; c'est-à-dire puisqu'il nous aide, il s'attend que nous ferons aussi quelque effort de notre côté : autrement, il ne nous aiderait pas simplement, il porterait lui seul tout le poids. Ainsi, lorsque nous ne croyons pas avoir les forces qu'il nous faudrait pour vaincre les grandes difficultés que le démon nous fait voir

quelquefois dans l'avenir, souhaitons de les avoir, ces forces extraordinaires; prions le Seigneur qu'il nous les accorde dans le besoin; et cependant usons bien des grâces ordinaires qui nous sont données pour soutenir les épreuves communes. — Il me semble, ô mon Dieu, que je vous aime assez pour vous être fidèle aux dépens de ce que j'ai de plus cher au monde; mais, sans m'arrêter à examiner ce que je serais dans ces occasions délicates, il me suffit de savoir que vous êtes ma force et mon appui. La connaissance de ma faiblesse, loin de me décourager, ne servira qu'à ranimer mon espérance. Vous prenez plaisir, Seigneur, à soutenir les faibles qui implorent votre secours avec confiance : me laisserez-vous tomber, quand je ne m'appuie que sur vous ?

L'incertitude d'être en état de grâce nous est si avantageuse, que nous ne devrions pas même accepter l'offre qui nous serait faite de nous en tirer. Pourquoi cela ? Pour marquer à Dieu que nous voulons entièrement dépendre de lui, et que nous mettons toute notre confiance en sa miséricorde. *Je sais que mon* Dieu *est mon Sauveur; j'agirai avec confiance et je ne craindrai point* (Is. 12). Ah ! puissions-nous comprendre quel mérite c'est auprès du Seigneur que de lui remettre ainsi notre sort entre les mains ! C'est le plus grand sacrifice et le plus grand honneur que la créature soit capable de lui faire. Aussi cette confiance humble, vive, héroïque, est le moyen le plus efficace pour assurer notre salut. Une sainte âme avait eu, durant plusieurs années, les plus cruelles inquiétudes, ne sachant si elle était en état de grâce : elle prit enfin une confiance si grande en la divine miséricorde, que, quand Dieu même lui aurait offert un gage assuré de son salut, elle l'eût refusé, disait-elle, afin de vivre toujours dans la dépendance de la bonté seule du Seigneur.

Il suffit, pour en venir là, que notre conscience ne nous reproche rien qui nous ait rendus dignes de la haine de Dieu, depuis que nous nous sommes de bonne foi réconciliés avec lui par la pénitence. Il suffit que nous soyons dans la disposition sincère de le servir de notre mieux, selon notre état, de lui plaire, de le glorifier. Il suffit que nous soyons résolus à ne le point offenser avec vue et avec réflexion, même en matière légère. Notre salut est sûr à ce prix. *Si notre cœur ne nous fait point de reproche, nous avons un accès libre auprès de* Dieu.

Il est vrai que les jugements de Dieu sont comme un profond océan qu'on ne saurait sonder ; mais à quelle ancre donc nous attacher ? C'est à lui-même. Recourons-y sans cesse par de ferventes prières, réclamons sa bonté dans tous nos besoins, conjurons-le de ne permettre jamais que nous lui devenions infidèles : la confiance que nous lui témoignons par-là nous sera plus avantageuse que toutes les assurances que nous pourrions recevoir de notre salut. Plus ces assurances croîtraient, plus notre mérite diminuerait. *Vous sauverez votre âme, parce que vous avez mis votre confiance en* Dieu, *dit le Seigneur* (Jerem. 39).

Non, je ne veux point d'autre gage de mon salut que la miséricorde

d'un Dieu qui veut certainement me sauver, et qui ne peut me perdre que par ma faute. Mes péchés m'alarment, mais votre bonté infinie, le sang que vous avez répandu pour moi, la résolution que vous m'inspirez d'être à vous, me rassurent. Je vous aime, Seigneur, ou du moins je veux vous aimer : fortifiez ces désirs, purifiez-les par votre grâce, ô mon Dieu! (Le P. Ségneri, *Meditations.*)

[Notre ingratitude]. — Ne cherchons point d'autre cause de notre manque de confiance en Dieu que notre ingratitude et notre peu de dévotion. Quand on ne cesse de désobliger quelqu'un, on ne saurait croire que la personne désobligée, quelque pleine de bonté qu'elle soit, veuille nous faire plaisir. C'est proprement le témoignage de notre conscience qui affaiblit notre confiance en Dieu, et qui la rend si chancelante. D'où vient que les âmes fidèles, que les saints, ont tous tant de confiance en Dieu? c'est que leur conscience ne leur reproche aucune désobéissance considérable. Voulez-vous sentir cette forte, cette entière confiance en Dieu? ne lui refusez rien de tout ce qu'il vous demande et alors vous le prierez sans défiance, et vous espérerez en lui sans hésiter. Rien ne nous est plus nuisible que ce manque de confiance en Dieu; c'est ce défaut qui rend toutes nos prières infructueuses. Nous serions tout puissants auprès du Seigneur, si nous ne manquions de confiance en lui et de foi. (Croiset, *Exercices de piété.*)

CONFORMITÉ

A LA VOLONTÉ DIVINE. — RÉSIGNATION.

Soumission à ses ordres.

AVERTISSEMENT.

Ce sujet de la Conformité et résignation de notre volonté avec celle de Dieu *est lié avec deux ou trois autres, qui y entrent naturellement ou dont il est lui-même une partie. Il est comme inséparable de celui de la* Providence, *de laquelle on ne peut parler en prédicateur sans exhorter à se soumettre à ses ordres. Il est presque confondu avec la* Confiance en Dieu *dans*

toutes nos affaires: car le moyen de lui marquer cette confiance sans s'y abandonner entièrement! Il a enfin une étroite liaison avec les afflictions *et les* adversités *, parce que le but qu'on doit se proposer, quand on en parle, est de porter à les recevoir avec soumission, et à accepter de bon cœur tout ce qui nous vient de la main de* Dieu, *comme c'est le dessein de* Dieu *même lorsqu'il nous les envoie. Cela n'empêchera pas que nous ne fassions ici ce que nous avons déjà fait en d'autres semblables sujets: c'est-à-dire que nous ne considérions la conformité à la volonté de* Dieu *que dans sa propre différence, en ne parlant des autres matières auxquelles elle est liée qu'en passant et par rapport à ce sujet principal.*

*Il est bon de remarquer que, quoique cette résignation puisse se rapporter à l'*obéissance, *elle est cependant une vertu plus générale, qui s'étend à toutes les occassons, à tous les emplois, à tous les temps et à tous les lieux, et qui renferme même les plus nobles et les plus héroïques vertus: de sorte qu'elle suffit seule pour sanctifier toutes nos actions: et par conséquent c'est un des sujets les plus utiles qu'un prédicateur puisse traiter.*

---

§ I.

Desseins et Plans.

I. — Pour faire voir les avantages que l'on peut retirer de la conformité de notre volonté avec celle de Dieu, on peut considérer ce saint exercice: — 1° par rapport à Dieu, à la volonté duquel on se résigne et on se conforme; — 2°. par rapport à nous-mêmes, qui nous soumettons à ce que Dieu veut et demande de nous; — 3°. par rapport aux choses auxquelles nous nous soumettons et en quoi nous pratiquons cette parfaite résignation, qui sont tous les événements de cette vie, quels qu'ils puissent être, tous les emplois et les accidents les plus fâcheux. De ces trois rapports on fera facilement le partage d'un discours.

Première partie. — Cette pratique est le plus grand, le plus agréable et le plus glorieux sacrifice que nous puissions offrir à Dieu: rien de meilleur que de faire ce qu'il veut, et d'accepter de bon cœur tout ce qui vient de sa part. C'est le plus grand sacrifice: car que pouvons-nous faire davantage que nous donner nous-mêmes, qui est ce que nous avons de plus cher, et de lui immoler, entre autres, la chose dont on a plus de peine à se dépouiller, qui est notre volonté propre? C'est le sacrifice le plus honorable et le plus glorieux à Dieu, c'est-à-dire celui par lequel nous pouvons lui procurer le plus de gloire, puisque par-là nous le reconnaissons pour notre souverain Maître, le Tout-Puissant à qui rien ne peut résister et à

qui tout doit être soumis. C'est par-là qu'il règne en nous comme il règne dans tout le reste du monde. C'est enfin le sacrifice le plus agréable que nous lui puissions faire: car que peut-il exiger davantage de nous, qu'une soumission également prompte et fidèle à faire ce qu'il veut, à entrer dans tous ses desseins, et à accomplir enfin toutes ses volontés?

Seconde partie. — Par rapport à nous, qui nous résignons et nous abandonnons entièrement à la volonté de Dieu, — 1°. c'est l'exercice le plus saint, puisque toute la sainteté et la plus haute perfection que Dieu puisse demander et attendre de nous consiste à faire sa volonté. C'est la plus parfaite charité, comme il le dit lui-même: *Qui observat mandata mea, ille est qui diligit me.* — 2°. Comme par-là Dieu ne peut manquer d'être content de nous, c'est aussi le moyen d'être toujours contents nous-mêmes, dans tout ce qui nous peut arriver, puisqu'il n'arrive rien contre la volonté de Dieu; c'est enfin le moyen d'être toujours heureux en cette vie, et de jouir même d'un bonheur approchant de celui des saints dans le ciel, qui font consister tout le leur à faire la volonté de Dieu. Bonheur inaltérable, qui nous met hors des atteintes de toutes les choses de ce monde; bonheur qui est dans nous-mêmes, qui dépend absolument de nous, et que personne ne peut nous ravir si nous ne le voulons pas.

Troisième partie. — Par rapport aux choses dans lesquelles nous nous soumettons à la volonté de Dieu: — 1°. Par la conformité de notre volonté à celle de Dieu, toutes les choses de ce monde nous deviennent indifférentes: les honneurs, les affronts, la gloire, la confusion, les richesses, la pauvreté, la santé, la maladie; c'est uniquement la volonté de Dieu qui nous fait donner la préférence aux unes sur les autres, et qui, hors de là, nous fait tenir la balance dans l'équilibre; — 2°. Par-là nous en venons à un état où tout ce qui arrive nous est utile, contribue à notre sainteté, et sert à augmenter notre couronne et notre bonheur dans le ciel; — 3°. Par-là enfin, nous nous élevons au-dessus de toutes les choses de la terre, indépendants de tout, et semblables en quelque manière à Dieu même.

—

II. — 1°. Il est juste et raisonnable d'être parfaitement soumis à la volonté de Dieu, parce que, notre volonté étant courbée vers le mal, auquel elle a un penchant naturel, et celle de Dieu au contraire étant droite, juste, la justice et l'équité même, il faut nous y soumettre, régler la nôtre sur la sienne, et tâcher de nous y conformer en toutes choses;

2°. C'est une chose absolument nécessaire, si nous voulons jouir de la paix et du repos en cette vie: car, comme on ne peut résister à cette divine volonté, qui s'accomplit toujours d'une manière ou d'une autre, malgré toutes nos résistances, ne vaut-il pas mieux nous y soumettre de notre plein gré que d'être obligés de plier par force, sous l'empire de cette volonté supérieure et inflexible?

3°. C'est une chose douce et agréable d'y être parfaitement soumis, ou

plutôt c'est la source de toute notre joie et d'un repos solide et inaltérable.

—

III. — 1°. C'est le haut point de la prudence et de la sagesse chrétienne de connaître la volonté de DIEU : c'est pourquoi on doit s'y appliquer comme l'affaire la plus importante pour le salut;

2°. C'est le haut point de la sainteté et de la perfection chrétienne, que de l'exécuter en toutes choses;

3°. C'est le bonheur de cette vie et de l'autre de s'y conformer parfaitement.

—

IV. — 1°. Tout ce qui arrive en ce monde arrive par les ordres de la volonté divine, et par conséquent il faut s'y soumettre de gré ou de force. C'est à nous à voir lequel des deux est le plus raisonnable et le plus avantageux;

2°. Tout ce qui nous arrive par l'ordre de cette volonté divine est toujours le meilleur et le plus expédient pour nous : et par conséquent c'est nous opposer à notre propre bien que d'y résister;

3°. Rien n'est bien fait ni méritoire pour le ciel, ni agréable à DIEU, qui ne soit fait ou souffert dans la vue d'accomplir cette sainte volonté.

—

V. — Toute notre sainteté et notre perfection consistent à faire la volonté de DIEU : ce qu'on peut prouver par trois raisons :

La première : parce que la volonté de DIEU est sainte et la règle de la sainteté même : d'où il suit que nous sommes saints à proportion de la conformité que nous avons à cette divine volonté.

La seconde : Parce que JÉSUS-CHRIST, qui est notre modèle, y a été conforme lui-même en toutes ses actions et dans tous les moments de sa vie; et, comme toute notre sainteté consiste à lui être semblables, la conformité à la volonté de DIEU est la chose en quoi nous pouvons plus parfaitement lui ressembler.

La troisième est que, si la plus haute perfection consiste dans la plus parfaite charité, ce qui est incontestable, il n'est pas moins constant que cette charité si parfaite consiste à être toujours prêt à faire la volonté de DIEU en toutes choses.

—

VI — 1°. La conformité à la volonté de DIEU nous rend parfaitement maîtres de nous-mêmes, et victorieux de toutes nos passions : car, pour accepter de bon cœur tout ce qui nous arrive et ne se troubler de rien, il faut avoir entièrement renoncé à sa propre volonté;

2°. C'est le moyen de s'élever au-dessus de toutes les choses humaines : puisque c'est par-là qu'on pare à tous les coups de la fortune; hors d'atteinte dès-lors à tous les événements et à la volonté des hommes.

—

VII. — Un homme qui refuse de faire la volonté de Dieu et de s'y soumettre est malheureux dès cette vie :

1°. Parce que, ne voulant faire que sa volonté propre, il y trouve mille obstacles qu'il ne peut rompre ni surmonter, et par conséqnent est incessamment troublé, contredit, traversé, souvent confondu et obligé de céder ;

2°. Parce que Dieu l'abandonne aux désirs de sa volonté déréglée, comme parle le prophète : et par conséquent il trouve en lui-même son supplice, aussi bien que la source de son malheur. Car, ne pouvant satisfaire ses désirs et ses passions, il en est déchiré et ne jouit jamais du repos, comme dit S. Augustin : *Statuisti, Domine, ut omnis inordinatus affectus sibi ipse pœna sit.*

3°. Parce que dans tout ce qui lui arrive contre sa volonté, il n'a aucune consolation, qui adoucisse la peine et le chagrin qu'il en ressent. En quoi sa peine est semblable à celle que souffrent, dans l'autre vie, ces malheureux esclaves de leur propre volonté, qui ne feront jamais rien de ce qu'ils voudront, et qui seront obligés de faire éternellement ce qu'ils ne voudront pas, comme S. Bernard l'a éloquemment exprimé dans les livres de la *Considération.*

—

VIII. — 1°. La conformité et la résignation à la volonté de Dieu est l'abrégé de toute la doctrine de Jésus-Christ : en sorte que cette seule maxime suffit pour régler notre vie et nos mœurs selon les préceptes de l'Évangile ;

2°. C'est la perfection de toutes les vertus ; en sorte que cette conformité suffit seule pour nous rendre saints et parfaits ;

3°. C'est sur cela que Dieu règlera toute la récompense que nous espérons et que nous attendons dans le ciel, puisque c'est ce qui fait tout notre mérite sur la terre.

—

IX. — 1°. Un homme qui est soumis à la volonté de Dieu, et qui s'étudie à l'accomplir en toutes choses, est un homme selon le cœur de Dieu : c'est l'éloge que l'Écriture donne au saint roi David. Dieu écoute réciproquement ses prières et accomplit ses volontés : *Voluntatem timentium se faciet ;*

2°. C'est un parfait disciple du Sauveur, qui demande pour première condition un parfait renoncement à soi-même, c'est-à-dire de sa volonté propre, pour suivre en toutes choses la volonté divine ;

3°. C'est un homme mort entièrement au monde, à soi-même, à toutes ses passions ; à qui tout est indifférent, et qui ne cherche qu'à plaire à Dieu.

—

X. — Trois choses sont nécessaires pour rendre un homme heureux,

lesquelles ne se rencontrent en cette vie que dans celui qui fait la volonté de Dieu et qui s'y soumet en tout ce qui lui arrive:

1°. Celui-là est heureux à qui il n'arrive rien contre sa volonté, à qui tout prospère, tout réussit: c'est le langage ordinaire que tiennent les hommes, et l'idée qu'ils se sont formée du bonheur de ce monde. Mais il est aisé de faire voir que cela ne se rencontre, que dans celui qui est entièrement résigné à la volonté de Dieu.

2°. Pour être heureux, il faut posséder le bien qui nous rend heureux, au-dedans de nous, en sorte qu'on ne nous le puisse ravir. Or, qu'est-ce qui nous est plus propre, plus à nous et plus dans nous-mêmes, que notre volonté, que rien ne peut empêcher de vouloir ce que Dieu veut? c'est imiter le bonheur dont les saints jouissent dans le ciel.

3°. Il faut que le bien possédé, pour nous rendre heureux, remplisse tous nos désirs : cela se trouve dans l'homme qui veut tout ce que Dieu veut; il a l'accomplissement de tous ses désirs en ne désirant que de faire la volonté de Dieu.

—

XI. — La volonté a deux mauvaises qualités, que la soumission et la conformité à la volonté de Dieu peuvent seules corriger :

1°. Elle est défectueuse et tortueuse : il est donc juste qu'elle soit redressée sur une règle droite et infaillible, qui est la volonté divine;

2°. Elle est légère, volage et inconstante : il faut donc qu'elle soit appliquée sur une règle ferme et invariable. Or, il n'y a que la volonté divine qui soit aussi ferme qu'elle est droite : et par conséquent elle peut seule fixer l'inconstance de la nôtre.

—

XII. — Nous avons grand intérêt à nous soumettre parfaitement à ce que Dieu veut :

1°. Parce que sa volonté ne tend qu'à nous conduire au ciel;

2°. Parce que notre soumission à sa divine volonté nous rend bienheureux dès cette vie.

—

XIII. — Pour être content et heureux dans cette vie, il faut deux choses, qui ne se rencontrent que dans la conformité à la volonté de Dieu :

La première, est de n'avoir *rien à souffrir;*

La seconde, de n'avoir *rien à désirer.*

—

XIV. — En conformant notre volonté à celle de Dieu :

1°. Dieu est content, et ne peut exiger rien davantage de nous, parce que nous lui rendons ce qui lui est dû;

2°. Nous sommes contents nous-mêmes, et par conséquent nous sommes heureux.

—

XV. — 1°. L'homme raisonnable doit se soumettre à la volonté de Dieu pour être heureux sur la terre ;

2°. Le chrétien doit se soumettre à la volonté de Dieu pour être heureux dans le ciel.

—

XVI. — 1°. C'est la dévotion la plus sûre et la plus solide. La mortification du corps, les jeûnes, la pénitence, l'oraison, sont sujettes à l'illusion, aux caprices de l'amour-propre et aux tromperies du démon : mais il n'y a rien à craindre dans la pratique de la soumission à la volonté de Dieu ;

2°. C'est la dévotion et la piété la plus parfaite, parce que c'est celle qui nous unit plus intimement à Dieu : par-là nous avons les mêmes sentiments, les mêmes désirs, les mêmes intérêts;

3°. C'est enfin la dévotion la plus douce, puisque tout y est consolant.

—

XVII. — Par cette conformité, notre volonté prend les trois qualités de celle de Dieu, qui sont, selon l'Apôtre, d'être *bonne, agréable* et *parfaite : Bona, beneplacens et perfecta* :

La première marque l'objet auquel elle doit s'attacher, qui est Dieu ;

La seconde marque la manière et les circonstances ;

La troisième l'intention qui anime tout le reste. Il faut faire ce que Dieu veut, de la manière qu'il le veut, et purement parce qu'il le veut.

§ II.

Les Sources.

[Les SS. Pères]. — S. Augustin, *Enchirid.* 95 et 96, montre que rien ne se fait dans le monde que ce que Dieu veut, ou en le faisant lui-même, ou en le permettant. — Aux chap. 100e et 101e, du même livre : quoique les méchants pèchent, Dieu ne laisse pas de se servir de leurs péchés mêmes pour accomplir sa volonté. — II *in Psalm.* 31 : l'homme doit régler sa volonté sur celle de Dieu. — Sur le Ps. 32, à ces paroles, *Rectos decet collaudatio :* ceux qui ont le cœur droit sont ceux qui préfèrent la volonté de Dieu à la leur. — Sur le Ps. 63, il montre en quoi nous la devons suivre.

S. Grégoire, II *Moral.*, compare Dieu, qui se sert de la mauvaise volonté des hommes pour nous punir ou pour nous exercer, aux médecins qui se servent des sangsues pour tirer le sang grossier et superflu des malades.

S. Ambroise, III *Hexem.* 1 et 17, se plaint de ce que les créatures insensibles obéissent à Dieu, et que l'homme refuse de se soumettre.

S. Jérôme, *Epist.* 14 *ad Celantiam :* la véritable piété consiste à faire la volonté de Dieu.

Origène, *Homil.* 6 *in* 3 *Matth.*, sur ces paroles : *Quis est hic, quia venti et mare obediunt ei ?* s'étend sur ce que les choses inanimées obéissent à Dieu et font sa volonté, et que l'homme seul refuse de s'y soumettre.

S. Fulgence, *Epist.* 2, découvre la cause pourquoi nous ne sommes pas parfaitement soumis à Dieu.

S. Fortunat, de Poitiers, dans l'exposition de l'Oraison Dominicale, explique au long en quel sens nous devons entendre ces paroles : *Fiat voluntas tua.*

S. Bernard a fait un sermon sur cette matière, qui a pour titre : *Quomodò voluntas nostra divinæ voluntati subjici debeat.* — *Serm.* I *in Conversione Pauli,* rapportant ces paroles de S. Paul : *Domine, quid me vis facere?* il montre que c'est la marque d'une parfaite conversion que d'être soumis à la volonté de Dieu. — *Serm.* 3 *de Resurrect.*, il s'élève fortement contre la propre volonté, qui est opposée à celle de Dieu. — *Tract. de diligendo* Deo, il déplore le malheur de la volonté humaine, d'être contraire à celle de Dieu.

[Les livres spirituels et autres]. — Drexelius en a fait un long traité, ou plutôt un livre entier, qu'il a intitulé *Heliotropium ;* et il en parle encore *in Rosis.*

Alphonse Rodriguez. — Le P. Antoine Gaudier, *De naturâ et statibus perfectionis.* — Le P. Saint-Jure, l. 3 de la *Connaissance de Notre-Seigneur,* ch. 7.

Livre intitulé *Discours sur la pureté d'intention,* où il est traité fort au long de la volonté de Dieu.

Thomas à Kempis, l. III, 87, 2.

Franciscus Arias, Tract. *De Mortif.* 11.

Theophilus Bernardinus, II *De Perfect.* 15, 16, 17.

Bernardinus Rosignolius, *De Discipl.* II, 19.

Eusebius Nierembergensis, *Vita divina,* et *De Adorat. in spiritu.*

[Les prédicateurs]. — Le P. de Lingendes, *Feria* 4 *Hebd.-Sanctæ.*

Matthias Faber, *Conc.* 2 *in dom.* 3 *post Epiph.*

Le P. Giroust en a fait un sermon dans son Carême.

L'auteur des *Sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne* traite ce sujet le mardi de la Semaine-Sainte.

Sarazin, dans son *Avent*, fait un discours où il montre Jésus-Christ réparateur de notre volonté par la soumission à la sienne.

Fromentières, dans son Carême.

[Recueils]. — Lohner, verbo *Resignatio.*

Peraldus, Tit. *Voluntas*.

Les autres n'en ont parlé que sous le nom d'*Obéissance*, avec laquelle ils ont confondu ce sujet.

§ III.

Passages, exemples et applications de l'Écriture.

Num DEI *possumus resistere voluntati?* Genes. L, 19.

Pouvons-nous résister à la volonté de DIEU?

Dominus dedit, Dominus abstulit; sicut Domino placuit, ità factum est: sit nomen Domini benedictum. Job. I, 21.

DIEU m'a tout donné, et DIEU m'a tout ôté; il est arrivé comme il l'a voulu: que le nom du Seigneur soit béni.

Dominus est: quod bonum est in oculis suis faciat. I Reg. III, 18.

Il est le Seigneur: qu'il fasse ce qui est agréable à ses yeux.

Dominus faciet quod bonum est in conspectu suo. II Reg. X, 12.

Le Seigneur ordonnera de tout comme il lui plaira.

Nonne DEO *subjecta erit anima mea?* Ps. 61.

Mon âme ne sera-t-elle pas soumise à DIEU?

Paratum cor meum, DEUS, *paratum cor meum.* Ps. 58.

Mon cœur est préparé, ô mon DIEU! mon cœur est prêt.

Præstò sum: faciat (DEUS) *quod bonum est coràm se.* II Reg. XV, 26.

Je suis tout prêt: que DIEU fasse de moi ce qu'il lui plaira.

Doce me facere voluntatem tuam, quia DEUS *meus es tu.* Ps. 142.

Enseignez-moi à faire votre volonté, parce que vous êtes mon DIEU.

In capite libri scriptum est de me ut facerem voluntatem tuam: DEUS *meus, volui, et legem tuam in medio cordis mei.* Ps. 39.

Il est écrit de moi, au commencement du livre, que je devais faire votre volonté: c'est aussi, mon DIEU, ce que j'ai voulu, et que votre loi soit au fond de mon cœur.

Consilium meum stabit, et omnis voluntas mea fiet. Isaiæ, XLVI, 10.

Toutes mes résolutions seront immuables, et toutes mes volontés s'exécuteront.

Quis est iste qui dixit ut fieret, Domino non jubente? Thren. III, 37.

Qui est celui qui a dit qu'une chose se fît, sans que le Seigneur l'ait commandé?

DEUS *voluntatem timentium se faciet.* Ps. 144.

DIEU accomplira la volonté de ceux qui le craignent.

Sicut fuerit voluntas in cœlo, sic fiat. I Machab, III, 60.

Que ce qui est ordonné par la volonté de DIEU dans le ciel s'accomplisse.

Fiat voluntas tua, sicut in cœlo, et in terrâ. Matth. VI.

Que votre volonté se fasse sur la terre comme au ciel.

Quicumque fecerit voluntatem Patris mei qui in cœlis est, ipse meus frater et soror et mater est. Matth. XII, et Marc. III.

Quiconque aura fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux, celui-là est mon frère, ma sœur et ma mère.

Non omnis qui dicit mihi, Domine, Domine, *intrabit in regnum cœlorum; sed*

Celui qui me dit, *Seigneur, Seigneur*, n'entrera pas pour cela dans le royaume

qui facit voluntatem Patris mei qui in cœlis est, ipse intrabit in regnum cœlorum. Matth. VII, 21.

des cieux; mais celui-là y entrera, qui fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux.

Ità, Pater, quoniam sic fuit placitum ante te. Matth. XI, 26.

Qu'il en soit ainsi, mon Père, puisque tel est votre bon plaisir.

Pater, si non potest hic calix transire, nisi bibam illum, fiat voluntas tua. Matth. XXVI, 42.

Mon Père, si ce calice ne peut passer sans que je le boive, que votre volonté soit faite.

Pater mî, si possibile est, transeat à me calix iste; verumtamen non sicut ego volo, sed sicut tu. Ibid.

Mon Père, s'il est possible, faites que ce calice s'éloigne de moi, néanmoins, que ma volonté ne s'accomplisse pas, mais la vôtre.

Pater... transfer calicem hunc à me, sed non quod ego volo, sed quod tu. Marc. XIV, 36.

Mon Père, transportez ce calice loin de moi, néanmoins, que votre volonté s'accomplisse, et non pas la mienne.

Non mea voluntas, sed tua fiat. Luc, XXII, 42.

Mon Père, que ce ne soit pas ma volonté qui se fasse, mais la vôtre.

Meus cibus est ut faciam voluntatem ejus qui misit me. Joan. IV, 34.

Ma nourriture est de faire la volonté de celui qui m'a envoyé.

Non quæro voluntatem meam sed voluntatem ejus qui misit me. Joan. V, 30.

Je ne cherche pas ma volonté, mais la volonté de celui qui m'a envoyé.

Descendi de cœlo, non ut faciam voluntatem meam, sed voluntatem ejus qui misit me. Joan. VI, 38.

Je suis descendu du ciel, non pas pour faire ma volonté, mais pour faire la volonté de celui qui m'a envoyé.

Si quis voluerit voluntatem ejus facere, cognoscet de doctrinâ utrùm ex DEO *sit.* Joan. VIII, 17.

Si quelqu'un veut faire la volonté de DIEU, il reconnaîtra si ma doctrine est de lui ou si je parle de moi-même.

Bona et mala, vita et mors, paupertas et honestas, à DEO *sunt.* Eccli. XI, 14.

Les biens et les maux, la vie et la mort, la pauvreté et les richesses, tout vient de DIEU.

In ditione tuâ cuncta sunt posita, et non est qui possit tuæ resistere voluntati. Esther, XIII, 9.

Vous êtes le Seigneur de toutes choses, et nul ne peut résister à votre volonté.

Si erit malum in civitate quod Dominus non fecerit? Amos III, 6.

Arrivera-t-il quelque mal dans la ville qui ne vienne pas du Seigneur?

Quæ placita sunt ei facio semper. Joan. VIII, 29.

Je fais toujours ce qui est agréable à mon Père.

Domine, quid me vis facere? Act. IX, 6.

Seigneur, que voulez-vous que je fasse?

Inveni David, virum secundùm cor meum, qui faciet omnes voluntates meas. Act. XIII, 22.

J'ai trouvé, en David, un homme selon mon cœur et qui accomplira toutes mes volontés.

Ut probetis quæ sit voluntas DEI, *bona et beneplacens, et perfecta.* Rom. XII, 12.

Afin que vous reconnaissiez quelle est la volonté de DIEU, ce qui est bon, ce qui est agréable à ses yeux et ce qui est parfait.

Nolite fieri imprudentes, sed intelligentes quæ sit voluntas DEI. Ephes. V, 17.

Ne soyez point imprudents; sachez discerner quelle est la volonté du Seigneur.

Voluntati ejus quis resistit? Rom. IX, 19.

Qui est-ce qui résiste à la volonté de DIEU?

Hoc faciemus, si quidem permiserit DEUS. Hebr. VI, 3.

C'est ce que nous ferons, si DIEU le permet.

Si DEUS *voluerit et si vixerimus, faciemus hoc et illud.* Jacob. IV, 15.

S'il plaît au Seigneur, et si nous vivons, nous ferons telle et telle chose.

Qui facit voluntatem DEI *manet in æternum.* I Joan. II, 17.

Celui qui fait la volonté de DIEU demeure éternellement.

Ille servus qui cognovit voluntatem

Le serviteur qui a su la volonté de

Domini sui et non fecit secundùm voluntatem ejus, vapulabit multis. Luc. XII, 47.

son maître, et qui n'a pas fait ce qu'il désirait de lui, sera puni rudement.

Quievimus dicentes : « Domini voluntas fiat. » Act. XXI, 14.

Nous nous sommes tenus en repos en disant : « Que la volonté du Seigneur soit faite. »

EXEMPLES TIRÉS DE L'ANCIEN-TESTAMENT.

[Abraham]. — Nous devons nous soumettre à la volonté de DIEU non-seulement dans les événements qui ne dépendent point de nous, mais même dans les desseins que nous nous sommes formés, qui n'ont rien de mauvais et qu'il est en notre pouvoir d'exécuter : car nous sommes obligés de les abandonner sitôt que DIEU nous a fait voir que ses desseins sont contraires aux nôtres. Ainsi, dit S. Augustin, il n'y avait rien que de raisonnable dans la résolution qu'Abraham avait prise de nourrir et de conserver son fils autant qu'il dépendrait de lui ; mais il changea tout d'un coup lorsque DIEU lui commanda de le sacrifier. Ce n'est pas que son premier dessein fût criminel ; il le serait néanmoins devenu si ce patriarche eût persisté dans sa première volonté après avoir reçu les ordres de DIEU, et s'il ne se fût conformé à celle de son Seigneur.

[Job]. — Je ne puis oublier sur ce sujet l'exemple du saint homme Job, qui était si résigné aux volontés de DIEU, et si accoutumé à recevoir tout de sa main, qu'au milieu de tant de maux qui l'assiégeaient de toutes parts, il ne voyait que la main de DIEU qui le frappait. Non, ce n'étaient point les voleurs qui avaient enlevé ses troupeaux ; ce n'étaient pas les vents et les tempêtes qui avaient renversé ses maisons ; ce n'était pas la langue cruelle de sa femme qui le maudissait : c'était uniquement votre main, ô mon DIEU ! qui l'avait frappé ; c'était elle qu'il considérait comme appesantie sur lui, et sous les coups de laquelle il s'humiliait : *Manus Domini tetigit me.* C'est dans cette disposition que vous devez être, lorsque vous en ressentez les fléaux. Quand ce chicaneur vous a suscité de mauvaises affaires, quand cet envieux vous accable de son autorité tyrannique, quand cet emporté vous charge d'injures et de calomnies, quand ce créancier barbare vous arrache le pain d'entre les mains, baisez avec respect la main de DIEU qui vous frappe, qui règle tous les événements de votre vie.

[David]. — Nous avons sur ce sujet l'illustre témoignage que DIEU a bien voulu rendre au saint roi David, qu'il appelle l'*homme selon son cœur* et qui exécutera de point en point toutes ses volontés. La manière même dont il lui rend ce témoignage, d'ailleurs si avantageux, lui est encore infiniment honorable, puisqu'elle marque une distinction toute particulière : car il s'écrie qu'il l'a enfin trouvé, cet homme si soumis à ses ordres

et toujours disposé à exécuter toutes ses volontés : *Inveni David servum meum* (Act. 13) : comme s'il l'avait cherché dans tous les siècles et remarqué entre tous les hommes qui ont jamais été. Tant il est vrai que c'est une chose rare dans le monde de trouver un homme parfaitement soumis aux volontés de Dieu par une entière résignation. Mais un homme de ce caractère, s'il s'en trouve quelqu'un, et si par-là Dieu l'aperçoit, est un homme selon son cœur, qu'il chérit, qu'il protége, et pour qui il a des égards et des ménagements tout particuliers.

[Joseph]. — L'exemple du saint patriarche Joseph nous fait voir comment Dieu accomplit ses desseins et ses volontés par les moyens mêmes que les hommes emploient pour les empêcher. Ce saint patriarche eut besoin de cette résignation, et il la pratiqua sans doute, lorsqu'il fut menacé de mort par ses frères et qu'il ne pouvait attendre autre chose de l'envie et de la haine furieuse qu'ils avaient conçue contre lui. Elle ne lui fut pas moins nécessaire quand, ces mêmes frères l'ayant retiré d'une profonde citerne où ils l'avaient descendu, ils le vendirent comme un esclave. Mais surtout il eut grand sujet de s'abandonner à cette divine volonté, quand il se vit faussement accusé par la femme de Putiphar d'avoir attenté sur sa pudicité, et ensuite confiné dans un cachot. Il se trouva bien de s'être ainsi résigné à la volonté de Dieu, qui avait de si grands desseins sur lui, et qui le conduisit, par des voies si opposées, jusqu'à la souveraine puissance où elle le voulait élever, et dont elle lui avait donné des présages, dès son enfance, par ces songes mystérieux qui lui attirèrent l'envie de ses frères. C'est pourquoi, persuadé qu'il n'arrivait rien en cette vie que par la volonté de Dieu, il se servit de ce motif pour excuser en quelque manière le crime de ses frères, quelque atroce qu'il fût, en leur disant que Dieu l'avait permis pour leur sauver à eux-mêmes la vie, et afin qu'ils pussent subsister durant une famine si désolante. Ce n'est point votre conseil, ajouta-t-il, qui a conduit toutes ces choses ; c'est uniquement la sagesse et la volonté de Dieu, à laquelle ni vous ni moi ne pouvons résister ; c'est elle qui, pour votre soulagement, m'a rendu ici comme le maître de tout le pays et comme le roi de l'Égypte.

[Tobie]. — Le saint homme Tobie nous enseigne aussi cette parfaite résignation, en des termes qui marquent assez les sentiments de son cœur et combien cette vertu y était fortement imprimée. Car, se voyant privé, par un fâcheux accident, de la vue, sans laquelle, comme il disait lui-même, il ne pouvait goûter aucun plaisir dans la vie, il s'écria, en se soumettant aux ordres de Dieu qui le mettait à une si rude épreuve : « Vos jugements sont trop justes, ô mon Dieu, pour y trouver la moindre chose à redire, et trop favorables à mon égard pour m'en plaindre : ce que je vous demande, c'est que vous disposiez de moi, de mes biens, de ma vie, de tout ce que j'ai et de tout ce que je suis, selon votre sainte et

divine volonté. Recevez seulement en paix mon esprit, que je remets entre vos mains, comme je l'ai reçu de vous. » Ne voilà-t-il pas une résignation entière et parfaite ?

EXEMPLES DU NOUVEAU-TESTAMENT.

[Jésus-Christ]. — S. Paul nous enseigne que, conformément à la prophétie de David, dès le premier moment que Jésus-Christ vint au monde, il commença par dire à son Père : *Seigneur, vous n'avez plus voulu des victimes et des sacrifices qu'on vous a offerts jusqu'à présent, et vous les avez rebutés. Alors j'ai dit : Me voici. Il est écrit en tête du livre que je dois uniquement m'appliquer à faire votre volonté : je m'y soumets de tout mon cœur, mon Dieu, et je me fais de votre volonté une loi indispensable, que j'ai gravée dans mon cœur pour être la règle de toute ma conduite* (Ps. 39). C'est ce qu'il accomplit parfaitement toute sa vie, qui ne fut qu'une pratique continuelle de cette soumission. Ce fut pour se soumettre à cette volonté de son Père, qu'à peine né, il s'en alla dans un exil fâcheux, et qu'il renferma ses grands talents et ce zèle si ardent qu'il avait pour la gloire de son Père et pour le salut des âmes dans la boutique d'un artisan, pour y mener une vie obscure, et, ce semble, fort inutile. Il ne parut en public que dans les temps qui lui étaient marqués par les ordres de son Père : et quand on lui demandait quelque chose sur laquelle il n'avait pas encore reçu l'ordre de son Père, il répondait que le temps marqué par son Père n'était pas encore venu. Nous dirons ailleurs comment il se soumit à ses ordres dans le Jardin des Oliviers.

[S. Paul]. — On sait assez que S. Paul ne fut pas plus tôt converti par le Fils de Dieu même, qui de son plus grand persécuteur voulait faire son grand Apôtre et un vase d'élection pour porter la gloire de son nom à toutes les nations, qu'il ne fut pas, dis-je, plus tôt converti, que la première parole qu'il proféra fut de se dévouer entièrement à toutes les volontés de son vainqueur, et de lui être aussi soumis qu'il lui avait été rebelle: *Domine, quid me vis facere?* On n'est pas moins instruit de la fidélité qu'il a apportée à les exécuter, puisque ni les travaux ni les périls, ni les persécutions qu'il lui fallut essuyer pour cela, ne purent jamais l'arrêter ni l'en détourner. Voici une occasion particulière qui marque combien il y était attaché en toutes choses, et comment il avait même inspiré cette maxime à tous ceux qu'il avait gagnés à Jésus-Christ. Les amis et les disciples de cet Apôtre s'efforcèrent un jour de rompre le dessein qu'il avait pris d'aller à Jérusalem, prévoyant bien le danger de sa vie, auquel ce voyage, entrepris, comme ils croyaient, à contre-temps, l'exposerait (Act. 12). Ils lui firent sur cela toutes les instances imaginables; ils employèrent les prières, les sollicitations, les larmes, les remontrances, les intérêts de son troupeau, et de toute l'Église en général, en un mot, toutes les raisons que

leur suggéra l'ardente affection qu'ils lui portaient. Mais, quand il leur eut fait entendre que c'était la volonté de DIEU, ils ne lui firent plus de résistance, mais plus tôt ils changèrent leurs importunités en bénédictions et en souhaits pour l'heureux succès de son dessein, en s'écriant tous d'une voix : *Domini voluntas fiat!* que la volonté du Seigneur soit faite !

[Les Saints]. — Comme la conformité aux volontés de DIEU est une vertu non-seulement propre à tous les saints, mais même qui fait tous les saints, on peut dire que les plus grands et les plus distingués ont été ceux qui ont eu cette confirmité et cette résignation dans un plus parfait degré.

La Mère de DIEU doit sans doute tenir le premier rang entre les saints aussi a-t-elle été la plus parfaitement résignée à la volonté divine ; et on peut même dire que c'est immédiatement par le consentement que DIEU attendait d'elle pour l'incarnation du Verbe qu'elle est devenue Mère de son DIEU : *Fiat mihi secundùm verbum tuum.* Toute la suite de sa vie n'a été qu'une soumission continuelle à cette même volonté de DIEU, dans les actions commandées par la loi, dans les souffrances et les persécutions endurées par son Fils, et dans toutes ses actions particulières.

S. Joseph devait avoir une éminente sainteté pour soutenir le ministère et la dignité où DIEU l'avait élevé ; mais sa sainteté et son mérite particulier ont été d'exécuter les ordres du ciel, dans l'économie de l'Incarnation et dans la conduite du Verbe incarné, que DIEU lui avait confiée.

Les Apôtres, qui ont reçu les prémices de l'esprit, ont par conséquent reçu plus de grâces du ciel et ont été comblés de plus de faveurs ; mais c'est en vue du ministère auquel ils étaient destinés, et de l'emploi qu'ils devaient exercer, qu'ils n'auraient jamais rempli dignement s'ils n'avaient été parfaitement soumis aux ordres de DIEU.

APPLICATIONS DE L'ÉCRITURE.

Spiritum rectum innova in visceribus meis. (Ps. 50). — Le prophète demandait à DIEU qu'il lui donnât un esprit droit. Or, pour être droit, il faut qu'un esprit s'ajuste à la volonté de DIEU comme à la première règle de droiture. DIEU avait créé l'homme droit, dit le texte sacré ; mais, en s'éloignant de la volonté de son auteur, son esprit a perdu sa droiture et s'est replié dans la considération de soi-même et dans la recherche de ses propres intérêts, qu'il mêle dans tous ses desseins. S'il veut donc se redresser, il doit soumettre toutes ses volontés à la volonté divine, en prendre les règles et en recevoir les arrêts dans tous ses projets et dans toutes ses résolutions. Car la volonté de DIEU est un sceptre de direction , qui porte un œil avec soi ; elle conduit avec vue, ordonne avec considération, règle sans désordre. Comme donc l'entendement de DIEU est la règle et le niveau de toute vérité, sans pouvoir jamais se tromper ni tomber dans l'erreur, sa volonté de même est la règle de toute bonté, avec une

droiture si inflexible, qu'elle ne peut jamais pencher vers le moindre mal; et, si rien ne se peut trouver de conforme à son entendement qui ne soit vrai, rien non plus ne peut être l'objet de sa volonté qui ne soit droit.

Super senes intellexi, quia mandata tua quæsivi. (Ps. 118). — Celui qui sait faire la volonté de Dieu est très-habile, quand bien même il n'aurait aucune autre connaissance, et celui qui possède les sciences les plus recherchées, et qui ne connaît pas la volonté de Dieu, ne sait rien. Le prophète royal nous l'a ainsi enseigné, et selon lui toute l'habileté de l'homme dépend de la connaissance qu'il a de la volonté de Dieu. *Je suis devenu plus intelligent que mes maîtres, parce que je médite votre loi. Je suis devenu plus prudent que les vieillards, parce que j'ai médité vos commandements.* Méditer la loi de Dieu, rechercher ses commandements, faire sa volonté et la connaître, c'est ce qui rend un homme savant.

Introibo in potentias Domini (Ps. 170). — Puisque la volonté divine est toute puissante, que rien ne lui résiste et ne lui peut résister, n'avons-nous pas droit, si nous y conformons la nôtre, de dire comme ce saint roi : « J'entrerai dans les puissances du Seigneur ? » tout ce que je voudrai se fera, parce que je ne voudrai que ce que Dieu veut. Ce qui s'accorde avec ce que ce même prophète dit ailleurs, que Dieu fera lui-même la volonté de ceux qui l'aiment, et qui le servent fidèlement.

Nolite fieri imprudentes, sed intelligentes quæ sit voluntas Dei. (Ephes. 5.) — L'intelligence, selon les philosophes, ne regarde que les premiers principes : celui qui les ignore ne pourrait ensuite tirer que de fausses conclusions. Or, le premier principe de la religion est l'ordre et la volonté de Dieu : qui ne la sait pas connaître ne peut vivre en chrétien. Si un chrétien est intelligent, la loi de Dieu est sa seule règle; il ne demande raison de rien, il se résigne à tout sans peine : Dieu le veut, Dieu l'ordonne, c'est assez pour soumettre son esprit et son cœur. *Nolite fieri imprudentes, sed intelligentes quæ sit voluntas* Dei.

Vocaberis « Voluntas mea in eâ. » (Isaiæ, 62). — En renonçant à notre propre volonté pour nous soumettre à la volonté de Dieu, nous devenons cette créature nouvelle dont Dieu parle dans le prophète Isaie : *Vous serez appelée, « Ma volonté est en elle :* c'est-à-dire, vous êtes une créature qui n'avez point d'autre volonté que la mienne. C'est un merveilleux avantage que de porter ce nom, et on ne le peut comprendre que l'on ne suppose une créature toute sainte, toute dépouillée d'elle-même et sans nulle volonté humaine, toute transformée en Dieu.

Meus cibus est ut faciam voluntatem ejus qui misit me. (Joan. 4). — De même que le corps ne peut subsister sans nourriture, et qu'on ne lui en

donne pas seulement une ou deux fois durant la vie, mais tous les jours, et qu'il y sent du plaisir, ainsi le Sauveur ne trouvait de goût qu'à exécuter ce que son Père lui ordonnait; c'était toute son occupation, ce qui faisait toutes ses délices. Modèle qu'un véritable chrétien doit avoir toujours devant les yeux. Comme il vit de la grâce, il doit entretenir cette vie divine par une nourriture conforme à sa nature; et il n'y en a point de plus convenable, que de faire en toutes choses la volonté de Dieu.

Fiat voluntas tua sicut in cælo et in terrâ. Quand nous disons à notre Père céleste. « *Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel,* » c'est comme si nous disions en d'autres termes, selon l'explication de S. Augustin: Que nous soyons à votre égard dans la disposition où sont les anges et les bienheureux dans le ciel. Ils vous servent dans le ciel: que nous vous servions sur la terre, dit ce Père; ils ne vous offensent jamais dans le ciel: que jamais nous ne vous offensions sur la terre; comme ils accomplissent dans le ciel toutes vos volontés, que nous les accomplissions pareillement sur la terre, avec promptitude et fidélité.

§ IV.

Pensées et passages des SS. Pères.

Eadem velle et eadem nolle, ea demùm firma amicitia est. Hieronym. ad Demetriadem.

Dicimus « Fiat voluntas tua » non ut Deus *faciat quod vult, sed ut nos facere possimus quod* Deus *vult.* Cyprian. de Orat. domin.

Satanæ voluntas semper iniqua est, sed nunquàm potestas injusta; quia à semetipso voluntatem habet, sed à Domino potestatem : quod enim facere iniquè appetit, hoc Deus *fieri non nisi justè permittit.* Greg. II, Moral, 6.

Miro modo fit ut quod sine voluntate Dei *agitur, voluntati Dei contrarium non sit.* Id. Moral. VI, 12.

Suam sibi quisque facit legem, quandò communi et æternæ legi propriam præfert voluntatem, perversè suum volens

Avoir les mêmes sentiments, vouloir et ne pas vouloir les mêmes choses, c'est ce qui lie la parfaite amitié.

Nous disons : « Seigneur, que votre volonté se fasse, » non afin que Dieu fasse ce qu'il veut, mais afin que nous fassions ce qui lui plaît.

La volonté du démon est toujours injuste, mais son pouvoir ne l'est pas ; parce que sa mauvaise volonté vient de lui-même, mais il a reçu son pouvoir de Dieu : ce que ce malheureux esprit veut exécuter injustement, Dieu ne le lui permet qu'avec justice.

C'est une merveille, que souvent ce qui se fait sans la volonté de Dieu n'est pas cependant contre cette divine volonté.

Chacun se prescrit sa loi quand il préfère sa volonté à la loi éternelle de Dieu, en voulant, par une mauvaise imitation

imitari Creatorem, ut sit ipse sibi lex suique juris. Id.

du Créateur, se faire sa propre loi et ne dépendre que de soi-même.

Passus es aliquid mali; si velis, non est malum: gratias age DEO, *et mutatur malum in bonum.* Chrysost.

S'il vous arrive du mal, il ne tient qu'à vous qu'il perde ce nom: rendez grâces à DIEU, et ce mal devient pour vous un bien.

Subjecti sumus DEO, *sed non sumus omninò subjecti, quia ex nobis nascitur quod divinæ apponitur voluntati.* Fulgent. Epist. 4.

Nous sommes soumis à DIEU, mais nous ne le sommes pas entièrement : car il y a en nous je ne sais quoi qui lutte contre la volonté divine.

Summa justitia est voluntas DEI, *summa prudentia est divinæ voluntatis ac divinæ Providentiæ decretis acquiescere.* Salvian.

La volonté de DIEU est la souveraine justice, et c'est une haute prudence d'obéir aux ordres de cette divine volonté, aux décrets de cette divine Providence.

Da, Domine, quod jubes, et jube quod vis. August. Confess. 29.

Donnez-nous, Seigneur, le moyen de faire ce que vous nous commandez, et commandez ce qu'il vous plaira.

Adam erexit cervicem, velut in potestate suâ esse cupiens et nolens subdi voluntati DEI. Id. in Epist. Joannis, 4.

Adam s'éleva contre DIEU en voulant devenir maître de sa conduite, et en refusant de se soumettre à la volonté divine.

Quidquid hìc accidit contrà voluntatem nostram, noveris non accidere nisi de voluntate DEI, *de ordine ipsius, de nutu ipsius, de legibus ipsius.* Id. in Ps. 148.

Sachez que tout ce qui arrive contre notre volonté, bien loin d'être contraire à la volonté de DIEU, n'arrive que par sa permission, par son ordre, et par la loi de sa volonté éternelle.

Qui sunt recti corde? Qui voluntatem suam ad DEI *voluntatem dirigunt, non voluntatem* DEI *ad suam curvare conantur.* August. in Ps. 123.

Qui sont les cœurs droits? Ceux qui conforment leur volonté à celle de DIEU, et non pas ceux qui veulent faire passer la volonté de DIEU à la leur.

Velle quod DEUS *vult, hoc est jàm similem* DEO *esse; non posse velle nisi quod* DEUS, *hoc est jàm esse quod* DEUS *est.* Bernardus.

Vouloir ce que Dieu veut, c'est déjà être semblable à DIEU; ne pouvoir vouloir autre chose que ce que DIEU veut, c'est déjà être en quelque manière ce qu'est DIEU même.

Ità subjici voluntas nostra debet voluntati divinæ, ut quod certum est eum velle, id nos velimus omninò, et quod certum est nolle, similiter execremur. Id. in Serm. Quomodò voluntas nostra divinæ subjici debeat.

Notre volonté doit tellement être assujettie à la volonté divine, que nous voulions ce qu'il est certain que DIEU veut, et que nous ayons en horreur ce qu'il est constant qu'il ne veut pas.

Totius humilitatis summa in eo videtur consistere, si voluntas nostra divinæ, ut dignum est, subjecta sit voluntati. Ibid.

Le haut degré de l'humilité semble consister en ce point, que notre volonté, comme il est bien raisonnable, soit parfaitement soumise à la volonté divine.

Hoc perfectæ conversionis est forma: Domine, quid me vis facere? Id. Serm. I in convers. Pauli.

Voilà le modèle d'une conversion entière et parfaite : Seigneur, que voulez-vous que je fasse ?

Nostra voluntas bona, à DEO *creata, perfecta non erit quousquè suo Creatori perfectè subjecta sit.* Id. De lib. Arbit.

Notre volonté, que Dieu a créée droite et bonne, ne sera point parfaite, jusqu'à ce qu'elle soit entièrement soumise et assujettie à son Créateur.

Scio creaturam omnem, velit, nolit, subjectam esse Creatori; sed à creaturâ rationali voluntaria subjectio quæritur. Bernard. Serm. Quam volunt.

Je sais que la créature, qu'elle le veuille ou ne le veuille pas, est soumise au Créateur; mais on demande une sujétion volontaire de la créature raisonnable.

DEI *voluntas est rationabilis quædam æquitatis directio, inconvertibilis atque indeclinabilis, cui illisa omnis pravitas conturbetur necesse est.* Id. V De Consider. 12.

La volonté de DIEU est une règle d'équité, juste par elle-même, qu'on ne peut ni faire plier ni tourner comme on veut, et contre laquelle toute perversité qui la choque vient se rompre et se briser.

Mihi est pro omni ratione, apud summam illam rationem nihil fieri sine ratione. Greg. Nazianz. Orat. v.

Cela seul me tient lieu de raison, que rien ne se fait sans juste raison, par cette raison souveraine.

Devorandæ contumeliæ grande inventum! (Divina voluntas.) Ambros.

C'est un grand motif, un puissant moyen de nous porter à souffrir patiemment une injure et un affront, de savoir que DIEU le veut?

O virum, ante Evangelium, Evangelicum, et apostolicum ante præcepta apostolica? Hieronym. in illa verba Jobi : Sicut Domino placuit ità factum est.

O homme qui as pratiqué l'Évangile avant même que l'Évangile fut publié! ô homme apostolique avant que les apôtres eussent prêché la divine doctrine!

Unusquisque malus apud se habet voluntatem nocendi; ut autem possit nocere, non habet in potestate: ut velit, jàm reus est; ut possit, occultâ dispensatione providentiæ DEI, *in alium permittitur ad probationem, in alium permittitur ad coronam.* August. in Ps. 29.

Quiconque est méchant a de soi-même la volonté de nuire, mais il n'en a pas toujours le pouvoir. Il est coupable pour en avoir la volonté; mais pour ce qui est du pouvoir, DIEU, par un ordre secret de sa Providence, le permet à l'égard de l'un pour le punir, à l'égard de l'autre pour l'éprouver, et à l'égard de celui-ci pour lui faire mériter la couronne et la récompense.

Vide quid tibi fecerit iniquus, quid justus DEUS : *ille voluit, iste permisit.* Id. in Ps. 61.

Voyez ce que vous souffrez de la part de l'homme injuste, et tout à la fois de la part d'un DIEU juste : l'un l'a voulu et vous l'a procuré, et l'autre l'a permis.

Voluntas tua corrigatur ad voluntatem DEI, *non voluntas* DEI *detorqueatur ad tuam. Prava enim est tua, regula est illa : stet regula, et quod pravum est ad regulam corrigatur.* Id. in Ps. 31.

Que votre volonté soit redressée sur la volonté de DIEU, et non pas la volonté de DIEU rajustée et raccommodée à la vôtre, qui n'est pas droite. Celle de DIEU est votre règle : que cette règle demeure ferme, et que ce qui n'est pas droit se réforme et se redresse sur elle.

Hoc est totum bonum homini, ut conformet se voluntati divinæ. Thomas, in Conc. dominic. infra oct. Epiph.

C'est en quoi consiste tout le bien et le bonheur de l'homme, de se conformer à la divine volonté.

[*Quæ dementia est potius trahi quàm sequi.* Senec. De vita beatâ. 15.]

[Quelle folie de se laisser plutôt entraîner (par la volonté du Ciel) que de la suivre de son plein gré!]



§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[Ce que c'est que la conformité à la volonté de Dieu]. — La conformité à la volonté de Dieu, ou la résignation de notre volonté à la volonté divine, est un acte de charité et d'un parfait amour de Dieu, par lequel le chrétien s'abandonne entièrement à la conduite de cet Être souverain, veut dépendre absolument de son bon plaisir et se soumettre en toutes choses à ses ordres. C'est l'idée que nous en donnent tous ceux qui ont parlé de cette vertu, que l'on peut considérer ou dans l'exercice actuel de la volonté humaine prévenue et aidée de la grâce divine, ou dans la disposition du cœur et comme une habitude par laquelle on est toujours prêt à faire ce que Dieu demande de nous et à se résigner à tout ce qu'il lui plaira.

Il faut remarquer qu'il est nécessaire que deux vertus s'unissent ensemble pour faire que notre volonté soit parfaitement conforme à celle de Dieu : — 1°. Une indifférence parfaite de notre volonté pour tout ce qui nous arrive de la part de Dieu, en sorte qu'elle ne penche ni d'un côté ni de l'autre, mais demeure dans un parfait équilibre ; — 2°. Une résignation entière à tout ce qu'il plaira à Dieu de déterminer touchant notre personne, nos biens et tout ce qui nous regarde. L'une de ces vertus nous est marquée dans les paroles du grand-prêtre Héli, quand Samuël lui annonça les désastres dont Dieu le menaçait, lui et toute sa maison : *Dominus est : quod bonum est in oculis suis faciat* ; l'autre nous est exprimée dans les paroles du saint homme Job : *Sicut Domino placuit, ità factum est : sit nomen Domini benedictum.*

Quand on parle de l'indifférence où notre volonté doit être, et de la résignation qui nous fait acquiescer à ce que Dieu ordonne, on n'entend pas une indifférence ou une indolence qui ne s'affectionne à rien et qui néglige tout, jusqu'à abandonner le soin de son salut, sous prétexte de s'en remettre entièrement entre les mains de Dieu ; mais on entend une indifférence et une résignation pour les moyens dont Dieu voudra se servir pour notre sanctification, comme sont la maladie ou la santé, etc. On n'entend pas même, par cette conformité et cette résignation, qu'il nous soit défendu de parer aux coups de la fortune, de prévenir les fâcheux accidents et de nous opposer aux insultes ou aux mauvais desseins de nos ennemis, par des moyens légitimes et permis ; mais seulement qu'après que nous aurons fait ce qui sera en notre pouvoir nous soyons disposés à recevoir de la main de Dieu tout ce qu'il permettra qu'il nous arrive.

[Deux manières de considérer la volonté de Dieu]. — Pour bien traiter ce sujet, il faut savoir que la volonté de Dieu peut être considérée par deux différents regards; ou en lui-même ou hors de lui-même; ou, comme parlent les théologiens après S. Thomas, qu'il y a deux volontés en Dieu sur ce qui nous regarde: l'une absolue, l'autre, pour parler ainsi, dépendante de nous. Car autre chose est la volonté de Dieu par laquelle il veut une chose absolument, autre celle par laquelle il veut quelque chose avec notre concours. Ce qu'il veut absolument, nous l'appelons volonté *de bon plaisir*, ou le bon plaisir de Dieu, comme lorsqu'un roi, parlant absolument et en souverain, dit: « Car tel est notre bon plaisir. » Quand Dieu veut quelque chose de la sorte, non-seulement il n'y a aucune créature qui ose, mais même qui puisse s'y opposer. Mais ce que Dieu veut comme dépendamment de nous s'appelle volonté *de signe*, parce qu'il nous fait connaître ce qu'il veut et exige de nous, par certains signes extérieurs : et quant à celle-ci, nous y pouvons résister, parce qu'il laisse à notre libre arbitre les choses qu'il témoigne vouloir ainsi, en sorte qu'il dépend de nous de les faire ou de ne les pas faire.

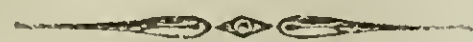
[Principes]. — Il y a plusieurs vérités incontestables en cette matière, qu'il faut plutôt présupposer que s'arrêter à les prouver par de longs raisonnements. *La première* est que la volonté de Dieu s'exécute toujours d'une manière ou d'une autre: car, comme dit S. Augustin, si nous ne nous y soumettons de notre plein gré en cette vie, nous serons contraints de nous y soumettre dans l'autre malgré nous. *La seconde*, que la volonté de Dieu doit être la règle de tous les volontés humaines, parce qu'elle est essentiellement juste et équitable, et par conséquent rien n'est bon ni juste qu'autant qu'il est conforme à cette souveraine règle. *La troisième*, que rien n'arrive en ce monde que par les ordres de cette divine volonté, et que, pour ce qui est du péché, quoique Dieu ne le veuille pas, et même qu'il le défende et le punisse comme contraire à ses ordres, il le permet cependant pour des desseins qui lui sont connus et qui ne peuvent être que très-justes, et, par conséquent, il y faut plus avoir d'égard qu'à la volonté de celui qui pèche en nous offensant. *La quatrième* enfin est que tout ce qui nous arrive et ce que Dieu permet, quoique ce soit contraire à nos inclinations naturelles, est cependant le meilleur et le plus expédient pour nous; ce que nous devons toujours présumer de l'amour qu'il nous porte.

[Dieu nous fait connaître sa volonté]. — Pour faire la volonté de Dieu et pour s'y soumettre, il est nécessaire de la connaître; et, afin que nous puissions la connaître, il faut qu'il nous la déclare et nous la manifeste, en sorte que nous ne puissions douter qu'il demande telle et telle chose de nous. C'est ce qu'il fait: car 1°. il nous marque sa volonté par ses commandements, auxquels nous sommes obligés d'obéir, et par ses conseils, qu'il

nous est très-avantageux de suivre. 2°. Cette même volonté nous est marquée par les ordres de ceux qui ont droit de nous commander, parce que ceux-ci tiennent à notre égard la place de Dieu dont ils ont l'autorité en main. 3°. Dieu nous fait connaitre et entendre sa volonté plus immédiatement par ses inspirations auxquelles, quand nous résistons, nous résistons à la volonté divine; 4°. Nous connaissons enfin cette divine volonté par les accidents mêmes qui nous arrivent par l'ordre de la Providence, puisque, comme nous avons déjà dit, c'est une vérité de foi que rien n'arrive que par la disposition de la volonté du Seigneur.

Quand nous demandons à Dieu que sa volonté soit toujours faite en nous, nous lui demandons que la nôtre soit tellement assujettie à la sienne, qu'elle recherche tous les moyens de lui plaire : — 1°. En tâchant d'accomplir fidèlement ce qu'il nous ordonne par sa loi ; 2°. En veillant tellement sur nous-mêmes, que nous ne fassions rien de ce qu'il nous défend ; 3°. En nous soumettant à sa sainte volonté dans tous les accidents qui nous arrivent ; 4°. Mais la principale intention du Fils de Dieu, dans cette prière, est de nous faire désirer et demander la perfection de la vie chrétienne, laquelle consiste à être si parfaitement uni et soumis à Dieu, qu'il n'y ait en nous aucune volonté propre, mais que notre cœur soit droit et notre volonté juste, toute conforme à la volonté divine. Cela ne peut être, si la volonté de Dieu n'est toujours faite en nous, c'est-à-dire si nous ne la faisons toujours : car, comme dit S. Augustin, la volonté de Dieu se fait en nous quand nous faisons nous-mêmes la volonté de Dieu : et en cela consiste cette parfaite conformité que nous désirons, et qui fait que nous sommes vraiment selon le cœur de Dieu.

La volonté de Dieu qui nous est déclarée dans les commandements et dans les préceptes de la loi, et en d'autres manières, est toujours parfaitement accomplie dans le ciel, et toujours contredite dans l'enfer, où l'on ne fait que blasphémer contre elle. Mais, sur la terre, où Dieu laisse à notre libre arbitre, élevé et aidé par sa grâce, ce qu'il témoigne vouloir de nous, elle se fait bien en partie, mais elle ne se fait pas toujours, parce que souvent nous résistons à ses ordres, quoique, pour l'ordinaire, si nous y résistons par notre malice, il ne laisse pas de l'accomplir toujours, en nous punissant.



§ VI.

Endroits choisis des Livres spirituels et des Prédicateurs.

[Par la résignation on est maître de ses passions]. — Par le moyen de la conformité de sa volonté avec celle de Dieu, un chrétien est parfaitement maître de ses passions. Il n'a point d'envie, parce que, se souciant peu d'être élevé ou de ne l'être pas, l'élévation d'autrui ne lui fait aucune peine ; il n'est point piqué d'ambition, parce que, comptant pour tout d'être soumis aux ordres de Dieu, il lui est indifférent de voir les autres soumis aux siens ; il ne ressent point les impressions de la tristesse, parce que, regardant les disgrâces tantôt comme les coups de la justice divine, tantôt comme l'ouvrage de la miséricorde, toujours comme les effets d'une volonté qui est la règle souveraine de la sienne, jamais il n'en peut être ni abattu ni alarmé ; il n'appréhende pas que son bonheur lui échappe comme son bonheur ne dépend point de ses biens, de ses dignités, de ses charges, dont il jouit sans y être attaché, il ne craint point d'en être détaché et de les perdre ; ainsi, le changement de fortune n'en apporte point à sa félicité.

Que la cupidité de l'homme s'égare tant qu'il lui plaira, dans la poursuite des faux biens : voilà toujours où il en faut revenir ; voilà le seul bonheur qui peut se trouver sur la terre : être soumis à la volonté de Dieu, résigné à ses ordres, indifférent pour la santé ou pour la maladie, pour la grandeur ou pour l'humiliation, pour la prospérité ou pour les disgrâces, pour la vie ou pour la mort; remercier Dieu également de toutes choses, et lui dire, de cœur plus que de bouche, dans les maux comme dans les biens : *Sit nomen Domini benedictum.* Sans cette soumission, fussions-nous dans la prospérité la plus éclatante, nous n'y trouverons que trouble, qu'agitation et que malheur : avec cette soumission, nous pouvons assurer que, même dans de plus grandes adversités, on jouira d'une tranquillité parfaite et d'un bonheur achevé. En effet, cet homme soumis ne sera plus embarrassé de ses désirs : car, voyant qu'il n'aurait jamais fait avec eux, il y renonce tout d'un coup, persuadé qu'il est bien plus aisé de les retrancher que de les remplir : et dès-lors il sera parfaitement heureux, puisqu'on peut assurer, avec un païen, que celui-là qui a fermé l'entrée de son cœur à ses désirs est, pour ainsi dire, en état de disputer de félicité avec Dieu même.

Celui-là est heureux auquel rien n'arrive contre sa volonté : or, rien n'arrive contre la volonté d'un cœur soumis, parce que, sa volonté étant unie avec celle de Dieu, il est aussi impossible que rien arrive contre la sienne qu'il est impossible que celle de Dieu ne se fasse pas. Et voilà la

raison qui rend tranquille celui qui est résigné aux ordres du Seigneur : maladies, pertes de biens, disgrâces, tous les coups dont il est frappé portent à faux et ne sauraient l'ébranler : comme un rocher contre lequel les flots de la mer ne font que se briser, sans pouvoir le faire changer de situation ni de place. S'il ouvre la bouche, ce n'est pas pour se plaindre, mais pour répéter les paroles de Jésus-Christ, notre divin modèle : *Mon* Dieu ! *que tout arrive, non comme je le veux, mais comme vous le voulez; que votre volonté se fasse, et non la mienne.*

La félicité des saints consiste à être tellement attachés à Dieu, qu'ils ne peuvent pas même vouloir en être détachés; mais la félicité des justes de ce monde consiste dans une soumission parfaite à la volonté de Dieu, qu'ils peuvent perdre à la vérité, mais qu'ils ne peuvent perdre que quand ils le veulent. Cette félicité dépend sans doute d'une volonté naturellement changeante ; mais au moins cette volonté dépend de nous, et rien ne peut la faire changer malgré nous. Ainsi cet homme, soumis à la volonté divine, attaché à Dieu, détaché de tout le reste, au-dessous de Dieu par sa soumission, au-dessus de tous les biens de la terre par le généreux mépris qu'il en fait, trouve en Dieu sa joie, son abondance, sa tranquillité ; et, tenant à lui par des liens si doux et si forts, n'étant plus qu'un même esprit avec lui, rien ne peut lui ravir son bonheur.

Faites, mon Sauveur, qu'à votre exemple nous soyons parfaitement résignés aux ordres du Père céleste; soumettez, Seigneur, ces cœurs rebelles à vos lois, et mettez-nous en état de vous dire, avec autant de sincérité que de confiance, ce que nous vous disons tous les jours avec si si peu d'application et de fruit : *Fiat voluntas tua.* Voulez-vous que nous soyons dans l'élévation ? *fiat;* voulez-vous que nous soyons dans l'abaissement ? *fiat;* voulez-vous nous envoyer la maladie, voulez-vous nous laisser en santé ? *fiat;* grandeur, humiliation, prospérité, disgrâce, vie, mort, tout nous sera égal, et nous serons indifférents à tout, quand vous nous aurez établis dans la disposition d'une soumission parfaite, qui sera pour nous un gage de la félicité de l'autre vie. (Monmorel, 4e *dim. après l'Epiph.*).

[Demander à Dieu de connaître sa volonté]. — Les grands saints, qui savent combien il est important de suivre la volonté de Dieu en toutes choses, n'ont point de désir plus ardent que d'apprendre ce que Dieu demande d'eux. Quelles sont les ardeurs de David, lorsque ce saint roi découvre le désir pressant qu'il avait de connaître la volonté de Dieu ? *Seigneur,* dit-il à Dieu dans la ferveur de sa prière, *enseignez-moi à faire votre volonté* (Ps. 142). Voilà une prière que nous devrions continuellement répéter ; et nous ne pouvons rien demander à Dieu qui nous soit plus nécessaire que la grâce de connaître sa volonté. Ce fut la belle prière de S. Paul lorsque Dieu eut fait un miracle pour toucher son cœur et pour l'attirer à ui : *Seigneur, que voulez-vous que je fasse ?* Ah ! l'excellent modèle de

prière ! Ne rien vouloir, n'avoir rien de déterminé, s'abandonner à DIEU pour obéir à ses ordres aussitôt qu'il aura eu la bonté de nous les marquer ! *Seigneur, qne voulez-vous que je fasse?* (Lambert, *S. Jean-l'Évang.*).

[Le Fils de Dieu a pratiqué cette vertu]. — Le Fils de DIEU a commencé à obéir aux ordres de son Père dès le moment de sa conception, et il continua jusqu'à la mort : car, dès que son âme fut créée et unie au corps, il eut l'usage de sa liberté ; elle fut remplie de grâce et de sagesse, et dès-lors elle exerça l'obéissance de la manière qu'il le témoigne quand il dit : *La première chose qui est écrite de moi dans le Livre, c'est que je ferai votre volonté ; c'est aussi tout ce que je souhaite, ô mon* DIEU ! *et j'ai écrit votre loi dans le milieu de mon cœur* (Ps. 39). Il veut dire que la première vertu que les prophètes lui attribuent et dont ils le louent est sa soumission aux volontés de DIEU : *C'est pourquoi*, ajoute-t-il, *j'ai résolu, ô mon* DIEU, *de faire en tout votre volonté :* j'aime tellement votre sainte loi, qu'afin de ne l'oublier jamais et de l'observer exactement, je l'ai gravée dans mon cœur, et au milieu même de mon cœur. Il a dit encore la même chose en termes plus forts : « Celui qui m'a envoyé est avec moi, et il ne m'a point laissé seul, parce que je ne fais rien que ce qui lui plaît. » Comme donc cette soumission est de tous les sacrifices le plus excellent, selon que le SAINT-ESPRIT nous l'enseigne dans l'Écriture, on peut dire que toutes les actions du Fils de DIEU étaient comme autant de sacrifices d'une odeur douce et agréable à son Père. (Bellarmin, *Des sept paroles*).

[Il n'y a que l'homme qui résiste aux volontés de Dieu]. — Rien n'est plus téméraire que de vouloir résister aux arrêts du souverain Créateur : il n'y a, de toutes les créatures, que l'homme qui ait cette audace ; lui seul se révolte contre DIEU, et ne veut dépendre que de ses propres volontés. Les anges, dans le ciel, ne s'occupent que de la volonté de DIEU : *Ministri ejus, qui facitis voluntatem ejus.* Les animaux de la terre ont je ne sais quoi, qui leur tient lieu de raison, et qui les met dans une obéissance continuelle aux ordres de leur Créateur. Les créatures les plus insensibles semblent devenir sensibles pour se soumettre au Créateur : témoin le feu, qui se défit de sa chaleur brûlante et qui prit des qualités opposées pour donner du rafraîchissement à trois personnes innocentes, dans la fournaise de Babylone ; témoin les vents et la mer, qui, malgré leur impétuosité tumultueuse, entendant la voix de DIEU, s'y soumettent : *Quis est hic, quia venti et mare obediunt ei?* Quelle folie à l'homme de vouloir résister à Celui auquel rien ne peut résister ? Quels efforts peut-il faire contre Celui sans lequel il ne peut pas faire le moindre effort? Que peut faire un homme contre DIEU ? Bon gré malgré, il faut qu'il cède, qu'il plie sous l'empire de cette impérieuse volonté : *Num* DEI *possumus resistere voluntati?* (Genes. 50).

Ne pas se conformer à la volonté souveraine, c'est s'attirer toutes sortes de maux sans aucune consolation. La vie est remplie d'une infinité de malheurs ; ce ne sont de tous côtés qu'accidents nous menaçant à chaque pas que nous faisons ; nous vivons au milieu des écueils et des précipices ; au-dehors de nous, au-dedans de nous, au-dessus et au-dessous de nous, nous ne voyons que des sources de misères. Si nous n'avons un Dieu qui nous conduise, que nous suivions et à qui nous nous abandonnions, il n'est pas possible que nous ne soyons accablés. Vous ne voulez pas vous mettre entre les mains de Dieu : vous ne méritez pas qu'il vous soutienne ; et, si vous ne voulez pas vous en tenir à sa volonté, vous méritez qu'il vous livre à tous les malheurs qui vous environnent. Vous vous rendrez, conséquemment, indigne de toutes les grâces qu'il ménage à ceux qui mettent en lui leur confiance. Dieu n'ordonne rien et ne permet rien que pour le bien de l'homme : en résistant donc à ses desseins, vous résistez à votre propre bonheur, et vous vous privez d'une infinité de biens qu'il vous destinait, par une conduite secrète que vous deviez adorer. (*Essais de Sermons.*)

[Cette soumission]. — Ce n'est pas merveille qu'une simple créature soit obligée d'anéantir toutes ses volontés pour laisser régner toute seule la volonté de Dieu. Elle est dans son centre, quand elle se met en cet état : car la créature n'est plus rien quand elle n'est pas liée par sa dépendance à son Créateur. On peut dire même que c'est un prodige de voir une créature rompre les liens de sa sujétion : ce qui arrive lorsqu'elle n'aime plus Dieu, ou qu'elle ne le craint plus ; parce que ces deux liens d'amour et de crainte sont ceux qui nous tiennent attachés à lui. C'est, dis-je, un prodige dans une simple créature, parce que, étant essentiellement dépendante de Dieu dans son être et dans ses actions, c'est une manifeste rébellion que de refuser de lui soumettre sa volonté, et de prétendre ainsi se soustraire à son souverain pouvoir. (Sarazin, *Avent*).

[En cela consiste la parfaite charité]. — La parfaite charité, et par conséquent la parfaite vertu, consiste à accomplir en toutes choses la pure volonté de Dieu. Je l'appelle pure volonté de Dieu, parce que la nôtre n'y a nulle part. Que de vertus cette seule volonté renferme ! C'est là que notre foi éclate, lorsque nous reconnaissons que tout dans le monde, hors le péché, vient de Dieu, que rien n'arrive que par lui. C'est là que nous lui témoignons notre confiance, en nous reposant de tout sur sa sagesse, sur sa providence et sur sa bonté. C'est là que nous pratiquons la patience, l'humilité, la pénitence, en nous soumettant à ses coups comme pécheurs, et en acceptant de bonne grâce tous les châtiments de sa justice. Enfin, c'est en cela que nous obéissons à Dieu comme à notre souverain.

Le plus prompt, le plus court moyen de goûter sur la terre un bonheur aussi parfait qu'il y peut être, c'est de céder au plus fort, et de nous humi-

lier sous la main toute-puissante de DIEU; de ne nous point roidir contre le torrent; de ne pas entreprendre de réformer ce que le ciel a réglé indépendamment de nous, et ce qu'il saura bien exécuter malgré nous; mais de nous accommoder au cours des choses et de nous y laisser aller, par la raison que DIEU, dont les volontés sont infiniment justes, et même avantageuses à ceux qui les suivent, l'a prévu de la sorte, qu'il l'a déterminé de la sorte. Qu'on s'épargne par-là de retours et de réflexions qui aigrissent le mal, bien loin de le guérir! On agrée tout ce que DIEU ordonne, et en l'agréant on l'adoucit.

Eh quoi! DIEU est-il moins votre maître que vous ne l'êtes de ces subalternes, sur qui vous prétendez avoir une domination si absolue? Êtes-vous leur créateur? êtes-vous leur sauveur? êtes-vous leur dieu? Avez-vous des biens éternels pour les récompenser? Avez-vous des châtiments éternels pour les punir? Cependant, soumettez-vous à DIEU comme vous prétendez qu'ils vous soient soumis, et c'est assez. Quand il s'est une fois expliqué, quand il a parlé, vous avez bonne grâce de raisonner, de murmurer, de trouver à redire! C'est bien à vous, ver de terre, à disputer contre le Seigneur du monde?

Domine, quid me vis facere? Seigneur, que voulez-vous que je fasse? S. Paul n'exceptait rien. Mon DIEU, je suis prêt à tout: *Quid vis?* Nous disons quelquefois comme lui : Seigneur, que souhaitez-vous de moi? mais nous ne le disons pas, à beaucoup près, dans la même étendue que lui. Nous avons toujours dans nos cœurs certaines réserves; nous avons certaines retraites où nous nous retranchons; dès que DIEU veut pénétrer jusque-là, nous refusons de nous soumettre. Mais prenez garde que DIEU veut une soumission entière, et que, comme il a formé tout notre cœur, il demande que tout notre cœur soit à lui, par une parfaite conformité... Vous vous soumettez à ses ordres, en telle affaire ou en tel événement; mais, dès que vous les avez choisis vous-mêmes, ils ne sont plus précisément de l'ordre du ciel, et par-là ils perdent infiniment de leur mérite; c'est au coin de DIEU que doit être marquée cette monnaie, qui fera le prix de l'éternité. Le P. Giroust, *Carême*).

[Raison de cette soumission]. — Que prétend le Fils de DIEU lorsqu'il nous exhorte à faire la volonté de son Père, puisqu'elle se fait toujours nécessairement et qu'il n'est nullement au pouvoir de l'homme de s'y opposer? Il veut nous engager à porter de bonne grâce un joug que nous ne saurions secouer; il veut nous porter à aimer nos chaînes, afin qu'elles en soient plus légères, et qu'il ait lieu de récompenser notre soumission. De sorte que, quand on nous prêche la conformité au bon plaisir de notre Maître, ou que nous délibérons en nous-mêmes si nous devons nous abandonner entièrement à sa divine volonté, savez-vous bien de quoi il s'agit? Il s'agit, chrétiens, de savoir si, dans la nécessité où nous sommes d'en passer par où il lui plaît, il vaut mieux se faire un mérite auprès de lui

d'une soumission indispensable que de s'attirer sa colère par une résistance inutile; s'il vaut mieux que notre cœur soit dans la loi de Dieu, comme parle le prophète, ou qu'il gémisse sous cette loi; s'il vaut mieux s'y attacher comme des serviteurs zélés, ou y être liés comme des esclaves : en un mot, s'il vaut mieux faire la volonté du Seigneur de la manière qu'elle se fait au ciel, comme nous le demandons tous les jours à Dieu, ou bien comme elle s'accomplit dans les enfers.

Une personne dont la volonté est toujours assujettie à celle de Dieu est hors d'atteinte à toutes sortes de maux, et à celui qu'on appelle moral, qui n'est autre chose que le péché, et à celui qu'on appelle naturel. Le péché n'est autre chose qu'une rébellion de notre volonté contre la volonté de Dieu : or, il est visible qu'il ne peut y avoir de rébellion où il y a une soumission parfaite. Tous les autres maux ne sont des maux pour nous que par l'opposition qu'ils ont avec notre propre volonté; car, du moment que nous voulons une chose, quelque mauvaise qu'elle soit dans l'estime des autres hommes, elle est bonne à notre égard : de sorte que, si je veux tout ce que Dieu veut, je serai infailliblement exempt de tous maux, rien ne pouvant arriver dans la vie qui soit contraire à la volonté de Dieu, et par conséquent à la mienne.

Le bonheur de celui dont la volonté est soumise à celle de Dieu est un bonheur constant, inaltérable, éternel : nulle crainte ne trouble sa félicité, parce que nul accident ne la peut détruire. Je me le représente comme un homme assis sur un rocher, au milieu de l'océan : il voit venir à lui les plus furieuses vagues, sans en être effrayé; il prend plaisir à les considérer et à les compter, à mesure qu'elles viennent se briser à ses pieds. Que la mer soit calme, qu'elle soit agitée, que le vent pousse ses flots d'un côté ou qu'il les repousse d'un autre, il est également immobile, parce qu'il s'est attaché à quelque chose de ferme, d'inébranlable. De-là viennent cette paix, ce calme, ce visage toujours serein, cette humeur toujours égale, que nous remarquons dans les vrais serviteurs de Dieu. Vous avez bien raison, âmes saintes, d'être sans inquiétude! vous avez trouvé dans la volonté de votre Dieu une retraite à tous les malheurs de la vie; vous vous êtes élevées bien haut au-dessus de la région des tempêtes; il n'est point de trait qui puisse aller jusque-là; vous ne devez craindre ni les hommes ni les démons. Quoi qu'on fasse, quoi qu'il arrive, vous aurez toujours votre compte, ou Dieu même se trouvera loin du sien : *Altissimum posuisti refugium tuum : non accedet ad te malum.*

C'est beaucoup, pour cette malheureuse vie, de n'avoir plus rien à souffrir. Ce n'est pourtant pas assez pour une félicité entière : il faut encore n'avoir rien à désirer. C'est l'état de tous ceux qui veulent aveuglément tout ce que Dieu veut. Comme leurs désirs sont les mêmes que ceux de Dieu, ils ne peuvent manquer d'avoir tout ce qu'ils désirent, puisque Dieu ne désire rien inutilement. Mais, de plus, je dis qu'autant nous avons de soumission pour la volonté de Dieu, autant Dieu a de condescendance

pour nos volontés. Il semble que, du moment qu'on s'attache uniquement à lui obéir, il ne s'étudie plus lui-même qu'à nous contenter. Non-seulement il exauce nos prières, mais il les prévient; il va chercher jusqu'au fond du cœur ces mêmes désirs qu'on tâche d'étouffer pour l'amour de lui, et il les accomplit; il les comble, il les surpasse tous de beaucoup.

Je suis confus, Messieurs, de voir qu'un païen fait la leçon aux plus éclairés chrétiens sur le chapitre de la volonté de Dieu et de la soumission que nous devons avoir à ses ordres (Épictète). Je ne doute point qu'il ne l'ait appris des chrétiens, ou qu'il n'ait été chrétien lui-même; du moins il est assez probable, et plusieurs sont de ce sentiment. Quoi qu'il en soit, voici ce qu'il dit sur ce sujet: — « Il faudrait pouvoir contraindre Dieu même pour me pouvoir faire faire quelque chose contre mon gré: car, tant que Dieu fera tout ce qu'il voudra, je ne puis manquer d'être fort libre, puisque je ne veux que ce qu'il fait: *Nulla res cogere me magis potest quàm ipsum* Deum. Dieu veut-il que je sois malade? la maladie m'est plus agréable que la santé; que je sois pauvre? je ne voudrais pas être riche; que je sois le rebut de tout le monde? je consens que le monde me méprise: je mets à cela toute ma gloire. Faut-il que je vive ici ou ailleurs; que je passe tous mes jours dans le repos ou dans l'embarras des affaires? que je meure fort jeune ou fort vieux? je ne saurais dire ce que j'aime le mieux de toutes ces choses; mais, du moment que Dieu aura fait son choix et qu'il m'aura fait connaître de quel côté son cœur penche, le mien pourra embrasser ce parti-là, et il trouvera sa félicité. » (Le P. de la Colombière).

« Que n'ai-je, dit le même païen, le bonheur d'être toujours conforme aux volontés du Dieu qui me gouverne! J'ai tant d'envie d'en suivre les ordres et le bon plaisir, qu'il me fâche quelquefois de ce que Dieu ne me signifie pas ce qu'il veut de moi: je le préviendrais, si je pouvais le deviner. Mon plus grand contentement et ma plus sensible joie, c'est d'être toujours prêt à faire ce que Dieu veut: *O utinàm hæc scribentem, hæc loquentem, hæc cogitantem mors opprimat!* Plut à Dieu que la mort me surprît ayant, ces mots au bout de ma plume, ces paroles dans la bouche, et ces pensées dans l'esprit! Que je serais heureux de mourir dans une parfaite résignation aux volontés de mon Dieu! » Que dites-vous, Messieurs, du sentiment de ce philosophe? N'est-ce pas avec raison que quelques-uns disputent s'il est chrétien et s'il est sauvé? (Griset, *Carême*).

[Vertu universelle]. — Cette vertu est la plus générale pour les emplois, la plus universelle pour les personnes, la plus nécessaire pour le mérite, la plus fructueuse pour la gloire de Dieu. C'est la plus générale par rapport aux différents emplois des hommes: car les autres vertus semblent attachées à de certaines fonctions. On peut être bon prédicateur, zélé missionnaire, grand docteur, sans avoir les qualités d'un magistrat; mais il n'y a

point d'état, d'emploi, de condition où il ne soit nécessaire de se conformer à la volonté de DIEU. Elle est la plus universelle à l'égard des personnes : grands, petits, princes, monarques, sujets ; pauvres et riches ; il faut être soumis aux volontés de DIEU. Elle est la plus nécessaire pour le mérite, puisque sans cela il n'y en peut avoir, etc. (Anonyme).

[Elle fait notre bonheur]. — Seigneur, tout ce qui fait le malheur de l'homme, c'est que sa volonté est séparée de la vôtre. Comme il n'arrive rien que ce que vous voulez et de la manière que vous le voulez, il serait toujours content. Donnez-nous donc, Seigneur, cette conformité à vos ordres, qui seule peut faire tout notre bonheur : et alors, indifférents pour le bien ou pour le mal, pour les richesses ou pour la pauvreté, pour la santé ou pour la maladie, pour la vie ou pour la mort, dans tous ces états nous vous dirons de cœur : *Que votre volonté soit faite ; que votre nom soit béni.* A quelques misères que nous puissions être réduits, de quelques douleurs que nous soyons atteints, nous ne vous demanderons point d'en être délivrés ; nous vous prierons seulement de nous donner une grande patience dans nos maux et une parfaite résignation à votre volonté, puisque ce sont les vrais moyens de vous être conformes. (Monmorel, 6e *dim. après la Pentecôte*).

[Du principe de la corruption]. — S. Augustin nous avertit que le principe général de la corruption des mœurs, c'est que, étant obligés de nous régler et de nous conduire sur la volonté de DIEU, nous voudrions que DIEU réglât la sienne sur la nôtre, et que sa conduite s'accommodât à la nôtre ; nous voudrions que celle que nous gardons pour autoriser la dépravation de notre cœur fut le fondement et la règle de sa loi. C'est là que se livre le combat du cœur de l'homme, qui est le siége de ses passions, contre la volonté de DIEU, qui est le principe et la source de toute sainteté. Quel remède donc à cette guerre ? où trouver un médiateur pour apaiser ce rebelle à l'égard de son souverain ? Qui pourra faire la paix entre la volonté de DIEU qui se défend, et celle de l'homme qui ose injustement l'attaquer ? C'est, Messieurs, la soumission de la nôtre à la sienne, par la considération que celle de DIEU est souveraine, et qu'elle s'exécutera toujours, malgré toutes les résistances que la nôtre y apportera. (P. de la Rue, *Serm. sur l'observation de la loi*).

[Persécutions]. — Joseph, élevé jusqu'à la plus haute dignité de la cour d'Égypte, devenu par son élévation la terreur et le protecteur de ses frères, dont il avait tant de sujet de se plaindre, ne leur fait-il pas considérer que, dans la persécution qu'ils lui ont faite, ils n'ont été que les exécuteurs de la volonté de DIEU sur lui ? que la trahison et la noire perfidie qu'ils ont exercées à son égard étaient plus tôt un effet de la divine Providence que de leur envie ? qu'il est vrai qu'ils l'ont vendu pour aller en Égypte, mais

que c'était moins par leur perfide dessein que par l'ordre de DIEU qu'il avait été envoyé en cette terre étrangère? *Non vestro consilio sed* DEI *voluntate hùc missus sum.* Tels ont été les sentiments de tant de justes à l'égard de ceux qui les ont persécutés. Ils respectaient les fléaux mêmes dont DIEU se servait pour les châtier. Les premiers fidèles bénissaient la main qui les frappait. (Massillon, 1er *vendredi de Carême).*

[Vertu de tous les temps]. — De toutes les choses qui peuvent servir à entretenir la vie de l'âme, l'accomplissement de la volonté divine est la seule qui peut durer éternellement et qui ne doit jamais finir. L'humilité, la patience, la mortification, la foi même et l'espérance, ne se rencontrent point dans l'éternité bienheureuse, et on est souvent obligé d'en changer ou d'en interrompre l'exercice; toutes les vertus ne sont point de tous les états et de tous les temps: mais faire la volonté de DIEU renferme toutes les vertus, et convient en tout temps, à toutes sortes de conditions. Ce que nous avons donc à faire, et ce que nous pouvons faire de mieux, c'es d'imiter le Fils de DIEU, qui disait que sa nourriture était de faire la volonté de son Père, dont il avait toujours les desseins et les ouvrages devant les yeux.

En toutes choses, soit agréables ou désagréables, il ne faut envisager que la volonté divine, et croire qu'elles nous viennent toutes du même amour: *A dextris et à sinistris, per infamiam et bonam famam.* (II Cor. 6). Accorder son cœur avec cette variété d'événements contraires, et se tenir toujours égal dans cette inégalité, c'est tenir le droit chemin, sans s'égarer ni à droit ni à gauche, sans chercher ce qui peut plaire ni fuir ce qui déplait ; c'est dire comme David : *Paratum cor meum,* DEUS, *paratum cor meum :* Mon cœur est prêt à l'une et à l'autre fortune, ô mon DIEU ! à l'adversité comme à la prospérité. Tournez-moi de quel côté vous voudrez, et tournez les choses comme il vous plaira.

L'affliction, en qualité d'affliction, n'est pas une chose qui soit agréable à DIEU ; elle ne lui plaît que parce qu'elle nous est utile. Quand un homme s'est parfaitement abandonné à la volonté de DIEU, il ne lui arrive point d'adversité qui n'ait auparavant passé par le cœur de DIEU, où elle prend quelque chose de divin. Par cette raison, une âme bien disposée préfère de beaucoup l'amertume qui vient du ciel à la douceur qui vient du monde; ou plutôt, indifférente à tout, elle reçoit avec plaisir tout ce qu'il plaît à DIEU de lui envoyer, et ne trouve de satisfaction qu'en lui seul. Mais vous, qui vous plaignez de vos maux, plaignez-vous de votre aveuglement ou de votre ingratitude, si vous ne les considérez pas comme des présents infiniment précieux. (*Le même*).

Si ce qui nous vient de la part de DIEU est un pur effet de sa bonté, pourquoi nous opposons-nous à notre bien ? et si c'est un effet de sa colère, que ne tâchons-nous de l'apaiser en nous soumettant à sa justice ? Nous ferions, par ce moyen, que sa colère se changerait en bonté, et sa

justice en miséricorde. Mais comment pouvons-nous dire: Je veux ceci, et je ne veux pas cela ; puisque nous ignorons ce qui nous est le meilleur? et ne savons-nous pas que le meilleur est de se conformer à la volonté de Dieu ?

Soyez assuré que plus votre volonté sera résignée à recevoir la croix, moins ce fardeau vous pèsera sur les épaules. Par une disposition contraire, vous ajouterez votre chagrin aux maux qui vous arrivent d'ailleurs, et rien ne vous fera plus de peine qu'une volonté opposée à celle de Dieu. Après tout, si, en matière de souffrance, Jésus-Christ a dû ne pas suivre sa volonté, combien moins devons-nous écouter l'opposition de la nôtre? et combien plus devons-nous dire: *Non mea voluntas sed tua fiat?* O Seigneur! disait S. Bernard, pourquoi disiez-vous: Que ma volonté ne soit pas faite? Si cette volonté n'était pas bonne, comment était-elle la vôtre? et si elle était bonne, pourquoi y renonciez-vous? Elle était bonne sans doute; mais il fallait que vous y renonçassiez afin qu'elle devînt meilleure. Combien donc est-il plus raisonnable que nous disions et que nous fassions la même chose d'une volonté mauvaise et défectueuse comme la nôtre? Mais, en vous faisant ce sacrifice, ne vous sommes-nous pas fort obligés de vouloir bien recevoir pour victime une volonté dont nous avons fait si souvent un si mauvais usage ? et, quelque bonne qu'elle puisse être, la vôtre ne vaut-elle pas encore infiniment mieux? Nous gagnerons donc infiniment en faisant cet échange de la vôtre avec la nôtre!

Ne nous excusons point sur labassesse des emplois ou sur la difficulté des choses: ce ne peuvent être de bonnes raisons pour nous dispenser de faire la volonté de Dieu. Qu'y a-t-il d'humiliant et de bas, si Dieu le veut? qu'y a-t-il de grand et d'honorable, si Dieu ne le veut pas? sa volonté ne relève-t-elle pas les services les plus abjects au-dessus des plus nobles ministères? et quelque emploie qu'il nous donne, ne nous fait-il pas toujours trop d'honneur? Pour ce qui regarde la difficulté des choses, Dieu, qui les ordonne, se charge de nous fournir des forces pour la surmonter; et nous devrions souhaiter qu'il nous employât dans les choses les plus rudes et les plus difficiles, parce que, les entreprenant par son ordre et par sa volonté, il serait engagé à nous donner plus de forces ou de plus puissants secours pour les exécuter.

Il n'appartient qu'à Dieu de faire sa volonté absolument et sans dépendance. Si vous tâchez de vous rendre indépendant, vous attentez sur ses droits et sur sa couronne; mais *vous lui tiendrez lieu d'un diadème, pour le couronner de gloire,* selon le langage du prophète (Isaïe, 63), si vous vous soumettez parfaitement, à ses ordres. Il ne faut donc point chercher d'autres raisons de faire et de vouloir ce qu'il veut, que sa seule volonté; c'est une raison au-dessus de toute raison: *Dominus est.*

Je ne puis pas me satisfaire toujours en agissant selon ma volonté propre; mais je le puis toujours en me conformant à la volonté divine. Les objets de mes désirs ne dépendent pas toujours de moi; mais je puis tou-

ours me rendre maître de mes désirs, en m'assujettissant de bon cœur à tout ce que DIEU désire. Si vous voulez donc être heureux, bornez votre volonté à ce qui dépend d'elle; mais sachez que rien n'en dépend davantage que de se soumettre à la volonté de DIEU. C'est là le beau secret de faire toujours votre volonté, en ne la faisant jamais. Il y a toujours quelque plaisir à faire ce que l'on veut, surtout quand les autres s'y soumettent; mais à faire que la volonté divine devienne la nôtre, quel plaisir y doit-il avoir! Les bienheureux y en trouvent plus que dans le paradis même. Ainsi, une âme parfaitement conforme à la volonté de DIEU jouit dès cette vie d'un bonheur approchant de celui du ciel; elle porte avec elle cette félicité qu'aucune occupation ne peut interrompre. Mais, quand nous n'y trouverions que de la peine, qu'importe que ce qui arrive soit à notre goût, pourvu qu'il soit à celui de DIEU? (Le P. Dozenne, *Morale de J.-C*).

[Dieu veut ou permet tout ce qui arrive]. — *Est-il quelque mal dans la ville*, dit le prophète, *que Dieu n'ait fait?* Le péché est le seul mal qu'il ne veut point : il le permet seulement; mais il en veut les suites. Il condamne l'envie des frères de Joseph, mais il en veut l'effet, qui est la servitude de Joseph. Il a horreur de la fureur des Juifs, mais il veut et ordonne la mort de son Fils, qui en est la suite. Il punira cette injustice qu'on vous fait; mais il veut cette perte et cette affliction qu'elle vous cause. Comment ne pas se plaindre de ces maux, quand on les regarde en eux-mêmes? mais comment s'en plaindre, quand on les regarde dans la volonté de DIEU? DIEU le veut : oh ! que cette parole renferme de grandes raisons, pour un homme qui a de la foi, qui connaît et qui aime DIEU ! Un homme, un chrétien, oserait-il dire : DIEU le veut, et moi je ne le veux pas?

Notre perfection consiste à faire la volonté de DIEU et à nous y soumettre. La volonté de DIEU est infiniment sainte, elle est la règle de toute sainteté : nous sommes donc saints à proportion de la conformité que nous avons avec cette règle. JÉSUS-CHRIST est notre modèle, et nous sommes autant saints que nous lui sommes semblables, et nous lui sommes autant semblables que nous sommes conformes à la volonté de DIEU. Aussi proteste-t-il qu'il n'est pas venu faire sa volonté, quoiqu'elle fût très-juste, mais celle de son Père. Enfin, notre perfection et notre sainteté consistent dans la charité; la charité est la plénitude de la loi, dit S. Paul : la charité parfaite consiste à faire la volonté de DIEU le plus pleinement qu'il se puisse. *Celui qui garde mes commandements et fait ma volonté*, dit JÉSUS-CHRIST lui-même, *c'est celui-là qui m'aime véritablement* (Joan. 14). Vous êtes quelquefois en peine si vous aimez DIEU, et c'est un juste sujet d'inquiétude. Si vous êtes toujours prêt à faire sa volonté et à vous y soumettre, soyez sûr que vous l'aimez.

La conformité à la volonté de DIEU rend un homme heureux du bon-

heur de Dieu même. Qu'est-ce qui rend Dieu infiniment heureux? C'est qu'il fait tout ce qu'il veut ; c'est qu'il ne veut que le bien ; c'est qu'il trouve en lui-même tout le bien qu'il veut. Or, un homme parfaitement conforme à la volonté de Dieu a tous ces avantages. Il fait tout ce qu'il veut, parce qu'il ne veut que ce que Dieu veut; et, parce que la volonté de Dieu s'accomplit toujours, de quelque manière que ce soit, la sienne s'accomplit toujours aussi. Il ne veut aussi que le bien : car qui ne veut que ce que Dieu veut ne peut vouloir que le bien, et le plus grand bien. Enfin, il trouve en lui-même tout le bien : car, sa conformité à la volonté de Dieu l'unissant étroitement à Dieu, elle lui fait posséder Dieu : et quel bien peut manquer à celui qui possède Dieu ? (Le P. Nepveu, *Réflexions chrétiennes.*)

[Inutilement nous résistons à la volonté de Dieu]. — Encore, si, en résistant à la volonté de Dieu dans la maladie ou dans les autres accidents de cette vie, on pouvait en arrêter le cours ou en modérer la violence! mais non : veuillez ou ne veuillez pas, la volonté de Dieu s'accomplira ni plus ni moins : c'est un rocher inébranlable que vous ne ferez pas venir à vous, quelque effort que vous fassiez. Dieu ne demande pas votre consentement pour continuer ou pour arrêter le cours de votre mal; il ne met pas cela en votre disposition : il vous demande seulement ce consentement ou cet agrément pour rendre vos souffrances utiles au dessein de sa gloire et de votre salut. Ainsi, votre contradiction et votre impatience ne servent qu'à vous faire perdre le mérite et les autres avantages de vos souffrances, et à vous rendre criminel devant Dieu.

S. Bernard dit que ce ne sont pas les flammes qui font le supplice et l'enfer des damnés, mais la contradiction continuelle et violente qui se trouve entre leur volonté et celle de Dieu. Dieu ordonne qu'ils souffrent, et ils ne veulent point souffrir; la volonté de Dieu s'exécute, et leur volonté se révolte contre cette exécution. Voilà uniquement ce qui fait l'enfer, et le plus cruel de leurs tourments : c'est ce *Je le veux* d'un Dieu vengeur, et ce *Je ne le veux pas* d'une créature impénitente et inflexible. Otez aux damnés cette propre volonté, faites qu'ils se soumettent entièrement à la volonté de Dieu, qui prend une juste vengeance de leurs crimes, et il n'y aura plus d'enfer pour eux ; ils cesseront d'être malheureux, ils seront contents au milieu de leurs flammes.

Le Fils de Dieu, la veille de sa passion et dans l'horreur qu'il eut de la mort en tant qu'homme, s'écrie : « Mon Père, s'il est possible, que ce calice passe loin de moi ! » mais il veut que vous ajoutiez, à son exemple : « Toutefois, que votre volonté se fasse, et non pas la mienne ! » Et vous, tout au contraire, vous voudriez absolument ne point souffrir ; vous murmurez contre les ordres de sa providence ; vous vous en prenez au ciel et à la terre ! N'est-ce pas là une contradiction toute manifeste de votre volonté à celle de Dieu ? n'est-ce pas ne point vouloir ce qu'il veut, et

rejeter, autant que vous le pouvez, ce qui ne nous vient que de sa main? Considérez avec attention la plus grande résignation qui fut jamais, dans celle de ce Verbe incarné, lorsqu'il était dans les plus grands troubles, et qu'il avait lui-même soulevé toutes ses passions en se représentant les douleurs excessives qu'il devait endurer. Car, au milieu de toutes ces contradictions, toute la prière qu'il adressa à son Père se termine à lui demander que sa propre volonté ne fût point accomplie. (Anonyme).

[Nous devons et nous pouvons faire la volonté de Dieu]. — Nous ne pouvons pas accomplir la volonté de Dieu aussi parfaitement que les anges, qui, étant dans le ciel, en connaissent tous les desseins dans Dieu même, et ainsi lui sont entièrement conformes et soumis en toutes choses. Toutefois, nous pouvons, avec le secours de sa grâce, la connaître hors de lui en plusieurs manières différentes, qui en sont comme les signes sensibles, et la faire toujours en toutes nos pensées, en toutes nos paroles et à chaque action que nous faisons, si nous lui sommes fidèles, parce que toutes les pensées qui nous viennent dans l'esprit, tous les désirs et tous les desseins qui se présentent à nous, toutes les actions que nous voulons faire, sont ou bonnes et conformes à la loi de Dieu, ou mauvaises et contraires à cette loi, ou indifférentes d'elles-mêmes. Si, après les avoir considérées, nous trouvons qu'elles soient mauvaises, nous les rejetons comme des choses que Dieu défend; si nous trouvons qu'elles soient bonnes et selon la loi, nous les ferons avec intention de lui plaire et d'accomplir sa volonté en elles; et si elles nous paraissent indifférentes d'elles-mêmes, nous les rendrons bonnes et utiles pour notre salut en les faisant pour l'amour de Dieu et pour quelque bonne intention.

Comme la paix et l'union qui règnent entre les anges et les bienheureux dans le ciel naissent de leur soumission à la volonté de Dieu, nous pouvons dire, par une raison contraire, et avec vérité, que, si nous voyons dans cette vallée de larmes tant de sortes de misères, tant de peines et de travaux, tant de guerres, tant de troubles et de divisions parmi les hommes, c'est que chacun laisse la volonté de Dieu pour suivre sa propre volonté. Car cette propre volonté, selon S. Augustin, n'est autre chose que cet amour-propre et cette cupidité que S. Paul appelle *la racine de tous les maux,* parce qu'effectivement tous les crimes qui se commettent dans le monde naissent de cette malheureuse source, de ce germe funeste du péché d'Adam, qui produit tous les vices et tous les déréglements des hommes. (Barth. Carranza, *Traité de l'Oraison dominic.*)

[Paix du cœur]. — La conformité à la volonté de Dieu fait qu'un juste affligé, persécuté, et si vous voulez opprimé, demeure tranquille, possède son âme dans la patience et dans une paix qui, selon l'Apôtre, surpasse tout sentiment humain, tire de ses propres maux sa consolation : pourquoi? parce qu'il envisage dans l'univers une volonté souveraine, à

mier homme, lui donna pour juge et pour règle de sa conduite sa propre conscience. — *Homil.* 1 *et* 4 *de Lazaro :* belle peinture du tourment d'une mauvaise conscience.

S. Bernard a fait un livre de la *Conscience,* où il dit de très-belles choses, et particulièrement dans la seconde partie, où il traite du bonheur et des avantages de la bonne conscience, et des gênes de la mauvaise; des moyens de conserver l'une et de remédier à l'autre. — *De interiori domo,* 22, joie d'une bonne conscience. — V *De Consid.* 12, horreur dont une âme est saisie à la vue de sa conscience chargée de crimes. — Traité du précepte et de la dispense, ch, 14 : ce qu'il faut faire pour conserver sa conscience pure et nette.

S. Chrysostôme, Homél. 2 sur le Ps. 50e, fait voir qu'il y a des pécheurs dont la conscience est aussi tranquille que celle des justes, mais que ces pécheurs sont frappés du dernier aveuglement.

[Livres spirituels, et autres]. — Gerson, *Remèdes contre la pusillanimité,* parle savamment des différents états de la conscience.

Louis Blosius a fait sur ce sujet un excellent traité, *De Consolatione pusillanimium.*

Ste Thérèse, dans une lettre écrite au Père Alvarès, l'un de ses directeurs, dit de très-belles choses sur ce sujet.

Le P. Alphonse Rodriguez a fait un traité des *Scrupules,* où il y a plusieurs choses qui regardent la conscience.

Le P. Louis de Genade, dans la *Guide des pécheurs,* chap. 16, parle de la bonne conscience, et la met entre les avantages de la pratique de la vertu.

Le P. Louis du Pont, l. I *du Discours familier avec* Dieu.

[Les Prédicateurs]. — Matthias Faber, *Conc.* 7 *in dominic.* 2 *Adventûs; Conc.* 6 *in domin.* 4 *post Epiph.*

Essais de Sermons de l'abbé de Bretteville, Mercredi de la Semaine-Sainte.

Le P. Giroust, *Avent,* 3e prétexte, a un sermon sur la fausse paix de la conscience.

Bourdaloue, 1er avent, 4e sermon.

L'Auteur des *Sermons sur tous les sujets de la morale Chrétienne* en a un sur la fausse conscience, dans sa Dominicale, 1er dim. après Pâques : — Mardi de Pâques: de la véritable paix du cœur et du repos de la conscience.

[Recueils]. — Drexelius, in *Davide, c.* 2 *et* 26.

Louis de Grenade, dans ses *Lieux communs.*

Busæus, in *Viridario,* titul. *Conscientia bona.*

Labatha, *Summa prædicantium.*

§ III.

Passages, exemples et applications de l'Écriture.

Timebis nocte et die... Manè dices : Quis mihi det vesperum? et vesperè: Quis mihi det manè! propter cordis tui formidinem quâ terreberis. Deuteron. XXVIII, 67.

Vous tremblerez jour et nuit ; vous direz le matin : Qui me donnera de voir le soir? et le soir : Qui me donnera de voir le matin? tant votre cœur sera saisi d'épouvante à la vue des choses terribles qui se passeront devant vos yeux.

Dabo pavorem in cordibus eorum... terrebit eos sonitus folii volantis, et ità fugient quasi gladium. Levit. XXVI, 36.

Je frapperai leurs cœurs d'épouvante : le bruit d'une feuille qui vole les fera trembler ; ils fuiront comme s'ils voyaient une épée nue.

Signatum est super nos lumen vultûs tui, Domine. Ps. 4.

La lumière de votre visage est gravée sur nous, Seigneur.

Die ac nocte gravata est super me manus tua; conversus sum in ærumnâ meâ, dùm configitur spina. Ps. 31.

Votre main s'est appesantie jour et nuit sur moi, je me suis tourné vers vous dans mon affliction, pendant que j'étais percé par la pointe d'une épine.

Quoniam iniquitatem meam ego cognosco, et peccatum meum contrà me est semper. Ps. 50.

Je connais mon iniquité, et j'ai toujours mon péché devant les yeux.

Dabit tibi Dominus cor pavidum et deficientes oculos, et animam consumptam mœrore. Deuteron. XXVIII, 65.

Le Seigneur vous donnera un cœur toujours agité de crainte, des yeux languissants, et une âme pénétrée de douleur et de tristesse.

Beatus vir qui timet Dominum, in mandatis ejus volet nimìs. Ps. 111.

Heureux l'homme qui craint le Seigneur, et qui a une volonté ardente d'accomplir ses commandements!

Non est pax ossibus meis à facie peccatorum meorum. Ps. 37.

A la vue de mes péchés, il n'y a plus aucune paix dans mes os.

Secura mens quasi juge convivium. Proverb. XV, 15.

L'âme tranquille est comme un festin continuel.

Fugit impius, nemine persequente: justus autem, quasi leo confidens, absque terrore erit. Prov. XXVIII, 1.

Le méchant fuit sans être poursuivi de personne ; mais le juste, fort comme un lion, ne craindra de rien.

In timore Domini declinatur à malo. Proverb. XVI, 6.

On évite le mal par la crainte du Seigneur.

Cùm sit timida nequitia, dat testimonium condemnationis : semper enim præsumit sæva perturbata conscientia. Sapient. XVII, 10.

Comme la méchanceté est timide, elle se condamne par son propre témoignage, et, épouvantée par sa conscience, elle se figure toujours les maux plus grands qu'ils ne sont.

Bona est substantia cui non est peccatum in conscientiâ. Eccli. XIII, 30.

Les richesees sont bonnes à celui qui est sans péché et à qui sa conscience ne reproche rien.

Non est oblectamentum super mentis gaudium. Eccli. XXX, 16.

Il n'y a point de joie plus grande que celle du cœur.

In omni opere tuo, crede ex fide animæ tuæ : hoc est enim conservatio mandatorum. Eccli. XXXII, 27.

Dans outes vos œuvres, écoutez votre âme et soyez-lui fidèle : car c'est ainsi qu'on gardel es commandements de DIEU.

Impius cùm in profundum venerit peccatorum, contemnit. Prov. XVIII, 3.

Lorsque le méchant est venu au plus profond des péchés, il méprise tout.

Quarè posuisti me contrarium tibi, et factus sum mihimetipsi gravis? Job. VII, 20.

Pourquoi m'avez-vous mis dans un état contraire à vous, ennuyeux à moi-même?

Sonitus terroris semper in auribus illius; et cùm pax sit, ille semper insidias suspicatur. Job. XV, 21.

L'oreille de l'impie est toujours frappée de bruits effrayants, et il se figure qu'on forme contre lui de mauvais desseins, au milieu de la paix.

Arguet te malitia tua, et aversio tua increpabit te. Jerem. II, 19.

Votre malice vous accusera, et votre éloignement de moi s'élèvera contre vous.

Gentes ostendunt opus legis scriptum in cordibus suis. Roman. II.

Les gentils font voir que ce qui est écrit par la loi est écrit dans leurs cœurs, comme leur conscience leur en rend témoignage.

Tribulatio et angustia in omnem animam hominis operantis malum. Ibid. 9.

L'affliction et le désespoir accableront l'âme de tout homme qui fait le mal.

Gloria nostra hæc est, testimonium conscientiæ nostræ. II Corinth. I, 12.

Le sujet de notre gloire est le témoignage que nous rend notre conscience.

Nihil mihi conscius sum; sed non in hoc justificatus sum. Corinth. IV, 4.

Ma conscience ne me reproche rien; mais je ne suis pas justifié pour cela.

Habens fidem et bonam conscientiam, quam quidam repellentes, circà fidem naufragaverunt. I Timoth. I, 19.

Conservant la fidélité et la bonne conscience, à laquelle quelques-uns ayant renoncé, ont fait naufrage dans la foi.

Cauteriatam habentes suam conscientiam. I Timoth. IV, 2.

Des gens dont la conscience est noircie (de crimes).

Vermis eorum non moritur. Marc. IX, 43.

Le ver qui les ronge ne meurt point.

Charissimi, si cor nostrum non reprehenderit nos, fiduciam habemus ad DEUM. I Joan. III, 21.

Mes biens-aimés, si notre cœur ne nous condamne point, nous avons de l'assurance devant DIEU.

EXEMPLES DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU TESTAMENT.

[Nos premiers pères]. — Aussitôt que nos premiers pères eurent violé le commandement de DIEU, la honte et la crainte agitèrent leur conscience, avant même que ce souverain juge les eût condamnés : ils fuirent, ils se cachèrent, ils eurent honte de leur nudité, et se couvrirent de feuilles d'arbres. Sur quoi les SS. Pères remarquent que ce ne fut pas proprement la vue de DIEU qui les épouvanta, mais la crainte et la honte de paraître criminels en sa présence, parce que leur conscience commença alors à leur reprocher leur infidélité. Ils ouvrirent les yeux au danger où les exposait la juste colère de leur Créateur, au lieu que, durant leur innocence, ils ne voyaient rien à craindre ni de la part de DIEU ni de la part des créatures. La honte même de se voir nus ne leur donna pas tant de confusion que leur crime, qu'ils ne pouvaient cacher à DIEU, quelque excuse qu'ils alléguassent pour se disculper. Mais la réflexion que nous devons faire, sur ce premier reproche que la conscience ait fait à l'homme coupable, est que, si elle a causé de si violents mouvements dans un lieu

de délices, pour un seul péché, que ne fait-elle point encore, cette conscience couverte de crimes qu'elle ne peut dérober ni à la vue de Dieu ni à la sienne propre.

[L'exemple de Caïn]. — Il n'est que trop vrai que l'âme trouve son plaisir dans le péché ; mais la justice de Dieu, qui le suit de près, le punit dès cette vie par la propre conscience de celui qui l'a commis : car alors la vue de ce péché, qui faisait ses délices, fait sa peine et son supplice. Caïn était seul au monde, ou du moins ceux qui y étaient lui étaient unis par les liens du sang ; il n'y avait point encore de loi qui condamnât le meurtrier au supplice ; et, quand il y aurait eu une loi, on n'avait point érigé de tribunal pour juger les coupables. D'où viennent donc ces plaintes : *Quiconque me trouvera me tuera?* Il craint, il sent déjà la colère de Dieu, plus redoutable que celle des hommes ; sa conscience l'accuse, et lui fait voir dans ses frères autant d'ennemis, qui ne respecteront pas plus les lois du sang qu'il ne les a respectées lui-même. Mais Dieu ne veut pas qu'on le tue, afin que son état déplorable serve d'exemple à la postérité ; que ses malheurs soient comme une voix publique à toute la terre, une loi vivante, une colonne animée, comme parle S. Grégoire de Nazianze, qui apprenne aux hommes à ne blesser jamais leur conscience, s'ils ne veulent être souverainement misérables.

[L'exemple de Balthazar]. — Balthazar était encore dans les plaisirs, au milieu de la débauche, lorsqu'une main traçait quelques caractères inconnus sur les murailles de la salle du festin : son visage pâlit, ses pensées se troublèrent, et ses genoux tremblants se frappèrent l'un contre l'autre. Pensez-vous que sa conscience fût tranquille, pendant que le corps était si violemment agité ? Au contraire, ce n'étaient que les remuements de sa conscience qui causaient dans le corps des mouvements si contraires à sa nature : cette main l'émeut, et, lui découvrant toute l'horreur de ses crimes et de la colère de Dieu contre lui, il ne peut goûter aucun repos. C'est ainsi qu'on craint la colère de Dieu, et que cette crainte agite violemment la conscience quand elle se sent coupable.

[Les frères de Joseph]. — A la vue de quelque péril ou de quelque châtiment de la justice de Dieu, la conscience endormie depuis longtemps se réveille, et rappelle le souvenir d'un péché qui paraissait anéanti, et auquel on ne pensait plus. Les frères de Joseph, se voyant arrêtés et retenus dans une étroite prison par l'ordre de leur frère, devenu ministre d'État en Égypte, commencèrent à rentrer en eux-mêmes, à s'écrier : « Nous sommes coupables du sang de notre frère ! c'est pour cela que ce malheur nous arrive. » Ils n'avaient peut-être point pensé à leur crime depuis qu'ils l'avaient commis; ils s'étaient peut-être flattés que Dieu ne l'avait point

vu : mais leur conscience, longtemps abusée, ouvre les yeux et voit enfin son malheur.

[Exemple de David]. — David, que sa pénitence a rendu plus cher au Seigneur que ses péchés ne l'avaient rendu odieux à ses yeux, David éprouvait ce cruel témoignage de sa conscience lorsque, les yeux baissés contre terre et le visage noyé de pleurs, il disait : « *Miser factus sum, et curvatus sum usquè in finem; totâ die contristatus ingrediebar :* Je suis accablé de misère, je suis continuellement courbé sur la terre, et je marche tous les jours avec un visage triste. » En vain les seigneurs de sa cour lui représentaient ses conquêtes ; en vain tout conspirait à le divertir et à le rendre heureux : rien ne pouvait lui ôter de devant les yeux l'image de ses crimes. Tantôt le sang, fumant encore, des plaies d'Urie, tantôt l'infamie d'une trahison, tantôt l'horreur d'un adultère se présentent pour l'affliger : *Peccatum meum contra me est semper.* Ah ! s'écrie-t-il en soupirant, mon péché est toujours contre moi ; si je tâche d'en effacer les traces malheureuses, ma conscience les fait revivre incontinent, et je ne puis trouver un moment de repos : *Non est pax ossibus meis à facie peccatorum meorum.*

[Antiochus]. — Antiochus, ayant appris la défaite de Lysias, disait tristement à ses amis : « J'ai dit en mon cœur : En quelle tribulation suis-je venu ? de quelles tempêtes suis-je agité, et, au lieu qu'auparavant j'étais joyeux, je me souviens à présent des maux que j'ai faits à Jérusalem, et que sans sujet j'ai voulu exterminer les habitants de la Judée : *Reminiscor malorum quæ feci in Jerusalem.* Tant d'injustices et d'oppressions faites par mes ordres; tant d'innocents que j'ai dépouillés de leurs biens et privés de la vie, tant de sacriléges et de profanations que j'ai commis dans leur temple, sont autant de témoins, de juges et de bourreaux que je vois autour de moi. » (I Mach. 6).

[Job]. — Tel était le repos du saint homme Job, quand il disait : « Il y a déjà quelque temps que je suis sur la terre; mais ma conscience ne m'a jamais reproché aucun péché. » Tel était celui du grand Apôtre, quand il mettait toute sa gloire dans le témoignage de sa conscience. Tel était celui de David pénitent, lorsque, sûr du pardon que Dieu lui avait accordé et de la satisfaction qu'il avait faite à la justice divine, il disait, dans la joie de son cœur : *In justitiâ apparebo conspectui tuo.* N'a-t-on pas vu ensuite les martyrs aller au supplice comme au triomphe, et triompher de joie au milieu des plus effroyables supplices ?

APPLICATIONS DE L'ÉCRITURE.

[Ce que S. Paul dit de lui-même]. — La conscience de S. Paul ne lui reprochait rien : cependant le témoignage consolant qu'il en recevait ne suffisait pas

pour le rassurer contre le souvenir des persécutions qu'il avait fait souffrir à l'Église de Jésus-Christ. Dans le cours de ses voyages et des fatigues continuelles de son apostolat, il ne laissait pas de châtier son corps et de le réduire en servitude, de peur qu'en travaillant au salut des autres, il ne fut assez malheureux pour ne pas faire le sien. Ce qui fait voir que sa conscience le laissait craindre, en même temps qu'elle le faisait espérer, et qu'elle faisait tout ensemble son affliction et sa consolation. En effet, il n'est rien de si douloureux, pour une âme qui aime Dieu, que de ne savoir jamais si elle est digne de haine ou d'amour; et il est aisé de concevoir que plus l'amour de Dieu est dans un éminent degré, plus cette incertitude est insupportable. C'est pourtant l'état où Dieu laisse tous les justes sur la terre, pour les tenir dans l'humilité.

Conversus sum in ærumnâ meâ, dùm configitur spina (Ps. 32). — N'est-il pas vrai que, quand vous avez quelque épine au pied ou en quelque autre endroit de votre corps, vous ne pouvez dormir en cet état, jusqu'à ce qu'elle soit ôtée? Ainsi, dit S. Bernard, ce péché que vous avez commis est une épine qui perce votre âme, et jamais vous n'avez de repos; *Tribulatio et angustia in omnem animam hominis operantis malum*, dit l'Apôtre S. Paul. Vous serez toujours dans l'inquiétude, toujours dans les remords de conscience, qui vous rongeront le cœur, jusqu'à ce que vous ayez arraché cette épine par une véritable pénitence : il n'y a que ce seul remède qui soit capable de la tranquilliser, en vous remettant en état de grâce. Le repos de votre conscience vous sera alors plus précieux que tous les trésors de la terre.

Miscuit vobis Dominus spiritum soporis (Isaiæ, 29). Et *dedit illis Dominus spiritum compunctionis* (Rom. 11). — La fausse tranquillité de la conscience est encore une punition de Dieu, qui permet que le pécheur ne sente plus les remords de sa conscience, et ne soit plus réveillé par les pointes qui le piquaient auparavant, et qui l'empêchaient de trouver son repos dans le péché. De sorte qu'il demeure en cet état comme cloué et attaché, sans que la pensée même lui vienne jamais de faire aucun effort pour en sortir : car c'est le sens de ces paroles de l'Apôtre : *Dedit illis Dominus spiritum compunctionis.* Il ne prétend pas nous faire entendre que Dieu leur a donné un esprit de componction, un esprit de pénitence. Au contraire, suivant l'explication de S. Chrysostôme, il veut signifier, par cette façon de parler figurée, que Dieu leur a percé le cœur pour l'attacher à leurs mauvaises habitudes; comme nous voyons que, pour joindre plusieurs choses ensemble par un même nœud, on fait à chacune une ouverture; et S. Chrysostôme prétend que Dieu a comme cloué et lié la conscience de ce pécheur avec son péché : *Misit spiritum transpunctionis et transfixionis cum peccato.*

Scrutare si quid tuorum apud me inveneris (Genes. 32). — Ce sont les paroles du saint patriarche Jacob lorsque, par l'ordre de Dieu, il se retira de la maison de son beau-père Laban. Celui-ci courut après lui, s'imaginant qu'il l'avait volé; mais Jacob, qui n'avait emporté que ce qu'il avait légitimement acquis par son travail, lui dit : « Visitez tout, et reconnaissez si j'emporte quelque chose qui soit à vous. » Laban, ayant tout visité, ne trouva rien qui lui appartînt. S. Ambroise fait l'application de ces paroles à une âme chrétienne, à qui la bonne conscience rend ce fidèle témoignage devant Dieu, qu'elle a toujours mené une vie pure et innocente. Lorsqu'elle paraîtra au tribunal de Dieu et que le démon l'accusera, elle pourra répondre hardiment ; *Scrutare si quid tuorum in me inveneris:* Je n'ai rien qui soit à toi; cherche et examine tant que tu voudras; je n'emporte rien de ton orgueil et de tes fourberies. Elle sera en assurance, sa conscience ne lui reprochant rien.

Tibi dabo terram Chanaam (Ps. 104). — C'est une belle remarque de Richard de Saint-Victor, que les Chananéens et les Israélites ont habité successivement la Terre promise, qui est la vraie figure d'une conscience tranquille, puisque *Jérusalem* même signifie *Vision de paix*. Les Chananéens étaient alors les plus méchants des hommes, et les Israélites étaient le peuple de Dieu et les plus gens de bien qui fussent au monde en ce temps-là. La même terre cependant a été possédée des uns et des autres. Ce qui nous marque que deux sortes de gens peuvent avoir une conscience tranquille : ceux qui sont très-bons ou très-méchants, parce qu'ils vivent dans une aussi grande sécurité que s'ils avaient toutes les vertus des gens de bien. Les méchants, dès qu'ils sont descendus dans l'abîme de l'iniquité, méprisent tout, et n'ont plus de crainte de la justice de Dieu ; et les justes, ayant la charité qui chasse la crainte, jouissent d'une grande tranquillité.

Liberat animas testis fidelis (Prov. 14). — C'est proprement de la bonne conscience que l'on peut dire ces paroles du Sage, parce que c'est véritablement un fidèle témoin, qui non-seulement tient compte de toutes nos actions, de toutes nos pensées et de toutes nos paroles, mais encore porte témoignage qu'elles sont bonnes et saintes, et justifie toutes nos intentions quand elles sont droites. De plus, *liberat animas*, elle délivre notre âme de la mort éternelle, de la crainte de la justice de Dieu, et de toutes les injustes accusations de nos ennemis : au lieu que ceux à qui elle ne rend point ce fidèle témoignage ne peuvent jamais se mettre à couvert des coups de la justice divine.

Vermis eorum non moritur (Marc. 9).— La mauvaise conscience ne peut être mieux marquée dans l'Évangile que par le nom et la similitude d'un ver. On en peut apporter particulièrement trois raisons. La première est

que, comme le ver ronge le bois et le fruit où il a pris naissance, la conscience de même pique et ronge le cœur de celui qui a commis le péché. La seconde est que, comme le ver ronge continuellement le sujet auquel il s'est une fois attaché, de même le péché, une fois commis, tourmente sans cesse et sans relâche une conscience criminelle. La troisième enfin, que, comme le ver s'engendre odinairement dans les choses douces et meurt dans les choses amères, ainsi le ver de conscience, qui nait de la douceur du péché, ne peut mourir que par l'amertume de la pénitence et par la douleur de nos péchés.

In pace amaritudo mea amarissima (Isaiæ, 38). — Il n'y a point de pécheur qui ne puisse dire, au milieu de ses joies imaginaires, ces paroles du prophète : « Dans ma paix, mon amertume est très-amère ; dans le calme de mes sens, mon âme est agitée de la tempête ; dans la bonne intelligence que toutes mes passions ont avec les objets qui les peuvent flatter, mon cœur est dans le trouble ; mon corps nage dans les plaisirs, et mon cœur est accablé de douleur.

§ IV.

Passages et pensées des SS. Pères.

Humana judicia potest subterfugere mala agens, sed non judicium conscientiæ. Gregorius, 27 Moral. 17.

Un malfaiteur peut bien échapper au jugement des hommes, mais non à celui de la conscience.

Quid prodest, si omnes laudent, et conscientia accuset ? aut quid poterit obesse, si omnes derogant, et sola conscientia defendat ? Id. in Ezech. Homil. 9.

Que sert d'avoir l'approbation de tout le monde, si notre conscience nous accuse et nous condamne, ou en quoi nous peuvent nuire le blâme et la censure de tous les hommes, si notre conscience nous défend ?

Bonarum mentium est culpas agnoscere, ubi culpa non est. Gregor. Epist. ad Augustinum, Angl. Episc.

C'est le caractère des bonnes âmes de reconnaître des défauts là où il n'y en a point.

Bona conscientia nullius oculos fugit. Id. Epist. 47.

Une bonne conscience n'appréhende point que ses actions soient exposées à la vue des hommes.

Felix conscientia quæ, afflictionis tempore, bonorum operum recordatur. Hieronym. II Comment.

Heureuse la conscience qui, dans l'affliction, se console par le souvenir de ses bonnes actions !

Nullus post culpam impunitati locus est, cùm sit reatus ipse supplicium. Id. Epist. ad Demetriadem.

Nul, après avoir péché, ne peut se promettre l'impunité, puisque son péché même lui tient lieu de supplice.

Quæ pœna gravior quàm interioris vulnus conscientiæ ? nonne hoc magìs

Y a-t-il un plus grand supplice que la douleur causée par la plaie secrète d'une

fugiendum quàm mors, dispendium, auxilium, debilitas, dolor? Ambros. De offic.

mauvaise conscience? N'est-il pas plus à craindre que la mort, que la perte des biens, que l'exil, la maladie, et la plus sensible douleur?

Tantus splendor honestatis est, ut vitam beatam efficiat tranquillitas conscientiæ, et securitas innocentiæ. Id. II Offic.

L'éclat d'une vie vertueuse est tel, que le seul repos de la conscience et l'assurance qu'on peut avoir de son innocence peuvent rendre la vie heureuse.

Quod severius judicium quàm domesticum, quo unusquisque sibi est reus seque ipse arguit? Omnia adversa habet qui sibi ipse displicet; ipse suî accusator; ipse suî testis; nec invenit quò fugiat, qui ipse perurget et stimulat. Id. III De Offic.

Quel jugement plus sévère que celui que la conscience nous rend intérieurement, par lequel on se sent coupable et on se condamne soi-même! Tout choque celui qui ne peut se souffrir lui-même; il est son accusateur et son témoin; celui-là ne sait où fuir qui se poursuit lui-même.

Veriùs ac jucundiùs gaudebis de bonâ conscientiâ inter molestias quàm de malâ inter delicias. Aug. De catech. rud.

La bonne conscience vous donnera plus de joie et de consolation, dans vos tristesses, que la mauvaise dans les délices.

Jussisti, Domine, et sic est, ut pœna sibi ipsi sit omnis inordinatus affectus. Id. II Conf.

Vous l'avez ainsi ordonné, Seigneur! toute affection déréglée fait elle-même son tourment.

Quidquis malus est malè secum est: torqueatur necesse est, sibi tormentum est; ipse est enim pœna sua quam torquet conscientia sua: fugit ab inimico quò potuerit, à se quò fugiet? August. in Ps. 36.

Tout méchant est son propre ennemi. C'est une nécessité qu'il soit lui-même son tourment: car celui qui sent les remords de sa concience fait lui-même son supplice; il peut fuir et éviter la colère d'un ennemi; mais où ira-t-il pour se fuir lui-même?

Conscientia mala bona sperare non potest. Id. in Psalm. 31.

Une mauvaise conscience ne peut espérer aucun bien.

Conscientiam malam laudantis præconium non sanat, nec bonam vulnerat convicium. August. contra Petil.

Les éloges qu'on donne à un méchant homme ne guérissent pas les plaies de sa conscience, comme le blâme et les injures ne blessent point une conscience sans reproche.

Quid dulcius bonâ conscientiâ? quæ si non est, et mala est, pungit, et amara sunt omnia. August. sup. cap. ultim. Proverb.

Qu'y a-t-il de plus doux et de plus agréable qu'une bonne conscience? Si elle est mauvaise, elle pique cruellement, tout devient amer.

Quandò Deus *erit judex, alius testis quàm conscientiæ tuæ non erit.* Id. in Ps. 37.

Quand Dieu exercera sa qualité de juge souverain, il ne sera pas besoin d'autre témoin que de votre propre conscience.

Inter judicem justum et conscientiam tuam, noli timere nisi causam tuam. August. Ibid.

Entre le juste juge (qui est Dieu) et votre conscience, vous n'avez à craindre que votre cause.

Quidquid vis, homo, potes fugere, præter conscientiam tuam; interiùs nihil potes habere quò fugias à conscientiâ tuâ, si rodunt te peccata tua. Id. in Ps. 30.

Il n'y a rien que vous ne puissiez fuir et éviter, hors votre conscience; vous ne pouvez trouver d'asile en vous-même contre ses poursuites, si vous sentez les morsures du péché.

Judicis tribunal est in mente tuâ: sedet ibi Deus, *adest accusatrix conscientia; tortor timor.* August. in Ps. 57.

Le tribunal du souverain juge est dans votre âme; Dieu y préside en cette qualité; votre conscience est accusateur; le bourreau, c'est la crainte.

Quisquis non facit quod debet, sine

Quiconque ne fait pas ce qu'il devrait

intervallo patitur quod debet, quoniàm tanta est beatitudo justitiæ, ut nemo ab eâ ad miseriam possit abscedere. Id. III De lib. arbitr. 15.

Iræ divinæ inchoatio est quod hìc patitur peccator. Id. in Ps. 6.

Potest obtenebrari conscientia, quia non est DEUS ; *extingui non potest, quia à* DEO *est.* Tertull.

Omne malum aut timore aut pudore natura perfudit. Id. Apolog.

Nullus est qui, dùm operatur malum, bonum adesse putat; sed ocasiones fingit : cærterùm, ille, etsi verbis fortassis crimen diluat, conscientiam tamen ipse quam effugere nequaquàm potuerit. Chrysost. Homil. 5 in II Timoth.

Nemo prætextat quòd ignorans virtutem negligat : sufficientem enim magistrum habemus conscientiam. Id. Homil. 54, in Genes.

Conscientia peccati formidinis mater. Chrysost. in Ps. 50.

Quemadmodùm seipsum nemo potest effugere, ità nec illam interioris ejus curiæ sententiam. Id. ad popul. Antioch.

Hoc tribunal non pecuniâ corrumpitur, non adulationibus acquiescit, eò quòd divinum est et à DEO *nostris impositum cervicibus.* Ibid.

Peccator conscientiam quasi carnificem circumgestat, se laniantem, flagellantem perpetuò. Id. serm. 1, de Lazaro.

Judicem in animo perpetuò vigilantem et attentum constituit DEUS. Chrysost. serm. 4, de diversis.

Conscientia domesticum et verum tribunal. Gregorius Nazianz.

Infernus quidam est carcer animæ rea conscientia est. Bernard. serm. 23 in Cant.

O felix conscientiæ persistas ! ô felix sanctæ conscientiæ jucunditas ! Id.

Sicut rivus, quocumque fluit, terram cavat, ità conscientia mala rodere occultè mentem non cessat. Id. II De Considerat.

Magnæ divitiæ bona conscientia : et reverà quid in rebus ditius vel dulcius ? quid in terrâ quietius atque securius ?

faire souffre bientôt ce qu'il a mérité ; mais le bonheur dont on jouit pour récompense de la justice est tel qu'on ne peut le perdre.

Ce que le pécheur souffre ici-bas de sa conscience est le commencement de ce que la colère divine lui fera souffrir un jour.

On peut obscurcir sa conscience et diminuer ses lumières, parce qu'elle n'est pas DIEU même ; mais, parce qu'elle vient de DIEU, on ne saurait l'éteindre tout-à-fait.

La nature a répandu la honte ou la crainte sur tout ce qui est péché.

Personne, en commettant le mal, ne croit que le mal soit un bien ; on cherche seulement des prétextes pour l'excuser : mais si on ne peut faire en sorte de s'en disculper, on ne pourra pas, pour cela, éviter les reproches de la conscience.

Que personne n'apporte pour prétexte l'ignorance du bien qu'il a négligé de faire : car nous avons au-dedans de nous la conscience, qui est un maître capable de nous instruire de nos devoirs.

Les reproches de la conscience font naître la crainte.

Comme personne ne peut se fuir soi-même, ainsi on ne peut éviter l'arrêt que cette cour souveraine et intérieure a porté.

Ce tribunal ne se corrompt point par argent, il n'accorde rien à la flatterie, parce que c'est un tribunal divin, établi de DIEU pour nous juger.

Le pécheur porte avec foi un bourreau qui ne cesse jamais de le déchirer et de le tourmenter intérieurement.

DIEU a établi dans notre âme un juge toujours vigilant et attentif à tout ce qui se passe en nous.

La conscience est un tribunal domestique où l'on ne peut déguiser la vérité.

Une conscience, qui se sent coupable est, à elle-même son enfer et sa prison.

O l'heureux sort d'une conscience pure ! ô la solide et agréable joie d'une conscience sans crime !

Comme un ruisseau creuse la terre où il coule, la mauvaise conscience ne cesse de ronger intérieurement une âme criminelle.

Une bonne conscience est un trésor rempli de richesses. En effet, qu'y a-t-il de plus précieux et de plus agréable ?

Bona conscientia damnum rerum non metuit, non verborum contumelias, non corporis cruciatus. Id. Epist. 373.

y a-t-il au monde un repos et une tranquillité qui lui soient comparables? Une bonne conscience ne craint ni la perte des biens, ni les reproches, ni les plus cuisantes douleurs.

Bona conscientia secura erit cùm corpus morietur, secura cùm anima coràm Deo *præsentabitur, secura cùm utrumque, in die judicii, antè tribunal terrificum justi judicis statuetur.* Id. De interiori domo, 23.

Une bonne conscience sera en assurance quand l'âme se séparera du corps, quand l'âme sera présentée au tribunal de Dieu, et quand l'un et l'autre paraîtront au jugement terrible du juste juge.

Quis magìs mortuus est eo qui portat ignem in sinu, peccatum in conscientiâ, nec sentit, nec excutit, nec expavescit! Id. De considerat.

Qui est plus véritablement mort que celui qui porte du feu dans son sein, c'est-à-dire le péché dans sa conscience, qui ne le secoue point et qui n'appréhende rien?

Sufficit, adversùm os loquentium iniqua, opinio bonorum cum testimonio conscientiæ. Id. in Cantic.

Contre les mauvais discours et les traits de la médisance, il suffit d'avoir pour soi l'estime des gens de bien, unie au témoignage de notre conscience.

[*Sicut probis probitas ipsa fit præmium, ità improbis nequitia ipsa supplicium est.* Boëtius, l. 4 de consol. Philos.]

[Comme la probité des gens de bien est déjà une partie de leur récompense, de même la malice des méchants est un supplice anticipé.]

Omnia fugere poterit homo, præter cor suum : non enim potest à se quisquam recedere : quocumquè enim abierit, reatûs sui conscientia illum non derelinquit. Isidorus, in Syn.

Un homme criminel pourra fuir tout le reste, mais non son propre cœur : nul ne peut s'éloigner de soi-même, et, en quelque lieu qu'il se retire, le souvenir du péché la suivra partout.

Conscientia accusat de præterito, remurmurat de præsenti, præcavet de futuro. Bonavent. II Comp. 5.

La conscience accuse le passé, se plaint et murmure du présent, et se précautionne pour l'avenir.

Nulla pœna gravior pœnâ conscientiæ; vis nunquàm esse tristis? benè vive : secura mens tristitiam sustinet, bona vita semper gaudium habet : conscientia autem rei semper in pœnâ est. Isidorus.

Il n'y a point de plus cruel supplice que celui d'une mauvaise conscience. Voulez-vous n'avoir jamais de tristesse? vivez bien. Une âme constante supporte la tristesse; mais celui qui vit bien est toujours dans la joie, pendant que la conscience du criminel le met continuellement à la torture.

Liber signatus et clausus, et in die judicii aperiendus. Hugo Card. II. De animâ.

La conscience est un livre fermé et scellé qu'on ouvrira au jour du jugement.

Si gaudium est in mundo, hoc utiquè possidet puri cordis homo; et si alicubì tribulatio et angustia, hoc meliùs novit mala conscientia. Imit. Christi, II, 4.

S'il y a quelque joie dans le monde, c'est l'homme au cœur pur qui en jouit; et s'il y a quelque part de la tristesse et de la peine d'esprit, personne ne la connaît mieux que la mauvaise conscience.

Intolerabilis cruciatus. Hugo à S.-Vict. De inter. domo.

Le tourment de la mauvaise conscience est un insupportable supplice.

[*Plerique famam, conscientiam autem pauci verentur.* Seneca, De moribus.]

[Plusieurs craignent pour leur réputation, mais peu appréhendent le jugement de leur conscience.]

Nullum conscium peccatorum tuorum magìs timueris quàm te ipsum. Id.

Ne craignez pas de plus fâcheux témoin de vos crimes que vous même.

O te miserum, si contemnis hunc testem! Id.

Que votre malheur est grand, si vous méprisez le témoignage de votre conscience!

Nullum theatrum virtuti conscientiâ majus est. Cicero, II Tuscul. Id.

Il n'est point pour la vertu de plus grand théâtre que la conscience elle-même.

§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[Notion et définition]. — Il est assez difficile de donner une définition exacte et régulière de la conscience, que l'on confond ordinairement avec la *syndérèse,* et qui, en effet, ne semble guère en différer que de nom. S. Thomas néanmoins ne les confond pas : il dit que la syndérèse est une lumière naturelle, qui incline à faire le bien et à fuir le mal : il ne veut pas que ce soit une puissance, telle qu'est l'entendement et la volonté, mais une habitude par laquelle nous connaissons les premiers principes des choses qui sont à faire de notre part. Et il ajoute que la conscience est proprement un acte, et une application de notre science à quelque objet particulier, laquelle nous fait juger s'il est bon ou mauvais, s'il le faut fuir ou rechercher, et nous donne sur le passé un bon témoignage, ou bien nous cause des remords. (I *Quœst.* 79, art. 12).

Le commun des théologiens, par ce mot de *conscience,* entend le jugement que notre esprit porte, et que la droite raison dicte, de ce qu'il faut faire, ou de ce qu'il faut fuir, dans les occasions qui se présentent, jugement qui doit nous servir de guide et de règle pour nous déterminer. Quelques-uns disent, en mains de mots, que c'est « un acte de l'entendement par lequel nous jugeons ce qu'il faut faire, ou de quoi il faut s'abtenir, dans les rencontres où l'homme doit agir. » Sans chercher une juste définition, les Pères et les prédicateurs ont recours aux comparaisons qui peuvent donner quelque idée de ce qu'on demande. On dit que la conscience est un livre dans lequel une main invisible écrit nos péchés, à mesure qu'ils se commettent. On ajoute, que c'est un dieu domestique, ou du moins un souverain qui relève immédiatement de Dieu ; elle est au-dessous de Dieu, mais au-dessus de l'homme ; elle tient dans nos cœurs la place de l'Être infini, elle parle en son nom, elle y soutient ses droits, elle y exécute ses jugements. J'aimerais mieux dire, selon le sentiment du prophète royal, qu'elle est une participation de la loi éternelle, parce que cette lumière, qui nous découvre intérieurement le vrai et le faux, et qui, pour fournir à la volonté la matière qui lui convient, nous indique encore le bien et le mal, est un écoulement de cette loi éternelle, que Dieu a imprimée dans le fond de nos cœurs : *Signatum est super nos lumen vultûs tui.*

[Effets ou offices de la conscience]. — La conscience juge de toutes les actions déjà accomplies, et c'est de là que naissent les remords ou la tranquillité de l'âme : car cette conscience, lui faisant faire réflexion sur sa conduite, décide si ces actions sont justes ou légitimes. D'un autre côté, elle fait remarquer que celui qui viole la loi de Dieu, et qui n'en fait pas pénitence, sera un jour condamné et puni de l'infraction de cette loi. Elle connaît le fait et le droit ; elle fait sentir au cœur criminel qu'il a violé cette loi divine, et que sa pénitence est faible, ou peut-être qu'on n'a pas encore commencé à la faire. Alors elle prononce que l'âme est criminelle, exposée à la condamnation.

[Deux sortes de consciences]. — On peut distinguer avec S. Bernard deux sortes de conscience. « Il y a, dit-il, une bonne conscience, et il y en a une mauvaise. La bonne conscience, ajoute-t-il, doit être encore divisée en deux espèces, aussi bien que la mauvaise : car il y a, poursuit ce Père, une bonne conscience troublée et une bonne conscience tranquille, comme il y a une mauvaise conscience inquiète et agitée, et une mauvaise conscience paisible et endurcie. » A quoi l'on peut ajouter d'autres divisions : car il y a une conscience erronée, fausse et trompée ; il y en a une douteuse, qui ne peut se résoudre et se déterminer lorsqu'il faut agir ; une scrupuleuse, qui craint ou qui se persuade qu'il y a du péché en tout ce qu'elle fait : une endurcie, que l'Apôtre appelle cautérisée, qui ne sent plus aucun remords.

[Jamais permis d'agir contre la conscience]. — Si nous en croyons les conciles, les SS. Pères, tous les docteurs, il n'est jamais permis d'agir contre le jugement intérieur de sa propre conscience, quand même il serait erroné ou douteux : *Non licet operari ex conscientiâ vel errante vel dubiâ.* (Concil. Lateran. *Can* 41). Et il n'arrive que trop souvent que ce qui n'est pas péché de soi le devient par accident, quand on le croit tel et qu'on s'y engage.

[D'où vient l'erreur de la conscience]. Il y a plusieurs et différentes causes de l'erreur de la conscience. Les principales sont : — 1°. La simple ignorance, quand on est persuadé que ce qui est mal en soi est bien fait, ou que ce qui est bien est mal ; — 2°. La négligence, quand on ne veut pas se donner la peine de s'instruire de ses devoirs et de ses obligations, ou des choses qui nous feraient éviter le péché ; — 3°. L'orgueil, quand on ne veut pas soumettre son jugement à des personnes plus sages et mieux instruites ; — 4°. L'amour déréglé de soi-même : ce qui a fait dire à Sénèque : *Perit omne judicium, si res transierit in affectum.*

Ce sont les mêmes causes dans la fausse et dans la mauvaise conscience. On méconnaît ses devoirs, et on veut les méconnaître ; c'est ignorance et malice : ou bien on néglige de les connaître, on suit son inclination et son

penchant ; l'ignorance cache le péché, la coutume l'autorise, la passion le justifie : et toutes ces choses concourant ensemble, on ne fait presque aucun scrupule des plus grands crimes. On veut que ce que l'on fait soit juste, et non-seulement on suit son inclination, on veut encore croire qu'on peut la suivre ; on détourne son esprit de ce qui pourrait lui faire connaître la vérité, et on l'applique à tout ce qui peut l'altérer. Bien loin de consulter les gens habiles et désintéressés, on se consulte soi-même, et ce que, par une maligne critique, on ne pardonnerait pas aux autres, on l'excuse et on le justifie en soi, par une molle indulgence.

Quoique la conscience fausse et erronée naisse ordinairement de la dépravation et de la corruption du jugement, cependant l'habitude y contribue beaucoup, parce qu'elle fait qu'un pécheur s'endort dans le péché et ne le connaît plus. Au commencement, la raison ne manquait pas de faire voir que ce contrat était usuraire, que cet intérêt était défendu, que cette liberté n'était point permise, qu'on ne pouvait s'engager dans cette affaire sans péché ; la conscience d'abord faisait de grands reproches ; mais, depuis qu'on s'y est accoutumé, on ne les tient plus pour péchés, on les excuse, on les défend. Ce pécheur n'a point d'études ; néanmoins, sur le chapitre de sa passion, il fait le théologien, et dispute contre ceux qui l'avertissent charitablement de son devoir.

[Remords de la conscience]. — C'est un sentiment vif que celui que l'on a de son péché et de la justice vengeresse de Dieu, lorsque toute l'horreur du crime se découvre à nos yeux. On voit la peine qu'il mérite, on conçoit un Dieu tout-puissant, juste, vengeur, qui nous poursuit, et jusqu'où il pourra pousser sa rigueur. Dans cette vue, comme on se sent intérieurement coupable, on craint d'être surpris par la mort. Ces remords ne sont pas toujours si violents ; autrement ils troubleraient trop une âme, et seraient par-là inutiles pour la conversion des coupables ; mais toujours le péché paraît affreux, la justice de Dieu toujours terrible. Le cœur, ému, se fait des reproches sur toutes les circonstances de son péché, et alors la crainte l'emporte bien encore, mais il reste au fond de l'âme quelque espérance de miséricorde, qui la soutient et qui l'empêche de tomber entièrement dans le désespoir.

« Remarquez, dit S. Augustin, que la réprobation suit de près ces pécheurs qui vivent sans remords. Quand le péché laisse quelque scrupule et quelque trouble dans l'âme, c'est une marque que l'on n'est pas endurci ; mais, quand on vit dans une profonde paix, sans craindre la mort et la damnation éternelle dont on est menacé, c'est alors qu'un pécheur entraîné par ses passions court à sa perte et à son dernier malheur.

[L'insensibilité de la conscience]. — Il est vrai, et nous devons toujours le remarquer, Dieu ne cherche pas expressément à nous entretenir dans cette

insensibilité de conscience et dans ce fatal repos; il n'y contribue par aucun mouvement de sa part, non pas même en cessant tout-à-fait d'agir et de parler; mais, s'il agit, ce n'est plus qu'une légère action, qui n'est suivie d'aucun effet; s'il parle, ce n'est plus que d'une voix faible, qui ne pénètre point jusqu'au fond de l'âme pour la réveiller; la grâce ne fait plus ni sur l'esprit ni sur le cœur de ces vives impressions qui persuadent l'un et qui gagnent l'autre. Dieu se retire, comme un médecin qui quitte son malade, après avoir épuisé ses soins auprès de lui, et qui, au lieu de le tourmenter davantage, le laisse plongé dans une mortelle léthargie.

Quand je remonte à la source, je trouve que cette intrépidité affectée procède, quoi qu'on ne le dise pas, d'une résolution secrète de demeurer où l'on en est, de tenir toujours la même conduite, de persévérer dans les mêmes habitudes, en un mot, de ne point se convertir, et pour cela d'éloigner de son souvenir tous les objets qui pourraient jeter dans l'âme quelques alarmes, de fermer les yeux à toutes les vérités de la foi, de ne s'instruire jamais de ses obligations, afin de se dégager du soin de les accomplir, de s'affermir enfin par cette ignorance étudiée contre tous les retours de la conscience.

Nos erreurs, nos désordres, nos égarements dans la voie du salut, viennent de ce que, outre la loi de Dieu, il y a encore une autre règle, d'où dépend la droiture de nos actions, que nous devons suivre; ou plutôt de ce que la loi de Dieu, qui est la règle générale de toutes les actions des hommes, doit nous être appliquée en particulier, par une autre règle encore plus prochaine et plus immédiate, qui est la conscience.

Car qu'est-ce que la conscience? S. Thomas nous l'apprend en deux mots : « C'est l'application que chacun se fait à soi-même de la loi de Dieu. » Or, l'expérience nous montre que chacun se fait l'application de cette loi de Dieu selon ses vues, selon ses lumières, selon le caractère de son esprit, et même selon les mouvements secrets et la disposition présente de son cœur. D'où il arrive que cette loi divine, mal appliquée, loin d'être toujours dans la pratique une règle sûre pour nous, soit du bien que nous devons faire, soit du mal que nous devons éviter, contre l'intention de Dieu même, nous sert très-souvent d'une fausse règle, dont nous abusons et dont nous nous autorisons, tantôt pour commettre le mal, tantôt pour manquer à l'obligation la plus inviolable de faire le bien.

Dans l'ordre des choses, qui est l'ordre de Dieu, ce sont les désirs qui doivent être selon la conscience, et non pas la conscience selon les désirs. Cependant, dit S. Augustin, voilà l'illusion et l'iniquité à laquelle, si nous n'y prenons garde, nous sommes sujets. Au lieu de régler nos désirs par nos consciences, nous nous faisons des consciences de nos désirs; et, parce que c'est sur nos désirs que nos consciences sont fondées, qu'arrive-t-il? Tout ce que nous voulons, à mesure que nous le voulons, nous devient et nous paraît bon : *Quodcumque volumus bonum est.*

On demande comment il arrive souvent qu'un pécheur est en repos dans son péché. Il est facile de répondre : c'est que son cœur est corrompu, c'est que son esprit est aveuglé, et c'est que Dieu, par cela même, le punit. Son cœur est corrompu, et dans cet état il ne sent rien de tout ce qui pourrait le troubler; son esprit est aveuglé, et, dans l'aveugle présomption qui le séduit, il ne voit rien de tout ce qui pourrait le détromper : enfin, Dieu le punit, et ce châtiment consiste à lui refuser et les lumières qui lui pourraient éclairer l'esprit et les grâces qui lui pourraient toucher le cœur.

On ne passe point tout d'un coup, ni sans peine, de l'innocence au crime, et d'une vie réglée au désordre. Aussi le pécheur, dit S. Bernard après Tertullien, n'est jamais tranquille dans les commencements de son péché; comme il a encore une conscience délicate et que les sentiments en sont vifs, le péché n'y porte encore son aiguillon qu'avec douleur. On craint, on délibère, on résiste; et la nature même, toute corrompue qu'elle est, répand dans l'âme une honte raisonnable qui nous donne horreur du mal, ou une frayeur salutaire qui nous en fait redouter les suites.



§ VI.

Endroits choisis des Livres spirituels et des Prédicateurs.

[Voix de la conscience]. — C'est une voix bien haute que celle de la conscience; c'est un reproche aussi inévitable qu'il est caché; c'est un témoin aussi irréprochable qu'il est domestique. « La nature a si profondément gravé la connaissance et la vérité d'un Dieu dans notre âme, dit l'éloquent Salvien, qu'il est impossible de l'effacer ; » et il n'est quasi point d'homme, quelque impie et rebelle qu'il soit, qui, dans un danger imprévu, ne porte les yeux et les mains vers le ciel, pour implorer la faveur d'un Être tout-puissant qui a choisi les cieux pour y découvrir les richesses de sa gloire. (*La Divinité défendue contre les athées*).

Je demanderais volontiers, avec Tertullien, d'où vient que les pécheurs, ayant souvent étouffé pendant leur vie ces remords de conscience qui troublaient leur paix, ne peuvent, quoi qu'ils fassent, les étouffer à la mort. Car combien en voyons-nous qui, par une longue habitude dans le mal et un endurcissement contracté depuis plusieurs années, jouissent d'une fausse paix et vivent sans inquiétude et sans alarmes, et qui cependant, aux approches de la mort, tremblent, pâlissent et souffrent d'épouvantables inquiétudes! Le même Père en rend une admirable raison : c'est, dit-il, que l'âme, pendant la vie du pécheur, étant enveloppée de

ténèbres que ses passions et sa malice ont répandues dans son esprit, ne commence à développer (ce sont ses termes), à développer ce nuage que lorsqu'elle va quitter son corps : *Erumpit in apertum, ad meram et puram lucem.* Auparavant elle ne voyait rien, parce qu'elle ne voulait rien voir, qu'elle s'était rendue esclave de ses passions; mais, quand cette séparation va se faire, elle reprend sa liberté. (Joly, *Prônes*).

[Le pécheur troublé]. — Combien de fois cette pensée vous a-t-elle fait trembler dans le péché, lorsque, justifié par le suffrage des hommes que vous avez trompés, votre conscience vous a menacés de ce juge qu'on ne peut ni tromper, ni corrompre, ni éviter! Quelle peine n'avez-vous pas à étouffer cette voix secrète qui vous trouble au milieu des plaisirs, qui réveille votre crainte au moindre péril, qui vous fait trembler, et qu semble exécuter par avance l'arrêt qui sera prononcé contre vous? Cette pensée, qu'il faut mourir, repos et consolation du juste, fait le supplice et la terreur du méchant. Si ce n'est pas une impression de la lumière naturelle, pourquoi est-elle commune à toutes les nations du monde? pourquoi règne-t-elle dans tous les temps? (Le P. Cheminais, *Serm. sur les jugements de* Dieu).

Dès le temps qu'on fait le crime, la conscience, qui l'a d'abord déconseillé, commence à le condamner hautement,, à se récrier contre la malice du criminel, à demander justice de la violence qu'on lui fait, et à s'en venger elle-même. Mais c'est bien pis, lorsque le crime est achevé : car alors, le plaisir ayant cessé, la passion s'étant ralentie, l'âme demeure en proie à la douleur et aux reproches de la conscience. La passion a fait avaler le poison sans le regarder, la volupté l'a détrempé de quelques douceurs : mais, quand il est une fois dans les entrailles, il cause d'horribles tranchées. Le silence de la conscience est encore plus à craindre. Après qu'elle a longtemps ou parlé ou même crié inutilement, il arrive quelquefois, par un jugement terrible à la vérité, mais juste néanmoins, que la conscience se tait pour toujours et nous laisse dans un mortel assoupissement : c'est-à-dire que Dieu retire ses grâces, et en cet état tout se tait; plus d'objet qui touche le cœur, plus de discours qui l'ébranle, plus d'accidents capables de l'épouvanter; toutes les voix sont muettes : et de-là que doit-on attendre?

Que veut dire cette conscience, qui se trouble tout d'un coup, qui éclate en mille plaintes, en mille reproches? Ce ne peut être la voix du démon, puisqu'elle nous porte au bien; ce n'est pas notre propre voix, puisqu'elle parle malgré nous. Il faut donc que ce soit la voix de Dieu : c'est pour cela que tout ce qu'elle nous dit doit être écouté, et que ce sont autant de lois sur lesquelles nous serons jugés. (Le P. de la Colombière, *Réflexions*).

[Comment se forme une fausse conscience]. — Si nous voulons bien écouter cette

syndérèse, elle nous fait assez entendre ce *Non licet* que Jean disait à Hérode : « Cela ne vous est pas permis. » Mais la plupart des pécheurs tâchent d'éteindre, tant qu'ils peuvent, cette lumière naturelle, et de corrompre leur propre conscience; ils s'aveuglent eux-mêmes, et perdent, pour ainsi dire, cette lumière par trop de lumière. Comment cela? C'est que, ne pouvant agir longtemps contre leur conscience, ils s'en forment une fausse et erronée, en consultant des livres et des auteurs suspects, et cherchant des raisons qui appuient leurs sentiments, ou plutôt les désirs de leur cœur, ou quelque action que la droite raison improuve et condamne d'abord, particulièrement en matière de simonie, d'usure et d'impureté. Il s'en trouve qui mettent la théologie à la question, pour lui faire dire ce qu'elle ne veut pas : car, pour justifier ou pour autoriser quelque crime qu'ils sont résolus de commettre, ou quelque mauvaise habitude qu'ils ont de la peine à combattre, ils s'adresseront à tant de casuistes et de théologiens, qu'enfin ils trouveront quelqu'un qui donnera dans leur pensée et approuvera leur sentiment. Mettez un homme innocent à la question : dès la première fois il vous dira la vérité; mais redoublez-la une et plusieurs fois, la force de la douleur tirera de lui tout ce qu'on voudra. Ainsi, mettez la théologie, cette innocente dépositaire de la vérité, à la question, dès la première fois elle vous dira la vérité : « Cela ne se peut faire en conscience, cela est directement opposé à la sainte doctrine de l'Église, cela choque le bon sens; c'est contre le sentiment unanime de tous les docteurs. » Mais, à force de questionner et de prendre le fait ou le droit, tantôt d'un biais et tantôt d'un autre, il se trouvera quelque docteur qui favorisera le sentiment en question, sur lequel on formera sa conscience. Une conscience droite ne cherche point tous ces détours et ces faux-fuyants ; *Revertimini ad cor :* retournez, retournez, pécheurs, à votre conscience, et ne cherchez point à vous tromper : écoutez ce qu'elle vous dit; c'est la meilleure et la plus sûre règle que vous puissiez suivre : elle est si juste, que, dans sa propre cause même, elle se condamne : toutes les raisons mendiées ou recherchées avec tant d'étude ne peuvent nous justifier devant son tribunal, et, de quelque artifice qu'on se serve, il est impossible de lui faire approuver le crime. (Le P. Antoine de S.-Martin de la Porte, 2e partie de la *Conduite de la grâce*).

[Il est aisé de se faire une fausse conscience] — Il est aisé de se faire dans le monde une fausse conscience : car quoi de plus naturel et de plus facile que de suivre le penchant que la cupidité nous donne? Comme nos vues sont élevées, il est difficile que nos connaissances ne s'y conforment. De-là vient cet orgueil, cette ambition; de-là ces artifices, ces intrigues, ces complaisances, ces flatteries, pour arriver au but qu'on se propose : rien de plus commun parmi nous, et cependant rien à quoi vous pensiez moins. J'ai dit qu'il n'est rien de plus aisé que de se faire dans le monde des consciences lâches et criminelles : pourquoi? parce qu'il n'est rien de

plus aisé que de se former des désirs injustes et téméraires, que de concevoir des pensées vaines et ambitieuses. Car n'est-ce pas de-là que naît cette conscience déréglée, aveugle et erronée ? Conscience déréglée, parce que ce sont nos désirs qui doivent se régler sur notre conscience, et non la conscience sur nos désirs. Mais nous faisons tout le contraire : entraînés par nos désirs, nous ne voulons point d'autre règle : il faut, de nécessité, que notre conscience s'accommode à ce que nous voulons, et par ce étrange renversement nos désirs servent de règle à notre conscience parce que c'est sur ce qui nous plaît que nos désirs sont formés, notre conscience les approuve. *Omne quodcumque volumus bonum est*, dit S. Augustin : ce que nous voulons nous paraît bon. Peut-être, dit ce Père, que, parce qu'il nous paraît agréable nous nous persuadons que c'est une chose juste. D'où vient donc cela ? de l'ascendant malheureux que nos désirs prennent sur notre conscience, qui juge après cela des choses, non sur ce qu'elles sont, mais selon qu'elles nous plaisent. (Bourdaloue).

La conscience n'est pas une chimère, et le déréglement que je combats ici n'est pas un déréglement imaginaire. Il est aussi naturel à l'homme d'avoir une conscience qu'il lui est naturel d'avoir une raison. La conscience, dit S. Jean de Damas, est la loi de notre esprit : *Lex mentis*. C'est, dit S. Augustin, une lumière que Dieu nous a donnée à tous, pour discerner le bien d'avec le mal : *Lumen ad discretionem mali*. C'est une règle, dit S. Thomas, que nous appliquons, dans les rencontres, pour connaître ce qu'il faut faire ou ce qu'il faut éviter : *Regula agendorum fugiendorumve*. De-là, chrétiens, il suit, ce semble, qu'il n'est pas possible d'éteindre cette lumière ou de courber cette règle : car, si elle vient de Dieu, elle est essentiellement droite, et si elle est naturelle elle vient de Dieu. Cependant il n'arrive que trop souvent que, volontairement et d'une manière coupable, on corrompt sa raison, on séduit son guide, on étouffe sa lumière. Comment cela ? c'est que souvent, mais surtout dans les conséquences un peu éloignées des premiers principes de la loi naturelle, la volonté corrompt le jugement, et le jugement à son tour corrompt la volonté. Il se fait donc comme un cercle de dépravation entre l'esprit et le cœur. Principe qui, tout abstrait qu'il est ou qu'il nous paraît dans la spéculation, n'est pourtant que trop certain et trop évident dans la pratique. Et par-là se forme ce que nous appelons fausse conscience, c'est-à-dire un jugement erroné sur la pratique en matière de mœurs.

Aussitôt qu'une passion, de quelque nature qu'elle soit, s'est emparée d'un cœur, quelque déréglée qu'elle soit d'ailleurs, on cherche à la contenter : mais c'est alors qu'on sent toutes les révoltes de l'esprit, qu'on éprouve l'empire et le pouvoir de sa conscience. Que faire alors ? passer par-dessus ses répugnances ? pécher contre ses lumières et malgré ses vues ? il en coûterait trop, et ce seraient toujours de nouveaux combats à rendre. Le plus court, c'est de corrompre les lumières de son guide, et de faire parler à la conscience le langage de la passion. Et pour cela voici les

artifices dont on se sert : J'ignorerai, en matière de conscience, et mon ignorance me servira d'excuse devant Dieu. Les autres disent : Je chercherai dans ma propre raison, ou dans les décisions d'un confesseur commode, de quoi opposer aux lumières de mon esprit. En un mot, les uns se font une fausse conscience en étouffant leurs lumières, les autres en y substituant de fausses lueurs. C'est ce que S. Thomas appelle une conscience positivement fausse, et une conscience négativement fausse. (Anonyme).

[Même sujet]. — La conscience, avant que nous commettions le crime, répand presque toujours dans nos esprits certaine lumière qui nous en découvre la honte : faible lueur, qui n'est que comme le crépuscule d'un plus grand jour. Mais que faisons-nous ? nous entr'ouvrons la paupière, pour la refermer incontinent. Ici, nous prenons à témoin toutes les personnes à qui il est arrivé de tomber dans ces crimes affreux qui portent leur honte avec eux : en ignoraient-elles l'abomination et le déréglement ? Tels furent ces coupables vieillards qui attentèrent autrefois à la pudicité de Suzanne : « *Everterunt sensum suum... ut non viderent :* Ils dépravèrent leur conscience, afin de ne pas voir. » Ils avaient assez d'âge et d'expérience pour apercevoir l'infamie d'un adultère dégénéré en calomnie. Que de raisons pour être effrayés, s'ils avaient voulu y faire attention ! Leur âge, c'étaient des vieillards ; leur qualité, c'étaient des juges ; leur état, c'étaient des captifs dans un royaume étranger ; leur religion, c'étaient des Juifs transplantés au milieu de l'idolâtrie, qu'ils allaient scandaliser ; le lieu de leur transgression, c'était la maison du mari qu'ils allaient déshonorer ; l'objet de leur passion, c'était Suzanne, une femme régulière et retirée, et par conséquent plus difficile à corrompre. Ils ne sentent point tous ces motifs, parce qu'ils en éloignent la pensée : *Everterunt sensum suum.* Les motifs surnaturels ne font pas plus d'impression sur eux : la vue du ciel les aurait touchés, le souvenir du législateur les aurait fait ressouvenir de la loi : *Declinaverunt oculos suos, ut non viderent cœlum.* Voilà ce que font encore tous les jours ceux qui se couvrent d'une ignorance affectée. On a des doutes, on ne veut pas les faire éclaircir ; on ne veut pas approfondir l'état de son bien, de peur d'être obligé à des restitutions qu'on appréhende ; on ne veut pas s'instruire sur la nature de certains attachements, pour n'être point obligé de les rompre : or, il est constant que ce qui cause cette ignorance ne la rend pas excusable : c'est par dissipation ou distraction que vous ignorez ; mais une ignorance de cette nature est-elle nécessaire et invincible ? n'était-il pas en votre pouvoir de fixer votre esprit volage à de sérieuses réflexions ?

Le moyen dont on se sert pour s'établir une fausse conscience sur sa propre raison est injuste et criminel. C'est ainsi que tous les hérésiarques se sont perdus. C'était en doutant qu'ils avançaient d'abord leurs faux dogmes ; ensuite, ils ont cherché des raisons pour appuyer leur entête-

ment ; une fausse évidence a produit une fausse obstination ; enfin, à force de se dire qu'ils avaient raison, ils sont venus jusqu'à se le persuader. Raison humaine, que deviens-tu, quand une fois la passion s'est rendue maîtresse ? La synagogue assemblée, c'est-à-dire toutes les meilleures têtes d'une nation qui ne passe jamais pour manquer d'esprit et de lumières, raisonnait ainsi au sujet de Jésus-Christ : « *Quid facimus, quia hic homo multa signa facit ?* Cet homme fait des miracles étonnants ; nous n'en saurions disconvenir : il faut donc le mettre à mort ! » O Ciel ! que la passion est aveugle ! et qu'il est injuste de se faire une conscience au gré de sa raison !

Je ne prétends pas fermer ici toutes les voies à la consultation : elle est légitime, permise, et sure, à parler en général ; autrement, que deviendrait le fidèle dans ses doutes, si, obligé de se défier de ses propres raisonnements, il était encore obligé de se défier des décisions d'autrui, d'un confesseur, d'un pasteur, d'un directeur ? Ce que je dis, c'est qu'il faut de la bonne foi dans ces consultations ; c'est que l'envie d'être éclairés doit nous conduire à l'oracle, et non pas l'envie d'être trompés ou appuyé dans nos prétentions. On mendie une autorité à ses désordres, pour pouvoir les commettre sans alarmes ; on voltige de directeur en directeur, jusqu'à ce qu'on en ait trouvé un favorable à sa passion ; c'est à ses décisions que l'on s'en rapporte, et malgré les réponses de sa conscience on s'en tient à ce langage de séduction. (Anonyme).

[David après son péché]. — Dieu fit sentir à David, après son péché, tout ce que le remords a de plus piquant et de plus amer. La description de son cœur mérite votre attention. *Miser factus sum,* dit-il, *totâ die contristatus ingrediebar* : Je devins malheureux aussitôt que je devins pécheur. J'avais beau faire réflexion sur le poste éminent où j'étais placé, sur l'impunité que je pouvais attendre après mon injustice ; j'avais beau chercher du soulagement dans les plaisirs et l'abondance, et la tranquillité dans les applaudissements d'une cour flatteuse : *Miser factus sum.* Je devins misérable, parce que je portais au-dedans de moi un témoin inséparable et incorruptible. Inséparable : je le traînais en tous lieux, sur le trône, au conseil, dans les assemblées publiques, dans les parties de divertissements : *Peccatum meum contrà me est semper* : Mon péché est toujours présent devant mes yeux ; sans cesse je vois le sang d'Urie couler autour du moi ; l'épouse me rappelle le souvenir de l'époux massacré ; je porte mes inquiétudes jusque dans le lieu du repos ; le sommeil, qui calme tous les autres cœurs, est pour moi un sommeil triste, affreux, interrompu : *Dormivi conturbatus.* Je trouve encore dans ma conscience un témoin incorruptible. Que n'ai-je pas fait pour la séduire, pour en arrêter les clameurs ? J'ai cherché des excuses à mon péché : *Ad excusandas excusationes in peccatis.* C'est la passion qui m'a aveuglé, disait-il, c'est l'objet présent qui m'a séduit : et vous, Seigneur, donnez un peu de trêve à mes

alarmes : *Sed tu, Domine, usquequò*? Non, Messieurs, rien ne peut calmer les frayeurs de sa conscience : *Totâ die contristatus ingrediebar*. Où aboutiront tous ces remords? à la pénitence, Chrétiens, Dieu veut convertir David, puisqu'il l'intimide, qu'il le persécute. Ah ! que vous êtes heureux, vous à qui la honte du crime se fait encore sentir ! A la vérité, la paix d'une conscience timorée est le plus grand de tous les biens ; mais, après la tranquillité d'une conscience irrépréhensible, il n'est point de bien égal à l'agitation d'une conscience coupable. Au contraire, une conscience tranquille dans le crime est le caractère et comme le pronostic d'une réprobation certaine et inévitable, à moins d'un coup de la miséricorde du Seigneur, dont nous voyons peu d'exemples. (Anonyme).

[Tourment de la mauvaise conscience]. — Cette frayeur, dont les méchants sont quelquefois saisis, est une preuve de ce que dit S. Chrysostôme, qu'ils sont déjà punis en ce monde, avant même les châtiments que la divine justice leur a préparés dans l'autre. Si vous demandez comment : « Par eux-mêmes, » vous répondra ce saint docteur : car c'est le premier arrêt de la justice de Dieu, qui a voulu que la peine soit inséparable du péché. C'est en cela que consiste la mauvaise conscience, qui sert aux pécheurs non-seulement de témoin et d'accusateur, mais encore de juge et de bourreau : c'est un témoin qui seul en vaut mille, et qui est d'autant plus redoutable qu'on ne le peut rejeter, parce qu'il est toujours oculaire ; on ne le peut récuser, parce qu'il est toujours véritable; on ne le peut gagner, parce qu'il est toujours inexorable; on ne le peut intimider, parce qu'il est toujours libre et dominant au-dedans de l'âme; on ne le peut éloigner, parce qu'il est toujours présent et inséparable du criminel : enfin, on ne le peut faire taire, il parle et crie sans cesse, non aux oreilles mais au cœur. Les méchants ont beau fuir devant ce juge intérieur, il les trouve toujours et partout; il les entraîne et les présente sans cesse devant son tribunal, et là il les accuse et les juge, et il ne leur permet pas d'ouvrir seulement la bouche pour se défendre, mais il les y condamne souverainement et sans appel, et cet arrêt secret est aussitôt suivi des peines et des tourments que ce bourreau leur fait endurer.

En vérité, ces remords intérieurs et cette secrète horreur que le péché laisse dans l'esprit sont un supplice terrible, et le grand S. Augustin le décrit d'une manière admirable. « Entre les afflictions de l'âme, dit-il, il n'y en a point de plus grande que le remords de ses crimes : car, si l'homme n'est point blessé au-dedans de soi, si tout est sain dans le fond de sa conscience, en quelque partie de lui-même qu'il souffre, il aura toujours recours à celle-là, comme à un refuge de consolation et de paix, et il y trouvera Dieu ; mais, s'il n'y trouve aucun repos, à cause de la multitude des péchés dont elle est pleine, que fera-t-il, puisqu'il n'y trouvera point Dieu ? à qui aura-t-il recours lorsque les douleurs l'assiégeront ? Il peut se retirer de la campagne dans la ville, des places publi-

ques dans sa maison, de sa maison dans sa chambre, de sa chambre dans son lit; mais la douleur et la peine le suivront toujours; et où pourra-t-il se retirer, de son lit, sinon en soi-même? Mais, si tout y est plein de tumulte, si tout y est noir par la fumée de ses méchantes actions, si tout y est brûlant, il ne s'y peut réfugier, puisqu'aussitôt il en est chassé. Si donc, au lieu qu'il pensait trouver, en soi-même, un asile, il y trouve son ennemi, parce qu'il s'y trouve lui-même, où se retirera-t-il? en quelque lieu qu'il aille, il se trouvera toujours, et se trouvera toujours tel qu'il est: et ainsi il se tourmentera toujours, les plus grandes afflictions qui puissent arriver à l'âme criminelle étant celles qui viennent d'elle-même, parce qu'elles sont les plus intérieures, et par conséquent les plus sensibles. C'est ainsi que les méchants sont bourrelés par la représentation affreuse de leurs crimes. *(Homélies morales)*.

[Agir contre la conscience]. — Ceux qui pèchent par ignorance, par précipitation, par violence et emportement de quelque passion, peuvent quelquefois en revenir; mais ceux qui démentent leurs propres lumières, et qui étouffent, pour des intérêts secrets ou pour des considérations humaines, les sentiments de la bonne conscience, qui s'en font une nouvelle et tout opposée, qui combattent la vérité qu'ils connaissent, perdent ordinairement, par cette sorte de crime, toute ressource de leur salut; ils n'en reviennent presque jamais, et ils tombent dès cette vie dans un désespoir, non pas toujours semblable à celui de Judas, qui fut tout extérieur et visible, mais à celui des prêtres et des pharisiens, qui fut tout intérieur et invisible. *(Mêmes Homélies)*.

S. Chrysostôme appelle la syndérèse et la conscience « une éternelle accusatrice que Dieu attache inséparablement à nous, pour nous représenter sans déguisement tous nos crimes, pour nous en reprendre sans complaisance, et pour nous en punir sans indulgence »; et pour cet effet elle emploie les remords, les inquiétudes, la honte, le regret, la tristesse et le repentir. Ce sont autant de ministres de la juste sévérité de cette rigueur inexorable, et de l'implacable haine que Dieu porte au péché : *Accusatricem perpetuam, quæ decipi et decipere nunquàm possit.* (Maimbourg, 3e *mardi de Carême*).

[La conscience à la mort]. — C'est dans les circonstances d'un temps si fâcheux que cette conscience irritée ramasse toutes les ordures des crimes d'un pécheur, et les lui jette sur le visage. Voilà, dit-elle, tes ouvrages et le fruit de ta mauvaise vie; voilà ce qui doit t'accompagner devant le tribunal de Dieu, où, comme dit S. Grégoire, cette conscience dresse comme un bataillon de tous ses péchés pour l'assiéger et le serrer de près sur le lit de la mort. C'est ainsi que s'exprime le prophète : *Circumdederunt me mala quorum non est numerus; comprehenderunt me iniquitates meæ.* Voilà le siége funeste, représenté par le siége de Jérusalem, qui n'a pas

profité du temps de sa visite. (Le P. Texier, *jeudi de la 2e semaine de Carême*).

[Douceurs d'une bonne conscience]. — On ne peut disconvenir que le repos de la conscience ne soit le plus grand bien que nous puissions posséder en cette vie, et que toutes les fausses joies du siècle ne sauraient égaler cette douceur ineffable *que* Dieu *fait goûter en secret à ceux qui le craignent* (Prov. 15). C'est pour cela que le Sage dit qu'une conscience tranquille est un festin continuel : *Secura mens juge convivium*; et le prophète invite tous les pécheurs à goûter combien le Seigneur est doux, et à reconnaître, par une heureuse expérience, combien les plaisirs innocents que Dieu attache à la pratique de la vertu surpassent les voluptés criminelles où se plongent les gens du monde. Les païens mêmes ont déposé en faveur de cette vérité, et autant ils ont exagéré les supplices d'une mauvaise conscience, autant ils ont fait valoir le repos, la douceur, la joie et la tranquillité de celle qui, ne se sentant coupable d'aucun crime, semble trouver son souverain bonheur dans elle-même. (*Essais de sermons*).

[Accusations de la conscience]. — Il ne vous sera pas permis, pécheurs, de récuser le témoignage de votre conscience : c'est un témoin qui a tout vu, qui a été présent à toutes les circonstances de vos péchés. Il ne vous sera pas possible de corrompre ce témoin, par la raison, dit S. Chysostôme, que ce témoin tient sa commission immédiatement de Dieu même; c'est ce qui fait qu'il n'a de considération pour personne. Il ne respecte ni les trônes, ni les couronnes des monarques; il ne ménage rien; il reproche, il accuse, il condamne, dans le temps même que tout le monde loue et applaudit. Je veux qu'il n'y ait rien à craindre pour vous au-dehors, qu'il n'y ait point de juge qui vous poursuive; je veux que vous ayez gagné tous les témoins par argent et par votre crédit : ce n'est pas assez pour vivre en repos. Hélas! vous portez un témoin au dedans de vous-même, qui vous accuse et qui vous confond bien plus que tous les témoins ensemble!

Il est aisé de juger que la conscience ne tourmente pas seulement un pécheur à l'égard du passé et du présent, mais encore à l'égard de l'avenir, en lui faisant souffrir par avance tous les justes supplices qu'elle lui fait appréhender. Le saint homme Job l'a bien dit, qu'un pécheur croit voir de tous côtés des épées qui le menacent et des supplices qui l'attendent : *Circumspectans undiquè gladium.* Représentez-vous un criminel à qui on a lu l'arrêt de sa mort : ce misérable souffre déjà son supplice; tout lui paraît son bourreau, et pour une mort effective il en souffre mille dans son imagination, qui ne sont pas moins cruelles. Pitoyable image d'un pécheur que sa conscience condamne! Tantôt il se voit au jugement de Dieu, accusé et condamné par un juge inexorable; tantôt il se sent

précipité dans les abîmes éternels; tantôt la pensée de l'éternité malheureuse lui fait dresser les cheveux sur la tête; enfin, il est damné avant de l'être, ou du moins il ne vit pas plus heureux que les damnés. (*Essais de sermons*).

[Remède]. — Parmi plusieurs différents remèdes que Dieu nous a laissés pour la guérison d'un mal aussi dangereux qu'est celui d'une conscience pécheresse et tranquille, le premier et le principal est une vive et continuelle idée des redoutables jugements de Dieu : ce qu'on ne peut mieux expliquer que par un excellent principe de S. Augustin, qui remarque cette différence entre la crainte qu'on a de Dieu et la crainte qu'on a des hommes : celle-ci vient souvent d'une âme faible, mais celle-là vient d'une conscience ou déjà bonne ou en état de le devenir bientôt. On appelle généreux celui qui ne craint personne; mais, à l'égard de Dieu, ce serait moins générosité que fureur, de ne le pas craindre, puisque c'est par-là qu'il faut commencer, afin qu'en le craignant on l'écoute, qu'en l'écoutant on l'aime, et qu'en l'aimant on se mette en état de ne plus craindre, non par une orgueilleuse dureté, mais par une continuelle attention sur soi-même, et une vigilance à marcher dans les voies de ses commandements. (*Dictionnaire moral*).

[Des scrupules]. — Lorsque le démon désespère de pouvoir porter une âme au péché, soit par l'appât trompeur des plaisirs qu'il lui présente, soit par le faux éclat des honneurs et des biens qu'il lui promet, il ne se rebute pas pour cela, il change seulement de batterie, empruntant le secours d'une prétendue délicatesse de conscience, à la faveur de laquelle il exagère à nos yeux les moindres imperfections, qu'il nous fait voir comme des péchés énormes, mettant sur notre chemin des pierres d'achoppement qui arrêtent, nous représentant les choses permises comme des pratiques défendues, et nous réduisant enfin à cette fatale nécessité, ou de ne rien faire ou de ne faire que du mal. Quand une âme en est venue là, elle ne marche qu'en tremblant dans ses plus saints exercices; et, comme tout ce qui se fait avec contrainte devient fatigant, elle abandonne bientôt par scrupule ce qu'elle avait entrepris par dévotion.

Funestes scrupules d'une âme trop timorée et d'une conscience trop étroite! scrupules qui viennent du démon, et qui sont comme autant d'obstacles arrêtant une âme dans la voie du salut, et la précipitant bientôt dans celle de la perdition! *Ibi trepidaverunt timore ubi non erat timor* : Elle tremble où il n'y a pas lieu de trembler; elle pèche où il n'y pas matière à péché; elle se heurte et elle se perd où il n'y a point d'écueil. Qu'elle est à plaindre en cet état, puisqu'elle fait sa peine de ce qui devrait la rassurer, et que, livrée en proie à ses propres remords, elle s'arrête souvent où elle devrait avancer! (*Dictionnaire moral*).

[Sans scrupule et sans remords dans le crime]. — Remarquez, dit S. Augustin, comme la mort et la réprobation suivent de près ces pécheurs qui vivent sans remords. Quand le péché laisse quelque scrupule et quelque trouble dans l'âme, c'est une marque que la conscience n'est pas encore endurcie : mais quand on vit dans une profonde paix, sans craindre la mort et la damnation dont on est menacé, c'est alors qu'un pécheur, entraîné par ses passions comme par un char qui l'emporte, descend avec impétuosité dans les enfers. Car d'où vient cette fatale tranquillité? elle vient de ce que le démon le garde comme une forteresse où il s'est retranché. Quand un fort armé garde sa maison (c'est la parabole de l'Évangile), tout ce qu'il possède est en paix; c'est alors que le pécheur est sous la sauvegarde du démon; c'est alors que le fort armé le possède sans contradiction, sans combat, sans inquiétude, sans remords de conscience. Il prend soin que rien ne le trouble et ne lui fasse de la peine : *Curabant contritionem filiæ populi mei, cum ignominiâ dicente. Pax, et non erat pax* (Jérém. 6). Il guérit les blessures d'une âme frappée à mort; et tandis que ces plaies mortelles s'aigrissent et s'enveniment de plus en plus, il ne lui dit que des paroles de paix. (*Dictionnaire moral*).

[Des scrupules]. — Les scrupules ne sont pas toujours la marque d'une âme faible, et il ne faut pas mépriser les délicatesses d'une âme pieuse : elles servent du moins à réveiller sa diligence et à redoubler son attention. Au contraire, cette force d'âme qui engloutit les difficultés est bien souvent une négligence ou un endurcissement; sous prétexte qu'on dédaigne de s'abaisser aux plus petits détails, on digère quelquefois des défauts essentiels. Cette timidité qui s'applique à tout examiner est peut-être plus sûre que cette confiance décisive qui ne s'épouvante de rien; il vaut mieux se défier de ses perfections mêmes que d'être trop indulgent sur ses défauts. L'état de celui qui est déchiré par quelques scrupules est plus misérable, mais peut-être plus sûr, et l'état de celui qui n'en ressent point les atteintes est plus tranquille, mais peut-être plus dangereux : les hommes ont tant de penchant à se flatter, qu'on hasarde moins en prononçant sur le parti le plus rigide. Ainsi, on doit approuver les scrupules qui servent à exciter les désirs d'une piété plus parfaite, et qui sont autant d'avertissements pour se tenir en garde contre le péché. (Anonyme.)

[La conscience s'oppose à nos désirs déréglés].—L'entendement se laisse souvent éblouir par de fausses lumières, et les affections sont toujours prêtes à suivre le parti que le monde leur offre : mais la conscience, ordinairement plus délicate et plus pure, s'oppose aux desseins du tentateur, arrête le crime lorsqu'on va le commettre, et fait naître le repentir lorsqu'il est commis. Ce n'est pas proprement un législateur, car la conscience ne donne pas de nouvelles lois; mais elle représente, elle met devant les yeux

celles que Dieu nous a données, et lorsqu'on les viole elle devient un témoin qui en vaut mille, parce qu'il a vu les mouvements les plus cachés de notre cœur, et qu'il a trop d'intérêt à notre conservation pour nous trahir. On sera jugé sur sa déposition; ou plutôt la conscience monte elle-même sur le tribunal pour condamner et pour absoudre; et enfin elle devient la distributrice des peines et des récompenses : car c'est un bourreau qui déchire, dès cette vie et pendant toute l'éternité, ceux qui violent ses lois; ou bien un rémunérateur qui fait découler la consolation, la joie et la gloire sur ceux qui ont suivi ses mouvements et ses inspirations.

On fait souvent effort pour prévenir ou pour repousser la pensée du crime qu'on a commis, lorsqu'elle se présente; mais on le tente inutilement : le péché a ses retours fâcheux, qui fondent sur la conscience avec tant d'impétuosité, qu'elle ne peut, quelque violence qu'elle se fasse, s'empêcher d'être remplie de cet objet. L'âme voudrait se le cacher à elle-même; elle voudrait bien s'empêcher de juger qu'elle a mal fait, parce que ce jugement trouble ses plaisirs et choque l'amour-propre. Combien de distractions imagine-t-elle? Mais tout cela est inutile : le péché se représente toujours, et, au milieu des plaisirs les plus doux, on sent très-souvent la condamnation que la conscience prononce contre le péché qu'on a commis. Ainsi, ce jugement se fait malgré nous.

La conscience est un miroir : comme le miroir représente les objets, la conscience nous fait voir nos péchés. Il y a des glaces qu'on a laissé couvrir de poussière et de saletés qui empêchent que les objets ne paraissent dans leur état naturel. Les passions et les habitudes du vice sont cause qu'on ne sent que confusément l'état de son âme et la grandeur des péchés qu'on a commis : mais, comme les glaces peuvent être nettoyées, ou qu'étant purifiées par le feu, elles représentent les objets dans leur beauté naturelle, nos consciences, rectifiées un jour par la présence de Dieu, peindront ou nos péchés ou nos vertus, sans leur dérober aucun trait de l'horreur ou de la gloire qui les accompagne : et c'est ce qu'il faut prévenir, en connaissant son péché, pour l'effacer dès cette vie. (*Traité de Conscience.*)

[De l'assoupissement de la conscience]. — On endort quelquefois sa conscience après l'avoir trompée. Le sommeil, dans la nature, est le réparateur des forces que le travail a dissipées; les soins, les chagrins, les passions, les maladies, se reposent dans son sein : mais il est dangereux à la conscience. Cette conscience tombe par sa négligence dans quelque péché; elle s'y endort, elle passe de-là dans la sûreté, elle se précipite et se perd absolument, si Dieu ne déploie toute l'efficace de la grâce pour l'en retirer. Elle est semblable à ceux qui s'endorment dans un vaisseau sur la mer : ils ne voient point le péril qu'ils courent; le bruit des vents, l'impétuosité des flots, le mouvement du vaisseau dans lequel ils naviguent, ne les éveil-

lent point. Hélas! peut-être que dans le moment ils font des songes agréables, et qu'ils se croient proches du port, ils vont se briser contre un écueil ou descendent dans un abîme. Vive image d'une conscience assoupie! elle se repaît d'images trompeuses; les menaces de Dieu, les afflictions personnelles ne peuvent l'émouvoir.

Les plaisirs sont des potions soporifères, qui lient la conscience aussi bien que les sens: elle ferme les yeux, elle ne voit plus le crime, et, comme Issachar, elle trouve que le repos est bon. On serait moins à plaindre s'il était éternel; mais Dieu vient le troubler par ses châtiments, la mort l'interrompt; et, comme la voix de l'archange tirera des tombeaux tous ceux qui y reposent, cette même voix fera sortir la conscience de son sépulcre et de son lit; elle s'élèvera elle-même en jugement contre ceux qui l'ont assoupie, et leur fera payer éternellement ces moments d'une fausse tranquillité dont ils ont joui. Enfin, on se fait un oreiller d'un amas de passages tirés de la parole de Dieu, qui promettent la grâce et qui annoncent la miséricorde aux pécheurs; sans prendre garde qu'ils supposent tous l'horreur pour le crime, et une sincère pénitence lorsqu'on l'a commis.

On endurcit sa conscience, après l'avoir endormie. C'est le plus haut point du bonheur auquel les méchants aspirent. Ils sont contents, pourvu qu'ils n'entendent plus ce témoin secret qui les accuse, ce juge redoutable qui les condamne, qu'ils aient lieu de croire qu'ils ne l'entendront jamais. Ils font mille efforts pour lui imposer silence et pour réprimer ses agitations; mais ordinairement ils n'y parviennent que par une longue suite de péchés, qui, entassés les uns sur les autres, accablent la conscience et l'empêchent de s'élever. On va de crime en crime, et on s'y accoutume; ce qui épouvantait au commencement ne fait plus de peine quand on y a passé plusieurs fois. On a vu des âmes chastes, qu'un regard, une parole déshonnête effarouchait, et qui ensuite, entraînées dans la débauche, en ont fait leur gloire, et du moins les délices de leur vie.

S. Paul appelle cette espèce de conscience *cautérisée*, parce que, comme les chairs ou les nerfs d'une partie assez délicate du corps humain deviennent insensibles lorsqu'on les a brûlées, de même la conscience, qui se soulève contre les moindres péchés, s'endurcit lorsqu'on commet de grands crimes, et n'en ressent presque aucune douleur. Le péché est un feu dont les flammes passagères laissent toujours quelques traces fâcheuses; elles noircissent, elles causent de la douleur; mais lorsque le charbon demeure quelque temps attaché au même endroit, il fait enfin perdre tout sentiment. Si on tombe dans quelque faute par une tentation violente, la conscience ne laisse pas de contracter une tache, et les remords se font sentir; mais, si on croupit longtemps dans le même péché, la conscience se perd, et le sentiment s'éteint si parfaitement, qu'il n'agit plus.

Or, la conscience ne sent aucun trouble pendant qu'elle est endurcie: car tout le monde demeure d'accord qu'il y a une mauvaise conscience

qui est tranquille. Mais quelle tranquillité, ou plutôt quelle tempête ! Il ne faut point se reposer, lorsqu'on porte dans son sein un ennemi qui dort; chaque moment peut terminer son sommeil, et alors il fondra sur vous avec plus de force qu'il n'avait auparavant. La paix ne peut être ni longue ni sûre, quand le péché est dans la conscience. Le vaisseau de Jonas avait peut-être vogué fort heureusement pendant quelques heures; le calme ne fut pas long, et la tempête, se levant d'une manière imprévue, ne s'apaisa point jusqu'à ce qu'on eût jeté dans la mer le prophète rebelle. On peut être heureux avec le péché pendant quelques moments de la vie; mais la tempête et le naufrage ne sont pas loin, et on ne les évite qu'en jetant tout le fardeau et le péché qui nous environne.

La corruption monterait au dernier excès, si Dieu attendait toujours à punir le péché dans les enfers, qu'il n'eût point de suites funestes pendant la vie. La sagesse et la justice divines demandent que la conscience des criminels se réveille de temps en temps, afin de les convaincre de la vérité d'un jugement dernier et des peines éternelles. On aurait aisément douté de ces supplices, que l'avenir dérobe à nos yeux, et la tranquillité présente aurait été aux profanes le gage d'une éternelle insensibilité. Mais ce jugement intérieur que la conscience forme et ces peines précoces que le péché traîne après soi, les étincelles de l'enfer qui volent dès cette vie sur le coupable et qui commencent à le brûler, le convainquent, malgré qu'il en ait, de la vérité des peines éternelles dont il doutait. D'ailleurs la conscience, réveillée par l'idée d'un jugement à venir et par le sentiment de quelque peine, se réveille avec plus de vigueur, rompt plus aisément les liens qui l'attachaient au vice, et, pressée par une nécessité indispensable, elle embrasse plus volontiers la pénitence.

S. Chrysostôme demande pourquoi Dieu nous a donné un juge si vigilant. Les autres juges se laissent corrompre par argent, fléchir par des douceurs, effrayer par des menaces; mais la conscience, élevée sur son trône, ne cède à personne. Promettez de l'argent, caressez, menacez : elle portera toujours une sentence également équitable, et le criminel se condamnera lui-même, quoique personne ne l'accuse. Elle n'oublie point le péché quoiqu'il y ait longtemps qu'on l'ait commis; elle se tait quelquefois durant l'acte du crime, parce qu'alors on est enivré par le plaisir; mais elle revient presque aussitôt par des accusations âpres et fortes; et, au lieu que la femme, déchirée par les douleurs de l'enfantement, se réjouit ensuite, le pécheur qui enfante le crime goûte en ce moment quelque plaisir qui le touche; mais ensuite sa douleur est extrême, jusqu'à ce que sa conscience et Dieu soient apaisés.

Le mondain tâche d'étourdir sa conscience et de la faire taire, lorsqu'elle parle trop fortement. Tantôt il la renvoie, et lui dit, comme Festus à S. Paul: *Je t'entendrai une autre fois là-dessus;* tantôt il se plonge dans les plaisirs, qui l'amollissent et rendent sa voix beaucoup plus faible; tantôt il se distrait par un nombre d'affaires qui remplissent si parfaite-

ment l'âme, que la conscience ne sait par où percer et se faire chemin : comme, dans ces sacrifices qu'on présentait à l'idole de Moloch, on faisait un grand bruit avec des tambours pour étourdir les pères, et empêcher les cris de leurs enfants qu'on brûlait de parvenir jusqu'à eux, de peur que la nature, réveillée par ces gémissements, ne souffrît trop et ne fût frappée d'horreur pour ces sacrifices. Le mondain qui immole son âme au démon tâche, par le bruit des occupations, d'étourdir son cœur, d'empêcher sa conscience de lui représenter son véritable état, de peur que l'horreur qu'il en sentira ne soit trop vive et trop déchirante. Il s'ôte le loisir; il a soin d'attacher toutes les parties de son temps à quelque chose d'important, afin de se dérober les moyens de se connaître.

Il n'est rien de plus redoutable aux pécheurs que la mort et l'enfer : car c'est là qu'ils porteront la peine de leurs crimes. Cependant, on a vu quelquefois des personnes préférer la mort à la vie, et l'enfer même aux douleurs qu'elles sentaient par les agitations de leur conscience. Il faut que le mal soit extrême, puisqu'il trouble ainsi la raison, ou qu'il laisse croire qu'il n'y a rien de plus terrible dans l'avenir que ce que l'on souffre dans le présent. L'avarice était violente dans Judas, puisqu'elle l'obligea à vendre son Maître : cependant l'agitation de la conscience fut plus violente que la convoitise qui régnait dans son cœur, et l'obligea de rendre l'argent qu'il avait reçu : son trouble fut si violent, qu'il n'eut plus d'espérance que dans l'enfer, ni de consolation qu'avec les démons. Quelle consolation ! L'espérance finit avec la vie : il périt éternellement en précipitant ainsi sa mort : mais rien ne l'arrête ; il est désormais si troublé, qu'il ne lui reste plus aucune liberté pour faire ses réflexions ; ou, s'il les fait, il les rejette aussitôt, parce qu'elles ne guérissent point assez promptement son mal ; il croit que l'enfer même n'a rien de plus terrible que l'agitation dans laquelle il se trouve. *(Traité de la conscience).*

[Fausse conscience]. — Il est vrai, la loi de Dieu, absolument considérée, est en elle-même, et par rapport à Dieu qui est son principe, simple et uniforme, une loi invariable et inaltérable, une loi sainte et irrépréhensible, comme parle le prophète royal : mais la loi de Dieu, entendue par l'homme, expliquée par l'homme, tournée selon l'esprit de l'homme, enfin, réduite à la conscience de l'homme, y prend autant de formes différentes qu'il y a de différents esprits et de consciences différentes, s'y trouve aussi sujette au changement que le même homme, qui l'observe ou qui se pique de l'observer, est lui-même, par son inconstance naturelle, sujet à changer : le dirai-je ? il devient aussi susceptible, non-seulement d'imperfection, mais de corruption, que nous le sommes nous-mêmes dans l'abus que nous en faisons, lors même que nous croyons nous conduire et agir par elle. C'est la loi de Dieu, j'en conviens ; mais celui-ci l'interprète d'une façon, celui-là de l'autre : et par-là, elle n'a plus dans nous ce caractère de simplicité et d'uniformité. C'est la loi de Dieu ; mais, selon les divers états où nous

nous trouvons, nous la resserrons aujourd'hui, et demain nous l'élargissons; aujourd'hui nous la prenons dans toute sa rigueur, et demain nous y apportons des adoucissements : et par-là elle n'a plus à notre égard de stabilité. C'est la loi de Dieu; par nos vains raisonnements, nous l'accommodons à nos opinions, à nos mauvaises inclinations : et par-là, nous faisons qu'elle dégénère de sa sainteté.

Le Psalmiste, parlant des erreurs pernicieuses et des maximes détestables qui se répandent parmi les hommes, et dont se forment peu-à-peu les consciences des pécheurs et des impies, ne manque point d'ajouter que le pécheur et l'impie *concevait ces erreurs dans son cœur;* qu'il les établissait *dans son cœur,* que son cœur était la source d'où elles procédaient, et que c'était dans son cœur qu'il avait coutume de dire à soi-même tout ce qui était propre à la confiance dans son péché et dans son impiété: *Dixit in corde suo.* S'il avait écouté sa raison, sa raison lui aurait dit tout le contraire; s'il avait consulté sa foi, sa foi, de concert en ceci avec sa raison, lui aurait répondu : « Tu te trompes; il y a une loi qui défend l'action que tu vas faire sans scrupule; il y a un tribunal suprême où tu seras jugé selon cette loi; il y a un Dieu, et, entre les attributs de Dieu, le plus inséparable de son être est sa Providence, et une partie de cette Providence, c'est la justice rigoureuse avec laquelle il punira ton crime. » C'est ce que la religion, soutenue de la raison même, lui aurait fait entendre, tout impie qu'il est. Mais, parce qu'il n'en a voulu croire que son cœur, son cœur, déterminé à le séduire, lui a dit qu'en tel ou tel cas sa raison ne lui imposait point une si étroite ni une si douce obligation; son cœur lui a dit que sa foi serait une foi outrée, si elle poussait jusque-là les vengeances de Dieu : et de tout cela il se fait une conscience.

Prenons de toutes les passions la plus connue et la plus ordinaire. On a dans le monde un attachement criminel, et on veut l'accorder avec la conscience : que ne fait-on pas pour cela? S'il s'agit de régler des commerces, de trancher des libertés, de quitter et de fuir des occasions qui entretiennent le désordre de cette honteuse passion, du moment que le cœur en est possédé, combien de raisons fausses, mais spécieuses, ne suggère-t-elle pas à l'esprit, pour étendre là-dessus les bornes de la conscience, pour fuir le joug du précepte, pour en adoucir la rigueur, pour contester le droit, quoiqu'évident, pour ne pas convenir des faits, quoique visibles, pour soutenir que l'occasion n'est ni prochaine ni volontaire, quoiqu'elle soit l'un et l'autre; pour faire valoir de vains prétextes, des impossibilités apparentes de sortir de l'engagement où l'on est, pour justifier ou pour colorer les délais opiniâtres qu'on y apporte? De la manière qu'est fait l'homme, quand sa passion est d'un côté et son devoir de l'autre, ou plutôt quand son cœur a pris parti, quel miracle ne serait-ce pas s'il conservait dans cet état une conscience pure et saine : je dis pure et saine d'erreur? (Bourdaloue, 1er *Avent.*)

[La force du remords]. — Commettre le mal, cela passe; mais l'avoir commis, cela ne passe jamais. Caïn, poussé par une cruelle vengeance, massacra son frère ; plusieurs années se sont écoulées depuis : mais le meurtre commis est un mal qui le tourmentera pendant toute l'éternité ; c'est un remords qui rongera sans cesse son cœur; c'est un ver qui ne lui donnera jamais de repos. Caïn s'éloigne des lieux où il a commis son crime, il erre dans les forêts; mais demeure toujours avec son péché. Le sang de son frère le suit partout; il voit son meurtre dans tous les objets qui se présentent. C'est ce qui a fait dire à David que son péché était toujours avec lui : *Peccatum meum contrà me est semper :* mon péché est toujours devant moi et contre moi. Il ne cessera jamais de se présenter à mon esprit : le jour que je l'ai commis est passé, le plaisir ne subsiste plus, le calme est évanoui ; l'objet, la tentation, tout est passé; il n'y a que mon péché qui reste : péché qui s'élève sans cesse contre moi comme un ennemi et un persécuteur; péché qui, de quelque côté que je me tourne, ne me donne aucun repos : tout le reste me flatte, mes amis, mes complices mais mon péché est toujours devant moi et contre moi. (Le P. de la Rue, *Sermon sur le temps.*)

[Fausse tranquillité de conscience]. — Il en est d'une âme qui commence à se dérégler comme d'un malade, qui, dans les premiers accès d'une fièvre brûlante, se trouble, s'inquiète, s'afflige : mais, à mesure que les vapeur viennent à lui occuper le cerveau, ses plaintes diminuent selon que ses forces s'affaiblissent, jusqu'à ce que, le transport étant une fois entièrement formé, il demeure tranquille en apparence, parce que la nature succombe sous la violence du mal : de telle sorte que, dans le cours d'une léthargie mortelle, il paraît aussi paisible que s'il jouissait d'un sommeil profond et agréable. Ainsi un pécheur, dans les premiers déréglements d'une passion qui l'emporte dans le crime, se trouble et s'inquiète ; les remords de la conscience ne manquent pas de s'élever; la grâce et la raison rappellent toutes leurs forces pour s'opposer au progrès de cet ennemi dangereux du salut, et il ne se peut faire que le cœur, qui est comme le théâtre de cette guerre intestine, ne soit dans l'agitation : mais, à mesure que la passion se rend la maîtresse, le combat s'affaiblit; on demeure tranquille dans cet état. Dieu, dont la miséricorde est infinie et qui ne veut point la mort du pécheur, ne laisse pas de lui donner encore de bons sentiments, qui, étant bien ménagés, le pourraient conduire à une entière conversion; mais il lui serait en quelque sorte plus avantageux d'être privé de ces grâces que de les recevoir, puisqu'elles ne servent qu'à le rendre plus coupable et à lui amasser un trésor d'indignation et de colère. (*Essais de Sermons.*)

[Le remords de la conscience est une grâce de Dieu]. — Au moment que nous

péchons, nous sentons dans nous-mêmes un remords de la conscience qui est le reproche qu'elle nous fait de notre péché. Or, je dis que ce remords est une grâce : car qu'est-ce qu'une grâce, et combien l'ignorent, quoiqu'ils en reçoivent tous les jours ? La grâce, disent les théologiens, est un secours que Dieu donne à l'homme afin qu'il puisse agir et mériter pour le ciel ; et, s'il est pécheur, afin qu'il puisse travailler à sa conversion. Voilà comme en parle l'École. Or, tout cela convient parfaitement à cette syndérèse, c'est-à-dire à ce remords de conscience qui naît dans nous après le péché : car il est certain que Dieu en est l'auteur, que c'est par amour qu'il l'excite en nous, et qu'il s'en sert pour nous convertir : d'où je conclus que ce remords a toutes les qualités d'une véritable grâce. Que Dieu en soit le principe, rien de plus constant, puisque l'Écriture nous l'apprend en mille endroits. Oui, c'est moi-même, dit Dieu parlant à un pécheur, c'est moi qui te reprocherai le désordre de ton crime; quand, après l'avoir commis, ta conscience sera troublée, ne t'en prends point à d'autre qu'à moi, et ne cherche point ailleurs d'où vient ce trouble. Cent fois, après avoir succombé à la tentation, tu voulais te dissimuler à toi-même ta lâcheté; tu détournais les yeux pour ne pas voir ton péché, et tu croyais que j'en userais de même et que je serais d'intelligence avec toi; mais tu te trompes : car, étant ton Seigneur et ton Dieu, je me déclarerai toujours ton accusateur, et jamais tu ne m'offenseras que je ne te représente aussitôt, malgré toi, ton iniquité et toute son horreur. *Arguam te, et statuam contrà faciem tuam.* Voyez-vous, Chrétiens, comment Dieu est le principal auteur du remords de conscience ? Mais par quel motif l'opère-t-il en nous ? Je l'ai dit : par amour, par un effet de sa bonté, par une effusion de sa miséricorde. Ne s'en explique-t-il pas ainsi lui-même : *Ego quos amo arguo* (Apoc. 35) ? Ceux que j'aime, je les reprends, et c'est en les reprenant que je les aime.

Le remords de conscience est, entre toutes les autres grâces, la plus miraculeuse dans la manière dont elle est produite. Or, en quoi consiste ce miracle ? C'est que le péché de l'homme, si opposé par sa nature aux grâces de Dieu, est pourtant ce qui donne naissance à celle-ci. Car, si vous le remarquez bien, le remords du péché est engendré par le péché même, et il est d'ailleurs indubitable que ce remords est une grâce. Sur quoi S. Chrysostôme s'écrie : « Que votre miséricorde, ô mon Dieu, est admirable dans ses conseils ! qu'elle est puissante dans ses opérations ! qu'elle est ingénieuse dans toute l'économie de la conversion des hommes ! Vous faites dans nous des miracles de grâce pour nous sauver, au moment même où nos offenses devraient vous engager à faire des miracles de justice pour nous punir : car vous prenez le péché, que nous venons de commettre, pour en exprimer la grâce qui nous reproche de l'avoir commis ; vous vous servez, pour nous justifier, de ce qui nous a faits coupables, et pour nous rendre la vie de ce qui nous avait causé la mort ! » (Bourdaloue, *Dominicale*.)

[La conscience et ses reproches]. — Le pécheur arrogant et endurci a beau fermer la bouche à ceux qui devraient le reprendre, au milieu de la nuit la plus calme, lorsque souvent son intempérance le réveille. Il entend une voix dans le fond de son cœur, les clameurs de sa conscience effrayée qui lui crie sans cesse : « Quand est-ce que cette vie criminelle finira ? N'avez-vous pas horreur de vos vices, de votre injustice, de votre impiété, de vos scandales ? Ne craignez-vous point une mort funeste, les rigueurs de la justice divine ? » Malheureux homme, sacrilége, luxurieux ! méchante femme, orgueilleuse, sensuelle, adultère ! Rien ne peut apaiser ces reproches sanglants d'une conscience bourrelée : mais quel sera ce ver rongeur dans l'enfer, qui tourmentera éternellement le réprouvé, et qui ne mourra jamais ? J'ai pu, et je n'ai pas fait ; j'ai perdu la gloire, pouvant l'acquérir ; c'est moi seul qui suis l'auteur de ma perte. Ah ! mes Frères, que le ver de la conscience nous tourmente donc utilement dans cette vie, afin que nous ne l'éprouvions pas en l'autre. Soyons dociles à ce moniteur secret, tandis que ses répréhensions peuvent nous être salutaires. (La Chétardie, *Homélies.*)

Les Pères de l'Église nous représentent la conscience comme un tribunal où elle est elle-même l'accusateur, le témoin, le juge, le bourreau, le supplice et le coupable. Quelle peine, quand on est accusé par un ami, par un autre nous-même ? C'est le pécheur qui est forcé lui-même de s'accuser, et de s'accuser avec aigreur, avec amertume, dit S. Jean-Chrysostôme : *Conscientia acerba et amarulenta accusatrix.* Quelle peine, quand, malgré les efforts que l'on fait pour colorer son crime, on se trouve convaincu et sans réplique ? Ce sont les propres yeux du pécheur qui témoignent contre lui : *Nullus molestior oculus suo cujusque,* dit S. Bernard. Quelle peine, lorsqu'un juge ne nous marque point de pitié ! Le pécheur se condamne lui-même avec une extrême rigueur : *Nullum severius judicium quàm domesticum*, dit S. Ambroise. Quelle peine quand on ne peut obtenir le moindre adoucissement dans la sentence prononcée contre nous ! Le pécheur, dit le même S. Père, se tourmente avec la même sévérité dont il se juge : *Unusquisque animum suum severum judicem... et vindicem criminis habet.* Quelle peine, lorsqu'on ne se contente pas d'un supplice, et qu'on voudrait nous les faire tous endurer ! Le pécheur s'accable lui-même d'un nombre infini de tourments ; c'est la pensée de S. Jean-Chrysostôme : *Peccator post facinus obambulat, sustinens innumerabiles pœnas.* Selon l'expression du Saint-Esprit et des saints docteurs, sa conscience le pique, le bat, le mord, le déchire, le ronge, le brise, le désespère, le tue. J'en appelle à l'expérience de chacun de vous : que n'avez-vous pas eu à souffrir des remords de votre conscience, quand, malgré ses cris redoublés, vous avez contenté une passion brutale. (Le P. la Pesse, *Sermon sur les remords de la conscience.*)

[Le silence de la conscience]. — Si la voix de la conscience est si terrible, son

silence est encore plus à craindre, puisque c'est une marque de réprobation : car, dans cet état, la conversion est moralement impossible. Rien ne fait plus alors d'impression sur l'esprit du pécheur ; rien ne l'émeut, rien ne le touche. Les vérités les plus terribles, qui seules étaient capables de le convertir, ne servent plus qu'à l'endurcir. On arrive à cette extrémité comme par degrés. On écoute d'abord les reproches de la conscience ; ensuite on les traite de scrupules mal fondés ; on se persuade que les choses que l'on voit faire par tant de gens ne sont pas si criminelles : enfin, peu à peu, on étouffe tous ces remords, Mais cette conscience, qui a gardé le silence pendant la vie et qui était comme morte, ressuscite à la mort du pécheur et se fait entendre d'une manière bien plus épouvantable qu'auparavant, en rappelant pour lors, dans l'esprit du pécheur mourant, tous les désordres de sa vie passée, dont la multitude, l'énormité et les circonstances le jettent dans le désespoir, en lui faisant sentir qu'il n'y a plus de miséricorde à attendre de Dieu, qui va le punir dans toute la sévérité de sa justice : *Peccator videbit, et irascetur : dentibus suis fremet et tabescet.*

Dans lequel de ces deux états est notre conscience ? Parle-t-elle, ou bien est-elle dans le silence ? Car il faut nécessairement qu'elle soit dans l'un de ces deux états. Lorsque vous êtes près d'offenser Dieu, n'entendez-vous point au-dedans de vous-mêmes une voix qui vous dit, comme autrefois S. Jean à Hérode : *Non licet?* Dieu vous le défend. Si vous vous arrêtez volontairement à cette pensée, si vous tenez ce mauvais discours, si vous faites cette action à laquelle la passion vous porte, si vous lisez ce mauvais livre, vous allez perdre la grâce de Dieu, vous deviendrez l'objet de sa colère, et vous vous exposez au danger d'être éternellement la victime de sa justice dans les enfers. N'avez-vous point tâché d'étouffer ces remords, afin de pécher plus hardiment? Si votre conscience parle encore, écoutez-la ; c'est une marque que Dieu ne vous a pas encore abandonné. Mais, si vous ne voulez pas l'entendre, vous allez tomber dans l'endurcissement et mettre le sceau à votre réprobation. Car, si vous n'écoutez plus votre conscience, qui écouterez-vous? Et, si vous n'écoutez personne, comment vous convertirez-vous? *Si vocem ejus audieritis, nolite obdurare corda vestra.*

Hélas ! que l'on y pense peu, et que les hommes se trompent dans leurs jugements. On se croit heureux, quand on a pu étouffer les remords de sa conscience ; on se flatte que l'on n'a rien à craindre, parce que la conscience ne dit mot : et c'est là justement ce qui doit faire trembler. Ce repos et cette tranquillité, dans lesquels nous sommes ne sont-ils point un effet de ce silence funeste ? N'est-ce point peut-être pour nous punir que Dieu a permis que notre conscience ne vous fasse plus de reproches? Quelque rebelles que nous ayons été à vos grâces, ô mon Dieu, ne nous punissez pas cependant d'un châtiment si épouvantable, qui serait la cause de notre perte. Excitez plutôt dans nos âmes ces troubles salutaires

qui, répandant l'amertume sur tous les plaisirs qui nous enchantent, nous rendront plus attentifs à la voix de notre conscience. Si nous sommes jamais assez malheureux pour vouloir l'étouffer, cette voix salutaire, faites-la retentir davantage, en nous représentant continuellement l'énormité de nos crimes, la sévérité de vos jugements et l'éternité des supplices dont vous punissez les pécheurs dans les enfers. La passion et les fausses maximes du monde, qui m'ont séduit jusqu'à présent, et qui, pour régner avec plus d'empire sur mon cœur, ont substitué une fausse conscience à la place de celle que vous m'avez donnée, et qu'ils ont presque étouffée, ne manqueront pas de faire tous leurs efforts pour me jeter encore dans le malheureux état où je n'ai que trop vécu. Rendez-moi, Seigneur, cette délicatesse de conscience que j'avais autrefois, avant de m'être livré aux désirs déréglés de mon cœur, et qui me faisait trembler à l'ombre même du péché. Préservez-moi surtout de ce funeste silence de la conscience qui me conduirait infailliblement à l'impénitence finale et à la damnation éternelle. (*Considérations chrétiennes.*)

[Dieu parle à la conscience]. — Dieu parle intérieurement au pécheur; il ne cesse de lui reprocher ses déréglements, son impiété, son peu de foi, son libertinage. Dieu parle par les remords de la conscience, par la crainte du jugement dernier, par les frayeurs de la mort, par des accidents funestes et frappants, par des révolutions qui accablent; Dieu parle par les orateurs sacrés et par les livres de piété, et par ces pieux mouvements, ces désirs de conversion passagers, par ces inspirations secrètes qui sont le langage de la grâce. Enfin, Dieu parle par les afflictions et les maladies, aussi bien que par la prospérité. Et nous sommes durs, insensibles à tous ces traits! *Ego vado* : Dieu se retire, il se tait, toutes ces voix sont muettes après une certaine continuité de résistance, après un certain abus multiplié d'inspirations et de grâces; et, s'il parle, ce Dieu, après cette dernière menace, c'est pour prédire à ces pécheurs obstinés qu'ils mourront dans l'impénitence finale, dans leur péché: et il n'y a personne, ajoute le Sauveur parlant aux Juifs, qui soit capable de vous tirer de ce malheureux état et de vous mener où je vais. (Le P. Croiset, *Exercices de piété).*

[Bienfait de la conscience]. — L'ami qui nous reprend, c'est la conscience, et nous ne saurions assez la chérir. Si nous voulons qu'elle cesse de nous contrarier, songeons à la satisfaire en lui accordant ses justes demandes. Affligeons au contraire notre ennemi, en refusant tout à la cupidité: *Et afflige inimicum.* (Eccl. 36). Notre conscience a sur nous des prétentions légitimes; nous pouvons aujourd'hui la contenter assez aisément: profitons de ce temps favorable; autrement, le jour viendra où nous serons contraints de payer à la rigueur. Que ne sommes-nous bien convaincus de cette vérité? nous ne mépriserions pas si souvent les justes et pressantes sollicitations de notre conscience.

Il faut nous accorder avec notre partie, en nous abstenant du mal dont la conscience nous détourne, et en faisant le bien auquel elle nous excite. Cet accord ne doit pas longtemps être différé : *Esto consentiens citò*. Il n'est pas dit que nous le *fassions tout-à-coup*, parce que les choses demandent quelquefois de la délibération ; mais que nous le fassions *promptement*, et que nous ne perdions pas de temps à le conclure. En effet, il peut arriver que nous soyons avec notre partie presque au terme du chemin, et ce chemin, c'est cette vie mortelle, dans laquelle David priait Dieu de diriger ses pas: *Dirige in conspectu tuo viam meam*. La conscience, qui est notre partie, ne nous quitte point durant tout le chemin. Mais qu'arrivera-t-il, si dans ce temps-là nous ne nous accordons avec elle? Ayant une fois atteint le terme, ce ne sera plus un adversaire qui traite avec nous en ami et qui ne cherche qu'à s'accommoder, ce sera un accusateur inflexible, qui usera de tous ses droits. Cet adversaire n'a-t-il point à présent quelque juste prétention contre vous? Ne vous demande-t-il point quelque chose au fond du cœur, sur quoi vous ne l'avez pas encore satisfait? quelque pratique de piété, quelque retranchement de vos aises trop recherchées? Quoi que ce puisse être, accordez-le lui promptement, et tandis que vous êtes encore en chemin avec lui. Car, à la fin du voyage, au moment de la mort, il ne parlera plus d'accommodement. En vain vous regretterez d'avoir rejetté ses offres, il ne se relâchera de rien; il fera valoir tous ses droits; il exposera en détail toutes ses prétentions. C'est la lumière qui met en évidence tout ce qui est condamné. (Le P. Ségneri, *Méditations*).

Je ne l'éprouve que trop, ô mon Dieu, que ma conscience est ma partie, par ses sollicitations, par ses reproches, par ses menaces. Malheureusement pour moi, ses droits sont incontestables, et je n'ai rien à opposer aux justes demandes qu'elle me fait. C'est donc pour moi une nécessité de la satisfaire, et au fond c'est mon véritable intérêt. Car, après tout, que demande-t-elle de moi, sinon que je réprime mes mauvais penchants, que je sois ce que je dois être, que je me propose une fin digne de moi, que je cherche les vrais biens? La conscience m'accuse aujourd'hui, mais c'est entre elle et moi que tout se passe; elle veut être satisfaite, mais elle ne veut pas me perdre. Attendrai-je un arrêt qu'elle ne peut manquer d'obtenir un jour contre moi, et qu'il me faudra subir à la rigueur? Son témoignage ne pourra être rejeté; l'arrêt qui s'ensuivra ne pourra être révoqué: mon partage ne peut plus être alors qu'une affreuse prison, dont je ne sortirai qu'après avoir absolument payé tout ce que je dois. Là, plus de remise, plus d'adoucissement à espérer pour moi. Mais, si cette prison était l'enfer, j'y serais dépouillé de tout, et par conséquent absolument insolvable. Condamné donc à y être jusqu'à ce que j'eusse satisfait, j'y serais condamné pour jamais. Dès aujourd'hui, ô mon Sauveur, je veux profiter du salutaire avis que vous me donnez, de m'accorder avec ma conscience, et tout l'accord que je veux faire avec elle c'est

d'écouter toutes les propositions qu'elle me fait et d'y souscrire aveuglément. (*Essais de Sermons*).

CONTEMPLATION

MÉDITATION, ORAISON MENTALE

Louange de Dieu, entretien avec Dieu, etc.

AVERTISSEMENT.

Outre la distinction ordinaire de l'oraison *en* prière mentale *et* prière vocale, *on peut encore la considérer ou comme une élévation de cœur vers* Dieu *et un entretien de l'âme avec son Créateur, ou comme une demande qu'on fait à l'auteur de tous les biens en lui exposant ses besoins, soit spirituels, soit corporels. Nous traiterons ici de la première manière, et, sous le nom de* Contemplation *et* d'Oraison mentale, *comme d'un entretien avec* Dieu, *dans lequel l'esprit étant occupé des grandeurs et des perfections divines, des mystères de la religion et des bienfaits de la divine bonté, le cœur se répand en louanges et en actions de grâces, et nous nous réservons à parler de la prière en son lieu, en tant qu'elle est une demande que l'on fait à* Dieu. *Or, quoique l'oraison, considérée de l'une et de l'autre manière, s'appelle prière et ne se distingue guère dans la pratique et par rapport aux devoirs d'un chrétien, cela n'empêche pas qu'on n'en parle séparément et comme de deux espèces différentes, en donnant à la première le nom de contemplation, d'oraison mentale et de méditation, et à la seconde le nom général de* prière; *sans parler cependant de ces manières d'oraison sublimes des mystiques, dont on ne peut donner les règles, et qui sont des faveurs spéciales que* Dieu *fait à certaines âmes choisies.*

Ce que doit donc faire le prédicateur, c'est de faire voir l'excellence de l'oraison mentale en général, d'exhorter à la pratiquer, d'en faciliter les moyens et d'en faire voir les fruits et même la nécessité, puisque, sans cela, on ne peut mener une vie chrétienne, ni se garantir des maximes du monde :

et c'est par rapport à tout cela que nous donnerons les matériaux que nous avons recueillis.



§ I.

Desseins et Plans.

I. — Quoique la prière en général soit très-agréable à Dieu, il est néanmoins constant que l'oraison mentale, dont la contemplation est le plus haut degré est celle qui lui plaît davantage, et qu'elle est la plus nécessaire à un chrétien, quoique ce soit celle que l'on pratique le moins. Pour faire un discours utile sur cette matière, on peut faire voir : — 1°. L'excellence de l'oraison mentale ; — 2°. Sa nécessité ; — 3°. Sa facilité ; qui sont les trois choses les plus capables de nous porter à un si saint exercice.

Première Partie. — 1°. L'oraison étant une élévation de notre cœur vers Dieu, elle a quelque proportion avec son principe, puisque c'est le Saint-Esprit qui en est l'auteur et qui la forme en nous, et par conséquent qui nous donne la connaissance des vérités éternelles, qui nous fait désirer le souverain bonheur, et qui nous fait demander, ou plutôt qui demande en nous et pour nous, les moyens d'y arriver: *Ipse Spiritus postulat pro nobis gemitibus inenarrabilibus.* (Roman. 8). En un mot, l'oraison est un don de Dieu : voilà ce qui nous doit donner une haute idée de son excellence. — 2°. C'est un don grand et considérable par lui-même, puisqu'il est la source de notre bonheur, de toutes les grâces et de toutes les faveurs que Dieu fait ou accorde à ceux qui le prient ; — 3°. L'oraison, comme en parlent les SS. Pères, n'est autre chose qu'un entretien avec Dieu, par lequel on lui parle familièrement et dans lequel il nous parle de même : quel honneur et quelle faveur qu'un Dieu nous donne une favorable audience toutes les fois que nous voulons, de pouvoir lui porter nos plaintes, décharger notre cœur dans son sein, lui communiquer toutes nos affaires avec confiance, comme au plus fidèle de nos amis ! Pour concevoir la grandeur, le prix et l'excellence de ce bienfait, il ne faudrait que faire réflexion sur la grandeur de Celui à qui on parle, et ensuite sur la bassesse, l'indignité et le néant de celui qui parle. Ce qui serait une hardiesse insupportable dans un particulier à l'égard d'un souverain est une grâce et une faveur singulière que Dieu, cette bonté infinie et cette majesté souveraine, ne refuse à personne, dont il nous permet d'user et qu'il nous presse même d'accepter. Quelle estime n'en devons-nous donc point faire ? quels sentiments de reconnaissance pour une grâce qui nous peut faire disputer de la grandeur et de l'excellence e notre bonheur

avec les plus hautes intelligences qui l'approchent de plus près! Nous entrons par ce moyen dans leur emploi, qui est de bénir, de louer, d'adorer cette suprême Majesté, d'admirer ses perfections infinies. Mais avec quelle révérence, quel respect, le devons-nous faire? Il faut les imiter en ce point, en prenant des sentiments conformes aux leurs, etc.

Seconde partie. — Pour ce qui regarde la nécessité de l'oraison, non-seulement considérée comme une demande qu'on fait à Dieu pour implorer son secours et tous les autres biens, mais encore de l'oraison en qualité de méditation, de considération et de réflexion sur les vérités éternelles, cette nécessité est évidente: — 1°. Parce que, sans cela, un pécheur, n'étant point touché de Dieu, ne peut rentrer en lui-même et prendre une ferme résolution de se convertir; — 2°. Parce que, sans méditer souvent la loi de Dieu, les vérités de la religion que nous avons embrassée, les récompenses et les peines de l'autre vie, la vanité des biens et des honneurs de celle-ci, on ne peut mener une vie chrétienne, ni persévérer longtemps dans le bien, parmi tant de dangers de se perdre, tant de mauvais exemples, tant de tentations : car, sans la méditation des choses divines, on est bientôt entraîné par le torrent et séduit par le vain éclat des pompes du monde. Aussi l'Écriture attribue-t-elle la cause de tous les maux, et de tous les désordres que nous voyons sur la terre, au défaut de méditation et de réflexion: *Desolatione desolata est terra, quia nemo est qui recogitet corde ;* — 1°. L'oraison est nécessaire pour pratiquer les vertus chrétiennes: car c'est là que nous en concevons le désir, après avoir médité le besoin que nous en avons ; et, comme c'est là que nous prenons la résolution de bien vivre, elle nous en suggère les moyens, qui sont les bonnes œuvres, etc.

Troisième partie. — La facilité de cet exercice n'est pas aisée à persuader à ceux qui n'en ont nulle expérience; mais ceux qui se sont donnés à Dieu tout de bon s'y sentent attirés par le plaisir qu'ils ont de converser avec Dieu qu'ils aiment, et à qui ils s'efforcent de se rendre agréables; par les lumières qu'ils y reçoivent, ils y trouvent leur joie et toute leur consolation. Pour ceux qui n'ont pas l'usage de ce saint exercice, ce n'est pas merveille s'ils y éprouvent de la difficulté; mais elle s'évanouira lorsqu'ils auront pratiqué quelque temps, et les sécheresses que Dieu permet qu'ils y trouvent ne sont que pour éprouver leur vertu. Ensuite, il faut montrer que tous les prétextes et les excuses, qu'ils apportent pour s'en dispenser, sont frivoles. Ces prétextes sont: l'ignorance ou l'incapacité, la vivacité de leur esprit qui ne peut s'appliquer, la multitude de leurs affaires, etc.

II. — Ces paroles que dit S. Bernard en parlant de la *considération*, qui est une partie de l'oraison, peuvent s'appliquer à l'oraison mentale en général, et faire la division d'un discours : *Consideratio regit affectus, dirigit actus, corrigit excessus :*

1°. L'oraison mentale *règle nos affections*, en nous détachant de l'amour que nous avons pour les choses créées, quand elles nous détournent de l'amour que nous devons à DIEU par préférence à tout le reste; elle nous fait connaître jusqu'à quel point nous devons aimer le prochain; quelle est la charité que nous devons avoir pour nous-mêmes; elle nous apprend, en un mot, à régler les mouvements de notre cœur et à les conformer à la loi de DIEU : *Regit affectus;*

2°. Nous apprenons dans l'oraison à *régler nos actions*; par quel motif nous devons agir; avec quelle exactitude et quelle fidélité nous devons remplir les devoirs de notre état : car c'est là proprement la fin et tout le fruit de la méditation : *Dirigit actus*;

3°. Nous devons particulièrement examiner dans l'oraison à quels défauts, quels vices, quelles passions déréglées nous sommes sujets, afin de nous *en corriger :* et par ce moyen l'oraison doit régler tout ce qu'il y a dans nous, tout ce que nous faisons, et redresser tout ce qui peut déplaire à DIEU : *Corrigit excessus.*

—

III. — La grâce et l'esprit de prière consiste en deux choses, généralement parlant :

1°. A savoir parler à DIEU de la manière dont il veut que nous lui parlions : de cœur plutôt que de bouche, ou, si la bouche parle, il faut qu'elle soit conduite par le cœur; avec respect et humilité, en nous tenant en sa présence, et faisant réflexion à qui nous parlons et qui nous sommes; avec confiance, comme à notre père et à un fidèle ami;

2°. Cette grâce et cet esprit consiste à écouter réciproquement DIEU, qui nous parle dans l'oraison; mais à l'écouter de la manière qu'il le faut : avec attention, en concevant bien ce qu'il demande de nous; en méditant et repassant souvent dans notre esprit ce qu'il nous a inspiré; en prenant une ferme résolution de le pratiquer.

—

IV. — Nous trouvons dans l'Écriture qu'il est parlé d'un esprit d'oraison et d'une oraison d'esprit, qui sont deux dons de DIEU tout différents, quoique les deux soient étroitement liés ensemble, mais qu'un chrétien qui tend à la perfection doit demander à DIEU et s'efforcer d'acquérir : or, on peut faire voir les avantages de ces deux choses, dans les deux parties d'un discours :

1°. Il est parlé de l'esprit d'oraison dans Zacharie, ch. 12 : *Effundam super domum David et super habitatores Jerusalem spiritum gratiæ et precum.* — Il consiste dans un désir ardent que quelques âmes saintes ressentent de traiter avec DIEU; et c'est : 1°. Une marque de piété et un attrait par lequel DIEU attire les âmes qu'il veut à son service, et qu'il élèvera bientôt à un haut degré de sainteté; 2°. Une marque que l'on aime DIEU véritablement, puisqu'on n'a point de plus grand plaisir que de traiter avec lui; 3°. Une marque moralement certaine qu'une âme est prédesti-

née, et qu'elle possédera un jour le bonheur auquel elle aspire, et dont elle commence à jouir dès cette vie;

2°. Il est parlé de l'oraison d'esprit dans le discours que le Sauveur tint à la Samaritaine : *Spiritus est* Deus, *et eos qui adorant eum, in spiritu et veritate oportet adorare.* Et cette oraison d'esprit est l'entretien même avec Dieu, de pensée ou de cœur, ou plutôt de tous les deux, sans qu'il soit besoin d'y mêler la voix; et on peut faire voir : 1°. Que cette oraison est la vie de l'âme et sa nourriture; 2°. La force de l'âme pour se défendre contre tous ses ennemis; 3°. La joie et la véritable consolation de l'âme en cette vie.

—

V. — Nous avons besoin de l'exercice de la méditation et de l'oraison en quelque état que nous puissions être, soit pécheurs soit justes :

1°. Si nous sommes pécheurs, nous ne pouvons revenir de cet état, ni quitter nos vices et nos désordres, sans faire réflexion sur notre misère, sans penser au danger que nous courons de nous perdre, et sans méditer les vérités éternelles;

2°. Si nous sommes justes et convertis à Dieu, nous avons besoin de méditations pour conserver la grâce et l'innocence, pour ne pas retomber dans notre premier état, et enfin pour persévérer dans la pratique de la vertu.

—

VI. — 1°. L'exercice de l'oraison est une marque qu'on renonce aux vanités du monde et qu'on veut être entièrement à Dieu;

2°. C'est un moyen d'arriver à la plus haute sainteté, en s'unissant étroitement à Dieu;

3°. C'est imiter sur la terre les bienheureux dans le ciel, et participer en quelque manière à leur joie et à leurs délices, en possédant Dieu dès cette vie.

—

VII. — 1°. L'accès que nous avons auprès de Dieu, par le moyen de l'oraison, nous doit faire regarder cette faveur comme le plus grand bonheur de cette vie, nous inspirer de la confiance, nous donner une haute idée de la religion et de la bonté de Dieu;

2°. La facilité que nous avons d'aborder cette divine majesté nous doit exciter à nous servir de cette occasion pour nous insinuer toujours davantage dans ses bonnes grâces, en nous rendant plus parfaits et croissant toujours en vertu et en sainteté;

3°. Le bonheur que nous avons de lui parler quand nous voulons et de l'entretenir doit être notre plus grande consolation dans les traverses et les misères de cette vie.

—

VIII. — 1°. C'est par le moyen de l'oraison qu'un fidèle chrétien fait de son âme un véritable temple du Saint-Esprit, puisque c'est par ce moyen

qu'il demeure en lui, qu'il le gouverne et qu'il prend possession de son cœur;

2°. C'est par ce moyen, et dans l'ardeur d'une fervente oraison, que le chrétien fait un sacrifice entier de lui-même à Dieu.

—

IX. — 1°. Il n'est pas possible de vivre chrétiennement et d'être vertueux sans être homme d'oraison;

2°. Il faut cesser d'être homme du monde, c'est-à-dire de suivre ses lois et ses maximes, pour être homme d'oraison.

—

X. — 1°. Un homme d'oraison s'élève au-dessus de la terre et de tout ce qui est terrestre, par la sublimité de ses pensées et la pureté de ses affections;

2°. Il s'élève au-dessus des autres hommes, en approchant Dieu de plus près et conversant avec lui plus familièrement;

3°. Il s'élève au-dessus de lui-même et des faiblesses de sa nature, en renonçant aux plaisirs des sens, etc.

—

XI. — Sur la nécessité de la méditation et de l'oraison mentale :

1°. Sans l'exercice de la méditation, tous les moyens de salut deviennent inutiles, moralement parlant. Ces moyens de salut sont les sacrements, les grâces, la parole de Dieu, la lecture des bons livres, les bons exemples. Or, de quoi peut servir tout cela, si l'on ne réfléchit, si l'on ne médite? et la cause pour laquelle on en retire peu de profit, c'est qu'on y réfléchit peu;

2°. Sans l'exercice de la méditation, la pratique des vertus devient moralement impossible ;

3°. Sans la méditation des vérités chrétiennes, les péchés sont moralement inévitables.

—

XII. — 1°. Par l'oraison, principalement celle qui se fait d'esprit et de cœur, nous rendons à Dieu l'honneur et le culte dus à sa souveraine majesté;

2°. Par l'oraison mentale, nous nous sanctifions, en nous détachant des choses de la terre et en nous unissant à Dieu;

3°. Par le moyen de l'oraison mentale, nous attirons sur nous des grâces spéciales, par lesquelles nous arrivons à une haute perfection.

—

XIII. — 1°. Toutes les personnes qui veulent vivre chrétiennement ne le peuvent faire sans s'adonner à l'oraison et méditer les vérités éternelles;

2°. Quelle est cette oraison, et en quoi elle consiste;

3°. Les régles qu'on doit suivre pour se bien acquitter d'un devoir si important.

—

XIV. — De l'oraison à laquelle les personnes religieuses sont obligées de vaquer plus particulièrement que les autres :

1°. Les personnes religieuses doivent se souvenir qu'elles ne sont séparées du monde que pour s'unir plus étroitement à Dieu, pour se sanctifier et tendre à la perfection par le moyen de l'oraison;

2°. Quand les personnes religieuses abandonnent l'exercice de l'oraison, elles retournent au monde de cœur et d'esprit, et elles ont tout sujet de craindre que Dieu ne retire les grâces qui sont attachées à leur état.

—

XV. — L'affection à l'oraison est une marque de prédestination :

1°. Parce que c'est ce qui nous attache à Dieu et ce qui nous affectionne à son service;

2°. Parce que c'est ce qui nous fait surmonter toutes les difficultés dans l'affaire de notre salut;

3°. Parce que c'est ce qui nous apprend tous les moyens pour réussir dans cette affaire.

—

XVI. — 1°. L'oraison, prise pour la méditation des vérités de notre foi, est le principe de notre bonheur éternel;

2°. Elle est un moyen puissant et efficace pour l'acquérir;

3°. Elle est un avant-goût et comme une possession anticipée de ce souverain bonheur.

—

XVII. — 1°. Par le moyen de l'oraison, l'esprit de celui qui s'y adonne est éclairé des vérités célestes;

2°. Son cœur se sent échauffé dans l'amour de Dieu;

3°. Sa vie est plus réglée, plus chrétienne et plus sainte.

—

XVIII. — 1°. L'honneur que nous avons de pouvoir converser familièrement avec Dieu, quand nous voulons, dans l'oraison;

2°. L'utilité et les grands avantages que nous retirons de ce commerce, où la foi devient plus vive, l'espérance plus animée, et la charité plus ardente, et toutes les vertus chrétiennes plus faciles;

3°. La douceur et la joie qu'une âme sainte ressent dans l'entretien avec son Dieu.

—

XIX. — Instruction ou méthode pour faire l'oraison mentale. Il faut pour cela trois choses qui y concourent :

1°. La considération de quelque vérité, de quelque mystère ou de quelque action du Fils de Dieu;

2°. Les affections qu'il faut produire, conformes au sujet que l'on médite;

3°. Les résolutions qu'il faut prendre de pratiquer ou d'imiter ce qu'on a médité.

§ II.

Les Sources.

[Les SS. Pères]. — S. Augustin, sur le Ps. 89, à ces paroles, *Quoniam tu, Domine, suavis es et mitis*, montre la difficulté qu'il y a d'arrêter son imagination et de tenir son esprit recueilli dans l'oraison. — Sur le Ps. 37, il fait voir qu'il n'y a point de prière agréable à Dieu si elle n'est accompagnée d'un saint désir, et que c'est dans ce désir habituel que consiste l'oraison perpétuelle. — *Conc.* 2 *in Ps.* 34 : le moyen de louer Dieu sans interruption, c'est de bien faire tout ce que l'on fait.

Le même, sur le Ps. 125, montre que le cœur a une langue et une bouche, par laquelle il parle à Dieu, qui entend son langage.— *Epist.* 121 *ad Probam,* 8 et 9 : la prière continuelle que Dieu demande de nous consiste dans le désir de la vie éternelle et bienheureuse.

S. Jérôme, sur le Ps. 5, expliquant ces paroles, *Intellige clamorem meum,* explique ce que c'est que le cri du cœur dans une fervente oraison.

S. Grégoire, xv de ses *Morales*, ch. x, parle des douceurs et des consolations que l'on goûte dans l'oraison. — *Homil.* 2, *in Evangel.:* combien le bruit et le tumulte du monde empêchent qu'on ne fasse oraison avec l'attention et la ferveur qui seraient nécessaires.

S. Basile, *Homil. in Ps.* 30, expliquant ces paroles : *Benedicam Dominum in omni tempore,* montre comment elles se doivent entendre. —*Serm. de instit. Monach.*, et dans le livre *Regul. fusiùs disput.:* quoiqu'on doive prier en tout temps, il faut avoir un temps réglé pour vaquer à ce saint exercice.

Le même a fait quelques oraisons ou Homélies sur la prière.

Origène, *Homil. unica in caput* 1 *Regum*, demande et explique en même temps comment le précepte de prier sans cesse est possible, et doit se réduire en pratique.

S. Chrysostôme, *Homil.* 13 *sur S. Matthieu,* parle de l'excellence de l'oraison, qu'il compare au thimiane, composition de parfums que Dieu voulait qu'on offrît sur son autel. — Le même a fait deux livres *De orando* Deo, où il parle de l'excellence et des avantages de l'oraison, et de plusieurs choses qui regardent ce sujet. — Il a encore fait deux oraisons sur

ce sujet.—*Homil.* 30 *in Genesim :* éloge de l'oraison mentale.—*In Ps.* 129 : comment il faut prier du fond du cœur. — *Homil.* 35 *in Joannem :* il faut persévérer dans l'oraison. — *Homil.* 5 *de incomprehensibili* DEI *naturâ :* le trésor inépuisable des biens que nous avons dans l'oraison et dans l'entretien avec DIEU. — *Homil.* 30 *in Genesim :* il ne faut pas abandonner l'oraison pour les vaines pensées et les distractions qui surviennent. — *Homil.* 79 *ad popul. Antioch.*, montre par plusieurs exemples que nous ne devons point nous excuser sur nos affaires de vaquer à la prière, vu que c'est la plus importante de nos affaires. — Il parle encore de l'oraison en plusieurs Homélies, comme dans la 71e et la 79e.

S. Denys, entre ses ouvrages, a fait un livre de la *Théologie mystique*, dans lequel il ramasse, au sujet de la contemplation, tous les principes répandus dans ses autres traités, où il parle souvent du même sujet.

S. Jean Climaque en traite aussi, *Gradu* 28.

S. Bernard, *De modo orandi*, explique ce que c'est que Lecture, Méditation, Oraison et Contemplation.

S. Grégoire de Nysse, *De oratione.*

S. Isidore, IV *Epist.* 12, s'élève contre ceux qui prient négligemment et sans attention.

[Les livres spirituels]. — Denys-le-Chartreux, *Operibus minoribus*, t. 2.

Gerson, *part.* 2 *et* 3, *et contrà Rusbroquium.*

Petrus Canisius, *Opere Catech.*, *q.* 7 *et seqq.*

Thomas à Kempis, *part.* 2, *opusc.* 4.

Barthélemy des Martyrs, *part.* 2.

Suarez, *de Religione, l.* 1, *tract.* 3.

Leonardus Lessius, *De justitiâ et jure, l.* 2, *c.* 37.

Catechismus Concilii Tridentini, part. 4.

Bellarmin, *opuscul. de Ascensione mentis in* DEUM (*præsertim in Præfatione.*)

Joaobus Alvarez, *t.* III.

Petrus Sanchez, *Regno* DEI, *part.* 7, *c.* 3.

Franciscus Arias, *t.* II, *tract.* 7.

Bernardinus Rossignolius, *l.* 4 *De discipl.*, *à cap.* 1 *usquè ad* 23.

Nicolaus Lancicius, *opusc.* 6, 7 *et* 11.

Eusebius Nierembergius, *De adorat. in. spir. et verit.*

Theophilus Bernardinus, *l.* VI *integro.*

Hugues de S.-Victor, dans un commentaire qu'il a fait sur le livre de la *Hiérarchie* de S. Denys.

Richard de S.-Victor a fait un beau traité de la *Contemplation.*

Raynerius de Pisis, *Pantheologia.*

Le P. Gaudier a fait un savant traité de l'Oraison mentale.

S. François de Sales, dans son *Introduction à la vie dévote*, part. 2.

Ste Thérèse, en sa Vie, ch. 16, parle de l'oraison d'union, et en dit des

merveilles ; elle parle encore des autres manières et méthodes d'oraison, dans ses ouvrages (1).

Le P. du Pont, dans sa *Guide spirituelle,* a traité fort au long de l'Oraison mentale, de la contemplation, etc.

Le P. Louis de Grenade a fait un gros et excellent volume de l'Oraison, méditation, etc.

Dom Barthèlémy de Cassanza dans son *Traité de la prière.*

Alphonse Rodriguez, traité 5e, De l'oraison, ch. 1, etc.

Le cardinal de Richelieu, dans la *Perfection du chrétien*, parle savamment de l'oraison mentale et de ses espèces différentes.

Le P. Suffren, *Année chrétienne,* seconde partie, ch. 2.

Le P. S.-Jure, l. 3, *De la connaissance et de l'amour de Notre-Seigneur,* ch. 6, où il donne plusieurs avis pour bien faire oraison.

Le P. Caussin, dans la *Cour Sainte,* liv. III, section 13.

Le P. Chanu, livre intitulé *La science du salut*, où il traite de l'esprit d'oraison et de l'oraison d'esprit, des excellences de l'osaison mentale et de la manière de prier mentalement.

Le P. Nouet, dans *L'homme d'oraison.*

L'Abbé de la Trappe, *De la sainteté et des devoirs de la vie monastique,* traité de la prière.

Le P. Guilloré parle de l'oraison en divers endroits de ses livres, particulièrement dans la maxime 6, où il traite de l'utilité qu'on peut retirer des distractions.

Fénelon, Traité de la véritable piété.

L'auteur de la *Morale chrétienne* sur le *Pater,* second traité préliminaire.

Livre intitulé *L'idée de la véritable oraison,* où il est traité de toutes ses espèces et de tout ce qui regarde ce sujet.

Livre intitulé *Traité de l'oraison,* divisé en 7 livres, par Nicole.

Livre intitulé *Traïté sur la prière publique et sur les dispositions pour les saints mystères.*

Le P. Nepveu, *Réflexions chrétiennes.*

Dans les *Entretiens spirituels* de Péan, il y en a un sur l'oraison mentale. — Le même, dans le livre intitulé *L'École de* JÉSUS-CHRIST, ch. 8, parle de l'oraison et des motifs qui nous doivent porter à la pratique de cet exercice.

---

(1) Nous rétablissons ici et partout, dans cet ouvrage, le nom de Ste *Thérèse* tel qu'il doit s'écrire. En en faisant *Térèse,* les PP. Bouix et Van der Mœre ont commis contre la grammaire et les règles de la langue latine et de la langue française une faute inexplicable. V. Ste THÉRÈSE, *Lettres au P. Bouix.* In-32, chez Martin-Beaupré. (*Édit.*)

[Les Prédicateurs]. — Il y a très-peu de prédicateurs qui nous aient donné des discours sur l'oraison mentale et sur les avantages qu'on en retire ; ils ont cru que, parlant au peuple, ils devaient plutôt l'instruire de la nécessité de la prière en tant que de demande qu'on fait à Dieu, et de la manière dont il lui faut demander : voici ceux qui en ont parlé plus expressément.

Fromentières.

Lambert, dans ses *Discours sur la vie ecclésiastique*, discours 8, où il fait voir que les ecclésiastiques ont une obligation particulière de vaquer à l'oraison.

L'auteur des *Sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne*, dans la Dominicale, sermon du dimanche après l'Ascension. — Le même, dans le IVe tome des *Sermons particuliers*, a un discours sur le besoin que les personnes religieuses ont de l'oraison.

[Recueils]. — Rusée, *Viridarium*, titulo *Oratio*.
Drexellius, *Rhetorica cœlestis*. — *Rosæ Marianæ*.
Grenade, dans ses *Lieux communs*, titulo *Oratio*.
Labatha, *Thœsaurus*, titulo *Oratio*.
Lohner, *Bibliotheca manualis*, tit. *Oratio*.
Dandinus, *in Ethicis sacris*, titulo *Oratio*.
Peraldus, *Parta* 8, *De oratione*.

§ III.

Passages, exemples et applications de l'Ecriture.

Loquar ad Dominum, cùm sim pulvis et cinis. Genes. XVIII, 27.

Je parlerai à mon Seigneur, quoique je ne sois que poudre et cendre.

Non est alia natio tàm grandis quæ habeat deos appropinquantes sibi, sicut Deus *noster adest cunctis obsecrationibus nostris*. Deuteron. IV, 7.

Il n'y a point d'autre nation, quelque puissante qu'elle soit, qui ait des dieux aussi proches d'elle que notre Dieu est proche de nous et présent à toutes nos prières.

Concaluit intrà me cor meum, et in meditatione meâ exardescet ignis. Ps. 38.

Mon cœur s'est échauffé au-dedans de moi, et, tandis que je méditais, un feu s'y est embrasé.

Dirigatur oratio mea sicut incensum in conspectu tuo; elevatio manuum mearum sacrificium vespertinum. Ps. 140.

Seigneur, que ma prière s'élève vers vous comme la fumée de l'encens ; que l'élévation de mes mains vous soit agréable comme le sacrifice du soir.

Immola Deo *sacrificium laudis, et redde Altissimo vota tua*. Ps. 49.

Immolez à Dieu un sacrifice de louange, et rendez vos vœux au Très-Haut.

Prævenerunt oculi mei ad te diluculo, ut meditarer eloquia tua. Ps. 118.

Mes yeux vous ont regardé de grand matin, en prévenant la lumière, afin que je médite vos paroles.

Septiès in die laudem dixi tibi. Ibid.

Je vous ai loué sept fois le jour.

Nisi quòd lex tua meditatio mea est, tunc fortè periissem in humilitate meâ. Ps. 118.

Si je n'avais fait ma méditation de votre loi, j'aurais sans doute péri dans mon humiliation.

Deprecatus sum faciem tuam in toto corde meo. Ibid.

Je me suis présenté devant votre face et je vous ai prié de tout mon cœur.

Mediâ nocte surgebam ad confitendum tibi, super judicia justificationis tuæ. Ibid.

Je me levais au milieu de la nuit pour vous louer sur les jugements de votre loi pleine de justice.

Deliciæ meæ esse cum filiis hominum. Proverb. VIII, 31.

Mes délices sont d'être avec les enfants des hommes.

Effundite coràm illo corda vestra. Ps. 61.

Répandez vos cœurs devant lui (devant le Seigneur).

Non habet amaritudinem conversatio illius, nec tædium convictus illius, sed lætitiam et gaudium. Sapient. VIII, 16.

Sa conversation n'a rien de désagréable ni sa compagnie rien d'ennuyeux, mais on y trouve la satisfaction et la joie.

Ante orationem præpara animam tuam, et noli esse quasi homo tentans DEUM. Eccli. XVIII, 23.

Préparez votre âme avant la prière, et ne soyez pas comme un homme qui tente DIEU.

Non impediaris orare semper. Ibid.

Que rien ne vous empêche de prier toujours.

(Sapiens) cor suum tradet ad vigilandum diluculò ad Dominum, qui fecit illum, et in conspectu Altissimi deprecabitur. Eccli. XXXIX, 6.

Le sage appliquera son cœur et veillera dès le point du jour pour s'attacher au Seigneur qui l'a créé, et il offrira ses prières au Très-Haut.

Oportet prævenire solem ad benedictionem tuam, et ad orationem lucis te adorare. Sapient. XVI, 28.

Il faut prévenir le lever du soleil, afin de vous bénir, et l'on doit, Seigneur, vous adorer au point du jour.

Omni tempore benedic DEUM. Tob. IV, 20.

Bénissez DIEU en tout temps.

Humilium et mansuetorum semper tibi placuit deprecatio. Judith, IX, 16.

Vous avez toujours agréé les prières de ceux qui sont humbles et doux.

Anima mea desideravit te in nocte, sed et spiritu meo in præcordiis meis vigilabo ad te. Isaiæ, XXVI, 9.

Mon âme vous a désiré pendant la nuit, et je m'éveillerai dès le point du jour pour vous chercher de toute l'étendue de mon esprit et de mon cœur.

Testimonia tua meditatio mea est. Ps. 118.

Les témoignages de votre loi sont le sujet de ma méditation continuelle.

Meditabar in mandatis tuis quæ dilexi nimìs. Ibid.

Je méditais sans cesse sur vos commandements, que j'ai toujours extrêmement aimés.

Opposuisti nubem tibi, ne transeat oratio. Thren. III, 44.

Vous avez mis une nuée au-devant de vous, afin que la prière ne passe point.

Consurge, lauda in nocte, in principio vigiliarum; effunde sicut aquam cor tuum ante conspectum Domini; leva ad eum manus tuas. Thren. II. 19.

Levez-vous, louez le Seigneur dès le commencement des veilles de la nuit; répandez votre cœur comme l'eau devant le Seigneur; élevez vos mains vers lui.

Populus hic labiis me honorat, cor autem eorum longè est à me. Isaiæ, XIX, 13.

Ce peuple m'honore de ses lèvres, mais son cœur est fort éloigné de moi.

Dimissâ turbâ, ascendit JESUS *in montem solus orare.* Matth. XIV, 23.

Après avoir renvoyé le peuple, JÉSUS monta tout seul sur la montagne pour prier.

Spiritus est Deus, *et eos, qui adorant eum, in spiritu et veritate oportet adorare.* Joan. iv, 24.

Dieu est esprit, et il faut que ceux qui l'adorent l'adorent en esprit et en vérité.

Oportet semper orare, et non deficere. Luc. xviii, 1.

Il faut toujours prier, et ne se lasser jamais de le faire.

Erant perseverantes in communicatione fractionis panis et orationibus. Act. ii, 42.

Ils persévéraient dans la communion de la fraction du pain et dans la prière.

Orationi instate, vigilantes in eâ gratiarum actione. Colossens. 4.

Persévérez, et veillez dans la prière, en l'accompagnant d'actions de grâces.

Sine intermissione orate, in omnibus gratias agite : hæc est enim voluntas Dei *in Christo* Jesu. Thessal. v, 17.

Priez sans cesse, rendez grâces à Dieu en toutes choses : car c'est là ce que Dieu veut que vous fassiez en Jésus-Christ.

Volo ergò viros orare in omni loco. I Timoth. ii, 8.

Je veux que les hommes prient en tout lieu.

Per ipsum (Christum) offeramus hostiam laudis semper Deo, *id est fructum labiorum confitentium nomini ejus.* Hebr. xiii, 15.

Offrons sans cesse, par Jésus-Christ, une hostie de louange à Dieu, c'est-à-dire le fruit des lèvres qui rendent gloire à son nom.

Audiam quid loquatur in me Dominus Deus. Ps. 84.

J'écouterai ce que le Seigneur mon Dieu dira au-dedans de moi.

EXEMPLES DE L'ANCIEN-TESTAMENT.

[Moïse lumineux]. — Ce fut dans l'entretien que Moïse eut avec Dieu sur la montagne qu'il devint si lumineux, que les enfants d'Israël, ne pouvant plus le regarder, l'obligèrent de se voiler pour leur rendre sa présence un peu plus supportable. C'est en contemplant la gloire du Seigneur, dit l'Apôtre aux Corinthiens, que *nous sommes transformés en la même image, en nous avançant de clarté en clarté par l'illumination de l'esprit du Seigneur.* C'est-à-dire, selon l'explication qu'en donne Cajétan, que, comme les miroirs qu'on expose directement au soleil en réfléchissent si vivement les rayons et représentent si parfaitement l'image, qu'on les prendrait eux-mêmes pour d'autres soleils, ainsi l'âme qui s'expose aux rayons de la divinité par l'oraison devient si pénétrée de sa gloire, qu'elle est toute transfigurée en l'image de Dieu : *In eamdem imaginem transformamur.* (II Cor. 3).

[Exemples divers]. — David, quoique chargé du gouvernement d'un grand royaume et du soin distrayant d'un peuple nombreux, nous fait connaître, dans ses cantiques sacrés, qu'il se levait au milieu de la nuit pour bénir le Seigneur, et que sept fois encore durant le jour il recommençait ses louanges. Daniel, mené captif à Babylone, privé de tout exercice de religion et n'ayant plus devant les yeux que des idoles faites de la main des hommes, n'oublia pas pour cela ce qu'il devait à Dieu : il se retira dans sa maison, et, ouvrant les fenêtres, il se tournait du côté du temple de Jérusalem, et adorait Dieu, en trois temps différents de la journée, comme il avait accoutumé de faire auparavant. Ce sera là toute l'occupation des

bienheureux dans le ciel, où nous voyons, selon S. Jean, que les vingt-quatre vieillards se prosternent devant Celui qui est assis sur le trône, et qu'ils adorent Celui qui est vivant dans tous les siècles, en mettant leurs couronnes à ses pieds.

La prière que fit Salomon après avoir achevé le temple que Dieu lui avait ordonné de bâtir, est admirable, pleine de hauts sentiments de la majesté de Dieu, pleine de respect, de reconnaissance et d'admiration, dans la pensée que ce Dieu du ciel et de la terre daigne bien demeurer dans ce temple d'une manière toute particulière. Cette prière est rapportée au long dans le 3e livre des Rois, ch. 8. Celle d'Esdras, qui est aussi rapportée au long dans le ch. 9e du premier livre qui porte son nom, n'est pas moins humble et ardente, et renferme tous les sentiments et toutes les conditions d'une fervente oraison. Celles du S. homme Tobie étaient sans doute animées de l'esprit de Dieu et d'une ferveur extraordinaire, étant accompagnées de larmes ; aussi le texte sacré dit-il que l'ange Raphaël les présentait à Dieu, qui les recevait favorablement : *Quandò orabas cum lacrymis, ego obtuli orationem tuam* Deo.

EXEMPLES DU NOUVEAU-TESTAMENT.

[Notre-Seigneur]. — Quand l'Écriture-Sainte ne nous recommanderait point, en cent endroits, l'exercice de l'oraison, l'exemple seul du Sauveur, qui l'a pratiquée jour et nuit, nous doit convaincre de son excellence, de son utilité et des avantages que nous en pouvons retirer. Car, si celui à qui la gloire était essentiellement due, et à qui même tous les hommes devaient adresser leurs prières, n'a pas laissé de faire de longues et fréquentes oraisons, que ne devons-nous pas faire, nous autres qui ne sommes au monde que pour louer, aimer et servir le souverain Seigneur, à qui nous devons tout, de qui nous espérons tout, devant qui nous ne sommes que de véritables néants, et sans lequel nous ne pouvons rien ? En combien d'occasions nous en a-t-il donné l'exemple ? Il a passé, comme on n'en peut douter, tout le temps de sa vie privée à rendre hommage à son Père éternel, par ses ardentes prières et par une continuelle élévation de cœur et d'esprit. Les quarante jours qu'il passa dans le désert ne furent qu'une oraison. Pendant sa vie active, il se retirait souvent à l'écart, et se dérobait de ses disciples pour prier, et, après avoir employé le jour à prêcher et à instruire les hommes, il trouvait son repos la nuit à traiter avec son Père dans l'oraison.

[La Sainte Vierge]. — La Sainte Vierge, la mère de Dieu, peut encore servir d'exemple. L'Évangile n'en parle que dans une seule occasion, par laquelle nous pouvons juger de tout le reste de sa vie. Ce fut lorsque les pasteurs vinrent à la crèche de son Fils nouvellement né, et qu'elle entendit tout ce qu'on disait de ce divin Enfant, qu'elle connaissait mieux que

personne : *Maria autem conservabat omnia verba hœc, conferens in corde suo :* elle faisait attention à toutes ces paroles ; elle les repassait dans son esprit, et elle les méditait. Ne doit-on pas croire qu'elle faisait la même chose de tous les mystères qui se passaient en elle, et en la personne de son Fils, dont elle était la première instruite ; et, comme son sexe ne lui permettait guère d'autre emploi, il faut croire qu'elle a passé toute sa vie dans la contemplation des grandeurs de Dieu, dans la méditation des actions et de la vie de son Fils, dans de continuelles actions de grâces des bienfaits qu'elle en avait reçus, en un mot, dans la plus sublime oraison.

[Sainte Madeleine]. — Madeleine, cette sainte pénitente, après sa conversion a eu pour partage, au jugement de celui qui ne peut se tromper, l'exercice de l'oraison et la vie contemplative : partage heureux et préférable à celui de sa sœur, qui était tout occupée de l'action. *Maria optimam partem elegit, quœ non auferetur ab eà.* Elle avait fait d'abord cet heureux choix, et a soutenu son caractère dans toutes les rencontres où il est parlé d'elle dans l'Évangile. Après la mort du Sauveur, elle a passé ses jours, au rapport de quelques historiens, dans la contemplation des mystères dont elle avait été témoin, en se retirant dans la solitude et dans une grotte, ne conversant qu'avec les anges.

[S. Paul]. — Dieu se répand quelquefois dans les âmes avec tant d'abondance, d'effusion et de plénitude, qu'elles oublient toutes choses et s'oublient elles-mêmes, et ne conservent plus de sentiment que pour goûter les douceurs de ses communications ineffables. C'est l'état dans lequel était le grand apôtre S. Paul, lorsqu'il fut ravi jusqu'au troisième ciel, où il entendit des secrets et des mystères également inexplicables et incompréhensibles. Il n'a pu nous apprendre précisément ce qui lui arriva dans ces bienheureux moments ; il n'a point su, comme il l'avoue lui-même, de quelle manière se passa ce ravissement, si son âme fut transportée toute seule, ou si son corps eut part à cet enlèvement.

[Les premiers chrétiens]. — Ce fut l'occupation non-seulement des Apôtres et des premiers disciples, comme il est rapporté aux Actes, mais des chrétiens de la primitive Église, qui, touchés d'un vrai désir de plaire à Dieu, liaient avec lui, par la prière, une familiarité sainte. Car à peine les persécutions eurent-elles cessé, les fervents, voyant qu'il n'y avait plus moyen d'aller à Dieu tout d'un coup par le martyre, se retirèrent en foule dans les déserts pour se mettre en état de converser avec Dieu. On les voyait s'enfoncer dans les solitudes les plus écartées, s'exposer à la rigueur de toutes les saisons et à la fureur des bêtes sauvages, pour méditer les vérités éternelles dans le silence du cœur, pour louer Dieu dans le calme de

toutes les passions, pour s'unir à lui dans la séparation de tout ce qui eût pu interrompre la méditation des choses divines.

[Marque de conversion]. — Lorsque le Sauveur commanda à Ananias d'aller trouver Saül, de lui imposer les mains et de le guérir de l'aveuglement dont il avait été frappé sur le chemin de Damas, il le prévint par ces paroles : « *Ecce enim orat* : car il est en prière. » Les objections que lui fit ce disciple sur la difficulté d'aller trouver uu homme qui passait pour le plus grand persécuteur de son Église tombent devant cette raison; comme si le Fils de Dieu eût voulu dire à Ananias : ne me répliquez pas que Saül est plein de menaces, qu'il ne respire que le sang de mes disciples, et qu'il a fait une infinité de maux aux chrétiens qui sont à Jérusalem ; car il n'est plus rien de tout cela, depuis qu'il est en prière : *Ecce enim orat*. La prière l'a transfiguré de loup en agneau, et de persécuteur en apôtre.

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES DE L'ÉCRITURE.

Desolatione desolata est omnis terra; quia nullus est qui recogitet corde. (Jérem. 12). — On ne péche que faute de méditation et de réflexion. Si vous demandiez à la plupart des réprouvés pourquoi ils sont dans l'enfer, ils vous répondraient que c'est pour n'y avoir pas pensé. La grandeur de Dieu, le jugement, l'enfer, le paradis, sont de si grands objets, qu'à moins d'être stupide on ne peut y penser sans en être ému, ni en être ému sans former quelque dessein de changer de vie. Pouvons-nous nous sauver sans servir Dieu, sans l'aimer? Pouvons-nous l'aimer comme il faut, si nous le connaissons bien ? Et comment pouvons-nous acquérir cette connaissance que par la méditation ? Un déluge de crimes a inondé la terre, parce que la connaissance de Dieu n'y est plus, dit le Prophète : *Non est scientia* Dei *in terrâ.* (Osée 4). Car c'est pour cela qu'on le sert avec tant de lâcheté, et qu'on l'offense avec tant de facilité. L'ignorance de Dieu est la source de la plupart des crimes, mais le défaut de méditation et de réflexion est la source de cette ignorance.

Mihi autem adhærere Deo *bonum est.* (Ps 72). — C'est dans les communications de Dieu et dans les unions intimes de l'âme avec cette souveraine majesté qu'elle peut dire, avec le prophète, qu'il est doux et agréable d'être ainsi uni et attaché à Dieu ! ou, comme saint Pierre sur le Thabor : *Bonum est nos hìc esse.* Tandis que le peuple est éloigné de la montagne et dans la terreur, Moïse est conduit jusqu'à la cime, pour négocier avec Dieu, cœur à cœur et face à face, C'est ce qui fait le royaume de Dieu en nous, et une espèce de paradis sur la terre, où règne *la paix et la joie que le* Saint-Esprit *produit.* Ah ! s'il est si doux de s'unir à Dieu parmi les misères de cette vie, que sera-ce quand l'âme sainte, délivrée de la prison de

son corps, entendra la voix de ce divin Époux qui lui dira : *Surge, amica mea, et veni.* (Cantic. 2).

Maria optimam partem elegit, quæ non auferetur ab eâ (Luc. 10). Ces paroles du Sauveur à Madeleine, qui était aux pieds de cet Homme-Dieu écoutant attentivement et méditant toutes ses paroles, sont communément appliquées à la contemplative, et marquent les avantages que l'oraison et la méditation ont sur l'action, figurée par l'empressement de Marthe à bien recevoir le Sauveur. En effet, la meilleure part, qui ne sera jamais ôtée à l'âme, est l'attachement d'esprit et de cœur à Dieu. Les œuvres de mortification et de miséricorde sont nécessaires en cette vie ; mais elles ne dureront point dans le ciel. Il est vrai que la récompense en sera éternelle, mais l'action passera avec le temps. Il n'y a que ceux qui s'attachent à connaître et à aimer Dieu qui commencent, dans la corruption du corps, qu'ils feront beaucoup mieux quand ils en seront dégagés. *Les prophéties mêmes,* dit saint Paul, *seront anéanties, les langues cesseront, et la science sera détruite.* La foi et l'espérance finiront, mais la charité, qui nous tient maintenant unis au souverain bien, sera constante et ne périra jamais.

Domine, ante te omne desiderium meum. (Ps. 37). Paroles que saint Augustin explique de la sorte : — Que votre désir soit devant Dieu ; car c'est votre désir même qui est votre prière. Si votre désir est continuel, votre oraison est aussi continuelle, et elle ne doit jamais cesser, puisque ce n'est point en vain que l'Apôtre a dit: « Priez sans interruption. » Mais comment cela se peut-il entendre : pouvons-nous sans cesse fléchir le genou? pouvons-nous toujours avoir le corps prosterné ou les mains élevées au ciel? Non : mais c'est qu'il y a une autre oraison, tout intérieure, qui doit-être continuelle, et cette oraison est le désir. Si donc vous voulez prier sans cesse, désirez sans discontinuation. Et quoi? la possession de Dieu, ce saint repos qui ne se trouve qu'en Dieu. Votre désir continuel sera en vous une voix continuelle.

Non omnis qui dicit mihi : «Domine, Domine,» intrabit in regnum cœlorum. (Matth. 7). — Nous apprenons de Jésus-Christ qu'au jour du jugement tous ceux qui auront dit «Seigneur, Seigneur», c'est-à-dire qui auront prié, n'entreront pas pour cela dans le royaume des cieux. Cela peut sans doute s'appliquer au sujet que nous traitons, puisqu'il est certain que tous ceux qui prient ne sont pas pour cela écoutés favorablement. C'est l'attention du cœur qui donne le prix à la prière, de quelque nature qu'elle soit. C'est l'accord de l'esprit avec la langue qui la fait monter jusqu'au ciel ; c'est le désir intérieur qui fait que Dieu lui prête une attention favorable. Il ne compte pas le nombre des paroles que vous proférez, ni la longueur du temps que votre corps est à genoux, mais les désirs de votre cœur et le recueillement avec lequel il s'applique.

Mane nobiscum, Domine, quoniam advesperascit. (Luc. 24.). — Jésus-Christ, étant avec les disciples d'Emmaüs, feignit de vouloir aller plus loin ; non pas qu'il les voulût passer en effet, mais afin d'entendre de leur bouche ces paroles : « Demeurez avec nous, Seigneur, parce qu'il se fait déjà tard. » Or, la pieuse feinte que le Verbe fait chair fit alors, d'une manière corporelle, est la même que le Verbe fait encore souvent, d'une manière spirituelle, dans l'âme qui s'est dévouée tout entière à lui. Il passe, et il veut qu'on le retienne ; il s'en va, et on lui fait plaisir de l'arrêter pour s'entretenir avec lui dans l'oraison. Ce n'est pas comme la parole, qui vole et qu'on ne peut rappeler : il va et il revient, selon son bon plaisir ; et il est certain que l'âme éprouve en elle-même ces vicissitudes ; ce qui fait en elle ce que le Sauveur a dit à ses Apôtres : *Encore un peu, et vous ne me verrez plus ; encore un peu, et vous me verrez.* Oh ! que ce peu est long, aimable Sauveur ! vous appelez donc un peu de temps celui où nous ne vous voyons point? Il est court, je l'avoue, parce que j'ai mérité de vous perdre éternellement ; mais il est long, parce que je voudrais vous voir à tout moment. *(Tiré de saint Bernard, serm. 74, sur les Cantiques).*

Facta est, dùm oraret, species vultûs ejus altera. (Luc. 9). L'Évangéliste S. Luc, en rapportant l'histoire de la transfiguration du Fils de Dieu sur le Thabor, ajoute une circonstance que les autres n'ont point remarquée : c'est qu'elle se fit dans la ferveur de sa prière : *Facta est, dùm oraret, species vultûs ejus altera.* Comme pour nous apprendre que c'est dans l'oraison, et par l'oraison même, qu'il se fait en nous un changemement semblable, non de visage à la vérité, mais de vie et de mœurs. C'est là que nous sommes éclairés et tout resplendissants de lumières ; là que nous entendons la voix de Dieu qui nous parle intérieurement, et qu'il nous déclare ses enfants, et nous reconnaît pour tels ; là que nos vêtements paraissent blancs comme la neige ; c'est-à-dire que l'éclat de la sainteté de l'âme rejaillit jusques sur l'extérieur ; là que nous apprenons à ne plus parler que de Jésus-Christ mort pour nous, et de l'excès de sa charité à notre égard ; en un mot, c'est là que nous devenons tout autres que nous n'étions avant d'être adonnés à un si saint exercice, qui est capable de nous sanctifier.

Clamabit ad me, et ego non exaudiam (Jerem. 33). Comment est-ce que Dieu menace de rebuter nos prières et nos oraisons, lui qui se rend si facile à les écouter, et qui nous a laissé ce seul moyen de fléchir sa colère ? Il en ajoute la raison : c'est que, par une négligence volontaire, il s'élève une nue entre nos oraisons et Dieu, qui les empêche de passer jusqu'à lui. Apprenons que les oraisons faites sans attention et sans révérence ne sont pas de véritables oraisons. L'oraison véritable est une conversation avec Dieu, dans laquelle nous lui parlons, ce qui ne peut se faire, si nous avons l'esprit égaré, distrait et pensant à toute autre chose ; il faut penser à Dieu pour lui parler comme à Dieu ; il faut appliquer notre esprit à considérer

sa grandeur pour l'honorer par nos prières : autrement, ce sont des oraisons purement équivoques.

In meditatione meâ exardescet ignis (Ps. 38). DIEU parle avec douceur, lorsqu'il se fait entendre dans le cœur et qu'il y fait sentir ce feu céleste dont David était transporté en prononçant ces paroles : *Le feu s'allumera dans ma méditation.* C'est de là que naissent dans les âmes pieuses, par la consolation du SAINT-ESPRIT, l'effusion d'une joie divine, un plaisir sublime que le monde ne peut entendre, par le mépris de celui qui flatte les sens, un inaltérable repos, dans la paix de la conscience et dans la douce espérance de posséder DIEU. Nulle musique, nul chant ne tient devant ce plaisir. S'il faut, pour nous émouvoir, des spectacles, du sang répandu, de l'amour, que peut-on voir de plus beau et de plus touchant que la mort sanglante de JÉSUS-CHRIST et de ses martyrs, que ses conquêtes par toute la terre et le règne de sa vérité dans les cœurs?

§ IV.

Pensées et passages des SS. Pères.

Oratio est ascensio animæ de terrestribus ad cœlestia, inquisitio supernorum, invisibilium desiderium. Augustin. serm. 236 de temp.

L'oraison est une élévation de l'âme : des choses terrestres aux choses célestes; une recherche des biens du ciel, un désir des choses invisibles.

Quid est oratione præclarius? quid vitæ nostræ utilius? quid animo dulcius? quid in totâ nostrâ religione sublimius? August. De misericord.

Qu'y a-t-il de plus beau que l'oraison? qu'y a-t-il de plus utile pour nous? quoi de plus doux à l'âme? quoi de plus sublime dans toute notre religion?

Oratio est quâ cum DEO *loquimur, quâ Patrem eum dicimus, quâ universa nostra desideria in conspectu majestatis ejus effundimus.* Ibid.

C'est par la prière que nous parlons à DIEU, c'est par elle que nous l'appelons notre Père, et que nous répandons tous nos désirs en présence de sa majesté.

Quàm multi deprecantur DEUM, *et non sentiunt* DEUM, *nec benè cogitant de* DEO! *Sonum deprecationis habere possunt, vocem non possunt, quia vita ibì non est.* Id. ibid.

Combien de personnes prient DIEU et ne goûtent pas DIEU, n'ont pas de DIEU les sentiments qu'ils doivent! Ceux-là peuvent avoir le son de la prière, mais ils ne peuvent en avoir la voix, parce qu'ils n'ont pas ce qui l'anime.

Sine intermissione orare quid est aliud quàm beatam vitam, quæ nulla nisi æterna est, ab eo, qui eam solus dare potest, sine intermissione desiderare? August. Epist. 121 ad Probam.

Prier sans interruption, qu'est-ce autre chose que souhaiter sans cesse d'obtenir la vie éternelle et bienheureuse de Celui qui seul la peut donner?

Quod ait Apostolus, « Sine intermissione orate, » sanissimè sic accipitur, ut

Ce que dit l'Apôtre, « priez sans interruption, » s'entend parfaitement bien en

nullatenùs intermittantur certa tempora orandi. Id. De hæresibus, Hæres. 57.

ce sens qu'on n'interrompe jamais certains temps destinés à la prière.

Quàm multi sonant voce, et corde tacent! et quàm multi tacent labiis, et clamant affectu! quia ad cor hominis aures DEI. *Affectibus orare debemus.* August. in Ps. 119.

Que de personnes parlent de la langue, et dont le cœur se tait! et qu'il y en a, au contraire, qui gardent le silence extérieur et dont le cœur parle! car c'est au cœur de l'homme que l'oreille de DIEU est attentive. Il faut prier par les affections.

Quid prodest strepitus oris, muto corde? Id. in Joan.

De quoi sert le bruit de la bouche, pendant que le cœur est muet?

Grande miraculum, ut homo, terra et cinis suâ purissimâ oratione cum DEO *confabuletur.* Id. serm. 6 de comm.

Prodige étonnant, que l'homme, cendre et poussière, s'entretienne avec DIEU, lorsqu'il le prie d'un cœur pur!

Omnis sanctus, quandò orat, relinquens humilia vel terrena, in altum mentis extollitur et in sublime rapitur, et cogitatione sanctâ cœlo efficitur vicinior. III de Apost. Petro et Paulo.

L'homme saint, quand il prie, quittant les pensées basses et terrestres, s'élève au plus haut de son esprit; il est comme ravi dans le ciel, dont il s'approche par de saintes pensées.

Verè novit rectè vivere qui novit rectè orare. Id. serm. 14 de divers.

Celui-là sait bien vivre qui sait bien prier.

Si non vis intermittere orare, noli intermittere desiderare; continuum desiderium tuum continua vox tua est. Id. in Ps. 34.

Si vous voulez ne point interrompre votre prière, n'interrompez point vos désirs : un désir continuel est une voix continuelle.

Frigus charitatis silentium cordis est, flagrantia charitatis clamor cordis est. Ibid.

Le refroidissement de la charité est le silence du cœur; l'ardeur de la charité est le cri du cœur.

Tunc in toto corde clamatur, quandò aliundè non cogitatur. Id. in Ps. 85.

C'est alors qu'on crie de tout son cœur, quand on ne pense à aucun objet étranger.

Oratio tua locutio est ad DEUM; *quandò legis,* DEUS *tibi loquitur; quandò oras, cum* DEO *loqueris.* August. in Ps. 85.

C'est par votre oraison que vous parlez à DIEU, quand vous lisez, DIEU vous parle; quand vous priez, vous parlez à DIEU.

Benè fac quidquid egeris, et laudasti DEUM. Id. in Ps. 34.

Faites bien toutes vos actions, et dès-lors vous louerez DIEU.

In innocentiâ operum tuorum. præpara te ad laudandum DEUM *tuum totâ die.* Ibid.

Préparez-vous, par l'innocence de vos actions, à louer DIEU pendant tout le jour.

Meditatio præsentis vitæ in laude DEI *esse debet, quia exultatio sempiternæ vitæ nostræ laus* DEI *erit.* Id. in Psal. 48.

Nous ne devons songer, dans la vie présente, qu'à louer DIEU parce que ce sera la louange de DIEU, qui fera le bonheur de notre vie éternelle.

Cùm videro quempiam non amantem orandi studium, nec hujus rei fervidâ vehementique curâ teneri, continuò mihi palàm est eum nihil egregiæ dotis postulare. Chrysost. I De orando Deo.

Lorsque je vois quelqu'un qui n'aime pas la prière, qui ne s'y porte pas avec une grande ardeur, je juge aussitôt qu'il ne demande rien d'important.

Quisquis non orat DEUM *nec divino colloquio cupit assiduè frui, is mortuus est et vitâ carens, expersque sanæ mentis.* Ibid.

Quiconque ne prie pas DIEU, et ne désire pas de jouir continuellement de l'entretien de DIEU, est mort, et même dépourvu de bon sens.

Hoc ipsum est evidentissimum argumentum amentiæ, non intelligere magnitudinem honoris, nec amare deprecandi studium. Ibid.

C'est une marque évidente de folie, que de ne pas comprendre la grandeur de l'honneur qu'il y a à prier, et de ne pas aimer ce saint exercice.

Arbitror cunctis esse manifestum quòd

Je pense que tout le monde voit c.ai

simpliciter impossibile sit absque precationis præsidio cum virtute degere, cumque hâc vitæ hujus cursum peragere. Ibid

rement que, sans le secours de la prière, il est absolument impossible de vivre dans la vertu et de la pratiquer dans le pèlerinage d'ici-bas.

Aptissima arma oratio est; thesaurus certè perpetuus, divitiæ inexhaustæ, portus quietus, occasio tranquillitatis; deniquè, auctor, parens, fons et radix bonorum omnium, oratio est. August. Homil. 5 De nat. Dei.

Nous avons dans l'oraison des armes excellentes; c'est un trésor inépuisable, ce sont des richesses immenses, un port tranquille, la paix de l'âme; enfin, le principe, la mère, la source et la racine de tous les biens, c'est l'oraison.

Quantæ dignitatis sit hominem cum Deo *miscere sermonem, neminem latet; hic honos etiam angelorum superat majestatem; cæterùm, eam dignitatem ratione consequi nemo prorsùs valeat.* Id. II, De orando Deo.

Personne n'ignore quel honneur c'est pour l'homme de s'entretenir avec son Dieu; honneur qui est même au-dessus de la dignité des anges; honneur enfin que personne ne peut comprendre dans sa grandeur.

Orare commune est opus angelorum pariter et hominum, nec quicquam interest, inter nostram naturam et illorum, quod attinet ad deprecationem. Hæc te separat à multis animantibus, hæc te sociat angelis, Ibid.

Prier est une action commune aux anges et aux hommes, et il n'y a point de différence entre la nature de ces bienheureux esprits et la nôtre en ce qui regarde la prière. C'est la prière qui vous distingue des bêtes, c'est elle qui vous allie aux anges.

Sicut piscis sine aquâ vivere non potest, atque adeò ex illâ extractus mox deficit ac moritur, ità et anima non potest sine oratione vivere, eâque deficiente, etiam ipsa mox deficit. August. Ibid.

Comme le poisson ne peut vivre sans eau, et qu'ainsi il languit et meurt aussitôt qu'on l'en a tiré, de même l'âme ne peut vivre sans la prière, et lorsque la prière manque, l'âme commence aussi à languir.

Postquàm deprecatio venerit in animam, omnes virtutes simul ingrediuntur. Id. ibid.

Quand l'esprit de prière s'empare d'une âme, toutes les vertus y entrent en même temps.

Quis non obstupescat et admiretur tantam benevolentiam Dei *ergà nos, ut mortalibus tantùm honoris largiatur, et dignos habuerit qui cum ipso colloquamur, votaque nostra apud ipsum deponamus?* Id. I De amando Deo.

Qui ne sera frappé d'étonnement et d'admiration, en considérant que la bonté de Dieu envers nous est telle, qu'il nous fait assez d'honneur pour nous juger dignes de nous entretenir avec lui, et de lui offrir nos vœux?

Nihil æquè facit in virtute crescere atque assiduè cùm Deo *versari et colloqui.* Id. in Ps. 7.

Rien ne fait croître en vertu comme d'être et de s'entretenir avec Dieu.

Verè cum Deo *fabulamur quotiès vacamus deprecationi.* Id. 1, De orando Deo.

Nous nous entretenons véritablement avec Dieu, toutes les fois que nous vaquons à la prière.

Oratio est conversatio sermocinatioque cum Deo. Greg. Nyss. De Orat. domin.

L'oraison est une conversation et un entretien avec Dieu.

Nunc autem manent tria hæc, verbum, exemplum, oratio. Major autem horum est oratio, ea nempè operi et voci gratiam efficaciamque promeretur. Bernard. Epist. 101.

Il y a trois moyens de procurer le salut du prochain : la parole, l'exemple, la prière; mais la prière l'emporte sur les deux autres, parce que c'est elle qui mérite et qui obtient la grâce et l'efficace aux exemples et aux paroles.

Nihil hominem ad quævis bona opera facienda et quasvis tribulationes perferendas reddit alacriorem, studio contemplationis vel orationis. Id.

Rien ne rend l'homme plus courageux à entreprendre toutes sortes de bonnes œuvres et à soutenir les plus rudes adversités que de s'adonner à la contemplation ou à l'oraison.

Magnam injuriam Deo *facio, cùm*

Je fais une grande injure à Dieu, quand

illum precor ut meam precem audiat, quam ego, qui fundo, non audio: deprecor illum ut mihi intendat, ego verò nec mihi nec illi intendo. Bernard. x, De animâ, 8.

je le coujure d'écouter ma prière, que e n'écoute pas moi-même : je le prie d'avoir attention à moi, dans le temps même que je n'ai ni attention à lui ni à moi.

Desidera orationem, familiare cum Deo *colloquium : omnis enim oratio sancta et pura cum* Deo *familiariter agit.* S. Ephrem. serm. de S. Virgine.

Désirez la prière, qui est un entretien familier avec Dieu : car on traite familièrement avec Dieu par le moyen d'une prière sainte et pure.

Mens nostra cœlestis est, et tunc orando Deum *benè contemplatur, quandò nullis terrenis curis aut erroribus impeditur.* Isidorus, III, De summo bono.

Notre esprit est céleste, et c'est Dieu qu'il contemple en priant, quand il n'est point empêché par les soins de la terre ou par l'erreur et le péché.

Ex orationis assiduitate stabilitur mens, purgantur cogitationes, solitudo sapit, delectatur Deus, *ingenium acuitur, illustratur ratio, animus ad alta suspenditur.* Laurent. Justinian. De casto connub. 2.

L'assiduité à la prière affermit l'âme, purifie les pensées, rend la solitude agréable, donne du goût pour Dieu, subtilise l'esprit, éclaire la raison, élève l'âme aux choses supérieures.

Quid potest inveniri sanctius iis qui cum Deo *commercium habent?* Chrysost. I, De orando Deo.

Que peut-il y avoir de plus saint que ceux qui sont en commerce avec Dieu ?

§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

(Ce que nous dirons ici de l'oraison mentale, est tiré des théologiens mystiques qui en ont parlé plus amplement et d'une manière plus propre à la chaire, sans nous arrêter cependant aux expressions outrées ou inintelligibles de ceux qui ont voulu expliquer ce qu'ils expérimentaient en eux-mêmes, ou qui ont voulu réduire en art et en méthode les faveurs que Dieu fait à des âmes choisies, et où les autres ne peuvent et ne doivent pas prétendre.)

[Définition]. — On définit communément l'oraison « Une élévation de l'âme à Dieu, » ou bien « Un entretien familier avec Dieu, » mais toujours avec un profond respect, et où on lui communique ses affaires comme avec un parfait ami. Or, cet entretien et cette communication se fait ou bien de voix et de paroles, ou purement d'esprit et de cœur. Ce qui font qu'on distingue deux sortes d'oraison, qui sont en usage parmi les chrétiens ; l'oraison ou la prière *vocale*, dont nous parlerons en son lieu, et l'oraison *mentale*, distinguée en plusieurs espèces, dont il sera aussi question; quoiqu'une partie de ce que ces théologiens disent de l'oraison

mentale puisse s'appliquer à la prière vocale, en tant qu'elle est jointe avec celle qui se fait en même temps de cœur et d'esprit.

[L'Oraison mentale]. — L'oraison mentale, considérée dans sa propre différence, est cette espèce de prière formée dans le cœur et qui n'a pas besoin du secours des lèvres, mais qui, sans faire aucun bruit, ne laisse pas de percer les nues et de trouver accès devant le trône de la souveraine Majesté. Cette oraison est l'ouvrage du cœur qui, excité par la force de l'esprit, se répand devant Dieu en de saints mouvements, par lesquels il lui témoigne ou son respect ou son amour, ou sa crainte ou son repentir. Et cette prière est d'autant plus excellente que la prière vocale que, quelque longue et persévérante que soit celle-ci, elle n'est d'aucune valeur, si elle n'est ou précédée ou accompagnée ou suivie de l'oraison mentale.

L'oraison mentale embrasse plusieurs choses, qui sont toutes d'une extrême importance : l'examen de conscience, la considération de la loi de Dieu, l'exercice de sa présence continuelle, le souvenir des quatre fins dernières, l'exposition de nos misères, l'invocation secrète des secours dont nous avons besoin, la contemplation des perfections divines, et plusieurs choses semblables qui sont d'un puissant secours pour arriver à la plus haute perfection.

[Deux sortes d'oraison mentale]. — Il faut bien remarquer, en cette matière, qu'il y a deux sortes d'oraison mentale : l'une *ordinaire*, qui se fait avec l'aide de certaines règles, et on l'appelle Méditation ; l'autre *extraordinaire*, qui se pratique indépendamment des règles, par un attrait particulier de Dieu ; on lui impose divers noms, suivant la diversité des effets qu'elle produit dans l'âme. Et quoique, pour l'une et pour l'autre, on ait besoin du secours de la grâce, néanmoins la seconde est appelée particulièrement un don de Dieu, et a besoin d'une faveur spéciale du Ciel, au lieu que, pour la première, Dieu ne refuse jamais son assistance, comme il fait souvent pour l'autre, qui est une faveur qu'il fait à qui et pour autant de temps qu'il lui plaît.

[De l'Oraison extraordinaire]. — Pour ce qui regarde cette oraison *extraordinaire*, dont il ne faut parler en chaire qu'avec beaucoup de réserve et de précaution, puisque Dieu ne l'a point assujettie à nos règles, nous n'en dirons que ce qu'il faut pour faire connaître les grâces que Dieu fait à certaines âmes, auxquelles il se communique plus particulièrement, pour récompenser la fidélité qu'elles ont apportée à l'exercice de l'oraison commune. — Cette oraison se passe tantôt par voie d'illumination, ce qui arrive lorsque Dieu éclaire l'entendement sans une longue suite de discours, par des lumières subites, qui lui font voir sous un certain jour des vérités qu'elle n'avait jamais si bien envisagées; tantôt par voie d'affection, ce qui arrive quand Dieu touche la volonté par des sentiments extraordi-

naires, qui font ressentir des ardeurs qui ne peuvent s'exprimer. Or, ces caresses et ces communications de Dieu, dans cette sorte d'oraison, ont divers noms selon les divers effets qu'elles opèrent dans l'âme : car, si l'âme s'arrête à une simple vue de Dieu et de ses perfections, les théologiens mystiques appellent cette oraison *la contemplation*. Si, dans cette vue, l'âme perd la pensée et le sentiment de toute autre chose et même de ce qui se passe devant elle, ils disent que c'est l'*extase*. Si elle la détache entièrement de l'affection des créatures et ne lui laisse d'amour, de désir et d'affection que pour Dieu, jusqu'à souhaiter d'être abîmée en lui, c'est l'*union*. Si l'âme ressent que Dieu s'attache à elle par des tendresses d'une complaisance et d'une dilection mutuelle, c'est l'*embrassement*. Si l'âme s'attendrit dans ces caresses de son Dieu jusqu'à se fondre en quelque manière, par la violence du feu de son amour, c'est la *liquéfaction*. Si cette oraison, enfin, porte l'âme à se reposer en Dieu par un calme intérieur qui fasse cesser toute action, pour le plaisir qu'elle a de lui être unie et de le posséder, c'est ce sommeil mystérieux et cette oraison *de quiétude* dont parlent les contemplatifs. — Voilà ce qui a donné occasion à plusieurs traités mystiques, dans lesquels les auteurs qui les ont écrits se sont efforcés de nous représenter, d'une manière plus sensible et plus marquée, l'état qu'ils appellent de perfection et de consommation, ou d'union avec Dieu dans l'oraison. S. Denys est celui qui a donné l'exemple à tous les autres, et il a des expressions si extraordinaires, qu'il faut beaucoup d'application pour l'entendre ; et la lecture de ses ouvrages a donné occasion à quelques auteurs de se servir de termes peu communs : comme *d'anagogies, de divines métamorphoses, de liquéfactions entières, d'anéantissement total, d'union immédiate de l'âme avec* Dieu, et plusieurs autres, sans peut-être entendre eux-mêmes ce qu'ils veulent dire. C'est pourquoi, je ne parlerai pas davantage de cette oraison extraordinaire. Les maîtres les plus éclairés dans la vie spirituelle remarquent seulement que, pour se disposer à ce don extraordinaire d'oraison, sans néanmoins y prétendre ou espérer d'y arriver, c'est de bien user du don ordinaire que Dieu accorde à tout le monde.

[L'Oraison ordinaire]. — L'oraison *ordinaire*, dans laquelle nous devons nous exercer jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu de nous élever à quelque manière plus sublime, consiste dans l'usage des considérations, des affections, des résolutions. La considération n'est autre chose que de se représenter un sujet, tel que la piété le suggère, soit parmi les mystères, soit parmi les vertus, soit quelqu'une des quatre fins de l'homme ; y faire toute l'attention possible, en remarquer toutes les circonstances, les suites et les conséquences, et employer à cet effet sa mémoire et son entendement. Ensuite, il faut passer aux affections, c'est-à-dire tâcher d'exciter dans son cœur de saints mouvements qui aient rapport à l'objet de la considération ; enfin, des affections il faut passer aux résolutions pour mettre en pratique ce que Dieu nous a inspiré : par exemple, de travailler à l'acquisition d'une vertu

qui nous manque, à la destruction d'un vice auquel nous sommes enclins, à la pratique de quelque bonne œuvre, etc.

[Nécessité de la méditation]. — Toutes les personnes qui ont passé pour sages dans le monde, soit qu'elles aient été éclairées des lumières de la foi ou qu'elles aient vécu dans les ténèbres du paganisme, sont tombées d'accord que, en quelque état de vie qu'on soit engagé, il était impossible d'être vertueux sans le secours de la réflexion et de la méditation. Ce qui doit faire regarder avec compassion la stupidité d'une infinité de chrétiens, qui, élevés dans une religion sainte qui leur apprend que leur bonheur ou leur malheur éternel dépend de la manière dont ils vivent sur la terre, vivent cependant comme au hasard, sans réflexion sur leur conduite, sans penser à ce qu'ils deviendront, ni se mettre en peine de ce qui arrivera après cette vie : de sorte qu'ils suivent sans discernement les premières impressions de leur cupidité, sans se prescrire aucune règle, sans jamais prendre aucun temps pour se représenter ce qu'ils doivent craindre ou espérer, sans avoir jamais devant les yeux la fin où ils doivent tendre ni les voies qu'ils doivent tenir pour y parvenir. Voilà la source de tous les maux du monde : *Desolatione desolata est terra, quia nullus est qui recogitet corde.*

[Manière de bien faire oraison]. — On trouve assez de livres qui enseignent différentes méthodes de faire oraison, et il ne faut pas priver de ce secours celui qui croira en avoir besoin : mais, quelque utiles que soient ces méthodes, tous ceux qui en ont donné conviennent qu'elles ne sont pas d'une nécessité absolue; qu'elles sont très-utiles, particulièrement à ceux qui commencent ; mais que, s'il arrive qu'on vienne à sentir l'attrait de Dieu, le meilleur est de le suivre, puisque c'est avoir obtenu tout d'un coup ce que l'on pouvait prétendre par les règles. Ce que je crois plus utile que toutes les méthodes, c'est le bon usage des trois puissances de l'âme, la mémoire, l'entendement et la volonté. Le bon usage de la mémoire qui nous fournit les sujets sur lesquels nous devons faire notre oraison, de l'entendement à qui il appartient de faire toutes les réflexions édifiantes, de la volonté qui doit prendre son parti en s'attachant à ce qui est meilleur, c'est à quoi se réduisent toutes les méthodes ; c'est un chemin assuré pour tous ceux qui commencent; c'est ce que les plus avancés ne doivent jamais abandonner; c'est l'abrégé de ce que tous les saints ont enseigné pour bien faire oraison.

[Comment on prie continuellement]. — Toute la vie raisonnable de l'homme se partage entre penser, parler, agir et souffrir ; il n'y a pas un moment, de ceux que nous pouvons appliquer à quelque chose, qui ne soit employé de cette manière : car ou nous pensons, ou nous parlons, ou nous agissons, ou nous souffrons. Quand notre pensée s'occupe de Dieu et que

nous le désirons par des actes bien formés, il est tout visible que nous faisons une prière véritable. Quelquefois, malgré nous, la pensée de DIEU nous échappe par un égarement involontaire : alors, si ces distractions nous déplaisent, les paroles que nous prononçons, étant saintes d'elles-mêmes, et nos discours ne tendant qu'à sa gloire, ne laissent pas d'être acceptés comme de véritables prières. D'autres fois, nous sommes tellement occupés aux actions de piété qui composent le corps de nos devoirs, qu'il nous est impossible d'avoir la pensée actuellement appliquée à DIEU; mais alors ces actions mêmes, faites dans le dessein de lui plaire, de lui obéir et d'attirer sa grâce, sont des prières excellentes, dont la voix s'élève avec facilité jusqu'au ciel. Mais il arrive des temps dans la vie auxquels les souffrances sont si aiguës, les maladies ou les plaies si douloureuses, qu'il est également impossible de penser à DIEU, ou de faire pour son service quelque chose que ce puisse être; mais, dans de pareilles occasions, ces souffrances, unies à celles de JÉSUS-CHRIST et acceptées dans l'humble sentiment qu'on les a méritées, sont d'agréables prières aux oreilles de DIEU.

Il est peu important de savoir si l'oraison est précisément une action de l'esprit, qui a sa source dans la charité, comme S. Thomas l'a cru, ou si elle n'est autre chose qu'un saint désir, comme S. Augustin l'a défini ; si l'expression de nos désirs y est nécessaire, ou s'il suffit de les avoir dans le cœur; mais ce qu'il est important de savoir, c'est que, soit que ce saint désir en soit seulement la source, ou qu'il en fasse seulement une partie essentielle, il est toujours vrai que tout le mérite de la prière, tout ce qui rend agréables à DIEU nos paroles et nos pensées, c'est ce saint désir qui les soutient et qui les anime.

[Oraison de quiétude]. — S. Bernard, donnant la définition de l'oraison la plus parfaite, dit que c'est un attachement immuable qu'on a pour DIEU, et l'état d'une âme éclairée d'en-haut, qui jouit le plus longtemps qu'elle peut de la présence de son bien-aimé. Les paroles qui se disent dans cette conversation, les secrets qu'on y apprend, les délices qu'on y goûte, les secours qu'on y reçoit, les richesses spirituelles qu'on y gagne, tout cela est inconnu à tout autre qu'à celui qui en a l'expérience.

[Du don d'oraison]. — L'oraison est un don de DIEU, selon que S. Augustin le prouve fort amplement et que tous les Pères l'enseignent : de sorte que, comme il y a un don de foi et un don de sagesse, il y a aussi un don d'oraison, qui procède du même principe, qui est l'Esprit sanctificateur. Et comme, sans l'esprit de foi, on ne peut croire avec toute la fermeté convenable, ainsi, sans l'esprit d'oraison, il est impossible de prier avec toute la dévotion et tout le recueillement nécessaires.

On n'arrive à la contemplation qu'après s'être exercé longtemps dans le dernier degré de l'oraison, et souvent après y avoir souffert bien des

dégoûts, des tentations, et les avoir repoussées avec bien du travail, comme Sᵗᵉ Thérèse rapporte d'elle-même, et qui nous apprend combien est injuste la prétention de ceux qui n'ont pas sitôt commencé à méditer qu'ils veulent entrer dans les états les plus sublimes de l'oraison, choisissant déjà, entre les objets de la contemplation, ceux qui sont les plus élevés, et méprisant les autres comme bien éloignés de leur perfection. Quoi qu'en disent quelques auteurs qui prétendent avoir trouvé un moyen abrégé pour arriver à la parfaite oraison, le premier état par lequel il faut passer dans cette carrière toute céleste est presque toujours accompagné de peines, de fatigues, de désolations et de combats. Il faut souvent contraindre son esprit pour l'arrêter en Dieu, donner la gêne à sa mémoire pour se représenter les sujets sur lesquels on veut méditer; et, quand on aperçoit que tous ces efforts sont vains, il faut encore contraindre son corps à demeurer dans une posture humiliée, afin que, faisant tout ce qui est en nous, nous ne laissions pas d'honorer Dieu en quelque manière.

On ne peut non plus approuver la conduite de quelques directeurs, qui, sans faire le moindre discernement des esprits et des consciences, sans faire attention à la vie que l'on a menée auparavant, promettent à tout le monde une union chimérique avec Dieu. Que font-ils autre chose que d'aveugler les âmes, que de sécher en elles la source de la pénitence, et mettre des obstacles presque invincibles au salut de ceux qui les croient? On ne saurait manquer d'arrêter longtemps la plupart des âmes à l'expiation de leurs fautes, à la vigilance sur leurs sens, à l'examen sérieux de leur conscience et à l'horreur de leur vie précédente.

[Règles]. — C'est un avis que donnent tous les maîtres de la vie spirituelle, que, pour bien faire oraison, on ne doit pas travailler avec excès son esprit et son imagination, mais plutôt exciter la volonté par des sentiments de dévotion et d'amour envers Dieu, sans s'arrêter aux raisonnements et aux spéculations qu'autant qu'il est nécessaire pour échauffer le cœur. La raison qu'ils en apportent est que, comme l'entendement est le guide de la volonté pour lui faire connaître ce qui est aimable, aussi, lorsqu'il s'engage trop dans la spéculation, il est cause que la volonté ne peut agir et lui dérobe le temps et le moyen de faire ce qu'il y a de plus important dans l'oraison.

Voici encore un avis qui n'est pas moins nécessaire que le précédent. Celui qui médite et qui pratique l'oraison mentale ne doit pas se contenter de quelque petit goût qu'il aura senti dans sa prière, ni d'imiter certaines personnes qui, après avoir jeté une larme ou éprouvé quelque tendresse de cœur, pensent que tout est fait; mais il faut produire les fruits de sainteté, qui sont les bonnes œuvres. Ce n'est pas assez de quelque légère dévotion qui se dissipe bientôt; il faut que l'oraison produise une dévotion solide, qui pénètre jusqu'au fond du cœur pour le détacher des choses de la terre et le porter à l'exercice de toutes les vertus.

L'oraison, de quelque nature qu'elle soit, n'est pas la fin où nous devons tendre en cette vie, mais seulement un moyen pour arriver à la pratique parfaite de la vertu et de la fidélité, pour nous porter à accomplir la loi divine dans toute son étendue. Ainsi, lorsque, dans ce saint exercice, on fait agir les trois puissances de l'âme, on doit tendre à la plus haute perfection, à l'humilité la plus profonde, à la patience la plus invincible, à la mortification des sens la plus vigilante : en un mot, à la pratique des vertus les plus héroïques et à la sainteté de vie la plus conforme à celle de Jésus-Christ.

[Obligation générale]. — Il n'y a point de chrétien qui ne se croie obligé de faire quelque prière à Dieu, et c'est le premier devoir dont ils sont convaincus qu'il faut s'acquitter de temps en temps : mais il est pareillement aisé de les convaincre de la nécessité et ensuite de l'obligation de donner du temps à la méditation des vérités du salut, qui sont la règle de toute notre conduite, et à la considération des véritables biens auxquelles nous devons attacher tout notre amour, parce qu'il n'est que trop aisé de s'infatuer des folles maximes du monde, dont on nous bat continuellement les oreilles, au lieu que nous perdons sans cesse de vue les maximes de la religion, si nous n'avons grand soin de nous les imprimer fortement dans l'esprit. De sorte que prétendre que le cœur soit pénétré des sentiments de la religion, dont on n'a pas même les idées dans l'esprit, c'est une manière de tenter Dieu, parce que c'est vouloir que, par des voies extraordinaires, il nous mette dans une disposition de sainteté, tandis que nous négligeons les moyens ordinaires qui dépendent de nous et que l'Écriture nous propose pour cela en tant d'endroits. On ne peut donc douter de l'obligation où sont tous les chrétiens de s'appliquer à la considération des biens éternels et à la méditation des vérités du salut, autant qu'ils sont capables de cette application et qu'ils pourront ménager de temps pour cela.

[L'esprit d'oraison et l'oraison d'esprit]. — *L'esprit* d'oraison et l'oraison *d'esprit* ne sont pas plus liés ensemble par la ressemblance de leur nom que par leur nature et leurs effets. Ce n'est pas la même chose : et voici ce que les théologiens mystiques nous apprennent touchant la différence de l'un et de l'autre : — 1°. L'esprit d'oraison est un désir ardent que les saintes âmes ressentent, et qui les porte à vouloir traiter avec Dieu, de manière qu'elles ne sont jamais si contentes que quand elles s'entretiennent avec lui ; et l'oraison de l'esprit est l'entretien même de l'âme avec Dieu, ou par pensées ou par affections, ou en ces deux manières ensemble ; — 2°. L'esprit d'oraison, c'est l'assemblage de toutes les conditions qui rendent nos oraisons agréables à Dieu ; telles que l'état de grâce, l'attention, la révérence, la confiance, et toutes les autres. L'oraison de l'esprit, c'est l'élévation de l'âme à Dieu, par la considération de ses grandeurs, par l'amour de ses bontés, par le désir de lui plaire, et par tous les actes de la

volonté et de l'entendement qui nous détachent des créatures; — 3°. L'esprit d'oraison produit ordinairement l'oraison de l'esprit, parce que le désir efficace de prier passe jusqu'à l'oraison effective, laquelle ne peut être sans les opérations de l'esprit; et, par un retour réciproque, l'oraison de l'esprit produit avec le temps l'esprit d'oraison, par le goût qu'on y trouve et le désir qu'on a de s'entretenir avec Dieu.

[La contemplation]. — La *contemplation*, par l'usage consacré dans les écrits des SS. Pères, se prend pour l'application sainte de l'esprit et du cœur à Dieu ; en sorte que l'action même de ce pieux exercice appartienne à l'esprit, que le motif de cette application vienne du cœur. Sur quoi il faut se donner de garde de tomber dans l'erreur ou dans l'illusion de ceux qui font consister la contemplation à demeurer oisifs dans l'oraison, sans aucun acte de l'entendement ou de la volonté qui tende à l'action extérieure, comme serait d'acquérir quelque vertu ou de se corriger de quelque défaut, se contentant de considérer simplement, comme on ferait quelque objet sur lequel on se bornerait à jeter les yeux, ou à arrêter ses regards, sans autre fin ou sans réflexion, sur nos devoirs. Il est vrai que Dieu peut élever une âme à une contemplation plus noble et plus élevée que l'ordinaire; mais, tant que vous n'appellerez point au secours les dons gratuits et les grâces extraordinaires, la contemplation la plus sûre, la plus méritoire et la plus capable de sanctifier une âme, c'est celle que nous venons de dire, et à laquelle tout le monde peut aspirer. Et si les contemplatifs de ce temps prenaient pour objet de leur application la sainteté de Dieu, l'exactitude et l'étendue de sa loi, la pureté de ses yeux qui condamnent le mal partout où ils le voient, etc., on ne verrait pas parmi eux tant d'illusions et de dangereuses maximes.

§ VI.

Endroits choisis des Livres spirituels et des Prédicateurs.

[La prière, remède général à tous les maux]. — La prière est un remède général à tous les maux. Si Dieu est irrité, comment l'appaiserez-vous, si ce n'est en lui demandant grâce? S'il se cache, comment le rappellerez-vous, si ce n'est par vos soupirs, par vos gémissements, par vos oraisons? D'ailleurs, c'est dans ces entretiens particuliers du fidèle que l'âme s'ouvre, manifeste ses besoins, et que Dieu veut ordinairement la soulager, la consoler et la remplir. C'est là que le cœur, parlant seul à seul à Dieu, fait paraître son ardeur pour lui, donne des marques plus tendres de son amour; et

Dieu, pour récompenser cet amour, fait sentir à l'âme les effets de sa présence. C'est dans ce commerce étroit que l'âme étale aux yeux de Dieu combien elle est sensible aux effets de cette miséricorde éternelle, en lui donnant son Fils, en lui destinant une vie infiniment heureuse ; et Dieu couronne cette reconnaissance par de nouvelles marques, plus touchantes et plus sensibles, de son amour. Enfin, c'est dans l'oraison que l'âme s'élève au ciel, qu'elle se transporte jusqu'au pied du trône de Dieu. (Anonyme).

[Le bonheur que l'on trouve dans l'oraison]. — Ce don précieux de la prière, si essentiel à la religion, si glorieux à la créature, si favorable au pécheur, si aimable pour tous les hommes, est cependant, aujourd'hui, ou avili ou négligé ; et c'est pour en inspirer la pratique que l'Église nous en propose un modèle dans les premiers chrétiens, qui n'avaient presque d'autre occupation ni de plus agréable emploi. En effet, ô mon Dieu ! si nous en considérions les fruits et les avantages, quelle consolation et quelle douceur n'y trouverions-nous point ! Obligés de vivre pour un temps dans cette terre d'exil, loin de vous et de votre céleste patrie, que ferions-nous sans cet exercice heureux de la prière ? Quelle autre consolation pourrions-nous espérer, sinon ce moyen par lequel nous pouvons nous élever jusque dans le ciel, y entretenir un commerce avec vous, vous y consulter dans nos doutes, vous y exposer nos besoins, vous y porter nos plaintes, vous y offrir nos souffrances et nos peines ? quelle autre ressource pour nous, sinon dans ce saint exercice, par lequel nous pouvons trouver une grâce d'onction qui seule peut adoucir nos chagrins, une main charitable qui essuie nos larmes, une lumière secrète qui éclaire nos pas, un père qui écoute nos vœux, un médecin qui guérit nos maux, un juge qui entre dans nos intérêts, un maître qui nous instruit ? quelle autre consolation peut-il nous rester après avoir négligé ce remède ? (Massillon).

Si vous aviez, ô mon Dieu ! seulement destiné une heure chaque année à me donner audience, à pourvoir à mes besoins, à me déclarer vos volontés, ne devrais-je pas soupirer après cette heure pendant toute l'année, et me préparer à travailler avec vous, à vous écouter, à recevoir vos bienfaits, qui seraient pour toute l'année suivante la nourriture de mon âme, attendant le retour de cette heure fortunée ? D'où vient que je ne converse pas avec vous à tous les moments, comme avec un ami sage et fidèle et avec un puissant protecteur, que ni le gouvernement de tout l'univers ni le poids de toute l'éternité n'empêchent de penser à moi ? Que ne viens-je, dans mes peines, répandre mon cœur devant vous, vous exposer tout ce qui m'arrive de fâcheux ! Que n'ai-je soin de vous offrir toutes mes actions, puisque vous voulez bien agréer le peu que je fais pour vous ! (*Les souffrances de Notre-Seigneur*).

Considérez de quelle utilité il vous est de profiter de cette faveur que vous pouvez obtenir avec tant de facilité et à si peu de frais. Il ne faut,

pour cela, ni beaucoup de science ni une grande industrie : si Dieu nous vendait ses dons au prix de nos biens, de nos plaisirs, de notre santé, faudrait-il balancer un seul moment à les acheter à cette condition? Quelle paresse à nous, quelle insensibilité, de ne pas user de la faveur qu'il nous fait, de ne pas nous en mettre en peine ! Hélas! nous perdons tant de temps dans les affaires, dans les bagatelles du monde; nous consacrons si aisément les jours entiers à nos amis, à de chétives créatures, pour peu de satisfaction qu'on trouve dans leur compagnie: et quand il s'agit de traiter avec Dieu et de faire un quart-d'heure d'oraison, nous regardons cet emploi comme un sujet d'ennui, et nous l'éviterions, si nous pouvions, comme un supplice! Oserai-je dire d'où vient une si étrange répugnance? elle ne peut venir que du peu d'amour que l'on a pour Dieu, parce que le même esprit, qui est dans le chrétien le principe de l'amour que l'on a pour Dieu, l'est aussi de la prière ; de sorte que, ne ressentant en soi presque aucun mouvement qui porte à la prière, on n'en ressent presque pas non plus qui porte à la charité.

Qu'il y a peu de personnes, dans le monde, qui prient et qui pratiquent cet exercice ! Cette femme engagée dans le grand monde s'adonne-t-elle à l'oraison? Hé! comment le ferait-elle? Dormir jusqu'à midi, se parer l'après-dînée, passer le reste du jour au jeu, courir toute la nuit les assemblées, où trouvera-t-on en tout cela un seul moment pour la prière? Si dans les jours de fêtes, on prend un quart-d'heure pour venir à l'Église, hé ! Dieu sait encore ce que souvent on y vient faire ; on croit s'être mis en son devoir. Allez, vous ne connaissez ni ce que c'est que la prière ni le besoin que vous en avez, et vous paraissez même incapable de l'apprendre. (Fromentières, *Sermon sur la Prière*).

[Conditions]. — Voulez-vous réussir dans l'exercice de l'oraison? retirez-vous du bruit des créatures, rentrez dans votre intérieur, demandez-vous à vous-même : d'où êtes-vous et qui êtes-vous pour paraître devant la Majesté incompréhensible de Dieu ? Oh ! si votre esprit était rempli de la grandeur divine et de votre bassesse, vous ne seriez pas si froid dans vos affections, si égaré dans vos pensées, si languissant dans le désir de votre perfection, si faible et si inconstant dans les bonnes résolutions que vous prenez. (Le P. Nouet, *Méditations*).

[Nécessité]. — Les grands moyens de salut sont les sacrements, les grâces, la parole de Dieu, la lecture des saints livres : mais, sans la méditation, tout cela devient inutile dans la pratique. De quoi servira le sacrement de Pénitence, qui est l'unique refuge des pécheurs après qu'ils ont perdu la grâce ? Ne faut-il pas, pour cela, détester le péché de tout son cœur, aimer Dieu plus que toutes choses? et comment pourrez-vous détester le péché, si vous ne vous accoutumez à méditer l'horreur et l'énormité qui lui est attachée? Comment pourrez-vous former un acte

d'amour de DIEU, si vous n'êtes point accoutumé à méditer ses grandeurs infinies? Tous les autres sacrements, sont de même. La parole de DIEU, la lecture des saints livres, sont encore des moyens fort salutaires; mais ils sont tout-à-fait inutiles sans la pratique de la méditation. Qu'on ne s'étonne point si la parole de DIEU n'a aucun effet et si elle ne convertit presque personne: c'est que personne presque ne médite ces grandes vérités, que l'on entend froidement prêcher. (Anonyme).

[Ferveur]. — Faites que votre prière soit la voix et le cri de votre cœur, qu'elle parle de son sentiment, qu'elle en explique les affections et les ardeurs; faites, autant que vous pourrez, que votre oraison soit embrâsée de ce feu sacré dont parle le prophète, quand il dit: *Concaluit cor meum intrà me, et in meditatione meâ exardescet ignis.* Bannissez-en toute froideur, toute distraction, toute langueur, et ne vous présentez jamais à DIEU pour prier, que ce ne soit de tout l'effort et de toute la plénitude de votre âme. Quand vous vous mettez devant DIEU pour le prier, chassez de son temple tout ce qui ne doit point y être et qui ne convient point à une action si élevée, suivant l'exemple du Sauveur, qui ne voulut rien souffrir dans sa maison qui ne fut saint, parce qu'elle était destinée à la prière. Je veux dire, rejetez toute vue et toute affection des créatures, afin qu'il soit votre unique objet, et que vous n'ayez que lui seul devant les yeux; commencez toujours votre prière par une profonde reconnaissance de votre néant. (L'abbé de la Trappe, *Sainteté monastique*).

Faire oraison n'est pas réciter une longue suite de discours, dans lesquels on parle de DIEU et de soi, sans penser ni à l'un ni à l'autre; ce n'est pas non plus se prosterner par terre, ni tenir les mains levées au ciel: c'est parler à DIEU intérieurement beaucoup plus qu'extérieurement, c'est lui parler par plusieurs mouvements de l'esprit et du cœur; prier, enfin, n'est pas seulement parler à DIEU, c'est encore l'écouter parler lui-même dans le fond de notre cœur; c'est entendre la voix de ses grâces et ses inspirations dans un silence intérieur qui fait que, pendant que notre cœur est tranquille et que toutes nos passions sont dans le calme, DIEU prend un plaisir particulier à se communiquer à nous. (*Essais de sermons*).

[En quoi consiste l'oraison] — Il faut être bien persuadé de cette vérité, que l'oraison consiste dans le désir du cœur, et que quiconque veut pratiques l'oraison doit désirer un bien et le chercher. Mais quel peut être ce bien? Il ne faut pas croire qu'il puisse être autre chose que DIEU même. En effet, on se trompe si l'on se met dans l'esprit que l'oraison ne soit rien que la récitation précipitée de quelques paroles adressées à DIEU, comme font tant de personnes, dans toutes sortes d'états, qui s'imaginent avoir satisfait à cette obligation importante quand elles ont récité à la hâte certaines formules de prières, auxquelles leur cœur non plus que leur esprit

n'a eu aucune part. Mais il ne faut pas non plus tomber dans un défaut contraire, en réduisant cet exercice si excellent à une considération nue et stérile de l'essence divine, sans admettre dans son âme aucun bon mouvement vers Dieu, et que sa possession ne fut pas le souverain bien auquel nous devons aspirer. La véritable oraison, telle que nous l'enseigne la parole de Dieu, consiste donc à le désirer, par des mouvements intérieurs et des affections vives formées dans le fond du cœur. Celui-là seul prie véritablement qui désire l'avénement du royaume de Dieu, la sanctification de son nom, et les autres choses que le Fils de Dieu nous a enseignées. C'est ce que dit S. Augustin sur le Ps. 37e, où il fait voir que non-seulement il n'y a point de prière agréable à Dieu, si elle n'est accompagnée d'un saint désir, mais que ce désir même est la prière.

Ce sont deux choses également certaines, par l'expérience que nous en faisons tous les jours : que, sans l'exercice de l'oraison mentale, pratiquée de quelque manière que ce soit, nous ne saurions entièrement surmonter aucun vice de ceux auxquels nous sommes naturellement portés, ni pratiquer parfaitement quelque vertu que ce puisse être à laquelle nous ayons quelque difficulté naturelle. La raison de la première vérité est que, quelques résolutions que nous prenions de nous défaire de ces péchés et quelque dessein que nous prenions de les combattre, nous y tombons toujours, si nous nous obstinons à nous passer de ce moyen, sans lequel tous les autres ne peuvent être qu'inutiles, parce que notre naturel est si corrompu et nos mauvaises inclinations si vives, le démon si subtil, que, quand nous nous croyons le plus près de la victoire, c'est alors que nous sommes vaincus. Si nous ne faisons de très-sérieuses et très-fréquentes réflexions sur nos misères, si nous ne nous accoutumons à former de très-sincères et de très-ardents désirs de conversion, nous ne saurions rompre la mauvaise habitude que notre esprit a prise de juger de toutes choses par rapport aux sens, à la volupté, à l'indépendance, aux plaisirs. Nous tournerons toutes choses à notre perte, et notre cœur sera toujours dur aux remords de la conscience et aux inspirations du Saint-Esprit, si nous n'apprenons, par l'exercice de l'oraison, à faire faire silence à nos passions, à nous tenir dans la retraite et à être seuls avec Dieu.

On serait infini si on voulait descendre dans le détail de toutes les vertus. Il suffit de dire que l'oraison est nécessaire dans toutes nos actions pour les offrir à Dieu, pour les élever à un ordre surnaturel et les rendre méritoires devant Dieu. Celui qui accompagne toutes ses actions de la prière se rend un parfait imitateur du Fils de Dieu : car ce divin Sauveur, dont chaque action ne pouvait manquer d'être très-agréable à son Père, ne laisse pas de la lui offrir par une élévation intérieure. C'est par la même raison qu'avant de commencer sa mission il se retire dans le désert, qu'avant de choisir ses Apôtres il passe les nuits en prières, qu'en faisant des miracles, tantôt il gémit, tantôt il lève les yeux au ciel, tantôt il se sert de bénédictions. C'est aussi pour cela que, pour commencer sa passion, il

se prépare par une oraison de trois heures, et sur la croix même il ne laisse pas de s'adresser à son Père. C'est ainsi que toute la vie du chrétien devrait être en quelque sorte une oraison continuelle, que l'oraison mentale devrait toujours accompagner ses prières vocales, ses actions, ses souffrances, ses travaux, ses conversations; et, si nous en croyons les saints, le sommeil même devrait se ressentir de cette prière, du moins quand il est interrompu. (*L'idée de la véritable oraison*, ch. 1er).

[Avantages de l'oraison]. — L'oraison, considérée en elle-même, dit S. Jean Climaque (Grad. 28), est une familiarité sainte et une union sacrée de l'homme avec Dieu; mais, si on la considère selon l'efficacité de sa vertu et selon les effets qu'elle produit, c'est le soutien et la conservation du monde, la réconciliation de l'homme avec Dieu, la mère et la productrice des larmes, la médiatrice de la rémission des offenses, un rempart contre les misères et les afflictions de cette vie, l'exercice des anges, la manne spirituelle qui nourrit tous les esprits, la joie des bienheureux dans le ciel. C'est la source des vertus; c'est le canal par lequel coulent les grâces et les dons du Ciel; c'est un avancement insensible dans la vertu; c'est la lumière qui éclaire les ténèbres de l'esprit; c'est un effet et une marque de l'espérance qu'on a en Dieu et le bannissement de la tristesse. Écoutons cette reine des vertus, qui nous crie à haute voix : « Venez à moi, vous tous qui êtes abattus et accablés sous le poids de vos péchés, et je vous soulagerai. Soumettez-vous à mon joug, et vous trouverez le repos de vos âmes et la guérison à vos plaies : car mon joug est doux. »

On connaît, ajoute S. Chrysostôme (13 *in Matth.*), combien la prière est une chose précieuse et relevée, en ce qu'il n'y a qu'elle qui soit comparée à cette excellente composition de parfums que Dieu voulait qu'on offrît sur son autel, en reconnaissance de sa souveraine majesté, et qu'il avait défendu expressément qu'on employât à aucun autre usage, parce que, comme le thymiame rendait une odeur douce et délicieuse, la prière de même, bien faite, est infiniment agréable à Dieu, donne de la joie aux Anges et réjouit les bienheureux dans le ciel. « Considérez, dit-il ailleurs (II *De orando Deum*), quel est le bonheur et quelle est la gloire qui accompagne la prière, où l'âme de chaque fidèle peut s'entretenir seule avec Dieu, où elle peut lui représenter librement ses besoins, où elle peut lui demander tout ce qu'elle désire, et où elle ne désire que ce qu'il demande d'elle. Il n'y a point de langue qui puisse exprimer combien ces communications saintes que les âmes justes ont avec Dieu par l'oraison sont précieuses en elles-mêmes, ni combien elles sont avantageuses à ceux qui ont le bonheur d'en jouir. »

C'est là que notre vertu reçoit toute sa force et son accroissement, parce que le fréquent usage des entretiens et des conversations familières que Dieu nous permet d'avoir avec la divine Majesté dans l'oraison fait que notre cœur conçoit toujours de plus généreux desseins pour son

service, qu'il s'élève au-dessus de toutes les choses de la terre, et qu'il s'en détache par le mépris qu'il en fait, pour s'unir plus étroitement à Jésus-Christ par la pratique d'une vie toute sainte et toute spirituelle. Enfin, c'est là que le fidèle n'a plus que le ciel devant ses yeux, les louanges de Dieu dans la bouche et son amour dans le cœur. Si l'on voit tous les jours que la fréquentation des personnes vertueuses fait que nous nous sentons portés à la vertu, quels biens et quels avantages ne pouvons-nous pas retirer de ces entretiens tout divins, où le Dieu des vertus nous instruit lui-même?

C'est une des plus grandes utilités de l'oraison, qu'en la pratiquant nous nous excitons à adorer la majesté souveraine de Dieu, nous nous enflammons à aimer sa gloire, à chanter ses louanges, à reconnaître notre dépendance, à nous offrir à lui sans réserve, à nous présenter souvent devant lui dans une posture pleine de respect selon le corps, et dans un parfait dévouement selon l'âme. Comme l'adoration est un devoir inséparable de notre nature, elle doit être fréquente dans ses actes, et on peut dire que la véritable piété consiste à la rendre la plus continuelle que l'on peut, quoiqu'il n'y ait que dans l'autre vie qu'elle doive être sans interruption.

Hélas! grand Dieu! de quels yeux voyez-vous la dureté de tant de personnes qui ne pensent jamais à vous, pendant que le plus petit intérêt les rend si soigneuses envers d'autres hommes; qui passent leur vie à rendre des respects assidus aux grands du monde, et qui regardent comme un supplice le temps d'une demi-heure qu'elles seraient obligées de passer en votre présence! Est-ce donc pour rien, ô enfants des hommes, que Dieu nous a donné l'usage de la raison, qu'il a refusé à tant d'autres créatures? Cependant il n'y a que vous qui, étant capables de connaître et de posséder Dieu, lui refusez l'honneur qu'il a prétendu tirer de vous en vous mettant au monde? Le ciel loue la majesté de Dieu en la manière qui lui est propre; les astres ne luisent qu'en son honneur; la terre, la mer, les fontaines, bénissent continuellement celui qui les a faits; les arbres des forêts, les fleurs qui naissent sur la terre, les animaux qui courent, les poissons qui nagent, les oiseaux qui volent, publient chacun à leur manière, la gloire accidentelle du souverain Roi de l'univers. Il n'y a que vous, homme créé à l'image de Dieu, qui soyez inutile dans le monde, qui passiez tous les jours et les nuits sans rien faire à la gloire de votre Créateur! Au lieu de prendre tous les jours certaines heures pour rendre vos hommages à sa souveraine grandeur, vous vous dérobez tout entiers à Celui qui ne vous a faits que pour vous rendre éternellement heureux. (*Même ouvrage*).

[L'attention est nécessaire]. — Les saints ont toujours recommandé l'attention dans la prière, et ils ont eu grand soin eux-mêmes d'être recueillis dans un temps si précieux : comme David, qui disait à Dieu dans un sen-

timent de joie mêlé de confiance : *Votre serviteur a trouvé son cœur pour vous faire cette prière.* En effet, comment voulez-vous que Dieu vous écoute, si vous ne vous écoutez pas vous-même? Comment prétendez-vous toucher son cœur, si le vôtre est insensible à vos besoins? Comment oserez-vous espérer qu'il vous regardera, si vous ne faites pas la moindre attention à ce que vous prononcez? Si vous parliez à un homme avec la même négligence que vous parlez à Dieu, il mépriserait ce que vous lui diriez, et, si c'était une requête que vous présentassiez à un roi, vous pourriez bien vous assurer que vous n'en tireriez jamais aucun avantage. C'est un si grand mal que de prier avec négligence, et de paraître devant lui sans y apporter tout le respect dont on est capable, que ce défaut seul est suffisant pour attirer la colère du Ciel, comme témoigne S. Cyprien. (*Epist.* 2).

Voici quelque chose d'admirable que S. Augustin dit sur le Ps. 87e : « Considérez, dit-il, tout ce qui se passe dans le cœur humain, et voyez comment nos prières mêmes sont troublées et empêchées par les pensées vaines qui se présentent à notre esprit. A peine se peut-il tenir appliqué à Dieu : il fait tous ses efforts pour s'arrêter, et cependant il s'enfuit en quelque sorte de lui-même; il ne peut trouver de barrière assez forte pour se renfermer; il extravague sans cesse, et ne peut retenir ses mouvements et ses agitations inquiètes, qui l'empêchent de s'appliquer à l'objet sur lequel il médite; en sorte qu'à peine trouvons-nous une seule prière qui soit faite comme il faut. » Peut-être quelqu'un dira-t-il que tout le monde n'est pas sujet à ces grandes distractions : mais l'Écriture nous représente David même, cet homme si saint, qui dit : « Seigneur, j'ai trouvé mon cœur pour prier. » Il dit qu'il a trouvé son cœur, comme si ce cœur avait accoutumé de s'enfuir, et lui de courir après ce fugitif sans pouvoir l'atteindre. Cependant Dieu est si bon que de souffrir tant de personnes qui, au milieu de la prière, se laissent aller à des pensées toutes différentes, pour ne pas dire vaines, dangereuses. Quand nos distractions ne nous appliqueraient qu'à des choses superflues, ce serait toujours une injure faite à la divine Majesté.

Qu'il nous serait aisé d'offrir à Dieu d'excellentes prières, si nous avions soin de faire un bon usage de notre mémoire! Qu'il nous serait aisé de lier avec Dieu un saint commerce et de nous élever à une parfaite oraison, si nous avions le secret de faire en sorte que cette faculté de notre âme ne nous représentât que des choses saintes, si nous ne la remplissions que de l'idée des vertus, des mystères du Sauveur, des perfections de Dieu! Ce serait alors que nous entrerions tout d'un coup dans l'oraison d'une véritable quiétude, qu'il nous serait aisé d'arriver à cet état parfait qui a toujours fait le désir des saints. Mais comment prétendez-vous faire ue oraison supportable aux oreilles de Dieu, vous qui n'avez la mémoire remplie que des objets qui vous ont déjà plusieurs fois attiré sa colère? Comment espérez-vous arriver aux états sublimes de la contemplation,

vous qui, par votre fréquentation continuelle avec le monde, n'êtes rempli que d'objets agréables, d'histoires facétieuses, de contes ridicules? Comment, encore une fois, espérez-vous plaire à cette redoutable Majesté, vous qui, embarrassé dans mille affaires qui ne sont pas de votre devoir, mêlé dans cent intrigues où vous risquez votre salut, n'êtes maître ni de vos pensées, ni de votre esprit, ni de votre cœur? Sachez, dit Hugues de S.-Victor, que les choses auxquelles vous avez pensé, soit avec plaisir, soit avec chagrin, avant l'oraison, viendront d'elles-mêmes en foule se représenter à vous au milieu de ce saint exercice, sans que vous puissiez les empêcher, parce qu'elles ne feront que reprendre une place qui leur est naturelle, et à laquelle elles ont droit par la possession où vous les avez mises.

Qui peut assez déplorer l'aveuglement volontaire et funeste de tant de personnes? Qui peut voir sans gémir que ceux qui, par leur profession, sont engagés à la prière, qui, par les biens de l'Église qu'ils possèdent, sont obligés de porter les péchés du peuple et de les effacer au moins par leurs prières, s'ils n'ont le courage de le faire par leur pénitence, que ces personnes, dis-je, au lieu d'être toujours prêtes à parler à Dieu, toujours disposées à s'entretenir avec lui et à s'y préparer par la retraite et le silence, soient toujours parmi le monde, se mêlent de cent affaires, et ne se remplissent la mémoire que de choses capables d'étouffer les mouvements du Saint-Esprit? Que feraient-elles donc, si elles avaient résolu de ne se jamais présenter à Dieu, et si elles avaient déjà pris l'enfer pour partage? Ouvrez nos yeux, Seigneur, pour voir si nous ne sommes point nous-mêmes de ce nombre. Envoyez votre Esprit-Saint, qui forme en nous une prière qui vous soit agréable, qui bannisse les fantômes qui nous restent de tant d'occupations vaines et superflues, qui purifie notre mémoire, pour ne la remplir que de choses qui vous plaisent. (*L'idée de la véritable oraison.*)

[Autres qualités de la prière et de l'oraison]. — Je ne puis approuver les personnes qui, ayant toute la liberté de leur esprit pour d'autres choses, veulent qu'on croie qu'elles sont élevées à un sublime degré d'oraison parce qu'elles se représentent, ou s'imaginent se représenter, l'essence divine, sans permettre à leur entendement aucune action qui leur puisse rendre utile cette espèce de contemplation. Tant que Dieu ne produit point lui-même cette suspension de facultés dans une âme, quand il veut agir en elle par une grâce extraordinaire, la créature ne doit point d'elle-même terminer son oraison à la seule vue intellectuelle; mais elle doit faire agir l'entendement pour rendre son oraison pratique. Dans la gloire, lorsque nous serons dans un état parfait, nous n'aurons rien autre chose à faire, en voyant Dieu face à face, que de le louer et de lui rendre grâces; mais à présent la vue que nous pouvons avoir de Dieu par la foi n'est pas notre fin dernière; il faut aller plus loin. C'est un moyen pour travailler à notre

salut. Il faut non-seulement contempler le Fils de Dieu, mais nous rendre semblables à lui en vertu, en patience, en douceur, en sainteté, en charité, et nous aurons toute notre vie assez à faire.

Il faut être bien convaincu que c'est de la fermeté des actes de notre volonté que dépend le fruit de notre oraison. Si vous ne vous déterminez absolument à aimer le bien, à vous retrancher toutes les occasions de faire le mal, à résister à vos mauvaises habitudes, quelque belles spéculations que vous ayez eues, je dis hardiment que vous n'avez fait que perdre le temps, et que Dieu n'est pas satisfait de cette prière : car de quel œil peut-il regarder des résolutions si faibles qu'il n'en paraît jamais rien dans la conduite de votre vie, et que, malgré toutes les connaissances de votre esprit, vous retombez toujours dans vos faiblesses? Vanité, inutilité des oraisons qui ne se terminent point à la pratique; vanité et inutilité des spéculations dans lesquelles on n'a pas soin de purifier son cœur, de conformer sa volonté aux lois de l'Évangile, et d'aimer Dieu non-seulement de la langue et par la parole, mais par les œuvres et selon la vérité.

Il faut prier sans cesse. C'est ce que le Fils de Dieu nous ordonne en plusieurs endroits de l'Évangile. Mais comment pouvons-nous exécuter ce précepte? Y a-t-il quelqu'un qui puisse toujours être à genoux ou toujours prosterné, ou avoir toujours les mains levées? N'est-ce pas là un commandement impossible, puisque, quand nous ne le voudrions pas, il faut donner plusieurs soins aux nécessités de la vie? Faut-il que les rois cessent de s'appliquer au gouvernement de leurs peuples? que les magistrats cessent de rendre la justice à ceux qui la leur demandent? que les pères et mères abandonnent le soin de leurs enfants? que les soldats quittent la guerre? que les artisans renoncent à leurs ouvrages, et que les serviteurs négligent le service de leurs maîtres? Non : la prière et l'exercice de l'oraison ne dérangent rien parmi les états que l'on peut exercer selon Dieu. L'Apôtre, qui ordonne si précisément aux fidèles de prier sans cesse, n'a fait quitter à personne l'emploi où la Providence l'avait engagé. Il faut savoir en quel sens il nous est commandé de prier toujours, et quels sont les moyens que Dieu nous a donnés pour faire une chose si difficile dans la pratique. S. Augustin nous résout la difficulté, quand il nous dit : « Quelque autre chose que vous fassiez, si vous désirez toujours le ciel, vous ne cesserez point de prier; si vous voulez prier toujours, ne cessez jamais de désirer : *Si non vis intermittere orare, noli intermittere desiderare.* » D'où il suit que la prière continuelle est une sainte disposition de l'âme, qui nous fait, presque à tout moment et à chaque occasion, jeter un regard vers Dieu pour tâcher de lui plaire : comme l'on dit d'une personne qui a une forte passion, ou qui a un procès extrêmement à cœur, qu'elle y pense toujours, qu'elle ne pense à autre chose, qu'elle en est pénétrée jour et nuit, que cela lui revient sans cesse dans l'esprit. Car, puisque nous devons aimer Dieu plus que toutes choses, puisque l'affaire

du salut est la plus importante et la plus irréparable, n'est-il pas juste que nous en soyons du moins aussi occupés que des choses temporelles que nous avons à cœur ? (*Même ouvrage.*)

[Dieu nous éclaire dans l'oraison]. — C'était dans l'exercice de l'oraison que les saints puisaient tant de vérités, qui coulaient ensuite de leur cœur comme d'une source d'eau vive, et nous sommes à présent trop heureux quand nous en pouvons recevoir quelque goutte. « L'oraison, dit S. Jean Climaque, fait connaître à l'âme l'état auquel elle est devant Dieu en cette vie ; elle lui découvre par avance l'état auquel elle sera un jour après cette vie, et elle lui trace dans l'esprit comme un rayon de sa gloire dans le paradis. » C'est dans l'exercice de l'oraison que tous ces admirables solitaires, rapportés par Cassien, ont appris ces grandes leçons, qui font encore aujourd'hui l'étude de tous ceux qui cherchent sérieusement à devenir parfaits. C'est aux pieds du Crucifix que S. Thomas a appris la solution des questions les plus difficiles de la théologie, et qu'il a mérité, par la solidité de ses raisonnements, d'être appelé l'Ange de l'École. Et Ste Thérèse ne dit-elle pas d'elle-même que, dans l'oraison, Dieu lui donna la connaissance de quelques vérités des plus élevées de la théologie, et qu'elle était surprise de voir qu'elle concevait même quelque chose du mystère de l'adorable Trinité ? N'oublions pas S. Augustin, puisqu'il est certain qu'il n'a point eu d'autre maître que Dieu, et que ç'a été en contemplant la vérité qu'il a acquis cette science profonde avec laquelle il a fait triompher l'Église de tous les hérétiques de son temps. J'aurais pu nommer S. Bernard entre les principaux de ceux qui ont reçu ces lumières divines : car qui ne sait que ce grand saint, ayant renoncé dès sa tendre jeunesse à toute la sagesse humaine, en se retirant dans la solitude pour vivre dans l'oubli des hommes, y trouva un trésor de connaissances toutes divines, et que, parmi les chênes et les hêtres de la vallée de Clairvaux, il rencontra la sagesse divine, qui lui remplit l'esprit des plus hautes connaissances ?

Il est vrai que ces sortes de grâces ne sont pas communes, que ce sont des faveurs extraordinaires que Dieu ne fait guère qu'aux saints du premier ordre : mais ce que l'on peut s'assurer de trouver dans l'oraison, c'est la lumière qui nous est nécessaire pour nous bien conduire dans toutes nos actions, qui est ce que nous devons le plus souhaiter : car que nous servirait de pénétrer tous les mystères de la théologie et de savoir l'explication de tous les passages de l'Écriture-Sainte, si nous sommes dans l'aveuglement à l'égard de notre propre conduite? *Accedite ad* Deum, *et illuminamini*, disait le prophète royal : Approchez de Dieu, et vous serez éclairés.

Quand Dieu vous tiendrait toute votre vie dans le premier degré d'oraison, et qu'il ne vous ferait sentir aucune de ces faveurs qu'il distribue à d'autres avec tant de libéralité, il ne faudrait pas pour cela vous

décourager, mais continuer avec persévérance, et avec foi imiter le publicain, qui, ne se croyant pas digne de regarder le ciel, se contentait de frapper sa poitrine et de dire avec une profonde humilité de cœur : « *Seigneur, ayez pitié de moi, qui ne suis qu'un pécheur.* » On verra un jour que les grands événements, que l'on attribue communément au courage et à l'expérience des gens de guerre, ou à la sagesse des politiques ou à l'industrie des hommes, auront été des grâces accordées à la ferveur de quelques saintes âmes, qui se seront crues très-imparfaites et très-peu propres à l'oraison, à cause des épreuves et des combats qu'elles auront eu à y soutenir. (*Le même.*)

[Quelques méthodes de contemplation]. — Il y a des âmes dévotes dont toute la pratique est de rentrer en elles-mêmes, d'y faire comme un oratoire de leur cœur pour y contempler le Sauveur présent par la foi. Elles se le représentent, autant qu'elles peuvent, tel qu'il était dans les douleurs de sa passion, et font, comme à ses pieds, les actes les plus ardents de toutes sortes de vertus. Si ces personnes se rendent fidèles à pratiquer dans leurs actions les leçons qu'on peut apprendre dans une si excellente école, il n'y a point de doute que leur manière d'oraison soit excellente. Nous voyons, dans la vie des saints, plusieurs de ces hommes admirables qui sont montés à une haute contemplation en adorant les perfections divines dans les divers accidents de la vie qui leur arrivent. L'un, en voyant continuellement le feu élémentaire dont il se servait dans son occupation journalière, s'est fait une si forte habitude de penser au feu d'enfer, qu'il en a acquis le don des larmes continuelles dans le souvenir de la justice de Dieu. L'autre, ayant vu porter en terre une personne dont la beauté, durant qu'elle vivait, avait ravi les yeux de tout le monde, s'en est revenu tout abîmé dans une profonde considération du néant du monde, et de l'être de Dieu, qui est seul immuable. Plusieurs, se trouvant dans l'église durant le chant des psaumes, y ont été tellement transportés de joie, qu'ils ont cru avoir senti quelque chose de la félicité des bienheureux. S. Augustin, quoiqu'appliqué continuellement au gouvernement de son diocèse, avait néanmoins le cœur tout embrâsé d'un saint amour, quand il proférait ces paroles, dans une profonde contemplation des perfections divines : « Que j'ai commencé tard à vous aimer ! Vous étiez au-dedans de moi ; mais j'étais hors de moi-même, et c'était dans ce dehors que je vous cherchais. Je courais avec ardeur après les beautés périssables, et je périssais avec elles. Vous étiez avec moi, et je n'étais pas avec vous ! Mais enfin vous m'avez appelé ; vous avez crié, et vous m'avez délivré de la surdité, en donnant des oreilles à mon cœur. Vous avez frappé les yeux de mon âme par vos éclairs ; vous avez lancé sur moi vos rayons, et vous avez dissipé mes ténèbres. Vous m'avez fait sentir vos parfums, et je ne fais plus que soupirer après vous ; j'ai goûté la douceur céleste de votre grâce, et je sens une faim ardente de vous posséder ! Vous n'avez fait que

me toucher, et me voilà tout en feu ! » (*L'esprit de la véritable oraison.*)

[Nécessité de l'oraison]. — S. Bernard, voulant persuader au pape Eugène, son ancien disciple, de ne se pas tellement donner aux affaires qu'il ne se réservât quelque temps pour penser à lui et pour prendre sa nourriture spirituelle, composa les cinq livres de la *Considération*, où, non content de l'exciter à la fréquente méditation des choses célestes, il lui apprend la manière de les méditer, et, en les méditant, d'élever son esprit et son cœur à Dieu, pour se transformer en lui par la pensée et par l'affection. Au reste, il n'approuve point l'excuse qu'un pape pouvait alléguer, et dont plusieurs couvrent aujourd'hui leur indévotion, en disant que la multitude des affaires ne lui laissait pas assez de loisir pour vaquer à la prière : car enfin, nul n'est obligé de s'occuper de telle sorte au-dehors qu'il se prive entièrement de manger et de dormir. Si donc on ne peut refuser au corps, après le travail, sa nourriture et son repos, à combien plus forte raison doit-on accorder le même soulagement à l'esprit, qui, sans cela, serait accablé ! Or, l'oraison est ce qui fait la nourriture de l'âme, comme la contemplation est ce qui fait son repos, et l'une et l'autre lui servent comme de degrés pour s'élever au-dessus des choses, et pour voir *le* Dieu *des dieux en Sion, de la manière qu'on le peut voir en cette vallée de larmes* (Ps. 83). (*Opuscules de* Bellarmin).

[L'oraison illumine les âmes]. — Si l'obéissance n'avait pas réglé vos devoirs et qu'il dépendît de votre choix de paraître en certains temps devant le Seigneur, pourriez-vous, si vous aviez de la lumière et si vous étiez bien instruit de vos intérêts, ne pas regarder comme un bonheur infini la permission de le voir et de lui parler toujours? La nécessité dont s'afflige cet homme ennuyé de converser avec Dieu serait pour un autre l'objet de son ambition et la récompense de ses désirs. C'est du privilége de Marie qu'il se plaint ; c'est la meilleure part qu'il désire qu'on lui ôte ; c'est de Jésus-Christ et de sa présence qu'il est dégoûté ! Quelle consolation ne serait-ce point, pour un homme plein d'amour et de foi, d'être toujours devant les yeux de son Seigneur, et d'être certain de lui plaire par cette assiduité?

Notre cœur serait-il déchiré par tant de passions si nous jugions sainement de la valeur des biens que nous négligeons et que nous méprisons? Non, sans doute. Or, c'est proprement, pour ne pas dire uniquement, dans l'oraison que nous nous détrompons des vanités du siècle. Non-seulement parce qu'une âme recueillie, éloignée du bruit, dans le silence, au pied de nos autels, en présence du Seigneur, se sépare en quelque façon des sens, et, loin de les consulter et de suivre leur fatale impression, les tient dans le respect et en captivité; mais c'est qu'alors elle découvre de près la nature des plaisirs d'ici-bas et leur fin: elle y réfléchit à loisir. Démarches,

si utiles pour elle, qu'il est impossible qu'elle les fasse sans mépriser tout ce qui n'est point Dieu.

Il est des pasteurs zélés, des prédicateurs éloquents ; il est des génies sublimes et en même temps pleins de grands sentiments de Dieu, qui mettent au jour des ouvrages où l'on trouve les vérités chrétiennes expliquées avec une netteté charmante ; il est des saints dont l'entretien ne tend qu'à faire goûter les maximes de l'Évangile : à Dieu ne plaise que je veuille diminuer ces sortes d'instructions ! Au contraire, je vous exhorte à vous en servir régulièrement et constamment. Les lectures spirituelles, les saints entretiens, les sermons, les instructions pastorales, ont été de tout temps dans l'Église d'une si grande utilité, que qui les aurait retranchés aurait réduit les fidèles à marcher en aveugles dans la voie de leur salut, et à ignorer les plus essentiels devoirs de leur foi. Malgré cet aveu néanmoins, je ne laisse pas de vous accuser de connaître peu votre religion, si vous ne vous exercez outre cela à l'oraison : car, ne vous y trompez pas, il ne s'agit point ici d'une connaissance vague, superficielle et générale. Un chrétien doit descendre dans le particulier, en pénétrer l'importance, l'étendue, les suites et les conséquences, ne pas confondre ce qui est de précepte avec ce qui est de conseil et de perfection. Il doit savoir quels sont les moyens de les pratiquer dans telles et telles circonstances, engagé qu'il est en tel et tel état. Il doit rappeler dans sa mémoire, répéter souvent, retenir ces termes énergiques, ces expressions pleines d'onction dont le Sauveur nous a donné l'exemple, c'est-à-dire qu'il doit méditer : car je ne crois pas que vous et moi vous conceviez autre chose par ce mot d'oraison.

Est-il rien qui mérite mieux nos soins et nos empressements que le bonheur de parler à cet Être suprême, à ce souverain Maître du ciel et de la terre, à ce Dieu revêtu de gloire et de majesté ? L'entretenir familièrement, en être écouté, passer les heures entières en sa divine présence, l'adorer, le contempler, l'aimer : que le cœur de l'homme a-t-il à espérer de plus doux et de plus consolant ? Dans ces heureux moments, les Antoine et les Jérôme, et tant d'autres saints, se sont écriés qu'ils avaient un avant-goût du bonheur dont jouissent les saints dans le ciel. De-là on les vit soupirer après la solitude ; ou, quand il ne leur était pas permis de s'enfoncer dans les déserts, choisir le temps de la nuit pour méditer : tant les créatures leur paraissaient indignes de les attacher un seul moment. Le soleil avait beau par sa présence ranimer ce vaste univers ; ils se plaignaient de sa précipitation et de sa vitesse ; et, pour peu qu'ils en eussent été les maîtres, ils n'auraient point banni ce silence profond, à la faveur duquel leur âme se séparait en quelque manière de leur corps et s'envolait jusque dans le sein de Dieu.

Le Sauveur répondit un jour à S. Pierre, qui s'efforçait de le retenir, que d'autres soins l'appelaient ailleurs, et qu'il devait quitter un lieu pour annoncer l'Évangile dans un autre. Quelquefois la foule de ceux qui le

suivaient rendait ses conversations particulières très-rares et très-difficiles. Zachée, pour le voir un moment, était contraint de montrer sur un arbre. Il fallait monter sur le toit de la maison où il enseignait et y faire une ouverture, pour lui présenter par cette voie extraordinaire un paralytique dont on lui demandait la santé. Il échappait quelquefois à ses propres disciples, afin de se conserver la liberté de prier seul dans le désert et sur les montagnes pendant la nuit. Maintenant il nous est libre de lui parler toujours et de l'entendre toujours. Nos entretiens ne sont plus interrompus, si nous le voulons. La foule n'embarrasse plus les passages, son ministère extérieur ne l'enlève point à ses amis; personne ne met obstacle à nos prières en le suppliant d'être attentif à d'autres besoins; et nous serions heureux, au milieu même des misères qui nous environnent, si nous savions profiter de la permission qu'il nous donne de l'entretenir longtemps de nos malheurs. (Nicole, *De l'oraison*).

[Faux prétexte]. — Il y a une infinité de gens que l'on presse de s'adonner à l'oraison, qui d'ailleurs ont de la piété et un vrai désir de se sauver, mais qui apportent pour excuses qu'ils n'ont ni lettres ni étude, et qu'une ignorance grossière tient dans le mépris et dans la poussière. « Quoi méditer, nous qui pouvons à peine entretenir nos amis; nous, dont l'esprit est borné au-delà de l'imaginable! Cela est bon à ces génies sublimes et du premier ordre; il leur est aisé de s'élever jusqu'au trône du Seigneur, et, à l'exemple des anges de percer dans les plus hauts mystères; mais pour nous, en vain disposerions-nous le sujet et les points de nos méditations; la matière nous manquerait d'abord, et nous verrions que nous aurions tenté une pratique qui surpasse nos forces. » — Oui, mon cher auditeur, on raisonne de la sorte, et on raisonne mal: car, quoique l'oraison suppose effectivement quelques actes de la part de notre entendement, après tout, l'essentiel dépend de la volonté. Cet exercice est inventé pour embrâser les cœurs, pour les porter à aimer Dieu, à soupirer après le ciel, à mépriser les biens de la terre. Le but d'un fidèle n'est donc point alors de s'entretenir dans des réflexions subtiles et délicates: il cherche seulement ce qui peut exciter les affections de la volonté. D'où il suit que les moins savants ont autant et plus de disposition pour réussir dans l'oraison que les plus doctes et les plus grands esprits. (*Traité de la prière*).

[On se sanctifie par l'oraison]. — Comme on ne devient savant qu'en réfléchissant beaucoup sur ce qu'on étudie, aussi ne devient-on vertueux qu'en réfléchissant beaucoup sur ce qu'on croit. Les grandes conversions sont ordinairement le fruit de quelque réflexion sérieuse, et sans elle les plus terribles vérités de la religion, les accidents qui frappent davantage, les grâces mêmes les plus sensibles, sont sans effet. Qu'un homme considère avec attention la vanité de tout ce qui plaît, de tout ce qui enchante le

plus dans le monde ; qu'il considère de sang-froid l'inutilité de la plupart de nos soins, le vide des plaisirs et le néant de tout ce qu'on appelle grandeur mondaine ; qu'il pense avec application à ce qu'il pensera à l'heure de la mort; qu'il considère avec quelle rapidité tout ce qui nous flatte à présent disparaîtra alors; qu'il envisage le pitoyable état d'une âme qui va paraître devant Dieu sans jamais avoir presque rien fait pour lui plaire, qu'il se représente son corps dans le tombeau, livré aux vers; qu'un homme considère sérieusement ce qu'il croit de l'enfer, du jugement, de l'éternité ; qu'il en pénètre les rigueurs, qu'il en prévoie toutes les conséquences : peut-il ne se pas rendre à la grâce, laquelle profite toujours de ces heureux moments? (Le P. Croiset, *Retraite spirituelle*).

Je sais, Messieurs, que le Seigneur n'a point borné l'instruction des vérités chrétiennes à la seule voie de l'oraison, où il semble qu'il nous instruise par lui-même, par l'abondance des lumières qu'il répand dans une âme qui s'approche de lui et qui s'entretient familièrement avec lui. Je sais qu'il est des prédicateurs qu'il anime de son esprit; qu'il est des pasteurs pieux et éclairés qui, s'appliquant à remplir les devoirs de leur état, dissipent les ténèbres de l'ignorance des peuples qui sont commis à leurs soins ; qu'il est enfin des personnes pieuses dont l'entretien ne tend qu'à faire goûter les maximes de l'Évangile. Ainsi, à Dieu ne plaise que je prétende diminuer l'estime qu'on doit avoir pour ces sortes d'instructions! Mais si, outre cela, vous ne vous appliquez et exercez à l'oraison, vous n'aurez qu'une connaissance générale et superficielle de votre religion, qui demande qu'on descende dans le particulier, qu'on se détaille à soi-même ces oracles émanés de la bouche d'un Dieu, qu'on examine sur quoi roulent ces obligations, qu'on en pénètre le sens, l'étendue, les suites et les conséquences, quels sont les motifs qu'on nous propose pour nous encourager à venir à la pratique de ces maximes ; quels en sont les moyens dans telles et telles circonstances et dans tel état où nous sommes engagés ; quels obstacles on y rencontrera. Par conséquent, il faut méditer sur tout cela, réfléchir, examiner ; et c'est ce que nous appelons faire oraison : car je ne crois pas que par-là vous et moi nous entendions autre chose qu'une profonde et sérieuse méditation sur les vérités du christianisme, dont nous sommes plus instruits par ce saint exercice que par les livres, exhortations, entretiens, prédications ; du moins en sommes-nous plus persuadés, plus convaincus, plus pénétrés, plus animés à les pratiquer, parce que c'est dans l'oraison que Dieu communique ses grâces et ses lumières avec plus d'abondance. Ah! mon cher auditeur, qu'un cœur qui s'accoutume à converser avec Dieu peut bien s'écrier : *Levavi manus meas ad mandata tua quæ dilexi, et exercebar in tuis justificationibus!* Oui, Seigneur, du moment que je vous ai parlé et que je vous ai écouté, ou plutôt que vous m'avez parlé vous-même, j'ai goûté votre sainte loi, vous m'avez instruit de la manière dont je devais vivre, et enseigné ce que je devais faire pour votre service et pour mon bonheur. (Anonyme).

[Les personnes du monde]. — Les gens du monde, accoutumés aux oignons d'Égypte, ne peuvent se nourrir de la manne sans dégoût, quoiqu'elle soit le pain des anges, ni trouver du plaisir dans les choses qui sont du culte de Dieu : *Animalis homo non percipit ea quæ* Dei *sunt*. Quand Dieu leur demande l'hommage de leurs prières, c'est alors qu'ils sont le moins en état de le lui rendre ; quand il leur parle, souvent c'est alors qu'ils sont le moins prêts à lui répondre. La diversité des pensées qui les agitent, la multiplicité des soins qui les partagent, exercent sur eux une espèce de cruauté, semblable à celles de ces tyrans sous le pouvoir desquels on voyait gémir autrefois les Hébreux, qui étaient le peuple fidèle. Ils étaient si opprimés du travail, et l'accablement d'esprit où la servitude les avait réduits était si grand, qu'ils ne pouvaient écouter Moïse, qui leur parlait de la terre promise. Oui, la servitude des mondains, qui gémissent sous l'empressement des biens du siècle, n'est pas moins rude, quoiqu'elle leur soit peut-être moins sensible. Il est difficile que, dans l'accablement où ils sont et qui suit d'ordinaire cet état, ils puissent avoir la liberté de penser à Dieu, de s'entretenir avec lui, de goûter les délices de l'oraison, et c'est même en vain que l'on parle de Dieu à un chrétien attaché aux plaisirs des sens ; pour goûter la manne qui vient du ciel, il faut quitter les viandes de l'Égypte, c'est-à-dire qu'il faut renoncer aux plaisirs de la terre. Faites-en l'épreuve, mon cher auditeur ; renoncez aux plaisirs du monde, et vous goûterez bientôt ces plaisirs ineffables que l'on va puiser dans le sein de Dieu même, par le moyen de l'oraison. (*Discours chrétiens*).

CONTINENCE

CHASTETÉ, PURETÉ

Et tout ce qui regarde cette vertu.

AVERTISSEMENT.

Je me suis d'abord persuadé que ce sujet ne fournirait pas de quoi remplir un sermon, et que peut-être c'était la raison pour laquelle à peine trouve-t-on un prédicateur, aujourd'hui, qui fasse un discours exprès sur cette matière : mais, ayant vu que tant de SS. Pères s'y sont attachés, et ont trouvé de quoi en faire des livres entiers et de longues épîtres, que nous indiquerons dans le suite, j'ai fait ces deux réflexions : — La première, qu'il faut que ce sujet soit important, puisque tant de grands et de saints docteurs y ont employé leur travail et leur plume ; la seconde, que, bien qu'on n'en fasse pas d'ordinaire la matière d'un discours entier, il y en a peu où l'on ne fasse entrer quelque chose, soit pour détourner du vice de l'impureté, soit pour exhorter à la retenue et à l'honnêteté ; et qu'ainsi il ne peut être inutile de réunir ce que j'ai trouvé de plus remarquable sur ce sujet.

Il faut remarquer que, bien que ce titre ne parle que de la chasteté et des différentes espèces ou parties de cette vertu, il a pourtant une plus grande étendue ; puisqu'on ne peut se dispenser de parler des moyens de la conserver, des occasions de la perdre, des ennemis qui l'attaquent, et des précautions qu'il faut prendre pour s'en défendre ; quoique la plupart de ces choses soien des sujets séparés qu'il faudra traiter en leur lieu.

Je crois qu'il est nécessaire d'avertir, que malgré la différence entre chasteté, continence, pudicité *et* virginité, *nous les confondrons, en parlant indifféremment des unes et des autres : la différence des états qui les distinguent n'empêche pas que chacun puisse s'appliquer ce qui est propre au sien.*

§ Ier.

Desseins et plans.

— Le premier dessein qui se présente d'abord sur ce sujet, c'est de faire voir dans les deux parties d'un discours : — 1° Que, de toutes les vertus, la plus délicate, la plus fragile et la plus aisée à perdre, celle enfin qui court le plus de dangers, est la *chasteté*, qui n'est presque nulle part en assurance; — 2° Que jamais, cependant, on n'a plus besoin de force et de courage que pour acquérir, défendre et conserver cette vertu ; quoi que ce ne puisse être que par lâcheté que nous viendrons à la perdre, si nous la violons.

Première partie. — Il faut commencer par faire voir l'obligation étroite et indispensable que la loi chrétienne impose à tout le monde en général, de garder la chasteté propre à l'état où la Providence l'a mise : la chasteté conjugale dans le mariage, et la pureté virginale dans le célibat. Car cette vertu, comme l'on sait, a des degrés différents, dont le plus parfait n'et que de conseil ; mais la continence, ou la chasteté qui est propre à chaque état, est de précepte, et l'on ne peut violer ce précepte sans se rendre criminel devant Dieu, Or, pour apporter la fidélité nécesssaire à l'observation d'un précepte, et pour vaincre les difficultés que la corruption de notre nature y ressent, il faut que nous sachions bien ce qu'il ordonne, et que pour cela la vertu, sur laquelle il roule, ou à laquelle il nous ramène en s'attachant à interdire le vice contraire, soit déterminée ; que ce soit une vertu particulière, distincte des autres vertus, et le sujet propre de cette loi-là. Cette vertu, comme nous venons de dire ici, est ce que l'on appelle plus proprement la *chasteté*, Car la *continence* a plus d'étendue, et consiste à modérer les plaisirs en toute sorte de matière, et à les tenir dans les bornes qui nous sont prescrites par la loi de Dieu, quoique l'usage ait confondu le terme avec celui de chasteté et de pureté. Tout ceci étant donc présupposé, je dis que la chasteté est, à la vérité, une vertu noble et excellente, qui nous élève juqu'à la condition des anges, mais la plus fragile et la plus délicate de toutes les vertus, à cause du penchant furieux que nous avons au plaisir qui lui est contraire. —1° Cette vertu est fragile de sa nature : il ne faut qu'un regard, une pensée, une parole et la moindre liberté, pour la ternir : ce qui oblige un chrétien à une retenue continuelle, et à être toujours en garde contre les surprises de ses sens et de tous les objets. — 2° Elle est faible et fragile, à cause de la multitude, de la force et de l'opiniâtreté des ennemis qui l'attaquent, et qui la combattent presque sans cesse et sans relâche ; de manière qu'elle a besoin d'un secours tout particulier du Ciel pour se défendre. — 3° Elle est fragile,

parce que, comme parle l'Apôtre, c'est un trésor que nous portons dans des vases de terre, qui peuvent à tout moment se briser contre les écueils qui se rencontrent dans le cours de cette vie : les entretiens, les conversations, les visites, les divertissements, qui sont autant de piéges tendus à cette vertu, et dans lesquels il est difficile qu'elle ne donne. Ajoutez à tout cela que nous la rendons nous-mêmes plus faible en nous rangeant du côté de ses ennemis, quand nous nous exposons à mille dangers, tantôt par notre imprudence, et tantôt de gaieté de cœur, sans faire réflexion que c'est chercher et vouloir sa perte que de s'exposer aux occasions d'être vaincus. — On peut finir ce point en insistant en général sur la facilité de perdre une vertu si précieuse, et en faisant entendre que la légèreté de la matière ne nous excuse point de péché grief et mortel, dès-là que l'action est volontaire, et qu'on cherche le plaisir avec réflexion et consentement.

Seconde partie. — Jamais on n'a plus besoin de force et de courage que pour acquérir, pour défendre et pour conserver cette vertu. C'est une conséquence naturelle de la vérité que nous avons établie, et il est aisé de la prouver. Car — 1°. nous avons de puissants ennemis non-seulement à combattre, mais à vaincre, puisque c'est succomber sous leurs efforts que de n'être pas victorieux ; — 2°. Nous avons de grands obstacles à surmonter ; — 3°. Il nous faut entreprendre des choses extrêmement difficiles pour en venir à bout.

1°. Donc, je l'ai déjà dit, nous avons à combattre une infinité d'ennemis ; mais je dis maintenant qu'ils sont d'autant plus puissants que les attraits, les caresses et les plaisirs sont les armes qu'ils emploient pour nous attaquer, et qu'en ce point la générosité d'un chrétien consiste en ce qui est encore plus difficile que de combattre ailleurs de front, je veux dire à les fuir et à les éviter ;

2°. La force et le courage d'un chrétien doit paraître, comme tout autre courage, à rompre les obstacles. Or, le naturel et le tempérament qu'il faut réprimer, nos passions qu'il faut dompter, la mollesse, le luxe, la bonne chair auxquels il faut renoncer, les mauvaises habitudes que nous pourrions avoir contractées qu'il faut déraciner, les attachements qu'il faut rompre, pour conserver cette vertu et fuir ce vice : quels obstacles ! que de difficultés ! que d'empêchements ! que de liens ! De quelle force et de quelle résolution n'a-t-on pas besoin ?

3° Si la force et le courage consistent à entreprendre les choses les plus difficiles quand elles servent de moyens pour parvenir à la fin qu'on s'est proposée, il n'y a rien que nous ne soyons obligés d'entreprendre, tant le combat est ici rude et nécessaire, pour la conservation de cette vertu. Que n'ont point fait les saints ? Les uns se sont éloignés de tout commerce avec les hommes, et retirés dans les solitudes ou dans les cloîtres ; les autres se sont macérés de jeûnes et d'austérités ; les autres se sont défiguré le visage, etc.

—

II. — On peut montrer que tous les biens sont renfermés dans cette seule vertu, et dire d'elle ce que Salomon disait de la Sagesse : *Venerunt mihi omnia bona pariter cum illâ.*

1°. Le bien *honnête*, puisqu'il n'y a rien qui soit plus honorable devant Dieu et devant les hommes. L'Écriture le témoigne ; les SS. Pères disent des merveilles sur ce sujet ; il n'est pas jusqu'aux païens mêmes qui n'aient admiré cette vertu, qui n'en aient fait l'éloge, et qui n'aient eu un singulier respect pour leurs vierges ;

2°. Le bien *utile* s'y rencontre. Quelles grâces, quelles vertus ne nous attire-t-elle point en cette vie, et quel bonheur dans l'autre !

3° On y trouve le bien *délectable*, la joie et le repos de la conscience, et l'on peut dire, avec S. Augustin, qu'à mesure qu'une personne se prive des plaisirs sensuels du corps, Dieu la comble des plaisirs de l'esprit, des joies et des consolations spirituelles : *Intrabas tu pro eis, omni voluptate dulcior.*

—

III. — 1°. Le prix et l'excellence de cette vertu : *Non est ponderatio continentis animæ.* Elle nous rend semblables aux anges, elle nous approche de Dieu, elle fait l'honneur de nos corps et la beauté de nos âmes, etc ;

2° Les moyens de l'acquérir et de la conserver : la crainte et la présence de Dieu, la vigilance sur soi-même, la fuite des occasions et des objets qui en sont les écueils.

—

IV. — Ce passage de Tertullien me paraît propre à faire le juste sujet d'un discours : *Hæc nos commendat Domino, connectit Christo : beata ipsa, et beatos efficiens apud quoscumque habitare dignatur.*

1°. Elle nous rend agréables aux yeux de Dieu, qui, étant la pureté même, a une affection particulière pour cette vertu, et qui ne peut souffrir rien qui lui soit contraire ;

2°. Elle nous donne une liaison toute particulière avec Jésus-Christ, par la ressemblance que nous avons avec cet Homme-Dieu, né d'une vierge et qui est le souverain modèle de cette vertu ;

3° Elle fait notre bonheur en cette vie et en l'autre, par l'exemption plus ou moins entière, suivant que cette vertu est plus ou moins parfaite en nous, des misères, de la servitude et des soins de ce monde, et par l'espérance du bonheur que nous attendons dans l'autre.

—

V. — Je trouve dans l'Écriture que nos corps ont trois qualités qui nous obligent à les conserver exempts des souillures de l'impureté :

1°. Ils sont appelés les membres de Jésus-Christ, et par conséquent ils doivent participer à la pureté de leur chef mystique : autrement, c'est nous attirer le reproche que S. Paul fait aux personnes qui se plongent dans les ordures d'une volupté infâme : *Tollens ergo membra Christi, faciam membra meretricis?* (I Cor. 6.)

2°. Ils sont le temple du SAINT-ESPRIT ; ils sont comme consacrés par le baptême et par les autres sacrements, et nous ne devons pas avoir moins de respect pour eux que pour les temples matériels;

3°. Ils sont unis au corps pur et virginal de JÉSUS-CHRIST réellement présent dans le sacrement de l'autel : d'où vient que quelques SS. Pères nous appellent *Concorporei Christi*. Dans quelle pureté donc ne devons-nous point conserver nos corps, qui ont l'avantage d'être ainsi unis à celui du Sauveur du monde!

—

VI.— 1°. Si la chasteté a ses peines, ses difficultés et ses croix, elle a aussi ses douceurs, ses joies, ses consolations et ses plaisirs;

2°. Si elle a ses ennemis qui la combattent et qui lui déclarent une guerre opiniâtre, elle a aussi ses secours, ses partisans, de puissants moyens de se défendre, et même de remporter mille avantages sur ses ennemis, et de cueillir les fruits les plus heureux de ses victoires;

3° Si elle est stérile selon la chair, elle est féconde, selon l'esprit, en mille bonnes œuvres.

—

VII. — Puisque la chasteté est une vertu, elle doit, comme toutes les autres vertus, avoir premièrement son siége dans la volonté, qui est la partie supérieure de l'âme, et ensuite établir sa résidence dans le corps, par le moyen duquel on en pratique les actes extérieurs.

1°. En tant qu'elle est dans l'esprit et dans la volonté, elle consiste en ce qu'un homme est maître de ses pensées, de ses désirs, et est fidèle et prompt à rejeter les sales idées que les objets extérieurs ont pu faire naître.

2°. En tant qu'elle est dans le corps, elle consiste en ce qu'on est maître de ses yeux, de ses oreilles, et de tous les autres sens, qui peuvent exciter des pensées ou des mouvements contraires à cette vertu.

—

VIII. — Le précepte de la continence ou la chasteté comprend deux choses : — la première, de s'abstenir des plaisirs défendus ; la seconde, d'éloigner de sa personne toutes les apparences qui peuvent donner quelque soupçon d'incontinence, ou préjudicier à l'innocence d'autrui par le mauvais exemple qu'on lui peut donner par-là.

—

IX. — 1°. Il y a des personnes qui ne connaissent pas le prix de cette vertu : et à celles-là il en faut faire voir le mérite, l'excellence et les avantages;

2°. Il y en a d'autres qui ne savent pas à quoi elle nous engage et qui lui donnent des bornes trop étroites : et il faut leur montrer jusqu'où et à quoi s'étend le précepte qui nous en est fait;

3°. Il y en a qui manquent de courage pour observer ce précepte dans

toute sa rigueur : et il faut les exciter par la vue du bonheur et des récompenses que cette vertu leur attirera.

—

X. — Comme les SS. Pères appellent souvent les vierges des anges, et que c'est l'éloge le plus ordinaire qu'ils leur donnent, on peut appliquer aux vierges et aux personnes pures les deux offices que l'Écriture attribue aux anges :

Le premier : d'être toujours devant Dieu, de le louer, et de ne perdre jamais sa présence de vue.

Le second : d'assister les hommes, de leur inspirer de saintes pensées et de les détourner du mal. De même, les personnes pures et les vierges, qui sont les anges de la terre, sont plus propres à converser avec Dieu, et ensuite à aider les hommes par leur exemple, et à les attirer au service de Dieu par un extérieur modeste et composé.

—

XI. — 1°. Le précepte que Dieu nous fait de garder la continence propre à notre état n'est point au-dessus de nos forces, quelque prétexte que nous alléguions, tiré soit de notre faiblesse, soit des engagements que nous avons contractés ou des occasions où nos emplois et notre condition nous exposent ;

2°. Il était de l'intérêt de Dieu et du nôtre que Dieu fît un précepte si contraire à nos inclinations, puisqu'autrement le monde eût été rempli de désordres et de malheurs.

—

XII. — Par le moyen de la pureté, et par la volonté constante de la garder, nous remédions aux plaies que nous a faites le péché originel.

1°. A la concupiscence, que nous réprimons par ce moyen, et dont nous arrêtons les déréglements ;

2°. Aux passions qui se soulèvent dans l'appétit contre la raison, dont la plus forte et la plus intraitable, est celle du plaisir sensuel, qui fait en nous tant de ravages ;

3°. A la faiblesse et à l'inconstance de notre volonté, particulièrement lorsque nous nous engageons par vœu à garder cette vertu dans la plus haute perfection que nous pouvons.

§ II.

Les Sources.

[Les SS. Pères]. — S. Augustin a fait un livre entier, *De sanctâ virginitate,* où il ne laisse rien à dire sur cette matière. — Il a encore composé

un livre *De honestate mulierum,* où il montre comment il faut fuir les occasions où la pureté court risque de périr. — Au *L. de Nuptiis,* 4, il montre que les païens n'ont pas eu une véritable idée de la chasteté, et n'ont pas eu proprement cette excellente vertu.

Le même, *I, de Civit.* 18, montre que cette vertu, comme toutes les autres, est dans l'esprit. — Sermon 249 *de tempore* : éloge et utilités merveilleuses de cette vertu. — Id. aux sermons 16, 244, 250, et de la chasteté conjugale, au serm. 243. — *Confessions,* VI.

S. Cyprien a fait un livre *De bono disciplinæ et pudicit.* où tout ce qu'il dit sur ce sujet est digne d'être remarqué.

S. Ambroise a fait un livre *des Veuves.* — *Epist. ad Siricium Papam:* combien la virginité est préférable au mariage. — I, *De officiis*: modestie et pudeur qui doit toujours accompagner la chasteté. — I, *de Pœnit,* 13 : ce qu'il faut faire pour conserver cette vertu. — Le même, enfin, a fait trois livres sur ce sujet.

S. Jérôme, I *in Jovinianum* : bonheur et avantages des vierges ; exemples des personnes qui se sont signalées en cette vertu dans le paganisme même. — Dans l'Épitre à Népotien, il donne de beaux préceptes pour conserver cette vertu. — Il traite le même sujet dans l'Épître 4e *ad Rusticum monachum,* et dans l'Épître 47, où il parle *De vitando suspecto contubernio.* — *Regula monachorum, ad Paulam et Eustochium :* elles doivent éviter les fréquents entretiens et toute sorte de familiarité avec les hommes.

Tertullien, dans les livres *Ad uxorem de pudicitiâ et de cultu mulierum,* a aussi de bonnes choses sur ce sujet.

S. Athanase a fait un livre *De virginitate.* — S. Damase ; S, Grégoire de Nazianze ; S. Grégoire de Nysse ; S. Fulgence ; S. Zénon de Vérone, ont composé des livres et des traités sur ce sujet.

S. Jérôme, outre ce que nous avons marqué, a écrit deux longues Épîtres, l'une *ad Salvinam,* et l'autre *ad Furiam,* et il appelle lui-même ces deux épitres deux petits livres.

S. Chrysostôme, qui a aussi fait un livre *de Virginitate,* au ch. 75, montre comment les vierges sont exemptes de mille soins dont les femmes mariées sont tout occupées, et comment elles peuvent plus facilement vaquer au service de Dieu; il compare ensuite la vie des vierges à celle des anges. — Il a fait encore un sermon *De continentiâ Joseph,* où il fait de belles réflexions sur la vertu de ce saint patriarche. — Dans l'Homélie 44 *in Genesim,* il retouche ce même exemple.

S. Basile, *Constit. Monast.* 4, montre que, pour garder parfaitement la chasteté, il ne faut pas seulement rejeter les mauvaises pensées, mais encore éviter tout ce qui les peut faire naître. — Dans un livre qu'il a aussi fait, *De verâ virginitate :* les vierges doivent avoir plus de soin de leur âme que de leur corps.

Cassien, *Collat.* 12, *cap.* 4 et 7, parle des différents degrés de la chasteté.

Alcimus Avitus, dans ses ouvrages, dit plusieurs choses à la louang de cette vertu.

Trithemius, I, *homil.* 21 *ad monach.*, montre quelle doit être la véritable chasteté.

S. Bernard, *serm.* 23 et 58 *ad sororem*, fait voir combien l'impureté est à craindre, et le soin qu'on doit avoir de conserver la chasteté. — *Homil.* 4, *super Missus est*, il parle de la prudence que doivent avoir les vierges.

[Les livres spirituels]. — Les maîtres de la vie spirituelle ont en ce point suivi les S. Pères : il n'y en a presque point qui n'aient parlé de la chasteté et des moyens de conserver cette précieuse vertu. Voici ceux dont on peut tirer plus de secours pour la chaire.

Le P. Louis de Grenade, dans la *Guide des pécheurs*, Traité 2, chap. 6.

Le P. Louis Du Pont, traité 2, ch. 4, et traité 6, chap. 9.

Le P. Alphonse Rodriguez, 3e partie, traité 4.

Hieronymus Platus, dans les trois parties du livre *De bono statûs religiosi.*

Antonius Gaudier, *De naturâ et causis perfectionis*, 4e part., ch. 15.

Jacobus Alvarez, V, part. 2.

Franciscus Arias, *De Imitatione Christi*, 3.

Nicolaus Lancicius. *Opusc.* 2, *cap.* 7. *Opusc.* 4, *cap.* 14.

Baldezanus, *Stimulus virtutum*, II ch. 1, 2, 3, 7, 8 et 9.

Petrus Sanchez, *Regnum Dei*, part. 5, ch. 8.

Lucas Pinelli, tome III, traité 3.

Bernardius Rosignolius, IV *de Disc. Christ.* 35.

Drexelius, *Nicetas*, et in *Rosis*, part. I c. 9.

Petrus Ganisius, *Opere Catech.*, quest. 4.

Le P. Caussin, dans la *Cour sainte*, l. III, sect. 34 : pratique de la chasteté.

Le P. Dozennes, *Morale de* JÉSUS-CHRIST.

Fénélon, dans le traité de l'*Éducation des filles*.

[Les prédicateurs]. — Matthias Faber, *In festo sanctæ Cathar. thema* I.

Lambert. Discours sur la *Vie ecclésiastique*, 14e discours.

[Recueils]. — Peraldus a plusieurs chapitres sur ce sujet. Dans l'un, qui est le 11e du livre, il parle de la continence des vierges; — dans le 12e, de celle des veuves; — dans le 13e, de celle des ecclésiastiques; — dans le 14e, de celle des personnes mariées.

Busée, *Viridarium titulo Castitas*, a aussi plusieurs chapitres.

Raynerius de Pisis, *Panth. V. Continentia.*

Lobetius.
Labatha.
Summa prædicantium. } V. *Castitas*.

§ III.

Passages, exemples et applications de l'Écriture.

Pepigi fœdus cum oculis meis, ut ne cogitarem quidem de virgine. Jobi, XXXI, 1.

J'ai fait un accord avec mes yeux, pour ne pas même penser à une vierge.

Scivi quoniam aliter non possem esse continens, nisi DEUS *det.* Sapient. VIII, 21.

Je savais que je ne pouvais avoir la continence, si DIEU ne me la donnait.

Incoinquinata, quæ nescivit thorum in delicto, habebit fructum in respectione animarum sanctarum. Sapient. III, 13.

Celle qui n'a rien qui la souille, qui a conservé sa couche pure et sans tache, recevra la récompense lorsque DIEU regardera favorablement les âmes saintes.

O quàm pulchra est casta generatio cum claritate! immortalis est enim memoria illius, quoniam apud DEUM *nota est et apud homines.* Sap. IV, 1.

Oh! combien est belle la race chaste, lorsqu'elle est jointe avec l'éclat de la vertu! Sa mémoire est immortelle, et elle est en honneur devant DIEU et devant les hommes.

Qui diligit cordis munditiam habebit amicum Regem. Proverb. XXII, 11.

Celui qui aime la pureté du cœur aura le roi pour ami.

Incorruptio facit esse DEO *proximum.* Sapient. VI, 20.

La parfaite pureté rapproche l'homme de DIEU.

Virginem ne conspicias, ne forte scandalizeris in decore illius. Eccli. IX, 5.

N'arrêtez point vos regards sur une fille, de peur que sa beauté ne vous devienne un sujet de chute.

Averte faciem tuam à muliere comptâ, et ne circumspicias speciem alienam. Ibid. 8.

Détournez vos yeux de la femme parée, et ne regardez point curieusement une beauté étrangère.

Propter speciem mulieris multi perierunt, et ex hoc concupiscentia quasi ignis exardescit. Ibid. IX, 8.

Plusieurs se sont perdus par la beauté de la femme, la passion s'allume comme un feu en la regardant.

Ne respicias in mulieris speciem, et ne concupiscas mulierem in specie. Eccli. XXV, 28.

Ne considérez point la beauté d'une femme, et ne la désirez point parce qu'elle est agréable.

Omnis ponderatio non est digna continentis animæ. Eccli. XXVI, 20.

Tout le prix de l'or n'est rien au prix d'une âme vraiment chaste.

Confortatum est cor tuum, eò quòd castitatem amaveris, et post virum tuum alterum nescieris : ideò eris benedicta in æternum. Judith, XV, 11.

Vous avez agi avec courage, et votre cœur s'est affermi, parce que vous avez aimé la chasteté, et qu'après avoir perdu votre mari vous n'avez point voulu en épouser d'autre : pour cela vous serez bénie éternellement.

Beati mundo corde, quoniam ipsi DEUM *videbunt.* Matth. V, 8.

Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront DIEU.

In resurrectione, neque nubent neque nubentur, sed erunt sicut angeli DEI *in cœlo*. Matth. XXII, 30.

Après la résurrection, les hommes n'auront point de femmes, ni les femmes de maris : mais ils seront comme les anges de DIEU dans le ciel.

Non omnes capiunt verbum istud, sed quibus datum est. Matth. XIX, 11.

Tous ne sont pas capables de cette résolution, mais ceux à qui mon Père a fait cette grâce.

Dico autem non nuptis et viduis, bonum est illis, si sic permaneant, sicut et ego. I Corinth. VII, 8.

Pour ceux qui ne sont point mariés et pour les veuves, je leur déclare qu'il est bon de demeurer en cet état, comme j'y demeure moi-même.

Mulier innupta et virgo cogitat quæ Domini sunt, quomodò placeat DEO. Ibid.

Une femme, qui n'est point mariée, une vierge, s'occupe du soin du Seigneur et des moyens de plaire à DIEU.

Qui matrimonio jungit virginem suam benè facit, et qui non jungit meliùs facit. Ibid.

Celui qui marie sa fille fait bien ; mais celui qui ne la marie point fait encore mieux.

Beatior autem erit (vidua), *si sic permanserit, secundùm meum consilium*. Ibid.

Celle qui est veuve sera encore plus heureuse, si elle demeure en cet état, comme je le lui conseille.

Habemus thesaurum istum in vasis fictilibus. II Corinth. IV, 7.

Nous portons ce trésor dans des vases de terre, dans des vases fragiles.

Fornicatio et omnis immunditia nec nominetur in vobis. Ephes. V, 3.

Qu'on n'entende pas seulement parler parmi vous ni de fornication ni de quelque impureté que ce soit.

Hæc est voluntas DEI *sanctificatio vestra : ut abstineatis vos à fornicatione, et sciat unusquisque vestrùm vas suum possidere in sanctificatione et honore*. I Thessal. IV, 3.

La volonté de DIEU est que vous soyez saints et purs, que vous vous absteniez de la fornication, et que chacun de vous sache posséder le vase de son corps saintement et honnêtement.

De virginibus præceptum Domini non habeo, consilium autem do, tanquàm misericordiam consecutus à Domino ut sim fidelis. I Corinth. VII, 25.

Quant aux vierges, je n'ai point reçu de commandement du Seigneur, mais c'est le conseil que je donne, comme étant fidèle ministre du Seigneur, par la miséricorde qu'il m'a faite.

Teipsum castum custodi. I Timoth. V, 22.

Conservez-vous pur et chaste.

Hi sunt qui cum mulieribus non sunt coinquinati : virgines enim sunt. Hi sequuntur Agnum quòcumquè ierit. Apocal. XIV, 4.

Ceux-là ne se sont point souillés avec les femmes, parce qu'ils sont vierges : ceux-là suivent l'Agneau partout où il va.

EXEMPLES DE L'ANCIEN-TESTAMENT.

[Joseph]. — Où trouvera-t-on un exemple plus illustre d'une chasteté à l'épreuve des plus pressantes sollicitations que celle de Joseph, dont les SS. Pères semblent avoir fait l'éloge à l'envi ? On sait par qui et de quelle manière il fut sollicité au crime, dans la fleur et dans la vigueur de son âge, dans une loi où le seul précepte de la nature était la règle de sa conduite. Il n'ignorait pas qu'il avait tout à craindre d'une femme qui ne manquerait pas de changer son amour en fureur, pour venger le refus d'un esclave sur la vie duquel elle avait tout pouvoir. D'ailleurs, il est à croire qu'elle n'oublia ni caresses, ni menaces, ni promesses pour l'obliger de

condescendre à sa honteuse passion. Mais les résistances de ce fidèle esclave ne firent que l'irriter davantage. Il eut beau lui représenter que la fidélité, qu'il devait à un maître qui lui avait confié et comme abandonné à ses soins tout ce qui était dans sa maison, ne lui permettait pas de lui faire un outrage si sensible : cette infidèle, au lieu de rentrer dans son devoir, boucha ses oreilles à de si sages remontrances et ferma les yeux à toutes les considérations, pour n'écouter que son aveugle passion ; de sorte que, le poursuivant avec la dernière effronterie, le saint jeune homme, pour s'échapper de ses mains, laissa son manteau, « de crainte, comme dit S. Grégoire de Nysse, que le venin contagieux que cette impudique pouvait avoir laissé sur ses habits en les touchant ne se répandit jusque sur son cœur. »

[Job]. — La continence du saint homme Job n'a pas été à la vérité exposée à de si dangereuses épreuves; mais la fidèle vigilance qu'il apportait à la garde de ses yeux, de peur qu'ils ne séduisissent son cœur, marque assez le soin qu'il avait de la pureté, et l'estime qu'il en faisait : *Pepigi fœdus cum oculis meis, ut ne cogitarem quidem de virgine.* Il avait fait une convention secrète avec ses yeux, convention qu'il garda exactement, même dans l'état pitoyable où il se vit réduit, comme remarquent les interprètes. Sur quoi l'on peut faire cette réflexion, qu'il faut que la vue d'une femme soit bien contagieuse, puisqu'un homme qui a le corps presque tout pourri, l'esprit accablé de tristesse, et soutenu d'une protection particulière de Dieu, a cru qu'il ne pouvait se mettre en sûreté qu'en obligeant ses yeux, par un pacte exprès, à ne jetter jamais un regard sur aucune fille !

[Suzanne]. — L'exemple de Suzanne est encore plus admirable : elle aima mieux s'exposer au danger d'une mort honteuse et cruelle que de ternir la gloire de sa chasteté par un crime secret et qui n'eût été connu que de Dieu. Mais ce fut cette pensée même, qu'il serait vu de Dieu, dont elle se servit pour se fortifier contre l'impudence des deux infâmes vieillards, qui avaient épié le temps et l'occasion de la surprendre seule et sans témoins. L'histoire en est connue; mais voici les réflexions que nous pouvons faire en la repassant. La première est sur l'aveuglement ou l'impureté conduisait ces hommes vénérables pour leur âge, et considérables pour le rang qu'ils tenaient parmi ceux de leur nation, dont ils étaient établis les juges. Des hommes donc de ce caractère, ayant conçu une honteuse passion pour cette chaste femme, n'eurent point de honte de s'entre découvrir le détestable dessein pour lequel ils étaient venus, de délibérer des moyens de l'exécuter ; et, comme remarque l'Écriture, ils détournèrent les yeux pour ne point voir le ciel, afin d'éloigner la pensée de tout ce qui pouvait leur donner de l'horreur du crime qu'ils méditaient : en sorte que, s'étant approchés du lieu où était Suzanne, qui rougit de l'état où elle se voyait et

de leur insolence, ils ne lui célèrent point leur dessein; et, pour l'y faire condescendre, ils la menacèrent que, si elle ne s'y rendait, ils étaient résolus de l'accuser et de témoigner publiquement qu'ils l'avaient surprise avec un jeune homme dans cet état. Voyez à quel excès les porta cette aveugle passion, que ni leur âge, ni leur rang, ni la crainte d'un Dieu vengeur ne furent pas capables d'arrêter. Mais faites aussi réflexion sur la constance héroïque de la chaste Suzanne, qui ne délibéra pas un moment entre la perte de sa vie et celle de sa pureté, mais, ayant la crainte de Dieu fortement imprimée dans le cœur, jeta des cris qu'elle savait devoir lui coûter la vie, mais qui firent voir à ces vieillards effrontés qu'ils n'avaient rien à espérer, puisqu'elle était résolue de souffrir plutôt une mort et une confusion publique que de commettre un crime secret. Le reste de l'histoire ne sert qu'à faire voir la protection de Dieu sur les innocents, et particulièrement sur les personnes chastes.

[Judith]. — L'exemple de Judith sur cette matière est trop célèbre pour être omis; mais, comme il est plus admirable qu'imitable, la réflexion qu'on en peut tirer pour la morale de la chaire est celle que l'Écriture fait elle-même : *Confortatum est cor tuum, eò quòd castitatem amaveris... Ideò benedicta eris in æternum :* savoir, que Dieu se sert ordinairement des personnes chastes dans les plus grandes entreprises pour sa gloire : *Confortatum est cor tuum.* La raison est que, étant plus détachées des soins de la terre et dégagées de la chair et du sang, et ensuite plus attachées à Dieu, elles sont plus propres aux grandes actions : et nous apprenons par les histoires de tous les siècles que Dieu s'en est d'ordinaire servi pour les emplois et pour les actions les plus considérables. Mais la vie pure et retirée, dont cette illustre héroïne fit profession durant tout le temps de son veuvage, quoiqu'elle eût toutes les qualités qui la pouvaient faire considérer et rechercher dans le monde, peut servir de modèle à toutes les veuves chrétiennes, dans leur conduite et dans la manière de vie qu'elles doivent tenir.

[Élie et les prophètes]. — Quoique la virginité n'ait pas été si fort en usage dans l'Ancien-Testament, et que même elle fût une espèce d'opprobre, parce qu'elle ôtait aux hommes l'espérance d'entrer dans l'alliance du Messie, qui devait naître de la race d'Abraham, on ne laisse pas cependant d'y trouver des exemples, puisqu'Élie, Jérémie, Daniel et quelques autres prophètes, l'ont constamment gardée : et c'est pour cela, comme remarque S. Ambroise, que Dieu s'est communiqué à eux si particulièrement, qu'il s'en est servi pour les plus importantes commissions, et qu'il leur a fait des grâces et des faveurs spéciales.

EXEMPLES DU NOUVEAU-TESTAMENT.

[La Sainte Vierge]. — Le modèle de pureté le plus parfait et le plus achevé qui ait jamais paru dans une pure créature, c'est la glorieuse Mère de Dieu, la Vierge par excellence, qui a surpassé les anges mêmes. C'est elle qui a la première levé l'étendard de la virginité, par le vœu qu'elle en a fait toute la première, comme l'on peut juger par les paroles qu'elle dit à l'ange qui lui porta la nouvelle qu'elle concevrait le Verbe éternel dans son sein : *Quomodò fiet istud, quoniam virum non cognosco ?* De sorte que l'état de la pureté virginale a tiré de-là son origine, et a, pour ainsi dire, été conçu dans le même sein dans lequel le Fils de Dieu, qui est la pureté même, et l'éclat de la lumière éternelle, s'est incarné. Aussi est-ce le langage des SS. Pères que, si un Dieu avait à naître parmi les hommes, ce devait être d'une vierge; et, si une vierge devait enfanter, ce devait être un Homme-Dieu.

[Autres exemples]. — Pour ne pas rappeler ici tous les éloges éclatants que les SS. Pères ont donné à la bienheureuse Vierge, et dont les chaires évangéliques ont retenti tant de fois, parcourons seulement les autres exemples que la nouvelle loi nous fournit. Combien dut être chaste celui que Dieu destina pour époux à Marie, afin d'être le gardien et le défenseur de sa pureté ! quel parfait rapport ne devait point se trouver entre ces deux personnes, que Dieu avait choisies et destinées, l'une pour être sa mère, et l'autre pour mettre à couvert l'honneur de cette mère, par la qualité d'époux qu'il a portée, et pour servir d'ombre au Saint-Esprit dans la conception du Verbe incarné !

Tous ceux qui ont eu un rapport plus particulier à Jésus-Christ ont aussi particulièrement excellé en cette vertu, comme S. Jean-Baptiste, son glorieux précurseur, et S. Jean l'Évangéliste, son disciple bien-aimé, qu'il a ensuite choisi pour tenir lieu de fils à la bienheureuse Vierge. Que si les Apôtres, qui l'ont suivi et qui ont annoncé son Évangile, n'ont pas tous été vierges, dans un temps auquel cette vertu n'était pas encore en vogue et en crédit, ils ont tous été chastes dès que le Fils de Dieu les a appelés à l'apostolat; et S. Paul, appelé l'Apôtre par excellence, non content de porter tout le monde à la chasteté propre à l'état de chacun, souhaitait encore que tous fussent comme lui et lui ressemblassent en ce point, en renonçant au mariage, quoiqu'il se soit contenté de conseiller cet état, comme avait fait le Fils de Dieu même : *De virginibus præceptum Domini non habeo, consilium autem do.* — Mais, sans nous mettre en peine d'en chercher d'autres exemples, c'est assez de dire, avec S. Augustin et S. Ambroise, que l'Évangile n'a pas plus tôt été publié que le monde a été peuplé de vierges, et qu'une infinité de personnes ont donné leur vie pour la

défense de cette vertu, réservée au christianisme par préférence à l'ancienne loi.

APPLICATIONS DE L'ÉCRITURE.

Venerunt duo angeli Sodomam vesperè (Genes. 15). — Ceux qui s'enfuirent de Sodome eurent un ange pour guide, afin de montrer qu'il faut une vertu angélique pour fuir le plaisir sensuel, et que, plus on s'éloigne de ce plaisir, plus on approche de la condition des intelligences : car la chasteté, selon la parole de Jésus-Christ, est proprement la vertu des anges de Dieu : *Neque nubent neque nubentur, sed erunt sicut angeli* Dei. Or, qui peut s'éloigner davantage de cette sorte de volupté que celui qui, par un vœu perpétuel, s'en est volontairement retranché tout le pouvoir ?

Despondi vos uni viro, virginem castam exhibere Christo (II Corint. 1). — A la vérité, la virginité du corps n'est pas de précepte; mais la chasteté nécessaire à tous les chrétiens est une espèce de virginité, qui rend leurs âmes dignes d'être les épouses de Jésus-Christ. Tous les fidèles ont contracté un mariage spirituel avec le Sauveur, selon ces paroles de S. Paul : *Despondi vos uni viro, virginem castam exhibere Christo.* Toutes les âmes justes forment l'Église, cette épouse vierge de Jésus-Christ : ainsi, il y a une virginité spirituelle attachée à l'état du chrétien. C'est pour cela que la parabole des Vierges folles et des Vierges prudentes les réduit au nombre de cinq, dans lequel l'universalité des fidèles est mystérieusement renfermée, dit S. Augustin, « parce que les cinq sens du corps humain doivent être vierges. » De-là cet autre mot, que l'âme qui se sépare de lui pour s'attacher au monde est une âme adultère, qui viole la foi jurée à son époux légitime.

Tota pulchra es, amica mea (Cant. 4). — L'époux céleste, dans les Cantiques, nomme son épouse deux fois belle, pour nous marquer qu'elle doit avoir une double beauté, et qu'il faut qu'elle n'ait pas moins de pureté dans son âme, que de chasteté dans son corps : *Quàm pulchra es, amica mea, quàm pulchra es !* Il n'y a guère d'apparence que Jésus-Christ n'exigeât de ceux à qui il s'unit étroitement que la seule chasteté du corps, ou celle de l'âme par rapport aux déréglements extérieurs, et non pas une chasteté parfaite, c'est-à-dire une intégrité bannissant tout ce qui est contraire à cette vertu.

Eripe me de luto (Ps. 68). — Que peut-on dire de plus grand, et de plus illustre à la gloire de cette vertu que de lui attribuer le pouvoir de nous faire sortir de la boue, qui est l'origine de notre nature, afin de nous élever jusqu'à la condition des anges et à la ressemblance avec Dieu même ! Car c'est cette vertu qui spiritualise en quelque manière le corps, qui nous

dégage des soins de la terre, qui nous rend propres à contempler les vérités célestes, et qui nous retire en effet comme de la boue, en nous éloignant des plaisirs des sens et des voluptés grossières, qui abrutissent l'esprit et qui rendent l'homme semblable aux bêtes.

Scivi quoniam aliter non possem esse continens, nisi Deus *det..., adii Dominum et deprecatus sum illum... Da mihi sedium tuarum assistricem sapientiam* (Sap. 8 et 9). — N'est-ce pas une chose surprenante que, Salomon, voulant obtenir de Dieu la chasteté, qu'il avoue être un don et un présent du Ciel, lui demande cependant la sagesse, comme nous voyons dans la prière qu'il adresse à Dieu pour obtenir cette insigne faveur? N'est-ce point que vivre dans la continence, avoir fait un si heureux choix, c'est une marque et un effet d'une grande sagesse? ou plutôt, que pour conserver cette vertu, on a besoin d'une sagesse extraordinaire, parce qu'il faut une grande circonspection dans toutes ses démarches, une vigilance exacte et continuelle sur tous ses sens, sur toutes ses paroles, sur tous les mouvements de son cœur, pour prévoir les occasions et les dangers de la perdre, et savoir comment on doit résister à tant d'ennemis, qui attaquent une vertu d'ailleurs si délicate et si fragile.

Je tremble quand je pense à l'avis que S. Paul donne à son disciple Timothée : *Teipsum castum custodi* (I Tim. 5). C'était un homme d'une vie très-austère, un homme consumé de travaux et de mortifications. S'étant condamné à un jeune perpétuel et l'observant, il avait besoin d'user d'un peu de vin pour se remettre de l'extrême faiblesse où l'avaient réduit ses austérités et ses fatigues. S. Paul le lui permit; mais du reste, il l'avertit de travailler avec plus de soin que jamais à se conserver dans une pureté parfaite de l'âme et du corps, comme s'il y eût eu pour lui du péril à prendre un si faible soulagement. *Te ipsum castum custodi!* Voilà, dis-je, ce qui me fait trembler, quand je suis d'ailleurs témoin de cet amour de vous-même, de cette mollesse qui vous fait tant rechercher vos aises et vos commodités, tant flatter votre corps et satisfaire vos appétits.

---

§ IV.

Passages des SS. Pères.

Pudicitia est honor corporum, ornamentum morum, vinculum pudoris, fons

La pudicité fait l'honneur de nos corps, la gloire et l'ornement des bonnes mœurs,

castitatis, pax domûs, concordiæ caput. Cyprian. De bono discipl. et pudicit.

le lien de la pudeur et de l'honnêteté ; elle est la source de toute pureté; elle met la paix dans une famille ; elle est le principe de la concorde.

Beata ipsa et beatos efficiens, apud quoscumque habitare dignatur. Ibid.

La chasteté est heureuse et elle fait le bonheur de ceux en qui elle fait sa demeure.

Virgines illustrior portio gregis Christi. Id.

Les Vierges sont la plus illustre portion du troupeau de Jesus-Christ.

Dei *imago* (virginitas) *respondens ad sanctimoniam Domini.* Id.

L'image vivante de Dieu, qui répond à la sainteté de son être.

Adversùs carnem obstinata certatio. Id. I De veland. virg.

La chasteté est un combat opiniâtre contre la concupiscence et la rébellion de la chair.

Virgo non esse tantùm, sed intelligi debet et credi, ut nemo, dùm virginem viderit, dubitet an virgo sit. Id.

Une véritable vierge ne doit pas se contenter de l'être, mais elle doit avoir soin qu'on la juge et qu'on la croie telle : en sorte qu'à la voir seulement on ne puisse douter de ce qu'elle est.

Lubrica spes est quæ inter fomenta peccati salvari se sperat; incerta victoria est inter arma hostilia pugnare. Id. De singul. cleris.

C'est une espérance bien fragile et bien trompeuse, d'espérer d'être en sûreté parmi les attraits et les amorces du péché, et la victoire est bien incertaine pour qui combat de tels ennemis.

Vera et pura virginitas nihil magìs timet quàm seipsam; etiam fœminarum oculos pati non vult, alios ipsa oculos habet; confugit ad velamen capitis quasi ad galeam, quasi ad clypeum, qui bonum suum protegat adversùs ictus tentationum, adversùs jacula scandalorum. Tertull. De virg.

La véritable pureté (dans une vierge consacrée au Seigneur) n'a rien plus à craindre qu'elle-même ; elle ne peut même souffrir la vue des personnes du même sexe qui ont pris d'autres engagements ; elle a d'autres yeux qu'elles. Elle se couvre de son voile comme d'un casque, et elle s'en sert comme d'un bouclier pour défendre le bien qu'elle possède contre les attaques des tentations, et contre les traits du scandale.

Circumduc vallum verecundiæ; (velum) *murum sexui tuo strue, qui nec tuos emittat oculos, nec admittat alienos.* Ibid.

Faites de votre voile comme un rempart et une forte muraille à la faiblesse de votre sexe, pour vous empêcher de voir et d'être vue vous-même.

Cùm omnes templum simus Dei, *illato in nos et consecrato* Spiritu-Sancto, *ejus templi æditua et antistes pudicitia est; quæ nihil immundum et profanum inferri sinat.* Id. De cult. fœm. 1.

Comme nous sommes tous autant de temples de Dieu même, par l'infusion et la consécration du Saint-Esprit, c'est la pureté qui est la gardienne de ce temple et qui y préside afin de n'y laisser entrer rien de profane et de souillé.

Ad leonem damnando christianam (virginem) *potiùs quàm ad leonem, confessi estis labem pudicitiæ apud nos atrociorem omni pœnâ et omni morte reputari.* Id. Apolog.

(Vous autres païens), en livrant une vierge chrétienne à d'infâmes débauchés, vous déclarez par-là que la perte de la pudeur est parmi nous le plus grand de tous les supplices, plus cruel que la mort même.

Pudicitiæ christianæ satìs non est esse purum et videri: tanta enim debet esse plenitudo ejus, ut emanet ab animâ ad habitum, et eructet à conscientiâ in superficiem. Tertull. II De cult. fœmin.

Ce n'est pas assez, pour une chasteté chrétienne, de paraître exempte de souillure, et de l'être effectivement; la plénitude de cette vertu doit être telle, qu'elle passe de l'esprit jusque sur les vêtements, et de la conscience au dehors.

Virginem magìs laudando quàm vituperando confundas. Id. De veland. Virg.

On fait plus de confusion à une vierge par les louanges qu'on lui donne qu'en la blâmant.

Ubi Deus, *ibi puritas.* Id. De cast. fœm.

Partout où Dieu se trouve, la pureté s'y rencontre nécessairement.

Funambuli castitatis. (Ità appellat eos qui se periculo amittendæ castitatis exponunt.) Id. De pudicit.

S'exposer aux occasions du péché c'est ressembler à ceux qui dansent sur la corde.

Facilius est pro castitate quàm cum castitate mori. Id. Tertull.

Il est plus aisé de mourir une fois pour la chasteté que de conserver cette vertu jusqu'à la mort.

Alterius suspicione violatur. Id. De cult. fœmin.

La chasteté est ternie par le simple soupçon.

Pudicitia sollicita non est cui placeat, nisi sibi: pudicitia nihil ornamentorum quærit; decus suum ipsa est. Id. De pudicit.

La pudeur ne se met point en peine de plaire à d'autres qu'à elle-même ; elle ne recherche aucun ornement extérieur, parce qu'elle fait elle-même sa gloire et son ornement.

Hæc (Pudicitia) *nos commendat Domino, connectit Christo; beata ipsa, et beatos efficiens.* Ibid.

La pureté nous recommande à Dieu, nous attache et nous unit à Jésus-Christ; elle est heureuse, et rend heureux ceux qui la possèdent.

Quod continentiæ genus (nempè virginitas) *quasi fastigium est, omniumque consummatio virtutum : ad quam si quis eniti atque eluctari potuerit, hunc servum Dominus, hunc discipulum magister agnoscet : hic terram triumphabit, hic erit consimilis* Deo. Lactantius, VI, 23.

La virginité est le plus haut degré de la continence, la perfection de toutes les vertus; si quelqu'un peut y atteindre, Dieu le reconnaîtra pour son véritable serviteur, et pour le disciple de ce divin Maître : il triomphera de tout ce qui est terrestre, il sera semblable à Dieu.

Plerique (inter primos christianos) *inviolati corporis, virginitate perpetuâ fruuntur potiùs quàm gloriantur.* Minut. Felix Octav.

Plusieurs d'entre les chrétiens jouissent plutôt d'une virginité perpétuelle qu'ils ne s'en glorifient.

Mulier nupta est Christi ex parte, at virgo tota Christi fit : illa se totam alligat mundo, hæc autem nullo modo se ei accommodat; quod est pars quædam in nuptâ est totum in Virgine. Greg. Nazianz.

Une femme mariée n'est qu'à demi et en partie à Jésus-Christ; mais une vierge y est entièrement : l'une s'attache tout entière aux choses du monde, et l'autre ne s'y adonne nullement; ce qui n'est qu'une partie dans celle qui est mariée est le tout dans celle qui demeure vierge.

O Virginitas! corona quæ nunquàm marcescit, sacrarium Spiritus-Sancti, *gemma pretiosissima à paucis inventa!* Athanas. De virg.

O vertu admirable de la virginité ! couronne qui ne se flétrit jamais, sanctuaire du Saint-Esprit, pierre précieuse que peu de personnes ont le bonheur de rencontrer !

Quis negat hanc vitam fluxisse de cœlo, quam non facilè inveniemus in terris, nisi postquàm Deus *in hæc terreni corporis membra descendit?* Ambros. I, De virginit.

Qui pourra nier que ce genre de vie ne soit venu du ciel, puisqu'il est difficile d'en trouver des exemples sur la terre, sinon depuis qu'un Dieu y est descendu et a pris un corps mortel et de terre comme le notre?

Castitas angelos facit : qui eam servavit angelus est. Id. Ambros.

C'est la pureté et la chasteté qui fait les anges, celui qui la garde est un ange.

Quanta est virginitatis gratia, quæ meruit à Christo eligi ut esset corporàle

Quelles doivent être l'excellence et la beauté de la virginité, qui a mérité que

Dei *templum, in quo corporaliter habitaret plenitudo Divinitatis!* Id. De Offic.

Jésus-Christ la choisit pour être le temple où la Divinité habitât corporellement?

Major est victoria virginum quàm angelorum: angeli enim sine carne vivunt; virgines verò in carne triumphant. Id. De viduis.

La victoire que les vierges remportent est plus noble et plus glorieuse que celle des anges, qui sont de purs esprits, au lieu que les vierges triomphent dans un corps de chair.

Virginitatis integritas angelica portio est, et in carne corruptibili incorruptionis perpetuæ imitatio. August. De virg. 23.

La pureté virginale a quelque chose de l'Ange; puisque dans une chair corruptible elle est une imitation de l'incorruptibilité de ces bienheureux esprits.

Nemo miretur si angelis virgines comparentur, quæ angelorum Domino copulantur. Ambros. I De virginit.

Personne ne doit s'étonner si l'on compare les vierges aux anges; puisqu'elles sont les épouses du souverain Seigneur des anges.

Non ideò laudabilis Virginitas quæ in martyribus reperitur, sed quia ipsa martyres faciat. Ibid.

L'excellence et le mérite de la pureté ne viennent pas de ce qu'elle se trouve dans les martyrs, mais de ce qu'elle fait elle-même des martyrs.

Trepidare virginum est et ad omnes viri ingressus pavere, omnes viri affatus vereri. Id. II in Luc.

C'est le propre des vierges de craindre et de trembler à la vue et à l'abord d'un homme, et de redouter sa conversation.

Hæc, nubes, aera, angelos sideraque transgrediens, Verbum Dei *in ipso sinu Patris invenit, et toto hausit pectore: è cœlo accersivit quod imitaretur in terris.* Ambros. De virg.

Cette vertu, s'élevant au-dessus des airs, des anges et des astres mêmes, est allée trouver le Verbe divin jusque dans le sein de Dieu pour l'attirer dans le sein d'une vierge; elle est allée chercher dans le ciel ce qu'elle devait imiter sur la terre.

Magnum est virginitas, quæ hominem incorruptibili Deo *simillimum facit.* Basil. De virginit.

C'est quelque chose de grand et de sublime que la pureté, qui rend l'homme semblable à un Dieu (incorruptible et immortel).

O Virginitas, opulentia indeficiens, corona immarcessibilis, templum Dei, *domicilium* Spiritus-Sancti, *gloriatio Apostolorum, angelorum vita, sanctorum corona!* Athanas. De virginit.

O pureté virginale, trésor inépuisable de richesses, couronne qui ne se flétrit jamais, temple du Dieu vivant, demeure du Saint-Esprit, la gloire des Apôtres, la vie des anges et la couronne des saints!

Eas quæ in virginitate degunt in pretio habete veluti Christi sacerdotes; viduas in pudicitiâ permanentes ut altare Dei. Ignatius ad Tarsenses. Epist. 7 et 9.

Honorez et estimez celles qui demeurent vierges toute leur vie à l'égal des prêtres du Seigneur, et les veuves qui passent en continence le reste de leurs jours comme l'autel du Dieu vivant.

Virgines serva, ut pretiosa Christi monilia. Id.

Ayez soin des vierges comme des plus précieux meubles de Jésus-Christ.

Felix conscientia et beata virginitas, in cujus corde nullus alterius amor quàm ipsius Christi incenditur! Hieronym. in Epist.

Heureuse conscience et bienheureuse pureté, dont le cœur ne brûle point d'un autre amour que celui de Jésus-Christ!

Crebra munuscula et dulces litteras, et fadariola et prægustatos cibos, sanctus amor non habet: hæc enim omnia carnem sapiunt, et procul sunt ab amore casto. Id.

Le pur et chaste amour ne sait ce que c'est que ces petits présents par lesquels on gagne l'affection des personnes, ni ces lettres tendres et passionnées, ni ces mets qu'on a goûtés auparavant: tout cela ressent l'amour charnel, et une passion bien différente d'une amitié pure et sainte.

Divitiæ tuæ virginitas tua, thesaurus tuus est; thesaurus irrecuperabilis, postquàm semel amissus est. Id. ad Demetr.

Votre virginité fait vos richesses, c'est votre trésor, un trésor irréparable, lorsqu'il est une fois perdu.

Quâcumque virtute pollens, quibuscumque opibus niteas, si cingulo castitatis careas, omnia per terram trahes. Hieron.

Quelque vertu qui vous distingue, quelques richesses spirituelles que vous ayez, si vous n'avez pas la ceinture de la chasteté, tout cela rampe par terre.

Præ cæteris discipulis diligebat Jesus *unum, nempè Joannem: et hunc specialis prærogativa castitatis ampliore dilectione fecerat dignum.* Hieron.

Le Sauveur aimait plus que tous les autres un de ses disciples, S. Jean, que l'excellence de sa chasteté avait rendu digne d'une plus grande affection de la part de son divin Maître.

Sponsa Christi arca est Testamenti, intrinsecùs et extrinsecùs deaurata, custos legis Domini: super hoc propitiatorium, quasi super cherubim, sedere vult Dominus. Id. Epist. 22 ad Eustoch.

Une vierge, épouse de Jésus-Christ, est la véritable arche du Testament, dorée au-dedans et au-dehors : c'est sur ce propitiatoire, comme sur les chérubins, que le Seigneur veut reposer.

Audenter loquar : cùm omnia possit Deus, *virginem suscitare post ruinam non potest : valet quidem liberare de pœnâ, sed non coronare corruptam.* Ibid.

Je le dirai hardiment : Dieu, tout puissant qu'il soit, ne saurait rétablir une vierge, après sa chute, dans son premier état : il peut ne la pas punir, mais non la couronner de la même gloire que si elle s'était conservée sans souillure.

Pudicitia in primis retinenda est, quâ omissâ, omnis virtus ruit. Hieron. advers. Joviniæn.

Il faut, avant toute chose, conserver la pureté, laquelle étant une fois perdue, toutes les vertus sont entièrement ruinées.

Hæc pauperem commendat, divitem extollit, deformem redimit. Ibid.

La chasteté rend le pauvre recommandable, elle relève le riche, et forme une couronne à celui qui est d'ailleurs sans agrément.

In hâc muliebrium virtutum principatus est. Ibid.

Entre les vertus des femmes, la pudeur tient le premier rang.

Nullius tutus aspectus. Hieron. in Epist.

Il n'y a pas un regard contre lequel on puisse être assuré.

Inter omnia certamina christianorum, duriora sunt prælia castitatis; nàm ibi continua pugna et rarior victoria. Augustin. De honest. matrim. 2.

De tous les combats que les chrétiens ont à soutenir, les plus rudes, sans contredit, sont ceux qu'il faut livrer pour la chasteté : les attaques en cette matière sont continuelles, et la victoire entière, bien rare.

Castus est qui amorem amore exclusit, ignemque igne Spiritus *exclusit.* Ibid.

Celui-là est chaste qui a chassé de son cœur un amour par un autre amour, le feu impur de l'amour profane par le feu sacré du Saint-Esprit.

Dominus noster ideò per casta Virginis membra venit ad terras ut ostenderet Deum *esse castitatis auctorem.* August. serm. 17, De tempore.

Le Seigneur, pour venir sur la terre, s'est incarné dans les chastes flancs d'une vierge, afin de nous montrer qu'il est l'auteur de la pureté.

Pudicitia res est animæ, virginitas corporis. Id. contrà Julian. 4.

La pudeur regarde proprement l'âme, et la virginité regarde le corps.

Quid prodest cui est continentia, si dominetur superbia ? August. serm. 57 in Matth.

De quoi sert la continence, si on laisse dominer l'orgueil dans son cœur ?

Continentia virtus est animo, et comitem habet fortitudinem. Id. II Civit.

La continence est une vertu de l'âme ; elle a pour compagne la force.

Pudicitia vi, nec in carne, nec in animâ, violari potest. Id. Epist. 22.

La chasteté, ni dans l'âme, ni dans le corps, ne peut être ravie par la force.

Virginatis bonum, quantùm magnum video, tantò ei ne pereat furem superbiam partimesco. August. De virg.

Autant je vois que la virginité est un grand et très-précieux bien, autant j'appréhende que l'orgueil, comme un voleur, ne me l'enlève.

Quid prodest integra caro, mente corruptâ? melius est humile conjugium quàm superba virginitas. Id. in ps. 26.

A quoi sert que le corps soit sans souillure, si l'âme est corrompue? Un honnête mariage, avec l'humilité, est préférable à la virginité superbe et présomptueuse.

Gravem castitas sortita est inimicum, cui semper resistitur. August.

La chasteté a rencontré un rude ennemi qu'on doit toujours combattre avec énergie.

Ne dicatis vos habere animos pudicos, si habeatis oculos impudicos. Idem. Epist. 211.

Ne vous vantez point d'avoir l'âme chaste, si vous avez les yeux impudiques.

Nobis ad virgines sermo est : quarum quò sublimior gloria est, major et cura de eâ custodiendâ, quia citò potest amitti. August. De doct. christ. (Ex Cypriano, De discipl. et hab. virginum.)

Nous parlons à des vierges : plus leur gloire est excellente, plus leur soin de conserver la pureté doit être vigilant, parce que un seul moment peut tout perdre.

In corde mundo delectationes supernæ miscentur. August.

Les joies célestes abondent dans un cœur pur.

Per virginitatem, integritas carnis ipsi Creatori animæ et carnis consecratur et vovetur. Id. De sanctâ virginit.

Par la virginité, on consacre la pureté de l'âme et du corps à celui qui les a créés.

Nulla carnis fœcunditas sanctæ virginitati etiam carnis comparari potest. Ibid.

Nulle fécondité de la chair n'est comparable à la sainte virginité de la chair.

Gloriosum et insignem inter virtutes castitas tenet locum, quia ipsa sola est quæ mundat mentes hominum, præstat videre Deum. August. serm. 249, De temp.

Entre toutes les vertus, la chasteté tient un rang glorieux et considérable; seule elle purifie l'âme de l'homme, seule elle lui fait voir Dieu.

Difficilis est res virginitas, ideò rara quia difficilis. Hieron. in Jovinian.

La virginité est une vertu difficile, et c'est cette difficulté même qui la fait si rare.

Per humilitatis custodiam servanda est munditia castitatis. Gregor. 16, Moral. 12.

C'est par la forteresse de l'humilité qu'il faut défendre le trésor de la pureté.

Nec castitas magna est sine bono opere, nec opus bonum est aliquod sine castitate. Id. Homil. 12, in Evang.

La chasteté n'est pas fort considérable, si elle n'est accompagnée des bonnes œuvres, et les bonnes œuvres ne sont rien sans la chasteté.

Per Moysem luxuria perpetrata, per Christum auctorem pudicitiæ luxuria cogitata damnatur. Id. Moral.

La loi de Moïse défend la luxure consommée, mais la loi dont Jésus-Christ est l'auteur condamne celle de la seule pensée.

Nihil valet apud Deum *aut superba castitas, aut humilitas inquinata.* Id. 21 Moral. 2.

L'orgueilleuse chasteté, aussi bien que l'humilité qui n'a pas soin d'éviter l'impureté, sont de nulle considération devant Dieu,

Differunt quidem inter se homo pudicus et angelus, sed felicitate, non virtute; sed, etsi illius castitas sit felicior, hujus tamen fortior concluditur. Bernard. Epist.

Il y a de la différence entre la pureté de l'ange et celle de l'homme, mais c'est dans le bonheur plutôt que dans la vertu : d'où il faut conclure que, si la pureté de l'un est plus heureuse, celle de l'autre est plus forte et plus généreuse.

Sola est castitas quæ, in hoc mortalitatis et loco et tempore, statum quemdam immortalitatis et gloriæ repræsentat. Ibid.

C'est la seule chasteté qui, dans ce séjour et dans le temps de cette vie mortelle représente l'état de l'immortalité et de la gloire.

Castitas sine charitate lampas sine oleo : subtrahe oleum, lampas non lucet : tolle charitatem, castitas non placet. Bernard. ibid.

La chasteté sans la charité est une lampe sans huile : otez l'huile d'une lampe, elle ne rend plus de lumière : otez la chasteté, la charité n'est plus agréable à Dieu.

Solent virgines, quæ verè virgines sunt, semper ad omnem viri affatum pavere, et nunquàm esse securæ, et, ut caveant timenda, etiam tutas pertimescere. Id. super *Missus est.*

Les véritables vierges craignent toutes les fois qu'elles parlent à un homme, et ne se croient pas en sureté ; et, afin de se garder de ce qui est effectivement à craindre, elles craignent là-même où il n'y a rien à appréhender.

Virginitate placuit, humilitate concepit. Id. de B. Virgine.

La bienheureuse Mère de Dieu se rendit agréable au Seigneur par sa pureté, mais elle conçut le Verbe éternel par son humilité.

Continentia non habet meritum apud Deum *quæ gloriam requirit humanam.* Bernard. serm. 8, in Cant.

La continence qui a recherché l'estime et la gloire des hommes est de nul mérite devant Dieu.

Quid castitate decorius, quæ mundum de immundo conceptum semine, de hoste domesticum, angelum denique de homine facit? Id. Epist. 42.

Qu'y a-t-il de plus beau que la chasteté? Elle rend pur celui qui est né souillé, d'un ennemi de Dieu elle fait un fidèle serviteur, et de l'homme un ange.

Nulla est castitas carnis quam non commendat humilitas mentis. Gregor. Moral.

La pureté du corps n'est rien, si l'humilité de l'âme ne l'accompagne et n'en fait le prix.

In virginitate exemplar habetur angelicæ sanctitatis. Athanas. De virginit., init.

Nous avons dans la virginité une image et une représentation de la sainteté des anges.

Non secundùm carnem vivere angelicum est et superius naturâ. Gregor. Nazianz.

Vivre dans un corps de chair et ne vivre pas selon les inclinations de la chair, c'est ce qui tient de la nature de l'ange, ce qui passe les forces de la nôtre.

Virgines, adhùc in terra degentes, municipatum habent in cœlis. Cassianus, vi, 6.

Une vierge, encore sur la terre, a sa véritable demeure dans le ciel.

Angelis semper cognata virginitas; in carne præter carnem vivere non terrena vita est, sed cœlestis. Chrysost. serm. 143.

La virginité a toujours quelque alliance avec les anges ; car vivre dans une chair fragile et se mettre au-dessus de ses faiblesses, c'est chose plus céleste qu'humaine.

Angelorum gloriam acquirere majus est quàm habere: angelum esse felicitatis est; virginem esse, virtutis. Ibid.

Il est plus grand d'acquérir par son mérite la gloire des anges que de la posséder : car être ange, c'est un effet du bonheur; mais être vierge, c'est l'effet d'une éminente vertu.

Ditius virginitatis donum fluxit in fœminas, quia cœpit à fœminâ. Hieron. Epist. 22, ad Eustoch.

Le don de pureté a été plus amplement communiqué aux femmes, parce que c'est par une femme qu'il a commencé.

Castitas, quæ vera est et æterna formositas. Zeno Veron. De pudicitiâ.

La chasteté est la véritable, l'éternelle beauté de l'âme.

Quantùm es miranda pudicitia, quæ aliter laudari te non vis quàm ut custodiaris! Ibid.

Chasteté, que tu es une vertu admirable ! tu ne demandes point d'autre éloge que le soin de te conserver sans tache et sans souillure.

Tu in virginibus felix, in viduis fortis, in conjugiis fidelis, in sacerdotibus pura, in martyribus gloriosa, in angelis clara, in omnibus verò regina. Ibid.

O chasteté, tu es heureuse dans les vierges, forte et généreuse dans les veuves, fidèle dans les mariages, pure dans le prêtre, glorieuse dans les martyrs, illustre dans les anges, Reine partout où tu te trouves.

Ut nihil aliud esset, ut nulla merces alia virginem sequeretur, sufficeret ei hæc sola prælatio, cogitare quæ Domini sunt. Hieronym. apud Jovin.

Quand il n'y aurait d'autre avantage, et qu'une vierge n'aurait d'autre récompense à attendre, elle devrait se contenter de cette prérogative, d'être dans un état plus propre pour ne penser qu'à Dieu et s'appliquer à le servir.

Sola est virginitas quæ suaderi potest: res magìs voti quàm præcepti. Ambros. Adhort. ad virgines.

La virginité est la seule vertu qu'on peut conseiller, non commander : elle est plutôt l'objet du désir que d'un précepte.

Tenera res in fœminis fama pudicitiæ est. Hieronym. Epist. 9.

La réputation d'une vertu chaste et à l'épreuve dans les femmes, est chose délicate.

Pudicitiam solam novit conscientia, et humani oculi hujus rei certi judices esse non possunt. Id. Epist. 128.

Il n'y a que la conscience qui puisse porter un jugement sûr de notre chasteté; les yeux d'autrui n'en font pas des juges certains.

Invicem se eadem oculorum genera desiderant: ejusdem libidinis est videri et videre. Tertull. De veland. Virg. 2.

Les yeux qui sont animés des mêmes feux ont entre eux une inclination réciproque, et c'est l'effet d'une passion déréglée de chercher à voir et à être vu.

Pudicitia flos morum, honor corporum, decor sexuum, integritas sanguinis, fides generis, fundamentum sanctitatis, præjudicium omnis bonæ mentis. Id. De pudicit.

La pudeur est la fleur des bonnes œuvres, l'honneur de nos corps, l'ornement des deux sexes, le gage de l'intégrité du sang et des familles, le fondement de la sainteté, et l'indice d'une âme droite.

§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[Définition et notion]. — La chasteté, prise en son propre sens, est « une vertu chrétienne et morale par laquelle on s'abstient des plaisirs illicites de la chair, et on use modérément de ceux qui sont légitimes. » Comme vertu, elle est par conséquent une habitude volontaire, laquelle est dans l'âme comme dans son sujet, mais qui a le corps pour matière : le propre de l'âme est de se servir des membres du corps conformément à la raison et selon la modération qu'elle prescrit. La chasteté, prise en ce sens, se divise en trois espèces, à l'égard desquelles elle tient lieu de genre. — La première et la plus excellente est la pureté *virginale*, qui renonce à tout plaisir charnel, soit illicite, soit permis; qu'elle soit consacrée à Dieu par

les vœux de religion ou qu'on l'observe seulement par suite d'une résolution ferme et constante. — La seconde espèce est celle des personnes qui, ayant vécu dans le mariage, passent, après la mort de l'une des deux parties, le reste de leur vie dans le célibat et dans un saint *veuvage*. — La troisième est la chasteté *conjugale*, qui consiste dans la fidélité mutuelle que se gardent les personnes mariées, qui n'usent du mariage que selon les lois de DIEU et les règles de la tempérance.

[Différents noms]. — Cette vertu a plusieurs noms, que l'on confond assez ordinairement en parlant de cette matière, quoiqu'ils soient différents dans leur signification. Le mot de *pudicité* signifie proprement l'honnêteté par laquelle on retient tous ses sens, pour ne rien commettre ni rien faire paraître d'indécent, qui choque la pureté. La *continence* a une signification plus étendue, puisqu'elle comprend l'abstinence de tout plaisir sensuel et déréglé, quoiqu'on l'approprie plus particulièrement à l'abstinence des plaisirs déshonnêtes. Le nom de *pureté* est encore plus générique, et se dit de tout ce qui est net : et en matière de morale il signifie l'innocence de de vie et de mœurs, et s'applique à la chasteté par appropriation. C'est le nom dont on se sert même plus ordinairement, comme de celui qui exclut tous les vices contraires à la vertu dont nous parlons.

[Excellence, dignité de cette vertu]. — On peut assez juger de l'excellence de cette vertu par les éloges que les SS. Pères lui donnent, et que nous avons rapportés, et particulièrement par celui de S. Basile, qui en parle plus en théologien. Il dit que c'est par cette vertu que nous approchons le plus près de DIEU : non qu'elle soit la plus excellente de toutes les vertus, quand elle est prise même dans le degré le plus parfait, qui est la virginité, puisque les vertus théologales, et, entre les vertus morales, la religion, la surpassent à l'égard de leur objet : mais on peut dire que c'est une des plus agréables à DIEU, celle qui nous dispose davantage à l'aimer, qui marque plus d'attachement à son service, et enfin qui nous unit à lui d'une façon toute particulière.

[La Virginité préférable au mariage]. — Il n'y a pas à douter que la virginité et l'état de continence ne soient préférables au mariage, après que S. Paul l'a si positivement décidé; et S. Thomas en rapporte les raisons à l'article 4e de la question 152e. Sur quoi il faut bien faire la distinction entre l'état et la personne : car tel est dans un état très-parfait, lequel est fort éloigné de la perfection de son état ; et tel est dans un état moins parfait, qui, par sa fidélité à remplir tous ses devoirs, surpasse de beaucoup celui qui est dans un état plus élevé. Mais, quoiqu'il se trouve des personnes mariées plus saintes et plus parfaites que des vierges, cela n'empêche pas que l'état de virginité et de continence ne soit plus agréable à DIEU, plus méritoire, et plus capable de nous élever à une plus haute perfection. Il ne faut donc

pas égaler en mérite une vierge et une personne qui a contracté les liens opposés, si tout le reste est égal de part et d'autre. Aussi y a-t-il une couronne et une gloire particulière destinée aux vierges, à qui le texte sacré donne la prérogative de suivre partout l'Agneau, comme ayant une plus parfaite ressemblance avec lui.

[Précepte de la chasteté]. — On sait assez ce que l'Écriture et la théologie enseignent touchant le précepte de la chasteté : savoir : — 1° Que la virginité, qui est la plus haute perfection de cette vertu, n'est pas de précepte, mais seulement de conseil : *De virginibus præceptum Domini non habeo, consilium autem do* : conseil infiniment plus avantageux qu'aucune alliance mortelle à ceux à qui Dieu a inspiré le désir et la force de le garder ; — 2°. Que la chasteté propre de l'état où la Providence nous a mis est d'un précepte indispensable ; — 3°. Que tout plaisir volontaire et recherché avec réflexion, en cette matière, est péché mortel, et que, selon le sentiment commun des docteurs, la légèreté de la matière ne nous en excuse point, mais seulement le défaut d'advertance ou d'un plein consentement.

La chasteté qui est vouée à Dieu en devient plus excellente et plus méritoire, pour les raisons communes à toutes les actions et à toutes les vertus auxquelles on s'engage par un vœu exprès ; outre qu'on s'affermit par là davantage dans le bien, et qu'on s'ôte jusqu'au pouvoir moral d'agir autrement.

[Moyens de conserver la chasteté]. — Les moyens de conserver une vertu si précieuse et si délicate, outre la prière, sans laquelle on ne peut garder la continence, don particulier de Dieu, sont la mortification, la vigilance exacte sur tous ses sens, la fuite de toutes les occasions où cette vertu court quelque risque, la prompte résistance aux pensées impures, et se tenir là-dessus toujours sur ses gardes ; à quoi on ajoute la fuite de l'oisiveté, qui est l'école de tous les vices.

[Avantages de la continence]. — Il est hors de doute que l'état des vierges et des personnes qui vivent dans la continence a des avantages considérables sur l'état du mariage. Le premier est celui que l'Apôtre S. Paul marque dans la 1re aux Corinthiens, qui est que les personnes mariées sont obligées à plusieurs soins qui les divisent et les partagent, et que la vierge n'a rien qui l'empêche de servir Dieu tout à loisir si elle veut, et de se donner entièrement à lui. Le second, que, comme la perfection de l'homme consiste à vivre d'une vie spirituelle, semblable à celle des bienheureux après la résurrection, il n'y a point de doute que les choses qui approchent de plus près de cet état et qui y ont plus de rapport sont des moyens plus convenables et plus avantageux pour y parvenir : et la continence et la virginité sont de cette nature. Le troisième, que celui qui garde la continence pratique une grande mortification en se privant des plaisirs pour lesquels

la nature corrompue a une si forte inclination : d'où plusieurs concluent que les efforts que l'on fait sur soi-même pour conserver cette vertu sont une des marques les plus assurées de notre prédestination.

§ VI.

Endroits choisis des Livres spirituels et des Prédicateurs.

[Excellence de la pureté]. — Quel est l'homme, dit S. Ambroise, capable d'expliquer ou de comprendre le prix et le mérite d'une vertu qui est au-dessus des lois communes de la nature? Elle est, sur la terre, une image parfaite et une vive expression de la pureté virginale qui est dans le ciel. C'est elle qui a traversé les nuées, les airs et les astres, et qui, s'élevant au-dessus des anges, a trouvé le Verbe divin dans le sein de son Père pour l'attirer sur la terre et s'unir à lui d'une manière ineffable. Or, après avoir été si heureux que de trouver un si grand bien, quel moyen de le laisser perdre? Du reste, ce n'est pas moi, mais le Fils de Dieu même, qui assure que les personnes chastes seront comme des anges du ciel : et que nul ne s'étonne si l'on met à ce rang les âmes qui ont pour époux le Roi et le Seigneur des anges. (S. Ambroise, livre II des *Vierges*).

[Elle rend l'homme semblable à Dieu]. — Il faut avouer, dit S. Basile, que la pureté est quelque chose de grand et de rare, puisque, pour dire tout en un mot, elle fait que l'homme approche de l'incorruptibilité divine. Or, il est certain que, si cette vertu réside dans le corps comme en son sujet, elle procède de l'âme comme de son origine et de sa source : parce que, si l'âme demeure pure, le corps participe à sa pureté; et, lorsqu'elle reconnaît que Dieu est si pur et si éloigné de toute sorte de corruption, elle veut lui être semblable, afin de lui être fidèle; et, conservant la pureté, elle la transmet jusqu'au corps, afin de lui rendre plus de service. Ainsi, lorsqu'elle s'efforce de se maintenir pure et nette de toute souillure, elle est susceptible, comme la glace d'un miroir, de l'image de son Créateur, qui lui imprime tous les traits de sa beauté.

Que peut-on dire de plus grand et de plus avantageux, pour la gloire de cette vertu, que de lui attribuer, comme font tous les SS. Pères, le pouvoir de nous tirer de la boue, qui est l'origine de notre nature, pour nous élever à la condition des anges et à la ressemblance avec Dieu même? Bonheur si conforme à l'inclination de notre nature, que le démon ne trouva rien de plus propre pour séduire nos premiers pères que de leur

promettre qu'ils seraient comme des dieux. Mais ce que leur promit faussement celui qui n'était pas en pouvoir de tenir sa promesse, c'est ce dont nous entrons en possession par le moyen de cette vertu. Et, pour mettre le comble à sa gloire et à son excellence, c'est que, affermie par un vœu public et solennel dans la personne d'un religieux, elle participe encore à l'immutabilité de Dieu et à celle des saints, qui ne peuvent déchoir de leur état ni être privés de leur bonheur. (Anonyme).

[Personnes consacrées à Dieu]. — Il ne faut point douter que Dieu ne demande des personnes qui s'engagent à lui par les vœux sacrés de religion une pureté qui convienne à une affinité si relevée. On se contentera, si l'on veut, de la chasteté du corps dans les mariages qui se contractent avec les enfants des hommes; mais Jésus-Christ veut, dans les âmes qu'il reçoit au nombre de ses épouses, une pureté digne de la sienne; et c'est à elles que s'adressent plus particulièrement qu'aux autres ces paroles du Saint-Esprit : *Sancti estote, quoniam ego sanctus sum :* Rendez votre sainteté telle que ma sainteté en soit la règle et la mesure. En effet, vous voyez que l'Époux, dans ses cantiques, veut que la beauté de l'épouse soit parfaite et accomplie : son cœur est tellement sensible à tout ce qui vient d'elle, que l'indifférence d'un de ses regards, le dérangement d'un de ses cheveux, lui fait une blessure profonde : *Vulnerâsti cor meum in uno oculorum tuorum et in uno crine colli tui.* Aussi ne veut-il pas qu'il y ait en elle le moindre défaut ni la moindre tache : *Tota pulchra es, et macula non est in te.* Il n'y a guère d'apparence que Jésus-Christ ne voulût de ceux auxquels elle s'unit, par un engagement aussi étroit et aussi intime que celui de la religion, que la seule chasteté des sens, ou celle de l'âme par rapport aux déréglements extérieurs, et non pas une chasteté parfaite, c'est-à-dire une intégrité qui bannit toutes les convoitises et tout ce qui est capable de lui déplaire en cette matière.

La chasteté à laquelle un religieux est obligé ne dit rien de moins qu'une vie irrépréhensible; elle s'étend sur toute la conduite, et elle ne souffre rien de tout ce qui peut altérer la pureté. Comme il se donne entièrement à Jésus-Christ, et qu'il n'y a plus ni action ni parole, ni pensée ni instant de sa vie qui ne lui appartienne, il faut qu'il remplisse tout seul la capacité de son cœur. Mais, afin que vous ne croyiez pas que je vous débite mes sentiments, voici ceux de S. Basile. Ce grand saint nous apprend que la grâce de la virginité ne consiste pas seulement à s'abstenir du commerce du mariage, mais qu'il faut aussi être vierge dans toute la conduite de sa vie et dans tout le règlement des mœurs; les personnes qui sont appelées à cet état doivent marquer une parfaite continence, et être exemptes de toute corruption et de toute impureté. En effet, on tombe quelquefois dans la fornication par les discours, on commet des adultères par les regards, on se souille par l'ouïe; on laisse entrer la corruption dans son cœur et on passe les bornes de la tempérance en buvant et mangeant par excès.

Je ne vous parle point de la continence et de la chasteté des sens, parce que vous êtes informés de ses obligations, et qu'il n'y a pas sur cela diversité de sentiments. Souvenez-vous seulement que c'est la base de tout l'édifice, qui périt avec elle, quoiqu'elle ne suffise pas toute seule pour sa conservation. Croyez toujours que vous portez un trésor dans un vase de terre : évitez, comme un naufrage, tout ce qui peut lui donner la moindre atteinte, et regardez tout excès, dans une matière si importante, comme le plus grand et le plus irrémédiable de tous les maux. Car, quoiqu'il n'y ait point de chute dont la main de Dieu ne puisse nous relever, et que, tant que l'on est en état de pleurer ses désordres, on soit encore en état d'en obtenir le pardon, cependant ces sortes de guérisons sont si rares, que l'on peut dire que celui qui a manqué de fidélité dans un engagement si saint, ne saurait trouver assez de larmes pour plaindre son malheur, non plus que pour effacer son péché. (L'Abbé de la Trappe, *Devoirs de la vie monastique*).

[Délicatesse des âmes chastes]. — Ce n'est pas assez pour une personne chaste d'éviter le crime et les derniers déréglements : elle ne se pardonnerait pas une parole ni un regard tant soit peu libre ; les pensées les moins volontaires lui font horreur. Elle ne se contente pas d'être irréprochable dans les choses essentielles ; tout lui paraît essentiel en cette matière. Elle n'a ni yeux ni oreilles pour ce qui pourrait souiller le moins du monde son imagination ; ces nouvelles galantes, ces histoires scandaleuses, qui font aujourd'hui le sujet le plus ordinaire des entretiens, seraient capables de la bannir des compagnies. Qui pourra dire jusqu'où vont sa délicatesse et sa vigilance ? Elle fuit les compagnies des personnes vicieuses, elle se défie des plus réservées, elle craint, dans les hommes les plus vertueux, la différence du sexe ; dans les femmes, la corruption des mœurs et des sentiments. (Le P. de la Colombière).

[La pensée de la présence de Dieu]. — La pensée que Dieu est présent, qu'il nous voit partout, ne sert pas peu pour être retenu, et pour ne blesser en quoi que ce soit une vertu si délicate, et enfin pour ne faire jamais rien où il y ait de l'indécence ou du péché, rien qui ressente la licence des ténèbres, puisque l'homme porte, pour ainsi dire, une lumière qui le met partout en vue, qui ne lui permet ni de se cacher ni de se travestir, qui découvre tout ce qu'il fait à un témoin qui l'épie toujours, à un accusateur qui crie continuellement après lui, à un juge à qui il ne peut rien faire accroire. Un chrétien bien persuadé de ces vérités, en quelque lieu qu'il soit et quoi qu'il fasse, peut-il jamais manquer de retenue et de bienséance ? peut-il former aucun désir contraire à une vertu qu'il a tellement à cœur, qu'il ne pardonne chose du monde qui la choque tant soit peu ? Si la seule pensée de la présence d'un homme sage met un frein aux plus emportés, les yeux de Dieu, pour qui il n'y a point de nuit ni de

ténèbres qui ne soient lumineuses, n'auront-ils point de pouvoir sur nous? sa présence ne pourra-t-elle pas nous retenir dans la modestie? (Le P. le Moine, *Traité de la Modestie).*

[Mauvaise éducation des filles]. — Élevées dès leur bas âge à examiner des modes et des ajustements, à se faire une étude des vanités du siècle, à courir après les spectacles, à recueillir dans les romans les passions d'autrui et à se les rendre propres, à abuser de leur esprit et de leur beauté pour séduire des âmes, à n'avoir d'autre désir que celui de plaire, de voir et d'être vues, à s'estimer heureuses d'avoir su, par leurs attraits, captiver un cœur et faire une conquête, les filles de ce caractère peuvent-elles avoir un cœur chaste? Ne donnent-elles pas au contraire tout sujet de croire que leur âme est corrompue? De-là viennent ces airs immodestes, et qui semblent n'être inventés que pour annoncer qu'une chasteté est chancelante; de-là ces discours trop libres, et qui approchent du libertinage; de-là, en un mot, cette conduite qui n'est pas hors de tout soupçon. (Anonyme).

[Les mauvais livres]. — Au lieu des livres saints, qui entretiennent la piété, la plupart des chrétiens ont recours à une foule d'auteurs et de livres propres à satisfaire leurs désirs. Non contents de la lecture criminelle des romans où les jeunes gens apprennent à former des intrigues avec adresse, ils cherchent de ces livres qu'on appelle de galanterie, qui inspirent la passion de l'amour impur, d'une manière d'autant plus engageante qu'elle est plus agréable; de ces comédies séduisantes qui représentent les passions et qui enseignent à se corrompre avec subtilité. (Massillon).

[Des regards]. — On ne peut douter que Jésus-Christ n'ait condamné les regards trop libres et la vue des objets qui irritent notre cupidité. Voici les paroles de ce Dieu de pureté : — « Quiconque regardera une femme avec un mauvais désir, a déjà commis l'adultère dans son cœur. » Sur quoi il faut distinguer deux sortes de regards : les regards d'honnêteté, de bienséance, de nécessité, et qui sont accompagnés d'une sévère modestie : et il est évident que le Sauveur n'a jamais prétendu condamner ces sortes de regards innocents. Mais il y en a d'autres qui sont des regards recherchés, curieux, affectés, qui se font pour contenter les yeux : et ceux-là sont toujours criminels, parce que celui qui les jette s'expose au danger d'allumer au milieu de lui-même une flamme impure. S. Grégoire de Nazianze, en parlant de ces sortes de regards, dit que celui qui est chaste est si exact, qu'il croirait pécher s'il se donnait la liberté de regarder les objets dont la vue peut blesser la pureté.

Tertullien rapporte qu'il s'est trouvé des philosophes qui se sont crevé les yeux parce qu'ils désespéraient de pouvoir vivre chastement tant qu'ils auraient la liberté de voir les objets qui enflammaient leur cupidité. Ce remède violent, auquel ils étaient obligés d'avoir recours, marque

combien leur incontinence était grande. Le chrétien en use autrement : il conserve ses yeux, mais il ne regarde jamais les objets qui pourraient exciter en lui de mauvais désirs. Les vérités qui sont gravées dans son cœur l'engagent à ne faire pas plus d'attention à tous ces objets que s'il était véritablement aveugle : *Animo adversùs libidinem cœcus est.* Si donc vous voulez conserver vos âmes pures, rendez-vous maîtres de vos yeux, qui sont, selon la remarque de S. Grégoire de Nazianze, de tous les sens le plus vif, le plus empressé, et celui qui est le plus difficile à retenir. Songez que le regard indiscret est le père de la pensée dangereuse; la pensée dangereuse produit le désir criminel; et, selon le Fils de Dieu, *celui qui regarde avec un mauvais désir a déjà commis le crime.*

Dès que vous vous donnez la liberté de jeter des regards, soyez persuadé que votre cœur est corrompu, comme S. Augustin l'enseigne expressément quand il nous assure que celui-là ne peut pas dire que son cœur est chaste dont les yeux ne le sont pas. Combien a coûté à David un regard indiscret, et de quels crimes funestes ce regard n'a-t-il pas été la source? Faites-donc avec vos yeux ce pacte salutaire que fit le saint homme Job: *Pepigi fœdus cum oculis meis, ut ne cogitarem quidem de virgine :* J'ai fait avec mes yeux un heureux pacte : et quel est-il? c'est de convenir avec eux qu'ils ne s'ouvriront jamais pour regarder fixement les objets qui irritent les passions. (Lambert, *La vie ecclésiastique*, 14e discours).

[Éducation des filles]. — S. Chrysostôme veut que les mères éloignent bien loin de leurs filles tout ce qui pourrait leur faire perdre la pureté, et qu'elles pratiquent en leur faveur ce qu'elles font pour les préserver du feu. Usez, mères chrétiennes, de la même précaution envers vos filles; prenez garde qu'elles ne fréquentent pas d'autres filles immodestes dans leurs habits, légères dans leurs actions et trop libres dans leurs paroles; n'ayez point chez vous de servantes effrontées, des suivantes licencieuses, de peur qu'une petite étincelle, tombant dans l'âme de votre fille, n'y cause un grand embrâsement; éloignez-la de la compagnie de ces filles et de ces femmes qui ont l'esprit et l'air du monde, qui se raillent de celles qui sont dévotes, qui montrent au doigt et qui trouvent ridicules celles qui font profession de piété : de peur que cette jeune fille, entendant blâmer la dévotion, n'en perde tout-à-fait le goût et ne devienne toute mondaine: et vous pouvez penser ce qui arriverait de-là. — On doit encore avoir soin, pour conserver leur pureté et leur innocence, qu'elles n'ajoutent rien à leur beauté naturelle, et qu'elles n'empruntent rien pour la relever, ni pour retenir une beauté fugitive; comme les filles mondaines, qui, n'ayant pas assez d'attraits pour se faire aimer, ont recours aux mouches, aux vermillons, aux rubans, aux points et aux frisures, comme à une magie naturelle, et à des couleurs étrangères, dont la laideur veut s'embellir, et qui, par cet artifice criminel, ne déguisent pas seulement

l'image que Dieu a tracée, mais la défigurent, la gâtent, selon l'expression de Tertullien. Il n'est pas juste qu'une fille chrétienne contribue, par des charmes empruntés, à perdre des âmes, et travaille en même temps à perdre elle-même ce que les filles doivent avoir de plus cher et de plus précieux. — On voit par expérience que ces filles riantes et coquettes, qui prennent le grand air, qui sortent souvent, qui aiment le grand jour, qui cherchent les compagnies, les régals, les tête-à-tête, les cadeaux, et qui souffrent qu'on leur en conte, sont ordinairement plus poursuivies qu'elles ne sont recherchées; qu'on les flatte plus qu'on ne les estime, et qu'on ne les regarde pas dans le monde sur le pied d'honnêtes filles. On les loue en public, et on les blâme en secret; on s'en moque, on s'en divertit; et comme elles ne sont pas longtemps sans tomber dans quelque faute, elles deviennent la fable du public et le jouet de tout le monde.

Les jeunes personnes doivent prendre garde, lorsqu'elles se rencontrent avec des personnes de l'autre sexe, d'être extrêmement sur la réserve; de prendre un certain air de fierté, ou du moins un peu sérieux, qui leur sied bien, parce qu'il les met en garde contre les attaques de l'ennemi: qu'elles ne prennent point, surtout, des manières trop engageantes, trop flatteuses et trop complaisantes. Une fille chrétienne ne doit jamais souffrir, par trop de complaisance, ces fleurettes, ces sentiments de tendresse, ces protestations d'amitié, et tous ces autres témoignages de passion qui gagnent et qui enlèvent les cœurs, et qui sont, selon la pensée de S. Jérôme, les marques d'une chasteté mourante et qui est aux abois: il faut qu'elle témoigne par son sérieux que cela lui déplaît, et qu'elle ne souffre point du tout auprès d'elle des personnes qui ne lui en content que pour la faire adroitement donner dans leurs piéges. C'est la sage conduite qu'elle doit tenir, si elle veut que son honneur soit à couvert et de danger et de soupçon.

Les habits, dit S. Cyprien, ont leur chasteté aussi bien que les corps, et ce n'est pas assez d'avoir la pureté de la chair, si l'on n'a en même temps celle des vêtements: la vertu chrétienne exige les deux pour rendre une personne vraiment chaste. Une honnête femme ne doit pas se contenter d'avoir le cœur pur, il faut encore que cette pureté rejaillisse jusque sur ses habits, et que sa modestie fasse juger de son innocence. La vertu qui rend notre corps digne de quelque honneur, c'est la pudicité: la mondanité le dépouille de cet avantage, et les vains ornemens rendent infâme le corps d'une vierge chrétienne. La chasteté, dit Tertullien, ne cherche point les parures pour avoir une beauté parfaite; elle-même est sa beauté, qui n'est jamais plus agréable à Dieu que quand elle déplaît aux vicieux.

S. Basile, l'un des plus illustres Pères de l'Église grecque, compare les caresses, les baisers, les attouchements de mains, les cajoleries, et autres indécences qui se commettent dans les assemblées mondaines, aux attouchements du feu. Si vous prenez à main nue un fer bien chaud, vous voyez sur-le-champ naître des ampoules, qui s'élèvent et qui dans peu de

temps deviennent des blessures très-cuisantes et très-dangereuses: de même, dit ce saint, ces sortes de libertés et d'attouchements trop libres entre les deux sexes vont subitement frapper le cœur, et y causent des inflammations qui brûlent la fleur de la pureté, sans qu'on en puisse éteindre le feu. Vous ne manquerez pas de répondre qu'on prend bien garde à ces excès, et qu'on ne souffre pas ordinairement de semblables familiarités: et moi je dis, après les SS. Pères, qu'il y en a fort peu qui y regardent de si près: car toutes ces libertés criminelles passent dans le monde pour des enjouements permis.

Les vierges sont comme les anges de la terre, qui ne pensent qu'à plaire à Dieu: c'est la plus noble portion du troupeau de Jésus-Christ, la virginité étant, selon le sentiment des SS. Pères, la fleur des vertus, l'ornement des corps, la beauté des âmes, l'honneur des sexes. C'est elle qui remplit le ciel, si le mariage peuple la terre: car la virginité produit les saints, et le mariage produit les pécheurs. La virginité enfante l'Homme-Dieu en la personne de Marie: ce qui fait dire à S. Augustin que, si un Dieu devait naître, il ne devait naître que d'une Mère-Vierge, et, si une vierge devait enfanter, elle ne devait enfanter qu'un Dieu. (Fénélon, *de l'Éducation des filles).*

[La virginité en Marie]. On ne peut nier que la fécondité et la virginité ne soient deux qualités excellentes, puisqu'elles se trouvent dans la Sainte Trinité, qui est, comme l'appelle S. Grégoire de Nazianze, et la source originaire de toutes les choses et la première de toutes les vierges. C'est de cette mer infinie d'essence et de pureté que ces deux ruisseaux ont coulé jusqu'à nous; c'est du globe de ce soleil intellectuel que sont partis ces deux rayons, pour la perfection et l'ornement de notre nature. Mais ces deux ruisseaux, en partant de leur source, se sont malheureusement séparés; ces deux rayons, en sortant de leur sphère, se sont désunis, et par leur désunion ont perdu beaucoup de leur excellence. Car, si la fécondité peuple le monde, si elle entretient l'espèce, si elle substitue les enfants à la place des pères et des mères, si elle empêche les hommes de mourir entièrement en leur donnant des successeurs de leur vie et des héritiers de leurs biens, si elle fournit des sujets à Dieu, des serviteurs à Jésus-Christ, des enfants à l'Église, des citoyens au ciel, elle est d'ailleurs sujette à des défauts considérables. L'impureté et la corruption l'accompagnent partout; le péché originel y a ajouté la concupiscence et la douleur; et quoiqu'elle puisse être innocente et sans reproche, elle ne saurait pourtant être sans quelque confusion : car comme dit S. Ambroise, *Licet bona sint conjugia, tamen habent quòd inter se ipsi conjuges erubescant.* La virginité est encore plus admirable que la fécondité; on a raison de l'appeler l'honneur des corps, l'ornement des mœurs, la sainteté des sexes, la fontaine de la pureté, la victoire des passions, la paix de l'esprit, l'entre-deux du ciel et de la terre, la familiarité avec les anges: car c'est cette

divine vertu qui donne par avance l'incorruptibilité aux corps, les rendant tout spirituels et tout célestes, et qui rétablit l'âme dans son empire, par le dégagement des plaisirs sensuels et du commerce de la chair. Mais cette virginité est stérile; elle ne produit rien dans le monde; et ce défaut diminue beaucoup son mérite. C'est une fleur qui pare le jardin où elle est: l'odeur en est douce et agréable, on la regarde avec admiration; mais elle ne se change jamais en fruit; c'est pourquoi elle a été inconnue dans la loi de la nature, méprisée dans celle de Moïse, condamnée par les philosophes, punie par les politiques, embrassée de peu de personnes, jugée impossible de la plupart du monde, sujette à la malédiction et aux reproches parmi les Juifs, dévouée à l'impiété et au sacrilége parmi les païens, et enfin regardée comme la ruine et la destruction du public. L'incomparable Mère de Dieu a seule réconcilié heureusement ces deux belles vertus, et, en les réunissant en sa personne, elle leur a ôté leurs taches, et leur a rendu leur premier éclat. Mais, ô Dieu! que cette union est miraculeuse! et qu'il a fallu de prodiges non-seulement pour la faire, mais encore pour persuader qu'elle ait été, et même qu'il ait été possible qu'elle se fît! (Anonyme).

[Les grands biens de la virginité]. — La virginité sanctifie le corps et l'esprit; elle fait une donation entière de la personne à Dieu, par un dégagement total de tout ce qui pourrait en distraire une partie. Cette vertu rend l'esprit plus capable de s'appliquer à Dieu, de méditer ses perfections, de s'entretenir avec lui, de songer aux moyens de lui plaire, parce qu'elle exempte des soins de contenter un mari et de conduire une famille. Cette vertu met un cœur en état d'aimer Dieu avec plus d'ardeur, plus de constance et plus de complaisance, parce qu'elle ne souffre point que le cœur se partage pour un époux et des enfants : cette vertu aide à servir Dieu avec d'autant plus de fidélité, d'exactitude, de facilité, qu'elle dispose un homme à le connaître et à l'aimer d'une manière plus parfaite, qu'elle lui laisse plus de liberté, plus de moyens de s'appliquer à son service. L'Apôtre nous représente tous ces avantages dans sa 1re Épître aux Corinthiens, chap. 7e, où il ajoute que cette vertu est un don particulier de Dieu et un effet singulier de la grâce; qu'il ne s'attribue point la liberté d'ordonner aux fidèles une vertu que Dieu ne commande point, mais qu'il la conseille comme fidèle ministre du Seigneur, et comme croyant avoir en lui-même l'esprit de Dieu; qu'il reconnaît la sainteté du mariage et l'honneur qui est dû à une société sanctifiée par le sang de Jésus-Christ, et qui est l'image de son alliance avec l'Église; mais qu'il a plus d'estime pour une vertu ayant plus de rapport avec la pureté infinie de Dieu, et que Jésus-Christ a préférée au mariage, et par son choix et par ses éloges.

Ce n'est pas sans plusieurs grands combats que cette vertu persiste dans une résolution et dans une fidélité si digne de l'estime et des éloges de Jésus-Christ, et de l'Apôtre. Une personne, pour conserver son innocence

est obligée de surmonter souvent le démon, le monde, son propre esprit, son cœur et son corps; de se refuser ce qu'il désire avec la plus importune des passions, et d'oublier ses plaisirs, dans l'appréhension de n'être pas assez agréable à Dieu. C'est en vérité avec bien de la justice que Dieu a des complaisances particulières pour une vertu qui a des soins si particuliers de lui plaire; qu'il prépare de plus grandes récompenses à une vertu qui lui rend des services plus signalés et plus agréables; qu'il destine des triomphes plus glorieux à une vertu qui combat plus souvent pour lui, à une vertu qui arme l'homme contre lui-même, qui l'oblige de combattre contre lui-même, de se vaincre lui-même, pour satisfaire le Dieu de pureté.

Toutes les peintures qui nous représentent les flammes du mont Vésuve et des autres montagnes qui nourrissent des feux perpétuels dans leur sein, les tableaux et les images qui nous mettent devant les yeux les incendies des villes les plus fameuses; enfin, les copies les plus affreuses des flammes de l'enfer ou de celles qui consumeront tout ce qui est sur la terre à la fin des siècles, toutes ces représentations qui nous effraient, ne peuvent pas produire une seule étincelle de feu dans les matières les plus disposées à s'embrâser : mais la vue d'un tableau qui représente un objet lascif, une posture malhonnête et messéante, peut exciter quelquefois tant de feu dans le cœur, qu'un homme oublie son devoir, son courage et ses résolutions, pour consentir aux pensées que ces images peuvent faire naître.

La pudeur, jointe à d'autres considérations, ne peut souffrir les libertés qui paraissent ouvertement criminelles, dans les personnes qui ont encore la crainte de Dieu et quelques sentiments d'honneur. Mais, quelque bonne résolution qu'une personne ait formée, les assiduités, les discours flatteurs, les lettres passionnées, et toutes les autres marques d'une passion violente, amollissent le cœur, endurcissent le front, affaiblissent les inclinations les plus fortes que la naissance et l'éducation nous avaient inspirées pour la vertu; et enfin, l'on va plus loin qu'on ne pense, et l'on ne se serait jamais cru capable de commettre un crime qui nous fait rougir tout le reste de notre vie. Il se peut faire même qu'une personne qui se permettra ou qui souffrira ces légères libertés ne formera aucun désir criminel; mais il suffit qu'on ait raison de le craindre pour être coupable d'une offense mortelle et pour être obligé de s'en abstenir.

Réprimez les premières et les moindres saillies d'une passion si dangereuse et si traître, et ne vous laissez jamais tromper à des apparences si perfides. Vous croyez que ces caresses et ces petites libertés ne sont tout au plus que des marques d'une passion naissante qu'il sera aisé d'étouffer quand on voudra, ou des étincelles qui s'éteindront aussitôt, à la moindre réflexion que l'on fera sur son devoir : mais faites réflexion dès maintenant que ces étincelles viennent du même feu qui produit les grands embrâsements, et que ces légères marques de tendresse viennent de la même passion qui fait commettre les grands crimes. Mais je perds

mon temps à vous représenter les dangers auxquels vous vous exposez, quand vous craignez peu les suites d'une si violente passion : c'est à vous-mêmes, c'est à votre propre expérience, que je laisse le soin de vous en instruire; c'est à ces pensées impures, c'est à ces mouvements déréglés, c'est à votre cœur et à ces violentes agitations qu'il souffre, que je vous renvoie. Croyez-vous en vous-mêmes, dans un sujet où vous ne sauriez être trop en garde contre un si dangereux ennemi? (Le P. Héliodore *de Paris, capucin,* Discours 3e).

[Des mauvaises pensées]. — Ce n'est pas seulement un ennemi étranger qui vous sollicite au mal :.vous seriez obligé de le rebuter avec sévérité, ou du moins de lui résister avec courage : c'est souvent vous-même qui vous sollicitez au crime; c'est votre esprit, ce sont vos pensées qui vous pressent de consentir au crime; ce sont elles qui s'efforcent de vous corrompre et de vous ravir une vertu qui vous rend si agréable à Dieu. Les laisserez-vous agir? les écouterez-vous sans horreur? les entretiendrez-vous avec plaisir? ne ferez-vous nulle résistance pour les repousser? Si vous y consentez, et même si vous vous arrêtez volontairement, vous n'êtes plus chaste, votre cœur est impur, votre volonté est corrompue. Vous ne voudriez pas, dites-vous, en venir jusqu'aux actions et à commettre ce que ces pensées vous représentent, et dont votre imagination vous fait une peinture si vive : mais n'êtes-vous pas assez criminel d'écouter ces pensées, de ne les pas rebuter, et de donner occasion par votre négligence à de plus grands désordres?

C'est une vérité certaine, et une règle sans exception, que nous sommes obligés d'éviter tout ce qui peut blesser la pureté, et par conséquent de nous abstenir de regarder les tableaux, les statues, les actions, les nudités; de lire les livres et les lettres qui peuvent exciter des pensées ou des désirs contraires à la chasteté; obligés d'user avec modération des viandes et des liqueurs qui nous portent d'ordinaire à ces pensées et à ces désirs; d'éviter l'oisiveté, parce que c'est un fond de corruption d'où naissent souvent ces pensées. La raison de ces obligations est que ce n'est pas seulement un crime de commettre le mal, c'en est un de n'être pas éloigné de le commettre : or, ce n'est pas en être éloigné que de chercher l'occasion, ou de demeurer dans l'occasion de le commettre.

Nous ne sommes pas assez chastes lorsque, par notre faute, nous passons pour impudiques dans l'esprit du prochain, et, si nous faisons autant d'état de la pureté que cette vertu le mérite, nous ne la perdrons pas même dans l'esprit des hommes en leur donnant sujet de juger ou de soupçonner que nous n'avons pas toute l'horreur que l'on doit avoir pour le vice contraire. C'est pourquoi, l'obligation que nous avons de pratiquer cette vertu nous engage à ne rien regarder, à ne rien écouter, à ne rien dire de contraire à la chasteté, à nous habiller, à nous meubler, d'une manière où il ne paraisse rien que de conforme à cette vertu; à renoncer aux modes,

à brûler les livres, à faire réformer les sculptures et les peintures qui donnent lieu de croire que nous n'estimons pas assez cette vertu, à fuir toutes les conversations de toutes les personnes qui passent pour trop libres : c'est jusqu'où s'étend l'obligation de nous défaire de toutes les apparences qui peuvent persuader aux hommes que nous n'aimons pas assez la chasteté, puisque nous sommes si peu soigneux d'en conserver les dehors.

La chasteté bannit d'une personne toutes les apparences de l'impureté; elle a un soin particulier de prévenir et d'éloigner toutes les approches du crime; elle inspire, autant qu'elle peut, des sentiments conformes à elle-même; son honnêteté, sa modestie s'insinue dans les cœurs de ceux qui la regardent, et il faut qu'ils soient bien emportés, si ces vertus ne répriment l'insolence de leur passion. La chasteté purifie une personne qui la possède de tout ce qui peut souiller ses yeux, sa bouche, ses oreilles, le reste de son corps; elle ne regarde, elle ne dit, elle n'écoute, elle ne montre rien qui puisse obscurcir sa clarté; on ne peut rien remarquer que de pur dans toute sa personne; elle ne souffre rien autour d'elle, elle ne souffre rien dans ses domestiques, qui ne soit conforme à cette vertu. Elle a aussi un soin tout particulier de se défendre, et elle a d'autant plus d'appréhension d'être vaincue qu'elle est attaquée par le corps, par l'esprit, par le cœur, qui joignent leurs efforts à ceux des ennemis extérieurs, qui ne peuvent la vaincre si son propre cœur ne la trahit en consentant à leurs poursuites. C'est ce qui l'oblige à ne rien faire et à ne rien souffrir qui puisse favoriser et fortifier des ennemis qui, agissant de concert, réunissent tout ce qu'ils ont de force pour l'attaquer avec plus de violence. Elle considère, elle craint sa défaite et sa ruine dans tout ce qui peut la vaincre et la détruire; et un ancien auteur, l'appelle, pour cette raison, le rempart de la sainteté : *Munimen sanctimoniæ.*

Cette vertu a trop de liaison avec la pureté du prochain pour agir contre et pour travailler à la corrompre. La chasteté peut même produire la chasteté; elle peut la persuader aux personnes les plus déréglées, par ses remontrances et par ses exemples : mais elle ne peut jamais être la cause de l'impureté, du moins avec dessein. Ses regards, ses discours, ses habits et ses actions l'inspirent; elle est pure dans tout son extérieur, comme en tout elle-même. Car DIEU ne se contente pas qu'un cœur soit pur; il désire qu'il le paraisse, et il veut qu'on ôte aux hommes tous les sujets de former des soupçons contre la chasteté, sur des apparences que cette vertu ne peut souffrir, non-seulement parce qu'elles sont opposées à ses inclinations et à sa sûreté propre, mais encore parce qu'elles combattent la pureté des autres, qu'elle chérit avec tendresse et qu'elle croit être obligée de ménager avec soin.

Pouvez-vous vous flatter d'être chastes en donnant tant de sujets aux autres de croire que vous ne l'êtes pas? La chasteté éloigne une personne de toutes les apparences qui peuvent faire douter si elle a de l'horreur du

vice contraire : et vous regardez, vous parlez, vous écoutez, vous vous habillez, vous conversez comme des personnes qui ne se mettent guère en peine de ce qu'on croira ou de ce que l'on jugera d'elles, et qui sont peu sensibles au jugement désavantageux que les autres en peuvent faire. La chasteté a un soin particulier d'ôter à ses ennemis tous les moyens de l'attaquer, et vous leur donnez tout ce que vous pouvez de prise, de hardiesse et d'avantage, par des apparences qui les invitent à vous attaquer, et qui leur persuadent que, étant déjà presque vaincu, vous ne leur résisterez pas longtemps.

La chasteté chrétienne tient tout du ciel, dit Tertullien : il lui a donné la naissance, l'éducation, les règles de sa conduite. Cette excellente vertu n'en est pas moins rare ; elle n'est parfaite qu'avec bien des difficultés, et à peine en peut-on trouver une perpétuelle. C'est la réponse que fit Jérôme à cet hérétique qui s'intéressait si fort pour la conservation du monde, et qui avait si peur que la virginité ne le dépeuplât. La virginité est difficile, répond ce Père, et elle est rare, parce qu'elle est difficile : si chacun était capable de cette vertu, le Fils de Dieu ne dirait pas : « Que celui qui peut la garder l'entreprenne. » Ceux qui s'efforçent de la conserver savent combien il en coûte, avec quelle austérité il faut jeûner pour soustraire à la concupiscence ce qui l'entretient : et encore toutes ces résistances sont-elles inutiles sans le secours de la grâce; et, si Dieu ne nous prête son bras, c'est fait de la faiblesse humaine en ce point.

C'est une vérité que tout le monde sait, que la perte de la virginité ne se peut réparer. La grâce peut faire un pénitent, la pénitence peut faire un homme converti, la conversion peut faire un homme chaste et saint ; mais ni la grâce, ni la pénitence, ni la conversion, ni la chasteté, ni la sainteté, ne peuvent rétablir la virginité perdue. Dieu, qui peut pardonner la faute commise contre cette vertu, ne peut pas la rétablir elle-même : il peut élever celui qui est tombé à un plus haut degré de grâce, mais il ne peut pas lui rendre le nom ni la qualité de vierge, parce que cette vertu est une pureté entière du corps et de l'esprit, une netteté qui n'a jamais été souillée par aucune faute, ni par aucun consentement à une faute considérable. Une vertu si précieuse mérite donc d'être conservée avec des soins particuliers. (*Le même*).

[Éloge de Joseph et de Suzanne]. — Je compare la chasteté de Suzanne à celle de Joseph ; je mets en parallèle une femme si honnête avec un homme si pur, l'amie de Dieu avec un enfant d'Israël : ils méritent tous deux une pareille couronne pour leur chasteté. Je mets les vaincus sous les pieds des vainqueurs; cette impudique Égyptienne, maîtresse d'un esclave libre, sous les pieds de Joseph; et sous ceux de Suzanne, ces deux infâmes vieillards. Suzanne et Joseph seront les deux protecteurs de la chasteté, et serviront de modèles aux femmes et aux hommes ; leurs lumières se répandront par tout l'univers, ils seront comme les prémices de la résur-

rection ; ils jugeront les juges adultères, ils soutiendront l'honneur des mariages légitimes. (*Sermon de* S. Astère, *traduit par Bellegarde*).

[Éloge de la pureté]. — La pureté est une vertu qui nous égale aux anges : leur pureté est plus heureuse, et la nôtre est plus généreuse ; ils n'ont point de chair à combattre, et nous en avons une. Nous ne pouvons conserver notre pureté, au milieu de tant d'ennemis, que par de grands combats : qu'il en est peu qui en sortent victorieux ! La virginité nous rapproche de Dieu. « Elle va chercher en Dieu même son modèle, dit S. Ambroise ; car le Père éternel est vierge et père. Aussi Dieu, voulant s'incarner, a-t-il voulu naître d'une vierge ; aussi a-t-il une tendresse extraordinaire pour les âmes pures ; c'est à elles qu'il se communique plus particulièrement, qu'il révèle ses secrets, qu'il fait part de ses faveurs. Jésus-Christ fait beaucoup de grâces à Pierre, il a de grands égards pour son zèle ; mais il n'y a que Jean, lequel est vierge, il n'y a, dis-je, que lui qui repose sur le sein et sur le cœur de Jésus, que lui qui a l'entrée de ce divin sanctuaire, que lui à qui l'on ne cache rien des secrets les plus particuliers et les plus importants. Les confesseurs, les martyrs, les apôtres, ont de grands priviléges ; mais il semble qu'il n'est accordé qu'aux vierges de suivre l'Agneau partout : elles sont les épouses, et ainsi cette illustre qualité leur donne entrée partout.

La virginité est ce trésor précieux pour la conservation duquel tant d'âmes généreuses ont sacrifié leur sang et leur vie. La conservation de ce trésor est difficile, mais la perte en est irréparable : on peut recouvrer la grâce quand on l'a perdue ; mais, pour la virginité, on ne la peut jamais recouvrer. Et cependant rien n'est plus aisé que de la perdre : et nous exposons si facilement ce trésor, et nous cherchons, ce semble, à le perdre, et nous nous faisons même un bonheur d'une perte qui devrait être pour nous le sujet d'une douleur éternelle ?

Le démon d'impureté, voulant se rendre maître du cœur d'une personne qui a de la pudeur et de la crainte de Dieu, en use à peu près comme un général d'armée qui, désespérant d'emporter une ville par force, se ménage des intelligences secrètes dans la place : aussi le démon se sert-il de certaines passions qui paraissent assez innocentes, ou du moins qui ne sont pas suspectes d'avoir aucune liaison avec lui ; sûr qu'à la faveur de ces passions, avec lesquelles il entretient une intelligence secrète, il entrera bientôt dans un cœur qui ne sera point sur ses gardes, et s'en rendra infailliblement le maître. Ces passions sont la vanité, la curiosité, la présomption. Qu'y a-t-il, ce semble, qui ait moins de liaison avec le péché d'impureté que ces trois passions ? Et ce sont pourtant elles qui établissent le règne du démon dans le monde et qui en bannissent la chaste é.

La passion qui ne paraît pas avoir beaucoup de rapport avec le péché d'impureté, et qui lui donne pourtant entrée dans les cœurs, c'est la curiosité qui engage à la lecture des livres dangereux. Rien n'est plus funeste

à l'innocence et à la pureté de tant de jeunes personnes que ces livres de galanterie qui, sous prétexte de polir le langage, corrompent les mœurs. Si l'on s'y forme l'esprit, on s'y gâte le cœur ; si on y apprend le monde, on y désapprend le christianisme ; et par la perte de la dévotion, de la crainte de Dieu et de la pureté du cœur, qui est le fruit de ces sortes de lectures, on se dispose insensiblement à la perte de la chasteté. (*Le même*).

Les plus grands incendies commençent souvent par une étincelle qu'on n'a pas d'abord étouffée : les plus grandes chutes viennent souvent d'un regard inconsidéré : comme il arriva à David, qui se perdit pour n'avoir pas aussitôt détourné la vue d'un objet dangereux. Qu'une parole équivoque, dont on n'a pas assez tôt retiré sa pensée, a été quelquefois funeste à une âme innocente ! Les plus grands désordres commençent par de petites libertés qu'on n'a pas aussitôt réprimées. Ajoutez que, pour peu qu'on approche de la flamme un flambeau éteint, mais fumant encore, il se rallume. C'est peut-être la disposition de votre cœur : éloignez-le, autant que vous pourrez, des objets qui le peuvent enflammer.

Les spectacles, les bals, les comédies, les livres de galanterie, les chansons trop tendres, les discours trop libres, les paroles équivoques ou lascives, les manières trop peu modestes des femmes, les airs trop enjoués, les parures trop mondaines, les nudités dangereuses, les conversations et les liaisons trop particulières, sont comme les armes dont le démon attaque et combat la pureté. Se permettre toutes ces choses, ou les souffrir dans ceux qui dépendent de nous, c'est agir de concert avec le démon d'impureté, pour seconder ses pernicieux desseins. Quelle honte, pour des femmes et des filles qui se disent chrétiennes, d'être les instruments du démon ! Prétendre avec tout cela d'être chaste, c'est prétendre l'impossible ; l'espérer, c'est présomption ; le demander à Dieu, c'est ou le tenter ou l'insulter. (*Le même*).

[Des Compagnies]. — La pudeur a ses écueils, quand on ne se tient pas sur ses gardes et qu'on n'apporte pas toutes les précautions nécessaires : mais il n'est rien de plus dangereux que d'avoir quelque commerce avec des personnes mal réglées ; le poison qu'elles inspirent gâte le meilleur naturel, et on se relâche insensiblement à leur exemple. Ainsi, pour conserver une vertu si délicate et à laquelle l'ennemi de notre bonheur tend des piéges partout, il faut interdire absolument aux jeunes gens tous ces entretiens de tendresse et d'amour, ces intrigues, ces commerces d'amitié, ces caresses, ces rendez-vous, ces tête-à-tête, ces parties de plaisirs, ces promenades seul à seul, ces visites et ces assiduités si fréquentes, puisqu'on voit tous les jours les suites fâcheuses de ces entretiens trop libres. Pour ce qui est des filles, leurs mères ne doivent pas se contenter de les détourner des opéras, des comédies et des mauvaises compagnies ; mais elles ne doivent pas leur permettre même d'entendre ni de chanter des chansons

lascives et efféminées, de peur que ce ne soit un malheureux charme qui amollisse leur âme. On ne dit pas qu'elles doivent les enfermer ou les empêcher de voir personne : elles doivent leur permettre des divertissements et des récréations honnêtes avec des compagnes dont la sagesse et la vertu soit reconnue; s'y trouver avec elles pour montrer qu'on juge bon qu'elles se divertissent agréablement, pourvu que DIEU n'y soit point offensé. *(Réuni de plusieurs endroits)*.

[Alliance de la pureté avec l'humilité]. — Les théologiens moraux disent qu'il y a une chaîne invisible qui lie toutes les vertus de telle sorte, qu'on ne saurait en acquérir une parfaitement qu'elle ne soit accompagnée des autres. Mais cette liaison se remarque surtout entre ces deux vertus de l'humilité et de la virginité. L'expérience de ce qui se passe dans le monde nous apprend que les âmes superbes sont ordinairement livrées aux passions d'ignominie. C'est ainsi que DIEU punit ces faux sages qui, avec des bouches enflées d'orgueil, débitaient les maximes de leur fausse prudence: ils devinrent les esclaves de leurs désirs corrompus et de leurs passions honteuses : *Propterea tradidit illos* DEUS *in passiones ignominiæ*. Car, comme le démon est un esprit immonde, parce qu'il est un esprit superbe, ses disciples se reconnaissent à ces deux marques.

Il est impossible, dit Tertullien, que vous soyez chaste en conservant le désir d'attirer sur vous les yeux du prochain : *Non de integrâ conscientiâ venit studium placendi per decorem, quem naturaliter irritatorem libidinis scimus.* Vous vous plaignez que cette modestie est trop sévère, que cette modestie est trop difficile, que la faiblesse de notre chair rend la chasteté trop fâcheuse, et qu'il est presque impossible de la conserver en ce siècle. C'est cependant un précepte indispensable de garder cette chasteté propre à votre état, vous en dût-il coûter la vie. Mais avez-vous résisté jusqu'à verser votre sang, comme une sainte Agnès ? voudriez-vous souffrir le martyre à l'exemple de tant de saintes vierges, qui ont mieux aimé souffrir mille morts et les tourments les plus horribles que de perdre ce précieux trésor ? (*Essais de sermons*).

[Résister aux mauvaises pensées]. — Je ne suis point surpris que vous soyez combattu et inquiété d'une infinité de mauvaises pensées. Si vous prenez plaisir à les rouler et à les entretenir dans votre esprit, dès-là vous êtes criminel ; mais, si elles entrent malgré vous, si vous les repoussez, si elles vous déplaisent et si vous faites tout votre possible pour vous en défaire, sachez que vous augmentez autant de fois votre mérite, et que vous acquérez autant de couronnes dans le ciel. Le démon se fait un devoir, dit S. Bernard, de vous suggérer ces pensées infâmes ; mais c'est le vôtre de les repousser : *Dæmonum est malas cogitationes suggerere, nostrum est illicò eas expellere.* Je fais tout ce que je peux, me dites-vous, et il ne m'est pas possible d'en venir à bout. Et de quoi ne pouvez-vous pas venir à bout? est-ce

de les bannir entièrement en sorte qu'elles ne retournent plus, ou bien de leur résister? J'avoue qu'il n'est pas toujours en votre pouvoir d'empêcher qu'elles ne vous importunent, mais il ne tient qu'à vous de rendre tous les efforts du démon inutiles. Tenez pour certaine la règle de S. Bernard sur ce chapitre : *Cogitatio immunda mentem non inquinat cùm pulsat, nisi cùm hanc sibi per delectationem subjugat.* La pensée déshonnête, lorsqu'elle frappe le cœur, ne le souille pas, si elle ne l'assujettit, par un lâche consentement, au plaisir qu'elle lui représente. (P. Duneau, *Sermon pour le 4e mercr. de Carême*).

[De la pudeur]. — La pudeur, la modestie est la compagne et la gardienne de la chasteté ; on ne la blesse point tant que la pudeur nous tient en garde. Et ce qu'il y a de plus avantageux et de plus estimable dans la modestie, c'est qu'étant vertueuse, comme elle est, elle donne de la vertu à la beauté ; étant sainte, elle sanctifie les âmes et les met en état de plaire à Dieu. Elle est un remède qui a deux grands effets sur la beauté ; elle la corrige et la préserve ; elle la met en état de n'offenser personne, et de n'être offensée de personne ; elle lui donne un nouveau lustre, sans augmenter le mauvais effet qu'elle a coutume de produire.

Dire que tout l'univers fléchit les genoux devant l'idole de l'impureté, que l'esprit de Dieu ne veut plus demeurer parmi les homme, parce qu'ils ont tous profané leur chair, ce sont des expressions trop vives, des déclamations outrées, que le zèle met quelquefois à la bouche des plus fervents prédicateurs. Mais se persuader qu'en effet il n'est pas possible de se sauver de ce déluge universel ; que la volupté soumet tout à son empire, que la vertu la plus sévère ne peut s'en défendre, qu'il est un moment fatal qui rend à la fin sensibles jusqu'aux cœurs les plus rebelles : c'est une rhapsodie de maximes impures, cent fois répétées sur la scène, que l'harmonie a peut-être fait passer par l'oreille jusque dans l'esprit : maximes que les libertins adoptent toujours avec plaisir, parce qu'elles favorisent leurs inclinations et qu'elles servent d'excuse à leurs faiblesses ; mais, dans le vrai et à raisonner sur des principes plus certains, c'est-à-dire sur les promesses de Jésus-Christ, sur la force de la grâce et sur l'efficacité du sang d'un Dieu, peut-on dire qu'il se trouve si peu de personnes exemptes de la contagion générale, que leur exemple ne puisse tirer à conséquence pour confondre les coupables ?

La nature a inspiré à tout le monde de la pudeur et une aversion naturelle pour le vice honteux de l'impureté : or, il n'est point de plus forte barrière pour nous empêcher de tomber. C'est cette pudeur, dit S. Bernard, qui fait apercevoir toute la laideur du vice ; c'est elle qui nous alarme par la crainte de nous souiller, c'est elle qui répand la rougeur sur le front à l'aspect d'un objet inconvenant, et c'est la défense naturelle de la pureté : *Propugnatrix puritatis innata.* C'est la gardienne d'une réputation sans flétrissure : *Famæ custos ;* c'est la semence et comme le principe de la chas-

teté: *Virtutis primitiæ;* enfin, c'est la marque, le signe presque infaillible d'un honneur conservé sans tâche: *Insigne totius honesti.* Cette pudeur donc, quand elle n'est point encore éteinte, est un sûr préservatif contre le plaisir déréglé. Jugez-en par vous-même, si jamais vous êtes tombé dans un crime contraire à la pureté: que de combats n'a-t-on pas eu à rendre, je ne dis pas seulement contre la grâce ou contre les réflexions de la raison, mais contre la seule pudeur? Avant le crime commis, une sévère modestie vous retenait dans le devoir; aux approches du libertin, elle suffisait toute seule pour arrêter son audace; on la voyait dans vos yeux, sur votre front, dans votre air, dans toutes vos manières. Mais, pour vous faire concevoir combien les lois de la pudeur sont expresses, n'est-il pas vrai, dit S. Bernard, que, même après l'avoir perdue, on en affecte les dehors, on en emprunte le masque et les apparences? Quoiqu'on ait livré son cœur au déréglement, on veut faire apercevoir les traces de sa première modestie: l'âme est perdue, amollie, corrompue, et les yeux sont encore chastes: *Adeo genuinum animi bonum est verecundia, ut qui eam funditùs amisere, verecundari velle videantur.* Voilà donc, âmes chrétiennes, une forte barrière que le Seigneur a mise au fond de tous les cœurs pour empêcher la transgression de sa loi: aussi est-ce la première que le libertinage s'efforce de renverser. (Anonyme).

[La fierté naturelle]. — La fierté naturelle et la noblesse des sentiments ne sont pas d'un petit secours contre les ennemis de la pureté: eh! qu'il serait à souhaiter qu'un pudique mépris vous fît imposer silence à un tas de volages libertins que leur seule conduite rend indignes de votre estime! Permettez-moi de vous adresser ici les mêmes paroles dont usait S. Jérôme à l'égard des illustres Romaines qu'il avait prises sous sa conduite: *Discite,* leur disait-il, *in hâc parte superbiam sanctam:* apprenez qu'en ce genre il est une fierté permise et un orgueil légitime. » O illustre Paule, et vous vertueuse Eustochium, noble sang de tant de consuls, rappelez dans vos esprits ces maximes qui suffirent pour retenir dans le devoir tant de dames païennes, et servez-vous des mêmes sentiments qui donnèrent autrefois tant de Lucrèces à l'ancienne Rome. Dites-vous à vous-même: Quoi! mes yeux auraient assez d'empire sur ma raison pour en devenir les maîtres! Quoi! je serais le jouet d'une passion folle, et la fable d'un indiscret qui, après avoir triomphé de ma faiblesse, m'insultera au fond du cœur et rira de mon peu de résistance! Dites-vous encore à vous-même: Que prétend-on lorsqu'on s'attache à moi par de flatteuses assiduités? on se persuade que je serai assez lâche pour succomber à la flatterie ou pour céder à l'intérêt: N'est-ce pas déjà m'avoir déshonorée que d'avoir conçu des sentiments si désavantageux de ma vertu? (Anonyme).

[Difficultés de la vertu]. — Il n'y a peut-être rien au monde qui soit plus à craindre que ce qui plaît davantage, parce qu'au lieu qu'on s'arme et qu'on

se défend contre les autres ennemis, on se trahit soi-même pour le plaisir: et c'est ce qui le rend presque invincible. Être vu, être loué, être aimé, sont de grands écueils : et c'est cependant ce que nous désirons naturellement. Mille personnes ont eu le courage à l'épreuve des plus horribles tourments, qui ont succombé sous les attraits de la volupté : le combat est au-dedans de nous-mêmes, et nous portons notre ennemi dans nos entrailles. Souvenez-vous de ce que dit S. Cyprien, qu'entre les personnes de différent sexe, où le péril est plus grand, les entretiens ne doivent être que par nécessité et comme en fuyant : *Accessio quodammodo fugitiva* : toujours avec un sérieux qui approche de la sévérité, quand il s'agirait même de consoler une personne affligée. L'image seule qui reste dans l'esprit, après une conversation où il s'est mêlé de la tendresse, est souvent fatale à la pureté de cœur. L'amour le plus spirituel dégénère facilement en amour charnel. « Prenez garde, disait l'Apôtre, qu'après avoir commencé par l'esprit vous ne finissiez par la chair. « Le démon d'impureté se couvre quelquefois du voile de la pureté même pour perdre les âmes délicates et timorées.

Le plus bel ornement et la plus belle parure d'une fille chrétienne, disait S. Bernard, sont la pudeur et la modestie. Une vierge se contente de plaire à Dieu, et craint de plaire aux hommes, bien loin de le désirer : *Pereat corpus quod placere potest oculis quibus nolo !* c'est le beau sentiment d'une grande sainte. Si une vierge affectait de se faire aimer, et si elle en recherchait les moyens, elle ne mériterait plus d'être mise au nombre des vierges : car on ne peut être assez chaste, quand on veut exposer les autres au danger de ne l'être pas.

Ne vous laissez pas surprendre par un artifice du démon, qui vous inspire de ne pas fuir les occasions du péché, sous prétexte que la victoire en sera bien plus glorieuse. Les fruits que nous ne voyons point ne nous tentent pas si dangereusement que ceux que nous avons devant les yeux : la vue est suivie de la pensée, la pensée cause le plaisir, et le plaisir emporte le consentement. Ainsi une étincelle produit souvent un grand incendie. Quelque forte que soit la chasteté, la fuite des occasions lui est pourtant nécessaire : on peut faire tête aux autres vices, mais il faut tourner le dos à celui qui combat la pureté. C'est pour cela qu'elle se conserve dans la religion, où elle est éloignée des plus grands périls, et toujours mieux soutenue d'un grand nombre de vertus.

En quoi, demande S. Chysostôme, les vrais amateurs de la pureté sont-ils différents des anges? En rien, répond-il, sinon en ce qu'ils portent dans des corps mortels des âmes pures. Mais si cette différence les rend inférieurs en nature et en dignité, elle les rend supérieurs en vertu et en mérite. Ils sont au milieu des flammes, accompagnés des anges, comme les trois enfants de la fournaise de Babylone : mais c'est un prodige de voir que ces feux n'aient point de force sur des âmes revêtues de chair, et il n'est pas étrange qu'ils n'en aient point sur des esprits purs et bien-

heureux. Ce n'est pas non plus une merveille qu'un esprit séparé de toute matière combatte un esprit immatériel comme lui; mais c'en est une fort étonnante qu'un esprit aussi engagé qu'est le nôtre dans une chair toute corrompue mette en fuite des ennemis qui n'ont point de corps : et c'est ce que fait en nous l'amour de la pureté. Celui qui a vaincu sa propre chair est comme au-dessus de la nature, et celui qui est au-dessus de la nature est fort peu au-dessous des anges.

En cette vie mortelle, l'âme naturellement se sent de la faiblesse et de la corruption du corps; mais, par le moyen de la pureté virginale, le corps tient de la noblesse de l'âme, changeant, pour ainsi dire, de nature et jouissant de l'avantage des esprits. Ce corps, tout corruptible qu'il est, devient en cela semblable à ceux que les anges se font quelquefois pour paraître parmi les hommes, ou plutôt, aux corps bienheureux, qui, selon l'Apôtre, ressusciteront spirituels. Aussi la virginité, selon la pensée d'un saint, est une image de la résurrection future : et c'est dans cette vie céleste que les vierges, entre toutes les âmes saintes, auront des couronnes particulières. Combien devons-nous respecter nos corps, que Jésus-Christ a destinées non-seulement pour être comme les temples du sien, mais pour en porter la ressemblance? Le meilleur moyen de nous disposer à lui ressembler dans la gloire est de lui ressembler dans la pureté. (Le P. Dozenne, *Morale de J.-C.*).

[De la chasteté des veuves]. — Les veuves du siècle sont fort différentes de celle de l'Évangile, qui passait sa vie dans le temple, en jeûnes et en oraisons : elles ressemblent plutôt à celles que blâme S. Paul, qui vivent dans les délices. On en voit en effet une infinité qui ne vivent que dans les galanteries, comme dans l'élément de leur vanité. Si elles pensent que, pour se parer avec tant de riches ornements d'or, de soie, de fard et de parfums, elles suivent l'exemple de Judith, qui fait presque la même chose dans l'Écriture, elles sont bien abusées, ou plutôt elles tâchent de s'abuser elles-mêmes. Car ce fut en cette sainte héroïne un effet de sa vertu, mais en elles c'est un artifice volontaire de leur mollesse : celle-là ne fut ainsi que trois ou quatre jours, et celles-ci y demeurent toujours; l'une fit effort à la solitude de son veuvage pour vaincre par ce stratagème l'ennemi de sa patrie, et les autres font cette violence au leur pour augmenter le courage aux ennemis de leur pudeur. Ainsi, bien loin d'être du nombre de ces veuves que S. Paul veut qu'on honore, elles ne méritent, et ne s'attirent même souvent, que le mépris de ceux qui sont témoins de leur conduite. (D'Aubignac, *Discours sur l'incarnation*).

[Craindre toujours]. — La véritable pureté n'est jamais tranquille, parce qu'elle ne se croit jamais en sûreté; elle doit craindre lors même qu'elle est éloignée du péril; elle est présomptueuse dès qu'elle cesse d'être timide, et l'on peut dire qu'elle n'appréhende pas de se flétrir lorsqu'elle se ras-

sure sur sa délicatesse. La plupart des vertus éclatent en combattant, et la pureté en fuyant : si elle cherche son ennemi, elle est à demi-vaincue; elle le trouve sans le chercher, elle doit se défier de la victoire. Elle le réveille si elle s'endort loin de lui; elle l'appelle quand il ne lui donne point de peur; se montre-t-elle, elle doit montrer en même temps le chagrin qu'elle a de paraître; se cache-t-elle, elle doit avoir dans les ténèbres la même vigilance, la même retenue qui l'accompagnent à la lumière : jamais plus forte que quand tout l'alarme, jamais plus aimable que quand elle est plus sévère; mais toujours craintive, toujours tremblante, si elle a toute sa gloire. (*Remarques sur divers sujets de religion et de morale*).

[Éloge de la pureté]. — C'est une vertu dont les âmes les plus mondaines, qui ont pourtant de l'honneur, se piquent avec plus d'éclat; c'est une vertu dont la réputation dédommage, en quelque manière, bien des gens de la confusion de plusieurs vices; c'est une vertu que les plus libertins sont forcés de respecter, lors même que leur passion les porte avec plus de violence et d'effronterie à la déshonorer. Au reste, c'est une vertu extrêmement délicate, qui ne saurait subsister sans une intégrité inviolable, qui ne saurait réparer la gloire qu'elle a une fois perdue; dont on peut dire qu'elle a plus d'ennemis, et de plus redoutables ennemis, que toutes les autres vertus. De-là il suit que la chasteté est la vertu que l'on doit cultiver avec le plus de soin, et que l'on doit appréhender davantage de blesser : et il n'en est point peut-être que l'on néglige et que l'on expose avec plus de témérité. On borne ce qu'elle a d'essentiel à un éloignement quelquefois forcé de certains crimes criants et de la honte desquels on ne saurait se sauver. Se croit-on hors d'atteinte aux reproches à cet égard, on se fait une espèce d'honneur de ne pas se gêner et de ne pas gêner les autres par une sévérité qui seule peut défendre l'intégrité de l'honneur; on tient, on écoute des discours qui ne conviennent qu'à des personnes impures; on prend, on souffre des libertés dont une passion criminelle a coutume de se nourrir; on paraît avec des airs et des manières qu'on ne peut guère séparer du vice.

La chasteté est un caractère si beau et si noble, qu'on se sent comme forcé d'attribuer toutes les vertus à une personne véritablement chaste. Il serait difficile d'alléguer et de développer au juste la raison de ce sentiment : on peut dire néanmoins qu'une personne qui a assez de force pour se refuser toute messéance, toute liberté propre à flatter une passion dont la délicatesse va jusqu'à fuir l'ombre du danger et jusqu'à veiller avec une circonspection chagrine et scrupuleuse au moindre de ses mouvements, que cette personne, dis-je, est capable de prendre tout sur soi, et de ne se ménager en rien pour être fidèle à Dieu. Cet air de modestie et de pudeur paraît incompatible avec des saillies tumultueuses de la haine, de l'ambition et de l'avarice; cette composition extérieure si retenue, si réservée,

marque un extérieur accoutumé à l'ordre, à la bienséance, à la régularité, qui accompagnent d'ordinaire une probité solide et chrétienne. Ces manières si sages, si discrètes, comment feraient-elles craindre une violence, un emportement, une injustice, une dissimulation? cette vigilance sur soi-même dans les temps mêmes qu'on n'est ni gêné par des témoins, ni retenu par vanité, ni soutenu par le respect humain, n'est-elle pas l'effet d'une vive foi qui nous maintient dans la présence de DIEU, et nous soumet à sa loi, lorsque nous n'avons à craindre que ses yeux? Une vertu toujours ennemie de la licence du monde, toujours prête à rompre avec des compagnies déréglées, toujours blessée par un mauvais exemple, toujours disposée à rougir d'une impression qui pourrait lui donner quelque atteinte, toujours craintive lors même qu'elle est éloignée de tout péril, toujours ferme et constante, pour ne se point lasser dans les peines qu'elle coûte, toujours défiante pour ne faire fond que sur la grâce de DIEU, sur sa fidélité à y correspondre : une vertu dans laquelle on reconnaît de semblables traits renferme cet assemblage de qualités qui sont la perfection du chrétien. (*Même ouvrage*).

[Moyens de conserver la pureté]. — La vigilance, la prière, la présence de DIEU, sont des armes que la grâce nous met en main pour nous défendre. Par la vigilance, je garderai mes sens, je les empêcherai de se répandre sur des objets illicites; je ne laisserai échapper aucun regard qui porte l'incendie en d'autres cœurs, ou qui le rapporte dans le mien; je fuirai la lecture de ces livres qui corrompent le cœur en amusant l'esprit, et ces entretiens oisifs qui nous amollissent au moins, et qui dessèchent l'onction du SAINT-ESPRIT. Ensuite j'emploierai la prière comme un préservatif également nécessaire et efficace. Les plus sages directeurs savent que la négligence de prier est d'ordinaire la première disposition à l'incontinence, et pour moi j'ai toujours tremblé pour la jeunesse que j'ai connue sans tendresse de dévotion et sans affection à la prière. Mais surtout, pour me contenir dans l'innocence, DIEU sera toujours présent devant mes yeux; et, comme je trouverai DIEU en tous lieux, ce DIEU partout présent me retiendra dans une sévère modestie; et, dans les sollicitations ou tentations les plus pressantes, je mettrai en œuvre le préservatif dont se servit Joseph. (Anonyme).

[Sévérité de Dieu pour l'impudicité]. — Il faut refuser toute créance à la fidélité des livres sacrés, ou convenir que jamais DIEU n'a donné plus d'étendue ni plus d'éclat à sa justice que lorsqu'il a voulu punir les personnes et les nations infectées de ce péché. C'est par le déluge du monde entier, c'est par l'embrâsement de tout le pays de Sodome, c'est par le carnage des armées, des tribus et des peuples entiers, qu'il a montré jusqu'à quel point ce péché lui était en horreur. C'est par les instruments les plus terribles et les barbares les plus impitoyables qu'il a détruit les nations qui

en étaient corrompues. Le fer, le feu et l'eau, la terre même, ont servi de ministres à sa justice, pour le venger du déshonneur qu'il recevait de cet abominable vice d'impureté. C'est sans distinction d'âge, de sexe ni de qualité, non pas même de mérite, que sa justice a rempli et exécuté ses arrêts, accablant des mêmes coups l'innocent et le criminel, le pécheur repentant et le pécheur obstiné, l'enfant sans malice et l'animal sans raison; n'épargnant ni les pierres inanimées ni les plantes insensibles; dévorant tout par le feu de sa fureur; et, sans avoir besoin pour cette exécution, d'ouvrir les abîmes de la terre et les fournaises de l'abîme, faisant tomber du ciel un enfer de souffre et de feu, pour consommer, dit Salvien, le supplice des impudiques : *Super impium populum gehennam misit de cœlo.* (De Gubern. Dei, I). Tous ces millions de pécheurs n'étaient que chair et cendre et poussière, comme nous : Dieu les avait, comme nous, formés de ses propres mains, animés du souffle de sa bouche : il n'ignorait donc pas la fragilité de ses ouvrages, et ne laissait pourtant pas de les briser de son sceptre de fer, comme des vases pleins d'immondicité, et par cet endroit dignes d'horreur. Quel autre péché s'est attiré plus terriblement et plus souvent les foudres de sa vengeance ? Si nous n'en frémissons pas, si nous n'en sommes pas saisis d'horreur, pouvons-nous dire avec vérité qu'il y a encore dans nos cœurs quelque étincelle de foi ? Excitons-la du moins par la vue des châtiments éclatants que Dieu exerce tous les jours, et souvent à nos yeux, sur chaque particulier coupable de ce crime : châtiments à l'égard de la vie et châtiments à l'égard du salut. A l'égard de la vie, en sa santé, en son honneur, en son plaisir ; en sa santé, par les maladies; en son honneur, par l'infamie; en son plaisir, par la ruine entière de son repos. A l'égard du salut, par l'endurcissement et l'impénitence. Malheureux, par conséquent, selon le monde et selon Dieu, condamné en ce monde et en l'autre, il est véritablement le plus malheureux des pécheurs. (Le P. de la Rue, *Carême).*

[Suites funestes]. — Quelles suites pour les mœurs dans le vice d'impureté ! A combien d'autres désordres ce désordre conduit-il ? Ne peut-on pas dire avec raison que c'est par ce premier crime que l'on cesse d'être innocent ? Quelles suites pour la santé ! La plupart des maladies habituelles, héréditaires et populaires, ont leur source dans ce péché. Il hâte dans les jeunes gens la caducité de la vieillesse ; il fait passer à la postérité l'infirmité des parents ; il étend la corruption d'un seul homme dans tout un peuple. Quelles suites pour l'honneur ! Un sexe tout entier n'a presque point d'autre ennemi de sa gloire. Quelque défaut qu'ait une femme, elle a toujours dans sa pudicité de quoi soutenir sa fierté : mais, de quelque autre vertu qu'elle se vante, elle porte, avec ce seul défaut, sa confusion sur le front ! Quelles suites pour la fortune ! Est-il rien de plus commun que de devenir, par la débauche, incapable ou indigne des emplois ? que de se rendre odieux à ceux qui en sont les maîtres ? que de se ravir à soi-même

les moyens de les soutenir? Quelles suites pour les intérêts des familles et des états! Les plus hautes maisons ruinées, le plus noble sang corrompu, les plus grandes richesses dissipées, les trônes renversés, les royaumes désolés, les parents, les amis se trahir, se vendre; les empoisonnements tournés en jeu, les profanations en art, les assassinats en spectacles! Quelles suites pour la conscience! C'est là que le démon muet redouble tous ses efforts pour vous engager à cacher votre péché, non-seulement aux yeux des hommes, mais, s'il était possible, aux yeux de Dieu même. De-là le déguisement, la mauvaise foi, le silence, le mensonge dans la confession. De-là l'abus des sacrements, le sacrilége, l'hypocrisie. Et comment soutenir l'horreur seule de ce récit? Comment donc soutenir l'horreur de ce qui en fait la matière? On prend le droit chemin qui conduit à tous les malheurs, dès que l'on laisse entrer cette passion dans son âme. Un étrange ensorcellement est que l'exemple peut tout pour nous porter à ce crime, et ne peut rien pour nous en retirer. Tout le monde s'y laisse aller; toutes les conditions en sont infectées: c'est assez pour vous y engager. Mais tout le monde en souffre, tout le monde en devient malheureux, tout le monde en ressent les cruels effets; ce n'est rien pour vous le rendre terrible, et pour vous en détourner. On se fait à toutes ces funestes aventures; chacun, à travers de toutes ces horreurs, se fait pour soi un chemin tout uni, une fin toute favorable, un succès tout nouveau, un sort particulier: et trois jours après, n'ayant pas voulu se servir des exemples des autres pour se changer, il servira lui-même d'exemple aux autres.

Ames chrétiennes, qui vous laissez aveugler par ce dangereux démon, n'attendez pas des prophètes du ciel pour vous découvrir les suites de votre faiblesse. Portez les yeux par toute la terre, et dans toutes les cours, et dans toutes les conditions: vous n'y trouverez que trop de prophètes qui vous prédiront, par ce qui est arrivé, ce qui doit arriver à vous-mêmes. *Hœc dicit Dominus*: Voilà ce que dit le Seigneur. C'est le cri des anciens prophètes, et ce que vous crieront ceux-ci. Il vous l'a dit dans les saints livres: ceux qui déshonorent son temple, c'est-à-dire leur propre corps, seront eux-mêmes déshonorés; la pourriture et les vers dévoreront l'impudique encore vivant; la convoitise est insatiable et conduit aux derniers excès. Il vous l'a dit par ses prophètes, et vous ne l'écoutiez pas; il vous le dit encore par les pécheurs, par les personnes de votre âge, de votre rang, de votre condition, et peut-être de votre sang. Ne les en croirez-vous pas? Cette fortune renversée par le mauvais succès d'une intrigue d'impureté: *Hœc dicit Dominus*: voilà ce que dit le Seigneur. Ces richesses amassées avec tant de peines, de soins et de travaux, et dissipées avec tant de facilité par les profusions insensées d'un jeune voluptueux: *Hœc dicit Dominus*: voilà ce que dit le Seigneur. Ce cours de florissantes années abrégé par l'intempérance et par la lubricité: *Hœc dicit Dominus*: voilà ce que dit le Seigneur. Ce mépris répandu sur

tant de familles, autrefois illustres et dans l'éclat, maintenant odieuses et flétries des taches de la volupté : *Hæc dicit Dominus* : voilà ce que dit le Seigneur. Tant de mérites ensevelis dans l'oubli, tant de services dégradés par le scandale de la débauche : *Hæc dicit Dominus* : voilà ce que dit le Seigneur. Ces oracles ne sont-ils pas aussi contre vous, qui prenez le même chemin, qui brûlez du même feu ? *Dispereant omnes qui fornicantur abs te.* (Ps. 72). Vous voyez, dites-vous, des voluptueux dans l'éclat et dans la prospérité : comptez-les, et comparez leur nombre avec celui des voluptueux misérables. Savez-vous ce que Dieu garde à ces voluptueux tolérés? Que gardait-il à tant d'autres qui, après une longue tolérance, ont enfin trouvé le moment de leur malheur? Vous n'en croyez pas sa parole, croyez-en du moins l'expérience et la renommée, vos oreilles et vos yeux. N'en croyez pas ce démon aveugle et muet, qui vous trompe et qui vous perd. Que si votre fragilité vous a déjà fait succomber sous ses efforts, rompez les fers de ce fort armé, et demandez à Dieu la grâce de retourner à lui avec toute la sincérité possible.

On voit David tremper ses mains dans le sang d'un de ses plus braves et plus fidèles officiers : c'est l'impureté qui l'y pousse. On voit son fils Salomon, l'encensoir à la main, prosterné devant les idoles : c'est l'amour des femmes qui l'y conduit. On voit de jour en jour la piété, la foi, le respect et l'idée d'un Dieu, disparaître insensiblement dans les mœurs des jeunes gens : en faut-il chercher d'autre raison que les leçons d'impureté qu'ils reçoivent en même temps que celles de la religion, presque en sortant du berceau, par la mollesse de leur éducation et par les exemples domestiques? Avait-on vu, dans les siècles passés, ce que l'on a vu de nos jours : les sortiléges et les poisons passés en art et en coutume? les femmes, les filles, les sœurs, les mères devenir les assassins de leurs pères, de leurs frères, de leurs enfants, de leurs maris ? Ce que l'antiquité nous avait appris de pareil ne passait plus que pour fable : le débordement de notre siècle a changé la fable en vérité. Mais ces funestes dissensions qui, depuis deux cents ans, ont déchiré l'Europe chrétienne et défiguré la religion par tant de masques différents de réforme et de nouveauté ; ces hérésies, en un mot, qui nous ont changé en ennemis nos voisins, nos citoyens, nos amis et nos parents, ont-elles eu de source plus générale que la corruption des mœurs ? Qu'étions-nous, comment vivions-nous, quand l'hérésie s'est élevée en France et dans tous les États voisins? De tous côtés, l'ignorance, l'intempérance, la brutalité, l'impureté dominaient. Ne cherchons point ce qu'était devenue la piété dans les hautes conditions ni dans les conditions civiles : la trouvait-on dans les plus saintes professions ? Ce n'était plus elle qui faisait les prêtres, les religieux : c'étaient le hazard, l'intérêt, le caprice des parents, l'oisiveté de la vie. On portait dans le cloître et à l'autel des cœurs flétris des plus basses passions. Quelle merveille qu'une espèce de religion qui retranchait toutes les austérités, qui proscrivait les vœux, qui traitait de supers-

titions l'abstinence et la continence, qui, ôtant au mariage la dignité du sacrement, le mettait au rang des préceptes, quelle merveille, dis-je, qu'une pareille nouveauté trouvât aisément des sectateurs? Elle en trouva non-seulement dans les cours, dans les villes et dans presque toutes les maisons, mais encore au milieu du sanctuaire, au pied même des autels, parce que partout elle trouva l'impureté. L'Éternel aima mieux nous renoncer pour ses enfants que d'avoir pour ses enfants des impudiques. Ce fut pour ce sujet qu'il laissa tomber l'Arche d'alliance entre les mains des idolâtres: de même, au temps de nos pères, il aima mieux voir ses autels brisés que de voir son Fils foulé aux pieds des hypocrites, et souillé par l'impureté de ses ministres.

Lorsque David sentait naître en son cœur son premier feu pour Bethsabée, si le prophète Nathan, qui ne parut qu'après l'éclat sanglant de la passion déclarée, se fût présenté à ses yeux dans le premier moment de la passion, qu'il lui en eût découvert les funestes suites, les degrés et les châtiments, qu'il lui eût dit ce qu'il lui dit après : « *Non recedet gladius de domo tuâ :* pour cela, pour la honte et le sang que vous allez répandre dans la maison de l'innocent, le glaive et la confusion ne sortiront point de la vôtre; je susciterai votre malheur dans votre propre maison : vous m'offensez en secret, et moi je me vengerai à la face de toute la terre, à la clarté du soleil : *Tu fecisti absconditè; ego faciam in conspectu omnis Israel et in conspectu solis;* » si le prophète, en même temps, lui eût ouvert les portes de l'avenir, lui eût fait voir l'enchaînement des malheurs de sa famille, les horreurs qui s'y devaient commettre, ses propres enfants se diffamer par l'inceste et l'assassinat, Absalon son fils soulevant son royaume contre lui, les malédictions que lui devaient donner les plus vils de ses sujets, lui-même, fuyant, abandonner son trône, ses biens, tous ses trésors en proie à son propre ennemi : à cette vue, à ces funestes prédictions, qu'eût pensé David, qu'eût-il dit, qu'eût-il fait? Il sentait naître en son cœur quelque inclination pour Bethsabée, mais il sentait dans ce même cœur un zèle ardent pour la loi de Dieu, sa religion toujours vive et toujours sincère, une ferme et constante résolution de ne manquer jamais de fidélité. David n'eût-il pas répondu de la bonne foi, de la droiture de son cœur? ne se fût-il pas cru à l'épreuve de ces faiblesses, incapable de ces fureurs? et, voyant ses enfants dans une union parfaite, ses sujets soumis et contents, son trône affermi par tant d'illustres victoires, n'eût-il pas méprisé le prophète et ses visions? Tout cela fut vrai cependant; tous ces tristes événements se développèrent l'un de l'autre. David, tout fidèle qu'il était, se vit enfin scandaleux et sanguinaire, et malheureux et méprisé et détrôné. Tout cela, parce qu'au milieu de tant de vertus si éclatantes il se trouva dans son cœur une étincelle d'impureté. Si un homme si bien fondé, ce semble, en toutes sortes de vertus, si agréable à Dieu avant sa chute, est cependant tombé dans un tel abîme,

quelle défiance ne devons-nous point avoir de nous-mêmes? (Le P. de la Rue, *Carême*).

[Les regards immodestes]. — Les enfants de Dieu, c'est-à-dire les plus saints d'entre les hommes qui vivaient dans le premier âge du monde, s'étant trop arrêtés à considérer la dangereuse beauté des femmes, achevèrent de corrompre avec eux le genre humain, et attirèrent le déluge universel qui les submergea tous : *Videntes filii* Dei *filias hominum, quòd essent pulchræ.* Ne fut-ce pas des œillades inconsidérées qui pervertirent le cœur de ces déplorables vieillards qui voulurent attenter à la vertu de la chaste Suzanne? Ni leurs cheveux blancs, ni leur dignité de juges ne purent tenir bon contre leur passion insensée. Voir cette femme et être embrasés d'une flamme impure fut pour eux une même chose : *Viderunt et exarserunt.* Il ne fallut pas d'armées nombreuses ni d'assemblées de ces fiers tyrans et de ces énormes géans comme parle l'Écriture, pour renverser le courage du belliqueux Holopherne : il regarda la beauté de Judith, et il en devint l'esclave, lui qui mettait tant de peuples aux fers : *Statìm captus est in oculis suis Holophernes : pulchritudo ejus captivam fecit animam ejus.* La maîtresse du chaste Joseph, pour l'avoir envisagé trop attentivement, cessa d'être maîtresse et devint captive : *Injecit oculos in Joseph, et ait illi : Dormi mecum.* Dina, pour avoir voulu regarder et être regardée, perdit sa gloire et entraîna tout un peuple dans une ruine effroyable : *Egressa Dina ut videret : quam cùm vidisset Sichem, rapuit et dormivit cum eâ.* « Je n'ai rien refusé à mes yeux, disait le plus sage des rois, de tout ce qu'ils ont voulu regarder : *Omnia quæ desideraverunt oculi mei non negavi eis* (Eccl. II, 10). » C'était dans sa jeunesse : mais aussi en quel abîme de folie cette beauté des femmes, trop regardée, ne le plongea-t-elle pas dans sa vieillesse? *Cùmque jàm esset senex, cor ejus depravatum est per mulieres.* Que les faibles répriment donc leurs regards, puisqu'ils ont été la cause du péché des plus forts : *Parvi nolint videre undè possint cadere,* dit S. Augustin. Heureux ceux qui s'imposent cette sage maxime, de ne jamais voir ce qu'il n'est pas permis de désirer! (La Chétardie, *Homélies.*)

[Danger pour tous]. — Si le vice d'impureté a cela de commun avec tous les autres, l'injustice qui fait le péché, il a cela en lui seul de particulier, qu'il n'y a pas un péché où il y ait tant de voies pour y tomber, et dont les abords soient plus dangereux. Tout ce qui est au-dedans de nous, tout ce qui est autour de nous, tout ce qui est loin de nous, ne sont-ce pas autant de voies qui nous conduisent à l'impureté? ne sont ce pas autant de piéges tendus pour nous y porter, et que nous devons éviter avec tout le soin possible? Au-dedans de nous, la concupiscence n'est-elle pas cet aiguillon de la chair qui n'épargne pas même les plus saints? Et, depuis les plus petits jusqu'aux plus grands, qui en est exempt? Les riches et les pauvres, tous étant pétris de la même boue, dit S. Augustin, nous avons

la même exhalaison à sentir, et la même passion brûle sous les haillons aussi bien que sous la pourpre. Nos sens, d'un autre côté, sont autant de fenêtres par lesquelles rien n'est si facile à faire entrer que l'impureté. Un simple coup-d'œil est capable de la faire entrer dans le cœur par les yeux; une parole par les oreilles; une simple familiarité par les mains. Ajoutez à tout cela l'intempérance, l'ivrognerie et l'oisiveté même, qui semblent ne se mêler jamais d'aucun commerce, et être mortes au monde : ne sont-elles pas autant de sources, de voies, de chemins, par où l'impureté trouve enfin une entrée libre dans les cœurs de tous les hommes. (Anonyme).

[Cause d'une infinité de malheurs]. — L'impureté est de tous les vices le plus honteux et le plus infâme, parce qu'il est le plus brutal. L'impureté est de tous les vices celui qui donne le plus d'inquiétude, le plus de chagrins, et qui cause de plus grands malheurs. C'est celui de tous les vices qui coûte le plus. Il ne fait qu'irriter le penchant par les difficultés qu'on lui oppose. Quelle espèce d'aveuglement ! et s'en peut-il trouver un plus déplorable ? Cependant, au rapport d'un Père, nul péché n'est si volontaire. La violence et la contrainte ne peuvent engager qui que ce soit à le commettre : il ne prend sa force que dans lui-même : *Nulla ad libidinem vis est, nisi ipsa,* dit Tertullien. C'est l'impureté elle-même qu'on aime, c'est elle que l'on cherche. Nul prétexte, nul dessein étranger n'entre dans les voies de l'impudique, et il n'a de lumière que pour trouver des charmes dans un péché si hideux et si détestable.

Il éteint la pudeur dans le cœur : c'est le caractère qu'il imprime sur le front d'un impudique. Vous avez pris le front d'une femme de mauvaise vie, dit un prophète ; c'est pour cela que vous ne rougissez plus : *Frons mulieris meretricis facta est tibi, noluisti erubescere.* (Is. 3). Des airs dissolus, des manières lascives paraissent dans le maintien d'un homme et d'une femme licencieuse, à travers les dehors d'une modestie et d'une probité affectées. La pudeur nous tient dans le respect pour nous-mêmes, pour notre prochain et pour Dieu. Pour peu qu'on ait de bons sentiments, on se craint soi-même : on sent dans le fond de son âme un frein qui modère notre mauvais penchant, et l'on commence ordinairement à se permettre en secret les libertés que l'on prend ou que l'on souffre devant le monde.

Qui pourrait les retenir, ces esclaves de l'amour déshonnête, sur le penchant de l'abîme? Les reproches de la conscience, le scandale du prochain, la terreur des jugements de Dieu, la pudeur perdue? On perd le sentiment de toutes ces choses, et la grâce ne trouve presque plus d'accès dans un cœur souillé et corrompu. Misérables victimes de la volupté, que n'avez-vous prévu votre malheur? Hélas! une jeune personne qui entre dans le grand monde est charmée des louanges dont on la flatte, des caresses qu'on lui fait, des assiduités qu'on lui rend, des libertés tendres qu'on lui de-

mande et qu'elle permet : c'est alors que la volupté la met à la chaîne, pour en faire la proie de Satan : *Dulcius putat omne quod nescit,* dit S. Jérôme. (*Epist.* 47). Cette jeune personne s'imagine trouver encore de plus grandes douceurs dans le mal qu'elle ignore. Charmée des préludes de l'engagement, elle s'engage : la voilà livrée à sa passion, presque sans ressource, et l'endurcissement prend la place de la pudeur étouffée.

Vous cherchez le plaisir, âmes impures, et vous ne vous apercevez pas de mille peines qu'il vous en coûte pour le trouver ! car, après tout, s'il vous reste encore quelque teinture de raison, quelque principe d'honneur, quelque rayon de vérité, quelque idée de christianisme, votre conscience n'est pas toujours assoupie et comme étouffée par la volupté : il se passe bien des moments qu'éloignés ou ennuyés du plaisir vous sentez le poids de vos chaînes ; comment se peut-il faire qu'une réflexion forcée ne vous ouvre point les yeux pour toujours ? Par combien d'alarmes, par combien d'embarras et de traverses en êtes-vous venus à commettre ce crime ! Il a fallu nouer ce commerce malgré la vigilance d'un père, d'une mère, d'un mari, d'un voisinage ; il a fallu prévenir une infinité d'événements, de peur d'être surpris ; ménager plusieurs personnes, la plupart âmes viles, lâches, intéressées, pour avoir leur confidence ; étudier tous les mouvements d'un esprit soupçonneux, fier, bizarre, emporté, pour gagner un cœur dissimulé, inconstant, insatiable. Combien de fois la froideur a-t-elle renversé les espérances que la facilité avait données ? Combien de fois a-t-on vu récompenser des louanges par des outrages ? Combien de fois un égard oublié a-t-il fait oublier de longues et accablantes assiduités ? A-t-on convenu, la liaison est-elle formée, le crime est-il commis : il s'est trouvé des coupables qui ont voulu se précipiter, se noyer, s'empoisonner, se plonger le poignard dans le sein. Mais qui voudrait répondre qu'une personne capable de s'abandonner ne s'abandonne qu'à un seul ? C'est alors que la passion ouvre l'âme à la jalousie, à la haine, à la crainte, à la vengeance. Cependant il faut faire de grands frais ; le bien se consume ; ces emprunts forcés donnent un vif pressentiment de la lumière qui approche. On manque de crédit, et, si l'on devient pauvre, on doit s'attendre à manquer encore de mérite. Point de repos d'une part, tout s'abîme de l'autre : et l'impureté brûle encore l'homme et la femme !

Il serait difficile de rapporter ici les différentes formes sous lesquelles l'impureté se déguise pour ne paraître pas odieuse : ces modes bizarres qui mettent un homme et une femme sous tant de figures différentes, est-ce toujours la bienséance et la propreté qui les inventent ? Il y a des modes presque pour toutes choses : mais examinez-les, ces modes, et vous trouverez qu'elles tendent la plupart à vous inspirer de la haine pour la pureté, ou du moins à vous conduire imperceptiblement dans le vice qui lui est opposé. Vos peintures, vos tapisseries, les ornements de vos cabinets, que vous présentent-ils sinon des histoires et des actions d'amour, des figures propres à salir les yeux et l'imagination ? Encore vous flatterez-

vous peut-être de régularité, en donnant par-là un scandale éternel à des domestiques, à des enfants, à des étrangers, à toute une postérité. Les chansons qui sont du goût ordinaire perdraient leur agrément si elles ne renfermaient les sentiments qui peuvent ou réveiller, ou enseigner, ou flatter la passion d'aimer. Les livres qui ont le plus de cours, n'apprennent autre chose que les industries ou les effets d'une tendresse déréglée. C'est ainsi que tout nous conduit, au-dedans de nous et hors de nous, à la perte de l'innocence, que nous devons conserver avec tant de soin. (Le P. de la Pesse).

[Exhortation]. — Qui que vous soyez, chrétiens qui jusqu'ici avez eu le bonheur de garder votre innocence, qui l'avez défendue contre les charmes de cette volupté qui aveugle et qui endurcit, bénissez Dieu mille fois le jour d'une protection si singulière. Mais veillez encore dans la suite, avec plus d'attention que jamais, pour conserver un trésor si exposé et si précieux. Regardez votre pureté comme le gage peut-être le plus sûr de votre salut. Vous marcherez avec confiance dans les voies de Dieu, si vous la mettez à l'abri des piéges du monde et des surprises de votre prochain. Ames pures, qui n'êtes point infectées de cette corruption si générale du siècle, quelle gloire est la vôtre, de pouvoir offrir à Dieu une victime digne de ses regards! Ah! n'ayez point à regret la violence qu'il faut vous faire, les rebuts qu'il vous faut essuyer de la part du monde, l'éloignement où vous êtes de ses jeux et de ses délices. Les anges du ciel vous regardent avec respect; Dieu prend plaisir à répandre sa grâce dans vos âmes; tous les gens de bien vous estiment et vous honorent, et le témoignage de votre conscience ne manquera pas de vous dédommager de toutes vos peines. (*Le même*).

[Du vice et de ses suites]. — L'homme impur n'aura point de part au céleste héritage du Tout-Puissant. Séparé de Dieu dès ce monde, il en demeurera séparé dans l'autre : car l'impureté captive tellement ceux qui s'y abandonnent, qu'ils rompent rarement leurs chaînes et qu'ils meurent presque tous dans l'impénitence. C'est de toutes les passions celle qui passe le plus aisément en habitude, et qui nous met par-là dans une sorte d'impuissance de nous sauver. En effet, avec la même facilité qu'un regard conduit au premier crime, le crime conduit ensuite à l'habitude, l'habitude à une sorte de nécessité, la nécessité au désespoir du salut, et le désespoir à la réprobation. De-là vient que ce vice honteux précipite plus d'âmes en enfer qu'aucun autre vice. Le saint homme Job a donc bien raison de dire : *J'ai fait un accord avec mes yeux pour ne penser pas seulement à une vierge*. Il savait de quelle importance il était pour lui de veiller sur ses regards, et qu'un seul était capable de le perdre. Un homme d'une vertu si rare ne se croyait pas en sureté sans cette extrême vigilance: jugeons

tant de familles, autrefois illustres et dans l'éclat, maintenant odieuses et flétries des taches de la volupté: *Hæc dicit Dominus*: voilà ce que dit le Seigneur. Tant de mérites ensevelis dans l'oubli, tant de services dégradés par le scandale de la débauche: *Hæc dicit Dominus*: voilà ce que dit le Seigneur. Ces oracles ne sont-ils pas aussi contre vous, qui prenez le même chemin, qui brûlez du même feu? *Dispereant omnes qui fornicantur abs te.* (Ps. 72). Vous voyez, dites-vous, des voluptueux dans l'éclat et dans la prospérité: comptez-les, et comparez leur nombre avec celui des voluptueux misérables. Savez-vous ce que Dieu garde à ces voluptueux tolérés? Que gardait-il à tant d'autres qui, après une longue tolérance, ont enfin trouvé le moment de leur malheur? Vous n'en croyez pas sa parole, croyez-en du moins l'expérience et la renommée, vos oreilles et vos yeux. N'en croyez pas ce démon aveugle et muet, qui vous trompe et qui vous perd. Que si votre fragilité vous a déjà fait succomber sous ses efforts, rompez les fers de ce fort armé, et demandez à Dieu la grâce de retourner à lui avec toute la sincérité possible.

On voit David tremper ses mains dans le sang d'un de ses plus braves et plus fidèles officiers: c'est l'impureté qui l'y pousse. On voit son fils Salomon, l'encensoir à la main, prosterné devant les idoles: c'est l'amour des femmes qui l'y conduit. On voit de jour en jour la piété, la foi, le respect et l'idée d'un Dieu, disparaître insensiblement dans les mœurs des jeunes gens: en faut-il chercher d'autre raison que les leçons d'impureté qu'ils reçoivent en même temps que celles de la religion, presque en sortant du berceau, par la mollesse de leur éducation et par les exemples domestiques? Avait-on vu, dans les siècles passés, ce que l'on a vu de nos jours: les sortiléges et les poisons passés en art et en coutume? les femmes, les filles, les sœurs, les mères devenir les assassins de leurs pères, de leurs frères, de leurs enfants, de leurs maris? Ce que l'antiquité nous avait appris de pareil ne passait plus que pour fable: le débordement de notre siècle a changé la fable en vérité. Mais ces funestes dissensions qui, depuis deux cents ans, ont déchiré l'Europe chrétienne et défiguré la religion par tant de masques différents de réforme et de nouveauté; ces hérésies, en un mot, qui nous ont changé en ennemis nos voisins, nos citoyens, nos amis et nos parents, ont-elles eu de source plus générale que la corruption des mœurs? Qu'étions-nous, comment vivions-nous, quand l'hérésie s'est élevée en France et dans tous les États voisins? De tous côtés, l'ignorance, l'intempérance, la brutalité, l'impureté dominaient. Ne cherchons point ce qu'était devenue la piété dans les hautes conditions ni dans les conditions civiles: la trouvait-on dans les plus saintes professions? Ce n'était plus elle qui faisait les prêtres, les religieux: c'étaient le hazard, l'intérêt, le caprice des parents, l'oisiveté de la vie. On portait dans le cloître et à l'autel des cœurs flétris des plus basses passions. Quelle merveille qu'une espèce de religion qui retranchait toutes les austérités, qui proscrivait les vœux, qui traitait de supers-

titions l'abstinence et la continence, qui, ôtant au mariage la dignité du sacrement, le mettait au rang des préceptes, quelle merveille, dis-je, qu'une pareille nouveauté trouvât aisément des sectateurs? Elle en trouva non-seulement dans les cours, dans les villes et dans presque toutes les maisons, mais encore au milieu du sanctuaire, au pied même des autels, parce que partout elle trouva l'impureté. L'Éternel aima mieux nous renoncer pour ses enfants que d'avoir pour ses enfants des impudiques. Ce fut pour ce sujet qu'il laissa tomber l'Arche d'alliance entre les mains des idolâtres: de même, au temps de nos pères, il aima mieux voir ses autels brisés que de voir son Fils foulé aux pieds des hypocrites, et souillé par l'impureté de ses ministres.

Lorsque David sentait naître en son cœur son premier feu pour Bethsabée, si le prophète Nathan, qui ne parut qu'après l'éclat sanglant de la passion déclarée, se fût présenté à ses yeux dans le premier moment de la passion, qu'il lui en eût découvert les funestes suites, les degrés et les châtiments, qu'il lui eût dit ce qu'il lui dit après : « *Non recedet gladius de domo tuâ :* pour cela, pour la honte et le sang que vous allez répandre dans la maison de l'innocent, le glaive et la confusion ne sortiront point de la vôtre; je susciterai votre malheur dans votre propre maison : vous m'offensez en secret, et moi je me vengerai à la face de toute la terre, à la clarté du soleil : *Tu fecisti absconditè; ego faciam in conspectu omnis Israel et in conspectu solis ;* » si le prophète, en même temps, lui eût ouvert les portes de l'avenir, lui eût fait voir l'enchaînement des malheurs de sa famille, les horreurs qui s'y devaient commettre, ses propres enfants se diffamer par l'inceste et l'assassinat, Absalon son fils soulevant son royaume contre lui, les malédictions que lui devaient donner les plus vils de ses sujets, lui-même, fuyant, abandonner son trône, ses biens, tous ses trésors en proie à son propre ennemi : à cette vue, à ces funestes prédictions, qu'eût pensé David, qu'eût-il dit, qu'eût-il fait? Il sentait naître en son cœur quelque inclination pour Bethsabée, mais il sentait dans ce même cœur un zèle ardent pour la loi de Dieu, sa religion toujours vive et toujours sincère, une ferme et constante résolution de ne manquer jamais de fidélité. David n'eût-il pas répondu de la bonne foi, de la droiture de son cœur? ne se fût-il pas cru à l'épreuve de ces faiblesses, incapable de ces fureurs? et, voyant ses enfants dans une union parfaite, ses sujets soumis et contents, son trône affermi par tant d'illustres victoires, n'eût-il pas méprisé le prophète et ses visions? Tout cela fut vrai cependant; tous ces tristes événements se développèrent l'un de l'autre. David, tout fidèle qu'il était, se vit enfin scandaleux et sanguinaire, et malheureux et méprisé et détrôné. Tout cela, parce qu'au milieu de tant de vertus si éclatantes il se trouva dans son cœur une étincelle d'impureté. Si un homme si bien fondé, ce semble, en toutes sortes de vertus, si agréable à Dieu avant sa chute, est cependant tombé dans un tel abîme,

quelle défiance ne devons-nous point avoir de nous-mêmes ? (Le P. de la Rue, *Carême*).

[Les regards immodestes]. — Les enfants de Dieu, c'est-à-dire les plus saints d'entre les hommes qui vivaient dans le premier âge du monde, s'étant trop arrêtés à considérer la dangereuse beauté des femmes, achevèrent de corrompre avec eux le genre humain, et attirèrent le déluge universel qui les submergea tous : *Videntes filii* Dei *filias hominum, quòd essent pulchræ.* Ne fut-ce pas des œillades inconsidérées qui pervertirent le cœur de ces déplorables vieillards qui voulurent attenter à la vertu de la chaste Suzanne ? Ni leurs cheveux blancs, ni leur dignité de juges ne purent tenir bon contre leur passion insensée. Voir cette femme et être embrasés d'une flamme impure fut pour eux une même chose : *Viderunt et exarserunt.* Il ne fallut pas d'armées nombreuses ni d'assemblées de ces fiers tyrans et de ces énormes géans comme parle l'Écriture, pour renverser le courage du belliqueux Holopherne : il regarda la beauté de Judith, et il en devint l'esclave, lui qui mettait tant de peuples aux fers : *Statìm captus est in oculis suis Holophernes : pulchritudo ejus captivam fecit animam ejus.* La maîtresse du chaste Joseph, pour l'avoir envisagé trop attentivement, cessa d'être maîtresse et devint captive : *Injecit oculos in Joseph, et ait illi : Dormi mecum.* Dina, pour avoir voulu regarder et être regardée, perdit sa gloire et entraîna tout un peuple dans une ruine effroyable : *Egressa Dina ut videret : quam cùm vidisset Sichem, rapuit et dormivit cum eâ.* « Je n'ai rien refusé à mes yeux, disait le plus sage des rois, de tout ce qu'ils ont voulu regarder : *Omnia quæ desideraverunt oculi mei non negavi eis* (Eccl. II, 10). » C'était dans sa jeunesse : mais aussi en quel abîme de folie cette beauté des femmes, trop regardée, ne le plongea-t-elle pas dans sa vieillesse ? *Cùmque jàm esset senex, cor ejus depravatum est per mulieres.* Que les faibles répriment donc leurs regards, puisqu'ils ont été la cause du péché des plus forts : *Parvi nolint videre undè possint cadere,* dit S. Augustin. Heureux ceux qui s'imposent cette sage maxime, de ne jamais voir ce qu'il n'est pas permis de désirer ! (La Chétardie, *Homélies.*)

[Danger pour tous]. — Si le vice d'impureté a cela de commun avec tous les autres, l'injustice qui fait le péché, il a cela en lui seul de particulier, qu'il n'y a pas un péché où il y ait tant de voies pour y tomber, et dont les abords soient plus dangereux. Tout ce qui est au-dedans de nous, tout ce qui est autour de nous, tout ce qui est loin de nous, ne sont-ce pas autant de voies qui nous conduisent à l'impureté ? ne sont ce pas autant de piéges tendus pour nous y porter, et que nous devons éviter avec tout le soin possible ? Au-dedans de nous, la concupiscence n'est-elle pas cet aiguillon de la chair qui n'épargne pas même les plus saints ? Et, depuis les plus petits jusqu'aux plus grands, qui en est exempt ? Les riches et les pauvres, tous étant pétris de la même boue, dit S. Augustin, nous avons

la même exhalaison à sentir, et la même passion brûle sous les haillons aussi bien que sous la pourpre. Nos sens, d'un autre côté, sont autant de fenêtres par lesquelles rien n'est si facile à faire entrer que l'impureté. Un simple coup-d'œil est capable de la faire entrer dans le cœur par les yeux; une parole par les oreilles ; une simple familiarité par les mains. Ajoutez à tout cela l'intempérance, l'ivrognerie et l'oisiveté même, qui semblent ne se mêler jamais d'aucun commerce, et être mortes au monde : ne sont-elles pas autant de sources, de voies, de chemins, par où l'impureté trouve enfin une entrée libre dans les cœurs de tous les hommes. (Anonyme).

[Cause d'une infinité de malheurs]. — L'impureté est de tous les vices le plus honteux et le plus infâme, parce qu'il est le plus brutal. L'impureté est de tous les vices celui qui donne le plus d'inquiétude, le plus de chagrins, et qui cause de plus grands malheurs. C'est celui de tous les vices qui coûte le plus. Il ne fait qu'irriter le penchant par les difficultés qu'on lui oppose. Quelle espèce d'aveuglement ! et s'en peut-il trouver un plus déplorable ? Cependant, au rapport d'un Père, nul péché n'est si volontaire. La violence et la contrainte ne peuvent engager qui que ce soit à le commettre : il ne prend sa force que dans lui-même : *Nulla ad libidinem vis est, nisi ipsa*, dit Tertullien. C'est l'impureté elle-même qu'on aime, c'est elle que l'on cherche. Nul prétexte, nul dessein étranger n'entre dans les voies de l'impudique, et il n'a de lumière que pour trouver des charmes dans un péché si hideux et si détestable.

Il éteint la pudeur dans le cœur : c'est le caractère qu'il imprime sur le front d'un impudique. Vous avez pris le front d'une femme de mauvaise vie, dit un prophète ; c'est pour cela que vous ne rougissez plus : *Frons mulieris meretricis facta est tibi, noluisti erubescere*. (Is. 3). Des airs dissolus, des manières lascives paraissent dans le maintien d'un homme et d'une femme licencieuse, à travers les dehors d'une modestie et d'une probité affectées. La pudeur nous tient dans le respect pour nous-mêmes, pour notre prochain et pour Dieu. Pour peu qu'on ait de bons sentiments, on se craint soi-même : on sent dans le fond de son âme un frein qui modère notre mauvais penchant, et l'on commence ordinairement à se permettre en secret les libertés que l'on prend ou que l'on souffre devant le monde.

Qui pourrait les retenir, ces esclaves de l'amour déshonnête, sur le penchant de l'abîme? Les reproches de la conscience, le scandale du prochain, la terreur des jugements de Dieu, la pudeur perdue? On perd le sentiment de toutes ces choses, et la grâce ne trouve presque plus d'accès dans un cœur souillé et corrompu. Misérables victimes de la volupté, que n'avez-vous prévu votre malheur? Hélas! une jeune personne qui entre dans le grand monde est charmée des louanges dont on la flatte, des caresses qu'on lui fait, des assiduités qu'on lui rend, des libertés tendres qu'on lui de-

mande et qu'elle permet : c'est alors que la volupté la met à la chaîne, pour en faire la proie de Satan : *Dulcius putat omne quod nescit*, dit S. Jérôme. (*Epist.* 47). Cette jeune personne s'imagine trouver encore de plus grandes douceurs dans le mal qu'elle ignore. Charmée des préludes de l'engagement, elle s'engage : la voilà livrée à sa passion, presque sans ressource, et l'endurcissement prend la place de la pudeur étouffée.

Vous cherchez le plaisir, âmes impures, et vous ne vous apercevez pas de mille peines qu'il vous en coûte pour le trouver ! car, après tout, s'il vous reste encore quelque teinture de raison, quelque principe d'honneur, quelque rayon de vérité, quelque idée de christianisme, votre conscience n'est pas toujours assoupie et comme étouffée par la volupté : il se passe bien des moments qu'éloignés ou ennuyés du plaisir vous sentez le poids de vos chaînes ; comment se peut-il faire qu'une réflexion forcée ne vous ouvre point les yeux pour toujours ? Par combien d'alarmes, par combien d'embarras et de traverses en êtes-vous venus à commettre ce crime ! Il a fallu nouer ce commerce malgré la vigilance d'un père, d'une mère, d'un mari, d'un voisinage ; il a fallu prévenir une infinité d'événements, de peur d'être surpris ; ménager plusieurs personnes, la plupart âmes viles, lâches, intéressées, pour avoir leur confidence ; étudier tous les mouvements d'un esprit soupçonneux, fier, bizarre, emporté, pour gagner un cœur dissimulé, inconstant, insatiable. Combien de fois la froideur a-t-elle renversé les espérances que la facilité avait données ? Combien de fois a-t-on vu récompenser des louanges par des outrages ? Combien de fois un égard oublié a-t-il fait oublier de longues et accablantes assiduités ? A-t-on convenu, la liaison est-elle formée, le crime est-il commis : il s'est trouvé des coupables qui ont voulu se précipiter, se noyer, s'empoisonner, se plonger le poignard dans le sein. Mais qui voudrait répondre qu'une personne capable de s'abandonner ne s'abandonne qu'à un seul ? C'est alors que la passion ouvre l'âme à la jalousie, à la haine, à la crainte, à la vengeance. Cependant il faut faire de grands frais ; le bien se consume ; ces emprunts forcés donnent un vif pressentiment de la lumière qui approche. On manque de crédit, et, si l'on devient pauvre, on doit s'attendre à manquer encore de mérite. Point de repos d'une part, tout s'abîme de l'autre : et l'impureté brûle encore l'homme et la femme !

Il serait difficile de rapporter ici les différentes formes sous lesquelles l'impureté se déguise pour ne paraître pas odieuse : ces modes bizarres qui mettent un homme et une femme sous tant de figures différentes, est-ce toujours la bienséance et la propreté qui les inventent ? Il y a des modes presque pour toutes choses : mais examinez-les, ces modes, et vous trouverez qu'elles tendent la plupart à vous inspirer de la haine pour la pureté, ou du moins à vous conduire imperceptiblement dans le vice qui lui est opposé. Vos peintures, vos tapisseries, les ornements de vos cabinets, que vous présentent-ils sinon des histoires et des actions d'amour, des figures propres à salir les yeux et l'imagination ? Encore vous flatterez-

vous peut-être de régularité, en donnant par-là un scandale éternel à des domestiques, à des enfants, à des étrangers, à toute une postérité. Les chansons qui sont du goût ordinaire perdraient leur agrément si elles ne renfermaient les sentiments qui peuvent ou réveiller, ou enseigner, ou flatter la passion d'aimer. Les livres qui ont le plus de cours, n'apprennent autre chose que les industries ou les effets d'une tendresse déréglée. C'est ainsi que tout nous conduit, au-dedans de nous et hors de nous, à la perte de l'innocence, que nous devons conserver avec tant de soin. (Le P. de la Pesse).

[Exhortation]. — Qui que vous soyez, chrétiens qui jusqu'ici avez eu le bonheur de garder votre innocence, qui l'avez défendue contre les charmes de cette volupté qui aveugle et qui endurcit, bénissez Dieu mille fois le jour d'une protection si singulière. Mais veillez encore dans la suite, avec plus d'attention que jamais, pour conserver un trésor si exposé et si précieux. Regardez votre pureté comme le gage peut-être le plus sûr de votre salut. Vous marcherez avec confiance dans les voies de Dieu, si vous la mettez à l'abri des piéges du monde et des surprises de votre prochain. Ames pures, qui n'êtes point infectées de cette corruption si générale du siècle, quelle gloire est la vôtre, de pouvoir offrir à Dieu une victime digne de ses regards ! Ah ! n'ayez point à regret la violence qu'il faut vous faire, les rebuts qu'il vous faut essuyer de la part du monde, l'éloignement où vous êtes de ses jeux et de ses délices. Les anges du ciel vous regardent avec respect ; Dieu prend plaisir à répandre sa grâce dans vos âmes; tous les gens de bien vous estiment et vous honorent, et le témoignage de votre conscience ne manquera pas de vous dédommager de toutes vos peines. (*Le même*).

[Du vice et de ses suites]. — L'homme impur n'aura point de part au céleste héritage du Tout-Puissant. Séparé de Dieu dès ce monde, il en demeurera séparé dans l'autre : car l'impureté captive tellement ceux qui s'y abandonnent, qu'ils rompent rarement leurs chaînes et qu'ils meurent presque tous dans l'impénitence. C'est de toutes les passions celle qui passe le plus aisément en habitude, et qui nous met par-là dans une sorte d'impuissance de nous sauver. En effet, avec la même facilité qu'un regard conduit au premier crime, le crime conduit ensuite à l'habitude, l'habitude à une sorte de nécessité, la nécessité au désespoir du salut, et le désespoir à la réprobation. De-là vient que ce vice honteux précipite plus d'âmes en enfer qu'aucun autre vice. Le saint homme Job a donc bien raison de dire : *J'ai fait un accord avec mes yeux pour ne penser pas seulement à une vierge.* Il savait de quelle importance il était pour lui de veiller sur ses regards, et qu'un seul était capable de le perdre. Un homme d'une vertu si rare ne se croyait pas en sureté sans cette extrême vigilance : jugeons

quelle doit être la nôtre, nous qui sommes la faiblesse même. Mes yeux sont des ennemis domestiques, toujours dangereux, toujours prêts à me trahir et à me sacrifier à leur satisfaction. Je serai toujours attentif à leurs mouvements, pour leur faire observer le pacte que j'aurai fait avec eux et pour les obliger à être retenus dans leurs regards. Qu'il faut peu de temps à un objet dangereux pour donner au cœur une atteinte mortelle! qu'il y a peu de chemin en ce genre entre la pensée et la complaisance! Il faut donc ne le point voir, cet objet séduisant, afin de n'y point penser: et c'est là le fondement du pacte que je fais aujourd'hui avec mes yeux, et que je leur ferai inviolablement garder. Je ne le bornerai pas, au reste, ce pacte, à détourner mes yeux de ce qui me porterait de soi au mal: connaissant la fragilité de cette chair mortelle dont je suis revêtu, j'éviterai les occasions de chute les plus éloignées; je refuserai mes regards aux objets les plus innocents en apparence.

Le triste état que celui d'un homme possédé par le vice d'impureté! L'esprit, le corps, tout est livré au péché. Il craint, ce pécheur, de sortir de ce malheureux état; il ferme toutes les entrées de son cœur à la grâce: vous n'y trouvez presque plus aucun accès, ô mon Dieu, vous ne voyez presque plus de ressource pour le sauver! Il traînera donc, cet homme impur, il traînera donc de honteuses chaînes jusqu'à la mort, portant un caractère visible de réprobation dans cette sorte de nécessité qu'il s'est faite de demeurer dans le péché. Et il ne doit peut-être son malheur qu'à quelques regards inconsidérés, qui allumèrent la passion dont il est l'esclave, et dont il sera la victime. (Le P. Ségneri, *Méditations*).

[L'homme devenu charnel]. — A force de rechercher ses plaisirs, l'impétuosité de la chair se rend maîtresse de la raison: et de-là il arrive que l'esprit, devenu tout charnel, ne s'attache plus qu'à la connaissance des sens, et ne fait état que de ce qui les touche et les flatte. Parlez-lui de Dieu et des choses spirituelles; il s'en moque, cela ne tombe pas sous ses sens. Cet esprit est tout concentré dans la corruption de la chair; il ne se plaît et ne se repaît que dans les contentements de la chair: et voilà cet esprit, marqué au caractère et à l'image de la Divinité, mis au rang des bêtes et rendu un spectacle infâme du pouvoir et du crédit que la chair et les voluptés sensuelles acquièrent sur la raison: *Animales, spiritum non habentes,* dit l'Apôtre; et, comme il est dit dans la Genèse, *Omnis caro corruperat viam suam.* D'où il arrive, que, comme dans le temps du déluge qui lava les ordures du monde, il est dit que Dieu conçut un déplaisir d'avoir formé une si belle créature que l'homme, pour la voir si corrompue: *Tactus dolore cordis intrinsecùs;* il changea de dessein, et prit celui de le perdre: *Delebo hominem de terrâ:* ainsi, quand nous laissons notre esprit devenir si charnel, il n'y a rien qui contriste tant le Saint-Esprit; lequel, nous voyant en cette état, ayant auparavant résolu de nous sauver, prend le dessein de nous perdre, parce qu'il voit toutes nos passions et

toutes nos pensées n'être que chair. (Le P. Antoine de Saint-Martin).

[L'impureté damne une infinité d'âmes]. — Il n'est point de péché que l'on doive éviter avec plus de soin que l'impureté, parce qu'il n'y en a point qui damne plus de personnes. En voici les raisons : — 1°. Il n'en est point qui se commette plus facilement : il ne faut qu'un consentement donné à une mauvaise pensée, à un mauvais désir, pour faire un péché mortel : tant il est aisé de pécher mortellement dans cette matière ! — 2°. Il n'en est point dont on se corrige plus difficilement, puisque l'expérience fait voir qu'il n'y a point de pécheurs plus difficiles à convertir que ceux qui sont sujets à ce malheureux vice. Quand une fois on s'y est abandonné, on ne suit plus les lumières de la raison ni de la grâce ; on n'écoute plus que sa passion, et l'on tombe enfin dans l'aveuglement et dans l'endurcissement : en sorte que les vérités les plus terribles de la religion ne font plus aucune impression sur l'esprit du pécheur. On en vient jusqu'à cette extrémité, que d'en douter, afin d'étouffer tous les remords de sa conscience. On tâche de se persuader que tout ce que l'on nous dit de l'éternité des peines de l'enfer n'est qu'une exagération pour nous épouvanter. Que si l'on n'en vient pas d'abord jusqu'à cet excès et qu'il reste encore quelque bon sentiment qui nous fasse gémir sur l'état de notre âme, c'est une lumière passagère, qui ne produit aucun effet, si ce n'est de nous faire comprendre cette importante vérité, qu'il est plus aisé de résister aux charmes des passions, avant de s'être laissé séduire à leurs appas trompeurs, qu'après en avoir fait une funeste expérience : et la difficulté qu'on trouve à se défendre des attraits de la volupté, quand elle s'est une fois fait sentir, est beaucoup plus grande que n'eût été celle de ne la point connaître : *Minoris laboris est incognitam carnis voluptatem cavere, quàm rejicere jàm cognitam* : — 3°. Ce péché est la cause d'une infinité de confessions, et de communions sacriléges ; — 4°. Il n'est point de péché que DIEU ait plus en horreur, puisqu'il n'y en a point qu'il ait puni plus sévèrement. C'est pour punir ce péché que les eaux du déluge inondèrent toute la terre, c'est pour punir le même péché que DIEU fit tomber le feu du ciel sur cinq villes, qui furent réduites en cendres, avec tous leurs habitants ; — 5°. Ce qui nous doit encore donner de l'horreur de ce vice, c'est que le plaisir qu'on aura pris à commettre le péché, quoiqu'il n'ait duré qu'un moment, doit être puni d'une éternité de supplices. (*Considérations chrétiennes*).

[L'impureté renferme tous les crimes]. — De quels crimes n'est-on point capable, quand on a une fois lâché la bride à ses passions, quand on s'est abandonné au vice de l'impureté ? Ne s'expose-t-on pas, pour se satisfaire, à perdre non-seulement son honneur et son bien, mais même sa santé et sa vie ? Combien d'infidélités, combien de trahisons, combien de meneurs, combien de sacriléges cette funeste passion fait-elle encore commettre

tous les jours ! et peut-on se laisser emporter aux désirs de son cœur, et franchir les bornes de la pudeur et de l'honnêteté, sans renoncer à tout ce qui s'appelle probité, justice, innocence, et sans mépriser la loi de Dieu, et la voix même de la nature, qui, toute corrompue qu'elle est, porte encore les hommes les plus dissolus à chercher les ténèbres au milieu de leurs plus grands emportements, et à cacher à tout l'univers, et à eux-mêmes, s'ils le pouvaient, les désordres de leurs passions déréglées ? Et certes, c'est avec quelque justice que l'usage donne quelquefois le nom général d'impureté à toutes les passions, à tous les crimes, puisque cette infâme passion les entraîne tous après elle, et qu'ainsi elle corrompt l'âme tout entière. Et, à vrai dire, le mot d'impureté signifie quelque chose de plus que celui d'impudicité, puisque les démons, qui n'en sont point capables parce qu'ils n'ont point de corps, ne laissent pas d'être appelés des esprits impurs dans plusieurs endroits de l'Évangile. (4e *Discours à l'Académie, en* 1677).

CONVERSION DU PÉCHEUR

SON RETOUR A DIEU.

Douleur et regret de ses péchés ; — Changer de vie ; — Pénitence intérieure; — Esprit de consolation, etc.

AVERTISSEMENT

La matière qui regarde la Pénitence étant trop ample et trop vaste pour être renfermée dans un seul titre, j'ai cru qu'il serait à propos de la partager en deux. D'abord ce qui en fait la première et la plus essentielle partie, la Conversion du pécheur, *qu'on appelle* Pénitence intérieure, *pour la distinguer de la* satisfaction *que l'on fait à la justice divine par les peines extérieures et les austérités qu'on embrasse volontairement. Nous parlerons en son lieu de cette seconde partie, sous le titre de* Pénitence. *Nous nous contentons maintenant de parler de la première, qui est le* Retour vers Dieu, *par la douleur et le regret de l'avoir offensé, en quoi consiste proprement la conversion, ou le changement de vie, ce changement commençant dès-là que le cœur*

a un vrai regret du passé avec la ferme résolution de vivre autrement à l'avenir. Nous avons déjà parlé de la contrition et de la douleur, en tant qu'elle fait partie du sacrement de Pénitence ; mais, comme nous regardons ici la Pénitence par des vues plus générales, en tant qu'elle est une vertu dont un des usages est de servir de disposition à ce sacrement, nous examinerons encore plus en particulier les qualités de cette douleur, qui change le pécheur et qui en fait un pénitent.

Sur quoi il faut remarquer que, quoique l'Écriture-Sainte et les SS. Pères, dans les endroits et dans les exemples qu'ils apportent d'une véritable et sincère pénitence, joignent ordinairement la pénitence extérieure avec l'intérieure, rien n'empêche le prédicateur d'en faire une précision pour exhorter ses auditeurs, avant toutes choses, à la douleur de leurs péchés, et les y exciter par de vives considérations ; persuadé que, s'il peut leur toucher le cœur et leur inspirer un sincère regret d'avoir offensé la souveraine Majesté, il les aura convertis, et portés par cela même à la confession, et à tout ce qu'il faut pour faire une juste satisfaction à la divine justice.

De plus, il est bon d'avertir que, comme il n'y a aucun de ceux qui annoncent la parole de Dieu *qui ne fasse quelque sermon sur la pénitence, s'ils ne jugent pas à propos de séparer les actes intérieurs d'avec les actions extérieures de cette vertu, ils doivent du moins fort insister sur les premiers, comme étant la fin principale et le fruit présent et le plus solide de leurs discours.*

§ I.

Desseins et plans.

I. — Comme le pécheur, dans sa conversion, doit avoir en vue de convertir le cœur de Dieu même, justement irrité contre lui, ainsi que parle le texte sacré : *Convertimini ad me, et ego convertar ad vos ;* il faut, pour faire une véritable conversion, que ce pécheur se règle sur ce que fait Dieu même afin de le convertir et de le rétablir dans les voies saintes par une vraie et entière justification :

1°. — Comme Dieu le prévient, le sollicite et le presse de sortir du misérable état où il est, et que sans cela un pécheur y demeurerait éternellement, n'ayant pas de lui-même la force, non-seulement d'en sortir, mais même de concevoir la pensée et le dessein de retourner à Dieu, dont il s'est volontairement éloigné par ses crimes; comme il faut, dis-je, que Dieu lui en inspire le désir, qu'il fasse connaître le malheur où il s'est précipité, les suites de son égarement, les terribles châtiments qu'il a

mérités, et qu'il ne peut éviter s'il ne retourne à son devoir par une sincère conversion, et enfin qu'il lui mette devant les yeux toutes les vérités les plus fortes et les plus capables de le faire rentrer en lui-même, il faut aussi que le pécheur, de son côté, écoute la voix de Dieu, qu'il se rende à ses sollicitations empressées, par un retour libre, prompt et sincère; qu'il se convertisse de cœur, et de tout son cœur! *Convertimini ad me in toto corde vestro.*

2°. — Comme, afin que le cœur de Dieu soit, pour ainsi dire, changé et converti à l'égard du pécheur, il faut qu'il cesse de le haïr, et que pour cela il détruise en lui le péché, qui le rendait l'objet de sa haine, et lui rende sa grâce qui est le sceau de sa réconciliation et qui seule nous peut rendre agréables à ses yeux, il faut, de même, que le pécheur haïsse et déteste le péché, qui l'a rendu l'ennemi de son Dieu; qu'il le haïsse, dis-je, d'une haine souveraine, comme Dieu le hait; qu'il prenne une forte et véritable résolution de le détruire; et qu'à la place de cet amour déréglé, par lequel il a préféré quelque bien créé et fragile à l'amour qu'il devait à son souverain et unique bien, qui est Dieu, il s'applique, avec le divin secours, à goûter, à former en soi, à pousser aussi loin qu'il pourra, cet amour plus juste qu'il doit à Dieu par tant de titres, que par le retour et la conversion de son cœur il aime ce souverain bien d'une vive et ardente charité, qui le porte à s'attacher inviolablement à son service. C'est en ce sens que la conversion du pécheur consiste dans la conversion de son cœur;

3°. — Comme Dieu, en se réconciliant avec le pécheur, en lui rendant la grâce qu'il avait perdue, lui rend en même temps, tous les dons et les avantages dont le péché l'avait dépouillé, oublie tous les outrages qu'il avait reçus de cet ingrat, lui remet la peine éternelle que ses péchés avaient méritée, et, s'il demeure fidèle à son service, le comble de grâces et de nouveaux bienfaits : ainsi le pécheur, de son côté, par une conversion entière et parfaite, doit renoncer à toutes les affections déréglées qu'il portait aux créatures, combattre et réprimer ses passions, déraciner et détruire ses vieilles habitudes, renoncer aux attachements criminels qui l'ont détourné du service de Dieu, pour ne s'appliquer plus qu'aux bonnes œuvres et aux actions de piété, pour croître en charité. C'est ainsi que de grands pécheurs sont souvent devenus plus grands saints après leur conversion, que s'ils n'eussent point abandonné le service de Dieu et qu'ils eussent vécu quelque temps dans le désordre.

II. — On peut tourner ce dessein autrement, en montrant dans la 1re *Partie,* ce que Dieu fait de son côté pour la conversion du pécheur, et, dans *la seconde,* ce que doit faire le pécheur de sa part, puisque la conversion du pécheur est l'ouvrage de tous les deux, l'un ne faisant rien sans l'autre :

1re *Partie.* — 1°. Dieu attend souvent le pécheur des années entières,

avec une patience invincible; 2°. Il le presse et sollicite, et même le poursuit, comme s'il avait besoin de ce pécheur dont il recherche l'amitié, ou comme si c'était Dieu même qui eût fait l'injure, et non pas lui qui l'eût reçue; 3°. Il se sert de nos disgrâces, de nos misères, et des sujets de dégoût et de chagrin qu'un pécheur trouve dans le monde, pour le rappeler à son service;

2e *Partie.* — Ce que doit faire le pécheur pour sa conversion, afin de répondre à la bonté prévenante de Dieu à son égard. — 1°. C'est de ne pas lasser la patience d'un si bon Maître par des délais éternels, mais de répondre à cette miséricordieuse bonté par un prompt et sincère retour : *Hodiè si vocem ejus andieritis, nolite obdurare corda vestra ;* 2°. Il doit retourner à Dieu tout de bon et de tout son cœur : *Convertimini ad me in toto corde vestro;* 3°. Rompre généreusement tous les obstacles qui s'opposent à sa conversion, et faire un généreux divorce avec tout ce qui l'empêche d'être entièrement à Dieu.

—

III. — Comme la conversion du pécheur est un retour vers Dieu, dont il s'est éloigné par ses crimes, il y a trois choses à considérer dans ce retour, et qui peuvent faire les trois parties d'un discours : — Le terme d'où il part, qui est le péché; — celui où il arrive, qui est la grâce, la justification, l'amitié de Dieu; — et enfin la voie par laquelle ce pécheur revient à Dieu, et les moyens les plus ordinaires que Dieu prend pour le rappeler de son égarement :

1er *Point.* — Le terme que quitte le pécheur est l'état du péché, les désordres d'une vie déréglée. Sur quoi on peut considérer le malheur où il était engagé, les suites funestes de cet égarement, le danger où il était de se perdre sans ressource, si la miséricorde de Dieu ne l'eût promptement retiré. Quel bonheur pour lui! quelles actions de grâces ne doit-il pas rendre à Dieu pour cet incomparable bienfait! quelle crainte ne doit-il point avoir de se replonger en cet abîme par son infidélité! quelles précautions pour s'en garantir à l'avenir!

2e *Point.* — Le terme où aboutit ce retour est la grâce, la justification, l'adoption divine, le droit sur le royaume et sur l'héritage du ciel : le pécheur recouvre tout cela, après l'avoir malheureusement perdu. Quel changement! Quel bonheur! et quel heureux sort ne trouve-t-il point dans cette conversion! On peut faire un parallèle de ces deux états, et s'étendre sur le malheur de l'un et le bonheur de l'autre, etc.

3e *Point.* — Les différents moyens dont Dieu se sert pour nous convertir, qui sont autant de voies de cet heureux retour. Il faut montrer comment il se sert de nos biens, de nos maux, de nos afflictions, de nos dégoûts, de nos chagrins, de nos misères : comme nous voyons dans le retour de l'Enfant prodigue; et surtout il faut faire bien entendre que c'est un des ressorts de la divine Providence de nous faire retourner à Dieu par

la perte même de tous les biens de la fortune, de l'honneur, de la santé, de tout ce que nous avions au monde de plus cher.

—

IV. — C'est un dessein commun, dont plusieurs se sont servis en parlant de la conversion de sainte Madeleine, de faire voir les conditions que doit avoir la conversion d'un pécheur :

1re *condition :* — Elle doit être prompte (contre les délais et les retardements qu'on y apporte, et qui en font avorter le dessein);

2e *condition :* — Elle doit être généreuse, pour rompre tous les obstacles qui s'y opposent;

3e *condition :* — Elle doit être constante et durable.

—

V. — La conversion du pécheur étant le changement d'une vie déréglée en une plus régulière, il faut, pour cela, que ce changement soit dans son esprit, dans son cœur et dans sa manière extérieure de vie :

1er *Point :* Changement d'esprit. — Il faut que le pécheur quitte les idées qu'il avait des biens de ce monde, des grandeurs, des richesses, des plaisirs; qu'il n'ait que du mépris pour les choses qu'il estimait le plus auparavant, et qu'il prenne les sentiments qu'il doit avoir de Dieu, des biens de l'autre vie et des biens éternels. Il se fait effectivement tout-à-coup, dans un pécheur touché de Dieu et qui pense sérieusement à se convertir, un changement prodigieux, ou plutôt un renversement de ses premières idées : il a d'autres vues, d'autres connaissances; tout ce que le monde a de grand disparaît dans son esprit, et est effacé par les nouvelles vérités que Dieu lui découvre, ou par des choses qu'il ne pouvait ignorer, mais qu'il n'avait jamais envisagées dans un si beau jour. *Spiritum rectum innova in visceribus meis.*

2e *Point :* Changement de cœur. — Il faut que le cœur ne soit plus le même : en sorte qu'il ait d'autres fins, d'autres motifs, des affections, des inclinations tout opposées à celles qu'il avait auparavant. Comme auparavant il recherchait ses commodités, ses divertissements, ses plaisirs, il aime maintenant la retraite, la mortification, le recueillement intérieur. Que s'il ne change pas de passions, il faut du moins qu'il leur fasse changer d'objet;

3e *Point :* Changement dans la manière extérieure de vivre. — Il faut que le changement intérieur s'étende et passe jusqu'au dehors, par une nouvelle conduite; en changeant même d'état, si l'on reconnaît que celui dans lequel on a vécu jusqu'alors est dangereux et préjudiciable à son salut; mais il faut du moins qu'on change de manières dans le détail des actions; qu'on ne soit plus si emporté, si vain; qu'on évite les occasions; qu'on change de langage, etc. *Misericordia et veritas obviaverunt sibi ; justitia et pax osculatæ sunt.*

—

VI. — On peut faire voir que la conversion du pécheur est l'ouvrage de

la miséricorde et de la justice. Miséricorde du côté de Dieu, justice du côté du pécheur :

1°. Miséricorde du côté de Dieu, qui appelle et qui attend le pécheur si indigne de ses soins; qui le reçoit, qui lui pardonne, et qui lui rend son amitié avec une bonté inconcevable;

2°. Justice du côté du pécheur, qui 1°. Rend à Dieu ce qu'il lui avait ravi, sa gloire et son culte; 2°. Le venge et répare le tort qu'il lui a fait, puisqu'il s'en repent et en conçoit de la douleur; 3°. Qui est résolu de lui faire satisfaction, par les peines volontaires auxquelles il se condamne.

—

VII. — (*Pour le dimanche de la Passion, ou vers ce temps-là*). La croix du Sauveur que l'Église nous met devant les yeux, doit nous exciter à une sincère conversion pour ces trois raisons :

La première. La Croix nous découvre plus clairement que toute autre chose la malice et l'énormité du péché, qui a causé la mort d'un Dieu. Aussi voyons-nous que plusieurs Juifs qui avaient consenti à sa mort et qui l'avaient démandée, après l'avoir vu expirer sur cette croix, s'en retournèrent avec la douleur dans le cœur et en frappant leur poitrine : *Percutientes pectora sua* (Luc. 23).

La seconde. Elle nous fait voir la grandeur de la miséricorde de Dieu, qui nous donne espérance du pardon, et qui nous l'a mérité, si nous voulons nous appliquer la vertu de ses souffrances : et c'est cette espérance qui doit nous exciter à avoir d'autant mieux recours à sa miséricorde : *Adeamus cum fiduciâ ad thronum gratiæ* (Hebr. 4).

La troisième. Elle nous fait connaître que c'est le temps le plus propre pour observer la grâce d'une parfaite conversion, puisque c'est en ce temps que le Sauveur est plus disposé à nous écouter, et même qu'il nous attire plus fortement à lui : *Si exaltatus fuero à terrâ, omnia traham ad meipsum* (Joann. 12).

—

VIII. — De la douleur et de la tristesse d'avoir offensé Dieu : douleur qui fait proprement la pénitence et la conversion du pécheur :

1°. C'est donc une douleur *juste et légitime* d'avoir perdu la grâce et Dieu même : aussi est-ce l'unique perte qui mérite d'être pleurée;

2°. C'est une douleur et une tristesse *avantageuse :* on recouvre par-là tout ce qu'on a perdu, et on répare le tort et le dommage qu'on a reçus comme l'outrage qu'on avait fait. Dans toutes les autres occasions, la douleur est d'ordinaire assez inutile ;

3°. C'est une douleur et une tristesse *consolante*, et en cela agréable, puisque c'est une marque moralement certaine que Dieu nous fera miséricorde.

—

IX. — Pour une véritable conversion, il faut trois choses, qui se ren-

contrent en fort peu de pécheurs, et qui rendent aujourd'hui les conversions fort rares :

1°. Il faut en avoir un *grand désir ;* et la plupart ne la veulent qu'à demi : ce sont des désirs faibles, languissants, et souvent de simples velléités;

2°. Il faut un *grand courage*, pour rompre les obstacles qui s'opposent à notre conversion : et la plupart des hommes sont lâches, ils ne font que de faibles efforts;

3°. Il faut une *ferme et constante résolution* de quitter le péché ; et la plupart sont des inconstants.

—

X. — La douleur d'avoir offensé Dieu, en quoi consistent la pénitence intérieure et la véritable conversion du cœur, doit :

1°. Durer tout le temps de notre vie ;

2°. Rompre tous les obstacles qui nous empêchent de nous donner entièrement à Dieu;

3°. S'étendre sur tous les péchés de notre vie, et renfermer une résolution constante de n'offenser jamais Dieu mortellement.

—

XI. — Pour parvenir à une véritable et sincère conversion, deux choses sont absolument nécessaires :

La première, c'est de renoncer entièrement au péché, par une résolution ferme et constante;

La seconde, de faire tous les efforts possibles pour détruire la malheureuse inclination qui nous a portés au péché, de crainte qu'elle ne le fasse encore commettre.

—

XII. — Convaincus, comme nous devons l'être, de la nécessité de nous convertir et de retourner à Dieu, que nous avons quitté par nos crimes ,

Premièrement. — Voyons les difficultés de cette conversion, pour les surmonter.

Secondement. — Examinons-en les motifs, afin de nous y encourager.

Troisièmement. — Voyons les moyens qu'il faut prendre pour cela, afin de les employer. (Girout, *Carême.*)

—

XIII. — De la véritable conversion d'un pécheur, sur le modèle de celle de l'Enfant prodigue :

1°. Il commence par de sérieuses réflexions sur lui-même, et par un retour sur sa misère, et sur son état. *In se reversus.* (Luc. 15);

2°. Il compare sa félicité passée avec sa misère présente; il voit la différence de la maison de son père et de cette terre étrangère ; il comprend enfin toute l'horreur du libertinage, qui lui a fait abandonner son pays. *Surgam et ibo ad Patrem meum* ;

3°. Enfin, après avoir formé de bonnes résolutions au-dedans de lui-même, il les exécute au-dehors : il va trouver son Père et implore sa miséricorde : *Pater, peccavi in cœlum et coràm te.*

—

XIV. — Deux raisons pour lesquelles il y a si peu de pécheurs qui se convertissent véritablement :

1°. Peu connaissent le malheur où le péché les précipite ;

2°. Peu connaissent la grâce que Dieu leur fait de les recevoir à pénitence.

—

XV. — Modèle d'une véritable conversion dans celle de S. Paul.

1°. Dieu éclaire ce pécheur de ses plus vives lumières : *Circumfulsit eum lux de cœlo.* (Act. 9) ;

2°. Dieu lui parle avec autorité, et lui fait entendre sa volonté par la voix de ses grâces les plus fortes : *Audivit vocem ;* et ce pécheur l'écoute et y répond.

3° Il efface de son esprit toutes les idées des grandeurs et des maximes du monde : *Apertis oculis, nihil videbat.* Il lui donne d'autres yeux, une autre intelligence.

—

XVI. — Sur la fausse pénitence de la plupart des chrétiens, et l'illusion qu'il y a à craindre en cette matière.

1°. Leur conversion, pour la plupart, est *feinte* et hypocrite. Le changement n'est pas dans le cœur et dans la volonté, mais seulement dans l'extérieur et pour quelque temps. Quelquefois ce sont les temps qui sont changés, ou la fortune et la santé, l'état et l'emploi, et non pas les mœurs.

2°. Cette conversion est *inconstante ;* et, quelques bonnes résolutions qu'il semble qu'ils aient prises, ils demeurent ou redeviennent tels qu'ils étaient, au bout de quelques jours.

—

XVII. — La conversion du pécheur dépend de trois choses :

1°. Des réflexions qu'il fait sur le passé, sur les désordres de sa vie, sur l'abîme des malheurs où il s'est précipité, et le danger qu'il a couru de se perdre éternellement ;

2°. Des résolutions fermes qu'il fait pour l'avenir ;

3°. Des engagements qu'il prend et auxquels il s'assujettit pour le présent.

—

XVIII. — 1°. La conversion du pécheur se fait avec beaucoup de peine : c'est un enfantement qui cause de la douleur ;

2°. Mais aussi elle cause dans la suite une grande joie, comme dit le Sauveur : *Mulier, cùm parit, tristitiam habet ; cùm autem pepererit jàm*

non meminit pressuræ, qui natus est homo in mundum. (Joan. 16). Aussi est-ce un homme nouveau qu'on enfante par la pénitence.

—

XIX. — Il y a trois devoirs essentiels à la pénitence : Changer d'esprit, c'est le principe de la pénitence ; — Changer de cœur, c'est l'essence de la pénitence ; — Changer de vie et de conduite, c'est l'effet de la pénitence.

Premier devoir : *Changer d'esprit.* C'est mépriser, dans l'état de pénitence, ce qu'on avait estimé dans l'état du péché, et estimer ce qu'on avait méprisé.

Second devoir : *Changer de cœur.* C'est haïr tout ce qu'on avait aimé, et aimer tout ce qu'on avait haï.

Troisième devoir : *Changer de vie et de conduite.* C'est fuir ce qu'on pratiquait, et pratiquer ce qu'on fuyait. (P. de la Rue, *Serm. sur sainte Madeleine.*

§ II

Les Sources.

[Les SS. Pères.] — S, Augustin, sur les Ps. 43 et 98, fait la peinture d'un pécheur véritablement converti et pénitent. — Dans l'exposition du Ps. 37e, il fait voir comment le pécheur converti doit pleurer ses péchés, et il enseigne la même chose plus en détail au livre *de l'Utilité de la pénitence.* — Dans le livre *de la vraie et de la fausse pénitence,* il montre qu'après être véritablement convertis, nous ne devons jamais cesser de pleurer nos péchés; et dans le liv. *De spiritu et animâ,* il montre le sujet que nous avons de les pleurer en cette vie. — Au livre des 50 Homélies, homél. 50, il suggère les motifs d'une véritable componction de cœur ; et l'auteur des sermons *ad Fratres in eremo,* qui se trouvent dans les ouvrages de ce Père, traite le même sujet.

Le même (ou plutôt l'auteur des *Questions sur l'Ancien et le Nouveau Testament,* quest. 102) montre que les péchés ne seront jamais remis sans que le pécheur en conçoive la douleur. — Dans l'exposition des Ps. 6, 83, 92, 101, 102, S. Augustin montre ce que Dieu fait pour notre conversion, et les efforts que nous devons faire pour répondre à ses desseins ; et il en parle encore dans les sermons 12 et 54 *de Verbis Domini.* — Au liv. 14e de la *Trinité,* la conversion parfaite d'un pécheur ne se fait pas en un moment. — *Confessions :* douleur de ses péchés, en des termes si tendres

et si touchants, qu'il inspire ses sentiments à ceux qui le lisent, c'est au liv. 4e chap. 7, 10, 11, 12 et 13 ; au liv. 8e, chap. 1, 2, 3, 4, 5, 9.

Tertullien, dans son livre *De la Pénitence,* a de fortes expressions sur ce sujet, dont l'explication fournit de quoi faire une belle instruction.

S. Cyprien, Traité *De lapsis*: douleur que les pénitents doivent avoir.

S. Grégoire, IV *Morales*, ch. 17e, et au liv. XVIIIe, chap. 24e, montre combien un pécheur converti doit être touché de douleur. — Liv. III de ses *Dialogues*, 34, il rapporte et explique plusieurs espérances de componction et d'amertume de cœur. — Liv. 3e sur le 6e chap du 1er livre *des Rois:* comment Dieu console un pécheur contrit.

S. Ambroise, sur la pénitence de David, dit de très-belles choses touchant la conversion des pécheurs.

S. Chrysostôme, Homél. sur l'Épître aux Corinth. : douleur que doit avoir un pécheur d'avoir offensé la divine Majesté. Même chose, Homél. 9e sur le chap. 6e de l'Épitre aux Hébreux. — Il a fait deux livres *De compunctione cordis.* — Homél. 5e sur la pénitence : le feu de l'enfer, que nous avons mérité par nos crimes, doit s'éteindre par nos larmes : et quelle est la vertu des larmes de la pénitence. — Homél. 22e au peuple d'Antioche, il exhorte les pécheurs convertis à pleurer leurs péchés durant leur vie, parce que c'est le temps de faire pénitence.

Origène, Homél. 1re sur le Ps. 57e, expliquant : *Non est pax ossibus meis à facie peccatorum meorum,* montre que les pécheurs doivent avoir sans cesse leurs péchés devant les yeux, et en conserver la douleur dans leur cœur. — Homél. 25e. sur le chap. 7e. du *Lévitique* : excellentes choses.

S. Basile, sur le Ps. 37e, montre par l'exemple de David, quel doit être l'esprit de componction dans un pécheur pénitent.

S. Bernard, 1er sermon sur Ste Madeleine, compare la douleur des pécheurs à un parfum agréable à Jésus-Christ. Il en parle encore en divers endroits dans les livres *de Consideratione,* et dans celui de *Conv. ad clericos.*

S. Laurent Justinien, a fait une exhortation pour porter les pécheurs à se convertir,

S. Bernardin, serm. 17e, parle aussi de la conversion des pécheurs et de l'esprit de pénitence.

Albert-le-Grand, au liv. de *Paradiso animæ. (Pœnitentia).*

Ceux d'entre les SS. Pères qui ont fait des homélies ou des sermons sur la conversion de S. Paul, sur celle de Ste Madeleine et sur la parabole de l'Enfant prodigue, ont aussi des réflexions utiles sur la conversion des pécheurs, comme S. Augustin et S. Bernard.

[Les livres spirituels et autres]. — Grenade, la *Guide des pécheurs,* a ramassé les plus puissants motifs pour presser de se convertir.

Petrus Sanchez, *Regnum Dei,* part. 4, chap. 7.

Guillaume de Paris, *Traité des Sacrements et des lois.*

Le cardinal Bona.

Le P. Antoine de la Porte, religieux carme réformé, a fait un ample Traité théologique et instructif sur la conversion du pécheur, où il comprend en 15 articles tout ce qu'il est nécessaire de savoir sur cette matière. C'est dans le liv. intitulé : *Les Conduites de la grâce sur la conversion des âmes pécheresses.* (5e vérité fondamentale).

Dans les *Tableaux de la Pénitence,* de Godeau, on trouve de beaux sentiments de douleur et de beaux exemples de la conversion des grands pécheurs.

Le P. Haineufve, dans *l'Ordre de la vie et des mœurs,* 3e partie, discours 7e, parle de la difficulté de la conversion du pécheur qui a souvent méprisé les inspirations divines (sect. 5e), et de celui qui a de l'attachement à quelque péché (sect. 6e et 8e).

Le P. Nepveu, *Réflexions chrétiennes,* 8 Octobre: motifs et sentiments de douleur et de contrition.

Le P. Gegou, Livre intitulé *l'Usage du Sacrement de Pénitence.*

Reina, *Conc.* 7, sur la conversion et la pénitence des Ninivites

[Les Prédicateurs]. — Maimbourg, Sermon pour le IIIe vendredi de carême, sur le voyage et le retour du pécheur.

Biroat, dans son Avent, a un sermon où il parle de la pénitence de conversion ; et le même en parle encore dans son second Avent sur la pénitence.

Joly, Prônes, montre en quoi consiste la véritable conversion, sa nécessité, sa facilité et sa durée.

Le P. Texier, sermon pour le IVe dimanche de l'Avent. .

Le P. Giroust, vendredi de la IVe semaine du Carême, a un sermon sur la conversion du pécheur.

Bourdaloue, en a un sur la conversion de Ste Madeleine, où il fait voir les conditions que doit avoir une véritable conversion.

Le P. Cheminais, sermon pour le jour de Pâques.

Le P. Masson, prêtre de l'Oratoire, dans son Avent, a un discours où il parle de la fausseté et de l'inconstance de la pénitence de la plupart des pécheurs ; et dans un autre il parle du changement de vie et de la séparation des objets qui nous peuvent porter au péché.

Chénart, docteur de Sorbonne, Discours de morale, de la véritable conversion.

Dans les *Essais de sermons pour l'Avent,* il est traité de différentes matières qui regardent la conversion et la pénitence du cœur, et dans ceux du Carême, il y en a un de la conversion du pécheur, sur le modèle de celle de l'Enfant prodigue.

Dans le *Dictionnaire moral,* il y a deux discours sur la conversion du pécheur, et deux autres sur la contrition et la douleur de nos péchés, avec plusieurs réflexions sur l'un et l'autre sujet.

[Recueils]. — Busé. Labata } verbo *Conversio.*

§ III.

Passages, exemples et applications de l'Ecriture.

Cum quæsieris Dominum Deum *tuum, invenies eum, si tamen toto corde quæsieris et totâ tribulatione animæ tuæ.* Deuter. IV, 29.

Si vous cherchez le Seigneur votre Dieu, vous le trouverez, pourvu toutefois que vous le cherchiez de tout votre cœur et dans toute l'amertume et l'affliction de votre âme.

Si in toto corde vestro revertimini ad Dominum, auferte Deos alienos de medio vestrî, et servite ei soli. I Reg. VII, 3.

Si vous revenez au Seigneur de tout votre cœur, ôtez du milieu de vous les Dieux étrangers, et ne servez que lui seul.

Revertimini à viis vestris pessimis. IV Reg. XVII, 13.

Quittez vos voies corrompues.

Convertimini, peccatores, et facite justitiam coràm Deo, *credentes quòd faciat vobiscum misericordiam suam.* Tob. XIII, 8.

Vous, pécheurs, convertissez-vous ; faites des œuvres de justice devant Dieu ; et croyez qu'il vous fera miséricorde.

Laboravi in gemitu meo, lavabo per singulas noctes lectum meum, lacrymis meis stratum meum rigabo. Ps. VI, 6.

Je me suis épuisé à force de soupirer, je laverai toutes les nuits mon lit de mes larmes ; j'en arroserai le lieu où je me serai couché.

Tibi soli peccavi, et malum coràm te feci. Ps. 50.

J'ai péché contre vous seul, et j'ai fait le mal en votre présence.

Iniquitatem meam ego cognosco, et peccatum meum contrà me est semper. Ibid.

Je connais mon iniquité, et j'ai toujours mon péché devant les yeux.

Sacrificium Deo *spiritus contribulatus; cor contritum et humiliatum, Deus, non despicies.* Ibid.

Un esprit brisé de douleur est un sacrifice digne de Dieu : vous ne méprisez pas, ô mon Dieu ! un cœur contrit et humilié.

Non est sanitas in carne meâ à facie iræ tuæ; non est pax ossibus meis à facie peccatorum meorum. Ps. XXXVII.

A la vue de votre colère, il n'est resté rien de sain dans ma chair, et à la vue de mes péchés, il n'y a plus aucune paix dans mes os.

A voce gemitûs mei adhæsit os meum carni meæ. Ps. CX.

A force de gémir et de soupirer, je n'ai plus que la peau colée sur mes os.

Renuit consolari anima mea. Ps. LXXVI.

Mon âme a refusé toute consolation.

Qui sanat contritos corde, et alligat contritiones eorum. Ps. CXLVI.

Dieu guérit ceux dont le cœur est brisé d'affliction ; il lie et il bande leurs plaies.

Peccavi et verè deliqui, et ut eram dignus, non recepi. Job. XXXIII, 27.

J'ai péché, et j'ai vraiment offensé Dieu, et je n'ai point été châtié comme je le méritais.

Dixit David ad Nathan : « Peccavi

David dit à Nathan : J'ai péché contre le

Domino. » *Dixitque Nathan ad David : « Dominus quoque transtulit peccatum tuum : non morieris.* » II Regum, XII, 13.

Seigneur. » Et Nathan lui répondit : « Le Seigneur aussi a transféré votre péché : vous ne mourrez point. »

Si pœnitentiam non egerimus, incidemus in manus Domini, et non in manus hominum. Eccli. II, 22.

Si nous ne faisons pénitence, c'est dans les mains du Seigneur que nous tomberons, et non dans les mains des hommes.

Convertere ad Dominum, et relinque peccata tua. Id. XVII, 21.

Convertissez-vous au Seigneur, et quittez vos péchés.

Quàm magna misericordia Domini, et propitiatio illius convertentibus ad se ! Ibid. 28.

Combien est grande la miséricorde du Seigneur, et le pardon qu'il accorde à ceux qui se convertissent à lui !

Recogitabo tibi omnes annos meos in amaritudine animæ meæ. Isaiæ, XXXVIII, 15.

Je repasserai devant vous toutes les années de ma vie, dans l'amertume de mon âme.

Derelinquat impius viam suam, et vir iniquus cogitationes suas, et revertatur ad Dominum, et miserebitur ejus; et ad DEUM *nostrum, quoniam multus est ad ignoscendum.* Isaiæ, LV, 7.

Que l'impie quitte sa voie, et l'injuste ses pensées, et qu'ils retournent au Seigneur, et il leur fera miséricorde; qu'ils retournent à notre DIEU, parce qu'il est plein de bonté pour pardonner.

Exitus aquarum deduxerunt oculi mei, quià non custodierunt legem tuam. Ps. 118.

Mes yeux ont répandu des ruisseaux de larmes, parce qu'ils n'ont pas gardé votre loi.

Non est reversa ad me prævaricatrix Juda in toto corde suo, sed in mendacio. Jerem. III, 10.

La perfide Juda n'est point revenue à moi de tout son cœur, mais d'une manière feinte et dissimulée.

Posquàm convertisti me, egi pœnitentiam. Jeremiæ, XXXI, 19.

Après que vous m'avez converti, j'ai fait pénitence.

Si impius egerit pœnitentiam ab omnibus peccatis suis quæ operatus est, vitâ vivet, et non morietur ; omnium iniquitatum ejus quas operatus est non recordabor ; in justitiâ suâ quam operatus est vivet. Ezechiel. XVIII, 22.

Si l'impie fait pénitence de tous les péchés qu'il a commis, il vivra certainement, et il ne mourra point ; et je ne me souviendrai plus de toutes les iniquités qu'il a commises et il vivra dans les œuvres de justice qu'il aura faites.

Si pœnitentiam egerit gens illa à malo suo quod locutus sum adversùs eam agam et ego, pœnitentiam super malo cogitavi ut facerem ei. Jerem. XVIII, 8.

Si cette nation fait pénitence des crimes pour lesquels je l'avais menacée, je me repentirai aussi moi-même du mal que j'avais résolu de lui faire.

Tu fornicata es cum amatoribus multis : tamen revertere ad me, dicit Dominus. Jerem. III, 1.

Vous vous êtes corrompue avec plusieurs qui vous aimaient : et néanmoins revenez à moi, dit le Seigneur (et je vous recevrai).

Converte nos, Domine, ad te, et convertemur. Thren. V, 21.

Seigneur, convertissez-nous ; et nous nous convertirons.

Defecit gaudium cordis nostri, versus est in luctum chorus noster... Vœ nobis, quia peccavimus. Ibid. 15.

La joie de notre cœur s'est éteinte ; nos concerts se sont changés en lamentations... Malheur à nous, parce que nous avons péché !

Redite, prævaricatores, ad cor. Isaiæ, XLVI, 8.

Rentrez dans votre cœur, prévaricateurs de ma loi.

Convertimini et agite pœnitentiam ab omnibus iniquitatibus vestris : et non erit vobis in ruinam iniquitas. Ezech. XVIII, 30.

Convertissez-vous, convertissez-vous et faites pénitence de toutes vos iniquités : et l'iniquité n'attirera plus votre ruine.

Projicite à vobis omnes prævaricationes vestras in quibus prævaricati estis,

Écartez loin de vous toutes ces actions de perfidie, par lesquelles vous avez violé

et facite vobis cor novum et spiritum novum : et quarè moriemini, domus Israël? Ibid.

ma loi; faites-vous un cœur nouveau et un esprit nouveau : pourquoi voudriez-vous mourir, maison d'Israël?

Convertimini, convertimini à viis vestris pessimis. Et quarè moriemini, domus Israël? Id. XXXIII.

Convertissez-vous; quittez vos voies toutes corrompues; pourquoi voudriez-vous mourir, maison d'Israël!

Impietas impii non nocebit ei, in quâcumque die conversus fuerit ab impietate suâ. Ezech. XXXIII, 12.

En quelque jour que l'impie se convertisse, son impiété ne lui nuira plus.

Vivo ego, dicit Dominus DEUS : *nolo mortem impii, sed ut convertatur impius à viâ suâ et vivat.* Ibid. 11.

Je le jure par moi-même, dit le Seigneur : je ne veux point la mort de l'impie, mais je veux qu'il se convertisse, qu'il quitte sa mauvaise vie et qu'il vive.

Convertimini ad me, ait Dominus exercituum, et convertar ad vos. Zachar. I, 3.

Retournez vers moi, dit le Seigneur des armées, et je retournerai vers vous.

Convertere, Israël, ad Dominum DEUM *tuum, quoniam corruisti in iniquitate tuâ.* Osee, XIV, 2.

O Israël, convertissez-vous au Seigneur votre DIEU, puisque c'est votre iniquité qui vous a fait tomber.

Convertatur vir à viâ suâ malâ. Quis scit si convertatur et ignoscat DEUS, *et revertatur à furore iræ suæ, et non peribimus?* Jonæ, III, 8.

Que chacun se convertisse et quitte sa mauvaise voie. Qui sait si DIEU ne se retournera point vers nous, pour nous pardonner; s'il n'apaisera point la fureur de sa colère, et s'il ne changera point l'arrêt qu'il a donné pour nous perdre?

Revertimini ad me, et revertar ad vos, dicit Dominus. Malach. III, 7.

Retournez vers moi, et je retournerai vers vous, dit le Seigneur.

Sic, dictus pœnitudine cordis tui, reversus fueris ad Dominum in toto corde tuo et in totâ animâ tuâ, miserebitur tuî. Deuter. XXX, 2.

Si, touché de repentir au fond du cœur vous revenez à DIEU de toute votre âme, il aura pitié de vous.

Amen dico vobis, nisi conversi fueritis, non intrabitis in regnum cælorum. Matth. XVIII, 3.

Je vous dis en vérité que, si vous ne vous convertissez, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux.

Si pœnitentiam non egeritis, omnes similiter peribitis. Luc. XIII, 5.

Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous également.

Egressus foràs Petrus, flevit amarè. Luc. XXII, 62.

Pierre, étant sorti, pleura amèrement.

Nemo potest venire ad me, nisi Pater qui misit me traxerit eum. Joan. VI, 44.

Personne ne peut venir à moi, si me Père qui m'a envoyé ne l'attire.

Pœnitemini et convertimini, ut deleantur peccata vestra. Act. III, 19.

Faites pénitence et convertissez-vous, afin que vos péchés soient effacés.

Quæ secundùm DEUM *tristitia est pœnitentiam in salutem stabilem operatur; sæculi autem tristitia mortem operatur.* II Cor. VII, 10.

Le regret qui est selon DIEU produit pour le salut une pénitence durable; mais la tristesse mondaine produit la mort.

Adeamus cum fiduciâ ad thronum gratiæ ejus, ut misericordiam consequamur, et gratiam inveniamus in auxilio opportuno. Hebr. IV, 16.

Allons nous présenter avec confiance devant le trône de sa grâce, afin d'y recevoir miséricorde et d'y trouver grâce, pour être secourus dans nos besoins.

Scindite corda vestra, et non vestimenta vestra. Joël. II, 13.

Brisez vos cœurs de douleur, au lieu de déchirer vos vêtements.

Scrutemur vias nostras et quæramus, et revertamur ad Dominum. Thren. III, 40.

Examinons nos voies; cherchons le Seigneur, et retournons à lui.

EXEMPLES DE L'ANCIEN-TESTAMENT.

[Adam]. — La pénitence, prise pour la douleur et le regret d'avoir offensé la divine Majesté, n'est guère moins ancienne que le monde, puisqu'elle suivit de près le péché que commirent nos premiers pères dans le paradis terrestre. Dieu ne voulut pas citer devant lui ces premiers coupables aussitôt après leur crime; il descendit seulement dans ce jardin de délices, et appela Adam, le plus inexcusable des deux, afin qu'entendant sa voix il se souvînt du péché qu'il avait commis; mais le criminel, au lieu de recourir à la clémence de son Créateur, eut recours à la fuite pour se cacher, et aux excuses, qui ne sont quelquefois guère moins criminelles que le péché, mais qui furent plus faibles pour couvrir la honte et la confusion de son âme que les feuilles d'arbres dont il couvrit la nudité de son corps. Peut-être eût-il évité le rigoureux arrêt de mort que le souverain Juge prononça dès-lors contre lui et contre toute sa postérité, s'il eût d'abord avoué son crime, et s'il en eût demandé pardon avec un sincère regret et un prompt repentir. Mais, son orgueil l'en ayant apparemment empêché, Dieu le chassa, avec la complice de son crime, de ce paradis délicieux dont à peine ils avaient eu le loisir de considérer les beautés, pour les laisser en proie à la douleur. Alors, le nuage d'orgueil qui avait obscurci l'esprit de ce premier homme s'étant dissipé, il découvrit l'énormité de sa faute. Sa conscience lui en fit un cruel et amer reproche, et la terre qui avait été maudite à cause de lui fit concevoir quelle devrait être la malédiction qu'il s'était justement attirée par son péché. Il livra donc son cœur à la douleur; ses yeux devinrent deux sources de larmes, et tant que le souvenir de sa faute dura, il conserva le regret de l'avoir commise. Ainsi, comme il a donné à toute sa postérité le premier exemple du péché en violant le commandement de son souverain, il lui a le premier, de même, montré l'exemple de le pleurer et de l'expier par une véritable pénitence.

[David]. — S. Ambroise dit que David semble n'avoir péché que pour enseigner aux autres comment il faut faire pénitence. « Il a appris, dit ce Père, comment le péché se commet pour montrer comment il le faut effacer; il s'est fait un art de son expérience, et il a été malade pour devenir médecin. » Après son adultère et l'homicide commis en la personne d'un de ses plus fidèles sujets, il était demeuré près d'une année comme assoupi dans un profond oubli de ses crimes, sans ressentir les reproches de sa conscience, jusqu'à ce que le prophète Nathan l'eût réveillé de cet assoupissement, en lui mettant adroitement devant les yeux l'injure qu'il avait faite à Dieu et à son prochain. Mais il n'eut pas plutôt entendu la salutaire remontrance du prophète, que, tout troublé et tout consterné, il s'écria: « *Peccavi Domino,* j'ai péché contre le Seigneur! » Paroles pleines d'amertume et de douleur, qu'il a répétées plus de mille fois durant sa vie;

paroles qui avaient fait de si vives impressions sur son cœur, qu'il ne pouvait goûter de paix et de repos quand il pensait à ses péchés : *Non est pax ossibus meis à facie peccatorum meorum.* Triste pendant le jour, il passait encore les nuits dans des gémissements continuels, et arrosait sont lit de ses larmes; et, non content de cela, il demandait à Dieu qu'il n'ettoyât toujours davantage son âme de ses inquiétés, afin qu'il n'en restât aucun vestige. Exemple de pénitence donné à tous ceux qui l'ont imité dans son crime.

[Manassés]. — L'exemple de Manassés, dont l'Écriture nous dépeint la pénitence et la douleur, nous fait voir la force qu'a un cœur contrit et humilié pour fléchir la colère de Dieu et désarmer sa vengeance. Dispensez-moi de vous faire le détail des crimes dont ce prince s'était souillé : on ne les peut lire sans horreur. Il suffit de dire qu'il avait passé sa vie dans de continuelles dissolutions, dans l'impiété et dans le sacrilége; et, pour comble d'iniquité, il avait ajouté à toutes ces abominations les plus horribles cruautés. Qui n'eût cru que ce prince n'eût éprouvé le sort de ses semblables en mourant dans son impiété, pour éprouver ensuite la rigueur de la justice d'un Dieu vengeur durant une éternité? Mais Dieu se contenta de le punir en cette vie, et, ayant peut-être égard à la piété du père, fit miséricorde au fils, en lui donnant la grâce et le moyen de faire une salutaire pénitence de ses excès. Manassés fut pris par les Assyriens, qui inondèrent ses états, et, se voyant renfermé dans un triste et obscur cachot, chargé de chaînes, pleura amèrement les désordres de sa vie passée, et fit à Dieu cette humble et ardente prière à laquelle l'Esprit divin qui conduit l'Église a bien voulu que l'on conservât une place honorable dans les livres saints après les écrits canoniques, pour nous apprendre que la douleur de la pénitence doit être proportionnée à la grandeur de nos crimes, et qu'il n'y a point de si grands désordres que les larmes d'un pénitent contrit et humilié ne puissent effacer et expier.

[Les Ninivites]. — Personne n'ignore que la pénitence des Ninivites fléchit autrefois la colère de Dieu. Le prophète Jonas ne les eut pas plus tôt menacés, de la part de Dieu, de la ruine prochaine et du renversement entier de leur ville, que, pour détourner ce coup fatal, ils eurent recours à la pénitence. Il se fit donc un changement de mœurs universel dans toute cette grande ville, jusque-là que le souverain, qu'on croit avoir été l'infâme Sardanapale, si connu pour sa mollesse et ses déportements honteux, ayant appris le danger dont il était menacé, descendit de son trône et quitta sa pourpre pour se revêtir d'un cilice et se couvrir de cendre. Il n'y eut pas jusqu'aux enfants, quoiqu'innocents, et aux animaux mêmes, qu'on n'obligeât à un jeune rigoureux, pour joindre leurs cris et leurs gémissements à ceux des coupables, afin d'apaiser la colère de Dieu, et de détourner sa vengeance. Mais ce qui vient à notre sujet, c'est que l'É-

criture à remarqué que ces cris et ces gémissements confus ne furent écoutés de Dieu, qu'en ce qu'ils furent des signes de la conversion de leur cœur et du changement de leurs mœurs : *Vidit* Deus *opera eorum, quia conversi sunt de viâ suâ malâ* (Jonas. 3).

EXEMPLES DU NOUVEAU-TESTAMENT.

[Madeleine convertie]. — Il faut se souvenir de ce qui est écrit de Ste Madeleine, qui est aujourd'hui un modèle de pénitence proposé à toute l'Église, savoir, qu'elle avait été pécheresse, et qu'elle était connue pour telle dans toute la ville de Jérusalem : cependant, quand Simon l'appelle pécheresse, Jésus-Christ le reprend, parce qu'elle ne l'était plus. Les pleurs dont elle arrosait alors les pieds du Sauveur étaient pour elle un baptême qui lavait toutes les souillures de sa vie passée, et la violence de la douleur qu'elle avait conçue de ses crimes l'avait déjà égalée aux âmes les plus innocentes. Mais ce qui justifia la sincérité de sa douleur, et ce qui fit connaître de sa part que sa conversion était véritable, fut le changement de sa vie, puisque autant elle s'était vue engagée dans le libertinage et dans le crime, autant se crut-elle obligée de passer le reste de ses jours daus les larmes et dans la pratique de la pénitence ; autant elle avait eu de passion pour le monde, autant en eut-elle pour la retraite ; autant son cœur avait été souillé et corrompu par un amour profane, autant fut-il purifié par un amour saint et tout divin : en sorte qu'elle montra toujours mieux la vérité de ces consolantes paroles, qu'elle avait mérité d'entendre de la bouche même de son Sauveur : *Remittuntur ei peccata multa, quoniam dilexit multum.* (Luc. 7).

[S. Pierre]. — Nous avons, dans la personne du chef des Apôtres, un exemple de conversion et de pénitence qui n'est pas moins admirable que le précédent. Il n'est pas nécessaire de rappeler dans votre esprit avec quelle lâcheté cet apôtre, qui avait toujours paru si fervent, si zélé et si courageux, avait renié son Maître, qu'il avait si hautement reconnu pour le Fils du Dieu vivant ; ni quelle fut l'occasion de la chute de celui qui devait être la plus ferme colonne de l'Église ; mais seulement de vous dire que sa prompte conversion, sa douleur et les larmes presque continuelles qui coulèrent de ses yeux au souvenir de sa faute, réparèrent avantageusement cette faute, quelque griève qu'elle eût été. Car le Sauveur ne l'eut pas plus tôt regardé, que, rentrant en lui-même, il fut véritablement Céphas, c'est-à-dire une Pierre, frappée non de la baguette de Moïse, mais des regards de Jésus-Christ, laquelle se fondit en eaux salutaires d'une sincère pénitence : et ce fut par les pleurs qu'il répandit abondamment qu'il fit voir la grandeur de sa douleur et la sincérité de sa conversion. Car on dit qu'il conserva un si vif et si cuisant regret de son péché, qu'il le pleura toute sa vie, sans que ni son grand âge, ni le temps, ni les services impor-

tants qu'il avait rendus à son Maître, ni ses soins dans le gouvernement de l'Église, pussent arrêter le cours de ses larmes. Voilà un beau modèle de douleur et de pénitence pour nous, qui avons plus souvent et plus indignement trahi, désavoué et offensé ce divin Sauveur.

[S. Paul]. — S. Paul converti et S. Paul changé en un autre homme n'est qu'une même chose. Il nous a fait voir dans une même personne, après un grand persécuteur de Jésus-Christ, un vase d'élection, qui a porté ensuite par toutes les nations la gloire du même nom qu'il avait voulu étouffer dans le sang des premiers chrétiens. Il nous a fait connaître son crime et sa conversion ; mais il n'a pas été moins soigneux de faire savoir à toute l'Église la violence et la longueur de sa douleur, et le sensible regret qu'il avait d'avoir été persécuteur. Car voici comment il en parle, dans l'Épitre aux Romains, 9 : *Veritatem dico in Christo, non mentior, testimonium mihi perhibente conscientiâ meâ, in Spiritu-Sancto : quoniam tristitia mihi magna est, et continuus dolor cordi meo. Optabam enim ego ipse anathema esse à Christo pro fratribus meis.* Comme s'il eût appréhendé que son témoignage ne fut suspect en sa propre cause, il prend Dieu à témoin de ce qu'il va dire, et qu'il croit être obligé de publier pour l'intérêt de sa conscience. Et quelle est cette importante vérité qu'il prend soin d'appuyer si bien par avance, et qu'il ne propose qu'avec tant de précaution ? C'est, dit-il, que mon cœur est pressé et serré d'une grande tristesse et d'une douleur continuelle, causée par le regret que j'ai d'avoir voulu être ennemi de Jésus-Christ, et encourir sa disgrâce pour mes frères, en les empêchant d'embrasser la foi et l'Évangile. C'est le véritable sens de ces paroles de l'Apôtre. Cette tristesse d'avoir ainsi persécuté Jésus-Christ dans ses membres était grande : *Tristitia magna*; elle n'était point superficielle, elle était dans le fond de son cœur : *cordi meo*. Cette douleur était non-seulement vive, mais continuelle : *et continuus dolor*, puisque, quatorze ans après (selon la supputation de S. Thomas), elle lui serrait encore le cœur comme si elle eût été toute récente. Quel plus illustre exemple de pénitence, et de l'esprit de componction qu'un chrétien doit toujours conserver après la conversion !

[L'Enfant prodigue]. — Je laisse les autres exemples moins considérables, comme la conversion de la femme Samaritaine, celle de Zachée et celle de S. Matthieu, pour en donner un modèle plus sensible et plus touchant dans la parabole de l'Enfant prodigue. Elle est trop marquée dans l'Évangile pour l'omettre, et trop connue pour s'arrêter à toutes ses circonstances. On sait la manière dont cet enfant dénaturé sortit de sa maison paternelle, la vie débordée qu'il mena dans un pays étranger, et le misérable état où il se vit réduit après avoir consumé tout son bien. Son seul retour, et les sentiments de douleur qu'il marqua en se jetant aux pieds de son père, sont de notre sujet. Voyez donc comment, accablé de misère

et de disgrâce, il rentra en lui-même, comment il se souvint de l'abondance où il avait vécu lorsqu'il s'était tenu dans son devoir, comment il prit la résolution de retourner à son père, le discours qu'il lui tint, et avec quelle bonté et quel accueil il en fut reçu.

APPLICATONS DE QUELQUES PASSAGES DE L'ÉCRITURE.

Cor mundum crea in me, DEUS (Ps. 50). Comme la création suppose le néant, de même la parfaite conversion du pécheur demande qu'il n'y ait plus rien en lui de ses anciennes habitudes et de ses vices; que du néant de l'orgueil on fasse sortir un cœur humble; qu'on voie paraître, du néant de l'impureté, un cœur chaste; il faut, en un mot, que l'homme, contrit et pénitent, participe par grâce à la vertu de la toute-puissance de DIEU, qui seule est capable de créer, c'est-à-dire, pour parler sans métaphore et allusion, que pour se convertir il faut détester ses péchés avec une douleur qui détache tout le cœur, et le dégage entièrement de l'objet de son péché pour l'attacher à DIEU; et, comme dit S. Jérôme, il faut haïr ce qu'on a aimé, aimer ce qu'on a haï, s'attrister du sujet de ses joies, et se réjouir de ce dont on s'est attristé. Or, ce changement parfait de pensées, d'inclinations, de désirs, fait paraître ce qui s'appelle une nouvelle créature, un nouvel homme, un nouvel esprit, un nouveau cœur, comme s'il était créé tout de nouveau : *Facite vobis cor novum et spiritum novum.*

Abiit in regionem longinquam. (Luc. 15). — Le malheur du pécheur nous est représenté sous la figure de l'Enfant prodigue, qui se perd dans un pays éloigné, après être sorti de la maison de son père. Le pécheur s'éloigne de DIEU, et, en s'éloignant de DIEU, il s'éloigne de lui-même. *A seipso discedit qui à* DEO *recedit,* dit S. Ambroise sur ce passage. Afin donc que ce pécheur se convertisse, il faut qu'il retourne premièrement en lui-même, et qu'il considère sérieusement le misérable état où il s'est réduit par ses désordres; et ensuite qu'il retourne à DIEU, pour implorer sa miséricorde. C'est ce que l'Évangile dit du retour de l'Enfant prodigue : *In se reversus, dixit : — Surgam, et ibo ad patrem meum.*

Ampliùs lava me ab iniquitate meâ, etc. (Ps. 50). — Nous apprenons, par ces paroles, qu'il y a une réconciliation commencée avec DIEU que nous avons offensé, laquelle se fait par le pardon du péché; et une autre achevée et plus parfaite, par la continuation de la douleur de l'avoir commis, et l'esprit de pénitence que ce cœur conserve. C'est pour ce sujet que, quoique David eût appris de la bouche du prophète Nathan que son péché lui avait été pardonné, il ne laissait pas de dire à DIEU : *Ampliùs lava me ab iniquitate meâ :* Seigneur, nettoyez encore mon âme; mon DIEU! pardonnez-moi de nouveau. Eh! que voulez davantage, demande

S. Chrysostôme ? *Quid ampliùs quœris?* Dieu l'a dit, et cela est fait : votre péché est effacé. *Pristinum meum decorem quœro :* Je voudrais être ce que j'étais auparavant ; je souhaite que vous traitiez avec moi, Seigneur, de la même manière que vous faisiez avant que je vous eusse offensé.

Spiritus Domini ferebatur super aquas. (Genèse, 1). — C'est une chose remarquable, et qui renferme un beau mystère, que Jésus-Christ, ayant promis à son Église le Saint-Esprit, sous la forme et le symbole de l'eau, en parlant à la Samaritaine, l'ait envoyé sous le symbole du feu à ses Apôtres. C'est pour nous marquer qu'en convertissant les âmes il les rendait, pour ainsi dire, blanches et pures par les larmes, et tout ardentes en charité par ses flammes ; et que, comme à la naissance du monde cet Esprit divin couvait, pour ainsi dire, les eaux de ses divines chaleurs, pour donner, par le moyen de cet élément, l'âme et la vie à l'univers, il tient la même conduite et le même ordre dans la conversion d'une âme, ne faisant éclore ses dons et ses grâces en elle que par les eaux de la pénitence, c'est-à-dire par les larmes que le feu de la charité fait couler des yeux, et en reposant sur le cœur qui en est la source.

Non est reversa ad me prœvaricatrix Juda in toto corde suo, sed in mendacio. (Jérém. 3). — Donnez aux pénitences extérieures tel nom qu'il vous plaira, pour moi je dis que, si le cœur n'y a point de part, ce n'est pas retourner à Dieu dans la sincérité du cœur; c'est une ombre et un masque de pénitence, un mensonge et une fausse conversion. Aussi S. Chrysostôme appelle ces austérités qui n'ont pas leur principe dans un cœur contrit, et toutes ces larmes qui ne coulent point du cœur comme le sang de la plaie, ombres de pénitence : *Pœnitentiœ larva et umbra ista sunt.* Vous dites qu'ils jeûnent, que leur visage en est tout exténué, que leur poitrine est toute plombée des coups qu'ils se donnent, qu'ils s'avouent publiquement pécheurs, et qu'ils implorent avec gémissement la miséricorde du Seigneur : je les louerais si le cœur était véritablement changé ; mais, vivant comme ils vivent et continuant leurs désordres, ce ne sont-là que des pénitences pharisaïques, et des austérités trompeuses.



§ IV.

Pensées et passages des SS. Pères.

Perfecta nostra conversio inveniet Deum *paratum.* August. in Ps. 6.

Une parfaite conversion de notre cœur à Dieu trouvera toujours Dieu prêt à nous pardonner.

Conversio ad bonum non homini sed Deo *adscribenda.* Id. Épist. 130.

La conversion du cœur au bien ne doit pas être attribuée à l'homme, mais à Dieu.

Ovis perdita nunquàm reverteretur, nisi Pastoris misericordiam consequeretur. August. in serm. de Temp.

La brebis égarée ne retournerait jamais au bercail, sans la miséricorde du charitable Pasteur, qui la va chercher.

Priùs est mutandus homo, ut opera mutentur. Id. serm. 12 de Verbis Domini.

Il faut d'abord que l'homme soit véritablement converti, avant de changer sa manière d'agir.

Convertamur ad meliora, dùm in nostrâ sunt potestate remedia; hìc extinguamus mortem, moriendo peccatis; hìc vitam vitæ meritis acquiramus. August. De aditu ad judicium.

Changeons de vie et faisons de bonnes œuvres, pendant que nous pouvons remédier à nos désordres; évitons la mort éternelle, en mourant ici à nos péchés; acquérons en ce monde la véritable vie, en méritant la vie éternelle.

In actione pœnitentiæ, non tàm considerandа est mensura temporis quàm doloris. Id. Enchyrid. 63.

Dans la pénitence, on ne doit pas tant avoir égard à la longueur du temps qu'à la grandeur de la douleur.

Pœnitentiam certam non facit nisi odium peccati et amor Dei, *quandò sic pœnitet ut tibi amarum sapiat in animâ quod ante dulce fuit in vitâ.* Id. serm. 7 de Temp.

Il n'y a que la haine du péché et l'amour de Dieu qui rendent la pénitence sûre et certaine, alors que vous concevez un tel regret du péché, que ce qui vous était auparavant doux et agréable vous cause maintenant de l'amertume et de la douleur.

Proruperunt flumina oculorum, acceptabile sacrificium tuum, Domine! Id. Confess. VIII.

Mes yeux répandirent des ruisseaux de larmes; c'est le sacrifice, ô mon Dieu, qui vous est agréable.

Culpabiliter durus est qui deflet damna temporis, mortem amici, et dolorem peccati lacrymis non ostendit. August. De verâ et falsâ pœnit.

C'est une dureté criminelle de pleurer une perte temporelle, comme la mort d'un ami, et de ne pas montrer par des larmes la douleur de ses péchés.

Multi gemunt, et ego gemo quia malè gemunt. Amisit quis nummum? gemit; amisit fidem? non gemit. Id.

Plusieurs gémissent, et je gémis avec eux de ce qu'ils font éclater leur gémissement pour des choses de nulle conséquence. Celui-ci a perdu de l'argent, il en gémit; a-t-il perdu la foi, il n'en témoigne aucune douleur.

Stetit Ninive, an eversa est? Ego autem puto impletum fuisse quod propheta prædixerat. Respice quæ fuit Ninive, et vide quia eversa est: eversa est in malo, ædificata est in bono; sicut eversus Paulus persecutor, ædificatus Paulus prædicator. Id. in Ps. 60.

Ninive subsista-t-elle, ou bien fut-elle renversée? Je crois que la prédiction du prophète s'accomplit. Considérez le changement qu'on vit dans cette ville, et vous verrez qu'elle fut détruite. Le mal qui y régnait fut détruit, et elle fut édifiée de nouveau à l'égard du bien. Ainsi fut renversé Paul le persécuteur; ainsi fut reconstruit Paul le prédicateur de l'Évangile.

Hæc est magnificentia Domini, justificatio peccatoris; hæc est magnificentia Domini: quoniam ubi abundavit delictum, superabundavit et gratia. Id. in Ps. 111.

La magnificence du Seigneur éclate dans la justification du pécheur; c'est, en effet, le haut point de sa magnificence, parce que, là où le péché a abondé, la grâce s'est répandue avec encore plus de profusion.

Quid est pœnitentia, nisi sua in seipsum iracundia? August. Serm. 4 de Temp

Qu'est-ce que la pénitence, sinon une juste colère contre soi-même?

Ascendat homo adversùm se tribunal mentis suæ, atque, ità constituto in corde judicio, adsit accusatrix cogitatio, testis conscientia, carnifex timor : indè quidam sanguis animi confitentis per lacrymas fluat. Id. Serm. ultimo de Tempore.

Que l'homme pécheur élève intérieurement un tribunal contre lui-même, et, ayant établi de la sorte un jugement dans son cœur, que sa propre pensée soit sa partie, sa conscience le témoin, la crainte son bourreau, et que les larmes, qui sont le sang du cœur, coulent de douleur.

Nunquàm est sera conversio : latro de cruce transit ad paradisum. Hieron. Ep. ad Lætam.

La conversion n'est jamais tardive : un larron passe du gibet en paradis.

Vide quantum sit auxilium et quàm fragilis humana conditio, ut hoc ipsum quod pœnitentiam facit, nisi nos Dominus antè converterit et nisi Dei *nitamur auxilio, nunquàm implere valeamus.* Id. in Jerem.

Voyez le peu de secours que l'on peut attendre de la fragilité humaine, puisque, si Dieu ne nous convertit le premier, nous ne pouvons, sans son secours, accomplir ce en quoi consiste la pénitence.

Quæ peccata fletus iste non purget? quas inveteratas maculas hæc lamenta non abluant? Hieron. Ipist. Fabiolæ.

Quels péchés les larmes d'une véritable contrition ne peuvent-elles point laver? et quelles taches les gémissements d'une âme contrite n'effacent-elles point?

Vera est pœnitentia jugiter fletibus commissa diluere, et abluta non iterare. Id. in Ps. 118.

La véritable pénitence pleure continuellement les péchés commis, elle ne les commet plus après qu'ils ont été effacés.

O felix pœnitentia, quæ ad se Dei *trahit oculos, et furentem* Dei *sententiam confesso errore mutavit!* Id. in Epitap. Fab.

Heureuse pénitence, qui attire les regards d'un Dieu miséricordieux, et qui, en confessant sa faute, fait changer l'arrêt de condamnation qu'il a porté dans sa colère!

Sine aliquo intervallo, conjunguntur et lacrymæ peccatoris et misericordia Salvatoris. Ambros. serm. 46.

Les larmes du pécheur et de la miséricorde du Sauveur ne sont séparées d'aucun intervalle de temps.

Petrus flevit amarè, fletuque culpam diluit. Id. in Hymn.

Pierre pleura amèrement, et par ses pleurs effaça son crime.

Confessionis suæ testimonium in perpetua sæcula vulgato dolore transmisit. Ambros. II Apolog. Davidis.

David a fait connaître à tous les siècles l'aveu sincère qu'il a fait de son crime, en faisant publiquement paraître le regret de l'avoir commis.

Ille rex tantus et potens ne exiguo quidem momento manere penès se delicti passus est conscientiam; sed, præmaturâ confessione atque immenso dolore, reddidit peccatum suum Domino. Id. ibid.

David, ce grand, ce puissant monarque, ne put souffrir un seul moment le reproche que sa conscience lui faisait de son crime; mais, par une prompte confession et une douleur extrême de l'avoir commis, il en fit la satisfaction auprès du Seigneur.

Peccatum quod per pœnitentiam non diluitur, mox suo pondere ad aliud trahit. Greg. XXV, Moral. 9.

Le péché qui n'est point effacé par la pénitence, en attire un autre par son seul poids sur la conscience.

Pœnitentiam agere est perpetrata mala plangere, et plangenda non perpetrare. Greg. in Evang. Homil. 24.

Faire pénitence, c'est pleurer les péchés qu'on a commis, et n'en plus commettre qui aient besoin d'être pleurés.

Plerumquè sit gratior Deo *post culpam amore fervens vita, quàm securitate torpens innocentia.* Id.

Il arrive souvent que la ferveur d'une vie pénitente, après le péché, est plus agréable à Dieu qu'une vie qui se passe dans l'innocence jointe à une languissante sécurité.

Fletibus se abluit et lacrymis se baptizat. Cyprian, de Cœnâ Dom.

Le pécheur pénitent lave ses crimes dans ses pleurs, et est comme baptisé de nouveau par ses larmes.

Nec quantitas criminis, nec brevitas temporis, nec horæ extremitas, si vera fuerit contritio, excludit à veniâ. Cypr. Ibid.

Si l'on a une véritable douleur, ni l'énormité du crime, ni la brièveté du temps, ni la dernière heure qui va finir la vie, n'excluent le pécheur du pardon.

Seria pœnitentia nunquàm sera. Id. Dei Id. De lapsis.

La pénitence sincère et véritable n'est jamais si tardive qu'elle ne vienne encore à temps.

Semper ad indulgentiam Dei *aditus patet.* Id.

On trouve toujours auprès de Dieu un accès libre pour demander et obtenir pardon.

Ubi emendatio nulla, ibì pœnitentia necessariò vana. Tertull. De pœnit. 2.

Là où on ne voit aucun amendement, la pénitence est nécessairement nulle.

Plerumquè jejuniis preces alere, ingemiscere lacrymis, et mugire dies noctesque ad Dominum Deum *tuum, hoc est pœnitentis munus.* Ibid.

Accompagner et nourrir ses prières de fréquents jeûnes, gémir avec abondance de larmes, solliciter par des cris continuels la miséricorde du Seigneur; voilà le caractère et le devoir du pénitent.

Multus est peccati ignis : atqui modica extinguit eum lacryma; lacryma enim rogum extinguit peccatorum. Chrysost. Homil. 5, de Pœnit.

L'incendie qu'allume le péché est grand; une seule larme cependant l'éteint : les larmes éteignent le bûcher allumé pour nos crimes.

Sola est compunctio cordis quæ, sicut ignis, omne animæ vitium perurit, abstergit universa mala et delet. Id. II de Compunct. cordis.

La seule componction du cœur consume, comme un feu, tous les péchés de l'âme criminelle, nettoie et efface universellement tout le mal qui s'y trouve.

Hoc solum est quod à nobis exposcitur, ut semper recordemur mala nostra, et conscientiam gestorum habeamus ante oculos. Ibid. Chrysost.

La seule chose qu'on exige de nous, c'est que nous conservions toujours le souvenir du mal que nous avons fait, et que notre conscience nous le place devant les yeux.

Peccator es : dic « Peccavi, » et solvisti peccatum. Id. Homil. V, de Pœnit.

Vous êtes pécheur : dites (avec une sincère douleur) : « J'ai péché » ; et vous êtes quitte.

Diluvium peccati. Ibid.

Le péché inonde comme un déluge.

Sine dolore cordis, mortificationes corporis pœnitentiæ larva et umbra ista sunt. Chrysost. Homil. 5, in Corinth.

Sans la douleur du cœur, les mortifications du corps et toutes les austérités sont des ombres, de fausses images de pénitence.

Firmissimè tene, et nullatenùs dubita, neminem hìc posse pœnitentiam agere nisi quem Deus *illuminaverit, et gratuitâ suâ miseratione converterit.* Fulgentius, de Fide, ad Petrum.

Tenez pour certain, et ne doutez nullement, que personne ne peut faire une sincère pénitence, si Dieu, par une miséricorde gratuite, ne l'éclaire et ne le convertit.

Felices, sancte Apostole, lacrymæ tuæ, quæ, ad diluendam culpam negationis, virtutem sacri habuere baptismatis ! Leo de Pass.

Heureuses larmes, ô saint Aeirôpq , tu pour effacer le crime d'avoir nié et désavoué votre Sauveur, ont eu la vertu d'un saint baptême !

Descendit gladius pius in viscere peccatoris, et uno eodemque ictu, incolumi corporis manente materiâ, interficit veterem hominem, et creat novum. Zeno Veron. de Pœnit.

Un glaive de douleur pénètre le cœur du pécheur, et du même coup, sans blesser le corps; et le laissant en son entier, donne la mort au vieil homme, et la vie au nouveau.

Dico omnes ignorare Deum *qui no-*

Je dis que ceux-là ignorent la bonté de

lunt converti ad eum, ferum et terribilem imaginantur qui amabilis est, et mentitur iniquitas sibi formans sibi idolum pro eo quod non est. Bernard. in Cantic.

Dieu qui craignent de retourner à lui après l'avoir offensé, qui voient un Dieu cruel et terrible dans Celui qui est tout amour; et l'iniquité se trompe elle-même en se formant une idole et croyant le vrai Dieu tout autre qu'il n'est.

Solet, inter primordia conversionis, acriùs insurgere tentatio pravæ consuetudinis. Ibid.

Dans les commencements de la conversion, la tentation qui vient des mauvaises habitudes livre de plus durs assauts.

Quâ fronte attollo oculos ad vultum Patris tàm boni, tàm malus filius? Exitus aquarum deducite, oculi mei; operiat confusio faciem meam; deficiat in dolore vita mea et anni mei in gemitibus. Bernard. VI Cant.

De quel front osé-je lever les yeux vers la face d'un si bon Père, moi, si mauvais fils? Versez, mes yeux, des torrents de larmes; que mon visage soit couvert de confusion; que ma vie défaille par la véhémence de ma douleur, et que mes années s'écoulent désormais dans les gémissements.

Hoc nempè est salvationis nostræ principium, cùm incipimus respuere quod diligebamus, dolere undè lætabamur, amplecti quod timebamus, sequi quod fugiebamus, optare quod contemnebamus. Id. Serm. 2 de Circumcis.

Le commencement de notre conversion et la première espérance de notre salut sont d'avoir en horreur ce qui nous était d'abord le plus agréable, de concevoir de la douleur de ce qui nous causait le plus de joie, de rechercher ce que nous fuyions auparavant, de souhaiter ce que nous méprisions.

§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[Ce que c'est que la conversion]. Quoique nous comprenions sous le même titre la conversion du pécheur, sa pénitence intérieure, la douleur ou le regret de ses offenses, et l'esprit de componction, la différence néanmoins que l'esprit peut mettre entre ces actes et ces mouvements du cœur fait qu'on en peut aussi donner des idées et des notions différentes. — 1°. La conversion du pécheur est proprement le retour de son cœur vers Dieu, dont il s'était éloigné par ses crimes. Car, comme par le péché on s'éloigne de Dieu et on s'approche de la créature, selon la définition qu'on en donne communément, *Aversio à Deo et conversio ad creaturam ;* de même par notre conversion nous nous éloignons de la créature et nous retournons à Dieu ; et par cet heureux retour notre âme est purifiée et rendue capable d'un bonheur éternel ; — 2°. Le concile de Trente (Sess. 12, c. 4) déclare que la contrition, parfaite ou imparfaite, sans laquelle il n'y a point de véritable conversion, renferme nécessairement trois choses: la cessation du péché, un ferme propos et le commencement d'une vie nou-

velle, l'aversion de la vie que l'on avait menée auparavant: *Non solùm cessationem à peccato et vitæ novæ propositum et inchoationem, sed veteris etiam odium continere* ; — 3°. L'esprit de pénitence, ou de componction, est un regret habituel d'avoir offensé la divine Majesté : car, quoiqu'un moment suffise pour produire un acte de contrition ou de douleur d'avoir péché, soit parfaite soit imparfaite, qui efface le péché et nous justifie, ou par le moyen du Sacrement ou déjà par sa vertu propre, il est cependant juste et nécessaire, comme dit et prouve par plusieurs raisons S. Thomas, que cette douleur intérieure et ce regret du cœur durent toute notre vie, et conservent un fond d'amertume et de déplaisir d'avoir commis le péché, selon cette parole du Prophète royal : *Peccatum meum contrà me est semper*. Et c'est particulièrement en ce sens que S. Augustin et le Concile de Trente disent que la vie d'un chrétien doit être une continuelle pénitence.

[Pénitence intérieure et extérieure]. — On peut dire que la pénitence est composée de deux parties : des sentiments intérieurs et des pratiques extérieures : et que, dans ces parties différentes, elle a aussi quelque chose qui répond à l'esprit et au corps. Son esprit intérieur est immuable, et tient de la nature des choses spirituelles, qui ne se peuvent altérer. Le corps et l'extérieur de toute l'action est bien sujet à quelques changements, d'où viennent les différentes pratiques de pénitence, tant anciennes que nouvelles ; mais l'esprit intérieur, encore une fois, n'a jamais pu être altéré, parce que c'est l'essentiel de la pénitence, au lieu que les pratiques extérieures et les austérités en sont bien un effet, mais non pas la principale partie. De manière que, sans cet esprit qui consiste dans la douleur et le regret d'avoir offensé Dieu, dans la résolution ferme de ne plus commettre le péché, le sacrement même de Pénitence serait de nul effet, et toutes les les rigueurs du dehors seraient inutiles.

[Pénitence continuelle]. — Pour achever d'expliquer ce que nous venons d'établir, lorsqu'on dit qu'un chrétien converti, après avoir perdu la grâce du baptême, doit faire pénitence toute sa vie, l'Église ne prétend pas par-là condamner un pécheur, qui se convertit, à un Carême perpétuel, à porter continuellement la haire et le cilice. Elle a autrefois, avec un grand fruit, maintenu une discipline beaucoup plus sévère ; et nous aurons soin, en son lieu, de montrer comment nous ne devons pas abuser de son indulgence, mais employer avec constance et avec ferveur les satisfactions volontaires ; mais elle veut pourtant toujours que notre pénitence soit continuelle. Qu'est-ce à dire? Est-ce qu'elle veut qu'un pécheur qui se convertit vive le reste de ses jours dans un repentir actuel et continuel de ses péchés ? Non : l'infirmité humaine n'est pas capable de cet état, et Dieu ne nous oblige à rien qui soit au-dessus de nos forces. Mais on veut dire que celui qui s'est attiré la colère de Dieu par l'infraction de sa loi doit

conserver toute sa vie un souvenir habituel de ses ingratitudes et de ses perfidies, et que ce souvenir habituel doit de temps en temps exciter la douleur actuelle; que ce pécheur converti doit faire paraître, dans la conduite de sa vie, une sainte haine de soi-même, une résignation parfaite aux ordres de DIEU, et une sainte ferveur dans la piété, parce que ces vertus sont les fruits de la véritable pénitence.

[Concours de Dieu et du pécheur]. — La pénitence, au sens où nous la prenons ici, étant comme une conversion de DIEU vers l'homme, de même qu'elle est une conversion de l'homme vers DIEU, c'est une vérité orthodoxe qu'il faut que l'un et l'autre travaillent à cet ouvrage : DIEU par ses grâces, et l'homme pécheur par son consentement et par la libre soumission de sa volonté. C'est pour cela que, dans les saintes Écritures, quelquefois le pécheur s'adresse à DIEU pour le prier de le convertir: *Converte me et convertar*; d'autres fois DIEU s'adresse au pécheur, et le presse de se convertir: *Convertimini in toto corde vestro*: parce que, pour faire une véritable pénitence, il faut que la miséricorde de DIEU jette un regard favorable sur le pécheur, ce qui s'appelle le retour, la conversion de DIEU vers nous; et il faut que le pécheur réponde, par un changement de vie et par un repentir sincère de ses fautes, à ce regard favorable de la miséricorde, ce qui s'appelle la conversion du pécheur. Ce qu'il y a seulement à remarquer sur ce sujet est: — 1°. Que, dans cette pénitence ou conversion du pécheur, DIEU fait toujours la première démarche : c'est lui qui nous prévient, qui nous appelle, nous sollicite et nous presse par ses grâces intérieures ; — 2°. Que c'est toujours notre faute si nous ne nous convertissons pas, parce que nous avons toujours les grâces absolument nécessaires pour cela, quoiqu'il y ait des pécheurs si endurcis, et tellement vendus à l'iniquité, qu'ils n'ont que la grâce de la prière, qui ne leur est jamais refusée, par laquelle ils en peuvent demander et obtenir de plus fortes et de plus immédiates, pour se convertir effectivement.

[Degrés de la conversion]. — Dans le catéchisme du Concile de Trente, il est marqué qu'on arrive à la véritable pénitence par ces degrés : — 1°. La miséricorde de DIEU prévient le pécheur, et lui touche le cœur ; 2°. Prévenu de cette lumière, il s'approche intérieurement de DIEU par la foi : car, comme dit l'Apôtre, pour s'approcher de DIEU il faut croire d'abord qu'il y a un DIEU, et qu'il récompense ceux qui le cherchent ; 3°. La crainte et l'appréhension de la rigueur des peines éternelles s'emparent de son cœur ; 4°. L'espérance d'obtenir de DIEU miséricorde lui fait prendre ensuite la résolution de changer de vie et de conduite, après avoir conçu un véritable regret d'avoir offensé ce bon maître; 5°. Enfin, la charité, échauffant son cœur, y fait naître cette crainte filiale qui fait que, appréhendant uniquement d'offenser DIEU en la moindre chose, il se défait entièrement de l'habitude du péché.

[Du côté de Dieu.] — C'est une question en théologie, de savoir, à quelle perfection de Dieu on doit attribuer la conversion des pécheurs : si c'est un effet de sa bonté, ou une opération de sa sagesse, ou un coup de sa puissance. Sans doute ces trois attributs contribuent à cet ouvrage ; mais, pour savoir quelle part chacun d'eux y peut avoir, il faut distinguer trois actes ou trois opérations dans la bonté de Dieu qui résout la conversion du pécheur : car nous ne pouvons mériter cette grâce ni l'obliger à nous la donner : c'est la sagesse qui la conduit, qui étudie, qui ménage et qui choisit les occasions favorables dans lesquelles Dieu prévoit que le pécheur se rendra à ses sollicitations; c'est la puissance enfin qui l'exécute, puisqu'on peut dire de cet ouvrage qu'il y emploie son pouvoir souverain : *Hœc mutatio dexteræ Excelsi.* — Quand on dit que Dieu ménage les occasions de la conversion du pécheur, ce n'est pas que, absolument parlant, Dieu ait besoin de chercher ou d'observer ces occasions pour donner ses grâces, et pour les donner efficaces ; il est indépendant du temps, et souverain dispensateur de ses biens, il les donne souvent dans des occasions toutes contraires à leurs fins, et à des personnes qui, loin de les seconder, les combattent. C'est néanmoins un effet de la sagesse et de la douceur de sa providence surnaturelle de donner ces secours et ses grâces dans des rencontres qui servent elles-mêmes à en rendre l'acceptation plus aisée, et ouvrent à plusieurs d'entre ces moyens un jour sûr, sans quoi il faudrait d'autres voies : ce qui se fait en prenant le pécheur dans le temps et les circonstances où il y a dans sa volonté moins d'empêchements pour le bien, et où, en ce sens-là, il est mieux disposé à obéir.

[Du côté du pécheur]. — Nous avons déjà dit que cette conversion consiste dans la pénitence du cœur. Or, on a cette pénitence du cœur, lorsque, plein d'espérance d'obtenir de la miséricorde de Dieu le pardon de ses péchés, on se convertit à lui de tout son cœur, on déteste les crimes que l'on a commis, et on forme une résolution ferme et constante de changer de vie. Et, parce que cette pénitence est toujours accompagnée de douleur et de tristesse, qui est une agitation et une affliction, et même une passion, comme plusieurs l'appellent, inséparable de la détestation du péché, de-là vient que l'on confond assez communément ces termes : conversion du pécheur, douleur d'avoir offensé Dieu, pénitence intérieure de l'esprit et du cœur.

[De la douleur d'avoir offensé Dieu]. — La douleur d'avoir offensé Dieu, qui fait la première et la principale partie de la conversion du pécheur, doit nécessairement être surnaturelle : car, comme la destruction du péché et la conversion de l'âme à Dieu sont des effets surnaturels, il ne peuvent être produits que par une douleur qui soit aussi d'un ordre surnaturel : il faut que la grâce de Dieu soit le principe des larmes pénitentes qu'un pécheur verse, dans le regret d'avoir perdu Dieu par le péché, puisqu'elles

sont, dit Tertulien, comme le prix avec lequel il le recouvre. Or, quoique, en parlant du sacrement de pénitence, nous ayons rapporté ce que les théologiens enseignent de la contrition, ou de la douleur d'avoir offensé Dieu, laquelle fait la principale partie de ce sacrement, il est bon de remarquer que, cette même douleur étant aussi nécessaire pour la pénitence prise en tant que vertu, elle doit avoir les mêmes conditions et les mêmes qualités. « C'est une haine volontaire du péché, » dit S. Thomas, ce n'est donc pas une simple passion ; c'est une haine du péché qui nous porte à le détruire, ce n'est donc pas simplement une cessation ou une interruption du péché ; c'est une haine douloureuse, ce n'est donc pas une haine de pure parole, qui ne passe point jusqu'au cœur ; c'est une douleur et une détestation du péché, ce n'est donc pas un rugissement comme celui d'Esaü, ni une morne consternation de visage comme celle de Caïn, ni un simple souvenir du mal qu'on a commis comme celui d'Antiochus : *Reminiscor malorum quæ feci in Jerusalem.* (I Mach. 6). Mais c'est une haine de l'âme, une détestation intérieure, une componction qui la perce ; c'est un brisement de cœur qui en amollit la dureté, et une tristesse de la volonté qui, en la déchirant, opère son salut.

Quoique la conversion du pécheur ne puisse être véritable et sincère sans un regret et une douleur de ses péchés qui soit, comme parlent les théologiens, *apprétiativement* plus grande que toutes les douleurs que l'on pourrait ressentir de la perte de tous les autres biens créés, cela n'empêche pas qu'elle ne puisse être véritable et effective, encore qu'elle ne soit pas dans la dernière perfection. Il arrive même, assez souvent, que la perte des choses temporelles nous touche plus vivement que la perte des choses spirituelles : par exemple, il y a des personnes qui sont quelquefois plus sensiblement touchées de la mort d'un ami ou d'un enfant que de leurs propres péchés, quoiqu'elles ne laissent pas d'être véritablement touchées de ceux-ci. C'est pourquoi ce regret, cette douleur et cette détestation doivent être dans la volonté, et non pas nécessairement dans l'appétit. Il faut dire la même chose, à proportion, des larmes : car, quoiqu'elles soient à souhaiter dans la pénitence, qu'il n'y ait même rien de plus juste, et que l'Écriture et les Pères les recommandent comme des marques d'une sensible douleur, chose si due en sa manière, et, pour parler avec S. Augustin, comme le sang du cœur est blessé et qui se répand par les yeux, ses canaux les plus naturels, la douleur néanmoins que l'on conçoit de ses péchés peut être véritable et sincère sans cela.

[Les marques d'une véritable conversion]. — L'Apôtre distingue deux sortes de tristesses : l'une, qu'il appelle selon Dieu, produit une salutaire pénitence : *Quæ secundum* Deum *tristitia est pœnitentiam in salutem stabilem operatur ;* et l'autre, qu'il dit être propre aux gens du siècle et qui opère la mort : *Sæculi autem tristitia mortem operatur.* On reconnaît donc celle qui est selon Dieu, et qui naît de la douleur d'avoir offensé cette Majesté sou-

veraine, par les effets qu'elle produit, et qui en sont autant de marques, que S. Bernard a résumées en ces paroles : *Operatur sollicitudinem, indignationem, timorem, desiderium, æmulationem, vindictam.* La première de ces marques est si cette tristesse ou cette douleur d'avoir offensé Dieu nous inspire un soin et une sollicitude empressée de notre salut. La seconde, si elle nous anime d'une sincère indignation contre nous-mêmes. La troisième, si elle nous frappe d'une salutaire crainte des jugements de Dieu. La quatrième, si elle nous inspire un désir efficace de l'aimer et de le servir. La cinquième, si elle nous donne une pieuse émulation d'imiter ceux qui aiment et qui servent Dieu. La sixième enfin, quand elle nous porte à dédommager ce même Dieu par une vengeance sévère des outrages que nous lui avons faits. C'est à ces marques et de ces caractères que nous devons juger de la sincérité de notre pénitence et de notre conversion.

[Nature de la pénitence]. — S. Thomas demande si la pénitence est une vertu spéciale et distinguée de toute autre vertu morale, et il conclut que oui, soit parce que l'Évangile nous fait un précepte particulier de cette vertu, distingué de tous les autres préceptes, soit à cause que, dans la pénitence, il se rencontre une raison spéciale de bonté et d'excellence, qui n'est autre que tendre à opérer la ruine et la destruction du péché commis, en tant que ce péché est une offense de Dieu : ce qui renferme un motif spécial différent de ceux des autres vertus, et sur lequel la pénitence ne concourt avec aucune autre. Ce saint docteur ajoute que cette même pénitence, en tant que vertu, est une espèce de justice, soit parce qu'il lui appartient de venger sur son propre sujet l'offense et l'injure qu'il a commise contre Dieu (vengeance qui est un acte, comme on voit, de justice), soit parce que, par ses actes et les œuvres auxquelles elle porte et qu'elle dirige, elle fait effort pour rendre à Dieu l'honneur et le culte qui lui sont dus, et que le péché précédent lui a enlevé, et que c'est encore le propre de la justice de réparer l'injure et le tort qu'on a fait à autrui. Il est vrai que cette justice qui se trouve dans la pénitence n'est pas une justice pure et simple : car il n'y en peut avoir entre la créature et le Créateur, comme il n'y en peut avoir entre le serviteur et le maître, ni entre le père et le fils; mais c'est cependant une manière de justice. C'est la doctrine de ce grand docteur, qu'il est bon de savoir pour parler juste en cette matière.

[La conversion doit être entière]. — Il faut bien remarquer que, comme la foi et la charité sont indivisibles, en sorte que vouloir croire un article de notre religion, et non pas un autre, c'est n'avoir point la foi divine et surnaturelle, qui doit s'étendre sur tous les objets qui sont révélés, et que, de même, vouloir observer un précepte et non pas un autre qui est également commandé, c'est perdre entièrement la charité, qui ne peut se partager

dans ses devoirs, il faut raisonner de la même manière de la pénitence et de la conversion des pécheurs, et conclure que le repentir d'un péché mortel commis contre Dieu, et non pas d'un autre, ce n'est pas une véritable pénitence ni un véritable regret. Ainsi, notre conversion ne peut se diviser ni se partager; il faut qu'elle soit entière par la douleur de tous les péchés, et par la résolution ferme et constante de n'en plus commettre.

Dans la conversion d'un pécheur, il se rencontre un assemblage de toutes les vertus. La *foi* doit venir au secours pour croire les récompenses promises à ceux qui renoncent aux vanités du monde et aux plaisirs de la loi que Dieu défend; l'*espérance*, pour se confier aux promesses d'un Dieu touchant le pardon des péchés qu'un cœur contrit et humilié déteste; la *charité*, pour bannir à jamais du cœur tout autre amour que celui de Dieu à qui on se consacre par sa conversion; la *force*, pour s'affermir contre la pusillanimité qui traverse ordinairement les meilleurs desseins.

[Innocence et pénitence]. — Il n'est pas besoin de comparer l'innocence et la pénitence, ni de tâcher d'égaler leurs avantages, pour relever celui du Rédempteur qui dans la loi de grâce nous donne cette seconde vertu pour suppléer à la justice originelle. On pourrait dire qu'elle amasse des trésors que l'innocence aurait peut-être négligés; qu'elle est plus infatigable dans les travaux, plus assurée dans l'humilité, plus reconnaissante parce qu'elle a plus reçu. Mais, sans qu'il soit nécessaire d'approfondir cette question, il suffit de remarquer que la pénitence renferme deux choses : le péché qu'elle suppose, et la grâce par laquelle il est effacé. En ce qu'elle suppose le péché, elle est au-dessous de l'innocence, et ce désavantage ne vient que de l'homme, lui seul en est coupable; en ce qu'elle comprend une grâce puissante qui efface les péchés et qui redouble la ferveur des pénitents, elle égale ou surpasse l'innocence, et elle fait même davantage éclater la gloire du Rédempteur. Car, comme le Créateur fit voir sa toute-puissance en travaillant sur le néant dans la production de l'univers, de même le Rédempteur, en travaillant sur le péché dans la réparation du monde, fait voir qu'il agit dans la même étendue de ce pouvoir infini. Nous y remarquons seulement cette différence, qui est l'avantage de la rédemption, que, encore que les deux ouvrages soient les effets d'un même principe, le dernier est plus admirable, parce qu'il y a plus de répugnance et d'éloignement de la grâce au péché qu'il n'y en a du néant à l'être.

[Conditions]. — C'est dans le cœur que doit se consommer la pénitence, comme c'est dans le cœur que se consomme le péché. Le péché n'est pas proprement péché tant qu'il demeure dans l'esprit; absolument il ne l'est pas, à moins que le cœur ne l'approuve et qu'il n'y consente : de même

aussi la pénitence n'est que commencée tant qu'elle n'est que dans l'esprit, et elle n'est proprement pénitence que quand elle est dans le cœur. Or, toutes les affections du cœur se réduisent à deux principales, l'amour et la haine : ce sont les deux mouvements les plus naturels qui puissent partir de la volonté. Quel est le désordre que le péché fait dans un cœur? c'est que le monde corrompu y prend la place de DIEU. Le cœur insensé porte son premier amour vers ce monde qui le corrompt; qui le corrompt, dis-je, en lui faisant haïr tout ce qui est capable de détruire son penchant excessif pour les créatures. Que fait au contraire la pénitence dans son cœur? c'est que, rapprochant le pécheur de son DIEU, elle produit en lui le divin amour, et chasse tout ce qui pourrait le détruire, et à l'avenir lui donner quelque atteinte : car c'est là, dit S. Augustin, toute l'essence de la pénitence: *Pœnitentiam veram non facit nisi amor* DEI *et odium peccati.*

Je ne prétends pas décider ici si l'amour qui doit opérer notre réconciliation doit être de pure bienveillance ou de concupiscence. Je m'en tiens à ce que l'Écriture et les Pères m'apprennent, qui est que, pour un vrai amour de DIEU, il faut faire une préférence générale et absolue de tout ce qui est de DIEU à tout ce qui n'en est pas : je parle ici de ce qui est un obstacle ou une condition à la grâce habituelle, sans examiner si cet amour part d'une charité libérale ou intéressée. Il faut préférer DIEU à tout, pour l'aimer d'un amour nécessaire à une véritable conversion.

§ VI.

Endroits choisis des Livres spirituels et des Prédicateurs.

[La conversion, changement de cœur et de sentiment]. — Il n'y aura jamais de véritable conversion que DIEU ne change les cœurs, qu'il ne les refonde, ou plutôt, qu'il ne donne un cœur de chair à ceux qui ont un cœur de pierre, afin qu'ils soient plus susceptibles des mouvements de son esprit et des impressions de sa grâce. Enfin, quand DIEU veut opérer ce prodige, il faut qu'il inspire aux pécheurs la haine du siècle, et qu'au lieu, comme dit l'Apôtre, de se conformer à ses pratiques et à ses usages, il se fasse en eux une entière reformation, par un renouvellement véritable et par une extinction entière de cet esprit d'erreur et de mensonge qui les possède : *Nolite conformari huic sæculo, sed reformamini in novitate sensûs vestri* (Rom. 12); afin que, connaissant, selon les paroles du même Apôtre, ce qui est la volonté de DIEU, ce qui est bon, ce qui lui est agréable et ce qui est parfait, ils embrassent une vie toute contraire à celle qu'ils ont menée,

c'est-à-dire qu'ils commencent à haïr ce qu'ils ont aimé, et à considérer comme l'objet de leur mépris ce qu'ils ont regardé comme l'objet de leur attachement et de leur estime. Cela s'appelle qu'il ne faut pas qu'il leur en coûte moins qu'un renversement dans toutes leurs affections précédentes, et qu'une destruction entière de toutes leurs maximes et de tous leurs sentiments. Il faut donc que cet homme, par exemple, qui était sans compassion devienne charitable; que celui qui ne pouvait oublier les injures apprenne à les pardonner; que celui qui était sans douceur devienne patient; que celui qui ne respirait que la joie et le plaisir recherche, ou du moins supporte, la tristesse et la douleur; que celui qui vivait dans la licence et dans le déréglement des sens embrasse une pureté qu'il n'avait point connue : mais tout cela suppose le changement du cœur, un homme touché de Dieu, résolu de se donner entièrement à lui et de persévérer dans son service, en un mot, véritablement converti. (L'Abbé de la Trappe, *Conférences*).

[Changement de cœur et de mœurs]. — Il ne faut pas s'imaginer qu'on se convertisse à Dieu en demeurant tel qu'on était : il faut changer de cœur et d'amour, et par conséquent de mœurs et d'actions. Et c'est ce qui fait voir l'illusion de ceux qui prétendent être convertis à Dieu, sans qu'il paraisse en eux aucun changement effectif, qui aiment les biens du monde avec la même ardeur et la même passion qu'ils les aimaient, qui les recherchent avec le même empressement qu'ils les recherchaient, qui ne sont pas moins sensibles aux injures qu'ils étaient auparavant, qui ne donnent pas plus de temps aux actions de piété, et qui occupent, comme ils faisaient, tout leur esprit des choses du monde. Car enfin, quelle marque ces gens-là ont-ils qu'ils aient vaincu le monde, puisque l'esprit du monde n'est pas moins vivant et agissant en eux qu'il était? Il est vrai qu'ils s'abstiennent de certaines actions manifestement criminelles; mais cela n'empêche pas que le monde ne règne en eux, puisqu'il est l'objet du gros de leurs actions, qu'ils font avec inclination, avec joie, avec diligence et exactitude, tout ce qui regarde le monde, et avec langueur, avec chagrin, avec négligence tout ce qui regarde Dieu. Le démon veut bien entrer dans ces sortes de compositions, et accorder à la crainte qu'on a de se damner l'exemption de certaines actions criminelles, pourvu que le cœur demeure toujours tel qu'il était auparavant, c'est-à-dire qu'il regarde toujours les choses du monde comme son bien et sa félicité. (*Essais de Morale*).

[Retourner à Dieu avec confiance]. — Un pécheur doit faire comme l'Enfant prodigue, qui prend un nouveau sentiment de confiance; et, quoique son père soit le seul qu'il ait offensé, c'est le seul en qui il espère. Il ne pense point à chercher un asile chez les amis qu'il avait pu faire pendant le cours de ses débauches : faibles amis, qui, après avoir profité de ses désor-

dres, auraient été les premiers à blâmer sa conduite « Oui, je veux aller à mon père : je connais son cœur : dès qu'il me verra rentrer dans mon devoir, il oubliera tout. Si je n'avais de ressource que dans les hommes, je me désespérerais; trop fiers de leur vertu, ils insulteraient à ma misère : mais je trouverai dans le cœur de mon Père céleste un fond de bonté que mes offenses n'ont point épuisé. » (Le P. Cheminais, *Sentiments de piété*).

[Dieu ramène par la voie des afflictions]. — Quand Dieu veut ramener les pécheurs et qu'il veut les arracher en quelque sorte du sein de l'iniquité, il sème d'épines toutes leurs voies; il trouble tous leurs plaisirs; il leur fait trouver tant de dégoûts dans le péché, il mêle tant d'amertume dans cette coupe de Babylone où ils buvaient, qu'ils la rejettent enfin, qu'ils cherchent en lui le vrai repos, qu'ils changent de route et qu'ils rentrent dans les sentiers de la justice et dans le chemin de la vertu. Mais l'ennemi de leur salut tient une conduite toute opposée. Il leur représente leur conversion comme un ouvrage presque impossible : il leur fait paraître les moucherons comme des éléphants, les plus douces collines comme des rochers inaccessibles, les plus agréables vallées comme des abîmes sans fond. Laissons ces figures. Dans une peinture affreuse, il tâche de leur persuader que c'est un martyre continuel, un esclavage, une contrainte; il fait parler la nature, il fait agir la passion, il fait sentir le poids de l'habitude. Quelle guerre à soutenir! quels combats à livrer! L'effort étonne, le courage manque, les armes tombent des mains; on n'entreprend rien, parce qu'on désespère de pouvoir rien exécuter. (Giroust, *Carême*).

[Douleur et regret de l'âme]. — Sans la douleur de l'âme, sans la sincère détestation du péché, en vain ferez-vous à Dieu toute autre satisfaction, vous ne pouvez lui plaire ni rentrer en grâce auprès de lui. Humiliez-vous profondément en sa présence; frappez-vous mille fois la poitrine; levez vers lui les bras, et expliquez-vous, pour implorer sa miséricorde, dans les termes les plus énergiques et les plus touchants; faites retentir l'air de vos soupirs, et couler de vos yeux des ruisseaux de larmes : s'il n'y a que le corps qui s'humilie, que la bouche qui parle, que les yeux qui pleurent, et que le cœur ne dise rien, qu'il ne sente rien, humiliations extérieures, paroles, gémissements, pleurs, ce sont des dehors, et Dieu ne s'arrête point précisément aux dehors. La première victime que votre Dieu vous demande, c'est le cœur, un cœur pénitent et contrit. J'ose dire tout à la fois que vous ne pouvez lui faire ni un plus grand sacrifice ni un moindre sacrifice. Vous ne lui en pouvez faire un plus grand, puisqu'il n'y a rien en vous de plus précieux que le cœur, ni rien aussi de plus difficile que de l'arracher à ces objets criminels qui l'ont dérobé à Dieu, et de le rendre au souverain Créateur qui l'a formé. Mais

j'ajoute en même temps que vous ne lui pouvez faire un moindre sacrifice : car que peut-il, en effet, moins exiger de vous, après tant d'offenses, qu'un repentir! Eh quoi! il sera prêt, malgré de si sensibles outrages, à révoquer en votre faveur tous les arrêts de sa justice, à verser sur vous tous les trésors de sa grâce, à vous accorder une rémission prompte, une rémission parfaite, à vous recevoir dans son sein et à vous mettre au nombre de ses enfants : et votre cœur au moins, toujours ennemi, ne commencera pas à l'aimer; toujours rebelle, il ne fera pas un désaveu efficace et libre de ses révoltes passées! Si vous le prétendez ainsi, si vous l'espérez, c'est faire à Dieu une insulte toute nouvelle. Et voilà toujours ce qui me fait trembler sur les pénitences ordinaires des chrétiens. (Giroust, *Sermon snr la Passion*).

[Motifs de douleur]. — Servons-nous de ces motifs pour nous exciter à la douleur de nos péchés. Représentons-nous, pour ce sujet, la difformité du péché et la haine que Dieu lui porte, les supplices éternels qui lui sont préparés, et ce que Jésus-Christ a souffert pour nous en garantir; enfin, faisons attention à l'excès de notre ingratitude de mépriser cette surabondance de grâce que le Sauveur nous a méritée, et au malheur où nous tomberons infailliblement si nous n'en profitons pas : et il n'y a rien que nous ne fassions pour notre réconciliation. Alors, suivant le langage de l'Écriture, *Nous ferons retentir nos cris vers le ciel, nous pousserons des hurlements comme les dragons* (Mich. I); nous frapperons notre poitrine comme le publicain, pour témoigner que notre cœur, étant le premier coupable, doit être le premier puni; nous le briserons par une parfaite et sincère contrition; *Nous repasserons dans l'amertume de notre âme les années* que nous avons passées dans une joie criminelle, et nous ferons en sorte d'exciter en nous une sainte tristesse, qui, étant selon Dieu, produira pour le salut une pénitence stable et permanente. (Monmorel, *Homél. sur la Passion*).

[Trouble à la vue des péchés]. — S. Augustin demande pourquoi le Fils de Dieu se troubla en ressuscitant Lazarre : *Quarè turbatus est Christus?* C'est, dit-il, pour nous faire entendre que ce trouble doit passer de lui en nous, et que ce qui était un effet de la charité de Jésus-Christ doit être dans nous un effet de douleur et de crainte : *Nisi ut significaretur tibi quòd et tu turbari debeas*. Non, non, n'appréhendez pas de vous troubler quand vous êtes dans l'état du péché; appréhendez au contraire de ne vous pas troubler. Ce calme serait pire que la tempête; ou de n'avoir même qu'un trouble médiocre, qui n'opère rien pour la conversion. Troublez-vous, afin que Dieu guérisse les plaies de votre âme, afin que vous puissiez lui dire avec autant de confiance que David : *Sana me, Domine, quoniam conturbata sunt ossa mea*. Si c'est trop peu de ce trouble, frémissez, vous voyant environné de péchés, poursuivi par la justice de

Dieu, prêt à mourir dans l'impénitence. Ne vous contentez pas d'une horreur de peu de durée et d'un frémissement passager : car, comme ajoute S. Augustin, l'homme doit frémir contre soi-même dans la vue de son iniquité, afin qu'à force de frémir, l'habitude invétérée qu'il a dans le crime cède à la violence et aux convulsions de sa pénitence : *Homo contrà se fremere debet, ut violentiæ pœnitendi cedat consuetudo peccandi* (Bourdaloue, *Vendredi de la 4e semaine*).

[La parfaite conversion]. — Notre conversion n'est pas l'ouvrage d'un jour; il ne faut pas nous imaginer que nous soyons convertis pour avoir approché une fois des sacrements, et pour avoir quitté durant quelques jours les voies du monde. La conversion extérieure se fait en un jour; mais celle du cœur doit durer autant que la vie; il n'y a point de jour ni d'heure en laquelle nous ne devions y travailler; et nous serions bienheureux si, après tous nos efforts, nous nous trouvions, au moment de la mort, dans une conversion de cœur aussi parfaite qu'elle doit être : *Non unâ die perficetur,* dit S. Bernard; *utinàm vel in omni vitâ, quâ degimus in corpore, valeat consummari!* (Discours chrétiens).

Sacrifier ses biens par quelque aumône, c'est quelque chose de bien parfait; mais après tout, on ne sacrifie que la terre, on s'en réserve toujours assez pour subsister : sacrifier à Dieu quelques souffrances et quelques mortifications, c'est quelque chose de bien saint; mais il faut avouer que l'on ne sacrifie qu'un corps : mais sacrifier à Dieu ses plus chères et ses plus tendres inclinations, se détacher de ce qu'on aime, ah! on sacrifie alors tout à Dieu; on sacrifie son cœur, on sacrifie son esprit, on sacrifie ses pensées, on sacrifie ses plaisirs, on ne s'en réserve pas le moindre souvenir, sinon pour les détester. C'est alors qu'on marque une véritable douleur de ses péchés, et qu'on fait une sincère pénitence; puisque, autant le péché nous avait éloignés de Dieu pour nous attacher aux créatures, autant avons-nous de repentir de nous en être séparés; et nous nous éloignons d'elles pour ne nous plus attacher qu'à Dieu, avouant, par l'abandon que l'on en fait et par l'aversion que l'on en témoigne, que Dieu seul mérite notre attachement. (Le P. Masson, *de l'Oratoire. Sermon* 13e *de l'Avent*).

[Ne point différer]. — En matière de pénitence, dit S. Chrysostôme, il n'est pas permis de délibérer, non plus qu'il ne l'est, en matière de foi, de douter. Qui doute volontairement d'un article de foi est infidèle, dit la théologie : quiconque délibère et hésite sur sa conversion est impénitent. Pourquoi ? Parce que la pénitence est une résolution, et non pas une délibération. Faire pénitence, dit ce Père, ce n'est pas délibérer, c'est conclure; ce n'est pas disposer, c'est écouter la voix de Dieu; ce n'est pas vouloir se résoudre, c'est être déjà effectivement résolu. De sorte que, quand je délibère, je ne suis pas converti. Celui qui combat n'est pas encore victo-

rieux ; il est même encore en danger d'être vaincu : mais on peut dire que celui qui balance, qui délibère, et qui ne peut encore se déterminer, est déjà plus que demi-vaincu, et qu'il le sera bientôt tout-à-fait. (Bourdaloue, *jeudi de la 5e sem. de Carême*).

Nous ne voulons pas tout de bon nous convertir, parce que, si nous voulions efficacement nous donner à Dieu, au même moment que nous le voudrions, nous nous y donnerions : car, au moment où nous le voudrions, nous le pourrions, puisque le vouloir comme il faut et le pouvoir c'est une même chose. Mais nous ne faisons, la plupart du temps, que de vains efforts d'une volonté languissante, qui ne produit rien qu'un essai et une fausse image d'elle-même : ce n'est jamais qu'un *Je voudrais ;* et, quand nous nous disons à nous-mêmes que nous voulons, ce n'est qu'une illusion, que notre lâcheté peut convaincre aisément d'imposture. Ah ! quand nous voulons, dit S. Chrysostôme, cette volonté se produit bientôt par cent actions qu'elle fait produire pour arriver au point qu'elle prétend ; c'est une impérieuse faculté, qui exerce un empire si absolu sur toutes les autres puissances de l'âme, qu'elle leur fait mettre toutes choses en usage pour exécuter ce qu'elle commande.

S. Augustin, se décrivant lui-même en cet état : « Vous voyez, dit-il, un homme endormi, qu'on a beaucoup de peine à éveiller : il est dans un certain milieu entre la veille et le sommeil, ni ne dormant tout-à-fait, ni aussi tout-à-fait veillant, mais tenant de l'un et de l'autre : en sorte qu'il n'a ni l'activité de celui qui veille, ni le repos paisible de celui qui dort. Il se lève à demi, comme essayant de vouloir sortir de son lit, et la paresse l'y fait retomber ; il s'y tourne et retourne, sans pourtant le quitter : *Cogitationes quibus meditabar in te similes erant conatibus expergisci volentium, qui tamen, superati soporis altitudine, remerguntur.* (8 Confess.). Il forme, demi-assoupi et comme en rêvant, quelques demi-paroles qui ne signifient rien du tout ; et enfin, après quelque apparence d'effort, qu'il fait avec une extrême langueur, le sommeil, auquel il se rend volontairement, le replonge plus avant dans sa léthargie. (Maimbourg, 2e *vendredi de Carême*).

[Conversion de S. Paul]. — Aussitôt que Dieu a éclairé S. Paul et qu'il lui a touché le cœur, ce nouveau converti demande de mettre la main à l'œuvre et de travailler tout de bon : *Domine, quid me vis facere*? Il n'est pas dans la pensée de ceux qui s'imaginent que Dieu fera tout, et qui voudraient que Dieu les dépouillât de leurs vices comme ils se dépouillent de leurs vêtements : ils voudraient que, de grands pécheurs qu'ils sont, Dieu les fit de grands saints, sans qu'il leur en coutât rien. S. Paul n'est point converti à demi ; tout est changé et converti en lui, parce que le principe de tout, qui est le cœur, est changé. « Seigneur, que faut-il faire pour se bien convertir : *Domine, quid me vis facere ?* Cœur superbe, tu te changeras résolument : il n'y a point d'honneur ni de considération du monde

qui m'en empêche. Faut-il me priver de ce plaisir, de la conversation de cette personne? DIEU le veut: c'est assez, cela se fera, quand je devrais mourir à la peine. Voilà la véritable conversion. (Texier, *Panég. sur la Conversion de S. Paul*).

[Insensibilité]. — S. Chrysostôme dit que le péché est l'unique mal qu'on puisse guérir avec des larmes ; on peut dire encore que c'est l'unique mal qui mérite d'être pleuré. D'où vient donc qu'il est l'unique qu'on ne pleure point? Est-il possible qu'on sache bien toutes les raisons qu'on a de s'en affliger? Oui, chrétiens, on les sait; mais on ne les comprend pas. Un enfant sait bien qu'il a perdu son père, que la mort vient de lui enlever; il ne laisse pas toutefois de jouer et de rire, dans le plus grand deuil de sa famille, parce que cet enfant ne connaît pas la perte qu'il vient de faire; au lieu que son aîné, en qui l'âge a déjà muri la raison, ne peut s'en consoler.

Si les considérations de la grandeur, de la bonté, de la justice de DIEU ne sont pas capables de nous émouvoir, éprouvons si la vue de notre propre dureté ne pourrait point nous attendrir. Malheureux que je suis, ai-je donc perdu la raison et le sentiment en perdant la grâce? rien ne me touche, ni amour, ni crainte, ni bienfaits, ni châtiments! N'est-ce point que j'ai mis le comble à mes infidélités, et que le Seigneur m'abandonne? Un ver de terre a osé se lever contre le Créateur de l'univers, et il ne saurait se repentir de sa félonie! J'ai méprisé, j'ai outragé mille fois celui qui m'a donné la vie, celui qui a donné sa vie pour moi: et je n'ai point d'horreur d'une ingratitude si énorme! Je me vois sur le bord de l'enfer; je puis mourir dans l'état funeste où je me trouve: et je ne tremble pas, et je ne meurs pas de crainte! Je ne faisais pas ces réflexions dans le temps que j'offensais DIEU; et, quand je les aurais faites, la passion était si forte alors, qu'on n'aurait pas dû trouver étrange si je n'y eusse pas été sensible; mais, à cette heure, c'est de sang-froid que j'envisage ces vérités: et elles ne font nulle impression sur mon esprit! Qu'y a-t-il donc, ô mon Sauveur! suis-je perdu sans ressource! Mon DIEU, n'y aurait-il plus de miséricorde pour moi? serait-il bien possible que vous m'eussiez rejeté pour toujours?

Un pécheur véritablement converti doit entrer dans les sentiments de l'enfant prodigue. Non, Seigneur, je ne suis pas digne d'être compté parmi vos enfants; mais je jure aujourd'hui, en présence de tout le ciel que j'ai irrité que vous n'aurez jamais dorénavant de serviteur plus fidèle. C'est trop abuser d'une miséricorde si excessive: il n'y a plus moyen de vous résister, ô mon DIEU! Je confesse que toute ma dureté ne saurait tenir plus longtemps contre une tendresse si paternelle. Que je suis touché de la miséricorde dont vous avez usé à mon égard, de ne m'avoir pas fait mourir dans mon péché, quoiqu'il semblât que j'eusse dessein de vous y forcer par mon audace et par mon obstination! Que je vous suis obligé de ce que

vous me rappelez encore une fois ! Mais combien vous dois-je savoir de gré de ce que vous me rappelez enfin, pour ne vous abandonner jamais plus? Je vous l'ai promis cent fois, et cent fois j'ai manqué à ma promesse; mais je ne l'ai jamais promis comme je le fais présentement, et je sens bien que désormais je vais vous être fidèle. Ce désir que j'ai de quitter non-seulement le péché, mais toutes les occasions et les apparences même du péché, ce dégoût où je me trouve de tout ce qui m'a charmé autrefois, ce courage que vous m'inspirez pour déclarer une guerre immortelle à mes passions, tout cela sont des grâces qui me répondent en quelque sorte de ma constance.

Dans la séparation qui se fait de l'âme d'avec Dieu par le péché, nulle langue ne peut exprimer, nul esprit ne peut comprendre quelle est la perte que nous faisons, puisque nous perdons l'amitié de Dieu, puisque nous perdons Dieu même. Cependant c'est merveille de voir avec quelle indifférence on fait cette perte du plus grand de tous les biens. Cela ne me surprend guère : c'est que nous ne savons ce que nous faisons, nous ne connaissons presque pas Dieu, et la passion étouffe en nous le peu de connaissance que nous en avons. Ce qui m'étonne, c'est que Dieu, à qui notre néant est parfaitement connu, qui ne fait nulle perte effective lorsque nous nous séparons de lui, que Dieu, dis-je, témoigne à cette séparation une si grande douleur, et qu'il s'empresse si fort de nous faire revenir. Il témoigne en être aussi affligé qu'un pasteur qui a perdu une de ses brebis, ou qu'une pauvre femme qui, n'ayant que deux drachmes pour tout bien, s'aperçoit qu'une de ces drachmes lui manque. Ce sont les deux comparaisons dont le Fils de Dieu se sert pour nous faire entendre le regret qu'il a de nous perdre. Mais quand, de perdus que nous étions, il nous a recouvrés, que la brebis égarée est retournée au bercail, quelle joie n'en marque-t-il pas ! Ne nous assure-t-il pas lui-même que tout le ciel est en joie au retour d'un pécheur qui fait pénitence ? (Le P. de la Colombière, *Serm. sur la confession).*

[La première chose que doit faire le pécheur converti]. — Le premier malheur du pécheur nous est représenté dans l'Évangile sous la figure de l'Enfant prodigue, qui se perd dans un pays éloigné, après être sorti de la maison de son père : *Abiit in regionem longinquam.* Voilà ce que fait le pécheur, qui, s'abandonnant à ses pensées et à ses désirs déréglés, s'éloigne de Dieu ; et en s'éloignant de Dieu, dit S. Ambroise, il s'éloigne de soi-même : *A seipsa discedit qui à* Deo *recedit.* Cette sortie hors de soi est un état et une disposition générale de tous les pécheurs, quels qu'ils soient : avares, ambitieux, colères, vindicatifs, ils sont tous hors d'eux-mêmes. C'est d'eux que Dieu se plaint par son prophète : *Forâs fugerunt à me* : ils se sont éloignés de moi, ils se sont retirés et enfuis au-dehors : *Forâs fugerunt.* Parce que Dieu s'oppose aux inclinations déréglées de leur nature corrompue, qu'il veut les retenir dans le devoir par les remords de leur

conscience et par la crainte de ses jugements, c'est pour cela que ces pécheurs prennent la fuite. Or, je dis que la première chose qu'il faut faire pour être véritable pénitent, c'est qu'il faut sortir de ces tristes et malheureux dehors, et la première démarche du pécheur qui se convertit doit être semblable à celle du Prodigue : c'est-à-dire que ce doit être celle de retourner en soi-même : *In se reversus.* Il est nécessaire qu'il connaisse ses péchés, qu'il en découvre l'énormité, et tout ce qui est capable de lui en inspirer de l'horreur, afin qu'il en conçoive un sensible regret, et que par ce moyen il retourne à son Père.

Vous me direz peut-être que, de la part du pécheur, il ne faut qu'un acte de volonté, un mouvement de son libre arbitre, par lequel il déteste son péché, et que cet acte se peut faire en un moment. Cela est vrai : mais, afin que cette volonté se détermine à faire cet acte, qu'elle prenne une ferme résolution de ne plus faire ce qu'elle a toujours fait, et de n'aimer plus ce qu'elle a toujours aimé, il faut bien du temps et bien des combats. Le consentement de notre volonté se peut donner en un moment : mais, pour tirer ce consentement, qu'il y a de peine et de difficulté ! Si cela est si facile, pourquoi vous faites-vous tant presser ? pourquoi résistez-vous à tant d'inspirations, à tant de reproches de conscience ? C'est que tout s'oppose à ce consentement : votre volonté, les démons, la chair, le monde ; en un mot, tous les ennemis de notre salut. Il faut vaincre toutes ces oppositions ; il faut dompter cette volonté vicieuse, il faut renoncer à toutes ces inclinations, résister aux démons : voilà bien de l'ouvrage ! et cela n'est pas si aisé que se le figurent la plupart des hommes. (Le P. Texier, *Dominicale*).

[La perte de Dieu]. — Hélas ! qu'est-ce que nous pleurons, si nous ne pleurons la perte de Dieu ? y a-t-il quelque malheur digne des larmes d'un chétien, si ce n'est le péché, qui fait tomber dans la disgrâce de Dieu ? La grâce de Jésus-Christ n'est-elle pas cette drachme précieuse de l'Évangile, dont la perte ne peut être réparée par l'acquisition d'un monde entier, et dont la possession nous rend infiniment riches dans la privation de tous les biens périssables ? Cette douleur d'avoir perdu Dieu, qui est une condition absolument nécessaire pour le trouver, doit être surnaturelle. Comme la destruction du péché et la conversion de l'âme à Dieu sont des effets surnatuels, ils ne peuvent être causés que par une douleur qui soit aussi d'un ordre surnaturel. Il faut que la grâce de Dieu soit le principe des larmes pénitentes qu'un pécheur verse dans le regret d'avoir perdu Dieu : elles sont, dit Tertullien, comme le prix avec lequel il le recouvre. Toute âme chrétienne doit s'affliger ou d'être séparée de Dieu par les liens du corps qui la retiennent, ou de l'avoir perdu par le péché. (*Essais de Sermons*).

[Caractères de la vraie conversion]. — Voulez-vous savoir si vous êtes vérita-

blement converti? Sondez votre cœur, examinez ses passions, pour en connaître les plus secrets mouvements. Vous aimiez auparavant le monde : ne l'aimez-vous plus ? Vous souhaitiez passionnément les honneurs ; ne les regardez-vous plus que comme un fardeau accablant? les fuyez-vous, parce que vous connaissez le péril auquel on se voit exposé quand on est élevé au-dessus des autres? Vous ne vouliez céder à personne : marchez-vous maintenant sur les pas d'un Dieu humble ? avez-vous pour vous-même des sentiments de mépris, et êtes-vous toujours dans la disposition de vous mettre à la dernière place? Vous étiez adonné à vos plaisirs et à vos divertissements, vous ne pensiez à autre chose: aimez-vous maintenant la retraite et la mortification? Vous cherchiez autrefois des détours et des subtilités pour retenir un bien qui ne vous appartenait pas; et présentement, par une restitution plus ample, réparez-vous les torts que vous avez faits, et les pertes que vous avez causées ? Vous étiez insensible à la misère du pauvre, que vous regardiez d'un œil impitoyable ; répandez-vous présentement avec joie dans le sein des malheureux, les biens que Dieu vous a mis entre les mains? Hélas ! si nous jugeons de la conversion du pécheur sur ces principes, que nous en trouverons peu dont on puisse assurer que leur conversion soit sincère! (*Ibid*).

[Reconnaissance envers Dieu]. — La nature ne peut trouver dans son propre fond de quoi combattre ses déréglements : et quand la foi ne nous apprendrait pas que c'est la grâce qui produit ces effets dans les âmes, la raison serait suffisante pour nous en convaincre. Nous pouvons bien naturellement concevoir quelque dégoût passager du monde, faire quelques réflexions sur l'inconstance des choses de la terre, rougir en secret de certains défauts ou de certains désordres honteux ; car, quoique la grâce produise souvent de pareils mouvements dans nos cœurs, la raison ne laisse pas quelquefois de les y former toute seule : mais, afin qu'ils soient des commencements véritables de conversion qui nous approchent de Dieu, il faut qu'ils viennent du Père des lumières, qui est le principe de nos forces. Vous donc qui reconnaissez dans votre vie quelques signes de conversion, qui êtes heureusement passés du péché à la pénitence, reconnaissez souvent, comme faisait le grand Apôtre, la grâce que Dieu vous a faite ; regardez avec une sainte frayeur les précipices affreux dont sa main secourable vous a retirés ; pensez en vous-même combien le nombre de vos iniquités se serait multiplié s'il vous avait abandonné à votre misère ; et, dans les sentiments d'humilité et de reconnaissance que ces pensées vous inspireront, écriez-vous avec le Prophète : *Misericordias Domini in æternum cantabo.* (*Essais de Panégyriques, Conversion de S. Paul.*)

[Résolution de ne plus pécher]. — La résolution du pécheur véritablement converti doit embrasser tous les temps : de sorte que, si le pécheur pouvait vivre éternellement, il devrait être dans la résolution de persévérer

pendant toute cette éternité, dans l'amour de Dieu et dans la haine du péché. Lorsque le Sauveur eut guéri le paralytique, il ne lui dit pas : « Ne péchez plus, » mais : *n'ayez plus la volonté de pécher : Noli ampliùs peccare.* Je ne vous demande pas absolument que vous ne péchiez plus ; je le souhaiterais, mais la fragilité de votre volonté est telle, que vous ne pouvez le promettre sans présomption : je demande que vous preniez la résolution de ne plus pécher : *Noli ampliùs peccare.* Cette résolution éternelle de ne plus offenser Dieu est comme la réparation de l'injure que nous lui avons faite, pendant le temps que nous nous sommes éloignés de lui pour nous attacher à la créature ; comme un nouveau choix que nous faisons pour rétracter le choix malheureux que nous avons fait en préférant la douceur du péché aux attraits innocents de la vertu. Un homme qui commet un péché mortel avec réflexion consent à être éternellement privé de Dieu pour goûter le plaisir du péché : ainsi, dans la pénitence, il faut se résoudre à se priver éternellement du plaisir du péché pour jouir du bonheur de se donner à Dieu. (*Essais de sermons.*)

[La pénitence dans le cœur]. — Le prophète Joël, qui, tout éclairé de l'esprit de Dieu, prévoyait combien, dans la suite des temps, il y aurait de fausses pénitences, recommande que les hommes se convertissent du fond du cœur et de tout leur cœur : *ex toto corde.* Tout l'homme est dans le cœur. S. Pierre appelle ce qui forme proprement l'homme chrétien *l'homme de cœur.* C'est ce cœur qui est tout corrompu par l'infection du péché : il faut que ce cœur soit changé, afin que les œuvres changent : *Muta cor, mutabitur opus.* Pour être véritablement convertis, il faut déchirer nos cœurs, et non pas nos vêtements, selon ce que dit ce prophète ; il faut que nous recevions de Dieu un cœur de grâce, au lieu de ce cœur de péché que nous nous sommes fait à nous-mêmes ; un cœur vivant et animé, au lieu de notre cœur de pierre, sans vie, sans sentiment ; un cœur pur et droit, au lieu de notre cœur impur et déréglé. Dieu ne reçoit point une pénitence superficielle, qui réforme seulement l'habit, et non pas la vie ; qui ne change que le dehors, et non le dedans : il veut que l'homme soit converti dans le cœur et que la sincérité de son regret paraisse en ce qu'il détruit en lui-même l'amour du monde, et qu'il se fortifie de plus en plus dans l'amour de Dieu.

Remarquez, dans l'oppression que Pharaon faisait subir aux Israélites, une image fidèle de ce qui ce passe entre le démon et nous, lorsque l'on nous parle de nous convertir. Ce tyran impitoyable n'en peut souffrir la moindre pensée : il renouvelle alors toutes ses violences, pour dissiper nos bonnes résolutions et pour nous ôter ce rayon d'espérance qui commençait à nous luire, afin de nous replonger dans un plus grand désespoir : Il anime contre nous tous ceux qui peuvent s'opposer à ce dessein ; il nous fait repentir nous-mêmes de l'avoir formé ; il nous irrite contre ceux qui s'emploient pour cet ouvrage ; et, au lieu de les prier de se roidir contre

tous les obstacles qui se pourraient présenter à un si grand bien, nous sommes nous-mêmes la plus grande difficulté qu'ils trouvent à cette entreprise. (*Vies des prophètes*).

[Conversion accompagnée de trouble]. — Les conversions, dans l'ordre de la grâce, se font, comme les changements dans la nature, avec combat et avec agitation ; s'il s'en fait quelqu'une autrement, comme se fit celle de David par un mot du prophète Nathan, c'est un événement très-rare. Les conversions ordinaires se font, comme celle de S. Augustin, avec des peines, des résistances, des appréhensions, des anxiétés. Ceux qui par trop de délicatesse craignent de s'exposer à ce trouble sont en danger qu'il ne leur arrive comme il arriva autrefois à Félix, gouverneur de Syrie, dont il est parlé dans les Actes des Apôtres, lequel, se trouvant épouvanté des vérités que prêchait S. Paul, l'interrompit et remit à une autre fois à entendre le reste de son discours.

S. Augustin, touché par la lecture de S. Paul, se sentait le cœur rempli de sentiments et de désirs. Il pleurait même et poussait des sanglots; mais tout cela n'opérait rien; il avait de bons sentiments, et ne se pouvait résoudre à changer de mœurs ; il désirait, et ne résolvait rien ; il pleurait ses désordres passés, et ne pouvait se déterminer à régler pour l'avenir. Par-là on voit quelle est la source de cette faiblesse dont si souvent les mondains se plaignent, de n'avoir pas assez de force pour résister au torrent qui les entraîne ou au tempérament qui les domine, aux objets qui les sollicitent, aux passions qui les emportent, au monde qui malgré eux les engage, aux mauvais exemples qui les corrompent. (Le P. d'Orléans).

Dieu commença la création des choses par la production d'un chaos, assemblage confus et sans forme, où la lumière était mêlée avec les ténèbres, la terre avec le ciel. Ainsi pouvons-nous dire que le premier effet de la grâce de Dieu sur l'homme pécheur, c'est de confondre d'abord et de bouleverser son cœur par les frayeurs de Dieu ; d'en faire d'abord un chaos, par la confusion de ses pensées et la succession tumultueuse de mille mouvements et de mille agitations violentes : chaos où la lumière de la vérité est encore mêlée avec les préjugés de la chair et du sang, les intérêts du ciel confondus avec les intérêts de la terre, les desseins de bien vivre avec les désirs du monde. Dieu ne créa pas tout d'un coup l'ancien monde : il en fit une partie, et puis l'autre : le même Dieu agit successivement dans la production de la nouvelle créature, et forme en nous notre conversion et notre sanctification par degrés. Dieu commença à débrouiller le chaos en tirant la lumière du sein des ténèbres, et il commence à produire la nouvelle créature en faisant luire la foi dans des entendements qui étaient tout remplis des ténèbres de leur ignorance et de leurs faux préjugés.

On peut considérer le pécheur avant sa conversion, dans le temps de sa conversion, après sa conversion. Le néant qui précède sa conversion est

plus grand, si je l'ose dire, que celui qui précéda le monde : la force que Dieu déploie dans sa conversion est plus grande, puisqu'il y emploie l'effort de son bras tout-puissant ; et enfin, Dieu travaille plus pour l'empêcher de se corrompre après sa conversion; qu'il ne travaille pour conserver les ouvrages de la première création après qu'il les a formés. Avant la première création, il n'y a qu'un simple néant qui précède l'être : mais ici, outre le néant de justice et de sainteté qui précède la nouvelle créature, il y a une corruption et une malice noire, qui font un plus grand obstacle que le simple néant. Lorsque la puissance de Dieu produisait ce qui n'était que néant un moment auparavant, elle n'avait point d'ennemis à combattre ; elle agissait sur le néant, et le néant ne lui résistait pas : mais lorsque la grâce produit la nouvelle créature, elle trouve la résistance d'une infinité de préjugés et de passions qui s'opposent à son action, et le penchant que nous avons vers le néant de la sainteté est bien plus grand que celui que nous avons vers le néant de la nature. (Anonyme).

[Larmes du Pénitent]. — S. Ambroise dit que les larmes ont accoutumé d'entreprendre une ambassade vers Dieu pour les coupables : *Lacrymæ solent legationem suscipere pro delictis.* Le pécheur, banni de Dieu, ne saurait qui envoyer : sa prière ne va pas jusqu'au ciel ; elle est faible : il faut que les pleurs soient ses messagers fidèles. Soyez, ô mes larmes, les témoins de ma douleur ! C'est ainsi que Madeleine parle à Jésus-Christ, sans lui rien dire. Elle aurait rougi de dire ce qu'elle ne rougit point de pleurer aux pieds de son Sauveur ; devant ce tribunal de Dieu, on perd sa cause quand on la plaide, on la gagne quand on la pleure. Les pleurs sont des avocats dont le silence se fait entendre, puisque le roi Prophète a dit : *Exaudivit Dominus vocem fletûs mei.*

D'où vient, mon Dieu ! disait S. Augustin depuis sa conversion, que vous prenez tant de plaisir à rappeler un âme égarée, qu'il semble que vous aimez mieux réparer une perte que de vous empêcher de la faire ? Vous aimez mieux recouvrer que conserver, et le retour de l'enfant prodigue vous charme plus que l'assiduité de son aîné ; le recouvrement de la centième brebis vous touche plus que la conservation des quatre-vingt-dix neuf ! C'est sans doute que c'est un triomphe après un combat, et plus la bataille a été sanglante, plus la victoire est douce, les longs désirs rendent la possession agréable. Ah ! vous-même, pécheur pénitent, que vous donnez donc de plaisir aux anges, puisqu'après résistance si opiniâtre vous cédez enfin à la grâce ! (De Maruc, *Panég. de Sainte Madeleine*).

Le Prophète-Royal l'a bien dit, que Dieu ne méprise jamais un cœur contrit et brisé de douleur. Tous les yeux qui sont au ciel regardent l'œil d'un pénitent qui pleure ; il semble que Dieu même n'ait point de plus agréable objet où arrêter les siens ; et comme le soleil regarde une nuée que lui-même a attirée dans l'air, laquelle se résout dans une douce pluie, qu'il semble prendre plaisir à la contempler, à la dorer de ses rayons et à

en faire cet admirable météore que DIEU a pris pour signe et pour ambassadeur de la paix qu'il a faite avec les hommes, le soleil de justice fait de même des larmes d'un cœur contrit. Ces nuages de tristesse, où l'âme pénitente est enveloppée, lui sont agréables ; il y darde les rayons de sa grâce, qui la font résoudre en une douce pluie ; il la dore et l'embellit de ses grâces, dont le péché l'avait dépouillée ; il y forme et y produit cette tranquillité de conscience et cette paix qu'il a promis de faire avec le pécheur qui a recours à lui. (Alberti, *Panégyrique de S. François Xavier*).

Les conversions ordinaires commencent par la crainte et finissent par l'amour. La crainte des jugements de DIEU introduit l'amour de ses perfections ; semblable, dit S. Augustin, à l'aiguille qui ouvre le passage au fil, cette crainte, selon le langage du prophète, perce la chair d'une terreur salutaire, pour faire passer au fond de l'âme la perfection de la charité. C'est pour cela que le Sage appelle la crainte du Seigneur une fontaine de vie : *Timor Domini fons vitæ.* (Prov. 14). Car, comme une petite source, cachée dans le creux d'un rocher et dans les entrailles de la terre, forme, en jaillissant au-dehors, un ruisseau qui se grossit dans son cours, et qui, venant à s'unir avec les eaux des grands fleuves, va se rendre avec eux dans l'Océan, ainsi ces premières terreurs que le bras levé de DIEU excite dans leur âme sont comme une source de salut, encore cachée et comme ensevelie dans le fond du cœur. Elle rejaillit au-dehors par des marques de repentir et des actes de pénitence ; elle grossit par l'abondance des grâces, qui coulent par les canaux des sacrements auxquels elle conduit les coupables, et elle se change enfin dans le fleuve de l'amour divin, et va se perdre heureusement dans la perfection de la charité, qui bannit la crainte : *Charitas foràs mittit timorem.* (Du Jarry, *Panégyr. de Ste Madeleine*.

[Sentiments d'une âme pénitente]. — » Hélas ! Seigneur, où étais-je dans ce malheureux état? » s'écrie un saint Pénitent dans ses écrits : c'est S. Augustin. Je tâcherai d'en recueillir l'esprit plutôt que d'en rapporter les paroles. « Où étais-je, Seigneur ? Dans quelles profondes et épaisses ténèbres étais-je enseveli ? Quel chaos affreux la multitude innombrable de mes péchés avait-elle mis entre vous et moi ! Hélas ! je dormais tranquillement dans l'ombre de la mort ; je ne sentais rien de l'odeur de corruption et de scandale que j'exhalais dans l'Église, et le tombeau de mes crimes aurait été la demeure éternelle de mon âme, si votre voix toute puissante n'avait ressuscité ce Lazare dans le tombeau ! Je ne respirais que l'air contagieux du vice ; le levain de l'iniquité avait gâté toute la masse de mon cœur, et la source infectée répandait sur tout le cours de ma vie un débordement de crimes et une continuité de désordres. Que des grâces éternelles soient donc rendues à votre miséricorde, d'avoir rompu le mur de division qui me séparait de vous, et tendu la main secourable qui m'a tiré de ce profond et effroyable abîme !

Qu'une âme est à plaindre lorsque, asservie à la loi du péché qui la tyrannise, elle fait le mal qu'elle ne veut pas, et ne fait pas le bien qu'elle veut, et que, ne sentant que l'amertume et la honte du péché, elle s'y abandonne en soupirant pour les saintes délices de la vertu! C'est dans ce déplorable état, ô mon Dieu! que la force toute puissante de votre grâce a triomphé de ma faiblesse. Vous avez rompu tous mes liens, et je vous sacrifie une hostie de louange; vous avez fait tomber les voiles qui me couvraient les yeux, et dissipé le charme qui captivait mes sens et ma raison. Heureux, si je consacre les moments qui me restent à réparer ceux que j'ai criminellement perdus! Je vous rends les armes, ô mon Dieu! je suis tout pénétré de vos divines lumières; et, dans les transports où mon cœur se livre, je vous adore et je bénis votre divine bonté. Sortez pour jamais de mon âme, malheureux objets à qui j'ai rendu les hommages qui n'étaient dûs qu'à vous seul, ô mon Dieu! J'abandonne ces ruisseaux corrompus, pour me désaltérer dans la source d'eau vive.

Voilà, Seigneur, le grand prodige que votre grâce a fait, et il ne peut être que votre ouvrage: *Domine, opus tuum.* Les révolutions qui se font dans l'esprit humain ne sortent point de l'ordre naturel; elles tiennent de l'inconstance et de la faiblesse de leur principe, et ne produisent point ces changements merveilleux, et presque incroyables, où l'on voit l'homme terrestre et charnel entièrement converti en homme tout spirituel et tout céleste. Ce ne peut être qu'un principe divin, qui, répandu dans la masse corrompue du cœur humain, la purifie en un moment. (*Le même*).

[Combat de l'homme intérieur et de l'homme extérieur]. — Souvent l'homme extérieur s'accuse, et l'homme intérieur se justifie; l'homme extérieur dit: Je suis mari d'avoir offensé Dieu; et l'homme intérieur dit: Je ne le suis pas. L'homme extérieur promet de quitter son péché, l'homme intérieur y demeure attaché; l'homme extérieur, frappé de l'horreur des peines éternelles qu'il appréhende, veut sa conversion, et l'homme intérieur charmé de la douceur de ses plaisirs qu'il aime, ne la veut pas, ou ne la veut qu'à demi. L'un est trop faible pour le bien, et l'autre trop fort pour le mal: et dans ce combat d'inclinations si opposées, il arrive ce que dit S. Augustin, qu'on n'a qu'une douleur superficielle, inutile, fausse. On veut et on ne veut pas, parce qu'on ne veut pas de tout son cœur: on commande, et on n'est pas obéi; parce qu'on ne commande pas absolument: on connaît le pressant besoin qu'on a de sortir de son péché, et de le détester sans réserve; mais on manque de force pour se rendre à la vérité connue. La nature l'emporte sur la grâce; la passion, sur le devoir: ce sont deux hommes qui parlent, et qui, par une espèce de contradiction, portent deux cœurs dans un même cœur. (*Le même*).

[Considérations diverses]. — Plusieurs gémissent, dit S. Augustin: je

gémis aussi ; et ce qui me fait gémir est de voir qu'ils gémissent mal. Plusieurs, en d'autres rencontres, demeurent froids et paisibles : je gémis sur eux ; et ce qui me fait gémir, c'est de les voir dans une fatale et douce indolence. Ont-ils perdu de l'argent ? ils gémissent ; ont-ils perdu la foi et la grâce de Dieu ; ils ne gémissent pas ! Un procès ou un incendie a-t-il mis le désordre dans leur famille ? ils s'en affligent, il n'y a aucune peine qu'ils ne se donnent pour réparer cette perte : peine cependant presque toujours inutile. Des péchés commis volontairement les ont-il réduits dans la plus déplorable de toutes les misères ? s'ils en témoignent au-dehors quelque douleur, ils s'imaginent pouvoir s'en tenir là, peignant cette tristesse sur leurs lèvres, mais ne l'imprimant pas dans leurs cœurs. »

Quand le feu de la componction échauffe une âme, et que, touchée de Dieu, elle se réveille de l'assoupissement où elle était, c'est alors qu'elle regarde comme de grands crimes ce qui passait pour de petites fautes ; c'est alors qu'elle fuit les moindres péchés, comme s'ils étaient les plus énormes : tant elle appréhende d'offenser Dieu et de lui déplaire ; tant l'aversion qu'elle a du mal fait de vives impressions sur son cœur, qui rougit de s'être autrefois attaché à des choses basses et terrestres, dans lesquelles il a si indignement langui. Tels sont le effets de sa douleur : effets si admirables, que, plus elle est digne des complaisances de Dieu, par la fidélité qu'elle apporte à ses grâces et par l'appréhension de lui déplaire en la moindre chose, plus elle s'en juge indigne, ne regardant pas tant ce qu'elle est que ce qu'elle a été.

Qui est celui qui a une vraie douleur de ses péchés, et qui en reçoit le pardon ? c'est, répond S. Cyprien. (*Tract. de peccat*), celui qui gémit devant Dieu de tout son cœur, qui a un véritable regret de l'avoir offensé, qui se repent, qui prie ; c'est celui qui, blessé de plaies mortelles, sent son mal, qui considère ses péchés avec douleur, et qui, reconnaissant l'énormité de ses fautes, ne désespère point de la miséricorde de Dieu, quoiqu'il n'en présume pas par une téméraire confiance, sachant bien qu'autant il est indulgent et bon par l'affection de père, autant il est redoutable par la qualité de juge.

« Combien de fois, ô mon Dieu ! ai-je été sur le point de descendre, chargé de mes péchés, dans les enfers, si votre sainte et gratuite miséricorde ne m'avait regardé en pitié ! Comme vous êtes présent partout, vous m'avez pris vous-même par la main ; vous n'avez pas permis que je sois tombé dans l'état funeste d'une double mort, ni qu'une âme, qui vous était chère dans l'ordre de votre prédestination éternelle, se soit perdue ; vous n'avez point méprisé un cœur contrit et humilié. Dans quelles misères mon âme était-elle réduite ? Cependant, vous touchiez ses plaies pour les lui faire ressentir, afin que, renonçant à toutes choses, elle se convertît sincèrement à vous. Ainsi, mon Dieu, plus j'ai été misérable, plus vous avez été miséricordieux dans les moyens dont vous vous êtes servi pour me faire connaître ma misère. Malgré tout cela, les fausses et meurtrières

douceurs du monde reviennent encore me dire: Attendez un peu; il ne faut pas, par une ferveur précipitée, se séparer de ce où il serait honteux de se rengager après l'avoir brusquement abandonné. Tels sont, ô mon Dieu! les différents mouvements dont ma pauvre âme est agitée, comme un navire battu par des vents contraires. Chose étrange! j'aime la vie heureuse, et, en même temps que je la cherche, je la fuis! Les fausses douceurs de cette vie m'enchantent, je traîne ma chaîne après moi, et, repoussant tout ce qu'on peut me dire en faveur de mon engagement à votre service, ô mon Dieu, je résiste à la main qui veut me délier et me tirer d'une servitude que j'aime! » (*Confess.* de S. Augustin, V).

Par votre péché, vous avez donné, dans votre cœur, à la créature une préférence injurieuse au Créateur: dans votre conversion, vous devez changer le cœur, pour préférer le Créateur à la créature. Malheureux cœur! devez-vous dire, c'est toi qui as été la source de tout mon mal; il faut que tu sois, avec la grâce, la source de tout mon bien. Mauvais cœur! sans toi tout ce qui roule dans mon imagination, tout ce qui passe par ma bouche, tout ce qui passe confusément dans mon esprit, n'est pas capable de me corrompre; mais, si, par ta mauvaise disposition, je consens à ce que je devais détester, dès-là je suis criminel et en état de mort. Ça donc, mauvais cœur, comme tu as été le premier dans ma révolte, il faut que tu sois le premier immolé!

Est-ce à dire par-là que Dieu prend plaisir à notre affliction et à se nourrir de nos larmes? Non, répond S. Grégoire: mais il veut que les maladies de nos âmes se guérissent par des remèdes qui leur soient contraires; il veut que, nous étant éloignés de lui par la douceur des plaisirs, nous retournions à lui par l'amertume de nos larmes; qu'étant tombés par l'usage des choses qui nous étaient défendues, nous nous relevions quelquefois par la privation volontaire de celles qui nous sont permises; et qu'ayant ouvert nos cœurs à une indiscrète joie, une tristesse salutaire les referme, et que, notre orgueil nous ayant dangereusement blessés, nous en guérissions l'enflure par l'humilité et l'amour d'une vie abjecte.

Il y a peu de véritables conversions, parce qu'il y a peu de chrétiens qui changent véritablement de vie, qui combattent leurs passions et qui triomphent de leurs mauvaises habitudes; peu qui aiment la retraite, qui pleurent leurs péchés et qui aient un véritable esprit de componction, et le fassent paraître en se traçant un plan de vie tout opposée à celle qu'ils menaient auparavant: car, sans cela, quelle preuve peuvent-ils avoir que leur cœur est véritablement changé? On ne voit, au contraire, que des lâches, des hypocrites, qui, au lieu de rompre tout-à-fait avec leurs passions, ne cherchent qu'à composer avec elles, leur demandent trêve de quelques jours, ou tout au plus de quelques mois, pour renouer ensuite plus fortement que jamais leur premier commerce: *Commeatum faciunt delinquendi.* (Tertull).

Ce que Dieu cherche, c'est notre conversion: tout ce qui est en lui e

hors de lui nous y sollicite. *Ses pensées sont des pensées de paix.* Il vient vers nous, pour apporter de sûrs et de salutaires remèdes *à ceux qui ont le cœur contrit ; pour donner une douce liberté aux captifs, pour annoncer des années de salut à ceux qui se jettent entre les bras de sa miséricorde ;* ses ministres sont des *ministres de réconciliation ;* il met en eux des paroles *de paix : il nous exhorte par eux à nous convertir, et à nous réconcilier avec lui.* Ce qu'il demande enfin, est une vraie douleur de l'avoir offensé ; et, par cette douleur, il nous en épargne une infiniment plus grande et éternelle. (Dujaray).

[Le démon et ses résistances]. — Il faut avouer que la malice et la puissance du démon sont grandes : on nous a chanté mille fois ses victoires et ses triomphes remportés sur le cœur humain ; mais il exerce principalement sa force et son pouvoir contre ceux qui lui échappent. Comme Pharaon ordonnait qu'on tuât les enfants des Israélites dès le moment qu'ils naissaient, le démon dresse ses embûches et tâche d'exercer la cruauté et de faire mourir ceux qui commencent à être enfants de Dieu. Ils sont plus faibles dans cet âge, moins accoutumés à ses ruses et plus aisés à surprendre. Comme Pharaon, voyant le peuple d'Israël quitter l'Égypte, assembla ses troupes et le poursuivit sur les bords de la mer Rouge, afin que d'un côté, se voyant pressé par une armée puissante, et de l'autre serré par la mer Rouge où la mort paraissait inévitable, il s'effrayât, et que, dans les mouvements de sa crainte, il égorgeât Moïse et rentrât dans ses fers et dans son esclavage : dès le moment que le démon voit une âme qui lui échappe, il lui représente ce qu'il y a de plus affreux : une puissance capable de la perdre, une justice armée, des abîmes profonds où des feux éternels sont allumés, des péchés criants qu'il menace de porter jusque devant le tribunal de Dieu par des accusations fortes et pressantes. Il semble qu'il ne reste plus d'espérance à l'âme d'échapper, et que le plus sûr est de rentrer doucement sous son obéissance, plutôt que d'être la proie continuelle d'une frayeur inutile. Mais le peuple d'Israël ne perdit pas courage : il perça le ciel par ses cris. Dieu fit éclater sa puissance ; les ennemis périrent dans la mer, et Israël chanta des cantiques d'actions de grâces sur l'autre bord. (*Traité de la Conscience*, l. III, ch.)

[La douleur qu'il faut avoir]. — Vous voyez un pénitent effrayé, qui gémit, qui pleure, qui pousse des soupirs ; vous l'entendez qui prie Dieu avec ardeur : d'où viennent ces soupirs, ces larmes, ces prières, si ce n'est de Dieu qui les forme. Il y a dans le cœur une douleur sincère d'avoir offensé Dieu, et un sentiment du péché assez vif pour réveiller la conscience et changer le cœur : voilà ce que Dieu attend, ce qu'il exige pour faire miséricorde au pécheur. L'âme donc, d'abord, sent ses péchés, connaît leur difformité et leur opposition à la loi de Dieu. De cette connaissance naît un sentiment d'horreur : on voit la peine qu'ils méritent, et on

commence à la craindre; de ce sentiment naît un trouble de la conscience qui fait chercher du secours : on n'en voit point ailleurs qu'au pied du trône de Dieu ; on s'y abat, on confesse son crime, on s'humilie devant lui. Dans les mouvements de cette humiliation douloureuse, se forme la haine du péché, qui dispose à une douleur plus parfaite, laquelle renferme un véritable amour de Dieu (*Ibid*).

[Merveille d'une conversion]. — L'horreur d'un cadavre nous frappe : nous voyons un corps qui n'a plus que des traits affreux, pâle, livide, immobile, insensible, glacé ! Nous en sommes beaucoup plus effrayés, si nous le considérions dans le tombeau, tombant en morceaux couvert de boue et déjà à demi rongé des vers. L'esprit le plus païen ne saurait imaginer une puissance humaine capable de lui rendre le mouvement, la chaleur et la vie : la résurrection de ce cadavre est un ouvrage qui ne peut appartenir qu'à Dieu. Le changement d'un pécheur ne nous surprend point assez : il est pourtant plus admirable, il marque mieux la divinité, que le changement d'un mort ranimé. Comprenons-nous l'état d'une âme qui était en péché mortel? Est-il une mort aussi affreuse que la sienne? Mort spirituelle, mort éternelle par elle-même, qui faisait de cette âme l'image du démon, la proie de l'enfer, un spectacle abominable aux yeux du ciel et de la terre, qui avait dépouillé cette âme de toute beauté, qui l'avait privée de tout mouvement vers sa fin, qui l'avait jetée dans une misère que toute la force des hommes et des anges ne pouvait en aucune manière ni soulager ni réparer? Admirons, redoutons le Dieu qui ressuscite les morts; mais admirons, bénissons le Dieu qui ressuscite les pécheurs! (*Remarques sur divers sujets de religion et de morale*).

[Fausse douleur]. — Vous détestez, dites-vous, votre péché; vous y renoncez ; du moins vous le croyez ainsi : mais peut-être vous flattez-vous dans le témoignage que vous vous rendez : et votre contrition prétendue n'est rien moins devant Dieu que ce qu'elle vous paraît. Peut-être êtes-vous plus touché de la honte de votre péché que de sa malice, du remords et du trouble qu'il vous cause que de l'injure qu'il fait à Dieu, de l'embarras où il vous jette que de la disgrâce de Dieu qu'il vous attire. Si cela est, douleur, contrition tout humaine ! Peut-être votre erreur vient-elle de ce que vous confondez les grâces de la pénitence qui sont en vous avec la pénitence qui n'y est pas; les désirs de conversion que Dieu vous inspire avec votre conversion même, dont vous êtes encore bien éloigné : c'est-à-dire, peut-être vous croyez-vous changé et converti, lorsque vous souhaitez seulement de l'être : si cela est, contrition apparente ! Mais voulez-vous sortir de cette incertitude ? voulez-vous bien connaître ce que vous êtes ? Sans vous arrêter aux paroles toujours équivoques et suspectes, voyez si vous avez quitté l'occasion du péché.

Quelle est l'illusion de notre siècle ! au lieu de juger de la conversion,

du pécheur par les fruits de la pénitence qui sont à toute épreuve, comme sont l'éloignement de l'occasion du péché, la restitution du bien mal acquis, et la réparation du scandale, on en veut juger par des pratiques très-équivoques, et qui souvent ont plus d'éclat que de solidité. On voudrait voir, comme autrefois, les pécheurs humiliés sous la cendre, couverts de cilices, exténués de jeûnes : beaux dehors; mais du reste dehors trompeurs, si, cependant, et avant toute chose, on ne les oblige pas à satisfaire aux devoirs naturels de la charité et de la justice. Ces lois de police et de discipline que l'Église, dans la suite du temps, a trouvé bon de mitiger, on les voudrait encore dans toute leur rigueur, et je les y voudrais moi-même, mais à cette condition essentielle, que, d'abord, ces lois fondamentales, ces lois essentielles, dont jamais ni l'Église ni Dieu même n'ont dispensé, fussent observées : et c'est à quoi l'on ne pense pas. Cela veut dire que, par un esprit pharisaïque, on s'attache à l'écorce de la pénitence, tandis qu'on en laisse les fruits.

Un pécheur qui est sincèrement résolu de retourner à Dieu, quelles consolations ne peut-il pas se promettre! Dans le temps qu'il est percé de douleur et qu'il verse des larmes amères, une onction secrète le comble de joie : tremblant, gémissant au pied d'un autel, il goûte des plaisirs infiniment plus touchants que toutes les satisfactions qu'il avait cherchées dans le libertinage. Lorsque, couvert de confusion, et déchiré d'un remords cruel, il répand devant son crucifix un cœur brisé, il sent un contentement intérieur qui adoucit, qui ferme la plaie de son âme, en l'aigrissant et en l'ouvrant. S'il trouve de si solides contentements dans sa pénitence, combien ne sera-t-il pas consolé après qu'il aura réparé la perte de son innocence? Si, se présentant à Dieu comme son ennemi et redoutant encore les rigueurs de sa justice, il jouit déjà des avantages d'une tranquille confiance, quelle ne sera point la paix de son âme lorsqu'il paraîtra devant Dieu comme son ami et prévenu des douceurs de ses bonnes grâces? Si vous recevez, ô mon Dieu, avec tant de miséricorde un esclave rebelle, quelle bonté ne témoignerez-vous pas à un enfant soumis, et qui est rentré dans son devoir? (Bourdaloue, *Serm. sur la Pénitence*).

[De la conversion parfaite]. — Dès qu'il s'agit de se convertir parfaitement, on veut et on ne veut pas; on ne sait même bien ce qu'on veut, parce qu'en effet on ne veut souvent rien moins que ce qu'on fait semblant de vouloir. On se ménage éternellement avec Dieu; on retient toujours quelque chose de ce qu'on a promis de lui donner, on délibère sur tout ce qu'il demande; on lui dispute, pour ainsi dire, chaque pas; on appréhende de trop s'engager. Eh! Seigneur! que craint-on? on craint de s'abandonner entièrement à vous! Ce n'est pas qu'on ne soit persuadé que cet abandon serait très-utile; mais on a de la peine à faire cette démarche; on serait fâché d'avoir rompu tous les liens qui nous attachent

au monde, on se contente d'en briser quelques-uns. (Croiset, *Retraite spirituelle*).

La conversion qui se fait par la pénitence est un nouveau genre de vie qui change le pécheur, qui rend au pénitent les souffrances agréables, qui lui fait paraître la seule voie du ciel aimable, et l'éternelle félicité seule digne de ses désirs. C'est un nouvel amour, qui nous fait haïr ce que nous aimions davantage, et aimer ce que nous haïssions le plus; c'est une douleur efficace, qui fait revivre dans notre cœur une espérance morte, qui rallume une foi éteinte, qui y reproduit une charité toute défigurée, qui nous inspire de continuels remords pour le passé, un redoublement de ferveur pour l'avenir; qui nous fait toujours trembler pour notre salut, et nous défier de n'avoir jamais assez pris de mesures pour éviter le péché. (Massillon, *pour le mardi de Pâques*).

Chrétiens, qui prétendez à la grâce de la pénitence, ou qui du moins la désirez, conciliez bien ensemble ces deux principes : la haine de vous-mêmes et l'amour de Dieu : *Pœnitentiam veram non facit nisi amor* Dei *et odium peccati.* J'appelle haine de vous-même et amour de Dieu la préférence absolue de Dieu à toutes choses et à vous-mêmes : c'est là vous haïr, parce que c'est renoncer à tous vos avantages, vos plaisirs, vos biens, et tout ce qui peut éteindre ou même refroidir l'amour de Dieu. (Le P. de la Rue).

Contrition, que tu es puissante, puisque tu peux surmonter l'Invincible, désarmer le Dieu des armées, et faire descendre Jésus-Christ dans une âme! dit S. Chysostôme. Contrition parfaite, que tu es puissante, puisque rien ne te résiste et que tu effaces non-seulement la coulpe, mais toute la peine due au péché; de sorte que, si une âme ayant cette douleur souveraine venait à se séparer du corps d'un pénitent, elle irait droit au ciel. Mais, hélas! que cette contrition si parfaite est rare! où en trouverons-nous, dans ce siècle? Il n'y a que Dieu qui la connaisse, et elle a été quelquefois si véhémente en certains saints, qu'ils sont morts de douleur. (Joly, *Jubilé*).

[Danger de l'irrésolution]. — Il est d'une extrême importance de ne se point rebuter, de ne point s'affaiblir dans le dessein que l'on a formé de se convertir, et d'être tout-à-fait à Dieu. Il faut, par une fermeté d'âme et par une constance inébranlable, triompher de toutes les oppositions, de toutes les insultes et de toutes les railleries de ces gens lâches qui s'opposent à une résolution si noble et si chrétienne : c'est par cette fermeté, c'est par cette constance, qu'on fait voir que l'on désire sincèrement se convertir. Rien n'est plus rare que ce désir sincère et véritable, cette pleine et parfaite volonté de se donner à Dieu : on le veut, et on ne le veut pas; le cœur devient imposteur et infidèle à lui-même, il croit vouloir ce qu'il ne veut pas; et, si la plupart des gens étaient sincères, s'ils démêlaient bien la véritable disposition de leur âme, chacun d'eux pourrait dire de soi ce qu'Au

gustin disait de lui-même avant sa conversion : « Je demandais à Dieu, dans ma prière, une chose que je désirais qu'il ne m'accordât pas. » Notre volonté se partage ainsi, et se combat elle-même par des désirs entièrement opposés : d'une part elle s'élève vers Dieu, et de l'autre elle retombe dans sa faiblesse et dans ses mauvaises inclinations : ce que ce saint docteur appelle *Voluntatem, parte assurgente, cum aliâ parte cadente luctantem* : une volonté divisée, dont une partie s'élève pour soutenir et combattre celle qui baisse; ce qu'elle ne saurait faire sans un puissant secours. (Le P. Champigny, *Sermon sur l'aveuglement spirituel*).

[Marques d'une véritable conversion]. — Si vous demandez à S. Paul quel est son sentiment touchant les marques d'une véritable conversion : est-il nécessaire que le pécheur soit mort à tous les désirs de la vie sensuelle, par une entière extinction de tout ce qui peut déplaire à Dieu? il vous dira : *Nihil ergò damnationis est iis qui sunt in* Chisto-Jesu : il faut donc se dépouiller de tout le vieil homme. Mais encore, faut-il s'en dépouiller tout-à-fait, sans qu'il nous en reste plus rien? Oui; et ne croyez pas que la conversion puisse compâtir avec quelque affection criminelle, ou quelque attache au péché : *Deponite et vos omnia*. Il veut que, sans pardonner à rien, par une forte et généreuse résolution, on rompe tous les liens; il veut que ce soit un changement d'un tout dans un autre tout, et que notre conversion soit telle qu'on puisse dire d'un pénitent, après sa conversion : C'était auparavant un homme sensuel, qui n'avait pas d'autre dieu que son ventre, comme parle cet Apôtre; et maintenant il a en horreur tous les plaisirs des sens. (Le P. Antoine de la Porte, *Conduites de la grâce*).

Cette résolution doit être absolue : ces faibles volontés, qu'on appelle velléités, ne suffisent pas; l'enfer en est tout plein; elles peuvent faire des affligés, des malheureux, mais non pas des pénitents. Ces faibles dégoûts du péché, ces faibles complaisances pour le bien, peuvent nous amuser et nous tromper; mais elles ne nous justifient pas. Ce n'est pas assez dire « Je voudrais »; il faut dire « Je le veux, et je le ferai, quoiqu'il m'en coûte. » Ces velléités sont des volontés conditionnelles, qui ne produisent rien parce qu'elles excluent une condition qui est nécessaire. C'est dire : Je renoncerais au péché, s'il ne fallait point pour cela renoncer à ce plaisir et à ce bien d'autrui. Extravagante volonté, qui renferme une contradiction! Je voudrais, c'est-à-dire, Dieu me presse par ses inspirations de quitter ce péché; et, pendant que je lui résiste, je prends des mouvements de la grâce pour des mouvements de ma liberté; des sentiments pour des consentements, et des désirs inefficaces de conversion pour des conversions mêmes. C'est ainsi que nous trompons souvent les autres, après nous être trompés nous-mêmes. (Le P. Nepveu, *Réflexions chrétiennes*).

Les saints nous enseignent que la pénitence doit durer jusqu'à la mort;

que le péché est un si grand mal, qu'on ne doit pas croire pouvoir l'expier par une douleur moins longue que la vie; et que Dieu, en nous pardonnant, ne nous dispense pas de l'obligation de le pleurer. De-là vient la différence que nous voyons entre la pénitence des saints et celle des pécheurs ordinaires. Quoique les saints satisfassent pour leurs péchés, ils ne satisfont jamais à leur douleur; ils pleurent le péché, ils le détestent, le fuient et le craignent toujours : les autres, au contraire, en perdent bientôt le souvenir : moins ils en sentent le poids, plus ils se persuadent aisément qu'ils en ont obtenu le pardon; et sur cette persuasion ils vivent dans une fausse tranquillité. (*Souffrances de* Jésus-Christ).

Il y a une pénitence inutile, que les Pères appellent *Pœnitentia mentis :* un projet de pénitence, un désir et un dessein de faire pénitence. Il n'y a point de pécheur si abominable, qui, faisant réflexion sur la mauvaise vie qu'il mène et sur les funestes suites que ses désordres pourront lui attirer, ne désire se convertir et n'en fasse quelque projet : mais sa pénitence n'est que dans son entendement, et non pas dans son cœur. Il croit vouloir ce qu'il ne veut pas, il se trompe lui-même le premier, et sur cette belle idée il s'imagine être tout changé. (Joly, *Prônes*).

[La vraie conversion]. — L'Écriture parle d'un homme converti comme d'une nouvelle créature, parce qu'en effet il se produit un renouvellement admirable dans un homme régénéré. Ce n'est plus lui, c'est un autre homme, c'est une nouvelle créature : tout est changé dans sa personne. On n'y connaît plus rien de vieux; de quelque côté qu'on le regarde, on y trouve une nouvelle personne. Il a d'autres yeux, les yeux vifs et perçants de la foi, qui pénètrent à travers les cieux, qui aperçoivent les lumières célestes de la vérité et les beautés divines de la sainteté et de la vertu; qui voient les choses invisibles, et rendent présentes celles qui sont les plus éloignées de l'avenir. Il a d'autres oreilles, des oreilles attentives et obéissantes, qui prennent plaisir à entendre la parole de Dieu, et qui écoutent soigneusement les oracles du Ciel pour les retenir. Il a un autre goût, par lequel il savoure les délices spirituelles; il a d'autres sentiments et d'autres mouvements que les mouvements et les sentiments ordinaires. Sa crainte est de pécher et d'offenser Dieu; sa colère, c'est le zèle pour la gloire du Seigneur; sa tristesse, c'est la douleur de ses péchés; sa joie, c'est la paix de la conscience; son amour, la charité envers Dieu et le prochain; sa haine, l'horreur du vice; son espérance, l'attente des biens éternels; ses exercices, les bonnes œuvres; ses divertissements les louanges de Dieu; sa vie, une continuelle pratique de piété. Vous diriez que sa nature est toute changée.

Ces changements de la grâce ne sont pas le fruit d'un jour. Quand le fort armé a pris une fois possession d'un cœur, il n'en sort que difficilement; une maison fondée sur le roc ne se renverse pas au premier coup de vent; le démon, paisible dans une âme, ne cède pas au premier effort

que l'on fait pour l'en chasser. De même, la grâce ne s'établit pas tout d'un coup dans un cœur : ses progrès sont tardifs et imperceptibles; ce n'est que peu à peu qu'elle conduit son ouvrage à sa perfection. Il faut combattre ses passions et les ennemis de notre salut. (Anonyme).

Lorsqu'une personne est vraiment convertie, il faut qu'elle puisse dire avec S. Paul après que DIEU l'eût touché : *Continuò non acquievi carni et sanguini* : Depuis que DIEU m'a converti à lui, je n'ai plus consenti à tous les désirs de la chair et du sang. Ainsi un pécheur doit dire : J'étais sujet à me mettre en colère, lorsqu'on faisait ou qu'on disait quelque chose qui me déplaisait; j'étais prompt à juger de toutes choses, à contrarier et à mépriser tout le monde; j'étais sensible à mes intérêts; j'avais peine à souffrir les personnes avec lesquelles j'étais lié, je m'inquiétais pour les moindres choses : mais, quand DIEU m'a touché, je n'ai plus consenti à tous les désirs que l'Apôtre appelle de la chair et du sang; car consentir et acquiescer, selon ce terme de S. Paul, à la chair et au sang, c'est avoir encore égard au respect humain, à ses proches, à ses parents. Quand les personnes sont véritablement touchées de DIEU, elles changent non-seulement d'habit, mais de cœur ; non-seulement de discours, mais de sentiments et de pensées. (*Instructions Chrétiennes.*)

[Nécessité de la vraie pénitence]. — C'est un abus que de prétendre que les larmes de JÉSUS-CHRIST nous dispensent des nôtres; celles-ci nous sont d'une indispensable nécessité, principalement celles que S. Augustin appelle les larmes du cœur, puisque c'est par là que commence notre conversion spirituelle. Et la conversion de Madeleine commença par là : *Cœpit rigare pedes ejus :* elle fit d'abord pour elle ce qu'elle fit ensuite pour son frère Lazare. Ce fut par là que David expia son péché, en pleurant nuit et jour et arrosant son lit de ses larmes; ce fut par là que S. Pierre effaça son crime. Quand on demande pardon de son crime, on peut n'en être point touché, parce que les paroles ne sont pas toujours les plus sûrs et les plus fidèles interprètes du cœur; mais, à l'égard des larmes, elles sont moins fourbes et plus éloquentes, parce qu'elles découvrent le fond de l'âme et les plus fréquentes affections : *Lacryma totum prodit affectum.*

C'est en ceci que consiste proprement la pénitence, dans un véritable déplaisir d'avoir offensé DIEU, qui nous porte ensuite à satisfaire à sa justice. Car c'est peu que de reconnaître son mal : les méchants et les hypocrites voient souvent le leur, et en sont suffisamment convaincus; mais il faut, de plus, en ressentir une vive douleur; il faut en concevoir une salutaire componction de cœur, et cette amertume d'âme que l'Apôtre appelle la tristesse selon DIEU; cette tristesse qui fait pousser des soupirs, qui couvre la tête de cendre, qui abat le visage, qui fait frapper sa poitrine, qui fait prendre le sac et le cilice; cette tristesse d'où partent les regrets du passé, les appréhensions de l'avenir, les angoisses sur le présent; cette tristesse, qui cause les gémissements de la colombe, et qui fait

que les larmes sont au lieu de pain, selon l'expression de David. Tel est infailliblement l'effet du repentir, quand les sentiments en sont vifs, et qu'il porte sa pointe bien avant dans les consciences : non-seulement il afflige le cœur au-dedans, par de secrets déplaisirs, mais il éclate au-dehors par les soupirs de la bouche et par les larmes des yeux. Ainsi le Prophète-Roi dit qu'il baignait son lit de ses larmes; ainsi la pécheresse de l'Évangile arrosait de ses larmes les pieds du Seigneur, et mêlait l'eau de ses pleurs avec cette liqueur précieuse dont elle les oignait.

Voyez combien la vertu de ces heureuses larmes est efficace, combien elles sont différentes des communes et ordinaires. En vain vous pleurez, quand vous êtes accablés de dettes et que vous vous sentez pressés par vos créanciers; vous ne vous acquittez pas par là; en vain vous pleurez quand vous êtes arrachés à un lit de douleur et travaillés de quelque fâcheuse maladie; vous ne vous guérissez pas par vos larmes; en vain vous pleurez un mort, vous ne le guérissez pas par l'abondance de vos pleurs! O merveilleuse vertu des larmes de la pénitence! elles nous acquittent de nos dettes, elles nous guérissent de nos maladies, elles nous ressuscitent de la mort du péché; et, pourvu que nous pleurions de cœur, voilà que nous sommes aussitôt transformés en nouvelles créatures, et que nous commençons à mener une vie toute spirituelle et céleste. (Bourdaloue.)

[Contrition véritable]. — Que notre volonté sente ou ne sente pas ces mouvements violents qui la troublent, qui la déchirent, qui l'accablent dans ses déplaisirs, elle doit par sa douleur se mettre en état de considérer davantage l'honneur et les intérêts de Dieu que tout autre bien, d'abhorrer le péché et de le fuir plus que tout autre mal. Sur quoi il faut faire une réflexion pour la consolation des consciences timorées. Les plus grands biens et les plus grands maux ne sont pas toujours ceux qui font sur nous des impressions plus sensibles et plus violentes, quoique ce soient les biens que nous estimons et les maux que nous appréhendons davantage. On sentira une joie plus vive à la nouvelle d'un méprisable procès gagné qu'à la vue d'une riche maison dont on a accoutumé l'opulence : on préférera toutefois les fonds de la maison aux avantages du gain de la cause. On se laissera aller à des plaintes plus éclatantes dans les pointes d'une migraine que dans le cours d'une fièvre lente; mais on aimerait mieux guérir de cette fièvre que de cette migraine, c'est ainsi que la douleur que le pénitent doit concevoir de son péché l'oblige à préférer Dieu à toutes choses, à tout perdre, et tout souffrir, plutôt que de l'offenser, quoique peut-être le pénitent ne sente point ces mouvements vifs et violents qui pourraient marquer sa douleur. (De la Pesse.)

[Fausse contrition]. — L'indifférence et le ménagement qui précèdent votre repentir sont deux preuves incontestables de sa fausseté; et la tranquillité avec laquelle vous vous disposez à le concevoir en est une troisième tout-

à-fait criante. Il n'est rien, peut-être, qui marque mieux la disposition de votre cœur que cette incroyable indolence. Vous vous préparez au chagrin par la joie, à la confusion par la licence, à la contrainte par la dissolution. Vous riez, vous jouez, vous assistez aux spectacles les plus dangereux ; peut être la veille même du jour où vous devez paraître comme criminels aux pieds du prêtre : nul intervalle entre vos déréglements et votre repentir. Vos chicanes, vos repas, vos libertés ordinaires, la cajolerie, l'intrigue, ont été les préludes de cette accusation accablante que vous deviez faire d'une vie païenne. Vous avez pris de grandes mesures pour offenser Dieu, vous avez étudié divers artifices; vous avez essuyé de longues inquiétudes, dans le dessein de surprendre la simplicité, l'équité, la pudeur de cette personne; vous avez fatigué, langui, souffert, lorsque vous cherchiez à contenter votre passion : c'étaient des empressements, des joies, des transports, à la vue de cet objet qui vous possède : faut-il réparer les injures que vous avez faites à Dieu ? c'est un froid, c'est une insensibilité étrange. Vous l'avez fâché avec ardeur, avec emportement, si je l'ose dire; et ce n'est pas la peine, ce semble, de l'appaiser... Vous ressemblez à Jézabel, qui, dans le temps qu'elle devait penser à détester ses violences et ses injustices, pour échapper à la vengeance du ciel, pensait à se farder, à parer sa tête de tous les atours de son impie vanité. Jéhu entrait dans son palais pour la faire jeter par les fenêtres; et, quand elle apprit qu'il entrait, elle courut à son miroir pour peindre son visage de fausses couleurs.

Les signes qui ont précédé votre conversion prouvent qu'elle est fausse; les signes qui l'ont suivie le prouvent encore. Il est aisé de commettre le péché; il est difficile d'en faire une juste pénitence, et les fidèles rendent la pénitence plus facile que le péché. Il en coûte peu à un homme voluptueux, à une femme mondaine, d'offenser Dieu : il leur en devrait coûter infiniment de réparer leurs offenses; et cependant leur douleur ne les alarme point, ne les inquiète pas même!... Je n'entre point dans le détail des peines extérieures que vous devriez souffrir pour satisfaire à la justice divine. L'Église en exigeait autrefois qui étaient humiliantes, longues, dures, éclatantes : elle a eu la bonté d'adoucir cette rigueur, et elle l'a modérée avec sagesse. Mais la douleur du péché doit être la même qu'elle était durant les premières ferveurs des fidèles, parce que le péché n'a pas changé d'essence : en ce point, Dieu et l'Église vous imposent la même obligation. Pour former une juste idée de votre douleur, il me semble qu'il en faut considérer la force, l'étendue et la durée.

Je pourrais exiger de vous des soupirs, des larmes, des macérations, de longues prières, la solitude, l'humiliation, la haire et le cilice : c'est par quoi les pénitents que l'Église honore ont fait éclater leur douleur. Vous en trouverez peu, je ne sais même si vous en trouverez un seul qui se soit contenté de renfermer dans son cœur les impressions de son repentir. Mais n'alarmons pas votre faiblesse par cet appareil affreux de pénitence :

encore une fois, je ne demande de vous qu'une vraie douleur. Après avoir accusé le long détail d'une vie licencieuse, quelles marques avez-vous données de votre déplaisir? Des yeux égarés, secs, llbres; un visage gai et content, un maintien fier et mondain, une démarche molle et hautaine; la parole ferme, élevée, passionnée; des discours indifférents, profanes, criminels; un air enjoué, sans aucune trace de chagrin : voilà comment vous avez paru aux yeux des gens. Est-il possible que vous ayez assez d'empire sur votre douleur pour en étouffer tout l'éclat? Elle est appelée dans l'Écriture *Componction,* parce qu'elle perce le cœur, *Componction,* parce qu'elle le brise... Tertullien l'a nommée *Compendium ignium æternorum,* un abrégé des feux de l'enfer, parce que votre repentir doit suppléer, en quelque manière, aux peines éternelles que vous avez méritées... Cependant votre repentir ne vous embarrasse pas le moins du monde. Peut-être que le péché a changé de nature depuis que vous en êtes l'auteur; peut-être n'est-il point si énorme dans vous que dans les autres pécheurs; l'adultère ne viole pas peut-être aujourd'hui la sainteté du mariage; l'injustice ne fait peut-être plus de tort à votre frère; le ressentiment s'accorde peut-être mieux avec la charité chrétienne; peut-être que les vertus sont devenues moins parfaites, et les vices moins haïssables. N'est-ce point que le Dieu de nos jours est moins grand, moins aimable, moins redoutable? qu'accoutumé à nos injures il ne se met plus en peine de les punir? qu'il vous a révélé qu'il aurait plus d'égard pour vous que pour tant de rois réprouvés? qu'il n'est point, en ce temps, si offensé par le mépris qu'on fait de lui qu'au temps où il allumait l'enfer, et que son fils Jésus-Christ expirait sur une croix!

Il ne faut donc plus attendre dans votre repentir cette force, cette vivacité, qui seule pourrait vous assurer devant votre Juge : examinons en l'étendue. La contrition est, pour ainsi dire, l'assemblage de toutes les douleurs, parce qu'elle nous fait regretter la perte de toutes sortes de biens. Rappelez, si vous pouvez, dans votre mémoire, tous les malheurs de la vie qui peuvent accabler le cœur de tristesse : vous en trouverez dans votre péché, et de la même espèce, et de plus grands, qui doivent vous plonger dans le chagrin. On s'attriste pour avoir perdu le fruit de ses services et de ses fatigues: vous avez perdu tout le fruit de vos bonnes œuvres. On s'attriste si on est forcé de s'éloigner de sa patrie: vous êtes banni du paradis. On s'attriste quand on est chargé de dettes: que ne devez-vous pas à Dieu? On s'attriste lorsqu'on se voit sans réputation et dans l'infamie : vous êtes devenu un objet d'horreur aux yeux des saints et de Dieu même? On s'attriste quand on se trouve renfermé dans une cruelle prison : vous êtes l'esclave du démon et de l'enfer? On s'attriste lorsqu'on languit dans un lit, attaché par une dangereuse infirmité : votre âme est morte! On s'attriste quand on a à se défendre de plusieurs ennemis à la fois : toutes les créatures sont prêtes à vous perdre pour venger Dieu! On s'attriste de la perte d'un père, d'un époux, d'un ami :

en perdant Dieu, vous avez perdu père, époux, ami! On s'attriste quand on est à la merci d'un ennemi: Dieu est votre ennemi et vous êtes à sa merci; quand on est tombé dans la disgrâce d'un maître également grand et aimable: il n'est pas de maître égal à Dieu en grandeur et en bonté, et il vous hait. Tout ce qui peut vous affliger se trouve dans votre péché. Vous avez à concevoir toutes les douleurs, à pleurer tous les maux, à regretter tous les biens, après avoir commis un péché grave; vous avez peut-être commis plusieurs péchés mortels: et tous ces péchés ensemble ne font pas dans votre âme l'impression qu'y ferait un mal naturel léger, méprisable, indigne de votre réflexion! O Dieu offensé! ô justice irritée! que deviendront tant de pécheurs?

Vous voulez donc être du nombre de ces malheureux dont un prophète a parlé, lesquels sont descendus aux enfers avec leurs armes: *Qui descenderunt ad infernum cum armis suis* (Ezech. xxxii, 71). Coupables autant que vous l'êtes par une longue suite de péchés, votre douleur et votre résolution sont les seules armes qui puissent vous mettre à l'abri de la justice de Dieu: vous les rendez inutiles, ces armes, vous n'en usez que pour vous tromper vous-mêmes. Vous faites semblant de les manier pour votre défense; mais vous demeurez exposés aux traits de votre juge. Douleur, résolutions qui vous flattent, qui vous endorment dans vos déréglements! L'enfer est rempli de pénitents qui, comme vous, n'ont fait qu'user de grimaces. Tous ces propos qui s'arrêtent, pour ainsi dire, au bout des lèvres, ne vous empêcheront pas d'y tomber. Songez-y. Vous manquez de fidélité et d'exactitude à les exécuter: vous manquez encore de vigilance et de courage. (Le P. de la Pesse).

[Conversion à la mort]. — Quelle vraisemblance, en bonne foi, qu'après avoir passé ses jours dans une désobéissance continuelle, dans un mépris formel des plus sacrées volontés de Dieu, si clairement marquées dans l'Évangile; après avoir préféré toute sa vie les irréligieuses maximes du monde aux saintes maximes de Jésus-Christ, après n'avoir eu souvent de chrétien que le baptême et une trompeuse apparence de religion, après avoir méprisé de sang-froid et avec réflexion les grâces les plus fortes, les inspirations les plus pressantes, les exhortations les plus touchantes, les exemples les plus persuasifs, et tous les moyens de conversion les plus efficaces, une dernière maladie, qui affaiblit la raison, qui nous rend incapables de vaquer à une affaire de rien, qui nous force de rompre les liens les plus forts, soit un temps, un état, un moyen propre pour réparer tous les déréglements, tous les égarements d'une vie qui demanderait une retraite, une pénitence de trente années? N'est-ce pas décrier la religion, insulter même à Jésus-Christ, de s'imaginer qu'on peut sûrement compter sur une semblable momerie? Quoi! cette femme mondaine, ce libertin outré, cet ecclésiastique mondain, cette personne religieuse si irréligieuse, si immortifiée, si indévote, auront trouvé le secret d'éluder tous les oracles

de Jésus-Christ, ses lois, ses conseils, ses menaces? Faites-vous un tel système qu'il vous plaira, imaginez-vous telle morale qui vous flatte : le vrai secret de faire une mort chrétienne, c'est de vivre en chrétien. Dieu peut faire des miracles ; mais on est bien à plaindre quand on ne peut assurer son salut que sur un miracle. Convenons donc, chrétiens, que, bien que la miséricorde de Dieu soit infinie, différer sa conversion jusques à la mort, c'est témérité, c'est présomption, c'est folie ; et n'usons plus de ces délais continuels qui nous exposent à un danger évident de nous perdre. (Le P. Croiset, *Exercices de piété*).

[Ste Madeleine]. — Touchée de l'état malheureux où elle vivait, Madeleine se rend enfin aux pressantes sollicitations de la grâce. Elle n'a garde de renvoyer sa conversion à un autre jour : *Ut cognovit :* au moment où Dieu lui fait connaître ses désordres et les maladies de son âme, elle prend la résolution de recourir au divin médecin. Que de gens qui brûlent dans les enfers seraient à présent dans le ciel, si, ayant eu la même connaissance par la lumière de la grâce, la même inspiration, la même pensée de se convertir, ils n'eussent pas renvoyé à un jour de fête, à un autre temps, à un autre jour, leur conversion ! Malheureux délai, que tu damnes d'âmes ! Madeleine avait cependant de grandes raisons de renvoyer sa conversion : elle était encore jeune, elle jouissait d'une forte santé ; un âge plus mûr, une saison moins riante, paraissent un temps plus propre à un changement qui pouvait se démentir ; du moins la circonstance paraissait un grand obstacle. Jésus-Christ avait été prié à dîner chez un pharisien ; l'assemblée était grande, tous gens malins et impitoyables censeurs, de qui elle n'était que trop connue. S'il faut se convertir, pourquoi le faire avec tant d'éclat? Il semble qu'on veut faire parade de sa réforme. Il était, ce semble, de la prudence d'attendre que le Sauveur fût chez lui ; le délai ne paraissait pas fort long ; un repas de fête, un festin paraît peu convenir à donner au public une telle scène. Il faut avoir soin de sa réputation. Un pareil éclat était un aveu bien public, et une publication bien éclatante de ses désordres. Ainsi raisonne l'esprit du monde et de la chair. L'esprit de Dieu raisonne bien autrement : *Ut cognovit :* Madeleine n'a pas plustôt appris où elle pourra trouver son Sauveur qu'elle y court. Elle entre dans la salle du festin, elle fend la presse, et, ne parlant que par ses pleurs et ses sanglots, elle se prosterne aux pieds de Jésus-Christ, et les arrose de ses larmes. Rien n'est plus hardi, rien n'est plus généreux qu'une âme véritablement convertie. Le crime est effronté, le vice méprise tout respect humain ; mais on peut dire que la véritable conversion inspire encore plus de courage. Jugeons du mérite et de la sincérité de ces conversions apparentes, de ces lâches, timides et toujours demi-conversions, qui craignent même qu'on ne les prenne pour un retour de l'âme à Dieu et pour un adieu au monde.

La conversion d'un pécheur ne se réduit pas à détester ses péchés passés

et à en obtenir le pardon : elle doit être suivie d'une vie fervente, pénitente et exemplaire. Quelle réforme de mœurs plus éclatante, quelle dévotion plus affectueuse, quelle ferveur plus persévérante, quelle pénitence plus longue et plus austère, quel amour de Dieu plus parfait et plus généreux ? Y eut-il une servante de Jésus-Christ plus fidèle que Madeleine ? Y eut-il une occasion de donner à son bon Maître une preuve de son ardent amour dont elle n'ait pas profité ? S'il lui reste quelques débris de son luxe et de sa vanité, ce n'est que pour lui en faire publiquement des sacrifices. Elle prend toujours le temps où l'assemblée est plus nombreuse, pour verser sur les pieds du Sauveur ses plus précieux parfums. (Croiset, *Exercices de piété*).

[Ne point désespérer de son salut]. — En quelque état que nous puissions être en ce monde, toujours avons-nous le commandement de Dieu, de ne point désespérer de notre salut. Or, il ne nous commande point des choses impossibles : donc nous pouvons, même en l'état infortuné où nous sommes, ne pas cependant nous désespérer. Nous ne le pouvons pas à la vérité sans la grâce : le commandement donc de la chose marque l'offre de la grâce pour l'accomplir, ou du moyen ponr obtenir cette grâce : *Jubet facere quœ potes, et patere quœ non potes,* dit S. Augustin. Vous ne pouvez, dites-vous, surmonter ces grandes tentations dont vous êtes si souvent tourmenté : il vous faudrait une grâce plus forte : je le veux ; mais faites toujours ce qui est en votre pouvoir : fuyez les occasions, vous le pouvez. Vous ne pouvez vous convertir : faites des aumônes, qui vous obtiendront la grâce pour le pouvoir faire. Enfin, vous ne pouvez résister sans la grâce : demandez-la, et la faites demander. (Le P. de la Porte).

[Crainte de la pénitence.] — Ce qui me coûte le plus, dans la conversion que je médite, est l'ennui qu'il me faudra essuyer. Quand je répondrais à cela que vous avez assez passé d'agréables moments, et qu'il est temps de les expier dans une retraite où vous vous représenterez les objets les plus terribles, les peines de l'enfer, et leur insupportable durée, auriez-vous sujet de vous plaindre ? S'il ne vous en coûte que de l'ennui, il ne vous en coûtera pas trop. Quand ces projets d'ambition ne vous ont pas réussi, quand ces parties de plaisir ne vous ont pas satisfait, quand ces grands ont écouté vos rivaux et oublié vos services, avez-vous passé tranquillement, sans chagrin, sans ennui, sans impatience, des temps si mal employés ? mais, je vous le demande, qui ne s'ennuie pas, dans le monde ? Le courtisan s'ennuie à attendre son prince, et encore plus sa récompense. Le plaideur s'ennuie à attendre son juge et à solliciter la décision de son procès. Le soldat s'ennuie à attendre sa pension ou son congé. Le magistrat s'ennuie à écouter les différends des parties sans entrer dans leurs passions, et le voyageur à essuyer de grosses fatigues avant que

d'arriver au lieu après lequel il soupire. La plupart des hommes s'ennuient les uns des autres; les spectacles avec leur magnificence, les assemblées avec leur enjouement, la cour avec son éclat, les palais avec leurs pompes, n'empêchent pas qu'on ne s'ennuie. Vous portez, en quelque lieu que vous vous rencontriez, un certain fond de mélancolie, qui vous rend insupportables à vous-mêmes. Donnez-vous à DIEU, vous vous supporterez mieux, et vous avouerez avec un saint roi, qui en avait fait l'expérience, qu'un seul jour dans la maison du Seigneur donne plus de tranquillité et de joie que mille autres passés dans celles des pécheurs.

Pour se convertir, il faut qu'il en coûte; mais, bien loin que ce qu'il en coûte puisse raisonnablement rebuter un pécheur, il doit se consoler par les fruits qu'il espère d'en recueillir. Il en coûta à Zachée pour restituer le bien mal acquis, à Madeleine pour expier ses vanités : et, quand il faudrait prendre ces deux conversions pour le modèle de la sienne, on ne rendrait que ce qu'on ne peut retenir sans péché ; on ne renoncerait qu'à ce qu'on ne peut conserver sans se perdre. Mais, en faisant ce sacrifice, quel mérite devant DIEU! quelle consolation, même par rapport au monde! Il s'agit de terminer ce différend : il vous en coûtera moins à donner la somme qu'on vous demande qu'à soutenir un procès que vous pouvez perdre, et dont la poursuite vous plongera dans une mer d'embarras et de chagrins. Il s'agit de pardonner cette injure : vous aurez plus de repos à l'étouffer qu'à chercher les moyens de vous en venger. Il s'agit de retrancher ce luxe : la misère du temps ne veut plus cette dépense ; de songer plus souvent à DIEU que vous n'y pensiez : quel plaisir n'y trouverez-vous pas : de donner de meilleurs exemples que vous n'en avez donné : ne vous en aimera-t-on pas davantage? de penser à la mort ; mais n'est-il pas temps de vous la rendre familière, pour vous la rendre favorable? Et, si cela est, la conversion doit-elle vous paraître aussi terrible que vous vous l'imaginez ? (L'abbé Boileau, *Pensées choisies*).

[Remettre à la mort]. — Non-seulement le pécheur abuse de la bonté de DIEU pour persévérer dans le mal et augmenter toujours le nombre de ses iniquités; il se flatte encore qu'avec tout cela il se convertira à la fin et qu'il fera son salut. Il ne faut, dit-il, pour effacer les plus grands crimes qu'un soupir, qu'un seul regret sincère, qui peut être l'ouvrage d'un moment, et ce moment, il espère le trouver au moins à la mort. Quelle présomption! Et où peut-elle aboutir, qu'à l'impénitence finale? Que le sein de la divine miséricorde fût, au temps de la mort, ouvert à celui qui n'aurait péché que par faiblesse, par fragilité, par la violence de ses passions, je n'en serais pas si surpris; mais qu'il fût ouvert à celui qui se serait fait de la miséricorde même une raison de pécher, c'est ce qu'il est bien téméraire d'espérer. Quelle folie de fonder l'espérance de son salut sur un moment de pénitence qui, dans le cours ordinaire de la Providence, ne doit pas être accordé au pécheur! S'il se sauve quelqu'un de

ceux qui se fondent sur la miséricorde de DIEU pour différer leur pénitence à la mort, ce ne peut être qu'un coup extraordinaire de cette même miséricorde, et c'est la plus étrange présomption de s'y attendre.

Si vous ne faites pénitence au plus tôt, comme vous y êtes obligés, il faut, pour vous sauver, que vous la fassiez au moins à la mort. Mais, ayant vieilli dans le péché, quelles étranges difficultés n'aurez-vous point alors à surmonter pour vous convertir à DIEU? Il faudra restituer ce bien mal acquis : mais comment se résoudre à laisser une famille dans l'indigence, ou du moins dans la nécessité de déchoir? Il faudra pardonner à cet ennemi, renoncer à cet attachement criminel : mais comment passer tout d'un coup de la haine à l'amour, et de l'amour à la haine, quand la passion a eu le temps de s'enraciner profondément dans le cœur? Il faudra se confier en la divine miséricorde : mais quel obstacle à cette confiance dans l'abus que l'on fait de la miséricorde même? Ainsi, de quelque côté que se tourne, au temps de la mort, un pécheur d'habitude, il ne voit que des difficultés insurmontables. Ce sont ces difficultés que Jérémie nous représente sous l'idée de montagnes couvertes de ténèbres, et qu'il nous avertit de prévenir par une prompte pénitence : *Antequàm offendant pedes tui ad montes caliginosos* (ch. 13). Il faut de la force pour monter une montagne, et le pécheur d'habitude n'est que faiblesse. Ces montagnes sont couvertes de ténèbres : comment le pécheur, qui n'a plus qu'un rayon de lumière, les passera-t-il sans tomber dans quelque précipice? Enfin, ces montagnes ténébreuses sont obsédées par de dangereux ennemis, qui attendent là le pécheur, et qui, profitant, pour ainsi dire, de l'avantage du lieu, rassemblent en ce moment, pour le perdre, tout ce qu'ils ont de force et d'artifice. Ma perte est donc, en quelque sorte, assurée, si je suis assez malheureux pour différer ma pénitence à la mort.

Il n'y a personne qui renonce à son salut; le pécheur même espère être sauvé, et prétend bien faire un jour les démarches nécessaires pour cela. Oui, il est résolu de penser à sa conscience, de confesser ses péchés, d'en demander pardon au Seigneur : mais en quel temps se propose-t-il d'exécuter tout cela? au temps de la mort. Ce n'est peut-être pas là ce que les lèvres du pécheur prononcent; mais c'est ce que nous marque évidemment la disposition de son cœur. Si ce pécheur, à certains jours, se présente au tribunal de la Pénitence, hélas! quelle confession! Examen superficiel de ses fautes, résolution encore plus imparfaite de s'amender. On est assez content de se pouvoir dire à soi-même que l'on a approché des sacrements; on en ressent même quelque complaisance : une autre année on se disposera mieux; on prendra son temps pour approfondir sa conscience. Mais quel temps? l'heure de la mort. Je réponds ainsi pour vous, homme aveugle : car telle est votre situation présente. Triste situation! erreur infiniment dangereuse! Reconnaissez-la, chrétiens, et y renoncez :

Non demoreris errore impiorum (Eccl. 17). Le temps de la mort ne sera pas celui de votre pénitence : faites donc pénitence avant la mort : *Ante mortem confitere.*

Je suppose, avec le pécheur, que l'aveu qu'il fait de ses iniquités aux approches de la mort, et que la douleur qu'il en conçoit en ce moment, soient reçus au tribunal de Jésus-Christ : son salut est-il en sûreté pour cela? Non, car quels assauts nous livrent alors les puissances de l'Enfer? *Spiritus qui ad vindictam creati sunt... in tempore consummationis effundent virtutem.* (Eccli. 36). Ces esprits faits pour la vengeance épuisent à la dernière heure tous leurs efforts et toute leur adresse pour reprendre une proie qui leur échappe. Désespérés de se voir abandonnés par un pécheur sur lequel ils avaient compté, ils l'attaquent avec une rage nouvelle, et lui tendent toutes les sortes de piéges possibles pour l'y surprendre, et ils profitent de tous les moments qui leur restent pour se remettre en possession de son cœur ; *Descendit ad vos diabolus, habens iram magnam, sciens quòd modicum tempus habet.* (Apocal. 12.) Les démons connaissent depuis longtemps tous les endroits faibles de ce pécheur; ils ne l'ont presque jamais tenté vainement : quelle peine auraient-ils à lui inspirer au moins une complaisance criminelle pour des objets dont il était, il n'y a qu'un moment, idolâtre? Les plaies d'un cœur à peine guéri sont-elles assez bien fermées pour résister à de si vives impressions? Les plus grands saints, hélas ! en ont été ébranlés : que deviendrez-vous, fragile roseau? Ne vous flattez donc point, Chrétiens, de faire pénitence à la mort : cette erreur vous coûterait infailliblement trop cher. (Le P. Ségneri.)

[Travail de la conversion]. — « Je n'ignore pas qu'il en coûte beaucoup à une âme pour ressusciter et se convertir véritablement; que cet enfantement du nouvel homme est douloureux pour la volonté du pécheur; que ce renversement général qui se fait dans une âme pénitente y cause bien de l'agitation et du trouble, » dit S. Augustin, lui qui en avait fait une si sensible épreuve : *Fit strepitus cùm impietas convertitur.* Mais aussi, souvenez-vous que la terre trembla à la résurrection du Sauveur; et ces troubles secrets, que les âmes faibles ne peuvent soutenir, doivent encourager les véritables pénitents et les remplir d'espérance, dit S. Ambroise, parce qu'ils sont la marque d'une résurrection véritable : *Terræ motus imperitis metus, fidelibus resurrectio est.* C'est donc à nous de ménager ces moments précieux et décisifs de notre salut, ces agitations et ces terreurs salutaires que la grâce excite dans nos âmes, et de faire en sorte, par notre fidélité, que le nouvel homme soit ressuscité avec Jésus-Christ. Car enfin, ces troubles secrets s'apaisent, ces bons desseins se dissipent, ces lumières intérieures se perdent. Dieu, las de heurter à la porte de nos cœurs et de nous trouver sourds à ses sollicitations, se retire. Mais nous nous reposons sur quelques soupirs et sur quelques tendres sentiments de cœur que

la grâce produit en nous ; et peu s'en faut que nous ne prenions des semences de conversion, que nous avons étouffées par notre résistance à la grâce, pour des fruits dignes de pénitence. (Du Jarry).

[Conversion différée]. — Le pécheur, en différant sa conversion, se moque de Dieu ; n'est-il pas juste que Dieu, à son tour, se moque de lui ? Figurez-vous un sujet qui dirait à son souverain : « Je ne veux pas mourir rebelle ; laissez-moi encore deux ou trois ans tel que je suis : ce temps-là expire, je ne porterai plus les armes contre vous. » N'est-ce pas là, à peu près, ce que dit un pécheur ? « Souffrez, Seigneur, que je vous offense présentement : d'ici à quelque temps, je serai tout à vous ! » Insolente raillerie, qui mérite les plus rigoureux supplices, et qui fait aux adorables perfection de Dieu un sanglant outrage ! Outrage à sa justice : d'ici ce temps-là, que je demande, la mesure de mes péchés ne sera pas remplie. Outrage à sa providence : « Seigneur, laissez-moi faire ; accordez encore, deux ou trois années, trêve à mes passions ! » Outrage à sa sainteté : « Souffrez que je demeure encore pécheur, et ne troublez pas le repos de ma conscience ! » Outrage à sa miséricorde : « Elle n'est pas encore épuisée pour moi : je serai jusque-là sûr de vous, ô mon Dieu : après cela, vous le serez de moi ! Loin de ressembler à ces endurcis qui attendent à la mort le changement de leur mauvaise vie, je me dédommagerai par avance de ce qu'il m'en coûtera, et la pénitence que je suis résolu de faire sera si belle, que je puis mettre sur son compte les plaisirs mêmes que je suis encore résolu de goûter ! » Quoique vous ne vous expliquiez pas avec des termes si insolents, c'est là cependant à peu près votre dessein, vous qui, depuis tant d'années, différez votre conversion. Le dirai-je ? tout homme de bon sens ne fera pas, sur vos délais, d'autre jugement que celui-là. Vous voulez, jusqu'à un certain temps, demeurer tels que vous êtes, c'est-à-dire ennemis de Dieu, bien résolus d'être un jour ses amis. N'est-ce pas là se moquer de lui ? Mais, ne vous y trompez pas, on ne s'en moque pas impunément. (L'abbé Boileau, *Carême*).

[Fausse conversion]. — D'où vient, Chrétiens, que vos conversions prétendues ne sont que des changements de vices ? que l'on passe de la volupté à l'ambition, de l'ambition à l'avarice ? que de l'agitation d'une vie criminelle on passe à l'oisiveté d'une vie inutile ? que l'on cherche à se faire remarquer dans un certain monde dont l'apparence de la piété couvre la corruption, comme l'on cherchait à briller dans les assemblées profanes du siècle ? que, ne pouvant plus s'y distinguer par des avantages perdus, on veut se dédommager par les empressements d'un faux zèle, et qu'ainsi on n'acquiert jamais la vraie et solide piété, qui consiste dans un détachement sincère et véritable ? d'où vient cela, si ce n'est de ce que l'on ne va pas jusqu'à la racine du mal ; que, parmi tous ces changements appa-

rents, le fond du cœur ne change jamais; que c'est toujours le même amour du monde qui nous guide et qui nous aveugle? Otons l'amour du monde dans nos cœurs, et les marques en disparaîtront bientôt dans nos personnes. (Du Jarry).

[Vraie conversion]. — L'Écriture-Sainte assigne deux belles qualités à un cœur qui véritablement retourne à son Dieu et veut faire quelque chose pour lui plaire : la largeur et la joie : *Dabit ei latitudinem cordis :* voilà pour l'étendue ; *In die lœtitiœ cordis ejus*: voilà pour l'allégresse. (III. Reg. 4). Se donner à Dieu de toute l'étendue de notre cœur ne veut dire, ce semble, autre chose qu'une obéissance universelle et indispensable à tous les commandements de Dieu : *Ad omnia mandata tua dirigebar ;* une fuite, et une détestation générale des ombres même et des moindres apparences de tout péché: *Omnem viam iniquam odio habui.* Cette largeur est, dit S. Denys, une sorte de sainte intempérance de charité, par laquelle l'âme, avec des désirs insatiables qu'elle a de réparer à l'égard de son Dieu les injures qu'il a reçues d'elle, se porte à tout faire et à tout souffrir pour le contenter. Elle ne voit point d'abîme d'humiliation assez profond pour elle; elle ne voit point de difficultés qui répondent à son courage, et désire de satisfaire, par tous les moyens possibles, à ce miséricordieux Seigneur qu'elle a tant offensé. (Le P. Gibien, *de l'Oratoire*).

[Conversion différée]. — C'est une erreur et une folie des gens du siècle, de rejeter leur amendement à l'extrémité du dernier âge, comme s'ils avaient compté avec Dieu, et comme si l'avenir était un fond dont ils fussent propriétaires, pour y bâtir des espérances et des assurances d'une longue vie. Ce délai et cette remise de jour en jour jettent enfin une âme dans le péril de mourir dans un état déplorable; et, pour le montrer, je suppose que l'on peut en deux manières tomber dans le plus grand de tous les malheurs, qui est de mourir dans son péché et avec une impénitence finale. L'impénitence formelle arrive, premièrement, quand une âme est malheureuse à ce point que, voyant qu'il faut mourir et être condamnée, elle ne s'en soucie pas ; comme parle l'Écriture, elle a fait pacte avec la mort et l'enfer. Dieu, par un trait de son adorable justice sur elle, l'oublie à la mort, comme cette malheureuse âme avait oublié Dieu pendant la vie. Secondement, elle vient d'une omission qui aura été volontaire, Par exemple, dans une maladie, on refuse de se confesser, et l'on diffère jusqu'à ce qu'on ait recouvré la santé. C'est une impénitence formelle, qui est un nouveau péché, causé par une omission volontaire de la pénitence à laquelle on était obligé. L'impénitence matérielle est quand l'omission de la pénitence se fait sans rien ajouter au nombre des péchés dans lesquels se trouve le pécheur. Un malade conjure le médecin de ne le point flatter, et de lui dire librement l'état de son mal ; le médecin lui jure que ce ne

sera rien ; là-dessus néanmoins il vient à mourir, et il est damné, non pas pour ne s'être pas confessé, mais à cause des péchés dont il était chargé et dont il n'était ni contrit ni confessé. Or, l'impénitence n'arrive d'ordinaire qu'aux grands pécheurs, aux athées et à ceux qui desespèrent eux-mêmes de leur salut. Que si votre genre de vie est éloigné de ces grands crimes et de ce désespoir, je vous avertis cependant que l'impénitence matérielle arrive communément à ceux qui, sous des espérances trompeuses d'une plus longue vie, négligent les inspirations de DIEU, et méprisent ainsi les terribles effets de ses vengeances.

Je veux bien accorder que ceux qui remettent leur conversion au temps futur, aient des assurances très-infaillibles de vivre encore une longue suite d'années, et d'avoir tout le temps de se convertir : n'ont-ils pas là-dessus juste raison d'appréhender que ce temps-là même ne leur soit fatal et malheureux et la cause de leur perte éternelle, et que, aux termes de l'Écriture, DIEU n'appelle le temps en témoignage contre eux ? *Vocabit adversùm me tempus;* et qu'il ne leur dise alors : Misérable, DIEU t'a donné tant de temps pour te convertir, et, au lieu d'en faire un emploi conforme à ses desseins, tu en as abusé. Tu peux t'assurer que DIEU fera paraître son indignation en voyant sa bonté méprisée, le temps de la pénitence négligé, et son sang compté pour rien. Ce sera ce même temps que DIEU avait donné aux pécheurs pour se convertir, qui leur servira de tourment ; ce temps sera aussi leur accusateur à l'heure de la mort : *Vocabit adversùm te tempus* (Thren. 1). Quel moyen donc d'espérer une véritable conversion en un temps où, confirmés pour ainsi dire dans nos iniquités et dans nos crimes, nous ne pouvons attendre du côté du ciel, tant et si souvent offensé, que les plus funestes effets de sa colère, et de son indignation la plus terrible ? (Le P. de Saint-Martin de la Porte).

[Nécessité de l'expiation]. — S. Grégoire veut qu'on donne aux pécheurs qui songent véritablement à se convertir un avis qu'on ne leur donne peut-être guère, ou dont souvent ils négligent la pratique ; il veut qu'on les avertisse qu'en vain ils se persuadent qu'à cause qu'ils ne multiplient pas leurs péchés ils sont exempts de les pleurer et d'y satisfaire. La main qui cesse d'écrire n'efface pas pour cela ce qu'elle a écrit ; la langue qui a vomi de sanglantes injures n'en est pas quitte pour se taire et n'en plus dire, et celui qui s'est endetté n'est pas dispensé de payer ses dettes sous prétexte qu'il n'en contracte pas de nouvelles. Le péché est une tache, une injure, une dette : pensez donc à ce que vous devez faire, pour n'en être pas repris au jugement de DIEU.

L'Ange ne transporte pas S. Pierre hors de la prison, mais il lui ordonne de prendre ses vêtements et de le suivre. Pécheur, n'espérez point que la grâce fasse tout dans votre conversion : elle s'offre à vous, elle vous prévient, elle vous donne le mouvement et le pouvoir pour agir ; mais, pour sortir de votre état, il faut que de votre côté vous vous déterminiez à la

seconder et à agir avec elle. Erreur infiniment pernicieuse dans la morale chrétienne, que de vouloir attribuer tout le bien à la grâce, indépendemment du choix de l'homme ! C'est, sous prétexte d'humilier le pécheur, lui ôter la honte du péché, et le rendre tranquille dans l'excès du crime. (*Réflexions morales*).

FIN DU TOME DEUXIÈME.

TABLE

DU DEUXIÈME VOLUME.

SUJETS DE MORALE.

—

Confession : — *Sacrement de Pénitence.*

—

Confiance en Dieu.

—

Conformité à la volonté divine : — *Résignation; soumission à ses ordres.* .

—

Conscience : — *Bonne et mauvaise. — Fausse conscience. — Tourment de la mauvaise conscience. — Paix et tranquillité d'une bonne conscience.*

—

Contemplation : — *Méditation, oraison mentale, louange de Dieu, entretien avec Dieu,* etc.

—

Continence : — *Chasteté, pureté et tout ce qui regarde cette vertu.*

—

Conversion du pécheur : — *Son retour à Dieu. — Douleur et regret de ses péchés; — Changement de vie; — Pénitence intérieure; — Esprit de componction,* etc.

Beaugency. — Imp. de F. Renou.

